

# AUX ORIGINES
# DU COMMUNISME FRANÇAIS

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES - SORBONNE
*SIXIÈME SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES*

# SOCIÉTÉ, MOUVEMENTS SOCIAUX ET IDÉOLOGIES

*PREMIÈRE SÉRIE*

ÉTUDES

VI

PARIS MOUTON & CO LA HAYE
MCMLXIV

ANNIE KRIEGEL

# AUX ORIGINES DU COMMUNISME FRANÇAIS 1914-1920

*Contribution*
*à l'histoire du mouvement ouvrier français*

TOME I

PARIS MOUTON & CO LA HAYE
MCMLXIV

*AUX MIENS.*

*Tu as trouvé le bonheur.*
*Il faut encore chercher la vérité.*

# INTRODUCTION

Voici un travail dont l'ambition primitive était d'embrasser dans son unité et sa diversité un phénomène très défini dans ses limites chronologiques — 1914-1920 — ; universel par sa genèse et sa nature — la guerre et la révolution russe ayant constitué le double et successif épicentre d'un séisme qu'on étudie ici dans le cadre de la France mais qui appelle évidemment une enquête plus large et comparative — ; paroxystique dans ses manifestations — puisqu'il s'agit d'une crise qui, secouant le mouvement ouvrier français, met en cause ses options de toute nature et son insertion dans les structures françaises — ; à la portée lointaine enfin — puisque la crise se dénoue avec l'apparition en France du fait communiste qui va, pour une part, commander l'évolution politique (intérieure et extérieure), institutionnelle, idéologique et sociale des Républiques françaises ultérieures.

Il s'agissait donc d'analyser un phénomène global qui se rattache prioritairement à ce qu'il est convenu d'appeler l'histoire sociale ouvrière contemporaine, mais dont la genèse, la nature, les manifestations et la portée font qu'il concerne bien d'autres secteurs de la science historique : l'histoire militaire (la guerre ravageuse, mais aussi la guerre génératrice de progrès techniques et de mutations sociales n'est-elle pas ici omniprésente ?) ; l'histoire des relations internationales (auxquelles participent tant les réactions initiales, l'évolution, la différenciation de l'opinion publique française devant les affaires russes que la reprise, l'incertitude chaotique, la médiocrité, tissée de malentendus, des relations du Gouvernement bolchevik avec l'aile extrémiste du mouvement ouvrier occidental dans la perspective d'une révolution mondiale à court terme) ; l'histoire économique (dans ce cadre : l'étude des bouleversements apportés par la guerre non seulement dans la nature et le rythme de la production industrielle française, mais dans ses structures mêmes, notamment par l'instauration d'un secteur d'État, d'un secteur semi-public et par la mise en place des premiers mécanismes de contrôle de l'État). Au terme, ce phénomène, bien que d'histoire sociale, relève finalement de l'histoire tout court, témoignant par là que, pour l'histoire contemporaine du moins, le rapprochement, pour ne pas dire l'identification de l'histoire à l'histoire sociale,

ou sociologique, ou tout bonnement à la sociologie historique est une question de fond et non de méthode : c'est la matière même de l'historien qui est « sociale ».

Or n'est-il pas paradoxal que ce projet ainsi défini — l'étude d'un phénomène global à dominante sociale — se soit pratiquement matérialisé dans un travail où l'analyse politique et idéologique l'emporte largement sur l'économique et le social ?

Il faut ici le préciser : que nous ayons tenté d'écrire l'histoire politique de la classe ouvrière organisée entre 1914 et 1920 est peut-être une erreur qui serait capitale, mais cette solution ne fut pas, en tout cas, par mégarde adoptée.

Non qu'il soit question de refuser aux facteurs économiques un rôle dans l'évolution de la crise ouvrière, et nous avons dû nous-mêmes, à plusieurs reprises, les analyser, les situer et les peser[1].

Mais notre thèse est la suivante : le mouvement ouvrier français, tel qu'un siècle d'histoire l'avait forgé, s'est trouvé en 1914 brutalement secoué par le désaveu que lui inflige la guerre déclenchée, c'est-à-dire un phénomène politique de grande ampleur à résonance idéologique. La crise s'approfondit ensuite en fonction d'une seconde épreuve, elle aussi politique, — la Révolution bolchevique —, et se dénoue avec la naissance d'un parti qui est d'abord un parti politique, même si par certains côtés c'est aussi une société globale fermée sur elle-même et lovée dans la société française.

Au demeurant, dans toutes les circonstances majeures — en juillet-août 1914, au printemps 1917, en 1919-1920 —, l'unité politique du mouvement ouvrier français s'est brisée selon des lignes de fracture qui ne s'expliquent ni par des facteurs économiques — l'argument selon lequel, par exemple, « l'aristocratie ouvrière » serait pourvoyeuse d'opportunisme n'a que valeur polémique — ni par des facteurs sociaux — la différenciation qui s'opère en 1920 entre militants gagnés à la IIIe Internationale et militants fidèles à l'ancien socialisme français ne procède pas dans une mesure significative de l'appartenance des uns au prolétariat urbain, des autres à la petite bourgeoisie.

C'est à tout coup une certaine conception de la révolution qui se trouve bousculée — de son enclenchement, de son cours, de son rythme, du type de société qui doit en surgir. En 1914 : *et* la conception syndicaliste d'une révolution totale engendrant une société dont la cellule de base est constituée par le syndicat, organe de rassemblement des producteurs, *et* la conception socialiste d'une révolution à l'issue de laquelle le pouvoir prolétarien reste un pouvoir politique, parlementaire et démocratique, se trouvent malmenées du fait que l'une et l'autre (reconnaissant par ailleurs, bien qu'à des degrés divers, le rôle de la violence dans l'histoire) s'étaient imaginé pouvoir empêcher, par des moyens différents, que passe la violence bourgeoise suprême, c'est-à-dire la guerre. Non seulement la guerre passe, mais la quasi-totalité des chefs ouvriers et

1. En attendant les résultats de l'enquête entreprise par M. Charpentier sur les transformations économiques et sociales que la guerre fait subir à la société française dont on peut dire qu'elle entre alors dans le XXe siècle.

socialistes croient devoir se convaincre que ce n'est pas exactement la pure violence bourgeoise qu'ils avaient dénoncée. En 1917 encore, tout en inclinant à espérer du socialisme international une médiation restauratrice de la paix mondiale, ils se refusent à franchir les limites au-delà desquelles la lutte pour le rétablissement de la paix risquerait de compromettre les chances de la nation en guerre. En 1919-1920 enfin, ayant vaille que vaille réduit les tensions internes qui les avaient déchirés pendant la guerre, socialisme et syndicalisme français considèrent le moment propice pour vérifier la qualité des formules révolutionnaires qu'ils avaient jadis mises au point. Leur double et irrémédiable échec — de novembre 1919 pour le socialisme, du printemps 1920 pour le syndicalisme — entraîne, dans la fraction du mouvement ouvrier qui ne veut pas renoncer au mythe révolutionnaire, une révision des objectifs et des méthodes : c'est tout naturellement le modèle bolchevik au pouvoir en Russie qu'il s'impose d'adopter pour remplacer les vieux schémas impuissants ; une douloureuse opération de greffage commence.

C'est donc une crise doctrinale provoquée par des épreuves politiques brutales, courtes mais décisives, sur un fond de bouleversements économiques et sociaux de grande ampleur, qui engendra en France et depuis 1920 la nouvelle disposition des forces ouvrières organisées. D'où la proportion que nous avons cru devoir donner aux différents secteurs de recherche dans lesquels nous nous sommes engagés : une attention minutieuse aux faits d'ordre politique et idéologique (bien entendu, les grèves du printemps 1920 qui, dans une certaine mesure et comme toute grève, relèvent de l'économique-social, sont néanmoins, dans la conjoncture où elles interviennent, au premier chef un fait d'ordre politique), une attention plus diffuse aux faits d'ordre économique et social. Il n'y a donc pas là une option initiale de caractère méthodologique, mais une détermination seconde fondée sur une idée d'ensemble de la crise ouvrière et socialiste d'après-guerre.

***

De cette détermination devait nécessairement découler une méthode : privilégier le politique, c'est privilégier l'événement. L'événement dont il ne suffisait pas de remettre en cause les diverses interprétations généralement adoptées (et généralement en fonction d'un critère actuel : l'affiliation, vague ou précise, à une obédience politique) mais dont il fallait retrouver la texture.

Dès lors comment ne pas adopter l'humble voie d'une histoire au petit point tissant une matière neuve — la geste des masses populaires urbaines dans la société industrielle en développement ?

Nul assurément n'oserait prétendre, dans une génération tout entière marquée par les novations introduites par ses aînés dans la science historique, dans une génération attentive aux contrecoups de la mise en place d'un secteur global de recherches enveloppant toutes les sciences humaines, que l'entreprise doive s'arrêter à ce point. Mais aussi comment négliger la disparité, entre les diverses époques, des connaissances acquises ? Si, par exemple, il n'y a plus grand profit ni surprise à attendre d'une minu-

tieuse reconstitution événementielle du XVIIIe siècle, il n'en est pas de même pour notre XXe français, européen ou mondial. Leçon dont, avec retard, je suis reconnaissante à Georges Lefebvre que j'entends encore m'admonester avec une sévère malice : « Vous ne savez rien, ma chère enfant, et vous m'assénez des jugements qui se veulent fonder sur une philosophie achevée de l'histoire. Outre que l'histoire n'est pas un tribunal, insistait-il, comment renoncer à connaître la cause dans son détail linéaire et apparent avant que de la transformer en un complexe abstrait de relations stables ? ». « De l'érudition, encore de l'érudition », concluait-il en riant : j'enrageais qu'il feignît de moquer ma juvénile soif d'ordre, d'harmonie, de nécessité...

Ce n'est donc ici qu'une étape indispensable et provisoire à proportion même de l'ignorance générale de ce qui s'est passé : elle se limite à établir l'accident, le quotidien, le concret, le phénoménal. Mais, elle franchie, le relais doit être pris pour qu'au-delà de l'immédiat connaissable, l'enquête s'enfonce au niveau du plus stable, du plus long, du plus abstrait, au niveau des structures. C'est d'ailleurs l'ambition qui nous a animé en consacrant notre thèse complémentaire à l'étude structurelle, non pas encore des classes laborieuses, mais déjà du moins de l'organisation majeure, à cette époque, des travailleurs salariés, le mouvement syndical dont nous étudions la vague de croissance, ses modalités, ses facteurs, entre 1918 et 1921 : afin de pouvoir dissocier, sur un exemple privilégié, par une étude chiffrée et des méthodes d'analyse mathématique, l'anecdotique éphémère du noyau stable.

Je sais bien qu'on peut discuter du bien-fondé de cette hiérarchie méthodologique : de l'accident au stable, du concret à l'abstrait, du phénoménal au structurel. Pourquoi ne pas renverser les termes et s'attaquer directement aux soubassements ? Le débat s'impose, bien qu'il soit partiellement vain : car la réponse reflète pour l'essentiel le tempérament de l'historien et c'est rééditer grossièrement l'opposition pascalienne entre l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie.

Néanmoins dans le cas qui nous occupe, une considération de poids est venue cautionner l'option vers laquelle, déjà, l'historien penchait par tempérament : à savoir le relief des particularités du moment où la greffe réussie du bolchevisme russe des années 1920 sur le corps du socialisme français bouleverse la trajectoire qu'on pouvait logiquement attendre de ce dernier.

Qu'en effet, dans le même temps, une fraction du mouvement ouvrier français, déprise de ses propres vertus, cherchât hors d'elle-même des raisons et des moyens de continuer son combat révolutionnaire, et que le bolchevisme russe ait eu une stratégie et une tactique à lui proposer, c'est là une double rencontre qui fut loin de se produire partout et qui, même là où elle se produisit — en Allemagne par exemple — se produisit autrement qu'en France.

Il n'est pas nécessaire d'être kautskien pour admettre que le bolchevisme apparaît, dans l'histoire russe, comme l'un de ces « sauts », pour ne pas dire de ces « accidents » — heureux ou malheureux, peu importe ici ! — que mutilent, banalisent et appauvrissent les interprétations strictement sociologiques : il faut une imagination courte et un souffle

bref pour enfermer le bolchevisme dans le prolétariat pétrogradien d'avant 1917. Non que l'étude des structures ouvrières de la Russie tzariste doive être négligée : elle peut contribuer à éclaircir l'une parmi toutes les conditions grâce auxquelles le bolchevisme de Lénine s'est implanté en Russie. Mais enfin la Révolution d'Octobre, c'est d'abord une brutale déchirure, une illumination, un coup d'audace, l'un de ces gestes rageurs et décisifs par lesquels, périodiquement, l'humanité renverse l'échiquier et tente de repartir à fonds neufs : on ne s'expliquerait pas autrement la persistante fascination qu'elle exerce sur de fort bons esprits à travers le monde ; on ne s'expliquerait pas autrement la difficulté qu'il y a à ajuster la pauvre image que nous renvoient le Parti Bolchevik et Lénine avant 1917 et l'étonnante image que l'événement force de s'en faire après 1917.

Dès lors que le bolchevisme se dégage mal de telles structures sociales préexistantes, qu'il relève d'une complexe et hasardeuse rencontre entre faits de structure et faits de conjoncture (l'avènement de la société industrielle en Europe occidentale — avec le défi économique et technique qu'elle jette désormais au reste du monde — ; la formation de l'idéologie socialiste qui y est liée — les Bolcheviks, faut-il le rappeler, grandirent au contact des idées de la IIe Internationale dominée par la Social-démocratie allemande, et le bolchevisme, dans cette mesure, est un produit de l'Occident semé par aventure à l'Est — ; l'écroulement des cadres politiques et sociaux de la Russie tzariste — ce vide que bien d'autres solutions auraient pu combler, ce vide qui, ailleurs, fut autrement comblé — ; le phénomène « Lénine » — l'idée selon laquelle surgit toujours l'homme de la situation est de ces préjugés finalistes qui tirent leur apparent bon sens de ce qu'on tient compte, comme pour les horoscopes, des occasions saisies mais non des occasions manquées —), dès lors donc que le bolchevisme est cette part énorme de désordre, cette « anarchie », cette liberté, ce scandale, cet enfer, cette illusion, bref cet irrationnel sans lequel la prospective, assurée de ses pouvoirs, rendrait le monde totalement absurde (d'où le paradoxe qu'est l'attachement inconditionnel de rationalistes humanistes à la Russie soviétique), on peut imaginer ce qu'il y a d'accidentel dans la greffe du bolchevisme russe sur une fraction du mouvement ouvrier et socialiste français, non le fait même de greffe, mais le fait de greffe du bolchevisme. D'où l'intérêt d'une étude de la conjoncture dans laquelle cette greffe a pu prendre et des modalités par lesquelles elle a finalement engendré un organe social vivant qui, aujourd'hui, tout en conservant une certaine spécificité et le souvenir de ses épreuves originelles, s'est adapté à l'organisme français.

C'est d'ailleurs cette étude de la conjoncture qui nous a permis finalement d'isoler les éléments stables de sensibilité profonde ayant prédisposé le mouvement ouvrier français à bien tolérer cette greffe du bolchevisme. Car la crise traumatisante est parfois plus révélatrice des profondeurs sociales que tel sondage effectué à froid et dans les règles. Il nous a semblé bien des fois, en observant cette société française bouleversée par la guerre et la révolution russe, découvrir enfin les mécanismes et les tensions qui, par temps calme, sont dissimulés ou camouflés. De telle sorte que l'enquête, visant d'abord à reconstituer l'événement, atteignait aussi

à l'intelligence de certaines relations stables — entre d'autres la relation entre phénomène de minorité et comportement extrémiste.

Qui prétendait que la science historique est un luxe dans notre monde de chiffres et de rendements ? En vérité, l'humanité est ainsi faite qu'elle attend de ses historiens qu'ils remplissent à son égard la double fonction thérapeutique qu'exerce la mémoire en chaque individu : la rassurer et la distraire. La rassurer en définissant ses permanences, de façon à ce qu'elle puisse s'identifier continûment à elle-même. La distraire et l'encourager à vivre en lui rappelant ses aventures, bonnes ou mauvaises, grâce auxquelles elle peut espérer qu'il arrive encore « quelque chose » : en 1920, il s'est passé quelque chose. A raconter...

***

Que l'investigation historique porte sur des structures stables pour une longue durée ou sur un accident brutal mais révélateur et de grande portée, la méthode, pour différente qu'elle soit, implique néanmoins une même nécessité : rassembler une information dont l'ampleur fait, en dernière analyse, la relative sécurité de la recherche.

Rassembler l'information ? D'abord par la lecture de ce qui s'est déjà écrit sur la question : ce qui s'est écrit à chaud, dans les quotidiens, les périodiques, sous forme de tracts, de brochures ; ce qui s'est écrit avec plus de recul sous forme de mémoires, de mises au point, d'ouvrages déjà plus élaborés ; ce qui s'écrit aujourd'hui à froid, qu'il s'agisse de textes encore polémiques ou de travaux se voulant objectifs. Lecture à l'ampleur monstrueuse où le choix est de rigueur : si ce dernier n'est pas fait consciemment, il sera simplement le fruit de la fatigue. Il y faut donc, du moins dans l'état actuel de l'organisation des recherches historiques en France — la conception de la thèse, travail original et individuel, s'opposant à celle du groupe de travail où le nombre, la spécialisation et les moyens techniques permettent de procéder à une information réellement exhaustive —, il y faut donc des partis pris, l'essentiel étant de les annoncer.[1] Lecture perfide aussi : combien de détails imaginaires sont corroborés par plusieurs sources, apparemment distinctes ? La vérité ne semble venir au jour qu'après qu'aient été successivement grattés de multiples strates d'erreurs ou de mensonges inlassablement répétés.

Il apparaît finalement que l'information imprimée, dans ce secteur de l'histoire ouvrière et socialiste du XX$^e$ siècle, est paradoxalement gonflée et pauvre. Gonflée du fait que le chercheur ne dispose d'aucun instrument bibliographique où les ouvrages publiés seraient — autant qu'il est possible — sériés en ouvrages-sources (sur le seul critère qu'ils ont échappé, volontairement ou non, aux règles de la critique historique, quelle que soit leur date de publication) et en ouvrages-travaux : distinction souvent délicate et parfois arbitraire, car s'il est vrai que des travaux se présentent indûment dans une lumière froide qui ne sont pourtant que le reflet ou le support d'un courant d'opinion publique, il est non moins vrai que

1. *Cf.* Bibliographie

d'autres, où brûle la passion, s'imposent néanmoins comme des ouvrages de référence. Gonflée aussi du fait que le chercheur ne peut encore s'appuyer que sur un petit nombre de monographies dont la lecture rende inutile le recours aux documents qu'elles ont traités.

Gonflée et pourtant pauvre. L'information, dans ce secteur de l'histoire ouvrière française, est pauvre d'abord en comparaison de l'énorme production (française et étrangère, polémique ou technique, politique ou historique) sur la seule question de la Révolution russe, du bolchevisme et de la République des Soviets dont l'historiographie, notamment anglo-saxonne, s'est depuis la dernière guerre enrichie de quelques ouvrages définitifs fondés sur une technique radicale : le dépouillement exhaustif de l'imprimé. Mais elle est pauvre par elle-même. En effet, une production déjà ancienne (ses titres essentiels datent d'avant la seconde guerre mondiale) relève d'une conception périmée de la science historique, encore proche de la chronique, toute imprégnée d'une volonté éducative généreuse : le peuple et le militant y sont davantage traités comme les héros d'une mythologie que tenus pour objets de recherche. Et le renouvellement que, dans sa méthode et ses techniques, l'historiographie française a connu depuis l'entre-deux-guerres, bien que partiellement lié à une méditation sur le cours social, s'est d'abord manifesté pour d'autres périodes et pour d'autres thèmes que l'histoire ouvrière contemporaine.

Quelle que soit d'ailleurs la qualité de l'information imprimée, l'information manuscrite, le texte inédit puisé dans un dépôt encore inviolé, font néanmoins prime, même si, en histoire contemporaine, le problème général des archives se pose autrement que pour d'autres périodes : en particulier l'extension des moyens d'information au jour le jour et la substitution aux formes écrites de communication de formes moins saisissables rendent plus aléatoire la découverte sensationnelle ou du moins le neuf.

Documents d'archives ? Mais lesquels, puisque la possibilité de consulter les archives soviétiques a manqué : aussi bien les archives de l'État russe que celles du Parti Communiste de l'Union Soviétique, que celles enfin du Komintern. Rien ne sert en effet de dissimuler que les pages qui traitent de la politique bolchevique souffrent de ne reposer que sur une lecture attentive de textes rendus publics, que rien d'original n'est à attendre de l'indispensable chapitre sur la paix de Brest-Litovsk, ou de ceux consacrés aux conceptions bolcheviques sur les modalités de formation d'un Parti Communiste français : ils ne constituent qu'une mise au point consciencieuse de ce que chacun peut savoir, compte tenu des documents existants. Faut-il se réconforter à l'idée qu'il apparaît peu probable que soient, à échéance prévisible, ne serait-ce que pour les historiens soviétiques, ouverts les dépôts, s'ils existent, où s'entassent, s'ils subsistent, les dossiers de la IIIe Internationale[1] et que cette limite à

1. Nous ne disposons encore d'aucune information exhaustive sur ces points. Certes des études (peu nombreuses, à vrai dire) consacrées à l'histoire de la IIIe Internationale et de ses sections sont depuis quelques années publiées dans diverses revues historiques soviétiques (*cf.* Bibliographie). Mais ces études ne comportent en général que peu d'indications de sources, de sources manuscrites du moins. Même les indications de sources imprimées sont rares et peu originales. Aucun répertoire ou inventaire de fonds n'a été dressé ou du moins publié concernant

l'information pèse sur quelque sujet de quelque période que ce soit qui touche au mouvement ouvrier international d'après la première guerre mondiale ?

Handicap sévère : il peut justifier une condamnation de l'entreprise. Cependant le procès est plaidable : car si des archives essentielles manquent qui, peut-être, apparaîtront avec le temps, en revanche d'autres sont apparues qui, peut-être, auraient avec le temps sombré.

C'est vrai d'abord de certaines archives privées : non pas celles — précieuses — qui sont d'ores et déjà recueillies dans des institutions comme l'*Institut International d'Histoire Sociale* à Amsterdam, l'*Institut J. J. Feltrinelli* à Milan, le *Centre d'Archives du Parti social-démocrate* à Stockholm, l'*Institut français d'Histoire Sociale* ou le *Centre d'Études et de Recherches Marxistes* à Paris[1]. Mais de celles qui sont (ou étaient) conservées au domicile de leurs possesseurs : telles les *Archives Raymond Péricat*[2].

L'historien qui se consacre à l'étude de la période contemporaine doit en effet emprunter aux autres sciences humaines et notamment à la sociologie quelques-unes de leurs techniques d'investigation : comme l'enquête, l'interview ou le sondage.

Pourquoi faire ? Pour solliciter le témoignage de ceux qui furent jadis les acteurs de l'événement : en l'occurrence, non seulement des hommes d'État, des hommes politiques, administrateurs et fonctionnaires d'autorité qui jouèrent un rôle dans la machine du pouvoir, mais aussi des militants et dirigeants ouvriers qui participèrent à la vie syndicale, socialiste ou anarchiste de l'époque. C'est ainsi que nous nous sommes adressés à quelques dizaines d'hommes qui vécurent l'épisode et s'en souviennent[3]. Résultat ? Inégal. Proportionnel au champ d'observation dont l'acteur interrogé avait eu la jouissance, champ d'observation qui d'ailleurs n'est pas mesurable à la célébrité gardée aujourd'hui ; des hommes retombés dans l'obscurité en savent parfois davantage que d'autres dont la carrière fut ultérieurement brillante.

L'information ainsi obtenue, contrôlée et corroborée, se révèle surtout précieuse pour ressusciter l'atmosphère ; pour faire entendre la note humaine et délicate par quoi l'histoire n'est pas un monstre froid comme il pourrait sembler à la lecture de telle argumentation sur « l'inévitabilité » de l'événement ; pour briser aussi chez l'historien lui-même des structures mentales qu'il ne sait pas acquises et qui risquent de l'entraîner à des anachronismes.

---

les archives d'État ou d'institutions privées soviétiques consacrées à cette période. On sait seulement que l'*Institut du Marxisme-Léninisme* de Moscou a pour projet d'élaborer une Histoire du Komintern, avec la collaboration des *Instituts d'histoire* près les C.C. des partis ouvriers et communistes des pays de démocratie populaire et que les archives de la *Fédération des groupes communistes étrangers près le C.C. du P.C.R.* se trouvent déposées à ce même Institut.

1. Que les directeurs et collaborateurs de ces institutions trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur courtois accueil et l'intérêt qu'ils ont pris à nos recherches.

2. Nous avons consulté les papiers de Raymond Péricat, alors que le vieux syndicaliste vivait encore, dans son logement de la place du Colonel-Fabien. Nous avons eu ainsi la possibilité de poser à leur sujet, au fur et à mesure de leur dépouillement, des questions auxquelles avec une vivacité qui ne se démentait jamais, l'ancien secrétaire de la Fédération du Bâtiment et sa compagne s'efforçaient de répondre.

3. *Cf.* la liste que nous avons dressée, *Bibliographie*.

Cependant même les témoignages les plus intelligents et les plus sensibles subissent une incroyable distorsion : l'enflure du personnage que l'on a vécu ou souhaité vivre est énorme. D'autant que le témoin, au soir de sa vie, est appelé à évoquer des faits qui furent sa jeunesse.

Mais il vient toujours un moment, au cours de l'entretien, où le vieillard se lève et se dirige vers le grenier de sa maison, la cave, un buffet, les rayons d'une bibliothèque : quand il revient, il dépose sur la table des journaux anciens, des tracts, un cahier de notes, quelques lettres — un trésor qu'il se plaît à commenter lui-même... Voilà ce qu'il en est pour les archives privées : on ne les trouve pas amassées et prêtes au service, on les fait se constituer à la demande.

Mais il est d'autres catégories d'archives qu'il faut littéralement inventer : alors que l'historien d'un passé lointain sait généralement ce qui l'attend quant à la masse de documents par lesquels sa recherche est concernée, le spécialiste d'histoire contemporaine ignore au départ ce dont il fera son profit. Comment aurais-je su qu'aucune organisation ouvrière, politique ou syndicale, ne serait susceptible de me fournir des archives manuscrites estimables[1] ? Que par contre il était possible de mettre la main dans les caves des anciennes maisons du peuple et parfois tout bonnement sur les rayons de bibliothèque au classement incertain ou dans des caisses dont on avait oublié la provenance, de comptes-rendus sténographiques de congrès qui, tout imprimés qu'ils soient, ne se trouvent pas dans les dépôts publics. Pouvais-je soupçonner que la S.N.C.F. détenait, enfouis sous la Tour de la Gare de Lyon, les riches dossiers constitués sur les grèves du printemps 1920 par la Compagnie P.L.M. ? Et ne devais-je pas compter avec le fait que la France, pays de longue histoire, est un pays compliqué où la loi ne s'applique jamais à tout le champ auquel elle pourrait prétendre : si les Archives Nationales, il y a peu, ne laissaient pas consulter les pièces ayant moins de cinquante années d'âge, en revanche des archives qu'elle n'y dépose pas chaque administration demeure comptable ; l'administration judiciaire, par exemple, peut autoriser à consulter les siennes ; et c'est pourquoi ce travail-ci exploite l'énorme dossier d'instruction établi en 1920 à l'occasion du procès (pour complot contre la sûreté de l'État) d'un certain nombre de dirigeants ouvriers gagnés à l'adhésion à la IIIe Internationale. Il faut d'ailleurs rendre hommage à l'extrême libéralisme dont font preuve maintes institutions publiques ou privées et leurs chefs que la recherche désintéressée séduit et qui, avec bienveillance, délivrent les autorisations nécessaires, accordent des facilités de travail et orientent le néophyte dans les arcanes de leur spécialité[2].

1. Du moins ne sommes-nous pas parvenus à en obtenir. Rien ne permet d'affirmer qu'il n'en existe réellement pas, rien ne permet d'affirmer non plus qu'existant, leurs possesseurs refusent de les communiquer. Quoi qu'il en soit, il serait utile qu'une enquête officielle fasse le point sur le destin très variable des archives politiques et syndicales saisies lors de la dernière guerre.

2. Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement M. Sauzède, chef d'études administratives à la Direction du Personnel de la S.N.C.F. ; M. le Bibliothécaire de l'École Polytechnique ; M. le Procureur Général de la République près le Parquet de la Seine, qui m'ont respectivement facilité l'accès aux archives de la S.N.C.F., de l'École Polytechnique et aux archives judiciaires (*cf.* Bibliographie).

Telles furent les archives qu'en un premier temps je pus rassembler et exploiter ; l'impossibilité où je me trouvais alors de consulter les archives nationales ayant moins de cinquante années d'âge m'avait donc heureusement contrainte à y chercher des substituts et à me tourner vers des catégories de sources jusqu'alors négligées : les archives d'entreprises, les archives judiciaires. C'est de cette information non officielle, mi-publique mi-privée, qu'il me sembla non téméraire d'affronter une première mise en ordre. Certes, le résultat acquis de cette manière ne pouvait être définitif. Et peut-être m'étais-je abusée sur l'intérêt de ce que j'avais recueilli par des voies indirectes. C'est pourtant de cette estimation que dépendait la signification de l'entreprise ; favorable, elle justifiait qu'on s'attaque à des sujets relativement récents ; défavorable, elle justifiait qu'on s'obstine à décourager qui souhaite explorer les matières neuves fournies par les dernières décennies[1].

Mais un fait nouveau devait finalement intervenir, modifiant les données archivistiques du problème : sur un vœu de la Commission Supérieure des Archives, décret était pris autorisant la libre communication des documents des Archives Nationales antérieurs à 1920 sous les réserves traditionnelles concernant les pièces confidentielles intéressant la personne ou le rôle des hommes publics.

Dès lors, un fonds considérable d'archives déjà répertoriées appartenant à la série F7 (dépôt du Ministère de l'Intérieur) et d'archives de la Préfecture de Police (dont les règlements lient le sort à celui des archives nationales) pouvait être dépouillé. On y trouvait non seulement les traditionnels documents de police (tels que les rapports des « en bourgeois » sur les réunions politiques et syndicales ouvrières, sur les mouvements de grève, sur les militants : fiches biographiques, dossiers notant déplacements, discours publics, interventions et conversations privées, etc.) ; mais aussi d'importantes et longues notes de synthèse rédigées soit par des informateurs placés à différents niveaux des organisations ouvrières, soit par des techniciens du maintien de l'ordre et des affaires politiques au Ministère de l'Intérieur, à la Préfecture de Police de Paris, dans les Préfectures de province, au Ministère de la Guerre ; mais aussi et surtout de très abondantes notes d'information — quand ce ne sont pas tout bonnement les procès-verbaux officiels — de maints organismes de direction syndicaux ou socialistes comme la C.A.P. du Parti socialiste et la Commission Administrative de la C.G.T., le tout se substituant très valablement aux fameuses archives défaillantes du mouvement ouvrier.

De ce dépouillement *in fine*, quel fut le profit par rapport à ce qui avait été primitivement obtenu ? Certes, il ne provoqua aucun bouleversement de l'architecture même du travail tel qu'il avait été conduit jusque-là, et des conclusions générales auxquelles l'auteur avait abouti. Peut-être néanmoins renforça-t-il encore la conviction dans laquelle elle se trouvait déjà que nulle situation révolutionnaire n'avait été manquée en France entre 1914 et 1920. A coup sûr la puissance minutieuse de la

---

1. La menace — la satisfaction — que d'autres archives soient mises au jour pèse évidemment sur tout travail d'histoire relativement contemporaine, même à l'intérieur des « limites ».

bureaucratie patronale l'avait frappée quand elle avait dépouillé les archives de la Compagnie P.L.M. pour reconstituer sa stratégie et sa tactique pendant la grève de mai 1920. Mais que dire du formidable appareil administratif qui, pas une minute, dans la crise de juillet-août 1914, dans les difficiles journées d'avril 1917, dans les fiévreuses semaines du printemps 1920, n'a cessé de contrôler dans le détail ce qui se disait, se pensait, se faisait dans les différents cercles ouvriers, révolutionnaires ou non ? Le permanent échange d'information entre tous les services de l'État (et leurs divers échelons) chargés d'être à l'écoute de l'opinion publique intérieure et extérieure (Administration préfectorale, appuyée sur les commissariats de police de leur ressort, Sûreté Générale appuyée sur ses commissariats spéciaux et l'administration préfectorale, Armée appuyée sur les États-Majors de ses Régions Militaires, à l'échelon national sur son 2e Bureau et à l'étranger sur les Attachés Militaires, Affaires Étrangères) fait que se trouve minutieusement consigné, jour après jour, l'état d'esprit des civils, celui des soldats du front et des dépôts, celui des colonies françaises à l'étranger. Le permanent brassage de cette information par la constitution — volontairement sans aucun tri ni rejet d'aucune donnée — de dossiers individuels ou collectifs nourris quotidiennement et sur une longue période permet de découvrir pièce à pièce même les organisations nouvelles sur lesquelles l'attention n'avait pas encore été attirée et dont les objectifs n'apparaissent pas clairement au départ. Enfin un réseau dense d'informateurs bien placés et manifestement intelligents[1] — à ne pas confondre avec les indicateurs ou les policiers professionnels — complète le dispositif grâce auquel, du moins entre 1914 et 1920, le Gouvernement, l'État n'a jamais été mis de l'intérieur en péril.

Si les conclusions générales n'ont pas été modifiées, bien des détails par contre ont pris une autre forme, une autre couleur, et surtout d'autres proportions. C'est ainsi, pour prendre un exemple, que les avantages économiques dont jouirent, surtout à partir de 1917, les ouvriers des usines d'armement et des fabriques de toute nature travaillant pour la guerre, ont joué, semble-t-il, un rôle plus important qu'on ne pouvait le soupçonner dans la relative sérénité avec laquelle les ouvriers — métallurgistes, mineurs, etc. — attendaient la fin de la guerre. C'est ainsi encore, dans un tout autre registre, que la décision prise par le Gouvernement d'ouvrir en mai 1920 une instruction pour complot contre la sûreté de l'État peut avoir été réellement provoquée par la multiplicité et la convergence d'informations en provenance de Suisse sur les préparatifs, à l'échelle européenne, d'une révolution bolchevique, alors qu'elle nous était d'abord davantage apparue comme une manœuvre permettant au Gouvernement d'abattre, dans des circonstances favorables, l'extrême-gauche bolchevisante du mouvement ouvrier français.

Bref, et tout bien pesé, c'est avec raison que la prudence est conseillée à qui se propose d'étudier une question pour laquelle les archives officielles ne sont pas encore ouvertes. Non que la chose soit impossible, non même qu'elle soit inutile, mais elle sera nécessairement soumise à

1. Il est inutile de préciser que les archives de police sont vierges de toute indication sur la personnalité de ces « informateurs ».

révision. En revanche, qui dispose des sources officielles ne doit pas, pour la période contemporaine, s'en contenter : une grève, même dans un service public, fait s'affronter les travailleurs et les employeurs en un combat singulier où l'État n'intervient qu'en tiers et selon l'optique étroite du « maintien de l'ordre ». Étudier une grève avec les seules archives du Ministère de l'Intérieur, c'est donc manquer un élément essentiel : la stratégie et la tactique des deux adversaires, notamment de l'adversaire patronal.

***

Voilà quelques traits — liés à la spécificité des sources — par lesquels il nous a semblé devoir adapter la méthodologie historique à l'histoire contemporaine, à l'histoire ouvrière, pour qu'elles deviennent objets de science.

Le politique, l'événement, l'archive : que voilà des thèmes surprenants. Surprenants d'abord pour l'auteur : faut-il préciser qu'elle était partie avec l'idée de faire, avec les moyens du bord, une étude structurelle des origines du phénomène communiste en France ? Ce n'est qu'en cours de route et comme sous la contrainte de l'information rassemblée qu'elle a dû en rabattre et privilégier ce qui, jusque-là, lui était apparu comme le comble de la fadeur.

Cette expérience permettra-t-elle de mieux circonscrire les rapports, en histoire, entre fond et forme ? Peut-être faudra-t-il ultérieurement reprendre l'enquête sous un tout autre angle, dans le cadre d'une autre problématique, compte tenu des résultats ici obtenus. Peut-être une étude comparative du même phénomène à l'échelle européenne consolidera-t-elle — ou ruinera — l'édifice. Peut-être enfin de nouvelles sources d'information contraindront-elles à modifier les conclusions.

En tous cas, ces persistantes incertitudes — ces inquiétudes — nous sont un motif supplémentaire de dire ici la reconnaissance que nous devons à M. le Professeur Labrousse d'avoir libéralement veillé sur la genèse de ce travail dont l'état présent ne répond nullement à l'exposé liminaire qui, il y a neuf ans, lui en avait été fait.

A sa patience, à sa rigueur, à ses mises en garde, à ses encouragements, de combien je suis redevable !

# *LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES*

| | |
|---|---|
| A.N. | *Archives Nationales.* |
| A.P.P. | *Archives de la Préfecture de Police de Paris.* |
| B.D.I.C. | *Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine*, 5, rue Auguste-Vacquerie, Paris (8e). |
| B.N. | *Bibliothèque Nationale.* |
| B.S.I. | *Bureau Socialiste International* (*cf.* 1re partie, I, 3). |
| C.A. | *Commission Administrative* (de la C.G.T.). |
| C.A.P. | *Commission Administrative Permanente* (du Parti socialiste) : comité directeur chargé d'appliquer les décisions du Conseil National. |
| C.C. | *Comité Central* (du « Parti Communiste » de 1919 : *cf.* 1re partie, III, 5). |
| C.C. | *Comité Confédéral* (de la C.G.T.) avant et pendant la première guerre mondiale : le C.C. de la C.G.T. se transforma en décembre 1918 (*cf.* 1re partie, III, 5) en |
| C.C.N. | *Comité Confédéral National*, composé de représentants des Fédérations syndicales et des Unions départementales : il définit la politique confédérale dans l'intervalle des congrès. |
| C.D.S. | *Comité de défense syndicaliste* (*cf.* 1re partie, I, 5). |
| C.E. | *Commission Éxécutive* (d'un syndicat) : organisme chargé d'appliquer les décisions du Conseil d'Administration. |
| C.E. | *Comité Éxécutif* (de l'Internationale Communiste). |
| C.G. | *Comité Général* (d'une Union Départementale des Syndicats) : organisme plénier de direction d'une Bourse du Travail. |
| C.G.T. | *Confédération Générale du Travail.* |
| *Cpte-r. stén.* | Compte-rendu sténographique. |
| *C.Q.F.D.* | *Ce qu'il faut dire*, journal de Sébastien FAURE. |
| C.R.R.I. | *Comité pour la Reprise des Relations Internationales* (*cf.* 1re partie, I, 5). |
| *C.R.U.* | *Cahiers de la Rue d'Ulm*, journal de Romain ROLLAND. |
| C.S.I. | *Commission Socialiste Internationale* (de Berne) (*cf.* 1re partie I, 4). |
| D.I.C. | Dossier d'instruction du « complot de 1920 » (*cf.* 2e partie, 6). |
| I.C. | *Internationale Communiste.* |
| L'I.C. | *L'Internationale Communiste*, organe officiel du C.E. de l'I.C. |
| I.F. | *Institut Jean-Jacques Feltrinelli*, Milan (*cf.* bibliographie). |
| I.F.H.S. | *Institut français d'Histoire Sociale*, Paris (*cf.* bibliographie). |
| I.I.S.G. | *Institut International d'Histoire Sociale*, Amsterdam (*cf.* bibliographie). |

| | |
|---|---|
| J.A.G. | *Journal des Années de guerre, 1914-1919* (Romain ROLLAND : *cf.* bibliographie). |
| J.C. | *Jeunesses Communistes.* |
| J.S. | *Jeunesses Socialistes.* |
| *O.L.B.* | Léon BLUM, *Œuvres.* |
| *O.C.* | *Œuvres Complètes* (de LÉNINE : *cf.* bibliographie). |
| P.C. | *Parti Communiste.* |
| P.C.R. | *Parti Communiste Russe.* |
| P.C.R. (b) | *Parti Communiste Russe* (bolchevik). |
| P.C. (b) | *Parti Communiste* (bolchevik). |
| P.O.F. | *Parti Ouvrier Français.* |
| P.S. | *Parti Socialiste.* |
| S.F.I.O. | *Section française de l'Internationale Ouvrière.* |
| S.D. | *Social-démocratie* (allemande, russe, etc.). |
| S.R. | *Socialistes-Révolutionnaires* (Populistes russes). |
| Z. | *Zimmerwald* (*cf.* 1re partie, I, 4-5). |

*PREMIÈRE PARTIE*

# DE LA GUERRE A LA RÉVOLUTION

> « *La première guerre mondiale inaugure une période qui va briser l'unité des organisations internationales de la classe ouvrière, une période de crise pour le mouvement et pour l'idée socialiste. La guerre va ainsi démontrer avec une netteté impitoyable que l'analyse socialiste telle qu'elle était pratiquée jusqu'alors ne fournissait pas de représentation exacte du passé, qu'elle ne supportait pas la confrontation avec le présent et que pour maîtriser l'avenir, elle devait être remplacée par un nouveau système d'explications* ».
>
> F. Sternberg, *Le conflit du siècle*, p. 175.

Au paroxysme d'une crise interne engendrée par la guerre mondiale et la Révolution russe, le mouvement ouvrier français fut acculé par la conjoncture économique et sociale de l'après-guerre à des options décisives.

1914 en effet a marqué une rupture essentielle : à vrai dire, la fin du XIXe siècle. Et c'est à travers la guerre mondiale et la révolution russe que le XXe siècle a acquis ses caractères distincts. Mais comme la guerre ne s'est terminée qu'une année révolue après que les Bolcheviks aient pris l'initiative de la révolution mondiale en Russie, il apparaît de bonne méthode d'étudier le procès de la crise interne du mouvement ouvrier en trois temps :

I. Le mouvement ouvrier français et la guerre (1915-1917).

II. Le mouvement ouvrier français, la révolution bolchevique et la guerre (novembre 1917-novembre 1918).

III. Le mouvement ouvrier français à la recherche de « sa » révolution sociale (novembre 1918-fin 1919).

Section I : *Le mouvement ouvrier français et la guerre (1914-1917).*

1. Devant la guerre.
2. L'Union Sacrée (juillet-août 1914).
3. Internationalismes de guerre (automne 1914-hiver 1915).
4. A la lumière de Zimmerwald (printemps-été 1915).

5. L'éparpillement de la minorité internationaliste (de l'automne 1915 à l'automne 1916).
6. La seconde défaite de l'internationalisme (l'année 1917).

Section II : *Le mouvement ouvrier français, la révolution bolchevique et la guerre (novembre 1917-novembre 1918).*

1. Les Bolcheviks et la paix séparée de Brest-Litovsk.
2. Clemenceau et les organisations ouvrières.
3. Rassemblement centriste.

Section III : *Le mouvement ouvrier français à la recherche de « sa » révolution sociale (novembre 1918-fin 1919).*

1. La poussée de croissance du mouvement ouvrier français.
2. La révolution européenne sous le signe du bolchevisme.
3. Les Bolcheviks devant les problèmes de la révolution en France.
4. Deux interprétations françaises des thèses bolcheviques sur la formation en France d'un Parti Communiste.
5. L'interprétation « ultra-gauche ».
6. L'interprétation d' « extrême-gauche ».

*Conclusions.*

SECTION I

# *LE MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS ET LA GUERRE. 1914-1917*

La guerre qui a éclaté en août 1914 a exigé du mouvement ouvrier français (comme de tout le mouvement ouvrier international) qu'il mît à l'épreuve de la pratique les options antérieurement définies dans deux questions à la fois confondues et distinctes : dans la question de la paix et de la guerre, dans la question nationale. L'attitude de principe à l'égard de la guerre en tant que pratique sociale, l'analyse des origines de « la guerre en question », la détermination des conséquences de cette guerre sur les structures de la nation et sur la place de la classe ouvrière dans la nation, avaient fondé un corps de doctrine essentiellement inspiré des positions de Marx, des délibérations de l'Internationale ouvrière, des expériences propres au mouvement ouvrier français.

Cette mise à l'épreuve fut effectivement concluante, mais dans le sens de la condamnation : « La guerre, reconnut L. O. Frossard, a dévasté le socialisme comme elle a dévasté le monde ».



## Chapitre Premier

# DEVANT LA GUERRE

• *Marx sur la question nationale et la guerre.*

La position marxiste de la question nationale : ni élément stable de la dialectique historique, ni superstructure d'une base socialiste ; mais superstructure passagère d'un capitalisme en évolution. De ce double rejet et de cette affirmation sont issues unc stratégie révolutionnaire : l'internationalisme ; une tactique : la question nationale, aspect du programme démocratique minimum.

La position marxiste dans la question de la guerre : question subordonnée ; le critère : la nature du système d'États engagés dans la guerre.

• *L'Internationale Ouvrière sur la question nationale, l'impérialisme et la guerre.*

La concurrence économique entre États capitalistes sur le marché mondial, cause fondamentale de la guerre. — La révolution socialiste, condition de la paix universelle. — Le prolétariat socialiste organisé, garant de l'établissement d'une paix mondiale. — Programme préventif contre la guerre. — Programme en cas de guerre.

Mais l'Internationale doit s'orienter dans une situation nouvelle : l'impérialisme. — Controverses doctrinales au sujet de l'impérialisme : de ses rapports avec le capitalisme, de ses liens avec une guerre européenne éventuelle. — Difficultés circonstancielles : la détermination du caractère impérialiste de la guerre, affectée de deux variables ; le problème tactique de l'intervention prolétarienne dans une guerre impérialiste.

• *Le mouvement ouvrier français sur la question nationale et la guerre.*

Résolument internationaliste dans ses affirmations et sa pratique.

Il est néanmoins obstinément patriote : l'exemple de Vaillant ; Guesde ; Jaurès.

Explications de cette contradiction.

Les tentatives pour surmonter la contradiction : Hervé, Andler, Sembat.

La résonance des positions socialistes dans les masses ouvrières.

Du 31 juillet au 4 août 1914, le mécanisme sur lequel l'Internationale Ouvrière comptait pour arrêter la guerre s'enrayait : l'Internationale devait s'avouer vaincue. Avec elle, la paix et le socialisme.

De quel mécanisme s'agissait-il et pourquoi cette défaillance ?

Il faut le rechercher à trois niveaux différents : au niveau de sa philosophie — le marxisme — ; au niveau de son agencement stratégique — l'Internationale Ouvrière — ; au niveau d'un de ses points névralgiques — le socialisme français.

La prépondérance de la IIe Internationale dans le mouvement ouvrier, la prépondérance de la Social-démocratie allemande dans la IIe Internationale concouraient également dans les années 1900 à ce que les organisations prolétariennes d'Europe aient, unanimes, adopté l'enseignement marxiste en matière de « question nationale ». Or cet enseignement, en raison du moment historique où il fut conçu, est marqué d'une ambiguïté essentielle : essentielle en ce qu'elle ne tient pas à l'équivoque de la pensée, mais à l'ambivalence du réel.

Certes, au départ, Marx tranche : il exclut la « question nationale » de la liste des problèmes que l'avènement du socialisme est chargé de résoudre. Ce n'est évidemment pas là une détermination d'ordre éthique. Mais une prise de position dont la signification intéresse deux étages de la construction imaginée par lui pour rendre compte de la totalité sociale en mouvement.

Marx refuse d'abord à la question nationale — au sens où il y a aussi une « question sociale » — le statut d'une négativité hégélienne jouant son rôle spécifique dans la contradiction motrice de l'évolution sociale. Le seul moteur de l'histoire — le *Manifeste du Parti Communiste* en donne l'affirmation liminaire —, c'est la lutte des classes dont, en régime capitaliste, le prolétariat est le pôle négatif. Le nationalisme est donc de ce fait rejeté au niveau des superstructures.

Même dans cet ordre des superstructures, Marx repousse le nationalisme comme valeur d'avenir. « Superstructure d'idées et d'institutions s'élevant sur la base économique d'un vaste marché »[1], le nationalisme a surgi avec le capitalisme naissant. A l'étape d'un capitalisme déjà plus avancé, il est le reflet de phénomènes en voie d'achèvement. Quels phénomènes ? L'unification des économies dans un cadre plus large que le cadre régional des économies féodales et l'établissement des marchés nationaux par la suppression des barrières locales (douanes, dialectes, législation locale). A l'étape suivante où, selon toutes prévisions, le marché, sous la contrainte des nécessités techniques, sera porté aux dimensions du monde[2], le nationalisme s'effondrera en même temps que sa base économique. Dès à présent, d'ailleurs, la classe dominante — la bourgeoisie — amorce elle-même cette internationalisation des relations humaines : « Les démarcations et les antagonismes nationaux entre les peuples disparaissent de plus en plus, rien qu'avec le développement de la bourgeoisie... »[3]. Il découle de là que le socialisme, déjà désigné comme

1. B. D. WOLFE, *Lénine, Trotski, Staline*, chap. X, p. 280 et chap. XI. *Cf.* égal. COLLINET, *La tragédie du marxisme*, 3e partie, et surtout Milorad M. DRACHKHOVITCH, *De Karl Marx à Léon Blum : la crise de la social-démocratie.*

2. *Cf.* le *Manifeste du Parti Communiste* : « A la place des anciens besoins, satisfaits par les produits nationaux, naissent des besoins nouveaux, réclamant pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. A la place de l'ancien isolement des provinces et des nations se suffisant à elles-mêmes se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations ». (Édition du centenaire, 1948, p. 32).

3. Le *Manifeste du Parti Communiste*, *op. cit.*, p. 46.

héritier, sera nécessairement instauré au plan mondial : la révolution communiste « sera une révolution mondiale, et devra donc, par conséquent, avoir un terrain mondial »[1].

Ainsi Marx rejette le fait national à la fois comme pôle permanent de la dialectique historique et comme reflet passager du devenir socialiste. D'ailleurs, en adoptant cette vision de l'histoire du capitalisme, cette conception des modalités du passage mondial au socialisme, cette perspective de l'unification mondiale (cadre territorial de la lutte finale entre bourgeoisie et prolétariat), Marx ne fait pas œuvre originale ; il a été précédé dans cette voie par les libéraux anglais du type Cobden, et par les socialistes « utopistes » français, Fourier et surtout les Saint-Simoniens à qui on doit, entre autres, cette idée caractéristique : le chemin de fer est « le symbole le plus parfait de l'association universelle ».

Peu importe ici une analyse critique de la thèse marxiste. Il est hors de propos d'examiner si le fait national est seulement la production historique d'une structure économique donnée ou si, au contraire, il représente la forme la plus évoluée de communautés sociale fort anciennes. Il n'est pas plus question de déterminer si la perspective adoptée par Marx s'est effectivement vérifiée : si le nationalisme s'est bien comporté comme une superstructure, en voie de dépassement, du capitalisme naissant ou si, au contraire, comme l'avaient prévu les économistes allemands du XIXe siècle, tel List, la loi d'inégal développement du capitalisme, rendant l'indépendance économique nécessaire à la croissance des jeunes nations, n'a pas conduit à une nouvelle floraison de nationalisme autarcique. Il importe seulement de retenir de la thèse marxiste qu'elle compte sur une stratégie définie pour hâter l'avènement mondial du socialisme : la stratégie internationale de la lutte des classes (la solidarité internationale du prolétariat fait prime — et de façon absolue — sur la solidarité interclasses à l'intérieur de chaque nation).

La question nationale est donc, pour Marx, à la fois sans intérêt pour l'avenir socialiste et d'une importance relative pour le présent capitaliste. En se plaçant dans l'hypothèse de la mort du nationalisme à l'époque de la révolution prolétarienne, Marx se prononce sur la structure mondiale de demain, dont il croit discerner dès maintenant les grandes lignes dans la structure des pays les plus avancés. Mais quant au présent, au stade préparatoire de la révolution, les marchés nationaux, les États nationaux existent bel et bien : si « Marx se souciait toujours très chaudement de l'intérêt de la nation allemande »[2], c'est qu'il devait tenir compte de tous les facteurs existants, même à titre précaire.

Ainsi l'antinomie entre le cosmopolitisme révolutionnaire annoncé dès aujourd'hui pour triompher demain et les réalités nationales en voie aujourd'hui de disparaître demain, Marx pense qu'elle se situe

---

1. ENGELS, *Le Catéchisme*. *Cf.* égal. ENGELS, *Principes du communisme*, Paris, 1938, p. 25-26 : « La révolution communiste se produira en même temps dans tous les pays civilisés ».

2. *Cf.* KAUTSKY, *Socialisten und Krieg*, p. 123. *Cf.* égal. le *Manifeste du Parti Communiste* : « La lutte du prolétariat contre la bourgeoisie, bien qu'elle ne soit pas, quant au fond, une lutte nationale, en revêt cependant tout d'abord la forme. Il va sans dire que le prolétariat de chaque pays doit en finir, avant tout, avec sa propre bourgeoisie » (*ibid.*, p. 39).

dans la nature des choses, nature non métaphysique mais historique[1].

De ce constat, Marx tire une double leçon politique, l'une d'ordre stratégique, l'autre d'ordre tactique. Parce qu'il étudie les conditions nécessaires au triomphe de la révolution socialiste, Marx met stratégiquement l'accent sur l'internationalisme fondamental d'une politique prolétarienne : il lance cet unique mot d'ordre dans une double formule célèbre : « L'ouvrier n'a pas de patrie » ; « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Le commentaire de Lénine le confirme : « L'ouvrier n'a pas de patrie », cela signifie : *a*) que sa situation économique (le salariat) n'est pas nationale mais internationale ; *b*) que son ennemi de classe est international ; *c*) que les conditions de son émancipation le sont aussi ; *d*) que l'unité internationale des travailleurs est plus importante que l'unité nationale »[2]. Or cette indication stratégique de Marx trouva un terrain d'application particulièrement propice dans la longue période de paix qui, de 1870 à 1914, en détendant la cohésion nationale, renforça l'idée que le moment du dépassement supranational approchait ; ce que P. Lafargue, en 1889, exprimait dans cette conclusion : « Vous êtes tous des frères et n'avez qu'un seul ennemi : le capital privé, qu'il soit prussien, anglais ou chinois »[3].

Cependant, dans le cadre de cette détermination stratégique, parce qu'il étudie les problèmes du passage au socialisme dans les conditions d'un monde encore divisé en états nationaux, Marx retient tactiquement la question nationale comme un aspect particulier, relatif et subordonné, du programme démocratique minimum : programme dont le mouvement ouvrier a besoin pour répondre, dans la perspective de la révolution ultérieure, aux données immédiates de la situation. Marx ne nie donc pas la réalité de la nation. Simplement, il fait de la nation, et par conséquent de la patrie, une notion historique seconde dont la valeur à l'égard du problème fondamental de la révolution socialiste est changeante : « La patrie est une chose à l'époque, ou plus exactement au moment de la lutte pour renverser le joug national. Elle est autre chose quand les mouvements nationaux sont depuis longtemps dépassés »[4]. La réalité historique de la patrie, à cette époque du capitalisme sur laquelle il médite, Marx la reconnaît en formulant cette recommandation : « Comme le prolétariat de chaque pays doit en premier lieu conquérir le pouvoir politique, s'ériger en classe dirigeante de la nation, devenir lui-même la nation, il est encore par là national, quoique nullement au sens bourgeois

---

1. *Cf.* Drachkhovitch, *op. cit.* : « Le phénomène de coexistence du cosmopolitisme et du patriotisme était un trait caractéristique du socialisme du xix^e siècle et de ses deux Internationales » (p. 27).

2. Lettre de Lénine à I. Armand du 20 décembre 1916. Nous avons choisi d'éclairer la pensée de Marx par un commentaire de Lénine qui nous semble d'une rare authenticité : ce commentaire est poursuivi au fil d'une correspondance échangée en 1916-1917 avec l'une de ses plus proches collaboratrices de l'époque, I. Armand. Ces lettres, publiées pour la première fois en 1949 dans la revue *Le Bolchevik* ont été traduites et présentées dans *Les Cahiers du Communisme* (janv.-févr. 1950). Alors qu'on peut gloser à l'infini sur des textes apprêtés et travaillés, la pensée jaillit ici dans un abandon de plume révélateur, à un moment où Lénine était amené par la guerre mondiale à concentrer sa réflexion sur les textes marxistes concernant la question nationale et la guerre.

3. *Cf. Protokoll des internationalen Arbeiter-Kongress zu Paris*, Nürnberg, 1890, p. 2.

4. Lénine, Lettre à I. Armand du 30 novembre 1916.

du mot »[1]. Ce qu'un autre commentaire de Lénine éclaire de façon décisive : « Dans le *Manifeste Communiste*, il est dit que les ouvriers n'ont pas de patrie. C'est juste. Mais il n'y est pas dit uniquement cela. Il y est dit aussi qu'au moment de la formation des États nationaux, le rôle du prolétariat est un peu particulier. Si vous prenez la première proposition (les ouvriers n'ont pas de patrie) et oubliez les liens avec la seconde (les ouvriers se constituent nationalement en tant que classe mais pas dans le même sens que la bourgeoisie), ce sera archi-faux. En quoi cette liaison consiste-t-elle ? A mon sens, précisément dans le fait que le prolétariat ne peut refuser son appui (à certain moment, et dans une situation donnée) au mouvement démocratique (et aussi, par conséquent, refuser de défendre la patrie dans une guerre nationale) »[2].

Voilà qui explique les prises de position concrètes de Marx en 1848 ou d'Engels en 1859 : il ne faut donc pas se hâter, à leur propos, de conclure que les théoriciens de la révolution mondiale n'agissaient alors qu'en « patriotes allemands ». Le fait, pour eux, « d'exalter le sentiment national des Allemands », à ces dates, n'est pas nécessairement une inconséquence, un accroc à leur conception stratégique, un retour plus ou moins contraint à une idéologie dont ils annonçaient par ailleurs la mort, comme s'ils étaient insidieusement pénétrés par une sorte de frémissement national honteux prenant sa revanche d'un injuste traitement. C'est vraiment une conduite réfléchie et cohérente, à propos de laquelle on peut parler d'ambiguïté, mais en un sens seulement : il est possible qu'à un moment donné l'objectif stratégique amplifie outre mesure la détermination tactique. Cette attention au fait national n'est pas non plus ruse de second ordre, destinée à piper la confiance des patriotes, mais tactique avouée, proclamée : le critère en demeure l'intérêt supérieur de la lutte révolutionnaire. Que Marx soit, ne serait-ce qu'à son insu, emporté par une partialité chauvine quand il considère avec faveur certains événements allemands comme de nature à aider l'essor du mouvement ouvrier mondial, c'est possible, encore faudrait-il le démontrer. Faute de quoi, on doit, si l'on veut introduire une critique valable de la position marxiste dans la question nationale, mettre en cause soit la stratégie générale, soit la tactique concrète préconisées par Marx : « J'ai vu de mon temps porter un très grand nombre d'accusations inconsidérées d'opportunisme contre Engels et je suis plus que méfiant à leur égard. Essayez donc de prouver d'abord qu'Engels avait tort »[3].

La position marxiste de la question nationale se prolonge naturellement dans la question connexe de la défense nationale, autrement dit dans la question de la « défense de la patrie » en cas de guerre. De même que la question nationale se traite par une tactique subordonnée à la stratégie révolutionnaire de la lutte des classes, de même la question de la « défense de la patrie » : « A propos de « défense de la patrie ». A mon sens vous tombez dans l'abstraction et le non-historique... Défense de la patrie : justification de la participation à la guerre. Rien de plus.

---

1. Le *Manifeste du Parti Communiste*, p. 46.
2. Lettre à I. Armand du 30 novembre 1916.
3. *Ibid.*

Généraliser cela, en faire un « principe général », c'est ridicule et plus qu'antiscientifique »[1]. Ainsi la « défense de la patrie » ne constitue pas une valeur absolue — à honorer ou à renier —, mais on en décide en fonction de la conjoncture d'ensemble avec, pour perspective, de favoriser l'essor du mouvement révolutionnaire. Là aussi intervient donc la notion de critère d'appréciation : le critère, c'est la nature du système d'États engagés dans la guerre, c'est-à-dire du système des relations politiques établies entre les États avant et pendant la guerre. Les faits permettent d'en distinguer trois types : « *a*) relations entre une nation opprimée et la nation qui opprime ; *b*) relations entre deux nations qui oppriment à propos du butin, de son partage, etc. ; *c*) relations d'un État national qui n'opprime pas avec un État oppresseur, particulièrement réactionnaire ».

Dans le premier cas, l'insurrection nationale est naturellement légitime et légitime la participation du prolétariat à une telle guerre. Dans le second, qui caractérise le plus généralement les rapports d'États capitalistes parvenus à un certain stade de développement, la guerre constitue la forme du dénouement provisoire des contradictions économiques entre bourgeoisies rivales. Du point de vue de l'avenir, à un certain niveau de généralité, le prolétariat révolutionnaire, dont l'avènement est lié à l'établissement de rapports mondiaux, est alors également étranger aux intérêts nationaux qu'une telle guerre est appelée à trancher : « Aucun socialiste, quel que soit son pays, ne peut souhaiter la victoire soit de l'actuel régime allemand, soit de la république bourgeoise française, et surtout pas celle du régime tzariste... »[2]. Aussi, dans un conflit de ce type, éventuel ou réel, les socialistes se prononcent-ils pour la paix : ils le font certes au départ mus par « la réaction instinctive de l'homme devant la guerre », mais surtout en fonction de leur analyse sociologique de cette sorte de guerre. Aspirer à une paix durable n'est alors qu'une manière encore fruste d'aspirer à la révolution prolétarienne ; et si la guerre est effectivement déclenchée, les prolétaires n'ont qu'un objectif : transformer en révolution cette guerre qui ne les concerne ni par ses origines, ni par ses fins. Conclusion logique des considérations sur la perspective historique, où le développement de la production capitaliste industrielle crée bon gré mal gré les conditions du dépassement à la fois de la bourgeoisie par le prolétariat et du plan national par le plan mondial.

Quant au troisième système de relations entre États, il est particulièrement caractéristique de la situation générale du capitalisme au XIX^e^ siècle, mais aussi particulièrement compliqué. C'est le cas prévu par Engels et ainsi tranché par lui : « Si la Russie devait gagner, et si la victoire de la Russie sur l'Allemagne signifiait la suppression du socialisme allemand, quel serait dans ce cas le devoir des socialistes allemands ? Dans l'intérêt de la révolution européenne, ils seraient obligés de conserver toutes leurs positions, de ne point capituler ni devant l'ennemi de l'intérieur, ni devant l'ennemi de l'extérieur. Et cela, ils ne peuvent le faire que s'ils combattent la Russie et ses Alliés jusqu'au bout, quels que

---

1. Lettre à I. Armand du 13 janvier 1917.
2. *Cf.* ENGELS, « Sozialismus in Deutschlund » (Le socialisme en Allemagne), *Die Neue Zeit (L'ère nouvelle)*, année 1891-1892, vol. I, p. 580 et suiv.

soient ses alliés. Si la République française se mettait au service de Sa Majesté le Tzar autocrate de toutes les Russies, les socialistes allemands la combattraient avec regret mais ils la combattraient. Face à l'empire allemand, la République française peut représenter la Révolution bourgeoise. Mais face à la République d'un Constans, d'un Rouvier ou même d'un Clemenceau, particulièrement face à la République au service de la Russie, le socialisme allemand représente incontestablement la révolution prolétarienne »[1]. En lisant ce texte, comment ne pas songer aux justifications par lesquelles la social-démocratie allemande soutint en 1914 une politique de participation active à la guerre comme condition d'une action révolutionnaire ultérieure ! Et pourtant, Engels ne considérait pas avoir transgressé la fermeté de sa position internationaliste : il avait bien pris pour critère l'intérêt du socialisme international, dont à l'époque le socialisme allemand était « l'aile marchante ».

Ainsi la question de la guerre et de la paix est, comme la question nationale, « quelque chose d'extrêmement bigarré, divers et complexe » qu'une formule standard ne suffit pas à résoudre. Les principes retenus : qu'elles sont liées au capitalisme et subordonnées à la révolution sociale, laissent à l'évidence une marge d'interprétation considérable.

***

La complexité de la position marxiste sur la question nationale et la guerre tient donc à l'enchevêtrement objectif des temporalités dans la réalité historique. On comprend de ce fait que l'Internationale ouvrière, non plus pensée philosophique anticipatrice, mais organisation engagée dans le concret, en donnant à ces thèses un retentissement universel, ait dû surmonter quelques difficultés.

L'Internationale ouvrière, en effet, ne se lasse pas de mettre en lumière dans ses résolutions successives la même cause fondamentale d'une guerre éventuelle : la concurrence économique des États capitalistes dans la formation et pour la direction du marché mondial. Depuis le congrès international ouvrier socialiste de Paris en 1889 qui dénonça dans la guerre « le produit fatal des conditions économiques actuelles »[2] jusqu'au congrès de Copenhague en 1910 où la résolution répète que « les guerres ne sont actuellement causées que par le capitalisme et particulièrement par la concurrence économique internationale des États capitalistes sur le marché du monde... »[3] : l'Internationale ouvrière a donc généralement en vue le second type de guerres parmi les trois types que Marx avait envisagés.

Puisque « les guerres entre États capitalistes sont en général les

1. *Ibid.*
2. *Cf.* « Les résolutions de l'Internationale ouvrière contre la guerre de 1867 à 1910 » dans le *Premier supplément au Bulletin périodique du Bureau socialiste international*, n° 9 ; en 3 langues : français, allemand, anglais. Adresse : C. Huysmans, Maison du Peuple, rue Joseph-Stevens, n° 17, Bruxelles. *Cf.* aussi ces mêmes résolutions — et notamment les déclarations de Bruxelles en 1891, de Londres en 1896, de Stuttgart en 1907 — dans la brochure *Le socialisme et la guerre*, éditée à la Librairie du P.S. (S.F.I.O.). Toutes les citations concernant les résolutions de conférences socialistes internationales sont extraites de ces deux documents.
3. *Ibid.*

conséquences de leur concurrence sur le marché du monde »[1], seule la révolution prolétarienne, en unifiant sous sa direction le marché mondial, mettra fin aux antagonismes nationaux, reflet de l'antagonisme des bourgeoisies nationales. L'Internationale ouvrière ne se lasse pas en conséquence de répéter qu'une paix définitive ne saurait s'établir sans le renversement du capitalisme : la lutte contre la guerre et pour la paix implique la lutte révolutionnaire pour l'établissement du socialisme[2]. Mieux : l'Internationale est en mesure d'affirmer solennellement que la guerre — si les capitalistes s'y résolvent — engendrerait une lutte révolutionnaire décisive pour la conquête par le prolétariat du pouvoir politique. C'est l'avertissement de Bebel dans un discours au Reichstag en 1911 : « Je suis convaincu que cette grande guerre mondiale (à venir) sera suivie d'une révolution mondiale. Vous récolterez ce que vous avez semé. Le crépuscule des Dieux approche pour le régime bourgeois... »[3].

Ainsi la dialectique marxiste cherche à enfermer la bourgeoisie dans un dilemme : le prolétariat n'a pas besoin de la guerre pour donner une issue socialiste aux contradictions économiques qui opposent les bourgeoisies nationales ; mais la guerre fera mûrir plus vite encore les conditions de la révolution : dès maintenant la lutte contre la guerre fournit aux classes ouvrières un objectif mobilisateur, tandis que la course aux armements aggrave les conflits sociaux[4].

Certes, il est permis de discuter le dilemme que le socialisme prétendait imposer aux bourgeoisies capitalistes d'Europe. Quant à son premier terme d'abord : la prévision s'appuyait sur le fait que le prolétariat socialiste devait se renforcer de façon continue et qu'il arriverait un moment où il deviendrait à lui seul numériquement plus fort que toutes les autres forces sociales antagonistes. Une telle idée avait été celle d'Engels : « Aujourd'hui nous comptons un soldat (socialiste) sur cinq, dans quelques années nous en aurons un sur trois et vers 1900, l'armée, toujours l'élément prussien par excellence, sera socialiste dans sa majorité. Ce

1. Résolution de la Conférence Internationale Socialiste de Stuttgart.

2. *Cf.* la résolution de la Conférence Internationale Socialiste de Zurich en 1893 : « La chute du capitalisme signifie la paix universelle ».

3. *Cf.* égal. O. BAUER, *La question nationale et la social-démocratie* (1908) : « Il est hors de doute que la future guerre impérialiste amènera la révolution. La catastrophe impérialiste universelle marquera infailliblement le commencement de la révolution socialiste universelle ».

4. Dans la mesure même où la course aux armements intervient au milieu d'une pleine prospérité économique : « Les dépenses militaires accrues constituent alors une charge directe pour l'économie nationale. Les milliards dépensés pour l'armée ou pour la flotte ne servaient pas à relancer une économie stagnante ou dépressive ; au contraire chaque milliard dépensé à des fins militaires freinait l'expansion de la production civile » (F. STERNBERG, *Le conflit du siècle*, p. 165). Il ne faut pas néanmoins exagérer les conséquences économiques de la politique d'armement. C'est même une des erreurs de l'Internationale : « L'autre aile du mouvement ouvrier, qui avait l'habitude de mettre l'accent sur les liens décisifs existant entre le capitalisme et l'impérialisme, et sur les risques de guerre résultant de cette interdépendance, crut avec Rosa Luxembourg, que, dans la phase impérialiste désormais atteinte, les antagonismes sociaux iraient en s'aggravant, ou avec Lénine, que l'impérialisme avait seulement amélioré le niveau de vie d'une minorité d'ouvriers appartenant à la soi-disant aristocratie ouvrière.

Les marxistes « orthodoxes » se refusèrent à admettre que les conséquences de l'expansion extérieure avaient pu améliorer dans les grands États industriels le niveau de vie de toute la classe ouvrière — et cela non seulement pour quelques années, mais pendant des générations entières. En conséquence, ils s'obstinèrent à prédire qu'en cas de guerre mondiale, la conflagration générale provoquerait relativement vite la fin du capitalisme » (F. STERNBERG, *op. cit.*, p. 177).

développement se réalisera irrésistiblement comme un diktat du destin... La paix assurera donc bel et bien la victoire du parti social-démocrate d'ici dix ans environ »[1]. Or cette perspective se rattachait d'une part à la thèse marxiste de la polarisation sociale, d'autre part à l'expérience de l'industrialisation en Allemagne et du développement corrélatif de la social-démocratie allemande : sur ce double plan, les affirmations, doctrinale (« le nombre des prolétaires augmentant sans cesse ») et expérimentale (le prolétaire connaît « une augmentation de plus en plus rapide de l'insécurité de son existence, de la misère, de l'oppression, de la servitude, de l'humiliation et de l'exploitation ») ont été sérieusement malmenées dans les faits. Quant au second terme du dilemme, il ne s'est vérifié que partiellement : la guerre n'a fait mûrir les conditions de la révolution que dans certains pays[2].

Quoi qu'il en soit, il découle du dilemme ainsi établi par l'Internationale ouvrière que le prolétariat organisé se pose en garant de la paix mondiale : puisque le renforcement de l'Internationale peut faire en sorte que la bourgeoisie capitule avant même le recours à la guerre dont elle sait en conscience ne pouvoir tirer qu'un motif supplémentaire de condamnation. C'est précisément cette idée que l'Internationale peut épargner à la classe ouvrière de tous les pays le coût d'une guerre mondiale en gagnant de vitesse le choc des bourgeoisies, c'est précisément cette idée-là qui explique l'essor du mouvement ouvrier international depuis que l'Association Internationale des Travailleurs s'est fixé en 1868 à Bruxelles l'objectif « d'empêcher une guerre de peuple à peuple »[3]. La résolution (de Bruxelles) en 1891 est éloquente : « Le devoir et l'intérêt de tous ceux qui veulent en finir avec la guerre est d'entrer dans le Parti socialiste international qui est le véritable et unique parti de la paix »[4].

Sur cette base, les congrès socialistes successifs ont mis au point un double programme, l'un préventif, qui vise à interdire à la bourgeoisie le recours à la guerre, à orienter pacifiquement vers une issue socialiste le dénouement des crises économiques ; l'autre curatif, qui vise à transformer la guerre bourgeoise en révolution prolétarienne.

Le programme préventif est particulièrement élaboré : il définit l'action du prolétariat socialiste organisé pour « une agitation incessante contre toutes les velléités de guerre et les alliances qui les favorisent »[5].

---

1. F. ENGELS, « Sozialismus in Deutschland », *Die Neue Zeit*, année 1891-1892, vol. p. 586.
2. « Les classes dirigeantes des grands États industriels européens entrèrent dans la première guerre mondiale sans craindre une révolution socialiste et sur ce point, mais sur ce point seulement, elles avaient raison, car nulle part, ni dans les pays victorieux de l'Entente, ni dans l'Allemagne vaincue, la guerre ne provoqua de véritable révolution socialiste » (F. STERNBERG, *op. cit.*, p. 169.
3. *Cf. Premier supplément*... L'essor du mouvement ouvrier international se manifeste par :
— la tenue régulière de congrès socialistes internationaux ;
— lesquels se prolongent dans l'organisation de congrès socialistes spécialisés pour les femmes et les jeunes ;
— la création du Bureau Socialiste International (B.S.I.) en 1900 ;
— la multiplication des secrétariats internationaux de métier (celui des typographes en 1889 ; des mineurs en 1890) ;
— la tenue de conférences syndicales internationales.
4. *Ibid.*
5. 1891 à Bruxelles.

Dès 1900, le congrès de Paris charge l'Internationale « d'entamer et de régler, dans tous les cas d'importance internationale, un mouvement de protestation et d'agitation antimilitariste uniforme et commun dans tous les pays »[1].

Décision mise en pratique d'abord en 1906 quand l'Entente Cordiale provoque la première tension diplomatique menaçante ; puis en 1911 après le coup d'Agadir, quand Berlin, Paris et Madrid ouvriers acclament des orateurs socialistes internationaux ; enfin, quand le Bureau socialiste international (B.S.I.) demande à chacune de ses sections de tenir à date fixe et la même pour toutes, le dimanche 17 novembre 1912, des rassemblements contre l'extension de la guerre balkanique, lesquels se déroulent effectivement à Berlin, à Londres, à Milan, à Rome, à Strasbourg, etc., précédant le grandiose Congrès Extraordinaire de Bâle des 24 et 25 novembre 1912.

Mobiliser les masses ouvrières chaque fois que le péril de guerre menace : les mobiliser en premier lieu contre les institutions sociales liées à la préparation de la guerre et groupées sous le terme générique de « militarisme » ; le type en est évidemment l'armée de métier, « résultat et cause du système de guerres agressives », « négation de tout régime démocratique, instrument de coups d'État réactionnaires et d'oppression sociale », « cause de misère et de ruine » ; à la suppression des armées permanentes se rattache le problème d'ensemble du « désarmement », du refus des crédits militaires, de l'éducation de la jeunesse « dans l'esprit de la fraternité des peuples ». Contraindre les gouvernants à renoncer à la pratique sociale du militarisme : les contraindre aussi à adopter une pratique politique susceptible d'apaiser avant qu'ils tournent mal les conflits éventuels ; ainsi naît en 1888 à Londres l'idée d'imposer le principe de l'arbitrage pour résoudre les différends entre les gouvernements, thème que le Congrès de 1896 voudrait voir s'incarner dans l'institution d'un tribunal arbitral international aux décisions souveraines. Encore faut-il que pour parer au péril, les peuples en soient avertis : d'où la prise de position contre la « diplomatie secrète », « la décision de paix ou de guerre devant être laissée directement au peuple ».

Ce programme préventif — à froid — contre le péril de guerre, l'Internationale le complète par un programme — à chaud — contre la guerre elle-même. Dès 1868, l'Association Internationale des Travailleurs a défini la politique prolétarienne en cas de guerre : « Le congrès recommande surtout aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leur pays respectif ». En 1907, la motion de Stuttgart précise : « Au cas où la guerre éclaterait néanmoins », c'est le devoir des socialistes de tous les pays de s'entremettre « pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre, pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter ainsi la fin de la domination capitaliste ».

Ainsi, au cours des quarante années de paix qui ont marqué le tournant du siècle, l'Internationale ouvrière, s'inspirant des enseignements du marxisme sur le sens de l'évolution sociale, avait édifié un corps de

1. *Ibid.*, p. 10.

doctrine qui indiquait au prolétariat de tous les pays la conduite à tenir dans l'éventualité d'une guerre entre États bourgeois, les divers éléments du programme reposant sur le fondement unique de l'internationalisme prolétarien conçu dans son acception la plus stricte : comme expression idéologique du mécanisme, prévu en doctrine, selon lequel la révolution prolétarienne et l'avènement du socialisme se réaliseraient à une échelle nécessairement supranationale. Ce pourquoi Jaurès jetait dans l'enthousiasme et la ferveur des foules à l'écoute : « ... Il n'y a ni socialisme français, ni socialisme allemand, ni socialisme belge : il y a un socialisme ouvrier, un socialisme prolétarien commun à tous les pays où la civilisation industrielle développée a marqué nettement l'antagonisme des classes »[1].

C'est à cette conception puissante et simple de l'internationalisme prolétarien comme chaînon décisif de l'avènement socialiste, que Lénine restera fidèle : considérant les contradictions des puissances impérialistes en 1914 comme le prolongement des antagonismes bourgeois entre États nationaux analysés par Marx, il fera de l'impérialisme l'antécédent direct du socialisme : « On réussira, écrivait-il en février 1917, (j'en suis sûr), sinon maintenant, en général (c'est-à-dire un peu plus tard) — et si ce n'est pas nous, alors nos successeurs »[2]. Le destin voudra que ce qui ne lui paraissait somme toute assuré que pour un lendemain indéterminé, lui soit donné de son vivant...

Mais c'est à cette conception que l'Internationale elle-même, l'ayant pourtant enfantée, hésitera, et cela dès le début, à souscrire pleinement. A la fois pour des raisons qui tiennent à l'idée qu'elle se fait de la perspective historique, et pour celles qui tiennent à l'insertion des réalités présentes dans le schéma de l'avenir.

Il se trouve d'abord que l'Internationale, tout en faisant référence aux thèses marxistes sur le capitalisme, la question nationale et la guerre, fut contrainte de s'orienter dans une situation nouvelle, pour laquelle l'œuvre du Maître n'était d'aucune ressource directe, pas même du point de vue du vocabulaire : Marx n'a jamais fait usage du terme « impérialisme » sauf pour désigner en France le régime bonapartiste[3].

Cela ne signifie pas, bien au contraire, que l'Internationale ouvrière n'ait pas procédé, dans l'esprit du marxisme, à la mise à jour des relations entre le capitalisme, l'impérialisme et la guerre : « Marx, quoiqu'il n'ait pas pu donner sa définition de l'impérialisme moderne, quoiqu'il ait même considéré le colonialisme comme une étape déjà dépassée de la société bourgeoise, fournit aux socialistes du début du XXe siècle, par sa philosophie, mais aussi par ses écrits, par certains passages du *Manifeste Communiste* de 1848 ou du *Capital*, par certains de ses articles de politique étrangère, les éléments d'une définition de ce phénomène apparemment nouveau qu'est l'impérialisme »[4].

Mais le rappel des antagonismes nationaux entre bourgeoisies concur-

---

1. Cité par E. Milhaud, *Le Congrès socialiste de Stuttgart*, p. 3-4.
2. C'était un mois avant la révolution de février 1917 en Russie : Lénine écrivait alors à Inès Armand et ce qu'il voulait « réussir », c'était seulement... « à créer une tendance des gauches en Suisse »...
3. *Cf.* J. Freymond, *Lénine et l'impérialisme*, p. 38.
4. *Ibid.*, p. 39.

rentes ne suffisait plus à rendre compte des diverses modalités de l'impérialisme dont, aux alentours de 1899, les résolutions de congrès portent régulièrement condamnation : colonialiste ou militariste selon le cas. Certes l'expansion coloniale, et les complications qui en résultent en Asie et en Europe, notamment entre la France et l'Allemagne, les entreprises russes en Extrême-Orient, plus tard la crise marocaine et les conflits balkaniques justifient au-delà du nécessaire les accusations socialistes contre l'impérialisme.

Premier sujet de controverse : l'impérialisme porte-t-il nécessairement la marque infamante du capitalisme ?

Hilferding par exemple ne veut pas voir dans l'impérialisme l'inéluctable aboutissement du capitalisme, mais seulement une politique engendrée de façon privilégiée par le capitalisme. La discussion est surtout vive quand elle porte sur le colonialisme. Malgré la formulation catégorique adoptée par le Congrès de Paris en 1900 pour condamner le colonialisme, « cette cause de conflit entre les gouvernements », qui « n'a d'autre but que d'élargir les profits de la classe capitaliste et le maintien du système capitaliste, tout en épuisant le sang et l'argent du prolétariat producteur et en commettant des crimes et des cruautés sans nombre envers les races indigènes des colonies conquises », le rapporteur en 1904 de la question coloniale — le Hollandais Van Kol — propose au Congrès d'élaborer « une politique coloniale socialiste » : « Même et surtout peut-être sous un régime socialiste, pour les besoins accrus du prolétariat émancipé, des colonies seront nécessaires ». Un socialiste allemand évoque « une répartition socialiste » du domaine colonial.

Second thème de débat : l'impérialisme, même si sa filiation avec le capitalisme demeure assuré, débouche-t-il nécessairement sur la guerre ? Certes Hobson le pense et Rosa Luxembourg l'affirme. Mais Hilferding hésite, et sur ses traces Jaurès envisage la possibilité d'échapper, selon la formule d'Andler, à la « théorie de l'impérialisme conduisant à la République sociale par les convulsions de la guerre » : il existe « un commencement de solidarité capitaliste, redoutable quand elle est manœuvrée par des intérêts capitalistes, mais qui, sous l'inspiration de la volonté commune des peuples, peut devenir à certaines heures une garantie pour la paix »[1]. Enfin Kautsky, dépassant à la fois Hilferding et Jaurès, livre à la *Neue Zeit* sa célèbre thèse de 1915 sur l'évolution pacifique de l'impérialisme : le « superimpérialisme » constituerait une phase nouvelle du capitalisme, celle de « l'union et non de la lutte des impérialismes du monde entier, la phase de l'exploitation de l'univers en commun par le capital financier uni à l'échelle mondiale ».

On comprend dès lors que, n'étant point parvenue à unifier sa conception de l'impérialisme (des rapports de l'impérialisme avec le capitalisme ; des liens nécessaires ou possibles entre l'impérialisme et une guerre européenne; des perspectives socialistes ouvertes par une guerre impérialiste ou même par la préparation d'une guerre impérialiste) l'Internationale ouvrière ait tragiquement hésité en 1914 : hésité pour reconnaître dans la guerre en question, la guerre impérialiste annoncée ; pour rappeler,

1. Jaurès, Discours du 20 décembre 1911.

comme il était prévu, qu'à cette guerre impérialiste, le prolétariat avait la vocation de mettre fin par l'instauration du socialisme.

Il faut dire qu'aux difficultés doctrinales, les modalités du développement impérialiste entre 1900 et 1914 devaient ajouter des difficultés circonstancielles : et cela dans deux domaines[1].

D'une part la détermination du caractère impérialiste de la guerre en question, indiscutable au départ, se trouvait affectée par la doctrine elle-même d'une double variable. Variable dans le temps : la transformation d'une guerre impérialiste en guerre nationale, éventualité prévue par le marxisme, ouvrait la porte à controverses et interprétations sur guerres justes et guerres injustes, guerres de défense nationale et agressions impérialiste.s Variable dans l'espace : le temps des guerres nationales, progressistes par nature puisqu'elles accompagnent le capitalisme naissant, n'était guère révolu que pour l'Europe occidentale ; il ne l'était pas dans les autres contrées où briser le féodalisme et frayer la voie à une économie plus avancée demeurait à l'ordre du jour ; ce qui revient à dire que, dans les autres contrées, le temps n'était pas encore venu où le prolétariat n'avait plus aucun motif pour partager les objectifs nationaux de sa bourgeoisie ; ce que reconnaît le B.S.I. en 1912 quand il salue « la force des raisons qui animent les peuples des Balkans à revendiquer leur indépendance et des garanties nécessaires pour tous les éléments de la péninsule ».

D'autre part — et c'est le point le plus sérieux — le fait qu'une guerre typiquement impérialiste oppose deux blocs d'intérêts économiques exclusivement bourgeois, ne résout pas pleinement la question tactique de l'attitude du prolétariat à l'égard de cette guerre : car l'intervention du prolétariat pour transformer cette guerre en révolution doit se produire de telle façon qu'elle ne favorise pas unilatéralement la victoire d'un bloc sur l'autre. La difficulté, naturellement, n'échappe pas à l'Internationale. La solution en est relativement aisée quant à la formulation du programme préventif. Il suffit, par exemple en matière de désarmement, de contraindre les gouvernants à des décisions convergentes. Beaucoup plus délicate, en revanche, s'avère la réponse à fournir quand il s'agit de l'attitude du prolétariat face à la guerre déclarée. Si délicate que l'Internationale, malgré des échanges de vues réitérés, n'en trouva pas. Déjà en 1891, le pasteur pacifiste hollandais D. Nieuwenhuis avait proposé que les socialistes s'engagent à refuser de soutenir toute autre guerre que leur guerre pour le socialisme. Motion repoussée, comme le furent régulièrement, à chaque congrès de la II$^{e}$ Internationale, les motions analogues proposées par des anarchistes, des pacifistes, des syndicalistes, et cela sur un argument décisif (qu'a formulé le premier Wilhelm Liebknecht) : un appel à la grève générale, qui rencontrerait le plus grand

---

1. Encore, pour simplifier, renonçons-nous ici à exposer comment, non seulement la question de l'impérialisme mais encore celle plus générale des rapports stratégiques entre guerre et révolution est devenue, à partir des années 1900, l'un des thèmes majeurs de l'opposition ouverte entre les trois courants de l'Internationale Ouvrière, le courant *évolutionniste* (bernsteinien) pour qui la seule dialectique acceptable est celle de la guerre et de la paix, tandis que pour le courant *radical* (kautskien) et surtout pour le courant de *gauche* (Lénine, R. Luxembourg) la dialectique essentielle est celle de la guerre et de la révolution. *Cf.* P. ANGEL, *Eduard Bernstein et l'évolution du socialisme allemand*, Paris, Didier, 1961. *Cf.* égal. A. KRIEGEL, *Les Internationales Ouvrières*, Paris, P.U.F. (coll. Que sais-je ?), 1964.

écho dans les pays les plus avancés, livrerait l'Europe occidentale au pays le moins civilisé : la Russie. Argument qu'à Zurich, en 1893, toujours contre Nieuwenhuis, Plekhanov a repris avec toute l'autorité que lui confère sa qualité de sujet du tzar. Cependant à Stuttgart, en 1907, la solution semble poindre, quand, contre Bebel, le socialiste français Gustave Hervé demande que l'Internationale s'engage à répondre à toute déclaration de guerre par l'appel à la grève générale des travailleurs. Exaltant l'expérience des récentes mutineries dont le Midi de la France fut le théâtre, Hervé considère que l'antimilitarisme et l'antipatriotisme militants des organisations ouvrières françaises donnent à croire « que la guerre en France, ce serait l'insurrection par la désorganisation de la mobilisation ». Sur amendement commun de Vaillant et de Jaurès, et sur la base de travaux d'une sous-commission présidée par Vandervelde, le congrès définit alors les principes de l'action prolétarienne internationale en cas de guerre : « Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir de la classe ouvrière dans les pays concernés, c'est un devoir pour leurs représentants dans les Parlements, avec l'aide du Bureau International, force d'action et de coordination, de faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale ». Reste à trouver ces moyens ; on les cherche en 1910 à Copenhague : Vaillant et Keir-Hardie suggèrent dans un amendement la « grève générale ouvrière, surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instruments (armes, munitions, transports, etc.) ainsi que l'agitation et l'action populaire sous leurs formes les plus actives ». Ainsi la grève générale, considérée comme une « phrase creuse des anarchistes » à la fin du XIXe siècle s'est, en fonction de la tension internationale, et après l'expérience des grèves générales russes en 1905, imposée au titre d'une politique de masse. Cependant l'amendement Keir-Hardie–Vaillant est renvoyé pour étude au B.S.I. qui en fera rapport au prochain congrès, lequel est fixé à Vienne... en août 1914[1].

Le bilan de la préparation de la IIe Internationale, face à la guerre qui menace, n'est donc pas simple. L'organisation ouvrière semble certes détenir un programme politique logique et cohérent. Mais d'une part, sur le plan théorique, il y subsiste de nombreuses obscurités ; d'autre part, sur le plan pratique, l'étude des modalités en est encore très peu poussée.

Ce que la guerre va révéler. Avec une violence d'autant plus dévastatrice que le mouvement ouvrier, s'il s'attendait depuis des années au cataclysme, ne s'y attendait pas plus précisément cet été-là[2]. Même un observateur aussi passionné que Lénine, et de surcroît prêt à tirer parti d'une guerre, sinon européenne, du moins austro-russe, ne s'émeut pas outre mesure de la tournure des événements en juillet 1914.

1. Sur le congrès qui devait se tenir à Vienne, *cf.* A.N., F7, 13069, note M. 967 U du 18 juillet 1914 : « Les débats de Vienne auront une importanee exeeptionnelle et les décisions prises peuvent avoir une portée considérable ».

2. *Cf.* cependant la lettre de Kropotkine à Monatte du 6 février 1914 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Je pense rester ici à Bordighera jusqu'au mois de mai, — à moins que le printemps ne nous apporte (je le erains fort) la mêlée générale en Europe ».

***

Le mouvement ouvrier français, lui, avait, en gros, suivi la même voie que l'Internationale dans la question du capitalisme, de l'impérialisme et de la guerre.

Reprenant le thème marxiste de l'internationalisation des relations humaines à l'époque du capitalisme avancé, P. Lafargue avait publié dès 1905 à la Librairie du P.S. une petite brochure, *Le patriotisme et la bourgeoisie*, où il se fixait pour objectif « d'arracher le masque » audit patriotisme bourgeois[1]. Non pour en faire grief à la bourgeoisie, mais pour démontrer que la bourgeoisie, ayant dépassé, comme le prolétariat et par le même processus économique, les intérêts nationaux pour ne se soucier que de ses intérêts de classe à l'échelle du monde, n'avait aucun titre à jeter l'opprobre sur l'internationalisme prolétarien : Lafargue en donnait pour preuve la politique bourgeoise en 1871 et la pratique financière de l'exportation des capitaux.

Cette légitimité historique de l'internationalisme prolétarien, tous les congrès ouvriers français l'affirment depuis le congrès de Marseille en 1879 : « Notre patrie à nous, ce sont tous les travailleurs. Tendons donc une main fraternelle à nos frères de Russie, d'Allemagne, et qu'un cri unique sorte de nos cœurs : « Vive la République sociale et universelle ! »[2]. Tous les congrès ouvriers français s'approprient en conséquence l'explication de l'Internationale quant aux origines impérialistes d'une guerre éventuelle : l'impérialisme est mis en cause aussi bien par Delaisi dans son fameux pamphlet *La guerre qui vient* (1911) que par Merrheim dans une série d'études où l'auteur insiste sur les rivalités économiques et militaires anglo-allemandes, études que *La Vie Ouvrière* publie du 5 janvier au 20 février 1911 sous le titre « L'approche de la guerre ».

Certes, la C.G.T. et le Parti Socialiste ne comprennent pas la lutte contre la guerre de la même façon : la C.G.T. est de beaucoup plus radicale. A son congrès extraordinaire des 24 et 25 novembre 1912, elle s'est targuée de prendre toutes ses dispositions pour que la guerre, une fois déclarée, ne puisse avoir lieu : par le sabotage de la mobilisation et sans se préoccuper de ce que feraient éventuellement les organisations syndicales des pays ennemis. Depuis 1912, elle s'est, dans une certaine mesure, effectivement préparée à cette éventualité[3].

Le Parti Socialiste demeure plus mesuré : d'abord il met l'accent sur les entreprises que l'Internationale a préconisées pour faire barrage à la guerre. Entre les divers articles qui, dans le programme préventif général, traitent de la lutte contre le militarisme, les Allemanistes s'attachent à la propagande parmi les soldats : le « Sou du soldat » fut créé par eux pour favoriser l'agitation dans l'armée. D'un autre côté, les vieilles traditions démocratiques du socialisme français rendent ses militants particulièrement sensibles au scandale et au péril de la diplomatie secrète. Et c'est pour condamner la nouvelle loi de conscription — les « trois ans » —

1. P. Lafargue, *Le patriotisme et la bourgeoisie*, Librairie du P.S. (S.F.I.O.).
2. Déclaration du délégué de Grenoble.
3. *Cf.* un rapport établi en juillet 1914 par les services du Ministère de l'Intérieur, « Les projets de sabotage de la mobilisation » (37 p.), A.N., F7, 13348.

que, pour la première fois depuis longtemps, C.G.T. et P.S. se mettent d'accord pour appeler en commun les foules à accourir sur la Butte Rouge : déjà en cette occasion la C.G.T. se rallie au P.S.[1].

Quant à l'éventualité « où la guerre serait néanmoins déclenchée », le P.S. était convaincu, mais sans préciser comment, que cette guerre marquerait l'aurore de la révolution internationale.

Ce sont ces thèmes-là qu'on retrouve puissamment orchestrés, magnifiés, exaltés au Congrès National Extraordinaire organisé le 21 novembre 1912 par le P.S. français, en prélude au Congrès International de Bâle : 200 délégués, représentant 79 fédérations, votent une résolution présentée par Jaurès et préparée par une Commission où l'on remarque les noms de tous ceux qui, deux ans plus tard, basculeront dans l'Union Sacrée : Cachin, Compère-Morel, Dubreuilh, Hervé, Renaudel, Vaillant, A. Varenne[2].

Et cependant, pour internationaliste qu'il se pense, le mouvement ouvrier français n'échappe pas à la contradiction dans laquelle se débat, au niveau le plus élevé, l'Internationale elle-même. Quelle contradiction ? La contradiction entre l'internationalisme et les contraintes de la défense patriotique en cas de guerre. Contradiction très réelle dès le moment où l'on ne réduit pas l'internationalisme à un patriotisme de style non chauvin, où l'on ne baptise pas internationalisme le simple fait de rejeter la haine comme mode de comportement à l'égard d'un pays étranger, où l'on ne baptise pas patriotisme le simple fait d'aimer son pays, dans certaines conditions et s'il respecte l'image qu'on se fait de lui : car si sur le plan affectif, on peut réagir à la fois en internationaliste et en patriote, il y a en revanche nécessité d'opter, au plan de la pratique politique, entre une stratégie internationaliste et une stratégie de défense nationale.

Or à cette option, les trois « têtes » du socialisme français d'avant 1914 ne se résignèrent pas.

Édouard Vaillant : Dommanget[3] a montré de façon définitive qu'il fut toute sa vie un ardent patriote. De 1870 à 1914, Vaillant affirmant la nécessité de défendre la nation attaquée, demeura fidèle à Blanqui, l'homme de « la Patrie en danger ». Tout en lançant et maintenant la célèbre formule : « Plutôt l'insurrection que la guerre ». Sans doute imaginait-il qu'il surmontait l'évidente antinomie de ces deux affirmations en proposant la suppression des armées permanentes et l'armement général du peuple (la guerre se confondant ainsi avec l'insurrection selon la conception de Bakounine).

Guesde : il suffit de rappeler la manière dont *le Manifeste*, publié sous l'égide du P.O.F. le 23 janvier 1893, croyait devoir élucider la notion d'internationalisme en articulant celui-ci avec un patriotisme d'essence jacobine : « Non, l'Internationalisme n'est ni l'abaissement, ni le sacrifice

---

1. *Cf.* la brochure *Guerre à la Guerre*, publiée aux Éditions du P.S. (S.F.I.O.) en 1913.
2. *Cf.* la lettre de Renaudel à Huysmans du 9 mai 1916 : « Si la guerre est source de Révolution, elle doit au contraire en précipiter la chute [du système capitaliste]. Je ne peux oublier que dès 1905, Jaurès, dans un discours à la Chambre, tout en affirmant que le prolétariat du pays de la Révolution se lèverait tout entier pour la défense du pays s'il était attaqué, n'en avisait pas moins les Gouvernements que la guerre serait le point de départ de la Révolution Internationale » (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale. – G. Huysmans.* I.F.).
3. M. Dommanget, *Édouard Vaillant, un grand socialiste, 1840-1915*, chap. IX, p. 220-260.

de la patrie. Les patries, lorsqu'elles se sont constituées, ont été une première et nécessaire étape vers l'unité humaine à laquelle nous tendons et dont l'internationalisme, engendré par toute la civilisation moderne représente une nouvelle étape aussi inéluctable... On ne cesse pas d'être patriote en entrant dans la voie internationale qui s'impose au complet épanouissement de l'humanité, pas plus qu'on ne cessait à la fin du siècle dernier d'être Provençal, Bourguignon, Flamand ou Breton, en devenant Français »[1]. D'où cette conclusion : « Nous voulons donc — et ne pouvons pas ne pas vouloir — une France grande et forte, capable de défendre sa république contre les monarchistes coalisés et capable de protéger son prochain 89 ouvrier contre une coalition, au moins éventuelle, de l'Europe capitaliste ». Sur quoi, le Manifeste se terminait par ce double cri : « Vive l'Internationale ! Vive la France ! ».

L'année suivante, le congrès guesdiste de Paris — 1894 — insiste encore : « La France attaquée n'aurait pas de plus ardents défenseurs que les socialistes du P.O.F. ». Cette « France attaquée », Guesde allait effectivement y croire et la défendre en 1914[2]. Et Compère-Morel, le disciple qui se voulait fidèle, n'avait pas tout à fait tort en février 1920 quand, pour justifier sa propre position « jusqu'auboutiste » pendant la guerre, il rappelait la célèbre controverse où Guesde, reprenant l'argument de Liebknecht, s'était opposé à une définition défaitiste de l'internationalisme : Guesde disait : « C'est la nation la plus socialiste qui se mettra en infériorité vis-à-vis de la nation la moins socialiste, et alors, c'est la nation la plus socialiste qui, se désarmant par l'insurrection, sera battue par la nation la plus rétrograde »[3].

A vrai dire, la pensée guesdiste, de l'avant-guerre à la guerre, en matière d'internationalisme, de patriotisme et de guerre, ne connaît pas de discontinuité, et si incohérence il y a, la vieillesse et la maladie n'y ont pas de part. De quoi Guesde lui-même est le garant dans cette note manuscrite de janvier 1918 où il polémique avec Lénine : « Lénine qui s'appuie sur ce discours pour m'accuser de « trahison », ne prouve, une fois de plus, que son... inintelligence ou sa mauvaise foi. Autant, en temps de paix, en matière sociale, la collaboration politique et gouvernementale des classes est la pire des duperies parce que *conservatrice de la* SOCIÉTÉ CAPITALISTE dont la destruction s'impose à l'affranchissement du travail et de l'humanité. Autant, en cas d'agression, en matière de défense nationale, elle devient de devoir socialiste, parce que *conservatrice de la* NATION qui est à la fois le cadre indispensable à l'action ouvrière d'aujourd'hui et la condition de l'internationalisme de demain »[4].

---

1. Cité par R. CABANNES, *J. Guesde et les communistes*, p. 9.

2. Au congrès national du P.S. tenu à la Noël 1915, Guesde rappelait précisément cette déclaration, vieille de vingt ans, selon laquelle une nation attaquée devait se défendre jusqu'au bout, et au milieu d'un grand silence, il concluait : « Depuis cinquante ans que je milite, je n'ai pas tenu d'autre langage, et je peux demain entrer dans le néant, comme mon ami Vaillant, mais je ne renie rien de ma vie de militant » (A.P.P., B a/1535).

3. COMPÈRE-MOREL, 17e Congrès national, Strasbourg, *Cpte-r. stén.*, p. 147. Et encore : « Le parti guesdiste, qu'on a dénoncé dans les autres tendances comme un parti de patriotes, a toujours déclaré que, si la France était attaquée, la nation, virtuellement en possession de la propriété de demain, avait le devoir de défendre le pays » (*ibid.*, p. 148).

4. Note manuscrite de J. Guesde, datant de janvier 1918 (*Archives Guesde*, I.I.S.G.). *Cf.* aussi la lettre écrite par Guesde le 21 juillet 1918 en faveur de Malvy : « ... Plus persuadé que jamais que tout ce qui diviserait la France attaquée et envahie ne pourrait que faire le

Jaurès enfin : il n'est pas utile d'insister sur ce qui est trop connu, sur « ce monde spirituel de Jaurès qui se composait de traditions nationales, d'une métaphysique des principes moraux, d'amour pour les misérables et d'imagination poétique »[1]. On[2] a recueilli avec trop de passion tout ce que Jaurès écrivit ou dit en faveur de l'une et l'autre notion, en faveur de l'une et l'autre stratégie, la patrie et l'humanité, la défense nationale et l'internationalisme, pour qu'il soit nécessaire de refaire ici cette quête. C'est Zinoviev, dans une fort significative brochure : « La guerre et la crise du socialisme : les socialistes français et la guerre (Jaurès, Sembat, Guesde) », brochure éditée en 1920[3], qui note ce parallélisme chronologique démonstratif : « Jaurès, qui a pris une part si importante à la rédaction des résolutions de Stuttgart et de Bâle — résolution où il n'y avait pas un mot sur la défense nationale, mais qui invitait le prolétariat à consacrer toute son attention à la lutte contre l'impérialisme, — Jaurès écrivait à peu près à la même époque son livre sur l'Armée Nouvelle dont la défense de la patrie est l'idée maîtresse ».

Que Jaurès ait donc vécu dans la même contradiction que les autres chefs socialistes, le geste de son assassin n'en devient que plus dramatiquement dérisoire. Simplement, la manière dont Jaurès assumait cette contradiction permet de comprendre pourquoi la disparition de Jaurès a pesé sur le cours de l'histoire française : « Jaurès manque », ce cri de Ferry[4], qui n'était pas socialiste, a valeur générale, à partir du moment où les catastrophiques évidences de 1914 se sont effacées et redonnent leur sens aux jeux de la tactique politique.

Quelle qu'en soient les différences d'accentuation, cette communauté essentielle de pensée des trois leaders socialistes en matière d'internationalisme et de défense nationale ne saurait être de hasard : elle appelle des explications.

Explication de nature historique : le « patriotisme » du mouvement ouvrier français n'est pas un phénomène récent : il ne date pas de l'immédiate avant-seconde guerre mondiale, comme lié à la démission nationale des classes dirigeantes et à la neuve capacité chez les travailleurs organisés de prendre en main les destinées du pays. Le patriotisme du mouvement ouvrier français est au contraire un trait distinctif très ancien,

---

jeu de l'Impérialisme allemand, je tiens à devoir de déclarer qu'en se refusant à distinguer dans la classe ouvrière et en lui faisant confiance dans tous ses éléments, le Ministre de l'Intérieur de 1914 — d'accord avec le Conseil tout entier de la Défense Nationale — a agi en bon Français et en bon républicain » (Lettre à M. le Président de la Haute-Cour de Justice, *Archives Guesde*, I.I.S.G.).

1. Trotski, *Ma vie*, p. 253.

2. *Cf.* la toujours précieuse, bien que la plus ancienne, biographie de Jaurès par Rappoport. *Cf.* égal. dans le livre tout récent de G. Tétard, *Essais sur J. Jaurès*, deux chapitres fort instructifs, « Barrès et Jaurès » (p. 29) et « Jaurès en 1914 ». *Cf.* enfin M. Rebérioux, *J. Jaurès, Textes choisis*, p. 49-51 ; H. Goldberg, *The life of Jean Jaurès* et surtout le numéro spécial du *Mouvement Social* sur Jean Jaurès (avril-juin 1962). *Cf.* encore G. Lefranc, « Bilan provisoire des études jaurésiennes », *L'Information Historique* (mai-juin 1963). Malgré le fait que des bibliothèques entières aient été consacrées à Jaurès, il manque encore l'ouvrage décisif qui rendrait compte de la totalité du phénomène jaurèssien, de telle sorte qu'on puisse se prononcer sur un jugement aussi négatif que celui de P. Valéry par exemple : « Rien de redoutable comme un esprit faux dans un universitaire de lin blanc (et rouge) et courageux ! » (Rapporté par M. Martin du Gard, *Les Mémorables*, t. I, p. 52).

3. Éditions de l'I.C., Petrograd, Smolny 62, n° 67.

4. Ferry, *Carnets secrets*, p. 50.

que certaines péripéties de l'après-première guerre mondiale avaient simplement obscurci. Si ancien qu'il apparaît quasi congénital : le mouvement ouvrier français épouse dès l'origine les cadres d'une vieille nation dont l'unité constitue une réalité séculaire (en quoi il se différencie du mouvement ouvrier allemand). Au surplus, depuis 1792, ardeurs révolutionnaires et sentiments patriotiques se sont confondus dans ce produit typiquement français qu'est le jacobinisme, théorie des guerres libératrices (alors qu'en Russie, la nation s'incarne au cours de siècles dans l'institution tzariste). Enfin, de 1815 à 1914, la France est un pays vaincu et humilié qui remâche Waterloo d'abord, Sedan ensuite : d'où le comportement de son mouvement ouvrier, à la fois antimilitariste et patriote. Que les théoriciens socialistes français aient en conséquence très tôt mis au point la notion « d'héritage » et l'aient introduite dans le style et la vocation du mouvement ouvrier, voilà qui ne saurait provoquer de la surprise, même si cela est contradictoire avec la notion de la « table rase »[1].

Seconde explication relevant d'une stratégie du progrès des civilisations : le « patriotisme » du mouvement ouvrier français est fondé sur le rôle de la France en tant que nation, dans le concert des peuples. L'argument est de Jaurès : « Si nous, socialistes français, nous étions indifférents à l'honneur, à la sécurité, à la prospérité de la France, ce n'est pas seulement un crime contre la patrie que nous commettrions, mais un crime contre l'humanité, car la France, et une France libre, grande et forte, est nécessaire à l'humanité... Si la France baissait, la réaction monterait »[2].

Enfin une troisième explication — peu convaincante, réduite à elle-même, mais intéressante si on la relie à toute l'histoire ouvrière — s'appuie sur une analyse des relations tactiques à l'intérieur de l'Internationale : « Peut-être trouverait-on la clé de l'énigme en rapprochant cette attitude de Jaurès de l'utilisation qu'il avait faite contre Guesde de l'idée de grève générale : il s'y était rallié, obtenant ainsi l'alliance de Vaillant, l'appui, fût-il lointain, des anarchistes et des syndicalistes —, ce qui lui permettait de tourner le P.O.F. par la gauche. N'aurait-il pas transposé cette tactique sur un plan plus vaste, et tenté d'arracher l'Internationale à la tutelle des sociaux-démocrates en battant ceux-ci sur leur propre terrain, en ébranlant leur prestige révolutionnaire, en les tournant, eux aussi, par la gauche »[3].

1. *Cf.* l'intervention de MAYÉRAS, 17e Congrès national socialiste, Strasbourg (février 1920) *Cpte-r. stén.*, p. 113. *Cf.* aussi cet ordre du jour, datant de 1893 : « Le 4e Congrès de la Chambre syndicale des Ouvriers et Employés des Chemins de fer français... déclare, au nom de la corporation que, si un danger menaçait la frontière, les employés de chemin de fer seraient tous à leur poste et défendraient le sol et les libertés nationales avec la même énergie qu'ils défendront leurs revendications ».

2. Cité par SERVET et BOUTON, *La trahison socialiste de 1914*, p. 34. Cette conviction que la France a vocation pour une haute mission civilisatrice — mission que résument les mots de paix, de liberté, de République —, elle n'anime pas seulement Jaurès avant le déclenchement de la guerre. Elle détermine encore, après l'ouverture des hostilités, des prises de position comme celle de Kropotkine qui rappelle dans une lettre à J. Grave le 2 septembre 1914 : « Dans quel monde d'illusions vivez-vous pour parler de Paix... ? Mais pensez donc d'abord... à reconquérir la Belgique... à défendre Paris... Ne laissez pas ces atroces conquérants de nouveau écraser la civilisation latine et le peuple français. Ne laissez pas imposer à l'Europe un siècle de militarisme. Il faudra se défendre comme des bêtes féroces ».

3. G. LAFERRE, « Note critique sur le livre de P. van der Esch, *La IIe Internationale, 1889-1923* », *Le Contrat Social*, vol. II, no 1, p. 57.

Les chefs ouvriers français vivaient donc dans la contradiction quant à ce qu'en cas de guerre serait leur attitude à l'égard de la patrie française. Cela ne leur échappait d'ailleurs pas tout à fait puisque, dans les années immédiates qui précèdent la guerre, trois tentatives très remarquables sont conduites en vue de proposer une solution ou du moins d'avertir l'opinion ouvrière de la fragilité des positions arrêtées par le socialisme officiel. Hervé, — dont le revirement est spectaculaire, à la mesure des scandales qu'il avait provoqués dans la première décennie du siècle ; Andler, — à qui sa connaissance érudite du socialisme allemand donne une clairvoyance, sèche mais irréfutable ; Sembat, — à qui sa nature secrète, pudique, désespérée, interdisait de noyer dans l'éloquence, l'enthousiasme, la communion avec l'âme naïve du peuple, les appréhensions que suscitaient en lui son intelligence aiguë de la chose politique européenne ; tous trois, soit qu'au préalable ils acceptent (Sembat), soit qu'ils rejettent (Hervé) la motion centrale Keir-Hardie–Vaillant adoptée par l'Internationale, dénoncent sans ambages ou le seul nationalisme du socialisme allemand ou le nationalisme du socialisme tout court, l'un comme l'autre rendant illusoire la croyance qu'en cas de guerre impérialiste le socialisme international prendrait l'initiative d'appeler à une grève générale concertée. Pour ces trois Cassandre, puisque la lutte révolutionnaire des masses ouvrières contre la guerre impérialiste (sinon avant, du moins après le déclenchement d'une telle guerre) était vouée à l'échec, seule la diplomatie traditionnelle offrait une chance de sauver la paix : il fallait travailler à un rapprochement franco-allemand, en accord avec la fraction pacifiste des bourgeoisies française et allemande.

Un ultime effort de clarification devait être conduit à la mi-juillet 1914 : dans la perspective du Congrès International qui devait se tenir à Vienne en août 1914[1] pour remettre sur le chantier l'étude des modalités pratiques à convenir quant à l'application de la motion de Stuttgart, le P.S. français réunissait un Congrès National Extraordinaire[2] : guesdistes et jauressistes s'y heurtaient une dernière fois. D'accord pour trouver l'amendement Keir-Hardie–Vaillant excessif, ils se séparaient sur la rédaction d'un nouveau texte. Tandis que les guesdistes voulaient s'en tenir purement et simplement aux formules de Stuttgart — écartant donc le mot d'ordre de grève générale dont ils persistaient à dénoncer le caractère anarchiste, les jauressistes, à une faible majorité, faisaient adopter une motion où la formule suivante était insérée : « Entre tous les moyens employés pour prévenir et empêcher la guerre et pour imposer le recours à l'arbitrage, le Congrès considère comme particulièrement efficace la *grève générale* ouvrière *simultanément* et *internationalement* organisée dans les pays intéressés, ainsi que l'agitation et l'action populaire sous les formes les plus actives ».

C'est que Jaurès, d'une part, espérait alors que les socialistes alle-

1. A.N., F7, 13074, note M. 967 U du 18 juillet 1914. Le congrès de l'Internationale se réunissait normalement tous les trois ans. Mais la convocation de la Conférence extraordinaire de Bâle dans la période agitée qui avait suivi la crise balkanique avait fait retarder d'un an le congrès régulier.

2. *Cf.* A.N., F7, 13571 (La C.G.T. et les partis politiques, notes et presse concernant l'attitude des partis et surtout du P.S. à l'égard de la C.G.T.) et A.N., F7, 13074 (Le P.S. pendant la guerre : efforts socialistes pour empêcher le conflit, 17-31 juillet 1914).

mands se rallieraient à l'idée de grève générale, du moins une note d'information M. 925 U du 23 juin 1914 avance cette hypothèse : « A la C.A.P., on croit que depuis la disparition de Bebel, les socialistes allemands sont décidés à recourir à la grève générale pour faire triompher leurs revendications. On ne doute pas que dans ces conditions ils adoptent la proposition (française) »[1].

C'est que Jaurès, d'autre part, plus que Vaillant et surtout plus que Guesde, avait comme renouvelé, élargi son intelligence des conditions auxquelles une mutation révolutionnaire pourrait intervenir en France : l'unité socialiste devait désormais pour lui se dépasser en unité ouvrière. Or à la grève générale insurrectionnelle en cas de guerre s'était déjà explicitement engagée la C.G.T. lors de son Congrès Extraordinaire de 1912. Le P.S. et Jaurès comptaient donc que leur prise de position constituerait un jalon essentiel dans la voie d'une unité organique prolétarienne en France[2].

Mais, notons-le, cette décision considérable, à quinze jours à peine de la guerre, le P.S. ne la prenait qu'à titre de motion d'orientation française dans la perspective du prochain congrès mondial : elle n'avait donc pas encore pour lui force de loi.

Au surplus, l'aurait-elle eu, qu'il aurait fallu beaucoup de temps et d'explications pour l'imposer à l'ensemble du Parti d'abord, aux couches ouvrières influencées par lui ensuite.

C'est à ce propos qu'une dernière et immense question reste ouverte : toute incertaine qu'elle fût, la pensée socialiste sur la conduite à tenir en cas de guerre avait le mérite d'exister, mais avait-elle vraiment pénétré les masses ouvrières ? Ce n'est ici qu'une question : la réponse, il faudrait une enquête de psychologie sociale pour l'établir. L'établir, non pour en tirer argument quant à la valeur ou la non-valeur de cette pensée — ni quant au mérite ou au démérite des chefs socialistes qui l'interprétèrent différemment. Une pensée juste n'est pas nécessairement populaire. Un chef n'a pas nécessairement à suivre ses troupes. Mais pour retrouver les courants profonds qui travaillent alors les masses ouvrières. Une hypothèse : depuis 1905, malgré les apparences, c'est le courant patriotique qui a grossi le plus vite dans la classe ouvrière française[3].

---

1. A.N., F7, 13069.

2. *Cf.* A. KRIEGEL, « Jaurès, le Parti socialiste et la C.G.T. à la fin de juillet 1914 d'après les rapports de police conservés aux Archives Nationales », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, n° 7, octobre-décembre 1962. Du même, « Patrie ou révolution : le mouvement ouvrier français devant la guerre (juillet-août 1914) », communication faite à la *Société d'Histoire Moderne* le 9 juin 1963 et publiée dans la *Revue d'Histoire Économique et Sociale* (1964).

3. *Cf.* H. LAGARDELLE, « L'idée de patrie et le socialisme », *Le mouvement socialiste*, mai, juin, août, septembre, octobre 1906. *Cf.* surtout E. WEBER, « Some comments on the nature of the nationalist revival in France before 1914 », *International Review of Socia lHistory*, 1958, p. 220.

CHAPITRE II

# L'UNION SACRÉE

## (JUILLET-AOUT 1914)*

*La guerre naît des passions.*
ALAIN.

*L'alternative*

- *Premier temps* : la lutte internationale contre la guerre s'organise. — Manifestations à Berlin et à Paris. — Mais : insuffisances de la direction ouvrière internationale ; habiletés du Gouvernement français ; montée d'un courant patriotique populaire.

- *Deuxième temps :* de l'impuissance au retournement politique. — Le Gouvernement français n'applique pas le Carnet B ; la direction du mouvement ouvrier français est déroutée par la disparition de Jaurès ; l'Internationale échoue dans ses derniers efforts.

- *Troisième temps :* le ralliement global du mouvement ouvrier français à la politique d'Union Sacrée.

---

* Dès qu'est abordée l'histoire de la première guerre mondiale, se pose le problème de sa périodisation, laquelle diffère suivant les points de vue adoptés : soit qu'on s'attache surtout au style dans lequel le Gouvernement français conduit la guerre (c'est le cas de Sembat : « Il y a deux périodes opposées dans la guerre. Celle qui part de l'invasion et va jusqu'à l'avènement de Clemenceau, celle qui part de l'avènement de Clemenceau et va jusqu'à la victoire » (*La victoire en déroute*, Paris, 1922, p. 10) ; soit qu'on tienne compte surtout de l'évolution interne du mouvement syndical (c'est ce que fait Bourderon au 14e congrès de la C.G.T. en septembre 1919 (*Cpte-r. stén.*, 1919, p. 62). Lénine, lui, dans sa « Préface » à la brochure de GUILBEAUX (*Le mouvement socialiste et syndicaliste français pendant la guerre*, Petrograd 1919) prend comme point de repère le glissement à gauche du mouvement ouvrier international : « L'histoire du mouvement socialiste et syndicaliste des divers pays pendant la guerre... montre plus clair que le jour le lent mais incessant cheminement vers la gauche, le progrès de la classe ouvrière du côté de l'action et de la pensée révolutionnaire ».

Cependant, du fait que l'évolution des rapports de force proprement militaires entre les deux camps aux prises est, pendant toute la guerre, le facteur dominant de l'évolution des rapports de force politiques entre les classes à l'intérieur de chaque nation, entre les fractions et les courants à l'intérieur de chaque classe dans chaque nation, il s'ensuit qu'avec, parfois, des retards ou de brusques accélérations, la périodisation fondée sur l'évolution interne du mouvement ouvrier français pendant la guerre — point de vue qui nous retient seul ici — correspond à la périodisation fondée sur les données militaires du conflit mondial.

*Le problème des responsabilités :*

Qui ? Chefs et masses ?

Pourquoi ? Guerre de défense nationale à ses origines ?

Guerre de défense nationale à la suite d'éléments nouveaux ?

Guerre impérialiste mais défaillances idéologiques et d'organisation du mouvement ouvrier ?

Si des incertitudes pesaient encore à la veille de 1914 sur les déterminations concrètes de la politique ouvrière internationale dans la question de la guerre, il reste que, sur l'essentiel, le prolétariat européen se croyait averti : il avait dès longtemps reconnu dans la guerre menaçante un conflit de type impérialiste auquel il se devait de refuser sa participation pour y substituer un mouvement révolutionnaire concerté[1].

Or, les derniers jours de juillet et les premiers du mois d'août 1914, l'affrontement au réel, qui doit vérifier la qualité de la préparation ouvrière, semble dramatiquement conclure à la déroute de l'internationalisme prolétarien. Acculé à cette alternative contraignante : ou bien considérer que la classe ouvrière en tout état de cause demeure étrangère à une guerre dans laquelle s'opposent indubitablement deux blocs impérialistes, et *dans ce cas* rester fidèle aux engagements souscrits sous le couvert de l'Internationale ; ou bien considérer que la classe ouvrière, du fait de conditions particulières imprévues, devient partie prenante dans l'aventure où la guerre jette la patrie, et *dans ce cas* contracter une alliance provisoire avec les classes dirigeantes du pays pour traverser au mieux la catastrophe ; le mouvement ouvrier des pays décisifs, d'Allemagne et de France, dans le silence de l'Internationale, se rallie globalement au second terme de l'alternative, à la politique qu'on va baptiser dérisoirement, au regard de l'idéologie ouvrière classique, « d'Union Sacrée ».

Par un extraordinaire *suspense*, la question n'est pas immédiatement tranchée : jusqu'au 4 août, l'issue en France demeure douteuse. Le drame s'y consomme en effet en trois temps[2]. Le premier en est marqué, avec la montée des périls, par la résolution d'appliquer la stratégie prévue. Car il semble au départ que les choses s'embrayent selon le mécanisme déjà expérimenté en 1912-1913 : le 25 juillet, le Parti social-démocrate allemand lance une proclamation en faveur de la paix.[3] Le 26, tandis qu'à Bruxelles se réunit le congrès de la Centrale syndicale belge en présence de Jouhaux et Dumoulin, à Paris et à Berlin les organes de direction du

1. *Cf.* LÉNINE, *La faillite de la IIe Internationale*, Paris, Éditions Sociales, 1953, p. 10 : « La question du caractère impérialiste, spoliateur, antiprolétarien de la guerre actuelle est depuis longtemps sortie du cadre du problème théorique... Les représentants des partis prolétariens de tous les pays ont exprimé à l'unanimité et d'une façon formelle, à Bâle, leur conviction inébranlable de l'imminence d'une guerre précisément d'ordre impérialiste, et tiré de ce fait des conclusions *tactiques*. Aussi, entre autres, doit-on réfuter sur-le-champ, en tant que sophisme, tous les arguments suivant lesquels la distinction entre la tactique nationale et la tactique internationale n'est pas suffisamment étudiée ».

2. *Cf.* J. J. BECKER et A. KRIEGEL, *Juillet 1914 : le mouvement ouvrier français et la guerre*, Paris, A. Colin (coll. Kiosque), 1964 *(à paraître)*.

3. *Cf.* l'étude de Camille BLOCH, « Les socialistes allemands pendant la crise de juillet 1914», *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, octobre 1933. Le même jour, samedi 25, le groupe socialiste parlementaire réuni extraordinairement à Vienne (Autriche) rédige un manifeste aux travailleurs et aux membres du Parti.

mouvement ouvrier sont convoqués en réunions extraordinaires et des démonstrations pacifistes parcourent les quartiers populaires : c'est l'amorce de l'action convergente des peuples contre la guerre.

C'est d'abord, à Paris, le lundi 27, à 5 heures de l'après-midi que se réunit extraordinairement la C.A.P. du P.S.[1] avec l'ordre du jour suivant : « La situation internationale, la réunion extraordinaire du B.S.I. ». Une note d'information M. 981 U, datée du lendemain 28, donne de cette réunion un compte-rendu détaillé : alors que Vaillant, Roldes, Pedron, Grandvallet demandaient que le P.S.U. s'entendît formellement avec la C.G.T. pour mener l'action commune contre la guerre, la majorité de la Commission est plutôt d'avis d'attendre les prochaines décisions du Bureau Socialiste International. En revanche, la C.A.P. est unanime à approuver l'idée de Jaurès de lancer un manifeste[2], celle de Dubreuilh (avec Roland et Roldes) de faire demander par le groupe parlementaire la convocation des Chambres, celle de Dubreuilh encore de suggérer aux fédérations départementales l'organisation de réunions et de meetings de protestation contre la guerre : d'ailleurs la Fédération de la Seine, par la voix de son Conseil Fédéral, a déjà enjoint à ses secrétaires de section d'inviter tous les groupes à organiser de tels meetings. D'où le commentaire suivant de l'informateur : « Toutes ces résolutions prises à l'unanimité indiquent que le P.S.U. est décidé à protester énergiquement contre la guerre : il y a donc lieu de s'attendre à une grande agitation ». Confirmation s'en trouve dans la réunion, le lendemain mardi 28 à 10 heures du matin, du groupe socialiste parlementaire au cours de laquelle, après un large échange de vues — Jaurès, Guesde, Vaillant, Sembat, Renaudel sont notamment intervenus —, décision est prise d'envoyer une délégation auprès du président du Conseil par interim, Bienvenu-Martin[3].

Toujours dans la même ligne, à Paris, le 27, une édition de *La Bataille Syndicaliste*, rappelant les décisions des congrès ouvriers et portant déclaration signée Jouhaux : « A bas la guerre ! », tombe à 5 heures pour demander de manifester, sous la direction de l'Union des Syndicats de la Seine, sur les Grands Boulevards, le soir à 9 heures[4]. Manifestation puissante dont le Bureau de la C.G.T. rend compte le lendemain sous le titre : « Premier avertissement ! », et qui encourage à de nouvelles démonstrations de rues le mardi 28 au soir[5].

---

1. A.N., F7, 13074, réunion extraordinaire de la C.A.P.
2. Jaurès, Sembat, Vaillant et Guesde sont immédiatement chargés de la rédaction. Le manifeste est ensuite envoyé à *L'Humanité* pour être publié le mardi 28 au matin.
3. La délégation doit comprendre Jaurès, Sembat, Vaillant, Compère-Morel, Renaudel, A. Thomas, Bracke, Ellen-Prévot et demander des explications « en présence de l'insuffisance de renseignements officiels sur l'état de la situation européenne » (A.N., F7, 13074, note M. 982. U du 28 juillet).
4. C'est *La Bataille Syndicaliste* qui a pris l'initiative — sans ordre de la C.G.T. — de convoquer les syndiqués du département de la Seine pour le lundi soir. Il faut dire que le 27 juillet, Dumoulin et Jouhaux se trouvent à Bruxelles, Yvetot à Tulle, Merrheim en tournée dans la région de Nancy-Briey, Savoie (de l'Alimentation) dans la Seine-Inférieure, Labbé (des Métaux) à Nantes, Bartuel en tournée dans la Saône-et-Loire, Gautier (des Inscrits Maritimes) en partance pour Saint-Nazaire (A.N., F7, 13348, note du 27 juillet 1914). Plus de 30 000 personnes se rendent à l'appel du journal confédéral (A.P.P., B a/748, Les réunions en 1914). Même les socialistes se mobilisent : « A la C.A.P. et à *L'Humanité*, on a été informé, en effet, que de nombreux militants du P.S.U. se joindront aux syndicalistes pour manifester ce soir devant *Le Matin* » (A.N., F7, 13074, note M. 979 U du 27 juillet 1914).
5. *Cf.* Alfred ROSMER, *Le mouvement ouvrier pendant la guerre*, t. I, chap. III.

Or cet élan semble amorti dès le 29, comme en témoigne le fait public que les organisations ouvrières s'inclinent devant l'interdiction gouvernementale de tenir ce soir-là un nouveau rassemblement contre la guerre[1]. Quelque chose qui ressemble à de l'impuissance gagne le mouvement ouvrier français. Cela pénètre d'abord par en haut[2], à la suite des contacts décevants pris au niveau des directions ouvrières internationales. Le 27 juillet, Jouhaux à Bruxelles rencontrait, en présence de Dumoulin, Karl Legien, secrétaire de la Centrale syndicale d'Allemagne. Quelle que soit la version exacte de l'entrevue, mise à contribution ultérieurement pour étayer des procès réciproques, il ne s'en dégage en tous cas aucune consigne pratique concertée et valable pour les prolétariats d'Allemagne et de France. G. Dumoulin dira « qu'en revenant sur Paris », « déjà nous n'avions plus d'espoir »[3]. De même, la session extraordinaire du B.S.I. à

1. *Cf.* sur cette manifestation interdite le manuscrit inédit de PÉRICAT, *La guerre vue par un ouvrier (Archives Péricat)*. De la réunion prévue, on trouve trace dans le dossier « Les réunions en 1914 » (A.P.P. ; B a/748) : les orateurs annoncés étaient Jouhaux, Dumoulin, Yvetot, de la C.G.T., Chanvin, Merrheim, Lefèvre, Bled, Minot, de l'Union des Syndicats de la Seine. Un rapport du 30 juillet 1914 indique encore que « des jeunes syndicalistes, au nombre d'une trentaine environ, s'étaient rassemblés hier soir, à 8 h. 30, à la station Étoile. Dispersés par le service d'ordre, ils sont parvenus à se grouper à nouveau à la hauteur du n° 65 de l'avenue de Wagram, et sur cette avenue, leur groupe s'est grossi d'un certain nombre de manifestants. Ils ont brisé à coups de pierres les vitres d'une cinquantaine de réverbères, les gardiens de la paix prévenus sont alors intervenus » (A.P.P., Informateur « 80 », B a/1535).

2. Par en haut, car, si dès le 29 juillet, il n'y a plus de réunion centrale, en revanche, le 30 juillet encore, en application de la décision du Comité de la Fédération de la Seine socialiste, des rassemblements contre la guerre sont annoncés en banlieue : à Saint-Denis (Nord), à Saint-Denis (Sud), à Ivry, Montreuil, Pantin, Vincennes, Montrouge, Joinville, Boulogne-sur-Seine, Asnières, Puteaux. Ces rassemblements sont organisés soit par le Comité Intersyndical (Asnières), soit par la section socialiste (Ivry, Montreuil, Puteaux, ect.). A Paris, les 3e, 4e, 10e, 14e sections socialistes appellent à des meetings contre la guerre où doivent parler Jean Bon, Bracke, Grangier, Brunet (A.P.P., B a/748, pièces 229-233). Le 31 juillet encore, des meetings sont organisés par les 1re, 2e, 5e, 12e, 13e, 15e, 18e, 19e sections et celles d'Aubervilliers, Champigny (avec A. Thomas), Charenton, Maisons-Alfort, Fontenay-sous-Bois, Neuilly. Le commissaire de police qui les signale (pièce 235) ajoute : « Des manifestations sont possibles ». Le 1er août, enfin, sont annoncées des réunions organisées par les Comités Intersyndicaux contre la guerre : à Asnières, à Nogent, au Kremlin-Bicêtre, dans les XVe arrondissement, et par le Parti Socialiste dans les 9e, 13e, 18e, 19e sections, à Saint-Maur, Arcueil, Boulogne, Bondy, Bagneux, Châtenay (avec Longuet), Gentilly, Courbevoie, Châtillon, Fontenay, Saint-Mandé (pièce 237). Et puis c'est fini. Une réunion contre la guerre encore le 2 août par la section socialiste des Lilas, mais c'est ce jour-là que commencent les réunions de volontaires slaves, italiens, etc. (pièce 239). En province, le 29 juillet, 3 000 personnes se sont réunies à Brest, 1 000 à Valenciennes, 500 à Lorient, 800 à Lens : mais manifestement — et le Comité confédéral s'en plaint —, la province ne « donne » pas (A.N., F7, 13348, note du 29 juillet 1914, discours de Jouhaux au C.C. du 28 juillet 1914).

3. G. DUMOULIN, *Carnets de route*, p. 66. *Cf.* aussi, p. 67, l'indication suivante : « Le mouvement syndical français portait déjà sur les événements un jugement faux ». Sur « l'entrevue de Bruxelles », deux interprétations : 1° l'entrevue ne fut en réalité qu'une rencontre de hasard à l'heure du café ; 2° l'entrevue démontra aux dirigeants syndicaux français l'inanité de l'espoir en un combat internationaliste prolétarien contre la guerre. Partisans de l'interprétation n° 1 : ROSMER, *op. cit.*, chap. III ; PÉRICAT, *Archives Péricat ;* DUMOULIN, dans sa « Lettre à Monatte » du 6 mars 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Merrheim se propose également d'asticoter Jouhaux sur son entrevue de Bruxelles avec Legien. Il m'a fait demander par Griot [Rosmer] une relation de l'entrevue. Je lui ai envoyé quelques lignes là-dessus... Figure-toi un café après déjeuner, un cigare offert par Legien, deux phrases échangées entre lui et Jouhaux, traduites par C. Mertens [trésorier de la Centrale belge] en allemand et en français, en tout un quart d'heure de tête à tête » ; DUMOULIN, encore, « Discours au 13e Congrès de la C.G.T. », 16 juillet 1918, p. 138 ; MERRHEIM, *ibid.*, 17 juillet 1918, p. 198. Partisans de l'interprétation n° 2 : L. JOUHAUX, « Le prolétariat et la guerre », *La Bataille syndicaliste*, 26 septembre 1914 ; du même, *Le syndicalisme et la C.G.T.*, Paris, 1920 ; des indications sont également données par *La Voix du peuple*, numéro spécial du 1er mai 1915 et les brochures *La majorité confédérale et la guerre* (1916), *La C.G.T. et le mouvement syndical* (1925). Cette polémique sur le caractère de l'entrevue Jouhaux-Legien est née d'un premier article du *Temps* du 16 février 1915 auquel Dumoulin a apporté

Bruxelles, les 29 et 30 juillet au matin, se borne à avancer au 9 août à Paris la convocation du Congrès de l'Internationale, primitivement fixé à Vienne pour le 14 août[1]. Simultanément, ce qu'on pourrait encore appeler une hésitation ouvrière, le Gouvernement français cherche à l'entretenir par une double action : lénitive en direction du groupe socialiste et de Jaurès, qu'il assure de sa volonté de paix[2], et menaçante en direction des militants ouvriers parmi lesquels le Ministre de la Guerre déclare envisager 800 arrestations[3]. Enfin aux insuffisances de la direction ouvrière internationale et aux habiletés du Gouvernement français, s'ajoute pour dissoudre les énergies du mouvement ouvrier français, la montée d'un courant patriotique populaire, dont il serait utile d'étudier en détail les manifestations et les assises sociales. R. Péricat dans ses souvenirs en conte deux épisodes saisissantes : « Guinchard, secrétaire de la Fédération des Transports — qui, quelques jours plus tard, sera jusqu'auboutiste — s'empare d'un drapeau tricolore, en brise la hampe. Il est obligé de se réfugier au café Chapoteau, 5, rue du Château-d'Eau. Les manifestants font le siège de l'établissement... Devant la Bourse du Travail, l'ouvrier serrurier Duchêne tombe sous les coups des patriotes : on le relève, il a une jambe fracturée ».

C'est en constatant ce triple phénomène — le silence des directions internationales ouvrières, le comportement équivoque du gouvernement,

---

rectification par lettre adressée au Comité Confédéral de la C.G.T. (*cf.* note M/9713 du 29 mars 1915 sur la réunion du Comité Confédéral du 28 mars 1915 : « Jouhaux donne lecture d'une lettre de Dumoulin — suit un résumé de cette lettre ; Jouhaux affirme seulement que Legien, à la question suivante posée par Dumoulin : « Saboterez-vous la mobilisation en Allemagne ? » répondit : « C'est de l'enfantillage ». A.N., F7, 13574). *Le Temps* ayant publié le 9 avril 1915 un second article où l'entrevue de Bruxelles était présentée comme une entrevue officielle (s'étant au surplus déroulée à Berlin), Merrheim soulève la question au Comité Confédéral de la C.G.T. le 11 avril 1915 et demande à Jouhaux de rectifier l'interprétation du *Temps :* Jouhaux envoie bien au *Temps* une lettre publiée le 15 avril mais rédigée de façon très évasive (*P.V. de la C.E. des Métaux* du 17 avril 1915, I.F.H.S.).

1. *Cf.* Rosmer, *op. cit.*, chap. III. La décision du B.S.I. suscite néanmoins une vive satisfaction à la C.A.P. qui envisage immédiatement qu'à l'issue du congrès international devra être convoqué, pour la clôture, le 14 août, un grand meeting au Pré-Saint-Gervais (A.N., F7, 13074, note M. 988 U du 30 juillet). C'est ce meeting d'abord prévu en clôture qui est ensuite conçu pour l'ouverture : il n'aura jamais lieu.

2. Il semble que ce fut avec succès. En effet une note de police M/9538, datée du 1er août 1914 et relatant la réunion du Comité Confédéral de la veille, fait état de l'exposé liminaire qu'y a présenté Jouhaux — à 9 heures du soir, alors que Jaurès vit encore : exposé ayant pour objet l'entrevue de Jouhaux avec Jaurès. « En raison de la mobilisation des troupes russes, Jouhaux demandait à M. Jaurès d'avancer la manifestation décidée par le P.S.U. pour le 9 août au Pré-Saint-Gervais et il proposait un meeting monstre pour dimanche 2 août. M. Jaurès, avec sa persuasion habituelle, démontra aux délégués de la C.G.T. qu'il *fallait à tout prix préserver la classe ouvrière de la panique et de l'affolement.* Il dit que, d'après ses entretiens avec les membres du Gouvernement, il croyait que l'état actuel de tension de l'Europe durerait encore une dizaine de jours » (A.N., F7, 13574).

3. Si la guerre posait des problèmes au mouvement ouvrier, elle n'en posait pas moins au gouvernement. Dès le moment où l'on passait d'une rivalité « pacifique » à une rivalité « militaire » avec l'Allemagne, il fallait mettre toutes les forces du pays au service de la guerre, ce qui impliquait :

— sur le plan économique, la mobilisation des richesses, par la conversion de l'industrie ;
— sur le plan militaire, la mobilisation des hommes ;
— sur le plan idéologique, la mobilisation des esprits par les justifications de la guerre ;
— sur le plan diplomatique, la mobilisation des sympathies internationales, en rejetant les responsabilités françaises ;
— sur le plan politique, l'union sacrée.

Cette stratégie générale ne tranchait pas la question tactique : rupture ou conciliation avec le mouvement ouvrier. Rupture ? C'est ce que cherchait l'assassin de Jaurès. Conciliation ? C'est le choix qu'impliquait la non-application du Carnet B.

le mélange des sentiments populaires — que Merrheim dit en 1918 : « Le 30 juillet 1914, j'avais cette sensation que tout était terminé : que Jaurès croyait la guerre inévitable et qu'il la voyait avec épouvante pour la classe ouvrière »[1].

De l'impuissance qui peut n'être que provisoire au retournement de politique, il subsiste une grande marge : qui va s'effacer dans un second temps, à partir du 30 juillet[2]. Ce deuxième acte, trois événements le marquent, dont il demeure encore à fixer les origines respectives et à hiérarchiser le retentissement pratique : au plan de l'action gouvernementale, la non-application du Carnet B ; au plan de la direction du mouvement ouvrier français, la disparition de Jaurès ; au plan de la direction du mouvement ouvrier international, l'échec des derniers efforts pour concerter une réplique pacifiste des forces ouvrières organisées.

Sur ces trois séries de faits, les interprétations et controverses sur le détail de leur déroulement n'ont pas cessé de nourrir une abondante littérature polémique. Il ne s'agit pas ici d'en trancher : il est certain que, dans une conjoncture indécise, quand les déterminations ne sont pas encore pleinement arrêtées, il faut descendre au menu détail de l'événement pour tenter de retrouver l'accumulation des petits chocs qui font se cristalliser les grandes décisions. Faute de quoi, la courbe de renversement du courant pacifiste reste, à notre sens, à dessiner. Néanmoins, à cette réserve près, il est acquis que ces faits jouèrent tous trois dans le sens d'une désagrégation de l'éventuelle résistance ouvrière : le premier, en jetant pour le moins la suspicion sur la résolution de la direction ouvrière, — de quelles tractations et de quels engagements réciproques la décision du Gouvernement de « faire confiance » aux inscrits du Carnet B est-elle le fruit ?[3] ; le second, en décapitant le mouvement ouvrier français du

1. *Cf.* aussi J. GRAVE, *Le mouvement anarchiste :* « Les camarades étaient comme moi, désemparés, nous aurions dû faire quelque chose, mais quoi ? — on ne s'oppose pas à un tel cataclysme lorsqu'on n'est qu'une poignée ». Un rapport de police du 29 juillet 1914 sur une réunion d'anarchistes convoqués le 28 au soir dans le XIVe arrondissement note : « Au siège des Amis du libertaire... se trouvaient réunis une dizaine de membres... Carré a fait remarquer que les anarchistes manquent vraiment d'organisation car à la veille d'une mobilisation *on ne sait quoi faire* » (souligné par nous) (A.N., F7, 13054, note du 29 juillet 1914).

2. La note de police M. 990 U datée du 31 juillet 1914 souligne qu'à *L'Humanité* dont les locaux étaient bondés de militants qui se répandaient dans les cafés de la rue Montmartre, l'opinion qui dominait le 30 juillet vers 8 heures du soir était « que les manifestations contre la guerre étaient désormais inutiles et que le Congrès international n'aurait pas lieu » (A.N., F7, 13069).

3. Le « Carnet B » était une liste (dressée, sur rapport des Préfets, et tenue à jour par le Ministère de l'Intérieur) de militants ouvriers qui, en cas de mobilisation, devaient être immédiatement arrêtés. Cette « institution » avait été établie pour parer à la menace de désorganisation que faisaient normalement peser sur une mobilisation éventuelle ceux qui s'étaient engagés, selon les formules confédérales de 1912, à « ne pas répondre à l'ordre d'appel et à rejoindre son organisation de classe pour y mener la lutte contre ses seuls adversaires : les capitalistes... Désertant l'usine, l'atelier, la mine, le chantier, les champs, les prolétaires devront se réunir dans les groupements de leur localité, de leur région, pour y prendre toutes mesures dictées par les circonstances et le milieu avec, comme objectif : la conquête de leur émancipation, et, comme moyen : la grève générale révolutionnaire ». Voici le libellé d'une fiche d'inscription au Carnet B, retrouvée dans un dossier des *Archives de la Justice militaire :*

Préfecture du Rhône République française

Révision du Carnet B du département du Rhône

Exécution de l'instruction ministérielle du 11 février 1914

Notice

concernant le nommé

*(suite de la note 3 p. 58-59)*

de nationalité inscrit au carnet le
catégorie groupe
I. Motifs de l'inscription.
II. Renseignements sur la conduite et l'attitude du suspect depuis le jour de son inscription ou depuis la date de son arrivée dans le département du Rhône.
III. Proposition de maintien ou de radiation faite d'accord avec l'autorité militaire.
IV. Motifs de cette proposition.
Lyon, le 15 avril 1914.

Tous les dirigeants de la C.G.T. se savaient inscrits au Carnet B. Aussi une note M/9525 du 27 juillet 1914 (A.N., F7, 13574) signale-t-elle : « A la C.G.T. on s'attend à des arrestations ; Jouhaux, Dumoulin et Yvetot ne sont pas encore rentrés. Gautier, des Inscrits Maritimes,... en prévision d'une arrestation possible, a remis à son ami Rivelli les sommes qu'il avait à sa disposition comme trésorier ». Deux jours plus tard, le 29 juillet, une nouvelle note M/9528 (A.N., F7, 13348) relate la réunion du Comité Confédéral qui s'est tenue la veille au soir, le 28 juillet, de 9 heures à 10 h. 45 sous la présidence de Lenoir assisté de Dumoulin : devant 60 auditeurs environ, Jouhaux déclare d'abord que devant l'incapacité des Parlements et des gouvernements à empêcher la guerre, c'était à la classe ouvrière organisée de prendre ses responsabilités, comme en avait témoigné la manifestation de Paris ouvrier le lundi précédent. Une question préable était néanmoins posée : informé téléphoniquement que des arrestations auront lieu le mercredi matin (29 juillet) au lever du jour, il demandait : « Doit-on se laisser emprisonner ou fuir à l'étranger ? » D'après lui, c'était affaire d'appréciation et de tempérament. En tous cas, à l'heure où il parlait, il pensait que le Comité Confédéral devait lancer un manifeste à la population ouvrière. Quel manifeste ? Un manifeste qui appelle le prolétariat à s'unir à tous ceux qui sont contre la guerre, à intensifier l'agitation et les protestations. Ceci, sans violences inutiles. Ce discours de Jouhaux fut unanimement approuvé. Après quoi, s'engagea une discussion pour déterminer comment signer le manifeste : signer « Le Comité Confédéral » ou signer du nom de chaque délégué présent ? La première solution fut retenue. Aussitôt Jouhaux, Dumoulin, Lapierre, Marck, Merrheim, Luquet, Bourderon, Savoie se forment en commission de rédaction. La note M/9529 (A.N., F7, 13574), consacrée elle aussi à cette même réunion du Comité Confédéral du 28 au soir, précise qu'elle s'est tenue dans une « atmosphère de peur » : « Les grands chefs Jouhaux, Merrheim, Lenoir, Marck etc. étaient déjà énervés par les bruits d'arrestation annoncés par *L'Intransigeant*. D'autre part, les vérifications d'adresses opérées par la Préfecture de Police au domicile d'un grand nombre de militants avaient surexcité ceux qui consentiraient à aller faire un séjour à la Santé mais qui se refusent à aller « dans les camps de concentration ». En pleine séance, un deuxième coup de téléphone réclame Jouhaux à l'appareil ; c'est de *L'Humanité* qu'on téléphone ces simples mots : « C'est pour demain matin »... A noter que beaucoup de militants sont allés se coucher chez des camarades inconnus de la police, et que Jouhaux s'apprête « à aller acheter quatre sous de tabac à Bruxelles » (selon son expression) ». Enfin la note M/9530, également datée du 29 juillet (A.N., F7, 13348) décrit la réunion des Conseils syndicaux de l'Union des Syndicats de la Seine qui s'est réunie à l'Égalitaire à 10 h. 30 après que le Comité Confédéral ait levé sa séance et que les membres du Comité aient rejoint les délégués parisiens. Sous la Présidence de Frago, Bled, après avoir rappelé les décisions de congrès et déclaré ignorer si la manifestation prévue pour le mercredi 29 à la Salle Wagram pourra avoir lieu, souligne que les militants de l'Union des Syndicats de la Seine risquent fort d'être arrêtés cette nuit-là ou dans la matinée qui suivra. Finalement aucune décision ferme n'est prise et l'informateur conclut : « On sent que tous ont peur d'être arrêtés et de faire de la prison préventive. De nombreux militants ne cachent pas qu'ils ne coucheront pas dans leur lit ».

L'affaire se résume en définitive à ceci : la décision du gouvernement de ne pas appliquer le Carnet B a-t-elle été prise à la suite de tractations avec les chefs ouvriers et d'engagements pris par ces derniers ou bien comme élément risqué d'une politique audacieuse ? Partisans de l'interprétation n° 1 : J. MAXE, *De Zimmerwald au bolchevisme*, p. 7 ; ROSMER, *op. cit.*, p. 16 ; PÉRICAT, *Archives personnelles*, « Histoire du Carnet B » ; ALMEREYDA, *Le Bonnet Rouge*, du 31 octobre 1915 ; A. FERRY, *Carnets secrets*, p. 27. Partisans de l'interprétation n° 2 : L. JOUHAUX, *Discours au 13e Congrès C.G.T.*, p. 223. Le mystère n'est pas encore éclairci, malgré le récit de MALVY lui-même, *Mon Crime*, p. 35-42. Un militant anarchiste, Louvet, pouvait encore affirmer à l'auteur le 5 juin 1957 : « Malvy n'a pas tout dit ». A notre sens, les deux interprétations ne s'excluent pas. Il y a eu assurément des démarches, mais la décision gouvernementale a surtout été une décision politique, fondée sur les informations directes que le Ministère de l'Intérieur recueillait sur ce qui se passait dans les milieux dirigeants de la C.G.T. En effet une note de police M/9535 du 31 juillet 1914 relatant les discussions qui se sont déroulées la veille à la C.G.T. indiquait déjà : « Jouhaux assure qu'il est très bien informé des intentions du Gouvernement. Ses « tuyaux » lui viennent de *L'Humanité*, mais ils arrivent à *L'Humanité* par Gaston Renaudel dont le frère, député, a des attaches au cabinet du Ministre de l'Intérieur. C'est ainsi que Jouhaux se dit sûr que M. Malvy n'a cessé de résister à M. Messimy (le Ministre de la Guerre) et à M. Hennion (le Préfet de Police de Paris) qui voulaient des arrestations immédiates et avant tout l'arrestation des membres du Bureau Confédéral et de la « Commission de la grève générale ». Il croit savoir aussi que M. Viviani, préfère attendre encore un peu pour pouvoir ordonner d'un seul coup l'arrestation de 800 syndicalistes révolutionnaires » (A.N., F7, 13574). Mais surtout, il est intéressant de remarquer que la dépêche décisive envoyée par Malvy aux préfets (« Ayant toutes raisons de croire qu'il peut être fait confiance à tous inscrits sur Carnet B pour raisons

chef à qui seul la C.G.T. s'en remet comme le P.S. — quelle que soit par ailleurs l'hypothèse retenue sur ce qu'aurait été la politique de Jaurès s'il avait échappé aux balles de son assassin[1] ; le troisième[2], en démon-

---

politiques, ne procédez à aucune arrestation des personnes appartenant à ces groupements ») est datée du 1er août à 1 h du matin. Or la réunion du Comité Confédéral où la grève générale a été repoussée à l'unanimité est du 31 juillet à 21 h et s'est terminée vers 22 h. 30. On peut penser que le Ministre a été immédiatement averti de ces conclusions par l'informateur qui a rédigé ensuite, de façon plus circonstanciée, son rapport daté du 1er août et qu'on trouve au dossier 13574, F7, A.N.

Il semble d'ailleurs que la décision gouvernementale de ne pas procéder à l'arrestation des inscrits du Carnet B ne fut pas également notifiée (ou ne parvint pas à temps) à tous les Préfets : de nombreuses arrestations eurent lieu en effet dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (*cf.* la lettre de Merrheim à Jouhaux, du 16 octobre 1914, parlant de « 150 camarades du Nord et du Pas-de-Calais incarcérés à la Santé », publiée par B. GEORGES et D. TINTANT, *L. Jouhaux*, I, p. 486).

Quoi qu'il en soit, l'affaire du Carnet B a empoisonné l'atmosphère du mouvement ouvrier pendant la guerre : *cf.*, dans les *Archives Guesde* (I.I.S.G.), une lettre de Jouhaux du 27 novembre 1914 : « Je tiens à vous signaler que des bruits me sont parvenus, qui laisseraient croire que, dans certains milieux, l'on ne serait pas loin de rejeter les agissements, vrais ou faux, des agents de l'Allemagne sur le dos des inscrits du Carnet B. Je ne crois pas que cela soit à la connaissance des membres du Gouvernement, il n'empêche qu'il faut se prémunir contre ce danger ».

1. Le débat porte naturellement sur le sens qu'il faut attribuer aux démarches faites par Jaurès dans sa dernière journée. *Cf.* la dernière polémique à propos des *Carnets secrets* d'A. FERRY (*Le Monde*, 12-2-1958), polémique qui ne fait d'ailleurs que prolonger celle ouverte dès 1915. Le 2 août 1915, en effet, à la C.E. de la Fédération socialiste de la Seine, un assistant explique que *L'Humanité* a décidé de supprimer toute publicité pour les ouvrages de Rappoport, attendu que dans le *Berliner Tageblatt*, celui-ci a publié un article où il prétend que Jaurès, au cours d'une conversation avec Abel Ferry, le 31 juillet, avait affirmé qu'il continuerait la campagne contre la guerre, « alors que Rappoport sait pertinemment que c'est tout le contraire que Jaurès a dit » (*Note du correspondant* « 7 », 3-8-1915, B a/1535, A.P.P.). *Cf.* aussi le compte-rendu d'une réunion de la 12e section socialiste de Paris le 7 novembre 1915 : « Merrheim discute d'une façon approfondie la question des responsabilités : « Vous demandez ce que le gouvernement français aurait dû faire pour éviter la guerre ? La réponse à cette question devait être donnée par Jaurès. On dit que le jour de sa mort, il voulait écrire un article sur la nécessité de *déchirer* l'alliance franco-russe » (Bruit. Renaudel : « C'est un mensonge ! Ce sont des histoires de Rappoport ! » Rappoport proteste violemment). Delès : « Dunois m'a raconté avant son départ sur le front que le jour de son assassinat, Jaurès avait répété plusieurs fois dans le cercle de ses amis qu'il allait écrire ce jour même un article sur la nécessité de rompre l'alliance ». Renaudel : « Je réunirai tous ceux qui étaient avec lui et je prouverai que ce n'est pas vrai ». (Bulletin n° 2 de la C.S.I., p. 15, *Archives Grimm*, I.I.S.G.). Versons au débat une nouvelle précision : une note du Ministère de l'Intérieur M/9535 datée du 31 juillet 1914 et relatant la discussion qui s'est déroulée la veille 30 juillet à la C.G.T. ; cette note indique que Jouhaux convoque le Comité Confédéral pour le vendredi 31 juillet au soir afin de lui faire approuver l'idée de la participation de la C.G.T. au meeting que doit tenir le P.S.U. le 9 août au Pré-Saint-Gervais, à l'occasion de l'ouverture du Congrès socialiste international et la note ajoute (il semble que ce soient des paroles que Jouhaux aient prononcées pour préciser la proposition qu'il veut faire au Comité Confédéral) : « Une restriction sera faite cependant : si, à un moment donné, M. Jaurès écrit que le P.S.U. a fait tout son possible, qu'il n'a pas réussi et qu'il faut laisser la parole aux armes en défendant la République, la C.G.T. ne le suivra pas sur ce terrain ». (A.N., F7, 13574). Malgré cette restriction qui témoigne d'une ultime méfiance de la C.G.T. à l'égard du P.S.U., la disparition de Jaurès est d'autant plus grave que la C.G.T. venait de décider de s'aligner complètement sur le P.S.U. En effet l'expérience des dernières 48 heures n'a pas encore conduit la C.G.T. à « l'Union Sacrée » mais simplement à accepter la tactique socialiste. C'est que, après que le 28 juillet il ait, par peur des représailles gouvernementales, adopté un manifeste « ni chair ni passion », le Comité Confédéral a repris courage le 30 : non plus qu'il croie immédiatement possible l'insurrection, mais au moins une action commune avec les socialistes. Voici, d'après une note du 1er août, ce qui se dit au C.C. du 31 : « L'intervention de Bled est très remarquée. « La C.G.T., dit-il, doit négliger toutes ses décisions contre la guerre. Ce n'est pas le moment d'effrayer, par des déclarations incendiaires, tous ceux qui sont partisans de la paix. Si le P.S.U. décide un manifeste, la C.G.T. ne doit pas gêner l'action des socialistes. Il faut remiser les décisions antimilitaristes des congrès confédéraux, et signer toutes les déclarations du P.S.U. » Merrheim déclare approuver Bled. Yvetot lui-même approuve... Tout le Comité, *unanimement*, décide de seconder l'action des socialistes en faveur de la paix, en « s'asseyant sur les principes » (A.N., F7, 13574, note du 1er août 1914). On comprend que, dans ces conditions, le flottement qui va se produire au sein du P.S.U. du

*(fin de la note 1 et note 2 page 60)*

trant — qu'on tienne aujourd'hui cette démonstration pour convaincante, superflue ou fallacieusement préfabriquée — l'inanité de la condition dont l'Internationale a toujours entouré une action internationale pacifiste : la simultanéité dans les différents pays. Si bien que le 1er août, quand le Comité Confédéral de la C.G.T. se réunit, salle de l'Égalitaire, rue de Sambre-et-Meuse, il en est déjà à dresser son constat d'impuissance : « Nous nous considérions comme des vaincus. Nous avons adressé à la classe ouvrière française par voie d'affiches une déclaration qui enregistrait notre défaite »[1].

Dès lors que l'ancienne manière de considérer la résistance prolétarienne à la guerre est balayée, le mouvement ouvrier, désenchanté de sa propre conception des choses, devient d'autant plus accessible à l'interprétation officielle des événements que les contraintes de l'actualité quotidienne le laissent difficilement se réfugier dans l'abstention ou l'attentisme : au surplus, le vote des crédits de guerre par les députés socialistes allemands et la violation de la neutralité belge, le 4 août, viennent à point confirmer la thèse gouvernementale sur la juste guerre de défense nationale.

Le troisième acte s'ouvre alors : c'est le 4 août qu'aux obsèques de Jaurès, la nouvelle politique ouvrière est publiquement proclamée ; le « vautrement du 4 août », selon la formule de Raymond Lefebvre[2], c'est Jouhaux qui, le premier, s'y résout quand, au bord de la tombe, il fait la déclaration qui lui vaudra tant de quolibets : « Au nom des travailleurs qui sont partis, au nom de ceux qui vont partir, et dont je suis... »[3]. A

---

fait de la mort de Jaurès soit fatal au développement du courant contre la guerre : la C.G.T. a abdiqué ses propres positions en faveur des plans socialistes quelques minutes à peine avant que le socialisme soit privé de son chef. *Cf.* A. Kriegel, « Patrie ou révolution... », *Revue d'Histoire Économique et Sociale.*

2. Deux démarches ont suscité une polémique : 1° Dans l'ordre syndical, le télégramme de Jouhaux à Legien qui resta sans réponse : on dispute pour en connaître la date exacte, 31 juillet ou 1er août (les frontières furent fermées dans la nuit du 31 juillet au 1er août). *Cf.* à ce sujet la discussion qui a opposé Bourderon à Jouhaux au Comité Confédéral du 7 décembre 1916.

*Bourderon :* « Mais précisément, je pense que la date donnée pour l'envoi de la dépêche n'est pas exacte... » — *Jouhaux :* « Heureusement qu'il existe une lettre de Baumeister qui réduira à néant votre petite manœuvre. Cette lettre mentionne que le télégramme envoyé à la date indiquée n'a pu les toucher — Legien et lui — parce qu'il a été arrêté par la Censure ». — *Péricat :* « Je note en passant que les explications de Jouhaux concernant la dépêche adressée à Legien viennent détruire l'effet qu'on a voulu produire lorsqu'on a prétendu que celui-ci n'avait rien répondu. Si le télégramme a été remis à Legien plus tard qu'il ne devait le recevoir, il lui était donc impossible d'y répondre ».

(A.N., F7, 13069, 1, p. 165-166). 2° Dans l'ordre socialiste, la visite de Muller à Paris : *cf.* le récit de deux témoins : De Man, *Après coup*, p. 103, et C. Huysmans, *Discours à Arnheim*, du 6 janvier 1916 (*Archives Guesde*, I.I.S.G.). *Cf.* égal. A. Jobert, *Souvenirs d'un ex-parlementaire*, 1933. A la conférence de la Fédération des instituteurs, le 14 juillet 1916, Merrheim déclare : « Lebedour m'a affirmé [à Zimmerwald] que c'était lui qui avait fait envoyer Muller à Paris, avec mandat de proposer un arrangement pour le vote des crédits, soit le refus, soit tout au moins une déclaration unique. Muller depuis a contesté ce mandat, peut-être par ressentiment contre la mauvaise réception qui lui a été faite » (*P.V. de la C.E. fédérale des Instituteurs*, I.F.H.S.). C'est en effet bien ce qui ressort du procès-verbal de la séance du groupe socialiste, le 1er août 1914, le jour de la venue d'Hermann Muller. Procès-verbal dont l'établissement fut certes unilatéral mais dont la lecture par Renaudel à la Conférence de Berne en février 1919 en présence de Muller ne suscita pas de démenti. *Cf.* P. Renaudel, *L'Internationale à Berne*, p. 40-43.

1. Merrheim, 13e Congrès de la C.G.T. (17-7-1918), *Cpte-r. stén.*, p. 197. Péricat prétend avoir été le seul à cette réunion pour persister à demander que la C.G.T. appliquât les décisions de ses congrès. Mais la veille au soir, la décision de renoncer à la grève générale avait été prise à l'unanimité.

2. R. Lefebvre, *L'Internationale des Soviets*, sept. 1919, p. 10. Sur Lefebvre, *cf.* 3e partie, III, 1.

3. Jouhaux ne partit pas. Cependant, le 9 décembre 1914, il écrivait encore à Dumoulin : « Je voulais attendre pour t'écrire d'être fixé sur ma date de mobilisation » (*Archives*

relire ce discours décisif, on demeure frappé par l'hésitation de la pensée en son prologue : la première phrase se réduit à une interrogation révélatrice (« que dire à l'heure où s'ouvre cette tombe... ? »). Après un rappel ambigu du rôle de Jaurès, « apôtre de la paix et de la classe ouvrière », soudain, comme si la pensée brusquement basculait, Jouhaux franchit le pas et dresse l'acte d'accusation de l'impérialisme allemand[1].

Le ralliement à l'Union Sacrée allait dès lors s'inscrire chaque jour davantage dans les faits : le 4 août, le groupe socialiste à l'unanimité des 98 présents décide de voter les crédits de guerre. Le 26 août, un remaniement du Ministère permet l'entrée de Guesde et de Sembat au Gouvernement. Le 28, un Manifeste commun de la C.A.P., du groupe parlementaire socialistes et du Conseil d'Administration de *L'Humanité* en sanctionne la signification. Ce même jour, le secrétaire de la C.G.T. se voit invité à siéger au Comité du Secours National[2]. Enfin, les chefs ouvriers et socialistes couronnent leur conversion à une politique « conventionnelle » en accompagnant le Gouvernement à Bordeaux[3].

Le retournement en août 1914 de la politique ouvrière — française comme de l'Internationale — soulève des problèmes considérables. C'est

*Monatte*, I.F.H.S.). Sur les sursis d'appel, la littérature polémique est naturellement abondante. *Cf.* MONATTE, 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 107 : « Un de nos amis, Suisse, parlant à un député socialiste et lui disant : « Mais vous ne pouvez pas nier qu'il y ait une minorité dans le syndicalisme, qu'il y ait encore des internationalistes, qu'il y ait une opposition contre la guerre ! Patience, — lui répondait Renaudel, la mobilisation n'est pas finie ». Et dans un « Rapport » de novembre 1917, le C.D.S. (*cf.* 1re partie, 1, 5) dressait la liste des membres du Comité Confédéral de la C.G.T. et indiquait en regard la situation militaire des intéressés ainsi que la tendance — majoritaire ou minoritaire — à laquelle ils appartenaient.

1. « Notre idéal, celui qu'avec Jaurès, nous avons semé aux quatre coins du monde, puise ses racines assez profondément pour que la bourasque criminelle, provoquée par le hideux militarisme prussien, ne le déracine pas ». Jouhaux n'avait reçu aucune directive (*cf.* MERRHEIM, *Discours au 13e Congrès de la C.G.T.*, p. 199 : « Nous étions à ce moment-là dans un tel état... d'affaissement qu'aucun de nous n'a demandé à Jouhaux ce qu'il allait dire sur cette tombe »). Mais il raisonna comme il l'écrira lui-même le 9 décembre 1914 à Dumoulin (qui en fait des gorges chaudes, en transmettant de ce texte une copie à Monatte) : « Je ne peux pas oublier que mon grand-père mourut pour la République, sur les barricades de 1848... Je ne veux savoir qu'une chose, c'est que l'impérialisme menace la République... Voix d'ancêtre, associée aux lectures de jeunesse, à cette histoire grecque... Crois-tu que les héros des Thermopyles ne peuvent, dans l'histoire, être apparentés aux soldats de l'An II, aux communards de 71 ? Pour moi, l'émancipation n'est possible qu'à la condition qu'on soit capable de défendre son indépendance, individuelle et nationale » (*Archives Monatte*, I.F.H.S.). Le discours de Jouhaux ne suscita d'ailleurs pas d'opposition au début. *Cf.* J. MAITRON, *Paul Delesalle*, p. 151 : « Comme certains compagnons et militants syndicalistes, Delesalle vit sans doute dans la guerre la lutte de l'esprit libertaire latin contre l'autoritarisme germanique et c'est lui qui édita le discours que Jouhaux prononça aux obsèques de Jaurès ». *Cf.* encore la lettre de Jouhaux à Delesalle du 23 novembre 1914 et la réponse de Delesalle à Jouhaux du 26 novembre 1914 (publiées par B. GEORGES et D. TINTANT, *L. Jouhaux*, p. 502-503).

2. Un calendrier semblable pourrait être dressé à propos du ralliement des anarchistes à l'Union Sacrée. Dès le 4 août 1914, Malato écrit : « Donc, levez-vous, amis, au chant de la *Marseillaise*, la cause de la France est redevenue celle de l'Humanité ». Grave, Tcherkassof, Pierrot, Yvetot se prononcent dans le même sens. A noter un argument de caractère passionnel très particulier aux anarchistes : leur opposition aux théories de Marx et d'Engels, leur sympathie pour Proudhon et Bakounine les font considérer la guerre des Alliés contre l'Allemagne comme la revanche du Russe Bakounine et du Français Proudhon sur l'Allemand Marx.

3. A propos de ce voyage à Bordeaux, il y eut, sur le coup puis ensuite, de nombreuses discussions. *Cf.* la note de police établie le 8 septembre 1914 sur la réunion, qui s'est tenue la veille, de la C.E. de la Fédération de la Seine du P.S. : « Lévy dit qu'il y a eu beaucoup d'hésitations parmi les députés socialistes. La majorité d'entre eux voulaient suivre le Gouvernement à Bordeaux, mais grâce à leur autorité, Vaillant et Renaudel les ont décidés à rester à Paris. Il signale comme les plus empressés à vouloir fuir la capitale : Lauche, Cachin, et Laval » (« 6 », B a/1535, A.P.P.).

pourquoi il fait l'objet d'une polémique idéologique qui, en plus de quarante années, n'a guère perdu de sa virulence. Si le premier devoir est — et cette esquisse-ci ne prétend pas même répondre à une telle exigence — de déterminer scrupuleusement quand et comment les choses se sont passées, on ne saurait cependant échapper ensuite à la nécessité de se prononcer sur le qui et le pourquoi.

Se prononcer sur le qui ? C'est-à-dire désigner les protagonistes d'un tel bouleversement, en France et dans le monde. Deux grandes questions sont dans ce domaine posées. La première, une fois éclaircie, permettrait d'apporter une contribution au problème théorique des rapports entre la classe et les organisations politiques et syndicales en émanant. Lénine, et à sa suite le mouvement communiste, a mis en effet l'accent sur les responsabilités écrasantes de « cette poignée de leaders », ravagés, selon lui, dès avant la guerre, par l'opportunisme ; il a au contraire totalement disculpé du chef de « chauvinisme » les masses prolétariennes abandonnées et trahies[1]. Cette interprétation de Lénine aurait de quoi surprendre qui verrait dans le marxisme une doctrine négative quant à l'influence des personnalités dans l'histoire. Bien plus qu'à éclairer le mode de formation de l'idéologie des chefs ouvriers — relativement autonome du mode de formation de l'idéologie des masses, elle vise d'ailleurs à permettre à Lénine de mener le combat selon une tactique qui lui est chère : non auprès des chefs, pour beaucoup demeurés à l'arrière, mais auprès des masses ouvrières particulièrement exposées aux souffrances de la guerre[2]. Or, à l'appui de l'opinion de Lénine, bien peu de témoignages ayant valeur historique, à l'exception d'une lettre du rédacteur en chef du *Combat Social* de Montluçon, lettre datée du 21 octobre 1914 et insérée à cette date par R. Rolland dans son *Journal :* « Je le sais, on me le dit, on me l'écrit, toute la masse profonde du peuple, dans nos régions, pense comme nous. La classe productrice ne se mêle pas à l'hallali des « ouvriers de mort »[3]. Par contre, innombrables sont les témoignages des contemporains qui s'inscrivent en faux contre la thèse léniniste : tous, les chefs incriminés mais aussi les futurs opposants syndicalistes et socialistes, soulignent (avec étonnement, perplexité ou chaleur selon les cas) la véritable explosion de patriotisme dont l'Europe des nations fut

---

1. *Cf.* LÉNINE, *La faillite de la IIe Internationale* (1915) ; *Le socialisme et la guerre* (1915). Précisons : si Lénine a disculpé les masses ouvrières pour accabler les chefs, il a aussi mis en cause « l'aristocratie ouvrière ». Ce qui constitue déjà une explication plus raffinée, mais qui complique singulièrement la vérification de ses thèses. Car où commence, où s'arrête l'aristocratie ouvrière ?

2. C'est pourquoi on ne voit pas bien pour quelle raison les historiens qui tiennent à se réclamer de Lénine se refusent à traiter ce problème avec sérénité : c'est-à-dire à chercher ce qui s'est réellement passé dans les masses ouvrières des divers pays. Car, même sans se placer sur le plan de l'histoire qui est science (par conséquent compréhension et non procès), même en se plaçant sur le plan de la philosophie politique qui, elle, est jugement, le fait d'établir que les masses ouvrières européennes auraient en août 1914 versé dans le patriotisme ne saurait impliquer quelque conclusion que ce soit sur la position des chefs socialistes. Ni quant à la source de cette position : on pourrait étudier mille ans les réactions de la classe ouvrière russe à la guerre, cela n'expliquerait pas les enchaînements de la pensée léniniste. Ni quant à la qualité de cette position : un leader n'est jamais justifié, absous ou consacré parce qu'il a suivi, abandonné ou contrecarré ceux qu'il souhaita avoir pour disciples. *Cf.* A. KRIEGEL, « Le socialisme international en juillet 1914. A propos d'un débat récent », *Revue Historique*, octobre-décembre 1961 et la réplique à cette note par B. L. VUFSON, *Voprossy Historii*, n° 8, août 1962, p. 193-194.

3. R. ROLLAND, *Journal des Années de guerre (1914-1918)*, *(J.A.G.)* p. 142.

le théâtre. Qu'ils baptisent chauvinisme cet irrésistible plébiscite en faveur du « fait national » ne change rien au caractère péremptoire de la démonstration : l'intervention d'un phénomène psychologique de masse, d'une psychologie nationale irréductible a démoli en quelques heures les spéculations dont les hommes épris de paix s'étaient nourris. Voici Monatte : « Je ne ferai pas au Bureau Confédéral le reproche de n'avoir pas déclenché la grève générale devant la mobilisation ; non ! Nous avons été impuissants, les uns et les autres ; la vague a passé... »[1]. Et voici Frossard : « La vérité, c'est que le 31 juillet 1914, si nous avions voulu essayer de résister, nous aurions été emportés par le torrent de chauvinisme qui déferlait à ce moment-là sur le pays »[2]. Déclaration de dirigeants, mais aussi de militants plus obscurs. Voici Savoie, secrétaire de la C.G.T. : « Je peux dire qu'en ce qui concerne le Syndicat des Boulangers, nous avons voulu quand même faire une réunion pour voir ce que l'on pouvait faire. Nous étions 35 à la Salle de l'Égalitaire... »[3]. Et voici Forest, cheminot d'Angoulême : « Si nous avions, nous militants, essayé d'empêcher la classe ouvrière, alors qu'elle affichait les buts qu'elle voulait atteindre, c'est-à-dire aller à Berlin, je me demande si les militants n'auraient pas été eux-mêmes victimes de la classe ouvrière qu'ils avaient défendue la veille »[4]. Ces témoignages ne sont qu'un faible échantillon de ce qu'apporterait une enquête systématique sur les réactions de l'opinion publique à la guerre dans les derniers jours de juillet et les premiers jours d'août. Ils engagent cependant à réfléchir sur la thèse de Rosa Luxembourg qui ne sépare pas la « trahison » des chefs socialistes du manque « de capacité des masses prolétariennes dans la lutte contre l'impérialisme »[5]. C'est confusément l'idée de R. Péricat : « L'inactivité, le manque d'initiative des chefs durant tout le mois de juillet vont permettre à la vague de chauvinisme de grandir »[6].

---

1. MONATTE, 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte.-r. stén.* D'ailleurs, les chiffres suivants sont éloquents : « L'État-Major escomptait 13 % de réfractaires (à l'ordre de mobilisation). Il n'y en eut que 1,5 % » (*Cf.* A. DUCASSE..., *Vie et mort des Français*, p. 24).

2. L. O. FROSSARD, 13e Congrès de la C.G.T., 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 131. Encore au congrès du P.S. (Tours, décembre 1920), où Frossard se prononce pourtant pour l'adhésion à la IIIe Internationale, le chef du futur P.C. français répète : « La faillite de la IIe Internationale, ce n'est pas au 2 août 1914 qu'elle commence. S'il y a eu faillite ce jour-là, c'est celle du prolétariat international » (*Cpte-r. stén.*, p. 334).

3. 13e congrès de la C.G.T., 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 182-183.

4. Congrès du Syndicat des cheminots du P.O., Angoulême, 11 avril 1920 *(Archives Sauvé).*

5. *Cf.* Rosa LUXEMBOURG, *Die Krise des Sozial-demokratie*, p. 93.

6. *Archives R. Péricat. Cf.* aussi dans le *P.V. du Congrès de l'U.D. des Syndicats de la Seine* (I.F.H.S.), tenu le 30 avril 1916, ce témoignage de Rey, métallurgiste lyonnais : « A Lyon, dès le début de la mobilisation, nous faisions imprimer des affiches, car nous avions encore confiance pour engager nos camarades à ne pas se rendre aux armées et en même temps, nous consultions la C.G.T. pour savoir ce qu'il fallait faire en la circonstance en nous basant sur les décisions du congrès en ce qui concerne la guerre. Or quelle ne fut pas notre stupéfaction en recevant une lettre par retour du courrier de Jouhaux nous recommandant de ne rien faire! C'était une humiliation à nos yeux car s'il y avait eu un homme à la tête de la C.G.T., s'il y avait eu des représentants socialistes et syndicalistes, nous étions capables d'enrayer cette guerre ». A noter que Jouhaux réplique à cette intervention en démentant avoir répondu par retour à la lettre de Lyon. Cependant un rapport d'ensemble sur la propagande pacifiste en France établi par les services du Ministère de l'Intérieur en 1916 fait également état (mais sans aucune autre précision) de ce que « le jour même de la déclaration de guerre, les dirigeants de l'Union des Syndicats du Rhône... prennent leurs mesures pour tenter une grève générale révolutionnaire. Si le mouvement n'éclate pas, c'est que le secrétaire général de la C.G.T. en conseille l'ajournement » (A.N., F7, 13372, p. 6).

La seconde question, dans l'ordre des qui ? serait, une fois établie la dialectique et la hiérarchie des responsabilités ouvrières dans le tournant politique de juillet 1914, de déterminer si, à l'intérieur du mouvement ouvrier lui-même, on peut établir des différenciations dans le comportement respectif du syndicalisme, du socialisme et de l'anarchisme face à la guerre. L'étude des archives laissées par les Conseils de guerre[1] de la région du Nord, dans l'automne 1914, fait apparaître en effet plusieurs poursuites dirigées contre des publicistes anarchistes : c'est ainsi que le 26 novembre 1914, le gérant du journal *Le Cri du peuple* est condamné à cinq ans de prison et 3 000 francs d'amendes pour avoir publié le 1er août 1914 un article intitulé : « A bas la guerre » et finissant par ces mots : « Vive la grève générale ». De même, le 4 décembre 1914, Dejaugher, journaliste au *Combat* de Roubaix est condamné à la même peine.

Quant au pourquoi ?, pour y répondre, les dossiers à ouvrir sont nombreux et complexes. C'est ainsi que la qualité réelle des dispositions prises par le mouvement ouvrier international à l'égard de la guerre à venir dépend de la réponse préalable sur ce qui est au cœur du sujet : le caractère réel de cette « guerre en question ».

Que la guerre ait été de défense nationale, et voici deux grandes hypothèses : la première, que le duel franco-allemand, menaçant depuis 1904, n'a dès ses origines présenté d'autre visage que celui — légitime — de la défense nationale ; dans ce cas, le bien-fondé des positions prises par l'Internationale contre une guerre impérialiste est remis en cause. La seconde — celle où s'est arrêtée la majorité du mouvement ouvrier français —, que des conditions imprévues ont imprimé au conflit ce caractère national qui n'était pas le sien en sa période de maturation ; ce qui suffit à justifier le virage de la politique ouvrière.

Certes, il serait absurde d'imaginer que, dans le silence du cabinet, chaque prolétaire mobilisé pesa sa détermination doctrinale, et les grandes vagues historiques ne livrent pas encore les secrets de leur roulis. Mais le fait est là : d'innombrables travailleurs révolutionnaires, qui avaient juré dans leur cœur fraternité sans faille aux prolétaires de tous les pays, découvraient, par toute l'Europe, d'innombrables justifications à mourir pour leur patrie[2]. Cette fécondité même de l'argumentation a quelque

---

1. Les *Archives de la Justice Militaire* constituent une source de premier ordre pour l'étude de l'opinion publique et de son évolution, surtout de l'opinion ouvrière et paysanne. De même certaines archives administratives : notamment pour l'étude de l'opinion dans les milieux de fonctionnaires (en particulier les archives administratives relevant des services de l'Éducation Nationale). A ce propos, la première affaire intéressante est celle de Julia Bertrand, institutrice à la Neuve-Verrerie (Vosges) arrêtée le 21 août 1914 « pour avoir émis sur l'attitude à observer par le peuple en cas de guerre des idées qui sont la négation même de l'idée de patrie », et révoquée le 11 octobre 1914 (*cf.* les pièces de cette affaire dans les *P.V. du Conseil Fédéral des Instituteurs*, I.F.H.S.).

2. Voici, sommairement classées, quelques-unes des justifications les plus courantes :

I. Justifications « théoriques » découlant de la nature de la guerre :

A. La responsabilité de la France n'est pas engagée : la guerre est une guerre de défense autorisée et même exigée par la doctrine socialiste.

B. La classe ouvrière a intérêt au même titre que la bourgeoisie à la victoire française : la guerre de classe visant à ne pas ajouter à l'exploitation capitaliste française la surexploitation du capitalisme allemand.

C. La guerre n'est pas purement impérialiste : c'est aussi une guerre de libération.

II. Les justifications fondées sur les données internationales socialistes :

A. L'impuissance de l'Internationale ne laisse pas d'autre issue.

chose qui touche au ressort de la sensibilité sociale. C'est un intellectuel qui va par exemple jusqu'à couvrir la guerre du « droit des slaves » : « Il y a là-bas un monde qui demande à vivre, qui sort des limbes de ses steppes et qu'on ne repoussera pas dans le néant. Nous aidons à cet accouchement. Il sera assez beau d'avoir servi à cela »[1]. Ce qui est une vue d'avenir assez extraordinaire mais qui aurait scandalisé les démocrates révolutionnaires allemands.

Lénine évidemment a la partie belle quand il tourne en dérision la prétention à tergiverser, au moment où elle se déclenche, sur le caractère de la guerre que le mouvement ouvrier international avait unanimement et constamment prévue et dénoncée comme impérialiste. Aussi pour lui, et pour tous ceux qui continuent à penser que le conflit est strictement du type décrit à Stuttgart ou à Copenhague, les seules questions à poser portent-elles sur ce qui a pu conduire le socialisme à s'écarter des engagements pris. Erreurs de doctrine ? Soit que l'interprétation de la doctrine fût entachée d'opportunisme, soit que la doctrine elle-même fût impuissante à embrasser le phénomène de l'impérialisme dans sa totalité. Erreurs humaines ? Le socialisme international aurait manqué à sa tâche du fait de ses dirigeants manquant à leurs responsabilités : c'est l'idée de R. Rolland — « Sans eux (les apôtres, les martyrs), une foi nouvelle (et le socialisme en est une, ou il n'est rien) ne reste qu'une utopie, ou devient un opportunisme... Le socialisme s'est défié de ces forces et de cette élite. Il vise constamment à briser l'élan des individualités, pour les faire rentrer dans les rangs, tous soldats, tous égaux, au service du parti »[2]. Il y avait cependant Jaurès et déjà Lénine... Erreurs pratiques d'organisation ? La structure du mouvement ouvrier n'était pas conçue telle qu'elle pouvait fournir un effort de direction aussi considérable que celle d'une lutte mondiale pour la paix.

Enfin, quoi qu'il en soit de ces hypothèses, demeure une dernière interrogation : quelle est la signification historique réelle de la politique socialiste le 4 août ? Faut-il parler à ce propos d'une « défaite » historique

---

B. L'attitude de la social-démocratie allemande votant les crédits de guerre montre que l'Internationale ne peut triompher qu'après la destruction de l'impérialisme allemand.
C. Tous les partis socialistes dans les pays belligérants font l'union sacrée.

III. Les justifications fondées sur les données particulières à la France :
A. Données touchant à la question nationale :
1° L'Alsace-Lorraine a été injustement arrachée à la France.
2° L'invasion de sept départements français fait de la guerre une guerre de libération du territoire.
B. Données touchant à la question des libertés : la démocratie française, née de la Révolution, fait de la France la garante de la liberté universelle, justifie au nom du droit et de la civilisation sa lutte contre la réaction, le militarisme et l'autoritarisme germaniques.

1. R. ROLLAND, *op. cit.*, p. 36. Cette idée devait d'ailleurs être « dans l'air » chez les intellectuels. *Cf.* du même, *Le cloître de la rue d'Ulm*, p. 23 : au cours d'une visite de R. Rolland alors normalien chez Renan, le 26 décembre 1886, Renan déclare : « Et puis, sans aller si loin, il y a tant de peuples qui n'ont pas encore paru, dans l'œuvre commune de l'Humanité : le peuple slave par exemple, qui apportera tant d'éléments nouveaux : une puissance de dévouement, de sacrifice, une bravoure, et avec cela, des croyances stupides... Je connais très bien le génie slave, par Tourguenieff, qui était mon ami, et qui le représentait parfaitement. Très certainement ce peuple apportera à l'humanité des idées nouvelles. Ce ne sera pas sans doute sans apporter aussi un grand trouble dans l'état présent des choses ; mais les Barbares ont aussi *un peu* troublé la société du IVe siècle ; et il est sûr que l'humanité leur doit beaucoup ».

2. ROLLAND, *J.A.G.*, 115.

de l'internationalisme prolétarien ? Le mouvement ouvrier de l'époque dans sa quasi-totalité a ressenti effectivement le déclenchement de la guerre d'abord, la division des forces socialistes internationales entre les camps en présence ensuite, comme le naufrage de la doctrine socialiste dans la question de la paix et de la guerre. Il n'y eut désaccord que sur la conclusion pratique à en tirer. Les uns pensèrent que le drame de juillet — ou plutôt cette poignante absence d'un « drame » prolétarien cependant tant rêvé et disputé — portait une blessure décisive à l'internationalisme prolétarien tel qu'il était conçu, c'est-à-dire à cette stratégie révolutionnaire qui appelait à un combat unique pour une révolution unique les exploités de l'Europe entière : l'histoire désormais aurait tranché ; le passage au socialisme ne se ferait pas « sur la base mondiale ». Les autres, — ce furent en général les futurs minoritaires et zimmerwaldiens —, tout en se considérant également comme des « vaincus », voulurent néanmoins « rester dans la débâcle, malgré elle et à cause d'elle, des vaincus fidèles à leur foi internationaliste »[1].

Seul le socialisme russe, — et c'est peut-être le secret de sa victoire en 1917 — ne verra pas dans le 4 août un désaveu — accepté ou non — de la stratégie révolutionnaire internationaliste. Non qu'il ne subira pas les ravages du « défensisme ». Mais, pour ceux de ses chefs qui n'abandonneront pas l'internationalisme, le 4 août n'est pas une défaite, même provisoire : « Celui qui... déclare que l'avènement attendu de la révolution s'est avéré illusoire, manifeste une attitude non marxiste... Pour un marxiste, il est hors de doute que la révolution est impossible sans une situation révolutionnaire, mais toute situation révolutionnaire n'aboutit pas à la révolution »[2]. A la situation révolutionnaire objective, il faut que s'ajoute un élément subjectif : « la capacité de la classe révolutionnaire de mener des actions révolutionnaires de masse ». Le 4 août, une condamnation de l'internationalisme ? Non. Mais de l'Internationale.

1. MARTINET, *École de la Fédération*, 23 juin 1917.
2. LÉNINE, *La faillite de la IIe Internationale*, Paris, Éditions sociales, 1953, p. 12.

CHAPITRE III

# INTERNATIONALISMES DE GUERRE

## (AUTOMNE 1914-HIVER 1915)

- *La politique ouvrière d'Union Sacrée :* des encouragements extérieurs ; ses implications en politique intérieurs française ; ses implications en politique internationale ouvrière ; l'hostilité française rend impossible le fonctionnement de l'Internationale.

- *L'éveil d'un courant d'opposition :*

  Facteurs de développement : la prolongation de la guerre ; la réorganisation industrielle ; les premières manifestations internationalistes et pacifistes dans le mouvement ouvrier international.

  Dans les milieux syndicalistes autour de *La Vie Ouvrière :* ses caractéristiques sociales, ses liaisons internationales, son idéologie. — Quand l'opposition a-t-elle pris naissance ? — Sur quelle plate-forme ? Avec quel programme d'action ? Selon quelle tactique ? —

  Parmi les anarchistes : P. Chardon. — S. Faure.

  Chez les femmes socialistes : autour de L. Saumoneau.

  Auprès des intellectuels : les intellectuels se rallient dans leur masse à l'Union Sacrée (Verhaeren, A. France, les intellectuels socialistes). — La prise de position de Romain Rolland ; comment fut-elle connue en France ? ; son retentissement : en Suisse, parmi les intellectuels français, dans le mouvement ouvrier ; sa nature : l'idéologie rollandiste, idéologie « de gauche », mais de quelle gauche ?

  Le rôle des émigrés socialistes russes : la réaction originale du socialisme russe à la guerre du fait de son statut d'émigré, de sa structure politique, de sa composition humaine. — Les mencheviks internationalistes, leur stratégie ; vérification partielle. — Les bolcheviks internationalistes : le schéma de Lénine, son opposition absolue à la stratégie menchevique, sa valeur pour la Russie, la nature de sa supériorité, le fondement de l'intransigeance léniniste. — Le groupe russe de Paris, les ravages de la guerre, la constitution du groupe internationaliste du *Naše Slovo*, le rôle du *Naše Slovo* dans l'évolution de l'opposition pacifiste française, les liaisons du mouvement ouvrier français avec l'émigration russe, la rencontre des deux groupes du *Naše Slovo* et de la *V.O.*

Un changement d'orientation aussi décisif que celui de juillet-août 1914 ne pouvait pas ne pas engager le mouvement ouvrier français pour une longue période. D'autant que la politique d'Union Sacrée ne lui était pas spécifique : il y était encore encouragé par les prises de position parallèles des organisations socialistes et syndicalistes dans les pays alliés ; en octobre notamment, le British Labour Party et les Trade Unions anglais légitimaient l'appui immédiat donné par eux à leur Gouvernement[1].

Cependant, les implications pratiques de cette orientation : voyage à Bordeaux par train spécial gouvernemental[2], mandat de « commissaire à la nation », participation au « Comité de Secours National » — aux côtés du Cardinal Amette et de M^lle^ Déroulède[3] — et à un « Comité d'action » mi-socialiste, mi-syndicaliste (sérieux accroc à la « Charte d'Amiens »[4]) soulignaient quel stupéfiant bouleversement affectait alors le rôle du Secrétaire général de la C.G.T., au regard de la conception qu'on en avait avant-guerre.

---

1. En retour, le P.S. français ne ménage pas ses efforts pour convaincre le P.S. italien. *Cf.* dans les *Archives Guesde* (I.I.S.G.) une lettre de Peroni à Bracke, datée du 15 janvier 1914 expliquant en détail les conditions et les frais d'un voyage de propagande en Italie pour gagner les socialistes italiens à la cause des Alliés. Les frais de cette tournée sont estimés à 6 000 francs.

2. *Cf.* P. Monatte, *Trois scissions syndicales*, p. 144 : une lettre de Merrheim à Monatte sur le voyage à Bordeaux, lettre dont l'original se trouve dans les *Archives Monatte* (I.F.H.S.).

3. *Cf.* dans les *Archives du Secrétariat de la II^e^ Internationale - C. Huysmans* (I.F.) la liste des membres du Comité du Secours National, incluse dans un rapport socialiste sur les activités de ce Comité.

4. *Cf.* les *P.V. des séances du Comité d'action* du 31 août 1915 au 25 octobre 1915 transmises par l'informateur « 13 » (A.P.P., B a/1535). Ceux du 25 octobre 1915 au 19 février 1917 se trouvent aux Archives Nationales, F7, 13571. La justification officielle donnée à la création du Comité d'action fut la nécessité de parer au péril réactionnaire : le mouvement ouvrier, dans les semaines qui ont suivi le déclenchement de la guerre, a été en effet obnubilé par la crainte d'un coup d'État royaliste ou tout au moins d'une mainmise cléricale sur la France à la faveur d'une déroute militaire et d'un éventuel siège de Paris. C'est ce que montrent les discussions dans les groupes socialistes où en septembre et octobre 1914 la préoccupation dominante était constituée par les initiatives des autorités religieuses en faveur des familles de mobilisés ou des blessés (A.P.P., B a/1535, notes de « 7 », « 13 », « 76 »). Mais le rapprochement entre le P.S. et la C.G.T., précipité par l'orage de l'été 1914, s'était déjà esquissé avant la déclaration de guerre (sous l'influence et de Jaurès et de certains guesdistes auxquels les syndicalistes réformistes faisaient confiance), pas seulement dans la question de la guerre mais aussi sur les problèmes économiques. Voici ce qu'en dit une « note politique » datant du 27 juin 1914 intitulée *La C. G.T. et le P.S. :* « Le groupe des socialistes unifiés poursuit méthodiquement sa campagne de rapprochement avec la C.G.T. C'est ainsi que dans la proposition de loi sur la semaine anglaise, il est spécifié que les syndicats adhérents à la C.G.T. seront appelés à donner leur avis... D'une façon générale, il y a lieu de constater que le groupe se consacre plus que jamais aux questions syndicales. Il faut attribuer cette nouvelle tactique à la présence dans le groupe de Cachin, de Brunet dont l'activité et la compétence en matière syndicaliste sont très appréciées... Le groupe a reçu des délégations des ouvriers des syndicats des P.T.T., de l'Éclairage, du Métro et de l'Union fédérative des travailleurs de l'État » (M/9366, 13571, F7, A.N.). On a vu (p. 56 et 59) qu'une première entrevue avait réuni une délégation de la C.G.T. (comprenant Jouhaux, Dumoulin, Bled, Merrheim et Minot) avec Jaurès, Vaillant, Dubreuill, Renaudel : le Comité Confédéral désirait s'entendre avec le P.S. pour organiser une manifestation monstre contre la guerre le dimanche 2 août, alors que le P.S. proposait la date du 9 août. Le lendemain, le Comité Confédéral réuni venait d'adopter le principe d'une Commission spéciale chargée d'entrer en relations constantes avec le P.S. quand il fut annoncé que Jaurès venait d'être assassiné. C'est en septembre 1914 que les pourparlers furent repris et aboutirent à la constitution du « Comité d'action », annoncée par une déclaration signée Merrheim, Lenoir, Renaudel et Lévy (A.N., F7, 13571, note M/9621 du 4 février 1915). Un *rapport du Préfet de Police au Ministre de l'Intérieur* du 16 octobre 1914 croyait à cette occasion pouvoir « prévoir qu'à la fin des hostilités sera constitué un important parti ouvrier dont les tendances seront républicaines et socialistes et dont les élus pourront espérer jouer un rôle dans les Conseils de gouvernement » (A.N., F7, 13574).

Les dirigeants socialistes et syndicalistes n'en éprouvaient que davantage le désir de rattacher cette « révolution » aux principes de l'Internationale. Dans les quinze premiers jours de la guerre, les Partis Socialistes français et belge faisaient parvenir au Bureau de l'Internationale (B.S.I.) un Manifeste, destiné aux autres sections, pour les convaincre de ce que les sections française et belge avaient fait « tout leur devoir internationaliste » contre la guerre. Les thèmes principaux de la politique ouvrière d'Union Sacrée y étaient inscrits : les travailleurs français et belges, éloignés de toute pensée d'agression, ont la certitude de défendre « l'indépendance et l'autonomie de leur nation contre l'impérialisme allemand », de soutenir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, enfin d'être compris des socialistes allemands. Ils considèrent que désormais le progrès social passe par la défense de leur patrie[1].

A s'en tenir à cette conception de la politique ouvrière face à la guerre, conception cohérente dès le moment où la responsabilité prin-

---

1. Cette argumentation, il faut se garder, à la lumière des condamnations zimmerwaldiennes ultérieures et par référence, explicite ou sous-jacente, aux positions léninistes, de la considérer comme seulement destinée à masquer la « faillite » du 4 août et le fait de gens ou stupides ou stipendiés par la bourgeoisie. Il est indiscutable d'abord — sans parler du fond de la thèse — qu'en fait elle a été reprise avec chaleur et sincérité par la masse des militants, socialistes comme syndicalistes. On la trouve certes chez des civils. *Cf.* par exemple la lettre de Bouthonnier à Guesde du 2 novembre 1914 : « Quelle admirable besogne aurons-nous à faire après la guerre ! Après avoir coopéré de toutes nos forces à la défense du pays, il nous sera donné, sans doute, d'être les meilleurs artisans de son relèvement » (*Archives Guesde*, I.I.S.G.). *Cf.* aussi le compte-rendu des discours et interventions faites dans les réunions de sections socialistes par Guesde ou Vaillant dans l'automne 1914 (A.P.P., B a/1535). Un incident caractéristique à cet égard : le 13 décembre 1914, une réunion des secrétaires des groupes de la Fédération de la Seine — 300 personnes étaient présentes parmi lesquelles Vaillant, Groussier, Longuet, Renaudel — entend un rapport de Lévy où celui-ci déclare qu'il a reçu une circulaire portant l'en-tête de la Fédération de la Seine mais n'en émanant pas. (On apprendra plus tard qu'elle a été rédigée par Laffitte, de la section de Vincennes.) Dans cette circulaire, il est dit que si les Allemands quittent le territoire français on doit immédiatement conclure la paix avec eux, car, dans l'esprit des congrès internationaux, les socialistes ne doivent participer qu'à des guerres défensives. Aussitôt une fiévreuse discussion s'élève : « Vaillant, très surexcité, déclare constater avec plaisir l'accueil défavorable que reçoit la circulaire de la part des assistants. Il poursuit en disant qu'il est nécessaire de faire justice de toutes les intrigues qui émanent de l'extérieur. Selon lui, ceci doit être caché à la presse et on a raison de mettre en garde les sections contre cette tentative ayant pour but de circonvenir les membres du P.S. Il ajoute qu'il faut lutter jusqu'au bout pour la libération des nations et l'écrasement du militarisme allemand. Il est très applaudi » (Correspondant « 7 », 14-12-1914, B a/1535, A.P.P.). Mais on trouve la même conviction de lutter pour une cause juste conforme à leur idéal chez des militants qui, mobilisés, se trouvent en première ligne : s'il faut donc croire aux témoins qui se font égorger !... Voici par exemple Dumercq, de la C.E. des Métaux, s'adressant à Jouhaux le 7 octobre 1914 : « Je crois, et tous ceux qui comme moi croient à l'émancipation ouvrière seront d'accord pour payer même de leur vie s'il le faut l'enjeu de la réussite », la réussite consistant à « favoriser l'éclosion dans les milieux ouvriers allemands d'un renouveau d'initiative ». « Nous sommes pour l'instant les soldats de la liberté », ajoute Dumercq qui s'est porté volontaire, « convaincu que nous, les révolutionnaires, nous devons payer d'exemple quand nous reconnaissons la légitimité d'une cause ». Voici Harmel s'adressant à Jouhaux le 27 octobre 1914 : « Ici, du reste, il y a un très fort contingent de nos amis qui ne sont pas les plus mauvais soldats... Il y en a beaucoup de sérieux, dévoués, prêts à défendre la cause de la civilisation et du progrès qui est celle de la France, convaincus qu'il faut faire tous les efforts pour écraser la menace militaire... ». Voici Marty-Rollan, de l'U.D. de Haute-Garonne, écrivant à Jouhaux le 31 octobre 1914 : « A cette heure il faut abattre l'orgueil démesuré d'un peuple, il faut démembrer un Empire basé sur la violence et la force, il faut briser la gueule... aux canons de l'impérialisme ». Voici Lapierre, de l'U.D. de Seine-et-Oise, à Jouhaux le 23 décembre 1914 : « Certes, la guerre sera longue, mais il vaut mieux que nous en finissions du militarisme allemand ». *Cf.* encore dans le même sens les lettres de Nicolet, du Bâtiment (16-1-1915) ; de Danrez, du Jura (5-2-1915) ; de Habert (9-2-1915) ; d'Ader, de la Fédération des Agricoles du Midi (12-4-1915) ; de Jacquemin, de l'U.D. de Meurthe-et-Moselle (27-6-1915) ; de Bigot, de l'Union locale de Castres (28-7-1915). Toutes ces lettres adressées à Jouhaux ont été publiées en annexe par B. Georges et D. Tintant, *L. Jouhaux*, I, p. 486-522.

cipale du conflit est rejetée sur « l'impérialisme allemand », le mouvement ouvrier français apporta une particulière rigueur.

Il rend d'abord impossible le fonctionnement des organes exécutifs de l'Internationale. A la proposition, faite par les représentants de la section hollandaise, par des membres de la section suisse et de la section italienne, de transférer le siège du B.S.I. de Belgique en Hollande ou en Suisse, de façon à maintenir l'Internationale au-dessus de la mêlée et à lui réserver des possibilités d'arbitrage, la C.A.P. du Parti français répond le 29 octobre 1914 que, « la section belge n'ayant nullement démérité du fait de l'agression sauvage dont son pays a été l'objet »[1], elle s'oppose à son désaisissement, et renouvelle sa protestation quand le siège du B.S.I. est malgré tout transféré à La Haye. Elle combat de même toute modification à la composition du Comité Exécutif de l'Internationale, modification qui, malgré elle, intervient dans le sens d'une participation accrue des sections socialistes des pays neutres et notamment de la section néerlandaise[2].

Ensuite et pour les mêmes raisons, les dirigeants ouvriers français n'autorisent pas l'Internationale à exploiter les possibilités que lui donnent ses sections neutres pour affirmer à nouveau devant la guerre éclatée ses principes de paix et de fraternité. Les Partis Socialistes scandinaves lui demandent-ils son opinion sur la tenue éventuelle d'une conférence des neutres qui discuterait de la paix à Copenhague les 6 et 7 décembre[3], le Comité confédéral de la C.G.T. répond le 22 novembre que le prolétariat français, ayant toujours agi pour la paix et étant engagé dans une lutte défensive contre l'impérialisme et le militarisme allemand dont la violation de la Belgique est le témoignage, c'était aux organisations d'Allemagne, pays agresseur, de faire le premier geste : fin de non-recevoir que Jouhaux transmet le 31 octobre en réponse à une lettre écrite par Baumeister au nom du Secrétariat syndical international[4]. Fin de non-recevoir que confirme *a contrario* l'adhésion de la C.G.T. à la proposition de l'A.F.L. américaine, de tenir une conférence internationale des Cen-

1. *Cf.* dans les *Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans* (I.F.) la lettre de Dubreuilh du 5 mars 1915 contenant l'ordre du jour de la C.A.P. du 29 octobre 1914. *Cf.* aussi la note de police « 7 », du 4 novembre 1914 (A.P.P., B a/1535).

2. Sur la double question du transfert du siège du B.S.I. et de la composition de l'Exécutif, les *Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans* (I.F.) renferment une importante correspondance échangée avec les dirigeants français :
lettre du 12-11-1914 de Dubreuilh à Van Knijkof, secrétaire de la section hollandaise ;
— 1- 1-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 4- 1-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 13- 1-1915 de Huysmans à Sembat ;
— 29- 1-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 23- 2-1915 de Huysmans à Renaudel ;
— 3- 3-1915 de Renaudel à Huysmans ;
— 5- 3-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 18- 3-1915 de Huysmans à Dubreuilh ;
— 15- 4-1915 de Dubreuilh à Huysmans.

3. Sur la conférence de Copenhague *cf.* A.N., F7, 13069, dossier « La conférence de Copenhague », extraits de presse et note M/1068. U. : « La conférence ne suscite qu'un intérêt médiocre parmi les socialistes unifiés... L'opinion des principaux militants du P.S.U., e'est que l'Internationale a été brisée par la guerre et qu'elle ne sera reconstituée sur de nouvelles bases qu'après la Paix ».

4. *Cf.* Documents du 13e congrès de la C.G.T. (juillet 1918), mais surtout les P.V. du Comité Confédéral à ce sujet (A.N., F7, 13574, *notes sur la C.G.T. en 1915*, en particulier la note M/9791 du 15 mai 1915 intitulée *La C.G.T. et la paix, la conférence de Copenhague*, 16 p.).

trales syndicales aux mêmes lieux et jours que le futur Congrès pour la Paix... c'est-à-dire à la fin de la guerre.

Il ne pouvait donc être question, dans l'optique du mouvement ouvrier français, d'approuver — moins encore que le fonctionnement de l'Exécutif de l'Internationale ou une réunion de ses sections neutres — la convocation non formellement statutaire du B.S.I. où seraient appelés à siéger des représentants des pays ennemis. « La C.A.P. pense qu'il serait aussi inopportun pour notre Parti d'entrer en rapports indirects avec les sections des autres pays belligérants par votre intermédiaire que d'y entrer directement par le moyen d'une conférence plénière »[1]. Toutes les astuces de procédure imaginées par le très subtil Huysmans pour faire accepter la réunion du B.S.I. échouent devant l'obstination française : en vain est-il proposé que le Comité Exécutif du B.S.I. reçoive à des jours différents les délégués des pays belligérants[2] ; en vain est-il fait appel à la bonne volonté de certains membres de la C.A.P. socialiste plus compréhensifs que d'autres[3]. Quand des sections neutres, et non plus le secrétaire de l'Internationale, proposent de prendre l'initiative de convoquer le B.S.I., l'accueil du côté français n'est pas meilleur : du 19 au 21 février 1915, se sont réunis à Zurich des représentants socialistes italiens et suisses qui, sans aller jusqu'à l'idée d'une réunion générale de l'Internationale, pensent à faire convoquer par des socialistes neutres le B.S.I. ; Morgari, au nom de cette réunion socialiste italo-suisse, est chargé d'aller à Paris défendre cette idée, mais la rencontre avec la C.A.P. française, le 19 avril, se solde par un échec[4].

***

Cependant la première stupeur passée, le mouvement ouvrier français reprend ses esprits. Certes son évolution est lente et complexe : l'opiniâ-

---

1. Sur la question de la convocation éventuelle du B.S.I., la correspondanee échangée est non moins copieuse dans les *Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans* (I.F.) :
lettre du 15-1-1915, circulaire de Huysmans à toutes les seetions ;
— 20-1-1915 de Vaillant à Huysmans (Vaillant déclare les projets « menaçants, menaçants à mon avis »).
— 20-1-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 29-1-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 2-2-1915 de Huysmans à Dubreuilh ;
— 2-2-1915 de Huysmans à Compère-Morel ;
— 10-2-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 23-2-1915 de Huysmans à Renaudel ;
— 3-3-1915 de Renaudel à Huysmans ;
— 5-3-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 22-4-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 30-4-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 6-5-1915 de Huysmans à Dubreuilh.

2. Lettre du 2 février 1915 de Huysmans à Dubreuilh *(id.)*.
3. Lettre du 2 février 1915 de Huysmans à Compère-Morel *(id.)*.
4. *Cf.* lettre du 29-1-1915 de Lazzari à Huysmans ;
— 27-2-1915 de Lazzari à Huysmans ;
— 28-3-1915 de Morgari à Huysmans ;
— 14-4-1915 de Morgari à Huysmans ;
— 22-4-1915 de Dubreuilh à Huysmans ;
— 28-5-1915 de Lazzari à Huysmans *(id.)*.
Morgari se rencontre avee Vaillant, A. Thomas, Groussier, Hervé, Guesde et Sembat qui tous

treté avec laquelle la direction du P.S.U. et son journal, *L'Humanité*, s'accrochent à la politique d'Union Sacrée, contribue à maintenir le schéma justificatif — que la guerre, du côté français, n'est que résistance à l'agression dont témoignent les départements envahis. Par contre, la prolongation des hostilités[1], à laquelle au début l'opinion n'avait pas

---

s'accordent à trouver l'initiative italienne prématurée, inopportune et dangereuse. Vandervelde, président de l'Internationale, était également présent (*cf.* le *Bulletin de la C.S.I.*, n° 2, p. 14, *Archives Grimm*, I.I.S.G.).

1. *Cf.* dans les *Archives Guesde* (I.I.S.G.), la lettre de C. Vérecque à Guesde, du 31 décembre 1914 : « La guerre est vraiment longue... De l'aveu de tous, la guerre dans les tranchées ne peut continuer... Nous devons être en mesure, à présent, de prendre l'offensive attendue pendant ces cinq derniers mois. Voici l'année nouvelle. Puisse-t-elle nous apporter dans ses premières semaines la victoire ». On lit aussi dans une lettre d'Alain — le canonnier téléphoniste Chartier — à E. Halévy, lettre datée du 22 décembre 1914 : « Tous attendent avidement la paix ; et même des officiers disent ouvertement que ces massacres sont stupides et anéantiront les deux peuples ». Et plus loin, dans la même lettre : « Dès maintenant les journaux français sont impossibles à lire. Officiers et canonniers lisent le *Journal de Genève* d'un bout à l'autre » (Alain, *Correspondance avec Élie et Florence Halévy*, p. 165). Enfin, six mois plus tard, le 5 juin 1915, Merrheim écrivait à Thomas : « Faut-il parler de l'état d'esprit de ceux qui sont sur le front ?... Moralement, ils sont épuisés et leur lassitude, leur démoralisation — comme celle de nos camarades des ateliers — va chaque jour grandissant. Ce n'est pas en réprimant durement comme le prouve le douloureux chapitre des Conseils de guerre, ni en fusillant comme on le fait constamment, qu'on améliorera leur état d'esprit et leur sentiment, au contraire. Ce qu'ils attendent de nous, c'est une action pour la paix et non pour la guerre » (cité par Merrheim au 19e congrès de la C.G.T., le 17 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 191).

Malgré ces quelques témoignages, l'étude exacte des transformations qui se produisirent du fait de la prolongation de la guerre dans la psychologie collective du peuple français reste à faire : l'analyse de la correspondance que recevaient les militants pacifistes surveillés et qui est conservée dans les archives de police, les rapports établis sur le moral du front et de l'arrière par le 2e bureau de l'E.M. de l'armée doivent en être les sources neuves.

A première vue, ce qui frappe, c'est l'extraordinaire résistance de l'opinion publique à tirer argument des souffrances de la guerre pour aspirer à une paix qui ne soit pas précédée par la défaite de l'ennemi. *Cf.* le très suggestif livre de Ducasse, Meyer et Perreux, *Vie et mort des Français, 1914-1918* (Hachette, 1960). Cet ouvrage qui s'est voulu une « simple histoire des hommes en guerre, des combattants du front », un recueil de témoignages extraits de récits, de mémoires, de carnets souvent déjà publiés, est tout entier construit autour de l'idée que « le soldat de 1918 » ne se bat « ni pour l'Alsace... ni pour la patrie... mais par honnêteté et par force ».

C'est le même état d'esprit qu'on retrouve dans la très intéressante correspondance d'Émile Guillaumin, publiée par la revue *L'Actualité de l'Histoire* (avril-mai-juin 1960, n° 31). En voici quelques extraits significatifs. Du 11 septembre 1914 : « La plupart des pauvres gens qui carottent ou essaient de carotter, une fois emballés, feraient comme d'autres leur devoir ». Du 2 novembre 1914 : « ... L'enthousiasme du début est bien tombé ; les départs de détachements sont mornes et l'optimisme naïf qui s'étalait dans les conversations des camarades fait place à une sorte de résignation angoissée... ». Et surtout cette lettre du 10 novembre 1914 : « ... Conversations quotidiennes de soldats territoriaux et de soldats de l'active ayant fait campagne — ceux-ci à vrai dire, en moins grand nombre —, de femmes dans le train pendant mon voyage de permission pour les fêtes, de gens de chez moi, parents, voisins et amis — plus des lettres : il m'en passe depuis six semaines une moyenne de 200 par jour entre les mains, car tel était ici mon service. Dans le nombre, beaucoup de cartes venant du front ou des chaumières, sur lesquelles je me suis souvent permis de jeter des coups d'œil indiscrets... Ton navrant d'un combattant des tranchées : « Faudra-t-il que nous restions encore longtemps ici ? Pense-t-on nous y faire passer l'hiver ? ». Ton larmoyant des femmes inconnues du train : « Mais est-ce que ça va durer encore longtemps, mon dieu ! Est-il possible que ça dure encore longtemps ? ». Conversations répétées avec un jeune cousin caporal de la réserve d'active, revenu du front il y a quinze jours, très fatigué, et qui, chose curieuse, a accompli un acte d'héroïsme du même ordre que celui de votre jeune ami : transport avec un camarade à 1 500 mètres en arrière, sous une *mitraille infernale*, de son adjudant blessé. Et il m'a raconté cela le plus simplement du monde, disant que c'était chose ordinaire, commune, qu'il n'y avait pas à l'en féliciter. Eh bien, ce jeune héros envisage lui, avec terreur presque, l'idée de repartir, allant jusqu'à dire : « Oh, je voudrais bien tousser plus longtemps ; je ne voudrais pas aller mieux déjà ! » etc. J'ai voulu plus, j'ai demandé à un ami instituteur qui revient de Châtel-Guyon où il était infirmier depuis le début de la guerre : « Avez-vous trouvé beaucoup de blessés impatients de retourner au feu — ainsi que le disent les journaux... — ? Pas un », m'a-t-il répondu. Et c'est un homme sérieux et pondéré, je vous assure. Je vous ai dit aussi, je crois, combien avaient été lamentables les

(suite de la note 1 p. 73-74)

départs des derniers détachements, soûlerie agressive ou résignation morne, immensément morne... ».

Certes, cet état d'esprit n'est pas absolument général. D'ailleurs, dans la même lettre, Guillaumin concède à son correspondant : « Maintenant, il y a des sons de cloche contraires, certainement, des espoirs de victoire finale quand même, des vieux qui disent : « Mais qu'on nous prenne donc ! ». C'est pourquoi aussi, rendant compte du livre de Ducasse, Meyer et Perreux (*Le Monde*, 10 juillet 1960), A. Latreille croit devoir protester : « Je pourrais citer immédiatement cinq ou six recueils de lettres ou journaux intimes de combattants de la masse, qui expriment, au plus creux de l'atroce lassitude, une conscience très lucide des valeurs en jeu, parfois — et bien au-delà des premières semaines — une véritable mentalité de croisé. Le sergent Philippe Gonnard, lui aussi agrégé d'histoire, qui devait tomber sous Douaumont, avait quelques semaines plus tôt exprimé dans un admirable poème sa volonté raisonnée de tenir « debout pour la grandeur française », jusqu'à l'ultime sacrifice s'il le fallait » (P. GONNARD, *Mon pays*, Lardanchet, édit., 1916).

A l'inverse ce serait un contresens historique — et probablement philosophique — que d'interpréter n'importe quelle banale et naturelle aspiration à la paix (laquelle aspiration ne date pas de 1917 mais du premier jour de la guerre) comme une prise de position politique qui peut amener celui qui la nourrit au défaitisme. C'est ce que montre Dumoulin dans une lettre à Monatte du 6 février 1916 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Eh oui, ils [les soldats] en ont plein le dos, ils aspirent à la paix, mais ils n'analysent rien, ils n'argumentent sur rien, ils ne raisonnent rien. C'est ainsi qu'il est possible de réaliser ce paradoxe qui consiste à faire la guerre avec des gens qui n'en veulent plus ». De ce point de vue, la *Correspondance* (publiée) *d'Alain avec Élie et Florence Halévy* constitue un document d'une valeur exceptionnelle. D'abord parce qu'Alain est un observateur prodigieux, ensuite parce qu'il se trouvait, engagé volontaire, aux premières lignes.

Or, dès septembre 1914, ses lettres, comme il a été noté plus haut, sont pleines du mot paix : « Je nous souhaite la paix avant l'automne », écrit-il le 28 décembre 1914 (Lettre 187, p. 166).

Alain insiste surtout sur le refus des soldats d'endosser les justifications patriotiques de cette guerre : « Tout ce que je lis (j'ai lu entièrement le *Livre Jaune*) sur les causes de la guerre, les signes précurseurs, etc., me fait l'effet de la plus mauvaise littérature » (Lettre 189 du 12 janvier 1915, p. 170). Et dans la même lettre : « Les notions de rivalités entre les peuples, de races, d'éducation, de mœurs inconciliables, etc., me paraissent entièrement vides. Le Prof. X... comme les autres, déraisonne en vue de plaire, comme Barrès, ni plus ni moins. Ce sont les discours qui accompagnent les convulsions ». Et encore : « Toute mort à la guerre est entièrement perdue et inutile, si ce n'est comme bel exemple d'un homme qui regarde en face une destinée terrible ». Un peu plus tard, Alain rapporte : « Les survivants ou guéris qui m'écrivent pensent de même : « Nous nous battons pour la vanité d'un public de vieillards, d'impotents et de femmes » (Lettre 209 du 21 mai 1915, p. 202). Le philosophe élargit son propos : « Il n'y a point de peuples méchants. Il fut un temps où l'on disait que le peuple anglais était le seul peuple méchant ; je ne l'ai point cru en ce temps-là » (Lettre 212 du 13 juin 1915, p. 206). Enfin, il se résume, le 2 septembre 1915, dans sa lettre 216, p. 210 : « La philosophie de la guerre selon les écrivains plats se résume dans les principes suivants : 1° On ne peut combattre que si on éprouve de la haine. 2° On ne peut combattre que si l'on espère fermement d'écraser l'adversaire. 3° On ne peut combattre si l'on ne songe à venger les morts. 4° On ne peut combattre que pour sa Patrie. Principes tous également faux ».

Au surplus, Alain note à de nombreuses reprises combien le soldat — et l'officier — a naturellement peur et fait tout ce qui est en son pouvoir pour ne pas s'attirer les derniers désagréments. Dans une lettre du 16 décembre 1914, p. 163, il relate : « Les hommes avancent mollement et même quelquefois restent dans leurs tranchées malgré les ordres ». Refus d'obéissance qui sont très tôt sanctionnés sauvagement : « Il s'est formé des légendes qui ont bien quelque fond de vérité ; des espèces de mutineries et des exécutions » (Lettre 207 du 27 avril 1915, p. 198). Et plus tard Alain souligne : « En ce temps, beaucoup retournent aux usines ; d'autres vont au ravitaillement ; d'autres en permission. Cela fait aller les langues, et je me suis assuré que je suis le seul ici qui ne désire pas avant tout s'en aller le plus loin possible de la zone des armées » (Lettre du 17 juillet 1915, p. 208).

Mais ceci dit, Alain montre clairement que ce faisceau de sentiments : aspiration à la paix, refus de l'exaltation patriotique, dédain de l'héroïsme, ne saurait avoir aucun prolongement pratique car le soldat en guerre est mû tout simplement par une conscience aiguë de solidarité : « Les grandes idées, autant que je sais, sont absentes. On se trouve ici comme dans un duel, on se tient bien ; on fait ce qu'il faut faire ; mais la satisfaction qu'on en retire ne sera goûtée qu'à la paix « (Lettre 188 du 29 décembre 1914, p. 167). « N'importe quel homme est prêt à prouver son courage dès qu'on le met en doute, à continuer, malgré les dangers, une entreprise qu'il a commencée, à secourir un autre homme sans considérer le péril... Ces mouvements si puissants, et accompagnés de joie, n'ont rien du tout à voir avec les malheurs de la Patrie ni avec l'esprit allemand. La guerre est une catastrophe étrangère à nous citoyens, tout autant que le volcan ou l'inondation ; chacun se conduit à la guerre comme il ferait dans l'éruption, l'incendie, la peste. Tout le reste appartient à *L'Écho de Paris* » (Lettre 189, du 12 janvier 1915, p. 171). « Quand nous marchons le long d'une route sinistre, je me sens capable de tout simplement par cet autre homme qui est à mon côté et qui a autant de peur que moi » (Lettre 190 du 13 jan-

cru[1], donne à réfléchir, à la fois sur les origines[2] et les objectifs de la geurre ; la réorganisation industrielle qui succède au désarroi de la mobilisation fait surgir très vite la déprimante catégorie des profiteurs de guerre[3] ; les différentes propositions italienne, américaine, suisse, hollandaise, scandinave témoignent de ce que les socialistes des pays neutres travaillent

---

vier 1915, p. 173). Et voici le texte décisif : « Supposez dix de ces gaillards que je connais, à leurs pièces, et moi orateur pour les faire rester là. Si je leur parle des Allemands, de Guillaume et de toute cette rhétorique académique, ils penseront à s'en aller. Mais si je leur dis : « Vous n'allez pas laisser le Père Chartier tout seul », ils se feront tuer. Or, ce dernier discours est sous-entendu partout. Ces gens-là n'ont point du tout la haine de l'Allemand. « Ils sont comme nous », c'est un de leurs lieux communs ; mais ils se sentent tenus par des promesses d'amitié... Vous n'imaginez pas comment les hommes sont transfigurés dès qu'un de leurs semblables compte sur eux. Ces mouvements effacent des antipathies bien plus réelles d'un Français à l'autre que de nous aux Abstraits qui tirent le 130 là-bas en face » (même lettre). Cette solidarité individuelle entre les hommes, Alain lui donne le nom d'honneur à l'échelle nationale : « Pour moi, je crois toujours que la guerre est un mal sans compensation et que toute paix est un bien, du moment que l'honneur des armes est sauf (car l'humiliation est un grand mal) ». Et encore : « Il faut répandre cette idée, trop oubliée, que toute guerre est seulement une affaire d'honneur (et surtout celle-là). » (Lettre 205 du 13 avril 1915, p. 196).

Ces analyses — qu'Alain développa dans son ouvrage *Mars ou la guerre jugée*, Gallimard, 1936 — nous semblent d'une remarquable qualité : pour philosophiques — ou psychologiques — qu'elles soient, elles rendent mieux compte qu'aucune analyse strictement politique de l'incroyable endurance des hommes à supporter, de chaque côté, des souffrances dont ils n'approuvaient pas la signification officielle. Il a fallu — en 1917 — que resurgisse une autre forme de solidarité — la solidarité du prolétariat international — pour que pâlissent les solidarités « naturelles » que sont dans l'Europe de 1914 les solidarités nationales. Or la renaissance de cette solidarité prolétarienne internationale ne pouvait être que lente, après la terrible défaite que celle-ci avait essuyée en août 1914 et qui avait laissé des amertumes profondes dans le cœur des plus convaincus. De cette amertume, on trouve un écho frappant dans cette carte postale adressée du front par un ancien militant des Jeunesses Syndicalistes, P. Cotté, à M. Vergeat qui lui avait précédemment écrit pour le rappeler à l'action politique (Carte postale datée du 19 décembre 1915 et transmise le 7 janvier 1916 à la police : pièce 12, dossier Vergeat, A.P.P.) : « En campagne, ce 19 décembre 1915. — Mon cher, laisse-moi la paix avec tes Jeunesses Syndicalistes ! Oui je suis placé pour réfléchir, haïr la guerre et ses auteurs, mais en même temps j'ai réfléchi beaucoup aux fautes qui firent que vous ne fussiez pas capables de l'empêcher ; vos groupes de déchirement m'apparaissent trop clairement maintenant pour que j'y retourne et d'ailleurs j'en suis parti, pourquoi venir me chercher maintenant ? Je m'intéresse à *La Bataille* et au mouvement ouvrier, je m'intéresse à *La Bataille Syndicaliste* à la mort de laquelle les Jeunesses Syndicalistes ne sont pas étrangères et c'est assez causé : déchirez toujours, critiquez encore et toujours mais moi je vous dis : merci, je sors d'en prendre ! Toujours syndicaliste je suis et révolutionnaire aussi, et antiguerrier mais je ne m'enrôle pas dans les doctrinaires ».

La renaissance de la solidarité prolétarienne internationale devait d'ailleurs jaillir paradoxalement des tranchées où les soldats se tuaient à bout portant. On a souvent cité à ce propos la trêve de fait établie tacitement à la Noël 1915. Mais ce ne fut pas une manifestation isolée. A une réunion du groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires tenue le 15 décembre 1915, l'un des assistants donne connaissance de lettres reçues d'un de ses camarades alors sur le front d'Artois, dans la région de Souchez. Ce camarade « lui annonce qu'il pleut sans cesse depuis un mois et qu'une boue gluante emplit tranchées et boyaux, les rendant impraticables aux Français comme aux Allemands. Les tranchées adverses ne sont souvent distantes que de 10 à 20 mètres et, par une sorte de convention tacite, il s'est établi entre les adversaires une sorte de paix provisoire, de trêve consentie, qui dure depuis des semaines. Non seulement les combattants ne tirent pas un coup de fusil, mais il leur arrive de plaisanter, de fraterniser d'une tranchée à l'autre au point qu'un soldat français a pu tout récemment aller chanter l'*Internationale* auprès de soldats allemands qui l'ont applaudi » (A.P.P., B a/1535, 80 *bis*).

1. Au point que le 2 décembre 1914, Merrheim explique encore qu'à son avis, il est inutile de convoquer pour l'instant le Comité Fédéral National de la Fédération des Métaux, qu'il suffira de le convoquer « aussitôt la fin des hostilités » (*P.V. de la C.E. fédérale des Métaux*, 2-12-1914, I.F.H.S.).

2. *Cf.* la déclaration de Merrheim, le 17 juillet 1918, au 13e Congrès de la C.G.T. « Où le désaccord s'est immédiatement produit, c'est quand on a essayé de rejeter sur les seuls gouvernants de l'Allemagne les responsabilités de la guerre » (*Cpte-r. stén.*, p. 197).

3. *Cf.* dans les *Archives Guesde* (I.I.S.G.) un rapport adressé à A. Thomas par Merrheim le 29 septembre 1914 : il donne quelques exemples de la surexploitation patronale : « Maison Blériot : fait travailler 11 heures par jour, fêtes et dimanches. Les ouvriers qui demandent un repos sont menacés de renvoi. Maison Lathil (Levallois-Perret) : a réduit les salaires de 1 fr. 10 et 1 fr. 20 à 0 fr. 90 plus une retenue de 10 % », etc.

à rétablir la paix[1] ; le refus de la social-démocratie russe de voter les crédits de guerre, le manifeste contre la guerre de l'« Independent Labour Party »[2], la fondation en novembre 1914 de l'Union of Democratic Control en Grande-Bretagne révèlent l'existence d'une opinion pacifiste dans les Pays Alliés ; enfin la nouvelle d'une opposition anti-impérialiste chez les socialistes allemands affirme la persistance de l'internationalisme outre-Rhin[3].

C'est d'abord dans les milieux syndicalistes, autour de l'équipe rédactionnelle de *La Vie Ouvrière* (la *V.O.*) que se constitue un premier courant français d'opposition à la politique ouvrière officielle[4].

Constitué vers 1909, le groupe de militants qui s'expriment dans les colonnes de la *V.O.* et en porte le nom est une formation originale d'un secteur du mouvement ouvrier français d'avant 1914 : socialement, c'est un alliage spécifique d'intellectuels et d'ouvriers ; nationalement, c'est une centrale d'informations largement ouverte aux expériences étrangères ; idéologiquement, c'est l'incubateur du syndicalisme révolutionnaire[5].

Socialement : quelle sorte d'intellectuels et quelle sorte d'ouvriers ? Les intellectuels du groupe ne se recrutent guère dans le milieu rationaliste, démocrate et jacobin de la Haute Université ; en effet malgré la sérieuse et responsable fonction de conscience qu'ils exercent dans l'action politique de gauche depuis l'Affaire Dreyfus, les membres de cette Haute

---

1. Le 5-8-1914 : conférence P.S.-C.G.T. italienne à Milan ;
le 19-9-1914 : invitation du P.S. américain pour un congrès socialiste international ;
le 27-9-1914 : conférence des P.S. italien et suisse à Lugano ;
en octobre : transfert du B.S.I. à La Haye ;
le 11-10-1914 : conférence des P.S. scandinaves à Stockholm.

2. A propos duquel la C.A.P. du P.S. s'était montrée très émue : en effet un rapport de police du 15 septembre 1914 sur la réunion tenue la veille par la C.E. de la Fédération socialiste de la Seine indique que « Lévy traduit ce manifeste et ajoute qu'il a soulevé l'indignation de Vaillant, et comme Vandervelde est allé à Londres, il a montré à Keir-Hardie le manifeste franco-belge » (« 7 », B a/1535, A.P.P.).

3. *Cf.* dans les *Archives du Secrétariat de la II*e *Internationale – C. Huysmans*, une lettre de Huysmans à Renaudel du 22 mai 1916. Dans cette lettre, Huysmans fait état d'une visite de Liebknecht en Belgique vers le 16 septembre 1914 : « En résumé, Liebknecht ne savait rien de ce qui s'était passé en Belgique quand il est venu voir notre pays. Il a emporté l'impression que les Belges n'étaient pas vendus à la Grande-Bretagne, qu'ils n'ont pas organisé des bandes de francs-tireurs, qu'ils n'ont pas assassiné les blessés allemands, et que les exécutions allemandes en Belgique sont injustifiables. Il est venu en Belgique pour se documenter loyalement » (I.F.).

4. Notons dès maintenant cette primauté dans le temps de l'opposition syndicaliste qui « se manifeste plus forte en qualité et quantité que l'opposition socialiste » (H. Guilbeaux, *Le mouvement socialiste et syndicaliste français pendant la guerre*, p. 8). Une première et essentielle explication : alors que le P.S. n'avait envisagé la perspective d'une grève générale en cas de guerre qu'au congrès de juillet 1914 et à une faible majorité, la C.G.T., dès son congrès extraordinaire des 24 et 25 novembre 1912, s'était targuée de prendre toutes ses dispositions pour que la guerre, une fois déclarée, ne puisse avoir lieu : par le sabotage de la mobilisation et sans se préoccuper de ce que feraient éventuellement les organisations syndicales des pays ennemis. L'écart entre les résolutions et les faits était donc encore plus sensible pour la C.G.T. que pour le P.S. Au surplus, l'incapacité où le mouvement ouvrier français s'était trouvé en août 1914 d'arrêter la vie économique du pays atteignait bien davantage la C.G.T. organisée dans les entreprises que le P.S. pour qui la grève est une arme difficile à manier, étant donné sa forme d'implantation.

5. *Cf.*, datant du 2 novembre 1913, une note dactylographiée M/8302 dans le *dossier de police de Monatte* (D.I.C.). D'après cette note, les réunions du « groupe de la *V.O.* » ont lieu deux à trois fois par mois, 96, quai de Jemmapes. Y assistent notamment Griffuehles, Jouhaux, Merrheim, Lenoir, Dret, Lefèvre. « C'est là en petit comité qu'on décide à l'avance les nominations de secrétaires de fédérations ». La *V.O.* a, à l'époque, toujours d'après cette note, 1 500 lecteurs, 500 abonnés à Paris et 800 en province.

Université se consacrent pour l'essentiel à leurs travaux professionnels dans le cadre académique, se bornant pour le reste, par générosité de cœur ou poussés par des exigences philosophiques, à transposer dans le domaine social les thèses évolutionnistes établies dans le domaine scientifique. Bref, leur action politique progressiste se déroule dans le cadre matériel, social, spirituel, commun aux intellectuels considérés sous l'angle d'une formation sociale autonome. Au contraire, les intellectuels groupés autour de la *V.O.*, privilégient leur option politique sur toute autre considération — scientifique ou de carrière. Concevant leur vie comme une totalité révolutionnaire, ils s'arrachent à la position sociale qu'ils détiennent ou qu'ils auraient pu acquérir ; on trouve toujours dans leur biographie un moment de rupture brutale, rupture avec le milieu dont ils sont issus, rupture avec la situation qui serait normalement devenue la leur : rupture d'ordre économique souvent, social et idéologique toujours. Déclassés donc, en ce qu'ils ne participent plus ou qu'ils ne participeront pas à la vie des intellectuels comme tels. De là, sans doute, le fait que la *V.O.* attire surtout des médecins, des écrivains et des artistes : membres de groupes professionnels peu structurés qui se placent aisément en position hors cadre[1].

Les ouvriers, eux, se recrutent dans cette catégorie où puisent toutes les écoles de la pensée ouvrière : celle des professionnels très qualifiés.

Les rapports entre intellectuels et ouvriers, au sein du groupe, ne sont pas de nature hiérarchique : les intellectuels ne se posent pas en mentors ; les ouvriers ne tiennent pas en lisière ceux qui viennent socialement du dehors de leur classe. Ces rapports ne s'établissent pas non plus en fonction des compétences originelles : les uns agissant, les autres tenant la plume. Cette rare fusion dans le style de pensée et de vie entre gens qui viennent d'horizons différents est due, semble-t-il, au fait que le groupe n'est pas un parti, un mouvement où l'ampleur des entreprises contraint à sérier les tâches, mais une formation restreinte, un noyau qui tient beaucoup de la société de pensée ou du séminaire de recherche.

Société ou séminaire, certes, mais ouvert aux expériences étrangères. Au sein du groupe, Rosmer[2], fait la liaison avec le mouvement ouvrier anglo-saxon, pacifiste, radical et libéral. Brupbacher est plus particulièrement orienté sur les mouvements ouvriers allemand et russe .Le groupe attire des invités de passage : au début de la guerre, des Suisses lui font connaître la feuille d'opposition socialiste *Der Revoluzzer*. Les révolutionnaires russes — Trotski, Martov, le Polonais Lapinski — s'y rendent, car l'esprit y est bien moins « provincial » qu'au parti socialiste ou à la C.G.T.

Il faut enfin souligner qu'à ce foyer, ouvriers et intellectuels français,

1. Le type de l'intellectuel « syndicaliste révolutionnaire » : Marcel Martinet. Né en 1887 à Dijon, ancien élève de l'École Normale Supérieure, en 1914 rédacteur à la Préfecture de la Seine. Il avait fondé avec de Beynac *Les Proses*, puis *L'Ile sonnante*, avec Pergaud et Daubel. *Cf.* sur M. Martinet, le livre de souvenirs et d'hommage que ses amis lui ont consacré : *Marcel Martinet* (*Le Pont de l'Épée*, mai 1959, n$^{os}$ 6-7). On trouve dans les *Archives Monatte* (I.F.H.S.) une importante correspondance Martinet-Monatte.

2. Né le 23 août 1877 à Paterson (U.S.A.) de parents français, A. Griot, employé à la Préfecture de la Seine jusqu'en 1912, avait pris dès 1909 le pseudonyme de Rosmer pour collaborer à la *V.O.* où il s'attachait surtout à commenter les congrès socialistes et syndicalistes internationaux (*Cf.* A.N., F7, 13574, note du 17 novembre 1915).

avec beaucoup de leurs hôtes étrangers, analysent la situation et confrontent leurs idées selon une optique très définie : celle du syndicalisme révolutionnaire. Cela ne signifie pas que le syndicalisme révolutionnaire ait mieux garanti ses tenants contre la tentation de l'Union Sacrée : n'est-ce pas la doctrine qui, pratiquement, anime alors toute la C.G.T. dont on a vu par ailleurs la conversion massive et immédiate à la politique d'Union Sacrée ? Au surplus le noyau de la *V.O.* n'est pas lui-même intact : Jouhaux avant la guerre participait aux réunions du quai Jemmapes. Mais il est de fait que les dirigeants du groupe, après la tourmente des premiers jours d'août 1914, ont rassemblé autour d'eux ceux précisément qui entendaient ne pas céder au climat belliqueux. Or parce que syndicalistes révolutionnaires, ils ne fréquentent pas et se trouvent coupés des milieux socialistes qu'ils jugent petits-bourgeois. C'est là une explication du cheminement difficile des idées oppositionnelles au sein du mouvement ouvrier français pendant la guerre.

L'opposition a donc pris naissance à la *V.O.* Mais quand ? Dans *Ma Vie*, Trotski écrit qu'en novembre 1914, le mouvement ouvrier français « avait l'air d'une mascarade de deuil, d'un carnaval de mort... Les quelques éléments d'opposition étaient dispersés çà et là dans le parti et les syndicats, mais ils ne donnaient presque pas signe de vie »[1].

Par contre, R. Lefebvre, au Congrès socialiste de Strasbourg en 1920, affirmait : « Nous n'avons pas une seule seconde admis l'Union Sacrée, la collaboration, le 4 août »[2].

Pierre Monatte estime, lui, que l'opposition se constitue dès le départ à Bordeaux du Bureau confédéral — début septembre donc[3].

Certes, le 5 août, le secrétariat de la Fédération des Métaux exprime des réserves sur la participation de Jouhaux au Comité de Secours National. Mais il est prématuré de qualifier cette observation du terme d'opposition. Une divergence peut n'être qu'occasionnelle, tactique et de détail ; une opposition, constituée comme telle, c'est-à-dire consciente d'elle-même, doit avoir élaboré une appréciation d'ensemble, des perspectives et un programme d'action susceptibles d'être substitués à l'appréciation, aux perspectives et au programme de la majorité au pouvoir. Or Merrheim accepte, le 3 septembre, le poste de secrétaire confédéral par intérim pendant que Jouhaux et Griffuehles partent pour Bordeaux : Merrheim et Jouhaux ne se reconnaissent donc pas encore pour adversaires de tendance[4].

---

1. TROTSKI, *Ma Vie*, p. 254.
2. Congrès national du P.S., Strasbourg (février 1920), *Cpte-r. stén.*, p. 437.
3. Lettre de Monatte à l'auteur du 10 novembre 1956. Une lettre de Merrheim à Jouhaux du 21 septembre 1914 dont le ton administratif est peu chaleureux semble le confirmer (B. GEORGES et D. TINTANT, *L. Jouhaux*, p. 487). Ce n'est d'ailleurs qu'en septembre que reprend — faiblement — l'activité syndicale. C'est ainsi que la première réunion du Conseil Fédéral de la Fédération des Instituteurs (depuis la déclaration de guerre) est datée du jeudi 24 septembre 1914 (*cf. P.V. dudit Conseil Fédéral*, I.F.H.S.). Enfin c'est du 2 février 1915 qu'est datée la première note de police émanant de la Sûreté Générale et notant que « les tentatives de propagandes en faveur de la paix deviennent de plus en plus fréquentes dans les milieux syndicalistes-révolutionnaires et anarchistes » (A.P.P., B a/1558, 350000-24-29).
4. Tout au plus l'incident a-t-il conduit Merrheim, selon sa propre expression, à « entrer en défiance » (*P.V. du Congrès fédéral des Instituteurs*, 14 juillet 1916). Le P.V. de la C.E. de la Fédération des Métaux du 14 septembre 1914 fait dire à Merrheim : « Il ne faut pas accentuer au-dehors le mauvais effet du départ à Bordeaux ». Il reste qu'un délégué à cette même réunion

On imagine d'ailleurs que, dans tous les domaines, les mois de septembre et d'octobre furent consacrés aux tâches urgentes de solidarité qu'entraînait le départ aux armées de travailleurs-soutiens de famille, ainsi qu'aux problèmes liés à la réorganisation de l'appareil syndical démantelé par la mobilisation de ses militants[1].

Ce n'est qu'en novembre — trois mois d'une guerre meurtrière ont passé — que le Comité Confédéral (C.C.) est appelé à délibérer sur des questions engageant la politique générale du syndicalisme. C'est alors que, contre la majorité confédérale, Merrheim, au nom de la Fédération des Métaux, et Monatte, représentant d'une Union de province mais surtout personnalité éminente du groupe de la *V.O.*, proposent dans des résolutions de même esprit d'exprimer la sympathie des syndicalistes français aux promoteurs de la Conférence socialiste neutre de Copenhague[2].

Phénomène intéressant à un triple point de vue. D'abord du point de vue de la plate-forme sur laquelle s'amorce une politique ouvrière

---

peut déclarer : « Le départ du secrétaire confédéral et d'une délégation à Bordeaux a soulevé dans nos milieux une foule de violentes protestations... Dans certains milieux on crie même à la trahison ». C'est le ton qu'on retrouve dans la lettre que Merrheim envoie à Monatte le 29 septembre 1914 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : Merrheim y raconte comment la veille du jour où Jouhaux et Griffuehles devaient partir pour Bordeaux en train spécial, il les rencontre fortuitement à la « B.S. » ; après une vive altercation, il obtient d'eux que le Comité Confédéral soit convoqué et qu'à cet effet les deux leaders syndicaux retardent leur départ ; c'est à cette réunion que Merrheim est nommé secrétaire de la C.G.T. par intérim.

1. *Cf.* à titre d'exemple ce qui se passe parmi les postiers et les cheminots (A.P.P., B a/1535, notes des informateurs « 6 » et « 11 »). Ou encore ce qui se passe à la Fédération des Instituteurs, pourtant l'une des mieux structurées : « Jusqu'au mois de janvier 1915, la Fédération ne fait preuve d'aucune vitalité : la mobilisation a désorganisé des cadres et pris un certain nombre de militants ; deux de ces derniers... sont morts au champ d'honneur. Le 14 janvier 1915, le Bureau fédéral, où sont demeurés le trésorier Loriot et la secrétaire adjointe H. Brion décide que la vie syndicale et fédérale va reprendre ; il invite les camarades de province à reconstituer les groupements » (A.N., F7, 13372, chap. IV, p. 4).

Cette apathie politique, ce repliement caractérisent également le P.S. Le 24 septembre 1914, le Commissaire de Police, chef du service des R.G., indique dans un rapport dont l'objet est de signaler la nature des réunions socialistes :

« Section d'Ivry : la C.E. procédera à l'examen de la question des secours aux familles des membres de la section mobilisés ; 17e section (groupe des Épinettes) : réunion de la C.E. pour l'examen de la situation générale, du fonctionnement des soupes populaires et de la question des secours aux familles des membres de la section mobilisés... etc. » (A.P.P., B a/748, pièce 255). *Cf.* dans le même sens les pièces 259, 264, 267 (comptes-rendus des réunions socialistes de sections pour les mois de septembre, octobre, novembre 1914) : une assistance réduite, des préoccupations immédiates de solidarité aux combattants et à leurs familles et de reprise du travail, voilà leurs caractéristiques générales. Au niveau supérieur, les réunions de la C.E. de la Fédération socialiste de la Seine apparaissent consacrées exactement aux mêmes problèmes (soupes populaires, organisation de la poste, des transports, etc.) (A.P.P., B a/1535). *Cf.* le rapport adopté à la réunion du 13 décembre 1914 : document transmis le 30 décembre 1914 par le *correspondant* « 7 » (A.P.P., B a/1535). On lit même dans un compte-rendu de réunion de la 20e section le 25 septembre 1914 : « T. ayant voulu critiquer l'attitude patriotique des élus socialistes, Dejeante et Pretet l'invitent à *ne pas parler politique* dans la crainte de se voir supprimer le droit de réunion » (7, B a/1535, A.P.P.).

C'est finalement au début de l'année 1915 que les syndicats et les sections commencent à faire le point : mais il y faudra quasiment toute l'année. Au Comité Confédéral du 31 décembre 1915, « Jouhaux donne lecture d'une volumineuse correspondance de laquelle se dégage une reprise assez marquée du mouvement syndical » (*P.V. du C.C.*, 1, 13569, F7, A.N.).

2. *Cf.* « L'action internationale de la C.G.T. depuis août 1914 à juin 1918 », dans *Documents pour le 13e Congrès de la C.G.T.* (juillet 1918) et *P.V. de la C.E. des Métaux* des 2 et 26 décembre 1914. Du 2 décembre 1914 : « Nous avons estimé que la C.G.T. ne pouvait pas, officiellement, participer à cette Conférence, la situation, et notamment l'occupation de la Belgique, ne permettant pas cette participation. Mais nous avons estimé, également, que la C.G.T. n'avait pas le droit de laisser cette lettre sans réponse, et que la seule réponse permise devait être faite sous la forme d'un vœu encourageant les nations neutres dans leur action en faveur de la paix » (I.F.H.S.).

différente de la politique officielle d'Union Sacrée : les résolutions de Merrheim et de Monatte tendent seulement à suggérer que le retour de la paix ne dépend pas exclusivement de la victoire militaire alliée. Ce sont donc des propositions de caractère modeste et circonstanciel — au regard, par exemple, des conceptions stratégiques et tactiques formulées à la même époque par Lénine ou Trotski. On ne saurait d'ailleurs douter de la véracité des faits rapportés plus tard par Merrheim : « Nous nous sommes réunis avec Trotski, Martoff et d'autres camarades russes à la *V.O.* Après de longues et vives discussions, nous nous sommes séparés d'avec eux parce que nous n'étions pas d'accord du tout avec les principes qu'affirmaient Trotski et ses amis »[1]. Ainsi, l'opposition syndicaliste française ne s'est pas rassemblée sur la base d'une stratégie révolutionnaire, confiant à la classe ouvrière, internationalement organisée, la mission de mettre fin par la révolution à la guerre des impérialismes : cette stratégie impliquant une rupture décisive, politique et d'organisation, à l'échelon international comme à l'échelon national, avec la stratégie d'Union Sacrée. L'opposition syndicaliste française est animée de préoccupations plus contingentes : sans contester la voie du retour à la paix par la victoire militaire alliée, elle considère que la classe ouvrière a vocation particulière pour maintenir ouverte la voie du retour à la paix par la négociation entre belligérants. Il est intéressant de souligner à ce propos que l'idée maîtresse de l'opposition ouvrière dans les pays alliés pendant la guerre : la nécessité d'une réunion de l'Internationale — ce qu'on pourrait appeler « l'esprit de Stockholm » — est née avec l'opposition elle-même[2]. Amorce d'une plate-forme politique différente, les propositions de Merrheim et Monatte sont aussi l'amorce d'un programme d'action : bien qu'élaboré par des syndicalistes français défiants par principe à l'égard de l'Internationale socialiste, ce programme saisit le seul maillon à leur disposition, une action internationale même socialiste. Dès la première discussion sur l'attitude confédérale devant la guerre et la paix, la démarcation ancienne entre socialisme et syndicalisme français est donc surmontée; non qu'il ne faudra pas tenir compte de cette démarcation dans l'histoire du mouvement français d'opposition à la guerre : elle affectera, nous le verrons, les thèmes d'agitation, les moyens d'action, les formes d'organisation ; elle expliquera certaines lenteurs ou certains succès dans la conquête des militants, des cadres, des organisations de base. Mais il reste que cette démarcation devient d'importance secondaire au regard de la démarche générale du monde ouvrier : nous tenons là, à sa naissance, un aspect essentiel des innovations pratiques que la guerre a instaurées dans le mouvement ouvrier français.

Troisième point de vue, celui des moyens tactiques : dès ce premier

1. Déclaration de MERRHEIM, 14e Congrès de la C.G.T. (septembre 1919), *Cpte-r. stén.*, p. 170.

2. D'où cette double divergence entre Lénine ou Trotski d'une part, Merrheim de l'autre : les premiers, considérant que la IIe Internationale et les organisations ouvrières nationales ont trahi, sont pour la constitution, à l'échelle internationale, d'une IIIe Internationale et pour la rupture, à l'échelle nationale, avec les organisations d'Union Sacrée ; Merrheim au contraire pense que « l'Internationale ouvrière survivait, qu'elle devait survivre, qu'elle devait animer nos pensées et nos actes... ; qu'aucun sacrifice ne saurait apparaître trop grand pour la sauver... de l'irréparable catastrophe », et que, par ailleurs, « nous saurons défendre l'unité confédérale avec autant d'énergie que notre unité internationale ».

pas vers l'organisation d'une opposition confédérale, Monatte et Merrheim diffèrent sur les modalités d'expression de leur désaccord avec la majorité : Merrheim considère suffisant de faire connaître son opinion à l'intérieur du C.C. dont il assume par ailleurs la politique[1] ; il distingue donc nettement l'expression et la propagande de ses idées d'une part, qui sont affaires personnelles, l'action pratique et l'organisation d'autre part qui sont domaines communs. Monatte, lui, tient à se désolidariser publiquement de l'organisme confédéral dirigeant dont il démissionne ; il explique au surplus son geste dans une lettre qui circule largement[2]. Il associe donc la définition d'une politique à l'action pour la faire triompher et à l'organisation de ses partisans. Dès l'abord est ainsi posé un double problème : d'après quels critères juger que le souci de l'unité ouvrière doit encore l'emporter sur le sérieux des divergences ? et à quel niveau de l'organisation ? Il serait cependant abusif de voir dans cette différenciation tactique entre Monatte et Merrheim la préfiguration du désaccord fondamental qui séparera plus tard les deux hommes. Par contre, elle est sans doute révélatrice de la persistante difficulté que va rencontrer l'opposition : combattre sur un terrain unique avec des moyens unifiés.

Quoi qu'il en soit, à partir de là — Noël 1914 —, l'opposition syndicaliste est officiellement reconnue : bien qu'en son sein, partisans de la tactique « Merrheim » — la Fédération syndicale de la Chapellerie par exemple — et partisans de la tactique « Monatte » — l'U.D. des syndicats du Rhône — s'affrontent ; bien qu'au-dehors on veuille contester l'importance de cette minorité oppositionnelle[3].

Il est naturellement difficile de distinguer si, de ce foyer unique, la flamme oppositionnelle du pacifisme s'est communiquée aux autres

1. *Cf.* la lettre datée du 7 décembre 1914 adressée par Merrheim et Lenoir au Comité Confédéral concernant la position de la Fédération des Métaux sur la guerre, lettre dont Merrheim fait état dans sa déclaration ci-dessus, et qu'on trouve *in extenso* dans le *P.V. de la C.E. des Métaux* du 26 décembre 1914 ; ainsi que la « Déclaration » de la Fédération des Métaux, signée également Lenoir-Merrheim, incluse au même P.V., et reprenant en détail la conception qu'a la Fédération des Métaux de la guerre (I.F.H.S.).

2. Mais l'accueil qui lui est fait dans les milieux syndicalistes est pour le moins mitigé. Dans les *Archives Monatte* où les documents de l'année 1915 semblent particulièrement bien conservés, on ne trouve qu'une vingtaine d'accusés de réception assez chaleureux. Même Bourderon, dont on verra le rôle ultérieur dans la minorité zimmerwaldienne, se déclare, dans une longue lettre de quatre pages datée du 1er janvier 1915, hostile au geste de Monatte : Bourderon explique que, s'il est partisan d'une paix fondée sur la solidarité internationale des travailleurs, il ne veut pas abandonner les départements envahis et la Belgique. Par contre, la circulaire de Monatte trouva de l'écho à l'étranger : elle fut reproduite en Italie *(Avanti)*, en Espagne *(Tierra y Libertad)*, au Portugal *(Aurora de Porto)*, en Suisse *(Berner Tagwacht, Grutleen* de Lausanne dont P. Golay est l'un des rédacteurs, *Le Métallurgiste)*, en Suède *(Brand)*, en Norvège *(Direkte Aktion)*, aux États-Unis *(Solidarity)*.

3. *Cf.* la déclaration de Loiseau à Dumoulin en 1915 : « Il y a bien [dans la minorité] une poignée d'anarchistes tels que Monatte, mais ce sont des personnalités isolées qui ne comptent pas » (rapporté par DUMOULIN au 13e Congrès C.G.T., juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 192) ; une grande partie de cette déclaration de Loiseau se trouve également au *P.V. de la C.E. des Métaux* du 24 juillet 1915. Or on trouve dans les *Archives Monatte* (I.F.H.S.) une lettre de Dumoulin du 7 juin 1915 qui conte à Monatte son entrevue avec ledit Loiseau : selon Loiseau, « Jouhaux a déjà rendu de nombreux services aux amis : des exemptions, des réformes, des sursis d'appel, des renvois « à l'arrière » ... Jouhaux remportera une grande victoire au Congrès Confédéral (toujours Loiseau qui parle) car il a des lettres de beaucoup de ceux qui voudront le critiquer. Le pire, c'est le voyage à Bordeaux mais c'est de la faute à Griffuehles qui a eu la trouille... C'est à toi [Monatte] qu'on en veut le plus. Mais tu ne comptes pas : une personnalité isolée, un anarchiste ».

groupements ouvriers ou bien si spontanément elle y a jailli vers la même époque. Ce qui est sûr, c'est qu'elle commence à brûler à peu près aux mêmes dates dans les milieux anarchistes, dans les organisations féministes, dans les cercles d'intellectuels et enfin dans les sections socialistes : sans doute s'agit-il au début de réactions individuelles qu'encouragent des échanges de vues entre amis, compagnons de travail, camarades de parti, habitués des mêmes cercles de pensée —, réactions individuelles qui provoquent des rapprochements d'où naissent des groupes de résistance à l'intérieur des organisations ouvrières politiques, syndicales, culturelles ; de groupe en groupe, un courant d'idées se met à passer, traversant tout le mouvement ouvrier.

Chez les anarchistes : ceux-ci, il est vrai, ont une longue tradition pacifiste. Au surplus, des membres influents du groupe de *La Vie Ouvrière* — au premier rang desquels Monatte — viennent de l'anarchie[1] : ce qui n'autorise pas à conclure grossièrement à l'identité du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarchisme — même collectiviste, l'anarchisme individualiste étant évidemment exclu —, mais ce qui permet de comprendre par quels canaux dans ce cas passent les idées d'opposition à la guerre. Selon Jean Maxe[2], c'est un individualiste, Pierre Chardon, qui a publié le premier article contre la guerre. A la fin de l'année, l'une des personnalités les plus en vue de l'anarchie, Sébastien Faure, imprime un appel où, sans critiquer la politique d'Union Sacrée et moins encore la politique de défense nationale du gouvernement, il rappelle l'exemple de Liebknecht et se prononce pour une Conférence de la paix : non une paix de vaincus, mais une paix fondée sur la solidarité internationale de la classe ouvrière et sur la liberté des peuples[3].

Dans les organisations féministes, la flamme internationaliste est ranimée par Louise Saumoneau qui avait créé en 1899 le premier *Groupe de femmes socialistes* : une sorte d'amicale, formée à l'intérieur du P.S. pour traiter des problèmes spécifiquement féminins.

---

1. Mais aussi, Rosmer (*cf.* 3e partie, I, 3) et Hasfeld, trésorier de la *V.O.*, qui venaient du groupe anarchiste des *Temps Nouveaux*. Sur le pacifisme anarchiste d'avant 1914, *cf.* l'ouvrage essentiel de J. MAITRON, *Histoire du mouvement anarchiste*. Sur la crise d'août 1914 dans les milieux anarchistes, des indications utiles sont données par C. NIÉRÈS, *Les anarchistes et la guerre de 1914 à 1916*, D.E.S., Paris, 1958.

2. *Cf.* J. MAXE, *Cahiers de l'Anti-France*. Allusion à la brochure de CHARDON, *Les anarchistes et la guerre. Deux attitudes* (A.N., F7, 13374, Manifeste de P. Charron dit Chardon).

3. *Cf.* J. HUMBERT, *Sébastien Faure*, p. 64-65 ; *cf.* égal. A. FERRY, *op. cit.*, p. 49. S. Faure avait tenté de faire insérer son appel dans *La Bataille Syndicaliste*, mais la censure l'avait interdit, d'où la forme du tract (A.P.P., B a/1558, 350.000-24-29) dont le titre est *Vers la paix, appel aux socialistes, révolutionnaires et anarchistes*. La même note de police signale que le précédent de S. Faure a encouragé d'autres anarchistes à prendre position : Vandamme, dit MAURICIUS, directeur du journal *L'Anarchie* ; Juin, dit ARMAND, directeur de l'organe *Les Réfractaires* (*cf.* A.N., F7, 13374, « Le Manifeste de Juin dit Armand ») ; BERTONI, directeur du *Réveil Anarchiste* de Genève (*cf.* A.N., F7, 13374, rapport de juin 1915) ; GOLDSCHILD ; Jean GRAVE, directeur du journal *Les Temps Nouveaux* (alors fixé à Londres) ; Henri COMBES, également réfugié à Londres (*cf.* A.N., F7, 13374, « Le manifeste du groupe anarchiste international de Londres ») envisagent la rédaction ou la diffusion de manifestes qui ont déjà fait l'objet de conversations ou de discussions entre compagnons, soit au *Libertaire*, soit au groupe des *Temps Nouveaux*. Quelques mois plus tard, en avril 1915, le *Congrès International de la Paix*, tenu clandestinement au Ferrol en Espagne, malgré l'interdiction des autorités espagnoles, et dont un compte-rendu fut publié dans le journal anarchiste *Tierra y Libertad*, de Barcelone, à la date du 12 mai 1915, souleva l'intérêt des milieux anarchistes français qui y étaient représentés par Aurelio Quintanilla, de la Fédération des Jeunesses syndicalistes de France.

Or ledit Groupe s'était, à la déclaration de guerre, engagé dans la politique d'Union Sacrée, « à la suite des intellectuelles », précise Saumoneau.

Cependant, outre les raisons de cœur qui faisaient les femmes spontanément haïr la guerre, la pression du mouvement socialiste féminin à l'échelle internationale devait orienter la section française dans le sens du pacifisme[1]. C'est le 8 novembre qu'à la réunion générale du groupe chez L. Saumoneau, l'une des présentes — d'origine russe ? Stigliss ou Stahl[2] ? — communiqua le résumé d'un article de Clara Zetkin, secrétaire internationale des femmes socialistes, exhortant les femmes à redoubler d'ardeur contre « l'esprit chauvin ». Certes, la majorité du groupe refusa, à une réunion suivante, de souscrire à un texte où L. Saumoneau rappelait l'attachement des socialistes françaises aux principes de l'Internationale ouvrière, envoyait leur salut aux socialistes du monde entier, et particulièrement aux femmes socialistes des pays belligérants, et souhaitait l'avènement d'une paix rapide.

Mais un appel lancé en décembre par C. Zetkin, dénonçant les crimes de guerre, faisant devoir aux femmes socialistes de rassembler leurs sœurs pour la paix dans l'indépendance de chaque nation, est transmis en janvier 1915 à L. Saumoneau qui décide de le publier sous forme de tract, intitulé : « *Femmes socialistes, relevons-nous* ». Publication semi-légale (la censure n'a pas été consultée), la feuille volante porte cependant le nom et l'adresse de L. Saumoneau. Envoyée aux femmes socialistes, aux secrétaires des fédérations socialistes et au Groupe international des femmes socialistes, elle ne rencontre pas grand écho. Cependant L. Saumoneau, sans se décourager, constitue un « Comité d'action féminine socialiste pour la paix et contre le chauvinisme » qui l'autorise à participer à la conférence internationale de femmes socialistes que C. Zetkin se propose de convoquer à Berne.

Jusqu'ici, le bilan de l'opposition à la guerre dans le mouvement ouvrier français est maigre. Mais, comme il advient souvent en France, cette fragile opposition acquiert néanmoins une audience qui dépasse largement ses bases organisées : grâce au rayonnement d'un écrivain, R. Rolland[3].

---

1. *Cf.* H. Guilbeaux, *op. cit.*, p. 7. Le récit complet de l'activité féminine internationaliste est fait par Louise Saumoneau elle-même dans une publication de *La Femme Socialiste*, « Les femmes socialistes contre la guerre », contenant : 1° Appel de Clara Zetkin. Son introduction en France ; 2° Autour du Manifeste de Clara Zetkin ; 3° Avant l'appel de Clara Zetkin. On peut se reporter aussi à une brochure de L. Saumoneau, *Etudes et critiques*. *Cf.* aussi A.N., F7, 13374, « L. Saumoneau »).

2. J. Rocher, *Lénine et le mouvement zimmerwaldien*, parle de Stahl. L. Saumoneau indique Stigliss. S'agit-il de la même personne ? Cette présence active de femmes russes dans le groupe des femmes socialistes n'est pas étonnante. Dans un rapport anonyme du 22 mai 1915 sur L. Saumoneau, on lit que : « Depuis un certain nombre d'années, elle entretient des relations dans les milieux socialistes russes. A son domicile, 6, rue Flatters, où elle exerçait avant la guerre son métier de couturière, L. Saumoneau donnait tous les mercredis des leçons de français, suivies généralement de causeries politiques, à cinq ou six Russes des deux sexes, professant des idées socialistes révolutionnaires ». Ce même rapport fait effectivement état des relations d'amitié qui existent entre L. Saumoneau d'une part et « Sima, Debora Gopner, 35 ans, institutrice libre et Stiglis, dite Ludmila, 36 ans, étudiante israélite d'autre part », qui seraient au départ les seules adhérentes du *Comité d'action féminine pour la paix et contre le chauvinisme* (A.P.P., B a/1545).

3. La prise de position de Rolland n'est pas importante seulement pour la connaissance de l'écrivain ou même des milieux intellectuels français en général. Mais également pour son rôle dans l'évolution du mouvement ouvrier au sein duquel Rolland entretenait maintes relations. C'est ainsi qu'il était en rapport avec Jeanne Halbwachs, membre du groupe des Femmes

Les intellectuels pourtant s'étaient ralliés en masse à la politique d'Union Sacrée. Ainsi, le poète belge d'expression française, Verhaeren, « européen » à une date où l'européanisme n'était pas encore une politique (il avait écrit dans une préface à une *Anthologie française de poètes allemands :* « Votre humanité et votre bon sens se révoltent à croire la guerre inévitable entre ces deux forces énormes et supérieurement civilisatrices [la France et l'Allemagne]... parce que vous savez que, sur elles, surtout, s'établit l'assise du futur Occident à destinée unique ») reprend sa plume après avoir assisté en Belgique à l'invasion allemande et au bombardement de Liège, et écrit *Les Ailes Rouges de la guerre* où il maudit l'Allemagne. De son côté, Anatole France, qui à 70 ans souhaita s'engager, reconnaîtra plus tard, parlant de l'été 1914 : « Je me laissai aller même à faire de petits discours aux soldats vivants ou morts, que je regrette comme la plus mauvaise action de ma vie »[1].

Ce qui est naturellement en cause ici, ce n'est pas que les intellectuels, considérés sous l'angle d'un groupe socio-professionnel, se rallièrent à la politique de défense nationale : ils s'y rallièrent comme le peuple entier. Mais que s'y rallia aussi la fraction d'entre eux qui s'était avant-guerre tournée vers le mouvement ouvrier, le tenant pour un élément clé de l'avenir. Intellectuels « de gauche » qui n'étaient pas d'ailleurs toujours adhérents de groupements anarchistes, militants du parti socialiste, ou collaborateurs d'organisations syndicales ; beaucoup se contentant d'exprimer, dans leur œuvre ou leur comportement, leurs sympathies à l'égard des politiques, des idéologies, des organisations ouvrières.

Or, Romain Rolland, surpris en Suisse par la guerre et soustrait à la mobilisation par l'âge et la maladie, publie le 1er septembre, dans le *Journal de Genève*, une « Lettre à Gehrardt Hauptmann », où il s'indigne de la destruction de Louvain par les Allemands, avant d'insérer, le 22, dans un supplément du même quotidien, un long article qui porte le titre fameux d' « Au-dessus de la mêlée ».

Le lecteur d'aujourd'hui, même averti du climat dans lequel ce texte vit le jour, reste confondu devant l'ampleur des réactions qu'il suscita. L'appel de Rolland devait, pour atteindre l'opinion française, franchir les frontières suisses et, ce faisant, se heurter à la vigilance de la censure, d'autant plus redoutable en ce cas qu'elle pouvait aisément déformer une pensée très nuancée. Aussi pénétra-t-il par une double voie : la voie officielle de la presse qui, favorable ou hostile, demeurait dans tous les

---

socialistes, qui lui écrivait le 22 mai 1915 : « Le sentiment de notre impuissance qui nous apparaît parfois comme un remords, se fait plus lourd encore quand il nous semble comprendre que vous ne savez pas ce qu'il faut faire, que personne ne le sait » (*J.A.G.*, 373. J. Halbwachs devenait en 1916 la femme de Michel Alexandre, proche ami de Alain.) — Rolland a reçu aussi en octobre 1914 la visite de Longuet et de Renaudel, lequel — à cette date et selon Dunois — n'est « pas tombé dans le nationalisme » (Lettre du 31 octobre 1914, *J.A.G.*, 108-109). Enfin Rolland touche certains milieux ouvriers : *cf.* une lettre de Després, rédacteur à *La Bataille Syndicaliste*, du 1er décembre 1914 (*J.A.G.*, 157) : « Il y a presqu'un mois que j'ai eu la grande joie de faire connaître à nos lecteurs votre page frémissante. L'intérêt qu'elle a suscité est loin d'être épuisé. Des gens viennent encore acheter le numéro du 8 novembre. D'autres viennent m'en parler ». Ce que confirme le correspondant suisse du *Temps* qui écrit à Seippel (*J.A.G.*, 275) : « A Paris, tous les ouvriers syndicalistes savent les articles [de Rolland] par cœur... J'en connais qui les copient pour les encadrer. Romain Rolland est aujourd'hui vénéré dans ce monde populaire, qui l'ignorait en général avant la guerre ».

1. *Cf.* M. Cordy, *Anatole France*, p. 217.

cas allusive ou mutilante ; la voie de la diffusion clandestine dont témoigne Monatte : « Nous fûmes de ceux, écrit-il, qui passèrent des nuits à recopier ce long et poignant cri d'humanité »[1]. Sur quoi, le 23 octobre, un article du *Matin*, sous le titre « Germanophilie déplacée » et la signature d'Aulard, professeur à la Sorbonne, ouvrait une campagne à laquelle participaient *L'Action française*, *L'Intransigeant* et *La Croix;* Rolland y était, entre autres aménités, traité de « Suisse et de métèque ». Pour y répondre, mais avec prudence, A. Dunois insère dans *L'Humanité* du 26 octobre une chronique sur « Un intellectuel français s'élève éloquemment contre l'impérialisme ». Titre équivoque pour temps de censure. Le 4 novembre, également dans *L'Humanité*, Longuet, fait de nouveau allusion à Romain Rolland. Enfin *La Bataille syndicaliste*, après avoir repris l'article du *Journal de Genève*, engageait « la plus vigoureuse défense » de l'écrivain; et le 15, Dunois analysait un nouvel appel de Rolland : « Inter arma caritas ».

Ainsi débattue, la prise de position de R. Rolland ne pouvait que connaître un retentissement considérable.

D'abord en Suisse, bien entendu : détail non négligeable. Du point de vue de la conduite du conflit, parce que la Suisse, en raison de sa position géographique, se prêtait à la rencontre éventuelle des belligérants, de leurs agents de renseignements ou de leurs mandataires diplomatiques. Du point de vue de la position du mouvement ouvrier international dans le conflit, parce que la Suisse abritait à la fois d'une part un puissant — puissant, relativement — mouvement ouvrier autochtone, en relation directe au surplus avec le mouvement ouvrier italien, et d'autre part une formidable concentration de réfugiés politiques, socialistes de toutes nuances et anarchistes, russes et balkaniques[2].

Ensuite parmi les intellectuels français : mais de façon très inégale. On retrouve ici la distinction entre les universitaires socialistes et les milieux intellectuels « en marge » plus influencés par l'anarchie ou le syndicalisme révolutionnaire. Les premiers — « produits de la rencontre de l'esprit universitaire avec l'idée socialiste (...) qui a présenté le maximum d'importance et de signification à l'époque où les universitaires, d'une part, et le socialisme de l'autre, ont sans doute eu, à l'âge moderne, le plus d'éclat, entre (...) 1870 et 1914[3] » —, ayant massivement assumé la nouvelle orientation du socialisme officiel, vinrent comme techniciens, au titre de l'Union Sacrée, peupler en août 1914 les cabinets ministériels. Aussi la pensée rollandiste fut-elle accueillie sans chaleur dans ces milieux de la Sorbonne auxquels pourtant Rolland avait appartenu. Par contre, l'écrivain note dans son journal : le 20 septembre, une lettre de sympathie de l'essayiste Guilbeaux ; le 18 décembre, du peintre Frantz Jourdain ; le 20, du poète Marcel Martinet : « Nous sommes beaucoup (à être d'accord). Nous nous ignorons bien encore les uns les autres puisque toute parole libre est étouffée[4] ».

---

1. *La Vie Ouvrière* du 16 avril 1919.
2. *Cf.* H. Guilbeaux, *Du Kremlin au Cherche-Midi, passim.*
3. *Cf.* H. Bourgin, *Le socialisme universitaire*, p. 23.
4. R. Rolland fut longtemps encore un thème de discussion. C'est à propos d'un article d'août 1915 qui prenait la défense de R. Rolland que se produit à *La Bataille Syndicaliste* le

Quelle était donc cette prise de position qui soulevait tant de passion ? Rolland définit lui-même son texte : « En même temps qu'un hommage à la jeunesse héroïque d'Europe, un réquisitoire contre les auteurs criminels de cette guerre et un appel à l'union des esprits européens ». Rolland avait d'ailleurs primitivement songé à donner à son article le titre d' « Au-dessus de la Haine »[1].

Rolland ne vise pas à intervenir pratiquement dans la conduite de la guerre. Il n'appelle pas à une action politique organisée, ne serait-ce qu'une action pacifiste, mais à une modification du comportement affectif des belligérants : « Nous, la poignée d'hommes libres ? Aujourd'hui comme hier, sauvons, dans nos cœurs fidèles, la justice, l'amour, la pitié fraternelle, la paix intérieure »[2]. Ce pour quoi il se bat, somme toute, c'est pour une certaine disposition de la sensibilité collective qui, malgré la guerre, conserve l'horreur de la guerre et s'accroche à l'humain, inséparable de l'universel.

Il faut s'arrêter ici, où des courants divers se rassemblent et de se mêler se transforment jusqu'au jour où ils se figeront enfin en deux versions, radicalement distinctes, de la « pensée de gauche ». De ce que sa position fut historiquement ambiguë, Rolland avait d'ailleurs conscience : « Chacun qui veut a naturellement le droit d'écrire sur moi et de me juger à sa manière. Mais je dénie à tous, sans exception, — et particulièrement à ceux qui se prétendent mes amis, — tout droit de parler en mon nom... »[3].

Cette ambiguïté, rien ne permet de mieux la mettre en valeur que de remarquer ceci : sur le thème de « l'humanité », Rolland a nourri le même élan spirituel que Barrès ou Péguy sur le thème du « nationalisme ». Cette parenté, surprenante à l'abord, l'un de ses derniers biographes la lui accorde comme par inadvertance : « Nature indépendante, amour égal de la vérité et de la liberté, horreur du mensonge à soi-même et de la bassesse, acceptation pure et simple des contradictions, rapidité de mouvement et d'évolution en face des problèmes, cet ensemble de dispositions a fait de Romain Rolland pendant les cinquante premières années du siècle, la conscience de gauche, aussi sûrement que Péguy et Bernanos se sont relayés à représenter dans le même temps la conscience catholique. Il est réconfortant de penser que, sur plus d'un point, leurs opinions, loin de s'opposer, se rencontraient »[4]. Bernanos et non Barrès ? Substitution qui n'est due qu'à une certaine inactualité de Barrès.

Si bien que Rolland, un « homme de gauche » ? La question mérite d'être posée : en fait Rolland n'est pas « homme de gauche », mais homme d'une gauche alors inofficielle, en voie de mutation, mais déjà profondément différente de la gauche socialiste, jauresienne, universitaire.

---

premier accrochage entre la majorité du comité de rédaction et deux rédacteurs, M. Capy et Desbois (*cf.* le texte *Pourquoi nous avons quitté la B.S. ?*, par M. Capy et Desbois, *Archives Grimm*, I.I.S.G.). Desbois : le véritable nom de F. Després.

1. *Cf.* J. B. Barrère, *Romain Rolland par lui-même*, 1955, p. 1 et J. Robichez, *Romain Rolland*, 1961. *Cf.* surtout les livres essentiels de Marcelle Kempf, *Romain Rolland et l'Allemagne*, 1962 et R. Cheval, *Romain Rolland, l'Allemagne et la guerre*, Paris, P.U.F., 1964.

2. Lettre de R. R. à J. Halbwachs, *J.A.G.*, 377. La pensée de Roland sur la guerre, on la retrouve aussi sous une forme romancée dans *Clérambault*, publié en 1920, ouvrage médiocre mais témoignage important.

3. *Avertissement testamentaire.*

4. J. B. Barrère, *op. cit.*, p. 53.

Rolland n'a d'ailleurs jamais dissimulé son refus du socialisme organisé : « Je ne suis pas socialiste et je refuse absolument de m'enrôler dans le socialisme »[1], écrira-t-il encore en mai 1917.

Sans doute, la raison qu'il en donne est-elle seulement de confort personnel : préserver son libre jugement individuel. Son souci de liberté, sans en faire un anarchiste — « Le seul mot « anarkè » me déplaît. Pas de despotisme, oui ! Mais pas de règle intérieure ? Non ! il faut être soi-même son « Arkè » — le rend sensible aux contraintes de l'action commune : Rolland est encore individualiste au moment où l'individualisme change de signification. Car le temps est passé de l'aventure boulangiste où ce même souci de la liberté en fit un irréductible républicain : « La tache honteuse du boulangisme aura bientôt gagné toute la France. Alors je quitterai la France. Je n'y pourrai vivre. Elle ne peut être ma patrie, celle qui renie la liberté »[2].

Mais, tout compte fait, sa manière de défendre la liberté et la république met sur la voie de ce qui sépare essentiellement Rolland du socialisme universitaire : une manière désincarnée, strictement éthique ou métaphysique. Il écrit en effet : « Je me sens bien plus républicain que Français. Je sacrifierais ma patrie à la République, comme je sacrifierais ma vie à Dieu. Je crois en la République idéale de l'avenir, qui embrassera toute la terre »[3].

Cette propension à la « fétichisation » des valeurs, que souligne plaisamment un de ses camarades d'École Normale en le définissant comme « le Bouddhâ musical d'une mysticité révolutionnaire »[4] — se retrouve encore dans la question de la patrie. Alors que l'internationalisme du socialisme français était une détermination positive en matière politique, l'européanisme de Rolland se voulait davantage une foi, une croyance collective. Ce que Rolland rejette dans le patriotisme, ce n'est pas son caractère métaphysique, mais son étroitesse. Dès son adolescence, il tient que « la patrie est la religion des âmes médiocres »[5]. A l'irrationalité bornée du patriotisme, il substitue l'irrationalité infinie de l'universalisme : « Je n'aime pas spécialement la France parce que je n'aime aucune nation. Il n'y a qu'une patrie : l'Amour et les autres sont le fruit de l'orgueil et de la haine »[6].

Ainsi tout se passe comme si, de l'enseignement dont tout universitaire de l'époque a reçu la marque, celui de Durkheim[7] et celui de Bergson, le socialisme universitaire s'appuyait essentiellement sur Durkheim et Rolland sur Bergson[8]. Cette incontestable affinité spirituelle entre le philo-

1. R. R., *J.A.G.*, 1205.
2. R. R., note du 28 janvier 1888 dans *Le cloître de la rue d'Ulm (C.R.U.)*, p. 275.
3. *C.R.U.*, 6 mai 1889, 297.
4. *C.R.U.*, 18.
5. *C.R.U.*, 300.
6. *Ibid.*
7. *Cf.* J. C. Filloux, « Durkheimisme et socialisme », *Études*, Institut I. Nagy de Sciences Politiques, n° 2, 1963.
8. *Cf.* J. Maxe, *Cahiers de l'Anti-France*, n° 3, p. 168. *Cf.* égal. C. Andler, *La vie de Lucien Herr* ; *cf.* aussi Aragon, « Bloch et Rolland », *L'homme communiste*, t. 11, p. 57. Rolland s'est lui-même découvert bergsonnien en 1910 (Lettre du 17 octobre 1910, correspondance avec L. Cruppi, inédit. Cité par J. Robichez, *op. cit.*, p. 61). Sur la position de Bergson pendant la guerre, *cf.* le récit que le philosophe lui-même a fait de sa mission aux États-Unis en 1917.

sophe de la durée et l'écrivain pacifiste donne à penser sur l'ambiguïté de la gauche rollandiste.

Le courant français d'opposition à la guerre, même magnifié par le talent de Rolland, aurait conservé longtemps un caractère étroitement « provincial » s'il n'avait très tôt rencontré sur sa route un autre courant d'opposition, appelé, lui, au plus extraordinaire destin, le courant d'opposition qui avait pris naissance chez les émigrés russes en France[1].

Certes comme tout le socialisme international, le mouvement socialiste russe fut troublé par la déclaration de guerre : ce dont témoigne entre autres une lettre de Lunačarski à Guesde, datée du 4 décembre 1914 : « La démocratie russe, je vous le dis, camarade, avec la conviction la plus profonde, est actuellement gravement désorientée. On écoutera avidement chaque conseil d'un ami dont la position permet d'embrasser le plus larges horizons »[2].

Troublé, désorienté, oui, mais d'une manière spécifique, manière qu'il doit aux traits originaux de son histoire : en comparaison des autres sections du socialisme international, le socialisme russe est en effet plus divisé, et plus immédiatement divisé, non tant sur des problèmes d'attitude pratique que sur l'interprétation des événements en cours et les perspectives politiques qu'ouvre la guerre mondiale au mouvement ouvrier.

C'est que pour l'essentiel, le socialisme russe vit dans l'émigration. A la déclaration de guerre, cette particularité marque son comportement sur trois plans : d'abord, dans l'espace, par un bouleversement de sa disposition géographique. Depuis 1912, les socialistes russes de toutes obédiences s'étaient groupés au plus près des frontières de l'Empire, notamment en Autriche[3]. Sujets du tzar, donc sujets ennemis, ils doivent, sous la menace de l'internement, quitter massivement, les premiers jours d'août, le territoire austro-allemand; ils refluent vers les pays neutres — Suisse, Italie — et les pays alliés — France, Grande-Bretagne. Or ce déménagement général, pour précipité qu'il fût, — Trotski raconte que, mis en demeure de partir le 3 août à 15 heures, il était avec sa famille dans le train de Zurich à 18 h 10 ; quant à Lénine, il fut d'abord emprisonné pendant douze jours avant d'obtenir l'autorisation de quitter l'Autriche[4] —, ce déménagement dans l'espace n'empêche pas de réfléchir puisque, dès le 6 septembre à Berne, au cours d'une petite assemblée bolchevique, Lénine expose pour la première fois son point de vue sur la guerre[5]. En novembre de la même année, Trotski conclut en Suisse sa brochure : « La guerre et l'Internationale ». Enfin, si la guerre fait voyager

1. *Cf.* la Circulaire datée du 16 avril 1919 et intitulée « *La Vie Ouvrière* reparaîtra ». On y lit : « Rolland et Trotski : ces deux hommes nous ont sauvé du dégoût, du désespoir ; ils ont sauvegardé nos raisons de vivre et ranimé notre confiance dans l'Humanité et la Révolution ».

2. *Archives Guesde*, I.I.S.G.

3. L'Autriche, outre la proximité de la Russie, avait l'avantage de mettre les révolutionnaires émigrés au contact des puissants partis sociaux-démocrates allemand et autrichien.

4. *Cf.* Kroupskaïa, *Ma vie avec Lénine*, p. 212. Kroupskaïa remarque d'ailleurs « qu'il aurait mieux valu nous en aller — avant l'arrestation — mais on était tout à fait incertain quant à l'endroit où déménager ».

5. Šklovski — chez qui eut lieu la conférence—témoignage « de ce que les bases fondamentales de la tactique de Lénine dans la guerre impérialiste ont été formulées par lui, en Autriche, durant les premiers jours de la guerre, car il les apporta à Berne complètement élaborées ». *Cf.* Rosmer, *Lettres Nouvelles*, décembre 1958, p. 719.

les émigrés, par contre elle ne les enrôle pas — pas nécessairement du moins — dans une armée combattante : alors que la mobilisation dans les pays belligérants dispersait les directions ouvrières, les socialistes russes étaient dispensés des contraintes militaires directes : cette position en retrait — on en tirera d'ailleurs argument pour ne pas prendre en considération leurs conclusions politiques —, si elle leur donne peu de prises sur les événements militaires eux-mêmes, les préserve en revanche des réactions passionnelles qu'exacerbent en chaque peuple ses propres malheurs. Les socialistes russes détiennent ainsi, sur le plan de la nature des problèmes politiques à résoudre, l'avantage d'être maintenus hors d'une pratique nationale. De ne pas être acculés à des déterminations concrètes : l'abstraction de l'avenir en garde ses chances.

Si son statut d'émigré explique que le socialisme russe soit demeuré, plus que celui d'autres pays belligérants, sur ses positions internationalistes, sa structure rend compte par ailleurs de ce que la guerre ait encore augmenté le nombre de ses variétés. Pour ses ressortissants au titre du socialisme russe, la II^e^ Internationale avait en effet déjà dû reconnaître avant-guerre, malgré des efforts autorisés et répétés d'unification[1], différents groupements : notamment le Parti Socialiste-Révolutionnaire (ou populiste) ; le Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie (P.O.S.D.R.), plus ou moins divisé depuis 1903 en Mencheviks et Bolcheviks. Or, dans aucun des trois groupements, les réactions à la guerre ne furent unanimes[2] : chacun d'eux eut ses « défensistes », c'est-à-dire ses partisans de la défense nationale et de la lutte contre l'impérialisme allemand, et ses « internationalistes », c'est-à-dire ses partisans d'une lutte internationale pour la paix. Selon quel plan de clivage ? En tous cas, pas en fonction de l'ancienneté dans le mouvement révolutionnaire : sur les quatre fondateurs du premier groupe marxiste russe à Genève, trois — Plekhanov, L. Deutsch et V. Zasoulitch — sont défensistes, un — Axelrod — est internationaliste.

Au surplus chaque personnalité de premier plan — et le mouvement socialiste russe en est riche — tint à nuancer, pour l'individualiser, sa position sur la guerre.

Ainsi, le socialisme russe n'a pas autant que d'autres ni le souci de l'immédiat concret pour le peuple et la nation russes, ni le souci de lui-même et de son unité ; c'est pourquoi il s'interrogea très vite sur des questions qui opposèrent moins les défensistes d'un côté et les internationalistes de l'autre que les internationalistes entre eux.

Mencheviks et Bolcheviks internationalistes s'accordent en effet à considérer la guerre comme étrangère aux intérêts du prolétariat, les gouvernements de tous les pays belligérants comme pareillement responsables de la catastrophe, l'Internationale réduite à l'impuissance et les

1. La dernière tentative remontait seulement au 16 juillet 1914 : ce jour-là, à la réunion de la sous-commission de l'Internationale sur l'unité russe, la délégation représentative du groupe de Lénine avait refusé de signer une déclaration approuvée par les neuf autres groupes socialistes russes. *Cf.* B. D. Wolfe, *op. cit.*, p. 341 et R. Fisher, *The origins of German Communism*, p. 21-22.

2. Dans le Parti S.R., si Avksentiev, Bunakov, Roubanovitch sont défensistes, Natanson, Bobrov, Černov sont internationalistes. Chez les mencheviks, les défensistes Maslov et Potressov se séparent d'Axelrod et de Martov, internationalistes. Enfin les thèses de Lénine sont peu goûtées des Bolcheviks de Moscou et rencontrent des échos divers chez ceux de Suisse, notamment auprès de Boukharine, Krylenko, Piatakov.

partis socialistes tombés dans l'Union Sacrée comme également coupables de complicité.

Cette partie critique admise, les Mencheviks, avec Martov et Axelrod, définissent leurs propositions politiques, en fonction de la politique socialiste d'Union Sacrée — mais inversée. Selon eux, au lieu d'appeler le peuple de leur propre pays à faire la guerre pour le triomphe d'un bloc impérialiste sur l'autre, les socialistes internationalistes se doivent d'appeler tous les peuples à exiger conjointement la paix, car le moment viendra où la réponse populaire à l'alternative : paix immédiate par la négociation ou paix ultérieure après la victoire ne sera pas douteuse ; alors un puissant mouvement pacifiste international sera de nature à contraindre les gouvernements à négocier une paix de compromis. Ce mouvement, qui peut le faire naître et le diriger ? Une conférence socialiste internationale, témoignant en outre de ce que le socialisme est seul capable de faire s'engager des pourparlers de paix. Cet objectif — la paix — atteint, le socialisme disposera d'un extraordinaire levier révolutionnaire anti-impérialiste : la reconnaissance des peuples saluant en lui le champion efficace du rétablissement de la paix. Les Mencheviks considèrent en conséquence que, pour parvenir à l'instauration du socialisme dans l'Europe en guerre, les socialistes internationalistes n'ont pas besoin de poser à l'avance d'autre objectif, de présenter d'autre mot d'ordre que ceux de la paix et de la lutte pour la paix. Au surplus, le problème étant de rallier à la paix les masses humaines innombrables alors enlisées dans les tranchées — les masses humaines même non socialistes —, il importe, non de jeter des exclusives et des condamnations majeures, et par exemple d'enfoncer la IIe Internationale dans sa propre carence, mais d'amener ce qui existe : les forces déjà organisées sous le drapeau du socialisme, à prendre la tête de la revendication populaire.

Cette ligne menchevique ne présente-t-elle, comme le prétendaient les Bolcheviks, que faiblesses et contradictions ? Il est vrai qu'elle condamne la IIe Internationale et se refuse pourtant à fonder la IIIe ; qu'elle blâme les « social-patriotes » et refuse pourtant la rupture avec eux. Mais réserver à un moment donné les conclusions pratiques d'un jugement déjà porté n'est pas en soi une inconséquence. Il est légitime, au début d'un processus qu'on sait nécessairement lent en raison des énormes obstacles à surmonter — il faut toujours penser au formidable élan patriotique de l'été 1914 —, de se borner à définir rigoureusement la politique contraire à celle qui triomphe à ce moment-là, à prendre fermement date, sans pour autant couper les ponts et s'isoler de ceux qu'on veut précisément convaincre. Le calcul menchevik se révélera d'ailleurs juste : les peuples d'Europe vont effectivement se libérer de leur passion guerrière, et ils vont se lever, au printemps de 1917, en un mouvement d'un admirable synchronisme : à l'arrière, dans les usines en grève, au front, dans les régiments en révolte, criant dans toutes les langues : « A Stockholm ! », où doit se réunir la conférence socialiste internationale qui porte leurs espoirs de paix et que la IIe Internationale a fini par convoquer elle-même. Et n'est-ce pas dans ce cadre du mouvement général des peuples pour la paix que le peuple russe fait sa révolution ?

Mais, jusque-là vérifié, le calcul menchevik ensuite s'infirme : au

printemps 1917, il est déjà trop tard pour que le socialisme européen puisse réaliser jusqu'au bout le scénario tel qu'il l'avait rêvé. Pourquoi ? Parce que, dans le même temps, les Alliés viennent d'acquérir la conviction, grâce à l'entrée en guerre de l'Amérique, de pouvoir l'emporter sur l'Allemagne. Si bien qu'après avoir un instant hésité, ils ne cédèrent pas à la pression des peuples et ne signèrent pas une paix blanche.

Le temps a donc joué contre le schéma menchevik. Bien plus, dès lors que les peuples n'ont pas arraché la paix sous le signe du socialisme, d'autres questions se posent, à l'autre bout de l'Europe, en Russie où continue de déferler la vague révolutionnaire pour la paix : périmé le schéma menchevik « de la paix à la révolution », voici l'heure du schéma bolchevik : « de la révolution à la paix ». Il ne reste plus à l'historien qu'à rêver à ce qui serait advenu de l'Europe si la conférence socialiste internationale avait vraiment eu lieu et vraiment contribué à rétablir la paix avant qu'éclate la seconde révolution russe, la bolchevique.

Le schéma bolchevik ? Lénine, dès l'été 1914, a tracé, sur la base d'une analyse critique analogue à celle de Martov, des perspectives fondamentalement différentes : car les divergences de Lénine avec les Mencheviks internationalistes ne sont en aucune façon des divergences de degré et Lénine ne s'emporte pas seulement contre Martov parce que le chef menchevik ne va pas assez loin dans sa critique du « social-patriotisme ».

Kroupskaïa note, il est vrai, dans ses *Souvenirs* que « Illitch émit l'avis que le meilleur journal socialiste en Europe était *La Voix* où écrivait Martov : « Plus fréquentes et plus profondes ont été mes divergences avec Martov, disait Illitch, plus fortement je dois m'appesantir sur le fait que cet écrivain agit actuellement de la manière qui convient parfaitement à un social-démocrate. Il critique son gouvernement, il dévoile les manœuvres de sa bourgeoisie, il attaque les ministres... »[1]. En fait, il est naturel que, dans son isolement, Lénine ait constaté avec plaisir qu'il se rencontrait du moins avec Martov sur le plan de la critique des positions « social-patriotes ». Mais, ceci dit, il se sépare du programme menchevik internationaliste : car il fonde ses vues d'avenir sur une autre dialectique historique. Lénine considère en effet que la réponse prolétarienne à la guerre n'est pas la paix, mais la révolution ; et il ne pense aucunement par là retourner le proverbe : « qui peut le plus peut le moins ». Selon lui, le prolétariat fera plus aisément la révolution qui est un problème de classe à l'échelle de chaque nation, que la paix qui est un problème de classe à l'échelle internationale. Dès le moment où il ouvre, comme terme de la guerre, non plus la perspective d'une paix qui ne peut nécessairement s'arracher que sur le plan mondial, mais la perspective d'une révolution qui peut commencer dans un seul pays, Lénine en arrive à la formulation de son mot d'ordre central : transformation de la guerre

1. *Cf.* KROUPSKAÏA, *op. cit.*, p. 222. Cette appréciation particulièrement remarquable chez Lénine — et qui dément l'accusation selon laquelle Lénine était incapable de saluer un adversaire de tendance — souligne la nature du désaccord avec Martov : désaccord tactique. Ce qui rejoint l'appréciation de Trotski à la même époque : « La plus grande figure que j'ai trouvée alors à Paris, parmi les émigrés russes fut, sans aucun doute, Martov, leader des Mencheviks, un des hommes les plus doués que j'ai jamais rencontrés... ». Les liens d'amitié et d'estime entre Lénine et Martov étaient d'ailleurs anciens et étroits (*cf.* ALINE, *Lénine à Paris*, p. 20-21).

impérialiste en guerre civile. Dès le moment où le problème n'est pas d'organiser la pression mondiale des peuples pour la paix, mais d'organiser l'assaut prolétarien contre le gouvernement de son propre pays, il n'y a plus de raison de ménager les « social-patriotes » mais il y a toutes les raisons au contraire de rompre totalement avec ceux qui se sont alliés avec leur gouvernement. D'où le deuxième mot d'ordre qui sépare Lénine des Mencheviks : celui de scission à tous les échelons dans le mouvement socialiste. Dès le moment enfin où il ne s'agit pas de fixer au socialisme l'objectif de répondre à la guerre par la paix (en substituant, comme terme de la guerre, la paix négociée à la victoire d'un impérialisme sur l'autre), il n'est plus nécessaire de tenir compte des réalités militaires et de veiller à ne pas favoriser un camp plus que l'autre — ce qui aurait risqué de durcir la résolution de l'impérialisme en passe de l'emporter sur l'autre : on peut alors délibérément écarter tous les problèmes liés aux concepts de guerre, de paix, de victoire et de défaite ; d'où la troisième conception dissidente, celle du « défaitisme ».

C'est bien ce schéma de Lénine qui, s'il ne s'est pas réalisé en Europe occidentale, s'est réalisé en Russie[1]. Est-ce à dire que Lénine ne l'avait établi qu'en fonction de la révolution russe et pour la révolution russe ; qu'il n'était à tout prendre qu'animé d'une passion révolutionnaire spécifiquement russe ? Certes, les divergences entre Mencheviks et Bolcheviks internationalistes, portant sur les moyens d'action du socialisme russe, peuvent être interprétées en fonction des données politiques russes. Les Bolcheviks, se fondant sur l'expérience de 1905, se prononçaient en Russie pour un soulèvement révolutionnaire contre la guerre : en assurant la défaite russe, un tel mouvement assurerait en même temps la chute du tzarisme. Les Mencheviks au contraire estimaient que le prolétariat russe aurait tout à gagner à rester tranquille pendant la durée des hostilités, à la seule condition que la guerre ne tourne pas à l'avantage du gouvernement russe : « Une paix, écrit alors un observateur en résumant la position menchevique, qui laisserait aux Allemands les provinces russes qu'ils occupent actuellement — la Pologne, la Lithuanie, une partie des Provinces Baltiques — équivaudrait à une défaite de la Russie et rejetterait contre le tzarisme toutes les forces libérales de la nation russe, sans que les socialistes aient besoin de préparer cette explosion des colères nationales russes, longtemps contenues, par une action révolutionnaire, dont une répression impitoyable serait la première conséquence »[2]. Ainsi pour qu'éclate en Russie la révolution désirée, les Maximalistes pensaient inévitable qu'elle s'accompagne de la défaite militaire russe. Les minimalistes considéraient comme suffisant que la guerre se termine par la conclusion d'une paix qui ne soit pas avantageuse à la Russie.

Mais ceci étant, il reste que Lénine n'avait pas *a priori* décidé que son schéma était seulement réservé à la Russie. Il en souhaitait au contraire

---

1. *Cf.* K. Kautsky, *Le bolchevisme dans l'impasse*, p. 84 : « Seuls les Bolcheviks avaient l'audace de demander simplement que l'armée se débandât, abandonnant les frontières russes aux armées des Allemands, des Autrichiens et des Turcs. Ils envisageaient que la réponse à pareille témérité serait... la révolution mondiale ». Et plus loin, Kautsky ajoute, p. 85 : « Ce ne fut pas par la révolution mondiale que la Révolution bolchéviste fut sauvée alors, c'est par la victoire de l'Entente ».

2. A.P.P., B a/1626, *dossier Bronstein-Trotski*. *Cf.* sur ce dossier, 1re partie, I, 5.

l'application dans tous les pays et c'est pourquoi il ne cherchait pas seulement la scission dans le Parti socialiste russe mais au niveau de l'Internationale. Pour sa part d'ailleurs, il en prévoyait d'abord le succès en Allemagne en raison de la puissance organisée du prolétariat allemand.

On voit bien dès lors où résidait la supériorité du schéma léniniste : en ce qu'il n'exigeait pas l'écroulement du système politique mondial, mais que, tenant compte des inégalités nationales, il pouvait bénéficier de résultats partiels : bref il se fondait sur les interférences entre questions nationales et lutte de classe.

Que la thèse d'un Russe, qui avait songé à l'Allemagne, triomphât en Russie, voilà qui peut paraître admirable. Admirable aussi que Lénine, contre vents et marées, ait maintenu sont point de vue malgré sa dramatique solitude : au nom d'une implacable logique, celle — dialectique — de la guerre et de la révolution. Cet émigré de 45 ans, que la guerre faisait tomber de la gêne à la pauvreté, rigoureusement seul de tous les chefs socialistes russes en émigration à nourrir ces conceptions, en désaccord non seulement avec les Bolcheviks défensistes, mais avec la quasi-totalité des Bolcheviks internationalistes — de Moscou, de Sibérie, de France ou de Suisse — se voue en septembre 1914 à cette tâche apparemment folle de rallier à son point de vue son parti d'abord, l'aile internationaliste de l'émigration socialiste russe ensuite, l'aile gauche des partis socialistes des divers pays enfin. Son seul fidèle, Zinoviev, avait motif de dire en 1919 : « Il n'y eut presque personne pour nous comprendre dans l'arène internationale »[1] : ni en 1914, ni en 1917, ni en 1918.

Aussi Rosmer ne semble-t-il pas avoir raison d'imputer à « Merrheim et ceux qui comme lui ont renié Zimmerwald en 1917-1918... et plus encore sans doute à Zinoviev » la responsabilité d'avoir créé de Lénine l'image « d'un personnage borné, buté, sectaire, pas très intelligent, juste capable de jeter brutalement à ses interlocuteurs des slogans : défaitisme, guerre civile, scission,... un Lénine, polémiste impitoyable, dont les idées ne varient pas d'une ligne »[2]. Pourquoi prétendre que la pensée de Lénine était « infiniment plus nuancée », qu'il faut « savoir lire Lénine », que, par exemple, pour le défaitisme, « la remarque qui s'impose, c'est que cette première formulation de Lénine est très circonstanciée. Il ne pense qu'à la Russie et il ne parle que pour elle » ? Non, rien ne vient véritablement étayer cette tentative « d'humaniser » Lénine, tentative qui, en fait,

1. *Cf.* ZINOVIEV, *L'Internationale Communiste*, Pétrograd, 1919, p. 2. Et Ch. RAPPOPORT : « De tous les socialistes du monde entier, il n'y avait que Lénine qui, ouvertement et non dans les petits coins et dans les coulisses, déclarait que les révolutionnaires de tous les pays doivent désirer la défaite de leur gouvernement. Tous les socialistes déclarèrent cette théorie absurde. Car la défaite des uns suppose la victoire des autres. Donc, celui qui désire, dans l'intérêt révolutionnaire, la défaite de son gouvernement, — et de son pays — assure par cela même la victoire contre-révolutionnaire d'un gouvernement étranger. C'est un nationalisme à rebours. Le défaitisme ne s'occupe que de *sa* révolution nationale. Peu lui importe que les autres pays croupissent dans la réaction. Même son collègue actuel Trotski combattait cette prétendue théorie dans le *Nache Slovo* de Paris » (*La crise socialiste et sa solution*, p. 18, octobre 1918). *Cf.* sur cet isolement de Lénine, F. TYCH, « La Participation des partis ouvriers polonais au mouvement zimmerwaldien », *Annali*, 1961, p. 90-125 ; N. KOROLEV, « V. I. Lenin i Zimmerwaldiskie Obedinenie » (W. I. Lénine et l'Union de Zimmerwald), *Voprosy Istorii K.P.S.S.*, 1960, n° 2, p. 139-155.

2. *Cf.* l'article de ROSMER, « Lénine, les Bolcheviks et Zimmerwald », *Lettres Nouvelles*, n° 66, décembre 1958.

rend incompréhensible la marche de sa pensée. Lui refuser « l'intransigeance », c'est lui refuser le génie politique.

Tel apparaît le mouvement socialiste russe à la déclaration de guerre. A cette image correspond le groupe russe de Paris[1]. A vrai dire, en son sein, la fraction bolchevique est particulièrement déchirée, puisque, à l'assemblée générale des Bolcheviks de Paris, les 2-3 août 1914, sur 94 présents, 11 se déclarent pour une participation active à la guerre. Parmi eux, Antonov-Britman, N. V. Kuznecov (Sapožnikov) tomberont au front. C'est d'ailleurs une commission composée de deux Bolcheviks, de deux Mencheviks et d'un S.R. qui adopte un manifeste préparé par Ekk en faveur des des engagements volontaires : elle en recueillera environ 80[2].

Dans ces conditions, les socialistes internationalistes russes de toutes nuances, vivant à Paris, se rassemblent autour du *Golos*, le journal des sociaux-démocrates russes de la tendance menchevique-internationaliste (Martov-Axelrod) dont le Centre se trouvait à Zurich sous le nom de « Comité organisateur »[3]. Quand, en septembre 1914, l'ambassadeur russe Isvolski intervient auprès du Gouvernement français pour suspendre le *Golos*, lequel est effectivement interdit le 13 janvier suivant par ordre du Gouvernement Militaire, les révolutionnaires russes y substituent le *Naše Slovo* par un simple stratagème administratif. Mais voici qu'en même temps que de nom le journal modifie son orientation : c'est que Trotski vient d'entrer dans sa rédaction.

Arrivé le 20 novembre 1914 à Paris, venant de Vienne, Trotski apporte avec lui — selon une note de police — « son talent de journaliste, son énergie révolutionnaire... et le concours pécuniaire de Racovski »[4], lequel

---

1. Il y avait encore à Paris en 1915 24 000 Russes (A.P.P., B a/1614, 49333, Rapport Dausset 1915), sur les 30 000 d'avant-guerre.

2. *Cf.* B. D. WOLFE, *op. cit.*, p. 370-372. Sur les réactions du groupe bolchevik russe de Paris, *cf.* ALINE, *Lénine à Paris*, p. 106-115. On y trouvera notamment, p. 110, la « Déclaration des socialistes russes, engagés comme volontaires dans l'armée française », du 21 août 1914. *Cf.* enfin un rapport de 13 p. dactyl. « Les révolutionnaires russes et la guerre » établi en juillet 1915 (A.N., F7, 13074, notes M. 1215 U)., Enfin un intéressant témoignage de ce qui s'est passé dans les premiers jours de la guerre au sein du groupe des révolutionnaires russes de Paris a été fourni récemment par Ilya EHRENBOURG : *cf. Les années et les hommes*, Paris, Gallimard, 1962, chap. XXI.

3. A la déclaration de la guerre, Tchernoff publiait aussi une feuille *Mysl* égal. internationaliste qui fut interdite en mars 1915

4. A.P.P., B a/1626, *dossier Bronstein-Trotski*. Rakowski, futur ambassadeur des Soviets à Paris, était bulgare de naissance, roumain par le fait des dernières frontières, français d'éducation : il avait d'ailleurs songé à demander sa naturalisation française. Parlant français, allemand, russe, anglais et toutes les langues balkaniques, il fut dès avant 1914 l'une des figures éminentes du mouvement révolutionnaire international. *Cf.* B. D. WOLFE, *op. cit.*, p. 331. *Cf.* surtout S. SCHRAM, « Christian Rakovski et le premier rapprochement franco-soviétique », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1960, p. 205. Dans une note (p. 219), Schram analyse quelques travaux consacrés à Rakowski : « La petite étude de J. A. ROTHSCHILD, *Rakowski*, Oxford, 1955, 24 p. (St-Antony's Papers on Soviets Affairs) laisse beaucoup à désirer et en ce qui concerne la précision des renseignements fournis et en tant qu'évaluation et synthèse. Les meilleures sources sont encore les écrits de ses amis, Trotski et de Monzie. Du premier, TROTSKI, *Ma vie*, Gallimard, 1953, p. 237-239 et suiv., ainsi qu'une note bibliographique inédite, conservée aux *Archives Trotski* à Harvard, Box 3. Du second, *Christian Rakowsky ou comme on se retrouve*, dans « Destins hors série », Paris, Les Éditions de France, 1927, p. 23. *Cf.* aussi DEUTSCHER, *The Prophet armed*, p. 207-208 ». Schram tente aussi de préciser ce qui est en cause dans l'allusion faite par la note de police française à l'aide pécuniaire qu'aurait reçue Trotski de Rakowski : « Ses ennemis [à Rakowsky] et les adversaires du communisme, ont souvent prétendu qu'il avait été un espion au service de l'Allemagne pendant qu'il servait comme officier de réserve dans l'armée roumaine. Les archives allemandes contiennent quelques documents qui semblent confirmer cette thèse (*cf.* Z. A. B. ZEMAN, *Germany and the Revolution in Russia, 1915-1918*, Documents from the

serait devenu ainsi l'un des commanditaires du nouveau journal. S'il avait auparavant, lors de son séjour à Vienne, entretenu des relations cordiales avec Martov et Axelrod, Trotski ne partage pas sur la guerre les vues minimalistes et fait du *Naše Slovo* l'organe d'une nouvelle fraction de la social-démocratie russe. D'ailleurs, après la conférence de Zimmerwald à laquelle il assistera, Martov restera en Suisse, rompant ainsi ses derniers liens avec le *Naše Slovo* et se consacrera aux *Izvestia*, organe zurichois du « Comitéorganisateur ».

Contre les Minimalistes, Trotski affirme dans le n° 50 du *Naše Slovo*, à la date du 29 février 1916, la nécessité « d'une lutte révolutionnaire du prolétariat de tous les pays contre la guerre, l'impérialisme et les bases de la société capitaliste », pour la reconstitution de l'Internationale, sous la forme d'une IIIe Internationale Révolutionnaire dont Zimmerwald est le premier jalon. Mais, contre les Bolcheviks groupés autour de Lénine, Trotski refuse l'étiquette de « défaitiste ». Dans une *3e lettre de la Vie Ouvrière*, Rosmer écrit à l'époque : « Bien loin d'apporter un appui aux Cents Noirs, et aux germanophiles russes qui ne sont pas une petite coterie mais constituent au contraire un groupe important à la Cour et dans les sphères dirigeantes comme tout le monde le sait et le dit aujourd'hui, Trotski et ses amis n'ont cessé au contraire de dénoncer leur duplicité et leurs tentatives de paix séparée ». En fait Trotski se place de telle manière qu'il maintient le schéma menchevik de la lutte pour la paix comme étape vers la révolution mais qu'il pousse plus loin ce schéma jusqu'à parvenir sur certains points aux positions pratiques de Lénine : pour une IIIe Internationale, par exemple[1]. Or, ainsi inspiré et guidé par Trotski, ce groupe du *Naše Slovo* va jouer un grand rôle dans l'évolution de l'opposition pacifiste française.

Déjà, avant-guerre, les socialistes français entretenaient des rapports suivis avec les révolutionnaires russes émigrés en France. L. Herr, dont

---

Archives of the German Foreign Ministry, Oxford University Press, London, 1958, Document n° 84 et les notes y afférant). Mais même si ce fait était entièrement prouvé, il n'aurait point la signification qu'on entend lui donner... Traiter le Rakowski de 1919, Président du Conseil des Commissaires de la République soviétique d'Ukraine, ou le Rakovski de 1923-1927, représentant diplomatique à Londres puis à Paris, d' « agent allemand », est aussi absurde que suggérer que Lénine ou Pilsudski ont gouverné leur pays en hommes de paille de l'Allemagne » (p. 219-220). Cependant N. Rutych (*Le Parti Communiste au pouvoir en U.R.S.S., 1917-1960*, p. 403-406) attache à cette question plus d'importance : d'abord il rappelle qu'au procès de Rakowski en 1938, Vychinski demanda à l'accusé s'il était un agent de l'Allemagne depuis 1917 et fit état de lettres adressées en 1915 au Service Secret allemand installé en territoire roumain (*cf. Compte-Rendu du procès du bloc trotskiste-droitier antisoviétique, 2-13 mars* 1938, Moscou, 1938, p. 271-273). A quoi Rakowski répondit : « Le contenu des lettres signifiait que j'avais des relations avec les services secrets allemands, avec le gouvernement allemand ou avec d'autres organisations allemandes ». A vrai dire, cette réponse n'a pas de sens péremptoire, étant donné que Rakowski, à son procès, convenait de tout ce qui plaisait à Vychinski. Mais d'autres détails du procès donnent à penser que Vychinski s'appuyait bien sur des documents des archives secrètes allemandes, dont Moscou aurait à l'époque détenu des copies. En effet, parmi les documents du Ministère des Affaires Étrangères d'Allemagne, tombés en 1945 aux mains des Anglais et publiés à Londres en 1958, on trouve un télégramme de Bussche du 16 novembre 1917 : « Christo Rakowski (socialiste roumain), né en Bulgarie, édite un journal socialiste russe à Stockholm. Auparavant il était en relations avec nous et travaillait pour nous en Roumanie ». Rutych ajoute : « Bussche, qui apporta son aide à Rakowski à Stockholm en 1917, était ambassadeur d'Allemagne en Roumanie en 1915. A cette époque, il reçut l'autorisation du secrétaire d'État allemand sur recommandation de Parvus d'octroyer des subsides à Rakowski en Roumanie » (*op. cit.*, p. 405).

1. Sur la position de Trotski, *cf.* l'analyse qu'en fait un informateur de la Préfecture de Police de Paris sous le pseudonyme de Luxembourg. Cette analyse a été publiée par A. Kriegel, *Les Cahiers du Monde russe et soviétique*, 1963, 3, p. 264-300.

on sait les relations étendus dans le mouvement ouvrier français, vivait, rapporte Ch. Andler, « dans l'intimité des révolutionnaires russes, surtout de ceux qui se réunissaient autour de P. Lavroff »[1]. Les archives de Lavroff furent d'ailleurs longtemps déposées chez Herr. Par Herr, intime ami de Jaurès, les intellectuels socialistes avaient noué des relations « avec les mencheviki parce qu'ils avaient le mieux conservé la tradition de la Narodnaya Volya ». J. Longuet, de son côté, habitant à l'époque le quartier de la Porte d'Orléans, où se concentraient les Russes émigrés, en recevait fréquemment à sa table. Il faut se garder cependant d'exagérer l'importance politique de ces contacts : Lénine, durant son séjour à Paris — plus de deux ans —, a-t-il jamais rencontré Jaurès en tête à tête ?

Au contraire, dès le début de la guerre, dans « les sections socialistes évidées... quand tous les citoyens valides étaient aux armées »[2], les Russes non mobilisés se font remarquer ; la lettre d'un militant socialiste à Guesde, du 3 avril 1915, en témoigne : « Notre ami Roland a fait partager ses idées par les groupes qu'il a visités et se plaint seulement de l'attitude de quelques Russes qui, faisant des prières devant les icônes de Bourtzev et de Vera Figner, prêchent en France une insurrection dont ils ont davantage besoin dans leur propre pays »[3].

Comment se produisit la rencontre entre les internationalistes russes et les internationalistes français, rencontre qui n'allait pas forcément de soi puisque les milieux de l'opposition française à la politique d'Union Sacrée, au départ limitée à un petit secteur syndicaliste, ne connaissaient guère les milieux socialistes russes ? Voici la version de Monatte : en septembre 1914, Martov est amené à démentir dans *La guerre sociale* l'affirmation produite par G. Hervé selon laquelle tous les socialistes russes se déclarent partisans de la guerre. A cette lecture, P. Monatte part à la recherche de Martov dont il obtient l'adresse par l'intermédiaire de bundistes : c'est par Martov qu'au cours d'une entrevue, Monatte apprend les prises de position internationalistes en Angleterre, en Italie, dans les pays scandinaves et c'est avec lui qu'il ébauche le projet d'un numéro spécial de la *V.O.* : « La classe ouvrière devant la guerre »[4]. Enfin c'est Martov qui, un jour de la fin de 1914, amena, quai de Jemmapes, Trotski qui venait de franchir la frontière française en qualité de correspondant de guerre de la *Kievskaïa Mysl*, quotidien libéral russe, dont

---

1. *Cf.* C. Andler, *La vie de Lucien Herr*, p. 96.
2. *Ibid.*, p. 241.
3. *Archives Guesde* (I.I.S.G.). (Bourtsev est déporté en Sibérie au début de la guerre : *cf.* la protestation à ce sujet du Comité confédéral de la C.G.T. le 4 février 1915). Vers le même temps — 13 mars 1915 —, le *P.V. de la C.E. des Métaux* fait état des bruits qui courent à la Bourse du Travail selon lesquels Merrheim « subit l'influence des Russes ». De même, à la *C.E. de la Fédération socialiste de la Seine* le 3 mai 1915, à propos d'une lettre reçue de la 5e section, un assistant explique « qu'il se passe des choses bizarres dans cette section. C'est ainsi que, profitant d'un jour où les adhérents étaient peu nombreux à une réunion, les Russes, membres de la section, d'accord avec Strago, ont désigné la citoyenne Saumoneau comme déléguée au Comité fédéral... En ce qui concerne les Russes, on pourrait essayer de leur faire comprendre qu'il serait plus délicat pour eux, à l'heure actuelle, de ne pas trop s'occuper des questions qui intéressent les affaires intérieures du pays » (*Correspondant* « 7 », 4 mai 1915, B a/1535, A.P.P.). Le rapport 350.000-24-29, B a/1558, A.P.P., à propos de la réunion du 7 novembre 1915 (*cf.* chapitre v) signale encore la présence d'un grand nombre de sujets russes israélites, la plupart membres de la 5e section, notamment Mlle Gopner, Strago. Enfin, le 12 mai 1916, la 14e section socialiste émet un vœu tendant à l'exclusion du P.S. des socialistes russes (A.N., F7, 13372, chap. vi, p. 8).
4. *Cf.* le récit de P. Monatte, *Trois scissions syndicales*, p. 239.

il avait déjà été le correspondant pendant les guerres balkaniques.

A vrai dire, ce récit n'est que partiellement confirmé par Trotski qui, dans ses Mémoires, n'attribue pas l'initiative à Monatte : « Bientôt après mon arrivée à Paris, Martov et moi, allâmes à la recherche de Monatte, un des rédacteurs de la *V.O.* »[1].

Quoi qu'il en soit, le pont est dès lors établi. Dorénavant Bourderon, Guilbeaux, Rosmer, Martov et Trotski se rencontrent une fois par semaine quai de Jemmapes. Dorénavant et jusqu'en 1916, Trotski milite avec ardeur au sein de l'aile radicale du mouvement ouvrier français. De son action, il dit plus tard à Guesde : « Le groupe de Notre Parole — *Naše Slovo* — était heureux de refléter, même aussi incomplètement que nous le permettait votre censure, la voix de la section française de la Nouvelle Internationale, surgissant au milieu des horreurs de la guerre fratricide »[2]. Effectivement, Trotski inspira — sinon tout le mouvement zimmerwaldien français, du moins son aile gauche. Hélène Brion, revenue de l'Union Sacrée, note dans son carnet : « 10 novembre 1915. Chez Trotski, j'en sors ». L. Bouet raconte en février 1918 dans *L'Émancipateur du Maine-et-Loire* comment il a rencontré Trotski « en août 1916 au Comité... qu'il essayait d'orienter vers l'action ». Et dans *La Vie Ouvrière* du 25 juin 1919, Rosmer, qui ne l'a pas encore à cette date revu depuis 1916, dit de Trotski : « Nous sommes des amis personnels »[3].

1. *Cf.* TROTSKI, *Ma vie*, p. 255.
2. *Cf.* la brochure éditée par le C.R.R.I. : *Vingt lettres de Trotski* (1re partie, I, 5).
3. Rosmer demeura indéfectiblement fidèle à cette amitié : *cf.* le récit de ROSMER, « Trotsky, militant parisien », *Quatrième Internationale*, n° 7, 17e année (sept.-oct. 1915), p. 8-11. On retrouve effectivement dans la *Correspondance des pacifistes* hebdomadairement surveillée par les services de la Préfecture de Police, des copies de lettres d'un ton très amical adressées par Rosmer (alors mobilisé) à Trotski (A.P.P., B a/1559, lettres du 12 mai 1916 ; du 20 mai 1916).

De l'ascendant qu'exerça Trotski sur le groupe de la *V.O.*, un autre témoignage nous fut donné, au cours d'un entretien qui eut lieu en juillet 1960, par M. Hasfeld, alors trésorier de ladite *V.O.*, puis, après la guerre, animateur de la « Librairie du Travail ». M. Hasfeld, qui n'est aucunement « trostkiste », nous déclara avoir gardé « un souvenir inoubliable » du Trotski de cette époque. « Il dépassait tout le monde de très loin » et sa simplicité, son mépris des questions matérielles — souvent il n'avait pas de chemise —, frappèrent beaucoup le jeune militant qu'était alors Hasfeld. Mais c'est surtout de son dynamisme dont il fut question : « Monatte, disait Hasfeld, avait de l'influence sur les individus, il formait des hommes, mais Trotski les entraînait ». Enfin Hasfeld se rappelle encore avoir discuté avec Trotski des possibilités révolutionnaires en France : Trotski se faisait, pense-t-il, beaucoup d'illusions à ce sujet.

CHAPITRE IV

# A LA LUMIÈRE DE ZIMMERWALD

## (PRINTEMPS-ÉTÉ 1915)

- *L'évolution de la politique « d'Union Sacrée » :*
  - — Elle s'institutionnalise au niveau de chaque camp : la première conférence socialiste interalliés à Londres ; la rencontre franco-allemande en Suisse ; le « non » français à une démarche italienne.
  - — Ses développements intérieurs : le Conseil National du P. S. (juillet 1915).
- *Les initiatives étrangères pour une résurrection de l'action ouvrière internationale :*
  Les conférences internationales socialistes spécialisées pour les femmes ; pour les jeunes ; vers Zimmerwald.
- *Les développements des courants français d'opposition à la guerre :*
  - — L'opposition syndicaliste devant les manifestations d'Union Sacrée : à la conférence de Londres.
  - — L'opposition syndicaliste prend des initiatives : le 1er mai 1915 et ses répercussions dans la Fédération des Métaux ; de l'Enseignement ; la constitution du Comité d'action internationale.
  - — L'opposition socialiste : elle se manifeste d'abord dans la Haute-Vienne ; la constitution de la minorité socialiste.
  - — Objectifs des oppositions : pour une réunion des organisations ouvrières. Divergences sur la participation française à la conférence de Zimmerwald
- *Zimmerwald :*
  Son importance « historique » ; son importance effective : par sa composition ; ses délibérations ; les trois tendances zimmerwaldiennes ; ses conclusions[1].

Le dernier trimestre de 1914 et l'hiver 1914-1915 sont donc marqués par le réveil, encore très timide et sporadique, d'une tendance pacifiste-internationaliste, que la tempête d'août semblait pourtant avoir définitivement balayée. Le printemps et l'été 1915 seront dès lors caractérisés

---

1. Points de repère chronologiques :
17 janvier 1915 : Conférence socialiste scandinave à Copenhague.
janvier — : Le socialiste suisse Grimm en voyage d'information à Paris.

*(fin de la note page suivante)*

par un double développement français et européen : à l'échelon du pays, la tendance pacifiste-internationaliste passe au stade de l'organisation, mais aussi de la différenciation ; si, en effet, elle s'érige partout en force organisée, sa plate-forme politique, dans chaque secteur du mouvement ouvrier, n'est pas semblablement accentuée. L'opposition socialiste minoritaire et l'opposition syndicaliste zimmerwaldienne, bien qu'elles jaillissent au départ d'une source commune, celle de l'internationalisme, ne se confondront pas : une plus grande liberté de mouvement à l'égard des instances régulières du socialisme international permet à l'opposition syndicaliste de se confronter avec ses corollaires dans les pays étrangers ; confrontation qui se révélera décisive : toute l'évolution ultérieure du mouvement ouvrier français en est marquée.

***

Mais on ne saurait analyser les développements du courant français d'opposition en fonction de sa seule logique interne. Parce qu' « opposition », elle doit tenir compte de ce à quoi elle s'oppose : or la politique d'Union Sacrée évolue, elle aussi.

La participation ouvrière à la politique d'Union Sacrée s'institutionnalise en effet au niveau de chaque camp : du côté des Alliés, par la tenue à Londres, en février 1915, de la première conférence socialiste interalliée ; du côté des Austro-Allemands, par la tenue à Vienne, en avril, de la

| | | |
|---|---|---|
| 14 février | 1915 | : Première conférence socialiste interalliée de Londres. |
| 23-25 — | — | : Condamnation des cinq députés bolcheviks de la Douma. |
| Mars | — | : Publication en Suisse par Golay d'une brochure pacifiste. |
| 10 mars | — | : Ruhle et Liebknecht osent seuls voter publiquement contre les crédits de guerre. |
| 26-28 mars | — | : Conférence Internationale Socialiste des Femmes. |
| Avril | — | : Fondation à La Haye du Comité International des Femmes pour la Paix Permanente. |
| 5- 7 avril | — | : Conférence Internationale Socialiste des Jeunesses. |
| 12-13 — | — | : Première conférence socialiste des Empires Centraux à Vienne. |
| 16-17 — | — | : La C.E. de la Fédération des Métaux décide de reproduire l'appel des socialistes de gauche allemands. |
| 18 — | — | : Le C.C. de la C.G.T. se prononce pour une rencontre en Suisse avec les représentants de la minorité socialiste allemande. |
| 19 — | — | : Le député socialiste italien Morgari rencontre les dirigeants socialistes français. |
| 1er mai | — | : Publication d'un numéro spécial de *L'Union des Métaux*. |
| 9 — | — | : Réunion de la Fédération socialiste de la Haute-Vienne. |
| 15 — | — | : Le Bureau exécutif du Parti Socialiste italien décide de convoquer une conférence socialiste internationale. |
| 23 — | — | : L'Italie déclare la guerre à l'Autriche. |
| 26 — | — | : Entrée d'un troisième socialiste dans le gouvernement : A. Thomas, sous-secrétaire d'État aux munitions. |
| 11 juin | — | : Lettre du groupe parlementaire socialiste à Viviani. |
| 13 — | — | : Première réunion pacifiste à Tours d'instituteurs syndiqués. |
| 11 juillet | — | : Conférence préparatoire à Berne pour lancer l'invitation à une conférence internationale socialiste. |
| 14 — | — | : Conseil National du Parti Socialiste. |
| 14 juillet | — | : Conférence de la Fédération syndicale des Instituteurs. |
| 15 — | — | : Conférence nationale de la C.G.T. |
| 16 — | — | : Rencontre Fédération des Métaux-Fédération de l'Enseignement. |
| 1re moitié d'août | — | : Rencontre secrète Jouhaux-Renaudel-Kautsky-Bernstein en Suisse. |
| 5- 8 septembre | — | : Conférence internationale socialiste de Zimmerwald. |
| 8 — | — | : Lettre du groupe parlementaire socialiste à Viviani. |

première conférence socialiste des Empires Centraux. Ces manifestations visent à redonner à l'action ouvrière une dimension internationale indispensable, eu égard aux traditions socialistes, pour donner à l'effort général de guerre des raisons proprement ouvrières.

Mais l'avantage tiré de ces manifestations internationales, même limitées de part et d'autre aux camps en présence, risquait de s'annuler si, du même coup, se ranimait la tension entre les objectifs nationaux et les perspectives internationales de classe. D'où, pendant les six premiers mois de l'année 1915, l'effort des dirigeants socialistes et syndicalistes français pour choisir, parmi les aspirations constantes de l'internationalisme ouvrier, celles qui pouvaient finalement renforcer le parti pris de la défense nationale.

C'est ainsi qu'à la Conférence Socialiste Interalliée de Londres, en février, les représentants socialistes et syndicalistes français souscrivaient à une déclaration « qui serait un premier appel en faveur de l'esprit internationaliste »[1]. Réaffirmant que le conflit européen est « le produit monstrueux des antagonismes qui déchirent la société capitaliste et d'une politique de colonialisme et d'impérialisme... dans laquelle *tous* les gouvernements ont une part de responsabilité », la Conférence adoptait également une résolution dirigée contre l'autocratie tzariste[2]. Il était prévisible que ces textes auxquels des ministres, membres de cabinets

---

1. L. Jouhaux, discours au 14e Congrès de la C.G.T., Lyon, 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 232. En fait le caractère de la Conférence de Londres était équivoque. *Cf.* le récit détaillé qui en fut fait par Merrheim à l'intention de Monatte dans une lettre du 23 février 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) et le rapport très circonstancié que le même Merrheim en fit le 22 décembre 1915 au groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires (A.P.P., B a/1535, 80 *bis*). Merrheim encore (*P.V. du C.F. de la Fédération des Instituteurs*, I.F.H.S.) explique au Congrès de la Fédération des Instituteurs, tenu le 14 juillet 1915, que la Conférence Internationale de Londres « fut une idée de Vandervelde désireux de faire se rencontrer ensemble les ministres socialistes des nations alliées. Ce devait être une simple réunion officieuse... Et pour y attirer les rebelles à l'Union Sacrée, tant en France qu'en Angleterre, Vandervelde avait mis dans la déclaration d'invitation que « tous les gouvernements sont partiellement coupables de la guerre ». *Cf.* surtout le P.V. de la C.E. fédérale des Métaux, en date du 10 février 1915 qui met en lumière les réticences de Merrheim à se rendre à Londres où il craint — avec juste raison — que son opposition à la politique d'Union Sacrée soit diluée et tournée. Le caractère équivoque de la Conférence de Londres ressort encore de l'embarras où, devant elle, s'étaient trouvés les opposants à la politique officielle confédérale : tandis que Monatte conseillait à Merrheim d'y participer, Dumoulin y était hostile : « Contrairement à toi, je ne lui [à Merrheim] avais pas conseillé d'y aller. Je considérais et je considère encore Londres comme une opposition à Copenhague. C'est de l'internationalisme par morceaux... Et puis la délégation française a eu un caractère gouvernemental » (Lettre de Dumoulin à Monatte du 24 février 1915, *Archives Monatte*, I.F.H.S.).

Le même embarras se manifeste dans le P.S. : *cf.* à ce propos la discussion au sein de la C.E. de la Fédération socialiste de la Seine le 18 janvier 1915 et à la réunion des secrétaires des groupes de la même Fédération le 31 janvier 1915 (*correspondant* (7), B a/1535, A.P.P.) Dans un compte-rendu sur la Conférence faite devant la 20e section le 25 février 1915, Vaillant devait expliquer : « A la suite du voyage de Renaudel et de Longuet à Londres où ils virent Vandervelde et sur le désir exprimé par les socialistes anglais, fut conçu le projet de réunir les socialistes des pays alliés. La C.A.P., d'abord hésitante, finit par accepter ». Il ajoute que « le résultat important de la Conférence de Londres est d'avoir réalisé l'unanimité de vues chez les socialistes anglais qui étaient très divisés sur la question de la guerre » *(id.)*. *Cf.* encore, sur les réactions contradictoires des socialistes à la conférence de Londres, les notes de police sur les discussions au sein du groupe socialiste du Pré-Saint-Gervais, de l'Union des Sections du canton de Puteaux, des sections de Neuilly et Boulogne, de la 18e section, du groupe parlementaire (A.N., F7, 13069, dossier « La Conférence de Londres »).

2. La question était très sensible à l'opinion ouvrière. *Cf.* le *dossier Sûreté Générale Sirolle* (D.I.C.) : dans un compte-rendu policier sur la journée du 1er mai 1915, il est fait état de l'incident suivant : « Au moment où Jouhaux s'écriait : « Guerre aux tyrans et paix aux peuples ! », il fut interrompu par un assistant : « L'empereur de Russie n'est-il pas un tyran ? », Jouhaux répondit : « Le tzar Nicolas est un tyran comme les autres ».

alliés au gouvernement russe, tel Sembat[1], s'associaient en qualité de délégués socialistes, feraient fâcheux effet dans les secteurs de l'opinion qui croyaient la classe ouvrière convertie à jamais à l'Union Sacrée. Mais ils compensaient les sacrifices qu'avaient dû consentir les socialistes au nom de la défense nationale : l'ajournement du contrôle parlementaire, ou les excès de la censure militaire. Ils rassuraient donc les milieux ouvriers, d'autant qu'ils étaient assortis d'un projet, élaboré par les délégués syndicalistes français[2], concernant les droits futurs des travailleurs dans l'Europe une fois pacifiée[3].

Deux mois plus tard, en avril, le Comité Confédéral (C.C.) de la C.G.T. se prononçait pour une rencontre en Suisse avec des représentants de la minorité internationaliste allemande. Là encore, il ne s'agissait pas de faire une nouvelle tentative dans la direction d'une véritable rencontre ouvrière internationale. Il s'agissait plutôt de faire servir *certains* contacts internationaux à l'illustration du bon droit français[4].

Ces différentes manœuvres, en conférant aux organisations ouvrières autonomie de décision et initiatives spécifiques dans le cadre de l'Union Sacrée, donnaient plus de poids à la « participation » socialiste : elles servaient à la fois d'avertissement à l'égard des partenaires bourgeois à qui étaient rappelées les données de classe, et d'argument justificatif à l'égard des militants qui persistaient à répugner à l'union nationale. D'autant que parallèlement les diverses instances cégétistes ou socialistes ne laissaient à personne le soin de défendre les intérêts matériels des ouvriers mobilisés ou non : elles multipliaient les études, les propositions et les démarches pour obtenir que les conditions de vie et de travail du peuple des villes ne soient pas dégradées à l'excès. C'est ainsi que le Comité d'action étudie tour à tour la question des loyers, des allocations militaires et civiles, des pensions, des dommages de guerre, des réfugiés, de la vie chère (un projet de vente de viande frigorifiée est mis au point)

---

1. Sembat dut essuyer une interpellation à la Chambre. *Cf.*, pour les remous au sein du gouvernement, M. Vichniac, *L. Blum*, p. 115. Delcassé donne alors comme instruction à Paléologue, ambassadeur de France à Petrograd, d'expliquer que le rôle de Sembat « était d'empêcher des divergences de se produire sur la nécessité de la guerre à outrances ». *Cf.* enfin Ferry, *Carnets secrets*, p. 59.

2. La C.G.T. fut invitée à Londres, non par l'ensemble des partis socialistes alliés, mais par le seul P.S. français, à la suite d'une discussion au sein du « Comité d'action » : *cf.* la brochure du C.D.S., *Maîtres et Valets ; cf.* égal. *Cpte-r. stén.* du 19e Congrès de la C.G.T., Lyon, 1919.

3. Origine de la législation internationale du travail : l'étude porta entre autres sur la possibilité de conventions internationales et traités de travail, sur les problèmes de l'émigration et de l'immigration, etc.

4. Péricat raconte l'affaire de l'entretien avec la minorité allemande *(Archives Péricat)*. Il avait été décidé au départ que deux délégués, l'un de la majorité, l'autre de la minorité, participeraient à cette délégation dont Grumbach, correspondant de *L'Humanité* en Suisse, était chargé d'organiser la rencontre avec les Allemands. Mais le 17 juillet, le Comité Confédéral prend une nouvelle décision : un seul délégué, Jouhaux, ira en Suisse. Ce récit est conforme à la lettre envoyée par Merrheim le 24 juillet 1915 au Comité Confédéral, insérée au P.V. des réunions de la C.E. fédérale des Métaux en date du 14 août 1915 et lue le 17 juillet 1918 au 13e Congrès de la C.G.T. (*Cpte-r. stén.*, p. 208), lettre où Merrheim protestait contre la désignation d'un seul délégué. En outre, une seconde lettre du même Merrheim au Comité Confédéral, insérée au P.V. des réunions de la C.E. fédérale des Métaux en date du 9 octobre 1915 protestait contre la déformation qu'a fait subir au projet initial adopté en avril la rencontre qui a effectivement réuni à Berne en août Kautsky et Bernstein d'une part, Jouhaux de l'autre : surtout parce que la véritable minorité allemande, c'est celle groupée autour de Liebknecht, et non Kautsky et Bernstein. Sur la matière des entretiens, *cf.* le compte-rendu qu'en a fait Jouhaux au Comité Confédéral de la C.G.T. le 2 octobre 1915, rapporté le 4, par l'informateur « 13 » (B a/1535 A.P.P.).

et naturellement des salaires (pour les ouvriers français et étrangers).

Cette politique équilibrée devait conduire à un double succès : en mai, un troisième socialiste, A. Thomas, entre dans le gouvernement en qualité de sous-secrétaire d'État aux munitions[1] ; en juillet, le Conseil National du P.S. renouvelle avec éclat son adhésion à la politique d'Union Sacrée, adhésion que confirment les lettres du groupe parlementaire socialiste à Viviani et à Briand.

La participation ouvrière et socialiste à l'Union Sacrée apparaît donc moins désormais comme une politique d'affolement résigné, comblant le vide doctrinal qu'a laissé l'échec en août 1914 de la tactique socialiste ; c'est davantage une construction originale étudiée pour répondre aux exigences contradictoires qu'imposent à la classe ouvrière la France envahie et la lutte fratricide contre les prolétaires allemands.

***

Mais cette subtilité plus grande de la politique d'Union Sacrée pratiquée par la majorité du mouvement ouvrier français ne pouvait supprimer l'alternative d'une autre voie politique susceptible de conduire peut-être plus rapidement à la paix.

Or cette autre voie politique, cette voie de la paix par l'intervention de la classe ouvrière internationale imposant la négociation, des initiatives étrangères précisément cherchaient à l'explorer.

Le 17 janvier 1915, se réunit à Copenhague une conférence socialiste scandinave qui rappelle l'existence d'un socialisme organisé. En février, la condamnation par les tribunaux de Petersbourg des cinq députés bolcheviks de la Douma fait l'objet, à l'Ouest, d'un meeting de protestation qui se déroule à Berne. Au printemps se constituent les premiers groupes d'opposition à l'intérieur des partis socialistes d'Angleterre, d'Allemagne[2], d'Autriche. C'est en mars qu'est publiée en Suisse la brochure de Golay contre la guerre[3].

Or cette fermentation des partis socialistes dans les pays belligérants comme dans les pays neutres n'aurait peut-être pas connu le même développement si un élément nouveau n'était à ce moment intervenu : la tenue de conférences internationales socialistes spécialisées.

En effet, du 26 au 28 mars, vingt-huit femmes socialistes[4], convoquées par la secrétaire du Bureau socialiste international féminin, l'Allemande Clara Zetkin, se réunissaient à Berne. Peu après, du 5 au 7 avril, se déroule, également à Berne, une conférence internationale des Jeunesses socialistes. Ces deux conférences internationales ont le mérite d'offrir le cadre où débattre de la signification pratique que peuvent revêtir dans les conditions de la guerre les résolutions internationalistes d'antan. Or il apparaît d'entrée de jeu qu'une divergence profonde d'interprétation conduit, au

1. « Responsabilité directe socialiste dans l'organisation de la défense nationale », comme le souligne la lettre du 11 juin adressée par le groupe parlementaire socialiste à Viviani.

2. Autour de K. Liebknecht, Clara Zetkin, Rosa Luxembourg et F. Mehring. En mai, Clara Zetkin et W. Pieck sont arrêtés.

3. « Tout un événement », dit Lénine, d'après J. ROCHER, *Lénine et le mouvement zimmerwaldien en France*, p. 28.

4. 28, d'après J. MAXE, *op. cit.*, p. 176 ; 25, d'après PIANZOLA, *Lénine en Suisse*, p. 111.

sein même de ces infimes assemblées protestataires, à définir une majorité et une minorité. La majorité propose, pour un redémarrage de l'action internationale socialiste, de se borner à la réaffirmation des aspirations pacifiques dont le socialisme est porteur[1]. La minorité, composée par les délégués bolcheviks — avec Inès Armand, collaboratrice de Lénine — défend une résolution qui, ne se contentant pas de flétrir la guerre, dénonce la « faillite » des partis socialistes, ralliés à la politique de défense nationale.

Malgré cette division, les deux conférences aboutissaient à la reconstitution d'organismes internationaux ; en avril 1915, est fondé à La Haye un « Comité International des Femmes pour la paix permanente ». Le congrès international des Jeunesses Socialistes décide de son côté d'établir à Zurich le bureau international des Jeunesses Socialistes — avant-guerre à Vienne — et d'en confier le secrétariat international à Munzenberg avec qui, à l'automne 1915, dix groupements nationaux des J.S. auront établi le contact[2]. Cependant, il faut y insister pour ne pas commettre des erreurs de proportion : ces deux conférences « internationales » socialistes spécialisées retiennent moins l'attention par le nombre de leurs participants, l'éclat de leurs travaux ou la portée de leurs décisions que par leur existence même, quelque peu insolite dans cette Europe en guerre ; elles témoignent de la survie d'une Internationale Socialiste par-delà les divisions sanglantes d'un monde en feu.

Elles s'inscrivent d'ailleurs dans le cadre des tentatives italiennes et suisses pour renouer les liaisons socialistes internationales[3]. Dans les derniers jours de janvier 1915, en effet, Robert Grimm, membre de la direction du P.S. suisse, s'est rendu en voyage d'information à Paris. Il rencontre Renaudel qui lui confirme la position officielle du P.S. français sur la guerre, mais aussi, quai de Jemmapes, le petit groupe de *La Vie Ouvrière*. Après l'échec d'efforts officieux et privés auprès du B.S.I. pour le prier

---

1. *Cf.* dans les *Archives du secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans* le rapport adressé par L. Saumoneau au B.S.I. (I.F.). Le manifeste de la Conférence internationale des femmes socialistes, intitulé *Femmes du prolétariat, où sont vos maris ? Où sont vos fils ?* se trouve sous forme d'un tract imprimé (A.P.P., B a/1545, « Tracts trouvés sur la voie publique entre 1915 et 1918 »). Ce tract, daté de « Berne, mars 1915 », fut envoyé à la Préfecture de Police dès le 10 mai 1915. A cette occasion, un rapport de police anonyme, daté du 22 mai 1915, fait en 8 pages dactylographiées l'historique complet de ce qui s'est passé depuis la déclaration de guerre dans le groupe des femmes socialistes.

2. *Cf.* la lettre adressée le 5 novembre 1919 par Humbert-Droz à Lainé (*Archives Humbert-Droz*, I.I.S.G.). Furent en rapport avec le Secrétariat international de la Jeunesse créée à la Conférence de Berne : les J.S. du Danemark et de Suède, le groupe hollandais, les J.S. de Suisse, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Italie, Autriche, des groupes d'opposition allemande. « L'Union Internationale des Organisations de Jeunesses Socialistes » — c'est le nom officiel — adhéra à l'Union zimmerwaldienne et publia (en allemand, français et suédois), jusqu'en mars 1918, 11 numéros de son journal, *L'Internationale des Jeunesses*, tribune de la gauche de Zimmerwald. Un rapport de police du 25 août 1916, établi à partir de l'examen de la correspondance adressée du 18 au 24 août aux membres du C.R.R.I. ainsi qu'à un certain nombre d'autres militants pacifistes, note : « Le journal *L'Internationale des Jeunesses*, édition allemande, daté de Zurich le 1er septembre 1916, a été adressé à la Fédération des Jeunesses Socialistes de France... Cette feuille, à tendances germanophiles, paraît trimestriellement » (A.P.P., B a/1560). Plus tard, Münzenberg, emprisonné en Suisse comme « indésirable », fut remplacé par le secrétaire de la Jeunesse suisse, Arnold. KERJENTSEV, *Vie de Lénine*, p. 122, affirme que « l'esprit révolutionnaire du mouvement des jeunes et de son bureau international de Zurich se développa sous l'influence et la direction immédiate de Lénine ».

3. *Cf.* le « Protocole de la Conférence socialiste italo-suisse de Lugano (27 septembre 1914) » publié par Aldo ROMANO, *Rivista Storica del Socialismo*, janvier-avril 1963.

de se réunir et de faire entendre la voix du socialisme international, le Comité directeur du P.S. suisse, en accord avec le P.S. italien, acquiert la conviction qu'une conférence internationale socialiste se heurtera au refus des partis socialistes des pays belligérants. Aussi, sur rapport de Morgari[1] qui établit 1° l'hostilité des directions envers l'éventualité d'une conférence internationale ; 2° l'existence dans tous les pays de groupes socialistes et syndicalistes qui s'affirment en désaccord avec la politique d'Union Sacrée, le Bureau exécutif du P.S. italien, réuni à Bologne, décide de convoquer lui-même une conférence internationale. Dans ce but le 11 juillet 1915, une réunion préliminaire de sept socialistes, parmi lesquels Zinoviev, représentant du groupe bolchevik en Suisse, se tient à Berne[2] ; elle met au point la convocation de la future conférence internationale[3] : ce sera Zimmerwald.

***

Ces initiatives étrangères ne devaient pas porter immédiatement leurs fruits français.

A la renaissance d'une activité internationale socialiste qui ne respecte pas les limites des camps belligérants, les socialistes français ne participent guère. Pas un Français n'a assisté au Congrès international des J.S.[4]. Seule Louise Saumoneau a participé à la rédaction et signé le Manifeste de la conférence internationale des femmes, au nom du « Comité d'action féminine socialiste pour la paix contre le chauvinisme ». Elle fut d'ailleurs inquiétée quelques mois plus tard, arrêtée et détenue à Saint-Lazare pendant sept semaines[5].

Cependant les documents internationalistes parviennent en France[6] et confirment les inquiétudes de ceux que troublent déjà la prolon-

---

1. Le P.S. italien « avait voté 20 000 francs pour la mission Morgari qui, à deux reprises, s'est rendue en Angleterre, en France, en Allemagne pour provoquer chez les socialistes et syndicalistes des tentatives de conférences ou de congrès internationaux, et cela dans un but de conciliation internationale » (déclaration de Merrheim, le 25 novembre 1915, le devant groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires, rapportée par l'informateur « 80 », B a/1535, A.P.P.).

2. « D'où data la cassure officielle entre minoritaires et majoritaires » (VERGEAT, *L'Internationale* du 8 mars 1919).

3. *Cf.* B. STRANJAKOVITCH (Branko-Lazitch), *Lénine et la IIe Internationale*, p. 45. On lit dans une lettre de Dumoulin à Monatte du 11 août 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Les Russes, Rappoport qui est en Suisse, s'emploient activement pour fixer la date de la conférence internationale le plus prochain jour, si possible 3 ou 4 jours après la française ».

4. La Fédération française des J.S. avait refusé d'envoyer un délégué, d'après J. ROCHER, *op. cit.*, p. 17.

5. Sur la position de L. Saumoneau à la conférence de Berne, *cf.* LÉNINE, « De la lutte avec le social-chauvinisme », *Contre le Courant*, t. I, p. 112-113. A son retour de Berne, L. Saumoneau avait voulu organiser pour rendre compte de la conférence, une réunion à la Maison des Syndiqués, rue Mouffetard, mais cette réunion avait été interdite. Elle s'était donc bornée à envoyer, dans le courant du mois d'avril, à un certain nombre de socialistes des deux sexes de Paris et de province, un appel portant sa signature et intitulé *Le monde crache le sang* dans lequel elle faisait l'éloge de l'action pacifiste des syndicalistes Merrheim et Monatte (A.P.P., B a/1545, rapport du 22 mai 1915).

6. C'est L. Saumoneau qui a remis à Merrheim le texte allemand du Manifeste de Liebknecht. Elle l'avait reçu en Suisse, à l'occasion de la Conférence internationale des Femmes Socialistes, des mains de Clara Zetkin, et pouvait donc ainsi en garantir l'authenticité que d'aucuns contestaient, ce qui avait conduit Merrheim à écrire en Angleterre et en Suisse pour demander confirmation (*cf. P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 17 avril 1915, I.F.H.S.).

gation de la guerre[1] et la participation d'un troisième socialiste à un gouvernement de plus en plus insoucieux des droits ouvriers[2].

Ceci explique que, dès la fin de l'hiver, se renforce l'opposition syndicaliste, et d'abord à l'encontre des manifestations d'Union Sacrée. En février 1915, la Fédération de la Chapellerie vote avec la Fédération des Métaux une résolution contre l'exclusion, à la Conférence socialiste interalliée de Londres, des « camarades allemands »[3]. Si, au nom de la Fédération des Métaux, il se rallie à la résolution finale établie à Londres, Merrheim justifie son vote par le fait qu'il considère cette résolution comme « un premier pas vers une véritable conférence internationale où toutes les nations seraient invitées et représentées »[4].

Puis l'opposition syndicaliste ne se borne plus à se démarquer des manifestations publiques d'union sacrée : elle affirme dès lors une conception d'ensemble qui offre à la classe ouvrière face à la guerre l'alternative d'une politique autre que la politique de collaboration de classe.

En avril 1915, la C.E. de la Fédération des Métaux prend connaissance du Manifeste dont Liebknecht est en France le signataire le plus connu ; ce texte appelle les socialistes de tous les pays à lutter pour une paix sans annexion, fondée sur l'indépendance politique et économique de toutes les nations, garantie par le désarmement général et l'arbitrage obligatoire. La Fédération des Métaux, sous l'impulsion de Merrheim, convient alors de reproduire ce document en vue du 1er mai sous le titre « Le massacre des peuples doit cesser » et de demander au C.C. de la C.G.T. de le porter à la connaissance de toutes les organisations confédérales[5].

Le 1er mai, elle publie un numéro spécial de son journal : *L'Union des Métaux* qui précise la conception fédérale concernant la guerre en cours — dont tous les gouvernements portent la responsabilité —, et la paix future — pour laquelle la classe ouvrière se doit de lutter : paix sans annexion ni contribution[6].

1. *L'Ouvrier Chapelier* du 1er mai 1915 signale que sur 650 ouvriers syndiqués de la chapellerie mobilisés, on compte déjà 60 blessés, 20 morts, 4 disparus, 35 prisonniers, soit près de 20 % hors de combat.

2. Millerand : « Il n'y avait plus de lois sociales et seule comptait la Défense Nationale » (Compte-rendu fait par Merrheim de son entrevue, le 10 janvier 1915, avec Millerand, *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 15 janvier 1915, I.F.H.S.).

3. « Il ne pouvait y avoir deux socialismes syndicalistes : un de pays alliés et un de pays austro-allemands liant leur action à ceux des gouvernements » (*L'Ouvrier Chapelier* du 1er mai 1915).

4. *Cf.* l'appréciation de R. Rolland, *J.A.G.*, 263 : « La déclaration de Londres est la première parole courageuse prononcée publiquement par le socialisme officiel depuis le commencement de la guerre. Il est vrai que, dès le lendemain, les socialistes français la renient en partie, à la séance de la Chambre ». *Cf.* Merrheim et Bourderon, *Pourquoi nous sommes allés à Zimmerwald*. *Cf.* égal. H. Guilbeaux, *Le mouvement socialiste et syndicaliste français pendant la guerre*, p. 8 : « Merrheim rédigea un excellent rapport qu'il eut l'occasion de communiquer dans quelques réunions privées ». *Cf.* enfin les explications, données par Merrheim lui-même sur son attitude à Londres, devant le Congrès de la Fédération des Instituteurs le 14 juillet 1916 (*P.V. du Conseil Fédéral des Instituteurs*, 14 juillet 1916, I.F.H.S.).

5. *Cf. Pourquoi nous sommes allés à Zimmerwald*, p. 6-7 et surtout le *P.V. de la C.E. des Métaux* du 17 avril 1915 (I.F.H.S.).

6. Sur le 1er mai 1915, *cf.* A.P.P., B a/1628, 6 pièces et surtout, A.N., F7, 13272, « Le 1er mai 1915 », 3 liasses (1° Notes sur la préparation du 1er mai ; 2° Notes sur la journée du 1er mai ; 3° Presse), ainsi que A.N., F7, 13574 (« la C.G.T., notes, 1915 »). Le manifeste publié par la C.G.T. à l'occasion du 1er mai 1915 se trouve reproduit par B. Georges et D. Tintant, *Léon Jouhaux*, t. I, annexe v, p. 456.

*L'Union des Métaux* connaît un grand retentissement[1]. A la suite de sa publication, deux Fédérations nationales : celle des Cuirs et Peaux et celle de la Chapellerie, et cinq Unions Départementales (U.D.) se déclarent d'accord avec la Fédération des Métaux. La Fédération de la Chapellerie, pour le confirmer, fait paraître un numéro spécial de *L'Ouvrier Chapelier.*

C'est sous l'impulsion de son propre secrétaire que la Fédération des Métaux avait ouvert la voie de l'opposition syndicale organisée. Au contraire, c'est une initiative privée, due à une institutrice charentaise, Marie Mayoux, qui donne le branle à la Fédération des Instituteurs. En effet, sur l'invitation de celle-là, une vingtaine d'instituteurs se réunissent à Tours, à l'occasion de la Pentecôte, pour débattre et souscrire à un « Manifeste des instituteurs syndicalistes ». Or, à cette rencontre, la secrétaire adjointe de la Fédération, H. Brion, défend encore la politique de guerre jusqu'à la victoire, et c'est malgré elle que le document « Assez de sang versé » reçoit la signature des sections syndicales de Charente, des Bouches-du-Rhône, ainsi que d'instituteurs de la Vienne, du Rhône, de la Dordogne, de la Seine, de la Loire, etc..[2]

Cette fermentation des milieux syndicaux aboutit enfin au milieu de l'année 1915 à la constitution du « Comité d'action internationale »[3] dont le label portait pour caractériser sa propagande « deux mains brisant un sabre »[4] : l'opposition syndicaliste a donc franchi une étape, celle de son organisation autonome qui, en rassemblant les dirigeants de la minorité, en leur donnant un cadre où confronter par la discussion leur point de vue de façon à unifier leur propagande et leur action, stimule à la fois la manifestation indépendante de la politique oppositionnelle et la lutte pour le triomphe de cette politique oppositionnelle à l'intérieur des organisations syndicales.

Dans le même temps les mêmes inquiétudes surgissaient au sein du Parti socialiste[5]. La pratique plus coutumière des luttes de tendance y

---

1. R. ROLLAND, qui l'a reçu par l'intermédiaire de Rosmer écrit, *J.A.G.*, 358 : « L'esprit en est très ferme et très courageux : ces hommes n'ont rien renié ». Ce numéro du 1er mai a été tiré à 17 500 exemplaires.

2. Pour tout ce qui concerne la Fédération des Instituteurs, l'ouvrage fondamental est celui de M. FERRÉ, *Histoire du mouvement syndical révolutionnaire chez les instituteurs*, notamment, pour les années de guerre, les p. 174-185. On dispose au demeurant d'une source d'information décisive : les P.V. des sessions du C.F. de la Fédération pour les années 1913-1918 (I.F.H.S.). La question du « Manifeste » proposé par Marie Mayoux — et qui fut tiré à 5 000 exemplaires — est examinée les 6 et 27 juin : le P.V. du 27 contient en particulier l'ordre du jour, rédigé par Pichorel et Loriot, par lequel le C.F. des Instituteurs justifie son refus de le prendre à son compte. (L'ensemble de cette affaire étant confirmé par une lettre de François Mayoux à l'auteur du 17 avril 1957). Enfin, il faut consulter le *Rapport d'ensemble sur la propagande pacifiste en France (1914-1918)* dont le chapitre IV est consacré aux instituteurs syndicalistes (A.N., F7, 13372, 31 p.).

3. Et non le « Comité international d'action » comme l'appelle J. ROCHER, *op. cit.*, et, probablement à sa suite, G. WALTER, *Lénine*, p. 248.

4. Il est difficile de préciser la date exacte de la constitution de ce Comité. Péricat parle du « milieu de l'année 1915 ». Dans une note rédigée tardivement, il souligne que le Comité fut créé « non à la suite de la conférence de Zimmerwald, mais avant ». Par contre, dans un texte préparé en 1927 pour E. Chauvelon, le même Péricat écrit : « Après de nombreuses réunions au siège de la Fédération des Métaux, fut constitué en septembre 1915 un groupement minoritaire » *(Archives Péricat)*. Le plus probable est que, avant d'être formellement organisés en Comité, les opposants se sont déjà retrouvés régulièrement pour faire le point de la situation.

5. Déjà, le 31 janvier 1915, la section de Bois-Colombes avait demandé dans une motion (que Vaillant fit repousser) la réunion du B.S.I. (*Note* du 1er février 1915 *du correspondant* « 7 », B a/1535, A.P.P.). Puis le 25 février 1915, Teneveau, de la 20e section, déclare à propos de la Conférence de Londres, « refuser son approbation, s'en référant aux décisions des congrès nationaux et internationaux qui disent que, lorsqu'une guerre éclate, les socialistes doivent faire tous

portait alors plus rapidement l'opposition socialiste au niveau d'un courant organisé.

A la date du 6 mai 1915, Romain Rolland insère dans son journal une lettre de Jean Longuet, datée de Londres : « Je viens de voir... les amis du Contrôle démocratique. Nous allons nous efforcer de constituer la même organisation en France »[1]. L'initiative en est prise en province : le 9 mai, tous les groupes de la Fédération de Haute-Vienne se réunissent à Limoges pour « une consultation générale des socialistes du département sur la guerre et les relations de la C.A.P. avec les organismes fédéraux ».

De là sort, le 15, une circulaire signée du secrétaire fédéral L. Berland, et envoyée à la C.A.P., au groupe parlementaire socialiste et aux autres fédérations départementales. Cette circulaire, bien que réellement animée « de l'esprit de camaraderie et de bienveillance », critique la « somnolence » du parti que ne saurait excuser la mobilisation des militants. Puis elle aborde la question de l'attitude socialiste à l'égard de la guerre ; « l'intérêt du socialisme, de la classe ouvrière et de notre patrie » justifie qu'on « se tienne prêt à accueillir toute proposition de paix, d'où qu'elle vienne » ; non, certes, une paix à tout prix, mais fondée sur le respect de l'intégrité territoriale de la France et de la Belgique. Dans cet esprit, il faut s'abstenir d'attitudes chauvines : par exemple, ne pas décourager les efforts des sections socialistes dans les pays neutres pour la convocation du B.S.I.[2].

Ainsi, dans cette circulaire où le ton reste également modéré, les questions décisives ne sont pas plus posées que dans *L'Union des Métaux* : ni la légitimité de la défense nationale, ni le vote des crédirs militaires ni la participation gouvernementale. Mais ce document, comme *L'Union des Métaux*, contribue à organiser dans le P.S. un mouvement d'opinion,

---

leurs efforts pour la faire cesser. Il ajoute qu'ayant deux fils au front, il est pour la paix immédiate » (*Note* du 25 février 1915 *du correspondant* « 7 », *ibid.*). Le 20 avril, le même Teneveau revient à la charge devant la C.E. de la 20e section et après une vive discussion où il réaffirme sa prise de position en faveur d'une paix immédiate, obtient que soit proposée à la 20e section la tenue d'une réunion spéciale sur « l'attitude générale du Parti pendant la guerre » (*ibid.*, le 22 avril 1915). Proposition effectivement discutée à la réunion de la 20e section le 29 avril et d'ailleurs repoussée à l'unanimité moins 8 voix (sur une centaine de présents) (*ibid.*, le 30 avril 1915). C'est alors la 5e section qui prend le relais en envoyant à la C.E. de la Fédération de la Seine une lettre « protestant contre l'attitude par trop chaude de certains élus du Parti » (*ibid.*, le 4 mai 1915). Puis la 6e section rappelle dans une lettre à la C.E. qu' « il est du devoir du P.S. de faire tous ses efforts pour amener la conclusion de la paix le plus rapidement possible » (*ibid.*, le 11 mai 1915).

1. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 358.

2. Tout ceci est repris de la « Circulaire » elle-même. Parmi les signataires, on relève les noms de Bétoulle, maire de Limoges, Parvy, Pressemane, Chauly, Valière. Pourquoi cette prise de position relativement audacieuse en Haute-Vienne ? Parce que c'est une fédération guesdiste ? La note d'information M. 1170 U du 2 juin 1915 souligne qu'il s'agit là « d'une tentative pour s'emparer de la direction du Parti » en faisant pièce à la C.A.P. jauressiste dans sa majorité (A.N., F7, 13074, Notes). Encore que la position ultra-majoritaire de Guesde — « la loi et les prophètes » en Haute-Vienne, selon le Dr Fraissex — et de ses lieutenants — Delory, Ghesquière, Bracke, Cachin — aurait dû être un obstacle supplémentaire. Il semble en réalité que c'est le changement de climat dans les masses populaires, ouvrières et paysannes, qui ait joué. C'est du moins l'explication avancée dans un rapport de l'informateur « 13 » du 24 septembre 1915 : « Un sentiment de fatigue indéfinissable se fait sentir dans certains milieux ouvriers et paysans — parmi ces derniers surtout — en contact permanent plus ou moins direct avec les délégués ou représentants du Parti, et ce sentiment ne peut manquer d'avoir une répercussion sur les éléments de formation intellectuelle résolument pacifiste » (A.P.P., B a/1535). Il faut tenir compte enfin de la présence d'une personnalité comme Paul Faure. *Cf.* la correspondance Berland-Grimm, *Archives Grimm* (I.I.S.G.).

vite baptisé « minoritaire » — puisque opposé à la majorité du parti[1]. Les fédérations de l'Isère, du Rhône s'y rallient. Jean Longuet en prend la direction[2].

A la fin du printemps, donc, les deux courants d'opposition, dans les milieux syndicalistes et dans les milieux socialistes, sont parvenus au stade de l'organisation. Tous deux poursuivent, à l'intérieur de la C.G.T. comme à l'intérieur du P.S., le même objectif : réclamer la convocation de conférences nationales où la présence des militants représentant les organisations de base dispersées depuis août 1914 permettrait : 1° de répandre les thèses opposées à la pensée officielle majoritaire ; 2° de mesurer l'influence de ces thèses pacifistes ; 3° de faire peser sur les organes dirigeants l'opinion des simples militants dont on a des raisons de penser qu'ils ne sont pas enthousiasmés par la perspective d'une guerre à outrance jusqu'à la victoire. C'est ainsi que dès le 30 mai 1915, Bourderon, appuyé par Merrheim, et malgré l'opposition de Jouhaux, fait adopter par le Comité Confédéral de la C.G.T. le principe d'une consultation nationale des Syndicats et Bourses : le 1er juillet, la convocation en est fixée pour le 15 août[3]. Le Conseil National du P.S.U., lui, est plus aisément obtenu et se tient le 14 juillet[4].

Par contre, les deux courants d'opposition divergent sur l'attitude

1. La direction du P.S., après s'être rencontrée avec le bureau de la Fédération de la Haute-Vienne, répondit d'ailleurs le 14 juin 1915 à la circulaire de ladite Fédération (*correspondant* « 7 » du 25 juin 1915, B a/1535, A.P.P., et *Archives Guesde*, I.I.S.G.). La C.A.P. souligne d'abord ses efforts pour rétablir les rapports réguliers entre le centre et les fédérations puis justifie une nouvelle fois son « opposition très entière et très décidée » à la réunion de l'Internationale. Le ton de la réponse est très ferme, comme si la C.A.P. avait l'intime conviction que la minorité n'a pas réfléchi sérieusement et qu'il suffira de cette explication pour que tout rentre dans l'ordre. Sur la sensation produite par la prise de position de la Haute-Vienne, *cf.* la 1re discussion à ce sujet à la C.E. de la Fédération de la Seine, le 28 mai 1915 (*correspondant* « 7 », note du 29 mai 1915, B a/1535, A.P.P.), au Comité socialiste du Père-Lachaise le 18 juin 1915, à la 12e section les 15 et 22 juin 1915 (*correspondant* « 79 », notes des 16 et 23 juin 1915), à la 2e section le 26 juin 1915 *(id.)*, à la 18e section le 9 juillet 1915 (*correspondant* « 89 », note du 10 juillet 1915).

2. Pour juger du « scandale », *cf.* le ton de C. ANDLER, *La vie de Lucien Herr*, p. 291 : « Un incapable, Longuet, d'ailleurs patriote, avait créé le parti minoritaire, avec ce seul programme : réunir l'Internationale pour décider de la fin de la guerre, et ce mobile principal : évincer Renaudel de *L'Humanité* ».

3. *Cf.* dans le *P.V. du Comité Général de l'U.D. des syndicats de la Seine*, en date du 11 août 1915, la discussion que soulève la simple convocation de cette Conférence des Bourses et Fédérations. Tandis que Bled, au nom de la majorité (20 voix), explique qu'il est partisan de continuer la guerre « jusqu'au refoulement de l'envahisseur hors de Belgique et de nos frontières », Tabard, au nom de la minorité (8 voix), se déclare « partisan de la paix à tout prix ». Cette Conférence du 15 août a en outre été précédée le 14 août par une réunion syndicale « officieuse » des Instituteurs. *Le P.V. du Conseil fédéral des Instituteurs*, réuni le 25 juillet, montre bien la liaison entre l'action pacifiste et la décision de convoquer enfin les premières véritables confrontations syndicales depuis la guerre. En effet, ce jour-là, le C.F. des Instituteurs met au point une circulaire qui déclare notamment : « Le *Manifeste* de M. Mayoux a fait naître, dans quelques-uns de nos groupements, une agitation qui pourrait, si nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord, compromettre l'unité de notre Fédération ». La consultation est d'ailleurs instructive : sur 14 sections syndicales dont l'opinion s'exprime, 7 se prononcent franchement contre le Manifeste, 4 se prononcent franchement pour, 3 avec certaines réserves. Sur les délibérations de la Conférence des Bourses et Fédérations, on possède le compte-rendu qui en fut fait le 20 août 1915 par Toulouse, trésorier administratif du Syndicat National des chemins de fer, et Dumas, de la Fédération de l'habillement, devant le Comité socialiste du Père-Lachaise note du *correspondant* « 7 » du 21 août 1915, B a/1535, A.P.P.).

4. Ce Conseil National, rassemblant 300 délégués ainsi que presque tous les députés socialistes, se déroule en trois séances dont on a la teneur par un rapport très circonstancié du *correspondant* « 7 » envoyé le 15 juillet 1915 (A.P.P., B a/1535). C'est à ce Conseil National qu'apparaît pour la première fois, sous la conduite des députés de la Haute-Vienne, la minorité : elle s'abstient en effet dans le vote sur la résolution présentée par la Fédération de la Seine.

à prendre à l'égard de la rencontre internationale imaginée par les socialistes italiens et suisses. Sans doute, l'opposition syndicaliste, au contact direct des émissaires italiens[1], est-elle davantage tenue au courant d'un projet nécessairement illégal puisqu'il est question d'une confrontation entre citoyens de pays ennemis [2]: au contraire il se trouva que des socialistes, susceptibles pourtant de l'approuver, ne sont pas informés de cette initiative italo-suisse. Mais il est non moins vrai que les élus socialistes minoritaires sollicités refusent de s'engager dans cette aventure[3].

Dans cette différence d'attitude entre l'opposition syndicaliste et l'opposition socialiste, il faut voir sans doute d'abord une différence de hardiesse, tenant au style respectif des organisations syndicales et socialistes : le temps n'était pas encore éloigné où les syndicalistes devaient recourir à des pratiques que la France bourgeoise rejetait dans l'illégalité. Au contraire, les socialistes n'avaient pas souvenance d'expérience clandestine dans la France républicaine[4].

Mais la différence d'attitude tient plus encore à la manière de concevoir l'unité ouvrière[5] : les socialistes étaient véritablement hantés par la crainte de désintégrer le parti dont l'unité avait été si difficile à réaliser et demeurait si fragile.

---

1. Merrheim « grâce à l'intermédiaire de camarades russes » put converser à deux reprises avec Morgari (A.P.P., B a/1535, note du *correspondant* « 80 » du 25 novembre 1915).

2. *Cf.* la discussion en juillet 1918 au 13ᵉ Congrès de la C.G.T., *cpte-r. stén.*, p. 157-210, où Bled déclare : « La C.G.T. n'a rien connu des conciliabules qui ont précédé la Conférence de Zimmerwald ». A quoi répond Merrheim : « Il ne nous a pas été possible de vous [majorité] faire connaître la tenue de la Conférence de Zimmerwald en raison de l'attitude que vous aviez prise ». Des considérations de personne jouèrent aussi, notamment contre les anarchistes chez qui la police, selon la rumeur publique, avait plus facilement accès ; *cf.* à ce sujet R. Péricat : « La préparation et l'organisation de la délégation française à Zimmerwald ont été assez irrégulièrement faites ». Et il ajoute qu'il « fut tenu dans l'ignorance totale des préparatifs » *(Archives Péricat)*. Il ne faut pas cependant exagérer le caractère clandestin des préparatifs, comme en témoigne cette lettre de Dumoulin à Monatte du 22 août 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « On dirait que la « rencontre » en Suisse traîne. Y aurait-il encore des difficultés de ce côté ? Ça se peut très bien, *car on n'est pas sans savoir en haut lieu* ». Effectivement, on savait en haut lieu, mais pas très exactement : aussi, quand Merrheim et Bourderon demandent les 13 et 14 août leur visa pour la Suisse, est-il décidé de les surveiller : « On sait officiellement que Merrheim est attendu en Suisse par le docteur Brupbacher... Il est fort possible que M. et B. se déplacent dans le but de rencontrer en Suisse des pacifistes » (Note du 2 septembre 1915). Fouillés à leur retour, ils ne seront trouvés porteurs d'aucun document, sinon de la brochure de RAKOWSKI, *Les socialistes et la guerre* (A.N., F7, 13574, notes des 2, 6, 8, 16 et 21 septembre 1915).

3. *Cf.* MERRHEIM, 14ᵉ Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 170 : « J'ai essayé d'entraîner à Zimmerwald avec moi Pressemane, Valière. Pressemane assista, à Paris, à plusieurs réunions préparatoires ; finalement ils refusèrent de nous accompagner à Zimmerwald ». On trouve aussi dans le P.V. du Congrès de la Fédération des Instituteurs, tenu le 14 juillet 1916, les précisions suivantes données par Merrheim en personne : « Quand les Italiens vinrent lui offrir de prendre part à la Conférence de Zimmerwald, il déclina d'abord, leur conseilla de s'adresser officiellement au Parti socialiste officiel. Tout le monde ayant refusé, il accepte enfin avec Bourderon ». A ce même Congrès, Mayoux rapporte que Paul Faure lui avait dit à Limoges dès mai 1915 : « Nous n'irons pas en Suisse » (*P.V. du Conseil Fédéral des Instituteurs*, I.F.H.S.).

4. *Cf.* le récit pittoresque de TROTSKI, *Ma vie*, p. 257 : « A la terrasse d'un café des grands boulevards, nous eûmes, avec Morgari, une conférence de plusieurs députés socialistes, lesquels, pour des raisons peu claires, se croyaient des « hommes de gauche ». Tant que l'entretien se limita à des palabres pacifistes et à la répétition des lieux communs sur la nécessité de rétablir les relations internationales, cela marcha assez bien. Mais lorsque Morgari, d'un ton tragique de conspirateur, parla de la nécessité de se procurer de faux passeports pour passer en Suisse... Messieurs les députés firent longue mine, et l'un d'eux — je ne sais plus lequel — se hâta d'appeler le garçon et de régler toutes les consommations ».

5. *Cf.* Dʳ FRAISSEX, *Au long de ma route*, p. 82 : « Au printemps 1919, je posai la question à Pressemane : « Pourquoi n'êtes-vous pas allé à Zimmerwald ? — Oh, pourquoi y serais-je allé ? Le parti ne me l'a pas proposé ».

D'où ce résultat paradoxal : l'opposition syndicaliste française fut seule représentée à une conférence internationale socialiste. Encore trouvait-on, à côté de Merrheim, délégué de la puissante fédération de la Métallurgie, le secrétaire de la Fédération du Tonneau, Bourderon, qui était aussi membre du Parti socialiste[1].

***

Ce n'est pas le lieu d'étudier ici dans son ensemble la conférence de Zimmerwald[2]. Mais une simple allusion ne saurait rendre compte de son

---

1. L'idée de participer à la Conférence de Zimmerwald n'était pas de Bourderon. On peut en suivre le développement dans les lettres qu'adressaient à Monatte ses amis Dumoulin, Rosmer, Merrheim (*Archives Monatte*, I.F.H.S.). On ne possède pas malheureusement les réponses de Monatte. Celles faites à Dumoulin sont de toutes façons perdues : dans une lettre du 22 mars 1916 Dumoulin déplore qu'elles aient été victimes d'un bombardement où sa cagna a sauté. D'abord, Dumoulin, le 27 mai 1915, répond à Monatte, soldat comme lui et qui a dû évoquer en termes voilés la possibilité de refuser de tirer : « Je ne suis pas partisan d'un refus individuel en présence de la perspective de l'épaulage du flingue ». C'est aussi l'avis de Rosmer : « Quand je lui [à Rosmer] ai parlé de nos cas de conscience, il m'a opposé tout de suite son veto » (Lettre de Dumoulin à Monatte du 7 juin 1915). Et c'est l'avis de Merrheim : « J'ai reçu une lettre de D. [Dumoulin] qui me dépeint ton état d'esprit et qui m'a effrayé. Pas de blagues car ton sacrifice serait totalement inutile. C'est le poteau sans jugement ou presque, et L. [Lafont ?] *l'avocat* que tu connais, me disait lundi que sur le front ces exécutions sommaires étaient tellement la règle qu'ils allaient faire une démarche auprès de Poincaré pour protester » (Lettre de Merrheim à Monatte du 2 juin 1915, *Archives Monatte*, I.F.H.S.). Mais Dumoulin fait une autre proposition : considérant que « nous crevons d'éparpillement. Les quelques-uns que nous sommes restés avons été jetés aux quatre coins du pays », il suggère : « de parler au grand public par une déclaration diffusée largement par circulaires, avec des signatures de soldats et de non-soldats » (Lettre de Dumoulin à Monatte du 7 juin 1915). Là encore Rosmer objecte : « Il m'a dit de rester tranquille, que ça ne servirait à rien » *(id.)*. Alors les deux amis en viennent à concevoir une déclaration de civils : à l'occasion d'une permission, Dumoulin rencontre à Paris Merrheim et bâtit avec lui une résolution où ils expriment leur point de vue sur la guerre. C'est cette résolution que Merrheim soumet à Bourderon pour accord et c'est cette résolution qui, devenue « résolution minoritaire » à la Conférence nationale syndicale du 15 août, servira « de thème français à la Conférence internationale de Z. [immerwald] » (Lettre de Dumoulin à Monatte du 11 août 1915). Voici le calendrier dressé par Dumoulin pour l'édification de Monatte (lettre du 7 août 1915) sur ces tractations :

— 2 août 1915 : première discussion Merrheim-Martinet — un camarade russe (?) et Dumoulin. Les quatre décident pour le 5 août une réunion à la *V.O.* des précédents avec Bourderon, Delpech et Brisson ;

— 5 août 1915 : Bourderon n'est pas venu. « Longuement nous avons examiné la question de la délégation B. [ourderon] et M. [errheim] en Suisse. L'absence de B. est regrettable car c'est lui qu'il s'agit d'amener à une résolution forte ».

— 7 août 1915 : rédaction par Merrheim et Dumoulin d'une résolution de minorité à déposer devant la Conférence nationale.

— 8 août 1915 : « Nous irons prendre le café chez le tonnelier » [Bourderon].

Sur Bourderon, *cf.* les indications biographiques données par *La Vague* du 24 janvier 1918 : né en 1858 à Corbeilles-en-Gâtinais dans une famille paysanne, domestique de ferme, « monté à Paris » en 1880 pour devenir tonnelier à la Halle aux Vins. Allemaniste, il est depuis 1908 secrétaire et trésorier de la Fédération du Tonneau. « Papa Bourderon » (TROTSKI, *Ma vie*, p. 104) était « un brave homme,... un homme de bon sens et qui ne manquait pas de finesse » (FROSSARD, *De Jaurès à Lénine*, p. 20), « véritable apôtre respecté de tous, en raison de la dignité de sa vie et de la sincérité de ses convictions » (H. MAUNOURY, *Police de guerre*, p. 100). Comme il le dit lui-même (*P.V. du Congrès de l'U.D. des syndicats de la Seine*, 30 avril 1916), « je fus désemparé au début par le départ de mon fils et de mon gendre allant offrir leurs poitrines. Aussi je ne fais pas grief de ce que d'autres camarades aient été comme moi... Mais je suis de ceux qui, dans l'intérêt du prolétariat, [souhaite] qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu » (I.F.H.S.).

2. En attendant une prochaine « Histoire du mouvement de Zimmerwald » par les soins de l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam, *cf.* A. BALABANOFF, *Die zimmerwalder Bewegung, 1914-1919*, Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung herausgegeben von Dr. Karl Grünberg, Leipzig, 1926-1928. Le manuscrit du procès-verbal des débats de la Conférence de Zimmerwald se trouve, avec les archives de la C.S.I., dans les *Archives de Robert Grimm* (I.I.S.G.). *Cf.* aussi GANKIN and FISHER, *op. cit.*, p. 309-370, ainsi que F. TYCH, « La participation des partis ouvriers polonais au mouvement de Zimmerwald », *Annali*, 1961, p. 90-125.

importance historique. Encore que la question essentielle, c'est précisément celle de son « importance historique ». Il convient en effet de distinguer : d'une part l'extraordinaire relief *a posteriori* que confère à la conférence de Zimmerwald la création ultérieure de la IIIe Internationale; et d'autre part le rôle effectif joué par elle dans le développement des courants d'opposition au sein du mouvement ouvrier international et singulièrement du mouvement ouvrier français.

Il est en effet légitime pour l'historien qui étudie ces phénomènes majeurs de notre époque: la Révolution d'Octobre et la IIIe Internationale, de remonter aux sources ; s'impose comme l'une d'elles la conférence de Zimmerwald, où Lénine « lança pour la première fois devant une assemblée socialiste internationale l'idée de la formation d'une nouvelle Internationale ». Tous les auteurs et témoins bolcheviks, Lénine, Zinoviev, Boukharine, Trotski, ont d'ailleurs considéré Zimmerwald comme « l'embryon » de la future Internationale Communiste, bien que, nous le verrons, la filiation n'ait pas été en ligne directe: les Bolcheviks devront rompre avec le mouvement zimmerwaldien *avant* de créer la IIIe Internationale.

Mais toutes les sources ne deviennent pas nécessairement cours d'eau. Autre chose importe donc : non la signification après coup de la conférence de Zimmerwald comme base de la IIIe Internationale, mais sa signification comme moment de l'opposition socialiste à la guerre.

Or même sur ce plan restreint, Zimmerwald est une date : c'est la première manifestation *collective* d'un courant *international* contre la guerre[1].

Et manifestation qui ne manque pas d'éclat.

D'abord par ses participants : la conférence rassembla 38 socialistes de 11 pays. Ces chiffres sont faibles, comparés à ceux des assises solennelles de la IIe Internationale avant-guerre, mais ils ne sont pas dérisoires. Au surplus l'essentiel est dans la qualité de ces 38 socialistes venus de ces 11 pays.

Sans doute, ces 38 socialistes ne disposaient-ils pas de la même « représentativité », du point de vue de leur place dans leur parti, de la place de

---

1. C'est là une appréciation sujette à ne pas rencontrer une approbation unanime. En effet, deux objections d'ordre général y sont faites :

1° La Conférence de Zimmerwald a été démesurément grossie en devenant partie intégrante d'une « geste légendaire » que les communistes se transmettent d'âge en âge.

2° Une telle conférence, réunissant une poignée d'hommes dont le caractère représentatif est discutable, présente infiniment moins d'importance historique que les transformations fondamentales apportées par la guerre dans les structures sociales et la psychologie collective des peuples.

Ces deux objections doivent être retenues, car elles contraignent l'historien à ne pas se borner à l'étude du déroulement apparent des événements. Mais elles ne sont pas dirimantes :

1° Même si Zimmerwald a acquis *a posteriori* une auréole de légende, cela n'implique pas que Zimmerwald n'ait pas exercé réellement une influence considérable.

2° Même s'il y a eu, dans le déclenchement de la révolution russe, d'autres facteurs que l'active propagande d'un groupe restreint d'hommes (le reconnaître est aujourd'hui une banalité), il n'empêche que l'existence et l'activité de ce groupe d'hommes doivent faire nécessairement l'objet d'études approfondies. Il n'est à l'évidence pas sage de penser que le bolchevisme est extérieur aux bolcheviks : surtout le bolchevisme. C'est probablement ce qui distingue le plus la Révolution française et la Révolution russe : la française s'éclaire violemment d'être confrontée à ses fondements sociaux structurels. Cela risque d'être beaucoup moins vrai de la russe.

leur parti dans leur pays, de la place de leur pays dans la guerre. Ils se répartissaient ainsi :

— représentants de partis socialistes de pays neutres (Suisse, Suède, Norvège, Hollande, etc.) ;

— représentants de parti socialistes de pays belligérant (un seul : le Parti socialiste italien) ;

— représentants en exil de partis socialistes de pays belligérants (Parti social-démocrate ouvrier de Russie ; Parti socialiste-révolutionnaire de Russie, Bund, Partis socialistes de Pologne et de Lithuanie, etc.) ;

— représentants de la minorité oppositionnelle de partis socialistes et de Syndicats dans les pays belligérants (Lebedour et Hoffmann pour l'opposition allemande ; Bourderon et Merrheim pour la minorité syndicaliste française).

A côté donc de neutres et de réfugiés politiques, la seule présence effective de Français et d'Allemands conférait à l'assemblée la signification symbolique souhaitée par ses initiateurs italiens : que le socialisme seul avait pouvoir d'instituer un dialogue pacifique entre gens que leur gouvernement respectif condamnait à s'entr'égorger.

D'ailleurs la qualité des participants ne tenait pas seulement à leur « représentativité » mais à leur « personnalité » : Lénine, Trotski, Martov y étaient. Et le déroulement des travaux donna à Lénine notamment l'occasion de jouer un rôle politique international qu'aucune assise de la IIe Internationale ne lui avait encore offerte.

Plus encore que par sa composition, ses délibérations devaient conférer à la rencontre un grand relief : trois tendances formées dès le départ s'opposaient. La droite forte de 23 membres, inspirée par les délégués italiens. Le centre de 7 membres. Et la gauche formée de 8 Bolcheviks autour de Lénine[1]. Précision : il s'agit de droite, de centre, et de gauche dans le cadre des principes communs adoptés par tous les participants à la conférence et non dans le cadre du mouvement ouvrier en général. La « droite de Zimmerwald », c'est encore « la gauche » du mouvement ouvrier.

Tous les Zimmerwaldiens portaient la même condamnation de la guerre, lui reconnaissaient la même origine impérialiste, en voyaient une même issue — celle que tous les congrès socialistes internationaux d'avant-guerre avaient suggérée : la révolution. Il y avait donc unanimité pour juger indispensable au retour de la paix l'intervention de la classe ouvrière internationalement organisée — encore que la discussion ne précisât pas de quelle manière devait se concrétiser cette intervention. La divergence portait sur le point de savoir quel organisme était apte à diriger cette intervention : la droite considérait qu'elle pouvait être obtenue sous la forme d'une réunion de la IIe Internationale, en faveur de quoi le mouvement de Zimmerwald ferait pression à la fois sur l'Exécutif du B.S.I. et sur les directions des partis socialistes récalcitrants. La gauche au contraire estimait que la politique d'Union Sacrée avait définitivement compromis

---

1. La « gauche zimmerwaldienne » déposa devant la conférence un projet de résolution qui fut repoussé par 19 voix contre 12. Le texte de ce projet a été publié par ROSMER, *op. cit.*, I, p. 554-557. On le trouve également, sous une forme différente dans LÉNINE, *op. cit.*, t. 21, p. 357-360. *Cf.* aussi 1re partie, I, 5.

la majorité sociale-patriote des partis socialistes belligérants ; que la politique dilatoire du B.S.I. l'avait disqualifié ; que seul le rassemblement, après scission, dans chaque pays, sous la forme de nouveaux P.S., et à l'échelon international, sous la forme d'une IIIe Internationale, des éléments socialistes restés fidèles à l'internationalisme, était capable de diriger la lutte internationale des masses ouvrières vers la révolution annonciatrice de paix.

Le déroulement des travaux mettait en lumière cette divergence de vues : dès l'ouverture de la conférence, Lénine dépose deux textes, un projet de résolution et un projet de manifeste. Par 19 voix contre 12, les textes bolcheviks sont rejetés comme base de discussion, puis Trotski, Henriette Roland-Holst et Grimm sont chargés d'élaborer un nouveau document. C'est ce manifeste qui sera adopté par la conférence unanime, les Bolcheviks s'y ralliant, bien qu'il ne correspondît pas à leur pensée tout entière.

La conclusion pratique de la rencontre montre comment le différend entre la droite et la gauche n'est pas résolu : Morgari, Grimm et Naine sont désignés pour constituer un centre permanent de liaison, la « Commission socialiste internationale ». Or, cet organisme, les uns lui donnent la tâche de hâter la convocation du Bureau de l'Internationale Socialiste ; les autres, de se substituer au Bureau lui-même.

Chapitre V

# L'ÉPARPILLEMENT DE LA MINORITÉ INTERNATIONALISTE

## (DE L'AUTOMNE 1915 A L'AUTOMNE 1916)

• *La politique officielle d' « Union Sacrée » n'est pas ébranlée.*

Manifestations au niveau du gouvernement ; affirmations des congrès socialistes et syndicaux ; activité quotidienne de propagande majoritaire ; pas de faiblesse à l'égard de la propagande pacifiste.

• *Mais des exemples et idées contraires viennent de l'étranger.*

Les idées de Zimmerwald dans les sections socialistes nationales : d'Italie ; de Suisse ; d'Allemagne.

Les idées de Zimmerwald et l'Exécutif de l'Internationale.

Le développement de la propagande zimmerwaldienne. — La 2e conférence zimmerwaldienne de Kienthal.

• *Le malaise du mouvement ouvrier français* à l'égard de la politique majoritaire.

La presse française et la conférence de Zimmerwald ; la brochure de Bourderon-Merrheim ; la *Ire lettre aux Abonnés de la Vie Ouvrière*, de Rosmer.

Les idées de Zimmerwald n'atteignent pas la classe ouvrière.

Mais elles troublent les organisations ouvrières.

• *Les courants d'opposition pacifiste-internationaliste* à la guerre se disposent en fonction des idées de Zimmerwald.

A l'extérieur du zimmerwaldisme : le courant minoritaire socialiste.

A l'intérieur du zimmerwaldisme : le syndicaliste « Comité d'Action internationale » se rattache à la droite zimmerwaldienne ; des éléments bolcheviks léninistes russes représentent seuls la gauche de Zimmerwald ; la formation d'un centre unique zimmerwaldien : le « Comité pour la reprise des relations internationales », sa plate-forme politique, son organisation ; une formation politique dissidente : le « Comité de défense syndicaliste » ; le développement de l'opposition en milieu anarchiste.

Une tentative d'unification de tous les courants pacifistes : la « Société d'études documentaires et critiques de la guerre ».

- *Les difficultés du mouvement pacifiste-internationaliste.*

Les progrès de la minorité socialiste : sa plate-forme ; discussion critique ; la question de la défense nationale et de l'unité socialiste.

Les conflits de la minorité zimmerwaldienne : son rayonnement ; divergences entre la droite et la gauche au sein du « Comité pour la reprise des relations internationales » ; la gauche du Comité se constitue avant l'expulsion de Trotski.

L'expulsion de Trotski, prélude à la répression[1].

L'esprit de Zimmerwald, c'est-à-dire la conviction qu'une conférence internationale ouvrière et socialiste pourrait préparer l'intervention décisive de la classe ouvrière européenne contre l'impérialisme et la guerre, ranime et raffermit, au sein du mouvement ouvrier français, pendant le dernier trimestre de l'année 1915 et durant l'année 1916, les rares volontés pacifistes : en prélude à l'épreuve de l'année 1917.

Non que la politique majoritaire de la C.G.T. comme du Parti Socialiste connaisse encore d'atténuation ou de recul : elle se traduit au contraire par les manifestations publiques les plus osées au regard des traditions d'avant-guerre. C'est ainsi que le 29 septembre 1915, en présence de très nombreux élus socialistes et dirigeants syndicaux qui y rencontrent Poincaré et l'ambassadeur d'Angleterre, Albert Thomas organise dans les salons de son ministère une conférence du Président de l'Association des Métallurgistes de Grande-Bretagne sur l'œuvre accomplie en Angleterre

1. Points de repère chronologiques :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5- 8 | septembre | 1915 | : Conférence de Zimmerwald. |
| 8 | — | — | : Les *Débats* font allusion à la conférence de Z. |
| 22 | — | — | : Disparition de *La Bataille Syndicaliste.* |
| 29 | — | — | : Conférence du Président de l'Association des Métallurgistes de Grande-Bretagne. |
| 12 | octobre | — | : Le P.S. italien adopte les conclusions de la conférence de Zimmerwald. |
| 29 | — | — | : Guesde toujours Ministre d'État dans le nouveau Ministère Briand. |
| 6 | novembre | — | : La C.A.P. du P.S. français condamne Zimmerwald. |
| 7 | — | — | : Merrheim fait le compte-rendu de la conférence de Zimmerwald rue de Bretagne. |
| 10 | — | — | : *L'Humanité* parle pour la première fois de Z. |
| 21 | — | — | : Le P.S. suisse adopte les conclusions de Z. |
| 5 | décembre | — | : Rupture de la discipline S.D. au Reichstag. |
| 9 | — | — | : Le « Comité d'action internationale » désigne son bureau. |
| 17 | — | — | : Invitation faite au P.S. français d'accompagner Vandervelde à La Haye. |
| 25-29 | — | — | : Congrès National du P.S. français : 2 759 voix pour, 72 contre, 92 abstentions. |
| 1er | janvier | 1916 | : Fondation du groupe allemand « Spartakus ». Publication en Suisse de la revue *Demain.* |
| | janvier | — | : Transformation du Comité d'action internationale : formation du C.R.R.I. Fondation du C.D.S. |
| 5- 8 | février | — | : Réunion de la C.S.I. à Berne. |
| 8 | — | — | : Polémique parmi les anarchistes. |
| 9 | avril | — | : Conseil National socialiste : 1 980 voix majoritaires contre 980 voix minoritaires. |
| 24-30 | — | — | : Deuxième conférence zimmerwaldienne de Kienthal. |
| 18 | juin | — | : C.C. de la C.G.T. |
| | Août | — | : Brochure de Loriot : « *Les socialiste de Z. et la guerre* ». |
| 7 | août | — | : Conseil National du P.S. français : 1 850 voix majoritaires contre 1 081 voix minoritaires. |
| | septembre | — | : Décret d'expulsion de Trotski. |

pour porter au maximum la production des armes et des munitions[1]. Le 29 octobre, Guesde demeure Ministre d'État dans le nouveau Ministère Briand[2].

Les réunions des organes dirigeants du mouvement ouvrier confirment régulièrement cette orientation politique. Le Congrès National du P.S. — 25-29 décembre 1915 — vote un manifeste où sont définies les conditions « pour que la guerre soit la dernière des guerres » : victoire militaire des Alliés et concours de la nation allemande dressée contre l'impérialisme allemand[3]. Le Conseil National socialiste du 9 avril 1916 vote une motion subordonnant la reprise des relations avec la social-démocratie allemande à la dénonciation par elle de l'impérialisme allemand. Le Comité Confédéral cégétiste du 18 juin 1916 ratifie la déclaration dont Jouhaux veut donner lecture à l'ouverture de la prochaine conférence syndicale inter-alliée de Leeds : il propose d'affirmer que la défaite de l'impérialisme allemand constitue un préalable à la défaite de tout l'impérialisme[4].

L'activité quotidienne des dirigeants socialistes et syndicalistes va dans le sens de ces déclarations. Des élus socialistes font partie d'équipes de « conférenciers nationaux », parmi lesquels L. Daudet[5]. Au printemps 1916, la création d'une « revue française du socialisme », *L'Avenir*, sous la direction de Séverac, exalte la position du prolétariat français, « fidèle à ses affirmations internationalistes en défendant sa nation et l'Europe contre la tentative d'hégémonie de l'impérialisme allemand ; à son action antimilitariste, en prenant les armes contre le militarisme prussien, le plus dangereux et le mieux caractérisé de tous les militarismes ; à sa propagande pacifiste, en prétendant lutter jusqu'à ce qu'une paix durable

1. *Cf.* *L'Humanité* du 30 octobre 1915. Le « scandale » fut à son comble quand Jouhaux participa au banquet de la Fédération des Industriels et Commerçants de France (A.N., F7, 13569, Comité Confédéral de la C.G.T. du 11 mars 1916 et I.F.H.S., *P.V. du Comité Général de l'Union des Syndicats de la Seine* du 15 mars 1919).

2. *Cf.* dans les *Archives Guesde* (I.I.S.G.) une lettre manuscrite de Guesde, de novembre 1915 : « Pour cette renaissance sociale, il nous faut la victoire, si lente qu'elle puisse être à venir et quelque sang qu'elle doive nous coûter ». On lit également dans une lettre de Merrheim à Grimm, du 24 mars 1916 (*Archives Grimm*, I.I.S.G.) : « Un de ses lieutenants [à Huysmans]... a vu Guesde qui lui a fait un grand discours pour conclure contre toute reprise des rapports internationaux. Guesde ne voit que la guerre, et il est de plus en plus fou et plus nationaliste et guerrier que Poincaré ».

3. « C'est seulement lorsque des actes décisifs auront été accomplis par la Social-démocratie (allemande) ou par la minorité opposante que la reprise des relations pourra être envisagée » (Manifeste du congrès, 29 décembre 1915, *Le Parti socialiste, la guerre et la paix*, p. 133).

4. Le 5 février 1916, au C.C. de la C.G.T., Jouhaux lit une lettre émanant de la Bourse du Travail de Valence (Isère) où celle-ci transmet au Comité Confédéral un ordre du jour voté en décembre 1915 demandant en particulier quelle attitude ledit Comité compte prendre au sujet d'une campagne pour la paix. C'est Bourderon lui-même qui, ce jour-là, suggère que la question posée par cette lettre soit renvoyée à une prochaine réunion. Le 11 mars 1916, le C.C. de la C.G.T., de nouveau réuni, décide, sur proposition du même Bourderon, de discuter la lettre de la Bourse du Travail de Valence dans une réunion extraordinaire, fixée à quinzaine. Effectivement, le 25 mars 1916, le Comité Confédéral s'y consacre. Le P.V. de cette session (A.N., F7, 13569, 1, p. 22-30) montre bien la position de la majorité confédérale qui peut se résumer ainsi : « Dans le doute, abstiens-toi ». La discussion reprend à la réunion du 1[er] mai à propos de la tenue éventuelle d'une Conférence des Alliés, préparatoire à la Conférence Ouvrière proposée par l'American Federation of Labor : le principe d'une telle conférence est accepté à l'unanimité moins 2 ou 3 voix. La conférence de Leeds — « Conférence des travailleurs organisés des Pays Alliés » — donne lieu à procès-verbal inséré parmi les P.V. du Comité Confédéral de la C.G.T. (A.N., F7, 13569, 1, p. 83-102). *Cf.* le texte des « Conclusions adoptées par la Conférence de Leeds » dans B. Georges et D. Tintant, *L. Jouhaux*, t. 1, Annexe VI, p. 457.

5. *Cf.* la brochure éditée par le C.R.R.I. : *Jean Jaurès et les causes de la guerre* (s.l.n.d.).

pût sortir de la victoire de la France et de ses alliés »[1]. En juillet 1916, se constitue un « Comité de propagande socialiste pour la défense nationale » (C.P.S.D.N.) qui se propose « de fournir au Parti, pour la guerre à laquelle il participe de toute son énergie, les munitions intellectuelles et morales qui ne sont pas moins indispensables aux succès que les munitions de fer et d'acier »[2].

Manifestation d'union à l'échelle gouvernementale, affirmations de congrès, propagande quotidienne organisée, la majorité confédérale ne néglige rien non plus pour convaincre les travailleurs de ce que si « la guerre se fait avec eux, elle se fait aussi par eux, avec leur acquiescement réfléchi »[3]. En même temps, elle interdit l'expression de toute autre politique : en septembre 1915, sous prétexte de dettes, elle a fait disparaître la « crypto-zimmerwaldienne » *Bataille Syndicaliste*, et lui a substitué l'inattaquablement majoritaire *Bataille*[4].

***

Cependant cette massive et constante politique majoritaire ne saurait complètement isoler le mouvement ouvrier français du mouvement ouvrier international, d'où parviennent exemples et idées contraires[5].

A l'étranger, les résolutions de Zimmerwald font en effet leur chemin[6] : au niveau des sections nationales, elles sont adoptées, le 12 octobre 1915 par la direction du P.S. italien, le 21 novembre par la Conférence du P.S. suisse. Elles commandent le refus de la C.G.T. italienne d'aller à Leeds, le refus du P.S. italien d'établir une distinction « entre socialistes neutres et socialistes belligérants »[7]. En Allemagne, elles inspirent le 5 décembre la décision prise par la minorité de rompre la discipline sociale-démocrate au Reichstag et le 1er janvier 1916 la Conférence à Berlin du groupe « Internationale » où sont adoptées les thèses de R. Luxembourg et fondé

---

1. *Cf.* la circulaire annonçant la fondation de *L'Avenir*, *Archives Guesde* (I.I.S.G.) ; *cf.* aussi le *Dictionnaire socialiste* de COMPÈRE-MOREL.

2. *Cf.* la circulaire du C.P.S.D.N. annonçant la parution de trois brochures parmi lesquelles : 1° « Le devoir » (comprenant un article de M. Cachin, plusieurs textes de Jaurès tirés de l'Armée Nouvelle, le Manifeste du P.S. de 1915). 2° « Les socialistes dans la nation et pour la nation » (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

3. Avec succès ? *Cf.* A. FERRY, *Carnets secrets*, p. 110, note du 29 août 1915 : « L'enthousiasme ne décroît pas. Le soldat reste décidé à tenir tant qu'il faudra ».

4. *Cf.* également une note de *L'Ouvrier Chapelier* du 1er février 1917 : « P.V. de la C.A. de la Fédération de la Chapellerie, du 21 septembre 1916 : discussion au sujet de certaines tendances, dans certains milieux syndicaux, à exclure du sein de la C.G.T. la Fédération des Métaux ». *Cf.* la circulaire adressée par *La Bataille Syndicaliste* aux actionnaires et abonnés du journal (29 octobre 1915, *informateur* « 13 », B a/1535, A.P.P.).

5. Les *archives Grimm* (I.I.S.G.) donnent un aperçu de la manière dont les documents circulent, notamment entre la Suisse et la France. La C.S.I., dont Grimm est secrétaire, publie conformément aux décisions de la Conférence de Zimmerwald, un Bulletin périodique en trois langues, dont le n° 1 paraît le 21 septembre 1915. Elle publie par ailleurs, pour ses affiliés, une « Circulaire ». Bulletins et circulaires entrent en France : Merrheim par exemple demande 150 copies du Bulletin n° 2. Mais ils entrent par des voies détournées : dissimulés dans des couvertures de livres, encartés dans des journaux anodins, etc. Malgré cette difficulté de communications, « les résolutions [de Kienthal] ont été répandues à des dizaines de milliers d'exemplaires et nous comptons faire un fort tirage de la brochure [compte-rendu de Kienthal] » (*Lettre de Merrheim à Grimm*, du 11 juillet 1916).

6. Le *Bulletin*, publié le 27 décembre 1915 par la C.S.I. énumère les adhésions aux principes de Zimmerwald (*Bulletin* n° 2, *Archives Grimm*, I.I.S.G.).

7. Lettre de Lazzari à Huysmans, datée du 3 novembre 1916 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

le groupe « Spartakus » ; ce sont elles enfin que vise le 24 mars l'expulsion de Haase et de ses dix-sept amis du groupe social-démocrate du Reichstag.

A un autre niveau, au niveau de l'Internationale, ces mêmes résolutions de Zimmerwald contraignent les dirigeants de l'Exécutif à relancer leur tentative de convocation du B.S.I. Ceux-ci savent en effet que, si l'impuissance de l'Internationale se confirmait, les Zimmerwaldiens de droite, malgré leur répugnance à voir la Commission socialiste internationale (C.S.I.) se substituer au B.S.I. comme organe suprême du socialisme international, seraient vite amenés à consentir à ce rôle proposé par les Zimmerwaldiens de gauche ; la menace potentielle d'une scission du mouvement ouvrier international se transformerait alors en réalité. Le Secrétaire de l'Exécutif, C. Huysmans, fait donc à nouveau savoir son désir que « l'Internationale ait sa politique à elle, détachée de la position des armées ». Dans une lettre du 4 janvier 1916 à Mesnil, il donne sa signature à un manifeste préparé en hommage à Rolland et écrit : « Dès le début de la guerre, j'ai préconisé que l'on reçoive successivement à La Haye les délégués de tous les partis afin de préparer éventuellement un échange de vue général au-dessus de la mêlée »[1]. Ainsi Huysmans soutient des positions conformes à celles de la droite zimmerwaldienne quant à la conception du rôle de l'Internationale dans la guerre. Mais secrétaire de l'Exécutif, il continue à penser qu'il n'entre pas dans ses prérogatives de réduire l'Internationale au socialisme des neutres, ni de passer outre au refus des sections belligérantes de laisser fonctionner l'Internationale. Aussi poursuit-il ses vains efforts, malgré les attaques zimmerwaldiennes dont il est l'objet[2], pour amener les sections des pays alliés à accepter une réunion du B.S.I. : invitation adressée le 17 décembre 1915 à un ou deux membres de la section française, les priant d'accompagner Vandervelde à la réunion de l'Exécutif à La Haye[3] ; proposition de rendre visite à la section française le 7 février 1916[4] ; visite effective à Paris en mars ; conférence des socialistes scandinaves neutres le 16 juin 1916.

Naturellement, ces efforts de Huysmans, d'autant plus qu'ils sont malheureux, incitent les zimmerwaldiens à accentuer leur pression sur ou contre l'Internationale : en janvier 1916, paraît en Suisse la revue de

1. Ce qu'exprima Verfeuil dans *Le Populaire* du 6 mars 1916 : « Il faut aller à La Haye si on ne veut pas que d'autres retournent à Zimmerwald ». Dans la même lettre de Huysmans à Mesnil (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.), on lit les précisions suivantes : « Cela ne veut pas dire que je veux une paix à tout prix. Je veux une Belgique indépendante, capable de se défendre. Je voudrais une Alsace-Lorraine indépendante, liée à la Belgique, à la Suisse, à la Hollande et aux Pays Scandinaves, pour opposer aux deux grands blocs de l'Entente et des Centraux un 3e bloc pacifique par essence et gendarme de l'Europe. Je voudrais enfin réaliser pour le reste les vœux du congrès de Bâle où j'entendis parler ensemble, pour la dernière fois, Bebel, Vaillant, Keir-Hardie et Jean Jaurès ».

2. *Cf.* la lettre de Huysmans à Jean Longuet, du 2 mai 1916, faisant allusion à la campagne de Grimm dans la *Berner Tagerwacht* contre le P.S. hollandais et le B.S.I. *Cf.* aussi la lettre de Renaudel à Huysmans du 9 mai 1916 : « Il y a eu une nouvelle réunion de Zimmerwald. Elle a eu lieu à Kienthal où, entre parenthèses, on t'a copieusement houspillé » (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

3. Lettre de Huysmans à Dubreuilh : « Ainsi l'entrevue du C.E. avec les délégués de la section française, entrevue qui a toujours été remise, pourra enfin avoir lieu » *(ibid.)*.

4. Le voyage prévu dut être ajourné ; *cf.* la lettre de Huysmans à Dubreuilh : le gouvernement n'accorde plus de passeport aller et retour et demande à Huysmans de s'engager à ne plus retourner en Hollande *(ibid.)*.

Guilbeaux, *Demain ;* en Hollande, le journal de Pannekoek et H. Roland-Holst, *Verbote*, organe théorique de la gauche zimmerwaldienne. Du 5 au 8 février, la C.S.I. se réunit à Berne pour préparer un nouveau Zimmerwald : la 2e conférence de Zimmerwald se tiendra à Kienthal du 24 au 30 avril 1916[1].

***

Ce climat fiévreux du socialisme international devait nécessairement entretenir le malaise du mouvement ouvrier français à l'égard de la politique majoritaire.

Pourtant, sous la « triple censure » gouvernementale, socialiste et syndicaliste majoritaires, la presse ne parla guère de la conférence de Zimmerwald. *Les Débats*, le 8 septembre, font allusion à la réunion destinée « à recoller les morceaux de l'organisation ouvrière internationale, brisée depuis treize mois ». Ils ajoutent évidemment qu'un tel objectif est « vu avec faveur à Berlin et à Vienne ». Puis le silence n'est de nouveau rompu qu'en octobre par les mêmes *Débats*, tandis que *L'Humanité* se tait jusqu'au 10 novembre, jour où Renaudel prend enfin la plume pour condamner Zimmerwald[2].

Il s'imposait donc aux pacifistes français de faire, en première urgence, connaître la tenue même de cette rencontre internationale. Ce fut l'objet d'une brochure dont la couverture porte l'en-tête : *Conférence socialiste internationale : Zimmerwald (Suisse), 5-8 septembre 1915.* Brochure illégale (elle n'a pas été soumise à la censure)[3], elle porte néanmoins en dernière page la mention « Imprimerie spéciale de la Fédération des Métaux » — qui dissimule la coopérative de Villeneuve-Saint-Georges. Elle s'ouvre en outre sur une déclaration signée — Bourderon-Merrheim — : « Pourquoi nous sommes allés à Zimmerwald », introduisant à un compte-rendu officiel de la Conférence : exposé détaillé sur ses préliminaires, ses participants, ses délibérations, ses résolutions (Déclaration franco-allemande ; manifeste, etc.)[4]. Parallèlement, dans les premiers jours

---

1. Sur la Conférence de Kienthal, *cf.* le *Bulletin* de la C.S.I., nos 3, 4 et 5 (*Archives Grimm*, I.I.S.G.).

2. Si la presse française était muette — *L'Homme Enchaîné* avait néanmoins publié un entrefilet le 12 septembre 1915 —, en revanche la presse étrangère ne l'était pas. A une réunion du groupe des *Temps Nouveaux* le 17 octobre 1915, Mesnil fait « remarquer que l'*Avanti*, journal socialiste italien, a donné dans son numéro du 14 octobre 1915 un compte-rendu complet de la conférence de Zimmerwald et publié les manifestes qui y ont été élaborés » (A.N., 13055, note du 18 octobre 1915, *groupe des Temps Nouveaux*). Déjà le 20 septembre 1915, le journal suisse *La Sentinelle* avait publié le manifeste de la conférence. Déjà le 22 septembre 1915, le journal *Die Seit (Le Temps)*, organe socialiste juif édité à Londres en yiddish, en avait publié le compte-rendu.

3. Un arrêté du Ministre de l'Intérieur — daté du 22 novembre 1915 — interdit « l'introduction en France, la circulation et la mise en vente ou distribution » de la brochure (L'arrêté et la brochure se trouvent aux Archives de la Préfecture de Police, 350000-24-29-A, B a/1558). En réalité, sa diffusion fut très effective. C'est ainsi que le 23 octobre 1915, deux militants de la 12e section se présentent dans une réunion organisée par le groupe socialiste du quartier Saint-Ambroise (11e section) : « Presque tous les assistants (20 personnes) ont acheté une ou plusieurs brochures ». Puis les deux militants annoncent qu'ils se rendent ensuite au groupe de la Folie-Méricourt, et de là à la 20e section pour continuer le placement des brochures (« 79 », 24 novembre 1915, B a/1535, A.P.P.).

4. Même les militants les plus intéressés avaient des difficultés à se tenir informés : *cf.* une lettre de Martinet à Monatte du 13 septembre 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Tu dois être dans une grande impatience des nouvelles suisses. Je suis comme toi. Mon voisin Dridzo (il

de novembre 1915, sort, imprimée dans les mêmes conditions semi-illégales, une *Lettre aux Abonnés de la V.O.* rédigée par Rosmer, l'un des seuls membres du groupe qui n'aient pas encore été touchés par la mobilisation[1].

Ce serait une erreur de penser que la diffusion de ces textes détermina dans les masses ouvrières un changement immédiat de perspective. Merrheim l'affirma plus tard : « La masse n'a pas répondu à l'appel de Zimmerwald... Même si j'avais été arrêté à mon retour de Zimmerwald et fusillé, la masse ne se serait pas levée, elle était trop écrasée sous le poids des mensonges de toute la presse »[2].

Mais si les masses ouvrières ne réagissent pas encore, les organisations ouvrières, elles, sont déjà parcourues de tumultueux remous, notamment

habite Châtenay) que j'ai vu avant-hier et hier ne savait rien non plus. En somme, tout ce qu'on sait publiquement (et on ne sait rien d'autre) était contenu dans la note du *Petit Parisien* que t'a envoyé Rosmer » (Martinet habitait Bourg-la-Reine. Dridzo, c'est Lozovski, le futur secrétaire de l'I.S.R. Sur Dridzo, *cf.* 3e partie, II, 3). Quant à la déclaration introductive de Bourderon et Monatte — *Pourquoi nous sommes allés à Zimmerwald* —, elle fut reproduite dans le *Bulletin* de la C.S.I., n° 2. La brochure elle-même fut tirée à 10 000 exemplaires (*Bulletin de la C.S.I.*, n° 2 ; *P.V. de la C.E. des Métaux*, 9 octobre 1915). Enfin la déclaration franco-allemande tire surtout sa valeur du fait que « l'alinéa entier qui proteste contre la violation de la neutralité belge et contre toute annexion directe ou indirecte — c'est-à-dire masquée par des traités économiques — de la Belgique par l'Allemagne fut insérée sur la proposition des délégués allemands » (*Bulletin de la C.S.I.*, n° 2, p. 15, *Archives Grimm*, I.I.S.G.). Détail intéressant, la « brochure de Zimmerwald » déçut ceux qui avaient le plus contribué à la réussite de l'entreprise : « Je vois ce que tu as pu sentir pour la brochure Z. [immerwald] dont tu avais pris toute la joie avant de la connaître. Tout n'y est pas parfait. Il y a en particulier la déclaration franco-allemande qui, très bonne à ce qu'il semble à l'heure précise de la conférence où elle fut présentée, perd bien son intérêt pour nous dans l'ensemble » (Lettre de Martinet à Monatte, 21 octobre 1915, *Archives Monatte*, I.F.H.S.).

1. *Cf.* sur cette « Lettre » de Rosmer l'appréciation de R. ROLLAND à qui un exemplaire de la brochure a été communiqué par Guilbeaux (*J.A.G.*, 603).

2. Tous les témoignages paraissent aller dans ce sens : DOMMANGET, *Histoire du 1er mai*, p. 247, ne date que du 1er mai 1916 « le début d'une certaine renaissance syndicale » (au sens internationaliste du terme). *Cf.* aussi DUMOULIN, *Les syndicalistes français et la guerre*, notant qu'ils n'étaient — à l'armée — que « quelques-uns qui connaissaient Zimmerwald et percevaient faiblement les échos de l'action minoritaire ». Enfin on trouve dans les Archives de la Préfecture de Police, B a/1558 un rapport des R.G. qui confirme très nettement ce point de vue. Une lettre anonyme (signée Reipublicae amicus) adressée le 13 août 1915 au Préfet prétendant que Paris serait « infesté de propagandistes pour la paix », le chef des R.G. reconnaît qu'il existe « un mouvement pacifiste dirigé par quelques militants socialistes, syndicalistes et libertaires », mais il ajoute : « Ce mouvement n'a pu franchir les limites des organisations économiques et politiques dont les effectifs sont d'ailleurs très réduits, et demeure ignoré de la masse de la population laborieuse de Paris auprès de laquelle il est difficile actuellement d'exercer une propagande efficace.

Certains factums contre la guerre ont pu être adressés par la poste à des personnes choisies au hasard des bottins et n'appartenant à aucune organisation. Mais ces tentatives ont été vite découvertes.

Au surplus, la surveillance permanente qui est exercée dans tous les milieux et sur tous les points de la Capitale permet d'affirmer non seulement qu'il n'y a pas de propagande généralisée pour la paix mais que la population reste en très grande majorité intransigeante sur la question et qu'elle n'en admet la discussion qu'après la victoire ».

Et pourtant... Une curieuse note dans le journal de R. Rolland soulève un problème : on y lit en effet, p. 495, insérée fin août 1915, une lettre de R. L. (R. Lefebvre ?) : « L'état d'esprit des hommes du front m'a stupéfié. Je m'attendais bien à trouver plus de bon sens, plus d'humanité que chez les jusqu'auboutistes de l'arrière... Mais je n'osais espérer ce bouillonnement, contenu à peine, de révolution. Chaque jour donne des hommes nouveaux à la foi de l'Internationale... Aujourd'hui, pas un homme n'ose se dire patriote, sans s'exposer aux risées... Des circulaires récentes y vont faire évacuer les officiers d'active du front, dans toute la mesure du possible, et les remplacera par des réservistes sur qui on tire moins... J'écoute avec émotion joyeuse grandir l'indignation révolutionnaire et j'attends impatient l'armistice ou le vague commencement de paix que seul on attend pour commencer la vraie campagne ». Et R. Rolland conclut : « Le feu couve, la mèche est allumée ». Cette lettre de R. L. sonne comme un prélude à 1917.

les organisations socialistes[1] : le 6 novembre 1915, la C.A.P. condamne les résolutions de Zimmerwald en les stigmatisant comme une propagande contraire « aux intérêts de la défense nationale et à l'organisation nationale et internationale du socialisme »[2]. Le 7 novembre, 300 militants dont plusieurs députés — Renaudel, Longuet, Mayéras, etc. —, le secrétaire de la Fédération socialiste de la Seine — G. Lévy — et des fonctionnaires des cabinets ministériels socialistes, assistent à une conférence où, rue de Bretagne, Bourderon et Merrheim rendent compte des délibérations de Zimmerwald[3]. Renaudel y prend la parole pour développer surtout cet argument que Zimmerwald constituerait un premier pas vers la scission du socialisme. A la même date, de nombreuses sections socialistes de Paris et, dans la C.G.T., les Conseils d'administration de certaines fédérations entendent des comptes-rendus de la réunion suisse[4].

Dumoulin soulignait donc à bon droit trois ans plus tard : « Zimmerwald a été le trait de lumière qui a réveillé nos espérances... Cela a été pour nous la flamme d'espoir à laquelle nous avons donné à nouveau notre foi internationaliste »[5].

---

1. *Cf.* l'article nécrologique de Monatte dans *La Révolution prolétarienne* du 15 avril 1930 sur Bourderon : « Bourderon avait parlé de Zimmerwald, de la tempête qui suivit au sein du Parti socialiste, de Renaudel réclamant alors son exclusion du Parti au risque de le livrer aux balles de Clemenceau ». Noter qu'il y a là un raccourci audacieux : fin 1915, Clemenceau n'était pas encore au pouvoir. C'est le 25 octobre que pour la première fois, la C.E. de la Fédération de la Seine évoque Zimmerwald : « Lévy soulève un incident en disant qu'il faut demander des explications à Bourderon sur sa participation à la conférence et au manifeste de Z. (*Note de l'informateur* « 7 » du 26 octobre 1915, B a/1535, A.P.P.). Le 8 novembre 1915, la même C.E. décide, pour empêcher M. et B. d'aller rendre compte de Z. dans les groupes, comme ils en ont manifesté l'intention, d'avertir les secrétaires des comités d'avoir à se refuser à les entendre.

2. Ordre du jour de la C.A.P. (publié dans le *Bulletin* de la C.S.I., n° 2, *Archives Grimm*, I.I.S.G.). Cette condamnation de Zimmerwald par la C.A.P. du Parti socialiste tendait à prendre de court la réunion prévue pour le lendemain et annoncée dès avant le 1er novembre par une circulaire adressée aux sections socialistes de la Fédération de la Seine dans laquelle celles-ci étaient invitées à se faire représenter par trois ou quatre délégués, les adhérents du P.S. étant seuls admis sur présentation de leur carte. On trouve le texte de ladite circulaire dans les Archives de la Préfecture de Police, B a/1558, pièce 350000-24-29. Il reste que la C.A.P. avait ce même jour, décidé de participer à la réunion (*Informateur* « 13 », 10-11-1915, B a/1535, A.P.P.).

3. *Cf.* le compte-rendu de cette conférence dans le *Bulletin* de la C.S.I., n° 2, p. 14 : « L'opposition décida de ne plus présenter cette fois des adresses stériles aux différentes instances du Parti, mais d'entamer un travail direct... La 12e section de Paris organisa pour le 7 novembre une réunion avec l'ordre du jour : la conférence de Zimmerwald » (*Archives Grimm*, I.I.S.G.). Une relation plus détaillée de la réunion est donnée par une lettre de Martinet à Monatte du 8 novembre 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.). Enfin *cf.* le rapport circonstancié 350000-24-29, signé « 79 », — 9 grandes pages dactylographiées — dossier B a/1558, ainsi que le rapport, signé « 13 », B a/1535, A.P.P.

4. Un premier compte-rendu de la conférence avait été fait par Merrheim devant la C.E. de la Fédération des Métaux le 9 octobre. Puis dans *L'Ouvrier Chapelier*, le P.V. de la C.A. fédérale de la chapellerie indique le 17 octobre 1915 : « Le camarade Merrheim vient faire part à la C.A. du but de la conférence qui s'est tenue en Suisse. Il dit qu'il a vu les camarades prêts à faire tous leurs efforts pour arrêter le crime du militarisme prussien » (A remarquer la signification attribuée à Zimmerwald). On note également dans le P.V. du Conseil Fédéral des Instituteurs, le 18 octobre 1915, que « Loriot fait part au Conseil des démarches de la minorité après le Congrès du 15 août. Il n'a qu'un exemplaire de la brochure résumant ces pourparlers et qui devra être envoyée à tous les secrétaires de section ». Par ailleurs, dans le P.V. du 12 novembre 1915, on parle de « 450 brochures déjà achetées », lesquelles semblent bien être les brochures de Z. Enfin le P.V. du 2 mars 1916 précise que les brochures de Z. et de la *V.O.* (la circulaire Rosmer) ont été envoyées « à tous les syndicats qui ont donné signe de vie au moment du manifeste Mayoux et de la réunion d'août dernier » (*P.V. du C.F. de la Fédération des Instituteurs*, I.F.H.S.).

5. Intervention de DUMOULIN, le 16 juillet 1918, au 13e Congrès de la C.G.T., *Cpte-r. stén.*, p. 145.

C'est précisément pourquoi, dans le dernier trimestre de l'année 1915 et au début de 1916, la plate-forme de Zimmerwald sert de référence pour le reclassement des courants qui, en France, se situent dans l'opposition à la politique majoritaire socialiste et syndicaliste.

Mais le processus de formation et de diversification de ces courants oppositionnels en fonction de la politique zimmerwaldienne resterait mystérieux si l'on ne tenait pas compte des divisions antérieures et anciennes du mouvement ouvrier français. Qu'est-ce-à-dire ?

Que l'opposition pacifiste en France se définit bien par rapport à Zimmerwald, qu'elle se différencie bien en fonction de Zimmerwald, mais que cette différenciation réelle, correspondant à des perspectives politiques divergentes, s'adapte, épouse et finit par se couler dans les structures préétablies du mouvement ouvrier. Ainsi l'orientation pacifiste la plus modérée s'identifie au courant minoritaire du Parti socialiste tandis que l'orientation proprement zimmerwaldienne intéresse les syndicalistes non-conformistes. Processus classique par lequel les structures anciennes s'enrichissent de significations politiques nouvelles.

Le courant socialiste minoritaire — longuettiste — se place nettement à l'extérieur du zimmerwaldisme, qu'il s'agisse du zimmerwaldisme de droite ou de gauche. Si trois élus minoritaires : Brizon, A. Blanc, et Raffin-Dugens participent à la 2e conférence zimmerwaldienne de Kienthal, ils le font à titre personnel, « en enfants perdus »[1]. Mais, même extérieure à Zimmerwald, la minorité socialiste ne s'en définit pas moins par rapport à elle. A la réunion du 7 novembre, rue de Bretagne, Longuet a, comme Renaudel, polémiqué avec Merrheim et Bourderon et proposé une politique intermédiaire analogue à celle du Centre allemand[2]. Les minoritaires en bref s'accordent avec l'Exécutif de l'Internationale et avec les Zimmerwaldiens de droite pour trouver souhaitable une réunion socialiste internationale en vue d'engager une action pacifiste de caractère mondialement concertée, mais, comme les dirigeants de l'Exécutif et contrairement aux Zimmerwaldiens, ils ne veulent, à quelque niveau que

---

1. Expression du Dr Fraissex, *Au long de ma route*. R. Rolland donne une autre interprétation (*J.A.G.*, 760) : « Le trop habile Briand n'avait pas permis à Merrheim et Bourderon de sortir du pays (parce qu'ils sont gens de tête et de conscience) ; mais il ne s'était pas opposé au voyage de Brizon et de ses collègues qu'il ne redoutait pas ». Au demeurant les Zimmerwaldiens n'étaient pas unanimement enchantés de la présence de ces trois députés minoritaires à Kienthal. *Cf.* à ce propos une lettre de Rosmer à Trotski, du 12 mai 1916 : « La présence des 3 députés a dû être bien gênante : ce sont des hommes de bonne volonté mais de peu de courage » (A.P.P., B a/1559, *correspondance des pacifistes*). En revanche d'autres correspondants expriment leur satisfaction de la présence à Kienthal des trois parlementaires et « espèrent que d'autres députés plus influents se joindront à eux et provoqueront ainsi une scission dans le P.S.» *(ibid.)*. Il semble qu'en fait notamment Brizon et Raffin-Dugens n'étaient pas toujours pris au sérieux : « Des trois, Raffin-Dugens est un peu hurluberlu, Blanc n'a guère d'étoffe et Brizon a un mauvais débit à la tribune, il est antipathique à la Chambre » (Lettre du Caporal Lepez à Benoît, du 28 septembre 1916, B a/1560, A.P.P.).

2. Voici comment le *Bulletin de la C.S.I.* (no 2, p. 14) relate l'intervention de Longuet : « Longuet n'est pas content du ton nationaliste de Dumas [le précédent orateur] et il commence par déclarer qu'il ne peut partager ni les opinions du rapporteur [Merrheim] ni ceux de Dumas. Avant tout, il faut constater qui provoque cette guerre. Le gouvernement français a tout fait pour éviter la guerre. « Qu'on me dise ce que le gouvernement pouvait faire pour empêcher la guerre » (Cri : rompre l'alliance ! ). Mais si Longuet n'est pas d'accord avec le rapporteur, il doit, tout en considérant la Conférence de Zimmerwald comme prématurée, reconnaître le courage des citoyens Merrheim et Bourderon et saluer la lutte contre le chauvinisme » (*Archives Grimm*, I.I.S.G.).

ce soit et sous quelque forme que ce soit, passer outre au veto majoritaire. Ils sont si éloignés d'entreprendre une action fractionnelle qu'ils ne conçoivent pas même encore au Congrès du P.S., à la Noël 1915, la possibilité de se séparer systématiquement des majoritaires au moment du vote de la résolution finale[1], et ce n'est qu'au Conseil National d'avril 1916, que, pour la première fois, ils se compteront sur une motion particulière. Ce n'est également qu'à cette date qu'ils oseront négliger l'interdiction alors renouvelée de former une véritable organisation à l'intérieur du Parti.

Cette « modération » de la politique minoritaire socialiste laissait une place libre pour un mouvement proprement zimmerwaldien[2]. Mais alors que le courant minoritaire socialiste ne se voulait qu'une tendance au sein du P.S., l'esprit de Zimmerwald inspirait, au début de l'année 1916, différents groupes et secteurs du mouvement ouvrier : outre le groupe russe du *Našе Slovo* animé par Trotski, outre le « Comité féminin de lutte pour la paix et contre le chauvinisme » dirigé par Louise Saumoneau, se réclamaient encore de Zimmerwald les quelques socialistes rassemblés autour de Bourderon ; le « Comité d'action internationale » de composition essentiellement syndicaliste et dont Merrheim était la personnalité marquante ; enfin quelques éléments russes bolcheviks, séjournant en France, et directement rattachés à la gauche zimmerwaldienne que Lénine conduisait en Suisse.

Chacun de ces divers noyaux zimmerwaldiens semble s'être constitué dans les dernières semaines de l'année 1915.

C'est d'abord dans la préparation du Congrès de leur parti[3] en décem-

1. Pourtant, déjà à cette date, les congrès fédéraux socialistes, tenus en décembre, préalablement au Congrès national, révèlent la force nouvelle de l'opposition minoritaire à laquelle se sont ralliés, outre la Haute-Vienne, l'Isère, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, la Haute-Marne. En outre la Commission des résolutions, nommée par le congrès de la Fédération socialiste de la Seine, avait le 7 décembre 1915 décidé après une discussion très âpre l'établissement de trois résolutions, l'une de Renaudel pour la majorité, l'autre de Longuet pour la minorité, la troisième de Bourderon. *Cf.* le compte-rendu de la Commission dans une note de l'informateur « 7 » le 8 décembre 1915 (B a/1535, A.P.P.). Deux autres réunions de la commission se tiennent les 9 et 10 décembre au terme desquelles effectivement la motion majoritaire et la motion minoritaire se trouvent en présence, Bourderon s'abstenant. Il est intéressant de noter que l'informateur « 7 » commente ainsi la chose : « Tout porte à croire que ce manque d'unités de vues constitue le prélude d'une scission qui se produira fatalement dans le P.S. après la guerre, sinon même avant la fin des hostilités » (note du 11 décembre 1915). Mais le 21 décembre le même informateur indiquait que Longuet était disposé à faire des concessions pour présenter avec Renaudel une motion commune au Congrès National. Sur le congrès lui-même, *cf.* les rapports circonstanciés des 26-27-28-29 décembre 1915 de l'informateur « 7 ».

2. *Cf.* H. GUILBEAUX, *Le mouvement socialiste et syndicaliste français pendant la guerre*, p. 16 : « La défection des minoritaires (au congrès de Noël 1915) profita aux Zimmerwaldiens qui aisément purent montrer aux militants combien il importe d'adhérer à un point de vue internationaliste ». Cela n'échappa pas d'ailleurs à Longuet : le lancement du « *Populaire* » répond notamment au besoin de resserrer les rangs minoritaires à la fois contre la droite patriote et contre la gauche zimmerwaldienne. *Cf.* une lettre de Longuet à Huysmans du 16 mai 1916 : « La participation à la récente conférence de Kienthal, dont trois parlementaires, montre l'urgence d'une affirmation de notre part si nous ne voulons pas voir dévier vers Zimmerwald un grand nombre de militants exaspérés par le chauvinisme des dirigeants du Parti » (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

3. Le Congrès du P.S. de décembre 1915 avait été précédé par des réunions de « futurs minoritaires », telle la rencontre, le 14 octobre 1915, de Bourderon, Dridzo, Delhay dont parle Martinet à Monatte dans une lettre du 17 octobre 1915. Sur le Congrès lui-même, *cf.* « Les impressions d'un témoin » publiées dans *Demain*, n° 4 du 15 avril 1916, p. 251-263. Ce « témoin » note en particulier :

— la totale absence d'organisation de la minorité, malgré la proposition faite en novembre

bre 1915 que des militants socialistes se joignent à Bourderon pour élaborer une motion inspirée de Zimmerwald, sur laquelle se rassembleront 72 voix — contre 2 759. Signe de faiblesse mais début de l'essor de la pensée zimmerwaldienne en France.

Vers le même temps, le « Comité d'action internationale » se constitue[1] : le 21 novembre, des syndicalistes et des anarchistes réunis désignent un bureau où l'on trouve Merrheim, de la Fédération des Métaux ; Bourderon, du Tonneau ; Vergeat, du Syndicat des Mécaniciens ; Lepetit, du Syndicat des Terrassiers ; Hasfeld, du Syndicat des Employés ; Raymond Péricat, du Bâtiment. Le « Comité d'action internationale » apparaît donc comme l'organisation de l'opposition syndicaliste et anarchiste, de celle dont *La Vie Ouvrière* a été le premier point de regroupement, de celle qui a directement soutenu la conférence de Zimmerwald[2]. Il fait

---

par la Fédération de la Haute-Marne, d'une réunion préalable de l'opposition pour élaborer une motion commune et surtout une tactique commune. « Chacun attend et se livre à l'aventure. On vient comme au spectacle. Nul n'imagine les embûches et les obstacles. On se fie à sa conviction... ».

— la « physionomie des tribunes du Congrès remplies d'adhérents du Parti » : « Tous les passages contre la guerre, contre la politique gouvernementale du parti étaient couverts d'applaudissements enthousiastes et chaleureux ».

— l'extraordinaire habileté avec laquelle Renaudel et la majorité écartèrent la menace d'un vote sur une résolution minoritaire *déjà rédigée :* en effet, alors qu'une motion de la minorité avait été mise au point (motion « très ferme » pour que la majorité ne puisse pas la voter, et « très modérée » pour qu'elle puisse rallier toutes les Fédérations qui repoussaient la formule de « la guerre jusqu'au bout »), alors que la minorité apparaissait comme assurée d'obtenir le tiers des mandats, une proposition faite par Bedouce de réunir en sous-commission des délégués chargés de rechercher un accord possible fut malencontreusement acceptée : aucun minoritaire ne voulut se déclarer partisan du désaccord systématique. Et la transaction, dès qu'elle fut cherchée, fut trouvée.

Pourtant ce congrès avait soulevé beaucoup d'espoir. *Cf.* une lettre de Berland, secrétaire de la Fédération socialiste de la Haute-Vienne, à Grimm : « A notre avis, il ne nous sera possible de faire quelque chose et d'organiser ce que j'appelle la minorité du Parti en France qu'après notre Congrès National de fin décembre ». (Lettre du 21 septembre 1915, *Archives Grimm*, I.I.S.G.).

Quant à la résolution préparée par Bourderon, on en trouve un exemplaire également dans les *Archives Grimm* (E 10) : c'est une feuille volante, imprimée recto-verso par les soins de « l'Imprimerie spéciale de la Fédération du Tonneau ». Elle est adressée « Aux Fédérations, aux sections, aux membres du parti ». Le projet de résolution lui-même est précédé par une déclaration signée de « La Commission des Minorités de la Fédération socialiste de la Seine ». Il faut aussi lire, dans les *Archives Monatte* (I.F.H.S.), la savoureuse description par Dumoulin du Congrès du P.S. : « On jetait Jaurès d'un bout à l'autre de la salle, on le retournait comme un porc qu'on brûle sur une botte de paille » (Lettre du 20 décembre 1915).

1. « Faire quelque chose. Créer un groupement, lui donner un nom, lui tracer un plan et le doter d'un organe », écrit Dumoulin à Monatte le 30 novembre 1915 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.). Or, le 21 novembre, s'était tenue à la Maison des Syndicats, en présence d'une centaine de personnes, une réunion dont l'objet était d'arrêter « un plan de campagne en faveur de la paix ». Après un exposé de Merrheim sur le processus qui l'avait conduit à Zimmerwald, après une courte allocution de Bourderon, successivement Péricat pour le Bâtiment, Bertho (dit Lepetit) pour les libertaires, l'anarchiste Hella, une adhérente du « Comité d'action féminine pour la paix contre le chauvinisme » ont appuyé l'idée de former un comité de propagande (A.P.P., B a/1558, note 350000-24-29-A du 22 novembre 1915). La constitution de ce « Comité d'action internationale » suscite dans les services de police une note inquiète (79500-1, du 20 décembre 1915) : « Ainsi se développe et se précise avec un remarquable esprit de suite la campagne amorcée en septembre dernier. Les pacifistes viennent de constituer une organisation propre avec un programme complet de propagande et un budget dont les ressources, dès à présent importantes, peuvent devenir considérables. Les effectifs de cette organisation naissante accusent une progression rapide : ils lui viennent de tous les milieux révolutionnaires, socialistes, syndicalistes et anarchistes ». Dès lors, une surveillance est exercée sur les membres de la Commission du Comité, et leur correspondance.

2. « La minorité de la Conférence confédérale, c'est nous. La délégation à Zimmerwald, c'est encore nous. Ce qui s'ensuit, c'est toujours nous » [nous : le noyau de la *V.O.*] (Lettre de Dumoulin à Monatte du 20 octobre 1915, *Archives Monatte*, I.F.H.S.). Une note de police 79500-1 du 20 décembre 1915 (B a/1558) précise d'ailleurs que le Comité d'action internationale a son siège à Berne.

circuler un appel à ceux « qui croient toujours à la nécessité des relations et de l'action internationale des travailleurs », pour les engager à diffuser la brochure consacrée à la conférence de Zimmerwald, ainsi que le pamphlet de Rakowski — *Les socialistes et la guerre* —, et la *Première lettre aux Abonnés de la Vie Ouvrière* (prudemment, le Comité précise qu'il ne s'adresse qu'à « ceux qui n'ont aucune obligation militaire »). De cet appel[1], il se dégage que la plate-forme du « Comité d'action internationale », bien que non tirée au clair sur beaucoup de points, rejoint celle des éléments qui, à Zimmerwald, se sont situés à droite ou au centre de la conférence, mais qu'elle se distingue nettement de celle des éléments qui se sont situés à gauche[2]. En quoi ? D'abord, l'exigence, présentée par la gauche zimmerwaldienne, d'une scission, à l'échelle mondiale, de l'Internationale, constitue une revendication étrangère à des syndicalistes pour qui l'Internationale socialiste tout entière est suspecte. De même que l'exigence

---

1. Cet appel se trouve à la fois dans les *Archives Grimm* (E 11) et dans les *Archives Péricat*. C'est une feuille volante imprimée au recto par les soins de l' « Imprimerie spéciale du Comité d'action Internationale ». L'appel est signé « Pour le Comité d'action internationale, la Commission : Lepetit et Hubert, du syndicat des Terrassiers ; Vergeat, du syndicat des Mécaniciens ; Le Ny, des Monteurs-Électriciens ; Trumelet, des Brossiers-Tabletiers ; Bourderon, de la Fédération du Tonneau ; Boisleux, de la Maçonnerie-Pierre ; M[me] Bouvard et M[me] Coutodier, du Groupe des Femmes socialistes ; Véber, des Tôliers ; Merrheim, de la Fédération des Métaux ; Hasfeld, des Employés ; Péricat, de la Maçonnerie-Pierre, secrétaire du Comité ». On en trouve enfin une copie dactylographiée dans les *Archives de la Préfecture de Police*, B a/1558.

2. En 1921, Loriot, dans un rapport imprimé du « Secrétariat international du Parti communiste français » adressé au « Comité exécutif de la III[e] Internationale », dira : « Notre mouvement d'opposition au début n'a pas connu la gauche de Zimmerwald, le point de vue de Lénine ». Loriot impute la responsabilité du fait à Merrheim et Bourderon : « Nos représentants à Zimmerwald et à Kienthal avaient, de leur propre initiative, rejeté ce point de vue sans même nous informer à leur retour de son existence ». Il est vrai que, par exemple, Merrheim, parlant devant le congrès de la Fédération des Instituteurs, le 14 juillet 1916, déclara que lui-même et Bourderon « sont partis (à Z.) pour aller défendre la *Deuxième* Internationale et essayer de maintenir son unité en la rappelant à la vie ». Cependant, les membres du C.R.R.I., ont d'après un rapport, daté du 4 juillet 1916, du chef du service des R.G. (79500-1, B a/1558, A.P.P.), reçu le 3 juillet, au cours d'une réunion du Comité, une copie des résolutions présentées par « la gauche de Zimmerwald ». Ces résolutions, dit le rapport, « exposent que la guerre actuelle, lutte des grandes puissances pour le partage des pays faibles et arriérés, ne pourra amener que de nouveaux armements et de nouvelles guerres ; que la paix préparée, avec le partage du butin par les « pirates impérialistes » portera en son sein le germe des luttes futures ; que l'impérialisme très dangereux pour le prolétariat, réalise pour ses propres besoins les conditions préalables nécessaires à l'instauration du socialisme et qu'il oblige ainsi les masses ouvrières à choisir entre la lutte pour le socialisme ou la dégénérescence ; enfin que la lutte aura pour but la suppression des frontières et l'union des peuples socialistes ». Ce tract se termine par l'appel suivant : « Mettez bas les armes, retournez-les contre votre adversaire commun : les gouvernements capitalistes, voilà la bonne nouvelle de paix qu'apporte l'internationale ». Il est signé des représentants du P.O.S.D.R. : Lénine, Zinoviev, Petrow ; du C.N. de la S.D. de la Pologne russe : Radek, Bronski, Dombrowski ; de l'opposition de la S.D. allemande ; du C.C. de la S.D. lettonne ; des membres de la délégation suisse : Platten, Nobs, Robman ; de l'Union socialiste révolutionnaire de Hollande ; du Parti S.D. de Serbie : Katzlerowitsch ; du rédacteur de l'organe central du Parti socialiste d'Italie : G. Serrati.

Or, à cette réunion du C.R.R.I. du 3 juillet, Loriot assistait comme le prouve la note de police sur cette assemblée.

Au surplus, le C.R.R.I. a fort bien connu les positions de Trotski et du *Naše Slovo* qui, à l'époque, étaient relativement les plus proches en France de celles de Lénine. Sur sa position à la conférence de Zimmerwald, Trotski écrit lui-même dans *Ma vie*, p. 258 : « Sur un bon nombre de questions, Lénine se trouva tout seul dans cette gauche à laquelle je n'appartenais pas formellement bien que je fusse proche d'elle sur toutes les questions essentielles ». Et plus loin, p. 259, il précise : « Les dissentiments d'importance secondaire qui me séparaient encore de Lénine à Zimmerwald allaient s'effacer en quelques mois ». Bien sûr, on peut discuter de cette « proximité » de Trotski à l'égard de Lénine : par contre il est certain que la majorité du C.R.R.I. a combattu même les idées de Trotski, et ce n'est qu'au cours de l'été 1916 que, peu avant l'expulsion de Trotski, se constitua au sein du C.R.R.I., un groupe de gauche sur la base des idées de Trotski.

d'une scission, à l'échelle de la France, du Parti socialiste est étrangère à des syndicalistes qui se défient de tout le Parti socialiste. Quant à une scission syndicale, quelle que soit l'hostilité à l'égard de la majorité syndicaliste d'Union Sacrée, l'éventualité n'en est pas même conçue, l'unité paraissant encore une notion consubstantielle au syndicalisme[1]. Ensuite les implications pratiques auxquelles semble devoir mener la politique de la gauche zimmerwaldienne — pas tellement d'ailleurs en ce qui concerne les rapports entre majoritaires et minoritaires au sein du mouvement ouvrier, mais plutôt pour ce qui touche à la position de principe à l'égard de la nation, du gouvernement et de la guerre, paraissent véritablement extérieures aux données de la situation française.

C'est sans doute cette absence totale d'un écho français à l'appel de la gauche zimmerwaldienne bolchevique qui incite Lénine à envoyer de Suisse l'une de ses collaboratrices, Inessa Armand[2], pour répandre ses idées parmi les pacifistes français. Arrivée dans les premiers jours de janvier 1916, I. Armand est introduite dans le « Comité d'action internationale ». Parallèlement, Lénine se tient en contact avec les bolcheviks résidant en France, G. Bielenki et Safarov[3].

Quoi qu'il en soit, dans ce Comité d'Action Internationale, tel qu'il est composé, se manifestent aussitôt des dissonances graves entre syndicalistes et libertaires[4]. Aussi, pour faire cesser leur tête-à-tête qui pourrait se transformer en affrontement, songe-t-on au début de 1916, à unifier tous les organismes qui revendiquent le patronage de Zimmerwald[5].

1. Il faudra revenir sur la question de l'unité. Mais dès maintenant noter que même les syndicalistes anarchistes n'étaient pas en mesure d'envisager une scission : *cf.* le *Rapport* du C.D.S. de novembre 1917 (« Notre but n'est pas de provoquer une scission ni dans les organisations ni au sein de la C.G.T. ». *Archives Péricat*).

2. *Cf.* J. Fréville, *Inessa Armand*, chap. vii.

3. Sur les rapports de Lénine et du mouvement zimmerwaldien français, *cf.* A. Kriegel, *Cahiers du Monde russe et soviétique*, 1962, n° 4.

4. *Cf.* la lettre de Martinet à Monatte du 22 novembre 1915, faisant le récit de la réunion du 21 novembre : « Pas d'unité, pas d'ardeur. Surtout s'était amenée une (petite ?) bande libertaire qui a bien montré toutes les caractéristiques générales de l'état d'esprit anar... : du dévouement, l'instinct resté peuple, mais une aigre suffisance, une vanité envahissante... Ça se sentait à plein nez qu'obscurément ils sentaient le moment venu de dominer un mouvement — qu'ils ont oublié d'éveiller » (*Archives Monatte*, I.F.H.S.).

5. La fusion du Comité d'action internationale et de la minorité socialiste eut lieu probablement le 31 janvier 1916 si l'on en croit une lettre non datée, dont ni l'expéditeur ni le destinataire ne sont précisés, et qui se trouve dans les *Archives Grimm*, I.I.S.G. Mais elle fut préparée dans une réunion du 19 janvier 1916 où fut décidée la dissolution du « Comité d'action internationale ». En tous cas, à partir de février 1916, on ne trouve plus, dans les notes de police, que le terme de C.R.R.I. La formation du C.R.R.I. fut d'ailleurs annoncée par un tract de 4 p. adressé *Aux organisations socialistes et syndicalistes, à leurs militants* plus une feuille volante précisant les conditions d'adhésion et comportant un bulletin pour ce faire : ce tract est signalé comme ayant été distribué le 27 février 1916 à la Bourse du Travail (A.P.P., B a/1558). Les organisations zimmerwaldiennes françaises étaient d'ailleurs poussées à s'unifier par la C.S.I. de Berne. *Cf.* la lettre de Grimm à Berland, secrétaire de la Fédération socialiste de la Haute-Vienne : « Je sais que votre position [en France] est extrêmement difficile et qu'il faudrait aussi en France tout d'abord créer une espèce d'organisation qui réunisse toutes les forces se plaçant sur le terrain de notre Conférence [de Zimmerwald] » (Lettre du 25 octobre 1915, *Archives Grimm*). Cependant, au début, les opposants français ne manifestent pas une ardeur extrême à s'unir : *cf.* la lettre de Dumoulin à Monatte, du 20 octobre 1915 : « J'adhère au projet d'une lettre hebdomadaire à nos abonnés. Quand chacun aura fait quelque chose dans son coin, il sera temps de songer à coordonner. Nous perdrions notre temps à faire un bloc d'inaction ». (Ceci dit à propos d'un projet d'entente avancé par un émissaire du groupe anarchiste des *Temps Nouveaux*). Quelques semaines plus tard, la chose a mûri : « La minorité existe réellement, elle grossit tous les jours mais elle ne se manifeste encore que par des groupements éparpillés. On grogne dans le Parti, on grogne dans les syndicats, on grogne individuellement mais cela ne se tasse pas

Méthode classique : on dissout sous prétexte d'élargissement le comité existant pour en former un autre ayant mêmes objectifs mais dont on a éliminé les éléments indésirables : en l'occurrence les anarchistes, du moins les anarchistes organisés. C'est dans cette perspective qu'à la Bourse du Travail, sous la présidence de Hubert, du syndicat des Terrassiers, des représentants syndicalistes et socialistes étudient comment éventuellement réunir tous les zimmerwaldiens en un comité d'action unique qui s'érigerait en section française de la C.S.I. de Berne. Il s'ensuit que sur la base d'un projet de Bourderon, le « Comité d'action internationale » et la minorité socialiste zimmerwaldienne se joignent dans un seul Comité qui prend le nom de « Comité pour la reprise des relations internationales » (C.R.R.I.). Le nouveau Comité descend donc en filiation directe du « Comité d'action internationale », mais il en diffère par le double fait qu'il a rejeté la tutelle libertaire mais en revanche englobe des socialistes qui ne sont pas du tout ou pas essentiellement des syndicalistes.

Or la participation de militants socialistes zimmerwaldiens, en désaccord avec la majorité renaudélienne comme avec la minorité longuettiste, introduit dans le Comité deux ordres de questions qui sont étrangères au débat central sur la guerre mais qui surgissent dès qu'on pense à organiser l'action en faveur d'une politique pacifiste : d'une part les problèmes propres aux toujours renaissantes préoccupations socialistes sur l'unité socialiste ; d'autre part les problèmes touchant à la toujours délicate harmonisation d'une action de type syndicaliste avec une action de type socialiste. Si bien que le Manifeste, annonçant la formation du Comité comme centre d'organisation du mouvement zimmerwaldien, reflète autant les nuances diverses de la pensée zimmerwaldienne internationale que les implications de la rencontre entre ces multiples nuances zimmerwaldiennes et les cadres traditionnels du mouvement ouvrier français. Il laisse d'abord en suspens un certain nombre de questions : telle la question de la durée du Comité (une autre manière de poser la question de son objectif). Les uns, comme Bourderon et L. Saumoneau, sont partisans de fixer pour terme au Comité le moment où la majorité du Parti et du B.S.I. reprendront les relations internationales : une telle position « prouve que le Comité n'a pas l'intention de briser l'unité du parti ». Les autres, comme Loriot, se refusent à envisager, avant même que l'entreprise ait vu le jour, les conditions de sa fin. Quant à la question du caractère du

---

autour d'un drapeau, autour d'un programme d'action, d'une idée claire et nette » (Lettre de Dumoulin à Monatte du 2 novembre 1915). Sur le C.R.R.I., nous disposons d'une documentation de valeur exceptionnelle : les Archives de la Préfecture de Police de Paris possèdent un dossier B a/1558 intitulé *Comité d'action internationale pour la paix – Comité pour la reprise des relations internationales* (1916-1917) où l'on trouve un compte-rendu détaillé (sous forme d'une note dactylographiée anonyme datée en général du lendemain de la réunion) de chaque réunion du C.R.R.I. : ses séances plénières, les séances de sa commission, celles de sa section socialiste. 35 comptes-rendus pour l'année 1916, 17 pour l'année 1917 — de 3 à 10 pages chacun — donnent les indications suivantes : date et heure de la réunion, nombre approximatif des présents, identité des assistants les plus importants, analyse des interventions faites en cours de réunion. Ces notes sont manifestement rédigées par un « spécialiste », c'est-à-dire par un militant averti des problèmes en discussion. Il n'est pas impossible que ce soit purement et simplement les comptes-rendus établis par les instances régulières de l'organisation. Il est en effet à signaler que si on a retrouvé le Cahier des Procès-Verbaux des réunions du C.D.S. qu'avait gardé par devers lui Péricat, on n'a pas retrouvé le Cahier des Procès-Verbaux du C.R R I. dont le dossier d'instruction du complot de 1920 signale qu'il a été saisi par la police chez l'un des inculpés du dit complot.

Comité, tous ses promoteurs s'accordent pour en faire une simple organisation de propagande. Mais les uns veulent arrêter le travail de propagande aux limites de la vie civile, d'autres acceptent de le porter jusque dans l'armée[1]. Par contre, sur la question de la structure du Comité, unanimité pour respecter les cadres classiques du mouvement ouvrier : le Comité sera constitué par deux commissions indépendantes l'une de l'autre : l'une, socialiste, destinée à « travailler » les milieux socialistes ; l'autre, syndicaliste, destinée à « travailler » les milieux syndicalistes. Ainsi, le Comité, à l'origine assemblage exclusif de syndicalistes résolus à modifier la politique syndicale, se transforme en organisation mixte, mi-organisation de parti, mi-organisation syndicale, mais dont les deux sections sont l'une nettement socialiste et l'autre nettement syndicaliste. La direction du Comité confirme cette structure : elle est composée de deux secrétaires, Merrheim pour la commission syndicaliste, et Bourderon pour la commission socialiste.

Cette formule à laquelle en définitive aboutit le Comité, bâtarde sans doute, mais souple et susceptible de conduire l'opposition zimmerwaldienne à la fois sur le terrain socialiste et sur le terrain syndical, ne donne évidemment pas satisfaction à la fraction du mouvement ouvrier pour qui les oppositions doctrinales permanentes entre écoles de pensée ouvrière interdisent toute action commune occasionnelle : les syndicalistes anarchistes — ils ne se confondent pas avec les syndicalistes révolutionnaires,

1. Déjà la question s'était posée à l'occasion de la publication, faite le 1er mai 1915, de l'appel de Liebknecht. On a vu que Dumoulin et Monatte, mobilisés, proposaient que « non mobilisés et mobilisés signent la réponse » et que Merrheim ainsi que Rosmer s'y opposa. Le commentaire de R. Rolland à la lettre de R. L. témoigne de ce que le problème n'était pas seulement d'ordre pratique — éviter la répression —, mais d'ordre politique : « Quel dénouement en attendre ? De deux choses, l'une : l'écrasement impitoyable par toutes les forces de la réaction, — ou une démagogie militaire » (*J.A.G.*, 496). Rolland écrivait encore à Guilbeaux : « C'est le devoir de ceux qui, comme nous, veulent la liberté, de ne pas la laisser jouer aux dés dans les armées ». D'où : « La seule action efficace et féconde me semble, à cette heure, l'action régulière des organisations socialistes et syndicalistes. Un acte comme celui que vient d'accomplir la minorité syndicaliste a une grande valeur. Il peut être le noyau de la paix future. Peu à peu, d'autres groupes se rallieront à lui. Ce qu'il faudra surtout, c'est que ces groupements français soient en contact permanent avec les organisations analogues des autres pays. On ne peut rien faire d'une façon unilatérale, sans livrer le pays » (*J.A.G.*, 497). Finalement, comme l'indique à juste titre un rapport de police établi sur la base de l'examen de la correspondance adressée du 3 au 8 juin 1916 aux membres du C.R.R.I. ainsi qu'à un certain nombre d'autres militants pacifistes : « Malgré l'opposition de Bourderon et de Merrheim, passés à la droite du mouvement qu'ils ont inauguré, la campagne pacifiste dirigée par le C.R.R.I. est portée jusque dans les rangs des troupes combattantes. Les agents ordinaires de cette propagande appartiennent à ce qu'on pourrait appeler le centre du Comité (la gauche étant représentée par l'élément étranger) composé principalement de syndicalistes révolutionnaires et d'anarchistes. Ils trouvent des auxiliaires précieux dans leurs camarades mobilisés, tenus constamment au courant des manifestations contradictoires de l'opinion socialiste, syndicaliste et anarchiste sur la question de la paix, abondamment pourvus des journaux, des brochures et des tracts qui exposent le point de vue minoritaire sur l'opportunité de reprendre les relations internationales, s'efforcent de répandre dans leur entourage immédiat, au cantonnement, dans les dépôts et même dans les tranchées, toutes les théories malsaines des internationalistes sur les responsablilités originelles de la guerre... Ces journaux tels que *C.Q.F.D.*, *Le Populaire du Centre*, *L'Union des Metaux*, *Le Journal du Peuple*, et ces imprimés tels que *Lettres aux abonnés de la V.O.*, *Lettres aux abonnés des T.N.* sont envoyés sous forme de colis, sous enveloppes ou dissimulés dans d'autres journaux ordinaires. Aussitôt parvenus à leurs destinataires, ils circulent dans toutes les mains. On les lit pour le moins avec curiosité, et même, assurent certains correspondants, avec intérêt... En faisant une part très large à l'exagération du militant révolutionnaire abusé par ses propres tendances, on peut admettre que beaucoup d'esprits, soumis à un régime d'épreuves exceptionnel, et par là même en état de moindre résistance morale, ne sont pas sollicités en vain par cette détestable propagande. Quoi qu'il en soit, l'examen des correspondances apporte la preuve certaine que cette propagande répréhensible existe, qu'elle s'affirme audacieuse et active, et qu'il ne dépend pas de ses auteurs que ses effets soient plus généralisés » (A.P.P., B a/1560, 9 juin 1916).

bien que beaucoup de ceux-ci aient passé par l'anarchie —, c'est-à-dire des militants des syndicats qui sont effectivement rattachés au mouvement anarchiste (bref les anarchistes militant pour l'anarchie dans les organisations sydicales) ne peuvent se contraindre à siéger aux côtés de socialistes à qui ils contestent de façon absolue la qualité de prolétaires révolutionnaires. Aussi, fortement encouragés d'ailleurs par les éléments socialistes du C.R.R.I. qui préfèrent les voir s'isoler, s'efforcent-ils de donner une autonomie toujours plus marquée à la section syndicale qu'ils appellent bientôt d'un nom distinct : le « Comité de défense syndicaliste » (C.D.S.)[1]. Veber, Rey[2], Boudoux en furent successivement les secrétaires,

---

1. Que la constitution du C.R.R.I. fut dirigée contre les libertaires, on en trouve une preuve dans une note du 5 janvier 1916 (350000-24-29-A, B a/1558, A.P.P.) : « Bourderon... voudrait que le Comité [pour la reprise des relations internationales] constituât une sorte de trait d'union entre les deux minorités syndicalistes et socialiste pacifistes. Il se dit opposé à ce que les éléments anarchistes et libertaires prennent une trop grande autorité au sein de la section française du « Comité d'action internationale ». Et dans la réunion du 19 janvier 1916 (note du 20 janvier 1916, 350000-24-29-A), le même Bourderon demande, en son nom et en celui des socialistes, la dissolution du « Comité d'action internationale » : « Trop de divergences de vues, dit-il, nous séparent des anarchistes. Que chacun des deux éléments poursuive sa tâche de son côté ». Les anarchistes participent encore néanmoins un certain temps aux réunions du C.R.R.I. : à celle du 21 février 1916, l'informateur de la Préfecture note qu' « on a l'impression très nette que certains éléments jeunes syndicalistes et anarchistes sont sur le point d'entraîner le groupe dans une voie où les initiateurs eux-mêmes du mouvement ne s'engagent pas sans résistance et sans appréhension ». Mais finalement les anarchistes trouvent la parade contre l'emprise socialiste sur le C.R.R.I. : ils poussent les syndicalistes à invoquer « la Charte d'Amiens » pour obtenir que se détendent les rapports entre la minorité socialiste et la minorité syndicaliste. Certes, durant l'été 1916, les membres de cette dernière assistent encore aux réunions du C.R.R.I. dont ils constituent la section syndicaliste. Mais à l'automne 1916, un rapport de police — du 7 novembre 1916 — signale que leur présence y est de moins en moins assidue. En 1917, en tous cas, le C.D.S., bien que se proclamant toujours section syndicaliste du C.R.R.I., est complètement autonome. Cette autonomie du C.D.S. par rapport au C.R.R.I. peut donc être considérée comme une conséquence, dans le domaine de l'organisation, de l'hostilité de principe entre socialistes et anarchistes. Elle avait été, il est vrai, favorisée par la dure lutte qui, dans le cadre de la préparation de la conférence confédérale de décembre 1916, opposa la minorité à la majorité confédérale. On relève en effet que, selon une note de police, la formation, par la minorité confédérale d'un « Comité d'action syndicaliste pour la défense des principes syndicaux » remonte au 24 août 1916, en réplique à la réunion de la majorité confédérale qui s'est tenue le 11 août. Les préoccupations du C.D.S transparaissent dans le premier document qu'il publie et qui s'adresse *Aux organisations syndicales françaises ; à leurs militants.* C'est un grand tract de 4 p. non daté (I.I.S.G., *Archives Grimm*, E 16 et A.N., F7, 13569, 2) composé d'un préambule, d'une déclaration et d'une liste de signataires. Le préambule, notamment, définit les buts du C.D.S. :

— « *Lutter contre la déviation du mouvement ouvrier* opérée par la majorité confédérale.

— Rappeler constamment et énergiquement cette fraction au *respect des principes syndicalistes et des décisions des congrès confédéraux...*

— Exposer notre point de vue par le tract et la brochure, et tenir à la disposition des organisations qui en feront la demande, des *camarades qui iront développer nos idées dans leurs réunions* et il précise : « Dès maintenant nous déclarons... que notre but n'est pas de provoquer une scission ni dans les organisations ni au sein de la C.G.T. ».

Quant à la liste des signataires, elle marque bien l'orientation du C.D.S. : syndicats du Bâtiment, des Briqueteurs et Aides, des Découpeurs-Estampeurs-Outilleurs ; section syndicale des Démolisseurs, adhérente au syndicat de la Maçonnerie-Pierre ; syndicats des Dessinateurs et commis en Bâtiment, des Ferblantiers, des Mécaniciens, des Produits Chimiques, des Terrassiers, des Tôliers ; Allain, du syndicat des Ébénistes ; Antourville, des Confiseurs ; Beauvais, des Céramistes ; Bourderon, des Tonneliers ; Brisson, de la Chaussure ; Broutchoux, de l'U.D. du Pas-de-Calais ; Coupas et Franchi, de la Voiture ; Decouzon, du Papier-carton ; Fanfani et Petitjean, de la Chapellerie ; Jacquemotte et Millerat, de l'Habillement ; Kieffer, de la Fédération des Machinistes-accessoiristes ; Lebloys, de la Fédération de la Voiture ; Péricat, de la Maçonnerie-Pierre ; Pitault, des Limonadiers ; Sardin, des Pâtissiers ; Tabard, des Transports et Manutentions ; Trumelet, des Brossiers-Tabletiers. Pour tout ce qui concerne le C.D.S., *cf.* les *Archives* personnelles de *R. Péricat*, notamment le précieux *Cahiers des P.V. du C.D.S. Cf.* aussi le très important dossier constitué par les services du Ministère de l'Intérieur (A.N., F7, 13569, 2) où l'on retrouve sous une forme dactylographiée anonyme les mêmes P.V. à partir du 31 octobre 1916.

2. *Cf.* le rapport établi au sujet de Rey le 10 janvier 1916, à la suite d'une perquisition opérée chez lui : « On est surpris... de constater chez le jeune Rey — il a alors 24 ans — une

mais, à partir de mars 1917, date où il revint à Paris, Péricat en fut l'incontestable animateur. Les conditions mêmes dans lesquelles s'était constitué le C.D.S. expliquent son rôle ultérieur, à la fois moins politique et plus extrémiste : « Les camarades qui décidèrent cette séparation (d'avec le C.R.R.I.) la motivèrent en reprochant au Comité pour la reprise des relations internationales de borner son activité à la seule publication de petites brochures ».

La création du C.D.S. et sa séparation progressive d'avec le C.R.R.I. correspondait d'ailleurs, en milieu syndical, au développement du courant d'opposition à la guerre dans le mouvement anarchiste. Certes, le mouvement anarchiste, comme le socialiste et le syndicaliste, s'était rallié, en la personne de ses leaders, à l'Union Sacrée. Mais, par un processus analogue à celui qu'avait suivi le groupe de *La Vie Ouvrière*, des militants anarchistes demeurés internationalistes s'étaient retrouvés autour de l'ancien journal anarchiste, *Les Temps Nouveaux*[1]. (Seule différence : le directeur de la publication, Grave, avait versé, au contraire de Monatte, dans la politique majoritaire). Fondé avant guerre pour animer la diffusion du journal, le « groupe des Temps Nouveaux » arguait du fait qu'il en était distinct pour se maintenir en tant que tel, alors que le journal disparaissait. Sur la base d'une correspondance personnelle entre ses membres, le groupe publiait en 1915 une *Première lettre aux amis et abonnés de Temps Nouveaux* où il faisait « déclaration » d'adhésion à la conférence de Zimmerwald. Cette démarche entraînait un conflit avec Grave, conflit rendu public par Grave lui-même dans *La Bataille* et par l'impression — à l'initiative du groupe — de la correspondance échangée à cette occasion. Le 8 février 1916, en effet, le titre « Temps Nouveaux » lui appartenant en propre, Grave enjoignait à Girard et Benoît, animateurs de l'opposition, de changer raison sociale et adresse de leur groupe. Le 14 mars 1916, une profession de foi « défensiste » de Grave et de Kropotkine, — « C'est parce que nous voulons la réconciliation des peuples, y compris le peuple allemand, que nous pensons qu'il faut résister à un agresseur qui représente l'anéantissement de tous nos espoirs d'affranchissement » — était contresignée par les principaux « noms » de l'anarchie, Cornelissen, Malato, Pierrot, P. Reclus, devenant ainsi *le Manifeste des 16*. Malgré cet argument d'autorité, deux autres lettres du « Groupe des Temps Nouveaux » devaient manifester la résistance de l'esprit internationaliste chez les anarchistes, résistance qui allait s'épanouir en 1917 avec la fondation par Benoît d'une nouvelle revue, *L'Avenir international*[2].

---

connaissance précise et approfondie de tout ce qui touche au mouvement social. Son esprit, évidemment exercé par l'étude, mais remarquablement doué, aborde avec une aisance relative des discussions théoriques ardues » (A.N., F7, 13569, 13 p.).

1. Le groupe des *Temps Nouveaux* avait une coloration plus intellectuelle que le groupe du *Libertaire*. Mais tous deux, avant la guerre, étaient reliés — une liaison évidemment lâche — à la Fédération communiste anarchiste. *Cf.* A.N., F7, 13053, *Rapport général sur l'anarchie* (avril 1913 et octobre 1913).

2. *Cf. Lettres du groupe des Temps Nouveaux*, notamment la « Deuxième lettre : un désaccord ». S. Faure refuse de signer le *Manifeste des 16* et lance en avril un nouvel hebdomadaire : *Ce qu'il faut dire*, un des meilleurs organes de l'opposition. *Cf.* dans les *Archives Monatte*, I.F.H.S., le cahier des P.V. du Conseil d'Administration de *C.Q.F.D.* Le *Manifeste des 16* ou *Manifeste des anarchistes intellectuels* en faveur de l'Union Sacrée fait l'objet d'une correspondance très active dans les milieux anarchistes de même que la riposte organisée par le groupe des *Temps Nouveaux*. *Cf.* dans les Archives de la Préfecture de Police les liasses de correspondances

Si les anarchistes internationalistes dans leur majorité se refusaient à collaborer avec les socialistes au sein d'un Comité unique zimmerwaldien et créaient à côté de celui-ci le C.D.S., des militants socialistes, par contre, considéraient comme trop étroit le rassemblement zimmerwaldien, et comme néfaste la séparation entre minoritaires socialistes et zimmerwaldiens ; ils rêvaient d'un centre où pourraient se regrouper tous ceux qu'animaient des aspirations pacifistes, même au-delà des limites du mouvement proprement ouvrier. Ce fut donc, également en janvier 1916, l'objet de la fondation, sur l'initiative de Morhardt et avec l'appui de Ch. Gide, de la « Société d'Études documentaires et critiques sur la guerre ». Le nom même de cette organisation révélait son caractère plus bourgeois — plus bourgeoisement intellectuel : société et non comité ; « société d'études » et non « comité pour » ; elle avait vocation, non de définir une action pacifiste sur la base d'un jugement déjà formé concernant la guerre, mais simplement, en mettant en doute, par souci de méthode, l'interprétation officielle du conflit, de donner éventuellement un fondement argumenté, à la fois rationnel et historique, aux mouvements pacifistes[1]. On y trouva donc des historiens comme Seignobos ; des écrivains rollandistes, comme Mesnil et la propre sœur de R. Rolland ; des socialistes, comme Dunois et Le Troquer.

Il semble qu'on tenta même d'aller plus loin dans la voie de l'unification des organisations pacifistes, tentative qui se solda par un échec au soulagement du Préfet de Police de l'époque : « Je n'eus à cette époque qu'une crainte vite dissipée d'ailleurs ; ce fut le jour, un certain samedi d'avril 1916, où le compte-rendu d'une réunion privée de la Société d'Études historiques, tenue aux Sociétés Savantes, rue Danton, m'apprit que l'astucieux Merrheim y avait assisté et que la fusion entre les deux Comités, bourgeois et syndicaliste, y avait été décidée. Les conséquences de cet amalgame pouvaient être très graves, mais ces deux milieux, unis

(B a/1559) obtenues à ce sujet par la surveillance du courrier des pacifistes : notamment une lettre du peintre Signac à Girard datée du 20 avril 1916 : « Un des plus grands chagrins de cette horrible guerre a été pour moi de voir Kropotkine, Grave, mon grand cher Luce aussi, renoncer tout d'un coup à ce qu'ils m'avaient enseigné, depuis plus de 30 ans... De grand cœur je vous donne donc ma signature, approuvant en tous points votre manifeste d'humanité et de logique » (A.P.P., B a/1559, *Surveillances hebdomadaires de la correspondance des pacifistes*) ; de même la lettre de Malatesta à Girard du 10 avril 1916, où Malatesta, réfugié à Londres, exprime le regret de ne pouvoir pour des raisons de principe et d'opportunité signer le manifeste *La paix par les peuples* (cette lettre constitue comme un avant-projet du manifeste que va rédiger un peu plus tard Malatesta contre Kropotkine : *Anarchiste de gouvernement*) ; la lettre du Russe Stackelberg au même Girard du 12 avril 1916 approuvant au contraire ledit manifeste (A.P.P., B a/1559). A propos de la participation des anarchistes au C.R.R.I., il faut se souvenir encore de ce que les anarchistes, même non syndicalistes ou non particulièrement syndicalistes, ne pouvaient partager avec les socialistes la crainte d'une scission éventuelle de l'Internationale ouvrière : les anarchistes gardaient encore en mémoire le fait qu'ils avaient été chassés de l'Internationale. *Cf.* une lettre de l'anarchiste Le Duff, du 1er avril 1916, adressée, de Brest, à Benoît : « La motion [à propos de Zimmerwald] disait qu'ils [les Zimmerwaldiens] allaient refonder l'Internationale, mais en écartant les socialistes nationalistes. J'ai répondu que le moment était un peu troublé pour essayer de refaire l'Internationale Socialiste et que nous, les anarchistes, en ayant été chassés au congrès de Londres, nous n'avions pas à nous en préoccuper » (A.P.P., B a/1559).

1. La société avait été définie par M. Alexandre « comme une sorte de centre de culture » entre les minorités socialiste, syndicaliste, intellectuelle et confessionnelle qui se sont déjà prononcées en faveur du même point de vue pacifiste (15 novembre 1915, « 80 », B a/1535, A.P.P.). *Cf.* sur la composition, le programme, les activités de la Société : A.N., F7, 13372, chap. v, p. 4-12.

seulement sur la question du pacifisme, étaient trop différents dans leurs habitudes et leurs procédés pour collaborer utilement »[1].

Au printemps 1916, la disposition de forces internationalistes et pacifistes en France était donc fixée :

— D'abord, les minorités des vieilles organisations ouvrières, politiques et syndicale :

• A l'intérieur du P.S., mais cristallisée en une force, sinon organisée, du moins consciente d'elle-même, connaissant ses chefs et pourvue d'un organe : la minorité socialiste. Caractéristique essentielle : la volonté de modifier la politique du parti dans un sens « internationaliste, mais pas zimmerwaldien[2] » se fixe pour limite la volonté correspondante de ne pas porter atteinte au parti lui-même.

• A l'intérieur de la C.G.T., cristallisée de même en une tendance dont le mode de vie des organisations syndicales autorise l'expression et l'action : l'opposition syndicaliste ; le noyau en est constitué par les Fédérations de la Métallurgie et de l'Enseignement. Caractéristique majeure : elle se heurte avec la majorité dans des combats d'une rare violence quand viennent en question les problèmes directement liés à la conduite de la guerre. Mais à leur ordre du jour, les organisations syndicales portent bien davantage ce qui fait l'objet unanime de leurs préoccupations plus immédiates, ce qui cimente entre elles un accord profond : la lutte contre la cherté de la vie par exemple.

• A cheval sur toutes les écoles de pensée ouvrière, constituée en organisation autonome qui se propose à la fois de manifester en tant que telle l'opposition ouvrière internationaliste — toutes doctrines réunies — et de diriger la lutte sur ce terrain pour un renversement de majorité au sein des grandes formations ouvrières, politiques et syndicales : le « Comité pour la reprise des relations internationales » (C.R.R.I.). Caractéristique : c'est l'élément moteur, à la fois parce qu'il va le plus loin — du moins dans l'éventail français — quant à la critique zimmerwaldienne de la politique d'Union Sacrée, et parce qu'il possède les ramifications les plus nombreuses dans l'ensemble du mouvement ouvrier français.

• Poussant uniquement sur le corps de la C.G.T., constitué également en formation autonome, mais se fixant pour seul objectif la reconquête de l'organisation syndicale : le « Comité de défense syndicaliste » (C.D.S.). Caractéristique : son exclusivisme doctrinal, social et d'organisation qui limite au départ son champ d'action, pas même à tous les salariés syndiqués, mais à ceux des salariés syndiqués que leur mode de vie et leurs traditions ont rendus particulièrement sensibles aux idées anarchistes : les travailleurs de Paris et de certaines provinces, des différents corps du bâtiment et de la métallurgie[3].

---

1. *Cf.* H. Maunoury, *Police de guerre.*
2. *Cf.* lettre de J. Longuet à Huysmans, du 13 avril 1916 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).
3. Le *Cahier des P.V.* des réunions du C.D.S. donne régulièrement le relevé des lettres

— Ensuite les formations, nouvelles ou renouvelées, socialement ou doctrinalement spécialisées :

• Pour les intellectuels, une société de pensée destinée à nourrir le pacifisme de justifications historiques : la « Société d'Études documentaires et critiques sur la guerre ». Caractéristiques essentielles : la composition sociale (intellectuels), la composition politique (bourgeois libéraux et socialistes dans un contexte franc-maçon), le genre d'activité : érudition et propagande.

• Pour les ouvriers syndicalistes-révolutionnaires, le « groupe de la Vie Ouvrière » : il se confond partiellement avec le C.R.R.I., encore que Merrheim soit plus marqué par son activité syndicale que des hommes comme Monatte et Rosmer qui sont davantage des doctrinaires, liés au mouvement ouvrier international.

• Pour les ouvriers anarchistes, le « groupe des Temps Nouveaux ».

• Pour les femmes, la section française du « Comité International des Femmes pour la paix permanente » qui a publié, fin 1915, une brochure, *Un devoir urgent pour les femmes* et qui compte en mars 1916, 118 adhérentes pour toute la France[1].

• Pour les étudiants, le « Groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires » qui, le 12 janvier 1916, adressent à Berne leur adhésion aux résolutions de Zimmerwald[2].

Il importait de faire avec précision et clarté cette revue des forces pacifistes : faisant le point des voies par où pénètrent les idées pacifistes, elle permet aussi de subodorer les difficultés qui entravent un épanouissement vigoureux de tout le mouvement pacifiste. Car si la multiplicité des tendances pacifistes est de nature à multiplier les raisons pour lesquelles le mouvement ouvrier, dans sa masse, est susceptible de se détacher de la politique d'Union Sacrée, — en lui fournissant des programmes et des modalités diverses —, la désunion profonde de ces tendances pacifistes est de nature, elle, à laisser sans efficacité et partant sans emploi, les éléments épars qui ont été ébranlés dans leur conviction première sur

---

d'adhésion ou de renseignements reçues par le C.D.S., ainsi que les organisations représentées aux réunions :

On y relève :

— dans la Métallurgie, les mouleurs en métaux de la Seine ; les mécaniciens de la Seine ; les mouleurs de Chambéry ; les métallurgistes de Lyon ; les tôliers découpeurs-estampeurs et les métallurgistes de Firminy ; les mouleurs de cuivre de Lyon ; les polisseurs de la Seine ; les charpentiers en fer, les métallurgistes de Béziers ;
— dans le Bâtiment : les Terrassiers du Havre, de Lyon, de la Seine ; les briqueteurs, le syndicat de la céramique, le bâtiment de Clermont-Ferrand ; les charpentiers de la Seine ;
— des instituteurs (Seine, Jura) ;
— un peu plus tard, le textile et l'habillement (chemiserie-lingerie, habillement, chapellerie) de la Seine ; le textile de Vienne.
— Sur le plan géographique, les rapports les plus étroits sont établis naturellement dans la Seine ; ensuite avec le bloc du Sud-Est : Lyon, Chambéry, Grenoble, Vienne, Aix, Béziers ; enfin avec le Centre : Firminy, Clermont-Ferrand.

1. Indication donnée par Marguerite Thévenet, compagne de Rosmer, à R. Rolland qui la consigne le 5 mars 1916 *(J.A.G.)*.
2. A.N., F7, 13074, Note de la Préfecture de Police, 13 janvier 1916.

le bien-fondé de la guerre française mais qui n'ont pas trouvé du côté pacifiste un pôle d'attraction suffisant : le résultat final étant que tout le mouvement ouvrier est affaibli, puisque rendu impuissant tant pour conduire son action propre dans le cadre de l'Union Sacrée que pour conduire une action contraire dans le sens d'une politique pacifiste.

Dès l'abord, il apparaît en effet que la minorité socialiste, à peine formée, craint d'être écrasée entre la majorité et les zimmerwaldiens. Problème de toute politique qui se veut conciliatrice : la minorité cherche le point d'équilibre où elle se distingue de la majorité sans tomber dans le zimmerwaldisme, et des zimmerwaldiens sans revenir à la politique majoritaire. Partisans de la défense nationale, les minoritaires votent les crédits militaires avec les majoritaires. Partisans d'une intervention ouvrière internationale, ils recherchent avec les zimmerwaldiens la possibilité de renouer les fils de l'Internationale. Finalement, ils sont taxés d'inconséquence par les uns et par les autres. Les zimmerwaldiens surtout, et plus tard les bolcheviks, portent contre eux l'accusation de brouiller les cartes à dessein : « Les minoritaires ont été les plus acharnés adversaires de Zimmerwald et de Kienthal et sous prétexte de concilier la défense nationale et l'internationalisme, ils se sont faits les propagateurs du plus monstrueux confusionnisme »[1]. Que faut-il penser de cette imputation ?

Il est vrai que les minoritaires ne songeaient pas à une politique différente dans l'immédiat de la politique majoritaire de défense nationale. C'est le minoritaire P. Faure, le 13 août 1916, qui écrit dans *Le Populaire* : « Qui donc combat l'œuvre de défense nationale ? Qui donc se désintéresse du sort du pays ? Mais y a-t-il incompatibilité entre l'Internationale et la patrie ? ». C'est le minoritaire Frossard, le 9 octobre de la même année, qui écrit dans le même journal : « Il n'est pas un minoritaire — hormis les kienthaliens — qui ne considère que le refus des crédits à l'heure où se joue l'indépendance nationale ne saurait se justifier par les raisons qu'en ont données Brizon et ses amis. Quand sept départements français sont envahis..., il n'est pas possible de dire à ceux qui se battent : « Nous vous refusons les moyens de vous défendre ».

Mais il est non moins vrai que les minoritaires souhaitaient d'une part éviter certains excès faisant tourner le patriotisme au nationalisme et au chauvinisme ; d'autre part et parallèlement explorer toutes les ouvertures de paix, notamment celles qu'offrirait une résurrection de l'Internationale socialiste. Une formule de Longuet rend sa pensée : « La vérité, c'est que personne parmi nous (minoritaires) n'est partisan de la paix à tout prix, mais qu'en revanche certains (majoritaires) ne veulent la paix à aucun prix »[2].

Ainsi les minoritaires ne se sont jamais cachés de leurs ambitions :

---

1. H. Guilbeaux, *Mon Crime* (avril 1918), p. 47. Il est vrai qu'un léniniste ne pouvait sans frémir considérer la pensée de gens dont un exemplaire très représentatif, l'instituteur Léon Cil, du Jura, écrivait le 20 octobre 1916 : « Notre fédération socialiste du Jura va très bien... Nous avons muselé les déviateurs [les majoritaires]. C'est quelque chose. Je suis un des plus vieux militants soit comme franc-maçon, soit comme libre-penseur, soit comme socialiste zimmerwaldien, soit comme syndiqué » (A.P.P., B a/1560).

2. Lettre de J. Longuet à Huysmans du 16 mai 1916 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

pratiquer une politique de défense nationale qui ne les coupe pas des majoritaires, mais avec des modalités qui les en distinguent. Y avait-il — pour eux et en général — possibilité de concevoir une politique socialiste qui ne fût pas de défense nationale ? Décisive question. « Les fautes des camarades qui ne tiennent pas compte des nécessités de la défense nationale, considérait Longuet, c'est du point de vue hervéiste »[1]. 1916 : l'année de Verdun.

Au surplus, si l'approbation franche de la défense nationale permettait aux minoritaires de trouver dans la pratique un terrain de conciliation avec les majoritaires, une autre de leurs préoccupations majeures militait dans le même sens : celle de l'unité du parti. Dans la déclaration liminaire de son premier numéro, *Le Populaire*, hebdomadaire de la minorité, écrit le 1er mai 1916 : « Nous sommes plus que jamais unitaires et plus que jamais internationalistes ».

Donnant ainsi, à l'avance, acte qu'ils approuvaient la politique défensiste et qu'ils ne feraient rien qui soit de nature à rompre l'unité du parti, les minoritaires s'interdisaient à eux-mêmes des armes tactiques dont ils auraient pu user pour peser sur la politique majoritaire[2]. Malgré cela, ils progressaient : « Les pacifistes font des progrès chez nous. Je suis parfaitement dégoûté de tout ce que j'entends dire dans nos groupes où je subis de fréquentes engueulades », écrit Lucien Roland[3].

Si bien qu'au Conseil National socialiste[4], convoqué le 9 avril 1916 pour examiner la conduite, *primo* : de certaines fédérations minoritaires, *secundo :* du « Comité pour la reprise des relations internationales », et *tertio :* de G. Hervé, la minorité, qui s'était réunie la veille pour élaborer une résolution[5], rassemble 960 voix contre 1 980. « La minorité, écrit Longuet à Huysmans, s'est affirmée avec une puissance qui a profondément impressionné l'opinion de ce pays »[6]. Encore, souligne-t-il, sur les 1 980 voix de la majorité, 600 au moins sont « des votes fictifs puisqu'on les émet par quelques dizaines de gens qui parlent au nom des Fédérations du Nord, du Pas-de-Calais, et des Ardennes ». Plus péniblement arrachée encore sera, au Conseil National d'août, la victoire de la majorité ; c'est

---

1. Lettre de J. Longuet à Huysmans du 16 mai 1916 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

2. D'autant que les minoritaires recevaient des conseils de modération : *cf.* lettre du 2 mai 1916 de Huysmans à J. Longuet faisant part des « doutes » de Branting sur « l'efficacité d'une tactique agressive contre la majorité française ».

3. Lettre du 4 avril 1916 à Dazet (*Archives Guesde*, I.I.S.G.).

4. *Cf.* les précieuses « Notes et impressions d'un témoin » — le même que pour le congrès de décembre 1915 — dans *Demain*, juillet 1916, n° 7, p. 38-43. *Cf.* surtout l'ensemble des documents préparatoires au Conseil National mis à la disposition de ses militants par la Fédération socialiste de la Seine et deux notes de synthèse (A.N., F7, 13073).

5. Sur la base d'un « projet de déclaration commune » préparé en vue du Conseil National du 9 avril par la Fédération socialiste de la Haute-Marne (ce document se trouve dans les *Archives Grimm*, E 13, I.I.S.G.). A cette réunion préparatoire, Bourderon avait été invité (A.P.P., B a/1558, note du 7 avril 1916).

6. Lettre du 13 avril 1916 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*). Huysmans en est d'ailleurs persuadé, puisque dans une lettre à Branting du 8 avril 1916, il écrit : « La minorité [Longuet] qui est très forte, veut le rétablissement immédiat des relations ». Huysmans ajoute : « En tous cas, la majorité et la minorité ont approuvé à l'unanimité l'action du Comité Exécutif et du Bureau. De plus, ils ont été d'accord pour recommander la proposition de demander aux sections nationales d'étudier la grave question du *contenu de la paix*, contenu qui doit nous éviter le retour d'une nouvelle guerre » (*Archives Branting*, Stockholm).

ce que fait bien voir une lettre du majoritaire Raymond Lavigne à Guesde : « Avez-vous pu assister jusqu'au bout de la bataille ? Quel calvaire ! Mais enfin les étrivières ont fait bonne œuvre, Sembat aidant, Cachin marchant, Renaudel manœuvrant, et somme toute, le Parti évite encore une fois le danger et la honte »[1].

Ainsi, malgré les louvoiements et les habiletés tactiques qu'elle s'imposait, la minorité socialiste gagnait du terrain. Mais ces gains de la minorité socialiste — bien qu'ils fussent clairement l'expression des impatiences pacifistes de l'opinion socialiste — nuisaient par contre à l'extension de l'influence zimmerwaldienne dans la mesure où ils risquaient de suffire à faire accepter, pour le renversement de la politique socialiste, des délais que Zimmerwald dénonçait comme des trahisons.

De l'influence zimmerwaldienne, peut-on se faire une idée ? Un tract double page[2], signé des secrétaires Bourderon-Merrheim, non daté — mais on peut situer sa publication aux alentours de novembre 1916 — expose, pour répondre aux « insinuations et calomnies », la situation financière du C.R.R.I., de décembre 1915 à fin octobre 1916 : par ce biais, le Comité donne un aperçu de son rayonnement. Au cours de cette période, il a perçu une somme de 4 305 fr. 40 au titre de la vente des cartes et timbres d'adhérents, des souscriptions collectives ou individuelles. Sachant par ailleurs que les cotisations s'élèvent à 0 fr. 50 par mois, c'est donc environ 860 cartes qui sont distribuées. Pour la vente des brochures, 635 fr. 65 ont été touchés : à 7 fr. 50 le cent — port compris — on peut estimer à 8 500 le nombre des brochures vendues. Il est donc raisonnable de penser que plusieurs dizaines de milliers de personnes en ont pris connaissance.

Cette diffusion témoigne de l'intérêt avec lequel le Comité est suivi dans ses efforts[3]. Mais le processus même de sa formation le faisait de

---

1. Lettre de Raymond Lavigne à Guesde du 9 août 1916 (*Archives Guesde*, année 1916, I.I.S.G.). Sur le Conseil National des 7 et 8 août 1916, *cf.* un compte rendu détaillé et tous les extraits de presse le concernant dans A.N., F7, 13073.

2. Ce tract se trouve dans le *dossier d'H. Brion (Archives de la Justice Militaire)*. A en-tête du C.R.R.I., il porte le titre « Appel aux Fédérations et sections du P.S., — aux syndicats, — aux militants ». Comparer nos chiffres estimatifs avec l'indication de MAUNOURY, *op. cit.*, p. 99 : « J'estime qu'en avril 1916, après 20 mois de guerre, Paris ne contenait pas plus de 300 pacifistes tous identifiés et surveillés ». Chiffre peut-être inférieur à la réalité, mais de peu : à la réunion du 21 février 1916, Hasfeld, trésorier du C.R.R.I., avait annoncé 460 adhérents (note du 22 février 1916, B a/1358, A.P.P.). A la réunion du 27 avril 1916, Lepetit constate que le Comité compte près de 850 membres. Mais Merrheim souligne que plus de 50 sont en province, et que, parmi les adhérents de Paris, 100 sont mobilisés (note du 28 avril 1916, B a/1358, A.P.P.). Le rayonnement du C.R.R.I. en province s'élargit encore dans l'été 1916 ; c'est dans une lettre du 19 octobre 1916 adressée par Berthet, de Lyon, à Merrheim qu'on lit : « Je t'ai fait parvenir par un ami, il y a une quinzaine de jours, le rapport détaillé de notre travail à Lyon depuis la constitution définitive de notre groupement ». De même, le 23 octobre 1916, Moulin, de Saint-Étienne, annonçait à Hasfeld la formation dans cette ville d'une section du Comité : « Nous ne voulons pas toujours attendre après le Messie parisien... Nous comptons avoir quelques adhésions si nous donnons un peu signe de vie... » (A.P.P., B a/1560, rapport du 28 octobre 1916). Dans la même période, le C.R.R.I. a des correspondants dans le Pas-de-Calais, les Hautes-Pyrénées, l'Indre (rapport du 3 novembre 1916), la Vienne, l'Isère, la Haute-Saône (rapport du 10 novembre 1916).

3. En mai 1916, un tract publié par le C.R.R.I., intitulé *Aux peuples qu'on ruine et qu'on tue* et contenant le texte intégral du manifeste adopté à la Conférence de Kienthal (précédé de quelques explications relatives aux conditions dans lesquelles la seconde conférence socialiste internationale a été tenue et suivi de la liste des organisations qui ont adhéré à l'action de Zimmerwald), a été tiré à 20 000 exemplaires. En juin, un nouveau tract du C R.R.I., également tiré à 20 000 exemplaires, contient le texte de deux résolutions adoptées à Kienthal : *L'attitude*

constitution fragile : à peine né, il était secoué par les divergences qui opposaient d'un côté ses initiateurs français Merrheim et Bourderon, de l'autre Trotski, soutenu par Dridzo, lequel avait succédé à Manouilski à la direction administrative du *Naše Slovo*. Un rapport de police fait d'ailleurs état de l'hostilité que Merrheim nourrit à l'égard de Trotski[1]. « L'intransigeance de ces étrangers [les Russes] a été jugée sévèrement par Merrheim qui, dès le mois d'avril, en a manifesté un violent dépit et a déclaré à quelques amis intimes que Trotski poursuivait, sans oser l'avouer, une campagne de scission au sein de l'Internationale ». L'animosité devint telle qu'en juillet, Merrheim, au cours d'une réunion « très orageuse » du Comité, tente d'écarter Trotski par une démarche injurieuse au regard des coutumes ouvrières concernant l'accueil des réfugiés politiques : « Au cours d'une discussion sur l'élargissement de la Commission et l'élévation de ses membres à 16, quelqu'un ayant prononcé le nom de Trotski, Merrheim aurait demandé à celui-ci s'il appartenait au P.S. Réponse négative de Trotski. Merrheim déclare alors que ce serait peut-être gêner la propagande des socialistes français que d'accepter au sein de la Commission un Russe dissident ». Trotski, écrit l'informateur, se livra « à un épouvantable accès de colère ».

Sur quoi portaient donc les divergences ? En apparence, le plus souvent, sur les modes d'action pratique du Comité. En fait sur la conception générale de la lutte contre la guerre et la tactique en découlant à l'égard des minoritaires longuettistes.

Sans cesse en effet, Trotski reproche au groupement zimmerwaldien ses insuffisances en matière de propagande et d'organisation. L'accrochage est particulièrement violent à propos de la non-représentation du Comité à la 2e Conférence zimmerwaldienne de Kienthal. Merrheim s'est incliné sans réagir — et sans tenir ses collègues au courant — devant les obstacles dressés par l'Administration française contre le voyage des délégués[2]. A

---

*du prolétariat en face des problèmes de la paix, Le B.S.I. et la guerre.* En juin encore un tract du C.R.R.I., intitulé *Aux Fédérations, aux sections* est signé « La section socialiste du Comité ». Il ne faut pas seulement tenir compte, pour la diffusion des idées zimmerwaldiennes en France, du tirage des publications du Comité. Il faut aussi tenir compte du tirage des organes d'inspiration zimmerwaldienne : par exemple *Ce qu'il faut dire*, de S. Faure, mis en vente le 2 avril 1916, tirait fin juin 1916 à 14 000 exemplaires et avait 3 000 abonnés (*cf. Demain*, juillet 1916, n° 7, p. 55). Sur le rayonnement de *C.Q.F.D.*, *cf.* l'analyse hebdomadaire de la correspondance des militants pacifistes (A.P.P., B a/1560) : la correspondance adressée à *C.Q.F.D.* s'y trouve régulièrement relevée.

1. Toute cette étude est fondée sur les documents trouvés dans le dossier Bronstein-Trotski, B a/1626, A.P.P. La pièce maîtresse — parmi celles qui concernent notre travail — est la pièce 5, rapport, daté de décembre 1916, sur l'activité de Trotski depuis son arrivée en France. Ce rapport s'appuie lui-même sur les comptes rendus, faits par des agents de la Préfecture, des réunions du C.R.R.I. (B a/1558).

Or ces documents ne confirment pas, sur la division au sein du « Comité d'action internationale », l'appréciation suivante de J. Rocher (*op. cit.* p. 40) : « L'influence de Trotski, Martov et consorts *(sic)*, qui appartenaient au Comité d'action internationale et dont Merrheim, Rosmer et d'autres étaient très proches, s'opposaient à l'influence des bolcheviks représentés par I. Armand ». Outre qu'Inès Armand, arrivée en janvier 1916, ne put se heurter à Martov qui, après Zimmerwald, donc depuis septembre 1915, était resté en Suisse ; encore moins s'y heurter au sein du « Comité d'action internationale » qui en janvier 1916 se transformait en C.R.R.I., il semble que les rapports Trotski-Merrheim ne furent pas bons. P. Monatte, *La Révolution Prolétarienne*, novembre 1925, note : « Tandis que Merrheim était porté particulièrement vers Martov, Rosmer et moi l'étions vers Trotski » (A.P.P., B a/1558, 350000-24-29-A, note du 4 avril 1916).

2. Pourtant Merrheim avait préparé soigneusement son voyage. Le 24 mars 1916, il écrivait à Grimm : « Nous prenons toutes nos précautions en ce moment pour participer et être

juste titre, Trotski souligne la situation délicate où vont se trouver les minoritaires allemands mis à Kienthal en présence de seulement trois parlementaires français, lesquels ont au surplus souscrit une nouvelle fois, au dernier Conseil National socialiste à la politique de défense nationale.

Mais les attaques de Trotski contre les faiblesses pratiques du Comité ne sont que biais pour atteindre le véritable objectif : radicaliser les conceptions politiques et tactiques de ce qui devrait devenir plus effectivement la Section française de la Commission socialiste internationale.

Dans le rapport des tendances au sein du Parti socialiste, le poids croissant de la minorité longuettiste risquait en effet de faire basculer à droite le zimmerwaldisme français : car il apparaissait comme immédiatement rentable de se ranger en force d'appoint derrière la minorité pour faire front commun contre la majorité et la renverser.

Or compte tenu de l'importance respective de la minorité socialiste et du Comité pour la reprise des relations internationales, il était certain que les deux oppositions, si elles s'unifiaient, s'unifieraient, non pas même sur la base d'un compromis entre le point de vue minoritaire et le point de vue zimmerwaldien, mais exclusivement sur la base de la seule politique minoritaire. Pour éviter ce ralliement pur et simple à l'opportunisme longuettiste, la gauche du Comité ne disposait que d'une tactique : approfondir le fossé entre les majoritaires et les minoritaires de façon, sinon à faire basculer les minoritaires vers les zimmerwaldiens, du moins à empêcher les zimmerwaldiens de basculer vers les minoritaires en leur montrant quel fossé les minoritaires conciliateurs s'obstinaient à combler. Autrement dit, la polémique zimmerwaldienne contre la politique majoritaire d'Union Sacrée devait se fonder sur une argumentation susceptible de concerner et de dénoncer du même coup la politique minoritaire.

C'est précisément à quoi visent les interventions successives de Trotski : en février, il propose la publication d'une brochure établissant que « socialistes et syndicalistes ont failli à leur idéal » ; il demande « mais vainement, que les socialistes du Comité fassent, au préalable, une déclaration par laquelle ils se désolidariseraient des socialistes patriotes »[1]. En

---

présents à la Conférence. Ce sera peut-être difficile, car nous sommes étroitement surveillés dans nos pas et démarches par les policiers. Enfin l'impossible sera fait pour que nous y assistions et j'espère réussir à avoir quatre délégués ». Effectivement, Merrheim, pour avoir une couverture afin de justifier sa demande de passeport, s'adresse le 24 mars à Schneenberger, en le priant de bien vouloir lui transmettre une invitation pour « qu'un délégué français assiste à la réunion d'une commission sur le travail des femmes dans la métallurgie », réunion qui devrait se tenir à Genève le 23 avril. Schneenberger envoie à Merrheim cette lettre justificative le 27 mars, mais elle ne suffira pas, puisque Merrheim envoie le 25 avril le télégramme suivant à Schneenberger : « Reçu pas compté sur délégués conférence salaires femmes à moins renvoi date ultérieure, passeport refusés... » (*Archives Grimm*, I.I.S.G.). Toutes les demandes de Bourderon et de Merrheim pour l'obtention de leurs passeports sont relatées à la réunion, tenue le 27 avril, de la Commission du C.R.R.I. (note du 28 avril 1916, B a/1558, A.P.P.).

1. Cette brochure dont fait état le rapport de police duquel ces indications sont extraites, ne serait-ce pas ce *Bulletin* que Trotski, d'après Rosmer, aurait voulu voir « porter au-dehors les informations sur le mouvement ouvrier ». ROSMER (*op. cit.*, t. II, p. 82) indique à ce propos que « craignant d'être débordé, Merrheim entendait réserver à la Fédération des Métaux la direction de l'opposition ». Il faut noter cependant que Rosmer donne une version très atténuée des divergences, au début de 1916, entre Merrheim et Trotski, disant de ce dernier qu'il « se heurtait *parfois* à Merrheim ». C'est ainsi qu'un point obscur ne nous paraît pas éclairci : il s'agit du « document » transmis par Merrheim à Grimm (lettre de Merrheim du 3 mars 1916, *Archives Grimm*) « document » qui semble bien se confondre avec le « Projet de Manifeste de la France » élaboré en vue d'une session élargie (qui se tint le 5 février 1916) de la C.S.I. et publié dans le

avril, à la veille du Conseil National Socialiste, il soutient que « les minoritaires syndicalistes et socialistes ne devaient faire aucune concession aux majoritaires ». Au lendemain de ce même Conseil National, le 10 avril, il déclare que la motion présentée en cette enceinte par Bourderon ne correspondait pas à la politique de Zimmerwald ; il montre comment la minorité « fait un pas vers Zimmerwald » et « deux ou trois vers Renaudel ». Enfin, le 31 juillet, en conclusion de son compte rendu sur la 2e Conférence zimmerwaldienne de Kienthal, Trotski soumet un projet de résolution. A l'occasion de la discussion sur ce texte, les divergences de principe entre la droite du Comité — Merrheim, Bourderon — et la gauche — Trotski — éclatent pleinement. Trotski considère que l'internationalisme ne peut plus s'accommoder du socialisme patriote : « La lutte de classe révolutionnaire, l'action énergique contre la guerre sans aucune considération de défense nationale d'ordre stratégique militaire ou d'ordre politique civil, sont les conclusions primordiales qui se dégagent du véritable esprit socialiste internationaliste. Il faut dire cela brutalement à la classe ouvrière ».

Cette conception stratégique de la lutte révolutionnaire contre la guerre impose en conséquence une tactique radicale : « dénoncer et combattre plus spécialement la fraction minoritaire longuettiste ». Conclusions auxquelles Bourderon et Merrheim refusent de s'associer. Bourderon n'approuve pas le « réquisitoire haineux et violent » à l'égard du longuettisme, parce qu'il accule les adeptes français de Zimmerwald à une alternative dont les deux termes leur déplaisent également : « Si l'on approuve Trotski, il faut quitter le P.S. Si nous condamnons sa politique (à T.), il nous faudra se désolidariser de lui et alors c'est la division dans le Comité. Trotski voudrait nous faire abandonner le Parti et nous entraîner dans une troisième Internationale »[1].

---

*Bulletin* de la C.S.I. du 29 février 1916 (*Bulletin* n° 3, *Archives Grimm*). Or ce *Projet de Manifeste de la France* est signé, non du « Comité pour la Reprise des Relations Internationales » — déjà constitué à l'époque comme correspondant en France de la C.S.I. —, mais du *Našе Slovo* et de *La Vie Ouvrière*. Pourquoi ? Faut-il penser que ce Projet, œuvre de Trotski, n'a pas été approuvé par le Comité ? Ce serait d'ailleurs tout à fait plausible, étant donné que son argumentation dépasse, et de loin, les positions de la majorité du Comité. Quelle est cette argumentation ?

— Une prise de position contre toute tendance aux concessions à l'égard de la demi-opposition minoritaire longuettiste ;

— La nécessité de poser d'une façon plus catégorique la question de la défense nationale : « Il est nécessaire de déclarer que nous ne faisons pas dépendre notre tactique de la situation militaire ou diplomatique du pays et que nous restons en toutes circonstances, selon le mot du manifeste autrichien, l'armée permanente de la révolution sociale ».

— L'abandon d'une attitude défensive sur la question de la scission : « Ni la C.S.I. ni la Conférence internationale elle-même ne doivent point... assurer que nous ne voulons, dans aucun cas, provoquer une scission... Si nous ne faisons pas de la scission notre but à tout prix, l'unité ne peut non plus constituer notre but... La conservation des idées du socialisme révolutionnaire et des méthodes de la lutte de classe et l'union active des socialistes révolutionnaires contre les social-patriotes restent pour nous au-dessus des questions de l'unité officielle de l'organisation ». Rosmer, qui étudie longuement la genèse de ce texte, ne dit rien de la position éventuelle que prit à son égard le C.R.R.I. Par contre, il explique pourquoi *La Vie Ouvrière* y fut favorable : « Trotski soumit son projet à Merrheim qui n'y fit pas d'objection, puis il me le communiqua. Nous y retrouvions nos vues sur la situation et sur la guerre exprimées avec une netteté et en un langage plus vif que celui que nous aurions employé : nous étions pleinement d'accord sur le fond. Nous n'étions pas membres du Parti socialiste, nous n'appartenions pas à la IIe Internationale ». Il est à noter qu'on retrouve ce texte (signé *Našе Slovo – La Vie Ouvrière*) dans les Archives de la Préfecture de Police de Paris (B a/1545). Il est complété :

1° D'une lettre qui devait accompagner l'envoi de ce texte.

2° D'un rapport de police qui explique ce que sont le *Našе Slovo*, *La Vie Ouvrière*, Trotski, Merrheim, Monatte, etc.

1. Un bon exemple de divergence tactique entre la droite française du C.R.R.I. et la

La discussion se clôt sur l'adoption d'un texte élaboré par Loriot : le fond en est le même que celui soumis par Trotski, mais la forme en est atténuée[1].

Cependant, la polémique de Trotski a fait contrepoids à l'attraction qu'exerce la minorité longuettiste sur le Comité. Une petite brochure élaborée dans l'été 1916 par Loriot, avec l'aide des instituteurs G. et L. Bouet et « mise au point dans le bureau de Merrheim avec le concours de Trotski » révèle, sous le titre *Les socialistes de Zimmerwald et la guerre*, comment le Comité a glissé plus à gauche[2]. Elle résume d'abord les thèses de la politique majoritaire : les Alliés poursuivent légitimement l'écrasement du militarisme allemand ; leur victoire engendrera une paix stable

---

gauche qu'entraîne Trotski : quand en mars 1916 Huysmans vient à Paris pour étudier la possibilité d'une réunion du B.S.I., le C.R.R.I. discute de ce projet le 3 avril. L'informateur de la Préfecture rapporte la discussion en ces termes : « Merrheim, Bourderon, Rappoport, Nowina, Delhaye et en général la fraction socialiste du Comité soutiennent ce point de vue que le véritable esprit de la conférence de Z. commande non seulement de ne pas faire campagne contre le projet de convocation du B.S.I., ce projet fût-il truqué, mais de l'accepter et l'orienter si possible dans le sens zimmerwaldien. Trotski, Dridzo, la citoyenne russe Inessa, et en général la fraction syndicaliste du Comité dénoncent au contraire la faiblesse de cette interprétation de la politique zimmerwaldienne, au sens internationaliste et révolutionnaire, comme une honteuse et nouvelle concession des minoritaires aux majoritaires. Ils invitent le Comité à ne pas accepter cette capitulation » (B a/1558). La discussion reprend sur la question, plus étoffée encore et plus tranchée, à la réunion de la fraction socialiste du C.R.R.I. le 6 avril (note du 7 avril 1916, B a/1558, A.P.P.), où Bourderon — qui a rencontré Huysmans au cours d'un dîner — et Merrheim continuent à appuyer l'idée d'une réunion du B.S.I. Ce que confirme une lettre de Huysmans à Branting, datée du 8 avril 1916 et de La Haye : « J'ai vu Bourderon de Zimmerwald. Il m'a déclaré qu'il repoussait la politique des zimmerwaldiens qui voudraient se substituer au Bureau et l'exproprier » (*Archives Branting*, Stockholm). Un instituteur, Lafosse (zimmerwaldien), déclare encore le 15 juillet 1916 : « Zimmerwald est un « truc » pour forcer le B.S.I. à reprendre des relations qui n'auraient jamais dû être interrompues » (*P.V. du Congrès de la Fédération des instituteurs*, 14 juillet 1916, I.F.H.S.).

1. C'est à la réunion du C.R.R.I. que Trotski est désigné pour introduire la discussion sur les résolutions de la conférence de Kienthal et leurs conclusions pratiques. Cette introduction, Trotski la présente effectivement à la réunion du C.R.R.I. le 31 juillet, couronnée par une sorte de résolution résumant son exposé et intitulée : *Notre but et notre méthode d'action*. Il y dénonce spécialement le danger de la tactique suivie par les socialistes minoritaires nuance Longuet. Ce jour-là, malgré l'insistance de Loriot qui souhaiterait la voir adoptée immédiatement, cette résolution est renvoyée pour complément et étude à la commission du C.R.R.I. La commission se réunit donc les 3 et 10 août pour débattre de la résolution Trotski : la discussion est très vive et, à la seconde réunion, Trotski lui-même a apporté un texte modifié mais où, dit le rapport de police, « il adopte avec la même intransigeance le point de vue de la gauche de Zimmerwald ». Deux points d'achoppement : d'une part le fait que la critique de Trotski est encore plus acerbe à l'égard de la minorité longuettiste qu'à l'égard de la majorité renaudelienne ; d'autre part le rejet absolu de tout souci de défense nationale. Le 14 août, une réunion plénière du Comité fait le point de la discussion sur la résolution Trotski : elle constate que la Commission est restée divisée sur le fond. Si Loriot et Péricat penchent du côté de Trotski, Bourderon et L. Saumoneau s'y opposent. Ce jour-là, le Comité se prononce à mains levées en faveur de l'adoption du point de vue Trotski. Mais ce vote a été exprimé par une vingtaine de gens seulement car il est intervenu dans la confusion des fins de réunion. Encore deux séances de commission et le 28 août, Loriot donne lecture, à la réunion plénière du Comité, d'un exposé élaboré par lui, où il développe la thèse soutenue par Trotski mais sous une forme plus délayée.

2. C'est de cette brochure que Loriot fait une première lecture devant le Congrès de la Fédération des Instituteurs le 14 juillet 1916. Le P.V. du Congrès indique en effet que Loriot « lit un commencement de travail dont il a été chargé par le C.R.R.I. » *(ibid.)*. Les publications du C.R.R.I. pendant l'été 1916 sont d'ailleurs nombreuses. Sont édités et distribués :

— La *déclaration* lue par Brizon au Conseil National du P.S., le 6 août.

— La brochure, rédigée par Loriot, sur Kienthal.

— Le manifeste de protestation contre la suppression du *Naše Slovo* et l'expulsion de Trotski.

— La brochure, rédigée par un avocat roumain Nicolau et dédiée à Rakowski, intitulée : *Le crime de l'oligarchie roumaine.*

— Une *circulaire* de la section socialiste du C.R.R.I. exposant les résolutions que les représentants du C.R.R.I. se disposent à défendre au prochain congrès de décembre 1916.

et sans annexion. Les socialistes français se doivent de donner à l'intérieur leur appui au gouvernement sans condition et sans réserve; de refuser à l'extérieur la reprise des relations internationales jusqu'à ce qu'éclate la révolution allemande. Cette orientation de la majorité socialiste fonde donc sa logique sur la liquidation de l'Internationale, de l'unité socialiste, de l'indépendance et des libertés socialistes, de la lutte de classe. Après cette exécution de la politique majoritaire, la brochure de Loriot règle le compte de la politique minoritaire : « pour concilier ce qui est inconciliable », la minorité s'accorde avec la majorité sur les points essentiels : que la guerre, du côté des Alliés, est « défensive », que la défense nationale et le vote des crédits de guerre sont indispensables, que la réparation du droit, la libération des peuples opprimés et l'anéantissement du militarisme allemand seront le couronnement de la victoire française. Simplement la minorité se sépare de la majorité dans le fait d'admettre la possibilité d'aller à la paix par la médiation et l'arbitrage, dont la reprise des relations internationales socialistes est susceptible d'ouvrir la voie. Quant à l'Union Sacrée et à la participation ministérielle, la minorité n'en parle pas : « Les déclarations (internationales) de la minorité deviennent une phraséologie vide de sens dont la conséquence est de voiler aux yeux du prolétariat le caractère purement gouvernemental et militariste de la politique du socialisme officiel ».

La brochure conclut sur la différenciation absolue du Comité de Zimmerwald d'avec la minorité socialiste : « Il se désolidarise formellement de l'action (de la minorité) et affirme que tout espoir de régénération de l'Internationale sera vain tant qu'au-dedans le socialisme et le syndicalisme resteront prisonniers de la bourgeoisie capitaliste et qu'au-dehors la volonté révolutionnaire du prolétariat international sera remplacée par la diplomatie secrète des chefs socialistes et syndicalistes ».

Trotski parvient donc à accentuer dans une certaine mesure l'orientation révolutionnaire du zimmerwaldisme français. Mais il échoue dans ses efforts pour radicaliser sa tactique : au Conseil National socialiste du 7 août 1916, contre la majorité de 1 850 voix, les socialistes zimmerwaldiens, après avoir un moment soutenu une motion de Brizon exigeant notamment la réunion de l'Internationale et la fin de la collaboration ministérielle, se rallient à la motion minoritaire de Mistral sur laquelle se groupent 1 081 voix[1]. Trotski, dans les *Vingt lettres* qu'il enverra d'Espagne, critiquera le fait une dernière fois : « L'addition des voix longuettistes et zimmerwaldiennes n'est pas difficile : c'est une question d'arithmétique, pas une question de politique ».

Néanmoins ce front unique persistant entre minoritaires et zimmerwaldiens crée pour la première fois de vifs remous dans le Comité où les éléments de gauche se rassemblent autour de Loriot. Il était d'ailleurs temps que la gauche du Comité de Zimmerwald se constitue avec des Français : Trotski, qui l'avait fait surgir, allait être expulsé[2].

Dès juillet 1916, le grand sociologue Durkheim, alors président de la

1. *Cf. Demain*, août 1916, n° 8 p., 103-106.
2. Pour toute l'histoire de l'expulsion de Trotski, nous disposons de la brochure publiée par le C.R.R.I. dont on peut confronter les éléments avec le dossier Bronstein-Trotski.

Commission chargée de s'occuper des réfugiés russes en France, fait savoir qu'il était question d'interdire *Naše Slovo* et d'expulser le rédacteur en chef (à quoi fait allusion le numéro du 30 juillet du journal).

Peu après, au mois d'août, une mutinerie de soldats russes au cours de laquelle un soldat, sur qui on dévouvrira des exemplaires de *Naše Slovo*, assassine son colonel, donne l'occasion — provoquée ou non ? — de passer aux actes ; le 3 septembre 1916, la Direction de la Sûreté Générale propose au Ministère de l'Intérieur d'expulser Trotski par application de l'article 7 de la loi du 3 décembre 1849, avec les imputations suivantes : « Principal animateur de la politique suivie par le journal socialiste russe *Naše Slovo ;* se livrant à de violentes attaques contre les socialistes russes qui reconnaissent la légitimité de la guerre contre l'Allemagne ; en relations épistolaires avec les principaux meneurs du mouvement pacifiste chez les Alliés; orateur fréquent des conférences organisées par les clubs révolutionnaires étrangers ; membre du « Comité pour la reprise des relations internationales ». Enfin la note conclut par cette appréciation d'ensemble : « Individu dangereux et des plus suspects : habitait Vienne à la déclaration de guerre ; a résidé en Suisse ; lié avec le révolutionnaire roumain Racovski, accusé d'être un agent politique de l'Autriche »[1].

Le 14 septembre 1916, Malvy prend un décret d'expulsion et ordonne de conduire le révolutionnaire russe à la frontière espagnole — alors que la direction de la Sûreté aurait préféré surseoir et diriger Trotski sur un camp d'internement (elle était peu désireuse de le voir partir « en pays neutre limitrophe »).

Le même jour, le Ministère de la Guerre décide la suppression du *Nase Slovo* dont le dernier numéro paraît le 15.

Avec Trotski, le Comité zimmerwaldien français perdait, en même temps que sa plus forte personnalité, l'élément à la fois le plus lié au mouvement international et le plus « avancé » dans ses déterminations politiques.

Au surplus, l'expulsion de Trotski et la suppression du *Naše Slovo*, auxquelles les ministres socialistes Guesde et Sembat ne s'étaient pas opposés, devaient ouvrir la voie « à une série de mesures de répression que le citoyen Sembat... n'a pas craint d'annoncer et de lancer comme une menace du haut de la tribune du dernier Conseil National socialiste »[2].

Déjà, après le 1er mai 1915, le bruit avait couru d'une arrestation prochaine de Merrheim[3]. A l'automne 1915, L. Saumoneau avait été quelque temps emprisonnée[4]. En août 1916, le congrès de la Fédération de

---

1. Dossier Trotski, pièce 305, *Cf.* p. 93, n. 4.

2. Extrait d'un tract édité par le C.R.R.I. pour « les groupements socialistes, les organisations syndicales » reproduisant une motion de protestation votée le 25 septembre 1916 contre le « double arbitraire du gouvernement » (*Archives de la Justice Militaire, dossier du procès Hélène Brion ; Archives Grimm*, E 15, I.I.S.G.).

3. Sur ces bruits, leur genèse, leur nature, *cf.* le *P.V. de la C.E. des Métaux* du 29 mai 1915 (I.F.H.S.). *Cf.* aussi une note dactylographiée anonyme datée du 7 mai 1915 et relatant qu'à la C.G.T. « on envisage l'arrestation possible de Merrheim ». D'abord parce qu'il a fait imprimer des numéros de *L'Ouvrier des Métaux* sans les soumettre à la censure ; ensuite parce qu'il correspond avec Graber et Baumeister par Copenhague et Berne (A.N., F7, 13272, le 1er mai 1915).

4. Motif : « Introduction en France et diffusion du Manifeste de la Conférence des Femmes socialistes » (*cf.* la lettre de L. Saumoneau à Grimm du 1er septembre 1915, *Archives Grimm*, et l'ordre du jour en faveur de L. Saumoneau voté par le Conseil Fédéral des Instituteurs le 12 novembre 1915 *(P.V. du Conseil Fédéral)*.

l'Enseignement fut d'abord interdit puis autorisé sur intervention de Raffin-Dugens[1].

Cette fois, après les internationalistes russes, étaient frappés les anarchistes français. Il se trouva en effet qu'en novembre 1916, l'ancien secrétaire de la Fédération communiste anarchiste, Lecoin, inculpé en 1912 « de provocation au vol, au meurtre et au pillage » — une instruction avait été ouverte contre la campagne organisée à l'époque par des groupements anarchistes en vue du sabotage d'une éventuelle mobilisation — sortait de prison, après y avoir purgé une condamnation de cinq ans, bénéficiant selon la règle d'une remise d'un an pour avoir accompli sa peine en prison cellulaire. Or, à la Maison d'arrêt de Caen, Lecoin avait déjà édité à la polycopie un manifeste contre la guerre intitulé *Aux anarchistes, aux syndicalistes, aux hommes*, signé Lecoin-Ruff, daté d'août 1915, diffusé à une centaine d'exemplaires et publié par *Le Réveil*, journal libertaire suisse[2]. Puis il avait préparé, en collaboration avec Content — au cours des visites que celui-ci lui rendait à sa prison — un tract, *Notre attitude*, édité à 12 000 exemplaires et mis en circulation au début d'octobre[3]. C'est pour saisir ce matériel que la police avait perquisitionné le 3 novembre dans les locaux du *Libertaire*. Entre-temps libéré, et sur le point d'être mobilisé, Lecoin, fidèle à lui-même, décide de ne pas rejoindre son corps et de le faire savoir publiquement par un nouveau manifeste *Imposons la paix* qu'il lance au début de décembre avec ses compagnons Ruff et Content. Appréhendé le 11 décembre alors qu'il distribuait ce texte aux passants en pleine rue du Faubourg-du-Temple, Lecoin retournait en prison[4]...

---

1. Pour la préparation de ce congrès, une correspondance considérable a été échangée entre les instituteurs syndicalistes. On en trouve l'analyse au fil des semaines depuis Pâques 1916 dans le rapport hebdomadaire établi par les services de police à partir de l'étude de la correspondance des militants pacifistes : noms et qualités des correspondants, nature des propositions politiques et d'organisation échangées, discussions d'idées, affaires de personne, etc. D'une façon générale d'ailleurs, la correspondance des instituteurs et institutrices fut très surveillée : il y a — en copie — des centaines de lettres d'instituteurs (A.P.P., B a/1559, B a/1560, etc. pour les années 1916).

2. A.N., F7, 13374, dossier *Manifeste Lecoin-Ruff*.

3. A.N., F7, 13374, dossier *Notre attitude*. Ce tract est signalé le 21 août 1916 à Lyon et à Troyes ; le 24 octobre, à Saint-Étienne, Saint-Raphaël, et Grenoble ; le 25 à Annemasse ; le 27 dans le Var ; le 21 novembre dans les ateliers des chemins de fer de l'État à Sotteville-lès-Rouen.

4. A.N., F7, 13054, les Amis du Libertaire, note du 1er janvier 1917. L. Lecoin a raconté lui-même ses aventures : *De prison en prison*, p. 71 et suiv. *Cf.* aussi le résumé d'une lettre adressée par Lecoin, dans la semaine du 12 au 18 mai 1916, à P. Martin : d'après le rapport de police qui en fait mention, cette lettre est d'abord consacrée à des réflexions personnelles sur *Ce qu'il faut dire*, le journal de S. Faure qui accomplit, selon Lecoin, une détestable besogne avec « son repêchage des 16 ». Puis Lecoin propose à P. Martin de soumettre à S. Faure l'idée « de rédiger tous ensemble un manifeste condamnant, en termes partant du cœur, la guerre et ceux qui en vivent ». (A.P.P., B a/1559). Le tract *Imposons la paix* est parvenu jusque dans les tranchées : dans une lettre affranchie, mise à la poste à Châlons-sur-Marne, on lit : « Cher ami, j'ai reçu votre aimable lettre avec les feuilles. Il m'en aurait fallu des milles à seule fin d'en faire part à tous mes amis » (A.P.P., B a/1560, rapport du 29 décembre 1916). Il est signalé le 11 décembre à Lyon, le même jour à Troyes, ainsi qu'à Dieppe ; le 12 décembre à Marseille, Toulon ; le 13 décembre à Châlons-sur-Marne, à Saint-Étienne (A.N., F7, 13374, le tract du *Libertaire*).

CHAPITRE VI

# LA SECONDE DÉFAITE DE L'INTERNATIONALISME

## (L'ANNÉE 1917)

I. *Une situation nouvelle équivoque : négociation ou victoire ?*

Les rumeurs de paix commencent à filtrer en Europe : note du Président Wilson ; première révolution russe ; entrée en guerre de l'Amérique ; l'année « trouble ».

Les équivoques de la situation nouvelle et le mouvement ouvrier international : difficultés de fonctionnement du B.S.I. ; nouvelles initiatives du B.S.I., des socialistes scandinaves, des révolutionnaires russes ; le projet de Conférence socialiste internationale à Stockholm : sa signification pour ses promoteurs ; l'opposition de la droite du socialisme international ; l'opposition de la gauche.

Les équivoques de la situation nouvelle et le mouvement ouvrier français : naissance d'un parti de la « paix blanche » au niveau des classes dirigeantes, répercussion dans le mouvement ouvrier ; les majoritaires se saisissent des équivoques pour modifier l'accentuation de leur politique dans la C.G.T., dans le P.S. ; les minoritaires socialistes entretiennent les équivoques mais progressent en se faisant les champions du projet de Stockholm ; le mouvement zimmerwaldien se dissocie : l'aile droite rejoint la minorité, l'aile gauche se radicalise sur la base des idées de Trotski.

II. *La crise du printemps 1917 :* comment échoue, avec tout le mouvement ouvrier européen, le mouvement français pour la paix.

La conjoncture : la crise révolutionnaire à l'échelle de l'Europe en guerre : en Russie ; en Allemagne ; en Autriche ; en Angleterre.

La double forme de la crise révolutionnaire en France :

La crise militaire.

La crise sociale : ses bases économiques ; les « remèdes gouvernementaux » ; ses prémisses : en janvier 1917, grèves dans la couture, dans les usines de guerre, puis agitation dans le Bâtiment et revendications des agents de l'État ; l'occasion : le 1er mai 1917 ; les grèves de mai.

L'évolution du mouvement ouvrier français : vers le centrisme.

Le Parti socialiste se prononce pour le projet de Conférence de Stock-

holm : d'abord hostile à la reprise des relations internationales, la majorité, mise par ses missions en Russie au fait d'une éventuelle manœuvre, approuve.

L'isolement dans le Parti socialiste d'une extrême-droite nationaliste...

Et d'une extrême-gauche zimmerwaldienne

III. *Les conséquences de la crise :* l'échec de Stockholm. Ses motifs.

Ce qui demeure :

En Russie, la révolution russe évolue pour son propre compte.

En France, le clémencisme[1].

Nous voici parvenus à la fin de l'année 1916. La guerre dure depuis plus de deux ans.

Or, dans cette Europe bouleversée, des rumeurs de paix commencent à filtrer[2]. A la séance du Comité secret du 1er décembre 1916, Briand peut avancer que, si des propositions de paix acceptables lui sont faites, il les transmettrait à la Chambre[3]. En décembre 1916, une note du Président Wilson aux belligérants ouvre l'éventualité d'une médiation américaine. Même si cette tentative est vouée à l'échec, l'effet demeure : le temps des négociations approche[4].

---

1. Points de repaire chronologiques :

| | | |
|---|---|---|
| Décembre | 1916 | : Note du Président Wilson aux belligérants. |
| 24-25 décembre | — | : Conférence nationale de la C.G.T. et congrès du P.S. |
| 4 mars | 1917 | : Conseil National du P.S. |
| 8 — | — | : Démonstrations de Petrograd. |
| 12 — | — | : Formation des Soviets d'ouvriers et de soldats. |
| 15 — | — | : Abdication de Nicolas II. |
| 27 — | — | : Appel pour la paix du « Comité des députés ouvriers et soldats de Russie » aux prolétaires de tous les pays. |
| 31 — | — | : Départ de la mission parlementaire socialiste française en Russie. |
| 6 avril | — | : Déclaration de guerre des U.S.A. à l'Allemagne. |
| 16 — | — | : Offensive Nivelle. |
| 22 — | — | : Huysmans lance une invitation à une conférence de toutes les sections affiliées à l'Internationale. |
| 3 mai | — | : Constitution du « Comité hollando-scandinave ». |
| 18 — | — | : Manifeste du « Comité hollando-scandinave » pour la tenue d'une Conférence socialiste internationale à Stockholm. |
| Mai-début juin | — | : Mutineries sur le front français ; grèves dans la couture et la métallurgie. |
| 28 mai | — | : Conseil National du P.S. : adoption du projet de conférence internationale socialiste à Stockholm. |
| 2 juin | — | : Refus du Gouvernement français d'accorder des passeports pour la conférence de Stockholm. |
| 5-12 septembre | — | : 3e conférence zimmerwaldienne. |
| Octobre | — | : Congrès du P.S. à Bordeaux. |
| Décembre | — | : Congrès confédéral à Clermont-Ferrand. |

2. A la fin de 1916 et au début de 1917, il se produisit, comme a dit Lénine, « un tournant dans la politique mondiale, marquant le passage de la guerre impérialiste à la paix impérialiste » (Cité par G. Potiemkine, *Histoire de la diplomatie*, t. II, p. 316).

3. Dès 1915 d'ailleurs, l'Allemagne avait lancé des coups de sonde diplomatiques en direction de la Russie, pour une paix séparée avec elle. *Cf.* égal. sur les contacts établis d'octobre 1915 à février 1916 entre le roi Albert et l'Allemagne l'ouvrage de André Scherer et Jacques Grunewald, *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la première guerre mondiale*, Paris, P.U.F., 1962.

4. La note du Président Wilson était en effet interprétée, même par les plus sceptiques, comme — au minimum — un sondage en vue de pourparlers de paix. *Cf.*, dans la correspondance surveillée des militants pacifistes, les nombreuses allusions qui sont faites à la question en janvier et février 1917 (A.P.P., B a/1561). Voici par exemple une lettre envoyée par un correspondant

Néanmoins, l'événement crucial, c'est, deux mois plus tard, la première révolution russe, les grèves et démonstrations de Pétrograd le 8 mars, aboutissant le 12 à la formation des Soviets d'ouvriers et soldats, et le 15 à l'abdication de Nicolas II. Certes, les forces qui, en Russie, ont contribué au renversement de l'autocratie tzariste nourrissent des vues fort diverses sur la conduite de la guerre. Aussi, sur le plan militaire, la révolution russe au départ prête-t-elle à hypothèses contradictoires : facteur de victoire ou facteur de défaite pour lequel des camps en présence [1]? Par contre, elle se présente, dès l'abord et sans aucun doute, comme un facteur de paix : elle témoigne par sa seule venue de ce que la poursuite de la guerre menace de subversion tous les autres régimes en place ; elle se donne d'ailleurs pour objectif, en raison même du mouvement d'opinion pacifiste qui a contribué à sa victoire, de travailler au rétablissement de la paix.

Sans doute, la déclaration de guerre, le 6 avril, des U.S.A. à l'Allemagne modifie-t-elle en sens opposé le dynamisme des forces engagées dans le conflit : elle affaiblit en conséquence la portée des proclamations

---

de Royan à Benoît le 21 janvier 1917 : « Oui, moi aussi, je crois qu'enfin nous tenons malgré tout la fin de l'horrible cauchemar que nous vivons. Sans doute, il y aura encore hélas des victimes. Mais toutes ces notes, sans en avoir l'air, sont pour moi des pourparlers. Le mot de paix est trop bien, trop nettement lancé pour que celui qui l'a lancé ne l'ait pas fait en connaissance de cause » (Rapport du 26 janvier 1917). Et d'un correspondant d'Alais (Gard) au même Benoît le 29 janvier 1917 : « Il semble bien qu'officiellement on commence à s'occuper de la paix sans l'avouer ouvertement. Je ne crois pas que les notes ou messages de Wilson (très intéressants) soient des manifestations seulement personnelles. Ce sont plutôt des coups de sonde lancés dans l'opinion des belligérants » (Rapport du 2 février 1917), etc.

1. Il est évident que les Alliés escomptaient que la révolution russe de février leur fournirait : *a*) un atout militaire puisqu'elle devait redonner du mordant aux troupes russes en écartant la menace d'une paix séparée que l'entourage germanophile de la tzarine passait pour rechercher ; *b*) un atout politique puisqu'elle leur permettait d'insister dorénavant sur l'identification de leur cause avec celle de la démocratie et de la liberté. Les Puissances Centrales de leur côté espéraient que la révolution russe constituerait le début d'un processus qui amènerait le nouveau Gouvernement russe à signer avec elles une paix séparée. La correspondance reçue par les militants pacifistes révèle bien cette ambiguïté. Le 21 mars 1917, un soldat du front écrivait à Benoît : « Oui, moi aussi, j'ai eu bon espoir à l'intervention pacifique de l'Amérique. mais voilà qu'elle est entraînée dans l'affreux tourbillon... La Russie fait renaître en moi un nouvel espoir dont je ne veux, je n'ose augurer du résultat... J'ai peur que cette révolution soit étouffée et qu'elle n'ait pas le sens que voudraient lui donner les bons révolutionnaires russes » (Rapport du 30 mars 1917). De Brest, Le Duff écrit : « Si ça pouvait amener la paix, ah, alors oui, la révolution russe aura travaillé pour l'humanité » (Rapport du 6 avril 1917). D'un ambulancier : « Les révolutionnaires russes tiennent entre leurs mains la paix ou la guerre. Ils tiennent aussi l'avenir démocratique de l'Europe » (Rapport du 27 avril 1917). L. Cil, du Jura, souhaite « la nouvelle russification partout où besoin sera, ce qui ne tardera guère malgré les airs ébaubis de nos bourgeois espatrouillés » *(ibid.)*. Puis, les semaines passant, la signification décidément *pacifiste* de la Révolution russe, apparaît : « Les camarades russes se sont libérés et ne reprendront plus le combat : à notre point de vue immédiat, c'est assez déplorable ; au point de vue général, c'est fertile en conséquences » (Lettre d'un soldat du front à Ch. Benoît, du 21 juin 1917, A.P.P., B a/1561). Un document du 24 mars 1917 parvenu à la Sûreté Générale et analysant « les opinions des militants ouvriers sur la révolution russe » faisait la distinction entre les opinions des militants majoritaires et celles des minoritaires. « Chez les majoritaires, la révolution russe a été accueillie avec une joie sans mélange », étant considérée comme une double victoire, au point de vue de l'évolution future des classes ouvrières et au point de vue de la conduite de la guerre : « L'accession au pouvoir d'hommes comme Rodzianko et surtout Milioukoff,... des milieux politiques K.D., signifiait la poursuite de la guerre à outrance, la mise en valeur de toutes les forces industrielles de la jeune Russie pour la victoire commune ». « Le seul point noir qui subsiste, ajoutait l'informateur, c'est l'attitude d'une fraction importante des socialistes russes. Jouhaux exprimait ses craintes, il y a deux jours à ce sujet. Il craignait l'opposition qui pourrait se produire de la part des deux extrêmes : socialistes révolutionnaires pacifistes et réactionnaires d'extrême-droite partisans d'une paix séparée ». Au contraire, du côté minoritaire « la question se pose différemment d'une façon plus complexe », car ce n'est après tout, cette révolution russe, qu'une révolution bourgeoise (A.N., F7, 13575, 1917).

pacifiques russes. Cependant la France est alors si lasse que l'arrivée au combat, à son côté, de cette immense réserve en forces fraîches ne provoque pas de sa part un élan renouvelé[1], du moins dans l'immédiat.

Bien au contraire : l'opinion publique française réagit peu aux possibilités nouvelles de victoire militaire qu'apporte sinon le redressement éventuel de la Russie, du moins l'entrée en guerre de l'Amérique ; elle réagit davantage aux révélations qui infirment la thèse officielle sur le caractère strictement défensif qu'aurait la guerre du côté français. Tractations de l'Entente au sujet de Constantinople[2], ambitions annexionnistes du cabinet belge[3], promesses russes garantissant à la France la rive gauche du Rhin[4], tous ces bruits qui circulaient déjà et se vérifient alors réveillent la méfiance populaire à l'égard des buts réels de la guerre.

Ce bilan des événements de portée générale qui marquent les débuts de l'année 1917 explique certes l'essor, à cette date, d'un courant pacifiste dans l'opinion publique. Mais il explique également combien l'exploitation de ce courant est délicate : il peut conduire aussi bien à la recherche immédiate de la paix à tout prix qu'à l'accentuation de l'effort militaire pour arracher enfin la victoire. C'est la raison pour laquelle l'année fut « trouble » au plan du mouvement ouvrier comme au plan des gouvernements[5].

## I

Ambigu, trouble, équivoque, ces qualificatifs s'imposent en effet dès qu'on aborde le comportement du mouvement ouvrier international au début de cette année 1917. Il suffit, pour les vérifier, d'analyser la conduite pendant cette période du B.S.I.

Le B.S.I., jusqu'ici, avait connu une difficulté essentielle : il n'avait pas réussi à surmonter les objections de principe avancées par ses membres belligérants contre son fonctionnement. Il avait connu aussi des difficultés circonstancielles[6] : difficultés financières — Huysmans entretient une pressante correspondance pour faire rentrer les arriérés de cotisation ; difficultés de communication — en novembre 1916, Guesde se plaint de ne pas avoir reçu, bien que l'envoi régulier lui en ait été fait, les documents officiels publiés par le B.S.I. ; difficultés d'information — le même Huysmans doit écrire de tous côtés pour obtenir les documents diplomatiques relatifs à la déclaration de guerre.

Mais soudain, à la fin de l'année 1916, il se produit comme un fré-

1. *Cf.* A. Ferry, *Carnets secrets*, p. 182, note du 14 juillet 1917.
2. *Cf.* Mayéras, Congrès national socialiste de Strasbourg, 26 février 1920, *Cpte-r. stén.*
3. *Cf.* la lettre de Huysmans à Renaudel, du 12 septembre 1916 : « Les Belges, réfugiés ici, ont décidé de publier un hebdo... Nous constatons que le chef du cabinet belge poursuit une politique d'annexion et il répand le bruit qu'il est d'accord avec le Gouvernement français » (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).
4. *Cf.* A. Ferry, *op. cit.*, p. 184.
5. Il faut en effet rapprocher de l'initiative ouvrière pacifiste que fut le projet de Conférence de Stokholm les initiatives plus ou moins gouvernementales de même caractère : celles du baron Lancken, du prince Sixte de Bourbon et du pape Benoît xv.
6. *Cf.* dans les *Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans* (I.F.), la correspondance échangée entre Huysmans et Dubreuilh, Huysmans et Camélinat, Huysmans et Renaudel, Huysmans et Sembat. Toutes les lettres citées ici sont extraites de ces Archives.

missement dans le grand corps de l'Internationale et le monde socialiste, on le dirait alors traversé par une nouvelle espérance.

C'est ainsi que le secrétaire de la C.S.I., Morgari, écrit le 14 novembre 1916 de Stockholm au secrétaire du B.S.I., Huysmans, pour lui proposer une rencontre en Hollande.

Huysmans accepterait volontiers l'invitation : ce serait l'occasion d'apporter un démenti pratique à l'affirmation zimmerwaldienne selon laquelle la IIe Internationale est morte. Il envoie donc le 12 décembre un télégramme à Vandervelde, alors à Londres, pour lui suggérer de « consulter Français et Anglais sur opportunité conférence délégués de ces deux pays avec C.E. pour examiner convocation séance plénière du Bureau ».

Mais, le 15 décembre, la réponse télégraphique de Vandervelde ne laisse guère de champ à Huysmans. Échec que souligne l'atmosphère sans cordialité de l'entretien avec Morgari[1].

Cependant, le 6 janvier 1917, les membres néerlandais du C.E. du B.S.I. qui se sont préalablement concertés le 4, proposent par lettre à Huysmans et Vandervelde une réunion de tous les membres du C.E. : belges et hollandais, qui ne se sont pas rencontrés depuis un an. Il est possible, affirment-ils, de surmonter les difficultés du voyage, — pour les membres belges qui résident en Belgique occupée : obtenir un passeport des autorités allemandes ; pour les membres belges qui résident en France et en Angleterre : affronter les périls d'une course en mer. Il serait bien, ajoutent-ils, qu'à cette réunion, assistent des délégués de France et de Grande-Bretagne, ainsi que le Suédois Branting, « ami dévoué aussi bien de l'Internationale que de la démocratie française et anglaise »[2].

Pourquoi, à cette date, une telle fièvre épistolaire à la direction de l'Internationale ? Les Hollandais l'avouent sans détours : « La situation actuelle est telle que l'Internationale ne peut plus échapper à l'obligation morale de parler et d'agir sur le contenu de la paix »[3]. Un mois plus tard, le 17 février, Huysmans confiera à Dubreuilh : « Il est à craindre que si nous n'agissons pas, on agira sans nous ». Effectivement d'ailleurs, le P.S. américain a décidé de convoquer lui-même une conférence socialiste internationale si, à la date du 1er mars 1917, le C.E. de l'Internationale n'en avait pas pris l'initiative[4]. A coup sûr, l'opinion ouvrière internationale retrouve alors ses aspirations pacifiques de naguère : ce fait nouveau, Huysmans le sanctionne en refaisant un nouvel essai pour renouer les relations internationales.

---

1. *Cf.* dans les *Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, la lettre de Morgari du 15 décembre 1916 : « Ce qui m'a surtout indigné et fait éclater, c'est lorsque — avec le ton de l'infaillibilité —, vous avez nié que le Manifeste de Kienthal soit marxiste. Comment ! Mais tous les professeurs de marxisme étaient là ! » (I.F.).

2. Branting, devant le Conseil National du P.S.U. tenu le 14 juillet 1915 auquel il avait assisté, avait déclaré que son pays avait, avant la guerre, une profonde estime pour les socialistes allemands et qu'au début des hostilités il se montrait hésitant vis-à-vis de la France ; mais « en présence des horreurs commises par les Allemands, un revirement s'est opéré et presque tous les socialistes et les démocrates suédois sont aujourd'hui avec la France et désirent le triomphe de sa cause » (*Rapport du correspondant* « 7 », 15-7-1915, B a/1535, A.P.P.).

3. Lettre du 6 janvier 1917, *Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.

4. *Cf.* « 2e circulaire de la minorité socialiste », *Archives Grimm*, I.I.S.G.

Pour ne pas compromettre cependant l'Internationale dans un échec éventuel, c'est au nom du P.O.S.D. néerlandais que le 22 avril, Huysmans lance l'invitation à la conférence de toutes les sections affiliées à l'Internationale.

Le 1er mai, la délégation hollandaise arrive à Stockholm par voie de terre, le secrétaire du B.S.I. par voie de mer. Le 3, dès l'arrivée des délégués danois et norvégiens, se constitue le « Comité hollando-scandinave » qui s'installe solennellement le 10, rédige le 11 le programme pour les discussions préliminaires, et publie le 18 un *Manifeste pour la tenue d'une conférence socialiste internationale à Stockholm*[1].

Mais, entre-temps, le mouvement révolutionnaire russe s'est de son côté intéressé au projet d'une réunion plénière de l'Internationale. Le 24 mars, le Comité exécutif du Soviet de Pétrograd — à majorité menchevique — a lancé un appel pour la paix. Le 8 mai, il décide de convoquer une conférence socialiste internationale, décision approuvée le 9 en assemblée plénière et rendue publique le 15. La social-démocratie russe, en effet, est arrivée à la conclusion qu'une conférence internationale socialiste constituerait le « premier pas nécessaire et décisif » ... « pour une action internationale commune des partis ouvriers et des syndicats des pays belligérants et neutres, pour l'organisation d'une lutte énergique et tenace ayant pour but de mettre fin à la boucherie générale ».

Trois forces distinctes se sont donc prononcées à cette date pour une conférence internationale socialiste : le secrétariat de l'Internationale, les partis socialistes des pays neutres, la démocratie révolutionnaire russe. Mû par la crainte d'une rivalité possible entre les socialistes russes et lui-même, le « Comité hollando-scandinave » de Stockholm fait alors savoir à Pétrograd qu'il serait heureux de conférer avec une délégation russe. Le 18 mai, il reçoit en réponse un télégramme apaisant des socialistes de Russie, qui appellent les autres partis socialistes à envoyer leurs délégués à la conférence de Stockholm préparée par le « Comité hollando-scandinave ».

L'idée commence donc à prendre forme. Et pourtant elle fait déjà l'objet d'interprétations contradictoires qui en menacent la réalisation.

Conçue pour répondre au mouvement d'opinion pacifiste qui secoue la classe ouvrière par-delà toutes les frontières, la future conférence de Stockholm, en définissant les positions socialistes sur les problèmes généraux de la guerre et de la paix, doit apparaître comme une contribution spécifique du mouvement ouvrier international à l'établissement d'un climat qui favorise l'ouverture de négociations entre les belligérants. Elle peut même permettre de contraindre les gouvernements désemparés devant la révolte de l'opinion publique, à placer les ouvertures de paix sous les auspices directs du socialisme international. Tel est le point de vue de ses promoteurs : des partis socialistes des pays neutres d'Europe et des contrées non-européennes où le socialisme n'a pas eu à s'engager directe-

---

1. *Cf.* le récit complet de ces préparatifs dans la Préface, écrite par C. HUYSMANS, au recueil de documents (rassemblés par lui) sur l'affaire de la Conférence internationale de Stockholm. Un important travail de TROELSTRA, *Gedenschriften*, IV, en néerlandais, ne nous a malheureusement pas été accessible. *Cf.* aussi l'étude détaillée de Hildamarie MEYNELL, « The Stockholm Conference of 1917 », *International Review of Social History*, vol. V, 1960, part I, p. 1-25.

ment dans la guerre ; des partis socialistes de Russie où la volonté populaire de paix a été un facteur décisif dans le renversement de l'autocratie tzariste et l'établissement d'un régime démocratique (lequel, à son tour, joue maintenant un rôle essentiel dans le renforcement du courant pacifiste mondial). Telle enfin est la plate-forme d'action sur laquelle la direction de l'Internationale se rencontre avec le mouvement zimmerwaldien ; pour elle, c'est un double avantage : elle reprend le cours d'une action pour laquelle elle a vocation particulière, et du même coup, écarte le péril que créait l'existence d'une organisation socialiste internationale concurrente.

Mais cette définition de la conférence projetée, pour claire qu'elle fût, ne saurait masquer les ombres qui entourent l'entreprise en raison même du contexte général dans lequel elle s'inscrit. Il est évident en effet qu'une conférence, ayant pour objet de reprendre les relations internationales sans tenir compte du fossé de la guerre, doit être accueillie avec faveur dans le camp qui met alors ses espoirs soit dans une paix blanche avec l'ensemble de ses adversaires, soit dans une paix séparée avec l'un d'entre eux. Aussi le soupçon d'une machination allemande ne cessera-t-il de peser sur la conférence de Stockholm[1].

D'où l'opposition — qu'on pourrait qualifier « de droite » —, de tout le secteur de l'opinion socialiste internationale qui s'était engagée dans la politique de défense nationale, — au nom de la lutte contre l'impérialisme allemand : en gros, la direction de tous les partis socialistes des Pays Alliés. Au premier rang, Plekhanov qui, le 8 août 1917, fait connaître par télégramme l'hostilité de l'organisation marxiste russe unitaire à la conférence « qui aura une influence désastreuse sur le moral de l'armée russe et n'aboutira qu'à compromission honteuse avec agents de l'impérialisme allemand Scheidemann et C^ie^, persécuteur implacable des social-démocrates indépendants »[2]. Cette opinion de Plekhanov, Guesde la partage, comme il le déclare à Alexinski : « Tous les efforts faits à l'heure actuelle par le parti socialiste allemand en faveur de la paix ne représentent qu'une nouvelle forme des ambitions impérialistes allemandes »[3].

Or cette hostilité « de droite » tirait paradoxalement argument d'une hostilité « de gauche ». Plekhanov, dans le télégramme cité plus haut, fait état de l'opposition de « Mehring et ses amis ». En effet, interprétée par le courant socialiste de droite comme une entreprise conjuguée du socia-

---

1. Que la diplomatie allemande se soit intéressée à la Conférence de Stockholm, cela ne fait d'ailleurs aucun doute. Mais que la Conférence de Stockholm tout entière ait été une machination de la diplomatie allemande, selon la thèse de Potiemkine (*Histoire de la diplomatie*, t. II, p. 326), c'est une autre question. A noter que les Bolcheviks n'utilisèrent pas à l'époque cet argument pour justifier leur refus d'y participer. Cependant, une publication récente *Albert Thomas vivant* — 1957 — reprend, sous la plume de D. Drachkhovitch, gendre d'A. Thomas, la même accusation : « Le Gouvernement allemand se servait très habilement du parti socialiste. Le chef de la majorité socialiste d'Allemagne, Scheidemann, poursuivait la réalisation d'un vaste plan international, avec l'aide des dirigeants socialistes des Pays-Bas et du Danemark, membres du bureau de l'Internationale Socialiste, en vue de convoquer à Stockholm une conférence de cette organisation » (p. 116). *Cf.* égal. A. Lefas, *Le Parlement et l'équivoque de Stockholm* (6 juin 1917), et l'analyse intelligente et nuancée de B. W. Schaper, *A. Thomas*, p. 145.
2. *Archives Guesde*, I.I.S.G.
3. « Une conversation avec J. Guesde », *L'Appel* (journal russe de Paris), *Archives Guesde*, I.I.S.G.

lisme et du gouvernement allemands pour miner le front tenu par les socialistes alliés dans la guerre contre l'impérialisme germanique, la conférence de Stockholm était interprétée par le courant socialiste de gauche comme une entreprise des socialistes alliés de défense nationale pour entrer en contact avec les socialistes minoritaires allemands et reprendre à plus large échelle et sous une forme assouplie la manœuvre des conférences socialistes interalliées. C'est dans ce sens que les zimmerwaldiens de gauche — la majorité zimmerwaldienne pacifiste étant « pour » —, condamnent le 20 juillet 1917 le Comité hollando-russo-scandinave. C'est dans ce sens que Lénine[1] dénonce la Conférence projetée, au C.C. du parti bolchevik, le 6 août 1917 : « Ce n'est pas l'étendard révolutionnaire qui va flotter sur Stockholm, mais bien le drapeau du marchandage, des compromis et de l'amnistie pour les social-impérialistes... »[2].

Ainsi, avant même sa tenue, la conférence de Stockholm, attaquée par la droite et la gauche du mouvement socialiste international, se trouve compromise : confirmation, dans le cadre d'une situation générale elle-même mouvante, de l'ambiguïté et de l'équivoque du socialisme pacifiste au niveau international.

***

L'ambiguïté, l'équivoque de la situation nouvelle, comment ne pas alors la retrouver au niveau de la France ?

Et d'abord du fait de la naissance, au sein même des classes dirigeantes françaises, d'un parti de la négociation, de la « paix blanche », dont les représentants furent, dans une certaine mesure : Briand lui-même, encore Président du Conseil, mais surtout Malvy et Caillaux[3]. Or cet élément nouveau dans la situation politique française revêt une importance considérable pour l'évolution du mouvement ouvrier dont même la droite ne saurait, en raison de ses traditions politiques, se maintenir dans une attitude plus nationaliste que la fraction avancée de l'opinion bourgeoise. Aussi, dès l'aube de 1917, le mouvement ouvrier français connaît-il une nouvelle fermentation qui affecte les trois courants de la pensée ouvrière : le courant « majoritaire », le courant « minoritaire » et le courant « zimmerwaldien ». Cette fermentation aboutit à un rassemblement centriste pacifiste, d'où ne demeurent exclues qu'une mince extrême-droite nationaliste et une aussi mince extrême-gauche quasi-défaitiste.

Les dirigeants de la majorité socialiste et syndicaliste saisissent en effet très vite que les modifications de la situation générale les contraignent à modifier l'accentuation de leur politique, mais leur ouvrent en revanche

---

1. Déjà, dans ses *Thèses d'avril*, Lénine avait souligné au point 17 « l'effondrement de l'Internationale zimmerwaldienne » dont la majorité était passée au social-pacifisme. Condamnant « le marais zimmerwaldien », il confirmait la nécessité de fonder une troisième Internationale, tout en restant pour l'instant à Zimmerwald, « uniquement dans un but d'information » (« Les tâches du prolétariat dans notre révolution », *O.C.*, Moscou (1947), t. 11, p. 3-42).

2. Kamenev était « pour » la participation à la Conférence de Stockholm ; Lénine contre (*Cf. Dix années de lutte pour la révolution mondiale*, édition de l'I.C., p. 148).

3. Il est à noter que les 28, 29 et 30 juin 1917, le *Grand Orient* et la *Grande Loge de France* réunissaient en Congrès, à Paris, des représentants des Maçonneries alliées et neutres pour discuter les conditions de paix. Un texte sortit de ces délibérations (A. Lebey, *Dans l'atelier maçonnique*, p. 321).

de nouvelles perspectives : celles d'acquérir plus de poids dans les conseils du gouvernement auprès de leurs alliés bourgeois, tout en reprenant le champ du pacifisme jusque-là abandonné à la minorité longuettiste. Comment cela ?

La conférence nationale de la C.G.T. qui se tient à Paris les 24-25 décembre 1916, aux mêmes lieux et dates que le Congrès du P.S., adopte à l'unanimité une motion demandant au Gouvernement français de répondre à la demande de Wilson (sur la publication des buts de guerre), mais approuve par 99 voix contre 26 et 8 abstentions l'attitude et l'action du C.C., c'est-à-dire la participation syndicale à l'effort de guerre. Après cette double prise de position, une seule décision pratique : faire parvenir à toutes les organisations syndicales un appel leur demandant de formuler leur avis sur les conditions générales de la paix[1].

Parallèlement, le Parti socialiste se hâte, par la voix de son groupe parlementaire, « d'enregistrer avec joie l'admirable message du Président Wilson au Sénat américain ». Dans le même sens, le congrès socialiste de Paris des 24 au 30 décembre[2] vote une motion de confiance (à son groupe parlementaire) qui ramasse la position socialiste majoritaire dans la formule suivante : « obtenir rapidement la fin de la guerre par une paix qui doit être le triomphe du Droit ». Mais cette même majorité maintient son refus d'aider à une réunion de l'Internationale[3] : la C.A.P. du P.S. repousse non seulement la reprise pure et simple des relations internationales, donc des rapports avec les socialistes des pays ennemis, mais la discussion avec le comité exécutif du B.S.I., comprenant des Belges — alliés —, des Hollandais et Branting — neutres —, sur les demandes faites par 25 sections nationales (sur 28) concernant la convocation du B.S.I. et d'une conférence internationale[4].

Dans l'ensemble de ces décisions syndicales et socialistes, l'accent est donc mis non plus sur la guerre où la France attaquée doit vaincre, mais sur la paix dont on peut dorénavant discuter les lignes futures : ainsi est-il répondu au climat nouveau, à cette opinion générale qu'il devient opportun de rêver à ce qui viendra au bout de cette guerre. Ce-

---

1. Sur la préparation de cette conférence confédérale de Noël, *cf.* la réunion des membres de la majorité le 11 août 1916, puis la session très orageuse du Comité Confédéral des 7 et 10 octobre 1916 qui se termine par le vote d'un ordre du jour où la défense de la majorité est conduite vigoureusement (A.N., F7, 13569, 1).

2. *Cf.* sur le congrès fédéral de la Seine et le congrès national de décembre 1916, le dossier (notes et coupures de presse) A.N., F7, 13073.

3. Dans une note rédigée à cette date (28-12-1916), Guesde précise encore les raisons de son hostilité à toute reprise des relations internationales :

« — L'Internationale est incapable de réaliser *pendant* la guerre une paix qu'elle n'a pas réussi à sauver *avant* la guerre.

— La réunion de l'Internationale aboutirait à la division nationale.

— Les délégués à un éventuel congrès seraient sous contrôle bourgeois par suite de la nécessité d'obtenir des passeports : on aurait par exemple Scheidemann et pas Liebknecht » (*Archives Guesde*, I.I.S.G.).

4. Néanmoins la position du P.S. français a légèrement évolué comme le montre une lettre du 17 février 1917 des délégués néerlandais au C.E. du B.S.I. : « De 1914 à avril 1915, la condition à une réunion de l'Internationale avec les délégués allemands était l'évacuation préalable du territoire français par les armées allemandes ». Depuis décembre 1916, c'est la transmission par le Parti S.D. allemand au B.S.I. de « résolutions précises émanant de son Congrès national et précisant l'attitude qu'il compte prendre en face du refus des Empires centraux de définir clairement le caractère de leurs offres de négociation pour la paix » (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

pendant, la différence d'accent n'annonce pas nécessairement un changement de politique : faire parler de la paix à venir, cela peut rapprocher le temps des négociations ; cela peut aussi justifier l'appel à un effort de guerre accru. A l'ambiguïté de la situation générale répond donc l'ambiguïté de la politique ouvrière majoritaire : ambiguïté rendue encore plus évidente du fait des limites dans lesquelles s'introduit le transfert d'accent. La majorité du mouvement ouvrier persiste en effet à abandonner aux gouvernements le destin de la guerre et de la paix, réservant seulement aux peuples le droit de donner leur avis, et cela dans un cadre strictement national, puisqu'elle continue à refuser son accord à la convocation du B.S.I.

De son côté, la minorité, bien que rassemblée pour promouvoir une politique plus résolument pacifiste, ne s'attache pas à dissiper les incertitudes de la politique majoritaire[1]. La minorité socialiste, en effet, comme la majorité, estime opportun de substituer au débat sur les responsabilités passées de la guerre un débat sur les conditions futures de la paix : un tel débat n'engage pas dans une voie unique ; il est susceptible, selon le cas, de créer le climat pour l'ouverture de négociations ou bien d'avaliser un nouvel effort militaire. En revanche, la minorité socialiste estime que, pour être efficace dans l'une ou l'autre direction, le débat ne saurait se limiter aux dimensions françaises : il doit s'élargir au monde socialiste. C'est dire la nécessité pour le mouvement ouvrier français d'accepter la perspective d'une réunion de l'Internationale[2]. Faire servir au rétablissement de la paix le caractère international des organes suprême du socialisme : voilà donc la plate-forme de la minorité socialiste.

Comme une telle politique répond évidemment aux données de la situation générale, la minorité gagne du terrain, ainsi qu'en fait foi une lettre de Longuet à Huysmans du 15 janvier 1917 : « Tu as dû certainement constater qu'il n'y a plus maintenant que 130 voix de différence entre la majorité et la minorité[3] sur la reprise des rapports ; c'est dire que le prochain Conseil National sera certainement en faveur de la réunion du B.S.I. ». Effectivement, le Conseil National socialiste du 4 mars adopte à la quasi-unanimité une résolution en faveur d'une initiative à prendre par le Comité exécutif du B.S.I. Après ce succès, la minorité socialiste peut se livrer à une double tâche d'organisation et de propagande : pour ce faire, elle consolide d'abord son appareil de tendance, en renouvelant le 5 mars, au cours d'une réunion de délégués des Fédérations socialistes

1. Elle s'est d'ailleurs, lors du Congrès de décembre 1916, simplement « abstenue » dans le vote de la motion de confiance au groupe parlementaire.

2. La résolution déposée, en vue du Congrès national de décembre 1916, par la Fédération socialiste du Jura est très représentative de l'état d'esprit minoritaire ; elle se déclare :

« — Pour la défense nationale ;

— Pour les buts de guerre suivants : pas d'annexions, respect de l'indépendance nationale (Belgique, Serbie) ; pas de diplomatie secrète ; fédération des États-Unis d'Europe ; arbitrage obligatoire ; désarmement ; sanctions contre les fauteurs de guerre ; réparations ; libre-échange.

— Pour une réunion de l'Internationale ouvrière sur convocation régulière du Bureau socialiste.

— Pour la réunion des socialistes des Pays alliés ».

Un peu plus à gauche, la résolution de la Fédération de l'Oise :

— Contre la poursuite de la participation des socialistes au pouvoir, sans se prononcer sur la décision d'août 1914 (*Archives Guesde*, I.I.S.G.).

3. 1 537 voix majoritaires contre 1 407.

minoritaires, sa direction : « le Comité d'action pour la défense du socialisme international »[1].

L'écho que rencontre la politique minoritaire tient à ce qu'clle s'est incarnée dans un objectif pratique de grande ampleur : la tenue d'une conférence internationale socialiste. Mais cela ne saurait dissimuler que l'originalité de la plate-forme minoritaire se trouve réduite par l'évolution — d'abord dans les formules — de la politique majoritaire ; on ne saurait non plus oublier que les questions décisives : participation socialistc à la défense nationale, vote des crédits de guerre, etc. ne sont pas plus posées par la minorité que par la majorité.

Or c'est précisément par cette relative homogénéité entre la majorité et la minorité que s'explique non seulement la persistance, mais aussi la radicalisation, amorcée en 1916, du courant zimmerwaldien.

Paradoxalement en effet, les éléments nouveaux de la situation générale, qui ont pour conséquence de rcnforcer les aspirations populaires au rétablissement de la paix, commencent par dissocier le C.R.R.I. : son aile droite, dont l'objectif s'est limité dès le début à contribuer au retour de la paix par la reprise des relations internationales ouvrières, se rapproche du courant minoritaire avec lequel il se confond pour approuver le message de Wilson et le projet de conférence à Stockholm[2]. Par contre, l'aile gauche se radicalise : sans jamais, néanmoins, rejoindre le radicalisme absolu de la gauche bolchevique (c'est une clé pour comprendre le comportement ultérieur du mouvement ouvrier français à l'égard du bolchevisme)[3].

Cette dissociation, ce sont évidemment les dernières initiatives du B.S.I. qui la provoquent. Sans doute, dans la première quinzaine de janvier, le C.R.R.I. dénonce-t-il encore unanimement — dans un tract

---

1. *Cf.* la 2e *circulaire de la Minorité.* Le « Comité d'action » comprend, sur 25 membres, 9 membres de la C.A.P. (parmi lesquels Longuet), 4 membres de la Fédération de la Seine (Le Troquer, Souvarine). Les Fédérations minoritaires constituent :

— un bloc du Centre : Haute-Vienne, Haute-Loire, Dordogne ;

— un bloc du midi : Vaucluse, Bouches-du-Rhône ;

— un bloc nord-nord-est : Oise, Haute-Marne, Aisne ;

— enfin le Finistère et le Calvados.

Lc 6 mai, les socialistes minoritaires tinrent une conférence nationale en présence d'une centainc d'assistants.

2. La circulaire de 4 pages, envoyée *Aux membres du Congrès de décembre 1916* par le C.R.R.I. témoigne de cette évolution à droite d'une fraction zimmerwaldienne. Elle n'insiste en effet que sur les 4 points suivants :

1° La décision de tous les gouvernements de poursuivre la guerre jusqu'à épuisement ;

2° La réfutation des justifications de la « guerrc jusqu'au bout » (guerre de la patrie, du droit, de la liberté) ;

3° Les transformations de la guerre de défense en guerrc impérialiste ;

4° Le devoir socialiste : négocier et offrir l'arbitrage.

Or la résolution votée à l'unanimité par la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône au Congrès fédéral du 3 décembre 1916 est relativement plus hardie : La Fédération « ne saurait admettrc que l'action pacifiste en France reste subordonnée à l'adoption de propositions minoritaires bien inspirées, mais perpétuellement repoussées par unc majorité factice ».

En fait, le Congrès de la C.G.T. a voté à l'unanimité le salut à Wilson ; le Congrès du P.S. à la quasi-unanimité, moins les kienthaliens. L'un des zimmerwaldiens les plus avancés, Mayoux, au nom du « peuple socialiste de Dignac » approuve entièrement lc texte de Wilson (P.V. du 25 janvier 1917, *Ce qu'il faut dire*, 5 février 1917).

3. *Cf.* la lettre de Lénine à I. Armand, du 30 janvier 1917 : « Avez-vous vu la résolution de Loriot — Rappoport — Saumoneau ? Elle est aux trois quarts kautskiennc. J'aimerais bien écrire pour les Français, afin de la mettre en pièces et tout le pacifisme avec » (*O.C.*, 3e éd. russe, t. XXX, p. 283-291).

*A l'Internationale*[1] — le discours ambigu par lequel Huysmans a rendu public le projet de conférence socialiste internationale : « Le projet qu'élabore l'Exécutif du B.S.I... a pour but de faciliter aux socialistes et syndicalistes patriotes de l'Entente... d'entrer, sous certaines conditions, en pourparlers avec l'opposition minoritaire allemande ». La question est donc posée : avec qui, la reprise des relations internationales ? Avec tous les socialistes ? Non, seulement « avec tous ceux qui sont resté fidèles aux décisions des Congrès internationaux ». Dès lors, il faut discuter de ce qu'implique une telle exigence. Le 18 janvier[2], la direction du Comité en délibère, à partir de l'examen qu'appelle l'attitude des minoritaires au Congrès du Parti socialiste et à la Conférence de Noël. A cette occasion, deux tendances se cristallisent à l'intérieur du Comité : l'une autour de Bourderon, qui est partisan de ménager le principe même de défense nationale, l'autre autour de Rappoport qui ne rejette pas non plus, à vrai dire, le principe lui-même mais qui l'entoure de telles réserves que son application en devient illusoire. Malgré la recherche d'une formule de compromis, Bourderon se refuse à signer la déclaration préparée chez Rappoport. Raffin-Dugens et Brizon de leur côté se déclarent hostiles à de telles réunions de « palabres ». Finalement, tous trois recollent à la simple opposition longuettiste. Le Comité se trouve donc réduit à son aile gauche, juste au moment où interviennent les événements de Pétrograd, prélude d'une crise révolutionnaire à l'échelle de l'Europe en guerre.

## II

Au printemps 1917 en effet, l'ébranlement du mouvement ouvrier français et international, esquissé pendant l'hiver 1916-1917 dans le cadre d'une situation générale où le rapport des forces entre les deux camps militairement opposés recommençait à bouger, cet ébranlement brusquement s'accélère et débouche sur une gigantesque crise : crise due à la décision convergente des peuples d'intervenir directement dans la question de cette guerre où, depuis 1914, ils se font stoïquement massacrer. Mais les peuples, dans leur entreprise, sont vaincus, hors le peuple russe : l'histoire de cet échec constitue, après le drame d'août 1914, la seconde étape du bouleversement apporté par la guerre au mouvement ouvrier français.

La crise en question, au printemps 1917, c'est au premier chef, une crise idéologique ; ou, pour la caractériser mieux que par cet adjectif froidement neutre, une crise d'idéal. Il arrive que l'homme, demeuré, au cours d'une vie à peu près heureuse, sereinement étranger aux mystères de sa propre vie, pose soudainement la question de son destin quand il se trouve par quelque accident jeté au plus épais du malheur. Il en est de même pour les communautés : au printemps 1917, les peuples, dans leur accablante infortune, posent les questions qui impliquent des options humaines irréversibles.

1. Le tract *A l'Internationale* est une feuille volante, signée Merrheim, Bourderon, Hasfeld, etc. Il date nécessairement d'avant le 19 janvier 1917, jour où Lepetit et Dubuc qui l'ont signé démissionnent et sont remplacés à la Commission du C.R.R.I.

2. *Cf.* le compte-rendu de cette réunion du C.R.R.I. dans le dossier de Loriot établi par la Sûreté Générale (D.I.C.). Ce même compte-rendu se retrouve dans le dossier B a/1558, A.P.P.

Ce serait en effet négliger, plus qu'une nuance, une dimension de l'histoire que de réduire la grande levée des peuples d'Europe, au printemps 1917, à la manifestation d'une revendication immédiate : la paix. Le génie de Lénine, alors, c'est justement d'avoir misé sur la plus noble des tendances sociales, sur le fait que les peuples n'agissent pas selon ce bon sens grossièrement simplificateur, pratique et à courte vue qu'on veut bien leur reconnaître, mais en fonction de perspectives qui engagent à large échéance. L'historien ne peut pas ne pas se ranger à l'évidence de ce grand parti pris : ce que les peuples méditent, ce n'est pas tout uniment d'imposer la fin de la tuerie, c'est de donner à cette guerre un sens qui n'était pas au départ le sien. La crise n'est donc pas issue de la seule et indiscutable lassitude de la guerre, comme on l'écrit en général si rapidement, mais surtout de l'usure que les événements ont fait subir aux justifications respectives apportées par chaque camp à la poursuite des hostilités : d'où la possibilité de substituer à ce qui paraît dorénavant des antiennes (sur le droit, la justice, la démocratie), etc. des objectifs inédits.

Encore que ces objectifs se relient aux idées que la IIe Internationale avait répandues avant-guerre : le printemps 1917, ce fut comme une revanche du 4 août 1914. Comme si, après trois ans d'humiliation, la pensée des Grands Ancêtres — Bebel, Jaurès — eût enfin éclairé le monde.

C'est cette nature de la crise qui explique son extension à l'Europe entière ; c'est parce que la crise porte sur la signification même de la guerre qu'elle atteint en même temps les deux camps : car — et ceci n'est pas un paradoxe mais dans la nature même des choses — les deux camps sont solidaires quant au sens de la guerre. Si la guerre acquiert une signification nouvelle, elle l'acquiert nécessairement pour les deux parties.

De là l'importance suprême des événements de Russie : la révolution de février témoigne en effet de ce que le dégoût populaire de la guerre doit « se transformer en énergie révolutionnaire, en haine farouche contre le régime de massacre, contre le capitalisme » ; par là le sens de la guerre se déplace dans la pratique du plan des nations au plan des classes. De l'issue du conflit, on n'attend plus une réponse sur le destin respectif des patries mais sur le destin commun des peuples ; à la signification patriotique, sinon impérialiste, de la guerre, on veut substituer une signification internationaliste socialiste : cet objectif renouvelé est immédiatement compris[1]. C'est le 27 mars 1917 que le « Comité des députés ouvriers et soldats de Russie » appelle « les peuples d'Europe » à commencer « une lutte décisive contre les tendances de conquête des gouvernements de tous les pays »[2]. Ce qu'avait annoncé le coup de revolver d'Adler en Autriche[3]. A quoi répond la revendication formulée en avril par les

1. *Cf.* A. FERRY, *op. cit.*, note de juillet 1917 : « Toutes les nations belligérantes ou non, approchent plus ou moins du stade révolutionnaire par lequel les peuples menacent de faire la paix contre leur gouvernement ».

2. *Appel du Comité des députés ouvriers et soldats de Russie aux Prolétaires de tous les pays* (publié en France au verso de l'« Appel du Comité pour la Reprise des Relations Internationales pour le 1er mai 1917 », *Archives Grimm*, I.I.S.G.).

3. Le 21 octobre 1916. *Cf.* TROTSKI, *Ma vie*, p. 245 : « Une explosion d'opportunisme en détresse ».

ouvriers métallurgistes allemands en grève. De quoi retentit l'agitation ouvrière en Angleterre.

A cette crise du sens de la guerre, à cette crise d'idéal la France n'échappe pas : crise que les masses ouvrières françaises assument sous les deux formes correspondant aux secteurs où elles sont alors concentrées : la forme militaire pour le peuple-soldat, la forme économique et sociale pour les travailleurs, mobilisés ou non, demeurés dans la production. Crise enfin qui se manifeste comme telle dans l'évolution du mouvement ouvrier français.

La crise militaire, sur le front français, éclate brutalement, sanction de la malheureuse offensive Nivelle. Le 6 avril 1917, réuni à Compiègne sous la présidence de Poincaré, le Conseil de guerre avait approuvé le plan d'offensive préparé par le commandant en chef Nivelle. Du 16 au 19 avril 1917, la bataille fait rage : en vain ; l'offensive échoue, particulièrement meurtrière[1]. Les comités secrets retentissent d'âpres critiques contre le commandement. Après le 20 avril, le moral de l'armée craque. « Avant l'offensive, notent les rapporteurs du contrôle postal, le moral est admirable. C'est exactement au 20 avril qu'il s'abaisse brusquement et les constatations du 23, 24, du 25, et du 26 sont des plus significatives. La déception générale s'accentue. Les soldats n'hésitent pas à exprimer à leur famille leur profond mécontentement et leur lassitude. Ce découragement s'aggrave au milieu de mai. Dans leur correspondance familiale, les officiers eux-mêmes expriment l'idée que la guerre *doit* prendre fin. Au 15 mai, on peut dire qu'aucun contrôle postal ne peut nier que l'armée française fait preuve d'un pessimisme réfléchi »[2]. Et ce fut fin mai, début juin, la rébellion, les mutineries à propos desquelles, en Comité secret, Painlevé, Ministre de la Guerre, déclara que « pendant plusieurs jours,... il n'y avait plus, comme division fraîche (sur qui nous pouvions compter) entre Soissons et Paris, au moment où une attaque allemande était redoutable, qu'une division »[3].

---

1. L'offensive Nivelle permit la capture de 22 000 prisonniers et de 180 canons ennemis, mais coûta environ, du côté français, 30 000 tués et 80 000 blessés. *Cf.* J. RATINAUD, *1917 ou la tragédie d'avril*, p. 309 : « Un total général de 135 324 Français hors de combat ».

2. ALLARD, *Les dessous de la guerre révélés par les Comités secrets* p. 196-197. Pour une, première approche du problème des mutineries, *cf.* R. POINCARÉ, *Au sevice de la France*, t. IX, p. 147-199 ; P. PAINLEVÉ, *La vérité sur l'offensive du 16 avril 1917*, éd. de la Renaissance politique, littéraire et artistique, novembre 1919 ; J. RATINAUD, *1917 ou la tragédie d'avril*, avant-propos, p. 19-20 ; A. FERRY, *Carnets secrets ;* J. de PIERREFEU, *G.Q.G.*, t. II, p. 28 et suiv. Enfin *cf.* une intéressante mise au point, d'origine américaine : Richard M. WATT, *Dare call it treason*, New York, 1963, avec une bibliographie.

3. En fait, la crise militaire de 1917 sur le front français attend encore son historien. Les archives du Ministère de la Guerre et les Archives de la Justice Militaire devraient apporter des éclaircissements sur quatre questions : d'abord celle de l'implantation géographique des mutineries, une vue exacte de leur extension maxima conduisant à une première appréciation sur la profondeur de la crise militaire ; ensuite la question de leur genèse : en suivant les modes de propagation du malaise dans les unités combattantes, établir jusqu'où il faut remonter pour en trouver les premiers signes annonciateurs ; question qui implique une troisième série de problèmes, celle des facteurs ayant contribué à l'éclatement de la rébellion, et surtout de la part respective qu'il faut faire à ses différents facteurs : quel fut le plus important du facteur proprement militaire (lassitude de la guerre ; échecs d'avril, etc.) ou du facteur politique (l'exemple de la révolution russe) ; enfin quatrième problème, celui du rôle, dans la genèse et le développement de la crise, des forces révolutionnaires organisées, pacifistes ou défaitistes, du front et de l'arrière. La *Correspondance surveillée des militants pacifistes*, conservée aux Archives de la Préfecture de Police de Paris, ne donne aucun éclaircissement sur l'implantation géographique des mutineries. Sur la date où apparaît la crise de moral : il faut se montrer très prudent. Étant donné qu'il

La crise sociale, elle, s'explique par des raisons de nature économique, notamment la hausse des prix que le rationnement de sucre et de viande tente de juguler et qui, malgré le plein emploi, amenuise le pou-

---

s'agit d'une correspondance de militants, et de militants surveillés pour leurs opinions pacifistes, il est normal qu'on y trouve très tôt les manifestations d'une haine raisonnée contre la guerre : à vrai dire, on ne remarque pas de progression de 1916 à 1917 dans la violence des aspirations à la paix exprimées par les correspondants, qu'ils soient au front ou à l'arrière. Les cris de désespoir, les accusations portées contre ceux qui sont considérés comme responsables du massacre, les malédictions à l'égard du capitalisme, de l'impérialisme, sont aussi véhéments en 1916 qu'en 1917. Cependant, il semble qu'après la secousse de la Révolution russe de mars, les auteurs des lettres interceptées ne soient plus seulement préoccupés par des condamnations verbales : on voit surgir l'idée que quelque chose peut être tenté pour arrêter la guerre. Voici par exemple ce qu'écrit en mars 1917 un soldat, Bedex, à Lepetit : « La lecture de vos derniers tracts est dévorée par tous ces pauvres bougres qui sont si las de cette existence de misères, de souffrances, de carnages et de sauvagerie qui ne finit pas et que les gouvernants semblent vouloir continuer avec une triste inconscience. Car les poilus aspirent tellement à a paix que notre travail est d'autant plus facile... N'hésitons pas, nous avons aujourd'hui la multitude pour nous et l'heure est arrivée d'agir. A l'action, camarade ! Je décide de prendre une attitude énergique qui servira en même temps de prétexte de protestation pour la sanction prise envers moi et surtout de précédent de révolte, c'est-à-dire d'exemple » — Bedex avait été muté, de téléphoniste, dans une compagnie d'assaut (Rapport du 16 mars 1917, B a/1561, A.P.P.). De même, le 31 mars 1917, un militant de Marseille écrit : « La crise que nous traversons arrivant à pas de géant à son état aigu, le sort que nos gouvernants et dirigeants réservent aux peuples contribueront certes à faire secouer le joug des opprimés ; l'étendard de la révolte est déployé » (A.P.P., B a/1561, rapport du 6 avril 1917). Dans ce passage d'un stade imprécatoire à un stade actif, les deux facteurs, militaire (les massacres du printemps 1917) et politique (la révolution russe) apparaissent dans *toutes* les lettres. Voici le facteur militaire : « Le 20 mai 1917. Deux mots avant de monter et de renouveler l'horrible ! Vous dépeindre mes sentiments déterminés par cette perspective serait superflu, vous les connaissez ; ... Quelle vision horrible, dantesque, que ce plateau de Craonne, que de sang y a coulé, que de larmes aussi, et ce n'est point fini. O, en ces heures dont chacune est une éternité, combien nos âmes se retournent fervemment vers ceux qui luttent pour que cessent ces diaboliques horreurs. Que pouvons-nous, pauvres esclaves impuissants, enchaînés par les ordres forcés et la passivité des victimes » (D'un soldat du 152e Rég. d'inf. à Ch. Benoît). Et voici le facteur politique le même jour : « Le 20 mai 1917. ... La révolution russe va beaucoup influer sur la durée de la guerre... La gigantesque tâche qui incombe aux nôtres là-bas... » (D'un soldat du 3e Rég. de chasseurs à cheval à Ch. Benoît). « Ah, comme on parlait de haut aux Russes, comme on les traitait en enfants. Mais ils ont grandi d'un coup, leur taille dépasse subitement la nôtre. Ah ! C'est maintenant qu'ils nous montrent le chemin à suivre et s'y aventurent les premiers » (6 juin à Vergeat). Mais surtout la « correspondance surveillée des militants pacifistes » permet de confirmer ce qu'avançait le document officiel établi par le général Nivelle à l'intention du Gouvernement le 28 février 1917 (cité par R. Thoumin, *La grande guerre*, t. III, p. 40-42) : à savoir que les mutineries au front et le mouvement pacifiste à l'arrière sont organiquement liés. Comment ? En ce sens que militants pacifistes de l'arrière et soldats du front n'ont jamais été totalement isolés les uns des autres. Certes, au moment le plus critique, la correspondance, qui s'échangeait entre les uns et les autres, n'a plus seulement été « surveillée », c'est-à-dire lue par les autorités militaires ou civiles avant d'être acheminée aux destinataires, mais saisie. Si bien que beaucoup d'informations précieuses ont été arrêtées et qu'on peut se demander dans quelle mesure l'arrière a su exactement ce qui se passait au front. On trouve en effet dans le rapport établi le 30 juin 1917 la copie de cinq lettres très explicites qui, toutes, ont été saisies. Un nommé Chavanne Antoine, 4e Bataillon de chasseurs à pied, 4e Cie, secteur 192, écrit à Charles Benoît : « Les jours passés, il s'est fait un petit geste qui malheureusement a été réprimé au prix de 12 cartouches. C'est affreux ». Dans une lettre non signée adressée du front au même militant, on lit : « Le vent de révolte souffle partout. Ça barde chez nous. L'Internationale est à l'ordre du jour. Un énervement extraordinaire agite tous les soldats ; de nombreux cas de révolte et de véritables conférences s'organisent. Des compagnies entières ont décidé de ne plus prendre les tranchées ». Un autre militant, dont la signature est illisible, écrit à l'institutrice M. Bigot : « Tous les soldats des tranchées voudraient voir se terminer de suite cette honteuse guerre. La prolonger n'est que funeste pour nous ». D'un mobilisé du nom de Leblanc, le syndicaliste Broutchoux aurait dû recevoir la lettre suivante : « L'état d'esprit général de l'armée est plutôt exalté, mais par lassitude. Y a bon quand même. Chez nous il est bien plus mauvais. Dans certaines villes, l'*Internationale* fut chantée et des gestes accomplis. Attendons. Serait-ce le commencement de la fin ? » (A.P.P., B a/1561, rapport du 20 juin 1917). Cas particuliers d'un phénomène général comme l'indique le rapport du 16 juillet : « Les lettres parvenues de la zone des armées et même de l'arrière sont généralement relatives aux incidents qui se sont produits sur le front. Elles sont conçues dans des termes tels que leur saisie a été jugée indispensable » (A.P.P., B a/1561, 16-7-1917).

voir d'achat des travailleurs. Certes, le Gouvernement français imagine des palliatifs : il s'oriente vers l'étatisation économique que le Ministère de l'Armement, « organisme industriel de l'Armée », est chargé d'incarner, surtout après le vote, le 4 avril, de la loi sur les usines de guerre. Ces remèdes ne restent pas sans conséquence sur la condition ouvrière, en particulier sur deux de ses aspects importants : l'état de l'emploi et la productivité du travail. Non seulement le chômage disparaît, mais le plein emploi se réalise selon des normes absolument différentes de celles observées avant-guerre : le personnel occupé dans les établissements industriels et commerciaux de Paris, en juillet 1917, est en augmentation de 21 % sur celui de 1913 ; la répartition de la main-d'œuvre souligne le poids nouveau des branches industrielles, qui travaillent pour la guerre ; enfin la nature de la main-d'œuvre est bouleversée par l'entrée massive dans la production des étrangers[1] et des femmes. Introduction en quantité et en qualité : 487 000 femmes travaillaient dans 52 278 établissements avant-guerre ; 626 000 en juillet 1917. En 1913, si 61 % du personnel des textiles était constitué par des femmes, seulement 5 % des métallurgistes l'était : en juillet 1917, 26 %. Aussi les problèmes spécifiques liés à l'activité professionnelle des femmes vont-ils faire irruption dans les programmes syndicaux : en juin 1916, l'Union départementale des Syndicats de la Seine crée un « Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme », et ceci non seulement pour faire face aux devoirs que les syndicats ouvriers ont par nature à l'égard de cette couche nouvelle de travailleurs, mais surtout pour pallier les inconvénients dont les syndicats rendent la main-d'œuvre féminine responsable : « l'augmentation du coût de la vie et la diminution de la capacité revendicative ».

La condition ouvrière, profondément marquée par l'état de l'emploi, est encore affectée par les procédés nouveaux mis en œuvre pour augmenter la productivité du travail ; c'est le moment où s'introduisent des systèmes nouveaux de rémunération : le système Taylor, le salaire aux pièces. Si bien que les salariés de la Région Parisienne travaillent davantage pour un pouvoir d'achat dont la baisse atteint 10,5 %.

Le plein emploi, combiné à la baisse du pouvoir d'achat, ce sont là les conditions optima pour la multiplication des conflits industriels : grèves plus nombreuses, grèves plus longues, grèves plus générales, au niveau des

---

1. La question de la main-d'œuvre étrangère en France pendant la guerre de 1914 à 1918 est une question complexe. Elle peut être étudiée du point de vue suivant : la main-d'œuvre étrangère, venue de pays européens retardataires ou de pays d'Outre-Mer sous-développés, s'est imprégnée, au contact des ouvriers français, d'idées syndicalistes, socialistes, anarchistes. Aussi sera-t-elle, après guerre, le vecteur des aspirations révolutionnaires de type européen dans les différentes contrées d'où elle était originaire (*cf.* l'essai, à propos des étudiants-ouvriers chinois de C. Brandt, « Les origines idéologiques de l'élite dirigeante du Parti communiste chinois », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1963. Traduction d'une communication faite au Symposium tenu à Hong-Kong du 11 au 16 septembre 1961 sur « Les problèmes économiques et sociaux de l'Extrême-Orient ».

Mais la question peut être étudiée d'un tout autre point de vue : la réaction de l'opinion publique française en général et des ouvriers d'usine français en particulier devant l'appel à la main-d'œuvre étrangère (et surtout « exotique », comme on qualifiait alors la main-d'œuvre chinoise, annamite ou kabyle). Très tôt les organisations socialistes et syndicales doivent prendre position : *cf.* notamment le P.V. du C.C. de la C.G.T. le 31 décembre 1915 (A.N., F7, 13569, 1, p. 1-3) ; celui du 8 avril 1916 (*ibid.*, p. 34-36) ; celui du 1er mai 1916 (avec le rapport d'ensemble de Jouhaux sur la question, p. 38-49) ; *cf.* aussi le P.V. de la C.E. de l'Union des syndicats parisiens (I.F.H.S.).

établissements et des corporations, jalonneront la crise sociale dont les prémisses apparaissent en janvier 1917[1].

Grève dans la couture : le 8 janvier, chez Agnès, rue Auber, et chez Bernard et C^ie^, rue de l'Opéra. Chez Agnès, les cousettes demandent une augmentation de 1 franc par jour. Les patrons 0 fr. 50 aux premières mains, 0 fr. 25 aux secondes. Sur l'entremise du Président de la Chambre patronale et d'une délégation syndicale ouvrière, un compromis de 0 fr. 50 par jour pour toutes est adopté. La reprise du travail a lieu le 10.

Grève dans les usines de guerre ; chez Panhard-Levassor, Vedorelli-Priestlez, Malicet et Blin, la Compagnie générale d'électricité. Le 4 janvier, 400 ouvrières de chez Vedorelli-Priestlez entrent en grève. Le 5, les ouvriers non mobilisés s'y joignent aux femmes. Les grévistes demandent une augmentation de salaire de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 par heure, une meilleure répartition du boni, la suppression des primes et leur intégration dans le calcul du salaire, plus de correction enfin de la part des contremaîtres. Le 6, la direction Vedorelli-Priestlez propose d'examiner les revendications avec une délégation des grévistes, à condition que le travail soit d'abord repris. Les ouvriers refusent. Le 7, la grève s'étend à l'entreprise Malicet et Blin. Le 10, la C.G.E. est au bord du conflit : sa direction préfère accorder 10 centimes d'augmentation.

Le gouvernement décide alors d'intervenir et charge Albert Thomas d'examiner la situation générale des usines de guerre. Celui-ci rencontre une délégation syndicale — notamment Jouhaux, Merrheim, Bled. Puis il dresse un plan à la fois répressif et compréhensif.

Aspect répressif : le 11, une circulaire annonce les sanctions prises contre les ouvriers militaires dans les usines de guerre où ils travaillent. Le 15, deux ouvrières sont condamnées par la 10^e^ Chambre Correctionnelle à deux mois de prison à la suite des accrochages du 7 janvier[2]. Le 7 mars, Thomas prononce à la Chambre un discours sur la nécessité de la discipline dans les usines de guerre.

Mais parallèlement, le sous-secrétaire d'État à l'Armement fait adopter une série de mesures positives : le 16 janvier, paraît un décret sur les tarifs des salaires minima ; le 17 un décret sur l'arbitrage obligatoire, en vertu duquel est institué dans chaque région un « comité permanent de conciliation et d'arbitrage » composé en nombre égal de représentants ouvriers et patronaux non mobilisables[3].

Devant cet ensemble de décisions gouvernementales, les ouvriers réagissent. Unanimement contre la répression : une souscription est

---

1. Pour cette étude de la situation économique et sociale française au printemps 1917, *cf.* :
— le *Bulletin des Usines de guerre* (notamment celui du 8 janvier 1917) ;
— les statistiques du Fonds national de chômage de la Ville de Paris, dans le *Bulletin de l'Office du Travail* (1917) ;
— le *Bulletin trimestriel de la Statistique Générale de la France ;*
— le *Bulletin du Ministère du Travail ;*
— sur les grèves, Picard, *op. cit.*, p. 148. On a compté en 1917 pour toute la France : 37 grèves en janvier, 10 grèves en février, 31 en mars et avril. *Cf.* égal. C. Morel, *Le mouvement socialiste et syndicaliste en 1917 dans la Région parisienne*, D.E.S., Sorbonne, 1958.

2. *Cf. Journal du Peuple* du 15 janvier 1917.

3. *Bulletin du Ministère de l'Armement. Cf.* égal. A. Ferry, *Carnets secrets*, p. 147 : « L'œuvre proprement ministérielle de Thomas est considérable. Il est le seul de tous, militaires ou civils, que la guerre ait révélé ». Sur cette œuvre de Thomas, *cf.* B. W. Schaper, *A. Thomas*, chap. v.

organisée en faveur des ouvrières emprisonnées et le 10, Jouhaux exprime la protestation de la C.G.T. De l'arbitrage obligatoire également la condamnation par les organisations syndicales est générale, toutes tendances réunies. Par contre, les réactions sont diverses devant l'augmentation des tarifs : les uns — la majorité — soulignent le progrès et la tendance nettement accusée à la consolidation et à la hausse des salaires moyens tandis que les autres — la majorité extrémiste —, rejettent ces résultats comme insuffisants. La Fédération des Métaux, elle, prend une position moyenne : les tarifs ne doivent être tenus que pour des tarifs minima.[1]

Cependant, cette législation ne soulève pas de protestations très vives parmi les travailleurs eux-mêmes : aussi le gouvernement étend-il les tarifs dont l'application est d'ailleurs loyale, en particulier dans les usines d'aviation.

Aux grèves des usines de guerre succède l'agitation dans le bâtiment. La Fédération du Bâtiment est l'une des fédérations nationales qui se rangent avec le plus d'ardeur, sous la direction de son secrétaire Chanvin, dans le camp majoritaire. Mais par contre les syndicats parisiens des charpentiers en fer, des terrassiers, des ouvriers du gros œuvre, des briquetiers-fumistes, constituent l'ossature de l'ultra-minoritaire C.D.S.

Par ailleurs, l'industrie du bâtiment est touchée par une double crise de chômage : au chômage saisonnier d'hiver, se superpose le chômage dû au marasme dans lequel la guerre a jeté les affaires de construction.

L'agitation commence par une campagne contre la vie chère dans chaque corporation du bâtiment. Le 9 janvier, les charpentiers en fer[2], réunis sous la présidence de Boudoux, demandent une augmentation de 1 franc de l'heure pour les aides, 1 fr. 25 pour les compagnons, une indemnité de vie chère de 1 franc par jour, enfin le paiement d'un salaire calculé sur 10 heures pour 9 heures de travail effectif. Le 13 janvier, les terrassiers[3] se prononcent pour le relèvement général des salaires. Les fumistes industriels sont d'ailleurs déjà en grève chez Renault.

Puis l'agitation se poursuit sous la forme de démonstration collective : le 18 mars, un meeting intercorporatif du bâtiment[4] se prononce contre la hausse des denrées alimentaires et pour l'exonération totale du paiement des loyers par les mobilisés.

Début avril l'agitation d'abord corporative puis collective se transforme en actions locales dont les résultats sont variables selon les maisons[5].

Grève dans la couture, grèves dans les usines de guerre, actions locales dans le bâtiment : l'agitation sociale atteint d'abord le secteur privé. Mais le secteur public n'y échappe pas.

Les fonctionnaires — agents de l'État et personnel assimilé — avancent deux revendications : augmentation de l'indemnité de vie chère et allocations pour charges de famille[6].

---

1. *Cf. L'Humanité* des 19 et 20 janvier 1917 (déclaration de la Fédération des Métaux sur les salaires de guerre). *Cf.* égal. *Le Journal du Peuple* du 23 janvier 1917.
2. *Cf. L'Humanité* du 7 janvier 1917.
3. *Cf. L'Humanité* du 2 février 1917.
4. *Cf. Ce qu'il faut dire*, du 17 mars 1917.
5. *Cf. L'Humanité* du 3 avril 1917.
6. *Cf. L'Humanité* du 14 janvier 1917.

Deux délégations — l'une représentant les fonctionnaires d'État, l'autre les fonctionnaires de la Ville —, sont reçus respectivement par Briand et le Conseil Municipal. M. Cachin présente une délégation des auxiliaires des P.T.T. Les auxiliaires du Gaz tiennent un meeting le 15 mars à la Grange-aux-Belles. Le personnel du métro et des transports en commun, de même[1].

Cette agitation ouvrière s'apaise un moment, avant de se remettre à flamber et cette fois dangereusement au cours des mois de mai et juin. L'étincelle est double : la préparation du traditionnel 1er mai et une montée en flèche des prix des denrées alimentaires.

Le 15 avril 1917, les ouvriers du bâtiment et de la maçonnerie décident le chômage pour le 1er mai. Le 22, les terrassiers, les puisatiers-mineurs, les poseurs de rails, les briquetiers-fumistes, les peintres prennent la même décision. Le même jour, le syndicat de l'habillement invite « ses adhérents qui voudraient chômer » à une réunion le 1er mai[2].

Le 1er mai, le chômage a lieu comme prévu dans quelques corporations de l'habillement et dans toutes les corporations du bâtiment. Un meeting dans la grande salle de la Maison des Syndicats, organisé par le C.D.S. et le C.R.R.I. rassemble, sinon dix mille auditeurs comme l'estiment ses promoteurs, du moins près de quatre mille, chiffre qui n'avait plus été atteint depuis l'été 1914[3].

Paris ouvrier, stupéfait lui-même de la puissance que révèle cette mobilisation quasi spontanée, est en outre acculé à la bataille revendicative par le renchérissement brutal de la vie quotidienne, dû à la conjonc-

---

1. *Cf. L'Humanité* du 31 janvier 1917.

2. *Cf. Ce qu'il faut dire* des 21 et 28 avril 1917. Le syndicat de l'habillement — tailleurs et casquettiers — comprenait un fort pourcentage de Juifs russes. Venus en France pour des raisons économiques ou sociales mais aussi politiques : le plus grand nombre était affilié à des groupements socialistes russes, polonais ou juifs. Or si, parmi eux, certains avaient été touchés en août 1914 par la vague patriotique et s'étaient engagés, d'autres avaient maintenu leur ligne internationaliste : non mobilisés puisqu'étrangers, ils avaient conservé intactes et vivantes leurs organisations ; *cf.* la relation détaillée des réunions du syndicat durant l'automne 1914 et toute l'année 1915 par les correspondants « 76 » et « 79 », B a/1535, A.P.P. C'est dans cette corporation que les premières luttes de caractère économique allant jusqu'à la grève apparaissent après la brisure de l'été 1914 : en 1915. Ce qui contribue à expliquer — entre bien d'autres facteurs — le mouvement des cousettes en 1917.

3. Bien que le Parti socialiste ait engagé ses adhérents, membres des syndicats, à s'associer seulement aux manifestations du 1er mai organisées « par les groupements économiques relevant de la C.G.T. ». Sur le 1er mai 1917, *cf.* A.P.P., B a/1628, 12 pièces dont 1 rapport du commissaire divisionnaire du 8e district (Xe et XIXe) de Paris. Une courte échauffourée a suivi le meeting au cours duquel ont pris la parole Rey, Lepetit, Péricat, Bourderon et Merrheim. Lors du meeting ont été distribués les tracts suivants :

— « La Révolution russe et le devoir socialiste ».

— « Appel du Comité des députés, ouvriers et soldats de Russie aux prolétaires de tous les pays ».

— « Lettre à Tscheidzé ».

(Ces trois premiers tracts ont été édités par le C.R.R.I.)

— « Aux femmes du prolétariat », édité par le Comité d'action féminine pour la paix contre le chauvinisme.

— « Le syndicalisme en France », édité par le journal *C.Q.F.D.*

— « Nos conditions de paix », édité au nom « d'un groupe franco-allemand de partisans des idées de Liebknecht » et qui émane en réalité des révolutionnaires russes résidant à l'étranger.

— Le numéro du 1er mai du journal russe *La nouvelle époque* qui remplace *Natchalo* interdit.

— Un « Appel aux jeunes syndicalistes ».

— Un numéro spécial du journal *Le Prolétaire*, organe du Syndicat du Bâtiment de la Seine qui n'avait pas paru depuis la guerre. *Cf.* aussi sur la préparation et le déroulement de ce 1er mai 1917 : A.N., F7, 13272, dossier 1er mai 1917.

tion des variations saisonnières et des ravages de la guerre sous-marine. Les légumes secs qui, au 18 mars ne coûtaient que 10 % de plus qu'avant-guerre, atteignent fin mai le double. Quant aux légumes frais, ils avaient doublé en mars par rapport à 1913, ils quintuplent en mai. Pour juguler les hausses spéculatives, le gouvernement recourt au rationnement.

C'est donc pour l'octroi d'une indemnité de vie chère, à quoi s'ajoute — exigence significative de femmes travailleuses à qui le départ des hommes laisse toutes les charges de la maison — la revendication de la semaine anglaise, que, le vendredi 11 mai, les 250 midinettes de chez « Jenny » se mettent en grève. Le lundi 14, 2 maisons représentant 750 grévistes continuent le mouvement ; le mardi 15, 8 maisons avec de 1 500 à 2 000 grévistes ; le 16, 16 maisons avec plus de 3 000 grévistes. Après la trêve de l'Ascension, le 17, le 18 enfin, la grève générale de la couture atteint 40 maisons et rassemble plus de 10 000 ouvrières. A la grève générale du personnel féminin de la couture, se joint alors le personnel masculin, puis le personnel occupé dans l'industrie du vêtement tout entière, enfin tous les corps de métiers où la main-d'œuvre féminine l'emporte : à la fin de mai, de 64 à 71 branches d'activité sont touchées. Mais ce n'est que dans la première quinzaine de juin que la métallurgie entrera dans la lutte : 12 371 ouvriers et 29 965 ouvrières des usines de guerre perdront 166 222 jours de travail. En fait, la moitié des travailleurs de la métallurgie — et notamment les ouvriers ayant la qualité de « mobilisés » sur place et les prisonniers de guerre — resteront étrangers au conflit : au surplus grève courte et dont la censure étouffera avec efficacité le retentissement[1].

Si les masses ouvrières françaises ont donné à la crise révolutionnaire européenne les formes militaire et économique qui répondaient aux cadres de leur vie, le mouvement ouvrier français, lui, ne pouvait se contenter d'enregistrer les mutineries ou, au mieux, de mener les grèves[2] : il tentait évidemment d'en tirer une perspective d'action ouvrière au plan politique ; ce qui exigeait de lui, d'une part, de préciser sa propre évolution, en fonction notamment de la question russe ; d'autre part, de fixer sa position sur ce qui apparaît alors comme le test du mouvement populaire à l'échelle

1. *Cf.* pour ces dates, *L'Humanité*, *La Bataille*, *Le Journal du Peuple*.

2. Si la crise militaire débouchait directement sur la question politique de la paix, il n'en était pas de même de la crise sociale dont les objectifs strictement économiques au départ étaient évidents au point qu'un soldat écrit le 27 mai 1917 : « Je vois sur les journaux que les femmes vont avoir la semaine anglaise et une augmentation de salaires et qu'elles font grève, mais il vaudrait mieux qu'elles demandent la paix » (A.P.P., B a/1561, rapport du 15 juin 1917). Il est d'ailleurs curieux de voir comme les militants pacifistes les plus lucides, même conscients de ce que ces grèves économiques pouvaient contribuer au développement des idées pacifistes, ironisèrent à propos de ces grèves parce qu'il s'agissait de grèves de femmes : « A Lyon... il faut dire qu'il n'y a rien eu d'extraordinaire à part quelques tentatives de grèves de la part des femmes mais le « pognon » a eu raison de la raison ! Puis ces dames, après avoir abandonné les obus pour la poudre... de riz sont retournées aux obus, n'empêche que le soir vers Perrache elles chantaient sur l'air des lampions « plus d'obus, nos Poilus », ce fut de courte durée, car immédiatement les réunions et manifestations furent interdites » (Lettre du 22 juin 1917 par un militant de Lyon, mobilisé sur place, A.P.P., B a/1561). Et voici le mot atroce d'un instituteur : « Au début de la guerre, les femmes ont vendu leur mari pour 25 sous, on les augmentera ces 25 sous et elles continueront à le vendre » (Lettre à H. Brion du 7 juin 1916, *ibid.*). Pour empêcher d'ailleurs que les grèves ne dégénèrent en manifestations pacifistes, les autorités civiles et militaires prennent sur-le-champ des mesures de rigueur à l'égard des soldats et officiers qui se hasardent à fréquenter en tenue les meetings grévistes : à la suite de ces mesures, la présence d'officiers ou de soldats devient rare (A.P.P., B a/1639, rapport du 2e Bureau, Région de Paris, 15-8-1917).

de l'Europe : le projet de conférence internationale socialiste de Stockholm.

Les événements de Russie n'ont pas sonné le branle-bas dans le mouvement ouvrier français : c'était fait déjà depuis environ la Noël 1916. Mais ils ont fortement accéléré son évolution dans le sens où elle était amorcée : ils ont emporté les derniers retranchements de la politique majoritaire d'Union Sacrée.

Certes, au début, la majorité socialiste et syndicaliste conserve la même attitude équivoque à l'égard des manifestations révolutionnaires russes que, deux mois plus tôt, à l'égard des manifestations pacifiques américaines. La révolution russe, elle la salue avec non moins d'empressement que le message de Wilson. Mais pour n'y voir que l'écrasement de l'autocratie tzariste, ce qui lève une hypothèque gênante sur la signification démocratique de la Triple Entente : « La guerre doit avoir pour conclusion la liberté politique des peuples et l'indépendance des nations »[1]. Or, la révolution russe était en réalité susceptible, du point de vue strictement militaire, d'aboutir à des situations opposées : soit de renforcer le camp ennemi si elle concluait avec lui une paix séparée, soit d'ouvrir l'éventualité d'une paix blanche si elle se plaçait en médiatrice, soit enfin de consolider le camp allié si elle ranimait la combativité russe, tombée très bas du fait de l'Ancien Régime.

Il va de soi que la majorité socialiste française souhaitait le triomphe de la troisième hypothèse. Dans cette perspective, deux initiatives convergentes sont alors mises sur pied : l'une intéresse Albert Thomas, dépêché auprès du Gouvernement russe pour le convaincre de ne pas fléchir sur le plan militaire ; cette mission officielle, Thomas la doit moins à sa qualité de membre du Gouvernement français, à sa connaissance de la Russie qu'il avait visitée avant-guerre (et l'année précédente, en 1916, en compagnie de Viviani), à sa stature et à sa barbe, grâce auxquelles on le prenait pour un moujik, qu'à son appartenance au parti socialiste : il semblait tout désigné pour trouver un langage commun avec les socialistes russes[2], comme l'étaient Henderson à la même époque pour le Gouvernement anglais et de Man pour le Gouvernement belge.

L'autre initiative, c'est à Moutet qu'elle semble revenir : l'idée vient au député du Rhône de compléter la mission gouvernementale de Thomas par une mission parlementaire — sans mandat officiel — mais pareillement composée de socialistes, en l'occurrence : Moutet, Cachin, et Lafont[3].

---

1. Motion du groupe socialiste au Parlement : « A nos frères de Russie », 16 mars 1917 (*Le Parti socialiste, la guerre et la paix*, p. 159). *Cf.* aussi A. FERRY, *Carnets secrets*, p. 174 : « La guerre prend chaque jour son véritable sens : c'est la démocratie aux prises avec l'absolutisme ». *Cf.* enfin le Manifeste de la C.G.T. *Au Prolétariat Russe* de mars 1917 dans B. GEORGES et D. TINTANT, *Léon Jouhaux*, t. 1, annexe VII, p. 460.

2. *Cf.* A. FERRY, *op. cit.*, p. 183 : « Ces diplomates-missionnaires avaient mandat de convaincre les socialistes russes ; ce fut le contraire qui se produisit ». Sur la mission de Thomas en Russie, *cf.* B. W. SCHAPER, *A. Thomas, trente ans de réformisme social*, p. 131-140.

3. On peut discuter sur la paternité de l'idée. D'après la *2 Circulaire de la Minorité* sur « Le voyage des élus socialistes majoritaires en Russie », c'est à Cachin qu'en revient l'idée. Mais, d'après BOURGIN, *Le Parti contre la patrie*, p. 208-211, c'est à Moutet. La C.G.T. de son côté avait envisagé d'envoyer Jouhaux en délégation, mais la chose avait été ajournée car Jouhaux craignait d'apparaître comme chargé d'une mission gouvernementale (A.N., F7, 13575, 1917, note du 31 mars 1917).

Double avantage de ces initiatives : en politique intérieure française, la qualité de socialiste était reconnue comme indispensable au succès de certaines missions diplomatiques extraordinaires ; en politique extérieure socialiste, la qualité de représentant du Gouvernement français en mission officielle couvrait l'intervention de socialistes sans mandat de parti dans le cours révolutionnaire russe[1].

La minorité socialiste ne pouvait rester insensible à cette tentative d'exploiter la révolution russe pour une politique de guerre à outrance. Certes, elle ne souhaitait pas que la révolution russe acceptât une paix séparée avec l'Allemagne, mais elle se rencontrait avec les socialistes russes dans une volonté commune de promouvoir une action solidaire du prolétariat international en vue du rétablissement général et rapide de la paix. Dès le 29 mars, les minoritaires refusaient en conséquence de soutenir le projet de voyage en Russie des élus socialistes majoritaires.

La conception qu'ils se faisaient, respectivement, du rôle de la révolution russe quant à la poursuite de la guerre semblait donc devoir remettre en cause l'entente encore fragile réalisée entre majoritaires et minoritaires lors du Conseil National du 4 mars 1917 sur la conception du rôle de l'Internationale dans cette même question.

Il n'en fut rien cependant : le mouvement profond de l'opinion ouvrière et socialiste en France et en Russie, la situation militaire — c'est le moment où la guerre sous-marine affole les Alliés et les rend plus ouverts à une perspective de paix blanche négociée —, tout concourait à maintenir les rapports entre majoritaires et minoritaires dans la ligne de l'évolution amorcée, depuis l'hiver, vers un compromis sur la plate-forme d'une action commune en faveur d'une initiative de l'Internationale.

Ce compromis, c'est en Russie que les délégués majoritaires socialistes des Pays Alliés et la démocratie révolutionnaire russe l'élaborent.

Pourtant, au départ de Paris, le 31 mars, les délégués socialistes sont convaincus que leur mission[2] ne vise qu'à « renouer autant que possible les liens de solidarité entre la Russie révolutionnaire et les pays occidentaux ». Ils s'y emploient dès leur arrivée à Pétrograd, le 13 avril, au cours d'une tournée de propagande à laquelle l'État-Major russe les convie, notamment sur les fronts de Minsk et de Pskov. Partout l'argumentation est la même : « Le coupable de la boucherie mondiale ? Vous le connaissez ! Le Capital international, l'impérialisme des classes dirigeantes de tous les pays d'Europe... L'avant-garde de cette clique impérialiste est l'impéria-

---

1. *Cf.* la motion adoptée par la Section socialiste du C.R.R.I. en vue du Conseil National du 27 mai 1917 : elle déclare à propos des délégués Thomas, Cachin, Moutet, etc. qu'ils sont des « émissaires choisis à dessein dans le parti socialiste mais sans mandat de celui-ci pour donner l'illusion au peuple russe d'une intervention de la classe ouvrière de France ». La même accusation se retrouve dans la *Lettre à Tschéidzé* de la « Délégation pour l'étranger du Comité d'organisation du Parti Social-démocrate ouvrier de Russie (mencheviks) » : « Quant au citoyen Cachin, nous rappellerons aux camarades russes qu'il a déjà accompli une mission analogue en Italie en essayant de paralyser l'action glorieuse des socialistes italiens au moment où les nationalistes s'acharnaient à entraîner leur peuple dans la mêlée sanglante. La participation de ce Sudeküm à la délégation française nous fournit une preuve suffisamment convaincante que cette entreprise témoigne de tout ce qu'on voudra mais non pas de sympathie pour le prolétariat russe ni du désir honnête d'avoir un échange de vues avec ses représentants ».

2. Et tous les militants pacifistes aussi. *Cf.* la lettre d'une institutrice de Lyon à Ch. Benoît le 23 mai 1917 : « Vous savez quelle vilaine besogne font là-bas « les 3 pèlerins » socialistes et aussi A. Thomas. Ils surveillent, ils commandent... » (A.P.P., B a/1561).

lisme prussien avec Guillaume. Il faut délivrer le peuple allemand du joug de Guillaume, alors la paix deviendra possible »[1].

Mais trois éléments conduisent les socialistes d'Occident à modifier leur point de vue. D'abord le constat du désarroi de l'armée russe, surtout après l'échec qu'a rencontré son offensive d'avril ; il y a là de quoi rendre sceptique sur les possibilités d'un rapide redressement militaire russe[2]. Ensuite le constat des transformations révolutionnaires auxquelles la Russie procède sans attendre l'hypothétique victoire alliée : il y a là de quoi faire réfléchir des hommes, qui sont après tout des socialistes, sur la validité du schéma selon lequel le progrès démocratique et socialiste doit nécessairement passer par l'écrasement de l'impérialisme germanique. Enfin la force dialectique de l'argumentation socialiste russe, qui ne voit pas de contradiction entre le projet de conférence internationale socialiste et le maintien de la thèse selon laquelle la défaite allemande doit amener à la paix : « La Russie nouvelle ne veut plus de la guerre dans un but de conquête. Il faut donc démontrer la mauvaise foi allemande. Nous, socialistes français, nous en ferons la preuve au Congrès international. Les socialistes allemands seront confondus et les socialistes russes, juges de camp, recommenceront la guerre ».

Par cette triple démarche de pensée, les élus majoritaires français se rencontrèrent finalement avec les socialistes russes sur un compromis dont le succès auprès du courant majoritaire comme auprès du courant minoritaire français ne faisait aucun doute, d'autant qu'il était avalisé par une révolution triomphante.

Effectivement, dans l'enthousiasme, suivi passionnément[3] au-dehors par une foule qui en attend la paix, le Conseil National du Parti socialiste, le 28 mai, sur proposition commune d'un majoritaire, Auriol, et d'un minoritaire, Pressemane, après un discours décisif où Cachin expose les raisons du revirement tactique opéré par les majoritaires (« Je viens de voir la

---

1. Cité par J. FRÉVILLE, *La nuit finit à Tours*, p. 63. *Cf.* aussi les souvenirs de H. de MAN, *Après coup*, et la brochure : « Discours prononcé par A. Thomas, ministre de l'Armement et des fabrications de guerre, devant le Comité du Conseil des ouvriers et des soldats de Petrograd » (12 mai 1917).

2. A. FERRY, *op. cit.*, p. 183. A. Ferry note aussi le 14 juillet 1917 : « Je me suis laissé dire que les dépêches de Thomas témoignaient d'un certain flottement. A Paris, dans les Conseils de Ministres, il était plus nationaliste que Poincaré ; à Saint-Pétersbourg auprès des Soviets, il fut indécis, même sur la question d'Alsace-Lorraine ». C'est aussi ce qu'indique une lettre du front à M. Bigot le 12 juin : « Comme vous me l'annoncez, M. Moutet et Cachin ont rapporté des détails que nos parlementaires eux-mêmes ignoraient sur la Russie » (A.P.P., B a/1561).

3. Il est toujours difficile de mesurer la réaction de l'opinion publique à un projet politique... au surplus avorté. Il semble cependant que le projet de conférence à Stockholm ait intéressé vivement un cercle plus large que le cercle étroit des militants pacifistes. Le 15 juin 1917, le rapport d'ensemble portant analyse de la correspondance surveillée dans les trois dernières semaines note : « D'une manière générale, les faits politiques d'actualité, la révolution russe, la conférence de Stockholm, les grèves féminines et les mutineries de soldats font l'objet de commentaires passionnés ». Le rapport du 30 juin souligne encore dans les mêmes termes : « La question de la révolution russe et celle de la délivrance des passeports pour Stockholm font l'objet de commentaires passionnés » (A.P.P., B a/1561). Le Bulletin confidentiel du 2e Bureau consacré à la situation morale à l'intérieur indique le 15 octobre que dans la 18e Région (Bordeaux) « la propagande pacifiste faite dans les tranchées, notamment au sujet de la conférence de Stockholm, avait fait naître des espoirs qui ne se sont pas réalisés et il en est résulté une certaine déception » (B a/1639, A.P.P.). Ceci dit, il ne semble pas que la question de Stockholm ait atteint les cercles les plus larges de l'opinion publique non politisée : « L'opinion ne s'est pas préoccupée outre mesure de la conférence de Stockholm » (Rapport du 2e Bureau, 15-9-1917, B a/1639, A.P.P.).

Révolution russe et je suis avec elle »), le Conseil National donc vote à l'unanimité une résolution qui « accueille l'initiative des camarades russes, s'y associe pleinement et se joint à eux pour demander la réunion de l'Internationale »[1].

Ainsi, à l'appel de la révolution russe — car, notons-le, le Conseil National répond à l' « initiative russe » et non à l'initiative hollando-scandinave, le P.S. français unanime se rassemble sur une position « centriste ».

Certes, ce vote unanime ne saurait masquer le fait que l'adhésion à la conférence de Stockholm revêt différentes significations : les zimmerwaldiens veulent aller à Stockholm pour faire la paix « en dehors et en face des gouvernements » ; les minoritaires pour faire revivre l'Internationale ; les majoritaires parce que la « réunion de l'Internationale... est un moyen et une arme de guerre mis par nous au service de l'Entente »[2].

Au surplus, l'unanimité du Conseil National ne devait pas empêcher le maintien, sur les deux flancs du centre, de deux petits groupes irréductibles.

Le groupe de droite se constitue dès le lendemain du Conseil National : Compère-Morel, Rougier, Veber, Groussier protestent contre la décision relative à la réunion de l'Internationale[3]. Ils se joignent à quelques mili-

---

1. *Cf.* H. Guilbeaux, *Le mouvement socialiste et syndicaliste français pendant la guerre*, p. 30 ; L. O. Frossard, *De Jaurès à Lénine ;* J. Fréville, *op. cit.*, p. 65.

2. Déclaration des « Majoritaires » au Conseil National. *Cf.* la lettre capitale, de mai 1917, de Guesde à Lavigne (*Archives Guesde* I.I.S.G.) : « Deux mots à la hâte, mon cher Lavigne, mais qui suffiront à vous faire tout comprendre... Autant j'étais et je reste opposé à toute convocation de l'Internationale pour elle-même, parce que dans son état de squelette, divisé, qui, pis est, contre lui-même, elle ne peut qu'étaler son impuissance et rendre plus difficile sa résurrection — nécessaire — d'après-guerre. Autant il nous était impossible de ne pas répondre : présent ! à l'appel de la Révolution russe, du Soviet nous faisant dire par Cachin et Moutet (voire par Thomas) : ' Réunissons-nous internationalement, et si la social-démocratie allemande ne s'engage pas à en finir — et n'en finit pas — avec l'impérialisme allemand, c'est nous qui, avec nos 10 millions de soldats et nos 100 000 officiers, feront balle avec vous pour en finir du dehors, à coups de fusils et de canon, avec cet Impérialisme devenu l'ennemi commun du prolétariat universel '.

C'est par *Défense Nationale*, pour assurer et hâter la victoire indispensable des Alliés que, passant par-dessus les risques courus par l'Internationale, a été prise la résolution du Conseil, dont la forme laisse tant à désirer, hélas !, mais dont le fond seul importe.

Qu'adviendra-t-il maintenant si Ribot, mis au courant par nous, et la Chambre, instruite par deux jours de Comité secret du véritable état des choses et des hommes là-bas, s'obstinent à piétiner la suprême volonté de la Russie révolutionnaire et à repousser jusqu'au bout la condition *sine qua non* de son intervention armée, c'est ce à quoi on ne peut songer sans terreur ». M. Sembat, de son côté (*Perdrons-nous la Russie?*, décembre 1917) écrit : « Absurdité de ne pas avoir autorisé les socialistes français à aller à Stockholm où l'objectif essentiel était non plus de rencontrer les socialistes allemands, mais de rencontrer les socialistes russes et se mettre d'accord avec eux sur les buts de guerre et par conséquent sur la poursuite de la guerre ». Sembat ne pensait pas en effet que la substitution de la puissance militaire américaine à la puissance militaire russe suffirait à faire remporter aux Alliés la victoire.

3. H. Guilbeaux, *op. cit.*, p. 31. Il faut noter que le futur leader de la droite socialiste, Renaudel, demeure à cette époque fort prudent. Renaudel s'en expliquera plus tard dans une lettre à Huysmans, du 27 mai 1918 (*Archives du Secrétariat de la II*[e] *Internationale – C. Huysmans*, I.F.) : « Je ne pense pas que l'affaire Varenne soit, malgré tout, très importante, ou plus exactement de répercussion bien profonde. Ce que je crois plus important, c'est comme toi qu'on aboutisse à fortifier l'unité du Parti au lieu de s'acharner à la rompre, à la rendre moins efficace. C'est certainement en quoi je diffère d'un certain nombre de nos amis qui, à gauche ou à droite, ont une grande exubérance de sentiments ». Renaudel se borne donc pour le moment à épauler discrètement Thomas. *Cf.* A. Ferry, *op. cit.*, p. 221 : « Thomas est manœuvré et tenu par Renaudel, la seule tête forte du P.S. ». Ferry considère au surplus que l'action de Renaudel est bénéfique pour le P.S. : « Le P.S. glisse aux marxistes par sa partie extrême et aux faveurs gouvernementales par sa partie modérée. Son unité craquèle. Sans Renaudel, le parti serait déjà coupé en

tants et publicistes socialistes pour créer un journal, *La France libre*, où poursuivre la dénonciation de Stockholm, « manœuvre allemande et piège allemand »[1]. Ils s'appuieront sur Thomas pour faire de la seconde Conférence socialiste interalliée de Londres, en août, une manifestation d'hostilité au projet de Stockholm[2].

C'est aussi une manifestation extérieure, la 3e Conférence zimmerwaldienne, qui maintiendra la cohésion du groupe de gauche, c'est-à-dire de l'ancienne aile gauche du C.R.R.I. Convoquée dès le 10 janvier 1917 par une circulaire de la C.S.I. qui se trouve alors à Berne, confirmée en mai par une seconde circulaire de la C.S.I. qui s'est entre-temps transférée à Stockholm, la 3e Conférence zimmerwaldienne se réunit du 5 au 12 septembre à Stockholm, malgré l'absence de tout représentant des pays alliés, le Gouvernement français ayant naturellement refusé les passeports nécessaires.

## III

Le retournement tactique des socialistes français en faveur du projet de Stockholm permettait de pousser la préparation de la conférence internationale socialiste : en juillet, voyage circulaire — Stockholm, Londres Paris, Rome —, d'une délégation socialiste russe « chargée d'entamer des relations directes avec le prolétariat socialiste d'Europe occidentale » ; le 1er août, réunion commune, à Paris, des émissaires de la Démocratie révolutionnaire russe, des délégués du Labour Party, des membres de la C.A.P. du Parti socialiste français pour rédiger un télégramme destiné au « Comité d'organisation » de la future conférence internationale socialiste, et qui fait le point des décisions acquises. A savoir : que l'initiative de la conférence internationale revient d'abord à la révolution russe,

---

plusieurs fractions ». Ces fractions menaçantes ne correspondent d'ailleurs pas — il faudra y revenir — aux divisions d'avant l'unité. A *La France Libre*, par exemple, Compère-Morel avait été un des principaux lieutenants de Guesde tandis qu'Arthur Rozier l'avait été de Paul Brousse, chef des possibilistes.

1. *Cf.* A. THOMAS, *La France Libre*, journal des 41, numéro du 7 juillet 1918 : « La création de *La France Libre* ne date pas d'hier, elle date du 29 mai 1917, jour où quelques socialistes, députés, militants, publicistes, s'unirent pour protester et pour agir contre l'adhésion à la conférence de Stockholm, décidée la veille par le Conseil National du Parti socialiste. Protestations, actions décisives et salutaires ! Si elles n'avaient pas eu lieu, le socialisme français sombrait tout entier dans le renoncement et dans la honte. Stockholm, c'était la manœuvre allemande et le piège allemand ». Sur *La France Libre*, *cf.* R. MANNEVY, *Histoire de la presse*, chap. III. Sur l'attitude très complexe de Thomas à l'égard de la Conférence de Stockholm, *cf.* B. W. SCHAPER, *op. cit.*, p. 144-154. L'essentiel est ceci : « Thomas avait déjà remarqué en Russie combien le Soviet de Pétersbourg et le Gouvernement Provisoire tenaient à une conférence comme celle de Stockholm, qui contribuerait à élever le moral du soldat russe. Ce motif lui fit adopter une attitude positive à l'égard de Stockholm, à condition, bien entendu, que les socialistes français y fussent représentés. D'autre part, il ne laissa pas ignorer aux Russes les conditions que les Français mettraient à leur participation à la conférence : les questions de la responsabilité et de l'Alsace-Lorraine devraient y être au centre des débats. Il se séparait en cela de la délégation socialiste française en Russie, notamment de Cachin qui avait déjà battu en retraite sur la question d'Alsace-Lorraine, et qui, dès son retour en France, devait plaider pour une participation sans conditions à la Conférence de Stockholm » (p. 146).

2. *Cf.* A. THOMAS, *Le P.S. et la politique nationale*, brochure du 12 août 1917. *Cf.* aussi POINCARÉ, *op. cit.*, note du 31 août 1917 : « Thomas rend compte de la réunion socialiste alliée à Londres ; il est satisfait des résultats. L'unanimité ne s'est faite sur rien. Mais on a conclu à la réparation des dommages et à la continuation de la guerre, tout en regrettant pour la forme que les gouvernements aient refusé les passeports pour Stockholm ».

appuyée par la délégation hollando-scandinave ; que l'invitation à la conférence intéresse à la fois les majorités et les minorités constituées dans les sections socialistes de chaque pays ; qu'elle est adressée également à toutes les organisations syndicales[1].

Cependant la conférence de Stockholm n'aura pas lieu. Le Gouvernement français d'abord refuse les passeports nécessaires au voyage des délégués, puis le Gouvernement anglais[2]. Le 15 septembre, le Comité organisateur, dans un Manifeste aux partis socialistes des divers pays, entérine l'échec.

L'élan qui avait animé les peuples d'Europe était brisé : le dérapage du projet de conférence internationale socialiste, en lequel s'était finalement concentrée la lutte révolutionnaire pour le rétablissement de la paix, entraîne la retombée du mouvement ouvrier. Les dés en sont jetés : le socialisme international n'arbitrera pas cette guerre qui continuera, selon sa trajectoire originelle, à opposer les deux blocs capitalistes, jusqu'à l'écrasement du bloc germanique.

Pourquoi cette défaite du mouvement ouvrier ? Elle tient, semble-t-il, à trois données essentielles.

D'abord à la relative faiblesse du mouvement révolutionnaire. L'extension limitée des mutineries, des grèves, du courant d'opinion en faveur de la conférence internationale socialiste, témoigne que, pour réelle et générale qu'elle fût, l'agitation, du moins en France, n'a pas été assez considérable pour substituer à la passion patriotique et belliqueuse une énergie révolutionnaire et pacifique. Si les gouvernements alliés ont refusé aux représentants ouvriers leur passeport pour Stockholm, c'est qu'ils savaient que l'opinion ouvrière n'était pas tout entière acquise au projet : même les plus résolus ne passèrent pas outre à l'interdiction — par un voyage clandestin.

Ensuite, l'agitation ouvrière n'a pas pu s'appuyer sur un courant pacifiste de caractère bourgeois : quelques mois plus tard, Malvy et Caillaux ne furent d'ailleurs pas davantage eux-mêmes soutenus par les courants politiques qui les avaient jusqu'à la guerre portés, et ils ne trouvèrent guère de défenseurs hors des milieux ouvriers. Autrement dit, le secteur d'opinion non ouvrière qui se permettait à nouveau, après les folies chauvines des débuts de la guerre, d'envisager une politique fondée, non sur le nationalisme, mais sur un rapprochement libéral entre nations européennes, était fort réduit.

Enfin, et en troisième lieu, il faut noter l'impuissance du mouvement ouvrier français et international à *organiser* la dialectique de la révolution et de la guerre. Conquis depuis août 1914 à l'idée d'aller à la révolution par le biais de la victoire militaire alliée, le mouvement ouvrier français,

---

1. *Cf.* C. Huysmans, *Stockholm*.

2. *Cf.* A. Lefas, *Le Parlement et l'équivoque de Stockholm*, du 6 juin 1917. Après le vote du Conseil National du P.S., une interpellation fut déposée à la Chambre des Députés par Le Bail-Maignan. Une démarche fut faite auprès du Président du Conseil par tous les groupes du Sénat. Le 1er juin, un débat eut lieu sur l'interpellation déposée. Ribot déclare préalablement avoir décidé d'interdire au P.S. de se rendre à Stockholm : « La paix future ne peut pas être l'œuvre d'un Parti quel qu'il soit ». Les 1er, 2 et 4 juin, en comité secret, Cachin et Moutet demandent à donner des explications : la discussion aboutit à un ordre du jour où sont définis les buts de guerre de la France mais où les passeports pour Stockholm sont explicitement refusés.

comme le mouvement ouvrier international, ne sut pas, à l'heure décisive, quelle hiérarchie nouvelle instituer entre la paix et la révolution. Cette hésitation à orienter immédiatement l'agitation de caractère militaire et économique[1] sur la revendication politique de « Stockholm » explique qu'il se produisit un décalage chronologique, funeste à l'entreprise révolutionnaire, entre l'action ouvrière, économique et militaire, qui atteignit son point culminant en avril-mai, et la préparation politique directe de « Stockholm » qui s'étala trop tard sur juin-juillet[2].

Cependant, à l'automne de 1917, ne reste-t-il rien de ce choc européen entre d'une part les forces populaires décidées dans chaque pays à détourner le cours naturel de la guerre : par des moyens de violence — grèves et mutineries — ou par un avertissement solennel — la conférence internationale socialiste — et d'autre part les régimes au pouvoir unanimes dans leur résolution de garder au conflit la signification qu'ils lui ont donnée au départ : désigner le groupe impérialiste à qui reviendra la direction du monde ?

Si. Et d'abord à l'échelle de l'Europe : la révolution russe. Des semences populaires du printemps, elle seule subsiste : son devenir en sera d'autant plus passionnément observé[3].

Au niveau de la France ensuite : l'évolution du mouvement ouvrier français. La défaite de la politique ouvrière centriste — la politique commune à la révolution russe, au Comité hollando-scandinave, au courant minoritaire longuettiste français, la politique représentée par le projet de conférence internationale socialiste à Stockholm — entraîne tout le mouvement ouvrier français sur une plate-forme... centriste[4] : c'est la leçon, d'ailleurs confuse, du Congrès tenu à Bordeaux en otobre par le Parti socialiste. Les objectifs extrémistes de la gauche zimmerwaldienne paraissent en effet d'autant plus fous que même les objectifs centristes n'ont pu être atteints. Quant à la politique majoritaire d'Union Sacrée, elle ne peut tirer bénéfice de son hostilité — publique tant que ce fut possible, sourde quand l'état de l'opinion lui en interdit l'expression ouverte — à l'aventure de Stockholm. Car la logique des rapports de force au sein d'un parti s'efface devant la logique des rapports de force entre des partis adverses. La défaite de la politique socialiste centriste aurait ramené l'opinion ouvrière à la politique socialiste d'union sacrée si, de façon plus large, la défaite de la politique ouvrière en général n'avait creusé le fossé entre les travailleurs et les classes dirigeantes. Si bien qu'à l'automne de 1917, après l'épreuve, les forces ouvrières n'avaient plus qu'une issue :

---

1. A noter cependant la tentative en ce sens du C.R.R.I. : le 28 mai 1917, il faisait distribuer un tract, s'adressant « Aux grévistes, aux femmes ! » où il invitait les travailleuses de toutes corporations à suivre l'exemple des travailleuses de l'aiguille. On y lisait : « On vous dit que les soldats se font tuer pour défendre « le droit des peuples » ? C'est discutable » (A.P.P., B a/1558).

2. Un rapport du 2e Bureau sur la situation morale à l'intérieur, établi le 15 août 1917, fixe à la mi-juillet la fin ultime de la crise (A.P.P., B a/1639).

3. « Dans le monde de l'usine, les nouvelles de Russie sont plus avidemment lues et plus passionnément commentées que nos communiqués » (*Rapport du 2e Bureau*, 4e Région du Mans, 15-8-1917, B a/1639, A.P.P.).

4. « Les propos alarmistes, les actions pacifistes, les distributions de tracts révolutionnaires sont en notable décroissance » (*Rapport du 2e Bureau*, 15-8-1917, B a/1639, A.P.P.). « L'action pacifiste n'a plus de manifestations actives » (15-9-1917, *ibid.*).

gonflécs[1] malgré leur défaite politique par les luttes économiques, portées à exclure cn raison de cette défaite toute perspective révolutionnaire rapprochée, mais libérées de l'hypothèque « Union Sacrée », elles devaient, dans le cadre politique et dans le cadre syndical, s'orienter dans le sens d'une « politique de recueillement », de splendide isolement, dans le sens de la défense stricte des intérêts ouvriers, compte tenu de la situation de guerre et du régime en place[2]. Nous avons là l'amorce, en même temps que l'explication, de ce que fut la politique socialiste et syndicale en 1918.

Cette conclusion, adoptée par le mouvement ouvrier, de la crise de 1917, était tellement conforme à la logique des choses que les classes dirigeantes la faisaient leur en matière de gouvernement. En deux temps, mais de façon inéluctable, s'installait le clémencisme, c'est-à-dire la doctrine de gouvernement qui excluait toute équivoque sur le sens et la nature de la guerre, et qui entendait mener cette guerre conformément à son sens et à sa nature : jusqu'au bout, pour la victoire d'un groupe sur l'autre. Le socialisme n'avait décidément plus rien à faire là-dedans : la participation socialiste aurait été, pour tous, une inconséquence. Il n'y eut pas d'inconséquence[3].

---

1. Surtout les organisations syndicales : le Bulletin confidentiel établi par le 2e Bureau sur le moral à l'intérieur signale à partir de septembre 1917 la formation de nombreux syndicats parmi les métallurgistes, les cheminots et les mineurs. Exemples : « On signale, à Bergerac, la constitution d'un syndicat des ouvriers de la Poudrerie Nationale » (15 septembre 1917) ; « Les ouvriers métallurgistes de Haute-Marne cherchent à se grouper » *(ibid.)* ; « On signale parmi les ouvriers du Magasin régional de Tours et de l'Entrepôt d'effcts de Saint-Pierre-des-Corps des tendances syndicalistes » (15 octobre 1917) ; « Les ouvriers métallurgistes de la 20e Région — Troyes — se sont réunis à de nombreuses reprises pour constituer un syndicat. Un groupement puissant a été constitué. Il représente une force avec laquelle les chefs d'industrie et les Pouvoirs Publics devront compter » *(ibid.)* ; « Le syndicat de la Métallurgie de Rouen a recueilli de nombreuses adhésions » (15 décembre 1917) ; « De nouveaux syndicats se sont fondés, sans troubles, dans la 7e Région — Besançon — » *(ibid.)* etc., B a/1639, A.P.P. La conjoncture apparaît donc très favorable au développement des organisations syndicales sur une base strictement corporative.

2. Un bon indice de cet état de fait est la décroissance régulière du tirage des journaux pacifistes comme *Ce qu'il faut dire* (*cf. Bulletin confidentiel* établi par le 2e Bureau le 15 janvier 1918, B a/1639, A.P.P.).

3. En fait A. Thomas à qui Clemenceau avait fait des avances aurait volontiers envisagé l'inconséquence. Mais l'hostilité du groupe socialiste à unc quelconque participation ministérielle le fit s'inclincr (A.N., F7, 13575, note du 10 novembre 1917).

Section II

# *LE MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS, LA RÉVOLUTION BOLCHEVIQUE ET LA GUERRE*

## *(NOVEMBRE 1917 - NOVEMBRE 1918)*

A l'automne 1917, le mouvement ouvrier français, avec l'ensemble du mouvement ouvrier européen, se retrouve désarmé et vaincu : il n'avait pas pu empêcher le déclenchement de la guerre, il n'avait pas su davantage en arrêter la poursuite. Cette fois, l'internationalisme — la stratégie internationale d'une action prolétarienne concertée, à l'échelle de l'Europe, contre la guerre impérialiste — avait échoué, au même titre que l'Internationale en juillet 1914. Il ne restait plus, semble-t-il, qu'à attendre la victoire d'un bloc capitaliste sur l'autre. C'est à quoi s'employait en France le clémencisme triomphant.

Mais de la levée printanière dans l'Europe des soldats et des ouvriers, demeurait un acquis : la révolution russe. Or cette révolution, déchaînée, suivait sa courbe propre : en octobre — novembre, selon le calendrier occidental —, les Bolcheviks prennent le pouvoir. Dès lors, le mouvement ouvrier français se trouve en face d'une nouvelle réalité révolutionnaire, l'expérience bolchevique : après le choc d'août 1914, voici la seconde épreuve qui vient à la fois approfondir et rendre plus complexe la crise interne que la guerre avait ouverte en lui. D'autant que cette révolution bolchevique entre en compte alors que la guerre n'est pas terminée : aussi pendant l'année 1918 les prises de position du mouvement ouvrier français sur le bolchevisme sont-elles étroitement fonction de la manière dont le bolchevisme intervient dans la guerre.

L'automne 1917 est donc marqué par un double avènement : celui du bolchevisme en Russie, issue logique de l'élan révolutionnaire du printemps russe ; celui du clémencisme en France, issue non moins logique de la défaite ouvrière au printemps français.

Dans ces conditions, le mouvement ouvrier français était inévitablement conduit à resserrer ses rangs pour se recueillir et se refaire dans « une opposition constructive ».

La Révolution d'Octobre, en effet, redonnait un court moment vigueur à la fraction la plus avancée du courant zimmerwaldien. Mais,

ayant pour conséquence, quatre mois plus tard, de faire peser à nouveau, de tout son poids, la menacc allemande sur la France, elle n'était pas en mesure, encore qu'elle en prodiguât l'explication, de convaincre le prolétariat français que le dessein de la révolution mondiale exigeait d'en passer par Brest-Litovsk : elle ne pouvait par suite empêcher que le mouvement ouvrier français dans sa masse se détourne du bolchevisme, à l'exception d'une très réduitc minorité d'extrême-gauche pacifiste-défaitiste.

Le prolétariat français, en réaction contre le bolchevisme, aurait alors brutalement reflué vers la droite si la politique clémenciste n'avait constitué lc frein le plus puissant à une telle tentation. Si bien que, soupçonnant son extrême-gauche de sympathie bolchevique et accusant son extrême-droite de collusion avec le clémencisme, le mouvement ouvrier français devait normalement persévérer à chercher sa voie au centre.

Cette orientation impliquait une double opération tactique : 1° l'abandon de l'Union Sacrée, par un glissement général vers la gauche et le rassemblement sur une position centriste, à l'exception d'une minorité d'extrême-droite, isolée et ultra-patriotique ; 2° la désagrégation de l'opposition zimmerwaldienne, une fraction — la moins nombreuse — se ralliant au « centre », une autre fraction, réduite, maintenant ou accentuant une position « défaitiste-révolutionnaire ».

C'est pourquoi l'année 1918 est finalement caractérisée, au plan du mouvement ouvrier français, non par la montée brutale d'un courant d'adhésion au bolchevisme, mais bien plutôt par un développement, relativement modeste certes, néanmoins réel, de toutes ses organisations regroupées sur une plate-forme d'opposition modérée.

L'analyse successive des deux facteurs décisifs, chronologiquement parallèles : comportement bolchevik à l'égard de la guerre ; politique clémenciste, va nous permettre d'éclairer comment ce processus s'effectue en trois étapes.

Chapitre Premier

# LES BOLCHEVIKS ET LA PAIX SÉPARÉE DE BREST-LITOVSK

• Octobre 1917-janvier 1918 : vers la paix mondiale par la révolution mondiale : les Bolcheviks appliquent la stratégie léniniste dans la question de la guerre ; ses principes quant aux objectifs et aux moyens ; sa mise en application ; premier succès ; ses difficultés internes ; son échec.

• Janvier 1918 : de la paix mondiale à la paix séparée pour la défense du secteur russe de la révolution mondiale en perspective ; la crise de la stratégie léniniste ; la position de l'Entente à l'égard des Soviets ; celle des Austro-Allemands ; l'alternative, guerre révolutionnaire ou paix de capitulation ; devant cette alternative, le parti bolchevik divisé en trois courants : le groupe des communistes de gauche, Trotski, le groupe de Lénine.

• Janvier-février 1918 : la crise de la stratégie léniniste se déroule en trois temps :

21-25 janvier 1918 : le plan « centriste » de Trotski est adopté.

25 janvier-16 février 1918 : l'attaque allemande rend caduc le plan de T.

16-19 février 1918 : la position de Lénine l'emporte. L'alternative est tranchée en principe.

• Février-mars 1918 : comment l'alternative, guerre révolutionnaire ou paix de capitulation, est tranchée dans la pratique :

— du côté de la guerre révolutionnaire : l'avance allemande ; la mobilisation russe ; l'aide alliée.

— du côté de la paix : les nouvelles exigences allemandes ; le parti bolchevik au bord de la scission ; les Bolcheviks souscrivent à la paix.

• La polémique sur la signification historique de Brest-Litovsk :

Ses différents aspects : son rôle dans l'évolution des rapports de force entre les deux camps en guerre ; dans l'évolution intérieure du Parti bolchevik et de la Révolution russe.

Son aspect essentiel : la paix de Brest-Litovsk est-elle l'expression d'une modification dans la stratégie révolutionnaire mondiale ; anticipation ; unanimité de principes stratégiques des Bolcheviks ; divergences tactiques ; limites du compromis ; contribution à la stratégie ultérieure stalinienne.

Les Bolcheviks, à leur prise de pouvoir, savent que le jugement du peuple russe à leur égard est suspendu à leur capacité de résoudre la question décisive de l'heure : celle de la guerre.

Cette épreuve, ils vont la passer de novembre 1917 à mars 1918 : le 3 mars, ils signent avec l'Allemagne la paix séparée de Brest-Litovsk, non sans avoir au préalable exploré les autres issues pacifiques possibles.

Dans ses premières semaines de vie, de novembre 1917 à janvier 1918, la révolution victorieuse applique la stratégie et la tactique que Lénine avait antérieurement définies dans la question de la guerre et de la paix. Elle se fixe en conséquence un double objectif : 1° Dès le moment où elle a triomphé d'avoir mis à profit la « distraction » des deux blocs impérialistes trop occupés à se faire la guerre, il lui faut, pour qu'elle puisse se consolider, faire obstacle à un éventuel « retournement d'alliance », à une éventuelle réconciliation sur son corps des forces impérialistes. Mais 2° la guerre ne pouvant durer éternellement, elle ne doit se tenir pour sauvée qu'après le rétablissement de la paix, — passage dangereux où le règlement des comptes impérialistes pourrait lui être fatal. Elle aborderait ce passage de la guerre à la paix dans une situation autrement favorable si la guerre se terminait, non par la victoire d'un impérialisme sur l'autre — victoire susceptible d'ouvrir la voie à l'écrasement de la révolution sous les coups de l'impérialisme victorieux —, mais par la mort des impérialismes, c'est-à-dire par une révolution à l'échelle mondiale : il faut donc aider à la maturation des forces révolutionnaires dans les autres pays, et d'abord en Allemagne.

Pour atteindre ce double objectif, la stratégie révolutionnaire bolchevique compte sur un double levier : 1° Pour porter la révolution au niveau de l'Europe, le levier essentiel, c'est désormais la revendication d'une paix générale : « Ni paix séparée avec l'Allemagne, ni traités secrets avec les capitalistes français et anglais. Du pain, la paix, la liberté ! »[1]. Certes, Lénine, depuis le début de la guerre, avait combattu les mots d'ordre pacifistes, la paix ne comportant pas en elle-même de vertu spécifiquement révolutionnaire. Cependant, dans la conjoncture nouvelle, la paix mondiale ne constituait pas « l'en-soi », mais le « pour-soi » de la révolution mondiale en marche : le don de joyeux avènements que celle-ci entendait octroyer aux peuples. 2° En attendant que la revendication de la paix triomphe de l'obstination belliqueuse des impérialismes, et si possible des impérialismes eux-mêmes, il fallait que la Révolution vive, c'est-à-dire évite à la fois d'être écrasée : dans l'immédiat, en raison de la guerre telle qu'elle se poursuivait depuis 1914, par la poussée de l'impérialisme allemand ; ultérieurement soit par la poussée de l'impérialisme victorieux, soit par la coalition des deux blocs impérialistes réconciliés. Au présent comme au futur, il y avait donc peu de chances que la révolution échappe aux exigeances d'une guerre de défense révolutionnaire. C'est la ligne définie par Lénine dans sa *Lettre d'adieu aux ouvriers suisses :* « Si les Puissances Centrales ni l'Entente ne veulent accepter nos pro-

1. Manifeste bolchevik du 22 juin 1917, cité par L. Schapiro, *Les bolcheviks et l'opposition*, p. 89.

positions de paix, nous aurons à préparer et à conduire une guerre révolutionnaire et à appeler systématiquement à l'insurrection le prolétariat socialiste d'Europe et les peuples opprimés d'Asie ». Ligne au surplus conforme aux prévisions antérieures de Jaurès : « La nation qui, la première, fera le socialisme, verra toutes les forces déchaînées de la réaction se précipiter sur elle en même temps. Elle sera perdue, si elle n'est prête à saisir l'épée, à répondre aux balles par les balles pour laisser à la classe ouvrière des autres pays le temps de s'organiser et de s'insurger à son tour ».

Ces principes ainsi définis, les Bolcheviks devaient passer à leur application : dans l'ordre des urgences, commencer par explorer à fond la voie d'un rétablissement général de la paix, ceci étant de nature à susciter au pire une période de répit pour la révolution russe, au mieux une révolution mondiale.

D'ailleurs suggérer de mettre bas les armes ne revenait pas qu'à formuler un vain souhait : la crise de morale qu'au printemps tous les belligérants avaient traversée avait révélé la lassitude européenne. Churchill reconnaît lui-même de la période qui suivit immédiatement la révolution bolchevique : « Ce fut sans aucun doute un moment favorable pour la paix »[3]. Au point que les Allemands ne savaient pas, en se rendant à l'invitation russe, s'ils n'y trouveraient pas également les Alliés[2].

C'est donc l'espoir d'arracher réellement une paix générale négociée qui conduit les Bolcheviks à pousser leur tentative aussi loin que possible. D'abord, le 7 novembre, le 2e Congrès des Soviets de toute la Russie propose aux pays belligérants de conclure sur-le-champ un armistice d'au moins trois mois pour engager des pourparlers de paix, « une paix démocratique et équitable » sans annexions et sans indemnités. Mais ce plan, les Alliés qui, depuis l'entrée en guerre de l'Amérique, ont définitivement opté pour la voie du jusqu'auboutisme, le repoussent. Alors les Bolcheviks, ne se contentant pas d'enregistrer la chose comme ils l'auraient fait s'il ne s'était agi de leur part que d'un simple geste de propagande, poursuivent sur leur lancée : le 22 novembre, ils signent sur tous les fronts de la Baltique à la Mer Noire un accord d'armistice qui, dans leur esprit, n'est aucunement le premier pas vers une paix séparée puisque, dans le même temps, le 30 novembre, informant les Alliés de l'ouverture des pourparlers[3], ils renouvellent leur proposition de négociation générale ; ils espèrent vraiment que, sous la menace d'une défection du front russe, les Alliés accepteront cette fois de venir au rendez-vous. Enfin, l'abstention alliée se confirmant, les Bolcheviks tentent une ultime pression : ils accumulent les moyens de procédure dans leurs discussions avec les délégués

---

1. W. CHURCHILL, *The world crisis, 1916-1918*, London, 1927, cité par L. FISHER, *Les Soviets dans les Affaires mondiales*, p. 9.
2. *Ibid.*, p. 15.
3. *Cf.* la note de Trotski aux ambassadeurs alliés, dans FISHER, *op. cit.*, p. 19 : « Entre le premier décret sur la paix (8-11) et la reprise des négociations (12-12), un peu plus d'un mois se sera écoulé. Ce délai est regardé, même dans la désorganisation actuelle des moyens de communication internationaux, comme absolument suffisant pour permettre aux gouvernements des puissances alliées de définir leur attitude vis-à-vis des négociations de paix ; de dire s'ils acceptent ou refusent de participer aux négociations d'armistice et de paix, et en cas de refus, de déclarer ouvertement au monde, clairement, précisément, correctement, au nom de quel dessein le sang de l'Europe doit couler dans la quatrième année de guerre ».

austro-allemands de façon à laisser à l'Entente un dernier délai de réflexion[1].

Cette politique bolchevique de « forcing pacifique » connaît un certain retentissement : c'est ainsi qu'en novembre 1917, Strauning, chef du Parti socialiste danois, écrit à Troelstra, membre hollandais du C.E. du B.S.I., pour lui demander de relancer le projet de convoquer une conférence internationale socialiste[2]. Cependant, elle échoue : en effet, elle ne réussit ni à exercer une suffisante pression, au niveau des Gouvernements alliés, pour les contraindre à se faire représenter aux pourparlers d'une négociation générale, ni à déclencher, au niveau des peuples, une levée révolutionnaire européenne contre la guerre, levée qui, chez les nations alliées, aurait contribué à infléchir la diplomatie de l'Entente vers le compromis et qui, en Allemagne, aurait interdit à l'État-Major d'écraser militairement la révolution russe.

Or le fait que cette politique-là échoue complique la tâche d'en définir une autre de rechange. Car si l'idée d'une paix générale négociée ne l'emporte pas à l'extérieur de la Russie, par contre elle triomphe à l'intérieur, y rendant impossible la poursuite d'une guerre même révolutionnaire contre l'impérialisme allemand[3]. D'une part pour une raison technique : encore que la discussion reste ouverte sur le degré d'impuissance où les armées russes étaient alors tombées[4], il est certain que l'idée de paix, portée par les Bolcheviks dès après la Révolution de février, avait, tout au moins l'été 1917, travaillé profondément les formations combat-

1. *Cf.* SADOUL, *Notes sur la révolution bolchevique*, Éditions de la Sirène, 1919, p. 228, lettre du 25/7 février 1918 : « Les bolcheviks ont tout fait pour nous entraîner aux pourparlers de Brest... C'est pour nous contraindre à les y suivre en même temps que pour créer, en Allemagne, une agitation révolutionnaire, qu'ils ont fait traîner en longueur les pourparlers. C'est aussi probablement parce que les Allemands partageaient leurs espérances qu'ils ont eux-mêmes toléré ces atermoiements ». *Cf.* également *in* FISHER, *op. cit.*, la déclaration du ministre des Affaires Étrangères français, Pichon, du 28 décembre 1917 : « L'Allemagne essaye de nous entraîner dans ses négociations maximalistes. Après avoir souffert comme nous l'avons fait, nous ne pouvons accepter une paix basée sur le *statu quo*... La Russie peut faire une paix séparée ou non. Dans les deux cas, la guerre continuera pour nous ». Enfin, *cf.* G[al] NIESSEL, *Le triomphe des Bolcheviks et la paix de Brest-Litovsk*, p. 188.

2. *Archives R. Péricat.* A cette lettre qui lui avait été communiquée, Huysmans apporte le commentaire suivant : « En réalité, une conférence séparée pourrait être amenée à couvrir d'un manteau socialiste l'œuvre commune des gouvernements centraux et des Bolcheviks. Elle serait la continuation de la politique qui a commencé par l'organisation des trains de passage par l'Allemagne et par la campagne de démoralisation de l'armée russe et qui a abouti à un coup d'État, dirigé surtout contre les autres partis socialistes de Russie ».

3. *Cf.* L. SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 90 : « Cette contradiction (entre les deux mots d'ordre, paix et guerre révolutionnaire) était l'un des arguments que Zinoviev et Kamenev ont cités dans leur lettre adressée au Comité Central pour protester contre sa décision de déclencher l'insurrection. D'une part, disaient-ils, la prise du pouvoir par les Soviets entraînerait nécessairement une guerre révolutionnaire, et d'autre part, il était impossible d'entreprendre celle-ci sans provoquer l'hostilité des soldats ».

4. La discussion est résumée dans L. SCHAPIRO, *op. cit.*, chap. VI, et notamment, p. 96 : « Dans la population, la plupart des paysans préféraient la paix à la reprise de la guerre sous quelque prétexte que ce soit. Cependant il n'est pas du tout certain que le pacifisme paysan ait pris des proportions aussi écrasantes que Lénine l'a fait croire à son parti. Dans un référendum organisé en février et portant sur 200 Soviets, une majorité de 150 contre 95 se prononça en faveur de la reprise des hostilités contre les Allemands. Cette majorité en faveur de la guerre était plus forte encore dans les Soviets des villes industrielles. Quant aux Soviets provinciaux et ruraux, qui exprimaient l'avis des paysans, le résultat fut de 88 voix « pacifistes » contre 80 pour la poursuite des hostilités ». N. RUTYCH, de son côté, cite le cas du Comité régimentaire du régiment Préobrajensky qui avait proposé, au nom de cette formation cantonnée à Petrograd, de se rendre sur le front de Pskov : « Après des pourparlers avec Smolnyi, il reçut non seulement un refus, mais encore un ordre de démobilisation » (*Le Parti Communiste au pouvoir en U.R.S.S.*, p. 145).

tantes désorganisées au surplus par des bouleversements d'ordre démocratique[1]. D'autre part pour une puissante raison politique : dans une guerre de défense contre les envahisseurs, pour laquelle tous les partis de la démocratie russe exprimeraient leur accord, les Bolcheviks perdraient l'atout essentiel grâce auquel ils s'étaient ouvert la route du pouvoir, l'assurance donnée au peuple d'un retour rapide de la paix.

***

Ainsi, après deux mois d'efforts infructueux, les Bolcheviks sont contraints de réviser leur ligne de conduite consistant à arracher la paix mondiale par le biais de la révolution mondiale (menaçante ou effective). D'où, chez eux, dans les mois de janvier et février 1918, une crise aiguë qui ne se résoudra que par l'adoption d'une nouvelle stratégie révolutionnaire, matérialisée par la signature d'une paix séparée avec l'impérialisme allemand.

Les Bolcheviks se trouvent en effet dans une situation imprévue. Du côté de l'Entente, les déterminations alliées sont guidées par deux facteurs contradictoires : une hostilité fondamentale aux Soviets mais la conscience de l'importance provisoire du front russe pour la victoire alliée. Elles autorisent pour le même objectif — maintenir le front oriental — deux politiques : ou une politique de force, tendant par une intervention immédiate contre les Soviets à prendre en main directement les destinées de l'armée russe[2] ; ou une politique de souplesse, visant à aider les Soviets à poursuivre la guerre contre les Allemands, même au nom de la Révolution[3]. Du côté des Austro-Allemands, il y a aussi deux politiques possibles pour le même objectif — écraser le front oriental — : ou une politique de force qui, poussant à fond la guerre contre les Soviets, aboutirait à l'écrasement, à la fois, des Soviets et du front russe ; ou une politique plus souple, se bornant à la signature d'un armistice qui prélude au transfert de toutes les forces combattantes allemandes sur le front occidental.

Les Bolcheviks en sont donc réduits à choisir entre une paix de capitulation qui, une fois le prix payé, les abrite aussi bien des éventuels excès germaniques qu'alliés et une guerre révolutionnaire où le socialisme fait banco.

Devant cette alternative les Bolcheviks sont partagés.

Un premier groupe d'entre eux, connus sous l'étiquette de « communistes de gauche », se forme sous la conduite de Boukharine, Piatakov, Préobrajenski, Radek, Ioffé, etc.[4], ralliant de nombreuses sympathies parmi les simples militants comme dans les milieux dirigeants du Parti : de lui se réclame la majorité du Comité de Petrograd, du Bureau régional

---

1. Sur l'évolution de l'armée russe, *cf.* égal. L. SCHAPIRO, *op. cit.*
2. *Cf.* TROTSKI, *Ma vie*, p. 371 : « Les gouvernements de l'Entente déclarèrent que de nouvelles démarches dans le sens d'une paix séparée auraient ' les plus graves conséquences ' ».
3. En fait, les Alliés choisirent une troisième voie, en changeant d'objectif. *Cf.* SADOUL, *op. cit.*, p. 225 : « Je commence à croire que les gouvernements alliés connaissent le péril, en ont mesuré l'importance et ont la certitude que, malgré la paix russe, ils vaincront l'Allemagne aussi sûrement et aussi rapidement qu'avec le recours d'un front oriental qu'ils ne veulent pas organiser » (lettre du 23/5 février 1918).
4. Et encore : Krestinski, Dzerjinski, Pokrovski, Ossinski, Sapronov, Kollontaï. *Cf.* B. SOUVARINE, *Staline*, p. 199.

de Moscou, du Comité de l'Oural. Il entretient au surplus des liaisons avec des courants politiques extérieurs au bolchevisme : avec les socialistes-révolutionnaires de gauche et les anarchistes[1].

Ces « communistes de gauche » optent contre la paix de capitulation, pour une guerre révolutionnaire de partisans. Naturellement cette guerre révolutionnaire, ils ne la conçoivent pas — pas plus que Lénine d'ailleurs ou Trotski — comme un simple harcèlement défensif ; ils veulent mener une guerre offensive, qu'ils considèrent comme la réponse la mieux adaptée à un temps de montée révolutionnaire : guerre offensive chargée d'éveiller partout les échos de la révolution prolétarienne. Quelque chose comme une stratégie de la « fuite en avant », effectivement payante quand la conjoncture s'y prête.

A l'appui de leur thèse, ils développent une triple argumentation : une capitulation — dont l'inéluctabilité n'aurait pas été démontrée — discréditerait la révolution bolchevique déjà soupçonnée d'avoir été fomentée par l'Allemagne ; une telle capitulation libérerait les unités allemandes concentrées à l'Est, qui pourraient alors être utilisées pour réprimer l'élan révolutionnaire naissant en Allemagne ; au contraire l'héroïsme offensif d'un socialisme russe, inspiré par l'exemple des grands ancêtres jacobins, devrait encourager le prolétariat allemand à témoigner activement de sa solidarité révolutionnaire.

Arguments fondés : ils ne parviennent pas néanmoins à faire oublier que la guerre révolutionnaire, telle qu'elle est ici envisagée, ouvrirait le cours d'une folle aventure, en livrant la Jeune République soviétique aux coups imparables de la machine militaire allemande.

Ce serait aujourd'hui pur exercice de rhétorique que de poursuivre ce débat. Certes, on peut remarquer que, selon les prévisions des « communistes de gauche », la paix fut de toutes façons exclue ; les Soviets durent faire la guerre aux Alliés, s'ils ne la firent à l'Allemagne ; et cette guerre révolutionnaire contre les Alliés, ils surent la soutenir victorieusement. Mais qui pourra calculer le prix, pour l'issue finale, des quelques semaines de répit arrachées quand la paix avec l'Allemagne fut conclue ? On peut encore remarquer que la guerre révolutionnaire contre l'impérialisme germanique aurait constitué un facteur d'unité au sein du Parti bolchevik et d'union avec d'autres partis révolutionnaires russes, comme la lutte contre l'intervention alliée le démontra. Enfin il est licite d'imaginer que la conjonction de la pression révolutionnaire russe et de l'offensive militaire alliée en 1918 aurait hâté la maturation de la Révolution allemande, en fin de compte éclose et par l'effet d'un seul facteur. Là encore, comme à d'autres tournants de cette période, l'historien ne peut que rêver à ce qu'il serait advenu si les Bolcheviks s'étaient engagés dans la direction que recommandaient les « communistes de gauche ».

C'est autour de Trotski[2] qui, chef de la délégation russe à Brest-

---

1. *Cf.* VOLINE, *La révolution inconnue*, p. 212. Voline cite également un article de l'anarchiste *Goloss Trouda*, n° 27 (24-2-1918) : « Nous sommes pour l'organisation immédiate et active d'une résistance de corps de partisans. Nous estimons que le télégramme du gouvernement demandant la paix doit être annulé ; le défi doit être accepté et le sort de la Révolution remis directement, franchement, entre les mains des prolétaires du monde entier ».

2. *Cf.* TROTSKI, *op. cit.*, p. 390.

Litovsk, porte alors la responsabilité de la diplomatie soviétique, que se constitue une seconde tendance. Trotski, devant l'alternative à laquelle les Bolcheviks sont confrontés, définit une politique caractéristique de sa manière : une politique centriste et fondée sur un pari.

Trotski résume en effet sa position dans la formule : « Ni paix ni guerre ». Ce qu'il développe dans le triptyque : arrêter la guerre (impérialiste), démobiliser l'armée (tzariste), ne pas signer la paix (dictée par l'impérialisme allemand). Cette position, à la fois surprenante et séduisante, Trotski l'entoure des considérants suivants : il repousse la perspective d'une guerre révolutionnaire qu'il juge impraticable dans la situation russe[1] ; il repousse non moins décidément une paix de capitulation qui, dans la classe ouvrière des Pays alliés, laisserait des doutes sur la nature des liens entre le bolchevisme et l'Allemagne[2] et qui, dans la classe ouvrière allemande, ne favoriserait pas l'agitation contre la menace suspendue par les gouvernants allemands au-dessus de la révolution socialiste russe.

Bref, Trotski croit pouvoir résoudre l'alternative en question... en supprimant l'alternative elle-même. Ce n'est point folie de sa part, mais gageure : Trotski met au succès de sa politique une double condition. A savoir que d'une part la révolution russe s'étende sous peu à l'Europe — en somme que la classe ouvrière allemande sache se déclarer vite ; que d'autre part les armées du Kaiser ne reçoivent pas l'ordre d'attaquer sur le front oriental[3] : mais par là, le plan de Trotski implique le même risque que celui des « communistes de gauche », le risque que fait peser sur l'expérience révolutionnaire russe l'immédiate menace allemande. Ce que Trotski lui-même reconnaîtra plus tard : « En quoi consistait l'erreur que nous commettions ? Dans le risque excessif que nous courions. Pour secouer l'apathie de l'ouvrier allemand, il aurait peut-être fallu des semaines, voire des mois, alors qu'à ce moment les armées allemandes n'avaient besoin que de quelques jours pour s'avancer jusqu'à Dvinsk, Minsk et Moscou. La mesure de la politique révolutionnaire est longue, tandis que la mesure de la guerre est courte »[4].

A la tête d'un troisième groupe (incontestablement le moins nombreux), rassemblant Sverdlov, Staline, Sokolnikov, Smilga, ainsi que Zinoviev et Kamenev, Lénine formule dès le 20 janvier 1918 des « Thèses sur la paix ». Il repousse d'abord le pari de Trotski : « C'est trop risqué. Si nous devions périr pour la victoire de la révolution allemande, nous serions tenus de le faire. La révolution allemande serait infiniment plus

1. Trotski, Lettre à l'Institut historique du P.C.B., 1927, publiée dans le *Bulletin Communiste*, n° 29-30 (août-décembre 1928) : « Je n'ai songé à aucun instant à la possibilité, pendant les années 1917-1918, d'appeler les masses paysannes à la guerre révolutionnaire. Dans l'appréciation de l'état d'esprit des masses paysannes et ouvrières après la guerre impérialiste, j'étais d'accord avec Lénine ».

2. *Ibid.* : « Si j'insistais pour qu'on retardât autant que possible le moment de la capitulation devant les Hohenzollern, je ne le faisais pas afin de susciter la guerre révolutionnaire mias pour montrer aux masses ouvrières allemandes et européennes en général qu'il n'existait pas de conventions secrètes entre nous et les Hohenzollern, et pour stimuler les travailleurs d'Allemagne et d'Autriche à une activité révolutionnaire renforcée ».

3. *Ibid.* : « La décision de déclarer l'état de guerre terminé sans signer la paix de violence était dictée par le désir d'éprouver si les Hohenzollern étaient encore capables de mener la guerre contre la révolution. »

4. *Cf.* Trotski, *Le problème de la guerre civile*, Librairie du Travail, p. 31.

importante que la nôtre. Mais quand viendra-t-elle ? On n'en sait rien. Pour l'instant, il n'y a rien de plus important au monde que notre révolution. Il faut la sauvegarder à tout prix »[1]. Lénine se place donc « exclusivement du point de vue des meilleures conditions pour renforcer et développer la révolution socialiste qui a déjà éclaté »[2]. Révolution socialiste mondiale dont la révolution russe est le premier fragment. Dès lors que la révolution mondiale peut non seulement tarder mais encore que ce retard peut s'avérer mortel à son secteur russe, il revient aux Bolcheviks de protéger l'acquis : une guerre révolutionnaire ne le permettrait pas avec un maximum de chances ; les conditions allemandes par contre, une fois acceptées, libéreraient de l'hypothèse militaire la révolution russe qui pourrait alors attendre que la révolution à l'ouest vienne détruire les effets du « diktat » allemand. Ainsi ce n'est pas par septicisme à l'égard d'une révolution mondiale que Lénine propose de concentrer la révolution russe dans le cadre géographique que lui tolérerait l'Allemagne, c'est au contraire par l'effet d'une totale confiance dans sa venue, laquelle effacera l'imparable défaite de l'heure présente. Vue d'avenir, à ceci près que, selon la remarque de Kautsky, « ce ne fut pas par la révolution mondiale que la révolution bolcheviste fut sauvée alors, c'est par la victoire de l'Entente »[3].

Les Bolcheviks ainsi divisés, la crise de leur stratégie entre dans une phase ultime, qui elle-même se déroule en trois temps. Dans un premier temps, le plan de Trotski est adopté. Mais dans un second, l'attaque allemande le rend caduc si bien que, dans un dernier, la voie est libre pour que l'emporte la position de Lénine, malgré la sévérité des nouvelles conditions allemandes.

C'est du 21 au 25 janvier 1918 que se joue le premier temps. Depuis le 15, l'alternative est devenue claire pour tous : paix de capitulation ou guerre révolutionnaire, et le 21, à la réunion des militants actifs du parti, les trois points de vue, de Boukharine, de Trotski et de Lénine, se sont exprimés[4]. Sur les 63 Bolcheviks présents, 32 (soit la majorité absolue) se prononcent pour la guerre révolutionnaire, proposée par Boukharine, 16 pour la thèse de Trotski (ni guerre ni paix), 15 pour celle de Lénine (paix immédiate avec l'Allemagne impériale)[5]. Cependant, le 24 janvier, le C.C. du Parti bolchevik, assemblé en séance plénière[6], adopte le plan

1. TROTSKI, *Ma vie*, p. 390.

2. LÉNINE, « Thèses sur la conclusion immédiate d'une paix séparée et annexionniste », *O.C.*, t. II, p. 316-332. Il faut ici bien comprendre de quoi il s'agit : Lénine ne redoute pas seulement l'hypothèse de la guerre révolutionnaire du fait de l'éventualité qu'elle comporte d'une défaite *militaire*. Il la redoute surtout du fait que, dans ce cas-là, la mobilisation des forces nationales et patriotiques russes aurait tendance à se réaliser, non autour du pouvoir bolchevik (considéré, par sa propagande pacifiste antérieure, comme « défaitiste ») mais autour d'un gouvernement national-démocratique (S.R. et Cadets).

3. KAUTSKY, *Le bolchevisme dans l'impasse*, 1931, p. 85.

4. *Cf.* TROTSKI, *Ma vie*, p. 391 : « Les questions débattues furent ainsi posées : — Pouvons-nous actuellement faire une guerre révolutionnaire ? — Est-il admissible en général qu'un pouvoir révolutionnaire conclue des accords avec les impérialistes ? »

5. *Cf.* TROTSKI, *Staline*, p. 386. D'après YAROSLAVSKY, *Histoire du P.C.R. (b)*, Moscou, 1930, p. 304, les résultats du vote de la Conférence étaient les suivants : contre la paix, 30 voix ; ni paix, ni guerre : 16 voix ; pour la paix : 15 voix.

6. TROTSKI, *op. cit.*, p. 387, donne le procès-verbal de la séance du Comité Central bolchevik (24-1-1918) : « Le camarade Trotski propose que la formule suivante soit mise aux voix : « Nous terminons la guerre, nous ne signons pas la paix, nous démobilisons l'armée ». Le vote donne le résultat suivant : pour, 9 ; contre, 7. La proposition de Lénine fut alors mise aux voix : « Nous

de Trotski par 9 voix contre 7, décision confirmée le 25 à la réunion commune du C.C. bolchevik et du C.C. des S.R. de gauche. Lénine s'est alors rallié au point de vue de Trotski comme à un « moindre mal »[1].

Dès que la décision en est prise, le plan de Trotski entre en application. Les négociations germano-russes ayant repris le 30 janvier, Trotski fait sa célèbre déclaration le 11 février 1918 : « Les pourparlers ayant démontré que la guerre n'avait d'autre but que le partage impérialiste du monde, la Russie décidait de retirer de ce conflit son peuple et son armée. Cependant les conditions imposées par les Empires Centraux étant contraires à l'intérêt de toutes les nations, et des annexions devant être effectuées contre la volonté des pays intéressés, la Russie ne pouvait pas ratifier de telles clauses. La délégation soviétique se trouvait dans l'impossibilité de signer un texte décrétant l'annexion, la souffrance et la misère de millions d'êtres humains. En conséquence, la révolution russe sortait de la guerre mais elle refusait de signer le traité de paix »[2]. Cette orientation est confirmée par l'ordre de démobilisation que le Commandant en chef Krylenko[3] communique à l'armée russe. Elle est enfin complétée par de multiples appels au prolétariat international[4]. Quand il rentre de Brest à Moscou, Trotski, après avoir le 14 février fait approuver par le Comité exécutif central panrusse son rapport sur les pourparlers de paix, croit la partie gagnée[5].

Il se trompe : son calcul échoue. Certes, le 10 février les délégués austro-allemands présents à Brest semblent, à l'exception du général Hoffmann, s'orienter dans le sens que souhaite Trotski. Le 11 février, à la séance de clôture des pourparlers, Kühlmann, d'après Czernin, parle de la nécessité d'accepter la paix *de facto*[6]. Mais le 13 à Hambourg, une conférence réunie sous la présidence de l'empereur, donne l'avantage au « parti des annexionnistes forcenés », et le 16, deux jours avant l'expiration des délais, Moscou reçoit un télégramme où le général Samoïlo, demeuré à Brest, communique que les Allemands se considéraient à partir du 18 février, midi, comme en état de guerre avec les Soviets. L'ultimatum allemand réinstallait l'alternative que Trotski avait cru pouvoir dépasser[7].

Dès lors, sous la menace directe de l'offensive allemande, encore qu'après de longs débats, la direction bolchevique va entériner les dures

---

retardons la signature de la paix par tous les moyens » (pour, 12 ; contre, 1). L. D. Trotski pose la question : « Proposons-nous de lancer un appel pour une guerre révolutionnaire ? » (pour, 2 ; contre, 11 ; abst., 1) et « Nous cessons la guerre, ne signons pas la paix, démobilisons l'armée » (pour, 9 ; contre, 7).

1. *Cf.* TROTSKI, *Lettre à l'Institut historique...* *Cf.* également L. SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 97 : « Lénine doutait fort du succès de cette procédure. Mais elle laissait entrevoir la possibilité de retarder le dénouement et correspondait bien par là à l'humeur indécise de plusieurs membres du Comité Central bolchevik ».

2. *Cf.* SADOUL, *Naissance de l'U.R.S.S.*, p. 297.

3. Krylenko a remplacé le 21 novembre 1917 le général Dukhonin, destitué pour avoir refusé de proposer un armistice aux armées allemandes.

4. *Cf.* SOUVARINE, *op. cit.*, p. 199.

5. *Cf.* TROTSKI, *Ma vie*, p. 395 : « Toute notre délégation revint de Brest à Moscou sous l'impression que les Allemands ne prendraient pas l'offensive ».

6. *Ibid.*, p. 395.

7. *Cf.* TROTSKI, *Lettre à l'Institut...* : « Au moment des négociations de Brest, toute la question était de savoir si, au début de 1918, la situation révolutionnaire d'Allemagne avait déjà assez mûri, pour que, sans continuer la guerre (nous n'avions pas d'armée), nous n'eussions pas besoin de signer la paix. L'expérience a démontré que Lénine avait raison : une telle situation n'existait pas ».

conditions allemandes. A la lecture du télégramme de Samoïlo, le 16, Lénine s'est prononcé pour la signature immédiate de la paix, mais Trotski tient encore à attendre que l'offensive allemande se déclenche effectivement pour que l'absence de complicité entre l'Allemagne impériale et la Russie révolutionnaire soit clairement établie[1]. Le 17 février, le C.C. du Parti bolchevik se réunit dans la soirée : il se raccroche encore à l'espoir que l'agression perpétrée contre la révolution russe suscite en Europe un élan de solidarité ouvrière ; il adopte à la majorité une résolution sur l'ajournement de « la reprise des négociations de paix jusqu'au moment où l'avance allemande aura pris un développement suffisant, et jusqu'à ce que son effet sur le mouvement ouvrier soit devenu évident »[2]. Cependant l'inquiétude grandit, et se reflète dans l'ultime décision que le C.C. prend ce jour-là, à l'unanimité moins 3 abstentions : « Si, au moment où l'avance allemande se développera, aucun mouvement révolutionnaire ne se manifeste en Allemagne et en Autriche, alors nous signerons la paix ». Le lendemain, 18 février, cette avance allemande commence et le C.C. siège à nouveau sans désemparer. Le matin, Lénine et Zinoviev parlent en faveur de la signature de la paix, Boukharine et Trotski contre. A l'issue de ce premier débat, une motion visant à « soumettre immédiatement la proposition de renouveler les négociations de paix » est encore rejetée par 7 voix contre 6. Dans le courant de la journée, les dépêches qui font état des progrès de l'armée allemande, poussent Trotski à décrocher et le font osciller vers Lénine. Enfin au cours de la soirée, après discours de Lénine, Staline, Sverdlov, Krestinski pour la reprise des négociations de paix et répliques hostiles d'Ouritski et de Boukharine, par 7 voix — dont celle de Trotski — contre 5 et 1 abstention, le C.C. décide de proposer au Gouvernement allemand la conclusion d'une paix immédiate[3] ; « Le jeu est entré dans une telle impasse que le krach de la révolution est inévitable si l'on persiste dans une politique moyenne »[4].

Une voix s'est déplacée : la décision est arrachée; il suffit que séance tenante, dans la nuit du 18 au 19 février, Lénine la condense dans un radiogramme où Trotski met la dernière main ; que la réunion commune des C.C. du P.C.R. et des S.R. de gauche l'approuve ; que le Conseil des Commissaires du peuple le sanctionne[5] : le Gouvernement soviétique accepte les conditions de paix allemande.

***

Mais la décision de principe ne règle pas tout encore : comme l'a dit Lénine dès le début : « La guerre ne peut être terminée par une seule des

1. *Cf.* TROTSKI, *Ma vie*, p. 396 et du même : *Staline*, p. 394.
2. *Cf.* TROTSKI, *Staline*, p. 389.
3. Pour : Lénine, Smilga, Staline, Sverdlov, Sokolnikov, Trotski, Zinoviev. Contre : Ouritski, Lomov, Boukharine, Ioffé, Krestinski. Abst. Stassova.
4. SOUVARINE, *op. cit.*, p. 202.
5. *Cf.* L. SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 98-99 : « Il fallait toutefois que le Conseil des Commissaires du Peuple confirme cette décision et les 7 voix des S.R. de gauche pouvaient faire échouer tout. Pendant les délibérations troublées de la nuit, les 7 commissaires S.R. de gauche se montrèrent indécis et hésitèrent à rompre avec les Bolcheviks. Ils ignoraient à ce moment que ceux-ci avaient pris leur décision à une seule voix de majorité... Lorsqu'ils se réunirent pour la décision finale, 4 des 7 S.R. de gauche votèrent avec la majorité des Bolcheviks ».

parties belligérantes »[1]. L'alternative : guerre révolutionnaire ou paix de capitulation, tranchée en théorie, il faut encore, pour la trancher dans la pratique, vivre les derniers épisodes et rebondissements dramatiques : du 20 février au 3 mars, les douze jours de la Passion bolchevique.

Tant que la paix n'est pas signée, l'armée allemande en marche depuis le 18 continue à avancer : deux jours plus tard, le 21, elle descend en Finlande et occupe Minsk. Tant que la paix n'est pas signée, les Bolcheviks ont le devoir d'organiser la résistance. Avec qui ? Avec l'aide des missions militaires alliées, lesquelles ont intérêt à montrer aux Russes que la résistance est possible[2] ? Mais les Bolcheviks — notamment le groupe des « communistes de gauche » — hésitent à coopérer avec « l'impérialisme allié », coopération qui pourrait servir d'argument auprès du prolétariat allemand pour le dissuader de s'engager dans un mouvement révolutionnaire. Aussi se contentent-ils d'abord de mobiliser leurs ressources propres : le 21, le Soviet de Petrograd lance un appel aux armes pour la « défense de la patrie du socialisme » ; 10 000 volontaires y répondent. Le 22, vers midi, le Commandant en chef Krylenko proclame l'état de siège, un État-Major extraordinaire de la Région Militaire de Petrograd est créé, et la peine de mort contre tout fauteur de désordre décrétée[3]. Cependant, les Bolcheviks sont conscients de leur faiblesse ; ils se résolvent donc à demander l'appui technique de la mission militaire française : par 6 voix contre 5 — les voix boukhariniennes —, le C.C. adopte la proposition de Trotski[4], telle que la formule Lénine : « donner pleins pouvoirs au camarade Trotski pour accepter l'aide des brigands de l'impérialisme français contre brigands allemands ». Le 23, à cet effet, Trotski rencontre le général Niessel. Ensemble de dispositions qui, prises dans l'éventualité d'une poursuite de la guerre, se révèlent heureuses : les premiers combattants rouges enregistrent un succès local à Pskov[5].

---

1. Discours de Lénine au 2e Congrès des Soviets, 8 novembre 1917 : « Rapport sur la paix » (*O.C.*, t. II, p. 270).

2. Encore que les Alliés avaient jusque-là refusé leur aide aux Soviets : *cf.* SADOUL, *op. cit.*, p. 241 (lettre du 20 février 1918) : « A ces gens désemparés (les Bolcheviks) qui cèdent surtout parce que les généraux russes (avides de retrouver avec l'appui allemand leurs prébendes et leurs privilèges), leur répètent qu'ils sont contraints de céder, j'ai offert l'appui des Alliés, cet appui qu'ils sollicitent vainement depuis trois mois, que l'Entente a toujours refusé et sans lequel j'avais pu prédire qu'ils seraient condamnés à la paix ». *Cf.* également, dans *L'Œuvre* des 1er, 6, 8 mars 1936, à propos de la discussion à la Chambre du pacte franco-soviétique, une polémique entre Herriot, Noulens, ambassadeur en Russie à l'époque de Brest-Litovsk, et le Gal Niessel. Thèse de Herriot : « Je me demande si à cette époque, la diplomatie alliée n'a pas eu tort de croire que le gouvernement révolutionnaire russe ne durerait pas ». Répliques convergentes de Niessel et Noulens : « Les Alliés n'ont pas refusé (leur aide) mais ont demandé des garanties que Trotski n'a pas pu fournir ». En fait si les militaires alliés étaient pleins de bonne volonté, en revanche les diplomates craignaient de faire le jeu de la révolution sociale.

3. Gal NIESSEL, *op. cit.*, p. 277-279.

4. Gal NIESSEL, *op. cit.*, p. 277 : note du 21 février 1918 : « Trotski, bien que nous détestant à peu près autant que les Allemands, me fit demander par le capitaine Sadoul si j'accorderais le concours technique éventuel de la mission militaire française pour gêner l'avance des Allemands, et mon avis sur les mesures à prendre à l'égard des prisonniers de guerre en liberté ». C'est donc avec l'accord des Bolcheviks, au titre de l'aide alliée, que les premiers bataillons (qui se retourneront contre les Soviets, en conséquence de la paix séparée de Brest-Litovsk) débarquent à Mourmansk.

5. L. SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 99 : « Les événements qui ont suivi auraient pu suggérer aux adversaires de la paix à tout prix que, malgré ces difficultés, Lénine et ses partisans avaient exagéré leurs arguments contre la guerre révolutionnaire ». Le 23 février est devenu en U.R.S.S. le jour de fête de l'Armée Rouge.

Dans le même temps, néanmoins, les pourparlers de paix continuent : or l'offre bolchevique d'une capitulation sans condition a excité l'appétit germanique. Le 23 au matin, Petrograd apprend les nouvelles et féroces conditions qu'entend imposer l'Allemagne en réponse au radiogramme soviétique du 19 février[1]. Une dernière fois, le C.C. délibère, la révolution au bord de la catastrophe, le Parti bolchevik au bord de la scission. Le groupe des « communistes de gauche » en effet ne se borne plus à manifester verbalement son opposition, il se met comme tel dans la balance, sur le plateau de la guerre : démissionnant de leurs responsabilités, les membres du groupe se réservent de faire une libre agitation dans et hors du Parti[2]. Alors Lénine se met lui aussi, comme tel et tout seul, sur l'autre plateau, celui de la paix. La menace de Lénine coupe le groupe de gauche en deux : une partie persiste dans son refus[3], l'autre — Ioffé, Krestinski, Dzerjinski — se résigne, pensant « qu'une scission dans le parti, dirigée contre Lé ine, serait plus dangereuse pour la Révolution que la signature de la paix »[4]. Finalement 7 voix adoptent les conditions de paix contre 4 et 4 abstentions[5]. Le 25, la délégation russe part pour Dvinsk : le 3 mars, la paix est signée.

***

La paix de Brest-Litovsk constitue l'un de ces événements historiques qui offrent d'innombrables facettes et autant de prises à la polémique. On peut discuter sans fin, par exemple, de son rôle dans l'évolution des rapports de force entre les deux camps en guerre. D'aucuns le tiennent pour relativement négligeable, en faisant remarquer à juste titre que la paix de Brest-Litovsk n'a pas changé le rapport des forces dès avant établi en faveur des Alliés. A quoi d'autres répliquent avec quelque raison qu'elle a prolongé la résistance allemande. La question intéresse surtout l'histoire de la guerre proprement dite — encore qu'elle n'échappe pas au mouvement ouvrier, sensible aux effets militaires paradoxaux de l'intervention révolutionnaire russe : « Ainsi, ce qui résulte comme effets premiers de l'armistice russe et de sa conséquence immédiate, la paix séparée à l'Est, n'est pas de hâter la paix générale, mais 1° la prolongation de la tuerie entre peuples et la monstrueuse aggravation de son caractère sanglant... 2° un énorme renforcement de la politique militaire de l'Allemagne, et par

1. *Cf.* NIESSEL, *op. cit.* p. 285 : parmi les nouvelles conditions de paix allemandes, retenons l'évacuation immédiate de l'Estonie et de la Courlande, la paix immédiate entre Russie et Ukraine, la démobilisation complète, y compris des nouvelles unités rouges, etc. Ces conditions de paix étaient évidemment très avantageuses pour l'Allemagne. On peut se demander néanmoins pourquoi l'Allemagne, le pouvant à peu de frais, n'a pas poursuivi son offensive jusqu'à l'écrasement total des Soviets et la prise de Moscou. Faut-il retenir l'explication de RUTYCH, *op. cit.*, p. 143-144 : « Comme l'indique Ludendorff, le commandement allemand redoutait une explosion de patriotisme en Russie... En 1918, une incursion profonde, l'occupation de Petrograd, et une sortie vers Moscou pouvaient conduire à la déposition du gouvernement bolchevik, pouvaient justifier les efforts des généraux Alexeev et Kornilov, qui regroupaient une armée de volontaires à Rostov-sur-le-Don ».

2. Parmi les démissionnaires : Lomov, Smirnov, Boukharine, Piatakov, Boubnov, Ouritski.

3. Se déclarèrent contre la politique de Lénine : Lomov, Boukharine, Boubnov, Ouritski.

4. L. SCHAPIRO, *op. cit.*

5. Pour : Lénine, Stassova, Zinoviev, Sverdlov, Staline, Sokolnikov, Smilga. Abst. : Trotski, Krestinski, Dzerjinski, Ioffé. Contre : Boukharine, Boubnov, Lomov, Ouritski.

là, de ses plans d'annexion, de ses appétits les plus osés »[1]. On peut encore discuter du rôle de Brest-Litovsk dans l'évolution intérieure du Parti bolchevik et de la révolution russe, cet épisode constituant une étape dans la mise en place du mécanisme des institutions soviétiques : d'une part en faisant subir une crise sévère aux rapports entre les Bolcheviks et les formations politiques qui leur sont encore associées dans un gouvernement de coalition révolutionnaire, il prélude à une direction strictement monocolore de la République socialiste ; d'autre part en confirmant la prééminence de Lénine à l'issue d'une crise où se sont exacerbées les traditionnelles luttes intestines de fractions et de personnes au sein du Parti bolchevik, il va dans le sens d'une direction de parti exercée par une autorité personnelle unique[2] et, en même temps, donne des arguments qui seront bien plus tard mis à profit pour discréditer et abattre les adversaires d'un tel style de direction.

D'un intérêt plus direct est la polémique sur la nature de la stratégie révolutionnaire dont la signature de la paix est l'expression : est-il vrai, comme on a voulu le prétendre, que le fait de signer la paix ait constitué un tournant fondamental des principes stratégiques bolcheviks ? Pressés de choisir entre la défense de la révolution russe et son extension à l'Allemagne et au monde, les Russes auraient opté pour le premier terme, passant ainsi de la perspective marxiste d'une révolution mondiale à une perspective nouvelle, celle de la défense de la « révolution dans un seul pays ». Dans cet esprit, l'opposition Lénine-Trotski serait une préfiguration de l'opposition Staline-Trotski. Lénine aurait, dès Brest-Litovsk, songé à consolider « avec réalisme » la révolution dans un seul pays tandis que Trotski, d'une certaine manière, et les « communistes de gauche », d'une autre, auraient voulu « imposer les dimensions préalables de l'Europe comme conditions préalables d'une victoire à l'intérieur de la Russie »[3].

---

1. Rosa LUXEMBOURG, *La responsabilité historique*, janvier 1918 (Trad. de Bracke). Cité par Berthe FOUCHÈRE, *La vie héroïque de Rosa Luxembourg*. Spartakus, mars 1948.

2. Quoique, dans l'immédiat, le danger de scission à l'intérieur du P.C.R. ait conduit Lénine, au 7e Congrès, à formuler cette proposition : « Un membre du C.C. peut et doit par une déclaration appropriée dénoncer sa propre responsabilité pour les mesures prises par le C.C. et qu'il ne partage pas » (*Le P.C.U.S. en résolutions*, 1re partie, Moscou, 1953, p. 406).

3. Cette conception de la crise de Brest-Litovsk est celle développée dans l'officielle *Histoire du P.C. (b)*. Bien que l'édition de 1960 ait été profondément remaniée, l'argumentation telle qu'elle était conduite dans les éditions antérieures n'a pas changé. L'épisode de Brest-Litovsk y est en effet traité :

— du point de vue de « la révolution en un seul pays » qui n'est pas un point de vue stratégique léniniste, même pas un point de vue tactique, surtout en 1918 ;

— du point de vue d'un Parti où l'expression d'un désaccord est nécessairement liée à une activité conspirative « antparti ». Ce double point de départ entraîne, semble-t-il, une double série d'erreurs.

Le premier point de vue conduit à rendre compte de façon erronée de la position de Lénine. Voici ce qu'en dit l'*Histoire du P.C. (b)*, éd. en langues étrangères, Moscou, 1947, p. 255 : « Continuer la guerre, c'eût été mettre en péril l'existence de la République soviétique nouvellement formée. La classe ouvrière et la paysannerie se virent dans la nécessité d'accepter de dures conditions de paix, de reculer devant le rapace le plus dangereux à l'époque, l'impérialisme allemand, pour obtenir une trêve, consolider le pouvoir des Soviets et créer une armée nouvelle, l'Armée Rouge, qui fût capable de défendre le pays contre l'agresseur ». Ainsi, le critère de Lénine aurait été : de défendre la République soviétique ; sa tactique : d'obtenir une trêve jusqu'à la création de l'Armée Rouge ; sa perspective : de rendre « le pays capable de se défendre contre l'agresseur ». Ce critère, cette tactique, cette perspective sont marqués d'un esprit de repli, qui est absolument étranger au Lénine des années 1917-1918. Certes, à cette date, le retard de la révolution européenne constitue pour les Bolcheviks une source d'inquiétude, mais dans le cadre d'une formidable espérance, d'une formidable confiance révolutionnaire. C'est pourquoi Lénine prend pour

Une telle interprétation se soutient mal : elle anticipe. Rosa Luxembourg a montré avec raison que le choix bolchevik de la paix séparée avec l'impérialisme allemand était inéluctable : « Les Russes se sont trouvés dès l'abord dans cette fatale situation de devoir choisir entre deux maux, servir de chevaux de volée ou à l'Entente ou à l'impérialisme allemand. Le premier terme exigeait la continuation de la guerre. Le second, la conclusion d'une paix. Comment s'étonner qu'ils aient fini par se décider pour ce dernier ? »[1]. Au surplus, la révolutionnaire allemande souligne que de ce dilemme et de ce choix, le prolétariat allemand porte la responsabilité, bien plus que les dirigeants bolcheviks : « Seule, la persévérante immobilité de cadavre qu'a observée le prolétariat allemand a réduit la révolution russe à conclure une paix avec l'impérialisme germanique comme le seul pouvoir qui régnât en Allemagne »[2].

Il ne semble guère contestable à la vérité que les Bolcheviks ont, dans la crise de Brest-Litovsk, maintenu les critères antérieurs de leur politique internationaliste. Tous les dirigeants bolcheviks ont été d'accord pour considérer :

1° la revendication de la paix comme l'arme décisive pour faire mûrir la révolution mondiale contre les deux blocs impérialistes ;

2° la préparation d'une guerre révolutionnaire comme inévitable pour défendre l'acquis révolutionnaire russe et contribuer solidairement au soulèvement prolétarien en Europe : « Dans nos délibérations sur le pour et le contre..., nous nous inquiétions surtout de l'effet que pourrait avoir la conclusion de la paix sur la marche de la révolution prolétarienne qui commençait à l'occident.

« Nous craignions plus que tout au monde que notre attitude n'éteignît l'incendie de la lutte ouvrière qui s'allumait en Europe... Les héroïques ouvriers russes... craignaient que notre « trêve » ne compliquât encore la lutte du prolétariat allemand contre Guillaume II et que la paix de Brest n'amenât de nouvelles explosions du chauvinisme en France et en Angle-

---

critère non la défense de la Révolution soviétique mais le développement de la révolution européenne, notamment allemande. C'est pourquoi Lénine cherche à gagner du temps non seulement jusqu'à ce que l'Armée Rouge soit prête mais surtout jusqu'à ce que les révolutions allemandes et européennes soient mûres (*cf.* lettre de Sadoul du 22/4 février 1918). Sa perspective : une guerre révolutionnaire *offensive* pour liquider la honte de Brest-Litovsk en conjonction avec le soulèvement du prolétariat allemand et européen. Bref, il y a dans l'*Histoire du P.C. (b)* confusion entre une période de stabilisation capitaliste, donc de repli révolutionnaire, et une période de crise générale aiguë, donc de montée révolutionnaire dans le cadre de laquelle l'étape de Brest-Litovsk marque seulement un léger palier d'arrêt.

Le second point de vue conduit à faire l'amalgame entre les positions de Trotski, du groupe des « communistes de gauche » et des « S.R. de gauche ». Il est possible et intéressant de faire une critique sérieuse des positions réelles défendues par Trotski et les « communistes de gauche » : l'un et les autres se fondant sur des hypothèses nullement vérifiées ; Trotski surévaluant, assurément, la capacité révolutionnaire du prolétariat allemand de briser les plans agressifs de l'État-Major allemand ; les « communistes de gauche » surévaluant, peut-être, les ressources de l'élan révolutionnaire russe pour résoudre la froide question des rapports de force militaire germano-russes. Mais à cette analyse est substitué un agencement d'accusations : trahison des intérêts nationaux et trahison des intérêts du Parti, dont la formulation est à la fois anachronique et extérieure aux préoccupations bolcheviques de ce temps : « Bien que Lénine et Staline eussent insisté au nom du C.C. pour que la paix fût signée, Trotski... viola traîtreusement les directives expresses du Parti bolchevik... Acte monstrueux. Les impérialistes allemands ne pouvaient se promettre davantage d'un traître aux intérêts du pays des Soviets », *op. cit.*, p. 255-256.

1. R. Luxembourg, *op. cit.*, p. 45.
2. *Ibid.*, p. 46.

terre »[1]. Cette unanimité de principes explique qu'à l'époque, personne n'ait fait porter à Trotski la responsabilité des lourdes pertes russes subies par le fait du retard à signer la paix : « Si nous avions voulu obtenir effectivement les conditions de paix les plus favorables, nous aurions dû consentir à signer dès novembre. Mais personne (sauf Zinoviev) n'a élevé la voix en ce sens : nous étions tous partisans de faire de l'agitation, de révolutionner la classe ouvrière allemande, austro-hongroise, toute la classe révolutionnaire de l'Europe »[2].

Que les Bolcheviks aient été unanimes sur les principes de leur stratégie n'exclut pas en revanche l'existence entre eux de divergences tactiques. Divergences tactiques qui portent, une fois admise la nécessité de sauvegarder la position conquise par le bolchevisme, sur la question des limites dans lesquelles tolérer l'inévitable compromis avec l'impérialisme, qu'il soit allié ou germanique. Ce sur quoi précisément nous avons vu s'opposer les « communistes de gauche » et Lénine dans la question de la guerre révolutionnaire ou dans celle de l'appel à l'aide alliée. Pour Lénine, il n'y a pas de limites au compromis, lorsque ce compromis est un bon compromis : c'est le fondement de son « réalisme ». Pour les « communistes de gauche », par contre, les limites sont très vite atteintes. A quoi Boukharine doit d'évoquer un Saint-Just bolchevik. De quoi procède la résurrection chronique de l'esprit gauchiste : « une fidélité simple aux principes, donquichottesque ou utopique ; la pureté instinctive de la foi révolutionnaire »[3]. Or ces divergences tactiques entre Bolcheviks sont d'autant plus difficiles à trancher qu'elles sont fondées sur des divergences dans l'appréciation d'éléments concrets, tels que la maturité révolutionnaire de la classe ouvrière allemande ou celle de la classe ouvrière et de la paysannerie russes, éléments concrets dont l'extrême pénurie d'informations et de communications rendait effectivement l'estimation difficile.

Communauté des vues stratégiques et divergences tactiques, c'est ce que confirme d'ailleurs le déroulement objectif de la situation : la signature de la paix de Brest-Litovsk n'a empêché ni la guerre révolutionnaire, ni la révolution allemande, deux aspects corrélatifs de la stratégie révolutionnaire à l'échelle mondiale dont tous les Bolcheviks s'étaient déclarés partisans. Ce qui tendrait en outre à prouver que Brest-Litovsk n'a pas été un moment aussi décisif que l'ardeur des polémiques à son propos le donnerait à croire.

Cependant, même si les dirigeants bolcheviks n'ont pas, dans leur raisonnement, modifié leur point de vue strictement internationaliste, est-il absolument illégitime de penser que l'épisode de Brest-Litovsk jalonne la route qui conduit à la stratégie stalinienne dont le primat est la défense de la première révolution socialiste ? C'est le sens des conclusions de Murphy : « La question « du socialisme dans un seul pays »... n'avait pas été formellement soulevée pendant la crise, mais il est impossible de négliger le fait que les circonstances l'avaient mise en évidence sous sa forme la plus concrète. Car, si la révolution en Europe appartenait encore au

---

1. ZINOVIEV, *L'Internationale Communiste*, n° 6, octobre 1919, p. 826.
2. TROTSKI, *Ma vie*, p. 399.
3. Isaac DEUTSCHER, *Staline*, p. 158.

royaume des « contes de fées », la révolution russe devait se résigner à décider si elle serait une révolution socialiste ou si elle capitulerait devant le capitalisme. La déclaration par laquelle Lénine ouvrait le triomphal congrès des Soviets qui prit entre ses mains le gouvernement et la Russie : « Nous allons entreprendre maintenant la construction du socialisme », ne laissait aucun doute sur sa position à cet égard »[1]. Nous penchons volontiers vers une telle conclusion : au départ, la crise de Brest-Litovsk apparaît comme un correctif provisoire dû à la distorsion des rythmes auxquels se développent la révolution russe d'une part, la révolution européenne, notamment allemande, de l'autre. Elle est le prix de l'écart — écart sans lequel n'aurait probablement surgi quelque révolution que ce soit — entre l'imagination révolutionnaire russe et la réalité européenne. Elle correspond au temps mort qui sépare le déferlement de la vague révolutionnaire russe de l'afflux de la prochaine vague révolutionnaire européenne. Mais elle annonce du même coup la stratégie à laquelle la République des Soviets aura nécessairement recours quand pour la seconde fois — et cette fois pour une longue période — le mouvement révolutionnaire dans l'Europe d'après-guerre aura définitivement avorté hors de la Russie.

Les « héroïques ouvriers russes, disait Zinoviev,... craignaient que la paix de Brest n'amenât de nouvelles explosions de chauvinisme en France et en Angleterre ». Leurs craintes n'étaient pas vaines ; c'est effectivement ce qui arriva.

Certes, la Révolution d'Octobre causa une sensation profonde. D'abord dans les milieux zimmerwaldiens : le *Rapport de novembre 1917*, du C.D.S., publie une déclaration chaleureuse, « La révolution russe et les syndicats », signée des anarchistes S. Faure et Einfalt (du journal *Ce qu'il faut dire*) et des dirigeants syndicaux dont on a, à plusieurs reprises, relevé le nom dans les documents du C.D.S.[2]. Mais ce sont tous les courants du

---

1. J. T. MURPHY, *Staline*, p. 162.

2. Ce *Rapport* (*cf.* 1re partie, I, chap. II, p. 60, n. 3) est un document, datant de l'automne 1917, entièrement rédigé sous forme d'un journal de 22 pages par Péricat. Non soumis à la censure, il est saisi une première fois sur les presses de l'imprimerie. Il porte en manchette la devise :

« Une seule patrie : l'Humanité.
Un seul ennemi : le Capitalisme. »

On y lit notamment, p. 11, une déclaration sur « La Révolution russe et les syndicats » : « Les récents événements de Petrograd ont été l'occasion pour la presse gouvernementale russe et pour une partie de la presse française d'attaques inqualifiables contre les socialistes maximalistes et anarchistes russes. Tandis que ces révolutionnaires sont traqués, compromis, livrés aux répressions sommaires d'un régime de dictature, tandis que toute liberté de presse et de parole est supprimée à ceux qui voudraient prendre leur défense, on propage contre eux de misérables calomnies. De ces calomnies, le prolétariat révolutionnaire français ne sera pas dupe. Nous savons ce que sont et ce que valent les hommes que l'on outrage. Nombre d'entre eux, tel que Trotski, ont vécu parmi nous. Nous avons pu admirer leur courage, leur abnégation, leur désintéressement ». Parmi les signataires, beaucoup d'anarchistes. D'ailleurs d'après LECOIN, *De prison en prison*, p. 107, « l'initiative du premier manifeste publié paru en France et approuvant les maximalistes, comme on appelait les Bolcheviks russes, fut prise, l'été 1917, par les anarchistes de la Santé ». Le rapport établi par les R.G. le 3 décembre 1917 sur la base de la correspondance parvenue pendant la quinzaine précédente aux militants pacifistes soumis à surveillance spéciale note aussi : « Les derniers événements de Russie... sont commentés avec une satisfaction évidente par les correspondants habituels de l'anarchiste Benoît ». Et le même rapport cite une lettre de Le Duff, mobilisé à l'arsenal de Brest, le même Le Duff qui avait en 1916 rencontré I. Armand : « Et les Russes, ils font du bon boulot. Tous en chœur : « Bravo les Russes ». L'instituteur Thomas

mouvement ouvrier qui, au départ, se félicitent de l'événement[1]. Au congrès confédéral de Clermont-Ferrand, en décembre 1917, « la totalité déléguée à cette conférence confédérale a adressé son salut à la révolution russe... Ce salut nous apparaissait insuffisant dans l'expression, mais il n'en était pas moins... une expression d'approbation de l'acte révolutionnaire non seulement de Kerenski, mais de Lénine et Trotski »[2]. Une lettre de l'écrivain P. Hamp, du 21 janvier 1918, exprime le sentiment général du moment : « Il semble bien que la Russie accomplit une chose éminente pour l'humanité, probablement la chose la plus importante depuis le commencement de cette guerre et par quoi le monde commence dans la souffrance une ère nouvelle »[3]. Au 1er congrès de l'I.C., Sadoul a noté d'ailleurs cette « impression première produite sur les socialistes sincères, fussent-ils modérés, par l'arrivée au pouvoir du Gouvernement soviétiste. La grandeur de l'événement et sa soudaineté les soulevèrent tout d'abord et pour ainsi dire malgré eux au-dessus d'eux-mêmes »[4].

Mais bientôt, dans le Parti socialiste, se manifestèrent de vives réticences. Les socialistes français n'avaient guère entretenu de relations avec les dirigeants bolcheviks, même réfugiés en France : « Lorsque j'ai quitté Paris en septembre 1917, c'est-à-dire quelques semaines avant la Révolution d'Octobre..., les Bolcheviks étaient considérés comme des criminels ou comme des fous... Telle était l'opinion de la France entière. Je dois vous avouer à ma grande confusion que les neuf dixièmes de tous les socialistes de la majorité comme de la minorité étaient du même avis »[5]. Par contre, ils avaient de la considération pour les S.R., tel Kerenski que Cachin, à la réception offerte au leader exilé de la Révolution de février, devait encourager en ces termes : « Dédaignez ces attaques injustes, car nous savons votre sincérité ardente et votre foi invincible, en dépit de l'immense malheur [le bolchevisme] qui accable la Russie ». En outre, les premiers gestes bolcheviks ne pouvaient rassurer des parlementaires, fussent-ils socialistes ; la dissolution de la Constituante russe fait s'exclamer à Rappoport : « La Garde Rouge de Lénine-Trotski a fusillé Karl Marx ».

---

de l'Indre écrit : « Et en Russie ? Là-bas, il se produit des choses grandioses et qui nous donnent des raisons d'espérer. Mais que donneront-elles ? Nos amis réussiront-ils là-bas dans leurs projets ? On tremble pour eux et pour la cause de la liberté. Tant d'ennemis les guettent. Qu'ils sont magnifiques, ces révolutionnaires russes qu'on avait trop tendance à prendre pour des rêveurs, des mystiques de la révolution ». Martin, de Brest, le 19 novembre 1917 « souhaite de toutes ses forces que ces hommes de cœur, tel Lénine et ses amis, puissent mener à bonne fin la formidable besogne qu'ils ont entreprise » (A.P.P., B a/1562).

1. *Cf.* dans les *Archives Rappoport* (I.I.S.G.) un manuscrit, constitué par un cahier qui porte en titre « La Révolution d'Octobre et le prolétariat français » : « La première réunion ouvrière qui salua l'aube rouge se tint dans la Maison des Syndiqués, rue Grange-aux-Belles, quelques jours après la révolution. La foule fut enthousiaste. La salle bondée. Parmi les orateurs figuraient Merrheim, qui, à cette époque, fut encore à la tête des « zimmerwaldiens » ; Dridzo-Losovski, Antonoff, l'organisateur infatigable des journaux révolutionnaires russes à Paris et C. Rappoport ».

2. Bourderon, 20e Congrès de la C.G.T., *Cpte-r. stén.*, septembre 1919, p. 63.

3. Lettre de P. Hamp à Mme Sadoul du 21 janvier 1918. Reproduite par J. SADOUL, *L'Internationale Communiste*, n° 6, octobre 1919, p. 830.

4. J. SADOUL, *op. cit.*, La même idée est reprise par M. SEMBAT dans une brochure *Perdrons-nous la Russie ?* de décembre 1917 : « Il faut reconnaître les Bolcheviks et se mettre d'accord avec eux sur une base de paix pour les maintenir dans l'alliance des Alliés ou tout au moins dans la neutralité réelle ».

5. SADOUL, rapport au 1er Congrès de l'Internationale Communiste, *L'Internationale Communiste*, n° 3, juillet 1919, p. 399.

Enfin, après Brest-Litovsk, « les applaudissements se turent »[1]. Une fois encore il se vérifia que, dès qu'apparaît une contradiction, même provisoire, entre leurs convictions internationalistes et leur attachement à la patrie, les socialistes français dans leur immense majorité tranchent en faveur de la patrie.

Aussi furent-ils particulièrement hésitants quand il fallut redéfinir la position (diplomatique et militaire) du Gouvernement français à l'égard de la Russie bolchevique. Jusqu'en mars 1918 en effet le principe directeur de la diplomatie alliée s'impose : tenter de galvaniser la défense russe, que cette défense soit conduite par le tzar, par Kerenski ou par les Bolcheviks. Or Brest-Litovsk marque l'échec de cette politique : désormais le second front s'est écroulé. Mais est-ce un échec définitif ? De mars à novembre 1918, dans une situation très confuse où elle est en général amenée à simplement ratifier les initiatives prises sur place par ses représentants, la diplomatie alliée ne se résout pas au fait accompli : elle se fixe pour objectif constant la reprise des hostilités à l'Est, espérant la rupture entre Moscou et Berlin. Pour y aider, elle envisage de rouvrir sans attendre le second front avec ses propres forces, sous la double forme d'une intervention japonaise par la Sibérie, d'un débarquement allié à Mourmansk. Ce qu'elle tente de faire admettre dans une première phase par les Bolcheviks — d'où de longues négociations sur les garanties réciproques que Bolcheviks et Alliés devraient échanger quant à la portée et à la signification de leur alliance renouvelée — ; après quoi, dans une seconde phase, les perspectives de collaboration avec les Bolcheviks s'étant finalement avérées chimériques, elle se tourne vers les forces et groupements anti-bolcheviks.

L'intérêt évident que, du point de vue de la guerre, présentait une résurrection du front oriental explique que l'opinion française, même non chauvine, ait accepté, sans beaucoup réagir, l'intervention en Russie dans la période d'avant l'armistice, et ait même toléré qu'elle ait pris la forme d'une intervention contre le bolchevisme, puisqu'aussi bien il semblait que le bolchevisme ne fut pas disposé à se prêter aux entreprises françaises. Et quand l'armistice lui eût enlevé la justification, après tout fondée, de la guerre, la diplomatie française se trouvait avoir déjà établi les bases d'une intervention dont l'origine patriotique atténuait le sens politique et qui apparaissait comme une revanche de la situation difficile où la France s'était trouvée en mars 1918.

Les circonstances dans lesquelles intervint le coup d'État bolchevik et ses répercussions militaires expliquent donc la relative faiblesse du mouvement pro-soviétique en France[2] (comparée par exemple à celui qui se

---

1. Voici encore ce qu'écrit M. CACHIN dans *L'Humanité* du 24 août 1918 : « Nous ne sommes pas des bolcheviks, et pas plus que Merrheim nous ne voulons signer, comme ils l'ont fait, un traité nouveau de Brest-Litovsk. Depuis l'exécution de Mirbach, les bolcheviks se sont tellement rapprochés du gouvernement allemand que celui-ci les prend ouvertement en tutelle... Les révolutionnaires de partout voient avec effarement la police des bolcheviks se mettre au service de Berlin pour traquer et fusiller les socialistes qui ont débarrassé leur pays de l'usurpateur ».

2. Les *Rapports quotidiens sur la « physionomie de Paris »* (A.P.P., B a/1587) en décembre 1917 consacrent chaque jour un paragraphe à la question russe, sous le titre :« L'opinion et l'anarchie russe » : il y est consigné des conversations entendues dans les cafés ou sur les marchés ; or pendant ces 31 journées, les inspecteurs chargés de la surveillance des lieux publics n'ont pas rapporté une seule intervention favorable aux Bolcheviks, mais uniquement des opinions défa-

développa en Grande-Bretagne). Elles expliquent aussi la force relative du mouvement d'opinion anti-soviétique que nourrissaient encore, outre la propagande active des émigrés[1], les contrecoups économiques de la Révolution d'Octobre, laquelle avait sérieusement lésé des intérêts français à la fois publics et privés : en ne reconnaissant pas les dettes du Gouvernement tzariste à l'égard du Gouvernement français ; en prenant des mesures de socialisation fatales aux capitaux investis dans l'économie russe ; enfin en annulant les emprunts russes dont les titres avaient en France connu un immense succès auprès de petits porteurs[2]. Dans ces conditions, on

---

vorables sur la « lâcheté » des Russes, leur « trahison », etc., ces opinions s'appuyant sur les arguments les plus divers et souvent les plus baroques : pas d'animosité d'ailleurs à l'égard du nouveau régime en tant que régime socialiste (on traite seulement Lénine « d'utopiste ») mais une amère critique des conséquences diplomatiques et militaires de l'abandon russe, d'autant plus amère que la France, rappelle-t-on avec insistance, est entrée en guerre pour honorer son traité d'alliance avec la Russie : « Après la guerre, nous essaierons de faire payer à ces gens-là leur trahison et leur lâcheté », lit-on encore dans un rapport de physionomie du 29 mars 1918. Le bulletin confidentiel établi par le 2e Bureau de l'E.M. militaire sur la situation morale à l'intérieur indique même à plusieurs reprises qu'il a fallu protéger les soldats russes stationnés en France contre l'hostilité de la population (15-1-1918, B a/1639, A.P.P.).

1. Émigrés de diverses périodes et de toutes nuances :

— Monarchistes germanophiles groupés autour de *L'Action Russe*, laquelle, supprimée par la censure, a été en septembre 1918 remplacée par *La Russie Nouvelle ;*

— Révolutionnaires anti-bolcheviks et pro-Alliés, tel Bourtzev qui, après un séjour à Londres, où il s'est rencontré avec Kerenski, est arrivé à Paris en août 1918 pour y publier un hebdomadaire, *La Cause commune*, et y organise une agence de presse donnant des informations économiques et financières sur la Russie. La brochure de BOURTZEFF, *Bolcheviks, soyez maudits !*, est diffusée à cette date à des milliers d'exemplaires par le Bureau de propagande de la presse française et la ligue patriotique russe (sur Bourtzev, *cf.* une « note secrète », *pièce 228*, Agitation révolutionnaire (1905-1918), politique intérieure, Russie, *Archives des Affaires Étrangères*) ;

— Mencheviks patriotes, tel Roubanovitch, membre du B.S.I., collaborateur de *L'Humanité*, qui, en novembre 1918, fait paraître le premier numéro du *Bulletin d'information du Comité de la Constituante* où il se montre partisan de l'intervention armée de l'Entente en Russie ;

— Mencheviks internationalistes, tels Axlerod, Roussanoff, et Soukhomline qui, le 24 novembre 1918, ont fait le procès du bolchevisme devant le Comité Fédéral de la Fédération socialiste de la Seine.

(A.N., F7, 13372, chap. VI, p. 55-57).

2. Les contrecoups économiques de la Révolution d'Octobre en France sont presqu'immédiatement pressentis. « Les porteurs de valeurs russes sont très inquiets du sort réservé à leurs placements », lit-on dans le Bulletin Confidentiel du 15 décembre 1917, établi par le 2e Bureau, 1, sur la situation morale à l'intérieur (B a/1639, A.P.P.). On peut suivre dans les rapports quotidiens sur la « physionomie de Paris » du 1er au 31 décembre 1917 — résumés des surveillances exercées à la Bourse des Valeurs, à la Bourse du Commerce, au Palais de Justice, dans les cafés, thés, cercles, sur les boulevards et sur les marchés, dans les gares et en général dans tous les lieux publics par la Section Spéciale de la Préfecture de Police — la croissance du mouvement d'inquiétude des porteurs de titres russes (A.P.P., B a/1587) :

— 1er décembre 1917 : « Les valeurs russes continuent pour la plupart de perdre des points ».

— 2 décembre : « Sur les nouvelles reçues de Russie, le comportement des valeurs russes était, ainsi que les jours précédents, franchement lourd ».

— 4 décembre : « Un consommateur (dans un café de la rue du Faubourg-Saint-Denis) s'est présenté ce matin même à une succursale de la Société Générale pour y encaisser des coupons de rente russe. On lui répondit « qu'à compter de ce jour, on ne les payait plus ». Il se rendit alors à une succursale du Comptoir d'Escompte où le montant des coupons lui fut payé sans difficulté. Il concluait que si les intérêts des valeurs russes cessaient d'être versé aux porteurs, cela augmenterait encore la défaveur qui s'attache aux citoyens de cette nationalité à Paris «.

Cependant le marché des fonds russes s'améliore dans la seconde semaine de décembre : les exigences allemandes, une fois connues, font penser que les Bolcheviks ne pourront pas les accepter ou que, les acceptant, ils seront chassés du pouvoir. Puis de nouveau, l'opinion est pessimiste :

— 3 janvier 1918 : dans un café boulevard Poissonnière, un consommateur : « L'argent français prêté là-bas peut être considéré comme perdu ».

Fin janvier, le bruit selon lequel le Gouvernement français — à l'instar du Gouvernement

peut imaginer que la tentative ultérieure de la diplomatie française visant à limiter les pertes — en arrachant par exemple une zone d'influence en Russie du Sud — devait rencontrer en France la faveur d'une fraction non négligeable de la petite bourgeoisie.

---

anglais — aurait décidé d'assurer le service des coupons des Emprunts russes émis en France assure plus de fermeté aux valeurs russes.

A partir de mars 1918, les fonds d'État russe baissent régulièrement : le 7 mars, le 4 % oscille aux environs de 37 francs, le 12 mars, le 3 % s'inscrivait à 27,75 francs.

Il faut noter cependant que, tout le long de l'année 1918, la Bourse de Paris est très hésitante quant aux fonds d'État et aux valeurs industrielles russes : la baisse n'est pas constante et régulière, mais au gré des rumeurs venues de l'Est, des décisions aussi du Gouvernement français, enfin du sort des armes, ces titres trouvent preneurs (surtout de la part d'acheteurs suisses) et montent ou brusquement périclitent (A.P.P., B a/1587).

## CHAPITRE II

# CLEMENCEAU ET LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES

- Les conséquences tactiques de la politique clémenciste sur le mouvement ouvrier : glissement à gauche et rassemblement au centre.
- La politique clémenciste de corruption : corruption politique, corruption policière.
- La politique de répression : son efficacité. Antériorité de la répression : dans l'armée ; dans la presse ; dans les organisations pacifistes. L'objectif politique de la répression. La méthode : les « grandes affaires d'espionnage » ; la répression des opinions pacifistes dans le mouvement ouvrier ; chez les anarchistes ; dans les milieux enseignants ; contre le courant zimmerwaldien ; l'affaire Guilbeaux.

La paix de Brest-Litovsk, que l'opinion populaire n'était certes pas préparée à comprendre, fixait donc la limite — à la fois dans le temps et dans l'espace politique — où devait s'arrêter l'évolution à gauche du mouvement ouvrier français.

Au même moment, l'instauration du clémencisme en fixait la limite à droite. La fin de la participation socialiste au gouvernement[1] conférant au Parti, selon une pratique bien connue en matière d'unité socialiste, l'aisance nécessaire pour resserrer ses rangs sur la base d'une « opposition constructive » conduisait majoritaires et minoritaires à se rassembler sur une plateforme de compromis.

« Opposition constructive », c'est-à-dire approbation des objectifs politiques mais désaveu des moyens et conflit de méthode : il était certes difficile à des socialistes de ne pas se déclarer heurtés par la manière dont Clemenceau entendait la direction de la guerre, le clémencisme, comme système de gouvernement, se réduisant selon la définition de P. Monatte, à « un composé de corruption, par les mains de Loucheur et Pams, et de terrorisation par les gros yeux du Tigre »[2]. Définition juste, encore qu'insuffisante : le composé corruption-répression étant banal, l'originalité réside dans le mode d'emploi. Alors que, dans les gouvernements anté-

1. Les socialistes avaient d'ailleurs hésité à rompre. *Cf.* VICHNIAC, *Léon Blum*, p. 11 : « Chargé de former le cabinet, Clemenceau demanda aux socialistes leur collaboration par l'entremise de Cachin... et de Laval... Renaudel et Thomas s'y opposèrent (parce qu'ils voulaient un ministère socialiste) ».

2. *La Vie Ouvrière*, 23 janvier 1920. C'est en effet avec Loucheur que Merrheim a une entrevue où celui-ci lui demande d'aller en Russie. *Cf.* P.V. de la C.E. fédérale des Métaux, du 10 janvier 1918 (I.F.H.S.).

rieurs, les mesures d'accomodement étaient rendues publiques et les décisions brutales appliquées avec discrétion, Clemenceau procédait à l'inverse : corruption secrète et répression publique. « Malgré ses invectives — en 1916-1917 — contre Malvy ' accusé de pactiser avec les syndicats '..., le Tigre ne devait pas faire autre chose ». Oui, mais sans le dire. P. Allard note, dans son livre *Les secrets de la censure pendant la guerre* une consigne du printemps 1918 « excessivement sévère » : « Ne pas parler de la réception par M. Clemenceau des délégations appartenant aux fédérations ouvrières des métaux »[1].

En fait, on mélange sous le terme de corruption deux procédés assez différents : le premier, dont la signification varie avec le système des rapports politiques en cours, consiste pour un chef de gouvernement à entretenir des relations avec son opposition, non pour la détruire mais pour l'associer à lui comme telle et avec sa valeur d'opposition. Parler de corruption à cet égard implique une prise de position doctrinale ou tactique, où le mouvement ouvrier français a souvent achoppé[2]. En tous cas, dans la conjoncture de faiblesse où elle se trouvait, les conversations apparemment régulières — 1er, 16 avril, 1er et 9 mai — et « secrètes » entre les membres du gouvernement et les chefs syndicaux ne pouvaient manquer d'être interprétées comme une tentative de désarmer l'opposition ouvrière. Le second procédé s'établit au niveau inférieur de la corruption, où la subtilité n'a pas de prise : c'est le vieux procédé de la pénétration policière des organisations, aux fins d'information, et aussi, bien davantage peut-être, pour entretenir la suspicion, discréditer si possible. Or le traditionnel climat de surveillance extérieure et de provocation intérieure s'épaissit avec le gouvernement Clemenceau. Le mouvement ouvrier est alors littéralement intoxiqué par les relents d'affaires douteuses, notamment dans les milieux où la Révolution d'Octobre était tenue pour le seul résultat heureux de la guerre. « Cas » Boudoux dans le syndicat des charpentiers en fer, « cas » Blanchard à Saint-Étienne, « cas » Mauricius, etc.[3].

Mais quel que soit l'usage fait en sous-main de la corruption politique ou policière, le cachet spécifique que Clemenceau tient à donner à sa présidence, c'est celui d'une répression draconienne et affichée dans toutes les affaires où peuvent interférer opinions pacifistes et défaitistes, intelligences avec l'ennemi et espionnage[4]. « Le service rendu par Clemenceau sera

---

1. P. Allard, *Les secrets de la censure pendant la guerre*, p. 313. On trouve d'ailleurs une intéressante précision dans le P.V. de la C.E. fédérale des Métaux, en date du 4 décembre 1917 : « — Merrheim : communication sur des offres faites au nom du Président du Conseil. X (nom illisible) est venu faire les propositions... (Clemenceau) a dit qu'il n'était pas pour la répression et qu'il recevrait Merrheim. Si on n'accepte pas, il n'y a pas eu de demande afin de ne pas compromettre le Tigre ». Quant au P.V. de la C.E. du 15 décembre 1917, il note qu'au cours de son entrevue avec une délégation de Montluçon, Clemenceau s'est déclaré « partisan des libertés syndicales, même élargies ».

2. *Cf.* 3e partie, III, 2.

3. Sur le cas Boudoux, *cf. P.V. du C.C. de la C.G.T.* du 12 janvier 1918 (A.N., F7, 13576) ; *Cahier des P.V. du C.D.S.*, note du 29 juin 1918 *(Archives Péricat) ; P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 12 octobre 1918 (I.F.H.S.) ; la circulaire confidentielle de la C.G.T. du 10 avril 1919 (A.N., F7, 13576, note du 22 avril 1919). Sur l'affaire Mauricius, *cf.* le *Cahier des P.V. du C.D.S.*, séance du 29 mars 1918. Les *Archives Péricat* contiennent aussi un *dossier Mauricius*.

4. Dans une lettre adressée à Péricat, le 4 février 1918, S. Faure (qui était alors à la Santé d'où sa lettre fut envoyée clandestinement) écrit : « Il est fortement question de grouper toutes les affaires de « défaitisme » et de trahison en une seule affaire qui engloberait tous les inculpés comme « agents de l'ennemi ». Malvy est déjà sur la sellette ; ce sera, d'un jour à l'autre, le tour

d'avoir, par ses poursuites judiciaires, empêché que la fatigue, pour ainsi dire physique, du corps de la Nation ne montât comme en Russie jusqu'à la tête »[1]. Hommage est ainsi rendu à l'efficacité du système.

Certes, avant même l'arrivée de Clemenceau au pouvoir, la répression était devenue instrument de gouvernement, et cela dans tous les domaines : pas seulement la répression militaire au front, mais celle menée dans les usines de guerre. Le P.V. d'une réunion tenue le 11 octobre 1917 fait état d'une lettre, adressée par le secrétaire du syndicat des métallurgistes de Firminy au C.D.S., lettre qui signale la répression contre les ouvriers mobilisés et qui, à propos du cas d'un nommé J. B. Courrioux, « arrêté pour propagande pacifiste puis envoyé au front, puis condamné à trois ans de Travaux Publics et expédié à Dakar », estime à « 800 le nombre des camarades arrêtés à peu près dans les mêmes conditions et embarqués à Marseille pour la même destination »[2]. De même, les journaux d'opposition n'étaient plus seulement soumis à la surveillance quotidienne d'une censure méticuleuse, ils étaient placés sous la menace permanente d'une ruineuse suspension : le *Journal du Peuple* avait ainsi connu un arrêt obligatoire de 15 jours, *Ce qu'il faut dire*, de deux mois. *Le Bonnet Rouge* d'Almereyda avait connu la vie la plus agitée : après avoir reçu son premier avertissement le 4 octobre 1914, il avait écopé d'une première suspension de 8 jours en août 1915. Deuxième avertissement en mai 1916, transformé en suspension de 4 jours, plus 8 jours pour « ironie à l'égard de la censure ». Saisie le 22 octobre 1916, suspension en décembre 1916, en février 1917 — 8 jours —, en mars — 4 jours + 4 jours —, en mai-juin — trois semaines. Enfin suspension définitive en juillet. Allard a calculé que, de juillet 1916 à juillet 1917, *Le Bonnet Rouge* avait vu 1 076 de ses articles blanchis[3]. Enfin la diffusion clandestine d'un numéro du *Libertaire*, composé en juin 1917 à la prison même de la Santé, avait amené l'arrestation de cinq anarchistes — dont Lepetit. Leur procès était venu en octobre, en correctionnelle[4]. Répression dans l'armée et pénalisation de la presse s'étaient naturellement accompagnées de mesures contre les organisations soupçonnées de pacifisme : interdiction des réunions prévues de la *Société d'études documentaires et critiques sur la guerre*[5] ; expulsion du C.D.S. de

---

de Caillaux et d'autres personnages considérables. Or toutes ces affaires: Duval, Marion, Landau, Goldski, Bolo, Turmel, Malvy, Caillaux, celles des Alarmistes, Défaitistes et autres Pacifistes n'en feraient qu'une seule. L'instruction durera un temps indéfini et les conséquences seront lourdes pour tous les accusés ». Dans cette même lettre, S. Faure relate un entretien qu'il a eu avec « un ami vivant dans les sphères officielles et admirablement placé pour être mis au courant de ce qui se fait et même se projette ». Or cet entretien prouve que la décision d'utiliser la répression comme arme de guerre psychologique aurait précédé la constitution du cabinet Clemenceau. Voici l'entretien : « Vous avez parlé dimanche (25 septembre) dans une réunion rue Grange-aux-Belles. On va vous arrêter et vous poursuivre. — Hé bien, on m'arrêtera et on me poursuivra. — Savez-vous que cela pourrait être beaucoup plus grave que vous ne le pensez ? — Pour quels motifs ? — Parce que depuis le discours du 22 juillet de Clemenceau au Sénat, l'axe de la politique s'est déplacé. Le Gouvernement a résolu de traquer les « pacifistes » et de sévir contre eux avec la dernière rigueur ». Ainsi la défaite ouvrière du printemps a bien encouragé à la répression dont, la décision prise, Clemenceau a été chargé *(Archives Péricat)*.

1. A. Ferry, *op. cit.*, p. 230.
2. *Cahier des P.V. du C.D.S.*, *Archives Péricat.*
3. *Cf.* P. Allard, *op. cit.*, p. 196-198 et 207.
4. *Cf.* Lecoin, *op. cit.*, p. 76 ; *cf.* aussi le *Rapport du C.D.S.* de novembre 1917 *(Archives*
5. *Cf.* H. Guilbeaux, *Le mouvement socialiste et syndicaliste français pendant la guerre*, p. 35.

la Bourse du Travail — local municipal — en juillet 1917[1] ; interdiction du congrès de la Fédération de l'Enseignement qui avait dû en août se réunir clandestinement[2].

Dès l'arrivée de Clemenceau au pouvoir, cette répression mesurée, souvent camouflée, passe à un tout autre stade : « Chaque soir, M. Clemenceau invitait M. Ignace à poursuivre activement les procès en cours »[3]. La répression devient une arme de guerre psychologique[4]. Les journaux ne sont plus suspendus : ils sont supprimés[5]. La vague de procès recouvre pêle-mêle de rocambolesques affaires d'intelligences et de commerce avec l'ennemi, et des procès d'opinion pacifiste, ouvrière et bourgeoise.

Au rang des affaires d'espionnage, après la retentissante condamnation de Mata-Hari, exécutée en octobre 1917, le procès du *Bonnet Rouge* est ouvert en avril 1918, et se clôt sur la condamnation à mort de Duval. L'affaire du *Journal* se déroule en plusieurs épisodes : procès de Bolo condamné en février 1918 et exécuté en avril ; procès de Humbert, sénateur de la Meuse, vice-président de la commission de l'Armée, ex-directeur du *Journal*, arrêté en février 1918, inculpé de corruption (affaire des marchés d'Amérique et affaire Salmson) et de « commerce avec l'ennemi », — Humbert fut d'ailleurs acquitté en 1919 ; procès de Lenoir condamné à mort ; affaire Ladoux, chef du 2e Bureau, inculpé en mars 1918 d'intelligences avec l'ennemi[6]. Au rang des procès d'opinion pacifiste, l'inculpation de Caillaux, ancien président du Conseil et celle de Malvy, ministre de l'Intérieur au début de la guerre, suscitent une stupéfaction admirative[7].

Or, tandis que l'attention publique se laisse captiver par les révélations scandaleuses des instructions en cours, le zèle gouvernemental se déploie silencieusement contre les séquelles d'opinion pacifiste dans le mouvement ouvrier.

Les anarchistes sont atteints d'abord en la personne de S. Faure dont l'hebdomadaire *Ce qu'il faut dire* avait de l'audience : procès d'ailleurs non politique en apparence puisque l'inculpation traite d'affaire de mœurs. Puis Armand, directeur du journal anarchiste *Par delà la Mêlée*, est condamné à 5 ans de prison pour « complicité de désertion ». Lecoin que

1. Sur l'affaire de l'expulsion du C.D.S. de la Bourse du Travail, *cf. Rapport du C.D.S.* de novembre 1917. Il semble que beaucoup des affaires pacifistes aient éclaté, non sur la seule initiative du gouvernement, mais sur initiative conjointe des chefs majoritaires ouvriers qui auraient préféré « donner » quelques personnages secondaires, au surplus douteux, et ceci à titre préventif pour disculper Malvy d'abord, Caillaux ensuite. *Cf.* dans le dossier de la Sûreté Générale consacré à Loriot une note concernant la réunion du C.R.R.I. du 2 avril 1917 : « L'exclusion du C.D.S. et du C.R.R.I. de la Bourse du Travail a été décidée par le Comité Général de l'U.D. des syndicats de la Seine pour sauver Malvy des griffes de Clemanceau » (D.I.C.).

2. *Cf.* M. Ferré, *op. cit.*, p. 27.

3. Gal Mordacq, *Le Ministère Clemenceau*, I, p. 169, note de février 1918.

4. « Les instructions en cours et les accusations de commerce et d'intelligences avec l'ennemi... occupent l'esprit public » (Bulletin du 2e Bureau, Observations générales, 15 novembre 1917, B a/1639, A.P.P.).

5. *Ce qu'il faut dire* ayant été ainsi supprimé, sa rédaction crée *La Plèbe* (*cf.* le Cahier des P.V. des séances de la Commission d'administration de *C.Q.F.D.*, *Archives Monatte*, I.F.H.S.).

6. Ces affaires ont naturellement suscité une abondante littérature, d'un intérêt très inégal. Par contre les dossiers d'instruction les concernant conservés aux *Archives de la Justice Militaire* sont de nature à fournir des documents très neufs sur le climat de la guerre en 1917-1918.

7. En décembre 1917, janvier et février 1918, les rapports quotidiens sur la « physionomie de Paris » sont consacrés en partie aux rumeurs, bruits, on-dits qui circulent dans tous les lieux publics de la capitale à propos de Caillaux, Malvy, Bolo, Poincaré, etc. (B a/1587, A.P.P.).

nous avons laissé en prison en automne 1916 est libéré en septembre 1917 ; de nouveau mobilisé, de nouveau insoumis, il est de nouveau arrêté : cette fois, il passe devant le Tribunal Militaire qui le condamne à 5 années d'emprisonnement (+ 18 mois pour injures au Gouvernement). Quand il sera gracié à la fin de l'été 1920 après avoir séjourné à Poissy, Bicêtre, au camp de Monge, au pénitencier d'Albertville, il y aura 8 ans que ce jardinier libertaire vivra de prison en prison, à l'exception de deux très brèves (quelques semaines au total) période de liberté[1].

Avec les anarchistes, les milieux d'enseignants pacifistes sont frappés : au cours de l'hiver 1917-1918, après la condamnation en octobre à deux ans de prison de F. Mayoux, ils connaissent arrestations, inculpations (Lucie Colliard en Haute-Savoie), perquisitions, déplacements (notamment Loriot), révocations. Le procès d'Hélène Brion, en mars 1918 devant le 1er conseil de guerre de Paris pour infraction à la loi du 5 août 1914, est caractéristique des personnes et des objectifs visés. Hélène Brion est alors une femme de 36 ans, institutrice à l'école maternelle de Pantin. Selon les renseignements de police, elle rassemble en elle le faisceau des convictions qui animent les enseignantes d'avant 1914 : socialistes, syndicalistes, féministes, pacifistes. Elle assume en conséquence les multiples responsabilités correspondantes : socialiste, elle est membre de la C.E. de la Fédération socialiste de la Seine ; syndicaliste, elle est, depuis juin 1915, secrétaire par interim de la Fédération des instituteurs ; féministe, elle adhère à la Fédération féministe universitaire, participe au Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme et dirige le Conseil d'administration de « l'orphelinat ouvrier » ; pacifiste, elle collabore au comité de rédaction du journal *La paix organisée*, est membre du C.R.R.I., de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre, de la Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente. Après qu'en février 1916, le Préfet de Police ait donné mandat de surveiller sa correspondance, elle est l'objet d'un ordre d'informer en novembre 1917 et passe en mars 1918 en conseil de guerre. Condamnée à 3 ans de prison avec sursis (peine légère), elle est néanmoins révoquée de son poste. Or son dossier ne contient rien d'autre que la masse de brochures et tracts imprimés par les diverses organisations qui en France ont pris position pour la paix, et sa correspondance se réfère seulement à la distribution de ces brochures, tracts et papillons[2].

***

Les anarchistes, par nature, ne constituent que de petits noyaux dispersés dans le monde ouvrier. Les instituteurs, eux, appartiennent à un cercle étroit, encore qu'ils jouissent d'une influence particulière en raison de leurs liens sociaux et de leur position morale. Le gouvernement souhaitait atteindre plus directement le courant politique du pacifisme

---

1. Sur l'affaire S. Faure, *cf.* la brochure écrite par l'accusé pour se défendre : *Une infamie ;* sur l'affaire Armand, lequel avait aidé un de ses amis à déserter, *cf.* GUILBEAUX, *Mon crime*, p. 5.

2. De telle sorte que si vouloir la paix en temps de guerre et le faire savoir est coupable, H. Brion est certes coupable. Sur toute l'affaire, *cf.* le dossier du procès Brion jugé devant le Conseil de guerre de Paris le 29 mars 1918 *(Archives de la Justice Militaire).*

révolutionnaire : il en trouva matière avec l'inculpation, le 21 février 1918, de Henri Guilbeaux, qui aurait été vu à l'Hôtel Beaurivage de Genève chez le capitaine allemand Schloss[1].

Guilbeaux[2], alors âgé de 34 ans, s'était — avant-guerre —, collaborant à de nombreuses revues, acquis une certaine notoriété dans un mouvement littéraire et artistique fondé sur le sentiment d'une convergence des civilisations européennes — notamment française et allemande —, vers une mission de paix sous le signe et par la vertu de l'art et de la beauté. Ces thèmes d'inspiration — qu'il partageait avec des poètes comme Verhaeren et R. M. Rilke, des écrivains comme Rolland et Zweig, des peintres comme Luce et Masereel — avaient d'abord conduit Guilbeaux au socialisme où le souffle humanitaire de Jaurès l'attirait, puis l'avaient fait évoluer, en réaction contre les implications politiciennes d'un socialisme engagé dans le quotidien parlementaire, vers l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire[3]. Dès le début de la guerre, il avait réagi à l'unisson du groupe de la *Vie Ouvrière*, et contribué au retentissement en France des écrits rollandistes. Réformé définitivement en avril 1915, il se rendait en Suisse le mois suivant pour exercer, sur recommandation de Rolland, les fonctions de secrétaire à la section civile de l'Agence internationale des Prisonniers de guerre.

Dès le moment où il avait quitté Paris et la France, Guilbeaux avait à la fois reconquis la liberté d'écriture et disposé des moyens d'informer et d'être informé, à la mesure de la neutralité suisse : il avait en conséquence noué les fils d'une correspondance étendue[4] pour alimenter d'abord, faire connaître ensuite une revue nouvelle, *Demain*, fondée par lui en janvier 1916, enfin la faire passer illégalement en France quand elle y fut interdite[5]. Publication inspirée tout entière par la pensée rollandiste, en marge littéraire du mouvement zimmerwaldien. Comme Rolland, Guilbeaux prolonge alors sa revendication humanitaitre de la paix dans une accusation encore vague du capitalistme : « La guerre étant l'œuvre de quelques milliers de politiciens, de financiers, de diplomates et de journalistes, c'est aux peuples qu'il appartiendra ensuite de faire régner sur terre la paix, la véritable paix,... la paix internationale. Et ce règne ne sera rendu possible que par la suppression radicale des conditions ignominieuses dans lesquelles vit l'humanité grâce au régime de fer capitaliste et impé-

---

1. Dossier du second procès Guilbeaux (janvier 1933) devant le Tribunal Militaire de Paris *(Archives de la Justice Militaire)*. Un premier procès Guilbeaux (en 1919) fut jugé par contumace, Guilbeaux ayant à l'époque gagné Moscou. Le second eut lieu en 1933, après qu'un supplément d'information ait été ordonné le 18 juin 1932 au retour en France de Guilbeaux.

2. *Cf.* 1re partie, I, 2.

3. *Cf.* H. GUILBEAUX, *Du Kremlin au Cherche-Midi*, chap. I.

4. L'un des principaux correspondants de Guilbeaux fut R. Lefebvre (*cf.* 3e partie, III, 1) Guilbeaux transmet à R. Rolland des lettres de R. L. d'août 1915 et de décembre 1915. Le 21 septembre 1932, lors de son interrogatoire pour le second procès, Guilbeaux déclara : « On ne peut guère qualifier mes relations avec le front de nombreuses et fréquentes. Le seul homme du front avec qui j'ai été en rapport assez fréquent est R. Lefebvre, officier dans l'Artois » *(Archives de la Justice Militaire)*.

5. A ce même interrogatoire, Guilbeaux doit se prononcer sur la liste, établie en 1919 dans le rapport du colonel Pageot, attaché militaire à Berne, de ceux qui aidaient à « passer » en France la revue *Demain*. Guilbeaux reconnaît seulement avoir utilisé les services de l'institutrice Lucie Colliard (ce qui est confirmé par ROLLAND, *J.A.G.* ; et les *P.V. du C.F. de la Fédération des Instituteurs*, I.F.H.S.).

rialiste »[1]. Mais Guilbeaux n'est pas seulement un journaliste : le groupe de la *Vie Ouvrière* qui, en 1914, avait puisé tant de réconfort dans la parole de Rolland, l'avait désigné, parce que rollandiste, pour être son correspondant en Suisse : « Durant toute l'époque de mon séjour en Suisse, j'ai été le délégué officiel de la *V.O.* et du groupe pour la reprise des relations internationales. C'est en cette qualité que j'ai pris part aux divers congrès et conférences en Suisse et aux congrès consécutifs de la IIIe Internationale »[2]. Cependant le dilettantisme relatif qui préside encore à l'insertion politique de Guilbeaux se reflète dans une note où Rolland fait le récit de la seconde conférence zimmerwaldienne tenue à Kienthal, d'après ce que lui en a rapporté Guilbeaux : sans souffler mot des Russes, il souligne que « Guilbeaux a surtout été conquis par les Italiens dont il vante le savoir, la courtoisie, la modestie »[3]. Guilbeaux faisait donc fonction en 1916 de tambour de résonance de la pensée de Rolland, en accord d'ailleurs avec Rolland lui-même et compte tenu des imperfections ou des excès dus à un tempérament dont Rolland ne manque pas de lui faire souvent reproche. Comme tel, il prenait sa part de l'hostilité témoignée à son maître : dans un article du 22 septembre 1916, Aulard, qui avait le premier en 1914 dénoncé l'attitude de Rolland, le premier encore dénonce en Guilbeaux un agent au service de l'Allemagne. Et comme tel, Guilbeaux est soumis à surveillance, par les services français en Suisse : « Je sais que Guilbeaux est observé de près. Il y a deux jours, à l'Agence des Prisonniers, un agent de police est venu s'informer à son sujet, disant qu'il avait de la correspondance avec l'Allemagne »[4]. « Guilbeaux continue d'être filé »[5]. Or, jusqu'à cette date strictement rollandiste, Guilbeaux se trouve évoluer en 1917 comme tout le mouvement ouvrier d'Europe, participant aux espérances révolutionnaires du pritemps 1917 : « Le seul moyen dont les peuples disposent pour faire la paix, écrit-il en juillet 1917, c'est la révolution, tout le reste n'est que littérature »[6]. Il se range donc dorénavant dans la gauche de Zimmerwald : « Lorsque Raymond Lefebvre est venu me voir en Suisse, nous avons surtout discuté les questions intéressant la lutte entre la minorité internationaliste dirigée par J. Longuet et dont il faisait partie, et la gauche zimmerwaldienne dirigée par Loriot et que je représentais en Suisse »[7].

C'est que de son observatoire européen et à la chaleur de l'émigration russe en Suisse, Guilbeaux est plus sensible à la victoire de Petrograd qu'à

1. *Demain*, novembre-décembre 1916, p. 333-335. Voici la conception de Guilbeaux lui-même sur sa revue : « Publication d'une collection de documents où serait enregistré le mouvement d'opposition à la guerre dans tous les pays et où seraient notées les manifestations de l'esprit indépendantes, audacieuses et en relation avec l'avenir » (H. Guilbeaux, *Mon crime, contre-attaque et offensive*, édit. de la revue *Demain*, 1918, p. 8).

2. Interrogatoire de H. Guilbeaux, le 22 octobre 1932 (Dossier du second procès H. Guilbeaux). Effectivement, une carte postale non signée adressée de Genève le 10 novembre 1916 à Merrheim et considérée par les services de police comme émanant de Guilbeaux indique : « Il serait nécessaire que tu me fasses savoir soit par une lettre soit par une attestation publiée dans vos feuilles, me reconnaissant comme délégué du Comité pour la reprise, dans le cas où il y aurait nouvelle réunion ou commission élargie » (A.P.P., B a/1560).

3. R. Rolland, *J.A.G.*, 760.

4. R. Rolland, *J.A.G.*, 558, note d'octobre 1915.

5. *Ibid.*, 583, note de novembre 1915.

6. *Demain*, juillet 1917.

7. Interrogatoire de H. Guilbeaux, 22 octobre 1932.

la défaite du mouvement révolutionnaire d'Europe occidentale. Déjà, en octobre 1916, dans une lettre à Rolland, il avait fait part de son admiration pour les révolutionnaires russes : « Heureusement qu'il y a des Russes à Genève. Quelle atmosphère de dévouement et de loyauté ! »[1]. En avril, il participe aux tractations pour l'organisation du passage des Bolcheviks par l'Allemagne et en signe le protocole. A la même date, il fait parvenir à Rolland un exemplaire de *La lettre d'adieu aux ouvriers suisses* de Lénine[2] et, un peu plus tard, demande à Rolland d'envoyer un message pour une brochure en préparation, *Salut à la Révolution russe*. Dès lors, il glisse des marges du zimmerwaldisme au marxisme léniniste : « Tout internationaliste fidèle et conséquent souhaite la défaite de son propre gouvernement et la victoire de son propre peuple »[2]. Dans cette évolution, Guilbeaux n'est d'ailleurs pas suivi par Rolland. C'est l'occasion d'un échange de correspondance extrêmement instructive sur les réactions de Rolland à l'égard du bolchevisme. Rolland reproche à Guilbeaux « de se servir de (son) patronage pour lancer les idées les plus opposées aux miennes ; il sait que je ne les approuve pas, et sans peut-être le calculer, il compte me forcer la main et m'entraîner dans son action »[4]. Guilbeaux, de son côté, considère que « le point de vue actuel de Romain Rolland se rapproche de celui de Renaudel »[5]. Certes, Rolland ne rompt pas avec Guilbeaux, mais seulement par scrupule : « J'estime Guilbeaux loyal et courageux. Guilbeaux a été le premier à me défendre publiquement à Paris en 1914, quand il y avait du danger pour moi. A présent qu'il y a du danger pour lui, je ne me séparerais pas de lui publiquement »[6].

Guilbeaux se trouvait en effet menacé : son installation en pays neutre ne le protégeait qu'autant que la France ne faisait pas pression pour qu'il soit expulsé par le Procureur Général de la Confédération suisse sous l'inculpation d'atteinte a la neutralité suisse[7]. Or Souvarine avait écrit à

---

1. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 928. Sur les rapports de Rolland et des révolutionnaires russes par l'intermédiaire de Guilbeaux, *cf. J.A.G.*, 1129, 1156, 1182, 1197.

2. D'après une note du 12 novembre 1918 du Directeur de la Sûreté Générale au sous-lieutenant Gazier, officier instructeur du premier procès Guilbeaux, « la police suisse a trouvé dans les papiers de Guilbeaux, écrit de la main de ce dernier, le manuscrit de la brochure de Lénine qui contient les conseils de celui-ci au peuple suisse ». Est-ce ce manuscrit qui a été vendu à la Salle des Ventes de Paris en 1961 ?

3. *Demain*, octobre 1917, p. 330, cité par les *Cahiers de l'Anti-France*, n° 2, p. 97.

4. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 1247, note de juin 1917, sur le n° 14 de *Demain*.

5. Carte de Guilbeaux à J. de Saint-Prix du 28 décembre 1917 (ROLLAND, *J.A.G.*, 1387).

6. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 1427, lettre à Scippel du 9 mars 1918.

7. Guilbeaux fut en effet contraint de quitter la Suisse mais il se rendit alors à Moscou. Le 18 juin, l'attaché militaire français à Berne eut une entrevue avec le Procureur Général de la Confédération helvétique pour étudier avec lui les moyens d'arrêter Guilbeaux. La Suisse ne disposait alors d'aucun moyen légal pour expulser G. et exigeait les documents et renseignements susceptibles de justifier une telle arrestation. G. fut effectivement arrêté le 11 juillet 1918 sous l'inculpation d'atteinte à la neutralité suisse, sur la base de renseignements fournis par le Gouvernement français au Procureur Général de la Confédération Suisse, un rapport du Substitut du Procureur près le 3e Conseil de guerre de Paris ayant préalablement approuvé la communication aux Autorités fédérales des documents établissant que Guilbeaux avait touché des subsides allemands. L'Attaché militaire à Berne avait remis à la Justice fédérale trois photographies des lettres Guilbeaux-Schlesinger. Mais une note de Berne souligne alors qu' « au point de vue français, il est certes suffisant d'avoir établi que Guilbeaux a reçu de l'argent d'un Allemand pour sa propagande mais au point de vue suisse, le Procureur de la Confédération estime que l'origine des fonds n'est pas assez prouvée pour en conclure que Guilbeaux tombe sous le coup du décret du 4 août 1914 » (atteinte à la neutralité suisse). Le 12 août 1918, Guilbeaux est donc remis en liberté provisoire sous caution, le Procureur de la Confédération ayant terminé son instruction. Deux mois plus tard, le 4 octobre 1918, le Conseil fédéral suisse, sur rapport du ministère public

Guilbeaux « qu'à la dernière visite de la délégation parlementaire socialiste à Clemenceau, celui-ci avait dit : « J'ai sous la main le dossier de Guilbeaux et la preuve qu'il est payé par l'Allemagne »[1].

La preuve ? C'est beaucoup dire, puisque Guilbeaux, s'il fut condamné par contumace à la peine de mort, par jugement du 3e Conseil de guerre permanent de Paris le 21 février 1919, fut par contre acquitté en 1933, le Tribunal ayant à l'unanimité répondu négativement à la question posée : « Guilbeaux... est-il coupable d'avoir depuis 1917, par un ensemble de faits indivisibles en France et en Suisse, entretenu des intelligences avec l'ennemi, dans le but de favoriser ses entreprises, intelligences dont le résultat s'est manifesté en répandant des écrits, en se livrant par la voie de la presse, notamment par l'organe de la revue *Demain* dont il était le directeur, à une campagne de nature à impressionner l'opinion dans un sens pacifiste et révolutionnaire, conformément au plan des Empires Centraux ? ».

Certes, le jugement de 1933, rendu dans un tout autre contexte qu'en 1919 et pour des faits remontant à 15 ans, ne saurait suffire à l'historien pour établir l'innocence de Guilbeaux. Mais la lecture du dossier d'instruction, bien plus qu'il n'éclaire le cas Guilbeaux[2], permet de saisir la conception de Clemenceau en matière de répression. L'enquête est en effet orientée de façon à prouver que Guilbeaux, agent soviétique, appartient de ce fait au réseau d'espionnage allemand en Suisse, lequel sert de relais à la branche française[3]. Dans cet esprit, l'instruction se développe dans quatre directions. Elle montre d'abord en Guilbeaux un agent bolchevik[4]. Elle tente d'établir ensuite le caractère indivis du réseau d'agents au service commun de l'Allemagne et des Soviets ; ainsi le bolchevisme n'apparaîtrait plus comme une doctrine de révolution socialiste mais serait confondu dans la

---

de la Confédération, décide, en fonction des relations entretenues par Guilbeaux avec des révolutionnaires russes, d'assigner à Guilbeaux domicile dans un des cantons éloignés de la frontière. Cette décision n'est prise qu'après de nombreuses interventions contradictoires : démarche française auprès des conseillers fédéraux francophiles, démarche américaine par l'intermédiaire du Ministre suisse à Washington, démarche du chef du parti francophile à Fribourg menaçant d'une interpellation à la session en cours du Conseil National. D'ailleurs la proposition de relégation avait été préalablement prévue pour le canton de Fribourg. Mais le Conseil d'État du canton l'avait rejetée (tous ces incidents sont relatés dans le dossier du second procès Guilbeaux, *Archives de la Justice Militaire*).

1. Romain ROLLAND, *J.A.G.*, 1414.

2. Nous ne sommes en aucune mesure capable de donner un avis sur l'aspect juridique de l'affaire. Un tel dossier est trop complexe pour prétendre à juger de documents émanant aussi bien des services français, suisses et allemands d'espionnage et de contre-espionnage que des services diplomatiques et militaires français, d'informateurs politiques, de journalistes, etc.

3. *Cf. L'Homme libre*, du 25 février 1918 ; *La Liberté*, du 27 février 1918 ; *La Victoire*, du 22 février 1918 ; *L'Intransigeant*, du 4 mars 1918 ; *La Justice*, du 21 mars 1918.

4. Guilbeaux n'a à aucun moment caché ses rapports avec les révolutionnaires russes, mais ces rapports prennent évidemment une autre signification à l'époque de Brest-Litovsk. Une note du Colonel Pageot, du 21 juin 1918, fait au surplus état de « l'arrivée (au début de mai) en Suisse de délégués secrets du gouvernement maximaliste ». Parmi eux, Lipnitski, rédacteur de la *Pravda*, aurait remis une double somme de 10 000 francs destinée aux défaitistes français et transmise à Péricat. Un rapport précédent du Service de Contre-espionnage français, daté du 22 février, indiquait que « la Banque Internationale de Petrograd à Genève a reçu du Crédit Lyonnais 41 000 francs pour le compte de Muralt, notaire à Montreux. Cette somme a été versée au compte de Guilbeaux ». Outre Lipnitski, considéré comme un « envoyé personnel de Lénine », Holzmann et Zalkind, délégués du Conseil des Commissaires du peuple, se seraient trouvés en Suisse en contact avec Guilbeaux. Enfin Guilbeaux aurait eu une entrevue le 18 mai avec la mission diplomatique du Gouvernement bolchevik arrivée à Berne le 16 mai avec, à sa tête, Berzine (A.N., F7, 13372, chap. VI, p. 36).

même haine patriotique que le militarisme allemand : par là l'opposition ouvrière qui oserait encore en France se réclamer du bolchevisme serait marquée du sceau germanique. Il s'agit ensuite de prouver que, dans ce réseau commun germano-soviétique, les fonds dont Guilbeaux fait usage, notamment pour l'édition de sa revue *Demain*, ont pour origine unique le 2e Bureau allemand[1]. Enfin il convient de relier par une chaîne continue l'affaire Guilbeaux aux autres affaires qui font au même moment l'objet d'enquête ou de procès[2].

***

La conception même de la répression clémenciste impose au mouvement prolétarien de répondre à des exigences nouvelles, et d'abord à celle de la solidarité avec les inculpés. Naturellement, la minorité socialiste et syndicaliste s'y attache tout particulièrement. La lutte contre la répression est un thème doublement fécond. D'abord en donnant un visage à la lutte clandestine contre la guerre, elle soulève l'émotion et la colère ouvrières ; les travailleurs sont ainsi amenés à prendre position contre la guerre elle-même et sa prolongation. Cette liaison entre la lutte contre la répression et la lutte contre la guerre s'établira notamment dans la préparation des grèves de la Loire en mai 1918. Dans cet esprit, l'ancienne organisation de solidarité pour les prisonniers politiques et leur famille, « L'Entr'aide », est reconstituée, et, un peu plus tard, sur le même type, l'anarchiste « Comité de défense sociale »[3]. Mais la lutte contre la répression offre également l'occasion d'entraîner dans une action commune toutes les organisations ouvrières, sans distinction de tendance. Ainsi, en décembre 1917, le C.D.S. adresse au Bureau Confédéral une demande de convocation du C.C. pour examiner l'affaire Brion. Il ne s'agit naturellement pas d'exiger que les majoritaires épousent les conceptions pacifistes et moins encore défaitistes des inculpés, mais les traditions exigent que des prolétaires ou des alliés du prolétariat soient placés sous la protection du mouvement prolétarien organisé tout entier. A l'exception d'une minorité d'extrême-droite ultranationaliste, ce devoir est respecté, comme en fait foi une discussion au sein de la C.E. de la Fédération socialiste de la Seine demandant, le 4 décembre 1917, que la C.E. lui fournisse des documents et renseignements précis qui lui permettent d'interpeller le gouvernement sur

---

1 La thèse de l'accusation est la suivante : dans sa première série, de janvier 1916 à janvier 1917, *Demain* fut effectivement une revue pacifiste, financée par la Mission Ford (américaine et pacifiste). C'est l'entrée en guerre de l'Amérique qui, interrompant la subvention Ford, aurait arrêté du même coup la publication de *Demain*. Quatre mois après, en mai 1917, *Demain* aurait pu reparaître, d'orientation nettement plus révolutionnaire, grâce au financement d'un nommé Hartmann, dont la personnalité, les activités et le journal *(Paris-Genève)* sont controversés. Hartmann n'aurait été que l'homme de paille d'un certain Rosenberg, dont la personnalité est également discutée, ami intime de Schlesinger. A vrai dire, l'entrée en guerre de l'Amérique étant d'avril 1917, on ne voit pas pourquoi la revue cesse de paraître en janvier : on lit d'ailleurs dans une lettre de R. Rolland à Mesnil, du 24 février 1917, que « l'avenir de sa revue [à Guilbeaux] est incertain, mais il est toujours aussi vaillant et cette année de luttes l'a mûri » (A.P.P., B a/1561, rapport du 2 mars 1917).

2. Dans ce sens, on évoque à propos de la deuxième décision de réforme dont H. Guilbeaux a bénéficié et de son départ en Suisse, le nom d'Almereyda. On essaie également de trouver un lien avec Malvy et Caillaux.

3. *Cf.* A.N., F7, 13055, dossier sur le Comité de défense sociale.

les récentes arrestations. Bien plus : dès le moment où le mouvement ouvrier par solidarité prolétarienne défendait les syndicalistes ou socialistes pacifistes, il était amené à défendre d'autres pacifistes, et par exemple Malvy et Caillaux. Ainsi, le C.R.R.I. lui-même, discutant de l'affaire Caillaux, décide de soutenir l'ancien Président du Conseil.

Tel est le mécanisme par lequel tout le mouvement ouvrier opère une importante évolution : par son opposition au clémencisme, considéré seulement sous l'angle d'une politique de répression contre le mouvement ouvrier, il refait son unité dans un glissement général vers la gauche ; mais le thème politique qui est à l'origine de ce glissement : la lutte contre un gouvernement autoritaire de « guerre totale », met les chefs ouvriers de l'ancienne majorité d'Union Sacrée au contact des dirigeants — Caillaux, Malvy et même Briand — du courant bourgeois pour une paix blanche négociée. Si bien que les conditions sont créées pour une collaboration d'un style nouveau entre la fraction pacifiste et libérale de la bourgeoisie et le mouvement ouvrier. Le début de la guerre avait vu les organisations syndicales et socialistes devenir un rouage spécifique mais efficace de la « nation armée », les introduisant par là dans le mécanisme du gouvernement républicain. La fin de la guerre voit ces mêmes organisations syndicales et socialistes entériner cet acquis, tout en le perfectionnant : sans se replacer à l'extérieur des structures du régime comme avant la guerre, elles cessent de signer le chèque en blanc d'août 1914. Bref, d'une part le mouvement ouvrier ne refuse plus le principe de son insertion dans le régime, mais d'autre part il cherche à résoudre les problèmes pratiques liés à cette insertion, notamment le problème majeur du choix des partenaires : c'est bien l'aube d'une nouvelle période de son histoire.

## Chapitre III

# RASSEMBLEMENT CENTRISTE

- Les effets politiques dans le mouvement ouvrier de la lutte contre la politique de répression clémenciste : le contact avec le pacifisme bourgeois de Malvy et Caillaux.
- Automne 1917-hiver 1918 : les décisions socialiste et syndicale de reclassement du mouvement ouvrier sur une base centriste.
  Le congrès socialiste de Bordeaux ;
  La conférence confédérale de Clermont-Ferrand.
- Hiver-printemps 1918 : la contre-offensive de l'extrême-gauche pacifiste-défaitiste.
  Le C.D.S. à la tête du mouvement de lutte pacifiste ; le plan du C.D.S. ; ses rapports avec les vues bolcheviques ; ses moyens d'application : une conférence nationale minoritaire et une grève générale révolutionnaire pour la paix ; sa réalisation ; la conférence minoritaire de Saint-Étienne ; les grèves de la Loire ; la répression ; le C.D.S. hors de combat ; pourquoi cet échec ?
- Été 1918 : le mouvement ouvrier décidément sur une base centriste.
  Qu'est-ce que le centrisme ? Ses principes et sa politique ; le centrisme dans le mouvement syndical ; le Congrès confédéral de juillet 1918 ; le rôle de Merrheim : son importance, la chronologie de son évolution, la Révolution d'Octobre comme facteur essentiel de cette évolution, l'homme, sa conception du syndicalisme, sa conception de la lutte pour la paix, sa réaction au clémencisme, son rapprochement avec le courant pacifiste bourgeois ; le rôle de Dumoulin ; le centrisme dans le Parti Socialiste.

Brest-Litovsk et Clemenceau sont donc les maîtres mots qui gardent le mouvement ouvrier français des positions extrêmes, à droite et à gauche. Cette détermination centriste s'affermira de l'automne 1917 à l'armistice de novembre 1918. Fin 1917, en conclusion des combats prolétariens de l'année et pour prix de leurs échecs, les congrès socialiste et syndical prennent la décision de tenir désormais le mouvement ouvrier à égale distance de l'Union Sacrée et du défaitisme. Cependant, à la fin de l'hiver et au printemps 1918, une ultime contre-offensive de l'extrême-gauche pacifiste-défaitiste semble devoir remettre en cause cette décision : la lutte ouvrière reprend, de même style qu'au printemps 1917, mais c'est à nou-

veau un terrible échec. Dès lors, dans le deuxième semestre de l'année 1918, les congrès de la C.G.T. (juillet 1918) et du Parti socialiste (octobre 1918) n'ont plus qu'à entériner le fait acquis : le mouvemcnt ouvricr français est gagné au centrisme.

***

C'est en octobre 1917 que le Congrès socialiste de Bordeaux[1] avait élaboré, dans la plus grande confusion d'ailleurs, la nouvelle ligne du Parti (la politique d'Union Sacrée ayant fait son temps) : ligne visant à défendre et consolider l'unité chancelante des rangs socialistes. Pour atteindre cet objectif, il fallait, dans la conjoncture de défaite et de repli où se trouvaient les forces ouvrières, rassembler tous les éléments socialistes sur une plate-forme centriste. Il est significatif en effet qu'en 1917, pour toute l'année, la Trésorerie du Parti ait encore distribué 28 224 cartes, tandis qu'en 1918, pour toute l'année également, elle n'a distribué que 15 827 cartes (soit 56 % du chiffre de 1917)[2]. La perte d'effectifs se révèle encore plus sévère si on compare les chiffres pour les dix premiers mois de chacune des deux années (en novembre 1918, l'armistice fait naître de toutes autres conditions politiques) : 27 439 cartes placées du 1er janvier au 1er novembre 1917 contre 13 725 du 1er janvier au 1er novembre 1918 (soit 50 % en moins). Enfin le chiffre de cartes prises en janvier 1918, dérisoire par rapport aux années antérieures, souligne la gravité de la défaite que le mouvement ouvrier a subie au cours de l'année 1917 :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier | 1914 : | 42 807 | |
| — | 1915 : | 13 451 | Chute d'effectifs due à la mobilisation. |
| — | 1916 : | 14 498 | Lente remontée due au timide réveil du |
| — | 1917 : | 16 511 | mouvement ouvrier. |
| — | 1918 : | 4 800 | Chute d'effectifs due à la défaite de 1917. |

Le centrisme constitue donc bien la formule politique d'une période de récession des forces ouvrières et socialistes.

Le Congrès syndical de Clermond-Ferrand devait suivre la voie ouverte par le congrès socialiste d'octobre : désagrégation de l'extrémisme de gauche et de droite et stabilisation au centre. Du 23 au 25 décembre 1917, 150 délégués des organisations confédérales sanctionnèrent en conférence nationale « la défaite des social-patriotes, mais cette défaite fut obtenue au prix de la retraite des éléments de gauche »[3]. D'entrée de jeu, les majoritaires se ralliaient, dans le domaine de la politique syndicale face à la guerre, à une conférence internationale ouvrière pour la paix[4] ; dans celui de la politique syndicale face au gouvernement, à une politique sans concession de stricte défense des intérêts des travailleurs. Dès lors, les minoritaires se trouvaient embarrassés : ils s'étaient concertés au cours d'une

---

1. *Cf.* les conclusions de la 1re partie, I, chap. VI.
2. *Cf.* P.S.U., Rapport de trésorerie, *Congrès national extraordinaire*, Tours, décembre 1920.
3. H. Guilbeaux, *Le mouvement socialiste et syndicaliste pendant la guerre*, p. 36.
4. *Cf.* L. O. Frossard, 13e Congrès de la C.G.T. (16-7-1918), *Cpte-r. stén.*, p. 133.

rencontre préalable, le 23 décembre, à Saint-Étienne, où Monatte[1] probablement assistait, mais certainement pas Merrheim. Ils avaient cru se mettre d'accord sur un programme et une tactique[2]. En fait, sensibles à l'argument de prestige que donnerait à la C.G.T., face à la menace clémenciste, son unité politique reconquise,[3] sensibles aussi aux efforts réels des majoritaires pour décrocher de l'Union Sacrée[4], sensibles enfin au caractère positif d'un syndicalisme qui se proposait de revenir à sa vocation revendicative[5], ils se retrouvaient divisés[6] ; incapables d'élaborer concrètement un projet de résolution qui exprime leurs propres perspectives, il ne leur restait plus qu'à se rallier à la centriste motion d'unanimité : seuls Loriot et Mayoux refusèrent cette capitulation[7].



Cruelle mésaventure pour l'extrême-gauche : seule une contre-offensive pouvait arrêter la déroute. Or, dans l'ensemble des batailles ouvrières du printemps 1917, c'est plus particulièrement le projet politique de conférence internationale socialiste pour la paix à Stockholm qui avait enregistré un cuisant échec ; les luttes économiques, elles, avaient plutôt réussi puisqu'elles avaient apporté des avantages appréciables en matière de

1. La présence de Monatte fut en décembre 1917 signalée à Saint-Étienne comme le rapporte une note dactylographiée anonyme (p/2009), du 22 mai 1919, sur « La propagande bolcheviste » (Note retrouvée dans le dossier établi par la Sûreté Générale au nom de Monatte, D.I.C.). *Cf.* également A.N., F7, 13576, lettre du 30 janvier 1918 du Ministre de l'Intérieur attirant l'attention du Ministre de la Guerre sur un voyage que Monatte aurait fait à Saint-Étienne.

2. D'après le *Cahier des P.V. du C.D.S.*, la réunion minoritaire de Saint-Étienne avait fixé ce que devrait être l'attitude minoritaire à la Conférence Confédérale de Clermont-Ferrand : « 1° Ne pas prendre part aux votes ; 2° obtenir un référendum pour un Congrès et en cas de refus de la Conférence, organiser sur l'initiative du C.D.S. un Congrès National ; 3° obtenir la décision d'une conférence internationale et la participation de la C.G.T. et surtout la décision de se servir de tous les moyens y compris la grève générale pour obliger les gouvernements à donner les passeports ; 4° en raison de la campagne menée contre les pacifistes, publier des listes d'affirmation pacifiste et de solidarité avec les camarades arrêtés » *(Archives Péricat).*

3. *Cf.* MERRHEIM, 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 177 : « La résolution d'unanimité de la conférence de Clermont-Ferrand est sortie pour faire face à ce que beaucoup de camarades de la minorité considéraient comme un nouveau danger qui venait de se dresser contre la classe ouvrière par l'arrivée au pouvoir de M. Clemenceau ». *Cf.* égal. BOURDERON, p. 63 : « La prise du pouvoir par Clemenceau avait créé à la classe ouvrière une situation différente que celle qu'elle avait dans la période 1915 et 1916 ».

4. *Cf.* BOURDERON, 14e congrès de la C.G.T. septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 63 : « Si j'avais défendu le point objectif sur lequel je m'étais tenu pendant toute la période qui a suivi la mobilisation de 1914, je n'aurais pas voté l'ordre du jour de la Commission à Clermont-Ferrand. Je l'ai voté parce que je considérais l'effort fait par ceux avec qui nous étions en opposition précédemment ». *Cf.* égal. dans le Carnet de notes de Péricat cette note du 18 avril 1918 : « Lenoir dit que Jouhaux a fait un grand pas vers nous et qu'il ne faut pas le combattre » (ce Carnet de notes se trouve dans le dossier du procès Guilbeaux).

5. *Ibid.* : « A la conférence de Clermont-Ferrand, il a semblé que les organisations étaient quelque peu rapprochées par une attitude active et non par une attitude passive. »

6. *Cf.* MERRHEIM, 14e Congrès C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 175. Une commission de la minorité avait été composée dans ce but avec Mayoux, Péricat, Bourderon, Lenoir, Merrheim.

7. *Cf.* le *Cahier des P.V. du C.D.S.* : « Établissement d'une motion d'unanimité. Péricat demande, avant de la voter, à la soumettre à l'approbation de la minorité. Une réunion eut lieu le soir. Merrheim donna lecture de la motion d'unanimité. Discussion. La minorité se prononça pour la motion d'unanimité, à l'unanimité moins deux voix, celles de Loriot et de Mayoux. Péricat déclare avoir cru agir dans l'intérêt du C.D.S. en maintenant la minorité unie (compte-rendu par Péricat de la conférence minoritaire de Saint-Étienne le 23 décembre 1917 et de la conférence de Clermont-Ferrand, *Archives Péricat*).

tarifs et de contrôle ouvrier. Il en résultait que, si la défaite de 1917 ne pouvait connaître réparation sur un plan directement politique, il en allait autrement sur le plan économique, où les conditions objectives semblaient en outre encourager à des luttes sérieuses[1]. Dans ce quatrième hiver de guerre, les usines grondaient ; les difficultés de ravitaillement, la vie chère, la relève des travailleurs mobilisés sur place, le rappel des vieilles classes, l'arrivée de 100 000 ouvriers italiens encadrés par des officiers, agitaient les esprits[2] tandis que les exigences de la production de guerre contraignaient les Pouvoirs Publics à laisser les ouvriers s'organiser et réclamer de toujours plus hauts salaires[3]. L'organisation minoritaire plus spécifiquement orientée sur le travail syndical semblait donc la mieux placée pour faire repartir les luttes ouvrières sur le tracé de 1917 : c'est désigner le C.D.S.[4]. Le renforcement de celui-ci depuis l'automne le confirmait : des corporations décisives — métallurgie, bâtiment, bois —, dans des régions clefs — outre Paris et la Seine, les régions de Rouen-Le Havre, Brest, Saint-Étienne-Lyon-Grenoble, Marseille, etc. — lui faisaient parvenir adhésions et argent. Le 19 mai 1918, le Comité constate qu'animé par Péricat, il a doublé ses effectifs.

---

1. Ceci explique qu'on signale dans cette période « que les journaux socialistes parisiens sont de plus en plus délaissés et remplacés par des publications purement syndicalistes » (*Bulletin confidentiel du 2e Bureau*, 15 mars 1918, 3e Région, Rouen, B a/1639, A.P.P.).

2. *Cf.* dans le *Cahier des P.V. du C.D.S.* la note du 21 janvier 1918 *(Archives Péricat)* ; et dans le registre des *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux*, la note du 10 janvier 1918 (I.F.H.S.) ; *cf.* aussi le *P.V. du Comité confédéral de la C.G.T.* du 12 janvier 1918 (A.N., F7, 13576). De quoi s'agissait-il ? Hélas, d'un sentiment bien naturel mais qui ne puisait pas aux meilleures sources de l'internationalisme prolétarien : les ouvriers français mobilisés sur place dans les usines craignaient que, remplacés par des travailleurs italiens, ils ne deviennent disponibles pour le front. L'opinion publique par ailleurs s'indignait de ce qu'on fît venir en France de la main-d'œuvre italienne bien payée et en sécurité tandis que des troupes françaises devaient être envoyées en renforts sur le front italien. Sur la question générale de la main-d'œuvre étrangère *cf.* 1re partie, I, 6, p. 158, n. 1.

3. Le *bulletin confidentiel mensuel* établi par le 2e Bureau pour résumer la situation morale à l'intérieur met de plus en plus l'accent, à partir du 15 janvier 1918, sur le développement des organisations syndicales. « Au Havre, on signale une recrudescence de la propagande syndicaliste surtout parmi les métallurgistes qui se sont groupés au nombre de 8 000 » (3e Région, Rouen, 15-1-1918) ; « De fréquentes réunions syndicalistes des ouvriers métallurgistes ont eu lieu à Lyon » (14e Région, Lyon, *id.*) ; « Le mouvement syndicaliste a été très actif. Les ouvriers se sont très souvent réunis » (18e Région, Bordeaux, *id.*) ; « Le mouvement syndicaliste prend une ampleur de plus en plus considérable. Les groupements syndicaux de Meurthe-et-Moselle constituent une force sans cesse grandissante » (20e Région, Troyes, *id.*) ; « L'action syndicaliste prend de l'extension dans le département de la Seine-Inférieure et même dans l'Eure » (3e Région, Rouen, 15-2-1918) ; « Le mouvement syndicaliste s'accroît. Presque partout les ouvriers présentent des revendications tendant à l'augmentation de leurs salaires, avec diminution des heures de travail » (5e Région, Orléans, *id.*) ; « Une certaine effervescence s'est manifestée aux Établissements Militaires de Bourges ; les esprits sont surexcités. Les dirigeants des milieux ouvriers veulent empêcher la généralisation de la mobilisation qui s'applique déjà aux classes 1914 et 1915. Ils s'opposeront à tous les éléments de remplacement : main-d'œuvre féminine, main-d'œuvre étrangère » (8e Région, Bourges, *id.*) ; « Au Creusot, le syndicat qui ne comportait que 800 à 1 000 membres en octobre 1917 en compte aujourd'hui près de 3 000 » (8e Région, Bourges, 15-3-1918).

4. Trois sources d'information considérables permettent une étude approfondie de cet épisode :

*a*) Source ouvrière : les *Archives Péricat.*

*b*) Source gouvernementale : les Archives du Ministère de l'Intérieur où, dans la série F7, le dossier consacré au C.D.S. comprend des centaines de pièces classées mensuellement : les chemises correspondant au 1er semestre de l'année 1918 sont particulièrement garnies, non seulement avec les P.V. des réunions du C.D.S. mais avec la correspondance envoyée et reçue par Péricat (A.N., F7, 13562, 2).

*c*) Source judiciaire : le dossier d'instruction du procès des grévistes aux *Archives de la Justice Militaire.*

Péricat ? Il avait participé aux premiers contacts pour la formation du Comité d'action internationale en 1915. Mais arrêté le 14 décembre 1915, accusé d'insoumission, relâché, expédié au dépôt du 14e territorial, il n'avait été libéré qu'en mars 1916. Figure du « bâtiment » parisien, il en avait les traits spécifiques. A l'actif, une conscience de classe aiguë, pénétrée des vertus libératoires de l'unité prolétarienne dans l'organisation syndicale à l'échelle de l'entreprise comme à l'échelle internationale ; on reconnaîtra ici les tendances du syndicalisme anarchiste. Au passif, la méconnaissance du mécanisme économique moderne dont sa branche industrielle ne procédait pas encore — à l'inverse de Merrheim qui suivait attentivement les bouleversements d'une métallurgie en voie de concentration — ; une égale ignorance des données proprement politiques, nationales et internationales, au plan des gouvernements comme au plan du mouvement socialiste. De ces mérites, de ces traditions et préjugés, il résultait une méthode de direction trop personnelle pour une opposition conçue de façon trop fruste : tantôt trop « entière » et dénuée de toute souplesse tactique — « Moi, disait-il, je serai toujours minoritaire »[1] —, tantôt trop molle et privée de toute fermeté stratégique : le ralliement de Péricat à la motion de Clermont-Ferrand n'est pas le fait d'un moment de faiblesse, il exprime une certaine conception de l'unité syndicale. Sa participation à la conférence interalliée de Londres en février 1918 souligne qu'il n'a pas cessé d'hésiter entre deux attitudes : agir de l'intérieur de la direction confédérale pour encourager l'évolution de la majorité vers une position centriste, ou agir de l'extérieur pour entraîner les organisations syndicales de base à une action soustraite au contrôle de la majorité. Si Clermont-Ferrand et Londres témoignent pour la première ligne, son action au sein du C.D.S. témoigne pour la seconde.

Péricat et le C.D.S. reprennent en effet, dès janvier 1918, le plan de travail élaboré à la réunion de Saint-Étienne où les minoritaires s'étaient préparés (mal) à la conférence de Clermont-Ferrand. La conception de ce plan portait bien la marque de ses origines. Il traçait la perspective d'une lutte syndicaliste conforme aux canons traditionnels : ayant pour objectif la défense des intérêts immédiats et concrets des travailleurs exploités ; pour encadrement les organisations syndicales de base ; pour forme celle qui relève des méthodes syndicales, la grève. L'idée maîtresse, c'était qu'une telle bataille, typiquement prolétarienne, une fois coordonnée sur le plan international — coordination de caractère spontané — déboucherait nécessairement sur une lutte révolutionnaire contre la guerre.

Ainsi, à partir de prémices combien différents, les membres du C.D.S. — groupe syndicaliste d'origine anarchiste — se rencontraient sur des points décisifs avec les Bolcheviks. Les uns et les autres considéraient le mouvement socialiste international comme incapable d'imposer la paix : les premiers par une méfiance de principe à l'égard du socialisme quel qu'il soit, les seconds par mépris du courant socialiste « IIe Internationale ». Les uns et les autres étaient conduits à proposer aux travailleurs, non de déléguer leurs pouvoirs à des représentants plus ou moins mandatés, mais d'agir par eux-mêmes : les premiers par hostilité à l'égard de la bureau-

1. Lettre de Monatte à l'auteur (novembre 1956).

cratie ouvrière, les seconds par une certaine conception tactique de la conquête des masses. Les uns et les autres étaient persuadés de la vanité d'une conférence internationale même socialiste : seule l'action directe prolétarienne sous la forme d'une grève générale entendue comme une forme de grève politique de masse leur paraissait comporter la promesse de la révolution et de la paix.

D'où l'accueil fervent des syndicalistes anarchistes et révolutionnaires à l'égard du bolchevisme. Alors que le parti socialiste combat « les maximalistes » ou fait le silence sur eux, le C.D.S. invoque nominalement le patronage de l'expérience léniniste : « Le marxisme, note Ferry, exerce sur les minoritaires une forte emprise »[1]. Oui, mais quel marxisme ? D'un gréviste de mai 1918, ultérieurement traduit en conseil de guerre, le magistrat instructeur rapporte : « Apologiste de K. Marx, grand admirateur de Sébastien Faure, il parlait aussi avec enthousiasme des Révolutionnaires russes, notamment de Lénine et de Trotski, et bien souvent proposait comme modèles aux camarades les Sovietistes russes »[2].

Le plan du C.D.S. comportait en lui-même ses moyens d'application : à un premier stade, il s'imposait de définir l'organisme de direction capable d'entraîner les syndicats de base dans un mouvement gréviste. La conférence confédérale de Clermont-Ferrand avait repoussé une telle éventualité. Mais une conférence nationale, selon les statuts confédéraux, n'a pas pouvoir de décision : seul un congrès confédéral détient la légalité syndicale. Puisque le Comité confédéral en place ne tolérait depuis la guerre que de simples conférences nationales d'étude et s'opposait à la convocation d'un congrès de façon à empêcher la discussion et peut-être l'adoption de la politique défendue par les minoritaires, le C.D.S., qui s'était précisément formé pour remédier à la carence de la direction majoritaire, se proposait de se conférer à lui-même une sorte de « légalité minoritaire », en convoquant une réunion « des militants des organisations affiliées au C.D.S. et de ceux des syndicats minoritaires qui, quoique n'adhérant pas au C.D.S. l'avaient suivi à Saint-Étienne et à Clermont-Ferrand »[3]. Cette conférence étudierait les modalités de la seconde étape : celle du mouvement général qui, pour des revendications économiques au départ, se traduirait « par une grève des bras, des munitions et des transports pour arriver à la grève des canons et des fusils, grève générale pour la paix, pour obliger les gouvernants à engager des pourparlers de paix »[4]. Un calendrier précis soulignait combien ce plan se voulait réaliste : la conférence d'organisation pour le mois de mars, le mouvement de grève pour le 1er mai, à moins que les circonstances internationales ne contraignent à en avancer la date : « Il peut se faire que les grèves d'Allemagne et d'Autriche, le mouvement révolutionnaire russe prennent un caractère plus grave et ce serait une faute — un crime, devrais-je dire — que de ne pas répondre par une action réciproque à l'appel des peuples ».

1. A. Ferry, *op. cit.*, p. 221, note du 10 février 1918.
2. Élément biographique sur Raitzon retrouvé dans le dossier du procès des 41 grévistes de la Loire *(Archives de la Justice Militaire)*. S. Faure était lui-même originaire de Saint-Étienne.
3. *Cahier des P.V. du C.D.S.*, note du 21 janvier 1918 *(Archives Péricat)*.
4. Lettre de Péricat à Bonnefoy du 2 février 1918 *(Archives de la Justice Militaire)*.

En fait, loin d'être accélérée, la réalisation du plan connut un grand retard. Après sa mise au point en janvier 1918, il prenait effet en février[1]. Selon les méthodes syndicalistes habituelles, Péricat entreprend alors une tournée pour visiter, consulter, encourager ses correspondants de Lyon, Saint-Étienne, Chambon, Givors[2]. Puis, en vue de la conférence nationale minoritaire, des assemblées régionales sont convoquées : Péricat se rend avec Broutchoux au « Congrès intercorporatif de la Région du Centre et du Sud-Ouest »[3], tandis que la plus importante de ces assemblées régionales, « la réunion extraordinaire des Comités syndicaux minoritaires de la Seine »[4], se tient à Paris le 25 février en présence de 250 délégués.

A l'issue de ces conférences régionales préparatoires, le C.D.S., dans une délibération du 6 avril 1918, fixe la convocation de la conférence nationale minoritaire qui se réunit effectivement les 19 et 20 mai suivants à Saint-Étienne. Entre-temps, cependant, la formule s'en est modifiée : en avril, il avait été envisagé d'inviter toutes les organisations syndicales confédérales, de quelque tendance qu'elles se réclament ; c'était pour le C.D.S. « prendre lieu et place du Comité Confédéral pour organiser le congrès confédéral de tous les syndicats »[5]. Mais la Fédération des Métaux, bien que minoritaire, rejette cette méthode dangereuse pour l'unité confédérale et illégale au regard des principes syndicaux d'organisation : « Veber, note Péricat dans son carnet le 18 avril 1918[6] au sortir du Comité Général de l'U.D. des syndicats de la Seine, me fait part que la Fédération des Métaux a décidé de ne pas participer au Congrès minoritaire et qu'elle va adresser une circulaire invitant ses organisations à ne pas y prendre part ». Le C.D.S. tient compte de l'objection de la Fédération des Métaux : il réduit donc la portée de la réunion envisagée ; seules les organisations syndicales de tendance minoritaire sont appelées à y assister. Il ne s'agit plus dans ces conditions d'un congrès confédéral convoqué à l'insu du Comité Confédéral par un organisme non statutaire, mais d'une simple conférence de tendance à l'intérieur de la C.G.T. : on passe ainsi d'un illégal congrès de décision et d'action à une tolérable conférence de travail et

1. Les décisions de principe avaient été prises le 21 janvier 1918. Elles furent communiquées dans la Loire par la lettre de Péricat à Bonnefoy, datée du 2 février 1918, lettre qui fut saisie par la police chez Flageollet et servit ultérieurement de base d'inculpation contre Péricat.

2. *Cf. Cahier des P.V. du C.D.S.*, note du 29 mars 1918 *(Archives Péricat)*.

3. *Ibid.*

4. Nous avons de cette réunion un rapport très complet dans le dossier établi par la Sûreté Générale au nom de Sirolle (D.I.C.). Après l'envoi d'une adresse de sympathie à tous les militants pacifistes arrêtés et notamment à Hélène Brion, l'assemblée fait le point de la progression minoritaire : dans la 18e Région de la Fédération du Bâtiment (Seine) ; chez les cheminots parisiens où Sirolle indique que deux de ses camarades et lui-même ont réussi à faire triompher la politique minoritaire ; chez les cheminots de Sotteville où la minorité est devenue majorité ; dans les centres métallurgiques et d'aviation de la Région Parisienne où d'hebdomadaires réunions locales de délégués d'ateliers, notamment à Boulogne-Billancourt, à Issy-les-Moulineaux, préludent à un mouvement de grève générale ; enfin chez les midinettes. Après discussion sur l'attitude de la minorité à la Conférence de Clermont-Ferrand et sur les perspectives d'action, l'assemblée adopte quatre résolutions : sur la situation économique propice à une campagne de réunions contre la vie chère ; sur la nécessité d'un congrès confédéral régulier à une date rapprochée et dont la lutte pour la paix serait le premier point à l'ordre du jour ; sur la nécessité d'une conférence internationale « pour une paix des peuples selon la conception ' maximaliste ' — à la différence de la ' libérale et bourgeoise paix Wilson ' » ; sur l'action minoritaire pour un mouvement général de grèves dirigé contre la guerre.

5. Savoie, 13e Congrès de la C.G.T. 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 179.

6. C'est effectivement le 13 avril 1918 que la C.E. fédérale des Métaux discute de la Conférence de Saint-Étienne (d'après son cahier des P.V., I.F.H.S.).

d'étude, la conclusion devant en être soumise au Comité Confédéral.

Malgré ce changement restrictif d'optique, la conférence minoritaire est manifestement un succès. Par sa composition d'abord : « Pas une réunion ni un Congrès d'individus sans mandat... Nous avons refusé les délégués qui ne représentaient pas une organisation syndicale... Il y a eu 246 délégués, parlant au nom d'Unions de Bourses et de syndicats... qui comptent 70 % des effectifs de la C.G.T. »[1]. Par son déroulement ensuite, sous la présidence de Dumoulin, secrétaire adjoint de la C.G.T. Enfin par le relief de sa décision centrale : le 19 mai, bousculant par là les cadres dans lesquels elle devait se maintenir, la conférence prend une résolution d'action immédiate : elle vote la grève générale[2]. A dire vrai, la conférence est véritablement portée vers une telle conclusion. Elle s'est ouverte en effet à un moment où l'agitation ouvrière prenait de sérieuses proportions. Déjà A. Ferry avait noté, le 10 février 1918 : « La situation ouvrière est inquiétante, il y a des grèves »[3]. En avril, la question d'une grève générale était agitée dans les secteurs du Bâtiment et de la Métallurgie parisiens. Le 1er mai, à Bourges[4], 15 ou 20 000 manifestants avaient parcouru les

1. B. VALLET, secrétaire par intérim du C.D.S. après l'arrestation de Périeat, au 13e Congrès de la C.G.T., 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 176.

2. Le texte de la résolution de Saint-Étienne est intéressant en ce sens qu'il souligne :

— que la décision du congrès minoritaire s'appuie sur une action ouvrière déjà commencée: « Enregistrant le mouvement gréviste qui vient de se produire tant dans le département de la Seine qu'en province, mouvement motivé par la lassitude qu'a la classe ouvrière de voir se prolonger la guerre et le refus du gouvernement de faire connaître ses buts de paix selon les désirs exprimés et les décisions prises à la conférence de Clermont-Ferrand » ;

— que la décision du congrès fait appel à la direction confédérale légale : « Désireux de ne pas se substituer aux organisations centrales et considérant que dans tous ces mouvements de révolte participent des travailleurs organisés fédéralement, ces travailleurs demandent de tous leurs mandataires une attitude conforme aux désirs de la masse. Toutefois, si les organisations centrales ne voulant pas ou ne pouvant pas prendre leurs responsabilités se dérobaient, le congrès estime que le C.D.S. se trouverait qualifié pour mener à bonne fin les décisions prises ». Il est d'ailleurs indiscutable que Péricat a été débordé. Voici comme preuve le témoignage de Barthes qui a assisté au congrès minoritaire de Saint-Étienne et qui en fait le récit au Comité Confédéral du 25 mai 1918 : « Nous avons discuté notre attitude au congrès confédéral et les moyens à employer pour battre la majorité, mais ce programme s'est trouvé débordé. Les syndicats de Saint-Étienne, ceux de Vienne, de Grenoble, ont posé la question de la grève générale. On leur a dit que Bourges, Lyon, Vienne, Grenoble et des villes du Midi marchaient aussi. Mais Péricat, comme Dumoulin, leur ont dit qu'ils ne devaient pas compter sur Paris, car Paris était rentré ou rentrerait au complet le mardi... J'ai eu l'impression que le camarade Péricat était débordé par la volonté des syndicats de la Loire » (A.N., F7, 13576, note du 28 mai 1918).

3. A. FERRY, *op. cit.*, p. 220. L'agitation est particulièrement intense dans la région lyonnaise où sont d'urgence détachées des troupes du front. Et naturellement, surtout dans les usines de guerre : le mécontentement s'y était accentué à compter du jour où le décret rappelant aux armées les ouvriers en sursis des classes 1916-1917-1918 avait été mis en vigueur, d'autant que ces ouvriers avaient été remplacés dans les usines par de la main-d'œuvre étrangère ou coloniale. *Cf.* pour les mois de janvier et de février 1918 les « rapports de physionomie » dont les auteurs insistent à de nombreuses reprises sur les conversations entendues à propos de ce rappel au front des ouvriers sursitaires. Voici par exemple les déclarations d'un consommateur dans un café du boulevard Victor : « Jusqu'au jour de leur rappel, les ouvriers ne se sont pas préoccupés de savoir si le paysan suffirait dans la tranchée. Ils ne voyaient qu'une chose : leurs salaires étaient élevés et ils menaient bonne vie. Aujourd'hui, envoyés au front, ces messieurs protestent et crient à l'injustice. Par l'intermédiaire de leurs syndicats, ils demandent ou vont demander la cessation des hostilités » (21-2-1918, *Rapport de physionomie*, B a/1587, A.P.P.). L'atmosphère des quartiers ouvriers de Paris devient un moment si fiévreuse (d'autant qu'en mars commencent les bombardements de la capitale) que le 19 mars, plusieurs affiches manuscrites sont appliquées sur les glaces de la succursale de la Compagnie d'Assurances Générales, 122, rue Montmartre, ainsi libellées : « Les contrats-vie de la Compagnie d'assurances générales sur la vie couvrent sans surprimes tous les risques de bombardements aériens ou autres, *y compris insurrections, émeutes, etc.* » *(ibid.)*.

4. *Cf.* J. MAXE, *op. cit.*, p. 113. *Cf.* aussi *Cahier des P.V. du C.D.S.*, note du 14 mai 1918: « Manifestation du 1er mai. A Bourges : superbe. 20 000 chômeurs. Chant de *l'Internationale.*

rues de la ville. Puis le bâtiment parisien était entré en grève le 5 mai, ainsi que de nombreux établissements métallurgiques[1]. Enfin, le 18, à la veille de la conférence, commence le mouvement le plus important, celui du Bassin minier et métallurgique de la Loire.

Depuis longtemps, le département de la Loire était fiévreux[2]. Les syndicats s'y sont reconstitués dans le courant de l'année 1916. Au cours de l'année 1917, les réunions syndicales s'y sont multipliées pour traiter des questions corporatives : améliorations de salaires, coût de la vie, etc. Les effectifs syndicaux ont grandi : fin 1917, l'Union des Métaux de la Loire compte 25 000 adhérents. Or il se trouve que la direction syndicale de la Loire est constituée par des militants formés à l'école du syndicalisme révolutionnaire (tendance pacifiste). C'est sous leur impulsion que, dans l'hiver 1918, « se dessina dans toute la région un grand mouvement pacifiste et défaitiste ». La première agitation violente a lieu en décembre 1917, à l'occasion de l'arrestation d'Andrieu, secrétaire du syndicat des métaux de Firminy, relaxé au bout de quelques jours. Escarmouche mais qui donne la preuve que les travailleurs sont prêts à engager la lutte à condition que leurs dirigeants les y appellent. Pour transmettre cette expérience et étudier les modalités d'une action plus générale, les « dirigeants de l'U.D. de la Loire et du Comité intercorporatif se concertent à Paris avec le C.D.S. » en janvier. En février, correspondance Péricat-Bonnefoy. En

---

Cris de : « A bas la guerre. Vive la paix ». Pas d'incidents violents. La troupe et la gendarmerie faisaient cause commune avec les grévistes. L'action continue. Le Comité Intercorporatif du Centre veut que l'offensive actuelle soit la dernière Paix des peuples par les peuples ». Enfin le *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 26 janvier 1918 fait une analyse approfondie de la situation à Bourges (I.F.H.S.). Mais, pour imposante qu'était la manifestation de Bourges vue du côté ouvrier, il faut se rendre compte que du côté gouvernemental elle ne soulevait qu'une inquiétude relative : les rapports du Commissaire central de la Ville de Bourges au Directeur de la Sûreté Générale, du Préfet du Cher au Ministre de l'Intérieur, du Général commandant la 8e Région Territoriale au Ministre de l'Armement indiquent tous que les mesures immédiatement prises sont de nature à ce que le chômage du 1er mai ne soit qu'un incident localisé (A.N., F7, 13272). Sur le 1er mai à Paris, *cf.* A.P.P., B a/1628, 16 pièces. Le Comité Confédéral de la C.G.T., réuni le 18 avril, avait, sur proposition de Lenoir (des Métaux), décidé — en raison de la situation militaire — de déconseiller tout chômage. De même le Comité Général de l'Union des Syndicats. Au surplus, pour la première fois depuis la guerre, les fédérations d'industrie étaient unanimes à accepter les décisions de la C.G.T.

Quant au C.D.S., à la suite d'un échange actif de propositions entre les militants parisiens et leurs camarades de la Loire, du Rhône et du Cher (les militants de Lyon et de Saint-Étienne étant partisans d'un arrêt général de la production et d'une manifestation publique pour la paix), il avait finalement décidé, pour ne pas compromettre le succès du congrès minoritaire prévu pour le 19 mai, de n'organiser qu'un meeting privé dans la grande salle de l'Union des Syndicats (A.P.P., B a/1628, pièce 2). *Cf.* aussi A.N., F7, 13272, le 1er mai 1917.

1. *Cf.* le *Cahier des P.V. du C.D.S.*, le P.V. du 14 mai 1918 *(Archives Péricat)*. *Cf.* surtout l'analyse complète des grèves du bâtiment et de la métallurgie parisiens en avril-mai 1918 dans une note du 21 mai 1918 (A.N., F7, 13576, p/3316).

2. Il est remarquable de noter en effet que dès le début de 1916, la Bourse du Travail de Saint-Étienne se révèle comme violemment minoritaire : *cf.* la réception qu'elle a réservée au délégué majoritaire du Bureau Confédéral, Saint-Venant, et l'ordre du jour qu'elle envoie pour protester contre la participation de Jouhaux au banquet de la Fédération des Industriels (A.N., F7, 13569, 1, P.V. du C.C. de la C.G.T. du 11 mars 1916). Sur le déroulement des grèves de la Loire en 1918, un rapport très complet (rapport 936) a été établi à la date du 7 décembre 1918 et transmis au Commissaire du Gouvernement en vue du procès des 41 grévistes arrêtés le 26 mai 1918 sur ordre d'informer n° 532-533 du 25 mai 1918 *(cf.* le dossier d'instruction de ce procès, terminé par un non-lieu en janvier 1919, devant le Conseil de guerre de Clermont-Ferrand, *Archives de la Justice Militaire)*. On peut enfin compléter cette information avec les dossiers établis à l'occasion des grèves dans les usines de guerre entre septembre 1917 et mai 1918 (A.P.P., B a/1375).

mars, l'U.D. des syndicats de la Loire organise à Saint-Étienne un grand meeting pour protester contre un procès de répression. Fin mars, nouveau meeting à Saint-Étienne sous les mêmes auspices ; Péricat, venu de Paris, y déclare : « Il faut obtenir la paix à tout prix... Pour cela nous devons organiser un mouvement important et prochain pour forcer le Gouvernement à conclure un armistice immédiat ». Le 24 mars, s'ouvre le Congrès départemental de l'Union des Syndicats de la Loire ; le 25, le Congrès interdépartemental des Unions de syndicats de 8 départements groupés autour de la Loire. Le 1er mai, Andrieu proclame : « Il faut se grouper et s'organiser pour la prochaine grève qui sera un commencement de révolution. Puisque nos gouvernants sont incapables de mettre fin à la guerre, il faut la faire cesser par la force ».

Dans cette atmosphère, la grève éclate, sans même attendre les décisions du congrès minoritaire, aux usines Holtzer et Verdie de Firminy, d'où ce jour-là, 18 mai 1918, les ouvriers en cortège se rendent au Chambon-Feugerolles pour tenir meeting aux cris répétés de « A bas la guerre ». Le lendemain 19, le congrès minoritaire entérine l'entame de Firminy et vote la grève générale. Pour la diriger, il forme une « commission centrale de grève », de douze membres, qui s'appuiera lui-même sur des commissions de grèves à l'échelon départemental et local. La signification du mouvement est nettement affirmée ; le 23, une lettre de la Commission centrale de grève au Préfet de la Loire en confirmera l'orientation : grève jusqu'à l'armistice.

Dès lors, la première tâche est de consolider la grève de Firminy et de l'étendre dans tout le bassin. Le 21, à 13 heures, 1 000 grévistes de Firminy venant de la Bourse du Travail, et dirigés par le Comité local de grève, se rendent aux abords de l'usine Verdie pour empêcher toute rentrée. Les 23, 24 et 25, la Bourse du Travail ayant été fermée par ordre préfectoral, les grévistes de Firminy se rassemblent au « Pré de la Croix de Mission ». A Roanne, dès le 21, la circulation des trams est suspendue. Des colonnes de manifestants parcourent la ville pour exiger la fermeture des usines, symbole de la volonté d'en finir avec la guerre. Des barricades s'élèvent aux abords de l'Arsenal. Enfin le mouvement gagne Saint-Étienne : le 23 au matin, une colonne de grévistes, surtout composée de femmes et de jeunes gens, part de la Bourse du Travail pour se rendre à la gare de Châteaucreux afin d'empêcher les militaires des classes 1910, 1911, 1912 de se rendre à leur dépôt. A 11 heures, une seconde colonne sort de la Bourse du Travail et se dirige vers la Manufacture Nationale d'Armes, sous la conduite de femmes et jeunes filles portant pancartes et drapeaux rouges. Elle se heurte à des charges de cavalerie.

La grève a gagné tout le bassin : il devient urgent, pour qu'elle s'étende à la France entière, de lever le total black-out exercé par la censure sur les graves incidents dont la Loire est le théâtre. Dans cette idée Flageollet, membre de la Commission centrale de grève, reçoit le mandat de « visiter les centres de Marseille, Avignon, Nîmes, Vienne, Lyon ».

Mais, le 25, le Gouvernement a décidé d'intervenir : sur rapport du Commissaire spécial, le Général Commandant la 13e région lance un ordre d'informer contre 41 grévistes « pour abandon de poste, désertion à l'intérieur en temps de guerre, provocation à la désertion et complicité » : parmi

ces 41, 10 de Firminy, 3 du Chambon, 7 de Saint-Chamond, 5 de Rive-de-Gier, 11 de Saint-Étienne ; antimilitaristes proclamés, anarchistes, membres des comités de grève. Ce ne serait qu'une méthode banale — se saisir des « meneurs » — pour briser un mouvement de grève si le Gouvernement s'en tenait là. Mais il fait arrêter au surplus Péricat et Desprès. Péricat, au titre de secrétaire du C.D.S. considéré comme l'inspirateur et le guide du mouvement. Et Desprès ? Desprès[1], journaliste de talent qui avait en 1915 quitté la *Bataille syndicaliste* pour ne pas s'associer à la politique syndicale d'Union Sacrée, est l'animateur de *La Plèbe* dont 4 numéros sortis entre le 13 avril et le 5 mai 1918 soutiennent l'action du C.D.S. Cet hebdomadaire « alimenté par souscription des Comités ouvriers de la Région Parisienne et de la Loire » a succédé à *Franchise*, autre étiquette pour un même flacon, celui de *Ce qu'il faut dire* antérieurement supprimé. Sa liminaire déclaration de principe reflète avec précision l'idéologie du C.D.S. : « Syndicaliste libertaire, socialiste, *La Plèbe* est l'organe de cette minorité militante de la branche française de l'Internationale qui s'est retrouvée pour la première fois... à Zimmerwald »[2]. Or Desprès s'est rendu en Suisse où il a rencontré Guilbeaux : le lien est trouvé[3]. Le Gouvernement peut établir la chaîne continue des agents allemands stationnés en Suisse aux grèves de la Loire.

Les mouvements grévistes, privés de leurs chefs, étouffés à la fois par le silence fait sur leur ampleur et par le tapage fait sur leurs origines suspectes, s'essoufflent ; le C.D.S., également décapité, doit faire face — mal — à l'accusation majeure de trahison[4].

Pour la profondeur, on ne saurait comparer ce mouvement de 1918 à celui du printemps 1917 : l'armée n'est pas touchée et la fermentation générale beaucoup moins étendue. Cette affaire n'en est pas moins d'un intérêt considérable. Grève politique de masse, grève insurrectionnelle, elle a réveillé les échos blanquistes de l'appel révolutionnaire aux forces prolétariennes les plus authentiques ; ce sont bien cette fois « les forteresses de

---

1. Desprès, né le 13 avril 1877 à Ouzouer-le-Marché, cordonnier, ayant demeuré en Suisse en 1912, avait fait partie de l'Association Internationale Antimilitariste des travailleurs. Anarchiste, il avait collaboré à *La Guerre Sociale* et au *Libertaire*. En 1901 il avait été compromis mais non poursuivi (faute de preuves) dans une affaire de fabrication et de détention d'explosifs (en compagnie de Vigo-Almereyda). A.N., F7, 13574, note de 1915

2. *Archives Péricat*.

3. C'est pourquoi Péricat fut d'avis, bien que confiant à l'égard de Desprès, de demander dans son affaire la disjonction du cas Desprès. *Cf.* dans les *Archives Péricat*, une lettre écrite à ce sujet de la Santé par Péricat au C.D.S.

4. Le C.D.S. devait d'ailleurs succomber à l'accusation. Le 14 octobre 1918, le C.D.S. organise un grand meeting de protestation contre l'incarcération de ses militants. Les organisateurs espéraient 10 à 15.000 personnes. Il en vint seulement 1 200 (*Dossier Sûreté Générale Sirolle*, D.I.C.). Une lettre de P. Mondange à Péricat emprisonné fait le récit de cette déliquescence du C.D.S. : « Hubert... se retirait avec les Terrassiers, incitant la province à suivre le mouvement ; le Bâtiment suivait, les Peintres, des syndicats de province, et pendant ce temps-là la C.G.T. lançait un appel en faveur de Malvy, lui portait des fleurs, sans un mot de protestation pour vous. L'Habillement, la Voiture-et-aviation, estimant également qu'il fallait faire confiance à la C.G.T., démissionnaient verbalement... Nous restons une poignée » *(P.V. du C.D.S., Archives Péricat)*. Voici le bilan de la répression, d'après le *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 2 juin 1918 (I.F.H.S.) — Pour la Seine : sur 150 ouvriers frappés par un ordre d'appel, 40 sont finalement envoyés aux armées, et 110 replacés dans les usines du Nord et de l'Est ; — à Bourges : sur 2 000 sanctions proposées par la direction de l'arsenal, il n'y a que 8 ordres d'appel et 14 mutations.

la classe ouvrière », les mines et les arsenaux, les grands centres métallurgiques et les ports qui s'ébranlent : et eux seuls.

Pourquoi, alors, cet échec somme toute rapide ? Car il ne suffit pas de mettre en cause l'efficacité de la répression et de la censure (indéniable, mais prévisible, au surplus révélatrice de l'inexpérience du C.D.S. en fait de conduite clandestine d'une action publique de masse).

Première question : celle de la stratégie générale. Une fois de plus — la troisième —, le mouvement ouvrier français, placé entre une perspective révolutionnaire et les exigences de la défense nationale, confirme son choix de 1914. Une fois de plus, il désavoue une action susceptible d'ajouter encore à la menace pesant sur la nation. En avril, en effet, l'offensive allemande — formidable, après Brest-Litovsk — fait écrire à Longuet dans *Le Populaire :* « Devant un semblable péril pour la liberté du monde,... il n'y a pas un seul socialiste, ni un seul internationaliste qui puisse exprimer une autre pensée immédiate que celle de la résistence, la nécessité pour tout le pays de tenir, devant la ruée de l'impérialisme germanique vers Amiens et Compiègne »[1]. En mai, la percée de Château-Thierry redouble l'acuité du péril et condamne définitivement l'ultime tentative de l'aile la plus radicale du courant zimmerwaldien français. On ne peut rester insensible — du point de vue des valeurs impliquées dans ces déterminations successives — au fait que par trois fois en position de s'engager dans une voie révolutionnaire de classe, par trois fois le mouvement ouvrier français y a renoncé. Certes on peut avancer, à titre justificatif, que la situation révolutionnaire ne lui a jamais semblé mûre, l'élan de la classe ouvrière apparaissant insuffisant à le soutenir jusqu'au bout de cette route périlleuse (mais une tentative révolutionnaire est toujours aléatoire) ; on peut incriminer encore l'absence, chez les dirigeants, de hardiesse person-

1. Le rapport de « physionomie » sur l'état d'esprit de la population parisienne, établi le 13 juin 1918 par le Commissaire divisionnaire, chef du 2e district (IIe et IIIe arrts) confirme absolument l'opinion de Longuet : « L'élément d'ordre prédomine nettement et quelques milieux d'ordinaire agités se sont calmés devant la gravité des événements ; rue de Bretagne, 49, où se réunissent périodiquement les jeunesses socialistes et syndicalistes, on approuve généralement le geste d'engagement volontaire du doctrinaire blanquiste Malato et les conseils d'apaisement de Jouhaux et de Merrheim » (49333-2, B a/1614, A.P.P.). Un autre rapport de « physionomie », établi le 24 juin par le Commissaire divisionnaire du 6e district (VIIe et XVe arrts) note qu' « aucun des graffitis tracés en grand nombre sur certains murs, n'est hostile aux vertus patriotiques, au régime, ni même au Gouvernement, chose rare à Paris ». Et il cite les inscriptions suivantes : « Mort aux Boches, On les aura, Ta gueule Bertha, A bas les godasses, Fusillez C. et sa bande, Le Tigre les bouffera, etc. ». Plus précise encore, une enquête effectuée le 1er juin 1918 dans les usines de guerre de la région parisienne par le Service spécial de surveillance de la Préfecture de Police donne les indications suivantes (rapport du 1er juin 1918, B a/1587, A.P.P.) : « A Paris et notamment dans les établissements industriels des XIIe et XVe arrondissements, la très grande majorité des ouvriers et ouvrières manifestent une confiance absolue dans l'heureuse issue de la bataille en cours... A Boulogne, l'avance des Allemands a fait naître une certaine inquiétude. Le mot « surprise » employé dans la presse à propos de l'offensive a provoqué des commentaires désobligeants envers les chefs de notre Armée... Malgré tout, l'impression générale est bonne et dans les groupes, on écoute d'une oreille attentive et on approuve les anciens combattants quand ils expliquent qu'une nouvelle bataille de la Marne est engagée et que nos troupes seront victorieuses... Dans les usines de Saint-Ouen, de Saint-Denis, d'Ivry et d'Issy-les-Moulineaux, tout en considérant que la situation militaire est sérieuse, on reste confiant dans l'issue de la bataille ». Même son de cloche enfin dans le Bulletin confidentiel établi par le 2e Bureau sur la situation morale à l'intérieur : « L'agitation gréviste s'est considérablement ralentie. Les quelques grèves en préparation ont avorté sous la pression des événements militaires. C'est ainsi que dans les Établissements Caudron et Blériot, les meneurs eux-mêmes ont convaincu les ouvriers et ouvrières que leur place, à l'heure actuelle, était à l'atelier » (15 avril 1918, Gouvernement Militaire de Paris, B a/1639, A.P.P.).

nelle : mais il faudrait encore expliquer cet affadissement d'un mouvement qui s'était formé au souffle de la Commune et qui avait compté ou comptait dans ses rangs Jaurès, Vaillant et Guesde. En vérité, l'historien ne saurait rejeter de sa problématique l'hypothèse que le mouvement ouvrier français a refusé de payer l'éventuelle révolution prolétarienne par une atteinte aux libertés ou à l'intégrité de la patrie. Choix délibéré puisque trois fois répété : et chaque fois, pourtant, la tentation révolutionnaire se présenta sous un aspect différent. La première fois en 1914, comme fidélité à la parole donnée. La seconde en 1917, comme l'expression diffuse d'une solidarité mondiale de classe avec les masses humaines, ouvrières et paysannes, enfoncées dans les tranchées. La troisième en 1918, jaillie, plus étroite mais plus dure, des couches les plus profondes du prolétariat animées par l'espérance qui s'était levée à l'Est.

Autre question : celle de la tactique du passage d'une grève fondée sur des objectifs économiques à une grève ouverte sur des perspectives politiques. Vieille question, toujours renouvelée, des rapports dans une situation révolutionnaire entre le politique et l'économique. Le 14 mai 1918, le C.D.S. a de ce fait un caractéristique échange de vues[1].

---

1. *Cf. Cahier des P.V. du C.D.S.*, séance du 14 mai 1918 ; « Un camarade des Peintres est en contradiction avec Hubert. D'après lui, sur un mouvement corporatif, on ne peut greffer la question de la guerre. La question corporative est une question de gros sous. L'autre est purement idéale. Il y a lieu de distinguer. Un mouvement corporatif n'entraînera jamais les militants contre la guerre. Il faut que la grève soit ou pour les ventres ou contre la guerre. *Péricat :* dans le Bâtiment, le mouvement parti sur une question aboutit à la guerre. Le conflit tant pour la Métallurgie que pour le Bâtiment doit être contre la guerre, pour la paix... *Vallet :* Le Bâtiment n'a engagé l'action, pour la 18ᵉ Région, que contre la guerre, depuis le 1ᵉʳ avril. Le lâchage de la Métallurgie les a contraint à joindre une question de salaire, mais la grève a été une grève d'idéal contre la guerre... *Gâté :* il faut être franc. Le Bâtiment s'est mis en grève : pour 2 francs de l'heure, la journée de 9 heures... » *(Archives Péricat)*. Cette discussion souligne donc non seulement que la lutte pour des objectifs économiques ne s'identifie pas à la lutte contre la guerre, non seulement qu'il est difficile de passer d'une lutte classique pour des revendications corporatives à la lutte politique contre la guerre, mais que, dans une certaine mesure, les deux objectifs sont contradictoires l'un à l'autre. Ce que d'ailleurs confirment bien d'autres sources qui, toutes, soulignent combien, à cette époque, les ouvriers des usines de guerre ont bénéficié de hauts salaires qui ont contribué à calmer les esprits. Le bulletin du 2ᵉ Bureau, résumant le 15 octobre 1917 la situation morale à l'intérieur, déclare : « Le calme actuel tient, en grande partie, à ce que les allocations, les hauts salaires et les bénéfices agricoles permettent à beaucoup de vivre dans des conditions très acceptables », ajoutant : « Les rapports des Commandants de Région s'accordent à constater qu'à la ville ceux qui souffrent le plus des rigueurs de l'existence sont les petits fonctionnaires, les familles des mobilisés des carrières libérales, les employés, les ouvriers non usiniers, les femmes seules et tous ceux à qui leurs habitudes ou leurs scrupules interdisent un changement de situation » (2ᵉ Bureau, observations générales, 15-10-1917, B a/1639, A.P.P.). Un peu plus tard, un rapport de « physionomie » établi en septembre 1918 par le Commissaire divisionnaire du 6ᵉ district de Paris — celui du XVᵉ arrondissement, l'arrondissement métallurgique par excellence où se trouvent les usines Citroën — note par exemple : « Les salaires des travailleurs manuels ont été accrus dans de telles proportions que beaucoup tirent de leur travail une dizaine de mille francs par an et que la grande majorité en gagne au moins six mille. Beaucoup se sont assagis. Ils gaspillent moins qu'au début et pensent à réaliser des économies. De toutes parts des sociétés d'épargne, des groupes d'achats en commun se sont fondés... La plupart des travailleurs ont déjà adopté des allures nouvelles. Les ouvriers, hors de l'atelier, ne portent plus leurs vêtements de travail... Dans la rue on ne rencontre plus guère que les kabyles et les travailleurs indigènes dans la veste bleue et la salopette qui constituaient une sorte d'uniforme aux ouvriers parisiens d'avant-guerre » (49333-6, B a/1614, A.P.P.). Or, si la guerre cesse, les usines de guerre fermeront, le chômage apparaîtra. Aussi, est-ce avec surprise mais très logiquement que le même commissaire dans son rapport du 4 novembre 1918 souligne « qu'une certaine inquiétude, peu sensible encore mais très réelle, règne parmi les ouvriers et surtout parmi les ouvrières. Ces dernières savent en effet qu'au cas où les fabrications de guerre ne seraient pas remplacées par des industries nouvelles, elles seraient les premières congédiées. Or elles ont pris l'habitude des travaux d'usine... Bien peu ont réalisé des économies, toutes ont contracté le goût de la dépense. Le retour aux anciennes mœurs et le reclassement de ces ouvrières seront

Plus aiguë encore, la question de l'unité syndicale. Certes, à la conférence minoritaire de Saint-Étienne, il s'est trouvé une voix, celle de Marie Mayoux, pour réclamer la scission[1]. De même à la « réunion extraordinaire des conseils syndicaux minoritaires de la Région Parisienne » le 25 février 1918, où Mauricius dépose une proposition de scission[2]. Mais ce sont là paroles exceptionnelles. En fait. « il n'est jamais entré dans l'esprit des camarades de faire une scission ». En témoignent les efforts faits par le C.D.S. pour ne pas tomber sous le coup d'une telle accusation.

Dernière question : faut-il se borner à considérer l'action du C.D.S. et les grèves de la Loire en 1918 sous l'angle exclusif d'une manifestation significative de cette fraction prolétarienne qui, animée par l'idéologie révolutionnaire du syndicalisme anarchiste et à la lumière de l'expérience bolchevique, prend le relais de la tentative avortée de 1917 et s'efforce d'entraîner la classe ouvrière française et toutes ses organisations dans une levée révolutionnaire pour imposer la fin de la guerre ? C'est effectivement le point de vue majeur. Néanmoins il faut partiellement recourir à un autre système d'interprétation, seul susceptible d'englober certains faits : sans parler ici de celui, banal, où « la main de l'Allemagne » suffit à tout — il est trop évident que les agents allemands avaient mission, en pratique s'ils le pouvaient, et pour le moins comme argument de propagande, de mettre au compte de l'Allemagne cette agitation prolétarienne grosse de périls pour l'effort de guerre français —, il faut tenir compte du fait que le développement du mouvement aurait été fortement aidé par des agents provocateurs... au service du Gouvernement français.

Clemenceau ayant trouvé en Guilbeaux, depuis février 1918, l'homme à tenir pour l'intermédiaire, en Suisse, entre les services germano-russes et le courant français du pacifisme-défaitisme ouvrier, aurait en effet encouragé, une fois les précautions prises pour que l'incendie ne s'étende pas, le développement des grèves de la Loire afin de frapper décisivement les correspondants en France de Guilbeaux. C'est ce que Guilbeaux lui-même soupçonne dès avril, avant même que les objectifs aient été atteints : « Sachant grâce à son système d'espionnage qu'un mouvement ouvrier d'importance était en voie d'élaboration,... le gouvernement républicain par la presse... fait annoncer à grand fracas qu'une vaste organisation défaitiste allemande vient d'être découverte, et l'on s'efforce au moyen d'un ample système d'agents provocateurs et d'une abominable campagne de presse de discréditer aux yeux de l'opinion publique le mouvement ouvrier »[3]. C'est aussi l'opinion — bien informée même si elle est nécessairement tendancieuse — de Jouhaux : « Clemenceau a autorisé le congrès de

extrêmement laborieux. » Et le commissaire conclut : « Il n'est point téméraire d'avancer que dans ces milieux, l'impatience d'une paix rapide n'est pas aussi vive qu'on l'aurait pu croire naguère encore » (*id.*, B a/1614, A.P.P.).

1. *Dossier de la Sûreté Générale sur Sirolle :* rapport sur la « réunion extraordinaire des conseils syndicaux minoritaires du 25 février 1918 » (D.I.C.).

2. 13e Congrès de la C.G.T., le 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 176. On trouve aussi dans une lettre de Le Duff à Merrheim, de mars 1918, l'idée que la scission est nécessaire (A.P.P., B a/1662, avril 1918).

3. GUILBEAUX, *Mon Crime*, avril 1918, p. 35.

Saint-Étienne : c'était un piège pour atteindre les minoritaires au détour du chemin »[1].

Que Clemenceau ait suivi attentivement l'activité pacifiste en Suisse, une note d'un informateur français du 22 décembre 1917 — ultérieurement versée au dossier Guilbeaux — en témoigne : elle conclut de « l'activité grandissante parmi les pacifistes résidant en Suisse » que « des données de plus en plus sérieuses font croire que le mouvement éclatera en France en même temps que se déclenchera l'offensive allemande sur le front occidental »[2]. Une autre note du 9 janvier 1918 indique que la liaison entre Guilbeaux, en Suisse, et le courant pacifiste en France — s'il se fait occasionnellement à travers la frontière et régulièrement par l'intermédiaire d'agents syndicalistes du P.L.M.[3] ou d'employés des Messageries Hachette à Paris et Naville à Genève[4] — a été assumée fin décembre par Ryser, délégué des syndicats suisses à la conférence de Clermont-Ferrand[5].

1. 13e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 235. Cette crainte d'une provocation gouvernementale, Jouhaux la nourrit depuis l'avènement de Clemenceau au pouvoir : à une réunion des membres de la *majorité confédérale*, le 7 février, Jouhaux déclare « que le Gouvernement joue un double jeu. Selon les méthodes chères à Clemenceau, on appuie la création de journaux minoritaires en même temps que l'on donne des gages à la réaction. Il y a le danger, qui se présente dans certains centres, de voir des gens condamnés au chômage et se livrer à des manifestations que l'on semble désirer... Nous devons nous méfier plus que jamais des traquenards que l'on peut nous tendre du côté gouvernemental » (A.N., F7, 13576, note du 10 février 1918). Il est aussi certain que l'action minoritaire était suivie de très près : le rapport des R.G établi le 24 avril 1918 sur la base de l'examen de la correspondance surveillée adressée aux militants pacifistes précise que « cet examen... a donné lieu, depuis deux mois à des constatations intéressantes, surtout en ce qui concerne les lettres parvenues de province à Péricat, secrétaire du C.D.S., qui, de plus en plus, paraît devoir se substituer à Merrheim comme chef du mouvement pacifiste. Ces lettres ont été toutes transmises *séparément et au jour le jour* en raison de leur intérêt d'actualité » (A.P.P., B a/1562, 24-4-1918). Il est aussi certain que le Gouvernement était, depuis février, averti de ce qui se préparait : le bulletin confidentiel résumant par les soins du 2e Bureau la situation morale à l'intérieur ne déclarait-il pas à cette date que « les esprits sont surexcités dans les milieux ouvriers, spécialement chez les mineurs, les métallurgistes et les cheminots. Il ne s'est produit jusqu'ici que des grèves locales ; mais le calme n'est qu'apparent ; les demandes d'augmentation de salaires, que justifierait la cherté de la vie, ne sont en réalité qu'un prétexte : l'action syndicaliste se transforme peu à peu en action politique. Les meneurs syndicalistes prépareraient un mouvement très prochain, qui se manifesterait par la grève générale et paralyserait la vie entière du pays, ainsi que tous les services de la Défense Nationale » (15-2-1918, B a/1639, A.P.P.). *Cf.* aussi le rapport du 15 mars 1918 qui développe les mêmes thèmes : « Certains éléments syndicalistes dirigés par des meneurs révolutionnaires de la Fédération des Métaux ou du Bâtiment se concertent en vue de la réalisation de leurs projets de révolution... La situation, sans être grave, doit retenir l'attention gouvernementale » *(id.)*. Le rapport du 15 avril 1918 est encore plus précis : « Les dirigeants syndicalistes de Bourges se trouvent en étroites relations avec Saint-Étienne. Il y a là un effort concerté, aux fins d'un brusque arrêt de travail, sur un mot d'ordre donné à un moment convenu... Le 1er mai serait l'échéance promise... et, au Congrès interfédéral du 25 mars le délégué du Syndicat de Bourges, Dalstein, a promis aux organisations stéphanoises que les camarades de Bourges seraient prêts à les seconder dans une action pacifiste » *(id.)*.

Enfin, trois gros dossiers établis d'août 1917 à fin 1918 par la Sûreté Générale avec toutes les notes, rapports, télégrammes, lettres échangés entre les administrations locales et le Ministère de l'Intérieur, permettent de mesurer de quelle qualité était l'information reçue par le Gouvernement : on y trouve la copie de toute la correspondance échangée entre militants ouvriers locaux et parisiens, les numéros du journal bimensuel édité par l'Union des Syndicats de la Loire (*Le Syndicaliste*, fondé en 1917, 11 numéros parus) etc. (A.N., F7, 12994).

2. *Cf. Dossier du second procès Guilbeaux (Archives de la Justice Militaire)*. Une autre note de décembre 1917 confirme : « Des renseignements venus de diverses sources font croire que le mouvement révolutionnaire pacifiste éclatera en France vers la fin février ou au commencement de mars ».

3. Rapport du Colonel Pageot, attaché militaire en Suisse, daté du 21 juin 1918 *(Dossier du second procès Guilbeaux, Archives de la Justice Militaire)*.

4. Note du 17 janvier 1918 selon laquelle Merrheim serait ainsi en contact avec le groupe pacifiste de Genève *(id)*.

5. Note du contre-espionnage français à la date du 23 février 1918 *(id)*.

Sur cette base, Clemenceau frappe une première fois en inculpant Guilbeaux. Une telle décision rendue largement publique vise à préparer la contre-offensive gouvernementale quand viendra l'heure des manifestations pacifistes en France : n'ayant pas d'efficacité immédiate, elle ne risque pas en effet de gêner la maturation du courant pacifiste en France ; par contre elle a l'avantage de fixer préalablement le point où nouer plus tard l'accusation de trahison. Or l'agitation sociale existe dès février 1918. Mais c'est une agitation limitée, dont le caractère économique reste dominant. Non sans s'assurer par des contacts répétés que la majorité confédérale et la fraction Merrheim de la minorité ne soutiendraient pas le mouvement, Clemenceau laisse les grèves devenir sérieuses, tout en les contrôlant par ses agents provocateurs. De ces agents provocateurs, le nombre est grand, à en juger par le *Cahier des P.V. du C.D.S.* où les accusations sont multiples et contradictoires. Quand le mouvement aura pris une certaine ampleur, il ne restera plus qu'à relever le filet et à porter l'accusation de trahison : nourrie ultérieurement d'un document-massue — dénoncé comme un faux par son auteur prétendu —, la « copie d'un rapport de Guilbeaux au Bureau maximaliste de Zurich », datant des environs du 10 mai 1918 et transmis par le service de contre-espionnage en Suisse le 17 juin 1918[1].

***

Quoi qu'il en soit en définitive de la part de la provocation dans la dernière épreuve du zimmerwaldisme français, son échec va peser lourd. Vallet, pour défendre l'action du C.D.S., dira au congrès confédéral de juillet 1918 : « Le C.D.S. n'a jamais fait autre chose que de la propagande purement syndicaliste, mais de la propagande syndicale *d'avant-guerre* ». Effectivement. Mais c'est donner beau jeu à ceux dont la thèse est que le syndicalisme de la guerre ne peut récolter que désastres à se comporter selon les principes du syndicalisme d'avant-guerre, c'est-à-dire révolutionnaire. Sans doute les grèves de la Loire n'ont-elles pas été dirigées par des syndicalistes révolutionnaires mais par des syndicalistes anarchistes. Le groupe de la *V.O.* et le C.R.R.I. dans sa section syndicaliste et dans sa section socialiste, ont suivi les événements avec inquiétude, voire même avec hostilité : ni le style de travail du C.D.S., ni son schéma politique ne pouvaient les satisfaire. Il reste que l'échec du C.D.S., du pacifisme anarchiste, atteint gravement le syndicalisme révolutionnaire du groupe de la *V.O.* et du C.R.R.I. écartelés entre l'impossibilité de désavouer officiellement le C.D.S. et la nécessité de s'en démarquer : le choix de Loriot — impossibilité de désavouer — et celui de Merrheim — nécessité de s'en démarquer —, seront aussi funestes l'un que l'autre et contribueront l'un et l'autre à cette complète confusion, à cette déliquescence de la minorité pacifiste, l'été 1918. Ici encore, il faut constater ceci : par trois fois, la gauche du mouvement ouvrier, celle qui devint la « gauche zimmerwaldienne française », eut à affronter les mêmes options : patrie ou révolution ; syndicalisme corporatif ou syndicalisme de conquête du pouvoir ; unité

1. *Cf.* A.N., F7, 13372, chap. VI, p. 36.

ou scission. Peu importe que ces alternatives soient fondées ou non. Mais, les posant, par trois fois la gauche hésita à prendre les moyens de ses fins, elle biaisa. La grande peur de la minorité de se tirer elle-même au clair s'impose en conclusion.

Esquissée dans l'hiver 1917-1918 comme position générale du mouvement ouvrier, la doctrine ouvrière centriste se retrouvait donc confirmée au printemps par le désastre de la gauche. Avec les variantes liées au caractère spécifique de chaque organisation, elle devait se faire avaliser dans la deuxième moitié de 1918 par les congrès — il s'agit cette fois de congrès — de la C.G.T. et du Parti socialiste. Le centrisme apparaît alors comme la résultante expérimentale des pratiques successives du mouvement ouvrier devant la guerre et la révolution bolchevique. Le respect des intérêts nationaux marque la limite que le centrisme entend donner à la politique ouvrière sur sa gauche : le rejet du défaitisme signifie le rejet d'un mouvement insurrectionnel en temps de guerre ; les intérêts de classe marquent la limite sur sa droite : le rejet de l'Union Sacrée signifie le rejet de la collaboration de classe sous la forme extrême de l'été 1914. Le centrisme, bref, s'est construit au jour le jour comme mode de conciliation entre les deux puissantes réalités — la classe et la nation — qu'on se refusait à intégrer dans une quelconque hiérarchie. Cette position de principe du courant centriste : reconnaissance parallèle, au même niveau de valeur, de la lutte de classe et de la réalité nationale porte en germe sa pratique : au plan de la politique internationale, le centrisme ouvrier applaudit au pacifisme wilsonien dont les 14 points ont été proclamés le 8 janvier 1918. Au plan de la politique française, il se réclame d'une « opposition constructive », ce qui signifie opposition systématique au niveau du régime mais participation — en négatif — au niveau du gouvernement. Au plan du mouvement ouvrier le maintien de l'unité prolétarienne est critère exclusif, valeur essentielle.

Cette définition générale du centrisme acquise, sa signification et sa portée se différencient pour l'organisation syndicale et pour le Parti socialiste. Alors que c'est le congrès socialiste de Bordeaux qui avait ouvert la voie à la conférence syndicale de Clermont-Ferrand, c'est en revanche le congrès confédéral de Paris en juillet 1918 qui précède, dans le temps et dans ses conclusions politiques, le congrès socialiste d'octobre. Tout se passe en effet comme si le mouvement syndical retrouvait dans l'orientation centriste une position d'équilibre, comme si cette orientation lui était de caractère non conjonctural mais structural. Le décrochage de l'Union Sacrée, le retour à une pratique revendicative à l'égard du patronat et du gouvernement coïncident de manière frappante avec une croissance impétueuse des sections syndicales d'entreprise et l'essor des luttes revendicatives corporatives dans le cadre de l'économie de guerre. Après le bouleversement de 1914 — 2 371 453 timbres avaient été placés en 1914 ; 320 628 seulement en 1915 —, les Unions départementales de syndicats s'étaient reconstituées : faiblement en 1916 (829 587 timbres), sérieusement en 1917 (2 636 782 timbres)[1]. En 1918, 5 768 283 timbres placés témoignent de ce

1. 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 155.

que l'augmentation du nombre des ouvriers syndicables n'est pas seule responsable de l'augmentation du nombre des ouvriers syndiqués : la C.G.T. s'achemine alors vers les 500 000 membres[1]. Certes, les premiers débats du Congrès, comme inconscients de ce que la question d'orientation est déjà tranchée en faveur du centrisme[2], se coulent encore dans le vieux moule de la division, traditionnelle depuis la guerre, entre majoritaires et minoritaires : tandis que les majoritaires se refusent à « rien regretter du passé »[3], Dumoulin, au nom des minoritaires, prononce, en un remarquable discours, un véritable réquisitoire contre Jouhaux et la majorité confédérale, responsable selon lui de « l'abdication de l'indépendance du mouvement ouvrier »[4]. Allait-on vers une épreuve de force entre les deux tendances, cassure qui rejetterait l'issue centriste ? Non, la passe d'armes devait se borner à la phase des discours. A la suite de quoi, une commission dont la constitution en deux parties égales de majoritaires et de minoritaires[5] préludait à un accord confirmant celui de Clermont-Ferrand, se réunissait pour élaborer une résolution finale d'unanimité.

La composition de la commission, la discussion qui s'y déroulait[6] sont significatives : l'aile droite de la majorité, par la voix de Boutet, appuyée — avec des nuances — par Bled et Laurent, commençait par exiger une approbation explicite de son action passée. L'aile gauche de la minorité, par la voix de Thuillier, en exigeait à l'inverse la condamnation explicite. Mais l'aile gauche de la majorité et l'aile droite de la minorité se rapprochaient dans le compromis facile de l'oubli du passé pour les promesses de l'avenir. Simplement, à ce compromis, le centrisme ex-majoritaire se proposait de donner une coloration « majoritaire » en faisant admettre la condamnation, par le Congrès, des organisations non régulièrement affiliées à la C.G.T. — on a reconnu le C.D.S. — tandis que le centrisme minoritaire, en insistant sur la liberté d'expression de toutes les tendances au sein des organisations confédérales — c'était souligner qu'on réservait l'avenir — entendait lui imprimer la griffe de la minorité. En définitive, les positions contradictoires de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche écartées, le compromis triomphait avec, pour faire bonne mesure, sa double coloration : en commission par 9 voix contre 4, dont 3 représentant l'aile intransigeante de la minorité et l'aile intransigeante de la majorité ; en congrès par 908 voix contre 253 et 46 abstentions : vote représentatif de

---

1. C.C., 15 décembre 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 11.

2. *Cf.* ce qu'en dit Monmousseau, en septembre 1919, au 14e Congrès de la C.G.T., *Cpte-r. stén.*, p. 41, pour expliquer qu'il ait voté au 13e Congrès la motion d'unanimité : « Ce n'est pas par tactique que l'an dernier j'ai voté cette motion d'unanimité, bien qu'étant mandaté pour voter avec la minorité... Nous avons passé au Congrès de l'an dernier des moments bien troubles ; beaucoup d'entre nous ont été pris dans un courant qui nous emportait dans un esprit de conciliation ». Ne pas oublier au surplus que le congrès se déroulait sous la menace de la percée allemande sur la Somme.

3. Bled, 16 juillet 1918, 13e Congrès de la C.G.T., *Cpte-r. stén.*, p. 151.

4. Discours au 13e Congrès de la C.G.T., 16 juillet 1918, p. 135-143. Il faut lire la sténographie de ce congrès : il passe dans les discours des délégués le souffle des événements énormes de la guerre.

5. La commission de la résolution était ainsi constituée : pour la minorité : Merrheim, Bourderon, Dumoulin, Frossard, Thuillier, Tommasi, Dejonckère ; pour la majorité : Bled, Savoie, Baudry, Laurent, Boutet, Bidegaray, Luquet.

6. *Cf.* 13e Congrès de la C.G.T., 18 juillet 1918, p. 267.

l'importance du centre[1]. Le détail des votes fait d'ailleurs apparaître les grandes fédérations centristes : celles des P.T.T. et du Sous-Sol ; tandis que les opinions extrémistes se concentrent dans certains syndicats du bâtiment et de la métallurgie. Ainsi la conclusion des premières assises confédérales depuis la guerre reflète bien les trois traits du centrisme. Conciliation des exigences de la défense nationale avec les intérêts prolétariens ? D'ex-majoritaires concèdent que la majorité confédérale a indûment sacrifié les seconds aux premières ; Savoie avance la formule : « Contre une prise de position de la C.G.T. sur la question de la défense nationale sans que cela implique une prise de position contre la défense nationale »[2]. Tandis que d'ex-minoritaires rejettent avec indignation « l'épithète odieuse et imbécile de défaitiste »[3] : « Ce qui fait la force des minoritaires, déclare Frossard, c'est de nous placer sur le terrain de la Défense Nationale et c'est de dire que c'est au nom de la Défense Nationale que nous aurions voulu mettre en action la force morale de l'Internationale »[4]. Élaboration d'un syndicalisme constructif ? Voici Jouhaux, ex-majoritaire : « Notre organisation syndicale doit faire œuvre constructive... réaliser les transformations que les événements contiennent en eux »[5]. Naturellement le « constructivisme », c'était la branche à laquelle Jouhaux essayait de raccrocher son autorité vacillante, mais ce n'était pas malhabile, à entendre l'ex-minoritaire Merrheim : « J'aurais pu obtenir de ce Congrès une majorité... j'aurais écarté du mouvement confédéral un homme [Jouhaux] qui peut nous rendre de grands services »[6]. Unité syndicale à tous prix ? Vallet est bien seul, en un pauvre discours, à défendre le C.D.S., que tous abandonnent[7], à commencer par celui qui a présidé la Conférence minoritaire de Saint-Étienne, Dumoulin : « Je déclare aux camarades du C.D.S. que je ne saurais être leur représentant à cette tribune »[8].

***

A citer le nom de Dumoulin, on en arrive à ce facteur personnel grâce auquel l'histoire a un visage. En effet, si, depuis l'année 1917, la majorité droitière glissait en direction du centre, par définition, elle n'était

1. 13e Congrès de la C.G.T., 18 juillet 1918, p. 267.
2. SAVOIE, 13e Congrès de la C.G.T., 16 juillet 1918, p. 178.
3. MONMOUSSEAU, *ibid.*, 16 juillet 1918, p. 127.
4. FROSSARD, *ibid.*, 16 juillet 1918, p. 132.
5. JOUHAUX, *ibid.*, 17 juillet 1918, p. 221. Le « syndicalisme constructif » est probablement le biais le plus sérieux par lequel la majorité va se raccrocher à une politique centriste. *Cf.* 1re partie, III, chap. VI.
6. 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 179.
7. *Cf.* FROSSARD, 13e Congrès de la C.G.T., 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 133 : « Les mouvements de la Seine, de la Loire, du Centre » étaient « prématurés », « mais ils démontrent une force insoupçonnable, à utiliser pour obtenir les passeports en vue de la réunion de l'Internationale ».
8. DUMOULIN, *ibid.*, 16 juillet 1918, p. 175. Dumoulin raconta à Monatte dans une lettre du 22 juillet 1918 comment l'impossibilité pour les deux fractions minoritaires, celle des syndicalistes libertaires et celle des syndicalistes révolutionnaires, de se mettre d'accord conduisit la seconde fraction et lui-même à voter une motion du Centre : « On parle du Congrès des Métaux, des extrémistes. Lenoir se montre méchant, Labe irréductible, Blanchard haineux, Merrheim déclare qu'il ne veut plus rien avoir de commun avec les « extrémistes »... On dresse devant soi des périls : Mauricius, Boudoux, Vallet, etc. Les « extrémistes » se réunissent à la Bourse et rue de Bretagne et délèguent chaque fois une ambassade aux Métaux. Pas d'accord possible » (*Archives Monatte*, I.F.H.S.).

pas seule dans la lutte de tendances. La minorité, même compte tenu du double handicap des défaites ouvrières françaises et des implications militaires de la révolution bolchevique, demeurait incontestablement portée par le courant profond de l'évolution prolétarienne devant la guerre. C'est à ses chefs qu'il revenait donc de trancher entre les deux issues possibles : la conquête de la C.G.T. par la tendance minoritaire ou le rassemblement de toute la C.G.T. sur une plate-forme centriste. Alors que Péricat, animateur du C.D.S., c'est-à-dire de l'organisation indépendante la plus avancée du syndicalisme quasi-défaitiste (sur fond anarchiste), était en prison, les deux chefs de la minorité syndicaliste, détenteurs de la confiance de la « section syndicale du C.R.R.I. » — organisation indépendante majeure de la tendance « syndicaliste pacifiste » —, et titulaires des responsabilités les plus lourdes dans la hiérarchie confédérale, renonçaient l'un et l'autre à conduire la minorité à l'assaut de la majorité. En lieu et place, ils se prononçaient pour un compromis acceptable par tous. Cette décision conciliatrice donna matière à spéculation : que Jouhaux — dont l'autorité était ébranlée — glissât au centre, l'opinion considérant la chose comme une habileté tactique ne lui en sut pas gré. Mais que Merrheim, contre certaines satisfactions politiques, laisse Jouhaux en place au moment où il aurait pu méditer de le remplacer, l'opinion ouvrière tint le fait pour surprenant[1]. Au point que ce compromis réel entre les deux tendances fut généralement considéré, compte tenu du bel avenir promis à la minorité, comme une trahison de Merrheim et son alignement sur la majorité. De fait, le comportement de Merrheim et Dumoulin, même vu sous l'angle objectif d'un compromis, entraînait des effets bien plus sérieux pour le camp minoritaire que pour le majoritaire, de toutes manières depuis 1917 condamné par la marche des événements : les majoritaires, s'ils doivent assouplir leur politique, gardent l'essentiel — leurs postes.

Il est d'ailleurs imprudent d'affirmer que, même si l'option individuelle des chefs minoritaires avait été autre, la C.G.T. après la guerre aurait connu la même évolution, plus ou moins accélérée : dans une situation révolutionnaire, l'accumulation de modifications minimes acquiert valeur explosive. Selon une logique interne, le renversement de la direction confédérale majoritaire aurait accentué le glissement à gauche du mouvement syndical. Au contraire son maintien, même sur une position de centre, signifiait le renforcement des interdits à gauche. En outre, dans une telle période, la chronologie est plus que tout décisive : le synchronisme des hautes eaux révolutionnaires est souvent la condition nécessaire et suffisante à crever les barrages. C'est pourquoi Monatte est fondé à penser que « si Merrheim d'abord et Dumoulin ensuite avaient tenu bon en 1918 et 1919, le mouvement syndical français aurait connu un autre destin »[2].

Ceci n'entend pas comporter jugement de valeur — négatif — sur la nature de la détermination minoritaire mais jugement de fait sur son importance et conduit à examiner pourquoi et comment Merrheim et Dumoulin furent amenés à rompre avec le processus, qui semblait avan-

1. Encore en 1920, Rappoport écrit : « Le changement de front de Merrheim et de Dumoulin continue à être pour moi une énigme » (*La Révolution mondiale*, 1921, p. 188).
2. P. Monatte, *Trois scissions syndicales*, p. 148.

tageusement irréversible, de l'investissement confédéral par la minorité dont ils étaient les leaders. Pour suivre le comportement de Merrheim, il faut en fixer la chronologie. C'est en 1919 seulement que Monatte, resté fidèle à l'orientation minoritaire primitive, rompt avec Merrheim, décidément acquis au centrisme : « J'ai brisé cette amitié en 1919 à ma démobilisation quand j'ai vu que Merrheim était bien perdu pour nous ainsi que me l'écrivait depuis des mois Dumoulin sans que je puisse le croire »[1]. On ne saurait en conclure cependant que Merrheim ait hésité jusqu'à cette date. Cette rupture tardive ne s'explique que par l'éloignement de Monatte, mobilisé et désireux de se faire sur place, dans une question aussi douloureuse pour lui, une opinion personnelle. Un autre minoritaire F. Mayoux conteste à l'inverse que le changement de Merrheim se soit cristallisé seulement avec le congrès de 1918 : « C'est fin 1917 *au plus tard* qu'il [Merrheim] fut acquis à la politique majoritaire ». En fait, les indices d'un ralliement éventuel de Merrheim à un compromis centriste sont bien antérieurs à la conférence confédérale de Clermont-Ferrand. Déjà, nous avons vu les limites de sa prise de position en 1914[2], le contenu réel de sa démarche à Zimmerwald[3]. En mars 1916, R. Rolland notait dans son *Journal* : « Un profond pessimisme règne parmi les rares esprits restés à l'abri de la folie guerrière »[4]. Parmi eux Merrheim, si découragé après le refus du Gouvernement de lui accorder un passeport pour aller à Kienthal que Rolland en conclut : « Et l'on voit trop bien aussi l'habilité diabolique d'un Briand à distinguer, parmi les rares indépendants, les plus rares qui sont dangereux, et à mobiliser un Rosmer, en laissant libre un Merrheim qu'il sait désormais inoffensif »[5]. Dans le même temps, Trotski laissait percer son mépris hostile pour la timidité de Merrheim au C.R.R.I. Ce qu'il rappelait, dans une lettre de septembre 1919 : « Que Merrheim soit passé à nos ennemis, cela ne m'a pas surpris. Pendant la première période de la guerre, Merrheim n'a pas marché avec nous, il s'est traîné avec nous »[6]. Cette hésitation de Merrheim se confirme pour la fin de 1916 où L. Bouet note : « F. Loriot remplace Merrheim au secrétariat du C.R.R.I. quand celui-ci se fait réticent, après l'expulsion de Trotski ». La conférence confédérale de Clermont-Ferrand « acheva » pratiquement l'évolution de Merrheim. Venu comme chef de la minorité pacifiste, il repart d'accord avec la majorité sur une résolution d'unanimité. A partir de cette date, on commence à trouver sa louange sous la plume d'hommes qui ne le tenaient pas auparavant en particulière estime : « Pams [ministre de l'Intérieur], écrit Poincaré le 14 janvier 1918, se loue beaucoup de l'action de Jouhaux et même de Merrheim qui a prêté son concours à Loucheur »[7], et le 27 avril 1918, Pams déclare : « Jouhaux et même Merrheim se conduisent bien ».

1. P. MONATTE, *La Révolution Prolétarienne*, 1er mars 1928.
2. 1re partie, 1, chap. III.
3. 1re partie, 1, chap. IV.
4. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 685.
5. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 762.
6. Lettre de Trotski, datée du 1er septembre 1919, adressée à Loriot, Rosmer, Monatte, Péricat, et publiée dans *La Vie Ouvrière*, du 21 novembre 1919. Sur les rapports de Trotski-Merrheim au sein du C.R.R.I., *cf.* 1re partie, I, chap. V.
7. POINCARÉ, *op. cit.*, Le P. V. de la C.E. fédérale des métaux du 10 janvier 1918 fait en effet allusion à une entrevue entre Loucheur et une délégation du syndicat de Lyon conduite par Merrheim.

Enfin le congrès confédéral de Paris en juillet 1918 tirait son éclat de ce qu'il conférait la légalité syndicale au geste de Merrheim enterrant la hache de guerre entre les deux tendances[1]. Ce rappel chronologique, le fait d'être amené à rejeter toujours plus loin en arrière les indices d'une évolution dont la trajectoire publique acquiert sa pleine signification en 1918 conduit à soupçonner que, pour une certaine fraction de la minorité, tenir Merrheim pour son chef et son drapeau n'était qu'une illusion de la conjoncture. La fidélité de Merrheim à sa conception primitive du syndicalisme devant la guerre est entière : c'est l'intervention de la Révolution d'Octobre qui modifie les conditions dans lesquelles il entendait précédemment insérer son opposition à la guerre impérialiste. Bref, il s'est produit en Merrheim ce qui s'est produit à l'échelle du mouvement zimmerwaldien international : l'impossibilité de maintenir, du fait de la conquête bolchevique du pouvoir en Russie, le compromis passé en 1915 à Zimmerwald entre l'aile droite pacifiste et l'aile gauche bolchevique[2]. La célèbre discussion que Merrheim eut alors avec Lénine[3] porte en germe l'opposition de Merrheim à Lénine en 1918. La cohésion zimmerwaldienne, maintenue tant que la seule question était celle de la guerre, éclate quand s'y ajoute la question de la Révolution, et qui plus est, d'une Révolution d'Octobre dont la victoire rend caduques les précautions léninistes de 1915. Merrheim est un symbole : de comment l'intervention de la Révolution d'Octobre au cours de la guerre elle-même modifie le déroulement de la crise ouverte par la guerre.

La Révolution d'Octobre est donc l'événement qui brise définitivement la solidarité conjoncturelle de la minorité[4]. Mais le refus de Merrheim d'entériner la stratégie bolchevique réclame à son tour une analyse complexe. Dans l'ordre psycho-sociologique, on doit souligner d'abord ce qui, dans la carrière de Merrheim, le rendait au départ peu perméable à une certaine forme d'enthousiasme collectif : Monatte rappelle qu'il était « homme du Nord, sérieux et méfiant »[5]. Il est vrai que le mouvement

---

1. *Cf.* Dolléans, *A. Merrheim :* déjà la conférence de Clermont-Ferrand avait « révélé un drame de conscience parmi les minoritaires : les discours prononcés par eux à Clermont-Ferrand, notamment celui de Bourderon et celui de Merrheim, traduisent l'angoisse de ces militants ». De nouveau, en juillet 1918, le Congrès de Paris constitue « un événement décisif dans l'existence des militants ouvriers. Dans la conscience de certains d'entre eux, se joue un débat dramatique ».

2. *Cf. P.V. de la C.E. fédérale des Métaux*, le 26 janvier 1918 : « Merrheim : la période de difficulté commence... A un moment donné, il faudra peut-être faire un mouvement pour la paix avec la C.G.T. Reproche que l'on ferait au mouvement ouvrier d'avoir obligé à une paix désastreuse. Attitude de la Russie qui change la situation » (I.F.H.S.).

3. *Cf.* le *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux*, le 9 octobre 1915 : « Le premier jour nous avons eu une discussion avec des camarades russes, représentant l'extrême-gauche des partis socialistes de Russie. Ces camarades voulaient que la conférence fût le point de départ d'une nouvelle Internationale. Avec Bourderon, nous avons déclaré que nous n'étions pas venus à la Conférence pour cela, mais pour essayer de préparer une action internationale pour la paix. Après une discussion qui dura toute l'après-midi du samedi, nous nous sommes séparés en gardant chacun notre point de vue » (I.F.H.S.).

4. *Cf.* Midol, *L'Humanité* du 23 mars 1956 : « En décembre 1917, j'avais été délégué par la Côte-d'Or à une conférence confédérale syndicale qui se tint à Clermont-Ferrand... Je remarquais que le pacifiste Merrheim, qui s'était déclaré d'accord avec les Kienthalistes, s'opposait vivement à la Révolution russe qui venait d'éclater ».

5. Lettre de P. Monatte à l'auteur, du 3 avril 1957. Merrheim, né à La Madeleine-lès-Lille, le 7 mai 1871, était chaudronnier en cuivre.
1891 : organise à Roubaix le syndicat des chaudronniers en cuivre et en devient le secrétaire.

*(suite de la note 5 page 226)*

ouvrier de la France septentrionale présente un visage dont certains traits sont dus aux caractéristiques régionales de la population dans son ensemble. Ce côté sérieux qu'on s'accorde à reconnaître au Nord de bien des pays trouvait matière, dans le Nord français, à s'exercer sur l'organisation et la défense d'un prolétariat nombreux et cohérent : il était normal qu'à l'époque cela prît la forme syndicale, d'où une conception du syndicalisme très tôt mûrie, et qui avait ouvert Merrheim à d'autres préoccupations que celles de la conquête politique du pouvoir politique (bien que sa lutte, dès avant la guerre, pour, dans la tradition de Pelloutier, conférer au syndicalisme une pleine dignité émancipatrice, n'en fasse pas néanmoins un « syndicaliste révolutionnaire » à l'état pur) : « Si le syndicalisme révolutionnaire consiste uniquement en phrases creuses, alignées pour les meetings ; s'il doit aboutir à une nouvelle forme de démagogie qui légitimera tous les reniements ; s'il doit être une sorte d'impérialisme ouvrier planant au-dessus de la masse ; s'il doit maintenir cette masse dans l'ignorance au lieu de la comprendre, de l'aimer et de l'élever ; s'il doit flatter ses instincts tout en la méprisant, je comprendrais alors qu'en effet le syndicalisme soit frappé d'impuissance ». Contre les deux aspects liés de ce qu'il considérait comme une même démagogie, la démagogie politique du socialisme, la démagogie syndicale d'un certain syndicalisme révolutionnaire, Merrheim s'orientait vers un syndicalisme fondé sur deux principes. D'abord, celui de se tenir pour l'organisation prolétarienne majeure : « Ce qui doit faire la dignité et la moralité, la force de la classe ouvrière : l'organisation »[1]. D'où il découlait que porter atteinte à cette organisation constituait un geste d'une redoutable gravité : « Je considérais qu'il n'y avait qu'un moyen pour que la classe ouvrière puisse avoir en France une action agissante : celle d'être réunie dans la C.G.T. et c'est encore cela qui m'a guidé, en 1918, au sein de la Commission pour voter la résolution qui est sortie du Congrès ». Ensuite, second principe, imposer à cette organisation un caractère constructif qui donne à la classe ouvrière la mesure de son émancipation : en cette année de 1918 où la classe ouvrière, depuis si longtemps écrasée par la guerre, s'éveillait aux exigences d'une lutte revendicative répondant aux structures sociales et économiques nouvelles nées précisément de la guerre, ces principes dont Merrheim avait étayé sa conception du mouvement syndical devaient agir dans le sens de son ralliement à une position centriste : ne pas jouer le destin du prolé-

---

1892 : secrétaire de la Bourse de Roubaix, créée par lui.
1892-1904 : organise, dans la région de Roubaix, les forces ouvrières. Il pousse à la fusion des différentes fédérations de métier dans la métallurgie.
1904 : vient à Paris comme secrétaire de la nouvelle Fédération Nationale de la Métallurgie (*cf.* A.N., F7, 13574, note du 8 juillet 1915 sur Merrheim, 6 p., résumé du dossier de police accumulé avant-guerre sur lui).

Merrheim est une des quelques figures les plus intéressantes de cette période. Son honnêteté intransigeante, son austère dévouement à la cause ouvrière, son intelligence qui l'orientait vers les problèmes difficiles touchant à l'évolution des structures économiques et sociales du capitalisme lui ont valu des amitiés exigeantes comme celles de Maxime Leroy et Édouard Dolléans. Par contre Trotski ne l'appréciait pas : « Homme circonspect, réservé, insinuant », écrivait-il de lui (*Ma vie*, p. 255). C'est le tempérament pondéré de Merrheim qui le faisait s'opposer à ceux que, dans le mouvement syndical, il appelait les « braillards » et qu'il trouvait en nombre particulièrement important au C.D.S. : « Où allons-nous, disait-il dès 1917, avec cette bande de fous ! »

1. 13e Congrès de la C.G.T., 17 juillet 1918, p. 213.

tariat dans une aventure politique mondiale, mais le construire en se fixant des objectifs concrets et mesurés de nature à répondre à l'essor de la combativité ouvrière. Il se rencontrait pleinement dans ce domaine avec Jouhaux.

Cette prudence doctrinale à s'orienter non sur une stratégie mondiale mais sur un « immédiat » concret, Merrheim la justifiait au surplus par la persistante stérilité de l'action élargie qu'il avait cru devoir mener sous la contrainte de la guerre. Sa lutte pour la paix — qui, chez lui, n'était pas conçue comme une stratégie révolutionnaire de conquête du pouvoir à l'échelle mondiale, mais comme l'expression directe de son internationalisme prolétarien — n'avait recueilli que des échos médiocres. Il avait noté lui-même le faible retentissement de Zimmerwald, et ressenti l'échec du mouvement de 1917. Secrétaire du syndicat des Métaux, il était bien placé pour se choquer de ce qu'il y avait de contradictoire dans ses devoirs : exiger concurremment, au nom de ses mandants, d'un côté la fin de la guerre et de l'autre des augmentations de salaire pour un travail qui consistait à produire du matériel de guerre[1]. Contradiction qui faisait de lui, selon une amère formule de Mayoux, « le pacifiste en chef des tourneurs d'obus »[2]. Les grèves des métallurgistes, il suffisait en effet, pour les conclure, de négocier un accord sur la base de « l'amélioration des conditions de vie et de travail ouvriers contre une amélioration de la production »[3].

Mais ce n'était pas tout : si la lutte pour la paix avait été décevante en France en raison de sa chétivité, elle était encore pour Merrheim plus décevante en Russie en raison de la puissance qu'elle avait assurée aux Bolcheviks. La victoire communiste mettait en lumière que la lutte pour la paix, conduite d'une certaine façon, menait à autre chose qu'à la paix : à la révolution. Et cette façon, c'était la façon de Lénine : le défaitisme. A la lumière de la révolution russe, le zimmerwaldisme n'avait de poids que dans sa version léniniste, version que la conférence de Zimmerwald avait pourtant infirmée[4] et dont Merrheim ne voulait à aucun prix : « Si vous (la minorité) êtes pour la catastrophe avec l'espoir que de cette catastrophe vous ferez surgir la révolution sociale, je ne suis pas avec vous »[5].

Enfin, et c'est peut-être l'explication ultime, Merrheim repoussait

1. Déjà en 1915, Merrheim s'était trouvé en porte à faux quand, secrétaire de la Fédération syndicale de la Métallurgie, il avait eu en face de lui, comme porte-parole du Gouvernement et des industriels, le ministre socialiste Sembat (*cf.* une discussion à ce sujet au Comité d'action le 14 septembre 1915, B a/1535, A.P.P.).

2. Lettre de F. Mayoux à l'auteur du 17 avril 1957.

3. *Cf.* 13e Congrès de la C.G.T., 17 juillet 1918, p. 190.

4. MERRHEIM, 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, p. 170 : « Qu'on ne mette pas Zimmerwald à toutes les sauces pour accabler un homme et défendre des thèses, des principes, des théories qui n'ont jamais été celles de Zimmerwald mais qui représentent les principes, une théorie qui furent défendus par Lénine et repoussés, battus à la conférence de Zimmerwald ».

5. 13e Congrès de la C.G.T., 17 juillet 1918, p. 211. Déjà, le 4 avril 1917, dans une réunion du Comité Confédéral consacrée à la discussion d'un projet de résolution en l'honneur de la révolution russe, Merrheim avait déclaré « qu'il reste partisan de la paix mais qu'il réprouve formellement toute idée de paix séparée entre la Russie et l'Allemagne » (A.N., F7, 13575). (Au contraire, ce jour-là, Loriot assurait que, si la Russie faisait une paix séparée avec l'Allemagne, les autres nations seraient obligées de traiter et que ce serait la fin des massacres.) Précisant encore sa pensée, Merrheim déclare à une réunion du Comité Confédéral le 25 mai 1918 : « Nous, aux Métaux, nous avons voulu pousser à la paix sur le terrain international, non sur le terrain national. C'est pourquoi nous sommes allés à Zimmerwald » (A.N., F7, 13576, note du 28 mai 1918, p. 4). Il n'y a donc aucune obscurité : si la lutte pour la paix doit tourner au défaitisme, Merrheim s'en retire.

dans la Révolution d'Octobre pas seulement le fait qu'elle enveloppait la victoire de l'Allemagne, mais aussi, mais surtout les solutions qu'elle préconisait pour les structures sociales de demain[1].

Ainsi tout, dans la lutte minoritaire, son essence, son devenir, portait Merrheim à l'inquiétude : elle contenait en germe une division syndicale, qui contrevenait à la nature même de ses principes en matière d'organisation professionnelle ; elle nuisait à une lutte corporative dont les fruits apparaissaient mûrs ; elle basculait vers une lutte révolutionnaire à base de défaitisme qu'il n'était pas disposé à soutenir; elle favorisait l'éclosion d'un type de société post-révolutionnaire qui ne répondait pas aux idées du syndicalisme.

Or, au même moment, Clemenceau arrivait au pouvoir : la fraction de la minorité que son évolution décevait et indignait diagnostique chez Merrheim une réaction de peur. « Je suis persuadé qu'il a eu peur d'aller en prison »[2]. « Clemenceau lui fit peur »[3]. Il est vrai que Merrheim savait de longue date quelle menace pesait sur lui en cette occurrence : « Si Clemenceau avait le pouvoir qu'il convoite, écrit Rolland en mars 1916, un de ses premiers actes serait, prétend-on, de faire fusiller Merrheim. Et Merrheim le sait »[4]. Mais outre qu'il se sait aussi difficilement attaquable — « Sur Merrheim, secrétaire général des métallurgistes, note Ferry en février 1918, le Gouvernement ne peut trouver prise : ni argent, ni femme, ni rien »[5] —, Merrheim aurait très vite en tous cas pu se rassurer sur son sort personnel : dès les premiers jours de décembre 1917, Clemenceau a mandé Merrheim « et lui a affirmé ses sympathies pour la classe ouvrière »[6]. Un peu plus tard, il lui a fait proposer officiellement de se rendre en Russie afin de voir Lénine et Trotski. A quoi d'ailleurs Merrheim, déclinant l'offre, a répondu : « Il est déjà trop tard »[7].

La peur n'est donc pas l'arme dont Clemenceau s'est servi auprès de Merrheim : ce serait plutôt la corruption politique. Mais, en fait, le clémencisme jouait dans le sens où Merrheim est allé : dès le moment où il s'éloignait, par refus de l'action révolutionnaire défaitiste, de la fraction minoritaire la plus avancée, Merrheim avait besoin contre Clemenceau de nouveaux alliés : ces alliés, il les trouvait dans le courant pacifiste bourgeois dont la plate-forme wilsonienne correspondait en fin de compte à ses idées sur la guerre. Reclassement politique dont il était depuis longtemps ques-

1. Une note du 7 octobre 1919 donne à ce propos des précisions significatives : d'après l'auteur de cette note confidentielle, Merrheim aurait évolué à la suite d'une correspondance qu'il entretenait avec M. Hochschiller, publiciste russe qui, sous le nom de Roudine, collaborait au *Temps*, à la *V.O.*, à la *Bataille syndicaliste* et à différents journaux et revues financiers. Hochschiller, alors à Stockholm et de retour de Russie, « incitait Merrheim à cesser sa campagne pacifiste en France et à combattre le bolchevisme. Il dénonçait les atrocités de la révolution russe et mettait en garde son correspondant contre les agissements criminels de Lénine et de Trotski ». Or, toujours d'après l'auteur de la note, c'est Hochschiller qui, précédemment, avait entraîné Merrheim à Zimmerwald (A.N., F7, 13576).

2. Lettre de F. Mayoux à l'auteur du 3 mai 1957.

3. *Les Cahiers de l'Anti-France*, n° 2, p. 100.

4. R. ROLLAND, *J.A.G.*, 710.

5. A. FERRY, *op. cit.*, p. 220.

6. *Dossier de la Sûreté Générale sur Loriot :* rapport du 13 décembre 1917 sur une réunion du C.R.R.I. (D.I.C.). Sur cette entrevue, *cf.* p.194 note 1.

7. DOLLÉANS, *op. cit.* Le *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 10 janvier 1918 fait allusion à cette proposition d'aller en Russie : la proposition est soumise à Merrheim non par Clemenceau, mais par Loucheur.

tion : « La tolérance relative dont a joui jusqu'à ce jour Merrheim, s'explique en fonction de l'utilisation éventuelle par la faction Caillaux ou la faction Briand »[1]. En tous cas, c'est ce projet qui est réalisé en janvier 1918 par la publication du journal « radical-socialiste » de Paul Meunier, *La Vérité*. C'est ce projet qui se poursuit dans l'année 1918 quand se retrouvent à la « Coalition Républicaine » l'aile gauche des ex-majoritaires avec Jouhaux, l'aile droite des ex-minoritaires avec Merrheim qui déserte alors le C.R.R.I., et les pacifistes bourgeois, type Caillaux et Malvy[2].

L'évolution de Merrheim ne paraît donc pas surprenante à qui réfléchit au contenu réel de sa pensée et de son action. Il est inutile, pour en rendre compte, de faire intervenir des influences plus ou moins secrètes, bien que Merrheim, séparé de ses amis Rosmer, Monatte, Dumoulin, assiégé par des hommes dont il mettait en doute le sérieux ou l'honnêteté, n'ait guère eu à se louer de son entourage[3]. Il est inutile également de mettre en cause son appartenance à la Franc-Maçonnerie (qui n'est d'ailleurs nullement prouvée)[4]. Il est enfin inutile de faire subjectivement appel à

---

1. R. Rolland, *J.A.G.*, 780. Merrheim, chose très curieuse, a toujours su entretenir des relations avec ces milieux bourgeois. *Cf.* H. Maunoury, *Police de guerre*, p. 100 : « Merrheim, très intelligent, réaliste, propagandiste acharné, ne dédaignait pas de fréquenter les dirigeants de la classe bourgeoise abhorrée dans ses discours. Il avait ses grandes et petites entrées au Ministère de l'Armement... Il avait fait la conquête de M. Caillaux qui, à cette époque, ne négligeait pas le soutien de la classe ouvrière. Notons en passant que Bolo-Pacha finança la revue de la Fédération des Métaux, dont Merrheim était rédacteur en chef ». On retrouva en effet sur le « carnet Bolo » cette note : « Merrheim (C.) 10 000 ». Et pourtant, Merrheim n'avait pas d'ambition politique et sut ne pas donner prise à l'accusation de corruption. Un autre incident en témoigne : le *P.V. de la C.E. fédérale des Métaux* du 2 février 1918 enregistre une communication de Merrheim selon laquelle Bouisson, commissaire du gouvernement à la Marine marchande, lui a fait proposer de devenir son chef de cabinet. Merrheim commente ainsi la chose : « Cette demande prouve surtout la profonde incompréhension par la plupart des hommes politiques de la mentalité des syndicalistes. C'est un état d'esprit qu'on enregistre avec peine et regret ». C'est cependant cette tendance de Merrheim à fréquenter les milieux dirigeants du pays qui donne d'une part consistance à la violente campagne menée par *Le Libertaire* en avril 1919 selon laquelle Merrheim est un agent du Comité des Forges (ceci à propos de l'incident politique créé par le non-bombardement de Briey : *cf.* G[al] Verraux, *La question de Briey*, 1919 ; E. Barthe, Viviani et Engerand, *Le Comité des Forges contre la nation*, 1919) ; c'est encore cette pratique que d'autre part met en cause Dumoulin dans une lettre à Monatte du 5 juillet 1918 : « Ce sont les gens qu'il voit plus souvent que ses syndiqués qui le gâtent, l'abîment, et décomposent sa vie. Dans le Bureau des Métaux, comme dans tous les Bureaux de nos grands hommes, on en est arrivé à considérer les syndiqués comme des raseurs, des intrus. On s'éloigne de sa classe au fur et à mesure que l'on pénètre plus avant dans l'autre... Seuls comptent les avis des gens avec qui on déjeune..., les amis de Malvy..., Dalbiez, Meunier et d'autres... Dulot » (*Archives Monatte*, I.F.H.S.).

2. *Cf.* H. Guilbeaux, *Le mouvement socialiste et syndicaliste pendant la guerre*, p. 44.

3. *Cf.* Dolléans, *op. cit.* : « Il faut comprendre l'état d'esprit de Merrheim quand il arrive à Clermont-Ferrand : il n'a auprès de lui ni G. Dumoulin, ni Million, mobilisés, ni P. Monatte, en première ligne. Merrheim a un sentiment de profonde lassitude : il hait la guerre mais il redoute les ' braillards ' » (c'est-à-dire les anarchistes du C.D.S.). Merrheim était aussi, et il en avait la hantise, entouré d'informateurs : « Merrheim, dit Maunoury — *op. cit.*, p. 101 — avait pour confident un de nos agents. Je me suis toujours demandé si en cette occurrence, il était aussi dupe que nous voulions bien le croire, non que je soupçonne sa droiture, mais c'était un politique d'une rare finesse ». Monatte, lui, incrimine l'influence de Lenoir (dans une déclaration faite à l'auteur en novembre 1956). Ce double sentiment : isolement et méfiance, s'il joua pour Merrheim, joua aussi pour Dumoulin : en témoigne cette lettre de Dumoulin à Monatte du 5 juillet 1918 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Nous perdrons tous les jours des hommes. L'abdication devant la guerre en a mangé une bonne partie et l'opportunisme actuel va en manger le reste. Il n'y a rien, rien pour en faire d'autres. Il n'en est pas sorti un seul du C.D.S. Tu peux croire que si j'avais senti autour de moi autre chose que Thuillier et Vallet, je faisais le coup d'État au-dessus de Merr. [heim] et le Tonnelier [Bourderon] ».

4. Il y avait effectivement des dirigeants syndicaux francs-maçons. Le plus connu était Bled, secrétaire très « majoritaire » de l'U.D. des syndicats de la Seine. Le bruit selon lequel Merrheim appartenait à la Franc-Maçonnerie a été repris par Rocher, *Lénine et le mouvement*

des « sentiments de lassitude » qui auraient conduit Merrheim à « douter de la classe ouvrière ». Il est plus fécond de reconnaître que l'éclatement de la minorité syndicale au lendemain de la Révolution d'Octobre répond à une ligne de fracture potentielle dès l'éveil de l'opposition[1]. Encore, en France, cet éclatement a-t-il été tardif du fait que la fraction défaitiste de la minorité fut longtemps quasi inexistante, non seulement en théorie — en théorie elle l'était encore à vrai dire au printemps 1918 — mais en pratique. L'exemple de Merrheim permet donc de conclure sur les rapports à cette date de la Révolution d'Octobre et de la gauche syndicale : la Révolution d'Octobre a rejeté Merrheim et l'essentiel de la minorité qui l'a suivi, vers le centre ; si elle avait auparavant galvanisé les quelques éléments groupés autour du C.D.S., ceux-ci, en juillet, vaincus, ne se manifestent plus guère.

Avec Merrheim, un autre leader de la minorité, en ralliant la politique centriste, contribuait à la désagrégation de la minorité syndicale : Dumoulin, qui du même coup devenait secrétaire général adjoint de la C.G.T. Dumoulin, à la différence de Merrheim, n'avait donné aucun signe avant-coureur de la position qu'il devait prendre au Congrès[2]. Il faut dire que, mobilisé depuis 1914, il n'avait été mis en sursis qu'à la fin de 1916 pour être affecté comme mineur à Roche-la-Molière. « Intelligent, l'esprit vif, et caustique »[3], cet orateur remarquable, s'il était minoritaire, l'était sans complication, par une réaction naturelle que sa vie de troupier ne lui donnait pas loisir d'approfondir[4]. Ce n'est qu'en reprenant contact avec la vie syndicale en 1918 qu'il découvre les problèmes : sur recommandation de son ami Monatte, il préside la conférence minoritaire de Saint-Étienne

*zimmerwaldien en France*, p. 22 : une note en bas de page indique qu' « on trouve dans ses archives personnelles [à Merrheim] une carte de loge de la Franc-Maçonnerie ». Comme Rocher est un pseudonyme — dont il n'a pas été possible de retrouver la clef —, il n'a pas été possible non plus de vérifier auprès de l'auteur la source d'une telle affirmation. Un seul indice : le livre dudit « Rocher » — paru en 1934 — semble avoir été rédigé à Moscou où seraient aussi les papiers de Merrheim. Cependant ROSMER ne se déclare pas convaincu : « J'ai vécu fort près de Merrheim pendant la guerre ; s'il avait été franc-maçon, il ne nous l'eût certainement pas caché. Peut-être est-il entré dans la Franc-Maçonnerie après sa réconciliation avec Jouhaux, c'est pourquoi une indication de date serait indispensable » (*Le mouvement ouvrier pendant la guerre*, t. 1, p. 459). *Cf.* sur la question des rapports de la Franc-Maçonnerie et du mouvement ouvrier, 3e partie, III, 2.

1. *Cf.* 1re partie, I, 3. Aussi l'explication la plus lucide de l'évolution de Merrheim, la trouve-t-on dans une lettre de Marie Guillot à Monatte du 24 janvier 1918 : « Nos amis sont très fâchés contre Merr. [heim]. Ils l'accusent de lâcher sa place de chef du parti de la paix. La motion de Clermont ne me satisfait pas... Il y a une haine personnelle de Merrh. à Lénine et peut-être à Trot. [ski]. L'extrême-gauche de Z. [immerwald] a été dure pour les centres-droits [dont M.]. J'ai eu un tract en main. C'est eux qui ont triomphé à K. [ienthal]. Ça doit influencer sur sa manière d'être. De plus, il est extrêmement modéré, timoré même pour tout ce qui n'est pas ' faits économiques '. D'être resté sur sa position d'avant-guerre l'a mis en avant dans la grande tourmente. Quand on va voir se développer une tendance plus extrémiste, il sera centre-droit, ce qui est dans son tempérament. Il a un tempérament réfléchi de bon ouvrier de *l'organisation* ouvrière, il n'a pas un tempérament de révolutionnaire » (*Archives Monatte*, I.F.H.S.).

2. *Cf.* l'autobiographie de Georges DUMOULIN, *Carnet de route*. Dumoulin, né le 25 novembre 1877 à Ardres-en-Calaisis (Pas-de-Calais), second de 6 enfants, dans une famille très pauvre où le père est journalier et la mère tulliste, est à 8 ans dans les champs, à 12 ans à l'usine — la sucrerie —, à 16 ans à la mine : c'est là qu'en 1893, il connaît sa première grève de 6 semaines.

3. Lettre de F. Mayoux du 17 avril 1957.

4. « Dans la position que j'occupe, il ne m'est pas permis de juger des attitudes », écrivait Dumoulin à Jouhaux le 28 octobre 1914, tout en faisant part de ses doutes sur la légitimité d'opposer « Culture à Kultur » (*cf.* le texte de cette lettre dans B. GEORGES et D. TINTANT, *Léon Jouhaux*, I, p. 494). C'est dans sa lettre du 14 décembre 1914 à Jouhaux que Dumoulin exprime nettement son désaccord (*id.*, p. 505).

en mai[1], et fait paraître en juin une brochure, écrite au front, *Les syndicalistes et la guerre*, où il condamne la dégénérescence syndicale due aux pratiques de l'Union Sacrée[2]. Le premier jour du Congrès de Paris, il prononce encore, un « discours véhément, accusateur, tranchant ». Et pourtant Dumoulin votait en fin de compte avec Merrheim. Pourquoi cette volte-face ? Il s'en explique[3] : « La veille du jour où le Congrès devait se prononcer par un vote, j'avais eu, à 1 heure du matin, dans le parc des Buttes-Chaumont, un entretien ultime avec Merrheim, entretien auquel Rosmer participait. A l'issue de cet entretien, j'ai compris que Merrheim et un certain nombre de ses amis tenaient à ce que Jouhaux reste à son poste. Ils n'étaient pas d'avis de prendre la direction du secrétariat confédéral ni de me confier la responsabilité de cette direction. Je me suis trouvé là à l'entrée d'un grand virage dangereux, et je me suis reproché, dans mon for intérieur, de n'avoir pas viré du côté contraire à la conciliation... ». Sa démarche de pensée s'établit donc au seul niveau des problèmes de direction dans la C.G.T. et il ne se décide qu'en fonction du choix des hommes. Il ne faut pas s'y tromper cependant : chez les militants engagés dans les méandres intérieurs de leur organisation, le choix entre deux politiques se présente souvent sous la forme d'un choix entre deux personnalités. Si Dumoulin, sous la pression de Merrheim, se range finalement aux côtés de Jouhaux, c'est que, sans Merrheim, la politique minoritaire non seulement n'avait plus de visage mais changeait de consistance. En juillet 1918, maintenir Jouhaux à son poste de responsabilité, c'était encore pour Dumoulin peut-être une position d'attente, comme cela en avait été une à la conférence confédérale de décembre 1917 ; ce devait néanmoins se révéler une décision définitive, car cet arrangement sur les hommes n'était pas fortuit : il était associé à un arrangement politique.

---

1. *Cf.* Dumoulin, *op. cit.*, p. 93 : « Un congrès national minoritaire s'organisait à Saint-Étienne pour le printemps de 1918. J'étais informé que Merrheim et ses amis des Métaux refusaient d'y participer. Je décidai de m'en tenir également à l'écart. Mais Monatte avec qui j'étais en correspondance régulière insista dans ses lettres pour que j'assiste au Congrès. Il me disait que sans moi, c'était une affaire fichue, qu'il fallait mettre surtout de l'ordre dans la tendance minoritaire ».

2. Dumoulin reprend ce thème dans son discours du 16 juillet 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 141 : « Au front même, les hommes ne pensaient qu'à un syndicalisme de faveur, ils ne croyaient qu'à la possibilité de s'adresser à A. Thomas, à Merrheim ou à Jouhaux, ou encore à d'autres personnages capables de leur procurer des sursis d'appel... Ainsi est apparu le syndicalisme d'Union Sacrée ».

3. Les lettres envoyées par Dumoulin à Monatte (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) au cours de l'année 1918 confirment que Dumoulin — en ne condamnant pas Jouhaux, sinon en paroles, du moins par son vote lors du Congrès confédéral de Paris — ne croyait pas trahir la minorité. Certes les explications qu'il prodigue à Monatte — jamais ses lettres toujours fort abondantes n'ont été aussi longues — sont embarrassées : mais il répète à l'envi qu'il ne s'agit pas pour lui de renier ses positions politiques passées, mais de contribuer de l'intérieur à pousser la C.G.T. dans la voie minoritaire (ce qui n'est pas en soi absurde : *cf.* la position de Loriot, 1re partie, III, 6). Il parvient d'ailleurs à en persuader ses amis, puisque Romer écrit le 24 novembre 1918 à Monatte (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Le seul danger est dans sa fonction qu'il [Dumoulin] veut conserver. ' La maison n'est pas à eux, dit-il, ni à Jouhaux, ni à Merrheim. On serait bien content que je m'en aille. J'y peux rester et j'y reste avec mes idées '. Pour le reste, il voit la situation comme nous la voyons et parle de Merr. comme nous » ; puisque Monatte écrit à Bouet le 10 mars 1919 *(Archives L. Bouet) :* « la situation devient chaque jour meilleure et plus révolutionnaire... D. [umoulin] doit être, il sera avec nous ; de loin, et ne le connaissant pas personnellement, tu peux en douter, mais moi, j'ai tout espoir. Fais-lui crédit quelque temps encore » ; puisque au moment de relancer *La Vie Ouvrière* en février-mars 1919, Rosmer écrit encore à Monatte : « Le premier gros point [pour démarrer la nouvelle *V.O.*] est d'avoir Dumoulin avec nous. Mais, pour lui, cela n'a pas l'air de faire question et il nous voit toujours partis ensemble ».

***

Le Parti socialiste devait suivre la même évolution fondamentale que la C.G.T., d'autant que le centrisme socialiste pouvait s'appuyer sur une politique officielle offrant une issue à la question décisive de la guerre : celle de Wilson. Le wilsonisme, élaboré en 1917 comme la version américaine — la Révolution de février en était la version russe — d'une politique de rechange au jusqu'auboutisme en honneur depuis 1914, devient en même temps et principalement, par la force des aspirations populaires à la paix, une politique de rechange au défaitisme bolchevik. Le wilsonisme constitue donc le ciment du centrisme contre les extrémismes de droite et de gauche. Mais les modalités du regroupement centriste dans le Parti socialiste se différencient de ce qu'elles ont été dans la C.G.T. La raison fondamentale en est que la question de la révolution russe interfère avec la question de la guerre à un moment et sur un thème qui permet aux courants socialistes de nouer des alliances tactiques plus complexes.

Comment, à la veille du Congrès d'octobre 1918, se présente la disposition des courants socialistes au sein du Parti ? A l'aile droite, subsiste une fraction qui ne veut rien céder du rêve d'écraser l'impérialisme allemand ; c'est le groupe des « Quarante », au nom duquel Varenne, Compère-Morel et Veber dirigent un quotidien, *La France Libre.* Le poids de cette aile droite, s'il n'est pas considérable, retient cependant les ex-majoritaires qui se sont orientés vers le centrisme wilsonien de rejoindre trop ouvertement le camp Longuet. A l'aile gauche, subsiste une fraction zimmerwaldienne qui n'éclate pas comme la minorité syndicaliste correspondante. Non qu'elle soit plus homogène : on peut y distinguer la nuance Loriot, décidément gagnée au zimmerwaldisme de gauche et la nuance Brizon, qui se maintient à la charnière où le zimmerwaldisme rejoint la minorité longuettiste. Si la fraction socialiste zimmerwaldienne résiste mieux à l'érosion que la syndicaliste, cela tient aux privilèges du politique sur l'économique : les socialistes zimmerwaldiens ne sont pas inopportunément contraints par les exigences d'une lutte corporative à des options dangereuses pour leur cohésion. Ils sont même capables de soutenir ensemble un journal, *La Vague,* extraordinaire réussite journalistique, bien que le directeur, Brizon, fût en pratique plus proche de Longuet que de Loriot. Or le poids des zimmerwaldiens sur la minorité longuettiste conduit cette dernière à maintenir son opposition à l'ex-majorité, pourtant disposée à glisser au centrisme : par un accord trop prompt avec l'ex-majorité, les amis de Longuet risqueraient d'abandonner aux zimmerwaldiens le bénéfice de leur lutte contre la politique extrême d'Union Sacrée. Ces finesses tactiques — dont le socialisme français est si friand — se traduisent finalement par la constitution de quatre courants (principaux) qui se retrouvent chacun sur une motion particulière : social-patriote, centriste ex-majoritaire, minoritaire-centriste, zimmerwaldienne. Ces quatre courants auront une représentation proportionnelle à la C.A.P. : respectivement 3, 4, 7, 2 mandataires. On comprend que, dans une lettre personnelle du 9 novembre 1918, Delory, qui sera longtemps le maire socialiste de Roubaix, confie à Deslinières :

« J'espère que nous aurons occasion de causer, car la situation qui est faite au Parti est bien embrouillée et malgré la bonne volonté que j'y ai mise pendant cette quinzaine, je n'y comprends pas grand-chose »[1].

Mais, plus que par la disposition de ses courants internes, le P.S. se différencie de la C.G.T. par la solution qu'il donne au problème de sa direction. Dès l'hiver 1918, la question de l'attitude à l'égard de la révolution russe était intervenue dans l'évolution de la crise ouverte par la guerre au sein du mouvement syndical ; les luttes corporatives s'échauffaient des perspectives révolutionnaires tracées par la méthode défaitiste des Bolcheviks. Ce même processus ne devait vraiment affecter le Parti socialiste qu'à l'été 1918, quand la question de son attitude à l'égard de la révolution russe se pose en deux circonstances précises : l'arrivée à Paris de Kerenski (qui soulève le problème du choix entre les diverses écoles socialistes russes) ; les modalités nouvelles de l'intervention militaire alliée en Russie. Mais, à cette date — après le dernier effort allemand sur la Somme —, la guerre est pratiquement gagnée. De telle sorte que la minorité longuettiste n'a aucun scrupule à se prononcer contre l'intervention alliée en Russie « parce que la France n'y a pas intérêt pour l'issue favorable de la guerre ». Dès lors, les zimmerwaldiens acceptent de soutenir la minorité longuettiste qui, n'ayant plus aucun besoin d'un compromis avec le centre ex-majoritaire, l'emporte et s'installe aux postes de commande : Frossard est élu secrétaire général.

Ainsi la direction confédérale ex-majoritaire avait réussi à se maintenir en juillet, malgré la poussée générale à gauche dans le mouvement ouvrier. Au contraire, en octobre, la direction socialiste ex-majoritaire devait céder la place à une nouvelle direction ex-minoritaire. Il est à première vue surprenant que le mouvement le plus purement prolétarien, le mouvement syndical, ait accepté une solution plus conciliatrice que le mouvement de structure sociale plus complexe qu'est le Parti socialiste. Le centrisme wilsonien anime pourtant la politique de l'une et de l'autre organisation. Mais la conjoncture de juillet et celle d'octobre sont différentes : en juillet, il y a encore la guerre, la menace allemande, le devoir de concilier les intérêts nationaux et les intérêts prolétariens. En octobre, la guerre va finir : la question de la Révolution va dominer bientôt tous les débats ; il est plus urgent de neutraliser l'aile zimmerwaldienne que de s'entendre avec les ex-majoritaires. Au surplus traditionnellement, l'unité socialiste se comprend autrement que l'unité syndicale : les nécessités de la lutte proprement économique forcent les dirigeants syndicaux à agir quotidiennement ensemble, et, face au patronat, à trouver un langage commun. Enfin, ultime explication, l'engagement majoritaire de l'État-Major socialiste a été à la mesure d'un renversement qui faisait du Parti socialiste un parti de gouvernement alors que Jouhaux s'est toujours efforcé d'apparaître comme « le plus minoritaire des majoritaires ».

---

1. *Archives Deslinières* (I.I.S.G.). Beaucoup plus fin que Delory, Charles Dumas écrivait astucieusement à Branting le 24 octobre 1918 : « Vous avez vu le vote du Congrès français. C'est le triomphe de la stupidité intégrale. La minorité triomphe matériellement à l'heure précise où la majorité triomphe moralement par la victoire. Et pour comble, la minorité pacifiste se rallie d'enthousiasme à Wilson dont le programme de capitulation complète de l'Allemagne n'est que la réalisation d'un « jusqu'auboutisme » que les plus ardents majoritaires n'osaient murmurer que tout bas ! » (*Archives Branting*, Stockholm).

SECTION III

# LE MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS A LA RECHERCHE DE « SA » RÉVOLUTION SOCIALE

*(NOVEMBRE 1918 - FIN 1919)*

La victoire, bien qu'attendue depuis plus de quatre ans, survenait brusquement : la France avait encore connu de bien sombres journées en juillet. Cependant, depuis septembre, on pressentait le grand événement : la fin de la guerre et la victoire. Un seul événement, mais une double signification, et qui fait du Noël de 1918 un temps labouré de grands courants contradictoires. Nos parents nous en disaient : « Vous ne pouvez imaginer ! », et nous répondions : « C'était comme la Libération pour nous ! ». Ils disaient « peut-être », et puis, après un temps de réflexion : « Mais non, ce n'était pas du tout pareil ! ». Pour la France du moins, — et pour le monde ? — la Grande Guerre, celle qui a cassé l'histoire en deux, garde entier son privilège général d'antériorité.

Comment rendre en effet la « stimmung » de l'époque, ces élans, ces bouillonnements de forces qui, travaillant les hommes et les peuples, les emportèrent dans des entreprises au dessein encore obscur et toujours contradictoire ? Tout se passe comme si la guerre a dépouillé de sa chair le squelette social, et que, pour un bref instant, l'observateur aperçoit le jeu des tensions dont résulte la vie des hommes en collectivité.

L'après-guerre, c'est en somme la brève période de crise aiguë, où, dans l'urgence, la société à ses différents niveaux cherche, calcule, et établit les équilibres nouveaux sanctionnant les nouveaux rapports des forces qui s'affrontent en elle sous le double signe de la guerre et de la révolution russe. A cette fin, et avant de parvenir à une solution générale — pas forcément « moyenne » —, elle subit des tensions dont sa structure ultérieure constitue l'enjeu. Il convient de mettre dans une lumière particulière deux séries de ces forces contraires : non parce qu'elles fourniraient au sociologue des séries inédites, mais parce que la conjoncture leur donne des aliments, des considérants, des objectifs renouvelés.

Il s'agit d'abord de la vieille contradiction entre l'individu et la société. L'armistice soulève d'un côté un énorme besoin de faire ses comptes avec

soi-même, de l'autre une exigence de même ampleur de reconstruire le collectif. La littérature et l'art ont somptueusement rendu l'exacerbation des appétits individuels : pas seulement les appétits sommaires — encore que leur violence fût légitime — du mieux manger et du mieux dormir ; pas seulement l'énorme aspiration au repos, à l'oubli, aux plaisirs[1], au bonheur, — nourri au cours des jours de quatre années de souffrances infernales dans les tranchées et de deuils irréparables dans les foyers — ; mais aussi les nobles désirs de mesurer enfin ses capacités personnelles dans une quelconque carrière, qu'elle fût conçue pour soi ou pour les autres. Le temps invitait chaque homme à retourner vers lui-même. Il redorait le prestige des destins particuliers. Il retrouvait le sens de l'unique.

Or, en même temps, dans l'autre camp de cette lutte sauvagement éternelle entre l'homme et l'histoire, la société se remettait sur le métier : et tout ce qui la concernait soulevait d'extraordinaires passions collectives. Les grands mots de justice, de liberté, de fraternité, secouaient leur poussière et entraient à nouveau dans le vif du sujet. Les plans, les réformes, les révolutions fournissaient la petite monnaie quotidienne du capital de changements sociaux amoncelés dans les têtes, dans les groupes, dans les classes, pour tous les aspects de la vie sociale : l'économie, la géographie politique ou les mœurs.

L'après-guerre, de ce point de vue, a remodelé à la fois l'individuel et le social. Voilà pourquoi les témoins semblent se contredire : soit qu'ils mettent l'accent sur le soudain repliement de millions d'hommes détournés des grandes affaires par leur retour au quotidien privé[2] ; soit qu'ils en appellent au mouvement de fond qui fait se lever d'autres millions d'hommes contraints par la guerre puis convaincus de prendre leur part de la chose publique. En fait un double courant — le courant de ceux qui, la guerre terminée, se mettent politiquement à la retraite (et ce n'est pas nécessairement une question d'âge) et le courant de ceux qui montent au front des luttes sociales (et ils n'ont pas toujours préalablement acquis une bien grande expérience personnelle) — caractérise le recrutement complexe des masses populaires actives dont nous aurons à analyser le comportement en 1919.

Quant à ce comportement même, il est soumis à cette seconde série de forces que nous avons rencontrée déjà tout au cours de ce travail, mais qui prend, du fait de la victoire, un autre visage : la série nation-révolution. La France victorieuse, et des millions d'hommes se tiennent pour récompensés des immenses périls auxquels ils furent affrontés, d'autant que la

1. « Chez ceux dont la guerre a augmenté les revenus, il y a généralement un désir violent de jouir le plus tôt et le plus complètement possible des avantages matériels de la richesse et tous leurs désirs sont dirigés vers les plaisirs et les distractions luxueuses... Si les habitants fortunés du 1er district recherchent les plaisirs et les fêtes, il me semble qu'une partie importante de la population ouvrière de la capitale a les mêmes désirs sans avoir les mêmes facilités pour les satisfaire » (Rapport, daté du 24 mars 1919, du Commissaire divisionnaire, chef du 1er district (1er et VIIIe arrts) sur l'état d'esprit de la population parisienne, B a/0000, A.P.P.). Pour le climat de l'immédiat après-guerre, l'ensemble des rapports « de physionomie » établis pour le compte du Directeur de la Police Municipale par les commissaires des 10 districts de Paris est une source de premier ordre qui reste à exploiter, de même que les rapports « de physionomie » quotidiens établis par le Service spécial de surveillance de la Préfecture de Police à partir des conversations entendues dans tous les lieux publics.

2. *Cf.* P. Monatte, *Trois scissions syndicales*, p. 150 : « Beaucoup de syndiqués démobilisés, loin de montrer de l'ardeur, pensaient surtout à oublier la capote du soldat d'hier ».

révolution est chez l'ennemi, en Allemagne[1]. La France victorieuse, et d'autres millions d'hommes ne se tiennent pas quittes des horreurs de la guerre : ils en cherchent les responsables et portent accusation contre la société ; malgré la victoire, ils vont à la révolution. La France victorieuse, et d'autres millions d'hommes encore se déclarent satisfaits : ils ont réglé une première question ; mais pour eux, le moment est venu d'en régler une seconde, celle de la révolution sociale ; ils se proposent d'exploiter la victoire de la France dans le sens du progrès social. Ainsi, le couple nation-révolution, bien que la paix eût tempéré l'antagonisme de ses deux termes, constitue encore une contradiction majeure de l'après-guerre.

---

1. *Cf.* E. Blonika, *l'Internationale Communiste*, n° 3, juillet 1919, p. 350 : « La France était mûre pour la Révolution l'année dernière (en 1918) mais l'issue de la guerre ayant précipité le mouvement révolutionnaire en Allemagne arrêta momentanément chez les vainqueurs tout mouvement favorable à l'émancipation des classes opprimées. Il y eut en France pendant les quelques mois qui suivirent l'armistice une accalmie due aux illusions des ouvriers qui mettaient leur espoir dans la paix prochaine et la Ligue des Nations de Wilson ». Une formule a connu alors un retentissement énorme, de scandale ou d'estime : « le boulet de la victoire ». Voici entre cent autres témoignages le rapport « de physionomie » établi le 17 novembre 1918 par le Commissaire divisionnaire du 2e district de Paris (celui des Grands Boulevards) : « La note est générale sans aucune discordance : c'est l'union patriotique dans l'acception la plus totale du mot » et le commissaire ajoute, non sans humour : « A la faveur des événements, on a volé beaucoup de drapeaux, dans le but soit de les promener, soit de les revendre. J'ai dû organiser un service spécial de répression » (A.P.P.).

Chapitre Premier

# LA CROISSANCE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS

I. — La croissance du mouvement syndical.
Chiffres globaux ;
L'exemple de la Fédération de l'Alimentation ;
Sens et portée de cet accroissement numérique.

II. — La croissance du Parti socialiste unifié.
Chiffres globaux ;
L'inégalité dans la croissance ;
Sens et portée de cet accroissement ;
Facteurs de croissance.

Maintenant qu'avec l'armistice et la victoire disparaissait — paradoxalement, en vertu de son triomphe même — l'argument de la défense nationale, un courant profond circulait à nouveau dans la classe ouvrière, jaillissant d'une double certitude : que le prolétariat se devait de revenir au strict point de vue de ses intérêts de classe pour « faire payer la guerre à qui de droit » ; et que la révolution sociale, comme réplique ouvrière à la guerre, avait trouvé une première base territoriale en Russie bolchevique (quelles que fussent par ailleurs les discussions à son propos).

Comment s'étonner, dans ces conditions, que le réveil des sentiments de classe, même compte tenu des effets sédatifs de la victoire française, prenne la forme d'une brutale croissance des organisations de lutte sociale ? Et d'abord des organisations traditionnelles syndicales et socialistes.

La C.G.T. qui avait délivré 2 567 613 timbres par l'intermédiaire de ses fédérations nationales en 1914, n'en avait plus délivré que 499.750 en 1915, puis 1 005 490 en 1916, 2 958 260 en 1917, 5 985 281 en 1918[1].

Ces chiffres globaux[2] montrent l'importance du mouvement qui porte

1. Rapport financier du 1er juin 1914 au 31 mai 1919, *Cpte-r. stén. du Congrès de Lyon*, septembre 1919, p. 152. *Cf.* sur la croissance des effectifs syndicaux, la note P/1417 du 10 avril 1919 (A.N., F7, 13576).

2. Les chiffres absolus donnés ici ne prétendent pas à une rigoureuse exactitude. Ils diffèrent d'ailleurs légèrement de ceux indiqués p. 220. Dans toutes les statistiques syndicales, il y

les travailleurs vers le syndicalisme. Conclusion dont on trouve la confirmation au niveau par exemple d'une Fédération syndicale qui peut être considérée comme représentative, une Fédération de caractère ancien, d'activité réelle bien que sans éclat, et dont les proportions raisonnables se prêtent à une étude relativement aisée : la Fédération de l'Alimentation. La matière de cette étude est donnée par les indications statistiques que fournissent les votes fédéraux aux congrès confédéraux annuels : ceux de juillet 1918, septembre 1919 et septembre 1920[1].

Première constatation : une augmentation considérable (en valeur absolue) du nombre des organisations syndicales, rattachées à la Fédération de l'Alimentation, qui participent au vote du rapport moral confédéral : en 1918, 32 ; en 1919, 85 ; en 1920, 101.

Mais ce constat, réduit à lui-même, donne une idée erronée du mode d'accroissement des organisations syndicales, en ce qu'il suggère un progrès régulier, sur la base d'acquisitions définitives. Or, il n'en est rien : l'existence même des syndicats fait l'objet d'une remarquable fluctuation :

— Sur les 32 syndicats de l'Alimentation qui ont participé au vote du rapport moral en 1918,

20 syndicats ont participé également au vote du rapport moral en 1919 et 1920 ;

3 syndicats, par contre, n'ont plus participé au vote du rapport moral ni en 1919 ni en 1920 ;

6 ont participé au vote du rapport moral en 1919 mais n'y ont pas participé en 1920 ;

3 n'ont pas participé au vote du rapport moral en 1919 mais y ont participé en 1920.

— Sur les 85 organisations syndicales de l'Alimentation qui participent au vote du rapport moral en 1919,

30 n'ont pas participé au vote en 1918, mais l'ont fait en 1920 ;

28 n'ont pas participé au vote ni en 1918 ni en 1920 ;

20 ont participé en 1918 et en 1920 ;

6 ont participé au vote en 1918 mais pas en 1920.

---

a une part d'incertitude. Mais la marge d'erreurs est à peu près constante, les modalités de calcul l'étant elles aussi. *Cf.* à ce propos, les regrets de Midol, au Congrès de l'Union des syndicats du P.L.M., Roanne, 23 mars 1920, *Cpte*-r. *stén.*, p. 3 : « Malgré tous nos efforts — et ici permettez-moi d'adresser une critique aux administrations de syndicats — on n'a pas pu fixer dans le rapport de la commission de contrôle des mandats les chiffres d'adhérents de certains syndicats. On aurait pu chiffrer le nombre de timbres pris pendant l'année 1919, mais bien que j'aie demandé par circulaire le nombre de leurs adhérents aux syndicats pour pouvoir leur envoyer les statuts de l'Union, un certain nombre ne m'ont pas répondu. De même lorsque j'ai envoyé les mandats du Congrès, mandats sur lesquels on devait inscrire le nombre d'adhérents, tous les syndicats n'ont pas répondu ».

1. Le sondage pratiqué sur une seule Fédération, celle de l'Alimentation, nous ayant conduit à formuler un certain nombre d'hypothèses sur les mécanismes de la syndicalisation ouvrière dans l'immédiat après-guerre, nous avons pensé à les vérifier en prenant précisément pour sujet de notre thèse complémentaire l'analyse structurale du mouvement syndical entre 1918 et 1921 : par l'étude des listes de syndicats (comportant appartenance fédérale, catégorie professionnelle, implantation géographique, nombre d'adhérents et orientation du vote sur le rapport moral confédéral) placées en annexe des comptes-rendus des congrès confédéraux annuels pour 1918-1919-1920-1921, il a été possible de tenter d'abord une typologie syndicale (au niveau des fédérations d'industrie, des syndicats, des syndiqués), ensuite une étude des mécanismes de syndicalisation — compte tenu des facteurs de stabilité et des facteurs d'instabilité syndicale, enfin une étude des rapports entre le mouvement syndical et le Parti socialiste. *Cf.* A. KRIEGEL, « Les effectifs de la C.G.T. (1918-1921) » *(A paraître).*

— Sur les 109 syndicats de l'Alimentation qui participent au vote du rapport moral en 1920,
56 participent au vote pour la première fois ;
30 avaient déjà participé à celui de 1919 ;
20 à ceux de 1918 et 1919 ;
3 avaient participé à celui de 1918 mais pas à celui de 1919.

De cette comptabliité, il résulte donc quatre types d'existence des organisations syndicales de l'Alimentation dans la période 1918-1919-1920 :

1° Existence stable : 20 organisations ont participé au vote du rapport moral confédéral durant les trois années considérées ; 30 à partir de 1919.

2° Existence de courte durée : 6 organisations se sont manifestées en 1918 et 1919 pour disparaître en 1920.

3° Existence éphémère : 3 en 1918, 28 en 1919 (pour 1920, l'interprétation exigerait une nouvelle comparaison avec les données de 1921) apparaissent et disparaissent dans la même année.

4° Existence intermittente : 3 se sont manifestées en 1918 et 1920, mais pas en 1919[1].

Ainsi, le nombre des organisations syndicales de l'Alimentation connaît au cours des trois années 1918-1919-1920 un accroissement global, mais, à l'intérieur même de cet accroissement, les créations ne sont nullement définitives : ce qui modifie sans cesse la composition réelle de la masse des syndicats. Bref, le nombre des travailleurs qui sont venus à un moment donné dans les organisations syndicales mais n'y sont pas nécessairement restés est encore plus considérable que ne le donnerait à penser la courbe brute de l'augmentation numérique des organisations syndicales.

Tel qu'il est, cet accroissement est significatif de l'idée que les travailleurs se font dans l'immédiat après-guerre, quant aux possibilités d'une action prolétarienne organisée. Cependant, il ne préjuge pas de la conception que ces mêmes travailleurs se font de la nature de cette action prolétarienne : on a dit (y compris à l'époque, dans la C.G.T.) que les travailleurs inexpérimentés, venus dans la fièvre de l'après-guerre au syndicalisme, avaient pesé sur l'orientation du mouvement ouvrier dans un sens révolutionnaire. Cette affirmation semble, dans le cas étudié, pour le moins aventurée.

De la comparaison entre le mode d'existence des organisations syndicales et leur orientation (indiquée par le sens de leur vote sur le rapport moral confédéral), que ressort-il en effet ?

Que ce sont les organisations syndicales ayant une existence stable qui reflètent le mieux les courants profonds traversant la C.G.T. Les organisations syndicales dont l'existence est liée à la fièvre de l'après-guerre (de courte durée, fugitives ou intermittentes) ne modifient pas substantiellement le sens et l'importance de l'évolution : elles joueraient même plutôt le rôle de frein que celui d'accélérateur.

Sur les 144 syndicats de l'Alimentation, qui ont participé au vote du

1. La non-participation à un vote peut résulter non de la disparition mais de la situation irrégulière d'un syndicat (par exemple, non-paiement des cotisations). Mais une telle situation irrégulière est par elle-même un indice d'instabilité.

rapport moral à l'un des congrès confédéraux de 1918-1919-1920, 20 seulement ont participé au vote du rapport moral dans les trois congrès confédéraux. Or ces 20 organisations syndicales, caractérisées par leur plus grande stabilité, ont voté en 1918 pour la majorité confédérale dans une proportion plus élevée que ne l'a fait l'ensemble des organisations syndicales, stables ou instables :

— les 32 organisations syndicales de l'Alimentation qui ont participé au vote du rapport moral confédéral de 1918 se répartissaient ainsi :

| | |
|---|---|
| Pour la majorité | 24 (75 %) |
| Contre | 7 (21 %) |
| Abstention | 1 |

— les 20 organisations syndicales d'existence stable se répartissaient ainsi :

| | |
|---|---|
| Pour la majorité | 15 (85 %) |
| Contre | 3 (15 %) |

Puis en 1919 et 1920, ces mêmes organisations syndicales stables ont évolué vers l'opposition, dans une proportion plus marquée que ne l'a fait l'ensemble des organisations syndicales de l'Alimentation.

— Les votes en faveur de la majorité confédérale ont, pour toutes les organisations syndicales de l'Alimentation, atteint les pourcentages suivants :

| | |
|---|---|
| En 1918 | 75 % |
| En 1919 | 62 % |
| En 1920 | 54 % |

— Par contre les votes en faveur de la majorité confédérale atteignent pour les 20 organisations syndicales les plus stables,

| | |
|---|---|
| En 1918 | 85 % |
| En 1919 | 60 % |
| En 1920 | 40 % |

Non seulement c'est l'évolution des organisations syndicales stables qui reflète le mieux l'évolution générale de la C.G.T. mais même le mode de cette évolution dans l'espace et dans le temps est conforme à celui dont la C.G.T. a été affectée.

— Parmi les 20 organisations syndicales de l'Alimentation qui ont participé au vote du rapport moral en 1918, 1919 et 1920, 10 ont voté de la même façon les trois années consécutives. 10 ont changé l'orientation de leur vote au cours d'une de ces trois années.

— Parmi les 10 organisations syndicales stables qui n'ont pas changé l'orientation de leur vote au cours de ces trois années, 9 étaient des organisations de province, 1 de Paris ; 7 ont toujours voté pour la majorité, 3 ont toujours voté contre.

— Parmi les 10 organisations syndicales stables qui ont changé l'orientation de leur vote au cours de ces trois années, 2 étaient de province,

8 de Paris et de la Seine ; 2 ont changé leur orientation à chaque scrutin, 3 l'ont changée dès 1919, 5 l'ont changée seulement en 1920 ; 7 sont passées du vote « pour » la majorité au vote « contre », 1 est passée du vote « pour » au vote « abstention », 1 est passée du vote « pour » au vote « abstention » enfin au vote « contre », 1 est passée du vote « pour » au vote « contre » et enfin au vote « pour ».

Donc, parmi les 20 organisations syndicales stables,

1° Il existe un noyau de 7 organisations qui maintiennent de façon absolue leur attachement à la politique majoritaire. Ces 7 organisations sont groupées en deux centres provinciaux : le groupe du Sud-Ouest (Toulouse, Bordeaux, Perpignan), et le groupe du Centre (Tours-Orléans).

2° Il existe un noyau de 3 organisations qui se placent à l'avant-garde de l'évolution. Ces 3 organisations sont placées en deux points : le Midi (Marseille-Toulon) et Paris.

3° Il existe un groupe de 10 organisations qui évoluent de l'approbation majoritaire à l'opposition minoritaire. Sur ces 10 organisations, 9 du Sud-Est et de la Région Parisienne.

Épreuve contraire : les organisations syndicales éphémères, — 28 en 1919 qui n'ont participé ni au vote de 1918 ni au vote de 1920 — sont plus conservatrices : elles votent pour la majorité confédérale à 65 % alors que l'ensemble des organisations syndicales de l'Alimentation vote à 62 % seulement pour la majorité.

Naturellement, il ne serait pas raisonnable de généraliser outre mesure ces conclusions. Elles sont néanmoins intéressantes en ce qu'elles permettent de soupçonner que le prodigieux afflux de travailleurs dans les organisations ouvrières aux lendemains de la guerre constitue bien la toile de fond de l'évolution du mouvement ouvrier dans cette période, mais il ne saurait par lui-même l'expliquer : cette évolution dépend aussi de bien d'autres facteurs. Qu'il n'existe pas un rapport de nécessité absolu entre la croissance quantitative du mouvement ouvrier et son orientation révolutionnaire, c'est d'ailleurs ce que pensait le vieux mouvement syndical français d'avant 1914.

Or ce constat s'applique aussi au Parti Socialiste Unifié.

Dans le même temps en effet, le P.S. connaissait un même afflux[1] : d'après ses propres décomptes, l'administration socialiste avait recensé, au 31 décembre 1918, 35 793 cartes distribuées dans ses fédérations départementales. Au 31 décembre 1919, elle en recensait 133 327. Sur la base 100 en 1918, l'indice général des effectifs atteignait donc en 1919 : 372[2].

Cependant, cette formidable croissance des effectifs socialistes, si elle

---

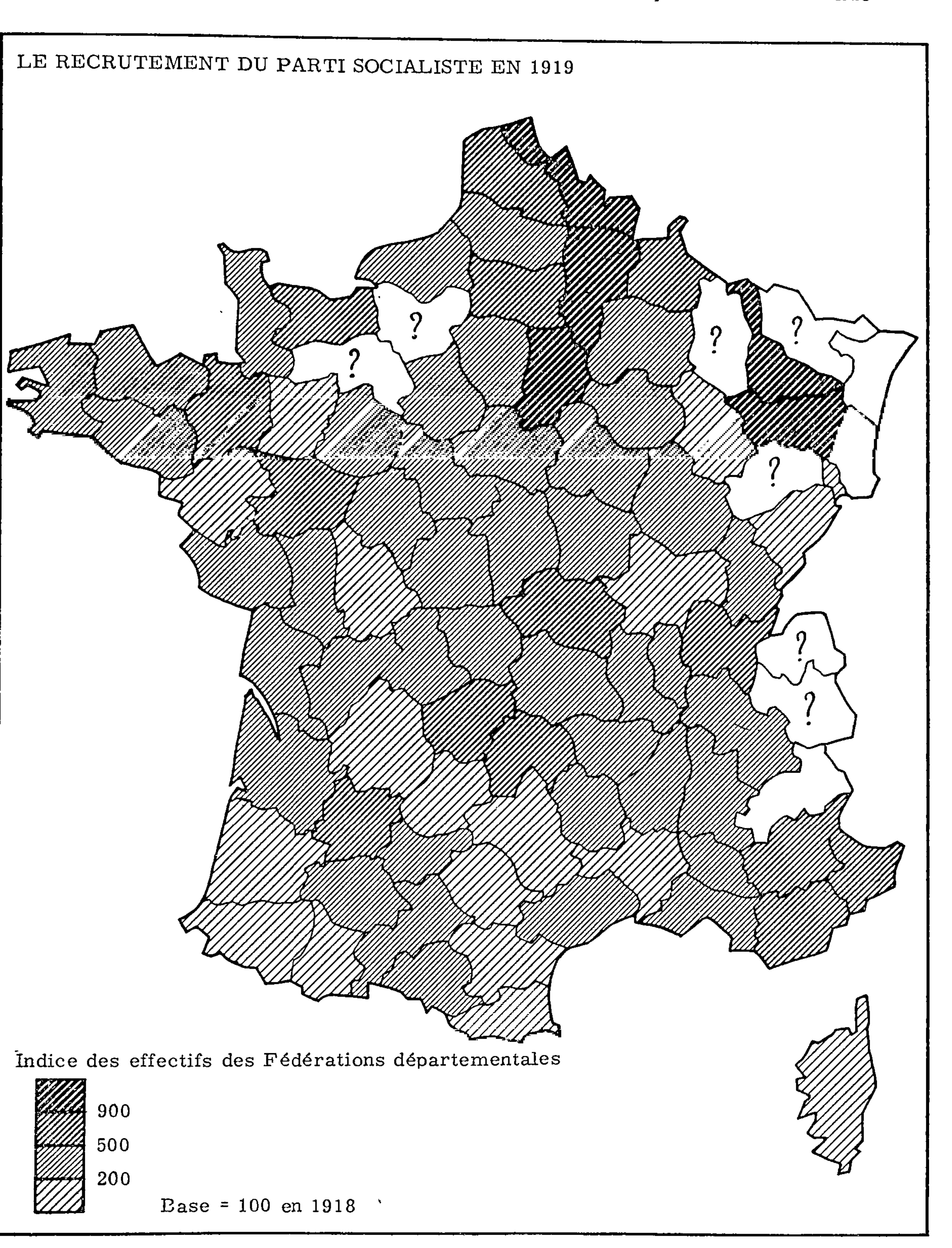
1. Trois chiffres comparatifs :

— en janvier 1914 (Conseil National du P.S.U.) : 72 765 adhérents cotisant dans les 84 fédérations départementales (A.N., F7, 13074, *Le P.S.U. : organisation*) ;

— en juillet 1914 (Conseil National du 13 juillet 1914) : 91.000 membres du parti (A.N., F7, 13074, note M 967 U du 18 juillet 1914) ;

— en août 1916, 23 823 cartes placées (153 502 timbres) pour toute la France (A.N. F7, 13073, *Rapport* — imprimé — *du Secrétariat au Conseil National*).

2. *Cf.* Le tableau comparatif des cartes et timbres 1918-1919, dans *Rapport du secrétariat : la vie du parti d'octobre 1918 à janvier 1920* (Paris, 1920).


LE RECRUTEMENT DU PARTI SOCIALISTE EN 1919
?
?
?
?
?
?
?
Indice des effectifs des Fédérations départementales
900
500
200
Base = 100 en 1918

CARTE N° 1

se présentait comme un phénomène général à l'échelle de la France, n'affectait pas au même degré les diverses fédérations départementales. Il faut d'abord mettre à part 10 fédérations dont l'indice de progression ne peut être valablement calculé : au premier chef, les 3 fédérations des départements recouvrés, auxquelles s'ajoutent 7 fédérations dont l'appareil n'avait jamais existé jusque-là, n'existait plus du fait de la guerre ou était accolé aux appareils des départements voisins[1]. Il faut distinguer ensuite 5 fédérations qui dépassaient au 31 décembre 1919 l'indice 900 (toujours sur la base 100 au 31 décembre 1918) : or cette prodigieuse extension ne saurait donner lieu à conclusion puisqu'il s'agit de fédérations situées dans les départements ex-envahis, où la population, évacuée pendant la guerre, retourne une fois les combats terminés[2]. Puis viennent 14 fédérations où l'indice des effectifs atteint en 1919 entre 500 et 899. Parmi ces 14 fédérations, encore 3 fédérations de départements ex-envahis. Mais aussi 11 fédérations de départements « normaux »[3]. Le gros est constitué par les 43 fédérations dont l'indice se situe entre 200 et 499. Il reste encore 17 fédérations qui ne connaissent qu'un indice inférieur à 200.

Ainsi le phénomène de croissance des effectifs, général et partout important, n'est pas partout poussé au même degré. Mais tel quel, comment a-t-il affecté l'orientation du P.S.U. ? Certes les 97 534 nouveaux adhérents de l'année 1919 n'étaient pas nécessairement des socialistes néophytes : beaucoup de socialistes, inscrits avant-guerre sur les règistres du Parti, n'avaient pu ou voulu, tandis qu'ils étaient sous les armes, garder leur carte d'adhérent. Il est néanmoins probable que la grande majorité des « nouveaux » étaient de « vrais » nouveaux. Des nouveaux de quel âge ? Les témoins font tous état de l'extrême jeunesse des arrivants. Il est impossible de le confirmer statistiquement : la coutume n'était pas encore établie de s'enquérir de telles données sociologiques. Or, même si l'on pouvait par un biais confirmer le fait, il faudrait encore préciser : s'agit-il de la jeunesse qui n'a pas combattu (les jeunes de moins de vingt ans) ou de la jeunesse qui a fait la guerre (les jeunes de vingt-cinq ans environ) ? Ce sont là deux générations très distinctes, dont le comportement ne peut avoir les mêmes motivations.

Quoi qu'il en soit, les contemporains insistent tous sur le fait que ce flot de « nouveaux » est porté par des ardeurs révolutionnaires : qu'il est tout orienté vers la prise du pouvoir. Les uns en font état pour le déplorer, les autres pour s'en réjouir, tel Guilbeaux : « La preuve que la plupart des nouvelles recrues sont des extrémistes est que les fédérations qui se sont le plus développées depuis un an sont précisément celles-là qui ont donné leur adhésion à la IIIe Internationale »[4]. Cette preuve est-elle bien établie ? La confirmation pourrait s'en trouver en rapprochant :

1° Le tableau indiquant l'accroissement des effectifs fédéraux entre le 31 décembre 1918 et le 31 décembre 1919 : le Parti socialiste a en effet

1. La Meuse, l'Eure, l'Orne, la Haute-Saône, la Haute-Savoie, la Savoie, les Hautes-Alpes.
2. Le Nord, l'Aisne, la Seine-et-Marne, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges.
3. Calvados, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Allier, Ain, Corrèze, Cantal, Lot-et-Garonne, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var.
4. *Cf. L'Internationale Communiste (I.C.)*, n° 10, mai 1920, p. 1530.

publié le nombre par département des cartes prises à ces deux dates.

2° Le tableau indiquant les rapports de tendance au sein des fédérations selon la répartition des mandats fédéraux, telle qu'elle est impliquée par le vote émis au congrès de Strasbourg, en février 1920, sur la motion concernant l'Internationale[1].

Dans quelle mesure progression du nombre des adhérents et orientation politique sont-elles liées, et liées de façon à infirmer, confirmer ou nuancer l'opinion des contemporains selon qui l'afflux de nouveaux membres explique la poussée à gauche du Parti socialiste ?

Au congrès national de Strasbourg, 23 fédérations donnent, sur la question de l'Internationale, au moins les deux tiers des mandats dont elles disposent à la motion d'extrême-gauche « pour l'adhésion à la III^e^ Internationale » : ce sont là les fédérations les plus « avancées ».

Or sur ces 23 fédérations[2], 4 sont à écarter du débat : ce sont des fédérations nouvelles ou reconstituées dont les indices de recrutement sont de ce fait faussés. 4 autres de ces fédérations ont vu, entre le 31 décembre 1918 et le 31 décembre 1919, l'indice de leurs effectifs passer de 500 à 900 (base 100 en 1918). Le pourcentage de croissance est donc supérieur à la moyenne générale puisque l'indice national pour 1919 s'établit à 372. Par contre, pour 9 de ces fédérations extrémistes, l'indice de progression du nombre de leurs adhérents se situe entre 200 et 499, donc aux alentours de l'indice national. Enfin pour 6, il se situe au-dessous de 200, donc fort au-dessous de l'indice national[3].

De façon plus précise encore, sur les 23 fédérations ayant donné plus des deux tiers de leurs mandats à la motion d'extrême-gauche, 4 sont nouvelles ou reconstituées, 14 ont augmenté leurs effectifs dans des proportions inférieures à la moyenne générale ; 5 seulement dans des proportions supérieures.

Contre-épreuve, de façon à éliminer un facteur susceptible de modifier les résultats : celui de l'importance respective des fédérations. Si l'on calcule l'augmentation globale des 19 fédérations dont l'orientation à Strasbourg est le plus nettement marquée à gauche (en écartant là encore les 4 fédérations de même orientation dont ne peut se calculer la progression réelle), on s'aperçoit qu'elles sont passées de 14 959 adhérents à 31 714. Donc indice 277 sur la base 100 en 1918 : indice très sensiblement inférieur à l'indice national.

Si maintenant nous considérons les 17 fédérations dont les effectifs ont le moins augmenté[4] : 6 ont attribué plus des deux tiers de leurs mandats à la tendance « III^e^ Internationale ». Prises globalement, ces 17 fédé-

---

1. Congrès national socialiste de Strasbourg, février 1920, *Cpte-r. stén.*, p. XXI-XXIII.
2. Basses-Alpes, Ariège, Dordogne, Drôme, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Hautes-Pyrénées, Tarn, Eure-et-Loir, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Rhône, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Landes, Orne, Tarn-et-Garonne, Indre-et-Loire, Haute-Garonne, Loire-Inférieure, Basses-Pyrénées, Haute-Savoie, Seine.
3. Les 4 fédérations à écarter : Moselle, Orne, Meurthe-et-Moselle, Savoie ; les 4 fédérations dont l'indice se situe entre 500 et 900 : Basses-Alpes, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Alpes-Maritimes ; les 9 fédérations dont l'indice se situe entre 200 et 499 : Ariège, Drôme, Eure-et-Loir, Rhône, Vaucluse, Tarn-et-Garonne, Indre-et-Loire, Haute-Garonne, Seine ; les 6 fédérations dont l'indice est inférieur à 200 : Dordogne, Hautes-Pyrénées, Landes, Loire-Inférieure, Basses-Pyrénées, Tarn.
4. Indice inférieur à 200 sur la base 100 en 1918.

rations à recrutement proportionnellement inférieur à la moyenne ont réparti leurs mandats ainsi :

184 pour la tendance « III^e^ Internationale » ;
230 pour la tendance « Reconstruction » ;
33 pour la tendance de droite ;

soit respectivement 41 %, 51,4 %, 7,3 %, alors que la répartition générale de tous les mandats pour toutes les fédérations est la suivante :

34,9 % pour la tendance « III^e^ Internationale » ;
49,4 % pour la tendance « Reconstruction » ;
15,6 % pour la tendance de droite.

Laissons de côté les fédérations des départements envahis dont l'énorme croissance, après l'armistice, est liée au retour dans leur pays d'origine des évacués. Mais considérons les 11 fédérations de départements « normaux » dont les effectifs ont le plus augmenté[1] : globalement, ils disposent de 264 mandats, lesquels se répartissent ainsi :

81 pour la tendance « III^e^ Internationale » ;
85 pour la tendance « Reconstruction » ;
98 pour la tendance de droite,

soit en pourcentage respectivement 30,7 %, 32,2 %, 37,1 %. On est non seulement loin de la répartition générale moyenne, mais encore la ligne en est nettement renversée.

Ainsi, contrairement à l'opinion des contemporains et des observateurs, les données statistiques infirment avec éclat l'idée que les nouveaux adeptes du socialisme apportent avec eux le ferment révolutionnaire dont le Parti socialiste va être travaillé.

Peut-on alors dégager les véritables facteurs qui permettraient d'expliquer les différences très sensibles d'un département à l'autre dans la progression des effectifs ?

Il apparaît bien que les Fédérations les plus déficitaires (relativement) sont situées au sud de la Loire, notamment dans le Sud-Ouest : dans le Sud-Ouest, déjà en perte de substance faute de s'ouvrir à l'industrie[2] ; dans le Sud-Ouest éloigné des champs de bataille, là où la guerre en exerçant moins de ravages a fait d'autant moins surgir de sentiments révolutionnaires. Mais il faut alors expliquer les « départements aberrants », comme la Corrèze et le Lot-et-Garonne d'un côté (où la progression des effectifs est très forte) et la Haute-Marne de l'autre (où, malgré son caractère de département ex-envahi, la progression est très faible).

Remarquable aussi, le fait que les départements miniers sur le pourtour du Massif Central — les mineurs étaient affectés spéciaux — se distinguent pour leur faible recrutement. Mais la Dordogne, dans le même cas, n'est pas un département minier.

Faut-il alors considérer comme décisif le facteur « enracinement », les fédérations qui recrutent avec le plus de succès étant celles qui plongent plus profondément leurs racines dans les populations de leur départe-

---

1. En rouge sur la carte.
2. Naturellement l'idée vient, à considérer les Landes, les Basses- et Hautes-Pyrénées, que le déficit caractérise les fédérations de départements éloignés et fermés à l'industrie. Mais le Cantal et les Basses-Alpes dont la progression est relativement considérable ne sauraient être considérés comme des départements marqués par une économie avancée.

ment : grâce au rayonnement d'hommes populaires, ou par l'importance de l'électorat socialiste auquel elles s'adressent, ou par l'ancienneté de leur fondation ? Il vient à l'esprit que l'Allier doit beaucoup aux Dormoy, la Corrèze à Aussoleil, les Basses-Alpes à Sixte-Quenin. Mais le souvenir de Jaurès serait-il déjà éteint dans l'Aveyron et dans le Tarn où le recrutement n'est pas énorme ? On pense que l'Allier (dont le recrutement est l'un des meilleurs) s'adresse à un électorat socialiste déjà très puissant en 1914 : 33,5 % d'électeurs socialistes ; mais, vérification faite, on s'aperçoit d'une part que l'électorat socialiste dans ce même département de l'Allier recule en 1919 (29,8 % seulement) et d'autre part que dans la voisine Saône-et-Loire (où le recrutement s'avère relativement faible) l'électorat, moins puissant en 1914 (16,8 %), a augmenté en 1919 (19,8 %). On pense que le médiocre recrutement de la Mayenne tient à ce que la Fédération y est de fraîche date, mais les premiers noyaux de la Fédération du Gard, dont le recrutement n'est pas moins médiocre, remontent à la lointaine propagande de Guesde, aux alentours de 1880, et que les efforts socialistes n'ont pas cessé avec Gustave Rouanet, avec Compère-Morel, de s'y déployer.

Il faut en convenir : des hypothèses successives, émises pour expliquer le rythme du recrutement fédéral, aucune n'a subi victorieusement l'épreuve statistique. Ici la structure sociale, là les traditions politiques, ailleurs la présence d'un animateur, tous ces facteurs, et bien d'autres, se combinent pour donner à chaque fédération socialiste son développement particulier. Aboutir à des résultats précis exigerait la mise en œuvre de matériaux considérables, que seule fournirait une très vaste enquête conduite par département.

On a ici une illustration probante du fait qu'un même phénomène exige des moyens d'analyse variables aux différents niveaux de son extension sociale : à l'échelle du pays, la croissance numérique du P.S. est à l'évidence liée à la crise de l'après-guerre ; à l'échelle des départements, les facteurs qui interfèrent pour accentuer ou au contraire affaiblir la tendance générale sont plus nombreux, plus complexes et plus incertains.

Il était néanmoins important d'établir que, sur le plan national, la croissance du mouvement ouvrier français n'impliquait pas elle-même une orientation politique absolument définie. Si le Parti socialiste s'oriente finalement, pour son aile gauche du moins, vers des options révolutionnaires et plus précisément bolcheviques, il faut aller en chercher l'explication au niveau international : au niveau du mouvement ouvrier européen.

CHAPITRE II

# LA RÉVOLUTTION EUROPÉENNE SOUS LE SIGNE DU BOLCHEVISME

- L'Internationale Syndicale d'Amsterdam : une solution « syndicaliste » de la crise européenne ; ce n'est qu'une solution partielle ; l'opposition bolchevique ; l'opposition socialiste.
- La Conférence de Berne pour la reconstruction de l'Internationale ouvrière : le retour de la paix lève un obstacle majeur ; la conférence internationale convoquée ; son ordre du jour. C'est un demi-échec par sa composition ; c'est un échec plus grave encore par son déroulement ; les deux atouts de l'Internationale : elle a des liaisons étendues, elle est un symbole de l'unité prolétarienne ; ses faiblesses : politique et géographique ; une Internationale de stabilisation.
- Le 1er Congrès de la IIIe Internationale : pour une révolution mondiale ; de Zimmerwald à Moscou ; lettre d'invitation ; composition du congrès ; déroulement ; décisions ; portée.
- Le courant international d'adhésion à la IIIe Internationale.
- La formation et le développement de l'I.C.J.
- Les trois foyers extérieurs d'agitation bolchevique intéressant le mouvement ouvrier français : le « groupe communiste français de Moscou » ; l'affaire Sadoul ; les mutineries de la Mer Noire.

La crise de l'après-guerre n'est pas qu'une crise française, c'est une crise européenne, à la dimension géographique du champ de bataille. Aussi le courant français qui tend à résoudre la crise française par une révolution sociale rejoint et s'appuie-t-il sur un courant européen qui tend à résoudre la crise européenne par une révolution sociale à l'échelle de l'Europe.

La guerre a été d'abord reflet puis instrument de la crise générale du monde capitaliste européen. Tandis que les gouvernements alliés, après l'avoir militairement emporté, s'efforcent par de fiévreuses négociations diplomatiques de mettre fin à la crise de la guerre en établissant, sous forme de traités de paix, le nouvel « équilibre européen » correspondant au nouveau rapport de forces entre États — entre États vainqueurs et États vaincus —, le prolétariat d'Europe, de son côté, s'acharne, dans un

élan qui va jusqu'au soulèvement, à faire éclore une révolution mondiale où serait mis en cause non plus « l'équilibre antérieur entre les nations » mais « l'équilibre antérieur entre les classes ». A l'aube de cette année 1919, nouveau partage du monde ou révolution prolétarienne, entre les deux issues possibles à la crise révélée et approfondie par la guerre l'histoire n'a pas tranché. Mais si la crise et ses perspectives de solution sont des données de fait, une inconnue demeure ; il ne suffit pas en effet de discerner un élan prolétarien susceptible d'imposer en Europe des changements de caractère révolutionnaire dans l'équilibre entre les classes, il faut encore répondre à cette question : qui, pour toute l'Europe, prendra la tête des forces révolutionnaires décidées à résoudre la crise dans le sens d'un bouleversement fondamental ? Car l'avènement et le visage même de cette révolution européenne en puissance dépendent autant de la nature et de la capacité des éléments qui sauront en prendre la direction que de la situation objectivement révolutionnaire et de l'élan vers elle des masses populaires et ouvrières. Or, l'année 1919 va donner la réponse qui mûrit depuis octobre 1917 : le leadership appartient désormais à la révolution russe dans sa version bolchevique. C'est ce qu'on peut vérifier en étudiant les facteurs externes du développement de l'opposition révolutionnaire française, autrement dit les aléas du mouvement ouvrier international et de ses organismes de direction.

En juillet 1919, se reconstitue l'Internationale syndicale. La conférence[1] qui s'ouvre le 28 est précédée d'une séance — en principe, de pure forme — où les représentants de toutes les Centrales ouvrières adhérentes avant la guerre doivent régler le sort de l'ancienne Internationale syndicale. La « gestion Legien » y est mise sur la sellette. Mertens, secrétaire de la Centrale belge, prononce « un véritable réquisitoire contre les dirigents du syndicalisme allemand »[2]. A quoi Legien répond en reconnaissant le tort fait à la Belgique, mais en affirmant à nouveau sa conviction que la guerre, du côté allemand, était une guerre de défense « contre la moitié du monde ». Écho d'une querelle trop fraîche pour qu'on la taise et trop profonde pour qu'on la vide ; la discussion n'est pas destinée à aboutir, mais à prendre simplement place dans les manuels d'histoire. Puis les 91 délégués, représentant 17 740 000 travailleurs organisés dans 14 nations, jettent les bases d'une nouvelle Internationale syndicale, qui portera le nom usuel de la ville où elle établit son premier siège : Amsterdam[3].

La Conférence internationale syndicale de juillet 1919 tend à proposer

1. Cette conférence avait été précédée d'une première rencontre à Berne en janvier 1919. En effet les délégués des Centrales syndicales alliées (France, Belgique, Italie, Angleterre), réunis à Leeds en juillet 1916, avaient désigné Jouhaux comme secrétaire du Centre provisoire syndical de correspondance établi à Paris pour remplacer l'ancien Secrétariat syndical international dont le siège était à Berlin et le secrétaire Legien. Par la suite, Gompers avait ratifié comme représentant de l'Amérique les décisions de Leeds. L'armistice signé, il revenait donc à Jouhaux, sur proposition de la Centrale syndicale hollandaise, de convoquer les secrétaires de toutes les centrales syndicales (y compris d'Allemagne et d'Autriche) à une conférence syndicale internationale qui se tenait parallèlement à la conférence socialiste internationale.

2. *Cf. La Voix du Peuple*, n° 6, juillet 1919, p. 427.

3. Parmi les Centrales adhérentes, relevons : la Commission syndicale de Belgique avec 450 000 membres ; la Commission générale des syndicats d'Allemagne avec 5 400 000 ; les Trade-Unions avec 4 755 000 et l'American Federation of Labour avec 3 600 000.

à la classe ouvrière internationale une solution « syndicale » de la crise européenne : par la mise en forme de procédés techniques lui permettant de s'insérer d'une manière plus avantageuse dans la structure économique et sociale existante. Ce dessein général aboutit dans la pratique à élaborer et lutter pour un vaste plan de réformes s'inspirant des modifications apportées par la guerre dans la structure économique du capitalisme.

La reconstitution (et la rénovation) de l'Internationale syndicale n'est pas un fait négligeable — d'autant qu'elle s'avèra par la suite un acquis durable de l'après-guerre. Mais en 1919, elle ne pouvait régler la question de la crise révolutionnaire : pour autant que la crise levait dans le prolétariat, pas seulement des exigences économiques ou sociales, mais des exigences politiques. C'est pourquoi cette reconstitution se heurta à une double opposition : à celle, bien entendu, de la gauche ouvrière bolchevique, mais aussi à celle du secteur proprement politique du mouvement ouvrier, c'est-à-dire du courant socialiste dans son ensemble. L'opposition bolchevique ne surprend pas : pour une raison mineure, c'est que le mouvement syndical russe, quasi inexistant avant guerre, est par là-même éliminé de l'Internationale syndicale ; pour une raison majeure, c'est que la solution « syndicale » de la crise diffère doublement de la solution bolchevique : en ce qu'elle envisage un processus de réformes se développant par une action de type strictement syndicaliste (elle ne pose donc pas ce que pose précisément la révolution russe : la question de la prise du pouvoir politique) ; en outre, envisagerait-elle cette prise de pouvoir, elle n'en chargerait pas comme en Russie l'organisation politique du parti ouvrier, mais l'organisation économique du syndicat. L'opposition socialiste est plus surprenante, encore que cohérente avec la doctrine : depuis toujours, le socialisme de toutes nuances ne voit dans le syndicat qu'un groupement certes nécessaire, mais subordonné et spécialisé. Or il espérait maintenir dans l'après-guerre ce qui s'était réalisé spontanément avec l'Union Sacrée : la coordination étroite de l'action socialiste et syndicale (sous la direction effective du parti). C'est ce que montre une lettre de Renaudel à Huysmans du 29 août 1918. A propos d'un projet américain de conférence internationale pour la reconstitution de l'Internationale syndicale (précisément le projet réalisé en juillet 1919), Renaudel écrit[1] : « Il sera bon qu'une réunion ultérieure ait lieu à Paris, car cela permettra de faire fonctionner l'action commune C.G.T. et Parti, et il est évident que, si nous évitions en France le retour de l'activité désunie d'avant-guerre, les projets de Gompers, s'il les a vraiment, de constituer un autre lien international syndical, se trouveront complètement paralysés ». Naturellement, les deux oppositions, bolchevique et socialiste, n'ont pas même nature : l'opposition bolchevique est d'ordre stratégique, l'opposition socialiste d'ordre tactique et susceptible d'aménagement.

Quoi qu'il en soit, le rétablissement de l'Internationale syndicale ne fournissait pas le cadre de direction unifiée qu'appelait l'élan des classes ouvrières d'Europe vers la Révolution : l'Internationale syndicale n'était pas révolutionnaire — du moins la prise de pouvoir n'était pas au rang de

1. Lettre de Renaudel à Huysmans du 29 août 1918 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).

ses objectifs immédiats —, elle n'était pas non plus incontestée. La place restait libre pour une Internationale socialiste et révolutionnaire.

La IIe Internationale pouvait-elle répondre à cette définition ? A vrai dire, l'Internationale ouvrière n'était pas plus morte de son échec en 1917 — quand avait avorté son projet de conférence internationale socialiste pour la paix à Stockholm — qu'elle n'était morte de son impuissance en 1914. Il y avait eu simplement confirmation de ce que la IIe Internationale n'était pas faite pour le temps de guerre. Or le temps de paix était revenu. Pour célébrer avec faste les nouvelles noces du socialisme et de la paix, pourquoi ne pas réunir une assemblée solennelle de l'Internationale ouvrière, puisqu'elle ne craignait plus désormais ni le démenti général que la guerre avait porté à ses capacités d'instaurer une fraternité mondiale sous le signe du socialisme international, ni les équivoques d'une lutte pour le rétablissement de relations internationales dans un monde militairement divisé ? C'est ce qui fut fait à Berne le 27 janvier 1919. L'entreprise[1], bien que l'obstacle constitué par la présence d'un prolétariat socialiste dans les deux camps ennemis ait été levé avec le retour de la paix, n'en était pas pour autant aisé : il fallait recoller les morceaux de l'Internationale, brisée d'abord par la guerre puis par la révolution russe. Ce furent évidemment les deux thèmes de discussion : « le problème de la responsabilité des Partis socialistes dans la guerre ; l'attitude envers le fait du pouvoir bolchevik en Russie »[2].

Première condition de succès : assurer à cette conférence de reconstitution de l'Internationale — modèle d'avant-guerre — la participation des représentants de toutes les nuances du socialisme. Les plus grands efforts furent déployés en ce sens. Mais les résultats furent médiocres : en vérité, plus qu'un demi-échec. Certes, les représentants socialistes des pays ex-ennemis furent mis en présence pour la première fois depuis 1914. Mais deux faits négatifs marquèrent la composition de la conférence : d'une part, les délégations des partis socialistes des pays ex-belligérants arrivèrent pratiquement coupées en deux tronçons, et formant pour ainsi dire deux délégations distinctes par pays[3] : l'une représentant le courant majoritaire d'union sacrée, et l'autre le courant minoritaire. D'autre part, les Bolcheviks[4] refusèrent leur aval : décision conséquente, et dont la portée n'était pas atténuée — au contraire — par la présence d'éléments qui leur étaient proches (entre autres, Loriot et Louise Saumoneau, leaders de la gauche zimmerwaldienne en France). D'aillleurs, dans une réunion du C.R.R.I., le 7 février 1919, L. Saumoneau avait fait part des hésitations de Loriot à se rendre en Suisse, après le refus des Russes et des Italiens. Mais deux arguments les avaient vaincues : Loriot profiterait du passeport que lui accorderait le Gouvernement français pour se rendre compte par lui-même de l'attitude à la conférence des socialistes français Thomas et Longuet.

1. *Cf.* P. Van der Esch, *La IIe Internationale 1889-1923*, p. 145-147.
2. M. M. Drachkhovitch, *De Karl Marx à Léon Blum, la crise de la social-démocratie*, p. 56
3. *Cf.* L. O. Frossard, *De Jaurès à Lénine*, p. 37.
4. Outre les Bolcheviks, étaient absents de Berne les représentants du P.S. italien, du P.S. suisse, des spartakistes allemands, des communistes autrichiens, des P.S. de Roumanie, de Serbie, de Bulgarie, ce qui faisait dire à Zinoviev : « Il manquait les représentants des pays où la classe ouvrière a vaincu ou bien se trouve sur le chemin de la victoire ».

En outre, il pourrait rencontrer à Berne des Italiens et des Russes, si ceux-ci y venaient : non pour prendre part à la conférence officielle mais pour tenter d'organiser une conférence officieuse des socialistes zimmerwaldiens[1]. Loriot confirme ces intentions dans une lettre adressée, avant son départ, le 23 janvier 1919, à L. Bouet[2] : « Oui, la conférence internationale est une comédie, un défi au socialisme et aux classes ouvrières. A aucun moment je n'ai eu d'illusions sur le véritable caractère de cette conférence. J'estime cependant que si les Bolcheviks ont eu raison de décider de n'y pas participer, ils ont eu tort de le clamer si tôt. La conférence était (et reste) une occasion de se rencontrer ». Se rencontrer, pour quoi faire ? Loriot le précise : « C'est là [à Berne], après nous être concertés, que tous les internationalistes auraient dû dans un manifeste retentissant annoncer au monde leur intention de se séparer pour toujours des social-patriotes et proclamer la création de la III^e^ et véritable Internationale ». Mais cette critique faite, Loriot conclut : « Je conserve l'espoir de rencontrer en Suisse, non seulement les internationalistes de nombre de pays mais les Bolcheviks. C'est pourquoi j'y vais avec l'assentiment de nos camarades français. Je ne me laisserai pas manœuvrer là-bas, soyez-en sûrs ». Qu'il ne se laissa pas manœuvrer, on en trouvera confirmation dans l'éloge que lui décerne un peu plus tard Zinoviev, devenu secrétaire général de l'Internationale Communiste : « Je dois signaler au congrès de notre parti que les camarades français qui ont des sympathies pour le communisme et s'en rapprochent ont eu à Berne une attitude pleine de dignité »[3]. Par contre les espoirs de rencontre furent déçus, si l'on en croit la fiche de renseignements transmis de Berne sur l'activité de Loriot[4] : le zimmerwaldien français n'eut plusieurs entrevues qu'avec l'Allemand K. Eisner auprès de qui il évoqua la possibilité d'une réunion internationale zimmerwaldienne.

Demi-échec par sa composition, la conférence de Berne ne devait pas connaître meilleure fortune par son déroulement. Quand les délégués socialistes allemands partisans de l'Union Sacrée avec le Gouvernement du Kaiser se retrouvèrent devant les délégués socialistes français partisans de l'Union Sacrée avec les gouvernants français, le heurt fut d'une grande violence : « En vérité les 5 majoritaires allemands présents après avoir essayé de se justifier furent mis en quarantaine. Ils passèrent à l'attaque », raconte M. Cachin[5] qui conclut : « Dans une telle atmosphère, les paroles d'union, les propositions de reconstruction d'une Internationale sur le modèle et avec les mêmes hommes que celle d'avant 1914 demeuraient naturellement sans aucun écho ». Les délibérations sur les responsabilités des Partis socialistes dans la guerre se trouvèrent si houleuses qu'on ne tenta pas même d'aboutir sur le second point à l'ordre du jour — l'attitude à l'égard du bolchevisme, sur quoi la conférence était dès le départ coupée en deux : la « droite », souhaitant une condamnation en bonne et due forme du nouveau régime russe, la « gauche » se prononçant contre « toute espèce

1. Compte-rendu de la réunion du C.R.R.I. tenue le 7 février 1919 (*Dossier de la Sûreté Générale au nom de Loriot*, D.I.C.).
2. Lettre de Loriot à Bouet du 23 janvier 1919 (*Archives privées L. Bouet*).
3. G. ZINOVIEV, *L'Internationale Communiste* (Rapport présenté par Zinoviev au 8^e^ Congrès du P.C.R., 1919), Éditions de l'I.C., n° 22.
4. *Dossier de la Sûreté Générale au nom de Loriot* (D.I.C.).
5. Manuscrit (inédit) de M. Cachin (*Archives privées M. Cachin*).

de flétrissure à la République russe des Soviets » en l'absence de renseignements suffisants et sous le déferlement d'une campagne de mensonges. L'unanimité ne se fait alors que sur une position d'attente : il est décidé de « mettre le bolchevisme à l'ordre du jour du prochain congrès »[1].

La conférence de Berne n'était bien que « la pâle image des anciens congrès brillants et enthousiastes »[2]. Elle confirmait que la IIe Internationale sortait de la guerre formidablement affaiblie. Encore convient-il néanmoins de mesurer exactement l'ampleur des liens qu'elle maintenait avec les sections socialistes des divers pays d'Europe. Car il y avait une part d'illusion dans l'appréciation de Zinoviev : « Si l'on considère le bilan des travaux de « l'Internationale », comme elle s'appelle, de Berne, on voit jusqu'à quel point la IIe Internationale a réellement pourri sur pied et on comprend qu'elle est condamnée à s'effondrer et à succomber sans gloire »[3]. Certes, les travaux n'avaient pas abouti à Berne. Ils n'aboutiront d'ailleurs pas davantage à la conférence suivante de Lucerne en août 1919 : au contraire, puisque l'Internationale, même pas encore reconstituée, s'y divise déjà formellement en deux tronçons. Et le congrès général convoqué à Genève en février 1920 devra être ajourné, ce qui fait dire alors à Zinoviev : « Si l'Europe continue à évoluer dans la voie révolutionnaire avec autant de rapidité que pendant les deux dernières années,... les restes de la IIe Internationale seront, bien avant la date fixée par MM. les Sociaux-Démocrates pour leur congrès, recouverts d'un blanc linceul »[4]. Il reste qu'à cette date la IIe Internationale compte encore, au nombre de ses sections affiliées, 47 partis ou organisations ouvrières de 33 pays, parmi lesquels le Labour Party fort de 4 millions d'adhérents, le Parti social-démocrate d'Allemagne avec un million de membres et le Parti ouvrier belge avec 500 000[5]. Par ailleurs, même mutilée, l'Internationale garde le précieux prestige d'avoir abrité sous son sigle toutes les tendances, toutes les nuances, toutes les attitudes et positions du grand mouvement socialiste en expansion d'avant-guerre. Ses dirigeants connaissent bien la valeur de ce patrimoine et ils le disent : « A la politique de désagrégation, écrit Huysmans à Longuet, nous allons opposer la politique d'unité ouvrière. Et nous le ferons avec netteté et clarté, même, s'il le faut, avec quelque virulence »[6].

Cependant, malgré ces deux atouts majeurs : celui d'avoir plongé et de plonger encore des racines profondes en terre ouvrière et celui d'avoir longtemps symbolisé l'unité prolétarienne internationale, l'Internationale à Berne révélait ce qui la rendait incapable de diriger effectivement les

1. RENAUDEL, *L'Internationale à Berne, faits et documents*, 1919.
2. M. M. DRACHKHOVITCH, *op. cit.*, p. 55.
3. G. ZINOVIEV, *op. cit.*, p. 15.
4. G. ZINOVIEV, *L'I.C.*, n° 7-8, novembre-décembre 1919, p. 1037.
5. L. O. FROSSARD, Congrès national extraordinaire du P.S., Strasbourg, 28 février 1920, *Cpte-r. stén.*, p. 283.
6. Lettre de Huysmans à Longuet, du 14 avril 1920 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.). *Cf.* aussi P. AXELROD, *Observations sur la tactique des socialistes dans la lutte contre le bolchevisme*, p. 28 : « Les efforts infatigables d'une série de générations socialistes, l'énorme travail historique qu'elles ont accompli pendant de longues années, ont abouti à créer une organisation prolétarienne internationale et celle-ci a poussé des racines tellement profondes que même une force aussi destructrice que la longue tuerie mondiale a été impuissante à la détruire ».

masses populaires levées pour une issue révolutionnaire de la crise européenne : elle avait glissé hors du champ révolutionnaire à la fois dans sa dimension politique et dans sa dimension géographique. Dans sa dimension politique en ce que l'équilibre maintenu jusqu'à la guerre entre les différentes tendances était maintenant rompu à droite[1]. Dans sa dimension géographique en ce que le centre de gravité des sections adhérentes s'était déplacé vers l'ouest alors que la révolution montait de l'est. Les observateurs avaient en effet noté comment le Labour Party se portait candidat à la succession de la social-démocratie allemande pour le « leadership » de l'Internationale. Une IIe Internationale à prépondérance anglaise, après une IIe Internationale à prépondérance allemande, alors que la révolution grondait en Europe orientale et centrale, n'était-ce pas un étrange destin incapable d'enflammer l'imagination des prolétaires du continent[2] ?

Bref, l'Internationale ouvrière, dans ses efforts de reconstruction, se heurtait en définitive à une même et unique difficulté : impuissante à intégrer l'expérience de la guerre et de la révolution russe dans son vieux système d'analyse, elle tenait à considérer que le retour de la paix fermait heureusement cette double parenthèse et permettait de renouer avec les conceptions traditionnelles qui avaient fait les beaux jours de l'Internationale Socialiste. Double erreur : non seulement sur les effets durables et à long terme du cataclysme européen, mais, dans l'immédiat, sur la persistance d'une crise révolutionnaire que le seul rétablissement de la paix ne suffisait pas à désamorcer. La faiblesse de l'Internationale était tout entière dans sa carence à fonder sur l'après-guerre et ses virtualités révolutionnaires une stratégie générale ouvrant une perspective socialiste. L'Internationale n'était donc pas plus en mesure de faire face à la crise d'après-guerre qu'à celle de la guerre. Cette situation se prolongera effectivement jusqu'à la stabilisation de la période 1920-1923.

Cependant certains des partis socialistes qui avaient participé à la conférence de Berne avaient conscience de ce que les années d'après la catastrophe ne pouvaient pas être simplement consacrées à la remise en train du mécanisme ronronnant de l'Internationale de « la belle époque ». Parmi eux naturellement, les partis socialistes des pays proches de l'épicentre révolutionnaire : au premier chef, certaines fractions du socialisme allemand et le Parti socialiste autrichien.

En Allemagne, la brève histoire de la République de Bavière s'inscrit dans cette ligne : préfaçant l'ouvrage de K. Eisner, *La révolution en Bavière*[3], J. Longuet en disait « qu'à maints égards [l'auteur], si imprégné de jauressisme, apparaît comme ayant réalisé une sorte de synthèse entre les méthodes de la révolution russe et la tactique socialiste traditionnelle ». Il est de fait que les socialistes bavarois ont tenté de frayer une voie qui, tout en s'affirmant révolutionnaire, tienne compte de l'argument marxiste

---

1. L. O. FROSSARD, *op. cit.*, p. 366.
2. M. SEMBAT, au Congrès de Tours en décembre 1920, tentera effectivement d'opposer Londres à Moscou : « Je comprends très bien, dit-il en s'adressant à la majorité, que ce pôle — Moscou — vous attire ! Mais en face de Moscou, il y en a un autre, qui est certainement moins brillant, moins attirant, mais qui, tout de même, nous attire, mes amis et moi : c'est l'Angleterre, c'est Londres » (*Cpte-r. stén.*, p. 172).
3. K. EISNER, *La révolution en Bavière*, écrit en novembre 1918, publié à Paris en 1919.

— à l'époque repris et développé avec insistance par Kautsky — selon lequel le socialisme ne se décrète pas hors d'une certaine conjoncture socio-économique : « La différence entre le bolchevisme et moi, s'écriait K. Eisner, le 30 novembre 1918 devant le Conseil de soldats bavarois, c'est que je ne cache pas combien il me paraît utopique de vouloir commencer la socialisation de l'industrie et des moyens de production à l'heure de la débâcle de la production. Ce n'est pas renier le socialisme... parce que le socialisme scientifique part de la conviction... que la socialisation des moyens de production doit être faite au moment où la production s'est développée d'une manière si gigantesque qu'elle ne peut augmenter sous le régime capitaliste... »[1].

Mais c'est en Autriche qu'une véritable école de pensée se donne pour objectif de reconsidérer les problèmes stratégiques et tactiques de la révolution prolétarienne à partir de l'enseignement marxiste traditionnel mais aussi des données nouvelles que la guerre et la révolution russe ont soumises à la réflexion et à l'analyse théoriques.

A cet effort est lié en particulier le nom d'Otto Bauer, avant la guerre directeur du *Kampf* (revue socialiste de Vienne) et secrétaire du groupe socialiste à la Chambre des députés d'Autriche, mobilisé en 1914 comme lieutenant dans l'armée austro-hongroise, fait prisonnier en 1915 sur le front russe et envoyé en Sibérie où il édite un journal pour ses camarades d'infortune, libéré en 1917 sur intervention de Huysmans et Vandervelde auprès de Kerenski : de retour à Vienne au début de 1918, et après un nouveau séjour sur le front italien, Bauer est en novembre 1918 nommé secrétaire d'État aux Affaires Étrangères dans le nouveau Gouvernement autrichien et président de la Commission de socialisation[2].

O. Bauer se distingue de la majorité de ses collègues à la conférence de Berne en ce sens qu'il se refuse à une attitude expectative — pour ne pas dire défiante — à l'égard de la révolution bolchevique : il tient au contraire à donner son approbation et son soutien le plus entiers au régime issu de la Révolution d'Octobre.

Est-ce à dire qu'il tient pour nulle la thèse kautskienne selon laquelle il est insensé d'imaginer construire le socialisme dans un pays où le développement des forces productives est encore bien peu avancé ? Pas du tout. Bauer considère cette thèse comme toujours valable : seulement, pour lui, la révolution russe n'a pas pour objectif de construire le socialisme ; car ce n'est qu'une révolution bourgeoise qui aboutira finalement à l'établissement d'une république démocratique bourgeoise. Sans doute, la révolution russe est-elle conduite par des ouvriers et des paysans ; cela tient au fait que les particularités économiques et sociales de la Russie ont rendu la bourgeoisie russe incapable de mener sa propre révolution à son terme[3] : « Les ouvriers et les paysans devraient s'emparer d'abord du gouvernement

1. *Ibid.*

2. *Cf.* J. BRAUNTHAL, *Otto Bauer. Eine Auswahl aus seinem Lebenswerk. Mit einem Lebensbild Otto Bauers*, Vienne, Verlag der Wiener Volksbuchhandlung, 1963.

3. C'est la double thèse que BAUER développe dans sa brochure, terminée le 10 octobre 1917, *La révolution russe et le prolétariat européen ;* qu'il reprend dans sa brochure *Bolchevisme ou démocratie socialiste*, terminée le 12 avril 1920 ; et qu'il rappelle dans sa préface, datant du 12 octobre 1921, à sa brochure *Le « cours nouveau » dans la Russie des Soviets*, achevée en 1922, traduite en français par Bracke et publiée en 1923 (Éd. de l'Églantine, Bruxelles).

pour repousser la contre-révolution et réaliser la grande révolution agraire ; ce n'est qu'après la révolution agraire réalisée et assurée que la masse paysanne ferait remonter la bourgeoisie et rétablirait ainsi la démocratie bourgeoise »[1]. Il en résulte que la dictature du prolétariat n'est qu'une « phase transitoire », qui, « par sa révolution agraire elle-même, devait créer les conditions de l'essor de la classe paysanne et ainsi le développement de la Russie en démocratie bourgeoise »[2].

La démonstration de Bauer vise ainsi à replacer le bolchevisme dans un contexte politique et social qui n'en fait plus, quelle que soit la manière dont il se conçoit lui-même, un phénomène lié à la révolution prolétarienne. S'appuyant sur les leçons, bien connues à l'Occident, de la révolution française — notamment dans sa seconde phase où la révolution bourgeoise a dû, pour se réaliser pleinement, être « poussée bien au-delà du but » — Bauer montre que, selon lui, il n'y a pas en Russie identité entre la volonté subjective des dictateurs qui veulent « un ordre social socialiste » et la conséquence objective de la dictature qui se limite à « l'accroissement et la consolidation de millions d'exploitations paysannes » : « L'idéologie communiste de la révolution russe était une de ces idéologies enthousiastes, illusoires, utopiques, auxquelles la révolution bourgeoise est toujours sujette durant sa phase de dictature plébéienne. Elle a, dans le développement de la révolution russe, la même importance qu'ont eue l'idéologie du « royaume d'Israël » dans la révolution anglaise, l'idéologie égalitaire jacobine dans la révolution française »[3].

Que l'opinion de Bauer sur la nature de la Révolution d'Octobre entre 1917 et 1920 puisse soulever un débat, ce n'est pas ici la question. Il est évidemment aisé de remarquer qu'en particulier, lorsqu'en 1921 il croit trouver, dans l'institution de la NEP, une vérification de sa théorie et du pronostic qu'elle entraînait (à savoir la liquidation inévitable de la dictature communiste qui, après avoir rempli sa fonction historique : accomplir la révolution agraire, concentrer les forces du peuple russe dans la lutte contre la réaction blanche, « est devenu un obstacle au déploiement des forces productives du travail et du sol russes »), Bauer prenait ce qui n'était qu'un recul provisoire pour un recul définitif. Mais en revanche, que la révolution russe ait, au-delà de la N.E.P., persisté à se frayer un chemin vers l'industrialisation socialiste, ne saurait encore suffire à condamner les conceptions de Bauer pour la période 1917-1920.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de retenir ici, c'est que Bauer, en 1919, en fonction de sa théorie sur la nature objectivement bourgeoise de la révolution russe considérait comme nécessaire de soutenir l'entreprise bolchevique : puisque aussi bien cette entreprise ne pouvait servir de modèle au socialisme d'Occident pour qui le problème posé n'était pas de conduire une révolution bourgeoise accomplie de longue date mais de marcher à la révolution prolétarienne.

Or si Bauer, tenant le bolchevisme pour une version de la stratégie révolutionnaire bourgeoise adaptée à la Russie, n'y voyait pas, au contraire

1. Écrit le 10 octobre 1917 dans *La révolution russe et le prolétariat européen.*
2. Préface du 12 octobre 1921 à la brochure *Le « cours nouveau » dans la Russie des Soviets,* citant une phrase de *Bolchevisme ou démocratie socialiste.*
3. O. Bauer, *Le « cours nouveau » dans la Russie des Soviets.*

de la majorité réunie à la conférence de Berne, matière à inquiétude doctrinale pour l'Internationale, en revanche il estimait que, dans le domaine où elle était précisément concernée : la « marche au socialisme » dans les sociétés avancées d'Europe occidentale, l'Internationale avait tort de se suffire des formules mises au point avant-guerre.

Non que Bauer revînt sur l'idée-force de la IIe Internationale selon laquelle « la révolution sociale suppose la conquête du pouvoir politique par le prolétariat : et le prolétariat n'a pu et ne peut absolument conquérir le pouvoir coercitif de l'État que par des moyens révolutionnaires »[1]. Mais Bauer, partant du fait que, notamment en Autriche, et plus généralement dans les pays vaincus où la défaite avait entraîné une violente révolution politique et porté des socialistes au pouvoir, pensait que le moment était venu de mettre au point les méthodes économiques par lesquelles réaliser un ordre social socialiste.

C'est ainsi que dans sa brochure intitulée *La marche au socialisme* et datant de 1919, Otto Bauer examinait les mesures susceptibles d'accélérer l'avènement du socialisme, compte tenu d'une double nécessité : celle de maintenir un régime politique démocratique (conséquence de la défaite des Empires centraux) ; celle de ne pas dégrader encore l'appareil de production déjà mis à mal par la guerre.

Contre l'étatisation de l'industrie qu'il considérait comme un danger pour la démocratie[2], Bauer se prononçait pour une socialisation de l'économie publique, et d'abord de la grosse industrie — mines de fer, charbon, sidérurgie — traitant sous une forme concentrée les produits de base.

Une telle socialisation devait s'opérer en trois temps. Premier temps : décret d'expropriation qui prononcerait la déchéance des propriétaires. Second temps : indemnisation des actionnaires, alimentée par un impôt progressif sur tous les autres capitalistes non encore expropriés[3] de telle sorte que le peuple entre gratuitement en possession de la grande industrie ; le transfert par le moyen des impôts d'une partie de l'appareil social de production à la propriété collective ne troublerait pas la vie économique et par conséquent ne représenterait aucune charge nouvelle, même provisoire, pour le peuple[4]. Enfin, troisième temps : désignation de conseils d'administration formés par les représentants pour un tiers des syndicats d'ouvriers, employés et fonctionnaire de la branche intéressée, pour un

---

1. O. Bauer, *La marche au socialisme*, p. 15 (publiée par *L'Humanité* en 1919 dans la traduction de F. Caussy, rédacteur de politique étrangère et lecteur assidu de l'*Arbeiter Zeitung* de Vienne où écrivait Bauer).

2. *Cf.* O. Bauer, *op. cit.*, p. 18 : « Si le gouvernement administrait toutes les industries sans exception, il se rendrait trop puissant vis-à-vis du peuple et de la représentation nationale. Un tel accroissement de la puissance gouvernementale serait un danger pour la démocratie ».

3. *Cf.* O. Bauer, *op. cit.*, p. 61 : « Les classes possédantes seules, par des impôts sur leur fortune et leurs revenus, devront fournir les indemnités au prix desquelles la société s'appropriera la grande industrie et la grande propriété foncière, et fourniront elles-mêmes les intérêts que l'État doit leur payer comme à ses créancières ».

4. Cette théorie du « socialisme par l'impôt » a connu la plus grande diffusion. Voici ce qu'en écrit Bauer, *op. cit.*, p. 63 : « La communauté socialiste de l'avenir ne fournira plus à ses besoins par le produit d'impôts en argent, mais par celui des entreprises socialisées. Mais pendant que l'impôt perdra peu à peu son importance en tant que source normale des revenus de l'État, il en acquerra une d'autant plus grande comme instrument révolutionnaire dans la répartition socialiste des fortunes et des revenus »... et plus loin : « La fonction de l'impôt est complètement modifiée : de moyen qu'il était pour couvrir les dépenses normales de l'État et pour subvenir aux exigences de sa dénomination, il se transforme en moyen d'expropriation des expropriateurs ».

tiers des consommateurs (domestiques et industriels), pour un tiers de l'État (Ministère des Finances et Assemblée Nationale).

Otto Bauer s'attachait encore à préciser un certain nombre de points : par exemple qu'il répudiait la syndicalisation de l'économie[1] ; par exemple encore qu'il souhaitait l'organisation d'une démocratie économique au niveau de l'administration locale de chaque exploitation industrielle, par l'institution de comités ouvriers élus qui, hors de toute compétence technique ou économique[2], auraient à connaître de tout ce qui concernait le bien-être des travailleurs de toutes catégories[3].

Il sera nécessaire de revenir ultérieurement sur ces propositions des socialistes autrichiens : elles ont marqué la pensée des théoriciens et des chefs socialistes français dans les années 1919-1920[4]. Tentant de combler l'écart entre les formules très vagues de la IIe Internationale et celles, très circonstancielles, de la IIIe, elles définissaient une voie moyenne de laquelle devait se réclamer un peu plus tard l'Internationale 2 1/2.

Cette recherche d'une voie moyenne, on la retrouvait dans la position des socialistes autrichiens sur la question majeure de la forme d'organisation dans laquelle devrait s'incarner l'internationalisme socialiste : s'ils s'opposaient à la IIIe Internationale qui se refusait à tout contact avec les « social-chauvins » de la IIe Internationale, ils condamnaient du même coup ceux qui, dans la IIe Internationale, se refusaient à tout contact avec Moscou ; bref, ils voulaient faire de Vienne la ville où se rencontreraient délégués de Moscou et délégués de Londres afin de reconstituer une Internationale unique.

Objectif généreux : mais réaliste ? Quand Frossard, au Congrès de Tours du P.S. français, en décembre 1920, évoque les tentatives françaises pour favoriser l'unité internationale du socialisme (dans la même perspective que les socialistes autrichiens)[5], il raconte : « Longuet est allé en Angleterre, et le Labour Party lui a dit : ' Nous ne quitterons pas la IIe Internationale '. Mistral est allé en Allemagne, et le Parti socialiste indépendant de ce pays, qui avait pris, à Leipzig, l'initiative du premier projet de conférence générale, n'a pas dissimulé à notre ami qu'il lui semblait préférable d'entrer en négociations directes, pour son propre compte, avec Moscou. Daniel Renoult est allé en Italie, et nos camarades italiens ont

---

1. *Cf.* O. Bauer, *op. cit.*, p. 33 : « Nous ne voulons pas syndicaliser l'industrie, mais la socialiser, c'est-à-dire ne pas faire de chaque branche d'industrie la propriété des ouvriers qu'elle occupe, mais faire de toutes les branches d'industrie la propriété de la société et la communauté de tous les travailleurs ».

2. *Cf.* O. Bauer, *op. cit.*, p. 33 : « Une entreprise donnée ne doit pas être gérée seulement dans l'intérêt des ouvriers qui y sont occupés, mais dans celui de l'ensemble du peuple ».

3. A savoir : embauche ; respect du contrat de travail ; durée du travail ; salaires à la pièce et à la tâche ; règlement intérieur ; hygiène du travail et sécurité ; administration de toutes les institutions ouvrières (habitations, économat, cuisines).

4. Et notamment de Jouhaux dont le programme économique était directement inspiré des écrits de Bauer, comme le secrétaire de la C.G.T. le déclarait lui-même au C.C.N. du 30 mars 1920 : « J'ai, au Congrès de Lyon, cité le livre d'Otto Bauer, *La marche vers le socialisme*. J'ai indiqué dans quel sens Bauer orientait ses efforts et j'ai montré que notre conception était, sur le terrain particulier où nous sommes, l'application stricte des principes qu'il émettait au cours de son livre » (*cf.* 1re partie, III, 6 et 2e partie, Conclusions).

5. « Frossard à Berne, le 20 janvier [1920], s'est rencontré en Suisse avec les membres du C.C. du P.S. suisse et des délégués du parti italien pour étudier les moyens de reconstituer l'Internationale ouvrière par une fusion de l'Internationale de Moscou et de l'Internationale reconstituée de l'Europe occidentale » (Note du Bureau Militaire français à Berne, A.N., F7, 13478).

répondu par un ' non ' brutal et définitif à sa proposition de conversation ».

Ainsi, quel que soit l'intérêt des analyses autrichiennes, il est évident qu'elles ne pouvaient répondre (avec leur allure sage et compliquée) à l'impétueuse exigence d'action qui soulevait le prolétariat dans les pays bouleversés par la guerre.

Ce qui faisait la faiblesse de la IIe Internationale (comme de la IIe 1/2) faisait au contraire la force du mouvement bolchevik : il avait fondé toute sa stratégie sur le potentiel révolutionnaire de la crise ouverte par la guerre. Zinoviev le rappelait avec raison : « Lorsqu'en 1914, les premiers coups de feu furent échangés sur les champs de bataille, théâtres de la tuerie mondiale, notre parti, alors clandestin et proscrit, lançait le mot d'ordre de la IIIe Internationale »[1].

D'avoir imaginé que de la guerre européenne sortirait non simplement la paix mais la révolution, les Bolcheviks avaient triomphé en Russie. Or, dans les derniers mois de la guerre, la tempête révolutionnaire devenait formidable : révolution ouvrière de Finlande, soulèvement du riz au Japon en août 1918, grèves en Allemagne, révolution en Bulgarie, révolution en Autriche-Hongrie, révolution en Allemagne, révoltes des soldats et des marins des corps expéditionnaires alliés sur le front de l'Est, agitation ouvrière dans tous les pays, grèves, émeutes, croissance des effectifs syndicaux et socialistes, montée du tirage de la presse révolutionnaire[2]. L'armistice ne pouvait en aucune façon infirmer ou modifier ce processus : il était évident que l'armistice et la paix « impérialiste » portaient les mêmes germes subversifs que la guerre impérialiste. Bien mieux : le rétablissement de la paix entre les deux blocs entraînait un redoublement de la guerre sur les fronts communistes. Si l'armistice avait libéré la Russie révolutionnaire de l'étreinte allemande, il y substituait la menace de l'intervention alliée : la défense de la révolution russe devenait le ferment de la révolution mondiale[3].

Les Bolcheviks partaient donc de l'idée que la crise de l'immédiate après-guerre fournissait le cadre où la révolution européenne prendrait le relais de la révolution russe. Il était donc logique que, dans cette perspective à court terme, ils ne s'accordent aucun délai pour constituer ce qu'ils avaient toujours considéré comme l'État-Major de la révolution mondiale en puissance : la IIIe Internationale. Ils ne pouvaient plus en effet se contenter — à ce stade élargi et décisif du processus révolutionnaire mondial — de l'organisme boiteux qu'avait été pendant la guerre la C.S.I. zimmerwaldienne de Berne : il fallait, secouant le poids des éléments « centristes, pacifistes et hésitants » de la droite zimmerwaldienne, permettre aux éléments révolutionnaires de Zimmerwald — l'ancienne « gauche de Zimmerwald » —, de passer à l'étape suivante, celle de la IIIe Internationale. Or la légalité socialiste — nous avons déjà noté l'importance de

1. G. Zinoviev, *L'Internationale Communiste*, rapport au 8e Congrès du P.C.R.

2. *Cf.* R. Lefebvre, *L'Internationale des Soviets*, supplément au numéro du 10 septembre 1919 de *La Vie Ouvrière*.

3. Et vice versa : *cf.* la déclaration de Longuet, Congrès national extraordinaire du Parti socialiste, Strasbourg, 28 février 1920, *Cpte-r. stén.*, p. 366 : « La constitution de la IIIe Internationale à Moscou en mars 1919 »... « c'était un moyen de guerre, une réponse à l'agression dont la République russe était l'objet ».

cette notion — exigeait que ce passage fût assuré par une assemblée représentative, une conférence internationale convoquée à cet effet, habilitée à confirmer le décret zimmerwaldien sur la mort de la IIe Internationale, à donner quitus à la C.S.I. et à proclamer la naissance de la IIIe Internationale. Pour marquer cette continuité, c'est « avec l'assentiment et le concours actif des membres de la commission élue par les conférences zimmerwaldiennes »[1] que, avant même la tenue de la conférence de Berne (3 février 1919), fut convoquée une « conférence internationale communiste ».

La lettre d'invitation[2], datée du 24 janvier 1919, était signée des représentants de 8 organisations et partis[3]. Elle résumait les thèmes bolcheviks de la révolution mondiale. Caractérisant la période actuelle comme celle de « la décomposition et de l'effondrement de tout le système capitaliste mondial », elle annonçait qu'une action des masses ouvrières — y compris la lutte à main armée —, concertée à l'échelle du monde, ouvrirait à un prolétariat international uni la voie de la prise du pouvoir. Ce pouvoir conquis, le prolétariat l'exercerait sous la forme d'une dictature de la classe ouvrière et « à certains endroits aussi celle des petits paysans et des ouvriers agricoles ». Le premier objectif de cette dictature, dans le domaine économique, serait l'abolition de la propriété privée par la socialisation de la grande industrie, des banques, de la production agricole, des grands immeubles et par la monopolisation du commerce ; elle s'accompagnerait du transfert de toutes les fonctions économiques aux mains d'organismes centralisés émanant de la dictature prolétarienne. Puis la lettre expliquait — ce qui devenait limpide après l'exposé ci-dessus — que la IIe Internationale n'était pas en mesure de diriger cette grande œuvre : il fallait rompre décisivement avec elle et créer une autre Internationale révolutionnaire.

Cette lettre d'invitation, envoyée à 39 partis, tendances et groupes socialistes et ouvriers, fixait au 15 février 1919 l'ouverture de la conférence mais celle-ci ne put en réalité commencer que le 2 mars (en raison des difficultés de communications entre la Russie et le reste du monde).

Il est curieux de constater que maintes manifestations historiques de la plus grande portée n'ont eu qu'un petit nombre d'acteurs : la statistique se trouve alors en défaut pour rendre la qualité de l'événement. Comparée chiffre à chiffre, la participation de Moscou est dérisoire au regard de celle de Berne. Non seulement les délégués sont en nombre réduit — 36 avec voix délibérative, plus une quinzaine avec voix consultative —, mais encore leur représentativité est discutable : une fois retranchés les 8 Russes[4], restent quelques étrangers dont beaucoup, émigrés politiques

1. *Cf.* J. Maxe, *op. cit.*, p. 166.

2. La « Lettre d'invitation au 1er Congrès de l'I.C. » est reproduite dans la brochure *L'Internationale Communiste : Manifestes, thèses et résolutions du 1er Congrès de l'I.C. (mars 1919)*, publication de la IVe Internationale (déc. 1948), p. 5.

3. Les signataires sont : Lénine et Trotski pour le C.C. du P.C.R. ; Karski pour le Bureau étranger du Parti communiste ouvrier polonais ; Roudnianski pour le Bureau étranger du P.C. de Hongrie ; Duda pour le Bureau étranger du P.C. autrichien ; Rosing pour le Bureau russe du P.C. letton ; Sirola pour le C.C. du P.C. finlandais ; Rakovski pour le C.E. de la Fédération balkanique révolutionnaire des partis sociaux-démocrates ; Rheinstein pour le Parti socialiste ouvrier d'Amérique.

4. Les délégués russes au 1er Congrès sont : Lénine, Trotski, Zinoviev, Staline, Boukharine, Tchitcherin, Obolenski et Vorovski (*cf. L'I.C.*, no 1, mai 1919, p. 129).

vivant en Russie, sont eux-mêmes membres du Parti communiste russe,[1] et nullement mandatés pour parler au nom du socialisme organisé de leur pays d'origine. Un humoriste (?) a pu dire qu'il s'agissait avant tout de « touristes révolutionnaires »[2]. C'est ainsi que le mouvement ouvrier français était représenté à titre délibératif par Guilbeaux[3], qui se tenait pour le délégué de la « gauche française de Zimmerwald » et à titre consultatif par Sadoul, délégué du « groupe communiste français en Russie »[4]. Longuet soulignait donc avec quelque raison[5] que, dans cette assemblée de Moscou, n'avait siégé aucun représentant des grands prolétariats d'Europe occidentale, à la seule exception du prolétariat italien : ni le prolétariat français, ni le prolétariat anglais, ni le prolétariat allemand ne s'y exprimèrent par la voix de porte-parole autorisés. Bien sûr les difficultés de communication entre l'Europe et la Russie peuvent excuser certaines absences vraiment involontaires ; mais pour l'essentiel, le mouvement ouvrier des grands pays industriels s'était maintenu dans une défiante expectative à l'égard de cette révolution mondiale dont l'élément avancé, la révolution russe, bousculait toutes les normes établies. L'historien ne saurait trop rêver à cette ébauche de division géographique dans le mouvement ouvrier : comme une paradoxale « régionalisation » des Internationales.

La pauvre composition de la conférence garantissait en revanche qu'elle atteindrait ses objectifs. Après rapport de Balabanova[6], ceux des délégués présents qui avaient participé à la Conférence de Zimmerwald — Rakovski, Lénine, Zinoviev, Trotski, Platten —, déclarèrent « considérer comme dissous le groupement de Zimmerwald ». Puis le 4 mars 1919, sur proposition, présentée par Rakovski, Grüber, Grimlund et Roudnianski, affirmant la nécessité d'une « organisation commune, unifiée et internationale », où les « éléments révolutionnaires prolétariens » seraient nettement séparés des « éléments social-traîtres », « la Conférence communiste internationale décide de se constituer en III^e Internationale et d'adopter le nom d'Internationale Communiste » : résolution adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions, celles de la délégation allemande[7]. Enfin, décisions concernant les modalités d'organisation de la nouvelle Internationale, sa constitution définitive est reportée à un prochain congrès tandis que sa direction provisoire est confiée à un Comité exécutif composé par un représentant de chacun des P.C. des pays les plus importants (ledit Comité exécutif désignant au surplus dans son sein un Bureau de cinq personnes).

L'ensemble de ces décisions est communiqué, commenté, prolongé par une série de textes mis au point par le congrès, un *Manifeste de l'Internationale Communiste aux prolétaires du monde entier*[8], la *Plate-forme de*

---

1. Notamment parmi les délégués ayant voix consultative, au nom des groupes communistes de nationalité en Russie : tchèque, bulgare, yougoslave, anglais et français.
2. Ypsilon, *Stalintern* (traduction de « Pattern of a world revolution »), Éd. de La Table Ronde. Ypsilon est le pseudonyme de Volk.
3. Sur Guilbeaux, *cf.* 1^re partie, II, 2.
4. Sur Sadoul, *cf.* 1^re partie, II, 1.
5. Longuet, *op. cit.*, p. 367.
6. Secrétaire de la C.S.I., Balabanova appartenait au P.S. italien.
7. *Cf.* 3^e partie, II, 1.
7. *Cf. L'I.C.*, n° 1, mai 1919, p. 1 ou *Manifestes, thèses et résolutions du 1^er Congrès de l'I.C.*, p. 43-50 ou *La III^e Internationale Communiste*, éditions de l'I.C., Petrograd, 1920, p. 3-18.

*l'I.C.*[1], les *Thèses du camarade Lénine sur la démocratie bourgeoise et la dictature prolétarienne*[2], la *Résolution à l'égard des courants socialistes et de la Conférence de Berne*[3] reprennent sous toutes leurs faces les thèmes déjà contenus dans la lettre d'invitation[4] : la grande guerre est une guerre impérialiste mondiale ; à la guerre mondiale impérialiste répond de façon antithétique la guerre civile : « Une nouvelle époque est née. Époque de désagrégation du *capitalisme*, de son effondrement intérieur. Époque de la révolution communiste du prolétariat » ; cette révolution communiste du prolétariat aboutit à la conquête du pouvoir politique par le prolétariat, laquelle se déroule en deux phases, celle de l'anéantissement de l'appareil d'État bourgeois — armée, justice, bureaucratie bourgeoises — et celle de l'organisation du pouvoir prolétarien — armement du prolétariat, tribunaux prolétariens, nouveaux organes d'administration prolétariens — : « La dictature du prolétariat... c'est la forme transitoire d'État nécessaire à l'écrasement violent et rapide de la minorité exploiteuse par l'énorme majorité de la population » ; la dictature du prolétariat s'exerce dans le domaine politique par le système des Soviets, système antiparlementaire — le parlementarisme écartant les masses de l'exercice du pouvoir —, nouveau type de pouvoir gouvernemental assurant la possibilité d'une véritable démocratie prolétarienne : « Le système des Soviets s'appuie... sur les organisations des masses prolétariennes représentées par les Soviets eux-mêmes, les syndicats révolutionnaires, les coopératives » ; enfin la dictature du prolétariat vise dans le domaine économique à exproprier la bourgeoisie et à organiser une direction centralisée de la production ainsi centralisée.

Il faudra plus tard[5] réfléchir sur ces conceptions bolcheviques de la révolution prolétarienne, relever leurs ascendances doctrinales, marquer en elles la part conjoncturelle, russe et européenne, définir l'originalité léniniste. Mais pour le moment, ce qui doit retenir l'attention, c'est moins la nature de cette architecture révolutionnaire que sa portée : la IIIe Internationale était née. Au Parlement socialiste qu'avait été la IIe Internationale et que s'efforçait de redevenir l'Internationale de Berne, s'opposait désormais ce « parti mondial de la révolution ». Or, si la conférence de Zimmerwald brille au ciel de l'histoire ouvrière par son « retentissement différé », le 1er congrès de l'I.C., loin d'attendre sa grandeur rétrospective du jugement des temps à venir, intervenait directement dans la conjoncture : il précipitait le rassemblement autour de lui des forces révolutionnaires qui montaient éparpillées dans le monde. Une fois de plus, Lénine forçait l'événement par une démarche qui ne respectait pas la lettre

---

1. *Cf. L'I.C.*, n° 1, mai 1919, p. 88-98 ou *Manifestes, thèses et résolutions...*, p. 27-33 ou *La IIIe I.C.*, p. 19-29.
2. *Cf. L'I.C.*, n° 1, mai 1919, p. 97-108 ou *Manifestes*, etc., p. 10-17 (même traduction que celle de l'I.C.) ou *La IIIe I.C.*, p. 30-43.
3. *Cf. L'I.C.*, n° 1, mai 1919, p. 107-114 ou *Manifestes*, etc..., p. 20-24 ou *La IIIe I.C.*, p. 20-24.
4. Autres résolutions : *Sur la terreur blanche ; Thèses sur la situation internationale et la politique de l'Entente ; Décision concernant la constitution de l'Internationale Communiste ; Résolution concernant la participation des ouvriers à la lutte pour le socialisme ; Décision concernant les questions d'organisation ; Déclaration faite par les participants de la conférence de Zimmerwald au Congrès de l'I.C. à Moscou ; Adresse du congrès à l'Armée rouge ; Décision concernant le groupement de Zimmerwald ; Adresse du congrès aux ouvriers ukrainiens.*
5. *Cf.* 3e partie, III, 1 et 2.

— l'opposition majoritaire du socialisme international à son entreprise —, qui négligeait des précautions jusque-là dirimantes — la représentativité des délégués —, mais qui répondait à l'essentiel : le développement du potentiel révolutionnaire de la crise européenne. Et une fois de plus l'événement donnait raison à Lénine[1] : le 19 mars 1919, le Comité National du P.S. italien réuni à Milan décidait d'entrer à l'I.C. ; le 8 avril, le congrès du Parti social-démocrate de Norvège ; le 17 avril, le groupe français Loriot-Saumoneau ; le 10 mai, la Fédération des Jeunesses socialistes suédoises ; le 14 juin, la conférence de l'aile gauche du P.S. suédois ; le 22 juin, le congrès du parti social-démocrate bulgare ; le 20 juillet, le C.C. du P.C. polonais ; en août 1919, le congrès des socialistes des États-Unis et le P.C. de Galicie orientale ; le 16 juillet, le congrès du Parti social-démocrate suisse ; en septembre, le Parti socialiste d'Alsace-Lorraine ; en octobre, le congrès du Parti socialiste italien à Bologne confirme l'entrée du parti italien ; en décembre enfin, c'est le tour des socialistes de Bohême et du Mexique.

La création de la IIIe Internationale n'aidait pas seulement au rassemblement autour d'elle des éléments révolutionnaires de la gauche socialiste en Europe et dans le monde. Elle aidait également à la conquête communiste du mouvement international socialiste de la jeunesse. Certes, l'Internationale socialiste des jeunes avait pris, dès sa réunion à Berne au printemps 1915, une orientation zimmerwaldienne et constitué un Secrétariat International successivement dirigé par Bamatter et Munzenberg[2]. A la suite de l'armistice et de l'éruption révolutionnaire allemande, Munzenberg avait été, comme Allemand, expulsé de Suisse. Le Secrétariat International avait alors éclaté en deux tronçons, l'un en Suisse avec le Bureau International dirigé par Arnold, l'autre à Berlin avec Munzenberg[3]. Ce qui ne faisait qu'ajouter à la confusion dans laquelle le mouvement international de la Jeunesse socialiste avait été, comme le reste, jeté par la guerre et la révolution russe. Dès les débuts de 1919, un effort de clarification fut tenté[4] : en mai, une réunion en Suisse du Bureau International des Jeunesses socialistes aboutissait à un échec ; en juillet, un congrès international de ces mêmes Jeunesses, convoqué à Bâle par le C.C. suisse, fut renvoyé, faute de participants. La difficulté était au fond de même nature que celle dont avait souffert la Conférence de Berne : les organisations de J.S. adhéraient massivement à la IIIe Internationale ; dans une lettre du 10 juin 1919, le « secrétaire international pour les pays occidentaux des Jeunesses socialistes », Humbert-Droz, énumérait les organisations de jeunesses adhérant à la IIIe Internationale : outre cellede Russie, il citait celles de Norvège, Suède, Hongrie, Hollande, Allemagne, Italie, Amérique, Roumanie, Suisse, Espagne, Autriche. Le 28 juin, en l'absence de délégués belges, suisses, hollandais et français, mais avec des représentants de toute

1. Sur le détail des modalités d'évolution des différents partis socialistes européens, *cf. Le mouvement communiste international*, rapports adressés au 2e Congrès de l'I.C. (1920), Éd. de l'I.C.
2. *Cf.* 1re partie, I, 4.
3. *Cf.* lettre de Humbert-Droz à Lainé du 5 novembre 1919 (*Archives Humbert-Droz*, I.I.S.G.).
4. « Rapport sur la situation internationale des Jeunesses socialistes », *in Rapports présentés sur les questions à l'ordre du jour*, Fédération Nationale des Jeunesses socialistes, 5e conférence nationale, Troyes, 1920 (*Archives privées R. Radi*).

l'Europe centrale et orientale se tenait à Vienne une conférence internationale qui désignait un comité provisoire de 5 membres chargcs de préparcr pour octobre 1919, dans unc ville allemande, un congrès international des Jcunesses[1]. C'est ce dernier[2], tenu à Berlin du 20 au 26 novembre 1919, qui, en présence de 18 délégucs représentant 14 organisations — au total 219 000 membres —, scra considéré comme le 1er congrès de l'Internationale Communiste des Jeunes (I.C.J.), adhérant à la IIIe Internationale[3], et qui décida de lancer un appel[3] aux C.C. des J.S. de Francc, de Belgique, d'Italie, d'Espagne pour les convier à participer en mai 1920 à une réunion en Italie susceptible de réaliser l'unification internationale de la jeunesse socialiste sur la plate-forme de l'Internationale communiste.

La démarche *a priori* partielle de l'Internationale syndicale d'Amsterdam ; le report et les délais imposés par la Conférence de Berne à la reconstruction de la IIe Internationale ; la décision du 1er congrès de la IIIe Internationale de « mettre à l'ordre du jour » la révolution prolétarienne ; l'attraction mondiale du communisme sur le socialisme organisé et sa jeunesse, tels sont les éléments qui façonnent l'ambiance internationale dans laquelle mûrit après l'armistice le développement de la gauche révolutionnaire en France. Ce développement devait encore s'accélérer sous l'influencc de trois autres phénomènes extérieurs intéressant plus particulièrement le mouvement ouvrier français : l'action du groupe des communistes français en Russie, l'action de Sadoul, les mutineries de la Mer Noire. Des deux derniers, l'essentiel est connu : encore qu'il reste à déterminer l'influence exacte qu'ils ont exercée non en Russie mais en France. Néanmoins on se bornera ici à évoquer le premier.

Le strict internationalisme des Bolcheviks russes s'était dès le début manifesté par le fait qu'ils avaient accueilli dans les rangs de leur parti et au service de leur révolution, russe par délégation provisoire, mais mondiale par nature, tous les révolutionnaires étrangers qui, au hasard de leurs pérégrinations ou par une initiative délibérée de leur part, s'étaient trouvés en mesure de consacrer leurs forces et leur dévouement à la jeune République socialiste. C'est ainsi que des communistes d'origine polonaise, bulgare, hongroise, etc. furent, en dehors de toute caractéristique nationale, affectcs à des postes — parfois très responsables — de l'appareil d'État soviétique. Résultat non d'un calcul politique à longue portée, mais d'un comportement : la révolution était le bien de tous les prolétaires, et non le privilège des seuls Russes.

Mais très vite, les Bolcheviks comprirent que ce strict internationalisme — impliquant une attitude non discriminatoire à l'égard des bonnes

1. Lettre du Comité Exécutif de l'I.C.J. à la Fédération Nationale des J.S. de France, datée du 23 janvicr 1920.

2. *Cf. Bulletin du Comité pour l'autonomie et la IIIe Internationale* (congrès national de la minorité des Jeunesses socialistes — tendance de l'adhésion immédiate et sans réserve à la IIIe Internationale), Puteaux, 25 juillet 1920 *(Archives R. Radi)*.

3. En février 1920, la Fédération Nationale des J.S. de France reçoit communication des documents de la Conférence internationale de Berlin tenue en novembre 1919 : un Manifeste, le Programme, les Statuts d'organisation de l'I.C.J., l'appel et la circulaire du C.E. de l'I.C.J. à la Fédération des J.S. et un appel du C.C. des Jeunesses de Suisse aux Jeunesses de France (« Rapport sur la situation internationale des J.S. », Troyes, *Archives R. Radi*).

4. L'appel est daté du 7 février 1920.

volontés et des talents étrangers pris à titre individuel — pouvait se combiner avec une politique plus systématique donnant non plus aux individus cette fois, mais aux groupes étrangers, des responsabilités qui, elles, seraient fonction de leur qualité d'étranger. Quelles responsabilités ? Celle avant tout de témoigner du caractère international de la Révolution d'Octobre. Celle ensuite de porter les arguments bolcheviks dans le style et les formes spécifiques à chaque peuple.

Dans le même temps d'ailleurs, les Bolcheviks étaient encouragés à ce faire par la croissance du mouvement révolutionnaire, né sous l'influence des événements russes, parmi les prisonniers de guerre des nationalités intégrées aux Empires Centraux ou parmi les corps expéditionnaires envoyés par les puissances alliées au secours de la Russie kérenskiste; il était devenu indispensable d'organiser et d'encadrer ces forces numériquement appréciables.

C'est dans cette perspective qu'au printemps 1918, furent constitués au sein du P.C.R.(b) des groupes nationaux — hongrois, allemand, yougoslave, tchèque, etc. —, lesquels furent rassemblés, au mois de mai suivant, sous la présidence de Bela-Kun, en une « Fédération des groupes étrangers »[1]. A ce titre, le 30 août 1918, la *Pravda* donnait communication d'un texte signé « groupe communiste anglo-français », groupe qui, à sa deuxième séance, le 4 septembre 1918, décidait de se scinder. Dès lors, le « groupe français de Moscou », comme son cachet l'indiquait, ou la « section française du P.C.R. (b) », comme on disait encore, vécut sa vie propre : les étapes essentielles en sont retracées par L. M. Zack, dans un article récent de la revue soviétique *Questions d'histoire*[2].

---

1. *Cf.* A. Kriegel et G. C. Haupt, « Les groupes communistes étrangers en Russie et la révolution mondiale (1917-1919) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 4, 1963.

2. L. M. Zack, « L'activité du groupe communiste français du P.C. en 1918-1919 », *Questions d'Histoire*, février 1960. L'auteur s'appuie sur :

— les Procès-Verbaux des réunions du groupe dont l'un a été publié dans la revue *Archives historiques*, 1957, n° 4 ;

— les archives (notamment la liste des membres du groupe) conservées aux Archives centrales du Parti de l'Institut du Marxisme-Léninisme près le C.C. du P.C.U.S. ;

— le journal *Troisième Internationale*, « organe de la section française du P.C. (b) russe », du 20 octobre 1918 au 1er mars 1919 et dont la collection complète (16 numéros) ne se trouve qu'à la Bibliothèque publique d'État M. E. Saltykov-Chtchédrine à Leningrad (deux numéros de ce journal existent à la B.D.I.C. : ceux du 20 octobre 1918 et du 19 janvier 1919) ;

— l'unique numéro de la revue *Demain* publié à Moscou en 1919 et contenant un compte-rendu du travail du groupe ;

— les tracts et appels édités et signés par le groupe communiste français, trouvés dans différents dépôts d'archives (Archives centrales du Parti de l'Institut du Marxisme-Léninisme, Archives centrales d'État de la Révolution d'Octobre et de l'édification socialiste, Archives centrales d'État de la Révolution d'Octobre de la R.S.S. d'Ukraine-Kharkov, Fonds du Musée de la Révolution d'U.R.S.S., Archives régionales du parti d'Odessa, Bibliothèque scientifique d'Odessa A. M. Gorki).

L'article de L. M. Zak fait un récit intéressant et souvent détaillé des activités du groupe français. Cependant il ne tente aucune analyse des difficultés politiques internes que connut le groupe en raison de l'hétérogénéité de sa composition, et qui aboutirent à sa dissolution — au moins provisoire — sur décision du Parti bolchevik. Par ailleurs, l'auteur ne procède à aucun moment à un essai d'estimation quant au rayonnement réel du groupe en Russie et en France.

Aussi est-il encore nécessaire de se reporter, non seulement au livre d'André Marty, *La révolte de la Mer Noire* et surtout au livre de Jean Fréville, *Inessa Armand* (le chapitre sur l'activité d'I. Armand dans le « groupe communiste français » repose très évidemment sur les mêmes sources que l'article de Zak), mais aussi à l'autobiographie de Guilbeaux, *Du Kremlin au Cherche-Midi*. L'ouvrage de Guilbeaux est assurément un ouvrage polémique, qu'il faut lire avec précaution, mais qui a le mérite de proposer au moins quelques explications sur les heurs et malheurs du groupe français de Moscou.

Bien qu'il ne dépassât guère plus de 20 personnes — on possède la liste de ses membres pour l'année 1919 —, le groupe n'avait pas une composition homogène. D'abord il accueillait des communistes de nationalité diverse (Russes, Roumains, etc.) que la communauté de langue ou les hasards de leur exil avaient sensibilisés à la question française : c'était le cas d'I. Armand[1] qui avait probablement en outre reçu de la direction du Parti bolchevik la responsabilité politique du groupe. Une seconde catégorie d'adhérents comprenait des Français vivant depuis longtemps en Russie ou il avaient participé, même avant la guerre et la révolution, à l'activité politique socialiste. Le type en était Jeanne Labourbe[2] qui, institutrice dans une famille de la Pologne russe, appartenait au Parti bolchevik depuis 1905. Enfin, troisième catégorie, des Français que seule la guerre avait conduits en Russie, au titre de membres de la Mission Militaire ou du corps expéditionnaire français : entre autres, le soldat R. Petit, le lieutenant P. Pascal, le capitaine Sadoul.

Ainsi composé, le groupe ne pouvait avoir qu'une triple activité : organiser les prolétaires de langue française séjournant en Russie ; faire pénétrer les idées bolcheviques parmi les soldats français sur le front russe ; au-delà, par toutes les voies possibles, s'adresser au prolétariat de France et l'informer sur la Révolution d'Octobre.

Pour ces divers objets, il fallait évidemment un organe : pas seulement *Commune*, organe édité à Petrograd par la Fédération des Groupes étrangers, et dont le premier numéro en trois langues sortait le 7 novembre 1918 ; mais un organe hebdomadaire spécifique, de langue française et de contenu adapté aux problèmes français : ce fut *La Troisième Internationale*, tirée, semble-t-il, à 10 000 exemplaires.

L'armistice, en levant l'ambiguïté quant à la signification du maintien des troupes alliées sur le front de l'Est, donnait moins que jamais aux troupes françaises, qu'animait seule la perspective d'être ramenées au pays pour y être démobilisées, le désir d'intervenir contre un pays en révolution.

Aussi, dans cette conjoncture favorable, le « groupe communiste français » est-il, vers février 1919, officiellement pressenti par la direction du Parti bolchevik, pour apporter son concours direct au C.C. du P.C. (b) d'Ukraine, qui manque de militants connaissant le français. Il désigne alors Jeanne Labourbe comme son représentant au Collège étranger près le Comité Régional d'Odessa du P.C. (b), lequel est chargé de diffuser clandestinement à Odessa des tracts et un journal *Le Communiste* s'adressant aux troupes françaises et les appelant à refuser d'intervenir contre la Russie rouge[3]. Quelques semaines plus tard, le 1er mars 1919, J. Labourbe était arrêtée et fusillée pour trahison[4]. « Jeanne Labourbe est

1. Les articles d'I. Armand sont signés dans la *Troisième Internationale* E. Blonina ou Blonika. La compétence d'I. Armand était reconnue en matière française (*cf.* 1re partie, I, 5). Après l'armistice, elle avait été chargée avec Manouilski de venir en France pour procéder à un échange d'otages entre le Gouvernement français et les Soviets. Mais la commission soviétique fut arrêtée à Malo-les-Bains en réplique à l'arrestation à Moscou de la mission du Gel Lavergne (*cf.* J. Fréville, *I. Armand*, p. 140).

2. *Cf.* la biographie de J. Labourbe dans A. Marty, *La Révolte de la Mer Noire*, 4e éd., 1949, p. 191.

3. *Cf.* A. Marty, *op. cit.*, chap. viii et ix.

4. Sur la mort de J. Labourbe et son retentissement en France, *cf.* A. Marty, *op. cit.*, p. 193-206.

la première communiste française qui soit morte au nom et à la gloire de la III^e^ Internationale communiste qui vient de naître », devait déclarer Jacques Sadoul au 8^e^ congrès du P.C.R.

Le travail d'agitation du « groupe communiste français » parmi les troupes françaises en Russie est probablement celui dont la nature conféra au groupe son plus grand rayonnement extérieur, en Russie et en France. Si bien qu'on a pu considérer que le groupe avait été constitué pour cet unique objet.

En fait, plus importante peut-être — du moins pour l'évolution interne du socialisme français — et plus significative fut sa participation à toutes les manifestations où les Bolcheviks croyaient devoir concrétiser, même symboliquement, l'unité internationale révolutionnaire. Non seulement d'éphémères meetings anniversaires — comme ceux du 7 novembre —, mais une solennelle rencontre comme le 1^er^ Congrès de fondation de l'Internationale Communiste. Dans ce domaine, le « groupe communiste français » se considérait — était considéré — comme l'éventuel noyau du futur Parti communiste français : il jouera — ses divisions plus encore joueront — un rôle non négligeable dans les décisions bolcheviques à l'égard du mouvement ouvrier français.

Divisions qui se nourrissaient de querelles personnelles : Guilbeaux et Sadoul ne se tenaient pas en mutuelle estime. Sadoul considérant Guilbeaux comme un aventurier ; Guilbeaux considérant Sadoul comme un politicien.

Mais divisions qui tenaient surtout à des divergences politiques. Guilbeaux, à l'origine écrivain syndicaliste-révolutionnaire, rollandiste, était venu au bolchevisme sous l'influence directe du groupe léniniste en Suisse. Sadoul, par contre, avocat se situant à l'aile droite du Parti Socialiste correspondant en Russie de Thomas, n'avait émergé que tardivement de « l'Union Sacrée » et pour des raisons au surplus éminemment patriotiques.

D'ailleurs même en l'absence de Sadoul, les querelles étaient vives, puisque, le groupe ayant décidé de confier à un comité de rédaction composé de I. Armand, P. Pascal et H. Guilbeaux, le soin de reprendre la publication de *Demain* — la revue éditée par Guilbeaux en Suisse —, l'entreprise avorta au bout d'un seul numéro, celui de septembre 1919.

## Chapitre III

# LES BOLCHEVIKS DEVANT LES PROBLÈMES DE LA RÉVOLUTION EN FRANCE

- Une option stratégique : la Révolution communiste est imminente en Europe ; elle l'est également en France ; la gauche révolutionnaire française doit donc s'y préparer ; ses difficultés et ses atouts.
- Une option tactique : la gauche révolutionnaire française doit se regrouper en un parti communiste ; la formule de ce regroupement. Mais ce regroupement révolutionnaire suppose une scission à l'intérieur des organisations ouvrières traditionnelles : la scission est inscrite dans la nature du mouvement ouvrier aux prises avec la crise générale du capitalisme ; contre le « fétiche unité », pour une scission rapide et définitive en France.
- Les problèmes subsidiaires de l'opération « scission » : leur définition ; leur triple conditionnement ; pas de problème avec la droite social-patriote ; la question du Centre : la lutte de principe contre le Centre, la possibilité de gagner une fraction du Centre aux positions communistes, la nouvelle contradiction espace-temps, le moyen et le thème de la désagrégation du Centre, le champ laissé à l'interprétation du mouvement ouvrier de chaque pays.

La Russie bolchevique s'est donc fait reconnaître très vite le leadership de la lutte révolutionnaire en Europe. Dès lors, importent au premier chef les idées des Bolcheviks concernant les problèmes de la révolution en France.

On sait déjà que les Bolcheviks tenaient la révolution en Europe pour imminente : dans un texte du 15 avril 1919, Lénine décrivait « la révolution prolétarienne, partout croissante, non de jour en jour, mais d'heure en heure... »[1]. Le 1er mai, Zinoviev renchérissait : « A l'heure où nous écrivons ces lignes, la IIIe Internationale a pour assises trois Républiques des Soviets — en Russie, en Hongrie, en Bavière. Mais personne ne s'étonnera si, au moment où paraîtra cet article, nous n'avons plus trois mais six républiques des Soviets ou davantage. La vieille Europe roule à une vitesse vertigineuse à la rencontre de la révolution prolétarienne »,

1. Lénine, « La IIIe Internationale et sa place dans l'histoire », *L'I.C.*, 1er mai 1919, p. 31.

et il concluait : « Le mouvement s'étend avec une telle rapidité que l'on peut dire avec assurance que, dans un an, nous commencerons déjà à oublier qu'il a fallu lutter pour le communisme en Europe, — car dans un an toute l'Europe sera communiste ». Un an plus tard, justement, Lukacs disait encore : « La puissance effective de la société capitaliste est tellement ébranlée qu'elle ne serait en état de s'imposer par la violence si consciemment et résolument le prolétariat lui opposait sa propre puissance... L'obstacle à la révolution est de nature purement idéologique »[1].

*A fortiori*, dans le cadre de cette révolution européenne imminente, les Bolcheviks s'attendaient-ils à la révolution communiste en France : « Pourquoi la bourgeoisie française et italienne apparaît-elle en ce moment comme la plus belliqueuse ? Parce que la révolution sociale est plus mûre que partout ailleurs en France et en Italie. Parce que les capitalistes français et italiens n'ont presque plus rien à perdre »[2]. Les Bolcheviks estimaient donc dépassée la simple lutte contre l'intervention alliée en Russie : « La campagne contre l'intervention est... très énergique, parfois même très passionnée, mais appuyée sur des arguments essentiellement formels ou d'ordre général contre l'intervention dans la vie intérieure d'un pays étranger, — ou encore appuyée de protestations patriotiques contre ' le sang français répandu dans les plaines glacées de Russie ' »[3], lit-on dans *L'I.C.* de juin 1919. Et dans le même numéro, Manouilski précise : « La question d'une intervention militaire dans les affaires russes peut être considérée en France comme définitivement liquidée »[4]. Aussi, répondra Kemerer à Longuet, « aujourd'hui ne s'agit-il plus du sort de la République des Soviets, mais bien du mouvement international de la classe ouvrière dans le monde entier, la France y compris »[5].

Certes les Bolcheviks mesuraient à quelles difficultés particulières le mouvement ouvrier français aurait à faire face pour remporter la victoire[6] : l'épuisement de la France, les pertes en militants tués à la guerre, les « illusions chauvines sur les réparations allemandes », la « détermination des gouvernements bourgeois à écraser toute insurrection », et enfin cette curieuse allégation : « l'angoissante menace des troupes d'occupation anglo-américaines et de l'armée noire ». Mais ils comptaient sur des atouts très réels : les traditions révolutionnaires (la France, « pays prédestiné des révolutions, terre sacrée du communisme et du syndicalisme »), et les résultats déjà obtenus : « Beaucoup d'entre vous ont déjà adhéré au communisme ».

Les Bolcheviks ne mettaient donc pas en doute que le mouvement ouvrier français dût stratégiquement travailler dans une perspective révolutionnaire à court terme. Selon quelle tactique ? Les Bolcheviks avaient

---

1. G. Lukacs, « Légalité et illégalité » (juillet 1920), chap. 4 de *Histoire et conscience de classe* (Vienne, 1923), reproduit dans *La Nouvelle Réforme*, n° 2, janvier-février 1958, p. 225.
2. G. Zinoviev, *L'I.C.*, n° 1, 1er mai 1919, p. 44.
3. A. Victor, *Lettre de France*, *L'I.C.*, n° 2, juin 1919, p. 221.
4. Manouilski, *L'I.C.*, n° 2, juin 1919.
5. Longuet avait souligné combien lui et ses amis avaient lutté contre l'intervention française en Russie. Kemerer lui en donne acte mais montre les limites de leur protestation : *L'I.C.*, n° 9, 16 février 1920, p. 1282.
6. J. Sadoul, *L'I.C.*, n° 7-8, novembre-décembre 1919, p. 1019-1020.

naturellement remarqué ce qui faisait la faiblesse majeure du prolétariat français organisé, les divisions de sa fraction révolutionnaire : « Nous apercevons chez vous beaucoup de groupes. Nous en voyons trop, camarades. Cet éparpillement des hommes d'avant-garde empêche toute volonté et toute action commune. Ces divisions funestes condamnent vos efforts à la stérilité et vos mouvements à l'échec... Au bloc réactionnaire, opposez le bloc révolutionnaire »[1]. Ce « bloc révolutionnaire », Guilbeaux le définissait ainsi : « Appliquée à la France, cette formule signifie que le regroupement des forces révolutionnaires doit comprendre les zimmerwaldiens de gauche qui, dans le P.S., firent bloc autour des camarades Loriot et Saumoneau, les syndicalistes anti-parlementaires qui demeurèrent pendant la guerre partisans résolus de la lutte de classe et se prononcèrent contre le réformisme et la Ligue des Nations, tous les éléments de gauche qui défendirent la révolution russe dont ils acceptèrent les directives générales et qui s'agglomérèrent autour de *La Vie Ouvrière*, de *La Plèbe*, de *Ce qu'il faut dire*, de *L'Avenir International*, de *L'Internationale*, etc. Ces éléments d'ailleurs luttèrent dans les groupements tels que le C.R.R.I., le C.D.S., et la Fédération anarchiste communiste »[2].

Or un tel regroupement des forces révolutionnaires, méprisant les distinctions d'appartenance formelle à telle ou telle organisation traditionnelle, impliquait en retour l'idée de scission à l'intérieur de ces mêmes organisations traditionnelles.

De cette nécessité d'une scission des organisations ouvrières, les Bolcheviks étaient persuadés. Mais il leur fallait l'exprimer avec prudence, sachant que déjà, en 1916, le mouvement ouvrier français avait renâclé quand la formation d'un courant d'hostilité à la poursuite jusqu'au-boutiste de la guerre et l'impulsion qui lui était venue de Zimmerwald avaient posé devant lui la question de son unité[3] ; qu'en 1917 encore, la crainte de la division en une période de repli désavantageuse au prolétariat avait contribué à atténuer les oppositions et à rapprocher les points de vue sur une base centriste[4]. Aussi la résolution (bolchevique) « à l'égard des courants socialistes de la Conférence de Berne »[5] ne parlait-elle que de courants et de tendances : « Au sein même de la II[e] Internationale, trois courants principaux se révélèrent. Pendant la durée de la guerre et jusqu'au début de la révolution prolétarienne en Europe, les aspects de ces tendances se précisèrent tout à fait nettement ». Or la coexistence de trois *courants*, même parvenus à maturité et élevés à la dignité de trois *tendances* organisées et quasi autonomes ne signifie pas encore scission, c'est-à-dire séparation délibérée et proclamée, de droit et de fait, dans toutes les organisations aux divers échelons. Mais Zinoviev tenait à préciser : « Quand la gauche de Zimmerwald défendit cette résolution, que tout le mouvement

1. *Ibid.*, p. 1020.
2. *L'I.C.*, n° 1, mai 1919. Les écrits de Guilbeaux et de Sadoul, considérés à Moscou comme les délégués français auprès de la III[e] Internationale, reflètent de façon autorisée — du moins ceux publiés dans *L'I.C.*, organe officiel — la pensée bolchevique pour cette période et pour la France.
3. *Cf.* 1[re] partie, I, 5.
4. *Cf.* 1[re] partie, II, 3.
5. Cette résolution a été publiée dans le n° 1 de *L'I.C.*, mai 1919, p. 107. Elle a été rééditée dans un recueil de *Documents du 1[er] Congrès de l'I.C.*, publié en 1948 par les soins de la IV[e] Internationale : les deux traductions ne sont pas littéralement identiques.

ouvrier contemporain doit se fractionner en trois tendances (social-chauvinistes, groupes du centre et communistes), on nous appela doctrinaires, sectaires et utopistes. Maintenant la scission est devenue un fait absolu... Le fétiche ‘ unité ’ est brisé ».

Les Bolcheviks, qui connaissent mieux que personne les distinctions d'école entre les termes : courants, tendances, fractions et scission, pensaient donc bien à la scission, considérant que l'unification de toutes les forces révolutionnaires en un parti communiste par séparation d'avec les autres courants s'imposait à la fois comme inéluctable et souhaitable. C'est pourquoi, à propos du Britannique MacDonald, Lénine écrivait : « R. MacDonald s'efforce de démontrer l'inutilité de la scission, alors que le caractère inéluctable de celle-ci découle précisément de la *manière* de raisonner de R. MacDonald »[1], et encore : « On ne peut pas accomplir une révolution socialiste en donnant la main à ceux qui penchent du côté de la bourgeoisie »[2]. Comme d'aucuns objectaient alors que la pratique de la scission constituait un mode spécifique de croissance du mouvement ouvrier russe, Zinoviev rétorquait : « Au début on pouvait croire que cette scission était un phénomène national... Aujourd'hui nous voyons que dans tous les pays les groupements des forces s'opère d'après une répartition identique »[3]. Enfin, comme d'autres avançaient que la méthode de scission, même s'apliquant au monde entier, pouvait ne pas s'appliquer à la France, les Bolcheviks protestaient, avec seulement des prudences de langage — l'usage d'un présent de fait pour un optatif constitue un code constant dans les publications communistes — : « L'influence de la révolution russe, de la révolution allemande, de la IIIe Internationale s'accroît de plus en plus,... et un noyau assez important de communistes existe déjà à l'avant-garde de la classe ouvrière française *bien* qu'aucune scission n'ait encore eu lieu dans les syndicats et dans le parti »[4]. Après quoi, *L'I.C.* publiait une « Lettre de France » (anonyme) datée du 15 septembre 1919 : « On peut s'attendre très prochainement à une scission dans le P.S. »[5]. Un peu plus tard, comme excédé des retards à procéder au rassemblement du P.C., Kemerer disait plus brutalement : « Il est évident que le fétichisme de l'unité que vous évoquez toujours paralyse toute action. Longuet désire conserver l'unité avec Cachin ; Cachin avec Lafont ; Lafont avec Renaudel; Renaudel avec Thomas ; on aboutit à un quadrille qui tourne toujours dans le même cercle »[6].

Ainsi les textes[7] — textes officiels : résolutions de congrès ou docu-

1. N. Lénine, « Les problèmes posés devant la IIIe Internationale », *L'I.C.*, n° 4, août 1919, p. 474.
2. *Ibid.*
3. G. Zinoviev, *L'Internationale Communiste*, rapport présenté au 8e Congrès du P.C.R., p. 8.
4. E. Blonika, « Les perspectives révolutionnaires en France », *L'I.C.*, n° 3, juillet 1919, p. 352.
5. *L'I.C.*, n° 7-8.
6. *L'I.C.*, n° 9, février 1920, p. 1284.
7. C'est ici que l'impossibilité d'atteindre les archives de la IIIe Internationale se fait cruellement sentir. Sur cette question capitale de la pensée bolchevique quant à la formation des P.C. en Europe occidentale, il serait naturellement du plus haut intérêt de connaître les délibérations des organes dirigeants de l'I.C. Il est hors de doute que les historiens futurs, en possession de telles archives, pourront enrichir, sinon modifier notre analyse. Mais en leur absence, une lecture attentive des documents officiels de l'I.C. est précieuse : les Bolcheviks

ments publiés par l'officielle *I.C.*, laquelle n'était pas une revue de discussion pour l'agitation des idées mais une revue de direction et d'orientation pour la politique pratique du mouvement communiste international —, les textes sont formels : ils montrent sans conteste que les Bolcheviks, en fonction du soulèvement général tenu pour imminent, considéraient comme fatale et nécessaire la formation de partis communistes par le regroupement, après leur cristallisation à l'intérieur de toutes les organisations ouvrières, des courants révolutionnaires orientés vers la III^e^ Internationale ; ils se proposent de substituer l'unité de pensée révolutionnaire à l'unité formelle d'organisation devenue tout au plus — pour les syndicats, une unité socio-professionnelle ; pour les P.S., une communauté d'éthique et aussi un cadre de politique électorale.

Une fois établie cette position de principe sur le processus de formation de partis communistes adhérant à la III^e^ Internationale, de nombreuses questions subsidiaires demeurent cependant en suspens : le choix du moment où effectuer cette rupture des liens traditionnels, le choix de la ligne de rupture optima (avec qui et contre qui ?), le choix de la manière (par scission d'avec une majorité ou par épuration d'une minorité). Ce sont justement les réponses apportées à ces questions secondes qui contribuent à donner une allure différenciée à l'histoire de chaque parti national dont la genèse cependant relève d'un processus général.

Or, résoudre correctement ces questions subsidiaires exigeait de connaître non seulement l'évolution générale de la crise révolutionnaire en Europe, mais son évolution particulière dans chaque pays et les modalités de ses contre-coups dans le mouvement ouvrier correspondant. Aussi les Bolcheviks, fréquemment ignorants des situations précises, tendaient-ils à laisser aux intéressés eux-mêmes les ultimes décisions sur le détail du processus ; en outre des nuances allant jusqu'à des désaccords entre eux sur l'appréciation des données de fait dans tel ou tel pays pouvaient — et ce fut, semble-t-il, le cas pour la France en 1920 — retarder ou obscurcir leur détermination ; enfin, et c'est un point essentiel, les événements, se succédant dans cette période d'instabilité avec une extrême rapidité, contraignaient les Bolcheviks à changer brutalement leur conception tactique : c'est pourquoi il faut conduire l'analyse de leur politique dans un respect scrupuleux de la chronologie ; on évitera par là de baptiser contradiction et incohérence ce qui est modification de la conjoncture ou d'invoquer les principes là où les circonstances ont tranché.

Ceci dit, où en était, en ce premier semestre de 1919, la pensée bolchevique sur le détail du processus à envisager pour la formation d'un P.C. français ? Premier point, concernant le problème du moment : les Bolcheviks se prononçaient sans ambages pour une scission rapide du P.S. ; en mai 1919, Guilbeaux affirme que le « parti socialiste français est un parti pourri »[1] ; en juillet, E. Blonika insiste sur la nécessité d'une séparation *définitive* et *immédiate :* « Espérons que nos camarades français compren-

---

n'avaient en cette année 1919 guère d'autre moyen d'atteindre les masses populaires ; aussi ont-ils à leur intention multiplié les manifestes, déclarations, résolutions, appels qui donnent leur manière globale de voir les événements.

1. *L'I.C.*, n° 1, 1^er^ mai 1919, p. 70.

dront bientôt toute l'importance d'une séparation définitive des social-patriotes et de l'union étroite de tous les éléments révolutionnaires du mouvement ouvrier »[1]. Second point, concernant le problème de la structure : E. Blonika propose de « former une organisation communiste » autonome et d'entreprendre « l'édition d'un journal communiste », et pour cela suggère à « nos camarades français » de « passer sur les différends d'une importance minime qui les séparent des syndicalistes et [de] s'unir sans hésiter à ceux d'entre eux qui, comme Péricat, Rosmer ou Monatte, se tiennent sur la plate-forme de la IIIe Internationale ». C'est désigner le groupe socialiste autour de Loriot pour opérer le rassemblement prolétarien où les syndicalistes révolutionnaires et anarchistes auront leur place.

Les Bolcheviks sont donc partisans d'une scission rapide dont l'extrême-gauche prendrait l'initiative. Cependant une obscurité subsiste, de nature à faire échouer l'ensemble du projet. Laquelle ?

La scission doit éliminer l'actuelle droite sociale-patriote du P.S. : « A l'égard des social-patriotes qui, partout aux instants critiques, s'opposent les armes à la main à la révolution prolétarienne, seule une lutte implacable est possible »[2]. Mais la droite sociale-patriote est réduite en France à un très petit groupe. Les Bolcheviks d'ailleurs le savent : « Les socialistes de droite (groupe A. Thomas-Renaudel)[3] ne sont plus dangereux. Ils sont dès maintenant vomis par les travailleurs »[4]. Le gros du P.S. français en revanche est constitué par les gens du « centre ». Or, envers ce centre, la conduite bolchevique est incertaine.

Non évidemment sur le plan des principes : « A l'égard du ' centre ', critiquer impitoyablement la tactique de l'effritement des éléments révolutionnaires, et démasquer les chefs. A une certaine étape du développement, la séparation organique des gens du centre est absolument nécessaire »[5].

Cette condamnation du centre par les Bolcheviks n'est pas une donnée nouvelle, ni non plus ses motifs : les chefs « opportunistes » ont détourné le prolétariat de toute action de masse pendant la guerre, soutenu la défense de la patrie bourgeoise, nié la nécessité d'une organisation illégale (craignant la guerre civile), semé les illusions wilsoniennes, oscillé perpétuellement entre la « trahison ouverte du type de Noske » et la révolution[6].

Il s'ensuit qu'on ne doit pas tolérer la contamination centriste dans le nouveau P.C. : « C'est contre les socialistes du centre (groupe Longuet-Cachin) que vous devez concentrer vos attaques. Ce sont les plus dangereux ennemis de la révolution. En parole avec le prolétariat, ils sont en fait avec la bourgeoisie... Si vous ne les chassez pas, vos socialistes du centre,

---

1. E. Blonika, *L'I.C.*, n° 3, juillet 1919, p. 354.
2. Lettre d'invitation au 1er Congrès de l'I.C.
3. On peut discuter sur le fait de ranger Renaudel dans le groupe de droite. Il se situe en effet à la charnière de la droite et du centre : à la gauche de la droite ou à la droite du centre. La préoccupation unitaire de Renaudel et sa formation jauressiste en font un homme du centre droit bien plus que de la droite (*cf.* 3e partie, III, 2).
4. Lettre d'invitation au 1er Congrès de l'I.C.
5. *Ibid.*
6. Réponse du C.E. de l'I.C. à l'U.S.P. (Centre britannique), *La IIIe Internationale et les Reconstructeurs*, éditions des Jeunesses socialistes romandes, n° 11, 1920.

vos mencheviks vous trahiront comme ont trahi toujours et partout les mencheviks de Russie, d'Allemagne, d'Ukraine, de Hongrie »[1].

Cependant le centre, précisément parce qu'il est le centre, et notamment en France, est un rassemblement dont non seulement l'importance numérique est considérable (mais les Bolcheviks ne sont guère sensibles aux arguments quantitatifs), dont surtout la composition est mêlée : « Ceux qu'on appelle les ' minoritaires ' et qui se rapprochent de nos ' mencheviks ' constituent la majorité du parti. Ils comprennent les éléments les plus divers depuis P. Faure et Frossard jusqu'à Longuet et M. Cachin qui, s'accrochant désespérément à l'unité du parti, refusent d'éliminer ceux de la droite »[2]. Comment, dans ces conditions, ne pas nourrir l'espérance légitime de gagner aux conceptions communistes une fraction au moins du centre ?

Dès lors, le problème tactique quant à la formation du P.C. se pose de la façon suivante : combiner au mieux le facteur temps et le facteur efficacité, non dans l'abstrait, mais toujours dans la perspective à court terme de la révolution européenne. Il est positif en effet de rejeter le plus loin possible sur la droite (sans compromettre bien entendu les principes communistes) la ligne de fracture au sein de l'ancien P.S. et, pour ce grignotage, de savoir s'accorder des délais. Mais il serait négatif que ces délais nuisent à l'entreprise révolutionnaire elle-même dont le développement et la direction exigent un P.C. organisé. C'est cette contradiction réelle — nouvelle formule de la contradiction espace-temps — entre la nécessité de constituer très vite le nouveau P.C. et la possibilité, en prenant son temps, d'y entraîner une large fraction du centre que les Bolcheviks signalent mais hésitent à résoudre eux-mêmes : « La tâche des communistes de chaque pays consiste à préciser le moment de cette scission en tenant compte du degré d'évolution du mouvement »[3]. Ils se bornent à esquisser le moyen par lequel accélérer la désagrégation du centre — la séparation des chefs et des masses qui les suivent — et le thème sur lequel réaliser cette désagrégation — l'exclusion de la droite chauvine hors du socialisme organisé. Cette revendication est en effet de nature à placer le centre dans une situation désagréable : l'amener à défendre la droite ou, en s'associant à la demande de la gauche, ruiner du même coup ce « fétiche unité » qui constitue son idée-force. Pourfendre la droite, même après qu'elle ait perdu toute force et toute influence, c'est donc pour la gauche créer les conditions d'un front commun, sous sa direction, avec une fraction du centre et aider au passage de cette fraction sur les positions communistes.

Les Bolcheviks ne précisaient pas davantage la tactique qu'ils préconisaient à l'égard du centre. Ce faisant, ils laissaient au mouvement ouvrier de chaque pays un vaste champ d'interprétation. C'est précisément sur ce champ que vont se dérouler, en France comme ailleurs, les luttes internes d'où sortira — ou non, suivant les cas — un parti communiste individualisé.

---

1. J. SADOUL, « Appel aux ouvriers et paysans de France », *L'I.C.*, n° 7-8, novembre-décembre 1919, p. 1020.
2. E. BLONIKA, *L'I.C.*, n° 3, juillet 1919, p. 353.
3. Résolution du 1er Congrès de l'I.C. sur les tendances socialistes, *L'I.C.*, n° 1, mai 1919, p. 111.

Chapitre IV

# DEUX INTERPRÉTATIONS FRANÇAISES DES THÈSES BOLCHEVIQUES SUR LA FORMATION EN FRANCE D'UN PARTI COMMUNISTE

- Les difficultés particulières inhérentes aux données françaises.
- Le mouvement ouvrier français se place dans l'orbite de la Révolution russe.
  Transition : la lutte contre l'intervention alliée en Russie.
  Confusion : le bolchevisme pris pour la synthèse et le dépassement des systèmes et doctrines sociaux antérieurs.
- Puissance du centrisme et disposition des courants ouvriers et socialistes : la dispersion des éléments révolutionnaires.
- Un élément favorable : la cristallisation d'un parti révolutionnaire de Loriot.

Dans la perspective d'une révolution européenne imminente et selon la tactique préconisée par les Bolcheviks, le problème français revenait donc à faire se cristalliser en une organisation nouvelle le courant révolutionnaire de masse, né de la guerre et éclairé par la révolution russe. Entreprise difficile : « Bien que ses leaders, écrit Bouet, puissent seuls parler dans les meetings au prolétariat de la Région Parisienne, qui accueille alors par des huées les Jouhaux, Renaudel, etc., l'opposition a du mal à s'organiser après les reniements de ses chefs les plus connus »[1]. Et Loriot confiait au même Bouet : « Le fait qu'en réunion élargie nous sommes bien accueillis alors que nos pontifes ont du mal à se faire entendre prouve que la masse (celle qui réfléchit) est avec nous. Je reste cependant quelque peu sceptique sur la réalisation prochaine de nos désirs »[2]. Entreprise difficile, particulièrement en France, comme Lénine l'avait souligné : « La transformation du vieux type de parti européen parlementaire, réformiste à l'œuvre et légèrement coloré d'une teinte révolutionnaire, en un nouveau type de parti vraiment révolutionnaire, vraiment communiste,

1. Bouet, janvier 1919 *(Archives privées L. Bouet)*.
2. Lettre de Loriot à L. Bouet, 23 janvier 1919 *(Archives privées L. Bouet)*.

est chose extraordinairement difficile. C'est certainement en France que cette difficulté apparaît le plus nettement »[1].

Pourquoi cette toute spéciale difficulté française à convertir un courant de pensée en une « tendance » organisée et capable d'action autonome, allant jusqu'à la séparation complète et définitive du tronc socialiste originel ? Pourtant cette opération avait des précédents dans ce qu'avait réalisé avant la guerre — à partir du Congrès de Stuttgart — le courant de gauche de la II^e^ Internationale : sous le vocable de « Gauche radicale » en Allemagne, de « Parti bolchevik » en Russie, de « Tribunistes » en Hollande.

Mais la gauche révolutionnaire française, pour atteindre son objectif — fonder un parti communiste français à l'image du Parti communiste russe, avait à franchir un triple obstacle : l'insouciance, de tonalité chauvine, à laquelle, après la victoire, s'abandonnait une fraction du prolétariat français ; la puissance en résultant du centrisme socialiste, réduisant à n'être qu'un petit groupe l'aile gauche socialiste à qui pourtant semblait devoir revenir l'initiative de l'opération ; la dispersion enfin des éléments révolutionnaires dans les trois organisations ouvrières traditionnelles.

On a vu qu'une véritable vague portait les travailleurs français à rejoindre leurs syndicats professionnels ou le parti socialiste, mais que cette vague n'avait pas en elle-même une coloration assurée. Cette coloration, elle va cependant l'acquérir — partiellement du moins — parce qu'elle grossit dans l'atmosphère de la révolution russe.

Si en effet des préoccupations d'ordre patriotique avaient en France détourné, pendant la dernière année de la guerre, les masses ouvrières du bolchevisme, par contre, la guerre passée, le bolchevisme prenait sa revanche : le mouvement ouvrier français, qui s'était à la veille de l'armistice rassemblé dans une quasi-unanimité centriste, était de nouveau travaillé par un puissant courant qui le tirait vers la gauche.

Tous les témoins de l'époque attestent l'espoir et l'enthousiasme suscités par la révolution russe : « Aussitôt après la fin des hostilités... il suffisait à un chef de parti, même au plus populaire, de critiquer le moindre détail du gouvernement des Soviets pour que l'auditoire ouvrier lui imposât orageusement silence ».

Ce phénomène n'est cependant pas immédiat et direct : c'est le thème de la lutte contre l'intervention militaire alliée en Russie qui fait la transition entre la période de guerre où le thème dominant traite de la paix, et la période de l'après-guerre — où le thème dominant traite de la révolution. Cette transition ménage donc au prolétariat français l'expérience concrète de la manière dont peut à l'époque s'effectuer le passage de la lutte pour la paix à la lutte pour la révolution.

Certes la protestation ouvrière contre l'intervention en Russie ne prit une véritable ampleur qu'après l'armistice, bien que l'intervention ait commencé dès l'été 1918. Car jusque-là il suffisait qu'elle fût présentée — ce qu'elle était d'ailleurs en priorité — comme dirigée contre la main-

1. LÉNINE, *O.C.*, t. XXVII, p. 203, éd. russe, cité par H. GUILBEAUX, *Lénine et le mouvement zimmerwaldien en France*, p. 5.

mise allemande sur la Russie pour que le mouvement ouvrier français se trouvât paralysé par son souci de ne rien faire qui nuise au potentiel militaire allié[1]. En revanche, la signification limitée qui s'attachait au refus, après la victoire, d'une expédition aventureuse explique que l'ensemble du P.S. ait pu ultérieurement s'élever contre la politique de Clemenceau : en décembre 1918, Renaudel prononce à la Chambre un long discours sur la nécessité de laisser le peuple russe disposer de lui-même[2].

Or, de même que l'intervention en Russie, primitivement conçue comme une réplique aux entreprises allemandes sur le front oriental, devait nécessairement glisser entre les mains des gouvernants alliés, surtout après l'armistice, vers une intervention contre le bolchevisme[3], de

1. Cette évolution n'affecta pas seulement le mouvement ouvrier mais la bourgeoisie. L. Naudeau, correspondant du *Temps* en Russie, alors emprisonné à Moscou, confie à Sadoul venu le visiter et lui demandant « s'il était vrai, comme certains détenus libérés le lui avaient affirmé, que mes idées sur l'intervention se fussent modifiées : « Elles se sont modifiées, lui répondis-je, en tant que la situation stratégique générale s'est elle-même modifiée. Au moment où j'ai été arrêté, l'Allemagne procédait encore à des offensives redoutables. Tout était alors en question. Le sort des armes n'avait rien décidé. On devait craindre que la guerre ne se prolongeât indéfiniment. Il pouvait nous importer extrêmement, à nous Français, qu'un front russe se trouvât reconstitué grâce à l'intervention d'éléments japonais, tchécoslovaques et américains. C'est dans cet esprit, vous le savez, que nous avons toujours préconisé l'intervention ; il s'agissait d'une opération anti-germanique à laquelle nous invitions même les Bolcheviks à prendre part. Or, aujourd'hui, l'Allemagne s'est effondrée si complètement qu'une diversion contre elle, au front russe ne saurait plus avoir pour nous la moindre utilité. Voilà ce qui me fait dire que l'intervention ne s'impose plus » (L. NAUDEAU, *En prison sous la terreur russe*, 1920, p. 128).

2. *Cf.* H. GUILBEAUX, *L'I.C.*, n° 6, octobre 1919 : « Ce n'est que très tard, sous la pression des faits, et sur la menace de la classe ouvrière fascinée par la Révolution d'Octobre et tenaillée du désir d'imiter dans leur geste hardi et libérateur les Bolcheviks russes, que les opportunistes modifièrent leur langage ; ils voulurent teinter leur wilsonisme de quelque bolchevisme et tout en défendant la contre-révolutionnaire Ligue des Nations, ils défendirent d'une certaine manière la République des Soviets ». Cet enchaînement politique fut en effet très lent : *cf.* à ce sujet le meeting organisé par le « Comité de défense sociale » en décembre 1919. A ce meeting qui se tint à la Grange-aux-Belles — le gérant du Cirque de Paris ayant retiré au dernier moment la location de sa salle —, M. Cachin parla contre l'intervention en Russie aux côtés de militants anarchistes, anarchistes-communistes, syndicalistes révolutionnaires, etc. devant un auditoire important — 4 à 6.000 personnes —, rassemblement qui inquiéta un moment les services de police (*cf.* A.P.P., *Comité de défense sociale*, 1913-1919, B a/882). C'est encore en fonction de cet enchaînement politique — de la lutte contre l'intervention à la lutte pour la défense de la révolution russe puis à la lutte pour la défense de la révolution de type bolchevik — que l'affaire des Marins de la Mer Noire prend du relief, un relief tardif puisque c'est seulement le 14 août 1919 qu'on relève dans un rapport sur la réunion du Comité de défense sociale qui s'est tenue en présence de 9 personnes le 13 août une allusion « à des cas d'injustice, notamment celui de l'officier Marty, de la Flotte de la Mer Noire, condamné à 20 ans de travaux publics ». Puis à la réunion du 10 septembre, l'un des assistants, Larapidie, « annonce que le Comité se procure actuellement des renseignements sur l'affaire de rébellion des marins de Toulon et notamment sur le cas de l'officier mécanicien Marty ». Enfin le 19 septembre, toujours sur l'initiative du même Comité, une assemblée de 16 marins récemment démobilisés se réunit pour prendre la défense des 40 marins qui vont être déférés en conseil de guerre en raison de leur attitude lors des événements d'Odessa (A.P.P., B a/882, Comité de défense sociale). Le Comité de défense sociale, fondé en 1904 sous le nom de « Comité Pivoteau », avait déployé une grande activité jusqu'au début des hostilités mais depuis lors il n'avait plus donné signe de vie, les éléments qui le composaient ayant été dispersés par la mobilisation. C'est en mars 1918 qu'une lettre circulaire, rédigée par son secrétaire L. Thuillier, fut adressée aux fins d'insertion au directeur de la revue *Les Humbles*, M. Wullens (dont la correspondance était surveillée). Cette circulaire invitait militants socialistes, syndicalistes, révolutionnaires et libertaires à « se dresser brusquement afin de combattre sans merci pour le triomphe de la liberté et de la justice menacées par la société capitaliste » (Rapport des R.G. du 8 mars 1918, le Comité de défense sociale, B a/882, A.P.P.).

3. *Cf.* la lettre du 22 août (4 septembre) 1918 de R. Marchand, correspondant du *Figaro* en Russie au Président Poincaré : « Je me compte parmi ceux qui, guidés par de profondes convictions, ont lutté contre le bolchevisme et ses manifestations de démagogie violente ; je me compte parmi ceux qui se sont joints aux partisans (les plus modérés, bien entendu) de l'intervention, dès que l'idée en eut été exprimée, mais aussi parmi les partisans les plus acharnés de l'idée d'intervention *sans* les bolcheviks et *contre eux*, pour aider le peuple russe lui-même à

même la protestation ouvrière, née de la prolongation (jugée illégitime) d'opérations militaires, devait nécessairement acquérir la signification plus radicale d'un combat pour la défense d'une révolution sociale. L'attention d'abord attirée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes se portait bientôt sur la manière dont le peuple russe entendait précisément l'exercice de ce droit. D'avoir pris corps en Russie, d'avoir essaimé par toute l'Europe, l'idée révolutionnaire se faisait familière : « Nous sommes prêts à toutes les éventualités et tout le monde attend ! Quoi ? Le mot ! Qui le donnera ? »[1].

Dès le moment où s'imposait l'idée de la révolution, surgissaient les questions conséquentes : comment y aller ? Et vers quelle révolution ? Les réponses jaillissaient : comme en Russie, par les Soviets. Mais, des Soviets, que savait-on ? On les assimilait à ce que sont en France les syndicats : le vieux songe de la grève générale reprenait vigueur[2]. Telle était la traduction française la plus courante du bolchevisme : « Bolchevisme, spartakisme, syndicalisme ont le même sens révolutionnaire »[3].

Comment expliquer une si étonnante confusion de pensée ? On peut incriminer la faiblesse doctrinale du mouvement ouvrier français, peu habitué aux raffinements conceptuels dont l'émigration russe avait nourri son long exil hors de la praxis. Ou bien l'absence d'une information rigoureuse sur la Russie soviétique : par quels canaux détournés et après quel douteux cheminement parvenaient les nouvelles, au surplus non estampillées d'un sceau officiel[4] ! Il est vrai aussi que la doctrine bolchevique, certes issue du courant de pensée marxiste, certes nourrie dès l'avant-guerre par la réflexion léniniste, ne cessait pas néanmoins de se remodeler au feu de l'expérience : deux années de révolution ne pouvaient rester stériles en matière de théorie révolutionnaire. Or il appartiendra seulement au 2e Congrès de l'I.C., en juillet 1920, de fixer les points de doctrine contestés.

Mais plus que par la légèreté française en matière de pensée théorique — légèreté au surplus discutable et controversée —, plus que par le défaut d'information sur l'expérience russe, plus que par les incertitudes communistes en matière de doctrine, la confusion d'idées tenait à ce qu'on regardait le bolchevisme comme un dépassement et une synthèse de tous les systèmes antérieurs : « 1914 a vu s'effondrer le syndicalisme, le socialisme, l'anarchisme. Une espérance s'était levée quelques années plus tard avec

---

secouer le joug allemand, pour concentrer autour de nous une Russie unique et pour atteindre une révision radicale de l'infâme traité de Brets-Litovsk qui enfreint d'une façon funeste les intérêts de la Russie et heurte ainsi péniblement les intérêts des Alliés. C'est ainsi que j'ai compris l'intervention des Alliés... Mais je constate avec amertume que ces derniers temps nous nous sommes laissés entraîner uniquement du côté de la lutte contre le bolchevisme, autrement dit uniquement du côté de la politique intérieure russe ».

1. Lettre à R. Péricat de Andrieu, à en-tête du syndicat des métallurgistes de Firminy du 17 juin 1919 *(Archives Péricat)*. Lors des grèves de juin 1919, un « ouvrier des chemins de fer de l'État, croyant à un mouvement révolutionnaire imminent a pris en plein atelier la place de son contremaître en déclarant à ses camarades qu'il ne devait plus y avoir de chefs ».

2. *Cf. Le Communiste*, n° 2, 8 novembre 1919, grand titre :
« Deuxième anniversaire de la révolution russe.
Pour sauver la Russie !... Un seul moyen
La grève générale libératrice ».

3. *La Vie Ouvrière*, n° 1, nouvelle série, article de T. Mann (*cf.* P. MONATTE, *Trois scissions syndicales*, p. 243).

4. *Cf.* 3e partie, I, 1.

la révolution russe et le bolchevisme »[1]. Et Raymond Lefebvre écrivait : « Le mot de Soviet,... il est le titre d'une doctrine nouvelle... J'augure qu'il pourra nous servir de ralliement avec les syndicalistes anarchistes dont nous étions, nous socialistes, séparés par la tactique et par la doctrine en 1914... Il y a là un triomphe posthume de Marx et de Bakounine, réconciliés sur le socle de la révolution russe »[2]. Syncrétisme audacieux, mais peu fondé...

En ce point venaient alors interférer les deux autres éléments caractéristiques de la situation française, puissance du centrisme et disposition des courants à l'intérieur du mouvement ouvrier, l'un et l'autre concourant à rejeter l'idée de borner au P.S. l'opération regroupement et scission : puisque le poids de l'aile gauche socialiste était trop faible pour, à lui seul, troubler l'harmonie centriste, il y fallait ajouter la combativité des éléments révolutionnaires non socialistes.

Or, puisque le regroupement révolutionnaire était envisagé, non plus dans le cadre du P.S., mais dans le cadre du mouvement ouvrier, de nouveaux problèmes s'ajoutaient à ceux auxquels les Bolcheviks avaient proposé leur solution : des problèmes de direction, d'argumentation et d'organisation. De direction : à qui reviendrait l'initiative du regroupement ? Pourquoi une initiative socialiste, et pas une initiative anarchiste ou syndicaliste ? D'argumentation : la polémique de la gauche socialiste avec les social-patriotes et le centre était fondée sur une doctrine de parti — sur un rappel aux principes marxistes de lutte de classe et de stratégie révolutionnaire internationaliste — auxquels le mouvement syndical et les anarchistes étaient par définition étrangers. Par contre la sensibilité révolutionnaire des syndicalistes et des anarchistes s'ouvrait à la révolution russe sur des arguments différents — et souvent contraires — de ceux susceptibles d'échauffer l'enthousiasme socialiste. Enfin, problème d'organisation : la scission dans le mouvement syndical et pour les anarchistes — pour celui-là en plus, pour ceux-ci en moins — n'avait pas la même portée que pour les socialistes.

Telles étaient les difficultés spécifiques auxquelles se heurtait la cristallisation, en un P.C., du courant révolutionnaire français qui souhaitait résoudre la crise française dans le cadre d'une révolution européenne dont la République des Soviets constituait un prémice.

Seul élément encourageant, susceptible de canaliser les efforts : le bloc révolutionnaire tendait spontanément à se réaliser autour d'une personnalité, Loriot, lequel avait sans conteste l'aval bolchevik. C'est dans l'année 1918, après le glissement des zimmerwaldiens de droite vers le centre — notamment de Merrheim — que Loriot était apparu comme le chef de la fraction zimmerwaldienne réduite à son aile gauche[3]. Ce n'était pas un révolutionnaire, ni même un pacifiste de la première heure : il n'avait été convaincu du caractère impérialiste de la guerre qu'en août

1. P. Monatte, *op. cit.*, p. 170.
2. R. Lefebvre, *L'Internationale des Soviets*, p. 10.
3. J. Maxe, *De Zimmerwald au bolchevisme*, p. 109. Sur Loriot, *cf.* 1re partie, I, 4-5.

1915 ; il ne s'était orienté vers une conception radicale de la lutte pour la paix que sous l'influence de Trotski en 1916. En 1917, il avait signé le protocole établi par Lénine pour le passage des révolutionnaires russes à travers l'Allemagne[1]. C'est à cette occasion seulement qu'il était entré au contact direct des Bolcheviks : « Loriot, disait Zinoviev, a commencé à se mettre en relief relativement depuis peu de temps. Nous avons fait connaissance avec lui à la veille de notre départ pour la Russie »[2]. Depuis, Loriot était unanimement tenu pour l'homme qui touchait de plus près à la révolution russe. Dans *Le Matin* du 28 mai 1917, Moutet, rendant compte de son voyage en Russie, déclare que Lénine « considère Loriot comme seul digne » de le représenter. La lettre d'invitation à ce qui sera le 1$^{er}$ congrès de l'I.C. est pour la France libellée de la façon suivante : « Les groupes et organisations à l'intérieur du mouvement socialiste et syndicaliste français qui, dans l'ensemble, se solidarisent avec Loriot ». Pour le 5$^{e}$ anniversaire de l'assassinat de Jaurès, le C.E. de l'I.C. s'adresse « au camarade Loriot, représentant des ouvriers français »[3]. Dans un article paru en août 1919, Lénine écrit : « Loriot lutte pour la III$^{e}$ Internationale ouvertement, loyalement, héroïquement ». Enfin, un peu plus tard encore, Kemerer dira : « L'estime générale et la solidarité totale des communistes du monde entier sont acquises à ce probe et courageux lutteur de la première heure et à son groupe ».

Comment Loriot s'acquitta-t-il de la responsabilité à laquelle il était promu ? Peu importe ici. Le fait à retenir, c'est qu'il donna un visage à cette nécessité dont le mouvement ouvrier français était travaillé : se donner un cohérent parti de révolution. Or, en s'incarnant, l'idée se renforçait : le 16 février 1919, Mayoux écrivait à Bouet : « Il faudra faire la scission avant les élections. Ce sera peut-être difficile, nous ne serons peut-être pas nombreux, n'importe, il faut nous séparer des assassins-vendus (ou serviteurs gracieux) à la bourgeoisie »[4]. Le 22 mars 1919, *L'Internationale* suggérait : « Aux camarades du C.D.S. et aux camarades du C.R.R.I., Péricat, Andrieux, Loriot, L. Saumoneau de voir s'il ne serait pas possible d'organiser dans le plus bref délai ce « parti ouvrier socialiste maximaliste » ou parti ouvrier communiste. Quelque mille camarades en France attendent avec impatience la formation de ce parti »[5]. Le 2 mai, venait de Nantes un manifeste, signé notamment des secrétaires des syndicats des métaux et du textile : « Nous demandons la fusion du C.S.D., du C.R.R.I. et de la Fédération communiste anarchiste. Cette fusion donnerait nais-

1. *Cf.* un texte autobiographique rédigé par Loriot en 1928 (*Archives Monatte*, I.F.H.S.) : « Merrheim est avisé et nous informe qu'il faut que quelqu'un aille d'urgence en Suisse où doit se tenir une réunion internationale sur la nature de laquelle on n'a aucune précision. On croit qu'il s'agit d'une nouvelle conférence de Z. [immerwald] en vue d'examiner la situation créée par la révolution russe. Merrheim nous dit qu'il est trop occupé par sa Fédération pour quitter Paris... Je suis désigné... Je dois, aussitôt en Suisse, me rendre à Genève où Guilbeaux doit, paraît-il, me donner les renseignements nécessaires. Mais Guilbeaux paraît surpris de ma visite ; il ne sait rien et n'a connaissance d'aucune conférence internationale. En fait de conférences, il n'y a que celles très animées que tiennent sous la direction de Lénine les révolutionnaires russes exilés en Suisse ».

2. G. Zinoviev, *L'Internationale Communiste*, rapport au 8$^{e}$ Congrès du P.C.R., p. 26.

3. *L'I.C.*, n° 4, août 1919, p. 561.

4. Lettre de Mayoux à Bouet *(Archives L. Bouet)*.

5. Il s'agit de *L'Internationale*, n° 6, fondée par Péricat (*cf.* 1$^{re}$ partie, III, 5). Noter les estimations très fragiles de l'auteur de l'article, Bouchez.

sance au P.C.F. de la IIIe Internationale »[1]. Le journal de Péricat publiait le 10 mai 1919 une liste d'organisations prêtes à adhérer à la IIIe Internationale : on y trouvait pêle-mêle des organisations socialistes (18e section de la Seine, fédération socialiste du Rhône, section socialiste d'Angoulême, groupe socialiste des originaires de la Vienne, fédération socialiste du Vaucluse), des organisations syndicales (syndicat des terrassiers de la Seine, Jeunesse syndicaliste du XVe arrondissement, syndicat des instituteurs du Finistère, syndicat des ouvriers du bâtiment de Marseille) et des organes de presse *(La Vie Ouvrière, L'Internationale)*[2].

Cependant la combinaison des problèmes tactiques à l'intérieur du parti socialiste avec les problèmes tactiques qui intéressaient tout le mouvement ouvrier aboutissait à deux interprétations françaises de l'orientation bolchevique sur les nécessités d'un rassemblement révolutionnaire : une interprétation « ultra-gauche » à dominante anarchiste, une interprétation « extrême-gauche » à dominante socialiste et syndicaliste. La première va s'user avant la fin de l'année 1919. La seconde, confrontée à une lutte de grande ampleur, va connaître l'échec. La place sera libre pour une troisième formule : celle qui triomphera en 1920, celle qui n'était pas prévue.

1. *L'Internationale*, n° 12, 10 mai 1919
2. *Ibid.*

CHAPITRE V

# L'INTERPRÉTATION « ULTRA-GAUCHE »

***Le « Parti Communiste de 1919 », tentative de réconcilier socialisme et anarchisme sous le signe du bolchevisme.***

- L'ultra-gauche européenne : sa doctrine, le « socialisme de conseil » ;
  - Pour le prolétariat contre toutes les autres classes ;
  - Pour les masses contre les chefs ;
  - Pour les soviets contre les syndicats et le Parlement.
- L'ultra-gauche française : du C.D.S. au P.C.
  - Son accentuation anarchiste ;
  - Sa genèse : fondation de l'Internationale, appel pour un P.C. ;
  - Sa nature : un hybride de l'anarchisme et du bolchevisme ;
  - Sa composition ;
- L'épreuve des grèves du printemps 1919 ;
  - La désagrégation.
  - L'anarchisme communiste (ou socialisme libertaire) exclu comme voie française vers la révolution.

On pourrait peut-être trouver matière à réflexion quant à l'origine des « idées qui mènent le monde » dans la constatation suivante : aux lendemains d'une guerre où d'infranchissables barrières de feu séparent les peuples, dans une Europe encore semée d'obstacles et d'interdits, les mêmes courants spirituels, quels qu'ils soient, et toutes choses inégales par ailleurs, recouvrent toute l'aire géographique de l'Occident. Il en est ainsi pour le Räte-System, ou conception ultra-gauche de la révolution prolétarienne en Europe : il constitue l'ossature doctrinale commune aux Ultra-Gauches allemands, aux Tribunistes hollandais, aux Communistes anglais, aux membres de la fraction antiparlementariste de Bordiga en Italie[1].

Le nœud de la pensée théorique qui cimente le courant mondial de l'ultra-gauche, c'est l'affirmation que l'Europe occidentale, à l'instar de la

1. Un livre essentiel expose la doctrine de l'ultra-gauche européenne : *Réponse à Lénine*, du Hollandais H. GORTER. Gorter, dont l'audience était faible en Hollande, avait au contraire une grande influence en Allemagne dans le K.A.P.D.

Russie, doit aller à la révolution socialiste, mais par une voie spécifique qui tienne compte du caractère original de sa structure économique-sociale. Affirmation comme telle banale, dont le sens dépend du point où situer cette différence fondamentale entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est. Pour l'ultra-gauche, elle se situe dans le maintien, à l'Est, d'une économie féodale retardataire, plaçant naturellement la paysannerie dans un rapport d'alliance révolutionnaire avec le prolétariat. Au contraire, « qu'est-ce que les communistes d'Europe occidentale peuvent offrir aux paysans pauvres pour les amener à la révolution ? »[1].

Dès lors, si la stratégie révolutionnaire russe avait loisir de se victorieusement déployer sur la base d'une alliance des ouvriers et des paysans pauvres, cela ne saurait se concevoir à l'Ouest où la révolution ne triomphera que par l'effort du seul prolétariat et là où « le prolétariat seul est assez fort en face de toutes les autres classes ». C'est de cette thèse sur l'isolement essentiel du prolétariat occidental que l'ultra-gauche déduit un certain nombre de propositions tactiques qui, rassemblées, constitue en quelque sorte une doctrine : « le socialisme de Conseils »[2].

Ces propositions, les voici :

— Puisque l'issue révolutionnaire est exclusivement suspendue à la force du prolétariat, le pronostic est surtout favorable pour l'Allemagne et l'Angleterre, pays de l'industrie la plus avancée[3] ;

— Puisque la révolution se ramène au choc d'une classe contre toutes les autres classes, il faut penser que la victoire sera particulièrement difficile à atteindre.

— Du fait que la classe ouvrière ne peut nourrir aucun espoir d'un quelconque secours extérieur à elle-même, l'habileté de ses chefs, qui se vérifie surtout dans la solution heureuse des problèmes de tactique, n'offre qu'une garantie très secondaire[4]. Ce qui importe, c'est de former à la lutte toute la masse prolétarienne : « Ici, pour la première fois, à un degré plus élevé qu'en Russie, l'émancipation de la classe ouvrière sera l'œuvre des ouvriers eux-mêmes,... comme Parti, comme Union, comme Conseils d'usine, comme Masse, comme Classe enfin ».

— Et, toujours pour la même raison, puisqu'il n'y a aucune perspective de gagner à la révolution, même à titre précaire, d'autres forces sociales, la méthode du compromis, liée à la pratique d'une politique d'alliance, doit être écartée comme *a priori* inutile.

Toutes ces propositions visent à créer un style de parti tout entier concentré sur la seule tâche d'entraîner les masses prolétariennes au

---

1. GORTER, *op. cit.*, p. 13.

2. L'étude du « socialisme de Conseils » ne présente pas seulement un intérêt rétrospectif : la connaissance de ce courant, tantôt ouvert, tantôt souterrain, permet seule de retrouver la filiation de certains aspects des expériences socialistes parmi les plus récentes.

3. H. GORTER, *op. cit.*, p. 18.

4. De là cette justification — permettant de faire contre mauvaise fortune bon cœur : « N'avez-vous pas remarqué, camarade Lénine, qu'il n'existe pas de « grands » chefs en Allemagne ? Ce sont tous des hommes tout ordinaires. Cela montre que cette révolution doit en premier lieu être l'œuvre des masses et non pas des chefs » (H. GORTER, *op. cit.*, p. 21). Cette absence de « chefs » de grand format non seulement en Allemagne, mais en Angleterre, en France, en Italie, est d'ailleurs réellement un problème historique. Car effectivement, contrairement à l'adage, la fonction n'a pas créé l'homme. L'extrême-gauche française en particulier a tragiquement manqué de cadres.

combat. Elles sont complétées par d'autres qui visent à purifier, exalter, accroître les aspirations révolutionnaires du prolétariat, en s'opposant à tout ce qui pourrait contribuer à son intégration dans la société capitaliste. C'est ainsi que l'ultra-gauche se prononce à la fois pour la destruction des syndicats ouvriers et pour le boycot du Parlement, ces deux institutions ayant le vice commun de faire participer les ouvriers — même si leur participation est « d'opposition » — à la vie économique et politique de leur nation respective.

Pour surprenante qu'elle soit au premier abord, la proscription du mouvement syndical est justifiée globalement par le fait que « le mouvement syndical s'est mis à remplir un rôle dans le capitalisme »[1]. L'acte d'accusation montre dans le détail comment les syndicats constituent des organisations contraires à l'éducation révolutionnaire des masses : devenus instruments du capitalisme, ils sont entre les mains de chefs gagnés au réformisme ; pour une part encore associations de métiers — alors que les ouvriers ne font pas la révolution dans les métiers mais dans les ateliers —, ils ne s'appuient pas directement sur les usines ; moins groupements de lutte de classe que sociétés de secours mutuel, ils sont propres à un lent travail d'évolution, peut-être bénéfique en période de stagnation ouvrière mais néfaste dans une période de crise révolutionnaire. La révolution allemande fournit la preuve pratique de cette transformation du syndicalisme en auxiliaire contre-révolutionnaire du capitalisme : « C'est par leur aide, par leur soutien, par l'action de leurs chefs et en partie aussi par celle de leurs membres que la révolution est assassinée. Les communistes voient leurs propres frères fusillés avec l'aide des syndicats ».

Pour les mêmes raisons théoriques et générales, l'anathème est lancé sur la participation ouvrière aux luttes parlementaires, même envisagées sous l'angle d'une tribune où le prolétariat acquiert le pouvoir d'exposer ses revendications propres. Dans le même esprit encore, le prolétariat est invité à persévérer dans son éloignement originel de la vie culturelle nationale : l'autonomie culturelle, le « proletkult » est ici déduit d'une doctrine qui le dépasse[2].

L'exil du prolétariat hors de la nation, son isolement économique, politique, culturel, sa qualité « d'étranger dans son propre pays », ce sont là des éléments bien connus de la description sociologique marxiste. Mais l'ultra-gauche entend, loin de songer à l'effacer, pousser au plus loin cette séparation à laquelle la bourgeoisie a condamné le prolétariat. La vie sociale exige un certain degré de cohésion pour laquelle subsistent des liens extérieurs à la division de classe. C'est donc aider à la subversion sociale que de radicalement couper ces liens, en insistant sur la spécificité et l'unicité prolétariennes. Sur le plan de l'organisation, un tel effort se traduit dans la formation des Conseils (Soviets) qui sont à la fois des organisations de masse — où tous les prolétaires ont leur place — et des

1. PANNEKOEK (autre Tribuniste hollandais éminent, *cf.* 3e partie, I, 1 et 2). A noter combien cette description correspond aux analyses sociologiques les plus récentes.

2. Le « proletkult » est un mouvement lié à une théorie culturelle que la Russie soviétique adopta un moment officiellement avant de la condamner. Mais ses origines sont indiscutablement allemandes dans le cadre du Räte-System. Elle est fondée sur l'idée qu'il y a deux cultures radicalement contradictoires, une culture bourgeoise reflétant les intérêts de la classe bourgeoise et une culture prolétarienne.

organisations de classe — d'où les non-prolétaires sont exclus : ce double caractère[1] (de classe et de masse), les différenciant du Parti (ni de classe ni de masse), les désigne pour se substituer demain à l'appareil d'État capitaliste.

En définitive l'ultra-gauche, à partir d'une certaine analyse des rapports de classe dans la société d'Europe occidentale — faisant du prolétariat non la seule « force révolutionnaire jusqu'au bout », mais simplement la seule force révolutionnaire, aboutit à une interprétation qui ne retient de la stratégie bolchevique de la prise du pouvoir que son aspect « soviétique ». Ainsi sont dénoués les liens qui, au départ, semblaient attacher soviétisme et bolchevisme : les deux termes ne s'identifient pas l'un à l'autre ; sous un certain angle, ils s'excluent. D'où les options auxquelles l'ultra-gauche croit devoir s'astreindre : pour le prolétariat contre toutes les autres classes ; pour les masses contre les chefs ; pour les soviets contre les syndicats et le parlement. Il faut retenir ces maîtres mots : prolétariat, masses, soviets. Accentués d'une certaine manière, ils ouvrent tout un secteur international de la pensée ouvrière à l'époque : celui de l'Union Générale Ouvrière en Allemagne et du Rank and File Movement[2] en Angleterre qui « s'appuient l'un et l'autre sur les usines, les lieux de travail et seulement sur eux » ; ils commandent l'aventure de la République du Soviet de Bavière et celle de la République du Soviet de Hongrie qui, toutes deux, s'inscrivent dans le contexte du « socialisme de Conseils ». Ils dominent enfin — avec moins de panache, plus de confusion encore, et de pauvres côtés — l'expérience française d'un Parti communiste éphémère, le Parti communiste première manière de 1919.

***

A ses origines, et là où elle s'exprime avec le plus d'éclat, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, l'ultra-gauche européenne est un courant socialiste ; cependant déjà en Allemagne ainsi qu'en Italie — avec l'*Unione Syndicale Italiana* de Borghi —, le courant socialiste de fond — celui de Bordigha — se rencontre avec un courant de tonalité anarchiste. En France, sans conteste — bien qu'il y ait eu une fraction ultra-gauche

1. Il faut insister sur le double caractère ainsi attribué aux soviets. Dans la terminologie communiste en effet, la « masse » s'oppose généralement à la « classe » : une organisation de masse est une organisation non strictement prolétarienne placée sous la direction du parti prolétarien. Cependant, à l'origine, la masse ne s'opposait pas à la classe, mais au parti : le parti étant une fraction organisée des masses prolétariennes.

2. L'expérience anglaise est particulièrement intéressante : c'est en effet en Angleterre que les conceptions « ultra-gauches » sur la formation d'un Parti communiste ont pu démontrer à loisir... leur impuissance à susciter une organisation de quelque envergure. Deux groupes, le Socialist Labour Party (Parti travailliste socialiste) et le groupe de MacLean (région de la Clyde) travaillaient en 1919 en étroite collaboration avec le Clyde Workers Committee et le Shop Stewards Movement (Organisation des délégués d'usine) : toutes ces formations étaient animées d'un esprit apparenté au syndicalisme révolutionnaire. En 1920, au retour du 2e Congrès de l'I.C., leurs délégués créèrent un P.C. britannique avec des éléments venus du Parti socialiste britannique (issu de la vieille Fédération sociale-démocrate d'Hyndman) et de la Fédération socialiste des travailleurs (groupement de l'East End de Londres dirigé par Sylvia Pankhurst), auxquels se joignirent l'Association Socialiste de Galles du Sud, puis (en 1921) le Parti communiste du Travail et le Parti Communiste (section britannique de la IIIe Internationale). Au total, environ 3 000 membres, appartenant presque exclusivement à certaines professions et certains secteurs géographiques où le syndicalisme révolutionnaire s'était fortement implanté : constructions mécaniques et navales de la Clyde, métallurgistes de Sheffield, mineurs de Galles et d'Écosse.

dans le P.S. (elle s'est exprimée au Congrès de Tours dans la motion Heine), l'ultra-gauche fut franchement à dominante anarchiste. C'est dans le cadre de l'ultra-gauche quc des anarchistes sont passés au socialisme, mais à un socialisme qui se réclame uniquement de son acception bolchevique : encore cette filiation bolchevique n'est-elle reconnue que pour son aspect soviétique.

Le courant français qui se relie à l'ultra-gauche européenne se manifeste, dès les premiers mois de 1919, dans la décision de transformer le C.D.S. en « Parti Communiste se réclamant de la III^e^ Internationale ». Une telle décision répond en effet à la conception selon laquelle l'imminence de l'ultime bataille prolétarienne en Europe occidentale exige la concentration des forces révolutionnaires en un parti communiste dont les liens avec le socialisme et le syndicalisme « centristes » soient sur-le-champ et définitivement coupés. De l'ultra-gauche européenne, ce P.C. a l'élan révolutionnaire, le style agressivement « prolétarien », l'antiparlementarisme, le souci d'en appeler à la spontanéité du prolétariat rassemblé dans ses Conseils.

En réalité, les choses ne commencent pas par la décision de fonder organiquement un « parti communiste », mais par la création d'un journal qui se propose d'en lancer l'idée. C'est en effet le 15 février 1919 que Péricat, le turbulent secrétaire du C.D.S., publie le premier numéro de *L'Internationale*. Péricat, en 1918 laissé en sa prison, avait bénéficié, avec tous ses coïnculpés de la Loire, d'un non-lieu[1]. Dès son élargissement, nullement découragé par ses tribulations, il songe à éditer un hebdomadaire qui batte le rassemblement de l'ancienne minorité pacifiste. Dans quelle perspective ? Dans celle d'une révolution mondiale, l'attachement aux principes d'internationalisme et de lutte de classe ne pouvant s'exprimer dorénavant qu'ainsi.

Mais si, conformément à son objet, « être le trait d'union des éléments d'extrême-gauche de la C.G.T., du P.S. et des groupements libertaire »[2], *L'Internationale* compte au nombre de ses collaborateurs, outre des syndicalistes comme Vergeat, des socialistes comme Loriot, Méric et Pioch, en fait l'esprit du journal puise nettement aux sources anarchistes, dont il ne parvient à aucun moment à se dégager : en témoigne son plaisir aux débats éthiques et aux vastes confrontations sociales ; en témoigne également sa facture littéraire, un mélange caractéristique fait de goût pour le beau style — apparenté au goût des ouvriers parisiens pour le bel ouvrage — et d'un recours complice à un véritable folklore — celui des quartiers nord-est de la capitale, celui des milieux anarchisants de Belleville et de Ménilmontant.

C'est ce caractère folklorique — paradoxalement provincial — qui explique peut-être que malgré ses vastes ambitions, et son opportunité politique, *L'Internationale* ne touche pas un large public : en juillet 1919, *L'I.C.* écrivait que « *L'Internationale* de Péricat, d'opinions nettement bolchevistes, dès son 7^e^ numéro, a tiré à 15 000 exemplaires ». Chiffre déjà

1. *Cf.* 1^re^ partie, II, 1.

2. « Notre but », n° 1 de *L'Internationale*, journal hebdomadaire paraissant tous les samedis. Directeur : R. Péricat. Administrateur : P. Jouteau. 78, rue de Belleville, Paris-XX^e^.

très faible, mais encore exagéré : le 12 juillet 1919 — après 5 mois de publication —, Péricat, dans un appel financier pour sauver son journal, déclare en vendre chaque semaine 7 500 numéros pour un tirage de 11 000 : ce qui laisse un déficit hebdomadaire de 287 francs. Aussi, le nº 29 du 11 septembre 1919 fut-il le dernier de la série. Un rapport de police[1], daté du 12 septembre, fait état d'une confidence de Péricat avouant se trouver « au bout de son rouleau » et devoir entrer en pourparlers avec Sébastien Faure pour transformer son journal en revue bimensuelle. Effectivement, à partir du nº 30, *L'Internationale*, changeant de format, devient revue de 16 pages, servie seulement à ses abonnés.

La publication de *L'Internationale* n'avait été qu'un premier pas dans la voie d'un rassemblement de la minorité révolutionnaire. En avril, un second pas est franchi. Le 5 avril 1919, dans son nº 8, *L'Internationale* publie une déclaration de Péricat qui, après avoir résumé l'histoire — et les déboires — de la minorité pacifiste pendant la guerre, après avoir signalé les questions urgentes que la classe ouvrière française a mission de résoudre, après avoir fait état d'une correspondance qui le presse d'agir, termine sur le cri suivant — amputé de 20 lignes censurées[2] : « Après l'appel des communistes de Russie, l'adhésion du Parti socialiste italien à la IIIe Internationale, nous répondons présent... Créons en France le Parti Communiste ».

Sur quoi s'organise une réunion spéciale des rescapés du C.D.S. : le 8 mai, le C.D.S. — il n'avait pas été formellement dissous après son échec de 1918 et sortait à cette occasion de la léthargie dans laquelle il était tombé après sa condamnation par le congrès de la C.G.T. et l'emprisonnement de Péricat —, le C.D.S. donc se prononce en faveur de la création d'un « Parti Communiste (Section française de l'Internationale Communiste) ».

En conséquence, une commission du C.D.S. rédige projets de manifeste et de statuts, lesquels sont adoptés à l'unanimité le 30 mai, publiés dans *L'Internationale* — avec visa de censure — le 7 juin, et tirés par l'imprimerie de Sébastien Faure à 20 000 exemplaires — dont 3 000 sont saisis par la police à la suite d'une perquisition, le tout donnant lieu à poursuite... et à non-lieu en février 1920.

Le Manifeste annonce la fondation d'un « Parti communiste rattaché à la IIIe Internationale de Moscou » ; se rallie à une dictature « momentanée » du prolétariat ; oppose « à la S.D.N. et à la paix des Quakers » l'Internationale ouvrière ; se déclare contre toute guerre, contre le colonialisme, pour la disparition de la bourgeoisie. Il reflète donc bien cette orientation générale de l'ultra-gauche européenne visant à susciter dans chaque pays un pôle d'attraction pour tous les éléments révolutionnaires, quel que soit le courant doctrinal auquel ils appartenaient au départ.

L'ultra-gauche française a été un échec : néanmoins, il faut se montrer prudent quant à conclure de cet échec de 1919 à son échec définitif. Il faut beaucoup de temps — y en a-t-il jamais assez ? — pour qu'une idée soit à jamais sauvée, à jamais perdue. L'ultra-gauche, le socialisme de Conseils,

1. *Dossier de la Sûreté Générale au nom de Sirolle* (D.I.C.).
2. La censure de guerre n'était pas encore abolie en avril 1919.

déformé à cette date dans la conscience prolétarienne par le prestige du bolchevisme, a ressurgi bien plus tard : mais c'est une autre affaire. Refuser une condamnation prématurée ne signifie pas cependant qu'on ne puisse, sans faire intervenir le poids du communisme russe, mettre en évidence la fragilité interne qui donnait peu de chance de l'emporter au « Parti Communiste » issu du C.D.S. Fragilité du fait de sa genèse hybride. Fragilité du fait de sa nature. Fragilité du fait de sa composition.

Sa genèse : le C.D.S. avait été l'organisation minoritaire pacifiste adaptée au courant syndicaliste anarchiste du mouvement ouvrier français. Le fait que de lui procède la première initiative visant à rassembler les révolutionnaires de toutes origines en une organisation communiste unique va marquer cette initiative du sceau du syndicalisme anarchiste : le nouveau « P.C. » ne parvient pas à s'imposer comme le centre unique de ralliement pour le combat révolutionnaire décisif ; il demeure l'organisation des révolutionnaires attirés par une doctrine particulière : une variété de socialisme libertaire, née de la rencontre entre syndicalisme anarchiste et bolchevisme.

Car l'étrange mutation du C.D.S. — organisation autonome conçue, en marge de la C.G.T., pour rassembler durant la guerre les syndicalistes opposés à l'orientation officielle du mouvement syndical — en un « Parti Communiste » — en principe organisation indépendante de combat pour l'instauration révolutionnaire du socialisme, à l'imitation du Parti communiste et de la révolution russes — traduit l'identification à laquelle ont procédé un moment certains milieux ouvriers français : identification, sous le signe de la révolution russe, du vieux courant syndicaliste anarchiste avec la stratégie européenne de l'ultra-gauche, elle-même assimilée au bolchevisme.

Pourquoi cette identification ? Il faut, semble-t-il, chercher réponse dans trois directions. Première direction, sociologique : déjà pendant la guerre, le C.D.S. avait été marqué d'un extrémisme qui l'avait conduit au bord du défaitisme. C'est qu'alors le mouvement anarchiste plongeait en France des racines profondes dans les couches décisives et authentiques du prolétariat, et cela dans des régions ouvrières pilotes ; une cartographie régionale et sociale de l'anarchisme français en ferait foi. Deuxième direction, idéologique celle-ci : les connexions de doctrine entre socialisme marxiste dont le bolchevisme procède et socialisme libertaire dont procède le syndicalisme anarchiste. Cette seconde direction implique en fait deux groupes de recherches. D'abord sur les rapports historiques et doctrinaux entre Marx, Bakounine et Proudhon : dans le cadre de la Ier Internationale. Ensuite sur les rapports proprement russes entre le bolchevisme et l'anarchisme au cours de la Révolution d'Octobre. Troisième direction enfin, et qu'on retiendra seule ici : les données circonstancielles de la rencontre bolchevisme-anarchisme en France.

Que la transformation du C.D.S. en « P.C. » ait été possible montre en effet comment le bolchevisme en 1919 pouvait encore se tirer du côté de l'anarchie, comment on croyait encore pouvoir dépasser la vieille option : socialisme ou anarchie — réconcilier, comme on disait, Marx avec Bakounine —, et s'en tenir à la seule question brûlante : révolution prolétarienne ou collaboration de classe. Bref, la rencontre, au sein de ce P.C. libertaire,

du bolchevisme avec l'anarchisme résulte d'une convergence éphémère[1] : d'un côté, le bolchevisme russe n'a pas encore en 1919 publiquement et définitivement établi les conclusions théoriques qu'il va formuler sous peu à partir des confrontations engagées dans divers domaines entre les conceptions de ses penseurs, la réalité russe et l'expérience de la révolution ; de l'autre, les « communistes » libertaires français donnent quasi spontanément aux passagères incertitudes doctrinales du bolchevisme des interprétations qui « collent » à leurs idées préétablies ; leur méprise provisoire quant à la signification du bolchevisme tient donc à cette fâcheuse tendance intellectuelle de tirer raison, pour son propre système de pensée, d'une particularité isolée dans une politique de transition. Une fois le bolchevisme stabilisé du côté du socialisme marxiste, l'interprétation anarchiste s'est révélée pour ce qu'elle est : non fondée; ce désaveu a suffi à la condamner.

Le « P.C. » de 1919 est donc le résultat d'un curieux phénomène d'hybridation. Ce qui explique sans doute d'autre part sa nature ambiguë dont témoignent entre autres les éditoriaux de *L'Internationale,* le manifeste par lequel il s'est annoncé au monde et les statuts qui le régissent.

Le « Parti Communiste » en effet entend, comme les Bolcheviks, — et c'est en quoi essentiellement ils se rencontrent — rompre immédiatement et totalement avec le P.S. dominé par le centrisme. Or, une telle proclamation, de la part d'éléments syndicalistes-anarchistes qui ne sauraient hésiter à condamner un parti auquel généralement ils n'ont jamais appartenu, ne signifierait rien si elle n'impliquait qu'une telle rupture rend possible le rassemblement des révolutionnaires de toutes tendances sous le pavillon unique de la IIIe Internationale. Autrement dit, le groupe de Péricat s'oriente vers le bolchevisme pour les raisons mêmes qui le tenaient éloigné du Parti socialiste d'avant-guerre et de la guerre.

Mais quand le « Parti Communiste » se déclare ainsi persuadé, par les traits saillants de la révolution russe, de ce que le bolchevisme est conforme à ses propres convictions, il a certes pour une part raison, mais pour une autre part il se trompe, et pour une troisième il se dissimule à lui-même des réalités que pourtant il n'ignore pas.

Il a pour une part raison : par exemple quand il se félicite du caractère radicalement anticapitaliste de la révolution russe. Le militant qui, en se prononçant pour la IIIe Internationale apporte son adhésion « de tout cœur à une organisation qui aurait pour but la suppression du régime individualiste et capitaliste »[2] voit juste et son intuition révolutionnaire est fondée.

Par contre, le « Parti Communiste » se trompe quand il croit se retrouver dans une révolution dont l'un des premiers gestes a été de

---

1. Nous ne croyons pas en effet que les divergences doctrinales entre le P.C. de Péricat et le P.C. russe s'expliquent seulement par la difficulté qu'ils avaient de communiquer entre eux. Certes cela a joué un rôle. Et nous pouvons admettre ce que déclare l'un des futurs adhérents du P.C., Lebourg : « Nous nous sommes ralliés aux principes de l'I.C. sans avoir le texte même du Manifeste et de la Résolution de l'I.C. ». Mais l'essentiel vient de l'effort spontané pour adapter le bolchevisme russe à l'anarchisme et même si possible l'infléchir officiellement vers l'anarchisme : « A nos yeux les théories de la IIIe Internationale n'étaient pas parvenues à leur forme définitive » (*id.*, pièce 792, D.I.C.). Sur les rapports du bolchevisme et de l'anarchisme en Russie et en France, *cf.* 3e partie, II, 1 et 2.

2. Lettre de Montpellier du 10 avril 1919 *(Archives Péricat).*

chasser le Parlement — l'Assemblée Constituante, et d'asseoir l'appareil du nouvel État sur le système des Soviets. Dans une brochure intitulée *Soviet ou Parlement*, l'un de ses futurs dirigeants, M. Hanot, montre en effet : « D'un côté, le parlementarisme actuel avec son passé répugnant, parlementarisme qui, malgré les renouvellements de personnalités différentes, restera toujours antidémocratique; d'un autre le Soviet qui apparaît comme l'exacte représentation du prolétariat ». Il est vrai que la pratique apparemment antiparlementaire de la jeune République des Soviets ne saurait qu'enchanter des prolétaires français de tradition libertaire. Au point qu'à une brochure de Raymond Lefebvre, pourtant pleine d'éloges pour les Soviets russes, *L'Internationale* reproche « de ne pas aller jusqu'au bout » ; « Lefebvre aurait dû conclure à la substitution immédiate du soviétisme au parlementarisme. Il conclut seulement à l'adhésion immédiate à l'I.C. de Moscou »[1]. Cette plate-forme antiparlementaire est si populaire que d'aucuns proposent d'appeler le nouveau parti « Parti communiste antiparlementaire ». Quand M. et F. Mayoux — ces instituteurs qui furent inquiétés pour leur action pacifiste pendant la guerre — démissionnent le 3 novembre 1919 du Parti socialiste, ils justifient le fait — « Nous abandonnons le titre de ' socialistes ' aux politiciens arrivistes et nous rejoignons les communistes » —, par leur opposition à l'électoralisme : « Envoyer des délégués dans les assemblées bourgeoises, c'est faire de la collaboration de classes dont nous ne voulons à aucun prix »[2]. Et quand viendront les élections générales de novembre 1919, une fraction de ce « P.C. » première manière, poussant l'antiparlementarisme à ses conclusions logiques, refusera de présenter des candidats et suggérera de répliquer par la prolétarienne grève générale à l'invite bourgeoise de se rendre aux urnes, avec le mot d'odre : « Contre le Parlement, pour les Soviets, ne prenons point part aux élections bourgeoises ». Le malheur, c'est que la pratique circonstanciellement antiparlementaire de la République des Soviets, dont se félicitait et s'autorisait ledit « Parti communiste », ne découlait nullement en fait d'une position de principe systématiquement hostile au parlementarisme.

Le nouveau parti commet d'ailleurs une erreur du même genre en ce qui concerne la nature des soviets : partant de l'idée majeure que « l'État, dans le régime de la dictature du prolétariat, c'est le prolétariat lui-même organisé soviétiquement », il place le centre de gravité de la société communiste dans l'échafaudage des soviets. Or la République de Lénine ne reposait pas d'abord sur les soviets ; elle reposait primordialement sur le Parti Communiste bolchevik. Mais la confusion entre le Parti et les Soviets était à Paris poussée si loin que le nouveau parti français croyait devoir appeler ses organisations de base : des soviets, et son organisme central de direction : le soviet central[3].

1. *L'Internationale*, 15/30 octobre 1919.
2. *Le Communiste*, du 7 décembre 1919, n° 4.
3. *Cf.* un tract de janvier 1920 : « Déclaration de la Fédération communiste des Soviets (section de langue française de l'Internationale communiste de Moscou) ». Cependant la nécessité de distinguer les organismes du parti (sections) et de l'État (soviets) avait fini par apparaître. Dans leur article 4, les statuts de la Fédération communiste des Soviets précisaient : « Le véritable Soviet est composé de délégués, élus pour 3 mois, des différents groupes de travailleurs d'une localité, d'un quartier de ville, d'une ville ou d'une région. Les Soviets de propagande

Enfin, si, sur certains points, les « communistes » français ne font que se leurrer quant à leur identité de vue avec les bolcheviks, sur d'autres, ils font volontairement taire leurs objections. On imagine en effet que l'appel léniniste à la « dictature du prolétariat » sonnait désagréablement à des oreilles quasi anarchistes. Bien sûr, d'aucunes acceptaient de n'entendre que le mot prolétariat. Mais certaines ne parvenaient pas à devenir sourdes quand venait le mot de dictature. Si « le groupe communiste tourangeau » se résout à adopter pleinement la perspective de « la dictature du prolétariat », Bott ne s'y résigne pas : « Je suis l'ennemi de toute dictature et de toute violence... Je suis communiste, je propage à titre éducatif des idées dans les masses et je laisse le peuple libre de tirer lui-même les conséquences qu'il juge bonnes » ; tandis que Rabilloud cherche une voie moyenne : « Je suis partisan d'une certaine dictature prolétarienne qui exclut toute idée de violence »[1]. La discussion, fort chaude à l'occasion de la rédaction du Manifeste, conclut finalement à l'opportunité d'accoler un qualificatif conciliant, celui de « momentanée », à la formule brutale de dictature du prolétariat.

De même, le nouveau parti, très désireux de se placer dans l'orbite de la III^e^ Internationale, n'en gardait pas moins une conception « très souple » des liens qui devaient l'y attacher. Bott déclarait par exemple : « Je suis partisan d'une entente nationale et internationale des travailleurs en vue de la conquête des pouvoirs publics. Je ne suis personnellement pas partisan d'adhérer au programme de Moscou : nous sommes en France et non pas en Russie ». Et Rabilloud renchérissait : « Les Russes ont émis des opinions qui sont les leurs et que nous ne sommes pas obligés d'adopter

---

sont les cellules, les noyaux des Soviets types ou Soviets de délégués, lesquels seulement seront les organes de contrôle, de gestion ou de socialisation de toutes les forces de production et de toutes les richesses en régime communiste » (*Fonds Heine*, Bibl. N^ale^, Na fr 2 4396,44). Dès novembre 1919, d'ailleurs, dans *Le Phare* d'Humbert-Droz, on lit une mise en garde contre l'interprétation anarchiste du soviétisme : « Le P.C. de Péricat annonce la formation de « Soviets » dans tout le territoire français ; mais il ne suffit pas de baptiser « Soviet » un groupe de quelques camarades communistes pour que le soviétisme existe. Le nom est peu, la chose est tout, et la lecture de *L'Internationale* de Péricat donne bien l'impression que ces « Soviets » n'ont de commun avec le système soviétique que le nom. Des groupes communistes ne sont pas des Soviets. Les Conseils d'ouvriers doivent être élus par la masse des travailleurs. Comme la révolution, le système soviétique est un mouvement de masse ou il n'est pas... Créer artificiellement des groupes communistes qu'on baptise « Soviets », c'est jeter de la confusion dans toute la question » (*Le Phare*, 1-10-1919, n° 2, p. 92). Il faut dire qu'à tâtons, depuis près de deux ans, les révolutionnaires français cherchaient ce que pouvaient bien être ces Soviets dont on parlait en Russie. Le 2 juin 1917, à une réunion de la 18^e^ section socialiste à laquelle participaient 200 personnes, un assistant se déclarant en permission et rapportant le salut « des frères socialistes du front » indique que ceux-ci lui ont donné mission de demander au groupe de la Goutte d'Or-Chapelle s'il accepte de mettre à l'étude la création en France d'un « Comité de soldats et ouvriers » analogue à celui qui existe en Russie... Il est décidé aussitôt que le projet de création d'un comité de soldats et d'ouvriers français sera transmis par l'auteur au bureau du groupe » (A.N. F7, 13575, note du 3 juin 1917). Un rapport du 16 octobre 1918 sur « l'état d'esprit de la population ouvrière parisienne » fait également état de l'anecdote suivante : « Le 13 courant, une vingtaine d'adhérents appartenant à la section de Suresnes (de « l'Union Corporative des Mécaniciens de la Seine ») se trouvaient réunis au restaurant coopératif. Un militant proposa de mettre à l'étude, pour l'après-guerre, un projet de constitution d'un « Soviet » pour les usines. Les assistants durent considérer les paroles de cet exalté comme des propos inconsidérés car il ne fut pas à même de donner une indication quelconque sur les moyens susceptibles d'aboutir au résultat préconisé » (A.P.P., B a/1587).

1. Extraits des interrogatoires de Bott et Rabilloud du 27 juillet 1920 (*pièce 899*, D.I.C.). Les déclarations des inculpés doivent naturellement être interprétées en fonction de l'orientation qu'ils donnent à leur défense mais dans le cas présent, elles se recoupent avec bien d'autres textes.

dans tous leurs détails »[1]. C'étaient là évidemment des propositions qui ne correspondaient guère à la définition de « parti international » donnée par le premier Congrès de l'I.C.

Ainsi, le « Parti Communiste », né du C.D.S. syndicaliste-anarchiste, proclamait son attachement à la IIIe Internationale, mais il y avait dans cette proclamation — à côté d'une intuition juste sur le caractère radical de la révolution russe — une série de malentendus — concernant la signification de l'antiparlementarisme et du soviétisme — ou de restrictions mentales — sur la nature de la dictature du prolétariat ou de l'Internationale[2].

A quoi attribuer ces contradictions et ces inconséquences ? A la nécessité de couvrir une conception originale du manteau de la révolution russe. Nécessité historique s'entend, à la fois objective et subjective. Mais cette nécessité même implique la ruine de l'entreprise : car la conception originale se disloque d'être forcée à rentrer dans un cadre étranger. Et par ailleurs, la révolution russe ne tolère d'être ainsi sollicitée qu'autant qu'elle n'est pas achevée et n'a pas une pleine conscience d'elle-même.

De la même façon en effet que le triomphe du bolchevisme en Russie ne laissait pas de marge à une formule droitière de la révolution européenne — ce qui explique l'échec de toutes les tentatives menées à cette époque en liaison avec la IIe Internationale, de la même façon il ne laissait pas de marge à une formule gauchiste : dans la pratique sociale, le succès d'une formule rend pour un temps caduque toute recherche d'une autre formule, même mieux adaptée aux conditions objectives de départ. Les Bolcheviks ayant réussi les premiers à instaurer un régime revendiquant pour lui-même l'appellation de socialiste, leur entreprise créait, du fait de son antériorité, un « précédent » qui se transformait naturellement en « modèle ». Un « modèle » : ce terme ne comporte aucun jugement de valeur. Il signifie simplement que la révolution de style bolchevik se dépouille de ses attributs concrets, de son environnement, de ses personnages individualisés, de son déroulement accidentel. Elle se fige dans son abstraction : elle devient telle qu'en elle-même le prolétariat universel incarne désormais son rêve de subversion.

En 1919 et en Europe occidentale, c'est le début de ce processus. D'une part, les divers courants révolutionnaires se forcent à ressembler le plus possible au bolchevisme ; d'autre part la révolution russe garde encore une certaine ambivalence. C'est ce qui rend provisoirement viable un hybride comme ce « Parti communiste » issu en France du C.D.S. Mais dès que la République des Soviets a éliminé les ambiguïtés qui subsistent sur la signification de sa politique ou de sa pratique, ambiguïté de doctrine ou ambiguïté de circonstance, alors nécessairement s'écroule la tentative ultra-gauche, à dominante socialiste ou à dominante anarchiste, démasquée

---

1. *Ibid.*

2. Les Bolcheviks ne l'ont d'ailleurs pas caché. Dès son premier numéro en septembre 1919, *Le Phare* d'Humbert-Droz produisait le jugement suivant : « Le manifeste publié par *L'Internationale* contient des contradictions évidentes et n'est pas une base solide. Quand la clarté sera faite sur les principes fondamentaux, l'unité pourra se réaliser facilement entre les divers groupes qui se rattachent à la IIIe Internationale ».

comme non conforme au seul modèle que le prolétariat reconnaît pour valable puisque c'est un modèle sanctionné par le succès.

Ainsi donc la genèse et la nature du nouveau parti en expliquent déjà la fragilité. Ce diagnostic pessimiste se confirme et s'assombrit encore quand on passe à l'analyse de sa composition.

Un correspondant de la Vienne, dans une lettre du 11 juin 1919, indique le chiffre de ses ventes de *L'Internationale :* 200 pour le numéro spécial du 1er mai, de 100 à 110 en moyenne pour les numéros ordinaires[1]. *L'Internationale* du 5 juillet 1919 annonce la formation de soviets à Paris — dans les XIe, IVe, XVe, XVIIe, VIe, XVIIIe arrondissements —; en banlieue — Courbevoie, Argenteuil, Noisy-le-Sec — ; en province — à Marseille et La Ciotat dans le Midi, à Dunkerque et Croix dans le Nord. Elle note également les adhésions d'un ingénieur de Savoie, d'un insti-, tuteur de l'Allier, d'un paysan du Doubs, d'un cheminot de Villemomble, d'un socialiste de Rouen. Le 4 août 1919, Péricat reçoit de l'Hôpital Fort-l'Empereur, une lettre : « Conseillé par mon camarade et compagnon de chaînes, Cochon, je vous fais parvenir les nouvelles ci-jointes... Lecteur enthousiaste de *L'Internationale...* les camarades qui, comme moi sont victimes de la justice militaire et souffrent dans les sinistres bagnes sauront, lorsque l'amnistie les aura libérés de leurs fers — ce qui ne saurait tarder — à qui se devront leurs reconnaissances »[2]. En septembre, Bott reçoit la carte d'adhérent no 1484[3]. Le même mois, une réunion du « soviet régional » — à l'échelle de la Seine — réunit des représentants de 6 soviets parisiens et de 5 soviets de banlieue — Alfortville, Boulogne, Clamart, Courbevoie, Neuilly. Peu après, on fait état de groupes à Nanterre, Rueil, Saint-Germain, au Pré-Saint-Gervais, à Clichy. Ce ne sont là que données fragmentaires sur la composition du nouveau parti et son rayonnement, mais qui, toutes, révèlent un recrutement à la fois maigre et éparpillé : géographiquement, socialement, idéologiquement.

A la vérité, les difficultés pour rendre cohérent ce nouveau parti semblent plus nombreuses que ses adhérents. Vérité d'expérience quotidienne, la pratique d'un « appareil » politique en révèle davantage sur le contenu réel de son idéologie que ses déclarations doctrinales. Or le « Parti Communiste » recouvre deux pratiques correspondant à deux traditions qui se heurtent de front. D'un côté, la pratique de tradition socialiste, que Sigrand, ancien membre du P.S. et secrétaire du nouveau P.C., entend faire respecter : la pratique d'un parti centralisé où la discipline est hiérarchisée, les organismes supérieurs ayant autorité sur les organismes inférieurs. De l'autre, la pratique de tradition anarchiste, celle d'une union fédérative où l'autonomie des organismes à tous les échelons prime sur la cohésion de la direction. Encore cette forme d'union est-elle le point

---

1. Lettre des 15 avril 1919 et 8 août 1919 de A. Herclet à R. Péricat *(Archives Péricat)*. Herclet fut quelques années plus tard délégué de la C.G.T.U. auprès du Profintern.

2. Lettre de E. Laurent à R. Péricat *(Archives Péricat)*. Cochon est un anarchiste bien connu pour avoir créé avant-guerre la première organisation ouvrière de défense des locataires.

3. Deuxième interrogatoire de Bott, le 27 juillet 1920 (*pièce 899*, D.I.C.). Un « rapport de physionomie » du Commissaire divisionnaire du 8e district de Paris attribue le 21 janvier 1919 1 800 à 2 000 adhérents au groupe de Péricat (49333-8, B a/1614, A.P.P.).

extrême d'organisation tolérée par les « anarchistes communistes » (quant aux « anarchistes individualistes », ils vont, eux, encore bien plus loin dans la dissolution de la discipline et de l'autorité).

La biographie de deux membres du nouveau parti donne une idée concrète de la difficulté à concilier les deux pratiques, socialiste et anarchiste. Voici Sigrand, le premier secrétaire : quarante et un ans en 1919, muni de la première partie du baccalauréat, marié, deux enfants[1]. Il est entré en 1900, après son service militaire au 2e d'artillerie où il acquiert le grade de brigadier-fourrier, à la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest ; sur la recommandation du général baron de Sermet, commandant l'artillerie de la place de Paris. Facteur mixte, facteur enregistrant, facteur-chef, surveillant-chef, sous-chef de gare, chef de gare en 1913 : Sigrand a escaladé posément les échelons de la hiérarchie. Il est membre du P.S. Et voici à l'opposé Lebourg, dont le portrait fait par l'autorité militaire est flatteur : « Instruit, intelligent, très calme, très maître de lui »[2]. Trente-deux ans en 1919 : il est né à Rouen en 1887. Profession ? Colporteur. Domicile ? Sans domicile fixe. En 1908 : première arrestation, pour avoir distribué des brochures antimilitaristes au Conseil de Révision. Lebourg est déjà, à cette date, le délégué du Comité d'organisation de la Fédération anarchiste pour le Nord-Ouest. Septembre 1909 : Lebourg déserte. Il est donc condamné à deux ans de prison pour refus d'obéissance. Il va vivre en Belgique, en Allemagne, d'où il semble avoir été expulsé pour propagande anarchiste. Il devient typographe au journal *L'Anarchiste* en 1910-1911 avec Carrou, Callemin. En 1912, pour désertion à l'étranger en temps de paix, il est condamné à 3 ans de Travaux Publics. Incorporé au 2e Régiment de zouaves en août 1914, il est fait prisonnier dès septembre et transféré au camp d'Altengrabov en Allemagne où, jusqu'en juin 1918, il rédige et publie un journal, *Pensées Libres*, en 40 exemplaires. Interné en Suisse, il est impliqué en novembre 1918 dans une affaire de refus collectif de travail à l'occasion de l'armistice. Incarcéré à Genève, il est ensuite ramené en France, et de nouveau emprisonné dans les locaux disciplinaires du 3e d'Infanterie à Rouen pour désertion à l'intérieur le 11 avril 1919.

Entre le cheminot socialiste (quel que soit par ailleurs l'homme) et l'antimilitariste anarchiste de toujours, on conçoit qu'il y ait des incompatibilités d'humeur. Le heurt entre les deux écoles oppose d'abord les tenants de l'appellation « Parti », mot du vocabulaire socialiste, aux tenants de l'étiquette « Union », mot du vocabulaire anarchiste. Puis la polémique rebondit sur les rapports internes entre les différents échelons de l'organisation : d'où la furieuse motion du Soviet de Courbevoie, « considérant qu'il n'a pas en vue l'instauration de la dictature d'un organisme, mais bien le triomphe des revendications prolétariennes ; considérant qu'il ne reconnaît une utilité au Soviet Régional qu'en tant que ce dernier centralise la propagande et crée un lien moral entre les différents soviets ; considérant que le Soviet Régional n'a pas à empiéter sur l'autonomie des groupes locaux ; décide de passer outre aux injonctions du Soviet Régional et de prendre toutes décisions utiles à l'avènement du communisme sans en

1. *Dossier Sûreté Générale Sigrand* (D.I.C.).
2. *Dossier Sûreté Générale Lebourg* (D.I.C.).

référer audit Soviet Régional »[1]. L'absence de critères de discipline va donc dresser la direction centrale contre les directions régionales, les directions régionales contre les directions locales, Paris contre la Province, chaque groupuscule nouant, pour emporter les décisions, d'éphémères alliances avec d'autres groupuscules. Au surplus, comme il est de règle, les dénis d'autorité se masquent sous les conflits de personnes : en septembre 1919, une réunion des délégués du Soviet central et des secrétaires des soviets de la Seine, est convoquée pour trancher le conflit qui s'est élevé entre la trésorière du Soviet Central et son secrétaire, Sigrand, traité de « Jouhaux du communisme »[2]. Une note anonyme du 20 novembre 1919 rapporte que ce même Sigrand est très critiqué parce « qu'autoritaire à l'excès »[3]. — « Sommes-nous un parti communiste ou un parti royaliste dont le roi est Sigrand ? »[4]. Il est vrai que, comme les rois jadis, Sigrand essaie de s'appuyer sur les Soviets de base contre le Soviet Régional qui diminue son autorité.

Faible recrutement, difficultés d'organisation travesties en difficultés de personnes, on serait étonné qu'il n'y eût pas de difficultés financières. *L'Internationale*, ne faisant pas ses frais, avait dû changer de formule. Mais *L'Internationale* était la propriété personnelle de Péricat. Officiellement, le nouveau Parti n'en avait point charge. En octobre, une réunion du Soviet Central est donc convoquée pour examiner la possibilité de racheter son journal à Péricat. Péricat y aurait évidemment consenti, le Parti endossant de ce fait ses 4 000 francs de dettes. Mais la majorité se prononce contre le rachat : « Il est moins onéreux de partir de zéro ». « Il est préférable de donner au Parti un journal nouveau appartenant à la communauté »[5]. Il est en conséquence décidé de continuer à soutenir — tant bien que mal — *L'Internationale* de Péricat (c'est en fait une condamnation), mais de lancer une nouvelle publication, *Le Communiste*, « organe officiel du Parti communiste français et des Soviets adhérents à la Section Française de la III^e^ Internationale de Moscou, des Conseils d'Ouvriers, Paysans et Soldats », dont le premier numéro sort le 1^er^ novembre[6]. Pratique douteuse, bien que courante, d'un titre substitué à un autre titre, pour ignorer des dettes trop criardes.

Enfin, une fois encore, dans ces milieux anarcho-syndicalistes étroitement surveillés par la police depuis la fin du XIX^e^ siècle[7], des rumeurs

1. *Le Communiste*, 7 décembre 1919, n° 4.
2. *L'Internationale*, 11 septembre 1919.
3. *Dossier Sûreté Générale Sigrand* (D.I.C.).
4. *Fonds Heine*, Bibl. N^ale^, Na fr. 2·4396-563.
5. On trouve le récit de cette réunion du Soviet central (organisme directeur dudit P.C.) dans le *dossier de Sûreté Générale Sigrand* (D.I.C.).
6. *Le Communiste* (réd. adm. 11, avenue d'Orléans, Paris-XIV^e^ ; gérant : Rabilloud) publie cinq numéros du 1^er^ novembre 1919 au 14 septembre 1919. Puis il est remplacé par *Le Soviet* quand le Parti communiste se transforme en Fédération des Soviets. *Le Communiste* reparaîtra le 4 juillet 1920 comme organe du Parti communiste (seconde mouture), avec comme sous-titre, « organe officiel du P.C. (S.F.I.C.) ».
7. On trouve dans les Archives de la Préfecture de Police de Paris deux répertoires où par ordre alphabétique sont consignés les noms et adresses (successives) des anarchistes de Paris, auxquels sont accolées les mentions A (anarchiste), AM (anarchiste militant), ou X (désignant ceux qui le cas échéant pourraient faire l'objet de mesures spéciales). Ces deux répertoires, commencés en 1892 et tenus à jour de 1892 à 1895, renferment environ un millier de noms (B a/310, Cabinet 1^er^ Bureau, n° 31, 14-6-1916).

fâcheuses jettent le trouble dans l'organisme déjà fragile du nouveau parti. Le 11 août 1919, une « balade champêtre » organisée par les « Amis de *L'Internationale* » dans les bois de Marly-le-Roi et réunissant 150 personnes se termine par un dicours de Sigrand. « Ce qu'il faut : un Comité d'action de 10 membres et un tribunal révolutionnaire. Repérer les dépôts d'armes, les stocks de marchandises, les sucreries... »[1] Le tout, « balade » et discours, vient à la connaissance de la police. De même, le 22 septembre, toujours sous le couvert d'une promenade à la campagne, un rassemblement a lieu à Clamart : avec les plus grandes précautions — par des rendez-vous en chaîne —, 100 personnes se regroupent, pour s'entendre proposer de voter un ordre du jour de solidarité... avec noms et adresses de ceux qui l'auront adopté[2]. Déjà, il y avait eu cette curieuse affaire du *Titre censuré*. Au printemps 1919, un nouvel hebdomadaire apparut, baptisé : *Le Titre censuré*. Le texte laissait entendre que le titre blanchi par la censure était « Le Bolchevik ». Or le bruit avait couru — et tous les militants sérieux de l'époque en ont toujours été convaincus — que ce journal était une « création de Mandel ». Le secrétaire du Parti lui-même, Sigrand, en venait à être fort soupçonné, bien qu'il ait de lui-même avisé ses amis que sa correspondance était surveillée par la police[3].

Tout a donc concouru, sa nature équivoque, sa composition débile, pour faire du « Parti Communiste » de 1919 une organisation prématurée. Dans ces conditions, on comprend que le P.C., issu du C.D.S., n'ait pas atteint son objectif : devenir l'organisation unique des révolutionnaires décidés à se regrouper sur la base de la IIIe Internationale.

***

Comme il arrive quand l'objectif d'un rassemblement échoue, il ne reste qu'une nouvelle confusion, ajoutée à une confusion déjà grande. Loin d'avoir absorbé en lui tous les éléments révolutionnaires dispersés, le « P.C. » ne faisait finalement que juxtaposer son appareil aux appareils déjà existants avec qui il entretenait de surcroît de fort mauvais rapports : de même que le C.D.S. n'avait pas été pendant la guerre en bonnes relations avec le C.R.R.I., de même le « P.C. » avec le Comité de la IIIe Internationale. Comme d'ailleurs avec les anarchistes « purs » : pour se faire mutuellement pièce, la sortie champêtre du *Libertaire*, journal de la Fédération communiste anarchiste, a été fixée le même jour — le 12 mai — que la fête de *l'Internationale*[4]. De cette confusion, la lettre suivante témoigne

1. A quoi réplique un anarchiste individualiste : « Je ne veux ni secrétaire de section, ni tribunal révolutionnaire, ni comité d'action » (*Dossier Sûreté Générale Sigrand*, D.I.C.). La résurrection à cette date d'un langage jacobin dans la bouche d'un communiste est très curieuse.

2. Propositions rejetées par 25 voix contre 19 « pour ne pas livrer bénévolement les camarades à la Police ». On peut constater, puisque tout ce récit a été retrouvé dans le *dossier de Sûreté Générale Sigrand*, que ladite police avait tous les renseignements désirables.

3. Note anonyme P/3288 du 22 août 1919 (D.I.C.).

4. Péricat, ayant appris la réapparition, par les soins de Content, du *Libertaire*, en avait été très agacé : *cf.* lettre de Content à Péricat du 12 mai 1919 *(Archives R. Péricat)*. On en a la confirmation dans un rapport sur une promenade champêtre d'une centaine de libertaires à Garches, le 17 juin 1919 (*Dossier de la Sûreté Générale sur Sirolle*, D.I.C.) : Sirolle « a déclaré également que des rivalités se manifestent entre les diverses tendances et que la jalousie règne

jusqu'à l'absurdité : « Nous venons de décider au syndicat du Textile d'adhérer à la IIIe Internationale. Veux-tu me dire si le Comité de la IIIe Internationale a organisé des sections, autres que celles organisées par le Parti Communiste ? Et s'il y a vraiment des groupements du P.C. et des groupements autres que des syndicats de la IIIe Internationale. Si oui, je ne comprends plus puisque le P.C. est adhérent à la IIIe Internationale et que cette dernière a les mêmes buts que le premier »[1].

L'antagonisme bolchevisme-anarchisme, les difficultés internes du socialisme libertaire en France, la non-adhésion de toutes les forces révolutionnaires à cette conception du socialisme libertaire, ces trois raisons d'échec sont suffisantes à elles seules pour expliquer le fiasco du P.C. de Péricat. Mais la désagrégation aurait pu s'étendre sur une longue période si les grèves du printemps 1919 n'avaient dans la pratique montré l'impuissance de la nouvelle formation à promouvoir une révolution sociale immédiate. Trois épreuves successives et rapprochées, et c'est l'échec patent : le « Parti Communiste » ne peut plus prétendre rassembler toutes les forces révolutionnaires pour un ultime assaut contre le capitalisme.

En effet[2], dès l'hiver 1919, une agitation ouvrière se dessine : à l'indiscutable prospérité des derniers temps de guerre où les commandes militaires assurent aux ouvriers d'usine travail et hauts salaires, a succédé un marasme des affaires consécutif aux difficultés du passage d'une économie de guerre à une économie de paix[3] ; la disparition des fabrications d'armement auxquelles ne se substituent pas sur-le-champ les commandes civiles (malgré les besoins énormes de la reconstruction dans les régions dévastées, mais on veut attendre les indemnités allemandes !), le retour des prisonniers, la démobilisation des soldats[4], la crise des transports, le manque de matières premières, se conjuguent pour développer très vite un redoutable chômage[5] ; en même temps la « vie chère » — dans le secteur

---

en maîtresse entre des groupements qui devraient marcher d'accord. C'est ainsi que *Le Libertaire* est jaloux de *L'Internationale*. Dans ces conditions, a ajouté Sirolle, je finirai par devenir individualiste ». La dernière remarque se réfère à la vieille division au sein des anarchistes entre « anarchistes communistes » et « anarchistes individualistes ».

1. Lettre de A. Herclet à Péricat du 8 août 1919 *(Archives Péricat)*.

2. *Cf.* le numéro 7 de *La Voix du Peuple* (juillet 1919) et le compte-rendu sténographique du 14e Congrès de la C.G.T. (septembre 1919), notamment p. 68-74. Mais la source la plus riche pour suivre la montée du mécontentement ouvrier et ses racines, c'est l'ensemble des rapports dits de « physionomie » établis hebdomadairement par les Commissaires divisionnaires des districts de Paris : A.P.P., B a/1642, 10 dossiers ainsi que les rapports (également de physionomie) établis quotidiennement par le Service Spécial de surveillance de la Préfecture de Police de Paris : A.P.P., B a/1587, du 1er décembre 1917 à fin avril 1919.

3. Merrheim l'avait d'ailleurs prévu dès avant la fin de la guerre. Le 13 octobre, il déclarait, à une réunion des ouvriers sur métaux, tenue à la Bourse du Travail : « Il est plus que jamais nécessaire, au moment où les usines ne vont plus travailler pour la guerre et où il va falloir plusieurs mois pour les rendre utilisables à d'autres fabrications, qu'une active propagande soit faite dans les ateliers. Pour nous la vraie guerre commencera le lendemain de la signature de la paix. A ce moment, nous nous dresserons contre nos exploiteurs et il ne faudra pas que nous soyons vaincus comme nous l'avons été en août 1914 » (A.P.P., B a/1587, 16-10-1918).

4. A ce propos, le P.S. et la C.G.T. s'étaient affrontés : le P.S. souhaitait une démobilisation par classes en commençant par les classes les plus anciennes ; la C.G.T. préconisait au contraire le renvoi des mobilisés en tenant compte d'abord du besoin que le pays pouvait avoir de leur travail (A.N., F7, 13571, note du 18 janvier 1919).

5. Au sujet du chômage, *cf.* un rapport pour la région parisienne du 27 février 1919 (A.P.P., B a/1588) : le chômage intéresse toutes les industries, mais plus particulièrement le Bâtiment, la Métallurgie, les Produits chimiques, l'Habillement militaire, le Caoutchouc, la Mécanique, l'Alimentation, les Gens de maisons et jusqu'aux professions libérales.

de l'alimentation mais aussi dans celui des loyers dont les prix sont libérés, du moins en pratique, vu la crise du logement — est fouettée par la levée des restrictions et l'abondance monétaire, malgré les tentatives gouvernementales d'assainir, avec les boutiques Vilgrain, le marché parisien. Aussi, après une courte période d'euphorie, en octobre-novembre 1918 où les satisfactions d'ordre psychologique et moral l'emportent sur l'inquiétude de l'avenir, le tournant est-il pris en janvier 1919. Les rapports de « physionomie » établis hebdomadairement par les commissaires divisionnaires des districts de Paris, concordent pleinement pour affirmer une inquiétude croissante de janvier à mars 1919 et prévoir une agitation ouvrière d'une toute autre ampleur que celle qui avait avant l'armistice engendré la grève de l'habillement d'août à octobre 1918[1].

Mais de cette agitation ouvrière les origines économiques n'importent pas tant que la réponse qu'elle donnera à la question suivante : quelle perspective s'ouvre à elle ? La majorité du mouvement syndical pense qu'elle ne peut se fixer pour objectif que d'élargir la part ouvrière dans les revenus de la nation. Le « Parti Communiste », lui, estime qu'elle doit déboucher, par la grève générale, sur la révolution. Dès lors, la tactique de ses militants s'impose : déborder les organisations confédérales pour montrer à la classe ouvrière le chemin plus radical du bolchevisme, du moins du bolchevisme tel qu'à son usage le conçoit le « P.C. ».

L'épreuve initiale date du 1er mai[2]. Comme chaque année, il revenait à la direction confédérale de donner une signification d'actualité à cette journée traditionnellement marquée par la grève[3]. C'est bien elle en effet

---

A la date du 19 février, 40 098 personnes sont inscrites aux bureaux de chômage pour Paris et la banlieue. Mais beaucoup d'ouvriers en chômage ne sont pas inscrits. De l'avis général, le nombre réel de chômeurs est de 120 000.

Par le seul fait de licenciements, 80 000 femmes environ et 90 000 hommes employés dans les usines de guerre ont dû abandonner le travail.

1. A.P.P., B a/1376, deux dossiers, l'un sur la grève de l'habillement d'août 1918, l'autre sur les rebondissements de cette grève en septembre-octobre 1918. Un rapport du 16 octobre 1918 intitulé « De l'état d'esprit de la population ouvrière parisienne au regard des événements actuels » (A.P.P., B a/1587, octobre 1918) montre en effet qu'avant l'armistice « les masses ouvrières ont accueilli ces événements — les victoires libératrices de nos armées, la défection bulgare et la demande d'armistice adressée au Président Wilson par les Empires Centraux — avec enthousiasme ».

2. Sur le 1er mai 1919, *cf.* l'interpellation à la Chambre de M. Cachin et les explications de M. Pams (A.P.P., B a/1612). La manifestation du 1er mai à Paris avait été elle-même précédée par la manifestation, organisée par le P.S. pour protester contre l'acquittement de Villain, le meurtrier de Jaurès. Elle fut suivie enfin d'une manifestation de deuil à l'occasion des obsèques de la victime des incidents du 1er mai, Lorne (*cf.* A.P.P., B a/1588). Mais l'analyse complète de la journée du 1er mai 1919 exige la consultation aux A.N., dans la série F7, du dossier 13273 divisé en trois liasses :

*a*) La préparation du 1er mai 1919 ;
*b*) La journée du 1er mai 1919 à Paris ;
*c*) La journée du 1er mai 1919 en province.

3. Il est intéressant de noter que c'est dans le bref résumé — pronostic établi par les services du Ministère de l'Intérieur en vue du 1er mai qu'on trouve cette considération : « On peut regretter que les agents des transports en commun et même des fonctionnaires aient décidé, cette année, de chômer partiellement ; mais il faut reconnaître qu'après le cataclysme qui vient de s'abattre sur la nation, leur situation matérielle n'a pas été mise en harmonie avec le renchérissement de la vie...

De toute façon, on est en présence d'un fait nouveau qu'on ne peut que constater : la manifestation du 1er mai 1919 constituera une affirmation de la force numérique et de la solidarité des salariés de toute catégorie.

Et comme il est peu probable que cette situation se modifie dans l'avenir, il serait désirable que la journée du 1er mai fût désormais une fête nationale du travail, à laquelle participeraient

qui fit des « 8 heures » la revendication unificatrice du monde du travail. Chômer le 1er mai pour obtenir que la journée de travail soit légalement abrégée, ce mot d'ordre était effectivement de nature à être largement entendu. Mais 1° il était présenté isolément, sans référence à la situation économique et politique ; 2° sa portée fut encore restreinte du fait que le gouvernement, craignant l'ampleur de la manifestation ouvrière, vota hâtivement la loi le 23 avril, ce qui rendait du même coup en grande partie caduc l'objet de la démonstration syndicale ; 3° enfin les formes dans lesquelles les travailleurs étaient invités à manifester leur volonté étaient limitées : la C.G.T. s'était opposée à une manifestation de rue.

C'est alors qu'au nom du syndicat des terrassiers de la Seine, dont on connaît la participation au C.D.S. du temps de guerre, Lepetit demanda à l'U.D. de la Seine d'organiser, pour Paris du moins et la Seine, une démonstration publique : 63 organisations parisiennes — contre 54 — adoptèrent le 28 avril la proposition. L'interdiction de Clemenceau n'y changea rien : le Bureau de l'U.D., bien qu'il fût personnellement en désaccord avec cette procédure, était lié par la décision de ses organisations ; il maintient l'ordre de manifestation.

Le heurt entre les travailleurs parisiens et la police fut d'une rare violence[1]. L'élan prolétarien fut considérable. Le soir venu, la France s'interrogeait sur ses lendemains. Mais d'une part, la province ne suivait pas[2]. D'autre part, l'U.D. des syndicats de la Seine ne faisait rien pour prolonger l'action à laquelle elle avait souscrit[3]. Si bien que le 1er mai fut en définitive davantage une soupape de sûreté qu'un début de révolution, malgré ou peut-être à cause de l'immensité des foules qu'il avait rassemblées.

Dans le même contexte, une seconde épreuve intervient en juin. Dans la première quinzaine de juin éclatent en effet de nombreuses grèves qui, sur un fond de mécontentement dû à la cherté de la vie, tirent pour

---

librement tous les travailleurs et, peu à peu, les employeurs eux-mêmes.

Cette modification dans les usages ferait disparaître à bref délai le caractère agressif, parfois violent, que les salariés croient encore devoir donner aux revendications qu'ils présentent, ce jour-là au Patronat et aux Pouvoirs Publics » (P/1729, 13273, F7, A.N.).

1. A.N., F7, 13273, *La journée du 1er mai à Paris :* télégrammes envoyés de quart d'heure en quart d'heure :

2 h 40 : Rue Royale, un barrage d'une Compagnie d'infanterie a été forcé par 3 000 manifestants venus de l'Opéra, aux cris de « vive les poilus... ».

2 h 45 : Derrière le Grand Palais, près du Pont des Invalides, les agents ont été assaillis à coups de pierre. La cavalerie a chargé...

3 h 15 : Bagarre place de la Madeleine entre manifestants (dont plusieurs cheminots et des mutilés) et des agents... Les pompiers ont mis lances en batterie.

3 h 30 : ... Deux coups de feu sont tirés... Place de l'Opéra,... après sommations la garde républicaine charge ; quelques coups de feu sont tirés.

(Ne pouvant atteindre la place de la Concorde protégée par des forces très importantes de cavalerie, les manifestants se regroupent aux environs de la Place de la République).

6 h 15 : Violente bagarre boulevard du Temple. Les grilles des arbres ont été arrachées. Quelques coups de feu. Boulevard Magenta, une dizaine de mille de manifestants, tentatives de barricades. Un général a pris le commandement...

On signale de graves bagarres aux abords de la gare de l'Est depuis 5 h 15...

2. A.N., F7, 13273 : *Le 1er mai 1919 en province.*

3. *Cf.* le compte rendu de la réunion extraordinaire du Comité général de l'Union, tenue le 2 mai (A.N., F7, 13273, rapport du 3 mai 1919). Quand on annonce à la C.A. de la C.G.T. les résultats du vote par lequel le Comité Général de l'U.D. décidait du principe d'une manifestation grandiose mais sans en fixer l'heure et les conditions d'organisation, ce fut un « immense soulagement. C'est du temps de gagné et, qui sait, la possibilité d'un enterrement de première classe ». (Note sur la réunion de la C.A. confédérale le 2 mai 1919, A.N., F7, 13576).

la plupart leur origine immédiate de la résistance patronale à l'application de la journée de 8 heures. Grèves des ouvriers du bâtiment, du port, des constructions navales, des camionneurs à Bordeaux. Grève des employés du tramway, des biscuitiers, des tullistes, des ouvriers du tissage et du moulinage à Lyon. Grève des métallurgistes de la Loire. Y viennent les maçons à Gap, les métallurgistes à Grenoble, les terrassiers à Allevard pour la région des Alpes ; dans le Midi, les métallurgistes et les coiffeurs à Nice, les ouvriers du bâtiment, de l'habillement, les tonneliers à Béziers, les garçons de café à Narbonne. Les grèves secouent la Saône-et-Loire, l'Est et le Nord textile ; l'Ouest et ses industries variées. Quant à la région parisienne, des mouvements généraux ou partiels affectent les corporations de l'habillement, des produits chimiques, du bâtiment, du textile, les employés de magasins, les blanchisseurs et teinturiers, les tonneliers.

Le moment est-il donc venu où de ces grèves corporatives, limitées dans le temps, dans leur objet, dans leur forme, sortira la grève générale, illimitée, qui, révolutionnaire, fera trébucher le capitalisme ? Les militants de l'ultra-gauche le pensent : il suffit, selon eux, de lancer dans l'arène la force ouvrière suprême, celle des métallurgistes autour desquels se rassembleront toutes les virtualités révolutionnaires du pays[1].

Or, précisément, des négociations ouvertes entre la Fédération des Métaux représentant les intérêts ouvriers et le patronat métallurgiste ont abouti le 23 mai à l'établissement de deux grandes conventions collectives qui seront signées le 24. Dès le 23 au soir, dans le cadre des résultats obtenus à l'échelle nationale, des pourparlers s'ouvrent entre le syndicat des Métaux de la Seine et le syndicat patronal correspondant. Mais le syndicat des Métaux de la Seine — dont la direction extrémiste s'est déjà mise en évidence au cours des actions cautionnées par le C.D.S. pendant la guerre — a établi un programme revendicatif en opposition avec l'accord national. Il demande : 1° une semaine de 44 heures avec la « semaine anglaise » ; 2° un salaire minimum de 150 francs par semaine pour les professionnels, de 132 francs pour les manœuvres spécialisés, de 110 francs pour les manœuvres. Le 29 mai d'ailleurs, le Conseil syndical des Mécaniciens de la Seine désavoue le secrétariat de la Fédération des Métaux pour avoir signé un accord national sur des bases inférieures aux revendications des métallurgistes de la Seine. Il ne sert de rien que le 31 mai le Conseil National de la Fédération des Métaux approuve à l'unanimité (moins trois

1. *Cf.* le numéro spécial de *L'Union des Métaux*, juillet 1919 et le compte-rendu du Comité Fédéral National des Métaux (10-13 août 1919), tous deux consacrés à l'analyse des grèves de la métallurgie parisienne de juin. La source fondamentale demeure néanmoins les Procès-Verbaux de la Commission exécutive (C.E.) fédérale des Métaux qui, durant cette période, s'est réunie les 9 et 23 mai, 4, 11, 19 et 26 juin. Ces P.V. donnent une image riche et détaillée du fonctionnement d'une organisation syndicale aux prises avec un mouvement gréviste de grande ampleur (I.F.H.S.). On dispose par ailleurs, pour une monographie détaillée de cette grève, de sept gros dossiers conservés aux Archives de la Préfecture de Police de Paris (B a/1386). Ces sept dossiers sont ainsi constitués :

*a*) Pièces générales.
*b*) Groupe de Paris.
*c*) Groupe de Boulogne-Billancourt, Puteaux, Courbevoie, Suresnes.
*d*) Groupe d'Ivry, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Nogent, Vincennes, Charenton.
*e*) Groupe de Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Saint-Ouen, La Courneuve.
*f*) Polisseurs, nickeleurs, bronzeurs.
*g*) Voiture-aviation.

abstentions) le secrétariat de la Fédération responsable de l'accord national : à l'appel du syndicat parisien, 150 000 métallurgistes débrayent le 1er juin ; le 3, la grève métallurgiste est totale à Paris ; le 8, Bouyé, un des secrétaires du syndicat des Métaux de la Seine, propose de soumettre à la Fédération des Métaux l'idée d'une grève générale de la métallurgie.

Les syndicats parisiens vont-ils réussir à arracher la grève générale de la Métallurgie ? Non. L'habileté fédérale fait échouer la manœuvre parisienne. Non seulement Merrheim et ses collègues parviennent à faire rejeter le 12 juin, au cours d'une réunion commune des Conseils syndicaux de la Seine et du C.E. de la Fédération des Métaux, la suggestion d'étendre le conflit à la province, mais encore ils se font, le lendemain 13 juin, confier par le Comité d'entente des Conseils syndicaux des métaux de la Seine le mandat de renouer les pourparlers avec les industriels parisiens. Malgré de nouveaux efforts de pression et de débordement, la Fédération des Métaux réussit le 21 juin 1919 à imposer une base d'accord entre métallurgistes parisiens et patronat. Une fois de plus, le mouvement de grève s'éteint, après avoir arraché des revendications certes intéressantes, mais qui demeurent corporatives, économiques et limitées.

La troisième et dernière épreuve se situe en juillet. Une troisième fois, l'histoire se répète : la majorité socialiste et syndicaliste prend de prudentes initiatives, les forces révolutionnaires essaient de les déborder ; en vain, et cette fois leur échec est à ce point grave que les directions du P.S. et de la C.G.T. peuvent et revenir sur leurs propres décisions, rapporter leurs propres directives, et rejeter le fait sur l'impatience des éléments de gauche. La tentative de juillet est d'autant plus significative qu'elle se situe dans un cadre international et porte sur la question qui touche directement à la stratégie révolutionnaire : celle de la lutte ouvrière contre l'intervention en Russie.

Le 27 mai 1919, le C.C.N. de la C.G.T. en effet décide unanimement d'entreprendre une action pour imposer « l'amnistie, la démobilisation, le retour aux libertés constitutionnelles, la cessation de l'intervention en Russie ». Un tel programme, dont les articulations politiques et sociales prévalent sur les aspects strictement corporatifs, permet de mesurer à quel niveau se situent alors les exigences du prolétariat français.

Pour déterminer les formes de l'action dont la décision de principe est prise, la C.G.T. tient d'une part à se concerter avec le P.S. de façon à lui faire cautionner l'entreprise — selon les pratiques de l'immédiate avant-guerre et de la guerre —, et d'autre part à se concerter avec les organisations ouvrières des pays dont la situation politique et sociale est voisine de celle de la France — selon la pratique des conférences interalliées de la guerre.

Pour le premier objectif, la C.A. de la C.G.T. se rencontre avec les délégués du P.S. les 11 et 12 juin : ensemble les représentants des deux organisations ouvrières s'accordent pour organiser en commun la prochaine démonstration internationale. Quant au second objectif, la C.G.T. prend en considération le fait que dès le 10 avril, la C.E. de la britannique « Triple alliance industrielle » (rassemblant les Fédérations anglaises des mineurs,

des cheminots, des ouvriers des transports) a voté une résolution invitant le Comité parlementaire des Trade-Unions à réunir un congrès national extraordinaire du mouvement trade-unioniste pour examiner l'action à entreprendre en vue notamment de la levée du blocus contre la Russie révolutionnaire. En conséquence, le 10 juin, la C.A. de la C.G.T. décide d'organiser une entrevue entre les représentants de la C.G.T. et les délégués des organisations belge, anglaise et italienne. Une première rencontre entre Français et Italiens le 14 juin, une seconde les 16 et 17, et la décision est prise de se rendre, socialistes et syndicalistes français et italiens, au congrès du Labour Party qui doit se tenir les 25 et 27 juin à Southport : l'accord préalable avec les organisations anglaises étant indispensable du fait que l'intervention en Russie est surtout menée par le Gouvernement britannique. Après de laborieux pourparlers, le congrès de Southport adopte une résolution d'accord anglo-franco-italienne : elle souligne la nécessité d'une démonstration générale contre la politique réactionnaire à travers l'Europe. Elle condamne toute politique d'intervention militaire. Elle fait devoir à la classe ouvrière de protester contre l'aide donnée aux éléments réactionnaires du type Koltchak. Elle fixe la démonstration internationale aux 20 et 21 juillet suivant, sans en préciser la forme qui doit être adaptée à chaque pays, ni les buts particuliers, politiques ou économiques, que demandent les circonstances dans chaque pays. Sur cette base, le 3 juillet, la C.A. de la C.G.T. française reprend la date du 21 juillet pour une démonstration dont les buts sont ainsi précisés : démobilisation rapide et sans restriction, rétablissement des libertés constitutionnelles, amnistie pleine et entière, cessation de toute intervention armée en Russie, « mais aussi et surtout » guerre à la vie chère. Une circulaire d'application précise le 5 aux Fédérations Nationales d'industrie que la démonstration prendra la forme d'un arrêt complet du travail dans toutes les industries, toute la journée du 21 juillet.

Nous sommes donc à la veille d'une grève générale dont l'objectif est bien, si le mot a un sens, directement politique. Il est vrai qu'elle est limitée à un jour : mais qui peut affirmer qu'elle s'arrêtera le soir du 21 juillet ? Certes la Fédération Nationale des P.T.T., celle des Métaux, du Sous-Sol, des Syndicats Maritimes, des Cheminots, adhèrent à la décision de la C.G.T. : elles appellent à un arrêt de travail absolu, mais absolument limité au 21.

C'est alors que les épisodes antérieurs de mai et juin révèlent leurs effets néfastes. Le Gouvernement, averti par ses expériences récentes en la matière, déploie de gigantesques efforts pour contrecarrer la mobilisation ouvrière. Les éléments syndicaux, qui craignent d'être débordés une fois de plus, approuvent mollement ou prennent carrément position contre la grève. Mais surtout, les corporations qui s'étaient lancées avec le plus de fougue dans les entreprises précédentes s'avèrent hésitantes : dès le 14 juillet, des catégories essentielles se récusent, notamment celle des cheminots roulants dont la position a toujours un retentissement spectaculaire. Le 18 juillet, la C.A. de la C.G.T. pouvait constater un réel effritement du mouvement en préparation dans les corporations décisives : cheminots, postiers, ouvriers des transports, sans lesquels une grève générale est impensable. Dans la nuit du 18 au 19, elle décidait de surseoir à

la démonstration prévue pour le 21, décision entérinée par un C.C.N. extraordinaire convoqué télégraphiquement[1].

Il ne s'agit pas ici de trancher des querelles qui s'élevèrent alors entre les différentes tendances ouvrières pour désigner les coupables de ce manquement à un engagement international.

Mais ce qui apparaît d'ores et déjà indiscutablement, c'est que les chances de faire déboucher une action corporative, limitée au départ dans ses objectifs, dans l'étendue des masses ouvrières intéressées, dans le temps, sur une grève générale expropriatrice, matrice de la révolution sociale, sont allées en s'amenuisant au cours du printemps 1919 : « C'est dans la période de mai que les masses ont été le plus prêtes à agir », devait reconnaître Bourderon en septembre 1919.

Pourtant les objectifs révolutionnaires de l'ultra-gauche n'étaient pas inconcevables. Il semble même qu'ils aient pu un moment emporter l'adhésion de la direction confédérale. M. Grunebaum-Ballin, entre autres témoins, a bien voulu rapporter qu'il a gardé le souvenir d'une visite que lui rendit Réaud, secrétaire du syndicat des Inscrits Maritimes. La démarche, faite au nom de Jouhaux, avait pour objet, dans le cadre d'un projet de grève générale accompagnée de putsch, de demander à l'éminent juriste un texte de mise en vacances de la légalité, destiné à retarder la réunion du Parlement.

Mais, même concevables, les objectifs révolutionnaires de l'ultra-gauche n'ont pas été atteints. Les grèves du printemps 1919, en ne parvenant pas au stade de la révolution sociale, ont donc définitivement infirmé l'idée que, par la grève générale, le prolétariat pourrait, sous la direction du « P.C. », renverser sur-le-champ le régime. Dès lors, le « P.C. » ayant échoué dans son double objectif politique (rassembler toutes les forces révolutionnaires, et ce pour une action décisive et immédiate) devait naturellement se désagréger.

Cette désagrégation — à la fin de l'année 1919 — se traduisait dans un premier stade par l'éclatement du Parti en deux appareils, suivant la ligne de fracture virtuelle : d'un côté les anciens socialistes, de l'autre les anciens anarchistes.

Deux événements vont déclencher le processus : les élections générales de novembre 1919 et la convocation, en décembre, d'un premier congrès, épreuve à laquelle le jeune parti ne résistera pas.

Pourquoi les élections générales contribuent-elles à la désagrégation du « P.C. » ? Parce que certains de ses membres ont conservé d'un passé socialiste l'idée d'utiliser la période électorale et les élections elles-mêmes pour la propagande politique[2] tandis que les autres (en grande majorité) jugent incompatible la qualité de communiste avec une quelconque activité électorale.

---

1. Sur la discussion à la C.A. de la C.G.T., le 18 juillet, *cf.* l'intervention de Labbé au Comité Fédéral National de la Fédération des Métaux, le 10 août 1919 (Le cpte-r. dudit Comité a été édité en une brochure de 64 p., en guise de rapport moral pour le Congrès extraordinaire de la Fédération des 10-13 septembre 1919).

2. *Dossier Sûreté Générale Sigrand*, D.I.C. La réunion se conclut sur cette affirmation : « Les communistes peuvent être parlementaires ou antiparlementaires ».

Quant à la convocation d'un premier congrès, elle résulte du renversement préalable des rapports de force entre tendance anarchiste et tendance socialiste. Depuis le début, la tendance socialiste l'avait emporté : l'organisation s'était appelée « Parti » et Sigrand, ancien socialiste, en était le secrétaire. Mais il est contraint à démissionner[1]. Et le soviet régional (ayant entre-temps proclamé son « autonomie »), qui se pose en centre de résistance à la « dictature de Sigrand », se hâte de provoquer la convocation d'un « congrès communiste »[2]. C'est donc sur l'initiative des secrétaires et délégués des « Soviets de la Région Parisienne « « rattachés » au « Parti communiste (section française de la IIIe Internationale) » que le congrès communiste aura lieu du 25 au 28 décembre.

Ses initiateurs espéraient que le congrès apparaîtrait comme « le fait central de l'histoire du P.C. ». Une commission de 33 membres (dont les membres du Soviet central provisoire), réunie sous la présidence d'honneur de Péricat, en précise, après trois séances au siège central du parti, l'ordre du jour. L'objet en apparaissait évident : tendre à la clarification d'une situation très confuse ; c'est pourquoi la commission du congrès proposait de définir la direction, l'organisation, les relations, l'action nationale du « P.C. » : *a*) en tant que parti indépendant ; *b*) à l'égard de toutes les autres organisations françaises se réclamant de la IIIe Internationale ; *c*) à l'égard des autres organisations économiques et politiques ; *d*) à l'égard du gouvernement et de la loi. Il fallait aussi définir sa position internationale : *a*) à l'égard des organisations étrangères se réclamant de la IIIe Internationale ; *b*) à l'égard des P.C. étrangers ; *c*) à l'égard du P.C. (b) ; *d*) à l'égard de toutes les questions internationales[3].

En fait le congrès, groupant 65 délégués représentant 32 soviets, régla leur compte aux anciens socialistes, — au milieu de la confusion, accrue par des questions de personne et un individualisme général exacerbé[4]. A un projet d'organisation du parti, présenté par le délégué du Soviet d'Argenteuil, tenant pour une conception centraliste, la majorité opposa un autre projet, élaboré par un groupe dont faisaient partie Lebourg, délégué des Soviets de Rouen et de Sotteville ; Chauvelon, délégué du Soviet du XXe arrondissement ; Lacoste, délégué du Soviet du Ve arrondissement. Ce second projet tendait naturellement à une organisation fédéraliste : il proposait de supprimer le titre même de parti, déplaisant avec ce qu'il paraissait impliquer de discipline et d'autorité[5]. En conséquence, le « Parti communiste » se transformait en « Fédération communiste des Soviets » dont le secrétaire élu fut M. Hanot, avec pour adjoint Lebourg, entouré d'une commission administrative de 12 membres. Dès sa première réunion, le 30 décembre, illustrant immédiatement son retour aux principes anarchistes, cette Commission administrative décida par 5 voix contre

1. Réunion du Soviet Central du P.C. le 11 novembre 1919 *(Dossier Sûreté Générale Sigrand)*. Pour remplacer Sigrand, une réunion fut convoquée le 22 novembre 1919. On y reprocha à Sigrand son travail de division : il avait demandé successivement l'exclusion du Soviet du XIVe, la dissolution du Soviet régional, etc.

2. Rapport de la Préfecture de Police sur le « Parti Communiste » en date du 12 mai 1920 (D.I.C.).

3. *Le Communiste* du 7 décembre 1919, n° 4.

4. *Cf.* les notes prises pendant le congrès par HEINE, Bibl. Nle, Na fr. 2.4396-564.

5. Réquisitoire définitif (*scellé Lebourg n° 26*, D.I.C.).

3 et 1 abstention que ses séances seraient privées ; par 6 voix contre 2 et 1 abstention, de ne pas se plier au dépôt légal des statuts de la nouvelle organisation ; à l'unanimité moins une voix, de lancer un référendum parmi les soviets sur les motions adoptées à la majorité des délégués au Congrès[1]. Cependant les anciens socialistes, battus, étaient encore là : à la fin du mois de janvier 1920, la querelle reprend donc à l'intérieur de la Commission administrative entre centralistes et fédéralistes. Finalement, le 6 février 1920, décidément mécontent de l'orientation fédéraliste, Sigrand donne sa démission et entraîne avec lui quelques soviets — Argenteuil, Charenton —, tandis que le soviet du Xe, « las des querelles personnelles », se retire dans « l'autonomie »[2]. Le 23 février 1920, Hanot écrit à Lénine « pour l'informer de la scission qui s'était produite dans la Fédération des Soviets à la suite de la démission de Sigrand »[3]. Cette lettre... on verra combien elle a intrigué la police.

A cette date, la Fédération communiste des Soviets compte environ 50 Soviets. Elle publie un journal, *Le Soviet*, dont le premier numéro sort en mars à 7 000 exemplaires. Il est vrai que sur les 7 000, 3 à 4 000 restent invendus. Malgré ce faible tirage, « l'organe de la Fédération communiste des Soviets pour la propagande de l'idée soviétique » fait l'objet d'une enquête officielle[4].

Pendant ce temps, les scissionnistes dont l'opinion centraliste n'avait pas prévalu au Congrès de Noël, décident de relever le titre abandonné de « Parti communiste, section de l'Internationale Communiste de Moscou ». Ils forment un Comité Central, appuyé, non plus sur des soviets, mais sur des sections. Le 1er mai 1920, d'après Sigrand lui-même, ce P.C. doté d'un organe, *Le Communiste*, avait « 15 militants et 300 cotisants ».

Mais comme l'échec de leur cohabitation éphémère ne leur a pas fait perdre le goût d'agir ensemble, les deux tendances se proposent encore de coordonner leurs efforts dans un Comité d'action révolutionnaire (C.A.R.) qui a l'avantage de laisser l'autonomie la plus complète aux groupements et affinités qui y adhèrent. La première réunion du C.A.R. a lieu le 22 avril 1920[5]. Ainsi, à la veille du 1er mai, le rassemblement révolutionnaire, rêvé depuis un an, reste encore dans les limbes.

On peut à bon droit se demander si une aussi piètre expérience mérite un récit aussi détaillé : « Le Parti fondé par Péricat, à cause de son caractère anarchiste ne jouit d'aucune influence ni d'aucune estime dans les larges milieux ouvriers », écrit « un communiste français » à *L'I.C.*[6] Cependant la direction de l'organe officiel de la IIIe Internationale insère pru-

1. *Cf.* le *Bulletin mensuel officiel de la Fédération communiste des Soviets* (section de langue française de l'Internationale Communiste de Moscou), janvier 1920 (D.I.C.).
2. Sigrand entraîne avec lui également Lacoste, Fabre et Bott (*Interrogatoire Hanot, pièce 792*, D.I.C.).
3. Deuxième interrogatoire Giraud-Lebourg-Hanot, le 28 juillet 1920, *pièce 798*, D.I.C.
4. Au surplus, le 26 février 1920, Hanot tint à faire déclaration régulière et dépôt des statuts de la Fédération en application de la loi du 1er juillet 1901. La Préfecture de Police refusa la déclaration et alerta le Ministre de l'Intérieur qui lui-même alerta le Garde des Sceaux en le priant d'examiner s'il ne conviendrait pas de poursuivre la dissolution de la Fédération (A.N., F7, 13577, lettre du 5 mars 1920 du Contrôle Général des Services de Police administrative).
5. *Cf. pièce 840*, D.I.C.
6. *L'I.C.*, n° 7-8 : « Lettre de France », p. 1114.

demment en note : « Nous laissons cette remarque sous la responsabilité privée de notre correspondant ». Cette prudence était fondée. D'abord, parce que, dans le climat surchauffé des années 1919-1920, ce parti, tout étroit qu'il fût, a joué un certain rôle dans le déroulement des événements. L'opinion et le gouvernement de l'époque ne crurent pas devoir en faire fi. Un journaliste, A. Jeanne, dans *L'Action libérale populaire* du 15 août 1919, y consacra un article sous le titre : « Un parti communiste en France. Comment s'est organisé chez nous le bolchevisme ? » : « Quels sont ces comités aux noms bizarres dont les journaux ne parlent jamais ? On n'aurait pas dû les oublier, car ils ont joué un rôle important en France pendant les deux dernières années de la guerre ». Quant au gouvernement, il engloba dans le « complot de 1920 » les dirigeants du Parti communiste et de la Fédération des Soviets.

Ensuite une seconde raison justifie la curiosité qu'on a éprouvée à l'égard de ce P.C. de 1919 — et de la Fédération des Soviets — : il constitue un banc d'essai — bien mesquin et à beaucoup de points de vue lamentable mais cependant représentatif — pour une recherche doctrinale qui ne peut laisser indifférents des historiens de la seconde moitié du XXe siècle, puisqu'elle vise à concilier le socialisme et la liberté. Les anarchistes et les socialistes qui se sont regroupés dans le P.C. de 1919 sont partis de l'idée que le bolchevisme, en généralisant et en intégrant dans la construction socialiste cette formation spontanée de la démocratie prolétarienne qu'est un soviet, a frayé la voie à un socialisme libertaire. Cette interprétation du bolchevisme se révéla controuvée pour ce qui concerne la République russe. Mais les fortes traditions libertaires du mouvement anarchiste et du mouvement syndicaliste français auraient pu contribuer à ce qu'elle aboutît à une formule originale : une formule qui s'imposât au mouvement ouvrier français tout entier. C'est par là que l'expérience française apporte une note particulière au courant de l'ultra-gauche européenne : plus encore qu'ailleurs, elle a porté sa réflexion sur les problèmes d'une organisation où l'initiative révolutionnaire revienne pleinement au prolétariat. Cette tentative fut clairement comprise à l'époque. Par ses adversaires : à propos du manifeste paru dans *L'Internationale* du 7 juin 1919, *Le Phare*, revue communiste suisse, écrit : « Leur premier effort (celui des camarades partisans de la IIIe Internationale) doit être un effort de clarté pour écarter de leur théorie marxiste révolutionnaire les vieilles idées proudhoniennes et anarchistes qui y sont encore mélangées. Le manifeste publié par *L'Internationale* contient des contradictions évidentes et n'est pas une base solide. Quand la clarté sera faite sur les principes fondamentaux, l'unité pourra se réaliser facilement entre les divers groupes qui se rattachent à la IIIe Internationale ». Et par ses tenants : de sa prison, Mayoux soulève, sous le nom de Constant Bougon — allusion humoristique à son propre caractère —, la « contradiction fondamentale du Manifeste » (du P.C.), tendant à « concilier deux thèses inconciliables : la thèse anarchiste (pas de gouvernement) et la thèse socialiste (un gouvernement pour et par le peuple) ».

De l'échec total de cette tentative pour concevoir une société socialiste qui fût une société libérale, on peut conclure qu'elle était absurde du fait que le problème ne se posait pas : soit qu'il fût insoluble, soit

qu'il fût résolu. On peut conclure aussi qu'il se posait et qu'il reste posé.

Quoi qu'il en soit, pour la période de l'après-guerre, un chemin est barré : celui de l'anarchisme communiste. Première issue exclue : exclue au point que l'anarchisme n'est plus pour une longue période une composante « sérieuse » du mouvement ouvrier français ; du moins une composante apparente. Car remarquable est en fait la stabilité en profondeur de ce courant antimilitariste, antipaysan, antiparlementaire.

Chapitre VI

# L'INTERPRÉTATION « D'EXTRÊME-GAUCHE »

- Pour une évolution du mouvement ouvrier dans le sens du bolchevisme : contre une scission immédiate ; pour une lutte de tendances au sein du syndicalisme et du socialisme ; sa double modalité pratique.
- Pour une évolution du mouvement syndical :
  La désagrégation de l'opposition syndicale zimmerwaldienne ; reparution de la *V.O.* sous la direction de Monatte ; une adaptation « syndicaliste révolutionnaire » du bolchevisme ; le regroupement des syndicats minoritaires ; la position officielle de la C.G.T. ; le congrès confédéral de septembre et le développement des C.S.R.
- Pour une évolution du P.S. :
  La transformation du C.R.R.I. : le « Comité de la IIIe Internationale » ; sa spécialitsaion en direction du P.S. ; la réorganisation des tendances au sein du P.S. ; l'épreuve des élections (novembre 1919) ; le Congrès de Strasbourg (février 1920).

Il ne suffit donc pas de rompre tout contact avec le gros (centriste) du mouvement ouvrier — socialiste et syndicaliste — pour que magiquement se rassemblent en une seule et puissante organisation les éléments décidés en France à promouvoir une révolution (dans le cadre de la révolution européenne et à l'appel de la révolution russe). Une scission mal préparée accentue l'éparpillement des révolutionnaires plus qu'elle ne les regroupe. D'autant plus quand la scission n'est encore décidée que par un seul secteur de l'opinion révolutionnaire et sur une base doctrinale qui ne convient qu'à la fraction la moins sérieusement organisée. C'était le cas du C.D.S., donnant à la directive bolchevique de constituer un P.C. français la signification d'une exigence immédiate.

L'analyse de la métamorphose du C.D.S. en P.C. a mis en lumière les raisons internes — de genèse, de nature, de composition — qui condamnaient le nouveau parti à la fragilité et rendaient aléatoires ses chances de devenir effectivement un pôle d'attraction pour tous les éléments révolutionnaires. Or il s'ajoutait à ces raisons internes cette raison externe déterminante : l'opposition chez la majorité des socialistes et des syndicalistes d'extrême-gauche à une scission conduite sur une plate-forme qui tirait le bolchevisme du côté des libertaires ; la vieille division doctrinale

entre socialistes, syndicalistes et anarchistes, cette même division qui avait traversé le courant pacifiste pendant la guerre, jouait donc à nouveau pour faire obstacle à une cristallisation efficace du courant révolutionnaire, témoignage supplémentaire de l'influence des idéologies sur le destin du mouvement ouvrier.

A noter d'ailleurs que la position critique de l'extrême-gauche socialiste et syndicaliste à l'égard de la scission dont le C.D.S. prend l'initiative est très floue : concerne-t-elle des aspects secondaires de tactique (dans l'ordre du temps — une scission hâtive —, dans l'ordre de l'espace (politique) — une scission libertaire) ou la nature même de la tactique, le fait de la scission ?

En fait, l'extrême-gauche socialiste et syndicaliste ne repoussait pas catégoriquement la perspective de la scission : mais elle n'en affirmait pas non plus catégoriquement l'inéluctable nécessité. Il y a donc au départ une marge considérable entre le point de vue bolchevik et celui de leurs quasi-partisans français : les Bolcheviks tenaient pour nécessaire de proclamer la scission inévitable — sans préciser pour autant le moment et le lieu —, tandis que les Français, se maintenant dans une prudente réserve, insistaient d'abord sur la nécessité de faire évoluer les grandes organisations traditionnelles — sans préjuger des formes d'organisation auxquelles on aboutirait au terme de cette évolution. Cette marge permet de mesurer à la fois les répugnances de l'extrême-gauche française à envisager une rupture de l'unité ouvrière et la différence objective de pression révolutionnaire entre les deux pays. Répugnance à la rupture : pour des raisons générales certes, et aussi, en 1919, pour une raison pratique — la proximité des élections générales, les premières depuis la guerre, fixées au 16 novembre 1919. Différence de pression révolutionnaire : dans les rapports de force entre capitalisme et socialisme certes, mais aussi dans les rapports de force au sein du mouvement ouvrier entre l'extrême-gauche révolutionnaire et les autres tendances — l'armistice n'a-t-il pas coïncidé en France avec le quasi-écrasement de l'extrême-gauche pacifiste, syndicaliste et socialiste ?

Bref, à côté de l'interprétation « ultra-gauche » du bolchevisme, conduisant le C.D.S. à dominante anarchiste à se transformer en « P.C. », se développait une interprétation « extrême-gauche » se prononçant pour une évolution du mouvement ouvrier dans le sens du bolchevisme : évolution qui pourrait être obtenue selon le mode traditionnel de la lutte des tendances au sein du socialisme et du syndicalisme. De même que, pendant la guerre, les pacifistes internationalistes s'étaient attachés à peser sur la majorité d'Union Sacrée, de même maintenant qu'à la question de la guerre s'était substituée la question de la révolution, les partisans socialistes et syndicalistes d'une perspective révolutionnaire pour la France se fixaient l'objectif d'amener progressivement le mouvement ouvrier sur leurs positions.

Que les socialistes et les syndicalistes d'extrême-gauche en se refusant provisoirement à poser la question de la scission et de la formation immédiate d'un Parti communiste aient, en considération de leur faiblesse, agi sagement : on peut le penser, à réfléchir sur la destinée malheureuse du « Parti communiste » de Péricat. Encore qu'il est difficile de préjuger ce qu'aurait pu donner un P.C. immédiatement et directement constitué avec

eux, on peut penser que, vu l'importance de ses contradictions doctrinales internes (contradictions que n'auraient pas, comme en Russie, pulvérisé l'ouragan révolutionnaire ou le prestige d'un dirigeant à l'égal de Lénine), un tel parti aurait rapidement éclaté. L'histoire, en période de crise, semble avancer plutôt par l'élimination — souvent provisoire d'ailleurs — des plus faibles que par la conciliation entre les concurrents.

Mais si fut probablement sage la résolution de l'extrême-gauche de temporiser en commençant par rassembler les éléments susceptibles de faire évoluer le P.S. et le mouvement syndical vers des conceptions plus radicales, il reste que cette orientation, née de la faiblesse au départ de l'opposition révolutionnaire, rendait à son tour aléatoire une issue révolutionnaire de l'après-guerre français. La solution ultra-gauche mettait en péril la solidité à long terme d'un parti révolutionnaire en France mais répondait à l'urgence d'une immédiate tentative pour résoudre la présente crise française et européenne du côté du prolétariat. Au contraire la voie d'extrême-gauche était bien conçue pour doter à l'avenir le mouvement ouvrier français d'un puissant parti communiste, à condition de renoncer dans l'immédiat à se préparer pour un proche déchaînement révolutionnaire. La solution ultra-gauche visait à jeter, à cet instant qui semblait propice pour la révolution européenne et décisif pour la révolution russe, toutes les forces révolutionnaires françaises dans une bataille déjà engagée : une défaite n'abandonnant que ruines derrière elle. La solution de l'extrême-gauche syndicaliste et socialiste risquait de laisser passer ce moment suprême mais évitait de tout perdre : il resterait une organisation pour l'avenir.

C'est précisément ce qui arriva : quand en décembre 1920 le parti révolutionnaire, le « véritable » Parti communiste français, fut enfin constitué sur des bases plus sérieuses que ne l'avait été le Parti communiste de 1919, la crise de l'après-guerre était surmontée. Dès lors on avait bien un parti révolutionnaire mais il n'y avait plus (pour une période du moins) de révolution à faire ou à soutenir. L'histoire est une marâtre.

La tactique de l'extrême-gauche — faire évoluer le P.S. et la C.G.T. vers une conception révolutionnaire — impliquait une double modalité pratique : 1° regrouper la minorité révolutionnaire socialiste et syndicaliste à l'intérieur du P.S. et de la C.G.T., ce qui signifie aussi bien regrouper la minorité sur un texte à l'occasion d'un congrès que la regrouper pour une action dans laquelle elle agira de façon autonome ; 2° regrouper la minorité révolutionnaire socialiste et syndicaliste dans des organisations autonomes, extérieures au P.S. et à la C.G.T. mais cependant dépendantes puisque dirigées vers eux, en fonction d'eux.

Développer une opposition révolutionnaire à l'intérieur du P.S. et de la C.G.T., cela revient à présenter la position révolutionnaire sur l'ordre du jour sans pour autant espérer sa prise en considération et par conséquent sa mise à l'épreuve de la pratique. Par exemple, le 21 janvier 1919, un socialiste appuyé par Longuet propose de voter un ordre du jour de sympathie à la mémoire de Rosa Luxembourg et de Karl Liebknecht. Sur-le-champ, Loriot présente un deuxième ordre du jour. Évidemment la proposition longuettiste est adoptée mais : « Notre attitude à la C.A.P.

[à Louise Saumoneau et à moi] exaspère les ex-minoritaires. Nous avons souligné mardi leur hypocrisie d'oser verser des pleurs sur Liebknecht et Rosa Luxembourg et nous avons opposé à leur ordre du jour de pur hommage aux qualités des victimes des majoritaires allemands notre ordre du jour de solidarité complète avec leur but et leurs moyens de l'atteindre ».

Cette pratique, consistant donc, à tous les niveaux et sur toutes les questions, à opposer la pétition de principe révolutionnaire à l'action opportuniste et centriste, éveille l'intérêt populaire pour le groupe de Loriot : en avril 1919, au congrès de la Fédération de la Seine du P.S., 2 065 voix se prononcent pour l'adhésion à l'I.C. ; la proportion, au congrès extraordinaire du Parti, le même mois d'avril, sera de 270 voix pour l'adhésion à l'I.C. contre 757 pour l'adhésion à la IIe Internationale.

Mais cette pratique est d'un maniement délicat : elle exige de l'opposition une participation soutenue à la gestion quotidienne du P.S. et de la C.G.T. Une opposition interne s'interdit d'être radicale : elle est nécessairement « constructive », c'est-à-dire liée à la volonté d'améliorer et non de détruire l'acquis commun. C'est ainsi que Loriot, précisément pour donner un relief particulier à sa position critique, a dû accepter une fonction, celle de trésorier du Parti. Par là même, il affronte la contradiction de fait entre la nécessité d'assumer solidairement la responsabilité de la direction socialiste et la liberté de conduire une critique générale à l'égard de cette même direction. Ses amis s'en alarment : « Pour Loriot, ce qui nous a inquiété, c'est de le voir accepter une fonction (rétribuée sans doute) dans le bureau du Parti, puis sa nomination à la commission électorale. Il est clair que s'il signait un manifeste commun avec Thomas et Longuet, ce serait un homme perdu. Il dit qu'il tiendra, mais le temps presse ». Question de temps effectivement, surtout en période de crise. En outre, si la pratique de l'opposition interne risque d'affaiblir la portée de la critique pour autant qu'elle doit reconnaître un minimum de principes communs à tous les membres de l'organisation, par ailleurs, devant être menée au grand jour d'une institution légale, elle facilite la surveillance policière. Loriot, comme membre de la délégation socialiste française à la conférence de Berne, y est, lors de son déplacement fin janvier, tout particulièrement soumis. A la suite de l'attentat commis par Cottin contre Clemenceau, son domicile sera l'objet d'une perquisition[1].

En fait, les deux modes de développement d'une opposition révolutionnaire sont solidaires l'un de l'autre : une opposition purement interne, pour ne pas s'étioler et se dégrader en un compromis corrupteur, a besoin de répercuter son action par un porte-voix extérieur. Par contre un organisme d'opposition extérieur, pour ne pas se figer en une organisation indépendante, a besoin d'un appareil d'information et de transmission intérieures. Il est donc de pratique courante d'allier les avantages et de neutraliser les inconvénients du double mode de développement oppositionnel. Mais autant le premier se prête difficilement à l'observation rétrospective, autant le second permet d'avoir une vue précise de la genèse, de la nature, des progrès de l'opposition révolutionnaire socialiste et syndicaliste : il suffira donc d'étudier ces organismes extérieurs où se polarise

---

1. *Dossier de la Sûreté Générale au nom de Loriot* (D.I.C.).

l'action de l'extrême-gauche. Leur principe d'organisation répond à leur doctrine générale : visant à faire glisser sur des positions révolutionnaires l'ensemble du mouvement syndical et socialiste, et réservant le problème de la scission, ce sont des organismes autonomes — de caractère mixte : ni intégrés, ni indépendants. Le refus de consommer la scission n'implique pas le refus de faire un pas dans sa direction et même deux. Organismes ambivalents, ils peuvent un jour ou bien disparaître si l'objectif est atteint, ou bien se transformer eux-mêmes en organisations indépendantes si la nécessité de la scission s'impose en fin de compte.

Mais par ailleurs, avec le retour de la paix qui rend caduque l'alliance provisoire nouée contre la guerre, la spécificité de l'activité syndicale et de l'activité socialiste reprend à l'instar de l'avant-guerre une signification complexe : il en résulte que l'opposition révolutionnaire se développe de manière convergente mais distincte dans ou en fonction du P.S. d'une part, et dans ou en fonction de la C.G.T. d'autre part. Nous sommes ainsi conduits à observer séparément les organismes de l'opposition révolutionnaire, syndicale et socialiste : si leur tactique d'ensemble est la même, leur conception et leur style particuliers leur donnent une ligne de développement qu'on ne peut réduire l'une à l'autre.



Nous avons vu à quel degré de misère était descendue en 1918 l'opposition d'extrême-gauche — zimmerwaldienne — dans le mouvement syndical : la fraction la plus importante — celle de Merrheim et Dumoulin — avait réalisé un compromis « constructif » avec l'ancienne majorité de la guerre ; quant à l'autre fraction, celle du C.D.S., elle tournait, dès le début de l'année 1919, le dos au mouvement syndical pour se lancer dans l'immédiate aventure révolutionnaire ; entre les deux, quelques personnalités isolées : « En face de la majorité confédérale, il n'y avait plus au début de 1919 qu'une minorité brisée par le ralliement de Merrheim et Bourderon, mutilée, démoralisée »[1].

Un premier geste dans la voie d'un rassemblement autonome de l'extrême-gauche syndicaliste fut la résurrection de *La Vie Ouvrière*, comme le premier geste dans la voie d'un rassemblement de l'ultra-gauche avait été la création de *L'Internationale*.

*L'Internationale*, en regroupant autour d'elle les vestiges du C.D.S. à prédominance « syndicaliste anarchiste » souhaitait devenir un pôle d'attraction pour tous les éléments révolutionnaires qui, sous ce drapeau, opéraient leur jonction immédiate dans un nouveau Parti Communiste, fondé sur la base d'une interprétation libertaire du bolchevisme. *La Vie Ouvrière*, en regroupant autour d'elle les vestiges de la « section syndicale du C.R.R.I. » à prédominance syndicaliste révolutionnaire souhaitait devenir un pôle d'attraction pour tous les éléments révolutionnaires qui, sous ce drapeau, travailleraient à attirer la C.G.T. vers une modalité syndicaliste du bolchevisme.

1. P. Monatte, *Trois scissions syndicales*, p. 150.

Les rapports entre *L'Internationale* et *La Vie Ouvrière* sont donc à la fois concurrentiels et convergents, une « cordialité vigilante » : « Nous pensions faire un bihebdo, mais Péricat, ayant fondé *L'Internationale*, nous commencerons par l'hebdomadaire sortant le mercredi ». Les deux organes visent en effet à éveiller les forces révolutionnaires assoupies, et cela dans les secteurs de pensée qui leur sont respectivement proches : syndicaliste-anarchiste et syndicaliste-révolutionnaire. Mais chacun d'eux vise à gagner l'ensemble des forces révolutionnaires à ses propres conceptions. De même que *L'Internationale* croyait reconnaître dans la révolution russe des traits qui l'autorisaient à se réclamer du bolchevisme pour légitimer sa conception d'un « socialisme libertaire » où l'accent était mis sur la spontanéité créatrice des masses prolétariennes rassemblées dans les Soviets, de même *La Vie Ouvrière* croyait reconnaître dans la révolution russe des traits qui l'autorisaient à se réclamer du bolchevisme pour légitimer sa conception « syndicaliste-révolutionnaire » où l'accent était mis sur le potentiel révolutionnaire des masses salariées organisées dans les Sydicats. « La pensée de notre groupement est un alliage du syndicalisme et du bolchevisme »[1].

Tel que *L'Internationale* et le P.C. de Péricat l'incarnent en France dans l'année 1919, le socialisme libertaire — forme bolchevisée du syndicalisme anarchiste d'avant-guerre — avorte rapidement, du triple fait de l'antagonisme persistant entre bolchevisme et anarchisme dans l'expérience révolutionnaire russe, des difficultés internes propres à sa genèse française, enfin de l'hostilité externe des groupes révolutionnaires qui ne sont pas liés à l'anarchisme : à ses premières épreuves — les grèves du printemps 1919 qui devaient, suivant sa doctrine, déboucher sur une révolution générale —, il manifeste son impuissance ; il n'y survit que pour mieux se désintégrer. Il est éliminé dès la Noël 1919 comme pôle d'attraction éventuel pour l'ensemble du mouvement ouvrier français et dès 1920 — du moins pour une longue période — comme simple courant à l'intérieur du mouvement ouvrier français.

Par contre l'adaptation « syndicaliste-révolutionnaire » du bolchevisme telle qu'elle s'incarne dans *La Vie Ouvrière* n'a pas regardé les mouvements du printemps 1919 comme son banc d'épreuve. Pour deux raisons. D'une part parce que *La Vie Ouvrière* a reparu avec un léger retard sur *L'Internationale*, ses principaux rédacteurs ayant dû attendre leur retour à la vie civile. Or ces quelques semaines de retard ont suffi à la mettre hors de jeu pour assumer pleinement sa part de direction — et par conséquent d'échec — dans les grèves de mai-juin 1919. D'autre part parce que *La Vie Ouvrière* ne se fixe pas pour objectif immédiat de transformer la présente agitation ouvrière en révolution : ce qu'elle cherche d'abord, c'est à assurer le glissement du mouvement syndical vers des conceptions qui le rendent apte à donner une issue révolutionnaire aux futures et inévitables batailles ouvrières.

1. Interrogatoire de Monatte, le 21 juillet 1920 : « Notre propagande (à la *V.O.*) est syndicaliste plutôt que communiste ou pour parler plus exactement est à la fois syndicaliste et communiste ; notre groupement est un alliage de syndicalisme et de bolchevisme. A ce titre, nous avons publié des manifestes du Bureau d'Amsterdam, du Comité de la IIIe Internationale aussi bien que ceux des syndicats minoritaires » (*pièce 646*, D.I.C.).

Aussi avons-nous loisir pendant l'année 1919 d'étudier seulement la formation du groupe de la *V.O.* : sa mise à l'épreuve, il ne l'aura qu'en 1920 ; elle sera d'ailleurs aussi concluante — et dans le même sens négatif — que les grèves de 1919 l'avaient été pour le socialisme libertaire.

*La Vie Ouvrière*, nouvelle série, reparaît le 30 avril 1919, après avoir été annoncée le 16 avril par une circulaire de 4 pages. Comme *L'Internationale* avait le visage de Péricat, *La Vie Ouvrière* eut un visage : celui de Monatte. Ce même Monatte qui, dans l'automne 1914, avait publiquement donné sa démission de la direction du mouvement syndical pour protester contre la nouvelle orientation d'Union Sacrée[1]. Puis l'homme avait disparu, happé par sa mobilisation au 52e R.I. d'abord, au 25e ensuite : on savait, par la correspondance qu'il entretenait avec ses amis du quai Jemmapes, qu'il était resté fidèle à son orientation zimmerwaldienne. Mais c'est dans l'hiver 1919 seulement qu'il devait reprendre toute sa place dans la minorité révolutionnaire.

Le militant avait déjà un long passé[2]. D'origine modeste, — il était fils d'un forgeron de bourg en Haute-Loire — il aurait pu, selon le mécanisme classique de la promotion des élites populaires, se laisser aspirer au niveau des classes dirigeantes, s'il ne s'y était soustrait par une volonté délibérée : il passe d'un socialisme de collégien (à Brioude) à l'anarchisme d'un maître répétiteur (aux collèges de Dunkerque et du Quesnoy). A cette étape, il n'est plus socialement différencié : ce n'est pas un ouvrier — puisque doté d'une instruction secondaire ; ce n'est pas un intellectuel — puisqu'il n'a pas reçu une formation « supérieure ». Il oblique donc vers la corporation marquée alors de cette double négation : celle des correcteurs d'imprimerie dont il est un membre activement syndiqué ; de ce dernier fait, sa pensée, depuis toujours centrée sur le problème de l'émancipation ouvrière, modifie à nouveau son accentuation : glissant d'une finalité éthique — la libération de l'homme — au moyen social — l'organisation syndicale. Au Congrès international anarchiste d'Amsterdam en 1907, il rapporte sur la question « anarchisme et syndicalisme » ; par là il participe à la quête du moment pour une doctrine du mouvement syndical, équilibrée entre le socialisme et l'anarchisme ; collaborateur de *La Bataille syndicaliste* jusqu'en 1912, il se consacre dans ce sens à la direction de *La Vie Ouvrière*, fondée avec Merrheim. Monatte avait donc, dès avant la guerre, acquis une forte autorité dans les milieux dirigeants du syndicalisme révolutionnaire.

---

1. *Cf.* 1re partie, I, 3.
2. *Cf.* la biographie de Monatte dans J. MAITRON, *Histoire du mouvement anarchiste*, p. 301. Elle se recoupe avec les notices individuelles de police établies par la Sûreté Générale à son nom en 1904, 1909, 1911, 1913, 1919 (D.I.C.) et la note de synthèse du 11 mars 1920 (A.N., F7, 13577). Voici un portrait de Monatte, *Lyon Communiste*, 8 mai 1920 : « De petite taille, les yeux rieurs, le front large et puissant, un point d'amertume aux commissures des lèvres, les traits énergiques estompés dans une teinte de mélancolie, voici un portrait. Grande intelligence, grand cœur, noble conscience, voici un homme... Il vivait en dehors de la politique, en marge du syndicalisme officiel, tout absorbé par sa soif de vérité et de doctrine ». *Cf.* aussi le portrait qu'en a fait TROTSKI, *Ma vie*, p. 255. Enfin les *Archives Monatte* (I.F.H.S.) fournissent tous les documents nécessaires : livrets de travail du grand-père et du père ; bulletin de baptême du bébé ; bulletin de note du collégien (brillant élève). Le père de Monatte s'était finalement établi comme quincailler (fers, fonte, taillanderie, articles de ménage, articles funéraires). La mère, dont Monatte avait gardé quelques lettres, savait écrire, mais sans respect de l'orthographe.

Cette autorité, qu'il tirait de s'identifier à un courant de la pensée ouvrière, l'homme la renforçait par ses qualités personnelles qui faisaient de lui ce qu'on appellerait aujourd'hui « une conscience ». Quel rare mérite attacher à ce privilège ? Dans le cas présent, il semble que le maître mot en est : « dignité ». Dignité de vie, de sentiment, de pensée. Dignité de vie : Monatte, hostile par principe au carriérisme politique, ne s'en targuait pas pour mieux aspirer aux honneurs syndicalistes ; il ne dérogeait de ses goûts modestes ni dans sa vie privée ni dans sa vie publique[1]. Dignité de sentiment : s'il avait définitivement choisi le camp des exploités et savait, comme sa langue nerveuse et chaude en témoigne, vibrer aux douleurs humaines, il se refusait cependant aux complaisances romantiques — dont souffrait Péricat par exemple et qui faisaient tomber cet honnête homme dans les pièges de personnages douteux. Dignité de pensée : révolutionnaire par goût exact de la justice, Monatte ne manquait pas à rechercher la vérité sous prétexte facile d'être un homme de parti extrême.

Donc, sous l'impulsion de Monatte, *La Vie Ouvrière* reprend avec le concours notamment de Rosmer et Marcel Martinet. L'entreprise s'appuie en outre sur un « groupe d'Amis » et sur une Librairie. Son succès ? Plus grand, certes, que celui de *L'Internationale*, mais encore bien limité. Une note de police du 21 juin 1919 signale que « dans une réunion des « Amis de la *V.O.* » tenue le 18 courant, Monatte a déclaré que la situation financière était insuffisante, que les brochures de propagande se vendaient difficilement et que la vente du journal laissait beaucoup à désirer, que dans ces conditions, il se verrait prochainement obligé d'en faire à nouveau une édition bimensuelle »[2]. Néanmoins, un rapport de même source, du 15 avril 1920, attribue à *La Vie Ouvrière* un tirage mensuel de 25 000 exemplaires et 2 135 abonnés[3]. Enfin une expertise de la comptabilité du journal — ordonnée pour vérifier l'origine de ses ressources — fait apparaître que, de mars 1919 au 20 juin 1920, l'exploitation s'en solde par un déficit de 43 346 fr. 15 qui ont dû être couverts par des emprunts (dont l'un de 15 000 francs à Me Torrès)[4].

De même que *L'Internationale* avait précédé la transformation du C.D.S. en « P.C. », de même *La Vie Ouvrière* précède de peu la constitution d'un « Comité des syndicats minoritaires » qui, au siège du syndicat de la Voiture-Aviation, rassemble les syndicats gagnés, à l'instar de *La Vie Ouvrière*, à l'idée de pousser le mouvement syndical vers la IIIe Internationale.

Naturellement ce groupement des syndicats minoritaires établit avec

1. Une note anonyme du 22 mai 1919, dans le dossier Monatte de la Sûreté Générale, conseille : « Il serait utile de faire surveiller très rigoureusement les agissements de Monatte en vue de découvrir l'origine des fonds qui lui permettent de lancer son nouveau journal. Sa correspondance pourrait être contrôlée ainsi que sa vie privée ». Le résultat de l'enquête est formel : « façon de vivre modeste » (*pièce 674*, D.I.C.).

2. Note dactylographiée anonyme du 21 juin 1919, *pièce 674* (D.I.C.) ; *cf.* dans les *Archives Monatte* (I.F.H.S.) un dossier sur le relancement de la *V.O.* : estimations financière, projet de publicité, liste de collaborateurs.

3. Note de police du 15 avril 1920 dans le *Dossier Monatte* de la Sûreté Générale (D.I.C.). Or une note du 2 novembre 1913 attribuait à la *V.O.* 1 500 lecteurs, 500 abonnés à Paris, 800 en province.

4. Rapport de l'expert-comptable sur la comptabilité de la *V.O.* saisie le 9 juillet 1920 (*pièce 647*, D.I.C.). *Cf.* 3e partie, I, 1.

*La Vie Ouvrière* le même genre de rapport que celui instauré entre *L'Internationale* et le Parti communiste : pas plus que *L'Internationale* n'était l'organe officiel du Parti communiste, pas plus *La Vie Ouvrière* n'est l'organe officiel du Comité des syndicats minoritaire[1]. Cette situation compliquée a du moins l'avantage de ne pas soumettre aux aléas quotidiens un journal de tendance, ayant surtout mission de faire pénétrer une orientation générale de pensée.

Cette liberté de mouvement — pour la *V.O.* comme pour le Comité des syndicats minoritaires — est d'autant plus nécessaire que la situation pour eux est difficile. Car depuis le congrès de juillet 1918, où elle a mis au point sa doctrine « constructive » pour l'après-guerre, la nouvelle majorité de la C.G.T. n'est pas restée inactive : « En dépit d'une infime minorité intransigeante, le résultat de cette fraternité délibérément voulue fut le magnifique élan du mouvement syndical dans la fin de l'année 1918 et durant toute l'année 1919 »[2].

Pour « répondre à la nécessité de prendre des décisions d'ensemble pour le monde du travail, ce qui n'est pas en contradiction avec le principe de décentralisation pour le fonctionnement et l'action de la classe ouvrière organisée »[3], la C.G.T. a, dans un premier stade, consolidé son organisme de direction. Le congrès de juillet avait décidé de modifier l'administration confédérale ; en novembre, cette décision est appliquée en trois points : transformation du Comité confédéral en Comité confédéral national (C.C.N.) sur la base de la représentation directe des Fédérations nationales d'industrie et des Unions de syndicats ; remaniement du Bureau Confédéral, désormais composé d'un secrétaire général (Jouhaux), nommé par les deux sections réunies (Fédérations d'industries et Unions de syndicats), plus deux secrétaires de section, deux secrétaires adjoints et deux trésoriers ; enfin désignation d'une Commission administrative (C.A.) de douze membres : six pour les Fédérations, six pour les Unions départementales (U.D.).

La C.G.T. s'est ensuite assurée un organe officiel en préparant la réparution, dès janvier 1919, de sa revue mensuelle, *La Voix du Peuple.*

Mais la qualité de l'orientation définie en juillet apparaît surtout au premier C.C.N. — décembre 1918 — dans l'élaboration d'un « programme minimum » adopté à l'unanimité. Ce document fournit l'occasion de procéder, dans un préambule, à un exposé en forme de la nouvelle doctrine d'action dont s'inspire la C.G.T. d'après-guerre.

Il faudra très longuement revenir[4] sur les aspects radicalement nouveaux de ce programme, sur la genèse pratique et théorique de la conception du mécanisme économique et social qu'ils impliquent, sur les conséquences théoriques qu'ils entraînent pour le mouvement ouvrier, sur les

1. *Cf.* lettre de Loriot à Vaudeschamps du 28 juillet 1920 : « Le groupe de la *V.O.*, reconnue par la IIIe Internationale, est indépendant du Comité. Il lui appartient de déterminer s'il lui est possible d'accepter l'adhésion à la IIIe Internationale des organisations syndicales » *(Archives Bouet).*

2. *Cf.* 14e Congrès de la C.G.T., Lille, juillet 1921, *Cpte-r. stén.* : Rapport moral, p. 4.

3. *Cf.* 14e Congrès de la C.G.T., Lyon, septembre 1919, *Cpte-r. stén. :* Rapport moral, p. 7. Sur le C.C.N. de décembre 1918, A.N., F7, 13576.

4. *Cf.* 2e partie, conclusions.

effets réels dont ils ont marqué la situation ouvrière et les luttes prolétariennes dans le régime capitaliste, et cela pour une longue période puisque certaines orientations ont attendu leur confirmation pendant vingt ans et d'autres jusqu'aux lendemains mêmes de la seconde guerre mondiale : ce programme, en fait, confirme qu'à l'occident comme à l'orient de l'Europe, le xx^e siècle a commencé avec la première guerre mondiale et ses bouleversements.

Il faut se borner ici à retenir les considérants avancés par les protagonistes mêmes de l'entreprise. L'idée maîtresse en est la suivante : c'est par son intervention dans la vie économique du pays que la classe ouvrière doit se préparer à la légitime révolution politique. L'objectif demeure : la révolution est maintenue dans la perspective ; par là, la C.G.T. se rattache à tout son passé « révolutionnaire ». Par là, la C.G.T. se déclare solidaire du mouvement révolutionnaire mondial : « Sachons utiliser, déclare-t-elle, les possibilités de transformation révolutionnaire existantes à l'heure actuelle dans le monde ». Mais, affirmation nouvelle pour le mouvement syndical, cette perspective de la révolution politique n'est pas contradictoire avec l'intérêt présent du prolétariat pour le fonctionnement économique du capitalisme : la révolution exigeant à la fois que le niveau de la production augmente et que la classe ouvrière apprenne à la gérer — « Il ne suffit pas de changer l'ordre politique pour avoir fait la révolution, mais... il faut surtout assurer sa continuité et son développement, par l'incessante progression de la production... Nous devons nous orienter vers une action positive et ne pas être seulement capables de faire une émeute de rues, mais bien de prendre en mains la direction de la production ». Ainsi, introduire des réformes de structures qui contribuent à briser les chaînes dont la production est encore enserrée ; imposer des réformes de gestion qui mettent la classe ouvrière en apprentissage directorial, ce n'est plus « abdiquer son idéal, c'est au contraire préparer, ébaucher l'ordre nouveau vers lequel nous nous dirigeons ».

Dans ce cadre, un plan général est dressé, dont les têtes de chapitre elles-mêmes ont une résonance étonnament neuve. Certes, le thème de l'élargissement des droits ouvriers répond à de vieilles préoccupations : reconnaissance du droit syndical pour tous les fonctionnaires de l'État, droit d'intervention du syndicat dans toutes les questions du travail ; il développe cependant une notion nouvelle promise à un riche avenir, celle de « contrats collectifs sous le contrôle des organisations syndicales ». De même au chapitre des revendications générales s'inscrivent des mots d'ordre déjà anciens : en premier lieu, la « journée de 8 heures » et l'interdiction du travail de nuit dans les boulangeries pour les femmes et les adolescents au-dessous de 18 ans. Cependant s'y ajoute cette proposition neuve et d'importance : prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans. Nonobstant ces additions, le programme de 1918 resterait dans le style des programmes revendicatifs de conception traditionnelle, si ne s'ouvraient alors ses chapitres les plus significatifs. D'abord celui sur l'organisation d'un contrôle ouvrier par l'institution d'un Conseil Économique National. Composé de représentants des organisations syndicales, ce Conseil pourrait consacrer ses premières études aux règles générales de démobilisation et aux conditions de la reprise économique, — le passage de l'état de guerre

à l'état de paix posant différents problèmes (des transports, de la production, des matières premières, de l'outillage et de la main-d'œuvre)[1]. Ensuite sont définis les principes de la réorganisation économique qui pourrait servir de cadre à la reconversion de l'économie de guerre en économie de paix. Les bases d'une telle entreprise devraient être « le développement ininterrompu de l'outillage national et industriel et la diffusion illimitée de l'enseignement général et technique ». Les moyens ? « L'emploi de tous les talents, l'utilisation de toutes les ressources naturelles, l'application de toutes les inventions et découvertes, l'encouragement des initiatives privées, la lutte contre le malthusianisme de la production et contre le surmenage des producteurs ». Mais la condition ? « La réorganisation économique ne pourra produire tous ses effets utiles que si la Nation reprend, maintient ou établit son droit social sur la propriété des richesses collectives et des moyens de les produire ou de les échanger, et si elle en confie de plus en plus la gestion autonome mais contrôlée, aux départements, communes, coopératives et surtout à des organes collectifs nouveaux, dotés de la personnalité civile et administrés par des représentants qualifiés des producteurs et des consommateurs »[2]. Ce programme se termine enfin sur des propositions qui ne sont plus de nature strictement économique mais de caractère social au sens large du terme : lutte contre les fléaux sociaux par la prévoyance (contre l'alcoolisme, les taudis, le surmenage) ; par l'assurance (contre le chômage, la maladie, l'invalidité, la vieillesse, les charges de famille) ; par l'éducation. Il demande notamment l'extension de l'Assurance sociale pour les accidents du travail et les maladies professionnelles. Il pose encore la question des retraites (pour un régime unique des retraites, ayant à sa base les principes de l'invalidité), de l'hygiène et de la sécurité du travail (en postulant une participation des travailleurs au contrôle). Enfin il prévoit qu'un impôt sur le revenu et le produit de deux lois nouvelles, l'une sur les bénéfices de guerre et l'autre frappant les héritages, couvriraient les charges budgétaires afférentes à sa réalisation.

Si le premier C.C.N. d'après-guerre avait tenu d'abord à ratifier ce programme qui ouvrait en vérité une ère nouvelle dans la conception que le prolétariat français se faisait de sa propre situation dans le monde, et, de fait, de sa situation réelle, le second et le troisième C.C.N. allaient traiter d'une question plus limitée — mais d'une question-test — : la journée de 8 heures. Le 21 janvier 1919, le Bureau Confédéral désigne en son sein une « commission pour la journée de 8 heures » : laquelle, le 18 février, envoie une circulaire aux Fédérations d'industrie leur demandant d'indiquer les modalités corporatives de l'application des 8 heures. Le 18 mars, la C.A. de la C.G.T. entend un compte-rendu des trois réunions tenues au Ministère du Travail par la « Commission interministérielle pour l'appli-

1. Sur le Conseil Économique du Travail, *cf.* R. Francq (président à l'époque de l'U.S.T.I.C.A., groupement de techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture). La réunion inaugurale eut lieu le 8 janvier 1920 (A.N., F7, 13577). Jouhaux y avança cette formule typiquement proudhonniene : « L'atelier remplacera le Gouvernement, à condition qu'il ne soit pas seulement corporatif, mais aussi social ». *Cf.* aussi Grunebaum-Ballin, « La participation des organisations professionnelles à l'exercice du pouvoir législatif », *La Revue politique et parlementaire*, janvier 1920.

2. Sur cette question de la nationalisation industrialisée, *cf.* un remarquable article de G. Lefranc, « Les origines de l'idée de nationalisation industrialisée en France (1919-1920) », *L'Information Historique*, 1959, n° 4, p. 139-145.

cation de la journée de 8 heures ». Le 24 mars, le C.C.N., en grande partie consacré, avec 39 interventions, au même sujet, adopte une résolution où, après avoir affirmé que l'application de la réforme n'aboutirait pas à un ralentissement de la production à condition qu'il fût procédé en même temps à une organisation rationnelle du travail, il approuve la constitution d'une coalition interfédérale (cheminots, marins, mineurs, dockers, métallos, ouvriers du bâtiment et des transports), chargée de fixer avec le concours de la C.G.T., une date limite pour l'établissement de la journée de 8 heures. Mais, le 23 avril 1919, devançant le dangereux rendez-vous, le gouvernement promulgue la loi. En conséquence un troisième C.C.N., les 26 et 27 mai, se fixe deux nouvelles tâches : assurer le respect « des 8 heures » ; préparer les éléments d'un nouveau programme de revendication et d'action découlant de cette loi, notamment en matière de « loisirs ». Le C.C.N. s'élève en particulier contre une application de la loi « par étapes » et l'institution de régimes d'exceptions : il demande l'extension de la réforme aux travailleurs de la terre, aux salariés de l'État, des départements, des communes, aux travailleurs de la mer. Mais surtout, sans s'attarder à l'acquis, le C.C.N., dans une résolution générale, rappelle que « le programme minimum de la C.G.T. tend à la prise de possession de la part de gestion et de contrôle qui revient à la classe ouvrière dans toutes les branches de l'activité économique pour en assurer le développement, conformément aux besoins de la collectivité », et décide de passer du stade « de la formulation des aspirations générales de la classe ouvrière » à la « mise en œuvre de toutes les forces syndicales » pour « le rétablissement des libertés constitutionnelles ; une démobilisation rapide et totale ; l'amnistie pleine et entière ; la fin de l'intervention en Russie et Hongrie ».

Devant l'ampleur effective du programme économique et social que la direction confédérale proposait aux masses ouvrières en prélude à la révolution politique, le sens de la critique sur laquelle la minorité syndicaliste allait rassembler une opposition croissante s'impose à l'évidence. Certes, il se trouvait des opposants très modérés — ou des ralliés très hésitants — pour simplement combattre tel détail du programme ou tel de ses modes d'application. Bourderon, par exemple, après avoir noté le caractère « positif » des quatre points de l'ordre du jour voté par le C.C.N. le 27 mai 1919, regrettait seulement que « ces quatre points n'aient pas été soumis à un référendum des syndicats décidant une action commune ». Mais, pour l'essentiel, la minorité, sans faire le détail, critiquait non le plan mais son principe : « La C.G.T... réunie en C.C.N., a élaboré un programme minimum de revendication et dès cet instant,... nous [les minoritaires] nous sommes situés en état de légitime défense contre la politique que nous avons toujours combattue »[1]. Si la minorité ne discutait pas pour savoir si le programme avait chance d'introduire à la révolution, c'est que l'heure n'était pas à se préparer à la révolution, mais à la faire, en France et dans le monde. Aussi quelle puissance de dérision dans l'exclamation de Jacquemin : « Nous cherchons en ce moment dans le programme minimum l'utilisation des loisirs et nous n'avons pas trouvé un geste de révolte

1. MONMOUSSEAU, 14e Congrès de la C.G.T., septembre 1919, *Cpte-r. stén.*, p. 42.

quand on a assassiné K. Liebknecht... Nous voulons assurer des garanties pour la vieillesse ; pendant ce temps-là nous laissons assassiner les nôtres et nous laissons dresser les potences à Budapest »[1]. Lepetit précisait encore : « Notre programme [aux minoritaires], c'est celui-ci : défendre les révolutions ouvrières et faire autour d'elles toute la propagande nécessaire pour faire pénétrer dans les masses de ce pays l'idée bien déterminée qu'elles ont la possibilité de faire également leur révolution »[2]. Et Monatte : « La C.G.T., par la voix de Dumoulin, a dit : ' Notre plus grande préoccupation est d'engager une forte campagne pour la réforme de logement, de l'habitation, afin de lutter contre les taudis '. Notre plus grande préoccupation à nous, à la classe ouvrière internationale, c'est la révolution russe... Il n'y a, à l'heure actuelle, dans le monde... qu'une seule grande question ouvrière qui domine toutes les autres : la révolution russe ! »[3].

Parce que la révolution était le seul objectif et l'objectif immédiat, le mouvement syndical, pour la minorité, ne saurait que faillir à sa mission en participant de quelque manière à la vie politique et économique de la nation capitaliste. A la vie politique, et par exemple à la Conférence de la Paix : « En tête de ce programme minimum de la C.G.T. s'exclame Monmousseau, est inscrite la participation de nos délégués confédéraux à la Conférence de la paix... Nous [les minoritaires] nous sommes demandé quel espoir on pouvait fonder sur la collaboration de nos délégués confédéraux avec les délégués de ceux-là qui justement avaient prémédité la guerre »[4]. A la vie économique et par exemple à la reprise économique de l'après-guerre : « Sur le terrain économique... deux thèses sont en présence, déclare encore Monmousseau : 1° puisque les capitalistes seuls assument dans le monde les responsabilités de ces ruines, de ces désastres et de ces deuils, qu'ils réorganisent comme ils l'entendent la vie économique du pays ; qu'ils bouclent leur budget comme ils l'entendent, nous n'avons rien à faire avec eux. Et s'il est vrai que nous nous en allons à la faillite et à l'abîme, si nous nous en allons à la banqueroute, eh bien, camarades, c'est d'un cœur léger que nous verrons la banqueroute sous nos pas, parce que la banqueroute, c'est la faillite du Capital. 2° La nation est un tout... Nous ne devons pas rester indifférents durant le temps de la reconstitution économique parce que nous faisons partie de la nation et que nos intérêts sont liés à toute la nation ». Le mouvement ouvrier, à l'heure où la révolution déferlait dans le monde, ne saurait qu'accentuer encore la coupure de ses liens avec le régime dont une autre classe, la bourgeoisie, était la bénéficiaire : « Nous reviendrons à la véritable tactique du syndicalisme : l'action extérieure du syndicalisme contre nos ennemis de classe ». Une toute autre conception du syndicalisme résultait d'une corruption voulue par le gouvernement dont le Ministre du Commerce, Clémentel, affirmait : « Nous devons faire confiance au monde industriel. Le jeune patronat est orienté vers les solutions modernes. Confiance également au monde ouvrier. Ce qu'il envisage et veut réaliser aujourd'hui, c'est le vrai programme socialiste, celui de Saint-Simon : extension, organisation de l'industrie,

1. JACQUEMIN, *id.*, p. 85.
2. LEPETIT, *id.*, p. 165.
3. MONATTE, *id.*, p. 114.
4. MONMOUSSEAU, *id.*, p. 43.

et hiérarchie de l'industrie ». Corruption, dégénérescence qu'illustraient les modifications apportées au fonctionnement de la direction confédérale. L'unité ouvrière s'était faite par la fusion, la juxtaposition de la Fédération des Bourses et de la section des Fédérations de l'ancienne Confédération, les deux organismes ayant les mêmes droits en haut et en bas. La réorganisation administrative de la C.G.T., constituant une étape pour arriver à la gestion de la C.G.T. par les seules fédérations d'industrie au détriment des Bourses du Travail assurait la primauté des fonctionnaires syndicaux dont l'esprit corporatif l'emporte sur l'esprit social des Bourses.

La minorité syndicaliste d'extrême-gauche vivait donc sur cette seule et puissante idée qu'en cet après-guerre, le temps était venu où la classe ouvrière de tous les pays pouvait d'un seul coup et pour toujours faire expier au capitalisme international son crime permanent : l'exploitation du prolétariat, dont la forme récente : la guerre mondiale, ne devait plus être tolérée. C'est le chemin qu'avait montré la révolution russe. A la classe ouvrière d'Europe, à celle de France en particulier, de suivre: que la C.G.T. — à l'instar des Soviets russes (« qu'est-ce donc d'autre, disait Monatte, nos syndicats que des soviets ? ») — l'appelle à se lever.

Or, les événements du printemps et de l'été 1919 ne pouvaient que confirmer la minorité syndicaliste à la fois dans l'idée que la ligne générale de la direction confédérale était de nature à affaiblir et non à renforcer la combativité ouvrière, qu'une fraction importante des travailleurs était de cet avis, et qu'il fallait y remédier. Cette triple leçon, elle la tirait à l'occasion du Congrès confédéral de la C.G.T., tenu à Lyon en septembre 1919, en accomplissant un troisième pas dans la voie de son organisation autonome : le Comité des syndicats minoritaires parisiens s'y transforma en Conseil des syndicats révolutionnaires (C.S.R.).

Il était conforme au procédé traditionnel de la lutte des tendances au sein de la C.G.T. que les opposants au programme officiel adopté par la direction confédérale se retrouvent dans les jours précédant les assises syndicales pour mettre au point la plate-forme sur laquelle ils se déclareraient hostiles à l'orientation de la majorité. C'est pourquoi dans une lettre à en-tête de la Fédération Nationale des Syndicats d'instituteurs, Bouet avait écrit à Péricat le 2 septembre 1919 : « J'avais demandé à Monatte de prendre d'accord avec vous l'initiative d'une réunion des syndicatistes révolutionnaires à Lyon, le 14 septembre. Y a-t-il quelque chose de fait ? »[1].

Il y avait quelque chose de fait puisque, sur initiative du noyau de la *V.O.*, se tient à Lyon, le 14 septembre, une conférence minoritaire préparatoire au Congrès de la C.G.T.

Mais la lettre de Bouet avertit que cette minorité n'était pas homogène. On y trouvait en effet à la fois les représentants de l'extrême-gauche syndicaliste — le courant de la *V.O.* —, et des représentants de l'ultra-gauche — le courant de *L'Internationale.* Cette dualité de la minorité se manifeste très nettement le 14 septembre : « La conférence de la minorité, dit Monatte, montra davantage ce qui séparait les éléments minoritaires que ce qui les unissait. Deux états d'esprit s'affrontèrent : l'un qui ne

1. *Archives privées L. Bouet.*

croyait plus à la lutte à l'intérieur de la C.G.T. ; l'autre, partisan de poursuivre le redressement de la C.G.T. ». Néanmoins, la conférence minoritaire est un succès relatif : « La minorité révolutionnaire, estime Bouet, qui était sortie disloquée du congrès de Paris en 1918 se réorganise à Lyon même, la veille du congrès, sous la direction de Monatte, autour de la *V.O.* »[1].

Pendant le Congrès même, des réunions quotidiennes de la minorité préparent l'attaque générale contre la politique officielle : « Tour à tour Tommasi, Bouet, Monmousseau, Verdier, Dejonckère, Monatte, Loriot, Péricat, Lepetit, Sirolle, font le procès de la politique d'abandon et de collaboration avec les pouvoirs publics et le patronat, menée au nom de la C.G.T. pendant toute la guerre et dans les mois qui viennent de s'écouler pour aboutir au fiasco du 21 juillet, à l'impuissance malgré la montée des effectifs ». Le tout se soldait par un net réveil de la minorité syndicaliste révolutionnaire : 588 voix se prononcent pour la résolution minoritaire contre les 1 393 recueillies par la majorité.

Les résultats du Congrès confédéral de Lyon encourageaient la tendance qui, au sein de la minorité, misaient sur la possibilité de modifier l'orientation confédérale. La présence même de ceux qui voulaient s'en aller infirmait d'ailleurs leur thèse sur la vanité d'une action poursuivie dans le cadre de la C.G.T. Mais pour aller plus loin, il « restait à rallier autour de la minorité tout ce qui sympathisait avec ses conceptions »[2]. C'était difficile, comme en témoigne ce *post-scriptum* de Monatte à Bouet : « Notre minorité syndicaliste a de la peine à se coller. Le retrait de Sirolle, l'opposition de Péricat à la représentation de la minorité à la C.A. nous ont vivement gênés. Il y a des chichis entre cheminots et Monmousseau a failli renoncer, lui aussi, à entrer, afin qu'on puisse dire qu'il cherche à se faire voir et valoir »[3]. L'essentiel, c'est toujours et sous différentes formes la même mise en question : la participation de la minorité à la vie de la C.G.T. A cette raison de tactique, s'ajoutent des raisons d'organisation. C'est ainsi que *L'École Émancipée* publie le 6 décembre 1919 l'appel d'un Comité provisoire des C.S.R. dans l'enseignement. Or les membres du Bureau fédéral de la Fédération de l'enseignement — lesquels appartiennent tous à la minorité — n'ont pas signé l'appel : « Il suffisait, selon le Bureau Fédéral, de créer des C.S.R. dans les seuls syndicats où la majorité était réformiste : dans les autres, le comité ne pouvait que doubler sans profit mais non sans danger le conseil syndical lui-même. Le Bureau fédéral enfin voulait maintenir l'ensemble de la Fédération dans la voie révolutionnaire au lieu d'en abandonner la direction aux collaborationnistes »[4].

Cependant, le Comité des syndicats minoritaires, animé par Monatte, se renforçait. Le 12 janvier 1920, à l'occasion d'un C.C.N. de la C.G.T., il peut organiser un grand meeting, à la Maison des Syndicats, en faveur de la révolution russe et de l'amnistie[5]. Des groupes minoritaires étaient constitués dès janvier dans les Fédérations syndicales du Bâtiment, des

1. L. Bouet, monographie manuscrite sur les C.S.R. *(Archives L. Bouet)*.
2. P. Monatte, *Trois scissions syndicales*, p. 151.
3. Lettre de Monatte à Bouet, 1er décembre 1919 *(Archives L. Bouet)*.
4. L. Bouet, Manuscrit sur les C.S.R. *(Archives L. Bouet)*.
5. A.N., F7, 13577, note du 13 janvier 1920.

Cheminots, des Métaux, des Cuirs et Peaux. La *V.O.* signale le 23 janvier 1920 la formation d'un groupe minoritaire dans les Fédérations de l'Habillement, du Verre et du cristal ; le 30, elle note la constitution d'un Centre de correspondance et de propagande pour les cheminots minoritaires : Monmousseau en est le secrétaire, tandis que V. Godonnèche prend la tête d'un Comité de vigilance du Livre. Le 6 février, elle fait état de la prise de position minoritaire du syndicat de la Bijouterie-orfèvrerie-joaillerie ; elle annonce la réunion, le 13 courant, des conseils syndicaux des organisations minoritaires, réunion destinée à élaborer un plan d'action d'ensemble. Le numéro du 13 février signale un Groupe d'action et d'éducation de la Chapellerie ; celui du 12 mars, un Comité de vigilance des P.T.T. Le 28 mars, à l'occasion du C.C.N. qui se tiendra les 29 et 30 mars, une réunion des militants syndicalistes minoritaires rassemble les délégués de 29 syndicats parisiens minoritaires.

La minorité syndicale est à pied d'œuvre : la grande épreuve va commencer, les grèves du printemps 1920.

***

Si la minorité syndicaliste était sortie de la guerre dans un pitoyable état, le socialisme zimmerwaldien organisé dans la section socialiste du C.R.R.I. n'était guère plus vaillant. Faut-il croire le chiffre avancé par Monatte : « A la démobilisation, le Comité de la III^e ne rassembla guère plus d'une centaine d'adhérents » ?[1] De fait, cette estimation recoupe celle de Maunoury pour 1916. D'ailleurs, une réunion générale du C.R.R.I., le 7 février 1919, groupait seulement une vingtaine de personnes[2].

C'est que l'extrémisme socialiste avait subi les mêmes revers que l'opposition syndicaliste. De même que cette dernière s'était amputée et sur sa droite d'une fraction qui se réconciliait avec la majorité confédérale dans l'euphorie de la victoire française, et sur sa gauche d'une fraction qui se décidait à affaiblir d'abord, à rompre ensuite ses liens avec le mouvement syndical, de même de l'organisation socialiste zimmerwaldienne se détachaient à gauche des éléments qui renonçaient à modifier le P.S. pour rejoindre le C.D.S. puis le « P.C. » de Péricat, et à droite des éléments qui versaient dans la minorité longuettiste d'autant plus facilement que le recollement entre la minorité et la majorité de la guerre sur une base centriste n'était pas aussi apparent que dans la C.G.T.

Cet état de faiblesse où se trouvait le C.R.R.I., Loriot en était assez conscient pour se montrer réservé sur le problème de la scission, malgré les encouragements que lui prodiguaient et le groupe de Péricat et Moscou qui ne cessait de revenir sur l'urgence à constituer un P.C. indépendant du P.S. Alors qu'en 1917, porté par le courant révolutionnaire du printemps, il penchait vers la scission — Guilbeaux sait que Loriot qui « en impose par sa sincérité profonde veut la scission »[3] —, au début de l'année

1. P. Monatte, *La Révolution Prolétarienne*, n° 8, août 1925.
2. *Dossier de la Sûreté Générale Loriot* (D.I.C.).
3. *Demain*, septembre 1917, p. 26.

1919, bien qu'il ne repoussât pas formellement l'éventualité d'une scission prochaine — il écrit dans *L'Internationale* qui milite en ce sens — il fait preuve pour le moins d'une grande prudence : à l'article de Bouchez : « Quelque mille camarades attendent », il réplique le 5 avril 1919 : « S'ensuit-il qu'il y ait là des éléments capables d'assurer l'existence et le développement d'un parti organisé ? C'est très possible mais aucun indice sérieux ne nous permet encore, à l'heure actuelle, de l'affirmer ». Et il définit alors sa conception : 1° Il est bien vrai que la situation est révolutionnaire (ce que répétera le programme du C.R.R.I. le 22 avril, « repoussant avec énergie toute tentative tendant à représenter la révolution comme prématurée et le prolétariat comme insuffisamment préparé à l'exercice du pouvoir ») ; 2° La scission entre « démocrates » et « partisans de la dictature prolétarienne » est certaine. Il confirme par là son adhésion à la tactique générale du bolchevisme. Mais 3° la scission exige la réalisation préalable de certaines conditions : « l'existence évidente d'un courant scissionniste dans nos groupements politiques et économiques ; la coordination des cadres ; l'établissement de bases d'accord ». Or Loriot estime que peu de militants sont encore nettement favorables à une scission immédiate et à la création d'un parti vraiment révolutionnaire et communiste : « Beaucoup se déclarent pro-bolcheviks... mais ils sont quand même partisans de l'unité ».

Une telle analyse portait en elle sa conclusion pratique : consolider l'organisation autonome du courant révolutionnaire socialiste. C'est dans cet esprit que le C.R.R.I. dont le nom ne correspondait plus à sa tâche — l'objectif d'une conférence internationale socialiste pour la paix était évidemment dépassé —, se transforme en Comité de la III^e Internationale[1]. La filiation est absolue. Quand en effet, au cours de l'interrogatoire qu'il fait subir à Souvarine en 1920, le juge d'instruction soutient que le Comité de la III^e Internationale est une organisation nouvelle par rapport au C.R.R.I., Boris Souvarine le nie formellement et il a raison.

Le 8 mai 1919, devant une cinquantaine de personnes, L. Saumoneau lit les statuts proposés pour l'organisme ainsi rénové, précisant qu'il n'est pas seulement « pour » mais « de » la III^e Internationale.

La direction qu'élit aussitôt le Comité rebaptisé ne reflète pas exactement sa composition et son objet : dans le comité de rédaction de *L'Internationale*, figuraient des éléments qui s'opposaient en fait à la ligne du journal — la constitution immédiate d'un P.C. ; de même dans la direction du Comité de la III^e Internationale figurent des éléments qui s'opposent à sa ligne puisqu'ils s'avouent partisans de passer sur-le-champ au P.C. et y passent effectivement. Mais il était implicite que, si *L'Internationale* était orientée vers le P.C. par sa majorité syndicaliste-anarchiste, en revanche le Comité de la III^e Internationale était orienté vers le travail au sein du P.S. par sa majorité socialiste. Simplement, la présence des chefs révolutionnaires de toutes tendances dans l'un et l'autre organisme symbolisait leur volonté et laissait entendre que le choix entre différentes tactiques serait tranché par les événements ultérieurs. C'est pourquoi, dans la

1. Compte-rendu de la réunion du C.R.R.I. tenue le 8 mai 1919, *Dossier Sûreté Générale Monmousseau* (D.I.C.).

direction du Comité, on trouve, à côté de Loriot et Saumoneau, les noms de syndicalistes-révolutionnaires, tels Monatte, Monmousseau, et ceux de syndicalistes-anarchistes, membres ou non du P.C. (issu du C.D.S.), tels Péricat et Sirolle.

La composition hétérogène de la direction du Comité de la III^e Internationale ne doit donc pas faire illusion : la constitution du Comité était par elle-même un choix qui repoussait la scission dans le futur indéterminé. D'ailleurs, dans cette même réunion du 8 mai 1919, Loriot et Saumoneau le déclarent avec netteté : ils ne veulent pour l'instant aucune scission : « Le but des membres du Comité de la III^e Internationale est de faire de la propagande dans tous les partis révolutionnaires en faveur de cette nouvelle Internationale. Ils doivent donc rester adhérents aux groupes dont ils font partie ». Et quand Boyer, membre du P.S., intervient pour faire état de la situation équivoque où il se trouve : comme membre du P.S., il appartient à la II^e Internationale ; comme membre du Comité, il appartient à la III^e, Loriot répond en soulignant la nécessité provisoire de cette équivoque[1]. La présence de syndicalistes-révolutionnaires et anarchistes dans le Comité ne doit pas non plus tromper sur son point d'application essentiel : il a certes théoriquement pour objet d'amener l'ensemble des organisations ouvrières à rejoindre la III^e Internationale et il se recrute théoriquement parmi les révolutionnaires de toutes tendances, l'article 2 des statuts souligne que, pour en être membre, il faut appartenir à un groupe socialiste, communiste ou libertaire ; mais en pratique le Comité fait surtout — et il le fera bien davantage encore quand la minorité syndicaliste se sera réorganisée (après le Congrès confédéral de Lyon) — porter ses efforts sur le P.S.

Cette spécialisation du Comité, cherchant avant tout le redressement du P.S., répond d'ailleurs à une triple nécessité : doctrinale, conjoncturelle, circonstancielle enfin.

Nécessité doctrinale : la rencontre entre bolchevisme et anarchisme d'une part, entre bolchevisme et syndicalisme révolutionnaire d'autre part est une rencontre de circonstance, rencontre éphémère qui tient aux conditions dans lesquelles le bolchevisme s'est greffé sur le mouvement de la révolution russe ; la convesrsion d'anarchistes et de syndicalistes-révolutionnaires à la III^e Internationale bolchevique apparaît comme la sincère mais fragile conséquence de cette rencontre circonstancielle ; elle est exposée au démenti ultérieur des faits dans une situation stabilisée : pour les syndicalistes-révolutionnaires, le démenti portera sur la place réelle et respective du Parti et des syndicats dans la construction du régime ; pour les anarchistes-communistes, sur le mécanisme réel de la dictature du prolétariat et les rapports internes entre Parti et Soviets. Au contraire, le bolchevisme s'est constitué comme un courant de la II^e Internationale, de cette Internationale à laquelle la prééminence absolue de la social-démocratie allemande a imprimé l'indélébile marque du marxisme ; de cette Internationale à laquelle il faut se référer pour avoir une compréhension intime du léninisme. C'est pourquoi seuls les socialistes d'obé-

1. Compte-rendu de la réunion du C.R.R.I., tenue le 8 mai 1919, *Dossier Sûreté Générale Monmousseau* (D.I.C.).

dience marxiste étaient en France fondés à adhérer au bolchevisme, sans distorsion soit de leur propre doctrine, soit de la réalité révolutionnaire russe dans sa vérité profonde.

Mais une autre raison, de conjoncture celle-là, poussait le Comité à concentrer ses efforts sur le développement d'une opposition communiste dans le P.S. : c'était l'écart de plus en plus grand entre l'évolution de la C.G.T. et celle du P.S., écart qui rendait de plus en plus difficile à un Comité unique de manœuvrer ensemble les deux minorités, syndicale et politique. En effet, dans la C.G.T., s'était révélée solide l'alliance conclue en juillet 1918 entre la majorité du temps de guerre et la fraction Merrheim de la minorité zimmerwaldienne ; alliance qui visait à doter la classe ouvrière, dans la perspective de la révolution politique à terme indéfini, d'un programme positif à courte échéance (comportant de profondes réformes économiques de structure et de gestion et tendant à augmenter sensiblement la masse salariale au détriment des profits capitalistes). Au contraire, au sein du P.S., la réconciliation d'octobre 1918 entre une grande fraction de la majorité d'Union Sacrée et la minorité longuettiste sur une plateforme centriste se montre éphémère ; du centre se détache très vite la droite renaudélienne. Allégé de ce fait des éléments qui le tiraient en arrière, le centre peut glisser à gauche ; c'est ce que souligne Loriot : « Le Parti socialiste longuettiste est très près de la IIIe Internationale, beaucoup plus près que l'ensemble de la C.G.T., à l'exception du C.D.S. ». Vérification : au Congrès extraordinaire du P.S., les 23 et 24 avril 1919, la motion Longuet qui devait l'emporter par 894 mandats (contre 757 mandats à une motion Mayéras et 270 à la motion Loriot) se prononçait pour un Congrès socialiste international sur les bases suivantes : « 1° Procéder (à la direction de l'Internationale et dans les sections affiliées) aux épurations nécessaires ; 2° remettre en pleine vigueur les principes de lutte de classe et d'opposition irréductible aux partis et gouvernements bourgeois ; 3° orienter nettement et immédiatement l'Internationale vers la révolution sociale, à l'exemple de la Russie, de la Hongrie, et de l'Allemagne ».

Comment expliquer cet écart entre le P.S. et la C.G.T., écart paradoxal, puisque c'est l'organisation la plus prolétarienne qui se révèle la moins sensible à l'entraînement révolutionnaire ? Déjà, il y avait en 1918 une légère distance entre les solutions conciliatrices respectives adoptées par la C.G.T. et le P.S. : la première avait réalisé, au niveau de sa direction, le bloc des éléments ex-majoritaires et ex-minoritaires ; le second avait dû procéder au remplacement des uns par les autres. Cette distance, on pouvait l'expliquer par les variations de la conjoncture dans laquelle le congrès confédéral et le socialisme avaient respectivement siégé. Mais en 1919, deux autres facteurs sont de nature à rendre compte de l'écart persistant.

Un premier facteur tient à la nature spécifique des deux organisations, nature qui détermine chez l'une et l'autre un attachement spécifique à leur cohésion interne : la C.G.T., comme organisation à caractère économique dominant, est journellement, dans cette période d'agitation revendicative, affrontée aux exigences pratiques de l'unité ouvrière, l'unité des salariés contre le patronat. L'urgente obligation de soulager la peine

ouvrière rend difficile le simple renvoi minoritaire du possible immédiat aux calendes de la révolution mondiale.

Un second facteur : le cadre spatial dans lequel évoluent les deux organisations. La C.G.T., pour ses objectifs pratiques, n'éprouve pas le souci quotidien de ses liaisons internationales : certes, elle participe à la résurrection de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam. Mais une telle institution conserve un caractère corporatif, et d'ailleurs secondaire. Au contraire, le P.S., en raison de la conjoncture politique (le mouvement révolutionnaire en Europe) est constamment confronté au problème de son insertion mondiale ; c'est sur cette question qu'en définitive ses différents courants se reclassent : la droite avec Renaudel se prononce pour la IIe Internationale telle qu'elle était avant-guerre et telle qu'elle est devenue du fait de sa position d'extériorité à la révolution russe ; le centre, avec Longuet, se prononce pour une « reconstruction » de l'Internationale, ce qui suppose confrontation et entente entre les partis demeurés dans la IIe Internationale et ceux qui ont rallié la IIIe. « Minoritaires » pendant la guerre, « Centristes » après l'armistice, les Longuettistes se baptisent désormais « Reconstructeurs ».

L'articulation doctrinale entre marxisme et bolchevisme, la conjoncture plus propice aux idées communistes dans le P.S. que dans la C.G.T., voilà déjà qui justifierait que le Comité de la IIIe Internationale s'attachât surtout à gagner à ses vues les militants socialistes ; les circonstances — les élections générales du 19 novembre 1919 — devaient encore pousser dans ce sens.

Les grèves du printemps 1919 avaient montré combien vain était l'espoir de forcer l'événement en comptant que par surprise une action corporative pourrait tourner spontanément à la grève générale révolutionnaire. Les élections de novembre vont, elles, montrer combien décevant est pour la classe ouvrière l'exercice présent de ses droits politiques dans le cadre de la démocratie parlementaire.

Cette preuve de l'inadéquation entre les aspirations révolutionnaires du prolétariat et les moyens que donnait pour les réaliser la présence d'un contingent finalement médiocre de députés socialistes au Parlement fut d'autant plus convaincante que le P.S., fort d'une longue tradition, s'était soigneusement préparé à cette bataille politique et nourrisait l'espoir d'un succès important.

C'est en vue des élections en effet que le parti avait, en avril 1919, réuni un congrès extraordinaire : pour y élaborer un projet de programme électoral socialiste[1]. Document révélateur de l'orientation majoritaire socialiste, celui-ci appelle les mêmes réflexions que le programme élaboré en décembre 1918 par la C.G.T. : tous deux soulignent comment les deux majorités syndicaliste et socialiste entendent répondre aux données nouvelles de la situation.

Préparé par une commission de 50 membres — les principales « têtes » du Parti —, présenté au congrès par son rapporteur Léon Blum, et adopté

1. *Cf. Commentaires sur le programme d'action du Parti socialiste*, discours de L. Blum, le 21 avril 1919 (brochure publiée par les librairies du P.S. et de *L'Humanité*).

à la fois par les néo-majoritaires et les néo-minoritaires (l'alliance conclue en 1918 avait joué à cette occasion) mais rejeté par les membres du Comité de la IIIe Internationale — de quoi ceux-ci devaient tirer avantage après l'échec de novembre —, le programme socialiste affirmait préliminairement, à l'instar du programme syndical, la vocation révolutionnaire du parti : l'objectif socialiste était défini par la « substitution du régime collectiviste de la production, de l'échange et de la consommation au régime économique actuel fondé sur la propriété privée capitaliste » ; la conséquence de cette révolution sociale serait « l'achèvement de la démocratie politique, œuvre de la Révolution française ». Comment atteindre cet objectif ? « Sous la pression du suffrage universel ou par un mouvement de force du prolétariat organisé », selon les circonstances. Quand ? « A son heure historique ». La révolution devait être mûre « dans les esprits comme dans les choses ». Au lieu de mouvements « prématurés » et « impulsifs », il fallait s'y préparer « par le développement d'institutions prolétariennes, embryons du régime socialiste ». Sous quelle forme, cette révolution ? « Probablement », la dictature du prolétariat, « transition nécessaire entre l'ordre établi et l'ordre nouveau ». Enfin, par qui serait effectuée cette révolution ? Par une classe mais « dans l'intérêt de tous les hommes ».

Ce préliminaire ne saurait être tenu pour superfétatoire : ce serait un contresens. Il n'est pas douteux que les rédacteurs du projet, et Léon Blum lui-même, ont apporté le plus grand soin à une exposition claire des modalités par lesquelles ils entendent maintenir le Parti socialiste comme parti de révolution sociale, quitte à intégrer à la conception française traditionnelle des notions empruntées à la pratique de la révolution russe.

Le programme électoral proprement dit est alors introduit et ainsi justifié : « Héritier présomptif du monde capitaliste, dont la richesse est faite du travail accumulé des générations, le socialisme a, dès à présent, le devoir de préserver et de préparer son héritage ». Dans cet esprit, deux chapitres traitent : le premier de la « rénovation politique », le second de la « restauration économique ».

Rénovation politique : pour « dessiner et préciser l'ordre socialiste dans la société bourgeoise elle-même ». Dans cette rubrique, les auteurs prévoient : la réunion d'une Constituante chargée de réviser la Constitution ; l'extension du suffrage universel aux deux sexes ; l'organisation de consultations directes du peuple ; l'instauration du droit d'initiative populaire ; l'adoption de la représentation proportionnelle intégrale ; la concentration du pouvoir législatif en une seule Assemblée ; la décentralisation administrative ; la décision d'incompatibilité du mandat législatif avec certaines professions et fonctions (administrateur, avocat, chef d'entreprise en rapport d'affaires avec l'État) ; la création de Chambres économiques ; l'adaptation des fonctions gouvernementales aux nécessités sociales de production et de répartition des richesses ; la réorganisation, sur le type industriel et avec la collaboration des organismes corporatifs, de tous les services publics et des grands monopoles.

La « restauration économique » constitue le second volet de cette œuvre qui se veut de redressement et dont les socialistes pensent qu'elle constitue, après la guerre, une préparation du pays au régime socialiste.

Les propositions sont ici très proches de celles relevées dans le programme syndical : après une analyse des conséquences économiques de la guerre (disparition des stocks, insuffisance de la production agricole au regard de la consommation, déséquilibre de la production industrielle en faveur de l'industrie de guerre, manque de main-d'œuvre en quantité et en qualité, insuffisance et engorgement des moyens de transports, scandale des profits et surtout abus des monopoles d'exploitation, enfin crise financière sous la triple forme d'une crise monétaire, d'une crise de trésorerie et d'une crise budgétaire), les remèdes sont ainsi établis : révision du service des marchés et contrôle des profits de guerre jusques et y compris la confiscation des profits abusifs ; conscription des fortunes ; prélèvement sur les capitaux constitués ; impôt sur l'enrichissement ; impôt sur le revenu, avec une progression nettement accentuée ; établissement de monopoles fiscaux ; participation financière de l'État à tous les commerces et industries suffisamment concentrés ; reprise et exploitation au compte de la nation des chemins de fer, des transports maritimes, fluviaux, terrestres, des mines de houille, potasse, fer et autres minerais, des grandes usines métallurgiques, des forces hydrauliques, des carburants, des raffineries et de l'alcool, des banques et du service des assurances. Tous ces points sont traités en insistant sur le fait que « la rénovation économique de la France » doit être « radicale et résolue » : « La pire des politiques serait une politique d'économie et de retranchement ». Délibérément orientée vers une politique d'expansion, « la nation doit s'ouvrir à elle-même un large crédit pour développer et, sous bien des rapports, pour créer son outillage productif, pour exécuter sa réfection morale et matérielle ».

Rénovation politique et restauration économique constituent des objectifs de lointaine portée : il fallait un chapitre qui traite des réformes immédiates portant sur l'amélioration de « la formation et de l'affectation sociales » ; le travail y est défini comme un droit et une obligation ; il doit être exercé librement, déterminé selon les mérites, et rémunérateur. D'où une série de mesures contre le chômage, contre la maladie, pour la réduction des heures de travail, la fixation d'un minimum de salaires, etc.

Mais un projet de programme socialiste ne saurait se concevoir sans qu'il y soit question des problèmes de la paix et de la guerre. Contre la diplomatie secrète, l'institution d'une Société des Nations entre les peuples égaux en droits et en devoirs contribuerait à créer une législation internationale, laquelle aiderait non seulement à l'établissement d'une paix juste et durable, mais à une meilleure répartition internationale du travail et des richesses.

Tel se présente, en vue de la bataille électorale, ce document considérable où le Parti socialiste met au point ses conceptions à long terme, son programme intérieur de préparation révolutionnaire, son programme extérieur de pacification internationale.

Document remarquable, tant par la forme — il est de la plume de Léon Blum, et c'est une plume d'écrivain et de juriste — que par le fond : sans s'y référer, on ne saurait comprendre la pensée politique et économique de la gauche française entre les deux guerres.

Mais par le fait même qu'il existe, ce document implique la nécessité d'une étape intermédiaire entre la guerre et la révolution. Contre lui, va

donc jouer le même mécanisme de pensée que celui animant la minorité syndicaliste contre le programme confédéral.

Or l'opposition révolutionnaire, en se dressant *a priori* et par principe contre tout programme électoral de réformes — considérées comme nécessairement préparatoires à une révolution dont le terme est indéfini —, va trouver à ses réticenses une justification sérieuse dans le fait que le corps électoral, lui non plus, ne manifesta pas une sensibilité débordante au caractère extraordinairement nouveau, et dans ses limites, hardi du programme socialiste officiel.

Les résultats électoraux n'autorisent guère en effet à penser que le schéma : réformes de structure préfaçant une révolution générale, est en voic de se réaliser[1].

Certes, la loi électorale — scrutin de liste départementale avec représentation des minorités — n'était pas somme toute favorable au Parti socialiste. Si le Parti s'était félicité de la disparition du scrutin d'arrondissement, par contre l'institution d'une prime à la plus forte moyenne (destinée à atténuer les effets d'une R.P. intégrale) encouragerait la coalition « Bloc National » — qui va donner la Chambre « bleu horizon ».

En revanche, le P.S. avait réussi à présenter des listes de candidats dans presque tous les départements à l'exception des Hautes-Alpes, des Côtes-du-Nord, de la Haute-Loire et des Pyrénées-Orientales (en 1910, le parti n'avait trouvé de candidats à présenter que dans 350 circonscriptions ; en 1914, dans 423).

A vrai dire, les résultats étaient loin d'être catastrophiques : 1 729 307 voix s'étaient groupées sous l'étiquette socialiste, contre 1 110 561 voix en 1910 et 1 397 373 en 1914. En défalquant les 113 508 suffrages socialistes d'Alsaciens-Lorrains, le socialisme avait donc en 1919 recueilli 218 426 suffrages supplémentaires par rapport à la dernière consultation. Cependant le parti l'avouait : « Ne nous dissimulons pas que nos progrès ont été moins considérables que nous ne l'espérions. Nous avons gagné des voix, mais la lutte avait été engagée par nous dans plus de 150 circonscriptions où, en 1914, nous ne présentions aucun candidat »[2].

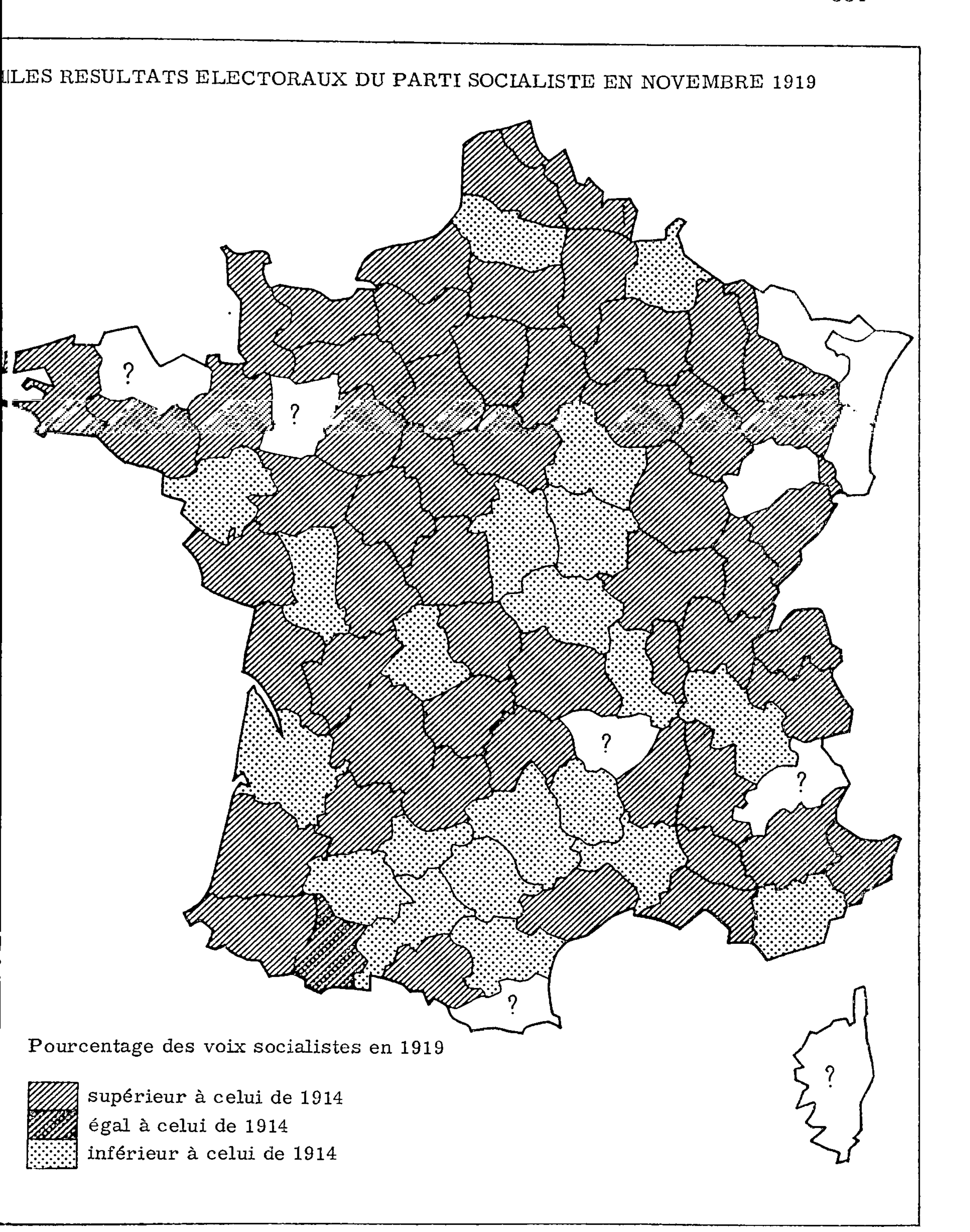
Sans être une défaite, ce n'était donc pas une victoire. D'autant moins que, dans 17 départements, le parti enregistrait des pertes sérieuses et que dans les départements décisifs de la Seine, du Rhône, des Bouches-du-Rhône où le Parti était depuis longtemps implanté, les gains étaient faibles (*cf.* carte n° 2).

La médiocrité de ces résultats atteignait directement le crédit du

---

1. *Cf. Rapport du Secrétariat au Congrès national de Strasbourg* (février 1920), Paris, Imprimerie de la Presse. Il est intéressant de noter que le même jour, les élections italiennes donnent les mêmes résultats. Voici une opinion officielle : « La défaite des candidats révolutionnaires était attendue de tous ceux qui savent interpréter les mouvements de la vie publique mais elle a néanmoins satisfait les plus optimistes et rassuré les plus craintifs » (Rapport, daté du 19 novembre 1919, du commissaire divisionnaire, chef du 1er district (Ier et VIIIe arrts), sur l'état d'esprit de la population parisienne, B a/1614, A.P.P.).

2. *Rapport du Secrétariat au Congrès national de Strasbourg.* Aussi, sans qu'on puisse objectivement qualifier ces élections de défaite socialiste, furent-elles ressenties comme telle. *Cf.* les « rapports de physionomie » établis dans la 3e semaine de novembre 1919 par les Commissaires divisionnaires des districts de Paris (B a/1614, A.P.P.), par exemple, celui du 6e district : « L'échec sensible du parti socialiste unifié a causé une très grande déception dans le personnel ouvrier des usines du XVe arrondissement qui avait escompté un tout autre résultat » (19-11-1919, 49333-6, B a/1614, A.P.P.).


LES RESULTATS ELECTORAUX DU PARTI SOCIALISTE EN NOVEMBRE 1919
?
?
?
?
?
?
?
Pourcentage des voix socialistes en 1919
supérieur à celui de 1914
égal à celui de 1914
inférieur à celui de 1914

CARTE N° 2

Centre Reconstructeur : parce qu'il détenait au sein du parti les postes clefs ; parce que la tactique électorale, imposée par lui, correspondait exactement à sa conception stratégique générale.

En revanche, la droite prétendait y voir confirmer sa thèse, qu'il fallait se garder de toute espérance révolutionnaire à court terme : « A l'intérieur de notre parti, écrit la renaudélienne *Vie socialiste*, un important mouvement des esprits se produit à la suite des élections du 16 novembre. De très nombreux camarades s'étaient laissés séduire par certaines formules d'apparence énergique, et par la promesse d'un succès total prochain. Ils comprennent que le résultat du 16 novembre comporte une leçon. Ils éprouvent le besoin de remettre au clair les idées sur lesquelles le Parti a vécu depuis l'armistice. Ils sentent qu'il convient d'abandonner un certain verbalisme grandiloquent, mais stérile, pour serrer la réalité de plus près »[1]. Guesde intervient dans le même sens : « Si vous avez occasion de voir des amis, écrit-il à Delory, le 2 décembre 1919, le mieux serait de faire constater que les exagérations, non de programme, mais de langage, ont permis à la bourgeoisie de créer un épouvantail, et porter ainsi un énorme préjudice au Parti... ». Et le vieux leader conclut : « Il faut revenir à notre ancienne tactique — aucune concession sur le principe de la propriété, et sans aller aussi loin que notre regretté Pierre Bonnier qui voulait que nous soyons les seuls et vrais nationalistes, nous affirmons que tout en étant pour l'union des Peuples, nous sommes et serons de bons Français »[2].

A l'interprétation droitière des mécomptes socialistes en matière électorale, s'opposait évidemment l'interprétation gauchiste : à savoir que c'était folie, quand les temps étaient mûrs pour les vastes entreprises révolutionnaires, de proposer une simple action « rénovatrice » ; de proposer la réorganisation du capitalisme au lieu de sa destruction.

C'était l'interprétation de l'Internationale Communiste : « La défaite des socialistes unifiés prouve seulement à nos yeux :

1° que le mécanisme de dictature bourgeoise appelé Parlement est, en France, porté à un rare degré de perfection ;

2° que les hésitations et les faiblesses du P.S.U. lui ont fait perdre la confiance d'un grand nombre de travailleurs qui se sont désintéressés des élections ;

3° que le manque de hardiesse révolutionnaire du P.S.U. a rendu un immense service à la réaction »[3].

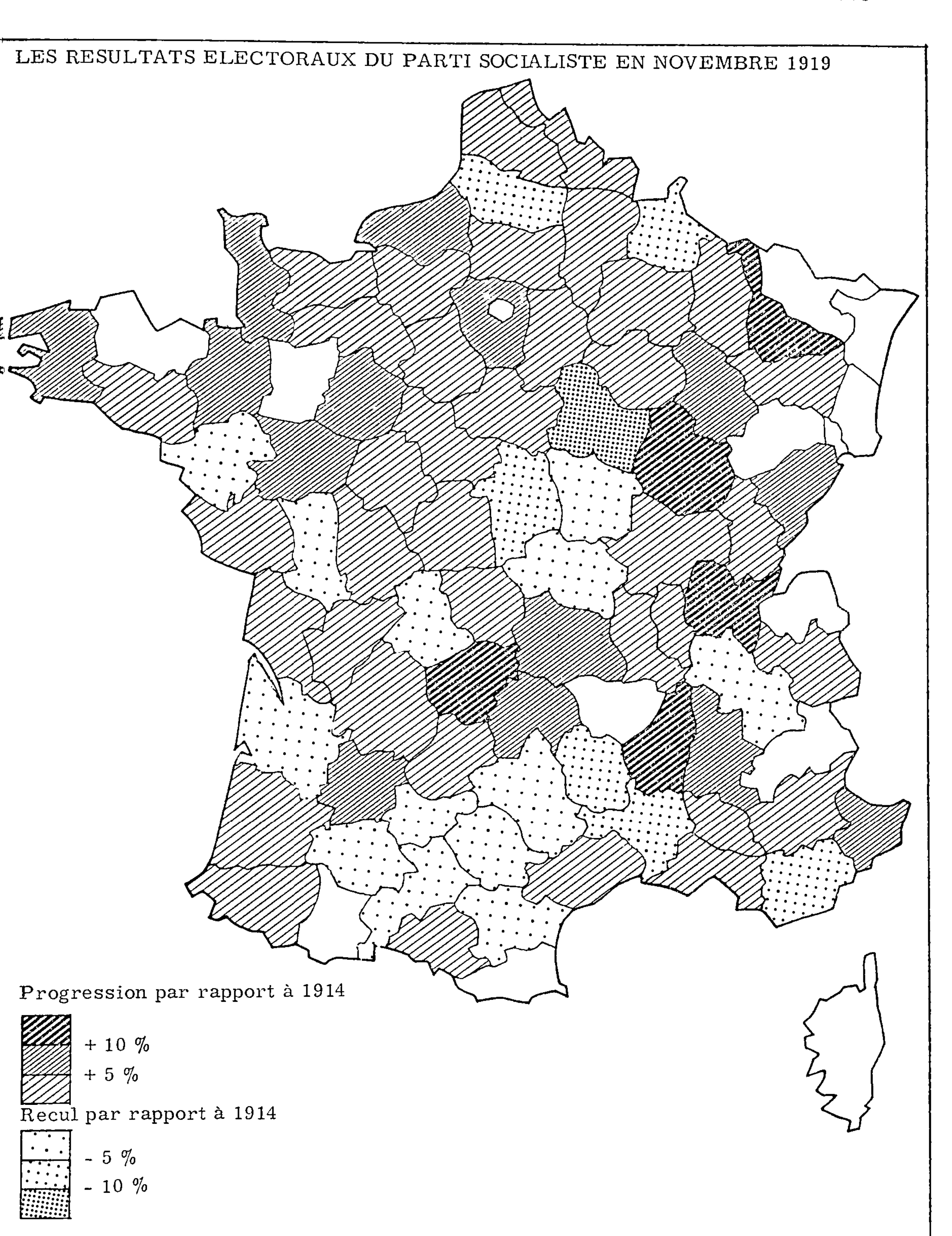
C'était aussi l'interprétation des partisans de Loriot. Encore pouvait-on leur faire reproche de s'être associés dans une certaine mesure à l'erreur opportuniste, en ne présentant par pas exemple leurs propres candidats.

Que l'interprétation avancée par les partisans du Comité de la IIIe Internationale ait à l'époque triomphé de l'interprétation renaudélienne, certes et il est important de la comprendre pour saisir le déroulement ultérieur de la lutte des tendances au sein du Parti socialiste.

Mais, sur le fond, est-il possible aujourd'hui d'infirmer ou de confir-

---

1. Bulletin de renseignements aux Fédérations du 25 janvier 1920 (*Archives du Secrétariat de la IIe Internationale – C. Huysmans*, I.F.).
2. *Archives Guesde* (I.I.S.G.).
3. *Cf. L'I.C.*, n° 7-8, p. 1211.


LES RESULTATS ELECTORAUX DU PARTI SOCIALISTE EN NOVEMBRE 1919
Progression par rapport à 1914
+ 10 %
+ 5 %
Recul par rapport à 1914
- 5 %
- 10 %

CARTE N° 3

mer l'une ou l'autre interprétation ? Peut-être une réponse jaillira-t-elle de la comparaison entre :

1° Le sens des résultats électoraux (progrès ou recul) par département : le « Rapport du secrétariat » établi en vue du Congrès national de Strasbourg contient à cet égard un tableau faisant état, par département,

— du nombre des suffrages socialistes recueillies en 1914 et 1919

— des pourcentages de voix socialistes par rapport aux inscrits dans ces deux mêmes consultations (carte n° 3).

2° L'orientation des votes fédéraux au congrès national de Strasbourg, congrès qui a suivi de peu la période électorale : le compte-rendu sténographique de ce congrès donne, sur la question décisive de l'Internationale, la répartition des mandats fédéraux entre les trois tendances (carte n° 4).

Il est évident que l'interprétation des résultats électoraux ne saurait se suffire de l'intervention d'un seul facteur. Aussi ne saurait-on espérer obtenir une vérification pleinement convaincante de ce que, par exemple, une orientation fédérale décidée en faveur de l'adhésion immédiate à la IIIe Internationale (avec tout ce que comportait une telle position) ait effectivement permis de recueillir des succès électoraux notables, reflétant par là l'élan révolutionnaire de l'électorat socialiste. L'espoir doit être d'autant plus mesuré que l'on sait combien une orientation nationale globale, l'orientation officielle d'un parti, prévaut, pour l'interprétation de résultats électoraux même départementaux, sur les variations et modalités fédérales.

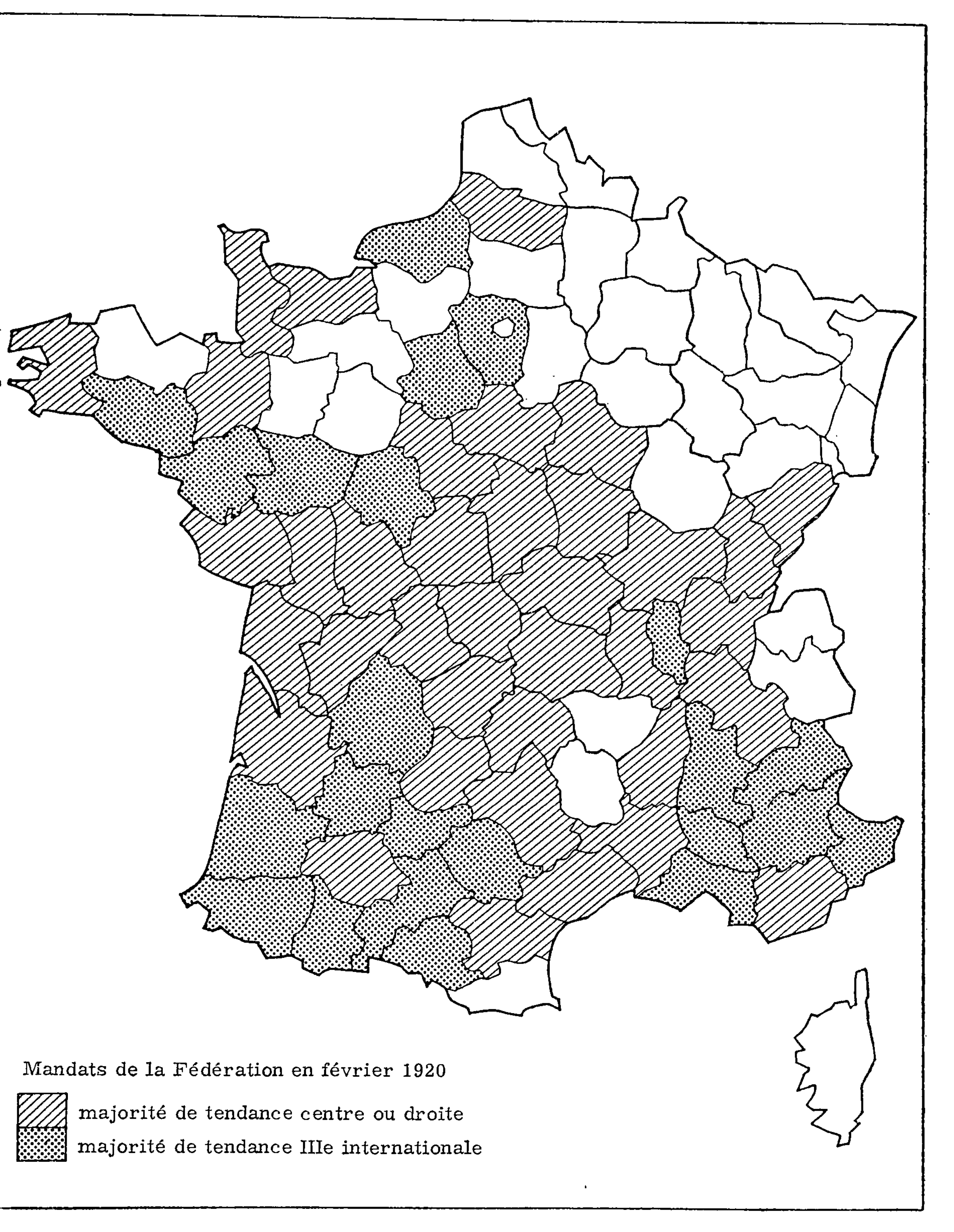
Cependant, ces deux réserves faites — difficulté d'isoler un seul facteur et qui plus est un facteur agissant à l'échelle départementale —, on doit convenir que... les résultats sont probants.

— Sur les 20 départements dont l'électorat socialiste *recule* en 1919 sur 1914, et cela en voix et en pourcentage (de 0,2 % à 10,3 %)[1], seules 4 fédérations (la Haute-Garonne, la Loire-Inférieure, le Tarn-et-Garonne, les Deux-Sèvres) donnent à Strasbourg une légère majorité à la tendance du Comité de la IIIe Internationale. Par contre 5 donnent une majorité écrasante de ses mandats à la droite du parti et les 11 autres au centre.

— En revanche, sur les 20 départements dont les succès électoraux sont en 1919 les plus marquants par rapport à 1914, et cela en voix et en pourcentage (de 5 à 13,4 % en plus)[2], 8 fédérations donnent à Strasbourg la totalité ou la quasi-totalité de leurs mandats à la tendance représentée par le Comité de la IIIe Internationale ; 6 au centre et 2 à la tendance de

1. Départements où les résultats électoraux sont les moins bons (de 5 à 10,3 % *au-dessous* de ceux de 1914) : Allier (— 3,7 %) ; Ardennes (— 6 %) ; Aude (— 2,6 %) ; Aveyron (— 1,3 %) ; Cher (— 7 %) ; Gard (— 5,1 %) ; Haute-Garonne (— 1,9 %) ; Gers (— 4,3 %) ; Gironde (— 3 %) ; Isère (— 0,2 % ; Loire-Inférieure (— 1 %) ; Lozère (— 5,1 %) ; Nièvre (— 1,5 %) ; Deux-Sèvre (— 1,7 %) ; Somme (— 5,3 %) ; Tarn (— 0,8 %) ; Tarn-et-Garonne (— 1,3 %) ; Var (— 6 %), ; Haute- Vienne (— 0,8 %) ; Yonne (— 10,3 %).

2. Départements où les résultats électoraux sont les meilleurs (de 5 à 13,4 % *au-dessus* de ceux de 1914) : Ain (+ 13 %) ; Alpes-Maritimes (+ 7 %) ; Ardèche (+ 12,9 %) ; Cantal (+ 5,6 %); Corrèze (+ 10,4 %) ; Côte-d'Or (+ 13,4 %) ; Drôme (+ 5,3 %) ; Doubs (+ 7,3 %) ; Finister (+ 5,2 %); Ille-et-Villaine (+ 7 %); Lot-et-Garonne (+ 6,9 %) ; Maine-et-Loire (+ 7,4 %); Manche (+ 7,7 %) ; Haute-Marne (+ 5,8 %) ; Meurthe-et-Moselle (+ 11,5 %) ; Puy-de-Dôme (+ 7,9 %) ; Sarthe (+ 8,2 %) ; Seine-Inférieure (+ 8,4 %) ; Seine-et-Oise (+ 5,5 %) ; Territoire de Belfort (+ 24,5 %).




CARTE N° 4, — MANDATS DES FÉDÉRATIONS EN FÉVRIER 1920.

droite, quatre fédérations se partageant entre le centre et la tendance IIIe Internationale.

— Si l'on considère globalement les 20 départements où les élections donnent les plus mauvais résultats en comparaison avec ceux de 1914, le vote d'orientation des fédérations correspondantes à Strasbourg attribue, sur les 706 mandats qu'elles détiennent : 200 mandats à la tendance IIIe Internationale, 314 à la tendance centriste et 192 à la tendance de droite, soit respectivement 28,4 %, 44,4 % et 27,2 % du total.

— Si l'on considère globalement les 20 départements où les élections donnent les meilleurs résultats, sur les 680 mandats que les fédérations correspondantes détiennent, elles en attribuent 350 à la tendance IIIe Internationale, 260 à la tendance centriste et 70 à la tendance de droite, soit respectivement 51,4 %, 38,3 % et 10,3 % du total.

Cette analyse statistique confirme donc avec éclat que les résultats électoraux ont bien, conformément à l'interprétation des amis de Loriot, été meilleurs dans les départements où les Fédérations socialistes ont mené la campagne électorale sur des thèmes normalement conformes à leur orientation IIIe Internationale. Elle confirme l'existence de cet élan révolutionnaire que ne pouvait qu'amoindrir la stratégie dilatoire des longuettistes.

Or il faut rappeler qu'on a précédemment infirmé l'idée selon laquelle les syndicats et le Parti socialiste avaient d'autant plus augmenté leurs effectifs que leur orientation avait été plus nettement axée à gauche.

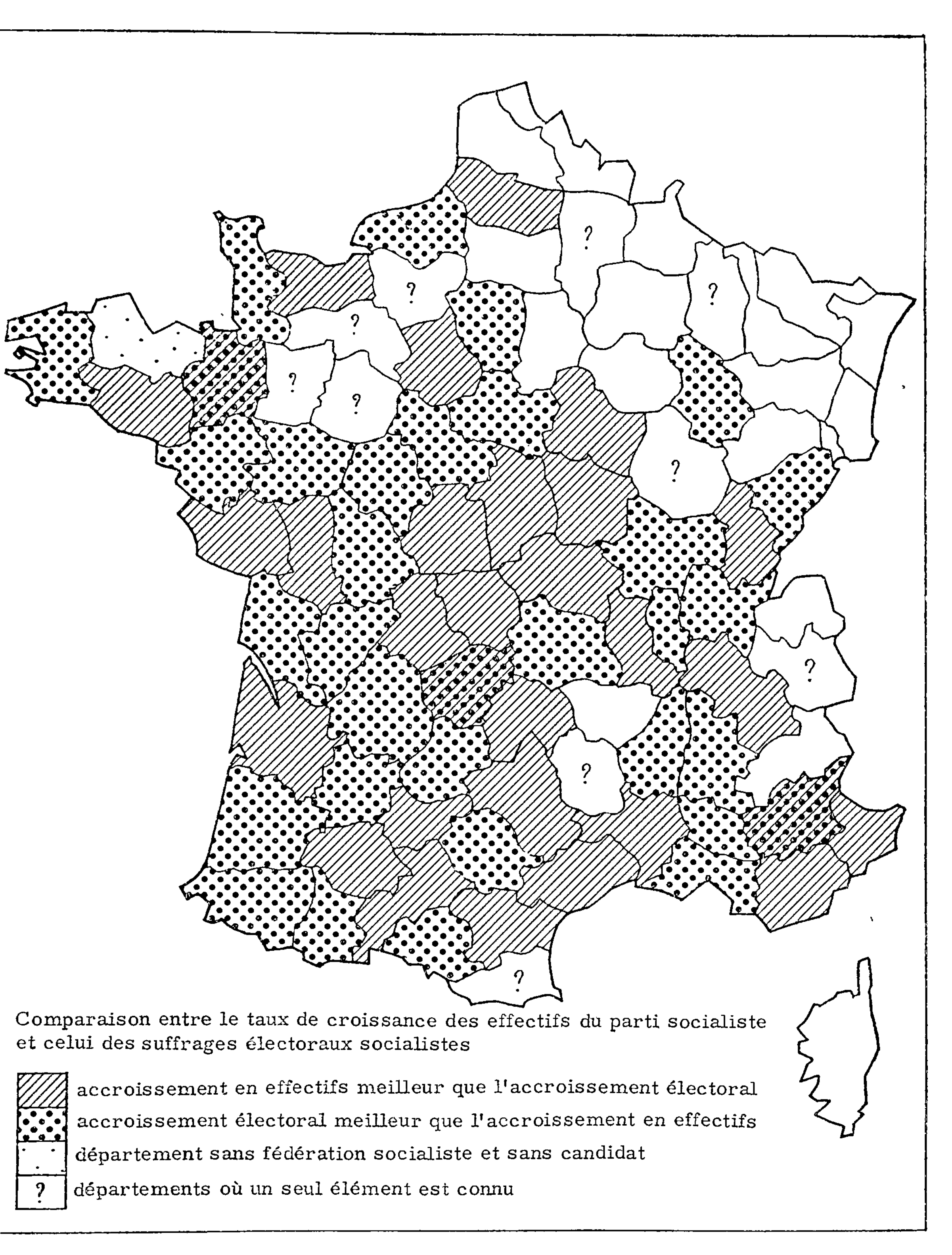
Est-ce qu'il n'est pas curieusement illogique, au premier abord, que d'une part le rythme d'accroissement des organisations ouvrières ne soit pas nécessairement lié à leur orientation révolutionnaire, tandis que, d'autre part, le taux d'accroissement de l'électorat socialiste est, lui, incontestablement lié aux aspirations révolutionnaires des masses ouvrières ?

Aussi, avant de chercher explication à cet illogisme, est-il prudent d'en vérifier l'existence, et, si possible, statistiquement. Par exemple dans la non-corrélation entre le mouvement des effectifs du P.S. et le mouvement des suffrages électoraux qui se portent sur les candidats socialistes.

Il est en effet probable que si les masses ouvrières et les militants socialistes réagissaient à la situation de la même façon, si le Parti ne faisait qu'exprimer — peut-être en les accentuant — les aspirations des masses populaires, on retrouverait sensiblement ce parallélisme dans le mouvement d'adhésion au Parti et dans le mouvement des suffrages se portant sur les candidats socialistes.

Or il n'en est rien. Disposant en effet des indications nécessaires pour établir ce double mouvement (d'une part le nombre des adhérents par fédération départementale au 31 décembre 1918 et au 31 décembre 1919 ; d'autre part le nombre des suffrages socialistes par départements en 1914 et en 1919), on peut d'abord calculer le taux d'accroissement par fédération des effectifs du Parti socialiste au cours de l'année 1919 et par conséquent ranger les fédérations par ordre de ce taux d'accroissement. Puis calculer le taux d'accroissement par fédération des suffrages socialistes aux élections de 1919 en fonction des résultats de 1914 et ranger les fédérations par ordre de ce second taux.

Chaque fédération est donc affectée de deux numéros d'ordre : l'un




CARTE N° 5. — COMPARAISON ENTRE LE TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS DU PARTI SOCIALISTE ET CELUI DES SUFFRAGES ÉLECTORAUX SOCIALISTES.

qui représente l'afflux relatif d'adhérents reçus depuis l'armistice ; l'autre, le succès relatif remporté aux élections. Dès l'abord il saute aux yeux que pour la plupart des fédérations, ces deux numéros d'ordre ne correspondent pas : autrement dit, que l'importance des succès électoraux et l'importance du recrutement au Parti ne sont pas directement et nécessairement corrélatifs (carte n° 5).

Certes, il faut d'abord écarter deux séries de départements où les termes de comparaison (pour les effectifs ou pour les suffrages) sont inexistants ou faussés.

Les termes de comparaison sont inexistants :

— pour les trois départements recouvrés d'Alsace-Lorraine (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle) ;

— pour les départements où les fédérations sont nouvelles : le chiffre des effectifs pour décembre 1918 n'existe alors pas[1] ;

— pour les départements (Mayenne, Corse) où la compétition électorale de 1914 n'avait pas fait apparaître de forces socialistes ;

— pour les départements (Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Haute-Loire, Haute-Saône, Côtes-du-Nord) qui n'avaient ni forces électorales socialistes en 1914, ni effectifs socialistes en 1918.

Par ailleurs les termes de comparaison sont faussés pour les départements ex-envahis (Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Ardennes, Vosges, Seine-et-Marne) où la contradiction entre l'énorme croissance des effectifs et la médiocrité des résultats électoraux est le fait d'une situation transitoire.

Ces cas particuliers mis à part, il reste 59 départements « normaux » : or, sur ces 59 départements, 24 se placent, pour le taux d'accroissement des effectifs de leur fédération socialiste, dans un rang sensiblement égal à celui où ils se placent pour le taux d'accroissement des suffrages électoraux qui sont allés aux candidats socialistes ; il y a au maximum un écart de 10 points entre leurs deux numéros d'ordre. Par contre, dans 35 départements, la place qu'occupe la fédération pour le taux d'accroissement de ses effectifs est très différente de celle qu'elle occupe pour l'extension de sa base électorale.

Mieux : dans 21 départements — dans les 21 départements où le pourcentage électoral socialiste est en recul — le mouvement électoral va en sens contraire du mouvement d'adhésion (l'augmentation des effectifs affecte toutes les fédérations sans exception).

Il est donc indiscutable qu'il n'y a pas entre le mouvement des masses vers le socialisme (dont les élections révèlent un aspect, particulier et limité certes, mais significatif) et le mouvement d'adhésion au Parti une relation directe.

Poussant l'analyse plus loin, on trouve en outre ceci : là où la Fédération occupe, du fait du taux d'accroissement de ses effectifs, une place relative meilleure (et reçoit par conséquent pour ce chef un numéro d'ordre meilleur) que la place relative occupée du fait du taux d'accroissement de sa base électorale (là où le mouvement des masses est électoralement au-dessous de la croissance du Parti, cela relativement à la moyenne générale), la majorité des mandats dont la Fédération dispose va au

1. Meuse, Territoire de Belfort, Côte-d'Or, Orne, Eure, Sarthe, Savoie, Lozère.

centre ou à la droite : sur 27 fédérations dont le numéro d'ordre du fait de sa croissance en effectifs est inférieur au numéro d'ordre du fait de sa croissance électorale, 22 donnent la majorité de leurs mandats à la Reconstruction ou à la droite, 5 seulement contredisent cette indication.

Il apparaissait tout à l'heure que l'orientation fédérale à gauche a constitué un facteur de succès aux élections ; il apparaît maintenant, que l'orientation fédérale au centre ou à droite est plus favorable à la croissance des effectifs qu'aux succès électoraux. C'est dire que le recrutement du Parti et la prise de position socialiste des électeurs n'obéissent pas aux mêmes valeurs.

Comment ne pas rapprocher cette conclusion d'un fait qui a beaucoup frappé les témoins de l'époque : que, durant le premier semestre de l'année 1919, les masses ouvrières ont en permanence donné l'impression de devancer, de déborder ceux qui auraient dû être leurs guides — leurs dirigeants syndicaux, leurs chefs politiques ?

D'où cette hypothèse : en période de crise (sociale, généralisée), les masses ouvrières prennent spontanément une orientation plus radicale que les organisations chargées de les encadrer. A ce phénomène, deux explications possibles. D'abord, celle de Lénine qui, du retard des organisations sur les masses, conclut non à la condamnation du principe même d'organisation mais au rejet du type particulier d'organisation que sont les partis sociaux-démocrates, responsables selon lui de ce que se désagrège avant d'arriver à terme l'élan révolutionnaire prolétarien. C'est pourquoi il entend y substituer un parti de type nouveau, capable, même en période de crise, de jouer son rôle d'avant-garde. Seconde explication : que le retard des organisations sur les masses, en période de crise, est un phénomène inéluctable participant du mécanisme même de la société moderne ; les organisations — en termes plus polémiques : les appareils — joueraient non un rôle spécifique d'avant ou d'arrière-garde, mais un rôle régulateur ; tantôt (en période d'affaiblissement excessif du mouvement des masses) devant, tantôt (en période de croissance impétueuse) derrière les forces dont elles n'encadrent et disciplinent qu'une fraction : cette fraction qui n'est pas toujours la plus avancée, mais tantôt en avant, tantôt en arrière de la majorité. Cette seconde conception (qui ne se veut pas programmatique comme celle de Lénine, mais sociologique) éclaire une donnée historique incontestable : que les masses, lorsqu'elles sont en mouvement, ont toujours l'impression d'être trahies par les organisations qui se tiennent pour leurs mandants (et c'est vrai même au cours de la révolution russe), à plus forte raison par les chefs qu'elles croient devoir un moment reconnaître pour leurs. De cette seconde conception, il découle également que les organisations ne devraient pas être regardées comme le simple prolongement conscient du mouvement spontané des masses. Si elles surgissent au cours même du mouvement des masses, elles vivent néanmoins, une fois nées, d'une vie relativement autonome, de plus en plus autonome à mesure qu'elles vieillissent (de quoi résulte la nécessité de la prudence dans la création d'organisations nouvelles).

Quoi qu'il en soit, hypothèse et explications mises à part, subsiste un fait essentiel : le diachronisme entre le potentiel révolutionnaire

des masses ouvrières qui votent socialiste et celui des militants qui s'inscrivent au P.S. ou dans les organisations syndicales.

Or, ce diachronisme explique en profondeur l'évolution de la crise sociale d'après-guerre. La première partie de l'année 1919 (jusqu'à la grève avortée du 21 juillet) est la période où le diachronisme est le plus flagrant. C'est ce qui donne aux mouvements du printemps 1919 leur caractère sauvage et violent. La seconde moitié de l'année 1919, après l'échec des mouvements grévistes et avec les congrès syndical et socialiste de l'automne le voit s'atténuer ; c'est pourquoi les mouvements grévistes de l'année 1920 auront un caractère très nettement différencié, et aussi une chance de succès que ceux de l'année précédente n'ont jamais eue : ils se déroulent à un moment où la « température » des masses et celle de leurs organisations est du même ordre. Plus tard, dans la seconde moitié de l'année 1920, cette convergence disparaîtra : le dynamisme des organisations y dépassera de beaucoup la combativité des masses ; quand le parti communiste est enfin fondé, les masses ouvrières sont redevenues passives.

A cette lumière on comprend pourquoi la réponse à la question : « quelle est l'année où la situation fut la plus trouble, 1919 ou 1920 ? » est une réponse difficile. Car les ferments révolutionnaires (toutes choses égales par ailleurs) ne sont pas les mêmes dans ces deux années ; en 1919 davantage les masses et bien moins les organisations ouvrières ; en 1920 davantage les organisations ouvrières et bien moins les masses. Or par quoi la révolution est-elle plus menaçante ? Du fait du mouvement des masses ? Ou du fait de la conjonction du mouvement des masses avec la prise de position des organisations révolutionnaires ?

Ainsi, les événements du printemps et de l'été 1919 avaient démontré que la hâte à se séparer de l'opportunisme syndical et politique ne suffisait pas à déchaîner les forces révolutionnaires, ni même à les organiser solidement. Les événements de décembre montrent à leur tour que la temporisation n'était pas de meilleur usage. Entre ces deux écueils, le Comité de la III^e Internationale était donc particulièrement bien placé pour pousser sa propagande dans le P.S. et ses efforts devinrent très vite payants — beaucoup plus et beaucoup plus vite que ceux de la minorité syndicale correspondante : chaque semaine, la *V.O.* peut annoncer le ralliement d'une nouvelle section socialiste aux motions présentées par le Comité de la III^e Internationale. Le premier succès décisif, c'est, le 22 février 1920, le vote du congrès de la Fédération socialiste de la Seine : 9 930 voix se prononcent pour l'adhésion du Parti à la III^e Internationale, 5 988 voix vont aux Reconstructeurs et 616 aux Renaudéliens.

Ce succès de la tendance qui, à l'intérieur du P.S. mais sous la direction et à l'appel du Comité de la III^e Internationale, se prononce pour l'adhésion à l'I.C., entraîne la réorganisation des trois courants entre lesquels les militants socialistes auront à choisir au prochain congrès national.

La droite s'érige décidément en une fraction dont le porte-parole est *La Vie Socialiste*, bulletin de renseignements portant à la connaissance des fédérations départementales les positions renaudéliennes. Dans une lettre à Huysmans du 23 février 1920, Renaudel confie ses espérances : « Notre majorité [longuettiste] se désagrège comme tu peux le voir par les résultats

[pour le congrès]. Malgré les apparences, je crois que notre heure à nous va revenir ».

De la double menace, celle de droite et celle de gauche, les Reconstructeurs sont conscients. Aussi, d'une part, manœuvrent-ils pour maintenir leur influence[1]. C'est ainsi que Frossard rend compte de sa délégation dans le Nord en se félicitant « d'avoir pu enlever 150 mandats aux amis de Loriot »[2]. Mais, d'autre part, ils sont obligés de glisser encore à gauche en se prononçant non plus seulement pour la reconstruction ultérieure d'une Internationale unique, mais dans l'immédiat pour le retrait du P.S. hors de la IIe Internationale : « Je dois te dire, écrit Longuet à Huysmans, qu'à mon retour de Londres, j'ai essayé le plus possible de persuader nos amis de demeurer sur le terrain d'une entente entre les partis de gauche de la IIe, les éléments qui en étaient sortis et ceux de la IIIe qui voudraient conférer ensemble — sans trancher pour le moment la question du retrait de la IIe. Mais je me suis rendu compte que cette solution n'aurait pas donné satisfaction à un grand nombre de nos amis qui auraient risqué de passer aux partisans de l'adhésion immédiate à la IIIe, lesquels s'agitent beaucoup surtout depuis la décision des Indépendants à Leipzig ».

Par ses manœuvres intérieures et l'habileté de sa tactique, le centre espère garder la majorité : en février, Frossard estime que la Fédération du Nord va sauver la situation à Stasbourg et qu'avec ses 300 mandats, elle fera pencher la balance en faveur de la Reconstruction de l'Internationale. A la même date, Loriot le pense aussi : « Je ne crois pas toutefois que nous ayons la majorité à Strasbourg, mais l'heure approche où le Parti socialiste sera enfin rentré dans la bonne voie »[3].

Strasbourg[4] ? Le 17e Congrès national du P.S. à Strasbourg, du 25 au 29 février 1920, fut, selon la formule de Rappoport, le « congrès de liquidation et l'adieu à la IIe Internationale ». L'auteur de la proposition qui devait mettre fin à l'adhésion de la France à l'Internationale fut un représentant du Nord, Lebas. Mais le congrès « marque surtout la première victoire du Comité de la IIIe Internationale. On peut dès lors prévoir l'évolution constante de l'influence de ce Comité et sa victoire définitive au congrès suivant »[5]. Propos optimistes, trop optimistes.

Cependant, pour l'heure, c'était bien une victoire du Comité de la IIIe Internationale : non seulement par le nombre des voix (1 621) qui approuvaient ses thèses ; mais encore par le contenu de la résolution que les Reconstructeurs, pour l'emporter par 3 031 voix, devaient soumettre au congrès, proposant « d'entrer sans délai en négociations avec les organismes qualifiés de la IIIe Internationale et à préparer, d'accord avec les socialistes indépendants d'Allemagne, les partis suisse et italien, une confé-

1. *Cf.* la lettre de Loriot à Bouet du 10 février 1920 : « Tu as vu les résultats de la Seine ; les reconstructeurs profitant de ce qu'aucun vote n'avait été émis se sont attribué arbitrairement 21 délégués à la commission, c'est-à-dire 2 de plus que nous, donnant ainsi l'illusion qu'ils sont en majorité dans la Seine » *(Archives L. Bouet)*.

2. *Dossier de la Sûreté Générale au nom de Loriot :* compte-rendu de la C.A.P. du P.S. du 10 février 1920 (noter à ce propos que la police recevait les P.V. de la plus haute instance socialiste) (D.I.C.).

3. Lettre de Loriot à Bouet du 10 février 1920 *(Archives L. Bouet)*.

4. Congrès National du P.S., Strasbourg, 25-29 février 1920, *Cpte-r. stén.*

5. *Rapport du Secrétariat International* présenté par Loriot au nom du P.C. (S.F.I.C.) (1921).

rence en vue de grouper finalement avec les partis résolus à maintenir leur action sur la base des principes traditionnels du socialisme »[1].

Certes, cette plate-forme de négociation avec l'I.C. ne pouvait satisfaire les partisans français du bolchevisme (pas plus que les Bolcheviks eux-mêmes), mais la décision d'ouvrir des négociations était en soi riche de développements. Souvarine l'avait bien prévu : « Le congrès ne donnera pas à la gauche une victoire numérique. Les forces qui ont répondu à l'appel du Comité de la IIIe Internationale et qui sont les plus combatives du Parti doivent révéler à Strasbourg une importance ne laissant pas de doute sur leur avenir »[2].

Ce succès n'était donc pas surprenant : d'autant moins que la plupart des délégations avaient préalablement reçu des mandats impératifs quant à l'orientation de leur vote. Néanmoins les débats furent d'un intérêt considérable. Pour cette raison d'abord que les tendances affrontées, ne pouvant songer à modifier dans l'immédiat les résultats acquis par les options fédérales, ne trouvaient aucun inconvénient à délaisser un peu les procédés subalternes de tactique intérieure, puisqu'au surplus le moment favorisait les grandes préoccupations de doctrine : c'était la première confrontation de ce type qui, après les gigantesques bouleversements de la guerre et de la révolution russe, se déroulait dans une situation encore fluide où le nouveau point d'équilibre n'était pas atteint. Par ailleurs l'importance des thèmes en discussion exigeait que les leaders tiennent eux-mêmes la tribune avec tout leur talent ; la signification des débats, auxquels un passé récent conférait un autre poids, une autre dimension que rhétorique et spéculative, inspirait aux orateurs — interpellés, discutés, confondus — des accents de sincérité parfois pathétiques ; enfin l'incertitude du monde en mutation sur lequel s'exerçait l'analyse socialiste autorisait une grande liberté de démarche et de recherche : trois autres raisons pour qu'aujourd'hui encore, le compte-rendu des débats conserve un souffle de passion qui en impose. Bref, c'est à Strasbourg que se dessinent avec netteté les contours de l'irréductible opposition entre tenants et adversaires de la IIIe Internationale.

Sur le plan des principes, le désaccord se polarise en deux points : celui de l'attitude socialiste à l'égard de la patrie, de la patrie en péril ; celui de l'attitude socialiste à l'égard de la démocratie.

Les discussions de principe sur la défense nationale ne se présentent plus sous le même angle que pendant la guerre : surtout du fait que ce qui paraissait inconcevable — une pratique défaitiste — ait non seulement reçu l'adhésion du parti bolchevik mais encore la consécration du succès. Il n'est donc plus possible, comme le firent jusqu'à l'armistice toutes les nuances de la pensée socialiste française, y compris l'aile gauche du courant zimmerwaldien, de se refuser à l'examen pur et simple d'une position qui pousse l'internationalisme jusqu'au défaitisme.

L'adhésion à la IIIe Internationale exige-t-elle du socialisme français

1. Au Congrès de Tours, en décembre 1920, Frossard expose très clairement ce qu'impliquait la résolution de Strasbourg : « Il y avait, au lendemain de Strasbourg, deux politiques possibles pour le parti : ou bien, après des négociations conduites en ce sens, aller à la IIIe Internationale, ou bien, sans se préoccuper de cette IIIe Internationale, jeter les bases de l'unité socialiste internationale ». Le choix n'est donc pas encore fait entre IIIe et IIe Internationale 1/2.

2. B. SOUVARINE, *A la veille du Congrès de Strasbourg*, pièce 292 (*Archives J. Humbert-Droz*, I.I.S.G.).

qu'il récuse le principe de la défense nationale ? Léon Blum adjure Loriot de répondre : « ... si le défaitisme révolutionnaire de Lénine s'applique seulement à la Russie ou aussi à la France »[1].

S'il se trouve, en effet, des orateurs pour condamner le défaitisme même appliqué à la Russie — le défaitisme dont le revers s'appelle Brest-Litovsk —, la majorité s'attache surtout à souligner les différences de situation entre la Russie et la France. D'une part, argumente notamment Mayéras, « en Russie, en 1914, tout le monde était défaitiste, les bourgeois comme les socialistes. C'était le drame de la nation russe, qu'elle ne pouvait se libérer de l'atroce régime qu'elle subissait que par la défaite »[2]. D'autre part, « la Russie, comme nation, ne risque rien de la défaite militaire parce qu'elle est une immensité. La défaite en Russie pouvait abattre le régime, et elle l'a fait. Il ne lui était pas possible d'abattre la nation et elle ne l'a pas abattue. En France ce n'est pas la même chose. La France n'est pas profonde ». Voilà pourquoi les Reconstructeurs — que sur ce point la droite laisse parler, car la démarcation n'y sépare plus partisans de la politique jusqu'auboutiste d'Union Sacrée et partisans de la politique de négociation, mais partisans et adversaires de la défense nationale —, se refusent à juger antithétiques ces deux valeurs que sont le socialisme et le patriotisme.

Paul Faure y insiste en rappelant le caractère national de la politique minoritaire du temps de guerre : « Quand nous réclamions Stockholm ; quand nous dénoncions la politique de guerre ; quand nous demandions au gouvernement avec nos faibles moyens de rechercher toutes les voies pour en finir avec la guerre, parce que nous ne voulions pas que l'on recherchât une lointaine et folle solution militaire ; quand nous nous efforcions de faire appel à toutes les forces du socialisme international pour abréger le fléau le plus possible, nous ne nous désintéressions pas de ce pays... Nous étions patriotes dans le sens humain et socialiste du terme, et nous voulions sauver le pays par la paix »[3]. Puis il conclut en définissant à nouveau le patriotisme socialiste : « Le capitalisme, lui, n'a jamais le souci de la défense nationale. Pour mon parti, je voudrais, moi, que nous puissions démontrer partout, dans tout le peuple, qu'il n'y a que nous qui ayons le souci de la défense et du salut de la Nation réellement ; que le patriotisme socialiste seul défend la nation en luttant pour la paix et que, lorsque la guerre arrive malgré lui, il recherche la paix tout de suite, toujours pour défendre le pays en sauvant ses fils et ses richesses ».

Que répondent à cette date — février 1920 —, les porte-parole de la tendance qui se réclame de la IIIe Internationale ? Ils sont encore très hésitants. Certes, R. Lefebvre — dont la sincérité farouche est pathétique — tranche : « Disons, pour préciser notre pensée, pour couper à tout ergotage, à toute équivoque : en régime capitaliste, il n'y a pas de défense nationale. Ainsi nous marquerons notre défiance fondamentale à l'égard de la loyauté patriotique d'un régime qui, du patriotisme, n'a conservé que l'uniforme et les décorations... »[4]. La formule est définitive : « En régime capitaliste, il n'y a pas de défense nationale ». Ajouter que le capitalisme

1. Congrès National du P.S., Strasbourg, *Cpte-r. stén.*, p. 438.
2. *Ibid.*, p. 435.
3. *Ibid.*, p. 464.
4. Raymond LEFEBVRE, *La Révolution ou la mort*, Éd. Clarté, 1920, p. 21.

lui-même contredit au patriotisme ne renforce pas, mais appauvrit plutôt l'argumentation. D'ailleurs la correction vient d'elle-même quand l'orateur souligne la portée réelle d'une option socialiste hostile à la défense du pays : « Nul n'ignore que de telles paroles dans la bouche d'un Français sonnent gravement. Qu'un Russe néglige une défaite militaire, le sacrifice n'est pas total, et là-bas le mot défaite s'étouffe dans l'immensité des plaines, son écho porte faiblement. En France, il brise tout ; c'est que, Paris poignardé, le peuple expire ». Encore quelque chose comme une dernière prudence conduit-elle l'orateur à défendre sa position, non tant pour un passé révolu que pour l'avenir, à titre d'idée-force susceptible de favoriser par le désarmement l'établissement d'une paix durable : « Si je crois aujourd'hui que le mot d'ordre nouveau du prolétariat doit être ' Renions la défense nationale en régime capitaliste ', c'est d'abord que j'ai la certitude que nous avons devant nous assez de temps pour déshonorer l'armée en Europe d'ici une prochaine mobilisation... ; et aussi qu'une prochaine guerre, — si par hasard elle nous devançait — signifierait en tout état de cause, victoire ou défaite, la mort de notre peuple ». Prophétie fragile...

Cependant, même compte tenu de cette mise au futur, la prise de position de Lefebvre rejette toute ambiguïté. Ce n'est pas aussi vrai pour Loriot. Certes, le leader du Comité de la IIIe Internationale semble se prononcer nettement : « La IIIe Internationale est payée pour se souvenir de ce qui a fait la faiblesse de la seconde ; elle sait très bien que la seconde est morte de la défense nationale et ce qu'elle ne tolérera pas, c'est qu'une majorité d'un Parti puisse donner son adhésion à la IIIe Internationale avec le programme intérieur de la défense nationale »[1]. Certes, le leader du Comité de la IIIe Internationale est encore amené à confirmer son radicalisme au cours d'une scène dramatique qui l'oppose à Grumbach. Comme en effet ce dernier déclare à la tribune : « Je demande que se lève ici le socialiste français, à quelque fraction qu'il appartienne, qui est prêt à dire qu'il fallait contribuer à la défaite de la France ! *(Très bien ! Applaudissements. Bruit)* », Loriot, — Loriot vers qui tous les yeux se sont tournés, se décide : « Je me lève, moi *(applaudissements à gauche)*. Je déclare, pour ma part, accepter intégralement cette thèse, et si, au cours de la guerre, nous avons hésité à la faire nôtre, ce n'est pas parce que nous étions contre la défaite, c'était parce que la révolution prolétarienne qui en serait issue presque fatalement nous semblait être achetée trop cher, par le sang de 20 millions de travailleurs »[2].

Mais quelques instants plus tard, Loriot tergiverse à nouveau et revient à des formules plus dilatoires : « Lorsque Lénine a écrit [sur le défaitisme révolutionnaire], il n'a écrit ces lignes ni au nom d'une collectivité nationale, ni au nom d'une Internationale ; il a écrit ces lignes sous sa responsabilité personnelle, et elles n'engagent que lui. Il est impossible actuellement... que l'Internationale nous demande d'accepter les lignes de Lénine. La question peut être reprise sous une autre forme... : cette doctrine de la défaite pouvait être acceptable pour la Russie, mais ne l'était pas pour la France. Ce que la IIIe Internationale aura à déter-

1. Congrès National du P.S., Strasbourg, *Cpte-r. stén.*, p. 412.
2. *Ibid.*, p. 432.

miner, c'est sous quelle forme forme ce problème peut être envisagé »[1].

La deuxième sphère de principe où porte la discussion concerne la dictature du prolétariat. Cette fois, c'est la droite avec Renaudel qui attaque, en opposant le triple mode d'organisation dans lequel la classe ouvrière française a coulé sa propre histoire au mode d'organisation russe : « Nos camarades [de la gauche] disent, quand ils parlent de la dictature du prolétariat : « Nous voulons le régime des soviets ; ce sont les soviets qui prendront tout le pouvoir ». Et moi, je leur pose cette triple question : dans une commune où il y aura un conseil municipal socialiste, quel sera le rôle du soviet local ? Dans une commune où il y aura une coopérative socialiste capable de se charger de l'échange des produits, que fera le soviet en face de la coopérative ? Et là où la production trouvera pour s'organiser des syndicats..., que deviendront ces soviets ? Eh bien, moi, je le dis, je suis contre les Soviets en France. Je suis contre la création de soviets, parce que vous ne pouvez développer que des organismes en antagonisme avec les organisations régulières et normales du prolétariat »[2].

Là encore, Loriot hésite et s'efforce d'établir une distinction entre la préparation révolutionnaire où il est exclu de substituer les soviets aux organismes traditionnels et celle de la période post-révolutionnaire où « il est impossible d'exercer la dictature autrement que par des organisations ouvrières spécifiquement ouvrières et issues de la révolution même ».

Mais, et c'est la révélation essentielle du Congrès, ces désaccords sur ce double plan de principes, pour significatifs qu'ils sont, ne portent encore que sur des aspects du processus révolutionnaire ; or c'est ce processus lui-même, la conception stratégique de la révolution mondiale, qui est mis en question et qui constitue le fond des divergences. Les partisans de l'adhésion à la III$^{e}$ Internationale jugent que la crise mondiale d'après-guerre est porteuse d'une révolution à court terme. Ce dont doutent précisément les Reconstructeurs : « Je vous reproche, dit Paul Faure, d'entretenir des illusions dangereuses sur les possibilités d'une révolution immédiate. Vous répandez l'esprit d'émeute, non celui de la révolution »[3]. Bref, selon l'excellente formule de Longuet, le débat sur l'adhésion à l'Internationale bolchevique revient à un « débat sur l'accentuation plus ou moins rapide du rythme révolutionnaire »[4].

Ce débat d'ordre stratégique se dégrade d'ailleurs aussitôt en débat d'ordre tactique sur la structure du mouvement ouvrier international et français. Les Reconstructeurs considèrent que pour la victoire même d'une révolution dont le terme n'est pas encore assuré, l'unité ouvrière demeure une exigence vitale : « Vous ne pouvez, dit Longuet, faire une Internationale sans eux [les travaillistes anglais, les social-démocrates allemands, les socialistes scandinaves] pas plus que vous ne pouvez faire un Parti socialiste dans notre pays en dehors de toutes les forces vivantes du monde prolétarien ». Exigence vitale qui ne tient pas seulement aux nécessités externes de la lutte contre le capitalisme international, mais aux nécessités internes

1. Congrès National du P.S., Strasbourg, *Cpte-r. stén.*, p. 438.
2. *Ibid.*, p. 193.
3. *Ibid.*, p. 468.
4. *Ibid.*, p. 361.

d'organismes vivants où la présence d'éléments contradictoires garantit l'équilibre et le progrès : « Nous avons, de l'autre côté du Rhin, l'exemple lamentable du vieux parti social-démocrate devenu le parti des Scheidemann et des Noske qui, parce qu'il n'a plus son aile gauche devenue le le socialisme indépendant, est tombé, de reniements en crimes, à être le gouvernement le plus fusilleur d'ouvriers que l'on ait vu depuis celui de M. Thiers. Nous avons dans d'autres pays l'exemple de l'impuissance des partis qui n'ont plus le contrepoids nécessaire de leur droite et de leur centre et qui ont perdu tout contact avec la réalité, incapables de rien réaliser »[1]. La conclusion s'impose d'elle-même : une opposition de principe à la scission internationale et française, contraire à « l'idée essentielle de Jaurès : cette force de synthèse et de continuité magnifique qu'il a créée en nous donnant l'unité socialiste ».

A vrai dire, cette question de la scission semble justement devoir s'estomper. En effet, le congrès de Strasbourg, donnant le point de la modification des rapports de force entre les tendances (au profit de la tendance IIIe Internationale), ne fait qu'enfoncer le Comité de Loriot dans sa répugnance à consommer la scission : jusqu'au début de l'année 1920, l'argument essentiel du Comité pour repousser la perspective d'une scission rapide et la constitution d'un P.C. résidait dans le fait que ses partisans étaient trop peu nombreux encore ; à partir de Strasbourg, au contraire, c'est l'importance des sympathies qu'il recueille qui conduit le Comité à penser que la scission est devenue inutile : le prochain congrès, par la force des choses, lui donnera la direction de tout le P.S.

Cependant intervient un fait nouveau qui relance la question de la scission sous une forme nouvelle. Grumbach donne en effet lecture d'un télégramme, daté du 5 février 1920, envoyé au Congrès de Strasbourg, par l'intermédiaire du Bureau de presse communiste de Christiana, sur ordre du C.E. de l'I.C. et sous la signature de Zinoviev : « Nous rejetons, précise ce télégramme, toute collaboration avec les chefs de la droite du Parti Indépendant et avec les longuettistes, qui font retomber le mouvement dans le marais bourgeois de la IIe Internationale jaune »[2].

Brusquement, le Congrès prend conscience que l'adhésion à la IIIe Internationale ne dépend pas de la seule bonne volonté française : les Bolcheviks ont leur mot à dire, et qui plus est le mot décisif. Le mot qu'on n'attend pas nécessairement, même à l'extrême-gauche. Il est notamment remarquable que le télégramme de Zinoviev soit précisément accueilli avec scepticisme par la gauche du Congrès : « Une voix : c'est de la blague tout simplement ». — Une autre voix : « C'est un télégramme de circonstance, qui n'est pas signé Lénine »[3].

Une nouvelle phase commence donc : celle des ultimes péripéties avant le dénouement. Un dénouement où le calcul du Comité de la IIIe Internationale va se vérifier... très partiellement : le prochain Congrès adhérera bien à l'Internationale Communiste... mais le Comité, lui, se sera préalablement désintégré.

---

1. Congrès National du P.S., Strasbourg, *Cpte-r. stén.*, p. 373-374.
2. *Ibid.*, p. 386.
3. *Ibid.*, p. 387.

Pourtant, dans la perspective de sa proche victoire, le Comité a pris la précaution, pour se renforcer, de procéder à quelques remaniements intérieurs : sa direction est réaménagée ; les quelques éléments — dont Péricat, Chauvelon, Sirolle — qui y avaient été inclus bien qu'en désaccord avec sa tactique temporisatrice, sont remplacés : c'est alors que sont élus membres de la C.E. notamment Souvarine et Rappoport ; par là se confirme le caractère socialiste du Comité. Par ailleurs, Louise Saumoneau, que les menaces bolcheviques à l'égard de Longuet ont bouleversée, démissionne et évolue vers les Reconstructeurs.

# *CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE*

• De 1914 à l'aube de 1920, le bilan des réactions du mouvement ouvrier français à la double tempête de la guerre et de la révolution russe.

Voilà donc ébauchées : d'abord l'analyse du courant pacifiste-internationaliste qui, depuis août 1914 jusqu'à l'armistice, traverse le mouvement ouvrier français aux prises avec la guerre mondiale ; puis l'analyse du courant révolutionnaire qui, depuis octobre 1917 jusqu'au seuil de l'année 1920, grossit en son sein, stimulé par le révolution russe. Nous sommes ainsi en mesure de tenter le bilan général de la double crise que la guerre et le bolchevisme ont engendrée : cette double crise à laquelle l'année 1920 apporte un dénouement.

Devant la guerre comme devant le bolchevisme, le mouvement ouvrier français s'est divisé.

Ce fait de la division ouvrière ne constitue pas en soi une donnée nouvelle, surtout en France. Parce qu'il est un des plus anciens d'Europe et qu'il plonge ses racines dans un passé historique reculé, le mouvement ouvrier y a en effet subi l'attraction successive ou simultanée de maintes écoles socialistes, dont les enseignements divergents ont nourri la pensée de multiples organisations ouvrières.

La donnée nouvelle, c'est que cette division — face à la guerre comme face à la révolution russe — s'est établie sur une plateforme originale : le XIXe siècle ouvrier — étendu à la première décade du XXe siècle — disputait sur le terrain de l'opportunisme et du radicalisme ; par contre avec la guerre, le monde ouvrier s'est d'abord partagé sur les rapports à établir entre l'internationalisme et le patriotisme, puis avec la révolution russe, il s'est à nouveau partagé quant à son attitude à l'égard du bolchevisme.

La donnée nouvelle surtout, c'est que cette division intervient dans une conjoncture de crise mondiale aiguë — d'une crise sociale généralisée qui se projette évidemment sur le mouvement ouvrier international. Cette division revêt par là un caractère de profondeur et d'urgence qui tend à privilégier les phénomènes de scission au détriment des phénomènes d'union. Alors que le mouvement ouvrier du XIXe siècle avait été marqué par la recherche passionnée de son unité, unité interne de doctrine et unité externe d'organisation aux plans national et international (au point que l'unité s'était érigée comme telle en valeur dominante), la guerre et la

révolution russe renversent cette ligne de force en brisant l'unité nationale d'organisation. Désormais, la scission prend valeur révolutionnaire.

Précision : il s'agit ici de tendance et non de fait. Le mouvement ouvrier avait au XIXe siècle tendance à s'unifier : ce qui n'exclut pas qu'en 1914 les partis socialistes russes, réunis sous le patronage de l'Internationale pour trouver un terrain d'unification, ne parviennent pas à s'entendre. Inversement, le mouvement ouvrier, sous l'effet de la guerre et de la révolution russe, a tendance à se dissocier : ce qui n'implique pas un processus et un résultat identiques pour chaque section nationale. En Allemagne, dès la fin 1916, la rupture, décisive, sépare minoritaires et majoritaires. En Angleterre, graduellement, les idées internationalistes conquièrent du terrain : à l'époque du projet de Stockholm, le chef de la majorité d'Union Sacrée, G. Henderson, se prononce pour les idées internationalistes et entraîne sans brisure son parti entier dans la voie du socialisme contre la guerre. L'Autriche enfin connaît le même type d'évolution que la France : la minorité pacifiste, conduite par F. Adler et O. Bauer, devient majorité.

***

Il faudrait, maintenant, pour bien suivre les enchaînements, changer d'angle de vue. Ne plus considérer les rapports, au sein du mouvement ouvrier français, des différents courants de la droite à la gauche dans le cadre de la guerre, puis dans le cadre de la révolution russe ; mais réfléchir sur les rapports entre les gauches successives des différentes étapes : l'aile gauche révolutionnaire anti-opportuniste d'avant 1914 ; l'aile gauche pacifiste-internationaliste de la guerre ; l'aile gauche révolutionnaire pro-bolchevique de l'après-guerre. Bref substituer la verticalité à l'horizontalité.

Le problème est le suivant : les analyses précédentes mettent en lumière le fait qu'aux différents stades la gauche ouvrière française ne semble pas se renouveler telle qu'en elle-même... : ni dans les forces qu'elle rassemble, ni quant à sa plate-forme, ni enfin dans son destin. Faut-il donc concevoir une gauche spécifique pour chaque époque ?

La réponse à notre sens doit être nuancée : certes, il apparaît à l'évidence que la gauche révolutionnaire de l'après-guerre prolonge la gauche pacifiste du temps de guerre qui elle-même prolonge la gauche radicale de l'avant-guerre ; c'est bien le même courant, en ce sens qu'il se développe sans rupture idéologique d'une position de négation absolue devant la société capitaliste, puis de refus devant la guerre jusqu'à une attitude positive à l'égard de la révolution bolchevique. C'est l'opinion de Monatte : « Deux minorités distinctes, celle de la guerre et celle de 1919-1920 ? Non, à mon avis. La même qui continue, avec des forces nouvelles et des objectifs supplémentaires ».

Comment en serait-il autrement ? Cette identité, cette continuité correspond au mouvement profond qui fait l'unité de la période ouverte par la guerre : « Depuis la guerre impérialiste, note Trotski, nous sommes entrés dans une période révolutionnaire, c'est-à-dire dans une période pendant laquelle les bases mêmes de l'équilibre capitaliste sont ébranlées ». Sur ce mouvement profond de l'histoire, la révolution constitue précisément une réponse du prolétariat à la guerre. C'est pourquoi toute prise

de position révolutionnaire s'accompagne nécessairement d'une remise en cause de la gucrre et de la politique nationale. Selon une formule du même Monatte : « Le prolétariat jette la révolution à la face de la guerre ». Ce que confirme l'historien américain Lorwin : « L'histoire du mouvement international ouvrier entre 1914 et 1924 se concentre autour de l'antithèse guerre et révolution ». Effectivement « la première cause de la fondation de la IIIe Internationale n'est autre que la guerrc et l'impuissance de la IIe Internationale à fonctionner pendant la guerre» . Autre manière de décrire le même phénomène : « Comme porte-drapeau de la révolution mondiale, la IIIe Internationalc est le produit lc plus caractéristique de la guerre mondiale ». Il est d'ailleurs intéressant de souligner que ce rôle de la guerre dans le cycle révolutionnaire caractérise l'histoire russe. Déjà la première révolution russe — celle de 1905 — était sortie de la guerre russo-japonaise.

Et cependant, il faut se garder de confondre en France les gauches successives dont le caractère composite ne suffit pas à expliquer les chassés-croisés de direction : la gauche radicale d'avant 1914 n'a guère donné de ses chefs à la minorité pacifiste-internationaliste de la guerre ; les hommes qui ont dirigé la minorité pacifiste-internationaliste de la guerre ne se retrouvent pas tous, loin de là, à la tête de la minorité révolutionnaire d'après-guerre. Inversement des socialistes modérés se sont défiés de l'Union Sacrée, et des socialistes partisans de la défense nationale en viennent à se déclarer partisans du bolchevisme.

Au surplus, entre les gauches successives, il n'y a pas eu seulement variation dans leur composition humaine, mais rupture, hiatus dans le temps : la minorité révolutionnaire d'avant-guerre a disparu dans la tourmente d'août 1914 ; la minorité pacifiste-internationaliste de la guerre s'est rassemblée — combien peu, combien lentement — de 1915 à 1917 et s'est désagrégée en 1918 ; la minorité révolutionnaire s'est reconstituée en 1919.

Sur quoi donc faire porter la différenciation entre les gauches successives ? Il semble qu'on puisse la situer en un point aussi essentiel qu'extérieur : la première et la seule, la gauche de l'après-guerre évolue dans une conjoncture favorable à un élan révolutionnaire de la classe ouvrière.

Précisons encore : nous parlons d'*élan* révolutionnaire et non de *situation* révolutionnaire. Le premier n'implique pas en effet la seconde : il n'est pas question ici d'adhérer hâtivement à la thèse selon laquelle la France était mûre en 1919-1920 pour une révolution (une révolution victorieuse ou non d'ailleurs ; le succès de la révolution n'est pas nécessairement impliqué par la reconnaissance d'une situation révolutionnaire ; ce qui crée une telle situation, c'est seulement, mais à la fois, l'existence objective d'une crise sociale profonde, l'élan révolutionnaire des masses — élément objectif pour l'observateur bien que de nature subjective et émanant de la sphère de la conscience sociale — et la *possibilité* d'une victoire révolutionnaire en raison du rapport des forces engagées et aux prises).

De cet élan révolutionnaire dans la classe ouvrière française, sont connus à la fois la source et le débouché. La source ? Le réveil explosif des sentiments de classe, après l'armistice. La guerre, en faisant planer sur la patrie un péril certain, avait fait prévaloir la solidarité nationale sur les

oppositions de classe. Il en était résulté une trêve provisoire et partielle : à juste titre ou non, au niveau des réalités sociales ou à celui des idéologies, il ne s'agit pas d'en trancher ici. Au contraire l'après-guerre d'une France victorieuse, où les possédants s'étalent, fait prévaloir les oppositions de classe avec d'autant plus d'acuité que la solidarité nationale a pendant un temps triomphé. Les conséquences dérivées de la guerre — notamment dans le domaine économique — aident encore à exaspérer cet affrontement des classes : « L'Europe, le monde entier ont traversé une période de démobilisation, extrêmement dangereuse pour la bourgeoisie, période de démobilisation, des hommes et des choses, c'est-à-dire de l'industrie, période où il s'est produit un surcroît monstrueux de l'activité commerciale après la guerre et ensuite une crise qui n'est pas encore terminée ».

Or cet élan révolutionnaire dont la source est inépuisablement la guerre, est d'autant plus puissant qu'il a une perspective, celle ouverte par la révolution russe : « La marche et le développement de la révolution en France, et plus précisément : le sort de la révolution en France dépend entièrement du sort et du succès de la République des Soviets ».

Ainsi la minorité révolutionnaire de 1919 renvoie avec insistance au souvenir de la minorité pacifiste-internationaliste de 1914-1918 : toutes deux sont nourries du refus — immédiat ou différé — de la guerre ; toutes deux, elles tiennent « la plaie de la guerre ouverte ». Mais elles se différencient par le fait que la minorité révolutionnaire de l'après-guerre évolue dans une conjoncture unique qui fournit aux masses ouvrières non seulement une intarissable source d'énergie révolutionnaire — le souvenir horrible de la tuerie —, mais une espérance génératrice elle aussi d'une telle énergie — l'espérance d'une révolution sociale du style de celle qui est née en Russie. Tandis que les Internationalistes pendant la guerre allaient, selon la formule léniniste, *contre* le courant, les Révolutionnaires, après la guerre, sont *dans* le courant.

En 1914, les masses ouvrières ne surent ni pourquoi ni comment s'opposer révolutionnairement à la catastrophe ; aussi le tout petit courant organisé qui fut radicalement internationaliste, isolé, fut-il balayé sans combat. En 1917, instruites des horreurs engendrées par la guerre, elles savaient contre quoi il fallait se battre ; mais la perspective de la paix ne suffisait pas à soutenir leur élan, surtout s'il fallait payer celle-ci d'un sacrifice national ; aussi, trop faiblement portée, à l'issue de brefs efforts, la gauche pacifiste était-elle encore vaincue. En 1919, les masses ouvrières, recrues des fatigues sanglantes de la guerre, mais soulevées par le souffle qui vient de l'Est, mettent un dynamisme énorme au service de la gauche révolutionnaire : leurs luttes formidables et répétées, par leurs péripéties, pèsent sur les options offertes aux organisations. Très vite, l'anarchisme communiste est exclu ; restent concurrentes (comme centres de ralliements des forces attirées par le bolchevisme) et alliées (comme organes de direction des luttes politiques et syndicales) l'extrême-gauche syndicaliste et l'extrême-gauche socialiste.

Cet élan révolutionnaire est une donnée si nouvelle et si éclatante, qui modifie si profondément les conditions dans lesquelles se bat la gauche révolutionnaire, qu'on a pu — ce qui est vraiment difficile pour 1914 — lui attribuer tous les faits positifs de l'histoire ouvrière en cette période

et rejeter par contre sur les organisations de la gauche révolutionnaire tous les faits négatifs. Ce n'est naturellement pas si simple : la spontanéité est toujours innocente ; elle n'en a pas pour autant les mains pleines.

***

Une première donnée nouvelle, c'est que la scission est, à la place de l'unité, devenue valeur révolutionnaire ; une seconde donnée nouvelle, c'est l'élan révolutionnaire des masses prolétariennes. Les deux plans se recoupent : la scission et l'élan révolutionnaire des masses constituent deux phénomènes dépendants l'un de l'autre. Par là, on rejoint l'analyse de Lénine, et pour la confirmer : la scission — qu'il revient à la gauche de réaliser — aide au développement d'une situation révolutionnaire.

Retenons ce résultat : car les conséquences en sont immenses. Il met en évidence combien il était contradictoire de vouloir à la fois faire la révolution et maintenir l'unité des organisations ouvrières. Mais il met également en évidence combien la scission ne s'impose que dans le cas d'un élan révolutionnaire de masse. Que cet élan s'épuise, le caractère impératif de la scission s'écroule : ainsi s'historicise, se relativise la nécessité de la scission.

***

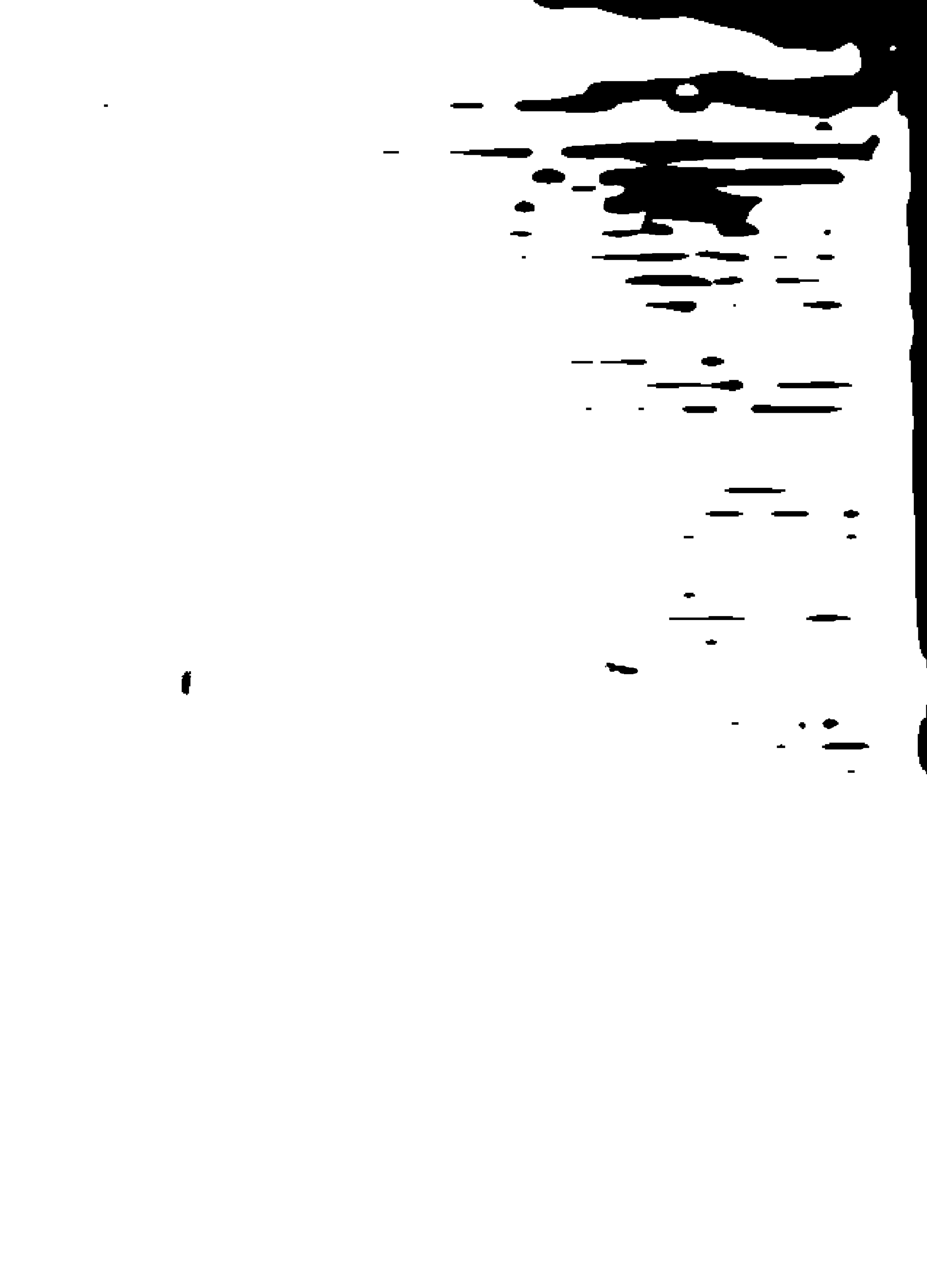
La source de l'élan révolutionnaire, c'est la prise de position contre la guerre. C'est pourquoi la masse humaine engagée dans les luttes de l'après-guerre est constituée par des démobilisés. « En plusieurs grèves déjà, écrit Monatte en janvier 1920, la remarque a été faite que les éléments entraîneurs étaient des démobilisés ». Certes, des précautions doivent estomper ce qu'il y a de brutal dans cette affirmation. D'abord, tout démobilisé n'est pas révolutionnaire. Parmi les anciens combattants, un certain nombre se voulait démobilisé sur tous les fronts, y compris le front social. Ensuite s'il est vrai que les démobilisés, par haine de la guerre, fournirent, tout de suite après la guerre, la substance de la première vague révolutionnaire, très vite se forma une seconde vague, non moins révolutionnaire, mais avec de tout jeunes gens qui se dressaient non seulement contre la guerre mais contre les anciens combattants, quels qu'ils fussent : nouvelle vague qui n'entendait pas faire la révolution au nom de « ceux qui ont des droits sur nous », mais contre tous les héros et tous les héroïsmes. Dès l'aube de 1920, se dessine cette double mentalité révolutionnaire : pour personnaliser, la mentalité de Raymond Lefebvre — obsédé des malheurs de la guerre — et celle de Radiguet pour qui l'anti-héros constitue le seul révolutionnaire valable.

Cette analyse rend compte de ce qui peut paraître une anomalie : d'un côté, la courbe de la fièvre révolutionnaire ne cesse de monter de 1918 à 1920 au rythme sur lequel les démobilisés rentrent dans les usines — et c'est parce que la démobilisation s'effectua avec lenteur (ce qui était voulu pour des raisons évidentes d'ordre économique) que l'incubation révolutionnaire s'étendit sur toute l'année 1919 ; mais d'un autre côté, le signal des grands combats sociaux est donné par les corporations qui n'ont

pas souffert directement de la misère des tranchées : celle des cheminots et celle des métallurgistes. C'est que, dans ces deux corporations où se côtoient ceux qui, pendant la guerre, ont été mobilisés sur place et ont de ce fait continué à percevoir un salaire, et ceux qui étaient au front et de ce fait sont revenus dénués de tout, l'esprit révolutionnaire puise à la fois à la source traditionnelle des revendications prolétariennes et à la source particulière de l'hostilité à la guerre.

En conclusion, la gauche révolutionnaire de l'après-guerre, au seuil de 1920, tire son originalité de ce que, contrairement aux formations analogues qui l'ont précédée, elle s'insère dans une conjoncture qui, sous le double signe de la guerre et de la révolution russe, favorise l'élan révolutionnaire des masses ouvrières, notamment des masses démobilisées. De ce fait, elle est à même de s'éprouver dans les luttes de grande ampleur qui la façonnent ; ses options essentielles sont donc déterminées à la fois : par l'héritage de tous ordres, théorique, politique, qu'elle a reçu comme fille d'un courant aussi ancien que composite dans le mouvement ouvrier français ; par les deux sources d'énergie desquelles elle reçoit impulsion : la guerre et la révolution russe ; par les péripéties enfin et l'issue des luttes sociales auxquelles la conjoncture propice à l'élan des travailleurs lui fait devoir de participer, au besoin de diriger.

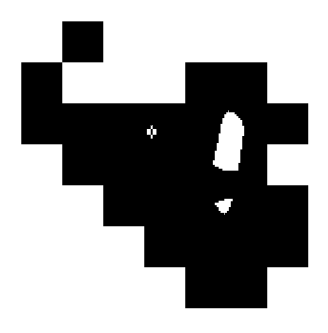
Cette complexité des éléments qui pèsent sur les options de la gauche révolutionnaire, c'est le secret du « suspense » qui rend incertain le sens de la mutation dont le mouvement ouvrier français doit nécessairement être affecté à l'issue de la crise engendrée par la guerre et la révolution russe.



*DEUXIÈME PARTIE*

# L'ÉCHEC SYNDICALISTE D'UNE RÉVOLUTION TOTALE





« *Une grève générale des transports, à l'heure actuelle, serait le déclenchement de la grande grève émancipatrice à cause de la crise des vivres qui en résulterait : elle serait le signal de la révolution dans les villes.* »

L. BOUET, Congrès de la Fédération des syndicats des membres de l'Enseignement laïque, Tours, août 1919, *Rapport général.*

Il y a grève et grève.

Il y a la grève qui est le moyen extrême de pression des salariés à l'égard de leur employeur : en la décidant, ils signifient que leurs conditions de vie et de travail, intolérables, ne sont plus désormais tolérées. Depuis qu'il y a des salariés, ce type de conflit non violent (les violences dont les grèves sont parfois marquées ne sont que secondes et circonstancielles) s'est imposé sous des noms divers, avec des modalités diverses, pour des objectifs divers.

Mais il y a la grève — du type « grève générale », même s'il ne s'agit pas d'une grève *vraiment* générale — qui est un mode privilégié d'intervention des masses populaires urbaines dans une conjoncture donnée pour des objectifs mettant en cause l'organisation sociale établie.

Il y a naturellement communication d'un type à l'autre et contamination d'un type par l'autre.

C'est néanmoins d'une grève du second type — bien qu'elle relève par certains côtés du premier — qu'il va être question ici : moins d'ailleurs une grève qu'une vague gréviste ; moins un conflit du travail ni même un conflit social qu'un affrontement de classe à l'issue duquel un « modèle révolutionnaire » aura été disqualifié.

CHAPITRE PREMIER

# POURQUOI LES CHEMINOTS ?

Rapport de l'économique à l'historique.

L'économie française pendant et depuis la guerre.

L'exemple des chemins de fer

- La contradiction majeure.
- Bref retour sur l'histoire du syndicalisme dans les chemins de fer.
- Depuis la guerre.

Pour analyser la crise interne du mouvement ouvrier français depuis 1914, il a fallu remonter à ses sources doctrinales, idéologiques, politiques, d'organisation : par contre, rien encore n'a été dit de la conjoncture économique durant la guerre et dans l'après-guerre français. Faut-il interpréter cette carence comme une prise de position contre cette conception de l'histoire qui fait de l'examen de la réalité économique un point de départ contraignant ? Non : aucune conclusion méthodologique de cette ampleur n'est à tirer. Mais il ne faut pas voir davantage dans ces délais une décision prise d'aventure, une commodité d'exposition, un procédé d'écriture.

De fait, la crise interne du mouvement ouvrier français se déroule depuis 1914 de façon autonome et n'entretient que des rapports secondaires avec son substrat économique. Secondaires au sens propre, c'est-à-dire dans le temps, puisque celle-ci éclate dès le début de la guerre et par le fait même de la guerre, avant donc que les conséquences économiques et sociales du cataclysme aient pu agir sur son développement. Secondaires ensuite au sens figuré, les questions primordiales étant celles posées par la guerre proprement dite : le mouvement ouvrier français doit-il opter pour la patrie contre l'internationalisme ? Doit-il se fixer pour objectif à court terme : la révolution ou la paix ?

Certes, les données économiques interviennent. Elles interviennent d'abord dans le fait fondamental de la guerre mondiale. Elles interviennent ensuite aux printemps 1917 et 1918, non pas tellement parce que l'agitation ouvrière prend la forme de la grève (forme majeure de l'expression

ouvrière dans le secteur économique), mais parce qu'elle se fixe des buts de nature économique : augmentation de salaires, etc. De telles revendications économiques accélèrent la convergence entre les objectifs spontanés des masses populaires et les objectifs élaborés du mouvement ouvrier ; en outre, par leur issue, ces luttes limitées à des objectifs économiques pèsent sur les options ultérieures du mouvement ouvrier. Ainsi les données économiques interviennent : en ce qu'elles ont leur part dans le mécanisme du passage de la paix à la guerre ; en ce que l'économique demeure le lieu géométrique où convergent et la forme privilégiée dans laquelle s'expriment à la fois la combativité des travailleurs et les calculs stratégiques et tactiques des organisations ouvrières. Mais cette intervention, à différents niveaux et à différentes étapes, ne saurait leur conférer la place de facteur privilégié, loin de là !

C'est encore plus vrai du fait que la crise interne déclenchée par la guerre dans le mouvement ouvrier, la révolution russe l'a compliquée. Or le rayonnement bolchevik s'exerce surtout dans l'ordre politique et idéologique. C'est pourquoi d'ailleurs il ne souffre pas de la catastrophe économique dans laquelle la Russie est précipitée après 1917. Au contraire, paradoxalement si l'on s'en tient à l'idée fausse que les impulsions révolutionnaires dans les pays industriels avancés sont primordialement d'ordre économique, mais logiquement si l'on comprend que la révolution est, pour le prolétariat occidental, une mise en cause totale de sa condition dans la société, et peut-être, obscurément, une mise en cause de la condition humaine dans la nature sociale —, la faim et les souffrances matérielles inouïes auxquelles les Russes sont exposése constituent autant de vérifications supplémentaires du caractère révolutionnaire de leur aventure ; et vérifications nécessaires : le sceptique prolétariat français ne pouvant croire qu'aux témoins qui se font égorger.

Le facteur économique dans l'histoire de la crise du mouvement ouvrier français (crise conçue comme partie du phénomène global qu'est la première guerre mondiale couronnée par la révolution russe) est d'importance non seulement secondaire mais aussi variable. Il ne joue aucun rôle au départ, puisque la crise surgit des désaccords et contradictions qui ruinent l'unité du mouvement ouvrier français face à la guerre mondiale. Il n'agit encore que dans des limites très ètroites tout le temps que dure la guerre. Il est sans prise enfin sur la solution finale de l'éclatement du mouvement ouvrier en deux fractions antagonistes. Par contre, il joue un rôle certain dans la phase d'évolution qui précède le dénouement : c'est-à-dire au printemps 1920.

Comment cela ? Dans le premier semestre de l'année 1920, le climat social résulte du fait que la combativité affaiblie des masses ouvrières (à la suite des défaites subies en 1919) est compensée par une détermination renforcée des organisations ouvrières (où le courant minoritaire tend à l'emporter). Or à ce climat social singulier correspond une situation économique également singulière qui s'explique par les effets cumulatifs d'un bouleversement à long terme (conséquent au passage de l'économie du stade « XIX$^e$ siècle » au stade « XX$^e$ siècle ») et d'un bouleversement à court terme (conséquent à une crise cyclique, à la fois crise de reconversion d'une économie de guerre en économie de paix et crise de surproduction classique).

De telle sorte que le trouble du mouvement ouvrier français, résultante et partie de catastrophes historiques majeures et globales — la guerre et la révolution russe —, s'il a précédé dans le temps et s'est développé pour l'essentiel de façon autonome par rapport à la genèse de la nouvelle structure économique-sociale d'après-guerre, atteint néanmoins sa maturité au moment où cette nouvelle structure impose au mouvement ouvrier français des choix décisifs pour une longue période.

Si donc la conjoncture économique n'entre en compte qu'en dernière instance, c'est qu'elle n'intervient qu'en dernier lieu ; mais en revanche, c'est après s'être confrontée avec elle que la crise du mouvement ouvrier se dénoue. De là découle un certain type de mécanisme historique : les phénomènes globaux affectent toute l'épaisseur de la réalité sociale en mouvement. La secouant tout entière, ils en brouillent les différents niveaux où en temps normal les phénomènes secondaires et partiels se développent de façon autonome et parallèle, selon leur courbe propre, avec des crises spécifiques. Au moment où les différents niveaux se brouillent, des phénomènes secondaires jusque-là coexistants mais aux rapports lointains à l'intérieur de la réalité globale, se rencontrent : de ces rencontres et de leur issue surgissent et la crise générale de toute la sphère sociale et son déroulement et son dénouement. C'est ainsi que, dans le cadre de la crise sociale totale que la guerre et la révolution russe ont engendrée, la crise du mouvement ouvrier français qui s'est pendant des années développée surtout sur un plan politique et idéologique, après s'être rencontrée alors qu'elle est à son paroxysme avec la crise économique française — autre secteur de la crise totale —, se dénoue selon des normes nées de la révolution russe.

Du facteur économique, la place est donc relative et variable. A la fois dans ses rapports avec la totalité historique et avec les parties de cette totalité historique autres que l'économique. D'où l'unicité (l'originalité radicale) du « moment historique ».

***

Il était indispensable de justifier pourquoi c'est à ce point — à l'aube de 1920 — qu'apparaît seulement le besoin de regarder du côté de l'économique.

L'économique est alors, avons-nous dit, le champ d'une double tension : une tension structurelle à long terme, celle qui bouleverse les structures économiques-sociales sous l'effet de la révolution industrielle en cours depuis la fin du siècle précédent ; une tension conjoncturelle à court terme : une crise cyclique courte. Encore cette double tension est-elle rendue plus aiguë du fait des suites de la guerre : d'un côté, la généralisation du mode de production capitaliste dont l'extension gagne de proche en proche depuis le milieu du XIX[e] siècle a été encore accélérée par les besoins militaires ; d'un autre, les bouleversements de la conjoncture, s'ils résultent d'une crise cyclique classique (crise de surproduction) sont aggravés par les nécessités transitoires de la reconversion d'une économie de guerre en économie de paix : ce qui fait que cette conjoncture néfaste est aussi bien l'ultime convulsion d'une économie en voie de stabilisation

que les prémices de la catastrophe qui, dix ans plus tard, s'abattra sur le capitalisme[1].

Il n'est pas question d'entreprendre ici une étude même rapide de la tension structurelle : accroissement gigantesque et concentration de la production en sont les deux phénomènes majeurs.

C'est dans le cours de ce processus que la guerre intervient et intervient d'une manière paradoxale. Terrible paradoxe : cette guerre tueuse, cette guerre dévastatrice, cette guerre ruineuse fait aussi accomplir un formidable bond en avant à l'industrie française.

1 500 000 tués (57 % des soldats de moins de 31 ans), 700 000 mutilés, 3 millions de blessés, tel est pour la France le bilan des pertes humaines.

Pour les pertes matérielles : en se retirant, les troupes allemandes se sont livrées à des destructions systématiques qui visaient à détruire l'infrastructure et l'équipement des régions occupées. Dix départements, qui comptaient sur leur territoire les centres névralgiques de l'industrie française (les trois quarts environ de la production houillère et sidérurgique, plus de la moitié de la métallurgie de transformation, plus des quatre cinquièmes de l'industrie lainière et linière, le quart des constructions mécaniques et de l'industrie chimique) furent reconnus sinistrés. Bilan des dévastations : 5 500 km de voie ferrée, 4 875 ponts et viaducs, 11 500 usines occupant 379 000 ouvriers en 1914, 2 800 000 ha de terres cultivées furent rendus complètement inutilisables[2]. Les houillères du Nord et du Pas-de-Calais souffrirent particulièrement : sur 212 puits, 140 furent détruits à la dynamite[3].

Guerre mangeuse d'hommes, guerre dévastatrice, mais aussi guerre ruineuse : les dépenses de guerre, compte tenu de la hausse des prix, représentèrent environ 30 % de la fortune nationale française (143 milliards de francs). Les destructions et dommages aux biens furent estimés à 134 milliards, à quoi s'ajoutèrent 75 milliards pour les dommages aux personnes, pensions aux veuves et mutilés, victimes civiles et militaires. Certes, en vertu de la responsabilité attribuée aux Allemands dans le déclenchement de la guerre, toutes ces dépenses étaient « recouvrables » sur l'Allemagne et figurèrent dans un chapitre du budget dit « extraordinaire ». Mais, en attendant, il fallut emprunter : la dette contractée pendant la guerre à l'égard des alliés américains et anglais contraignit la France à céder environ la moitié de ses réserves d'or et une partie de ses placements à l'étranger. Créancière en 1913, la France était débitrice en 1919. Or la balance des comptes, déjà défavorable, se déséquilibrait davantage encore du fait que la France épuisée devait acheter des matières premières et des vivres aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Argentine. Les importations françaises, au 1er trimestre 1919, se montèrent à 7 408 millions de francs alors que les exportations atteignirent seulement 1 665 millions, soit quatre fois moins.

La guerre a donc introduit dans l'économie française des déséquilibres démographique, financier qui sont à l'origine de difficultés à long terme

1. *Cf.* Gilbert Lamy, *La crise de l'économie française (1920-1924)*, Paris, D.E.S., 1958.
2. *La Revue Économique Internationale*, novembre 1920, p. 625.
3. *L'Économiste français*, 6 janvier 1923.

et à terme différé. Et pourtant : dans le même temps, la France a connu une véritable expansion économique.

Expansion d'abord sur le plan de la production, grâce aux modifications intervenues dans l'infrastructure industrielle. Puisque les régions — clefs du potentiel industriel français, et plus particulièrement de la métallurgie lourde, étaient occupées, il fallut, pour les besoins de la guerre, créer de nouvelles bases métallurgiques : aussi, au lendemain de l'armistice, la capacité de production dans la métallurgie s'était-elle accrue de 100 % par rapport à 1914[1]. La Société des Hauts Fourneaux de Rouen construisit en 1916 120 fours à coke et en 1918 2 hauts fourneaux d'une capacité de 250 tonnes. En 1917, Schneider et C^ie^ construisit 42 fours à coke et 2 hauts fourneaux d'une capacité de 400 tonnes. 106 fours Martin furent édifiés (ce qui en double le nombre par rapport à 1914). L'augmentation est de 102 % pour les convertisseurs, 90 % pour les fours électriques, 105 % pour les fours à creuset. Les aciéries nées depuis le début de la guerre produisaient 600 000 tonnes d'acier en 1917. Ce n'est d'ailleurs pas seulement la métallurgie dont la capacité de production augmente mais l'ensemble du secteur industriel. Ainsi pour l'industrie de la chaussure. Ainsi pour l'industrie lainière. Ainsi surtout pour l'industrie chimique. Enfin cet accroissement général de la production industrielle n'a pas seulement profité à des régions déjà industrialisées mais a été obtenu par la promotion de nouvelles régions industrielles, au centre de la France : de villes comme Blois, Montargis, Tours, Amboise, Vendôme, Limoges, Vichy, Cusset, Saint-Yorre, Saint-Amand.

Or devait encore en 1919 s'ajouter l'apport alsacien-lorrain. En 1913, la production de la Lorraine annexée équivalait pour la fonte à près de 73 % de celle de la France. Pour l'acier, la proportion était de 49 %. Les sidérurgistes français héritèrent des usines allemandes de Lorraine, bénéficièrent de la production de la Sarre, étendirent leur zone d'influence au Luxembourg et en Rhénanie.

A la mobilisation des ressources, avait correspondu la mobilisation de la main-d'œuvre. Là aussi, l'expansion s'est traduite par des mutations décisives : plein emploi, amélioration de la productivité, modification de la structure de l'emploi, concentration. Plein emploi : il fut atteint en mars 1917 et les *Statistiques du Fonds de chômage de la Ville de Paris* enregistrèrent une diminution régulière du nombre des chômeurs secourus. Augmentation du rendement individuel : comme en témoignent les protestations syndicales dès 1915 contre les nouveaux procédés de travail. Modification de la structure de l'emploi : par l'intégration de la main-d'œuvre féminine et étrangère. Concentration : à l'échelle de l'établissement et à l'échelle de la région économique. Dans cette dernière rubrique, c'est le début de l'inflation parisienne : Saint-Denis passe de 71 759 habitants en 1911 à 76 458 en 1921 ; Saint-Ouen de 41 904 à 50 848 ; Asnières de 42 583 à 49 607 ; Courbevoie de 38 138 à 46 053 ; Boulogne de 57 027 à 68 008 habitants.

Quand sonne l'heure de l'armistice, la France se trouve ainsi épuisée

1. M. Pinot, *Le Comité des Forges au service de la nation*, cité par M. Brelet, *La crise de la métallurgie*, Paris, Th. Droit, 1923.

et pourtant renouvelée. Ce premier paradoxe explique à son tour le paradoxe de l'après-guerre : la reconversion de l'économie de guerre en économie de paix, bien qu'elle ait dû surmonter des difficultés prévisibles, se déroula dans le cadre d'un essor économique si général qu'à peine deux ans se furent-ils écoulés, la France se trouvait menacée d'une crise de surproduction classique.

De cet essor général, témoigne d'abord le marché financier : de mars 1919 à avril 1920, les cours des valeurs mobilières à revenu variable sont emportés par un mouvement de hausse rapide : l'indice augmente de 63 %[1]. Si les sociétés créées sont moins nombreuses qu'avant la guerre, en revanche le capital émis est bien plus important : 600 % de plus qu'avant la guerre alors que les prix ont quadruplé[2].

Ensuite l'essor économique est confirmé par l'évolution de la production industrielle : l'indice général révèle une hausse de 12,9 % de janvier 1919 à janvier 1920. La situation est d'ailleurs très inégale suivant les branches : préoccupante dans les industries extractives, difficile dans la métallurgie où la pénurie de charbon et de coke, aggravée par la crise des transports, constitue un goulot d'étranglement, encore plus difficile dans les industries de transformation du métal qui dépendent de la sidérurgie, prospère enfin dans les industries textiles, des cuirs et peaux, alimentaires et du bâtiment. Mais partout, fouettée par une demande pressante, l'activité est intense, au moins au stade de l'équipement, de la restauration et du développement de la capacité de production[3].

L'activité commerciale, le marché monétaire, le marché du travail, avec leurs caractéristiques propres, bénéficient de même de l'orientation favorable de l'économie.

Aussi quand, au début de 1920, apparaissent les signes d'une crise mondiale due à l'accumulation en Amérique des stocks fabriqués avant que la guerre fût terminée, la France est-elle très rapidement atteinte : la baisse des frets, la baisse des métaux ferreux en février 1920, le krach du marché de la soie au Japon en mars et la baisse de l'argent métal se traduisent en avril sur le marché français par la hausse du taux de l'escompte ; au mois de mai, une chute brutale de 11 points frappe l'indice des cours à revenu variable à la Bourse de Paris. Ce n'est qu'en octobre que la crise industrielle proprement dite commence.

A l'aube de l'année 1920, la France est donc, dans le domaine économique, au sommet d'une courbe qui va bientôt s'infléchir. Cependant une telle analyse ne rendrait pas encore compte de la totalité des phénomènes économiques dont la France est alors le siège si on ne soulignait pas comment, parallèlement, la structure même de l'économie française est en voie de mutation du fait de l'extension graduelle, dans ce secteur, de l'intervention de l'État, intervention que la guerre a rendue nécessaire. Les mécanismes de cette intervention sont connus : le déclin de l'appareil de production — en raison des destructions et de la mobilisation des jeunes classes —

1. *Cf. Bulletin de la Statistique*, juillet 1927, p. 395.
2. *Cf. Bulletin de la Statistique*, janvier 1923, p. 200.
3. *Cf. Annuaire statistique de la France*, 1933, p. 73.

et les besoins de la production de guerre ont engendré une économie de pénurie, marquée par un triple déficit en matière première, main-d'œuvre et production de biens civils. L'État a alors été amené à établir une hiérarchie des urgences : de proche en proche, la planification de guerre s'est étendue à des domaines aussi variés que le commerce extérieur, le marché du travail, le contrôle des prix et l'institution d'un rationnement alimentaire.

Mais cette intervention de l'État ne pouvait brusquement cesser avec la guerre : un exemple privilégié, celui des chemins de fer, va le montrer.

Les chemins de fer ont beaucoup souffert pendant la guerre. Ils ont d'abord souffert des nécessités d'un trafic trop intense : en novembre 1916, le trafic sur le réseau de l'État dépassait de 46 % celui du temps de paix ; sur le P.L.M., de 49 % ; sur le P.O., de 66 % ; enfin sur le Nord, il atteignait le double. Mais les chemins de fer n'ont pas moins souffert du bouleversement des conditions économiques du trafic. Les courants de transport se sont modifiés : avant-guerre, ils convergeaient vers Paris ; pendant la guerre, ils se sont orientés de l'Ouest vers l'Est et le Nord-Est : les parcours sont donc plus longs, la vitesse moindre ; tout le trafic en est ralenti. Le commerce extérieur a changé également de sens et de nature : les importations en provenance d'outre-mer ont augmenté tandis que diminuaient les exportations par mer. Il a donc fallu envoyer vers les ports des wagons vides. Le transit international s'est développé : charbons d'Angleterre vers l'Italie ; produits d'outre-mer vers la Suisse ; produits dont la Suisse se fait l'intermédiaire vers l'Espagne. Autant de facteurs, autant d'exigences qui pèsent sur l'exploitation des transports ferrés. En 1918, ces exigences s'aggravent encore avec l'attaque allemande sur la Somme, qui désorganise les réseaux du Nord et de l'Est, alors que le rappel de divisions françaises et anglaises opérant en Italie et l'afflux des troupes américaines demandent des moyens de transport exceptionnels. Paradoxalement, l'armistice ajoute de nouvelles charges. Il faut en effet dans le même temps : étendre le réseau français aux régions libérées ; ravitailler les troupes d'occupation en Allemagne ; démobiliser les réservistes de l'armée territoriale ; rapatrier les prisonniers (300 000 dans 250 trains spéciaux) et les évacués des régions libérées ; ravitailler les régions reconquises ; rapatrier les Anglais, les Américains, les Italiens, etc.

Les efforts énormes demandés aux chemins de fer se traduisent par les sérieuses difficultés qui affectent aussi bien la conservation du matériel que le ravitaillement en combustibles, la réorganisation du circuit, les besoins en personnel et l'équilibre financier de l'exploitation[1].

Le matériel : et d'abord l'infrastructure, les voies, toutes fatiguées et dont 500 km sont à reconstruire. Quant aux trains, il n'en manque pas à proprement parler : le parc des locomotives comptait avant-guerre 12 080 unités ; il en compte, le 1er janvier 1920, 17 836 unités, dont 4 902 sont en réparation, soit 12 934 unités en état de marche. Le parc des wagons ne dépassait pas avant-guerre 361 000 unités disponibles. Il dépasse, le 1er janvier 1920, les 375 000. Locomotives et wagons sont donc en nombre

1. *Cf.* M. Peschaud, *Les chemins de fer pendant et depuis la guerre (1914-1920)*, Paris, Dunod (s.d.). Y. Le Troquer, Discours à la Chambre des députés, *J.O.*, 24 février 1920.

suffisant. Mais surmenés, peu révisés, ils « craquent » ; sur 13 800 locomotives, on en réparait avant-guerre annuellement 1 720, soit 12 %. En 1920, sur 14 376, 4 406 exigent une remise en état, soit 30 %. De même, avant-guerre, 11 % de voitures étaient arrêtées pour réparation ; en 1920, 30 % (14 931 sur 44 426). Or les moyens de réparation n'ont pas augmenté en conséquence : si l'industrie privée se charge de 1 070 locomotives en 1920 contre 351 en 1919, les dépôts et ateliers appartenant aux Compagnies gardent une capacité de production réduite : il aurait fallu y améliorer aussi bien l'outillage que le rendement de la main-d'œuvre.

Le ravitaillement des machines en combustibles constitue un second goulot d'étranglement, sinon un cercle vicieux. Les stocks de combustibles destinés à l'alimentation des locomotives sont en effet de mauvaise qualité et insuffisants. Or s'il faut des moyens de transport pour aller chercher le charbon, il faut du charbon pour alimenter les moyens de transport.

La circulation est encore perturbée de ce qu'une fois de plus les courants de transport se sont renversés : si le trafic des ports vers l'intérieur se maintient, par contre le trafic s'exerce à présent des frontières du Nord et de l'Est vers l'intérieur, comme l'exigent la démobilisation et le transfert des fournitures venant d'Allemagne. En outre, les transports prioritaires constituent des servitudes imposées par décrets et qui rendent les prévisions difficiles.

Le personnel des chemins de fer pose aussi des problèmes sérieux. D'abord un problème d'effectifs : les Compagnies dénombraient le 1er janvier 1914, 355 000 agents dont 30 000 auxiliaires. Sur ce nombre, 26 000 avaient été mobilisés aux armées, 13 000 étaient restés en territoire envahi ; 9 000 étaient décédés ou réformés. En septembre 1917, le personnel avait donc diminué d'environ 17 %. Pour combler ce déficit, les Compagnies avaient puisé parmi les retraités rappelés en activité (peu nombreux), parmi les non-mobilisés, parmi les prisonniers, étrangers, travailleurs coloniaux ; les femmes avaient été attirées en grand nombre : en 1914, le personnel féminin ne constituait que 8,2 % des effectifs, en 1919, 13 %. Après l'armistice, nouvelles pertes : les cheminots belges étaient repartis et les territoriaux affectés aux chemins de fer avaient été démobilisés. Il avait fallu de nouveau embaucher : 75 000 volontaires, le reste étant constitué par de jeunes démobilisés. Le 1er janvier 1919, on comptait 391 000 agents (+ 11 %) et le 1er janvier 1920, 465 914 agents (+ 30 %)[1]. Dès lors, ces 110 000 agents supplémentaires transforment le problème des effectifs : d'un problème de quantité en problème de qualité. Le pourcentage des agents nouveaux, ayant moins d'un an de service, est au début de l'année 1920 de 60 % pour le service de l'exploitation, de 45 % pour celui de la voie, de 60 % pour celui du matériel et traction (ce même pourcentage était de 10 % en 1914). Les postes les plus qualifiés sont naturellement les plus difficiles à pourvoir : il sévit une véritable pénurie en mécaniciens et chauffeurs pour qui cependant la formation professionnelle, étendue avant-guerre sur 3 ou 4 ans, est réduite en 1920 à 6 ou 7 mois. Au surplus, cette carence qualitative d'effectifs, l'application de la récente « loi des 8 heures » l'aggrave encore puisque le personnel doit en conséquence

1. *Revue d'Économie politique*, 1922, p. 362.

s'accroître d'environ 20 à 25 % : de 13 000 équipes, le personnel des machines doit passer à 20 000.

Insuffisance du matériel, perturbation de la circulation, faiblesse qualitative du personnel, tels sont les divers facteurs qui, conjugués, aboutissent en définitive à une sensible diminution du rendement : alors qu'une équipe de traction-grande vitesse couvrait en 1914 182 km par jour, elle n'en couvre en 1919 que 147 et en 1920 131.

Tous ces éléments concourent en outre à aggraver la crise financière que traversent les Compagnies. Les dépenses d'exploitation qui s'élevaient à 1 226 979 524 francs en 1913 ont triplé en 1919 : 3 998 393 918 francs. Elles sont estimées pour 1920 à 6 394 803 700 francs... Les dépenses afférentes au personnel sont passées de 800 millions à 3 milliards ; celles pour le charbon, de 350 millions à 1 milliard et demi. Par contre, les recettes d'exploitation n'ont pas suivi : de 2 021 946 980 francs en 1913, elles ne sont encore que de 3 836 241 109 francs en 1919 ; elles sont estimées pour 1920 à 5 404 100 000. Bref l'augmentation moyenne des dépenses d'exploitation pour l'ensemble des grands réseaux français de 1913 à 1919 est de 225 % tandis que l'augmentation moyenne des recettes d'exploitation n'est que de 89 %.

Tels sont, brièvement groupés, les éléments et les chiffres de ce qu'on a qualifié de crise des chemins de fer, telle qu'elle s'est développée pendant et après la première guerre mondiale. Les conséquences immédiates en sont connues : la qualité des transports est atteinte. D'une part, le trafic diminue : en moyenne, 60 712 wagons étaient journellement chargés avant-guerre ; ce chiffre est ramené en janvier 1919 à 33 208. Encore le parcours moyen en kilomètre des wagons chargés était-il limité en 1913 à 191 km, étiré en 1919 à 302 km. D'autre part, les accidents se multiplient : ce sont les catastrophes successives de Douai, Dijon, Pont-sur-Yonne, etc. Enfin les retards (voyageurs et marchandises) s'accumulent...

Au-delà des atteintes à la qualité du chemin de fer comme moyen de transport, les conséquences économiques de cette crise technique sont sévères. On en sait les perturbations complexes et en chaîne : vie chère, pénurie de charbon, paralysie du commerce, chômage, change et balance commerciale défavorables, tous ces maux font nécessairement cortège aux troubles de la circulation ferroviaire.

Mais de cette description classique, il ne ressort pas de réponse inéluctable aux deux questions : qui supportera la responsabilité de cette crise des transports et au profit de qui se dénouera-t-elle ?

C'est que cette description classique ne donne pas en vérité une idée exacte de ce qui fait le nœud de la question : toutes les difficultés énumérées jusqu'ici ne sont que des difficultés techniques, transitoires, qui pourraient aussi bien correspondre à une période d'expansion qu'à une période de reconversion. Ce sont les banales difficultés d'adaptation que connaît un appareil industriel quelconque quand il doit répondre à des sollicitations accrues : il suffit de réduire les goulots d'étranglement aux différents niveaux — matières premières, énergie, entretien et réparations, personnel qualifié et, sur le plan financier, investissements, etc. — pour augmenter progressivement la capacité de production et répondre aux besoins.

Si l'on a donc parlé à bon droit de crise des chemins de fer en 1918, c'est que la question ne revenait pas à un problème complexe de redressement et d'expansion. Mais à un problème beaucoup plus vaste, neuf et intéressant : à savoir la pénétration de l'appareil économique par l'appareil politique d'État.

Les chemins de fer français étaient divisés en cinq réseaux (principaux) appartenant chacun à une Compagnie, à la tête de laquelle un Conseil, composé des grands actionnaires, déléguait ses pouvoirs techniques à un Comité de direction. Ils étaient donc exploités comme toute autre entreprise industrielle capitaliste, et comme dans toute autre entreprise industrielle, le rendement de leur exploitation était — toutes choses égales par ailleurs — fonction des rapports entre les Compagnies et leur personnel. Mais, par leur fonction même, les chemins de fer étaient aussi service public sur lequel l'État, surtout en temps de guerre, faisait peser d'exceptionnelles contraintes. L'État constituait finalement comme une tierce puissance intéressée : au surplus, pressé par les nécessités militaires et économiques du pays, il avait acheté à l'étranger pour 250 millions de matériel ferroviaire remis aux Compagnies et devenus une véritable créance.

De ce fait, la crise des chemins de fer se présentait et comme une affaire privée et comme une affaire publique. D'autant plus qu'en attendant peut-être une solution générale, les Compagnies pressaient le Gouvernement d'autoriser une hausse des tarifs : ce qui explique qu'en février 1920, le Parlement, pour qui intervenir dans les questions économiques n'était pas encore chose courante, fut saisi, et par celui-là même qui pouvait le plus valablement parler au nom des Compagnies : le Président de la puissante Compagnie du P.L.M., Noblemaire[1].

La thèse des Compagnies se ramenait en gros à ceci : mis à part quelques nécessaires aménagements et réorganisations techniques dont elles devraient se mutuellement faire la concession de façon à homogénéiser l'ensemble du réseau ferroviaire français et diminuer, par la standardisation de l'équipement, les dépenses d'exploitation — il fallait pour ce faire démolir la cloison étanche entre réseaux, réviser leur consistance géographique, unifier leur direction, etc. —, les Compagnies, considérant que seules les exigences cumulatives de l'État et de leur personnel se trouvaient à la source des difficultés qu'elles affrontaient, proposaient deux séries de mesures, l'une visant à rejeter sur l'État, l'autre sur leur personnel, les frais du redressement.

Sur l'État : les Compagnies préconisaient une réforme d'ensemble qui permettrait à l'État tout à la fois de payer les services à lui rendus et d'exercer son droit de regard. Rejetant la régie directe et excluant le rachat général des réseaux par l'État, Noblemaire se prononce pour l'exploitation en régie intéressée, pour le compte de l'État, d'un réseau national unifié, avec les actuels exploitants comme régisseurs.

Concurremment, le Président du P.L.M. préconise de réaliser des économies sur les frais de gestion en améliorant le rendement du personnel. Il donne l'exemple du réseau P.O. où l'introduction du système

---

[1] NOBLEMAIRE, Discours à la Chambre des députés, *J.O.*, 20 février 1920.

Taylor a permis de diminuer considérablement le temps d'immobilisation moyen des locomotives en réparation : 94 jours en janvier 1919, 77 en mai, 53 en novembre.

***

Les cheminots, directement visés, ne pouvaient l'entendre de cette oreille. Ils se refusaient évidemment à faire les frais de l'opération qu'exigeaient à la fois l'épongeage des dettes contractées pendant la guerre, la reconstitution des réseaux et leur modernisation.

Aussi, dans un premier temps, la défense de son niveau de vie fit-elle l'unanimité du personnel. Défense du niveau de vie, autre manière de dire : revendication de salaire. Le coût de la vie ne cessait en effet d'augmenter, comme en font foi les indices de dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes à Paris, sur la base 100 en 1914 : de 238 en 1919, il passe à 295 dans le premier trimestre de 1920. Si les loyers demeuraient stables, par contre les secteurs les plus touchés étaient ceux qui intéressaient au plus près la vie quotidienne : ceux de l'alimentation et de l'habillement. L'alimentation, à l'indice 260 en 1919, passait à 306 dans le premier trimestre de 1920. L'habillement, à l'indice 296 en 1919, passait à 405 en 1920. Pour garder le même niveau de vie, il fallait donc obtenir des rajustements de salaire. Déjà des améliorations avaient été apportées pendant la guerre : par le truchement d'allocations exceptionnelles. D'une part allocations de cherté de vie, fixées par le Parlement en mars 1918 et laissées à la charge de l'État jusqu'à ce que l'État se décide à relever les tarifs. Une fraction de ces allocations fut incorporée dans le traitement à partir du 1er juillet 1919 ; une autre fraction — « allocation B » — étant variable suivant les charges de famille. D'autre part « indemnités exceptionnelles de guerre » dont une fraction également était fixe et l'autre variable suivant les charges de famille.

Mais bien vite, les cheminots découvrirent la signification plus vaste du combat qu'ils devaient engager[1].

Pourquoi les cheminots ? C'est qu'ils y étaient historiquement préparés.

Il y a bien, au premier abord, une contradiction majeure : que ce fut la guerre qui d'abord commanda à l'évolution du mouvement ouvrier français et que ce fut la corporation des cheminots, la seule précisément qui n'ait pas été directement exposée au feu, qui a, dans l'immédiate après-guerre, constitué « l'âme du mouvement ouvrier français »[2]. La contradiction s'explique par ce fait essentiel que, si les cheminots ont échappé à la condition générale de combattants du front, par contre les chemins de fer sont peut-être l'entreprise industrielle dont les conditions d'exploitation ont été les plus bouleversées par la guerre : non du point de vue technique,

1. La *Revue Politique et Parlementaire*, janvier 1920, rapporte qu'au Ministre des Travaux Publics, Claveille, demandant à la Fédération des Cheminots de « donner le coup de collier nécessaire », les représentants syndicaux répondirent « qu'ils voulaient bien donner ce coup de collier, si le Gouvernement rachetait les réseaux mais qu'ils se refusaient à le donner tant que les réseaux seraient exploitéspar les Compagnies ». *Cf.* aussi *La Tribune de la Voie Ferrée*, 15 octobre 1919.

2. *Cf.* l'intervention de Sauvé, Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer, 1er Congrès National, 26 juin 1918, *Cpte-r. stén.*, p. 31.

mais du fait des contraintes étatiques dans le cadre de l'économie de guerre. Si bien que, en introduisant à tous les niveaux d'exploitation (antérieurement, certains domaines seulement étaient soumis à une réglementation d'État) un type de gestion des chemins de fer non conforme à la gestion traditionnelle d'une entreprise capitaliste privée, la guerre a démontré pratiquement comment transformer les structures économiques capitalistes : dès lors que les chemins de fer, dans les conditions difficiles de l'économie de guerre, avaient fait face à leurs obligations grâce à de nouvelles formules de gestion, pourquoi ne pas préserver cet acquis dans le cadre d'un retour à l'économie de paix, acquis de nature à permettre à la classe ouvrière — par le détour de l'État — de prendre sa part des profits et des progrès ?

Or cette expérience de la guerre pouvait d'autant plus s'imposer qu'au plan de la vie quotidienne, le milieu des cheminots, mobilisés sur place, n'avait pas éclaté comme les autres formations sociales ; les cheminots, maintenus dans leur cadre habituel, gardaient les normes d'avant-guerre et pouvaient comparer avec elles ; leur participation au mouvement politique et syndical n'était pas interrompue. Bref c'est dans l'écart entre les significatives modifications apportées par la guerre au système économique des chemins de fer et la stabilité pendant cette même période du groupe social des cheminots que la corporation cheminote a puisé une conscience collective élevée des virtualités politiques et sociales de l'après-guerre.

Stabilité du groupe social des cheminots : stabilité relative naturellement. Moins au niveau des individus qu'au niveau de la collectivité. En fait, des mouvements complexes, qualitatifs et quantitatifs, ont affecté les effectifs cheminots. Mais les nouveaux cheminots arrivaient à mesure dans un milieu assez fortement structuré pour les intégrer, les assimiler. De ce renouvellement humain, la corporation ne se trouvait donc pas affaiblie dans son originalité, comme submergée par une substance étrangère, mais au contraire renforcée. On en trouve une preuve convaincante dans le fait que la Fédération des cheminots fut une des seules organisations syndicales à pouvoir, au sortir de la guerre, connaître une floraison de jeunes cadres, une génération nouvelle de militants : partout ailleurs, et dans les deux tendances syndicales (majoritaire et minoritaire), ce sont des hommes d'avant-guerre qui font la loi.

C'est que la corporation des cheminots avait une histoire déjà longue et de qualité[1]. Corporation liée au développement de la société industrielle, elle a connu toutes les formes d'organisation que les travailleurs ont successivement élaborées au cours du XIX^e^ siècle.

Comme toutes les corporations, elle s'est d'abord intéressée aux avantages du Secours Mutuel : le 1^er^ janvier 1843, les ouvriers du chemin de fer de Saint-Germain à Versailles créent une société par souscription pour secourir les malades ; en 1865, se constitue la « Société de Secours Mutuel des agents du service actif des chemins de fer du Nord » ; c'est le 24 avril 1869 le tour des agents des chemins de fer de l'Ouest : leur société devint

1. *Cf.* le bref historique du syndicalisme cheminot : *La Confédération générale du Travail et le mouvement syndical*, Paris, 1925.

en 1874 « la Prévoyance » ; enfin en 1880, avec l'aide de Gambetta et de Carnot, ministre des Travaux Publics, Burger fonde l'« Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français » qui s'oriente vers la mutualité à partir de 1883, mais qui, cette même année-là, se trouve concurrencée par la « Protection mutuelle des employés de chemin de fer », dirigée par Nublat.

Cependant, la fraction la plus techniquement avancée du personnel des chemins de fer, et par conséquent la mieux payée, anime très vite les premières formations proprement syndicales. En effet, dès 1848, la « Société fraternelle des mécaniciens français » se fixe pour objectif de faire recruter les mécaniciens du Nord, alors presque tous anglais, parmi les Français. Ce sont des mécaniciens qui conduisent les premières actions revendicatives : en 1869, 34 mécaniciens envoient pétition au ministre des Travaux Publics, lettre au ministère de l'Intérieur, adresse aux députés. Enfin, en janvier 1871, circulent des imprimés annonçant la formation de l'« Union fraternelle des mécaniciens et chauffeurs du chemin de fer français ». Imprimés saisis par la police de Nevers sur un mécanicien transportant aussi des journaux de la Commune : une instruction pour complot contre la sûreté de l'État est ouverte ; 80 révocations, 40 descentes de classe sont prononcées.

Premières organisations syndicales, premières actions revendicatives sont le fait de mécaniciens : premier programme général de revendications aussi. Dès 1871, sont abordés et les questions de salaire, durée du travail, retraites, déplacements, réprimandes, etc., et les problèmes fondamentaux de la gestion des chemins de fer — pas seulement donc ce qui touche à l'amélioration des conditions de vie, mais au fonctionnement économique de l'entreprise et à la situation des travailleurs dans la production : en 1866, une pétition des agents de la Compagnie du P.O. demande une participation aux bénéfices, tandis qu'en 1867, est envisagée la constitution d'une société destinée à acquérir des actions et à pénétrer dans les assemblées générales d'actionnaires (projet auquel la Préfecture de Police refuse son autorisation).

La Commune écrasée, s'ouvre pour l'organisation des cheminots comme pour celle de toutes les corporations, un entracte de dix ans. Il faut attendre 1882 pour que paraisse le premier numéro d'un journal *Les serfs de la voie ferrée*, dont le titre se rétrécit ensuite à la formule plus anodine de *La voie ferrée*. Le renouveau syndical se manifeste en même temps sur le plan de l'organisation : les groupements syndicaux vont à la fois se multiplier, s'élargir et s'unifier. Se multiplier : en 1884, la « Société professionnelle des employés de chemin de fer » se place sous le bénéfice de la loi de 1884. En 1885, un mécanicien radié, Guimbert, fonde le « Syndicat général des mécaniciens et chauffeurs ». En 1890, se forme la « Chambre syndicale des ouvriers et employés des chemins de fer français », dont le premier congrès en 1891 rassemble 42 délégués, et dont le second, la même année, élit pour secrétaire général un cheminot révoqué du Nord, Guérard, qui sait bientôt s'imposer comme une figure représentative de la corporation. Cependant en opposition à la « Chambre syndicale » dirigée par Guérard, se constitue l'année suivante, en 1892, l'« Union syndicale des ouvriers et employés des chemins de fer français ». Bien que leur

nombre aille en s'accroissant, ces organisations rivales élargissent leur recrutement : en 1893, le 4e congrès de la Chambre syndicale fait état de 42 310 membres ; le 5e congrès en 1894 en décompte 54 483. Multiplication, élargissement, unification enfin : en 1895, la Chambre syndicale se transforme en « Syndicat National des Travailleurs des chemins de fer », lequel d'une part donne son adhésion en juin 1896 à la C.G.T., d'autre part participe aux activités d'un Secrétariat International des travailleurs des chemins de fer qui, à partir de 1893, rassemble les organisations correspondantes de Hollande, Autriche, Suisse, Espagne, Italie, etc. Au 31 décembre 1895, le Syndicat National compte 16 groupes locaux sur le réseau de l'Est, 18 sur celui de l'État, 12 sur celui du Midi, 20 pour le Nord, 23 pour l'Orléans, 36 pour l'Ouest et 37 pour le P.L.M. En outre 43 autres groupes sont en voie de formation sur les divers réseaux.

Si l'organisation corporative se développe, c'est que parallèlement l'agitation gagne en profondeur. Année marquante : l'année 1891 où, à la suite du renvoi de deux membres du syndicat par la Compagnie du P.O., 6 050 cheminots se mettent en grève du 14 au 20 juillet. Une telle agitation aboutit à la formulation d'un programme où les lignes maîtresses des luttes à venir — pour une très longue période — sont inscrites en filigrane. Le programme établi en 1893 définit en effet aussi bien des objectifs corporatifs que des objectifs sociaux. Au titre des objectifs corporatifs, on trouve différentes propositions visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Trois grandes rubriques couvrent les trois situations auxquelles le cheminot doit éventuellement faire face : en activité, malade, en retraite. En activité, le cheminot se soucie primordialement de son salaire : le point 9 du programme réclame un salaire minimum de 5 francs par jour sans distinction d'emploi, sauf pour les apprentis et les femmes gardes-barrières ; une telle demande se fonde sur la notion de hiérarchie des salaires établis sur une base minima ; en conséquence les traitements exigés s'échelonnent selon un tableau où le salaire de début est fixé à 1 800 francs, le salaire des sous-chefs de gare et chefs de station atteignant 3 000 francs, celui des mécaniciens de 1re classe, 4 800 francs. Malade, le cheminot veut être soigné : le point 11 revendique la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques pour les agents et leur famille à charge, avec libre choix du praticien ; c'est l'amorce de ce qui deviendra le régime spécial de Sécurité Sociale des cheminots. Enfin, le cheminot souhaite assurer ses vieux jours : d'où l'idée d'un régime des retraites, acquises à 55 ans d'âge et après 25 ans de service, idée dont la mise au point sera source d'innombrables revendications petites et grandes. A côté de ces objectifs corporatifs pour l'amélioration des conditions de vie, les objectifs corporatifs pour l'amélioration des conditions de travail et surtout de sa durée : le point 12 suggère la fermeture des gares P.V. les dimanches et fêtes ; le point 13 demande la suppression des 18 et 24 heures de travail (doublages) aux changements de service du jour à la nuit et vice versa, et une indemnité de 0 fr. 75 pour le travail de nuit ; enfin le point 14 prévoit un repos obligatoire de 36 heures ininterrompues une fois par semaine, la réduction de la journée de travail à 8 heures en tous services, sauf dérogations prévues pour les cas d'accidents, enlèvements de neige, etc., et un congé annuel de 15 jours. Il n'est pas nécessaire de commenter ces différents

points : chacun d'eux évoque une bataille ultérieure et... une réalisation effective.

Mais, à côté de ces objectifs corporatifs, le programme de 1893 définissait une série d'objectifs sociaux d'un égal intérêt, impliquant : une conception du mouvement syndical et de ses rapports avec le patronat des chemins de fer ; une conception de la gestion économique des chemins de fer et de ses rapports avec l'économie nationale. La préoccupation dominante de la Chambre syndicale est de se situer socialement en se faisant reconnaître pour le mandataire exclusif du personnel salarié, habilitée en conséquence à discuter avec le patronat de puissance à puissance. Plusieurs points et des résolutions spéciales traitent ainsi de la conception du syndicalisme dont se réclame la pratique de la Chambre syndicale. Dans ce cadre, il faut rappeler le significatif « Ordre du jour », voté par le même congrès : « Le 4e congrès de la « Chambre syndicale des Ouvriers et Employés des chemins de fer français », après avoir établi un programme mûrement réfléchi de réformes à obtenir pour satisfaire les besoins de tous, termine ses travaux en exprimant l'espoir que les Administrations examineront scrupuleusement toutes les demandes faites... déclare que la Chambre syndicale recherche l'entente et la conciliation ». Cette entente et cette conciliation, la Chambre syndicale propose dans les points 2, 3 et 5 d'en instituer les organes : création d'une catégorie de prud'hommes spéciale pour la corporation ; suppression des commissaires de surveillance administrative, auxquels serait substituée une commission de contrôle composée d'ouvriers et employés des divers services ; loi sur l'arbitrage. Enfin — et surtout — le premier point du programme : « suppression du monopole de toutes les compagnies de chemin de fer » tendait, en proposant le rachat par l'État des concessions des voies ferrées cédées aux Compagnies, à mettre en cause la structure capitaliste de la gestion des chemins de fer.

Ainsi, au début du siècle, l'armature sociale de la corporation — une organisation de type syndical, munie d'un programme et riche d'une expérience acquise au travers d'une série de luttes sévères — était en place dans le style du réformisme; la dernière décennie qui précéda la guerre ne devait plus que l'enrichir. L'enrichir par l'extension graduelle de son influence : 16 500 adhésions en 1906, 23 000 adhésions en 1907. L'enrichir par son unification plus poussée : en 1910, sur la base d'un programme commun, la « Fédération des mécaniciens et chauffeurs » signe un accord avec le « Syndicat National » où, depuis l'année précédente, Bidegaray a remplacé Guérard comme secrétaire général. L'enrichir enfin par une expérience durement acquise : au cours d'une grève de 10 jours, la fameuse grève d'octobre 1910, dont l'échec secoue gravement les organisations syndicales, compromet leur force et leur unité, et surtout entraîne 3 000 révocations. 3 000 révoqués qui seront réintégrés... en août 1914.

La guerre ne désorganisa pas irrémédiablement la corporation, ni par conséquent son organisation syndicale. Cependant, dans le climat politique et social de l'Union Sacrée, les cheminots ne se manifestent pas plus que les autres secteurs du monde du travail. Ce n'est qu'en novembre 1915, 15 mois après le début du conflit, qu'un renouveau se fait sentir. A cette date, le Conseil fédéral du Syndicat national des travailleurs des chemins

de fer vote une motion demandant, en raison de la hausse constante du coût de la vie, une indemnité de cherté de vie égale à 40 % du salaire. Les Compagnies de chemin de fer déclarent d'ailleurs, en réponse à cette demande, qu'elles ne peuvent accorder une telle indemnité si elles n'obtiennent de l'État un relèvement général des tarifs de 15 %. Nonobstant ce refus, 1 500 ouvriers du P.L.M. se réunissent en juin 1916 pour discuter du renchérissement de la vie et réclamer une indemnité correspondante[1].

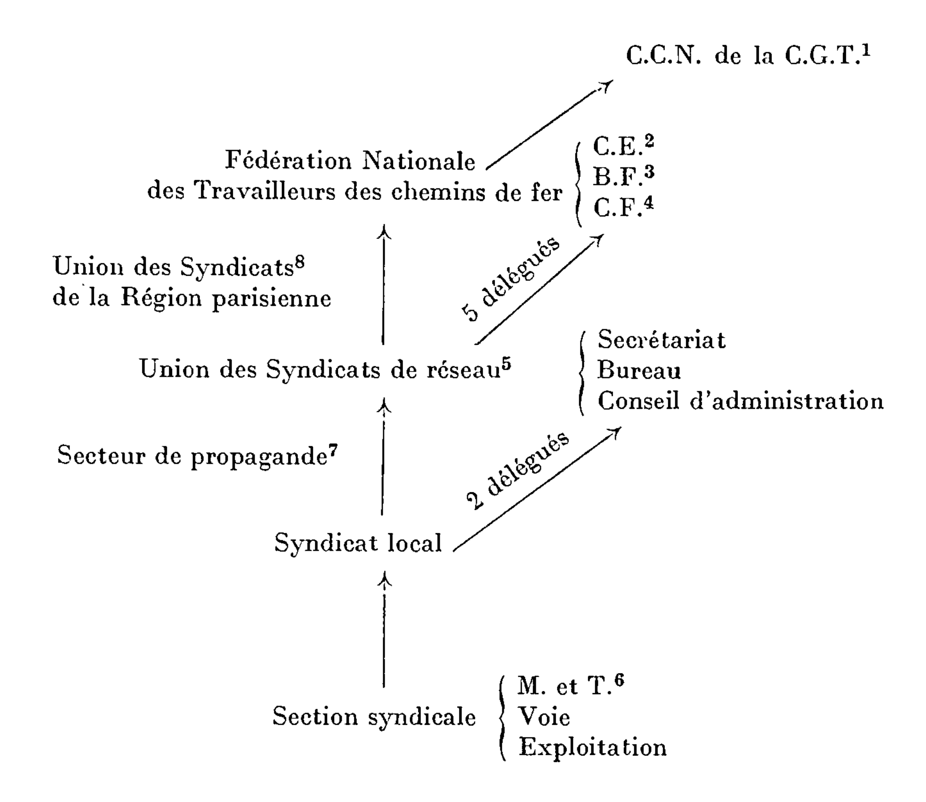
Celle-ci leur est enfin accordée en septembre 1916 : un avenant passé entre les Compagnies et le Ministère des Travaux Publics, prévoit une indemnité de 180 francs, laquelle s'ajoutera au traitement annuel de 1 200 francs ; il prévoit en outre une allocation spéciale pour charges de famille (allocation B) de 50 francs pour le premier enfant, 110 francs pour le deuxième, etc. Mais cette augmentation des salaires sous la forme d'une indemnité de vie chère et d'allocations pour charges de famille ne résout pas encore la question, le coût de la vie continuant à s'élever. Durant l'année 1917, le Syndicat lutte pour obtenir que l'indemnité suive effectivement la hausse des prix : en juillet 1917, le C.F. des cheminots demande que l'indemnité soit portée à 630 francs pour tous ; pour appuyer cette revendication, un arrêt de travail se produit fin novembre 1917 aux ateliers de Noisy. C'est encore la question des salaires qui agite les cheminots à la fin de l'année 1917 : les militants réunis à la Salle de la Grange-aux-Belles réclament que l'indemnité atteigne 1 080 francs. La Sûreté Générale suit attentivement cette fermentation[2] : elle note dans ses dossiers la tenue d'une réunion organisée le 15 décembre 1917 par le « Syndicat de Paris-État (Rive Droite) », section Matériel et Traction, de l'« Union des Syndicats parisiens des chemins de fer » ; Monmousseau y fait connaître que s'est tenue le samedi précédent, à la Grange-aux-Belles, une réunion ayant pour but de coordonner les efforts de tous les syndicats pour obtenir les revendications suivantes : une augmentation de salaire de 90 francs par mois, le rétablissement des voyages de faveur, un congé de 15 jours, une indemnité de 630 francs, le retour des cheminots encore sur le front. Le 10 janvier 1918, 6 000 cheminots affirment à la Bourse du Travail leur volonté revendicative. Ils approuvent le principe d'une délégation mi-fédérale mi-parisienne auprès du Ministère des Travaux Publics. 3 000 cheminots se réunissent encore en mars 1918 pour entendre le compte-rendu négatif de cette délégation. Dès lors en juin 1918, le premier congrès national de la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer dresse un nouveau programme général dont les rubriques essentielles portent sur le statut du personnel, la question des salaires, et celle de la nationalisation des chemins de fer.

Le premier congrès national : c'est que parallèlement au développement lent, mais continu, de l'agitation revendicative de 1916 à 1918, le mouvement syndical organisé avait aussi repris des forces ; la campagne pour l'indemnité de cherté de vie en 1916 avait valu au syndicat de nom-

1. *L'Humanité* du 9 juin 1916 en rend compte. On retrouve l'article sous forme de coupure de presse dans les dossiers du P.L.M. avec une note : « Les Services questionnés ne peuvent nous renseigner sur ces agents » *(Archives P.L.M.)*.

2. *Dossier* établi par la *Sûreté Générale* au nom de *Sirolle* (D.I.C.).

ORGANIGRAMME
DE LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS




breuses adhésions ; des sections syndicales s'étaient reconstituées ; de nouvelles créées. Le Syndicat National des chemins de fer, qui n'avait plus que 6 000 membres cotisants au début de la guerre (naturellement il faut tenir compte que ce chiffre est d'une certaine manière arbitraire) retrouve à la fin de l'année 1916 un effectif de 60 000 adhérents. Mais surtout, le 28 janvier 1917, intervient une décision de la plus grande portée : la fusion de toutes les organisations de cheminots en une « Fédération Nationale des travailleurs des chemins de fer ». L'unification donne une impulsion considérable au mouvement d'adhésion des cheminots à leur organisation corporative : de 65 000 syndiqués à la date de la fusion, on passe à 138 500 un an plus tard le 1er janvier 1918 et à 221 076 le 1er janvier 1919. Le mouvement ne s'arrête d'ailleurs pas là puisque le 1er janvier 1920 la puissante Fédération Nationale compte 351 922 adhérents, chiffre

---

1. *Comité Confédéral National* de la C.G.T. (composé par les délégués des Fédérations d'industrie et des U.D.).
2. *Commission exécutive* (élue par le Conseil Fédéral).
3. *Bureau fédéral* (émanation du Conseil Fédéral).
4. *Conseil fédéral* (composé par cinq délégués de chaque Union) : *cf.* ci-dessous chap. IV.
5. A ne pas confondre avec les Unions départementales de syndicats (anciennes Bourses du Travail).
6. *Matériel et Traction :* le service décisif en cas de grève, celui des mécaniciens et chauffeurs.
7. *Cf.* chap. III, p. 387, n. 3.
8. Organisme de coordination des syndicats parisiens de cheminots.

que n'avait jamais atteint une quelconque organisation syndicale[1].

Certes l'unification syndicale, pour significative qu'elle soit, ne supprime pas l'existence de tendances antagonistes, comme le révèle, en janvier 1918, la campagne d'agitation pour l'augmentation des salaires, où la direction nationale est bien moins en flèche que la direction parisienne.

La lutte de tendances prend encore un tour plus précis et plus aigu au Congrès de juin 1918. Contrairement en effet à ce qui s'était passé à la Conférence Confédérale de Clermont-Ferrand en décembre 1917, et à ce qui se passera quelques semaines plus tard au Congrès Confédéral de juillet 1918, majorité et minorité cheminotes ne parviennent pas à s'y entendre sur un texte de compromis. De ce fait, la minorité cheminote ne se retrouve donc pas démantelée à l'armistice. Ayant conservé sa cohésion, elle peut en 1919 animer de grandes actions et, en 1920, devenir majorité : la Fédération des cheminots se transforme en forteresse minoritaire.

La discussion au Congrès national de juin 1918 rend d'ailleurs un son différent de celui des autres congrès syndicaux[2] : tous les thèmes sur lesquels les deux tendances — majorité et minorité — vont s'affronter au cours des deux années suivantes y sont amorcés ; et ils y sont amorcés avec les traits propres à chaque tendance : du côté de la minorité, l'enthousiasme combatif que ne prolonge malheureusement aucune claire perspective politique ; du côté de la majorité, une prudence défensive s'appuyant sur un solide programme revendicatif. De telle sorte que la minorité en vient inéluctablement à mettre son ardeur au service du programme de la majorité : c'est le secret des déboires minoritaires ultérieurs.

---

1. Voici les chiffres officiels (de source syndicale) sur le mouvement des adhésions :

| | 1917 | 1918 | 1919 |
|---|---|---|---|
| Est | 5 143 | 11 863 | 20 500 |
| État | 19 449 | 14 583 | 22 809 |
| Midi | 4 925 | 5 765 | 6 513 |
| Nord | 8 452 | 10 952 | 22 943 |
| P.L.M. | 18 544 | 21 223 | 20 649 |
| P.O. | 13 127 | 11 758 | 22 530 |
| TOTAL | 73 500 | 82 576 | 130 846 |

Quant au mouvement des syndicats, il s'établit ainsi :

1917 .......... 438 syndicats
1918 .......... 550 —
1919 .......... 751 —

Il est naturellement très difficile de vérifier ces chiffres, d'ailleurs mouvants. L'approximation est due à la fois au style de travail des syndicats et à l'évolution très rapide de la situation des effectifs. Voici par exemple ce qu'on lit dans le *Compte-rendu analytique du Congrès de l'Union des Syndicats du P.L.M.*, tenu à Roanne les 22-25 mars 1920 : « Au Congrès de l'année dernière (1919), nous avions 65 à 66 000 adhérents, et, à l'heure actuelle, nous pensons que ce chiffre doit s'élever à 72 ou 74 000. Le nombre de 68 964 que je vous ai donné ce matin est le chiffre moyen des adhérents qui sont à jour de leur cotisation au moment du Congrès. Vous pouvez être certains que ce chiffre est actuellement supérieur de 3 à 4 000. Vous avez d'ailleurs remarqué que la Commission de Contrôle vous indique 70 000 adhérents ».

2. Le 1er Congrès National de la Fédération étudie les questions suivantes : statut du personnel ; emploi des soldats alliés dans les chemins de fer ; délégués à la Sécurité, etc.

Chapitre II

# PREMIÈRE ALERTE : LA GRÈVE DES CHEMINOTS DE PÉRIGUEUX (JANVIER 1920)

- Pourquoi un mouvement, pourquoi à Périgueux ?
- Première phase (décembre 1919-2 janvier 1920) : l'action directe à l'atelier ;
- L'élargissement du mouvement (2-17 janvier 1920) ;
- Pour l'accord à Périgueux (17-24 janvier 1920) ;
- Bilan : grève victorieuse et frictions syndicales.

Il faut, aux cheminots, beaucoup de temps pour mûrir leur résolution. Le cadre d'une usine suffit à des métallurgistes. Les cheminots, eux, doivent s'entendre à l'échelle d'un réseau, et même du pays tout entier. C'est pourquoi l'année 1919, bien que très active, n'est encore pour eux qu'une année de préparatifs. L'année décisive, c'est 1920.

Mais 1920 dès ses débuts : la première alerte sérieuse remonte à janvier, avec l'incident de la grève de Périgueux[1]. A l'origine, une exigence minime pour l'aménagement d'une revendication majeure. La Commission pari-

1. Une grève des cheminots ? Il s'impose, pour décrire correctement un tel événement, de fouiller les archives du mouvement syndical. Ce fut notre premier souci. Ce fut notre premier — et total — échec. Malgré l'extrême obligeance des militants syndicaux auxquels nous avons expliqué nos objectifs, nous n'avons rien trouvé : partout une triple justification nous fut donnée de cette carence. D'abord furent invoquées les traditions du mouvement ouvrier, à la fois insouciant et défiant à l'égard de la conservation d'archives. Insouciant : accumuler des papiers périmés est le plus souvent considéré comme un passe-temps de bureaucrate. Le militant syndical se veut plus tourné vers l'avenir qu'enclin à réexaminer le passé. Défiant : car les archives sont trop souvent matière à intervention de caractère policier. Si bien qu'il s'est quasiment développé dans le mouvement ouvrier français comme une suspicion à l'égard de qui se soucie de sauvegarder des documents dépassés.

Et comment ne pas convenir qu'il y a dans cette inquiétude une part de légitimité puisque la seconde raison qui nous fut constamment donnée de l'absence d'archives, ce fut précisément la tourmente des années de guerre. Lors de la dissolution de la C.G.T. et de ses organisations, une partie des archives à tous les échelons fut soustraite à la police : cette partie connut un sort divers en fonction du sort de ceux-là mêmes qui la détenaient. Il en résulte que les découvertes les plus intéressantes (encore que toujours fragmentaires) se font au domicile de vieux militants qui sauvèrent leurs propres papiers ou ceux de leur syndicat. Quant à l'autre partie des archives (la plus grande ?) qui fut alors confisquée, nous ne sommes pas parvenue malgré notre insistance

taire chargée des détails d'application de la journée de 8 heures avait prévu l'installation, dans tous les ateliers, de lavabos en nombre suffisant pour remédier à la perte de temps — un quart d'heure, vingt minutes au-delà des huit heures réglementaires — qui résultait de la nécessité bi-quotidienne où se trouvait chaque ouvrier de prendre son tour pour se nettoyer. Or la Compagnie n'a rien fait en ce sens. Ce voyant, les ouvriers demandent qu'il leur soit accordé cinq minutes avant l'heure de sortie régulière ; c'est la solution qu'en décembre 1919, le secrétaire du syndicat des ateliers de Périgueux, Olivier, suggère à l'ingénieur Gély en le priant de régler cette affaire dans les 15 jours, — faute de quoi, les ouvriers se passeraient de son autorisation et se laveraient les mains (dans le cadre de l'horaire de travail). Le 2 janvier 1920, première démonstration : cinq minutes avant l'heure réglementaire, les dirigeants du syndicat donnent le signal et deux mille ouvriers posent leurs outils pour se rendre aux lavabos. Puis l'incident se répète quotidiennement : « Dans les premiers jours, il y a eu un petit flottement. Comme nous étions 2 000 à faire ce geste, certains n'étaient pas au courant. Il a fallu faire une réunion à l'amphithéâtre pour nous mettre d'accord ». En réplique, l'administration décide une mise à pied de 15 jours des 10 militants syndicaux les plus actifs, avec menace de révocation en cas de récidive.

On ne peut imaginer revendication plus limitée. Mais la question des cinq minutes est de celle « qui fait déborder le vase » en cristallisant un

---

à retrouver le chemin qu'elle emprunta par la suite. Une petite fraction en fut restituée après la guerre : au hasard ou selon un ordre quelconque ? Nous l'ignorons, comme nous ignorons ce qu'est devenu ce qui ne fut pas rendu. Il y aurait là matière à recherche pour un organisme scientifique disposant de moyens d'investigation plus considérables que nos moyens individuels et privés.

Enfin les avatars internes du mouvement syndical constituent une ultime justification : non seulement les fréquentes modifications dans la composition des directions syndicales (d'autant plus gênantes qu'il n'y a pas, comme dans les Services Publics, une rigoureuse distinction entre l'homme et sa fonction, et par conséquent entre ses archives personnelles et ses archives de fonction), mais surtout les scissions syndicales qui conduisirent à des partages d'archives selon des principes d'ailleurs variables et souvent arbitraires (en règle générale, les papiers suivirent les hommes, mais il arrive qu'ils suivirent simplement... l'attribution des locaux). Or deux scissions syndicales (1921 et 1947) et une réunification (1935) nous séparent de 1920.

Tout cela explique amplement que malgré recherches, interviews, descentes dans les caves, enquêtes sur place à tous les échelons et dans divers syndicats de diverses obédiences, nous n'ayons pas trouvé d'archives proprement dites : correspondance, procès-verbaux d'organismes de direction, etc.

Nos efforts ne furent cependant pas vains. Car avant d'en arriver aux archives manuscrites, encore serait-il utile de se préoccuper des imprimés (brochures, journaux, tracts) que les syndicats éditaient en grand nombre et qui ne sont pas aisés à rassembler dans leur intégralité. Cela serait d'autant plus utile que les syndicats (devant s'adresser à un grand nombre de ressortissants) ont toujours énormément publié. Cela serait d'autant plus utile enfin que les syndicats de l'époque, partagés en deux tendances violemment hostiles, n'hésitaient pas, pour des raisons de tendance, à publier (avec un luxe de détails considérable) les points de vue contradictoires de leurs dirigeants. Il faut lire les comptes-rendus (intégraux) des congrès syndicaux : ce n'était pas alors une froide suite de discours expurgés, c'était une matière vivante et chaude où les idées, les passions, les ambitions, les colères, les accusations, les satisfecit, les justifications se heurtaient, se chevauchaient, s'annulaient, s'exaltaient. A notre sens, les archives manuscrites les plus soignées ne sauraient donner davantage que ces documents pourtant imprimés. C'est ainsi que la meilleure source pour l'histoire de la grève de Périgueux est constituée par le *Compte-rendu* (imprimé sous forme de journal) du congrès de l'Union des syndicats du réseau P.O. qui se tint à Angoulême du 9 au 12 avril 1920. Un exemplaire nous en fut aimablement prêté par M. M. Sauvé, frère de E. Sauvé dont nous évoquons le rôle à plusieurs reprises. A ce congrès, les interventions — souvent contradictoires mais de ce fait très explicites et détaillées — des principaux acteurs : Guilbaud, Delagrange, Olivier, Forest, Sauvé permettent de reconstituer fidèlement ce bref épisode. Nous avons pu également nous en entretenir, quelques mois avant sa mort, avec E. Sauvé qui, à plus de 80 ans, avait conservé de ce temps un intense souvenir.

mécontentement dont le 9 janvier, le secrétaire de l'Union des Syndicats de cheminots de la Région Parisienne, Chaverot, écrivait, sous le titre « Les cheminots attendent une solution » : « Il n'y a du reste pas que la question corporative qui doit nous inciter à l'action, il y a toute la question sociale : nationalisation, impôt sur les salaires, intervention en Russie, amnistie, relèvement des tarifs de transports »[1]. C'est pourquoi le syndicat de Périgueux est entendu quand, le 10 janvier, il envoie une circulaire aux autres syndicats du réseau : « Camarades, le syndicat de Périgueux tient à vous mettre au courant d'incidents sérieux... ». Circulaire envoyée également à Guilbaud, secrétaire de l'Union des Syndicats du P.O. : « La circulaire ci-jointe adressée aux syndicats du réseau te mettra au courant... ».

Cependant, pour combler la marge entre le ténu de la revendication et l'ampleur du mouvement qu'elle va déclencher, il faut encore tenir compte des conditions locales : l'incident naît dans un atelier de Périgueux. Un atelier, c'est-à-dire une concentration prolétarienne exemplaire : l'atelier des chemins de fer, voué aux grandes réparations et à l'exécution de pièces pour le compte des dépôts et de magasins, exige un personnel nombreux et qualifié ; toutes les professions de la métallurgie, du bois, du bâtiment, etc. y sont représentées ; il est ainsi doublement structuré : c'est à la fois un atelier « cheminot » et un atelier d'ouvriers analogue à celui de n'importe quelle usine.

Un atelier donc, mais aussi un atelier au début de l'année 1920 : c'est-à-dire à un moment où la crise des réparations, dont souffrent les chemins de fer, conduit à faire peser sur les centres spécialisés des menaces très sérieuses de réorganisation fordienne et où les exigences de production et de rendement accroissent la nervosité de tous. Dans ce cadre, l'ingénieur responsable Gély fut sans doute malhabile à doser les différentes pressions auxquelles il était soumis.

Un atelier de 1920 donc, mais encore un atelier de Périgueux : la structure sociale de la ville et sa configuration accentuent et complètent au plan de l'habitat la concentration « cheminote ». Périgueux, chef-lieu d'un département encore peu industrialisé, ne serait qu'une préfecture vénérable où se pressent les organes administratifs de liaison et de distribution d'un pays essentiellement agricole, si une décision du Second Empire n'en avait fait l'une des grandes gares d'embranchement du réseau Paris-Orléans. Au surplus, en 1862, la Compagnie concessionnaire avait décidé d'y installer une Inspection principale et des ateliers pour les grosses réparations du matériel roulant : de 14 778 habitants en 1860, la ville était passée de ce fait à 20 241 en 1866. Or cet afflux d'une population corporative ne se fond pas dans la population générale mais se fixe à son flanc, dans un quartier périphérique, celui du Toulon, où dans les années précédant la guerre, le socialiste Paul Faure a réussi à grouper une minorité ardemment formée par le socialisme d'inspiration guesdiste.

Et c'est ici la dernière particularité locale : les ateliers de Périgueux, au début de 1920, sont fortement travaillés et organisés sur le plan politique et syndical. Aux élections de décembre 1919, ils ont fait triompher

---

1. *La Vie Ouvrière*, 9 janvier 1920.

la liste socialiste de Bouthonnier, avec près de 500 voix d'avance sur l'adversaire traditionnellement victorieux et traditionnellement radical. Périgueux est donc fraîchement doté d'une municipalité socialiste qui, dans le climat de l'après-guerre, symbolise les espoirs d'une révolution prolétarienne généralisée.

Ce sont d'ailleurs des militants de la section socialiste — de formation guesdiste et d'orientation présente longuettiste (la Dordogne « marche » toujours avec la Haute-Vienne) — qui sont à la tête de l'organisation syndicale. Parmi eux, deux figures se détachent.

Olivier, d'abord, né à Bordeaux trente-quatre ans plus tôt, monteur aux ateliers (haute qualification). Fils d'un petit propriétaire aisé — toute proche est ici la souche paysanne —, il exerce la double fonction de dirigeant de la section socialiste de Périgueux et de secrétaire du syndicat Matériel et Traction (la section des ateliers). La Sûreté Générale le décrit comme « un militant très actif » et le tient dès janvier 1919 pour « très dangereux » car « animé d'idées subversives et professant des théories révolutionnaires (bolchevistes) ». Olivier est en fait un produit typique du guesdisme qui, à partir de son centre bordelais, a profondément marqué la classe ouvrière de cette région. La liaison s'établit naturellement chez lui entre ses convictions socialistes et sa pratique syndicaliste de défense des intérêts de ses compagnons de travail.

Auprès de lui, Delagrange est une personnalité plus singulière : ancien vigneron, né à Issoudun en 1883 — il a donc 37 ans —, c'est alors un employé du magasin du matériel (pour les ateliers). Membre de la C.E. de la Fédération socialiste de la Dordogne, secrétaire général du Syndicat des cheminots de Périgueux, il est, comme Olivier, considéré comme « très dangereux » et « à surveiller étroitement ». Cependant, il se distingue nettement de son compagnon de lutte : sa pratique syndicale ne dérive pas de la conception du guesdisme en la matière mais de celle du bolchevisme, auquel il a été conquis par un révolutionnaire russe expulsé de Périgueux en 1919[1]. Quelques années plus tard, Monatte dira de Delagrange : « Je l'ai toujours connu incarnant l'esprit de parti ; de 1919 à 1921, dans la minorité confédérale, il parlait et agissait en homme de parti ; il ne s'en cachait pas ; il s'en targuait même ; comme il était l'un des tout premiers membres du Parti qui s'étaient joints à l'opposition syndicaliste, on supportait joyeusement son tonnerre enchifrené ». En somme, Olivier et Delagrange se complètent : l'un garde un contact étroit avec les couches prolétariennes décisives des ateliers. L'autre a surtout réfléchi sur l'articulation révolutionnaire d'une lutte revendicative.

Ainsi tout un faisceau de facteurs particuliers converge pour mettre les ateliers de réparations de Périgueux à la pointe de l'agitation corporative. Au contraire, un syndicat, comme celui de Bordeaux, où les conditions sont moins favorables, répond encore le 12 janvier à la circulaire de Périgueux : « D'accord sur le motif initial de la grève ; mais le mouvement est un mouvement local sur lequel nous n'avons pas à prendre position ; faites appel à l'Union des Syndicats (du P.O.) »[2].

1. Probablement s'agit-il de Chechelowski.
2. Intervention de Dublanche, congrès de l'Union des syndicats du P.O., Angoulême. avril 1920, *Cpte-r. stén.*, S.P.

L'exceptionnelle combativité périgourdine donne-t-elle à penser à la Compagnie qu'il faut ici engager l'épreuve de force, de façon à briser dans l'œuf une tendance qui va ailleurs en se développant ? Ce qui expliquerait peut-être les modifications de son comportement entre le 10 et le 12 janvier. Le samedi 10 janvier en effet, la Compagnie a mis en application les décisions de suspension, prises à la suite de la rébellion du 2. A quoi la section syndicale intéressée, celle de la Traction, réagit vivement ; mais il n'est encore nullement question de grève : Delagrange conseille simplement à Olivier d'utiliser ses jours de mise à pied pour entreprendre des démarches à Paris, aux sièges du syndicat et de la Compagnie. Or, le lundi 12, la Compagnie décrète qu'il ne s'agit plus de suspensions mais de révocations.

Aussitôt, la contre-attaque syndicale se fait plus violente : après une réunion de la section syndicale du service « Traction » directement intéressé, l'Assemblée générale des cheminots de Périgueux, convoquée par le syndicat (tous services), définit son objectif — le retrait pur et simple des punitions infligées par la Direction pour une action syndicale — et ses moyens : elle fait appel à l'Union des Syndicats du P.O. et, pour appuyer dans leur mission 3 délégués envoyés le soir même à Paris, elle décide à l'unanimité des 2 000 agents présents, une grève immédiate des bras croisés dans les ateliers, bureaux, magasins du matériel. Enfin elle rappelle l'ensemble des revendications pour lesquelles tous les cheminots du réseau peuvent faire acte de solidarité : nationalisation, statut, échelle, révision des retraites, suppression des impôts sur les salaires, titularisation des auxiliaires, paiement des journées de grève.

Processus normal : d'un côté arrêt de travail, de l'autre tentative de conciliation. Tandis qu'à Périgueux les ateliers chôment, on cherche à Paris un terrain d'entente, au cours d'une discussion à trois : Syndicat ouvrier, Compagnie, Ministère de tutelle.

Dès le 12, l'Union des Syndicats du P.O. — instance au niveau du réseau —, réunie en Conseil d'administration et avisée officiellement de l'incident de Périgueux, désigne trois de ses membres pour entreprendre une démarche auprès du Ministère des Travaux Publics. Un premier échange de vue, auquel participe Bidegaray, secrétaire général de la Fédération (instance nationale) y a lieu avec Hecker, directeur des chemins de fer. Le lendemain 13 janvier, la délégation de Périgueux, conduite par Delagrange, débarque à Paris, tient une courte réunion au siège de l' Union des Syndicats P.O. puis fait une demande officielle d'audience auprès de la direction de la Compagnie : le même soir, 13 janvier, accompagnée d'un représentant de l'Union, elle est effectivement reçue par Mange, directeur du P.O., lequel, après avoir souligné le caractère du conflit — « un conflit d'autorité grave. Ici nous nous heurtons de puissance à puissance. Vous n'avez pas voulu céder envers M. Gély et M. Gély n'a pas voulu céder envers vous »[1] —, promet qu'il n'y aurait pas de révocation, pas de sanctions pour faits de grève et que les journées de grève seraient payées, mais refuse selon la proposition syndicale, de suspendre les punitions jusqu'aux résultats d'une contre-enquête confiée aux Pouvoirs Publics et effectuée

1. Rapporté par Forest qui faisait partie de la délégation syndicale.

en présence d'un délégué du Contrôle du Travail, des chefs de service et des délégués ouvriers. A l'issue de cette entrevue avec le directeur du P.O., Delagrange pense qu'il est nécessaire de rencontrer le Ministre des Travaux Publics — ministre de contrôle pour les chemins de fer — pour tenter d'obtenir cette suspension des sanctions jusqu'à enquête administrative. Le lendemain 14, en conséquence, la délégation de Périgueux, toujours accompagnée de représentants de l'Union, se rend chez le directeur du service des chemins de fer (ingénieur du contrôle) au Ministère des Travaux Publics, Du Castel : l'entrevue n'aboutit pas. D'où ce télégramme expédié à Périgueux le 15 janvier à 9 heures du matin, sous la signature de Delagrange : « Aucune solution n'est intervenue. Une délégation de Tours est à Paris. Mercredi soir 3 000 cheminots Paris P.O. étaient réunis. Après explications ont été unanimes à apporter solidarité effective. Le secrétaire adjoint de l'Union a pris engagements formels. Tous les rouages de l'Union sont convoqués télégraphiquement. Continuerons toutefois pourparlers auprès Ministère Travaux Publics et peut-être Président Conseil. Tenez ferme et courage à tous »[1]. Jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 : les démarches continuent à Paris, plus confuses. Finalement, le samedi 17, le Conseil d'administration de l'Union des Syndicats du P.O. (organisme de direction de toute l'organisation syndicale sur le réseau P.O.), après pourparlers avec les représentants du Gouvernement et le directeur de la Compagnie, et en présence des délégués du syndicat de Périgueux, enregistre l'accord intervenu entre les parties : accord de compromis puisque la Compagnie revient sur les décisions de révocation, mais que les cheminots n'obtiennent pas la suspension des punitions de mises à pied.

Tout devrait être terminé. Il n'en est rien. L'accord conclu à Paris est remis en cause à Périgueux. Le dimanche 18 janvier en effet, Delagrange expose, devant le Comité de grève — constitué pour diriger la grève effective depuis le lundi précédent —, les tractations menées dans la capitale et insiste sur le côté positif de l'arrangement. La C.E. du syndicat, de son côté, est résolue à engager l'assemblée générale des cheminots grévistes (seule habilitée) à décider la reprise du travail. Mais, par précaution, il est entendu qu'une ultime entrevue permettra de régler avec l'ingénieur Gély les dernières questions en suspens.

Or cette entrevue du lundi 19 janvier au matin — une formalité, dans l'esprit des dirigeants ouvriers, — se révèle désastreuse : l'interprétation de l'accord conclu à Paris n'est pas la même pour les représentants de la Compagnie que pour les délégués ouvriers sur trois points essentiels. Faut-il penser que le refus de l'ingénieur de Périgueux de s'entendre avec les grévistes a été concerté avec la direction de la Compagnie ? Faut-il penser que la direction des ateliers de Périgueux juge la situation autrement que ne le fait la direction parisienne ? Ce sont là des hypothèses auxquelles Delagrange s'est risqué au congrès des syndicats du réseau P.O. Il en croit tenir la confirmation dans ce qu'aurait, selon lui, déclaré l'ingénieur prin-

1. Télégramme n° 7936 w 76, retrouvé dans le *Dossier de Sûreté Générale Delagrange*, avec la mention « Sûreté Nationale consultée. Réponse : Laissez passer » (D.I.C.).

cipal des ateliers du réseau, Bloch, à Bouthonnier (encore qu'on puisse trouver étrange qu'une telle confidence ait été faite à un maire socialiste dont la sympathie pour les grévistes était connue) : « Périgueux est isolé. Nous savons qu'il n'est ni soutenu par son Union ni par sa Fédération. Le point noir du réseau, c'est Périgueux et nous allons le briser ».

Quoi qu'il en soit, le syndicat décide sur-le-champ de poursuivre la grève ; il décide également qu'une nouvelle délégation se rendrait à Paris pour éclaircir le malentendu, tandis qu'une pléiade de militants se rendrait dans les villes du réseau à forte concentration cheminote pour les déterminer à secourir Périgueux. Il est certain en effet que, même sans retenir l'hypothèse de la provocation, la tactique patronale vise à empêcher tout geste de solidarité corporative à l'égard des grévistes de Périgueux. Pour la contrer, la direction ouvrière périgourdine entend agir directement bien que, en principe, c'est à l'Union qu'il revient de déclencher le mécanisme de la solidarité intersyndicale. Aussi, cette fois, la délégation qui « monte » à Paris s'arrête-t-elle d'abord dans les petites gares aux alentours de Périgueux, puis à Tours et à Orléans. Ce même lundi 19 janvier, vers 17 h 30, le secrétaire du syndicat des cheminots de Limoges recevait un télégramme annonçant l'arrivée de messagers[1] : à 21 h 15, 800 cheminots de Limoges, convoqués verbalement, entendent leurs explications ; un comité de grève de 6 membres est aussitôt constitué, qui appelle à débrayer, le lendemain matin mardi, les services sédentaires et le dépôt de l'entretien, à l'exclusion des apprentis et d'une équipe de sécurité ; réuni en séance secrète, il met en outre au point la liste des conditions exigées pour la reprise du travail : réintégration des agents révoqués, et suppression à l'avenir de la peine de révocation ; acceptation des mises à pied prononcées à Périgueux, sous réserve que de semblables mesures ne seraient prises dorénavant qu'après enquête ; annulation des P.V. dressés pour faits de grève ; installation de lavabos modernes ; application de l'échelle des traitements ; statut ; nationalisation. Le 20 janvier, la grève est donc effective à Limoges : les 300 agents du Dépôt ont obéi à 100 % à l'ordre de leur syndicat. Elle l'est aussi à Vierzon, Angers, Montauban, Brive, Aurillac, Capdenac, Châteauroux : au total 15 000 grévistes appuient fermement les nouvelles démarches engagées à Paris.

Nouvelles démarches d'abord auprès de l'Union des Syndicats du P.O., où la discussion est « orageuse » : l'Union hésite à déclencher un mouvement général de solidarité sur tout le réseau. Cependant elle désigne de ses membres pour, avec des représentants de la Fédération, accompagner la délégation de Périgueux au Ministère des Travaux Publics. Or la discussion des mandataires ouvriers avec Du Castel est si violente qu'elle amène les représentants de l'Union à se ranger plus résolument aux côtés de leurs collègues demandeurs. Ce dont témoigne le télégramme de Delagrange : « Midi. Sortons cabinet Ministre. Bidegaray, Guilbaud ont pris nettement position à notre avantage. Affaire semble vouloir prendre bonne tournure, en ce qui concerne suspension des punitions antérieures au 13 et suppression totale de toutes les autres. Attendons cet après-midi réponse définitive. L'ultimatum est nettement posé. Courage à tous. Impressions ressenties

1. *Dossier Sûreté Générale Delagrange* (D.I.C.).

excellentes »[1]. Du directeur des chemins de fer, il faut passer au Ministre : mais entre-temps, le Ministre a changé, Claveille ayant été remplacé par Le Trocquer et le nouveau titulaire argue de son ignorance du conflit. Aussi, au retour du ministère, le représentant de l'Union P.O., Sauvé, estime-t-il nécessaire, avant de lancer l'ordre de grève générale sur tout le réseau, de tenter une ultime démarche pour mettre sans discussion les pouvoirs publics dans leur tort : auprès du Président du Conseil. Or, devait rappeler Sauvé à Angoulême, « si nous demandions nous-mêmes une audience, on nous fera retarder cette audience, et il sera trop tard, le mouvement sera déclenché. Nous pourrions peut-être par un intermédiaire agir auprès du Président du Conseil ». C'est pourquoi le soir même, Sauvé téléphone à Cachin, son camarade de parti, qui prend contact avec Millerand. Et celui-ci, peu soucieux de se trouver, au lendemain de son arrivée aux affaires, en butte à une grève de cheminots (déjà quasi effective dans les principaux centres du réseau où le débrayage a précédé le signal que doit donner l'Union)[2], préfère imposer à la Compagnie d'avoir à lever les punitions jusqu'à la fin d'une contre-enquête.

Dressons le bilan de l'escarmouche. D'abord en ce qui concerne le rapport de force entre les cheminots et la Compagnie : les cheminots en sortent fort encouragés. Si la revendication de départ était minime (et reste d'ailleurs en l'état), le conflit a fait mûrir une revendication majeure, — la modification des relations d'autorité existant entre les chefs et leurs subordonnés. Le respect de la hiérarchie comme source exclusive de l'autorité, voilà ce qui a été mis en cause. Or le dénouement a pratiquement imposé une procédure de conciliation où les représentants ouvriers sont partie. Plus : le syndicat se fait reconnaître comme une puissance en mesure de faire appel à l'arbitrage du pouvoir de contrôle, l'État. Le patronat se révèle donc susceptible d'être, dans certaines circonstances, isolé. Le conflit a permis en outre de vérifier la combativité prolétarienne : les cheminots ont répondu avec entrain à l'appel de leurs organisations[3]. Enfin, innovation qui va ultérieurement peser sur les déterminations ouvrières : les journées de grève sont payées (d'où le départ formidable de la grève suivante, celle de février, sur le réseau P.O.).

Mais il faut dresser un second bilan : celui de la méfiance qui s'accroît entre les syndicats — minoritaires — et la direction — majoritaire — de l'Union P.O. Méfiance qui pose déjà la question plus large de l'autonomie (et de ses limites) des sections syndicales par rapport à la discipline intérieure qu'exige la cohésion du mouvement général. La direction de l'Union P.O. accuse le syndicat de Périgueux d'avoir constamment cherché à la déborder : « Cette grève, gronde Guilbaud, est partie sans que l'Union, sans

1. Télégramme n° 12153, *Dossier Sûreté Générale Delagrange* (D.I.C.).

2. *Cf.* l'intervention de Besnard, de Saint-Nazaire : « Le camarade Forest et le camarade Guilbaud ont l'air de laisser croire que c'est la dernière intervention de Cachin qui a apporté le succès. Je dis, moi, que le lundi matin Périgueux était seul ou à peu près dans la lutte et que, le samedi, à l'appel de solidarité lancé par Périgueux, 15 000 grévistes s'étaient jetés dans la bataille. C'est eux — et eux seuls — qui ont donné le succès » (Congrès de l'Union des Syndicats du P.O., *Cpte-r. stén.*, s.p.).

3. Olivier rapporta à Angoulême que le 20, la délégation de Périgueux, passant à Tours, « il a fallu faire pression auprès des camarades de Tours pour qu'ils ne quittent pas le travail comme cela. Nous leur avons demandé d'attendre 48 heures » *(id.)*.

que le Bureau de l'Union, sans que le secrétaire général même de l'Union en ait eu connaissance. On nous a mis devant des faits acquis ». En réponse, le syndicat de Périgueux argue de ce que, premier intéressé à diriger correctement cette bataille, il était habilité, dans le cadre de l'autonomie syndicale, à prendre ses responsabilités et qu'au surplus l'Union n'avait cessé de se montrer timorée et sans confiance dans les possibilités de victoire. Premiers griefs : d'autres viendront.

CHAPITRE III

# SECONDE ALERTE : LA GRÈVE GÉNÉRALE DES CHEMINOTS DU P.L.M.

## (FÉVRIER 1920)

- L'incident Campanaud.

  Un incident minime : la portée de l'incident réduit à lui-même ; sa portée dans le cadre de la lutte ouvrière ; sa portée dans le cadre de la politique des Compagnies.

- La grève locale de Villencuve-Saint-Georges : la vague gréviste ; réactions de la Compagnie, du Gouvernement, du mouvement syndical.

  La grève générale du réseau P.L.M., la grève générale des cheminots de tous réseaux et la menace d'extension de la grève à d'autres corporations : le mouvement syndical à tous échelons et de toutes tendances en retard sur l'impétuosité du mouvement des masses ; les problèmes posés au mouvement syndical : les limites de la grève, ses objectifs, sa direction ; la discipline syndicale, résultat d'une dialectique de l'autonomie et de la solidarité des organisations syndicales.

- Comment interviennent les luttes de tendance ; leur contenu : divergences sur la date et le mécanisme d'enclenchement de la révolution.

- Négociations et accord : la grève de février et les progrès de la minorité syndicaliste.

La grève de Périgueux en janvier préfigurait celle du réseau P.L.M. en février. La seconde apparaît en effet comme la continuation de la première sans en être pourtant une simple répétition. La continuation parce qu'elle se déroule sur le même fond, celui d'une vague d'un mécontentement qui vient de loin ; parce qu'elle se déroule dans le même ordre : elle part d'un incident réduit à l'échelle d'une localité pour s'étendre à tout un réseau. Néanmoins, elle ne répète pas l'expérience de janvier : ni par son objectif, ni par sa méthode[1].

1. Sur ce second épisode gréviste, nous disposons d'une documentation abondante. Outre les journaux de l'époque (dont *L'Information ouvrière et sociale* de C. Dulot est l'un des plus sérieux, mais *L'Humanité*, *Le Temps*, *La Vie Ouvrière*, *La Tribune des Cheminots* restent d'une lecture indispensable), nous disposons du compte-rendu sténographique imprimé de nombreux

Comme en janvier, le conflit éclate sur un incident mineur. En effet, l'étincelle jaillit, cette fois, non plus certes d'une minime revendication matérielle sur laquelle se greffe une affaire disciplinaire, mais directement d'un incident lié à l'exercice du droit syndical : un incident qui s'inscrit dans le cadre du vieux combat pour introduire des rapports d'un type nouveau entre les organisations ouvrières et le patronat.

Convoqué pour la réunion — les 14 et 15 février à Dijon — du Conseil d'administration de l'Union des Syndicats P.L.M., Campanaud, menuisier à l'atelier de wagons de Villeneuve-Saint-Georges — un atelier plus important encore que celui de Périgueux, mais du réseau P.L.M. — a reçu, de la Compagnie, une réponse négative à sa demande de congé. Il part cependant[1]. Pour avoir ainsi quitté son service sans autorisation, il est sanctionné le 19 février d'une mise à pied de 48 heures.

Est-il vraiment coupable ? La réglementation alors en vigueur sur les congés syndicaux rend la cause douteuse. Il faut attendre le 31 juillet 1922 pour qu'une instruction complète précise les conditions d'attribution de tels congés : « congés syndicaux, sans solde, accordés aux membres de syndicats d'agents de chemin de fer légalement constitués, ayant un caractère strictement professionnel et corporatif et dont les statuts auront été préalablement communiqués au réseau »[2]. En attendant, la loi de 1884 ne vise que les « syndicats et unions de syndicats ». Or Campanaud n'appartenait pas formellement au Conseil d'administration de l'Union P.L.M., bien qu'il fût secrétaire d'un secteur « de propagande » de Paris-P.L.M. A ce titre, il ne figure pas sur la liste officielle donnée par le syndicat à la direction de la Compagnie. Le secrétaire de l'Union, Midol, reconnaît d'ailleurs de bon gré l'avoir oublié sur la première liste déposée, mais avoir en revanche, dans des démarches qui furent faites par la suite, déclaré aussi bien à son chef de service qu'au directeur : « Campanaud appartient à une Commission spéciale, sa demande de congé est légitime, et je l'appuie officiellement »[3].

congrès et réunions syndicales, au cours desquels la lutte des tendances faisait jaillir des interventions contradictoires tant sur le détail des faits que sur leur interprétation : c'est notamment le cas du congrès de la Fédération des cheminots qui se tint à Japy en avril 1920 et dont nous avons pu consulter le compte-rendu (*cf.* indications bibliographiques, note 1, chap. IV) grâce à l'obligeance de M. Tournemaine, actuel président de la Fédération des cheminots (C.G.T.) ; du C.C.N. de la C.G.T. du 30 mars 1920 dont le compte-rendu se trouve dans *La Voix du Peuple*, bulletin officiel mensuel de la C.G.T., mai-juin 1920. La source imprimée la plus riche demeure encore le *Compte-rendu analytique* du 3e congrès de l'Union des Syndicats du P.L.M. qui se tint Roanne du 22 au 25 mars. Ce compte-rendu de 276 pages nous a été aimablement communiqué par M. Poirier, ancien secrétaire de l'Union des Syndicats du P.L.M. Sa couverture porte les mentions suivantes : Union des Syndicats du P.L.M., compte-rendu analytique du Congrès de à Roanne les 22, 23, 24 et 25 mars 1920, Lyon, Imprimerie A. Traquet, 13, cours Suchet, 1921. A côté de ces sources imprimées, les archives du Ministère de l'Intérieur (A.N., F7, 13924) sur la grève de février n'apportent rien sinon des données chiffrées sur le mouvement gréviste.

1. Midol raconte au Congrès de Roanne que l'Ingénieur en chef (Exploitation) du P.L.M., Valentin, avait été particulièrement agacé par l'attitude de Campanaud en cette occasion : « Quand, s'indigna Valentin devant Midol, on a commandé cet individu pour travailler, il a dit : ' Non ! J'obéis aux ordres de l'Union et je m'en vais à Dijon ' » (*Cpte*-r. *anaytique* du Congrès de Roanne, p. 51). Cette réponse reflète bien effectivement les changements prodigieux intervenus depuis l'avant-guerre dans l'état d'esprit du personnel des chemins de fer que le syndicalisme éveillait à la conscience de leur force et de leur dignité.

2. Instructions complétées par une note du 15 juin 1925 *(Archives P.L.M.)*.

3. En raison du développement numérique des organisations syndicales, le Conseil d'administration, organisme de direction plénière de l'Union des Syndicats du réseau P.L.M., avait, pour les tâches de propagande syndicale, divisé le réseau en « secteurs de propagande ». Une

Non seulement l'incident lui-même est pauvre. Mais encore la personnalité du sanctionné n'est pas de nature à susciter un émoi particulier : Campanaud, ouvrier qualifié — au salaire de 14 francs par jour —, entré à la Compagnie en 1913 dans sa 27e année, ne s'est nullement mis en vedette jusque-là[1].

D'ailleurs, il y a déjà eu bien d'autres incidents de cet ordre. L'exercice du droit syndical faisait l'objet d'un enjeu quotidien entre l'interprétation extensive que voulaient lui en donner les organisations ouvrières et celle limitative des Compagnies. Résultat d'un rapport de force plutôt que d'un règlement administratif, il conduisait à de multiples affrontements dans le cadre d'un atelier ou d'un service et c'est le plus souvent après le viol d'un premier interdit que l'usage finalement s'instaurait. On en a la preuve dans une note de la même période, adressée à l'Ingénieur en chef par l'Ingénieur de la Voie à Nice, relatant l'affaire suivante[2] : « Par suite de sa fonction de secrétaire adjoint du syndicat P.L.M. de Nice, Wolf reçoit assez fréquemment des visites de camarades étrangers au service. Il s'absente quotidiennement de un quart d'heure à trois quarts d'heure sans prévenir. Hier, il a demandé une autorisation pour aller régler un différend syndical. Après refus de l'autorisation, il y est allé quand même ». En conséquence, l'Ingénieur de la Voie propose pour cet agent un « blâme ». Or l'Ingénieur en chef se prononce pour une autre sanction : un « avertissement », tandis que le Directeur général du P.L.M. en revient au « blâme ». L'incertitude de la sanction reflète l'incertitude du droit.

Mais, comme en janvier, si l'incident réduit à lui-même s'avère banal, il va prendre un relief particulier de ce qu'il intervient dans une conjoncture doublement favorable à l'éclosion d'un conflit de grande ampleur.

Doublement : parce que les deux parties, les Compagnies d'un côté, les syndicats du personnel de l'autre, ont des raisons de ne pas s'y soustraire par une solution à l'amiable.

Du côté des Compagnies : il semble que la Compagnie du P.L.M. n'ait

---

commission spéciale, constituée par des « délégués aux secteurs de propagande », avait pour mission de recruter, de former et de fournir des orateurs aux meetings et réunions organisées par les syndicats locaux. Les « délégués aux secteurs de propagande » étaient généralement invités au Conseil d'administration de l'Union, bien qu'ils n'en fussent pas nécessairement membres. Midol avait d'ailleurs, à propos de ces délégués, entretenu toute une correspondance avec la Compagnie afin de les faire reconnaître comme des fonctionnaires syndicaux à qui s'appliquaient les règles sur les congés syndicaux (*cf.* les explications données par Midol dans son rapport au *Congrès de Roanne*, p. 48).

1. Dossier établi pour la révocation de Campanaud à la suite de la grève de mai 1920 *(Archives P.L.M.)*.

2. Note trouvée dans le dossier Wolf, révoqué en mai 1920 et réintégré en 1937 *(Archives P.L.M.)*. Par ailleurs Midol, au congrès de Roanne, rapporte que le 21 décembre 1919, Bedeau, membre du Conseil fédéral (de la Fédération Nationale des chemins de fer) « était venu à la Commission exécutive (de l'Union P.L.M.) sans congé et on l'avait puni d'un avertissement. Nous étions allé trouver la Compagnie, qui avait dit : « Cas d'indiscipline, rien à faire ». Au cours d'une discussion assez longue avec Pernet, secrétaire du directeur de la Compagnie, Pernet m'avait dit : « Faites-nous des propositions, nous verrons si elles sont logiques. Ce serait ennuyeux de continuer à avoir des histoires de ce genre ». En effet, à tout moment, on menaçait des camarades de sanctions. Ce jour-là, en particulier Domergue a été menacé de révocation. J'ai fait des propositions en ce qui concerne la Commission exécutive et le Conseil d'administration. A la fin de ma lettre, je demandais que l'on discute également des propositions que je serais appelé à faire en ce qui concerne les camarades délégués à la propagande. Je n'ai pas eu de réponse » (Midol, rapport au Congrès de Roanne, *Cpte-r. analytique*, p. 46).

pas au départ attaché plus d'importance qu'il convient pour une affaire sans portée. C'est seulement six jours après — le 25 — que *Le Temps* présente la thèse patronale sur « l'incident Campanaud ». Les Compagnies ont-elles, dans cet intervalle, réfléchi au bénéfice qu'elles pourraient tirer d'une épreuve bien conduite et suffisamment retentissante ? Elles visent en effet depuis plusieurs mois à réduire par le biais de règlements techniques, les avantages acquis légalement en 1919 par leur personnel : notamment la loi de 8 heures. Or, l'escarmouche de janvier à Périgueux et son issue ont montré que, dans ce domaine, le Gouvernement — son chef — n'est pas aussi déterminé qu'il serait souhaitable. Enfin — et surtout — la crise des transports est à l'ordre du jour des prochains travaux législatifs. Il serait bénéfique aux Compagnies de démontrer, à l'occasion d'un conflit majeur, que la carence du personnel est bien à l'origine de cette crise ; que l'institution d'un nouveau régime des chemins de fer, empiétant sur les privilèges des Compagnies, ne saurait donc porter remède aux difficultés persistantes de la circulation ferroviaire, car elle ne s'attaquerait pas à la véritable cause du mal.

Du côté des syndicats : le climat est aussi à ce qu'un incident s'envenime, et cela pour trois séries de raison. En raison d'abord de la situation générale, internationale — notamment les événements d'Allemagne[1] — et nationale — nous sommes à la veille du Congrès socialiste de Strasbourg, où le Parti va décider de quitter immédiatement la II^e^ Internationale et d'entrer en pourparlers avec la III^e^ : la fermentation ouvrière dans le monde et en France porte à l'offensive la fraction la plus combative parmi les cheminots.

Second facteur de raidissement du côté ouvrier : l'élément proprement revendicatif de la lutte syndicale est venu à maturité, en ce sens que les cheminots se trouvent tout à la fois mécontents, en possession d'objectifs revendicatifs précis et sur le point d'atteindre à des résultats : sur la base d'un compromis obtenu à l'issue de négociations excessivement longues et délicates avec les représentants des Compagnies sous l'égide de l'administration de contrôle, c'est-à-dire du Ministère des Travaux Publics[2]. Le moment est donc favorable : soit que le compromis en gestation en devienne meilleur encore ; soit que, même laissé en l'état, il apparaisse comme le résultat direct d'une action de masse. Un mouvement de grève, au point où en sont arrivés les pourparlers, peut, sans grand risque, brusquer certains délais. C'est le calcul qui a conduit la Fédération Nationale des cheminots à alerter ses Unions de réseau dès le 29 novembre 1919 par une circulaire où elle dénonce « les manœuvres

1. L'importance du facteur constitué par la situation internationale et nationale dans le déclenchement des opérations grévistes varie selon le niveau de l'organisation syndicale auquel on se place. Alors que, par exemple, aucune allusion n'est faite aux événements d'Allemagne dans un Congrès de réseau comme celui de Roanne, plusieurs orateurs, au C.C.N. de la C.G.T., y font par contre expressément référence.

2. Que les revendications de salaire aient joué un rôle décisif jusque dans le détail du mouvement de grève ressort bien de cette précision apportée par Midol au Congrès de Roanne : « Il y avait un mécontentement (aux ateliers de Villeneuve) qui provenait de ce fait que Villeneuve qui avait eu, jusqu'à ce moment, 600 francs d'indemnité de résidence comme les camarades de Paris, passait à 1 080 francs seulement alors qu'à Paris l'indemnité était portée à 1 200 francs (aux termes des récente accords conclus entre le Gouvernement, les Compagnies et les organisations syndicales )» (*Cpte-r. analytique*, p. 50).

des Compagnies retardant l'élaboration définitive du statut et de l'échelle des traitements ». En réponse à cette circulaire, le Conseil d'administration de l'Union P.L.M. vote le 21 décembre un ordre du jour par lequel il mandate ses délégués au Conseil Fédéral pour préparer une action allant jusqu'à la grève. Le 13 janvier 1920, il fait un pas de plus : sur la demande précisément de ses délégués au Conseil Fédéral, il fixe la date du 10 février suivant comme date limite à laquelle les Compagnies devront avoir accepté le projet négocié de statut et d'échelle de traitement. Le 2 février, le Conseil Fédéral se rallie à cette date-ultimatum du 10. Or, le 8 février, le Gouvernement annonce qu'il accepte les propositions dont la Fédération demandait la reconnaissance immédiate : la fixation du traitement de début à 3 800 francs par an ; de l'indemnité de résidence à 1 200 francs ; de l'indemnité de vie chère à 720 francs.

La menace de grève serait ainsi écartée... si un troisième élément n'intervenait alors pour la relancer : la lutte de tendances à l'intérieur de l'organisation syndicale. Déjà, en janvier, le déroulement de la grève de Périgueux avait été affecté par l'état des rapports entre le syndicat local et l'Union à laquelle ce dernier appartenait, l'Union P.O. Or, en février, tandis que la direction nationale de la Fédération cheminote est acquise à la tendance confédérale majoritaire, l'Union du P.L.M., dont le secrétaire, Midol, jouit, depuis qu'il a conduit en 1919 « la grève d'une minute », d'une autorité indiscutée, se range du côté de la minorité. Fils d'un artisan de village — vigneron-charron à Château-Chalon dans le Jura —, boursier à l'École Professionnelle puis à l'École des Arts et Métiers, Midol est entré en 1903 — à vingt ans — à la Compagnie du P.L.M. : ses origines ouvrières-paysannes et sa qualification professionnelle poussée — il est mécanicien de première classe au dépôt de Perrigny quand en février 1919 il est mis en disponibilité — constituent deux caractères classiques des cheminots attirés par les luttes syndicalistes[1].

Or, du fait des préventions qu'elle nourrit par esprit de tendance à l'égard des majoritaires, l'Union P.L.M., qui se préparait à déclencher conformément à ses menaces la grève pour le 10 février, considère que les promesses faites par le Gouvernement le 8 n'autorisaient pas la direction nationale des cheminots à se déclarer satisfaite[2]. D'ailleurs, l'ordre du jour — le 12 — des syndicats de cheminots parisiens — également minoritaires —, exprime la même idée : « Les syndicats parisiens... sont unanimes à déclarer que la Fédération n'a pas exécuté le mandat qu'elle s'était engagée à poursuivre ; blâment son attitude en la circonstance et se voient contraints d'examiner à nouveau la situation... ».

Arrière-pensées patronales, calculs syndicaux, il fallait ce faisceau de facteurs convergents pour faire de l'incident Campanaud le point de départ d'un mouvement de grande ampleur. Comme le dit avec humour le *Daily Herald* du 4 mars, « la grande grève française est, au dire des capitalistes français, une grève à propos de rien. Cela veut dire, en fait, une grève à propos de tout ».

---

1. *Dossier Sûreté Générale Midol* (D.I.C.).
2. « Le Conseil d'administration de l'Union des syndicats du P.L.M. n'était pas satisfait de l'accord qui avait été réalisé le 10 février, il jugeait qu'on aurait dû partir quand même ce jour-là » (MIDOL, *Congrès de Roanne*, p. 48).

***

En six jours, en effet, du 20 au 25, tout le réseau P.L.M. s'embrase.

Le jeudi 19 au matin, la sanction qui frappe Campanaud est rendue publique : malgré une délégation syndicale dans l'atelier, le chef de service refuse de la lever. Aussitôt l'atelier réplique par une grève des bras croisés. Mais la Compagnie contre-attaque : à midi, l'atelier est comme lock-outé.

Vendredi, samedi, dimanche : rien de nouveau.

Lundi 23 : les ouvriers des ateliers de Paris P.L.M. se joignent à la grève de Villeneuve-Saint-Georges. Le syndicat de Paris P.L.M. appose sur tout son secteur une affiche établissant les raisons du mouvement. Ce même jour, de Périgueux, parvient un télégramme exprimant la solidarité des cheminots de l'atelier P.O.

Mardi 24 : la grève s'étend dans deux directions, à Paris et sur le réseau P.L.M. A Paris, parce que, par l'intermédiaire de l'Union des Sydicats parisiens de cheminots — coordonnant l'action des cinq syndicats cheminots de Paris, têtes de pont des cinq Unions de réseaux —, le syndicat de Paris appartenant à l'Union P.L.M. « contamine » les syndicats parisiens des autres réseaux, et notamment le syndicat de Paris appartenant à l'Union P.O. Sur le réseau P.L.M., par ailleurs, l'agitation descend tout le long de la ligne. Ce jour-là, à 16 h 20, le Commissaire spécial de Dijon indique par télégramme chiffré à la Sûreté Générale que : « Service d'exploitation se mettra en grève ce jour à 16 heures et que mécaniciens et chauffeurs seraient forcément obligés suivre mouvement. Sur 600 ouvriers sédentaires du dépôt Perrigny, 260 ont quitté travail ce matin. Une réunion générale aura lieu ce soir au Cirque Tivoli. Ouvriers petit entretien gare Dijon-Ville ont tous cessé travail aujourd'hui ». Ce même soir, 24 février, 5 000 employés des services sédentaires de Lyon décident la grève générale à partir du lendemain à midi.

Mercredi 25 février : la grève a gagné tout le réseau du P.L.M. A Dijon, ordre de grève donné à 4 heures du matin : aucun train de marchandises ne circule, quelques trains de voyageurs avec de gros retards. Chalon-sur-Saône : trains arrêtés à partir de midi ; seuls des wagons de bestiaux amenés pour la foire du lendemain sont déchargés. Mâcon : grève générale dans toutes les catégories. Lyon : grève commencée à midi ; la gare de Lyon-Perrache est quasi déserte. Saint-Étienne : le travail a cessé à 13 heures ; 1 000 cheminots se rendent en cortège à la Bourse du Travail. Valence, Nîmes, Arles, Marseille : la paralysie gagne successivement tous les centres, particulièrement les ateliers et les dépôts. Seuls les lignes du Bourbonnais et quelques embranchements alpins sont encore épargnés. A Paris, aussi, la journée a été décisive : un grand meeting a réuni au Bois de Vincennes les grévistes du P.L.M. au nombre de 4 000 selon *L'Humanité*, de 2 000 selon *Le Temps ;* à la gare de Lyon (la gare du P.L.M.), les trains de banlieue sont arrivés normalement jusqu'à 8 heures, mais deux d'entre eux seulement sont partis à 5 h 20 et 6 h 10. Après 8 heures, la gare est embouteillée par les trains formés qui restent à quai faute de mécaniciens, tandis que les trains sur le point d'arriver ne peuvent pénétrer en gare où les voies sont occupées. Seuls quelques convois de prestige sont assurés à

l'aide du haut personnel. Le public est alors dûment averti : « Aucun train ne sera mis en marche ce soir ». Un peu plus tard, la police procède à l'évacuation totale de la gare. Enfin, si la grève n'est encore effective qu'à la gare de Lyon, les autres gares parisiennes sont en effervescence : les délégués du syndicat de Paris P.O. qui, selon la décision de la veille, prennent contact avec le syndicat de Paris P.L.M., sont vivement impressionnés par l'ampleur du mouvement : « Tous les trains sans exception rentraient dans la gare de Lyon avec la banderole ' Ordre syndical ' », rapporte le délégué de Paris P.O. à la Commission Exécutive de son syndicat, réunie le soir-même. Décision est alors prise de déclencher dès le lendemain un mouvement dans les services sédentaires de la gare d'Austerlitz.

A cette vague gréviste, comment réagissent les différentes forces intéressées, c'est-à-dire les Compagnies, le Gouvernement, le mouvement syndical ?

On a vu que, dès le 19 février à midi, la Compagnie du P.L.M. a répondu à la grève de Villeneuve-Saint-Georges par le lock-out de l'atelier : prompte réponse et réponse de combat. Au surplus, le dimanche suivant, le 22 — alors que le mouvement amorcé est en l'état —, la Compagnie P.L.M. attire par circulaire l'attention de ses inspecteurs sur la grève née à Villeneuve et dont elle prévoit le développement[1]. De cette circulaire, les syndicalistes majoritaires déduiront ultérieurement que la Compagnie, comme ils le pensaient bien, recherchait l'épreuve de force ; les minoritaires qu'elle se faisait une idée exacte de l'effervescence régnant chez les cheminots. Les deux interprétations ne s'excluent pas : à ne pouvoir s'y opposer, la Compagnie s'y préparait. Quoi qu'il en soit, lorsque les ateliers de Paris P.L.M., le lendemain lundi 23, se mettent en grève, la Compagnie P.L.M. renouvelle le geste qu'elle a fait à Villeneuve, elle ferme les portes de ses ateliers de Paris. Elle manifeste donc clairement sa volonté de résister à la pression de son personnel. Toutes les dispositions prises par ailleurs vont dans ce sens : l'ingénieur en chef du service Matériel et Traction (le service décisif en cas de grève) reçoit tout pouvoir pour révoquer les employés manquants, tandis que la direction du réseau fait effort pour assurer, avec le personnel des services techniques, le départ des trains de grande ligne, sans résultat appréciable d'ailleurs. Enfin les directeurs de tous les réseaux se réunissent au Ministère des Travaux Publics avec le Ministre et son Directeur des chemins de fer pour étudier un plan de protection des voies ferrées et un plan de ravitaillement.

Le Gouvernement de son côté se trouve dans une situation délicate : engagé dans une discussion sévère avec les Compagnies sur la réorganisa-

1. Voici le texte de cette circulaire : « Chemins de fer P.L.M., exploitation 2e division, bureau militaire, Paris, le 22 février. Messieurs les Inspecteurs principaux — Confidentiel. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite d'une punition infligée par mon collègue du matériel et de la traction à un ouvrier menuisier des ateliers de wagons de Villeneuve, nommé Campanaud, le personnel de ces ateliers a cessé le travail jeudi matin 19 courant. Le personnel des ateliers de Villeneuve (voiture) ainsi que celui de l'annexe La Prairie, ont suivi le mouvement et celui-ci menace de s'étendre encore puisque, d'après nos renseignements, il aurait été décidé, dans une réunion qui s'est tenue cette nuit à Villeneuve, que demain lundi les ouvriers du dépôt de Villeneuve feraient grève à leur tour, que mardi suivraient tous les ateliers du matériel et des dépôts, que, mercredi enfin, serait tenté le déclenchement de la grève générale... » (Texte lu par Boisnier au Congrès de Roanne, *Cpte-r. analytique*, p. 94).

tion des transports, il comprend que la grève du personnel des chemins de fer le contraint dans le même temps, pour la marche d'un service public dont on le tient pour finalement responsable, à mettre ses propres forces — administratives, répressives[1], etc. — au service des Compagnies. De ce fait, deux tendances coexistent au sein du Gouvernement. La première, représentée par le Ministre des Transports, Y. Le Trocquer, considère que le Gouvernement doit, de concert avec les Compagnies, engager l'épreuve de force contre le mouvement ouvrier, de façon à ce que l'avantage remporté en commun sur le personnel cimente le nouvel arrangement à conclure en matière de régime des chemins de fer. Il se prononce en conséquence pour l'intransigeance ; dans son discours à la Chambre, au cours de la discussion sur la crise des transports, Le Trocquer dira notamment : « Je suis ici pour faire respecter la discipline. Je ne commettrai jamais un acte qui pourrait avoir pour conséquence d'atténuer ou de lever des sanctions qui ont été prononcées par des chefs responsables pour des actes d'indiscipline ». C'était discrètement se dégager du compromis auquel en janvier le Président du Conseil l'avait contraint à souscrire. La seconde tendance, celle de Millerand, procède d'un autre calcul : en se présentant comme arbitre dans le conflit survenu entre les Compagnies et leur personnel, déjouer la tactique des Compagnies visant à lier les mains du Gouvernement en matière de conventions. Le moyen : mettre à profit, contre l'intransigeance des syndicalistes minoritaires, le désir des majoritaires de négocier, désir auquel les Compagnies seraient obligées de répondre, comme il était advenu en janvier.

Enfin qu'en est-il du côté du mouvement syndical ? La grève de Villeneuve a éclaté sur une question de droit syndical, pour la défense d'un militant syndical, et sous la direction du syndicat local des cheminots : c'est donc le contraire d'une grève « sauvage ». Mais c'est néanmoins une grève qui déborde l'ordre syndical : elle n'obéit pas pour s'étendre de proche en proche à une directive venue d'en haut. Midol relatera plus tard que la rapidité avec laquelle elle se propagea fut telle que des militants envoyés sur le réseau pour la déclencher furent pris de court et ne purent regagner la tête de ligne faute de trains de retour. Et dans un éditorial de *L'Humanité*, le 24 février, M. Cachin produira cette affirmation qui n'était pas de tactique : « Ni les représentants de la Fédération Nationale, ni Midol, ni ses amis de la permanence syndicale du réseau ne sont pour rien dans la présente cessation du travail. Elle s'est produite en dehors d'eux, par-dessus leur tête »[2]. « Aujourd'hui, ce sont les masses qui ont dépassé les militants », dira encore un cheminot du Nord.

---

1. Et notamment ses services de renseignement qui sont évidemment mieux organisés que ceux des Compagnies. La preuve : « Mon service de renseignements m'a tenu constamment au courant des intentions des grévistes, de ce qui se passait dans les réunions, de ce que les meneurs projetaient, et j'ai rendu compte journellement par dépêche à l'administration des phases de la grève », lit-on dans le rapport du 4 mars 1920 du Commissaire divisionnaire du 3e district de Paris — celui de la gare de Lyon (49333-3, B a/1614, A.P.P.). Une erreur fut d'ailleurs commise à ce propos, que relève le Commissaire du 6e district de Paris : « Dans les renseignements communiqués aux journaux pour montrer que la grève avait un caractère révolutionnaire, on a donné le compte-rendu d'une réunion de la C.A.P. du P.S. comme s'il s'était agi d'une réunion ordinaire, amenant très vraisemblablement ainsi, dans un avenir peut-être peu éloigné, la perte d'une source précieuse de renseignements » (3-3-1920, 49333-6, B a/1614, A.P.P.).

2. Éditorial de M. CACHIN, *L'Humanité*, 24 février 1920.

***

Le retard des directives syndicales sur le mouvement gréviste se manifeste à tous les échelons et quelle que soit la tendance des organismes intéressés.

L'incident Campanaud ayant éclaté à Villeneuve le mercredi 18 au soir, Midol — dont le port d'attache est à Dijon — est prévenu par téléphone le jeudi 19 à 4 heures de l'après-midi[1] : dès le lendemain matin, vendredi, il se rend d'abord à Villeneuve puis à Paris pour entreprendre les démarches d'usage. Il a le jour même une entrevue avec l'Ingénieur en chef du service Exploitation[2], et le lendemain 21 avec le directeur de la Compagnie et le Ministre des Travaux Publics. En vain : il ne parvient pas à faire lever la punition infligée à Campanaud. Le samedi soir en conséquence, il reprend le train de Dijon pour consulter quelques-uns de ses collègues au Bureau de l'Union des syndicats du P.L.M. : avec eux, le dimanche, mais sous sa propre responsabilité puisque la C.E. de l'Union, seule habilitée, n'a pas été réunie, il décide d'envoyer aux grands ateliers du réseau (ceux de Lyon, Marseille, Avignon, Arles) un ordre de grève qui part par le train de 5 heures. Il espère qu'une telle démonstration suffira à régler l'incident. Le lundi 23, de retour à Paris, il en est encore à informer la Fédération des événements de Villeneuve, alors que la grève a déjà gagné Paris ; et ce n'est que le 24 qu'il écrit, de Dijon où il est retourné, pour annoncer à la Fédération que la grève générale du réseau P.L.M. est « pour incessamment » : la lettre ne parviendra officiellement que le 26 — la grève du P.L.M. étant effective depuis longtemps.

De même que l'extension de la grève à tout le réseau P.L.M. s'est pratiquement réalisée par décision des syndicats locaux intéressés, avant tout ordre explicite de l'Union P.L.M., de même l'extension de la grève du réseau P.L.M. aux autres réseaux va résulter de la décision des syndicats parisiens, décision prise *avant* que la direction nationale des syndicats cheminots, à qui un tel ordre revient normalement, ne s'y soit résolue. Ce même 24 février en effet, réunis à 18 heures, les délégués des syndicats parisiens de cheminots (tous réseaux) mettent au point les instructions suivantes : 1° sur demande écrite du camarade secrétaire du syndicat de Villeneuve, les syndicats parisiens se solidarisent avec les syndicats de

1. Sur tout ce qui suit, *cf.* le compte-rendu de la C.E. fédérale des cheminots du 24 février 1920, publié par *La Tribune des Cheminots* du 15 avril 1920. *Cf.* aussi le rapport fait par Midol (p. 38-60) au Congrès de Roanne.

2. Cette entrevue a été résumée par Midol dans une annexe au rapport moral qu'il avait rédigé, comme secrétaire général de l'Union des Syndicats du P.L.M., pour le Congrès de Roanne. Dans le commentaire qu'il en fit devant le Congrès lui-même, Midol note : « Vous savez tout ce qu'on peut dire pour essayer de faire comprendre le danger [d'un mouvement de grève] à un ingénieur qui est buté » (p. 51). Il est indiscutable que Midol — il y en a cent témoignages, à commencer par le sien — ne pensait pas devoir en arriver à une grève générale de son réseau et qu'il n'a pris cette décision que parce qu'il ne voyait pas d'autre issue, coincé qu'il était entre le refus brutal de la Compagnie et l'impatience combative des cheminots de son réseau. Voici, entre autres, ce qu'en dit un militant cheminot de Firminy, Guillot. De passage à Dijon le jeudi 19 février, Guillot rencontre Midol qui l'informe de l'incident survenu à Villeneuve et lui fait le commentaire suivant : « Je ne suis point du tout d'avis des mouvements partiels qui peuvent présenter pour l'Organisation de graves dangers. Pour moi l'affaire de Villeneuve est un incident facilement réglable. Tu peux continuer ta tournée, je pars à Paris avec la conviction ferme de l'arrêter » (Congrès de Roanne, *Cpte-r. analytique*, p. 110).

Villeneuve et de Paris-P.L.M. en décidant la cessation de travail dans tous les services sédentaires de la Région Parisienne (tous réseaux) ; 2° ils avisent sans délai les camarades des services actifs de devoir cesser le travail à partir du 25, à 17 heures ; 3° avant la cessation générale du travail, une réunion des délégués des services actifs aura lieu à 15 heures au plus tard à la Bourse du Travail ; 4° les syndicats parisiens font connaître ces décisions à la C.E. de la Fédération. Or, au même moment, cette C.E. est réunie, en l'absence de son secrétaire général, Bidegaray, atteint d'une pneumonie. Elle se trouve, à vrai dire, dans une position délicate : elle est acculée à une grève dont elle n'a ni l'initiative ni la responsabilité. S'il n'est pas pensable qu'elle désavoue le mouvement, il est par contre aventureux qu'elle risque son autorité dans ce qui peut être un fiasco. Elle se décide donc à laisser les choses en l'état tout en créant les conditions d'une reprise en main ultérieure. C'est pourquoi d'un côté, elle prend seulement acte que les syndicats parisiens se solidarisent sous leur seule responsabilité avec les syndicats du P.L.M. en grève — sans définir pour autant sa propre position, et d'un autre, elle décide pour son compte de renouer les négociations avec les Compagnies et le Gouvernement afin de préparer plus solidement les justifications de la grève dont elle sait devoir plus ou moins rapidement assumer la direction : dans ce cadre, elle a le lendemain deux entrevues successives avec le Ministre.

Arrivé à ce point, le mouvement syndical français se trouve confronté à trois séries de problèmes : celui des limites de la grève, celui de ses objectifs, celui de sa direction.

Celui des limites de la grève. La question posée au mouvement syndical se résume à ceci : quelles sont les forces ouvrières à jeter dans la bataille qui, du 19 au 25 février, s'est transformée d'une affaire locale en affaire nationale, et même en affrontement de classes.

Réponses possibles : elles sont au nombre de trois.

1° S'en tenir à la grève générale du réseau P.L.M. (en fait, la décision des syndicats parisiens met déjà en cause cette conception des limites du mouvement en cours).

2° Intéresser à l'affaire tous les cheminots (une telle décision est du ressort final de leur Fédération Nationale).

3° Englober solidairement d'autres corporations (ceci implique une série d'engagements du ressort des autres Fédérations syndicales d'industrie et de la C.G.T.).

Or, après deux jours, les jeudi 26 et vendredi 27 février, où s'exerce la pression conjuguée de la vague gréviste et de l'Union des syndicats parisiens de cheminots, la Fédération Nationale, pour ce qui la concerne, doit, sinon faire, du moins entériner la réponse n° 2, c'est-à-dire lancer officiellement l'ordre de grève générale dans les chemins de fer. Pendant ces deux jours, en effet, la grève continue à déferler, touchant sporadiquement centre après centre : le 26 février, mécaniciens, aiguilleurs, employés de guichet, enregistreurs de bagages débraient à la gare Saint-Lazare ; à la gare des Invalides où les lignes sont électrifiées, le trafic est normal jusqu'à 10 heures puis, le courant coupé, tout le personnel, y compris les aiguilleurs, quitte le travail. Mais à 14 heures, le courant rétabli, la nouvelle équipe de l'après-

midi reste à son poste ; à la gare de l'Est, seuls les ateliers ont mis bas les feux, mais la grève est votée l'après-midi et réalisée à 22 heures ; de même, à la garc d'Austerlitz la grève ne touche d'abord que les ateliers puis se généralise dans la soirée ; seule la gare du Nord ne connaît aucune perturbation sérieuse. Pendant ces deux jours également, l'Union des Syndicats parisiens qui a donné, le 25, l'ordre de grève pour Paris mais n'est pas habilité à déborder ce secteur géographique, multiplie l'envoi de délégations au siège de la Fédération : délégations chargées de menacer la C.E. fédérale de ce que, si elle ne lançait pas l'ordre de grève générale pour toute la France et pour tous les réseaux, le Comité parisien se résoudrait à se substituer à elle dans cette tâche.

Quand, en fin de compte, le 28 février, prend effet la grève générale des chemins de fer, la parole passe à la C.G.T., puisque d'elle dépend que le mouvement en cours déborde le cadre de la corporation cheminote. Déjà son Bureau avait été amené à se proccuper des répercussions qu'un arrêt des chemins de fer pouvait avoir sur l'activité économique. Déjà il avait exprimé la solidarité confédérale. Mais il y a beaucoup de nuances, même dans la solidarité ouvrière. De quelle solidarité la C.G.T. entendait-elle faire état ? Encore aujourd'hui un certain mystère subsiste qui tient à un double fait : que la C.G.T., n'ayant pas eu finalement à intervenir, n'a pas eu besoin d'éclaircir elle-même sa propre position ; que le Bureau confédéral n'était pas, bien que de tendance majoritaire, parfaitement homogène et qu'il y coexistait des opinions sensiblement divergentes. De telle sorte qu'on doit interpréter avec beaucoup de précaution les déclarations et gestes de la C.G.T. pendant cette semaine cruciale. Il est possible qu'il y ait eu une marge considérable entre les affirmations publiques de la C.G.T. et son comportement réel soit à l'égard du Gouvernement, soit à l'égard de la Fédération des cheminots. D'ailleurs, les contemporains eux-mêmes ont hésité à se prononcer là-dessus et des « bruits » contradictoires coururent sur la « résolution » confédérale. Officiellement, en tous cas, la C.G.T. fait état de sa solidarité, verbale certes : c'est pour l'exprimer que les dirigeants de la C.A. confédérale ont rencontré la C.E. de la Fédération des cheminots. Seulement verbale ? Non. A l'issue de sa réunion, le 28 février, la C.A. de la C.G.T. déclare se placer aux côtés des cheminots et se tenir prête à mettre en action d'autres forces. Dans cette perspective, elle adresse à tous les secrétaires des U.D. de syndicats une dépêche dans laquelle elle leur demande de préparer leurs organisations à l'éventualité d'un mouvement général englobant toute la classe ouvrière. Naturellement une telle dépêche ne doit pas porter à interprétation excessive : on peut envoyer un document de cette sorte sans pour autant croire que le moment viendra de passer à l'action. Cependant il est probable que, ce jour-là, la direction confédérale songe effectivement à utiliser la grève des cheminots comme point de départ d'une action de classe de plus grande envergure. Elle pouvait y trouver en effet de nombreux avantages : elle ne portait pas la responsabilité du déclenchement de l'action et pouvait donc ultérieurement — en cas d'échec — présenter son intervention, non comme une décision librement mûrie, mais comme l'expression d'une solidarité à laquelle elle n'avait pas le droit de se soustraire. Par contre — en cas de succès —, elle effaçait d'un coup le déplorable souvenir du

21 juillet 1919. Au surplus, l'extraordinaire allant de la grève des cheminots prouvait à la direction confédérale la puissance de la combativité ouvrière ; il est concevable qu'elle se laissait enfin séduire par cette idée : que le moment venait où le processus de la révolution sociale se mettait en marche

Encore fallait-il que pour donner un ordre de grève générale intercorporative, la direction confédérale y fût autorisée par la Fédération des cheminots : on ne peut concevoir une action de solidarité qu'en accord avec ceux dont on veut se solidariser. Or précisément, la direction des cheminots ne se soucie pas d'engager une périlleuse grève des transports ferrés pour le compte de la C.G.T. : aussi est-elle encline à remercier la Confédération de sa solidarité morale et à refuser toute autre proposition d'aide supplémentaire. Point de vue qu'elle laisse transpercer à la réunion du Comité général de l'U.D. des syndicats de la Seine — organisme de direction intercorporative à l'échelon de la Seine — où la discussion porte sur les moyens à mettre en œuvre dans les syndicats parisiens de toutes les corporations pour aider les cheminots ; Boisnier, au nom de la Fédération des cheminots, répond à Bourderon et Savoie qui représentent la C.G.T. : « Nous avons votre appui moral, cela nous suffit ». Si bien que la C.A. de la C.G.T. est obligée, en attendant une nouvelle requête de la Fédération des cheminots, de rester dans l'expectative ; elle prend cependant encore, le dimanche matin, la décision de fixer un délai-limite — le lundi soir suivant —, à l'expiration duquel elle se réserve d'appuyer l'effort des cheminots par l'action des Fédérations du Sous-sol, des Inscrits Maritimes, des Ports et Docks et des Moyens de transport.

Cette question des cadres dans lesquels enfermer le mouvement en cours entraîne la question de ses objectifs. Il est évident en effet qu'en transformant l'enjeu de la bataille, les forces ouvrières mises en action se fixent des objectifs élargis. Au départ, dans le cadre de Villeneuve-Saint-Georges, la seule affaire, c'est d'obtenir la levée d'une sanction considérée comme illégale. Au niveau suivant, dans le cadre de l'Union P.L.M., cette exigence prend tout son relief mais garde le même sens, conformément à la résolution adoptée par le dernier Congrès du réseau à Marseille selon laquelle une action pourrait être engagée si un délégué syndical était frappé dans l'exercice de ses fonctions. Déjà cependant au cas Campanaud tendent à s'ajouter d'autres revendications. Aussi, quand le mouvement se généralise à tous les réseaux, les revendications corporatives prennent-elles le pas sur la revendication disciplinaire : la déclaration des syndicats parisiens, celle de la Fédération communiquée par Boisnier à l'U.D. de la Seine rappellent le cahier des revendications de la corporation, statut, échelle de traitement, etc., et il n'y est parlé qu'en termes vagues d'une réorganisation des chemins de fer. Enfin, au niveau ultime, quand il est question que le mouvement déborde le cadre de la corporation cheminote, les revendications corporatives tendent à leur tour à s'effacer devant une revendication sociale, intéressant toute la classe ouvrière : la nationalisation. Jouhaux en a pris l'initiative : « Considérant que nous ne pourrions pas intervenir dans la grève des cheminots et déclencher un mouvement général sur une simple punition administrative, nous avons déclaré que notre intervention aurait pour base la nationalisation des voies ferrées ». La C.G.T., pour ce faire, s'enquiert auprès des dirigeants fédéraux cheminots pour savoir s'ils

gardent par-devers eux un projet de nationalisation des voies ferrées. Sur leur réponse négative, elle prie le Conseil Économique du Travail de le lui confectionner d'urgence. Encore d'aucuns estiment-ils que la nationalisation des chemins de fer est un objectif trop particulier pour un mouvement général et seraient-ils favorables à prendre pour thème la nationalisation de tous les moyens de production.

Que les objectifs se transforment avec l'extension du mouvement de grève montre bien l'existence entre ces diverses données de rapports dialectiques. Dialectique dont on peut observer les effets à toutes les étapes : la fixation des objectifs aide à développer la combativité ; puis elle intervient comme critère d'appréciation sur la signification de l'issue du combat. L'objectif, c'est en somme le pôle de la conscience : comme tel, la responsabilité en revient à la direction syndicale sur la base d'une orientation générale produite par le mouvement des masses.

Mais à quelle direction syndicale ? Là intervient la troisième série de problèmes : celle concernant la direction du mouvement de grève, source inépuisable de polémiques ultérieures.

Il est en effet théoriquement aisé de décréter que la direction d'une grève est assumée par l'organisme de niveau correspondant : d'une grève de réseau, l'Union prend la tête ; d'une grève générale des chemins de fer, la Fédération ; d'une grève générale intercorporative, la C.G.T.

Mais ceci n'est qu'une réponse théorique, qu'affaiblissent contradictoirement deux difficultés pratiques. La première tient à la solidarité de fait et de principe qui lie organiquement tous les éléments d'une corporation, et les corporations ouvrières entre elles. Quand l'Union P.L.M. décide la grève de réseau, la Fédération ne saurait s'en désintéresser : en vertu du principe de la solidarité de classe, et aussi en fonction de ce fait pratique qu'une défaite — ou un succès — sur un réseau est un coup — ou un encouragement — pour un mouvement sur les autres réseaux. La seconde tient à une donnée inverse, l'autonomie de fait et de principe qui régit les rapports des organisations syndicales entre elles : à l'origine, le syndicalisme s'est développé dans le cadre de chaque réseau, et les Unions conservaient une pleine autonomie interne à l'égard de la Fédération, simple organisme de coordination. Cette autonomie de fait, liée au mode de développement du syndicalisme français, s'est transformée en autonomie de principe : elle est devenue une règle d'organisation destinée à garantir la personnalité propre à chaque corporation et aux éléments distincts de chaque corporation.

La discipline, dans le mouvement syndical, ne peut alors se concevoir que sous la forme d'une tension entre solidarité et autonomie. Si les Unions sont en droit à la fois d'exiger des témoignages de solidarité et de préserver leur liberté d'initiative à l'égard de la Fédération, inversement la Fédération est en droit d'obtenir des garanties contre des abus possibles : il est abusif par exemple que les Unions, au nom de la solidarité, demandent de l'aide pour des actions qu'au nom de leur autonomie, elles n'ont pas soumises à l'avis de la Fédération. Et ce qui est vrai pour les relations entre Unions et Fédération est vrai pour les relations entre Fédérations d'industrie et C.G.T. Il est abusif que les Fédérations, au nom de leur autonomie, se déclarent satisfaites quand leurs revendications

corporatives sont satisfaites, sans tenir compte de ce que la C.G.T., afin de leur porter secours, a engagé la lutte sur une revendication sociale pour le triomphe de laquelle elle doit pouvoir compter sur la coopération de toutes ses organisations.

***

Or ce rapport entre solidarité et autonomie, cet équilibre garantissant un libre exercice de la discipline syndicale mais qu'il est difficile de codifier, il est déjà malaisé de l'atteindre dans un organisme où la cohésion interne est totale. Mais quand les différents niveaux de l'organisation syndicale ne s'accordent pas, il se trouve de ce seul fait détruit.

La méfiance qui résulte des divergences de conception entre majoritaires et minoritaires au sein de l'organisation syndicale cheminote traverse l'harmonie des décisions aux différents échelons. D'où la polémique sur les responsabilités.

L'Union P.L.M. a-t-elle agi en infraction aux statuts fédéraux en déclenchant une grève générale de réseau sans accord préalable avec la C.E. fédérale ? En fait, si Midol a lancé le mot d'ordre de grève générale, c'est que la grève avait déjà gagné le réseau : il a lui aussi été victime d'un retard d'appréciation sur l'importance du mouvement. Et il n'a même pas eu le temps de consulter dans les formes le Conseil d'administration de son Union, ce qui, s'il y a violation, est une violation bien plus grave des statuts syndicaux. Mais la prévention des majoritaires contre une Union qui est notoirement minoritaire les fait interpréter la hâte de Midol à décréter la grève générale sur son réseau comme une tentative de débordement de la Fédération. C'est ce qui fait dire à un dirigeant majoritaire, Le Guen, du réseau Ouest-État : « Nous avons subi dans ce mouvement la dictature du camarade Midol à laquelle je ne suis pas disposé à l'avenir à me soumettre pour ma part ».

La Fédération des cheminots a-t-elle été plus préoccupée de défendre ses prérogatives que de promouvoir les conditions d'une grève générale des chemins de fer ? En fait, la Fédération a été placée dans une situation réellement désagréable, devant endosser tous les risques sans avoir le choix des moyens, sans pouvoir définir sa tactique. Ce qui faisait dire à Bidegaray, conseillant un mécanicien de Vaugirard (son dépôt) : « Tu dois suivre les décisions de la Fédération et rien que de la Fédération ». Conseil qui, en l'occurrence, sonnait comme un désaveu de l'ordre donné par les syndicats parisiens. Mais les minoritaires n'avaient-ils pas aussi de bonnes raisons pour penser que, s'ils ne mettaient pas la C.E. fédérale devant le fait accompli, ils n'obtiendraient pas la décision de grève souhaitée ?

Quant à la direction confédérale, la lutte des tendances l'a encouragée à développer des positions équivoques. Non qu'elle ne soit — par définition — majoritaire. Mais l'habileté de Jouhaux consiste — sans se séparer de la majorité — à tendre au maximum vers une situation d'arbitre. Bref à se placer au point de la majorité le plus proche du centre d'équilibre entre les extrêmes des deux bords. Au surplus, la C.G.T. a toujours le devoir de maintenir le « suspense », de se ménager des positions de repli :

bref de garder sa liberté de manœuvre. C'est pourquoi le télégramme du 28 février, par lequel Jouhaux alertait les U.D. de syndicats, était rédigé avec des formules si balancées qu'il était interprété par les U.D. de tendance minoritaire comme un ordre de branle-bas pour la grève générale, et par les majoritaires comme un avertissement en vue d'un enlisement ultérieur du mouvement[1].

Il est donc indiscutable que la méfiance, née de la lutte de tendances, a miné le combat pour la victoire duquel l'unité de direction s'imposait. En faut-il déduire que démonstration est faite par là de la nocivité, dans le mouvement syndical, du régime des tendances ? C'est substituer le souhaitable au réel. Les tendances ne se sont pas constituées par décret, comme pour garantir l'exercice de la démocratie dans les syndicats : elles sont liées à des divergences réelles et profondes. Bien sûr, la majorité ne cesse de prétendre que la minorité a le devoir de se rallier aux décisions prises, une fois les délibérations terminées. Mais une telle prétention ne saurait se justifier que dans une situation arrêtée et fixée. Comment empêcher la minorité de reprendre la discussion et de faire modifier la décision, dès que la situation lui semble évoluer dans un sens favorable à ses thèses ? Or, dans cette période de crise aiguë que fut la première après-guerre, la situation évolua sans cesse, et très vite. C'est pourquoi les tendances et leurs luttes devinrent alors permanentes.

Sur quoi porte ici l'opposition de tendances ? Les « minoritaires », considérant que « la situation est révolutionnaire », attendent que d'une grève corporative sorte une grève révolutionnaire, — le signal de la subversion sociale. Ce thème séduit d'autant plus les cheminots qu'une grève des chemins de fer a toujours un caractère spectaculaire. Dans l'imagination prolétarienne, elle s'associe volontiers avec l'idée du « Grand Soir ». Aussi, le nœud de la discussion, dans tous les congrès, dans toutes les sessions des conseils nationaux ou fédéraux des syndicats cheminots, tient-il au caractère, révolutionnaire ou non, de la conjoncture. Il ne s'agit donc pas tant de la perspective révolutionnaire elle-même : majoritaires et minoritaires s'accordent sur le schéma de la révolution à venir. Mais de la date et du mécanisme d'enclenchement de cette révolution.

Minoritaires plus que majoritaires donnant à la révolution des chances rapprochées, chaque incident de la vie sociale porte à contestation : les majoritaires n'y voient que banalité et prosaïsme ; les minoritaires par contre « le signe annonciateur ». Quand l'incident prend l'ampleur de la grève de février, la contestation n'en est que plus violente. Les majoritaires continuent à penser que la grève n'est que ce qu'elle est : une grève corporative. (« Il n'a jamais été question d'un mouvement révolutionnaire. Strictement la grève est partie sur le cas Campanaud », déclara Bidegaray. Et Bourderon : « A aucun moment, les cheminots n'ont voulu donner à leur grève des fins sociales ».) Mais les minoritaires, eux, estiment que la

---

1. Télégramme signé Jouhaux, parti le samedi 28 février à 19 heures : « C.A. de la C.G.T. a examiné la situation créée Fédération des Cheminots. Elle a décidé de soutenir moralement l'action des cheminots. Dans cette action, elle réclame de tous les syndicats respect discipline et n'agir que sur indication confédérale. C.A. d'accord avec Fédé. Cheminots examine divers moyens interventions efficaces. Comptant sur discipline et vigilance syndicales pour écarter toute provocation gouvernementale et incidents, organisation syndicale doit conserver direction de l'action pour aboutir. Salut fraternel et syndicaliste. Jouhaux ».

grève est plus que ce qu'elle paraît : à la question, « A son départ, la grève contenait-elle les espérances révolutionnaires ? », Mayoux répond : « Oui ».

Encore faut-il ajouter à ces positions tranchées de nombreuses nuances : les minoritaires les plus hardis tiennent que la grève fut *dès son début* révolutionnaire ; les plus avancés des majoritaires qu'*au moins à sa fin* elle l'était : « On n'a pas du tout donné une allure révolutionnaire au mouvement, estime Dumoulin. Mais nous ne pouvons nier qu'au moment extrême fixé, la grève en était venue à contenir des espérances révolutionnaires ; nous ne contestons pas que notre appui, l'entrée en lutte des dockers, des inscrits, des ouvriers des transports et des mineurs aurait créé une situation révolutionnaire »[1].

Quant au mécanisme d'enclenchement de la révolution, d'une part les minoritaires le conçoivent comme la mutation nécessaire d'une grève corporative en grève révolutionnaire. C'est pourquoi, malgré leur hostilité à des aménagements et améliorations de la situation prolétarienne en régime capitaliste, ils se déclarent partisans des grèves corporatives. L'espérance de transformer, dans une conjoncture favorable, des objectifs réformistes en objectifs révolutionnaires brise le cercle vicieux ; ils font de l'action syndicale, c'est-à-dire de l'action par nature réformiste, dans une perspective révolutionnaire : « Un mouvement révolutionnaire se déclenche sur un à-côté » (Dejonckère). D'autre part, les majoritaires sont divisés : les uns nient purement et simplement le phénomène lui-même, l'éventualité d'un passage du corporatif au social : « On croit possible, déclare Laurent, secrétaire confédéral adjoint, de déterminer sur un mouvement corporatif une action que l'on appelle révolutionnaire. J'ai une opinion tout à fait contraire, et je ne puis m'associer à cette idée, dangereuse dans les circonstances où nous sommes, de déclencher un mouvement général sur une action bénigne ». D'autres majoritaires, comme Merrheim, sont moins affirmatifs : « Je ne suis pas de ceux qui refusent d'admettre que d'un mouvement corporatif peut sortir un mouvement révolutionnaire ».

On voit les conséquences pratiques de ces divergences : les minoritaires poussent à élargir tout mouvement de grève, dans l'espoir que le corporatif engendrera enfin le social. Les majoritaires, eux, demeurent circonspects et tendent à assurer le corporatif avant de passer au social.

Au surplus, les conceptions théoriques se pervertissent en s'opposant. Les minoritaires finissent par considérer que, si la grève corporative ne dégénère pas en révolution, c'est de la faute des majoritaires. D'où leur accusation obstinée de « trahison ». Et les majoritaires par considérer que, si la grève corporative prend une allure révolutionnaire, c'est une victoire pour les minoritaires. D'où leur hâte à mettre un terme à la grève en « bâclant » un compromis sur les revendications en cause : compromis qu'ils obtiennent d'ailleurs en faisant jouer la menace minoritaire.

C'est pourquoi, tous comptes faits, on en arrive à ce constat paradoxal quant à la manière dont la lutte des tendances à l'intérieur des organisations syndicales intervient dans le déroulement du mouvement gréviste : si d'un côté, l'existence de tendances gêne l'unité de direction du combat

1. *Cf.* le détail de tout ce débat au C.C.N. de la C.G.T., le 30 mars.

ouvrier et par conséquent nuit à la poursuite de son objectif, elle le favorise d'un autre en permettant aux majoritaires d'utiliser les minoritaires comme argument de pression sur l'adversaire patronal.

***

Ce « jeu », les majoritaires de la Fédération des cheminots vont le jouer à merveille. On a vu déjà que les négociations entre organisations patronales et organisations ouvrières n'avaient pratiquement jamais cessé : les vendredi 20 et samedi 21 février, la délégation de l'Union des syndicats du P.L.M. (Midol pour l'Union, Saint-Paul pour le syndicat de Villeneuve et Chaverot pour le syndicat de Paris-P.L.M.) se rend aux sièges de la Compagnie P.L.M. et du ministère des Travaux Publics : à l'issue de ces démarches, la rupture était consommée entre l'Union P.L.M. d'un côté, le Gouvernement et les Compagnies de l'autre. Le mercredi 25, les négociations reprennent, mais à l'échelon de la Commission Exécutive fédérale : avec le Ministre (le 25) ; avec le Ministre encore (le 26) et le Président du Conseil (le même jour à 22 heures) ; avec le Président du Conseil encore (le 27 à midi) et le directeur du P.L.M. (à 17 heures). Résultat négatif : les ponts sont rompus entre les interlocuteurs, cette rupture impliquant le déclenchement de la grève générale des chemins de fer. Cependant les pourparlers ne s'arrêtent pas pour autant. Sur l'initiative de la Fédération ou sur celle du Gouvernement ? Le doute subsiste. Le Guen, de l'Union Ouest-État, attribue à la C.E. fédérale l'initiative des démarches. Il se déclare l'auteur de la proposition visant à discuter avec les directeurs des Compagnies plutôt qu'avec le Gouvernement : la C.E. aurait été d'accord pour qu'il prenne contact avec le directeur du réseau de l'État, tandis que Thierry ferait de même avec celui du réseau du Nord. En tous cas, dès le samedi 28 — premier jour de la grève générale —, Thierry, secrétaire de l'Union Nord, rencontre Javary, président du Comité de ceinture (organisme de coordination des directions de réseaux). Au cours de cet entretien, Javary aurait demandé à son interlocuteur de préciser si la Fédération accepterait éventuellement un arbitrage du Gouvernement. Sur réponse affirmative du délégué fédéral, Javary aurait téléphoné au Président du Conseil, pour le prier de recevoir ensemble les directeurs des Compagnies et les délégués de la Fédération des cheminots.

Au surplus, bien d'autres démarches parallèles furent entreprises. C'est ainsi que le dimanche 29 février, dans l'après-midi, Tissier, président de la Commission du Statut, téléphone au siège de la Fédération : il reconnaît implicitement tenir du Gouvernement le pouvoir officieux d'intermédiaire « neutre » entre les Compagnies et les Syndicats. Il met alors au point la réception, par les directeurs des grands réseaux, d'une délégation de la Commission Exécutive fédérale : dans le bureau même du président de la Compagnie de l'Est, Gérardin.

Un premier échange de vues fait apparaître que l'accord se dessine sur tous les points, sauf sur la question des sanctions. Dans ces conditions, une suspension de séance de 10 minutes est décidée, pendant laquelle les directeurs téléphonent à la Présidence du Conseil dont ils sollicitent une audience immédiate, au nom des deux parties : le Président du Conseil

accueille, arrivant ensemble dans les voitures des directeurs, délégués de la Commission Exécutive et directeurs de réseaux.

L'arbitrage du Président du Conseil se présente sous cette forme : accorder aux cheminots que les revendications corporatives (échelle des traitements, statuts), connaîtront une prompte satisfaction ; que l'examen d'un projet de réorganisation des chemins de fer sera entrepris en commun avec les représentants des syndicats ; enfin qu'aucune sanction ne sera décidée à partir du moment où l'arbitrage sera rendu (soit : lundi à 10 heures du soir) ; par contre accorder aux Compagnies que les sanctions prises avant le 1er mars pourront être maintenues ; que les journées de grèves ne seront pas payées ; que les poursuites judiciaires pour toutes les infractions auxquelles la grève avait pu conduire pourront ne pas être suspendues.

Sur cette base, la délégation syndicale se réunit dans une pièce voisine pour en délibérer : le représentant de l'Union P.O., Sauvé, s'oppose au secrétaire par interim de la C.E., Boisnier ; il pense que les syndicats doivent obtenir un compromis plus avantageux, la hâte de Tissier et Javary à conclure un accord devant être interprétée comme un signe de faiblesse. Puisqu'elle est divisée sur l'attitude à prendre, la délégation syndicale décide de revenir devant l'assemblée plénière de la C.E. fédérale, laquelle donne raison à Boisnier ; les trois représentants du P.O. démissionnent en conséquence du Comité de grève. Après quoi, la délégation, privée de Sauvé, retourne auprès du Président du Conseil pour parapher l'accord d'arbitrage.

Dès lors, la Fédération des cheminots est en mesure de lancer l'ordre de reprise du travail en indiquant les points acquis : 1° Respect des droits syndicaux : un statut déterminera les droits des fonctionnaires syndicaux ; 2° Application dans ses grandes lignes du projet de la Fédération concernant le statut et l'échelle des salaires : ceci dans les délais fixés par le Conseil fédéral (les textes de statut et d'échelle devront être terminés pour le 31 mars) ; 3° Institution de commissions paritaires pour les Compagnies secondaires ; 4° Étude immédiate et en commun du futur régime des chemins de fer dont le projet sera soumis au Conseil Économique du Travail de la C.G.T. ; 5° Aucune sanction pour faits de grève.

La grève était terminée : la direction majoritaire de la Fédération des cheminots en enregistre la conclusion comme une victoire. Bidegaray dira du 1er mars 1920 que « point culminant de la puissance syndicale dans les chemins de fer », cette victoire intervenait après vingt victoires partielles successives, alors que la Fédération — nouvellement installée dans ses meubles, la Maison des cheminots de la rue Baudin, ce qui ne l'empêchait pas de détenir dans ses caisses 2 millions de liquidités — pouvait faire fond sur ses 374 000 syndiqués.

D'ailleurs, les Compagnies considéraient bien l'accord du 1er mars comme une défaite dont elles se devaient de préparer la revanche : en tentant aussitôt de le remettre en cause. Millerand en ayant confirmé par lettre les termes (seules devaient être considérées comme nulles et non avenues les sanctions infligées pour refus de travail, malgré mise en demeure ; aucune mesure disciplinaire ne devait être prise après le 1er mars,

10 heures du soir ; seules restaient valables les sanctions infligées le 1er mars par les chefs directs des grévistes sous réserve de l'approbation ultérieure de la Direction), les Compagnies en donnèrent une interprétation rigoureuse[1]. Ce faisant d'ailleurs, elles se réclamèrent de l'exemple du réseau État, lequel relevait de l'autorité directe du Ministère des Travaux Publics dont le titulaire nourrissait une hostilité plus forte que certains dirigeants de Compagnies à l'égard d'une transaction avec les grévistes.

Sept militants furent en effet révoqués sur le réseau de l'État ; certes, le 2 mars, le secrétaire de l'Union État, Le Guen, au cours d'une entrevue avec le Directeur du réseau, obtint que quatre d'entre elles soient immédiatement rapportées ; que deux autres soient réservées, se trouvant en liaison avec des poursuites judiciaires, si bien qu'il ne restait plus finalement qu'un seul cas litigieux, celui d'un militant minoritaire de la Charente-Inférieure, Dejonckère[2]. Mais le directeur de l'État, pour avoir soutenu auprès du Ministre la cause de ses agents, fut contraint à la démission.

Des sanctions frappent également des militants du réseau P.O. Elles donnent lieu, pendant tout le mois de mars, à effervescence. Le 3 mars, un télégramme de Delagrange avertit l'Union des Syndicats parisiens de cheminots que Périgueux continue la grève, 30 de ses militants ayant été suspendus. Le lendemain, un nouveau télégramme, signé Bouthonnier-Delagrange, avertit Cachin : « Délégation cheminots Périgueux se rend à Paris où arrivera vendredi 10 heures pour entretenir Millerand violation accord intervenu entre Fédération et pouvoirs publics. Demandez immédiatement audience à Millerand ». Un télégramme du même jour, adressé par les autorités locales au Ministère de l'Intérieur, montre que, malgré l'ordre de reprise donné par la Fédération, les choses rentrent difficilement dans la normale : « Suis informé par renseignements certains que cheminots grévistes Quimper font appel à délégués fédération... D'autre part, Delagrange à Périgueux demande également à cheminots Quimper de continuer la grève en signalant que Périgueux, Tours, Orléans, Angers, Bergerac, Limoges, Quimper, Brive, etc. ne reprennent pas travail avant complète satisfaction malgré trahison Guilbaud et Cie »[3].

De telles sanctions non seulement entretiennent l'agitation (à Périgueux, dès le 28 mars, un meeting socialiste réunira 6 000 personnes, en majorité des cheminots), et font augurer d'une reprise de la lutte ; mais surtout elles infirment la prétention de la majoritaire Fédération des cheminots qui se targue d'avoir remporté une grande victoire. En ce sens, elles renforcent la lutte des tendances.

Car, si les majoritaires ont crié à la victoire, ils n'en ont pas pour

---

1. On peut naturellement discuter à l'infini du caractère régulier ou non des sanctions au regard de l'accord conclu le 1er mars. Le fait important, c'est que la masse des cheminots considéra ces sanctions comme une violation de l'accord. Or l'existence ou non de sanctions, à l'issue d'une grève, a toujours été tenue dans le mouvement ouvrier comme le signe du succès ou de la défaite syndicale. « Le personnel des chemins de fer avait à cœur la violation de ce contrat, passé entre le Gouvernement, les Compagnies et la Fédération, de ce contrat qui n'était pas respecté du fait des révocations », dira Lardeux au congrès extraordinaire de l'Union des syndicats du P.L.M. à Lyon, le 30 juillet 1920, après avoir expliqué que « la grève du mois de mai n'est en quelque sorte que l'enfant légitime de la grève de février-mars » (Congrès de Lyon, *Cpte-r. analytique*, p. 9-10.)
2. A.N., F7, 13675.
3. *Dossier Sûreté Générale Delagrange* (D.I.C.).

autant convaincu tout le monde. Même le Bureau de la C.G.T. déclare éprouver à l'égard du compromis du 1er mars des sentiments partagés. Soit parce que ce compromis laissait la porte ouverte à des conflits ultérieurs : en raison notamment, ce que le Bureau confédéral critique, du caractère vague et sans garantie des clauses de l'accord sur les sanctions ; soit parce que ce compromis, stoppant l'action d'ensemble de la classe ouvrière, apparaissait en deçà de ce que le mouvement syndical était alors en mesure d'obtenir, notamment sur le chapitre de la revendication sociale majeure, la nationalisation.

Ces critiques confédérales ne relevaient-elles pas de l'usage interne ? Il semble en effet que des membres du Bureau confédéral ne furent pas aussi étrangers qu'ils l'ont prétendu à la négociation ; Dumoulin dira beaucoup plus tard : « La grève de février se termina sur un semblant d'accord que Dumoulin et Marcel Laurent, membres du bureau confédéral, avaient élaboré avec Millerand ». Et cela « au cours d'une visite auprès de Millerand qui n'a jamais été rendue publique »[1]. On peut donc douter de la sincérité des critiques formulées par le Bureau Confédéral à l'égard du compromis accepté par la Fédération des cheminots. Il n'en reste pas moins qu'une telle prise de position, de la part de la direction confédérale, ne fut pas sans répercussion. A lointaine échéance, elle donnera à la direction confédérale une grande liberté de manœuvre pour, se démarquant des « ultras » de la Fédération cheminote, mieux combattre les « excès » minoritaires. Mais dans l'immédiat, elle donna de puissants arguments — le témoignage encore très respecté de la direction confédérale — à l'hostilité résolue de la fraction minoritaire : « Une victoire qui fait honte », ce mot, forgé dans le feu d'une réunion par un militant du P.L.M., et repris par Monatte comme chapeau à un article de Monmousseau dans *La Vie Ouvrière*[2], fit fortune. Un minoritaire de Marseille devait ainsi le commenter : « Nous avons qualifié [l'accord de mars] de victoire qui fait honte, parce qu'ayant la victoire dans les mains, tenant à la merci Compagnies et Gouvernement impréparés, nous n'avons pas tiré de cette victoire tous les résultats que nous étions en droit d'en attendre ». L'accusation majeure, c'était naturellement d'avoir fléchi juste au moment où, la C.G.T. étant sur le point d'entrer en lice, on voyait se profiler la grève générale intercorporative.

Dans ces conditions, les congrès de réseaux, préparatoires au congrès de la Fédération Nationale des cheminots — ils s'étalèrent de la dernière semaine de mars à la mi-avril — donnèrent lieu à de furieuses empoignades entre majoritaires et minoritaires et révélèrent les progrès fulgurants de la minorité.

S'appuyant à fond sur les réticences confédérales à l'égard de la tactique fédérale les minoritaires dénoncèrent vigoureusement le manque à gagner dont la pusillanimité majoritaire était responsable : manque à gagner qu'ils estimaient d'ailleurs diversement, les uns regrettant seulement la non-satisfaction de quelques revendications corporatives, les autres déplorant le ratage de l'occasion révolutionnaire.

1. Lettres de Dumoulin à l'auteur, des 25 novembre et 12 décembre 1956.
2. Lettre de Monatte à l'auteur de novembre 1956.

Déjà, du 21 au 25 mars, le congrès de Roanne[1], où 135 syndicats représentés par 214 délégués conférèrent au nom de 68 964 adhérents (sur les 90 000 agents du réseau), confirmait avec éclat que l'Union P.L.M. sortait du conflit de février plus résolue encore à promouvoir « une orientation nouvelle toujours plus audacieuse dans le domaine social ». Approuvant l'action de la C.G.T., elle en tirait argument supplémentaire pour accabler la direction fédérale. Plus remarquables encore les résultats du congrès de l'Union des syndicats du réseau de l'Est — du 25 au 28 mars à Pantin —, où une motion d'unanimité souligne la nécessité de rompre avec les méthodes de collaboration de classe. Une telle motion constitue un succès considérable pour les minoritaires qui, sur ce réseau, n'occupaient pas de très fortes positions (puisqu'au précédent congrès de Nancy la majorité l'avait emporté par 17 262 voix contre 12 290). Le fait même de s'accorder sur une motion d'unanimité apparaissait comme une précaution des majoritaires : un vote de tendances aurait pu révéler la réduction sérieuse du handicap qu'ils avaient conservé jusque-là.

Mais le congrès de réseau le plus intéressant fut sans doute celui tenu à Angoulême, du 9 au 12 avril, par l'Union P.O. Le rapport moral (de la direction majoritaire) y fut repoussé par 35 504 voix contre 14 025, et l'ordre du jour adopté fut — décision symbolique — celui déjà adopté par le réseau P.L.M. (donc minoritaire), cela par 26 432 voix contre 23 777 : ces chiffres très serrés peuvent donner une idée du caractère acharné de la discussion ; chaque question donnant lieu à accrochage, polémique, rectification, chaque orateur s'efforçant de parvenir à l'expression la plus exacte de ses positions d'ensemble. A la lecture — prodigieusement vivante, et émouvante — du compte-rendu des débats, on ressent avec force la dualité de la pensée syndicaliste : celle toute tendue vers l'objectif de la révolution sociale, et celle — souvent exprimée avec non moins de noblesse, notamment dans la bouche d'un homme comme Sauvé — toute animée par le désir de contribuer dès aujourd'hui, par la pratique quotidienne d'un syndicalisme de progrès, à modifier la condition prolétarienne de façon à se préparer au saut décisif. Pour les uns, « le printemps révolutionnaire est arrivé, la sève monte, le bourgeon révolutionnaire va éclater ». Pour les autres, la prudence s'impose encore, et le souci de ne pas jeter la classe ouvrière dans des aventures sans issue. Mais dès le début, il est clair que les premiers vont l'emporter — et qu'ils imposeront en conséquence une modification de la direction de l'Union. Ils vont l'emporter en toute clarté, car Midol, venu apporter le salut de l'Union P.L.M., exprime avec force la pensée minoritaire : « Il ne faut pas oublier que vous allez à la bataille, non pas seulement pour une question de gros sous, mais pour la transformation sociale et pour la Révolution sociale... C'est de ce côté surtout que je voudrais vous voir diriger votre action, non par une action de solidarité seulement, non par une action corporative, mais une action révolutionnaire, sociale ».

Enfin, dernier en date, le congrès de l'Union État, des 16 au 19 avril, suivait l'exemple de l'Union P.O. : il désavouait ses délégués fédéraux, ce

1. *Cf.* un rapport détaillé sur le Congrès de l'Union P.L.M. adressé à la Sûreté Générale les 23-24-25-26 mars 1920 (A.N., F7, 13684).

qui devait entraîner la retraite du secrétaire général de la Fédération, Bidegaray[1].

Les résultats des congrès de réseaux — seuls parmi les grands, ceux du Nord et de l'Est avaient continué à donner une majorité... à la majorité — rendaient certaine la victoire minoritaire au prochain congrès national. La victoire de février, dont les majoritaires croyaient devoir tirer un surcroît de puissance, se retournait donc contre eux. Parce qu'elle n'était pas à la mesure des espérances que le combat avait encouragées, elle semblait confirmer la thèse des minoritaires les plus extrêmes selon lesquelles préparer le terrain corporatif et social pour l'ultime bataille révolutionnaire, c'était déjà douter de l'élan révolutionnaire des masses, c'était déjà douter de la possibilité, de la proximité de la révolution.

1. *Cf.* un compte-rendu détaillé sur le congrès de l'Union État adressé à la Sûreté Générale du 16 au 20 avril 1920 (A.N., F7, 13675).

CHAPITRE IV

# VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER : PRÉPARATIFS SYNDICAUX

• A l'échelon confédéral : le C.C.N. de la C.G.T. (29-31 mars 1920).

Succès des thèses majoritaires : pour une stratégie confédérale impliquant le respect des différents niveaux du corporatif au social, du social au politique ; pour la tactique confédérale d'une grève générale de 24 heures le 1er mai en faveur de la socialisation.

• A l'échelon fédéral : le Congrès National des cheminots (22-24 avril).

Un congrès-règlement de comptes : l'homme de la majorité, Bidegaray ; l'homme de la minorité, Monmousseau.

Le triomphe des thèses minoritaires — attendu — se produit dans des conditions qui faussent le mécanisme de la lutte des tendances et déséquilibrent brutalement l'action syndicale des cheminots : la décision du principe d'une grève générale des cheminots.

Le retournement minoritaire : après leur victoire de tendance, la recherche de l'unanimité syndicale : à l'échelle de la Fédération, la motion d'Aubervilliers ; à l'échelle confédérale, les pourparlers avec la C.G.T.[1]

« Nous avons conclu un semblant d'accord », écrit Dumoulin, secrétaire général adjoint de la C.G.T. Il est vrai : tout conspirait à ne faire du compromis du 1er mars qu'une simple trêve avant la reprise des hostilités. De là, le caractère essentiel du mouvement qui va éclater en mai : alors que les grèves de janvier et de février étaient principalement issues de l'amplification d'un incident secondaire dans une conjoncture objective favorable,

1. Points de repère chronologiques :
27 mars : réunion de la minorité confédérale.
29-30-31 mars : C.C.N. de la C.G.T.
22-25 avril : Congrès de la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer.
22 avril : le Congrès envoie un ultimatum au Gouvernement ;
23 avril : la majorité du Congrès vote contre le Rapport Moral ;
24 avril : la même majorité vote la motion Monmousseau (ou ordre du jour Japy) ;
25 avril : le Congrès se réunit de nouveau, mais à Aubervilliers où il vote à l'unanimité une motion de grève générale.
26 avril : Conseil Fédéral des Cheminots. Il sollicite une entrevue avec la C.A. de la C.G.T.
27 avril : le Conseil fédéral des cheminots lance officiellement l'ordre de grève.
28 avril : la C.A. de la C.G.T. confère avec les délégués du Conseil Fédéral des cheminots.

le mouvement de mai résulte de la convergence des volontés intéressées. A la base, nous ne trouvons donc pas d'affaire mineure s'envenimant à l'improviste et plaçant les adversaires dans la situation d'intervenir, bon gré mal gré. Mais au contraire, dans tous les camps, une longue préparation, publique, avouée, une préparation d'état-major. Mieux : les revendications « mobilisatrices » sur lesquelles le syndicalisme cheminot appelait depuis la guerre à la lutte étaient en gros satisfaites ; il n'y avait plus matière à un conflit corporatif. C'est précisément cette absence de « petites revendications » qui confère au conflit son allure exceptionnelle, cette résonance d'un choc de classe, dans sa pureté et son implacabilité. On sent ici qu'on ne perd plus une bataille, — mais la guerre.

Préparation d'état-major : mais inégalement discrète. Parce qu'il doit se faire comprendre de millions d'hommes, susceptibles ou non d'être les acteurs du drame à venir, le mouvement syndical doit mettre au point ses plans de combat dans le vacarme des réunions et du haut des tribunes de congrès[1].

Aussi ce que nous devrons aller chercher dans le secret des dossiers pour ce qui concerne les Compagnies et l'État, le trouverons-nous à la clarté imprimée des comptes-rendus de conférences pour les organismes dirigeants du mouvement syndical. Et cela à tous les échelons : à celui de la C.G.T. comme à celui de la Fédération des cheminots.

***

A celui de la C.G.T. : l'élaboration de la stratégie syndicale revient à son organisme de direction plénière : le Comité Confédéral National (C.C.N.). Celui-ci est donc convoqué, salle du Globe, boulevard de Strasbourg, les 29 et 30 mars ; il aura d'ailleurs besoin d'une journée supplémentaire, le 31 mars, pour épuiser la discussion sur son ordre du jour.

Pratiquement, les débats s'y regroupent autour de deux thèmes : 1° la grève des cheminots de février, dont l'analyse contradictoire — positive, négative ; majoritaire, minoritaire — contribuera à dégager l'idée générale et unanime — donc minima — qu'on se fait de ce qui doit s'ensuivre ; 2° le 1er mai : dès le moment où le mouvement syndical a conscience du caractère inéluctable d'un prochain conflit, la question de « l'occasion »

1. Nous avons déjà noté deux sources intéressantes : *le Compte-rendu du C.C.N. de la C.G.T.*, paru dans *La Voix du Peuple* (et aussi dans *L'Information ouvrière et sociale*) — l'exactitude de ce compte-rendu publié étant confirmée par les notes d'informateur transmises au jour le jour à la Sûreté Générale (A.N., F7, 13577, dossier « C.C.N., 29-30 mars 1920 ») ; *le Compte-rendu du Congrès de la Fédération des cheminots*, paru sous la couverture suivante : « Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer de France, des colonies et pays de protectorat, 19, rue Baudin, Paris IXe ; compte rendu du 3e Congrès national, 22-23-24 avril, Gymnase Japy, XIe ; dimanche 25 avril 1920, salle des Fêtes, Aubervilliers ». A l'échelon confédéral, *le Compte-rendu du 15e Congrès de la C.G.T.*, tenu à Orléans du 27 septembre au 2 octobre 1920, constitue un troisième document considérable. Il faut y ajouter deux brochures qui, écrites dans le cadre des polémiques ultérieures (au cours de l'été 1920) entre tendances adverses, donnent de nombreuses lumières sur les points controversés. La brochure minoritaire : *La grande grève de mai 1920* est parue à la Librairie du Travail, 96, quai Jemmapes (la librairie de la *V.O.*), sous le pseudonyme de J. Brécot (alias Monmousseau, alors emprisonné à la Santé). La brochure majoritaire *L'action confédérale et la grève des cheminots* est parue comme édition de la C.G.T. sans nom d'auteur : elle est contresignée par le Bureau confédéral et la C.A. de la C.G.T. Naturellement, tous les comptes-rendus de congrès des Unions sont aussi à lire : et notamment celui du congrès extraordinaire de l'Union des syndicats P.L.M. tenu à Lyon les 30 et 31 juillet 1920.

est exclue et le 1er mai s'impose à la sensibilité ouvrière. Un 1er mai n'est pas forcément troublé. Mais quand le trouble est dans la situation des classes, il ne peut pas ne pas s'exprimer le 1er mai.

C'est par le biais du débat sur le rapport moral que le C.C.N. consacre le premier jour de sa session — le 29 mars — à l'examen (polémique) de la position de la C.G.T. dans la récente grève des cheminots. La C.G.T. a-t-elle tout fait pour soutenir les cheminots ? Sur quelle base ? Dans quelles perspective ?

En fait la majorité conduite par Jouhaux se trouve à l'aise dans cette discussion. Certes la minorité — qui s'est concertée le 27 mars — l'attaque avec violence, encore qu'elle doive se séparer de son aile la plus extrême dont le représentant, Mayoux, propose un ordre du jour qui n'entretient plus aucun point de contact avec le programme confédéral[1]. Mais la violence de la minorité ne peut masquer son absence de prise sur la majorité. Cette dernière, après avoir en effet contré, elle aussi, son aile la plus extrême — à droite — dont le représentant Laurent nie jusqu'à l'éventualité de « l'occasion révolutionnaire », a beau jeu de démontrer que sa pratique en février-mars — avancer aussitôt que possible une revendication sociale fondamentale de façon à faire basculer le corporatif vers le révolutionnaire —, confirme la bonne foi de sa doctrine de toujours. A savoir que si elle se refuse à simplement proclamer l'heure révolutionnaire, ce qui n'aurait en réalité qu'une valeur platonique — sinon une signification provocatrice —, elle a mieux : un plan de préparation révolutionnaire consistant à engager, sur la base d'une action corporative de grande ampleur, une action sociale qui se transforme, au moment favorable et sous la direction de la C.G.T., en une action révolutionnaire dont la forme majeure sera celle d'une grève générale interprofessionnelle.

Bref, les majoritaires parviennent, au cours de ce C.C.N., à imposer leur argumentation : que les minoritaires n'ont pas le monopole de la stratégie révolutionnaire ; que la démarcation entre majoritaires et minoritaires ne relève pas de la réponse à l'alternative : faire ou ne pas faire la révolution ; que la divergence porte seulement sur le mécanisme de la révolution : si les minoritaires tiennent que, pour entraîner le prolétariat à la bataille décisive, il faut lui fournir des objectifs directement et exclusivement révolutionnaires, les majoritaires pensent que, pour le même objectif, il faut partir de plus loin, il faut faire jaillir l'élan révolutionnaire de la source syndicaliste traditionnelle, l'action corporative et sociale. Or, dès le moment où les questions sont ainsi posées, les minoritaires sont relativement faibles : leur raisonnement, selon lequel une action corporative et sociale — susceptible d'entraîner les masses ouvrières les plus retardataires — est de nature à épuiser plutôt qu'à stimuler l'élan révolutionnaire, ne repose en dernière analyse que sur un postulat : que l'avant-garde

1. Encore la proposition de Mayoux était-elle, dans son esprit, défensive. La voici : « ... Estime que la grève générale est le seul moyen pour arracher au Gouvernement l'amnistie, la paix avec la Russie, pour empêcher la guerre à l'Allemagne révolutionnaire ; qu'en conséquence l'organisation ouvrière doit profiter de la première occasion favorable pour la réaliser ». Et voici ce qu'il en dit dans une lettre à l'auteur du 17 avril 1957 : « Je fis part de mes craintes à Dejonckère et parlai de présenter un ordre du jour demandant une grève générale mais limitée à l'avance : deux ou quatre jours par exemple. Dejonckère se récria que c'était impossible, qu'à eux, il fallait au moins huit jours pour faire démarrer correctement leur grève ».

révolutionnaire de la classe ouvrière est assez forte à elle seule pour procéder directement à la révolution sociale. C'est rejoindre dans une certaine mesure ceux qui nient la nécessité d'une « occasion révolutionnaire » : non en ce qu'elle n'existerait pas mais en ce qu'elle serait alors permanente. De là à la thèse de la spontanéité : il n'y a qu'un pas.

On comprend donc que Jouhaux obtienne une confortable majorité : pour, 99 ; contre, 6 ; abstentions, 14 ; absents, 15, sur l'ordre du jour qui lui accorde un plein satisfecit: « Le C.C.N., réuni le 29 mars 1920, enregistrant les déclarations faites concernant l'attitude du Bureau confédéral et de la C.A., approuve pleinement cette attitude, conforme aux principes fondamentaux du syndicalisme et en relation exacte avec les événements ; estime que dans la période actuelle tous les militants syndicalistes doivent se tenir prêts à seconder l'action du Bureau confédéral et de la C.A., et leur accorde sa confiance ».

La doctrine officielle de la C.G.T. ainsi confirmée — une stratégie générale révolutionnaire fondée sur une tactique de luttes corporatives et sociales —, la discussion ne s'en continue pas moins, mais sur la conception du 1er mai. A ce propos, la doctrine minoritaire apparaît en toute clarté. Au nom des quinze U.D. minoritaires[1] (et de deux fédérations d'industrie, Maréchalerie et Voiture-Aviation), la motion minoritaire propose « une grève générale de durée non limitée dont le point de départ serait le 1er mai », avec, pour programme, « l'amnistie totale, la reprise des relations officielles avec la Russie, le retrait des troupes françaises opérant en divers pays d'Europe et d'Orient, le respect du droit syndical et son extension aux fonctionnaires, la réintégration des cheminots et autres agents de l'État, le respect de la loi de 8 heures ». Les revendications corporatives y sont donc rejetées en queue de liste, la revendication sociale est seulement défensive, la plate-forme est avant tout politique. Et sur cette plate-forme politique, une action décisive : une grève générale de durée non limitée. On ne peut demander autrement de « mettre immédiatement la Révolution à l'ordre du jour ». Dans ces conditions, les majoritaires n'ont pas de mal à montrer ce qu'il y a de périlleux à décréter ainsi la révolution à date fixe : de jouer à quitte ou double. A cette aventure ils opposent une motion où la plate-forme diversifiée correspond aux différents niveaux de la conscience ouvrière — corporative, sociale et politique — ; où le moyen se réduit d'abord à un sondage prudent — une grève générale de 24 heures, sans s'interdire, en cas de succès, quelque prolongement que ce soit : « Le C.C.N., résolu à poursuivre la réalisation intégrale du programme des revendications préconisées par la C.G.T. ; considérant que des solutions précises et promptes imposent sur les questions qui préoccupent au plus haut point le prolétariat français, notamment sur le respect par le patronat français de l'application de la journée de 8 heures ; l'amnistie générale des soldats et détenus politiques ; la paix avec la Russie ; la nationalisation des services publics ; considérant que le projet gouvernemental sur l'arbitrage obligatoire constitue une violence que l'on tente d'exercer sur nos organisations ouvrières :

---

1. Il s'agit des U.D. des Bouches-du-Rhône, Basses-Pyrénées, Dordogne, Drôme, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Charente, Aveyron, Isère, Alger, Constantine, Gard, Savoie, Haute-Savoie, Var.

1° Décide d'organiser pour la date du 1er mai 1920, d'accord avec l'Internationale syndicale, une démonstration mondiale sous forme d'un chômage général de 24 heures en faveur de la socialisation des moyens de production et d'échange ;

2° Estime que la situation générale économique de notre pays et de l'Europe nécessite la préparation de la mise en action de tout l'effort du prolétariat ;

3° En cas de circonstances exceptionnelles, donne mandat à la C.A. de déterminer au mieux des intérêts généraux de la classe ouvrière et en lui laissant l'entière maîtrise de son mouvement, le caractère et l'époque d'une action générale ».

Si la majorité s'en tire bien au C.C.N. de la C.G.T., il n'en est pas de même au 3e Congrès de la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer, des 22 au 24 avril[1]. C'est que la majorité cheminote n'avait pas été de loin aussi habile que la majorité confédérale. La polémique postérieure à la grève de février et les Congrès de réseaux avaient accentué la polarisation tendancielle à l'intérieur du mouvement syndical cheminot. Le Congrès, avant même son ouverture, avait pris la forme d'un règlement de compte qui devait consacrer le triomphe d'une tendance sur l'autre : tout laissait prévoir qu'il le ferait au profit des minoritaires. Et cela parce que les majoritaires avaient en février commis la faute de paraître bâcler un compromis pour éviter l'enclenchement révolutionnaire. En langage populaire, ils n'avaient pas assez longtemps ouvert la « soupape de sûreté ». Cette grave faute de tactique interne, ils la devaient pour beaucoup à l'absence, pendant cette période cruciale, de leur leader incontesté, Bidegaray, une des figures les plus significatives du mouvement syndical de l'époque.

Bidegaray[2] : c'est alors un homme dans la force de l'âge — il est né à Bayonne en 1875. Pyrénéen, il a le physique classique du militant syndical : il est grand, fort, doué d'un verbe sonore. Il en a aussi le « style » le plus courant : ce n'est pas un « liseur », autrement dit il ne s'embarrasse guère de doctrine ni de culture. Bien sûr, il est allé à l'école primaire jusqu'au certificat d'études. Après quoi, il a appris un métier. Mais ce métier, il l'a appris dans toutes ses finesses techniques et sous toutes les latitudes : comme tout prolétaire bien doué, il a « bourlingué » ; placé d'abord en apprentissage chez un mécanicien serrurier de Bayonne, il quitte son premier patron à 15 ans. A 19, il s'engage dans la Marine ; il naviguera quarante-deux mois sur la flotte de la Méditerranée, et terminera quartier-maître mécanicien. En 1898, adieu la Marine, il entre dans une entreprise de chemin de fer, la maison Mandon, puis il se met à Narbonne au service de la Compagnie du Midi en qualité de chauffeur. En 1900, on le retrouve au dépôt des Batignolles, lequel dépend de la Compagnie de l'Ouest : comme ouvrier ajusteur ; en 1907, il est nommé mécanicien.

Cette mobilité professionnelle, Bidegaray ne la doit d'ailleurs plus, dès qu'il a dépassé 20 ans, au goût de la jeunesse pour les voyages ; mais

---

1. Toutes les citations, chiffres, précisions et détails dont, dans ce chapitre, ne sont pas indiquées les origines, sont tirées de son compte-rendu (*cf.* p. 409, n. 1).
2. *Cf.* sa biographie dans *L'Atelier*, mars 1920.

à sa participation aux luttes sociales. S'il quitte la maison Mandon, c'est qu'il en est renvoyé à l'issue d'une grève ; s'il abandonne la Compagnie du Midi, c'est que, syndiqué, membre du P.S., il en est révoqué « pour manque d'énergie dans l'exercice de ses fonctions ». Aussi, de même qu'il apprend son métier « sur le tas », de même acquiert-il sa formation syndicaliste : en 1904, il est délégué au Congrès d'administration de l'Orphelinat des chemins de fer ; en 1907, membre du Conseil d'administration du Syndicat National ; en 1908, son secrétaire général. Pendant la grève de 1910, il est emprisonné pour un mois et révoqué.

Ses classes syndicalistes, Bidegaray les fait donc en un moment où le mouvement syndical français connaît un véritable épanouissement : bien que personnellement il se tienne à l'écart du groupe doctrinal où s'élabore le syndicalisme révolutionnaire. Comme c'est une époque de luttes corporatives sévères, Bidegaray peut exercer des qualités certaines de meneur et de manœuvrier subtil. L'homme plaît à ses mandants : parce qu'il a du panache et qu'on le sait rusé. Il est ainsi devenu l'âme de la Fédération unifiée : Bidegaray, c'est encore davantage la Fédération des cheminots que Jouhaux n'est la C.G.T.

Or Bidegaray, malade, n'a pas tenu la barre durant le mouvement de février. Ses collègues, il le sait, ils le savent, n'ont pas été à la hauteur : ils ont prêté le flanc à l'attaque minoritaire. Maintenant rétabli, Bidegaray va s'efforcer de manœuvrer avec audace : il n'évitera pas au Congrès le triomphe des minoritaires, mais il y aura préparé sa revanche... pour trois mois plus tard.

Le Congrès se tient au Gymnase Japy, salle immense, qu'exige le nombre des participants, mais à l'acoustique mauvaise, plus mauvaise encore de ce que les bruits du dehors pénètrent par les carreaux cassés. Dans ce cadre, s'installent 879 délégués, représentant 825 syndicats qui groupent au total 338 941 membres : par ordre d'importance, l'Union P.L.M. arrive en tête, 185 délégués représentant 126 syndicats avec 73 000 membres ; puis l'Union État, 174 délégués pour 132 syndicats avec 53 208 membres. Suivent : les Unions Nord, P.O., Est, des Compagnies secondaires, enfin les Unions d'Afrique du Nord, d'Alsace-Lorraine et du réseau de Ceinture.

Pendant trois jours, à raison de deux séances par jour, une trentaine d'orateurs — sans compter les rapporteurs — discutent, par le biais du Rapport Moral, la signification de la grève de février (les conditions dans lesquelles la grève s'est déclenchée, fut conduite, s'est conclue) et préparent, par le biais du débat sur l'orientation syndicale, la prochaine grève de mai (sont mis notamment en question les rapports entre Union et Fédération, Fédération et C.G.T. : le problème de la discipline syndicale ; les rapports entre revendications corporatives et lutte révolutionnaire, etc.). A l'issue de ces trois jours, le Congrès qui n'a pas pu en terminer, décide de poursuivre ses travaux pendant une journée supplémentaire, et cette fois à la mairie d'Aubervilliers, puisque le Manège n'est plus disponible. L'allongement exceptionnel de ces assises syndicales témoigne de l'ardeur des polémiques ; le climat y est de bout en bout passionné, encore enfiévré par le dernier événement, la grève du réseau alsacien-lorrain.

Les débats sont finalement sanctionnés par quatre votes : le 22 avril,

un premier vote, unanime, décide l'envoi d'un ultimatum au Gouvernement. Le 23 avril, les majoritaires sont officiellement vaincus : le Rapport Moral est repoussé par 196 298 voix contre 123 012 et 16 031 abstentions. Le 24 avril, une motion d'orientation dite « motion Monmousseau » (ou « ordre du jour Japy ») l'emporte par 171 037 voix contre 147 282 (et 13 593 abstentions). Enfin, le 25, à l'unanimité, le Congrès vote la « résolution d'Aubervilliers », ou motion de grève générale.

Comment interviennent ces quatre décisions ?

Dès l'ouverture, après l'allocution de bienvenue prononcée par Bidegaray, les minoritaires attaquent en faisant déposer une motion préjudicielle par le Syndicat de Paris-État (Rive droite), le syndicat de Monmousseau.

Car Monmousseau devient décidément le leader de la minorité. Pourtant un tel rôle aurait dû normalement revenir à Midol, « bête noire » des Compagnies autant qu'idole des cheminots. Mais Midol, sa popularité mise à part, ne correspondait pas exactement au modèle d'un syndicaliste minoritaire : tout simplement parce qu'il était socialiste[1]. Or le seul fait d'avoir adhéré en 1913 au P.S.U. le faisait d'une part soupçonner d'ambitions politiques (traduire : d'ambitions électorales, la députation dans l'arrondissement de Saint-Claude), d'autre part le conduisait à nourrir une conception du mouvement syndical bien plus guesdiste que syndicaliste-révolutionnaire. La preuve en était que Midol, de 1906 à 1913, était resté au syndicat corporatif des mécaniciens et chauffeurs, vieux syndicat de catégorie opposée au Syndicat National (véritable embryon, lui, de la Fédération unifiée). Midol semblait donc se trouver fortuitement dans le camp de la minorité : il n'en avait pas plus l'esprit que le tempérament. Il n'en avait pas l'esprit : le syndicat n'était pour lui ni dans le présent un instrument de révolution ni dans l'avenir la cellule de base des futures structures socialistes. Il n'en avait pas le tempérament : pendant la grève de février, loin d'aller au-devant de l'aventure, il avait plutôt témoigné de bonne volonté conciliatrice tant avec la Compagnie P.L.M. qu'avec la Fédération majoritaire, et c'était moins à lui qu'aux syndicats parisiens qu'il fallait imputer le débordement de la grève du P.L.M. sur les autres réseaux. Le syndicaliste minoritaire Midol, membre du P.S., prenait d'ailleurs volontiers conseil du centriste Marcel Cachin, comme le syndicaliste majoritaire Sauvé, également membre du P.S.. Midol et Sauvé : en vérité, deux hommes très proches l'un de l'autre (même au moral : tous deux consciencieux et prudents, administrateurs et gestionnaires plutôt que politiques et révolutionnaires).

Gaston Monmousseau, lui, répondait bien plus au type consacré du syndicaliste minoritaire[2]. Du même âge que Midol — 37 ans puisque né à Luynes en janvier 1883 —, né comme Midol dans une famille proche de la terre — son père, ancien garde champêtre, était devenu brûleur de

1. Nous tenons à remercier ici M. Midol d'avoir bien voulu, au cours d'un long entretien, préciser les détails qui lui demeuraient en mémoire. Ce qui ne saurait aucunement engager la responsabilité de M. Midol dans nos propres conclusions et interprétations.

2. Comme on peut le penser, le dossier établi par la Sûreté Générale au nom de Monmousseau (D.I.C.) était fort considérable. Nous en avons tiré maintes indications biographiques, celles du moins que nous pouvions recouper soit avec les écrits autobiographiques du dirigeant syndical, soit avec les témoignages de ses camarades de combat. Bien qu'assez générale, une conversation avec Monmousseau, avant sa mort survenue en juillet 1960, nous fut également utile.

vins ambulant à Azay-sur-Cher —, il n'avait pas, au contraire de Midol, dépassé le stade des études primaires : ouvrier menuisier, c'est à ce titre qu'il entre aux chemins de fer de l'État, assez tardivement d'ailleurs en 1910 (de coutume, on se présentait à la Compagnie tout de suite avant ou tout de suite après le service militaire).

Mais, plus que par son degré de technicité, c'est par sa formation politique que Monmousseau se différencie de son collègue du P.L.M. Il s'était en effet très tôt frotté aux idées alors dominantes dans la classe ouvrière : les idées anarchistes. En mai 1920, quand il sera emprisonné, son avocat, dans un mémoire de procédure, dira qu'il était « dans la familiarité de Proudhon ».

Les idées anarchistes : cela impliquait divers éléments ; d'abord, la curiosité intellectuelle, ce trait spécifique du prolétaire anarchiste des débuts de ce siècle : un appétit désordonné parfois mais toujours respectable de lectures. Et aussi — rappelons-nous Péricat —, un goût de l'écriture. Un rapport daté de 1920 signale : « Torrès [l'avocat] l'a fait débuter dans le journalisme... Au début, le nouveau journaliste écrivait dans un style prétentieux et ridicule, mais il recevait volontiers les conseils des camarades professionnels ». Monmousseau devait en effet se révéler — sa brochure de 1920 sur la grève de mai en témoigne — l'une des plumes les plus abondantes de sa génération ouvrière.

Mais les idées anarchistes ne conduisaient pas seulement à l'adoption d'un style de vie et d'un mode d'expression. Sur une base commune — d'opposition irréductible à la société établie —, les écoles anarchistes s'étaient différenciées : Monmousseau appartenait au courant de l'anarchisme individualiste. Peut-être parce que sur ces rives de Loire, et notamment à Tours, celui-ci avait pour champions des personnalités très populaires. Peut-être aussi parce que, toute sa jeunesse, homme de métier isolé dans un village, il était demeuré à l'écart des grandes collectivités urbaines et professionnelles.

Un anarchiste individualiste méprise le syndicalisme même révolutionnaire et se voue à la lutte antimilitariste. C'est parce qu'il méprisait le syndicalisme que, cheminot, Monmousseau n'avait pas participé à la terrible grève des cheminots de 1910 : il s'en expliquera très clairement quelques années plus tard quand il reviendra sur ses préventions antisyndicalistes. Quarante-six ans après, il écrira encore de l'année 1910 : « Entrer dans un syndicat (il y avait deux syndicats de cheminots) ne me disait rien ». Notation juste sauf que son hostilité n'était pas fondée sur l'existence concurrente de deux syndicats mais plus profondément sur le rejet du syndicalisme comme méthode de libération ouvrière.

Par contre, Monmousseau se lançait dans l'activité antimilitariste, dénominateur commun du mouvement ouvrier d'avant 1914 : le commissaire spécial de Tours nota en 1913, après une réunion publique contre la guerre faite à Azay par le jeune ouvrier des chemins de fer : « Les Monmousseau, père et fils, sont des antimilitaristes très actifs, très militants ».

Or cette foi antimilitariste devait amener Monmousseau à reconsidérer ses positions sur le syndicalisme. Secoué comme chacun par l'orage de 1914, il va devoir en effet, pour lutter contre la politique d'Union Sacrée et la guerre, prendre, à partir de 1917, une part active à la vie de la principale

organisation où ces questions sont discutées : son Union Syndicale. Monté de Tours à Paris, il se trouve alors affecté au Petit Entretien de Clichy. Dans ce secteur des Batignolles-Saint-Lazare, il se rencontre avec plusieurs compagnons anarchistes, dont Sirolle, pour réclamer au sein de la section syndicale, contre la majorité d'Union Sacrée, une politique pacifiste.

Cette approche du syndicalisme présente une double importance. D'abord d'être une approche directement « politique ». Monmousseau n'est pas venu, comme Midol, au syndicat pour discuter de questions professionnelles et corporatives. Il y est venu pour parler des seules grandes affaires qui l'intéressent : la paix, la révolution. On peut prendre n'importe lequel de ses discours dans ces années-là : on n'y trouve guère d'exposés techniques. Le voici, le 18 janvier 1918 : devant 600 cheminots du syndicat Paris-État (Rive droite), il parle en faveur de l'Union internationale de tous les travailleurs, de leur émancipation et de la socialisation du rail. Le voici encore le 23 mars 1918 : « Nous devons tous, syndicalistes et socialistes, à quelque nuance que nous appartenions, nous élever avec énergie contre la guerre, les manœuvres impérialistes et l'envoi au front de nombreux militants qui appartiennent à de vieilles classes ».

Or cette conception de la pratique syndicaliste, si elle ne couvre pas toute l'histoire du syndicalisme révolutionnaire — avant-guerre, ses adeptes les plus notables avaient acquis une solide formation économique et corporative — représentait bien les impératifs du syndicalisme révolutionnaire de la guerre et de l'après-guerre, pour qui les seules questions urgentes étaient celles de la paix et du socialisme.

Mais ce mode d'approche recèle une autre originalité : il se réalise à un moment où la vie syndicale se déroule dans le cadre de la lutte des tendances. Monmousseau fait partie d'une génération syndicaliste pour qui lutte de classe et lutte de tendances entretiennent des rapports complexes ; pour qui, selon la juste formule de Monatte, « le travail syndical consiste en discours sur l'orientation syndicale ».

Cet apprentissage à lui seul expliquerait pourquoi Monmousseau se trouve en 1920 plus à l'aise que Midol et s'impose comme leader de la minorité.

En est-il meilleur pour autant ?

Certes, du fait même qu'il est plus représentatif de l'esprit minoritaire, Monmousseau est plus entouré : Monatte notamment le suit de près et le conseille[1]. Par ailleurs, il possède de réelles qualités personnelles : bon orateur, il sait convaincre et passionner son auditoire. Paris comme la province le réclament. Il ne recule jamais devant les fatigues du propagandiste.

Mais ces qualités de verve et d'enthousiasme se retournent à l'occasion contre lui et accentuent les faiblesses que son apprentissage politique a favorisées : il ne se tient pas suffisamment en garde contre les manœuvres de ceux qui, tels Bidegaray et Jouhaux, connaissent admirablement les problèmes et les hommes de leur corporation et du mouvement syndical en général. C'est ainsi qu'il s'est laissé envelopper aux congrès confédéraux

1. Il préfaça sous le pseudonyme de P. Lémont la brochure que Monmousseau publia sous celui de Brécot.

de 1917 et 1918 où il a rejoint la majorité. Par contre, emporté par la passion polémique, il se lance à la légère dans des entreprises d'autant plus aventureuses que ses arrières ne sont pas assurés ; nous le verrons à la grève de mai. Ce qui lui manque, en résumé, c'est une conception des choses où le mouvement syndical n'est pas simplement un moyen pour une fin qui lui est partiellement extérieure, c'est aussi la pondération nécessaire au dirigeant chargé de conduire, dans des conditions aussi délicates, une bataille aussi sérieuse que celle de mai 1920.

* * *

Donc, dès l'ouverture des débats du Congrès, le syndicat de Paris-État (Rive droite) dépose un ordre du jour : « Le syndicat de Paris-État (R.D.) demande au congrès de désigner, dès l'ouverture de ses travaux, une délégation chargée de se rendre auprès du Président du Conseil, pour lui soumettre une résolution concernant nos camarades frappés à la suite de la dernière grève. Cette délégation n'aura, sans discussion, qu'à déclarer au Président que le Congrès ne saurait laisser plus longtemps nos camarades victimes de leur devoir et qu'il attend pendant ses travaux l'assurance que les camarades révoqués, suspendus ou déplacés seront immédiatement réintégrés à leur poste et dans le même endroit et toute poursuite judiciaire suspendue. En cas contraire, le Congrès aura à se prononcer et à prendre toutes dispositions nécessaires pour faire respecter l'accord passé entre le Gouvernement et la Fédération le 1er mars passé ».

Un tel ordre du jour, rédigé en termes si comminatoires, revient en quelque sorte, d'entrée de jeu, à rendre inéluctable la décision que prendra le congrès en son dernier jour : celui de la grève générale. Il s'impose en effet qu'une telle sommation, quel que soit le désir du Gouvernement de ne pas engager, alors que les Compagnies le souhaitent, une nouvelle épreuve de force, le Président du Conseil sera contraint de ne pas y céder. Ce que Millerand répondra en substance, de San-Remo où il réside alors, par un télégramme du 23 avril, 8 h 50 : « Le Président du Conseil d'accord avec le ministre des Travaux Publics, a soigneusement examiné le cas des cheminots que la Fédération lui a signalés comme frappés de peine disciplinaire en violation de l'accord du 1er mars... Par contre, le Président du Conseil ne peut en ce qui le concerne accepter, moins de deux mois après la signature de l'accord du 1er mars, de revenir sur ses dispositions. Il ne saurait davantage se prêter au retrait des poursuites judiciaires intentées pour des motifs tels que l'excitation à la désobéissance. Aucune considération personnelle ou corporative ne peut autoriser un citoyen ou une association à se dresser contre l'intérêt public et se mettre au-dessus des lois dans une démocratie fondée sur le respect de la loi ».

Or ce qui retient ici l'attention, ce n'est ni l'ordre du jour proposé par les minoritaires dont on savait à l'avance qu'ils étaient partisans de la rupture ; ni le télégramme de Millerand qui ne disposait plus d'aucun moyen pour retenir son Ministre et les Compagnies ; mais c'est la position des majoritaires : l'ordre du jour élaboré par les minoritaires est voté *aussi* par les majoritaires.

On pense bien que Bidegaray redoutait pourtant une nouvelle grève.

Il l'a d'ailleurs explicitement affirmé six mois plus tard : « L'accord [de mars] n'était pas respecté, mais il suffisait à l'organisation de le faire respecter par sa puissance ; il ne fallait pas déchirer cet accord par un ordre du jour malheureux déposé au début des séances du Congrès qui mettait immédiatement le Congrès devant l'inévitable, c'est-à-dire devant la grève ». Certes, les déclarations de Bidegaray, au Congrès confédéral d'Orléans, en septembre 1920, ne sauraient faire preuve : l'homme avait intérêt à se décharger des erreurs du printemps. Mais il est certain que ce vieux routier avait senti ce qui se préparait : « C'était la mise en demeure à un gouvernement qui avait pris des dispositions de combat. Et vous, camarades, qui aviez mis dans votre esprit la folie de renverser le gouvernement de la Fédération, vous avez été la tête baissée contre ce mur ».

Pourquoi, dans ces conditions, Bidegaray ne s'est-il pas opposé à l'adoption de l'ultimatum en question ? C'est qu'il n'avait pas perdu l'espoir de reconquérir ses troupes, malgré les mandats impératifs dont la quasi-totalité des délégués minoritaires étaient porteurs. Or il ne pouvait tenter cette reprise en main que si, dès l'abord, il ne heurtait pas de front l'opposition. Il se résigna donc à laisser temporairement faire et suivre, plutôt que de demeurer isolé et sans audience. La chose paraissait d'ailleurs d'autant moins dangereuse que majoritaires et minoritaires connaissaient *in petto* les règles de la lutte des tendances : celle-ci est même, depuis la guerre, devenue à ce point partie intégrante du mécanisme des décisions fédérales qu'on pouvait la créditer du caractère exceptionnellement dynamique de l'organisation prise dans son ensemble. Les minoritaires, jouant le rôle de moteur, savent que, sous la pression des majoritaires, ils sont généralement contraints de revenir à des formes d'action plus atténuées ; les majoritaires, dans la fonction de frein, s'arrangent pour en contrôler, même après leur accord de principe, la mise en pratique.

Mais un événement, inattendu pour les deux parties, va fausser le système : en effet la surenchère minoritaire ne trouvera pas à temps sa compensation dans l'opposition majoritaire, de telle sorte que majoritaires et minoritaires vont être placés devant des décisions tactiques dont ni les uns ni les autres ne souhaitaient vraiment l'adoption telles quelles. C'est pourquoi, après le désastre, ils ont eu, les uns et les autres, des raisons à la fois très valables et très fausses de s'accuser réciproquement de provocation[1].

1. Midiol va jusqu'à dire dans un article-souvenir (*L'Humanité*, mars 1956) qu'il a lutté contre la grève proposée par Bidegaray. C'est aller un peu loin. *Cf.* aussi ce qu'écrit Monmousseau dans la même série d'articles-souvenirs (*L'Humanité*, 20 mars 1956) : « Voilà qu'un dénommé Gauthier, cheminot à Sotteville, présente une résolution préconisant la grève générale. Nous qui n'avions aucune idée de la théorie marxiste-léniniste — le Parti n'était pas encore constitué — nous marchons comme un seul homme. Par quelques centaines de voix de majorité, la grève générale est votée ». C'est le type d'explication qui atteint un tel degré de généralité qu'il écrase son objet : car enfin il y a eu des grèves victorieuses avant la naissance du Parti Communiste, et des grèves désastreuses après... L'appréciation de Trotski est plus circonstanciée : « La tentative de grève générale du mois de mai 1920 présente l'exemple classique d'un appel d'une action de masse, appel qui n'a pas du tout été préparé... L'idée de cette grève a été « soutenue » d'une façon traîtresse par les syndicalistes réformistes. Leur but étant de ne pas laisser échapper le mouvement de leurs mains et lui tordre d'autant plus facilement le cou à la première occasion. Cependant de l'autre côté, les syndicalistes révolutionnaires et les communistes n'ont nullement préparé le mouvement. Avant d'avoir eu le temps de se renforcer un peu et de s'assurer les positions nécessaires, avant de s'être orientés comme il fallait dans la situation, ils se sont empressés d'appeler les masses à une action décisive, avec des mots d'ordre imprécis et confus, « soutenus » traîtreusement par la droite » (Trotski, *Nouvelle étape*, p. 123).

Qu'est-il donc arrivé ? Ceci que la lutte des tendances, au Congrès de Japy, n'aboutit pas au renversement prévu de la majorité par la minorité, conformément à l'orientation réelle de la masse des cheminots syndiqués, mais à l'écrasement de l'une par l'autre, écrasement au surplus artificiel, ne correspondant nullement à un écrasement dans les faits, à une désintégration vraie de l'ex-majorité. Alors qu'un simple renversement de tendance aurait fait tourner plus vite la machine, mais sans troubler sa marche, la détérioration brutale de la fonction « frein » lui fait faire une véritable embardée. En somme, si le mouvement syndical ne meurt pas de l'existence, dans son sein, d'une lutte de tendances, si l'absence d'une telle lutte peut également lui être bénéfique, par contre le brusque passage d'une situation à l'autre se révèle particulièrement dangereux.

A quel moment du Congrès se produisit cette funeste rupture d'équilibre ?

Non pas au moment du vote sur le Rapport Moral, où les minoritaires l'emportèrent comme prévu : la nouvelle majorité était certes confortable, mais les ex-majoritaires demeuraient une force. Sur quoi vint en question l'élection du Conseil fédéral, organisme dirigeant de la Fédération, lequel n'est pas l'émanation directe du Congrès : il est statutairement constitué à raison de 5 membres désignés par les Congrès de réseau, quel que soit le nombre des adhérents des Unions. Tout laissait prévoir que, si les minoritaires l'avaient emporté par tête, les majoritaires, par contre, se maintiendraient par Union : restés maître du Conseil fédéral, les majoritaires pourraient poursuivre leur fonction régulatrice.

Or le Congrès de l'Union État, s'étant prononcé pour la tendance minoritaire, avait du même coup désigné pour le nouveau Conseil fédéral des conseillers également minoritaires, éliminant en conséquence ses ex-représentants, Bidegaray et Le Guen. Pour protester contre l'exclusion — d'ailleurs statutaire, mais très partisane — de leurs leaders, les majoritaires : Olagnier, Andrieux, Guillory, Boisnier, bien que réélus au nouveau Conseil fédéral par leurs Unions respectives, donnèrent leur démission. Les minoritaires se trouvaient ainsi dominer le Conseil fédéral par 28 voix contre 22.

Dès lors l'équilibre interne du mouvement syndical chez les cheminots fut totalement rompu, et dans des conditions redoutables. En effet, il aurait pu se concevoir que les ex-minoritaires se trouvent disposer de la majorité et au Congrès et au Conseil fédéral (comme les majoritaires auparavant, et l'équilibre n'en était pas rompu), si les décisions d'action n'avaient été prises antérieurement, alors que chacun estimait qu'en toute probabilité le Conseil fédéral resterait aux mains des majoritaires : c'est-à-dire en un moment où les minoritaires forçaient la note parce qu'ils savaient que les majoritaires, au Conseil fédéral, feraient ce qu'il faudrait pour rogner le plus possible sur les décisions du Congrès.

Pourquoi alors ces démissions majoritaires ? Les explications en sont nombreuses. Les majoritaires savaient, par l'expérience de février, que Bidegaray leur était indispensable. Ils considéraient peut-être comme conforme à la démocratie syndicale que le Conseil fédéral fût à l'image du Congrès. Ils agissaient surtout, à partir d'un certain point, par dépit : que les minoritaires endossent toutes les responsabilités ; et par calcul : les

minoritaires allaient à la catastrophe — les majoritaires joueraient les syndics de faillite (ce qui advint effectivement). A l'inverse, les minoritaires exploitaient à fond leur victoire, et notamment en écartant, par esprit de tendance, un homme dont ils connaissaient l'habileté.

Majoritaires et minoritaires, somme toute, identifiaient le mouvement syndical à un mouvement politique. Que les majoritaires battus aient abandonné toutes les responsabilités aux minoritaires, que les minoritaires victorieux aient enlevé tous les leviers de commande aux majoritaires, c'était conforme à la logique de la lutte des tendances telle qu'elle est conçue dans les partis politiques, c'était par contre inconciliable avec les exigences d'unité corporative pour un combat gréviste. La lutte des tendances ne s'adapte à une action corporative qu'à condition d'être menée, non pas de façon à liquider une tendance en faveur de l'autre, non pas plus de façon à soumettre la minorité à la majorité (une décision de majorité reste une décision de majorité, même si elle réussit à s'imposer à la minorité), mais de façon à dégager à chaque étape la base commune de l'action à venir (seule une décision d'unanimité est susceptible de mobiliser à fond les forces corporatives).

Si majoritaires et minoritaires traitaient de l'action corporative comme d'une action politique, c'est que les uns et les autres avaient de leur mouvement syndical une conception ambivalente : pour les uns et pour les autres, l'action syndicale devait déboucher à plus ou moins longue échéance sur la révolution.

Les minoritaires cultivaient tout particulièrement cette ambivalence. C'est d'ailleurs d'elle qu'ils tiraient leur triomphe. S'ils l'avaient en effet emporté, c'est qu'ils exprimaient avec force cette conviction générale : que le temps était enfin venu où la révolution sociale résoudrait définitivement les intérêts corporatifs.

Dès le moment où les minoritaires estimaient que ce qui était en cause, ce n'était pas un simple avantage corporatif, mais une action révolutionnaire capitale, il importait beaucoup moins de faire l'unité corporative que d'arracher une décision qui, elle, ferait l'unité de toutes les forces révolutionnaires *intercorporatives*. Dans cette perspective, il leur fallait pousser à la rupture avec tous les éléments modérés, prudents, non pas parce que ces modérés et ces prudents avaient nécessairement tort sur les affaires propres à la corporation, mais parce qu'on ne pouvait pas autrement tenter une expérience révolutionnaire. Au surplus, l'année 1919 leur semblait avoir amplement démontré qu'une action révolutionnaire interprofessionnelle ne pouvaitê tre conduite à bien que sous leur direction exclusive.

***

On peut discuter des chances qu'une telle entreprise avait de réussir : on n'en peut nier la cohérence. Une rupture brutale d'avec les ex-majoritaires conduisait assurément la nouvelle direction de la puissante Fédération des cheminots à rassembler autour d'elle tous les éléments qui, en France et dans les différentes corporations ouvrières, n'attendaient que le

signal pour s'engager dans les opérations décisives de subversion anticapitaliste.

Mais c'est alors que se produit un véritable coup de théâtre qui fait que toutes les données de l'expérience vont être bouleversées, et ses résultats non significatifs. Les ex-minoritaires, en effet, à peine ont-ils conquis le pouvoir de s'élancer dans la carrière révolutionnaire, se retournent vers les sources corporatives de leur entreprise. Loin d'assumer pleinement leurs responsabilités dans le cadre stratégique et tactique qu'ils avaient eux-mêmes prôné, ils n'ont dès lors de cesse que de les faire partager à leurs ex-adversaires. Loin de consommer la rupture qu'ils ont appelée de leurs vœux, ils s'efforcent de recoller les morceaux tant avec l'ex-majorité cheminote qu'avec l'ex-majorité confédérale.

Ce retournement tactique de la minorité, outre qu'il souligne combien la minorité n'avait pas une conscience claire de ce qu'elle représentait, puisqu'elle n'a pas compris qu'elle devait à ce moment-là trancher la dualité de son engagement syndical en faveur d'une préparation accélérée de la révolution, ce retournement tactique de la minorité va engendrer manœuvres, faux-fuyants, subtilités et impuissance, le tout en deux épisodes : un épisode corporatif (la recherche de l'unanimité fédérale), un épisode social (la recherche de l'entente avec la C.G.T.).

Un épisode corporatif : les conciliabules d'Aubervilliers.

Les ex-minoritaires se trouvaient en effet devant la décision de principe, prise antérieurement, d'une grève générale des chemins de fer. Il n'était pas question de revenir là-dessus. Non qu'ils ne l'auraient souhaité : à peine leur victoire était-elle acquise que, par une réaction instinctive, les dirigeants minoritaires, comprenant soudain qu'ils ne pouvaient plus compter désormais sur les ex-majoritaires pour « aménager » leurs décisions, s'affolaient. D'autant plus que les vaincus renchérissaient : « A la suite de la démarche qui avait été faite au cabinet de Millerand, quand les délégués des réseaux sont revenus comme les *Missi dominici* antiques, rapportant la paix ou la guerre, alors que nous voulions encore réfléchir, des voix qui ne venaient pas seulement de nos rangs nous disaient : ‘ Qu'allez-vous faire devant le refus du Gouvernement, qu'allez-vous faire pour obtenir la réintégration des cheminots ? ' »[1].

Mais les dirigeants minoritaires, en reculant, se seraient disqualifiés : « Lorsque les délégués sont revenus de votre congrès..., nous leur avons posé la question suivante : ‘ Mais enfin, qu'avez-vous fait ? Vous avez décidé la grève immédiate ! ' Ces délégués m'ont répondu : ‘ On ne pouvait pas faire autrement ' »[2].

C'est pourquoi, l'ordre du jour voté à Japy, dit « motion Monmousseau », après une première partie d'orientation syndicale (affirmant la nécessité de la transformation sociale, de la disparition du patronat et du salariat, de la grève générale comme moyen d'action), décide dans une seconde partie « une action de grève immédiate en posant comme revendications : 1° la nationalisation ; 2° la réintégration immédiate des révoqués; 3° l'abandon des poursuites judiciaires ; 4° la reconnaissance du droit syn-

1. Totti, Congrès confédéral d'Orléans, *Cpte-r. stén.*, p. 4.
2. Rey, Congrès confédéral d'Orléans, *Cpte-r. stén.*, p. 4.

dical ». La motion ajoutait : « En portant cette décision à la connaissance de la C.G.T., le Congrès appelle l'attention du prolétariat sur cette action et lui laisse toute latitude pour se joindre au mouvement ».

Mais si les ex-minoritaires ne pouvaient plus rien quant à la décision de principe de la grève, il leur restait néanmoins une issue : faire que la grève décidée ne soit plus la chose de l'ex-minorité, mais de tout le syndicat sans distinction de tendance. La motion Monmousseau était une motion de tendance. Comment la transformer en motion d'unanimité ? C'est pour rechercher cette unanimité que le congrès est prolongé : il tient une ultime séance à Aubervilliers.

Cette recherche de l'unanimité, les nouveaux dirigeants de la Fédération la souhaitent d'autant plus qu'aux inquiétudes générales sur l'opportunité de la grève, s'ajoutent des inquiétudes sur la résolution de la masse des cheminots : comment ne pas remarquer que, s'il y a eu 196 298 voix contre le Rapport Moral (donc contre l'ex-majorité), il n'y a plus que 171 037 voix pour la motion Monmousseau (c'est-à-dire pour la décision de grève générale) ? Soit une diminution de 25 000 voix. A se demander si l'on n'a pas surestimé l'état d'esprit révolutionnaire. C'est d'ailleurs ce que les ex-majoritaires ne se privèrent pas de dire... plus tard : « Vous êtes partis dans cette bataille sans tenir compte exactement de la pensée de la masse. Oui, il y avait un mécontentement général parmi la masse, mais ce n'était pas un sentiment révolutionnaire, ce n'était pas le désir de chambardement général. Il était plus bas que cela, le sentiment de mécontentement de la masse des cheminots, il venait de la non-application de l'échelle des traitements, du statut du personnel, des revendications »[1].

De quelle concession les ex-minoritaires pouvaient-ils payer le ralliement des ex-majoritaires à la décision de grève générale prise le 24 par la triomphante ex-minorité ?

Le Congrès qui se réunit le 25 à Aubervilliers se trouve en présence de deux décisions : 1° la décision du C.C.N. de la C.G.T. d'ordonner un chômage de 24 heures le 1er mai ; 2° sa propre décision de grève générale des cheminots. C'est dans l'harmonisation de ces deux décisions que les majoritaires, rassurés par le fait que la majoritaire direction confédérale deviendrait alors partie prenante dans l'action des cheminots, pouvaient trouver matière à satisfaction. Pour un tel objectif, plusieurs questions se posaient : qui devait prendre une décision dans ce sens, le congrès ou le nouveau conseil fédéral ; quel fondement fallait-il donner à l'entreprise commune de la C.G.T. et des cheminots, la solidarité ouvrière ou les revendications corporatives ; quand fallait-il déclencher la grève générale, tout de suite, avant le 1er mai, après le 1er mai ? Plusieurs positions pouvaient être adoptées : s'occuper seulement de la grève générale des cheminots, et considérer le 1er mai de la C.G.T. comme une démonstration platonique ; s'associer petitement au 1er mai, puis lancer la grève générale cheminote ; donner d'abord au 1er mai un grand relief, puis sur la lancée du succès obtenu, préparer la grève générale des cheminots.

Pour opter entre ces diverses solutions, le congrès nomme une commission de 19 membres, à raison de deux membres par réseau : les ex-majo-

1. Le Guen, Congrès confédéral d'Orléans, *Cpte-r. stén.*, p. 4.

ritaires y sont donc en... majorité. C'est cette Commission qui met au point une nouvelle motion, adoptée comme la motion définitive du Congrès: confirmant la décision antérieure de grève générale, ce dernier texte laisse au Conseil fédéral le soin d'en fixer la date, laquelle pourrait avoir comme pivot celle du 1er mai et en tous cas devrait être arrêtée en accord avec la C.G.T.

Cette dernière condition, qui soumet l'entreprise cheminote au bon vouloir de la C.G.T., non seulement constitue une concession importante faite aux ex-majoritaires, mais encore résulte d'un incident bien caractéristique, l'incident « Navez ».

De quoi s'agit-il ? Au milieu des travaux de la Commission, Navez, de l'Union Nord, déclare soudain qu'il faudrait s'assurer de l'accord de la C.G.T., car contrairement à ce que l'on croyait, la C.G.T. aurait plutôt laissé se noyer la Fédération dans le mouvement de février « parce que Jouhaux déclarait lui-même, paraît-il, : ‘ On dirait que la classe ouvrière a besoin d'une saignée ’ ».

Nous avons déjà fait allusion à l'incertitude des témoins eux-mêmes quant à la pensée intime des dirigeants confédéraux. Pourtant, à Japy, Jouhaux était intervenu d'une manière non équivoque : parlant comme représentant de la C.G.T., il avait apporté le salut du mouvement ouvrier aux travailleurs des chemins de fer, puis affirmé que la C.G.T. donnerait au nouveau Bureau fédéral des cheminots le même appui de solidarité qu'à l'ancien ; il avait seulement rappelé que C.G.T. et Fédération des cheminots devaient encore sérieusement se concerter pour élaborer ensemble les principes de la nationalisation industrialisée, plate-forme revendicative commune sur laquelle pourraient se battre en commun toutes les forces sociales rassemblées sous l'égide confédérale[1].

Les surprenantes allégations de Navez faisaient renaître les soupçons. Aussi, par une ultime précaution, la Commission désignait-elle sur-le-champ l'un de ses membres, Lardeux, pour introduire explicitement dans la motion en rédaction une clause sur la garantie confédérale.

La motion d'unanimité, votée à Aubervilliers, donnait au Congrès des cheminots une fin heureuse. Ex-majoritaires et ex-minoritaires sentaient que par-delà leurs divergences et leurs rancœurs, une grande partie allait se jouer. Bien qu'il ait, comme minoritaire, intérêt à donner cette note optimiste, nous pouvons croire ce qu'en dit le même Lardeux : « Ce jour-là, à l'unanimité, dans l'enthousiasme, toute question d'orientation ou de direction écartée, ne restant plus que sur le terrain de l'action, pour nos amis, le retrait des poursuites judiciaires, le respect des droits syndicaux, le tout couronné par la nationalisation des chemins de fer, minoritaires et majoritaires, réformistes et révolutionnaires, conscients et inconscients, tout le monde voulait l'action, tout le monde la vota »[2].

On en était cependant encore loin : le lundi 26 avril, au matin — à quatre jours du 1er mai —, deux questions demeuraient en suspens : celle de la date à laquelle fixer le démarrage de la grève cheminote, celle de l'entente à conclure avec la C.G.T. Il va falloir, pour les résoudre, trois

1. Confrontation Monmousseau, Jouhaux, Dumoulin, *pièce 430* (D.I.C.).
2. Congrès confédéral d'Orléans, *Cpte-r. stén.*, p. 75.

jours, trois jours de délibérations et négociations qui feront ensuite l'objet de commentaires, polémiques, mises au point et démentis aussi nombreux que contradictoires.

Certes les controverses sur les « points d'histoire » ont surtout opposé les militants de la Fédération des cheminots, les ex-minoritaires ne voyant plus dans tout le drame qu'une « provocation des majoritaires » — ils oublient qu'ils n'avaient cessé depuis des mois de mettre l'exigence d'une grève générale au centre de leurs attaques contre leurs adversaires de tendances — ; les ex-majoritaires n'y voyant plus que le témoignage des « excès » minoritaires — ils oublient qu'ils avaient d'abord laissé faire, puis encouragé, puis soutenu pratiquement la décision de principe d'une grève générale illimitée. (Il est d'ailleurs remarquable que les uns et les autres se rejettent mutuellement les responsabilités d'une action qu'ils considèrent tous comme absolument négative : or c'est là une autre question, et dont la réponse n'est pas impliquée par la description du mécanisme qui a abouti à la décision de grève.) Au surplus, les controverses entre cheminots n'épuisent pas le problème des responsabilités. Partie prenante, la direction de la C.G.T. fut aussi mise en cause : soit qu'elle fût représentée — par les ex-minoritaires — comme le *deus ex machina* tirant les ficelles de la provocation majoritaire, soit qu'elle se représentât elle-même comme une victime des promoteurs de la grève[1].

Par quels enchaînements Fédération des cheminots et C.G.T., du 26 au 30 avril, ont-elles donc été conduites aux ultimes décisions ?

Le 26 avril, le Conseil fédéral des cheminots, désigné deux jours plus tôt, se réunit pour la première fois à la Maison des Fédérations. Il procède d'abord à l'élection des deux organismes plus restreints qui, entre ses sessions, sont chargés de diriger au plus près la vie fédérale : le Bureau et la Commission Exécutive. Épreuves que la nouvelle majorité passe sans brio. Son hétérogénéité (elle est composée, en proportion inégale d'ailleurs au profit des premiers, de militants ayant une formation anarchiste et d'autres ayant une formation socialiste) se traduit par une intrigue subalterne visant à écarter le socialiste Midol des fonctions dirigeantes. La solidarité anarchiste joue en effet en faveur de Sirolle, sur qui, au surplus, les ex-majoritaires seraient heureux de reporter leurs suffrages (Midol étant à leurs yeux le symbole de la nouvelle équipe). Il fallut que Monatte — qui n'avait rien à voir avec la Fédération des cheminots mais qui, nous le savons déjà, jouait le rôle de conseiller écouté de la minorité syndicale prise comme telle — intervînt avec force auprès de ses amis : doublement amis, puisque minoritaires d'origine anarchiste, pour que Midol fût repêché au titre de « secrétaire à la documentation et au journal ». Repêché mais affaibli. Intrigue néfaste en un moment où, guettée de toutes parts, la nouvelle direction aurait eu besoin d'une cohésion exemplaire. D'autant plus néfaste qu'elle introduisait de la méfiance non seulement dans les rapports entre les deux fractions de la minorité, mais dans les rapports entre deux Unions essentielles : l'État (le réseau de Monmousseau, Lévêque

1. *Cf.* les déclarations ultérieures faites par les représentants de la C.G.T. aux divers congrès de cheminots, qui se sont tenus l'été 1920 ; la protestation minoritaire publiée le 17 août suivant par *L'Humanité ;* la note de Jouhaux datée du 19 août et la déclaration, à la même date, de la C.A. de la C.G.T., etc.

et Sirolle) et le P.L.M. (le réseau de Midol)[1] — car il y a un « patriotisme » de réseau.

Ceci fait, le Conseil fédéral, conformément à la résolution d'Aubervilliers, se saisit de la question la plus urgente : l'accord avec la C.G.T. Là encore, les choses s'engagent mal : au lieu d'attaquer le problème de front, la discussion s'ouvre sur l'incident Navez. On revient longuement sur les déclarations du secrétaire de l'Union Nord à Aubervilliers. Navez lui-même reprend ses accusations : « Je me trouvais, répète-t-il, dans le bureau de Bidegaray, on examinait le développement de la grève et des conséquences possibles d'un mouvement élargi à tous les réseaux... Jouhaux dit : « Nous allons à la bataille à un moment que nous n'avons pas choisi, que nous ne désirons pas, à un moment propice au Capital, il serait préférable de circonscrire le mouvement »[2]. Le Conseil fédéral fait alors « comparaître un représentant de la C.G.T. — Perrot — à qui il demande de s'expliquer. Ce dernier le fait... péniblement : « Il est du domaine des choses possibles... »[3]. En vérité, un tel procès ne pouvait qu'épaissir le climat de méfiance déjà régnant entre la majoritaire C.G.T. et la minoritaire Fédération.

A peine cependant, avait-on « déblayé le terrain » (formule cheminote)[4] ou gravement « altéré les rapports de confiance » (formule confédérale) que sur la question de fond enfin abordée, les avis divergeaient : pour les ex-majoritaires, la Fédération des cheminots, pour ce qui la concernait, devait encore, avant d'entrer en action, recueillir l'adhésion préalable de la C.G.T. Les autres, ex-minoritaires, tiennent que la formule signifie seulement que l'ordre de grève, définitivement décidé par la Fédération des cheminots pour ce qui la concernait, devait simplement être porté à la connaissance de la C.G.T. : selon la réponse de la C.G.T., l'attitude et le programme de la grève seraient définis.

Bref, les ex-majoritaires soumettaient l'entreprise tout entière au gré de la C.G.T., les ex-minoritaires n'en soumettaient que les modalités : si la C.G.T. s'associait à l'entreprise, ce serait une grève de caractère social ; sinon, ce serait une grève pour les revendications corporatives.

Positions claires et cohérentes avec tout ce que l'on sait de la mentalité des uns et des autres. Là où commencent les confusions et les contradictions, c'est avec la proposition par Monmousseau d'une motion qui, sous couleur de conciliation, en revenait pratiquement à souscrire aux préoccupations des ex-majoritaires. Monmousseau lui-même expliquait son ordre du jour de la manière suivante : « La C.E. des cheminots va examiner la situation. Puis elle ira devant la C.A. de la C.G.T. et lui dira ce que nous voulons faire. Elle lui demandera quelle attitude la C.G.T. entend prendre. Selon la réponse de la C.G.T., la C.E. délibérera et prendra des décisions ». Le nouveau secrétaire de la Fédération cheminote en arrivait donc à subordonner les décisions définitives du Conseil fédéral à la réponse de la C.G.T.

1. *Cf.* l'article de P. Lémont (Monatte), *La Vie Ouvrière*, juillet 1920. En fin de compte, le Bureau est ainsi composé : secrétaire général administratif : Lévêque ; secrétaire à la propagande : Monmousseau ; secrétaire à la documentation : Midol ; délégué auprès du C.C.N. : Sirolle ; trésorier : Toulouse ; trésorier adjoint : Vaucouloux ; archiviste : Routhier.

2. *Cf.* article de J. Brécot (Monmousseau), *La Vie Ouvrière*, 25 juin 1920.

3. *Cf.* Perrot, Congrès confédéral d'Orléans, *Cpte-r. stén.*, p. 76.

4. Sirolle, *id.*

Il justifiera cette position en disant qu'il entendait ainsi, faisant preuve d'un large esprit conforme à l'inspiration du syndicalisme révolutionnaire, ne pas confiner le mouvement cheminot dans le corporatif, mais le mettre avec sa puissance inégalée au service d'un grand mouvement social. Fort bien, mais du même coup, une telle position supposait une confiance en la direction confédérale parfaitement incompréhensible de la part d'un leader minoritaire.

Il faut dire, à la décharge de Monmousseau, que l'imbroglio ne le jetait pas seul dans les pires contradictions. Le représentant confédéral à son tour, Dumoulin, s'y perd[1]. Dumoulin qui, revenant du Nord où il avait été appelé en raison d'un mouvement de grève, n'avait pas suivi les travaux du Congrès et ne connaissait, selon ses propres déclarations, que le « plus gros » de la situation, à savoir les motions toutes sèches de Japy et d'Aubervilliers ; Dumoulin qui ignorait donc l'état d'esprit des ex-minoritaires, leur volonté de réelle conciliation ; Dumoulin dont on a pu déjà apprécier les qualités de brillant mais aussi de brouillon ; Dumoulin bref que, vers 6 heures du soir, Sirolle et Dejonckère sont venus chercher impromptu et à qui le Conseil fédéral pose non moins impromptu la question : « Quelle serait l'attitude de la C.G.T. au cas où la Fédération des cheminots appliquerait immédiatement la décision de principe prise par son Congrès National ? », Dumoulin croit devoir flairer un piège dans la proposition pourtant conciliatrice de Monmousseau : « Votre ordre du jour, déclare en substance Dumoulin, veut dire en somme que si vous n'avez pas les garanties confédérales pour les suites de votre mouvement, pour sa prolongation, la C.E. fédérale examinera si elle doit convoquer le Comité fédéral. Mais alors — je parle en mon nom personnel — croyez-vous que la C.A. de la C.G.T. va assumer le péril d'avoir été la cause que vous n'aurez pas prolongé votre mouvement ? ... Je vous avoue que nous préférerions être mis en présence d'une décision d'action ».

Voici donc Dumoulin plaidant en faveur d'une thèse qui se rapproche nettement de l'interprétation que les ex-minoritaires voulaient donner de la résolution d'Aubervilliers, puisqu'il demande aux cheminots de prendre l'initiative d'une décision ferme, d'une « décision d'action ».

Après cette intervention — que le Conseil fédéral apprécie comme une position officielle de la C.G.T., Dejonckère est chargé de rédiger une nouvelle motion dans le sens autorisé par Dumoulin : cet ordre du jour, élaboré donc en présence du représentant confédéral (en présence, non en accord, nuance dont on fera état par la suite)[2] et adopté par le Conseil fédéral (Dumoulin en tant que tel n'avait pas naturellement à prendre part à ce vote exclusivement « cheminot »), est ainsi conçu : « Le Conseil fédéral, soucieux de la mise en application des décisions du Congrès National, décide d'engager à la suite du 1er mai le mouvement de grève générale et avise la C.G.T. de sa résolution en lui demandant son appui en raison de la portée sociale de sa principale revendication, la nationalisation des chemins de fer ».

Cet ordre du jour est aussitôt commenté par son auteur, Dejonckère,

---

1. *Cf.* la déposition de Dumoulin devant le juge d'instruction Jousselin, *pièce 426* (D.I.C.).
2. Sémard, Congrès confédéral d'Orléans, *Cpte-r. stén.*,

toujours en présence de Dumoulin : « Vous allez, déclare Dejonckère au Conseil fédéral, faire une première proclamation aux syndicats, disant que votre Comité fédéral a pris sa décision en conformité des résolutions du Congrès. Lorsque la C.G.T. vous aura donné sa réponse, vous ferez une nouvelle proclamation, disant : « La C.G.T. est avec nous ».

Dans ces conditions, le Conseil fédéral peut terminer rapidement ses travaux par deux décisions pratiques. Première décision : elle concerne la date de l'entrevue prévue entre les délégués du Conseil fédéral des cheminots et la C.A. de la C.G.T. Dumoulin a informé le Conseil fédéral cheminot que la C.A. de la C.G.T. était convoquée pour le mercredi 28 à 21 heures. Les cheminots souhaiteraient que cette réunion fût avancée. Mais il était déjà 8 heures du soir, la chose était pratiquement difficile. Dumoulin s'engage seulement à demander la convocation de la C.A. pour le 28 après midi. Seconde décision : le Conseil fédéral publie le communiqué suivant : « Le Conseil fédéral a pris des décisions que, conformément à la motion d'Aubervilliers, elle soumettra à la C.A. confédérale. Ce n'est qu'après cette entrevue que les décisions des cheminots seront communiquées officiellement ».

Le rideau tombe enfin sur la première session du Conseil fédéral.

Notons que le temps commence à presser. Nous sommes à trois jours du 1er mai. Une grève des cheminots exige des mesures techniques qui ne s'improvisent pas. Cependant, le Conseil fédéral doit attendre l'entrevue avec la C.G.T. pour lancer en clair l'ordre officiel de grève, bien que l'ordre en lui-même ne soit pas subordonné aux résultats de cette entrevue, selon les déclarations mêmes de Dumoulin la veille au Conseil fédéral. Que se passe-t-il alors ? Le Conseil fédéral a bien sollicité le 26 une entrevue avec la C.A. pour le 27. Mais la convocation de la C.A. n'a décidément pas paru possible dans des délais aussi courts. L'entrevue ne doit avoir lieu que le 28. La nouvelle direction de la Fédération des cheminots craint-elle d'être débordée sur le plan technique ? Il est vrai que les syndicats devraient recevoir l'ordre de grève le vendredi 30 avril dernier délai. Totti dira à Orléans : « Pour que les ordres de grève pussent atteindre nos camarades au-delà des mers, nos camarades de l'Algérie, de l'Afrique du Nord, il était de toute nécessité que les ordres de grève fussent expédiés au plus tard le 27 ». La direction des cheminots ne craint-elle pas plutôt de nouvelles manœuvres dilatoires de la direction confédérale ? Quoi qu'il en soit, conformément à la décision de principe du Conseil fédéral, mais contrairement à l'engagement de ne rendre cette décision publique qu'après l'entrevue avec la C.A. de la C.G.T., les secrétaires fédéraux signent le 27 l'ordre de grève sous la forme d'une circulaire ainsi conçue : « Circulaire n° 7 : Le Conseil fédéral en conformité des résolutions du Congrès national, décide que la grève générale de tous les réseaux commencera le 30 avril à minuit pour être effective et totale le 1er mai, à 6 heures du matin. Il vous appartient donc dès maintenant d'envisager les mesures indispensables pour l'arrêt des services actifs et de sécurité, dans le délai ci-dessus indiqué, et le rapatriement des agents des services roulants. Le travail ne devra être repris que sur l'ordre formel de la Fédération ».

Cette circulaire est aussitôt diffusée. Monmousseau l'a lui-même précisé : « Les délégués présents [à Paris] ont emporté des exemplaires de

la décision. Les autres ont été envoyés par poste dans la journée du 28 avril, en tous cas avant la réunion de la C.A. pour parvenir à temps dans les syndicats » et il se justifie ainsi : « Quelle que dût être l'attitude prise par la C.G.T., la décision de grève devait être appliquée : la grève des cheminots se serait déroulée sur le plan des revendications corporatives si la C.G.T. n'avait pas donné son accord »[1]. Déclarations auxquelles Jouhaux et Dumoulin souscrivent également. Un autre cheminot majoritaire, Coudun, de l'Est, confirma : « Je me trouvais, raconte-t-il, à Orléans, au siège de la Fédération ; les camarades Midol, Monmousseau et Lévêque envoyaient les ordres de grève. Je leur ai dit : « Vous n'avez pas le droit de les envoyer avant la réunion de la C.A. de la C.G.T. » Ces trois camarades ont répondu : « Cela nous est égal ».

Dès lors, un énorme incident couvait. Il va éclater de manière fracassante à la réunion de la C.A. de la C.G.T., le lendemain mercredi 28 avril.

Quand la C.A. se réunit pour entendre les délégués cheminots, le mercredi 28 à 15 heures, cela fait cinq jours que les dirigeants cheminots délibèrent à un rythme quasi continu, épuisant. Le 24 avril, à Japy, leur Congrès national a décidé le principe d'une grève générale des cheminots ; le 25 à Aubervilliers, une Commission de conciliation a décidé le principe d'une grève générale autour du 1er mai et en accord avec la C.G.T. ; le 26, à la Maison des Fédérations, leur Conseil fédéral a décidé que la grève des cheminots commencerait le 1er mai en même temps que le chômage général décidé par la C.G.T. pour ce jour-là et se poursuivrait après le 1er mai, décision à soumettre à la C.G.T. ; le 27, il a expédié l'ordre de grève, sans attendre la réunion du lendemain.

Cinq jours de débats, et pourtant, ce 28 avril à 15 heures, c'est la première fois que se concertent officiellement la direction fédérale des cheminots et la direction confédérale. Certes, le Bureau confédéral fut constamment tenu au courant des délibérations cheminotes par l'intermédiaire de ses représentants : Lapierre et Jouhaux au Congrès, Perrot et Dumoulin au Conseil fédéral des cheminots. Mais d'une part il n'est pas certain que le Bureau confédéral ait informé correctement la Commission administrative confédérale : sur cette distinction entre le Bureau confédéral, organisme permanent chargé de suivre les affaires confédérales mais sans pouvoir de décision, et la Commission administrative, assemblée intermittente mais investie du pouvoir de décision, Jouhaux jouera quand, au cours de la procédure ultérieure, il répondra affirmativement à la question posée par le Juge d'instruction : « Pour la première fois, la C.A. a connaissance de la décision de grève prise par la Fédération ». Et d'autre part, les rapports Fédération-Confédération se sont bornés jusqu'ici à des échanges de vues et interventions officieuses. Si officieuses même que la direction confédérale ne cache pas à Dumoulin qu'elle n'a guère apprécié sa position au Conseil fédéral des cheminots. « La C.A. de la C.G.T. n'a pas exprimé clairement son désaccord avec mon attitude. Les membres de la C.A. ont seulement marqué qu'ils n'étaient pas satisfaits »[2].

1. Au cours de la confrontation Monmousseau-Jouhaux-Dumoulin *(pièce 426)*, Jouhaux et Dumoulin tombent d'accord avec Monmousseau quant à la relation des faits (D.I.C.).
2. Lettre du 25 novembre 1956 à l'auteur.

Aussi, cette première rencontre, si tardive, se déroule-t-elle sous le poids des équivoques accumulées[1].

Dès l'entrée, Sirolle, au nom de la direction des cheminots, lit à la C.A. une déclaration écrite : « Camarades, nous sommes délégués par le Conseil fédéral pour vous aviser de la décision que nous avons prise, conformément au mandat qui nous a été donné par le dernier Congrès fédéral. A notre dernier Comité fédéral, nous avons discuté entre nous et décidé d'aviser la C.G.T. de l'action que nous voulions entreprendre à la date du 1er mai. Il n'y a pas besoin d'entrer dans les discussions. Je vais vous lire seulement l'ordre du jour que nous avons envoyé à tous les syndicats ».

A cette lecture, les membres de la C.A. de la C.G.T. réagissent comme avaient réagi les majoritaires cheminots : ils pensent que la direction fédérale des cheminots veut contraindre toutes les organisations confédérales à s'associer au mouvement des cheminots. « On nous place devant le fait accompli », dit Copigneaux, des Communaux. Voilà le grand mot lâché : celui à qui on donnera une importance considérable[2]. Y a-t-il fait accompli ? Il est vrai qu'on peut établir une nuance entre décider la grève (décision prise par le Conseil fédéral le 26 avril en accord avec Dumoulin, représentant de la C.G.T., décision à soumettre à la C.G.T.) et lancer officiellement l'ordre de grève (avant la discussion avec la C.G.T.). Mais en réalité, les dirigeants confédéraux placent ailleurs le fait accompli : ils estiment que, pour les cheminots, demander l'appui de la C.G.T. revient à contraindre la C.G.T. à l'action, ce que, pour la plupart, ils n'envisagent pas favorablement ; Guinchard, de la Fédération des transports, laisse tomber : « Que les cheminots nous montrent au préalable ce qu'ils sont capables de faire » ; Bartuel, de la Fédération des mineurs : « Je vous préviens que ma corporation ne marchera pas » ; Desplanques, de la Fédération des coiffeurs : « Vous êtes venus ici trop tôt ou trop tard. S'il était dans vos intentions que votre mouvement s'accomplisse en collaboration étroite avec la C.G.T., vous venez trop tard car rien ne s'opposait à ce que vous ajourniez votre ordre de grève à cette première entrevue. Si vous êtes certains... que votre action aura toute l'ampleur qu'elle doit avoir, vous venez trop tôt, car, dans quatre ou cinq jours, devant une grève des chemins de fer vigoureuse, c'eût été la C.G.T. qui serait allée rue Baudin vous dire : ‘ Camarades, nous venons collaborer à votre œuvre et l'étendre dans l'intérêt de la classe ouvrière tout entière ’ »[3]. L'atmosphère, on s'en doute, se tend. Les cheminots menacent de s'en aller. Jouhaux, une fois de plus, fait office de négociateur[4]. Les délégués cheminots s'expliquent : ils ne demandent pas le

1. Un rapport informatif de 5 pages dactylographiées fut, de cette réunion, fourni à la Sûreté Générale (A.N., F7, 13577, 29-4-1920).

2. Sur « le fait accompli », les documents polémiques sont nombreux : déclarations faites par les représentants de la C.G.T. aux divers congrès de cheminots ; protestation de Monmousseau, Delagrange, Olivier et Sirolle, publiée le 17 août, dans *L'Humanité ;* note de Jouhaux, du 19 août, en réponse à la protestation précédente ; déclaration, à la même date, de la C.A. de la C.G.T.

3. *Cf.* lettre de Desplanques, relatant son intervention à la C.A. du 28 avril, *La Vie Ouvrière*, 25 juin 1920. *Cf.* égal. J. Brécot, *La Vie Ouvrière*, 9 juillet 1920.

4. « Jouhaux paraît personnellement plein d'un optimisme souriant, il ne cache pas que la direction du mouvement doit appartenir à la C.G.T. et il semble bien qu'il ait en vue soit de faire capituler le Gouvernement soit de l'amener à traiter d'égal à égal avec les représentants des ouvriers qualifiés. » (A.N., F7, 13577, note du 29 avril 1920).

concours de la C.G.T. pour un mouvement exclusivement cheminot, il n'est pas question d'un mouvement de solidarité, mais d'un mouvement de grève générale pour un objectif confédéral. Si la C.G.T. veut engager une telle grève générale pour un objectif qui soit à son niveau, les cheminots remettront entre ses mains la direction du mouvement. Sinon, il y aura une grève des cheminots pour des objectifs cheminots.

Jouhaux saisit la balle au bond : les cheminots proposent de laisser à la C.G.T. la direction de leur propre grève si cette grève s'intègre dans un mouvement confédéral général. Concession majeure dont Monatte a dit : « Notre seul regret à nous, c'est de n'avoir pas crié : « Attention » à nos amis cheminots et de ne les avoir pas mis en garde contre un mouvement dont ils ne gardaient pas la direction, dont l'objectif n'était pas à eux ». Dans ces conditions, Jouhaux était prêt à envisager le saut décisif : « Il y a un saut à faire, il faut le faire courageusement. Il reste entendu qu'il ne peut être question de tendance ni de rejeter les responsabilités sur le dos des uns ou des autres ; la C.G.T. prend le mouvement en main, reste maîtresse de sa ligne de conduite ; les responsabilités seront partagées dans le bien comme dans le mal ».

Dès lors la solution est proche : la C.A. déclare prendre acte de la décision de grève des cheminots ; enregistre la plate-forme du mouvement cheminot (défense des droits syndicaux, nationalisation des transports par voie ferrée) ; souligne la responsabilité du Gouvernement dans la violation de l'accord du 1er mars ; déclare toutes les organisations ouvrières solidaires des cheminots, les appelle à tout foire pour le succès commun et termine sur les mots de « discipline, solidarité, dévouement ».

Un dernier incident avant la grande bataille : l'appel à la grève devait être rendu public le vendredi. Or, le jeudi, quatre journaux révélaient prématurément la teneur de cet appel. *Le Matin* — et Monatte, sous le pseudonyme de Lémont devait accuser formellement de la fuite un nommé Bourse, rédacteur du mouvement social au *Matin* en même temps que chroniqueur à *La Bataille* — révélait en outre l'âpre discussion qui avait opposé la Fédération des cheminots et la C.G.T. : « Il semble bien, reprenait en substance *Le Petit Parisien* du 29 avril, que la Fédération des cheminots qui discutait sans désemparer depuis deux jours avec la C.A. de la C.G.T. pour obtenir une grève générale de toutes les corporations confédérées a quelque peu brusqué les choses en envoyant son ordre et a ainsi mis la commission en présence du fait accompli ». Une telle fuite, à la veille d'une action décisive : ce n'était pas un bon présage.

CHAPITRE V

# VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER : PRÉPARATIFS DES COMPAGNIES

- Les Compagnies ont-elles voulu le conflit ?
- Averties : par la presse, leurs propres services, la Police...
- Elles élaborent un plan de riposte :
  — *d'abord* mesures internes de caractère technique incombant aux Compagnies elles-mêmes : les notes secrètes des 27 mars et 22 avril 1920 ;
  — *ensuite*, règlement du contentieux entre les Compagnies et l'État, comme préalable à un partage des tâches entre Gouvernement et Compagnies pour le maintien de l'ordre et la désagrégation du mouvement gréviste ;
  — *enfin* organisation des couches sociales conservatrices : Chambre de commerce ; anciens combattants ; Union Civique.

En février, une vague gréviste d'une irrésistible puissance avait contraint les forces sociales organisées : le mouvement syndical, le patronat des chemins de fer et le Gouvernement à prendre brusquement position.

Avec le mouvement de mai, les choses se présentent à l'inverse : les préparatifs des forces sociales organisées retiennent l'attention plus que le dynamisme des masses.

Car les rapports entre le mouvement des masses et le comportement des forces sociales organisées ne s'ordonnent pas selon une mécanique immuable.

L'historien sait bien que le véritable agresseur n'est pas nécessairement le premier attaquant. Il sait aussi que les préparatifs les plus bruyants ne sont pas les plus efficaces. Aussi ne saurait-il négliger, à côté des préparatifs publics du camp syndical, ceux des Compagnies de chemins de fer qui, pour être secrets, furent néanmoins très poussés. On reste à vrai dire, dès le premier recensement, confondu devant la puissance et les ressources considérables dont disposait le patronat, à partir du moment où, averti, il décidait de faire front. On y trouve — ô combien ! — la confirmation de ce que déclarait M. Cachin en juin 1920, tirant devant le 2e Congrès de l'Internationale communiste les conclusions de la défaire ouvrière : « Notre

bourgeoisie est toute puissante... Le capitalisme s'est concentré et comme le prolétariat, est devenu plus guerrier et plus capable de se défendre. Il est riche, fort et intelligent »[1].

***

Averti : c'est un atout décisif. La grève de février avait surpris les Compagnies, comme elle avait surpris, par son impulsivité, les syndicalistes même minoritaires. Certes les Compagnies avaient déjà dû auparavant accepter — à propos des négociations sur le nouveau statut du personnel ou sur la nouvelle échelle des traitements — des procédés de confrontation paritaires qui modifiaient substantiellement le caractère des rapports qu'elles avaient coutume d'entretenir avec leur personnel. Mais elles mettaient ces concessions et ces aménagements sur le compte des nécessités provisoires qu'engendrait la crise de la main-d'œuvre dans la France d'après-guerre.

La grève de février change définitivement leur optique : parce que leur personnel est passé de la simple agitation à l'action ; parce qu'elles ont dû, quant à elles, passer de la négociation sous pression diffuse à une négociation sous pression directe ; mais surtout parce que la combativité ouvrière a frappé le Gouvernement et l'a contraint à une retenue indicative. Les Compagnies n'ont pas senti à cette occasion le plein appui qu'elles se croient, puisqu'elles gèrent un service public, en droit d'exiger de l'État. Dès lors, elles considèrent que l'intolérable, toléré, doit cesser.

De là à dire que les Compagnies ont voulu le conflit de mai ? La formule prête au démenti. Il subsiste tout de même un pas entre prévoir et vouloir. Aussi la formule du Directeur de la Compagnie du Midi est-elle, somme toute, heureuse : « Les Directions des Réseaux ne furent pas prises au dépourvu par les nombreuses défections qui se produisirent et elles réussirent, grâce aux mesures préparées à l'avance, *dans l'attente de la grève qu'elles jugeaient inévitable*, et mises en œuvre immédiatement, à assurer un service restreint à la vérité, mais suffisant pour marquer l'échec du mouvement »[2].

Les Compagnies ont jugé le conflit « inévitable ». Inévitable parce qu'elles avaient préalablement décidé de ne plus l'éviter en acceptant un compromis. Ce qui avait l'avantage de laisser à l'adversaire la responsabilité d'ouvrir le feu, tout en le provoquant en permanence à le faire. A vrai dire, même cette manière prudente de présenter le comportement des Compagnies a déplu aux minoritaires du syndicalisme, craignant par là de consolider l'hypothèse de leurs adversaires de tendance : à savoir qu'ils étaient bel et bien tombés dans un piège[3]. Hypothèse qui pourtant ne s'impose pas : qu'il fût vaincu ne suffit pas à prouver que le vaincu ait eu tort de se battre. Mais les majoritaires se devaient d'utiliser l'argument :

---

1. L. O. FROSSARD, *Le Parti socialiste et l'Internationale, rapport sur les négociations conduites à Moscou*, p. 12.
2. « Déposition de Paul, président de la Conférence des Directeurs des grands réseaux devant la Commission sénatoriale de législation (22 août 1924).
3. « Votre hypothèse d'une épreuve de force souhaitée par certains milieux capitalistes, notamment par les Compagnies de chemin de fer en 1920, n'est pas à écarter. Mais à l'époque, je ne me souviens pas qu'elle ait été envisagée » (Lettre de P. Monatte à l'auteur, 3 avril 1957),.

« L'initiative des minoritaires répondait aux secrets désirs des Compagnies qui espéraient, en brisant la grève, pouvoir éliminer du personnel des cheminots les éléments révolutionnaires. Donc loin de vouloir éviter la lutte, les Compagnies la souhaitaient et jugeaient l'occasion favorable de reprendre, en une seule fois, les concessions que, pendant la guerre et la démobilisation, elles avaient faites aux revendications syndicales »[1].

Les directions des Compagnies suivaient certes depuis longtemps et avec la plus grande attention le mouvement revendicatif de leur personnel. Elles le suivaient, bien sûr, à travers la presse : le 19 janvier 1920 l'Ingénieur en chef traction, chef de la 3e section (Lyon), adresse à l'Ingénieur en chef traction (P.L.M.) une note apostillée « personnelle » où il attire l'attention de son supérieur sur un extrait du journal *Le Progrès de Lyon.* du 18 janvier 1920 : lequel reproduit un ordre du jour voté deux jours plus tôt à la Bourse du Travail de Lyon par les cheminots syndiqués. Les Compagnies recevaient aussi des rapports d'agents à elles introduits dans les réunions ouvrières : on retrouve dans les dossiers de la Compagnie P.L.M. un rapport manuscrit, daté du 10 septembre 1919 et traitant de l'assemblée générale tenue la veille par le Syndicat des cheminots de Paris-P.L.M. Dix jours plus tard, Peschaud, secrétaire général de la Compagnie P.O., fait parvenir « confidentiellement » au Directeur du P.L.M. le compte-rendu d'une réunion des délégués de la section « Employés » de la Compagnie du Nord, réunion tenue le 18 septembre 1919. Les Compagnies recueillaient enfin les informations que la Police leur transmettait : le 20 janvier 1920 l'Ingénieur en chef traction (P.L.M.) fait parvenir au Directeur général de sa Compagnie la note de l'ingénieur de la 3e section, en ajoutant au crayon cette indication : « Un Inspecteur de la Sûreté est venu hier voir le chef des Ateliers à Paris pour lui signaler qu'on parlait également dans les milieux agités des cheminots parisiens, appartenant à tous les services, de l'éventualité d'une manifestation pour le 10 février ». De même source, le 28 avril suivant, une note dactylographiée anonyme datée de Dijon, « informe à toutes fins utiles que l'Union des Syndicats du P.L.M. a adressé aujourd'hui 12 mandats téléphoniques de 3 000 francs chacun ». Suivaient les noms et adresses des destinataires...

Par la presse, leurs propres services spéciaux, la Police : les Compagnies furent donc abondamment tenues en alerte et surent des informations qu'elles recevaient tirer des conclusions pratiques. Confirmation décisive : un extrait de la copie d'un Procès-verbal de séance — celle du 12 mai — du Conseil d'administration du P.L.M. ; le Directeur y fait un exposé ainsi résumé : « Grève du 1er mai n'a pas pris la Compagnie au dépourvu. Préparation dès la grève de février-mars ».

***

C'est en effet dès le mois de mars que les Compagnies élaborèrent leur plan de riposte. Alors que les cheminots allaient de congrès en congrès,

1. Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, II, p. 325. De son côté, P. Dormoy, alors député du XIIe arrondissement relate — dans une lettre à l'auteur du 30 juin 1958 — que le Ministre des Travaux Publics Le Trocquer (à qui il était allé confier ses inquiétudes quant à un éventuel mouvement cheminot) lui répondit : « Nous sommes prêts, nous et les Compagnies ».

depuis le congrès de syndicat jusqu'à celui de la Fédération en passant par celui du réseau, les dirigeants des Compagnies, eux, allaient de conférence en conférence. C'est la chance des historiens : les syndicats ouvriers sont assez mal outillés pour conserver leurs archives, mais leurs chefs parlent beaucoup — du moins parlaient-ils beaucoup en ce temps-là. Quant aux Compagnies, au patronat en général, ils ne recourent pas volontiers aux déclarations publiques — du moins directement en leur nom propre, et les informations journalistiques n'offrent pas valeur de preuve — mais ils ont de très bonnes archives[1].

Ce serait une vue partielle et étroite des choses que de réduire les préparatifs des Compagnies à la mise au point préventive de quelques mesures intérieures. Ce serait du même coup réduire l'affrontement de classe qui eut lieu en mai à une banale affaire corporative. En réalité les Compagnies conçoivent l'épreuve de force avec leur personnel comme une bataille où elles se tiennent pour le fer de lance du patronat tandis que les syndicats cheminots se comportent comme le fer de lance du monde du travail. A partir de là, les Compagnies se considèrent en droit — et de leur point de vue, en devoir — de disposer, sur le champ de cette bataille dont elles supportent la responsabilité majeure, toutes les forces économiques, sociales et politiques qui se déclarent ou peuvent se déclarer en faveur de la conservation sociale. Parce qu'il a un caractère exemplaire, le conflit corporatif prend l'allure d'un conflit social. Parce qu'il est devenu un conflit social, les Compagnies prennent l'initiative de distribuer les rôles et de coordonner la défense patronale dans l'ordre politique, économique et technique, de façon à regrouper autour d'elles tout ce qui, dans l'opinion publique, ne professe pas des vues explicitement socialistes. Loin de restreindre et de diminuer le conflit dans lequel elles sont engagées avec leur personnel, elles s'efforcent donc de le grossir et de le généraliser pour apparaître comme les champions non plus de leur seul droit à elles, mais du droit de tous les éléments d'ordre dans la société, dans la nation, dans l'État. Elles se préparent donc à la bataille en faisant de celle-ci, selon leur propre expression, une « bataille de la Marne civique »[2].

Certes, les Compagnies ne négligent pas les mesures internes de caractère technique dont la mise en œuvre leur incombe exclusivement ou principalement. Leur objectif : faire marcher, en cas de grève générale du personnel des chemins de fer, le maximum de trains, afin de frapper l'opinion publique, décourager les cheminots et isoler les grévistes. Le « Programme d'organisation du service en cas de grève générale » s'inspira donc d'un double principe : se placer dans les conditions les plus défavorables, c'est-à-dire dans le cas d'une grève totale, englobant tout le personnel, à l'exception des agents dirigeants ; maintenir un service réduit avec le concours d'auxiliaires volontaires fournis par les écoles et associations locales.

Un tel objectif implique d'y préparer le matériel comme le personnel.

---

1. *Cf.* bibliographie, I (Sources).
2. *Dossier amnistie* : « Exposé général » *(Archives P.L.M.)*.

Pour le matériel, la question des stocks de charbon est décisive : les Compagnics y parent donc.

Quant aux problèmes du personnel, deux notes secrètes des 27 mars et 22 avril y apportent dcs solutions. La première traite de toutes les questions touchant au recrutement, à la formation et à l'emploi d'un personnel de remplacement. La seconde traite de toutes les questions touchant aux mesurcs à prendre contre le personnel gréviste. Au premier abord, l'ordre chronologique dans lequel se présentent ces instructions, semble illogique : il semble illogique que les Compagnies s'occupent d'abord de formcr un personnel de remplacement avant de s'assurer les moyens pour tenter de conserver leur propre personnel. En fait, cet ordre correspond au rythme probable de la grève qui menace. La grève générale qui couvc a toutes chances d'être totale dans les premiers jours : c'est alors qu'il faut porter un coup au moral de ceux qui se croient déjà vainqueurs en mettant en ligne impromptu un personnel de remplacement. Le spectacle de la marche réduite certes, mais effective, de trains suscitera chez les grévistes hésitants le doute quant au succès de leur entreprise ; une série de mesures répressives, survenant dans ce climat, suffira alors à déclencher un mouvement de reprise du travail. Bref, il faut d'abord faire marcher *des* trains avec *d'autres* que des cheminots pour que *les* cheminots reviennent faire marcher *les* trains.

En conséquence, l'instruction du 27 mars, « relative à l'application du programme d'organisation du service en cas de grève » traite des points suivants : distribution du programme à tous les chefs de service régionaux, inspecteurs principaux et chefs de division, ingénieurs, etc. ; préparation de notices techniques destinées à expliquer brièvement le fonctionnement des différents postes et services ; étude préparatoire visant, sur les bases du service réduit prévu dans le programme, à déterminer les besoins en effectifs de volontaires des différentes catégories ; recrutement des volontaires ; organisation de stages pour les élèves des grandes écoles se portant candidats aux emplois de mécaniciens et chauffeurs, chefs de train, aiguilleurs, etc.

Outre un chapitre sur les mesures exigeant une coordination étroite entre l'Armée, l'Administration publique, le pouvoir judiciaire et les Compagnies (il est établi, par les soins des Généraux commandant les Corps d'armée, un plan de protection des voies ferrées en cas de grève, plan tenu à jour par les Commandants de région, en liaison avec les Inspecteurs principaux de l'Exploitation ; le concours de la troupe peut toujours être réclamé aux Préfets ; le concours de la force publique aux Maires ; il est prescrit de faire dresser des procès-verbaux de tout acte de sabotage et de les adresser directement aux Procureurs de la République), l'instruction du 22 avril porte sur les mesures à prendre à l'égard des agents grévistes. Deux principes : agir « avec résolution » pour faire pression sur les agents hésitants ; agir « avec prudence » pour pouvoir maintenir toutes les décisions une fois prises. D'où la définition d'une chronologie de la répression. Premier temps : l'appel collectif au personnel. Deuxième temps : la notification individuelle (ici un mode d'emploi : si les défections sont peu nombreuses, en adresser une à tous les grévistes ; si elles sont nombreuses, en adresser d'abord aux grévistes « les plus compromis par leurs

antécédents » puis, par étapes, aux agents hésitants). Troisième temps : pressions de toutes sortes (« Si par exemple, les revendications prennent une allure révolutionnaire, si dans les réunions les meneurs s'attaquent à l'ordre social, l'occasion ne doit pas être négligée d'attirer, par lettre ou par tout autre moyen, l'attention des agents sur la voie dans laquelle on veut les engager »). Enfin quatrième temps : mesures d'ordre disciplinaire (ici, toute une gradation complexe et souple sur laquelle nous reviendrons). Diverses suggestions couronnent ce chapitre : « se tenir constamment au courant de l'état d'esprit du personnel de façon à être renseigné sur les agents sur lesquels il est permis de compter » ; supprimer les congés et permis de service ; interdire l'affichage de documents émanant des grévistes dans l'enceinte des chemins de fer ; y interdire la présence de grévistes ; protéger les agents fidèles, etc.

Mais ces préparatifs internes ne constituent qu'un aspect — et le plus banal — du plan général visant à faire de la future grève des cheminots une épreuve de force désastreuse pour toute la classe ouvrière et son mouvement organisé. Les Compagnies savent qu'elles ne sauraient apparaître comme le bastion de la défense sociale que si le Gouvernement leur en donne publiquement l'assurance. L'épreuve décisive se situe donc pour les Compagnies dans le moment où elles cherchent à obtenir l'aval préalable des Pouvoirs Publics. Aussi, avant même de poursuivre plus avant leurs propres préparatifs, s'emploient-elles à régler le contentieux pendant avec l'État, afin d'opérer dans un climat de « confiance » le partage préventif des responsabilités entre leurs propres services et ceux du Gouvernement. C'est à quoi vise la conférence qui se tient le 16 mars 1920 chez Du Castel, directeur des chemins de fer au Ministère des Travaux Publics, sur le thème : « Prévisions contre la grève »[1]. Pour entériner solennellement les dispositions envisagées au cours de cette première entrevue, l'Assemblée des Présidents des Conseils d'administration des Compagnies de chemin de fer, après audition de leurs Directeurs, décide, le lendemain 17 mars, de rencontrer M. Millerand.

A la mi-mars, le partage des tâches est donc réalisé entre les deux appareils de la défense sociale : le Gouvernement et les Compagnies. Selon quelles grandes lignes ? Le Gouvernement, en se chargeant du maintien de l'ordre[2], vise à l'isolement externe de la grève des chemins de fer. Les Compagnies, en se chargeant de désagréger la résistance des cheminots en lutte, vise à l'isolement interne du corps des grévistes. Naturellement, cette division globale du travail implique des interférences réciproques : le Gouvernement, pour assurer le maintien de l'ordre, compte que les Compagnies en faisant marcher, même partiellement, les trains, assureront le ravitaillement de la population ; les Compagnies, pour faire marcher les trains, comptent que le Gouvernement les aidera à protéger les installations des chemins de fer et à réprimer les manifestations grévistes. Aussi, dans

1. D'après une note manuscrite rédigée probablement par Margot, directeur du P.L.M. *(Archives P.L.M.)*.
2. C'est le 15 mars que le Ministre de la Guerre fait connaître au Ministre de l'Intérieur qu'il prépare un projet de loi portant augmentation des effectifs de la gendarmerie (A.N., F7, 13274).

le secteur des tâches spécifiquement gouvernementales, verrons-nous en certains points l'apport secondaire des Compagnies. Et dans le secteur des tâches qui incombent d'abord aux Compagnies, l'apport secondaire de la « force publique ».

L'originalité du plan ainsi défini n'est pas encore suffisamment mise en évidence : elle tient certes au partage et à l'harmonisation préalables du travail entre Gouvernement et Compagnies mais surtout à ce que maintien de l'ordre et désagrégation de la grève sont vus sous l'angle, non de simples mesures techniques utilisant les moyens du bord, mais de mesures techniques auxquelles sont associées les forces sociales et politiques hostiles au monde ouvrier : l'organisation de légions (pour le maintien de l'ordre) et le recrutement de volontaires (pour la marche réduite des services des chemins de fer) ont pour objet de souder autour des Compagnies, symbole de l'ordre sociale, les forces profondes de la réaction, pour ainsi dire ses « réserves ». Si les préparatifs des Compagnies en cette occasion ont en effet un caractère à la fois exemplaire et redoutable, ils le doivent précisément à cette organisation des couches sociales en hiérarchies parallèles susceptibles, pour des motifs divers et différenciés suivant leur nature et leur structure, d'apporter leur concours à l'entreprise générale dont les Compagnies ont pris la tête et qui vise finalement à l'écrasement de la classe ouvrière.

C'est dans cet esprit que les Compagnies prennent toutes mesures pour intéresser à leur cause des organismes aussi divers que la Chambre de Commerce de Paris et les organisations économiques patronales. La Chambre de Commerce : le 9 mars, Peschaud, secrétaire général du P.O., soumettait par lettre au Directeur général du P.L.M. le projet de vœu élaboré par la Chambre de Commerce — et que celle-ci adoptait le lendemain 10 mars — ; ce projet visait, le premier dans le genre, à « aménager » le droit de grève dans les services publics. Dans cette même lettre du 3 mars, Peschaud confiait à son collègue du réseau P.L.M. : « Dans un entretien que j'ai eu ce matin avec M. Pinot, il a été convenu qu'il serait opportun d'organiser dans la huitaine un mouvement d'ensemble des organisations du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, pour réclamer du Gouvernement le vote d'une loi interdisant la grève dans les services publics. L'initiative de la réunion des groupements parisiens serait prise par la Chambre de Commerce de Paris ». Effectivement, le 16 mars 1920, se déroulait au Palais de la Mutualité un meeting contre les grèves dans les services publics.

Au surplus, la solidarité patronale à l'égard des Compagnies devait s'exercer encore par le fait que, dans les grandes usines de la Région parisienne, des notes et circulaires patronales demandèrent le concours des spécialistes en cas de grève des services publics.

Mais de la solidarité patronale, on ne peut s'étonner. Plus délicate à promouvoir, et pourtant riche d'avenir, une autre solidarité se dessinait quand, quelques jours plus tard, le 30 mars, se réunissaient en conférence, au siège de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.), des représentants des réseaux ferrés d'une part, MM. Bertrand et Beauregard, secrétaires de l'U.N.C., d'autre part. L'exposé préliminaire revint à M. Bertrand ;

après avoir indiqué que l'U.N.C. comptait de 5 à 600 000 membres répartis en 1 200 sections, « animés d'un même sentiment patriotique », le secrétaire de l'U.N.C. traite de l'orientation pratique du mouvement : les sections dont le recrutement est d'ailleurs, du point de vue social, assez varié, sont évidemment au premier chef des groupements de mutualité (secours, placement, coopération, etc.). Mais « depuis quelques jours on cherche à les orienter vers une œuvre de protection et de défense sociale. Il y a lieu de penser qu'elles marcheront volontiers ». Cependant, point important, Bertrand souligne que les sections d'anciens combattants se prêteront « d'autant plus volontiers » à une prise de position anti-ouvrière qu'on respectera davantage leur personnalité propre et leur autonomie, qu'on ne les placera pas « sous la direction de chefs étrangers à leurs groupements ». « Pour expliquer aux chefs de section, enchaîne Bertrand, le nouveau rôle qu'on attend d'eux, le Siège central leur envoie des délégués connaissant bien le pays et le milieu social où se recrutent les sections. Ces envoyés invitent les chefs de groupe à prendre contact dès maintenant avec les représentants des pouvoirs publics et de la force armée (préfets, sous-préfets, commandants d'armes) ainsi qu'avec les représentants régionaux des chemins de fer qui devront leur indiquer, le cas échéant, les points à protéger et les concours à fournir ». En conclusion, pour faire face aux exigences financières d'un tel programme, Bertrand demande... 200 000 francs : sur quoi, le lendemain 31 mars, MM. les Présidents des Compagnies décident de leur verser... 100 000 francs[1].

Or, à partir de ces premiers entretiens sur la mobilisation éventuelle, aux côtés des Compagnies et du Gouvernement, des organisations d'anciens combattants qui se prononcent pour la défense de « l'ordre », un projet plus audacieux encore prend forme : celui de transplanter directement dans la bataille sociale les cadres et les troupes de l'armée démobilisée ; il s'agit, en identifiant le plan social et le plan national, d'identifier les Compagnies et la patrie, de magnifier la résistance à la grève en un Verdun social. Déjà, le 17 mars, les trois directeurs du P.L.M., P.O. et Midi avaient recueilli, au cours d'une entrevue spéciale, toutes précisions de la bouche même du général Gassouin, gouverneur de la Place de Paris, sur le projet de « police civile »[2]. L'idée : organiser à côté de la troupe de réserve chargée d'opérer en masse en cas de trouble, une « police de volontaires » sous forme de « légions départementales » placées sous l'autorité des Préfets. A ces formations, le concours officiel serait garanti en matière de casernement et nourriture. Un tel dispositif appellerait en outre une augmentation des effectifs de la gendarmerie, complément indispensable à l'encadrement des légions et instrument nécessaire pour procéder légalement aux arrestations. Le tout, ayant déjà reçu l'approbation de Millerand en conférence des Ministres, faisait maintenant l'objet d'études dans les services du Ministère de l'Intérieur.

De là, sort « l'Union Civique ». Installée 9, rue Saint-Sulpice dans

1. Dossier *Subventions, affaires générales (Archives P.L.M.)*.

2. D'après la même note manuscrite intitulée « Prévisions contre la grève ». Cette note était en effet divisée en trois parties : I. Réunion chez M. Du Castel, 16 mars 1920. II. Visite du Général Gassouin, 16 mars 1920. III. Assemblée des Présidents (des Conseils d'administration des Compagnies de chemins de fer).

les locaux mêmes de l'ancien séminaire, l'Union Civique constitue bien une de ces hiérarchies parallèles, patronnées par le Gouvernement[1], financées par les Compagnies mais organisées de façon autonome. Le 12 avril, une lettre, signée du sous-directeur du P.L.M. au chef de la Comptabilité générale et des finances du réseau, donne ordre de verser 35 000 francs à l'Union Civique, somme dont « la dépense est à répartir entre les sept grands réseaux, au prorata de leur longueur kilométrique ».

Sur la signification politique qui s'attache à la formation de l'Union Civique, personne, à l'époque ne s'est trompée. « Ligue de guerre civile », « garde prétorienne des riches », « gardes du Capital », c'est ainsi qu'en traite Vaillant-Couturier dans *Le Populaire.* Tandis que l'un de ses promoteurs, le général Cherfils, écrivait dans *Le Gaulois :* qu'il s'agissait « d'assurer la police de Paris et la sécurité des grandes villes par une organisation de volontaires qui n'exige aucune loi et à laquelle suffirait un décret ». Un décret qui « n'a qu'à inviter les volontaires anciens combattants amis de l'ordre et de la paix, à se faire inscrire, avec leur grade et leur spécialité militaire, à la mairie de leur arrondissement ».

L'Union Civique n'est d'ailleurs pas une production spécifiquement française. Elle s'inspire des « auxiliaires techniques » organisées à Berlin pour lutter contre la grève générale. Dans *Le Matin* du 27 mars 1920, le duc de Montpensier, frère du duc d'Orléans, rappellera le fonctionnement à Barcelone des « Somaténès », unions civiques espagnoles, à la fois briseurs de grève et policiers : « Ils sont, écrit le duc, tout à fait qualifiés pour défendre la propriété, car les neuf dixièmes sont propriétaires ».

A vrai dire, l'idée est « dans l'air » depuis quelque temps : en février 1919, à l'occasion d'une grève dans les transports parisiens, l'écrivain Binet-Valmer crée « La Ligue des Chefs de section » ; en mai 1919, c'est la « Ligue des cheminots combattants ». Cependant les réactions étant vives, Binet-Valmer croit devoir écrire en juin 1919 : « Nous ne sommes pas des briseurs de grève professionnels... Nous n'entendons intervenir que lorsque nous serons en présence d'un mouvement comme une grève des transports ». Mais c'est à l'issue de la grève de février 1920 que l'Union Civique se constitue décidément en vue « d'assurer en cas de grève révolutionnaire la marche des services d'intérêt public ».

Telles se présentent, en une première approche, les ressources sur lesquelles les Compagnies, à la veille du 1er mai, savent déjà devoir compter. Et il ne s'agit là que des ressources sérieuses. Pour ne pas parler de l'Action Française demandant aux « dames d'A.F. » de se faire inscrire au service de la « main-d'œuvre civique ».

1. Dans une note préparée pour le Conseil des Ministres sur les mesures prises en vue du 1er mai, le Ministre de l'Intérieur fait état d'une circulaire du 14 avril par laquelle il invitait les Préfets à « organiser dans leur département ou à suggérer l'organisation de groupements de bonne volonté privés sur lesquels il serait possible de compter en cas de grève générale ou partielle » (A.N., F7, 13274, 1er mai).

## Chapitre VI

# LES COMPAGNIES APPLIQUENT LEUR PLAN

- D'emblée l'initiative passe aux Compagnies.
- Les mesures internes des Compagnies pour désagréger le mouvement gréviste :
  - Pour un personnel de remplacement : protection et encouragement des agents « fidèles » ; appel aux volontaires ;
  - Contre le personnel gréviste : la politique des sanctions.
- L'appui de l'appareil d'État :
  - Au plan de l'Exécutif : le Gouvernement cautionne la politique disciplinaire des Compagnies et se charge spécialement du maintien de l'ordre public ;
  - Au plan du Législatif : une résonance nouvelle donnée au conflit social ;
  - Au plan du Judiciaire : les poursuites correctionnelles contre les grévistes ; la dissolution de la C.G.T. ; le complot.

Les préparatifs du syndicalisme ouvrier : combien ils ont été lents, difficiles, hésitants, marqués par des tâtonnements renouvelés pour trouver un terrain d'entente, pour dégager une ligne unanime entre les différente tendances et les différentes forces du syndicalisme organisé ! Ils n'ont porté finalement que sur les problèmes généraux d'une action de grande ampleur : à la veille du 1er mai, on parle encore de « saut dans l'inconnu ». Certes, toute grève est un pari et chaque syndicaliste sait que le succès ou l'échec d'un mouvement tient à une conjoncture complexe où le « dernier moment » est souvent décisif. Mais il reste que le « climat » est particulièrement trouble du côté des masses ouvrières.

Par contre à cette même date, la clarté est totale du côté des Compagnies[1] : non seulement elles ont pris toutes dispositions techniques pour diriger contre les cheminots leur propre appreil interne administratif et répressif ; non seulement elles ont pris toutes dispositions politiques pour s'assurer que le Gouvernement les soutiendra efficacement et mettra à leur service son appareil militaire, répressif et administratif ; mais encore elles ont pris toutes dispositions politiques, financières et d'organisation pour

1. Sur les sources auxquelles fut puisée la matière de ce chapitre, *cf.* bibliographie et sources : les archives des Compagnies de chemins de fer.

ranger, à leur côté et de manière active, les forces sociales qui identifient la patrie à l'Ordre et au Capital.

C'est pourquoi, une fois de plus renversant l'ordre de l'exposé, il faut étudier d'abord l'application du plan des Compagnies. Car le plan primitif des syndicats, flou dès le départ, se disloque dans une quasi-anarchie, et l'initiative qui leur revient d'avoir déclenché la bataille, ils la laissent échapper très vite bien qu'inégalement. Tandis que, disciplinées, avec une suprême implacabilité, montent, au front de la lutte sociale, les « divisions » patronales.

Certes, ce n'est pas le sentiment qu'en ont conservé les témoins de l'époque, même les témoins hostiles à la grève, qui parlent du mois de mai 1920 comme d'un moment où ils ont senti vaciller la puissance de l'État bourgeois, où ils ont senti passer l'aile du socialisme vainqueur. Pourtant, l'étude des documents d'archives ne laisse aucun doute sur le fait que, pas une seule minute, les Compagnies n'ont perdu la direction des opérations[1] (et que d'ailleurs, pas une seule minute, semble-t-il, les dirigeants des syndicats n'ont cru vraiment à leur victoire). Alors, pourquoi ce sentiment de terreur — dans la bourgeoisie — et d'espérance énorme — dans la classe ouvrière ? Pourquoi ce décalage entre l'opinion publique et la réalité ? Pourquoi enfin ces mesures spectaculaires, affolantes, prises par les Compagnies et le Gouvernement ? C'est que, cette fois, Compagnies et Gouvernement veulent aller jusqu'au bout : un « jusqu'au bout » qu'il faut pouvoir justifier.

***

C'est le 22 avril que les Compagnies avaient expédié à leurs cadres la « seconde note secrète ». Dix jours plus tard, le plan d'action qu'elles avaient établi trouvait son terrain d'application.

Pour atteindre son premier objectif — faire marcher des trains avec un personnel de remplacement —, l'administration des chemins de fer, dès le premier jour de la grève, mettait en ligne de nouvelles équipes de mécaniciens et chauffeurs composées d'agents restés fidèles, d'agents des cadres, d'agents des bureaux, d'agents retraités et de volontaires.

Si ardente que soit une grève, il reste toujours des « agents fidèles », c'est-à-dire des non-grévistes. Encore faut-il, pour les conserver tels, que les Compagnies les protègent et les encouragent, d'autant qu'en février les cheminots qui n'avaient pas fait grève avaient eu à le regretter : « Nous avons vu des employés auxquels on avait promis protection être l'objet d'insultes multiples et obligés, le soir, en rentrant chez eux, de subir la compagnie de 2 à 300 braillards qui, parfois, les saisissant au coin d'une rue, les peignaient en jaune ou les rouaient de coups »[2]. La « chasse aux renards », les cheminots grévistes ne pouvaient pas plus y manquer en

1. Et ceci est vrai aussi à l'échelon gouvernemental. Les « Notes de Service » établies quotidiennement au Ministère de l'Intérieur durant le mois de mai sont d'un optimisme constant : il n'y est discuté que des meilleurs moyens pour exploiter au mieux l'inéluctable défaite du mouvement ouvrier (A.N., F7, 13275).

2. P. TAITTINGER, discours à la Chambre des députés, *J.O.* du 18 mai 1920. *Cf.* pour le réseau de l'État, une lettre très explicite du Commissaire de police de Saintes du 25 mars 1920 (A.N., F7, 13675).

mai. Quelques cas : à Roanne, « les grévistes, ayant appris que le mécanicien F. avait l'intention de venir travailler avec plusieurs mécaniciens, ont fait passer ce mécanicien devant un tribunal composé de P., T., B., qui a condamné F. à faire des excuses à la tribune et promettre de rester gréviste »[1]. A Villeneuve, un ébéniste stagiaire se plaint au chef des ateliers de voiture : « Le 5 courant vers 18 heures en rentrant à mon domicile en compagnie de G. Émile, manœuvre au dépôt, deux grévistes nous insultèrent en nous traitant de lâches, de fainéants et en nous prévenant que nous recevrions des coups de trique ; au moment où nous passions le long d'une maison de la rue Curie, G. et moi reçûmes de l'eau lancée d'une des fenêtres »[2]. Au dépôt des Batignolles, des ouvriers non grévistes sont déshabillés, peints en jaune et mis dans un wagon lancé sur un butoir[3]. A Villeneuve encore, un brigadier d'équipe « a trouvé un soir la porte de son logement barricadée en vue de l'empêcher de se rendre à son travail, a dû attendre la nuit et sortir de chez lui par une fenêtre pour se rendre à la gare »[4]. A Grigny, les « agents fidèles » ne peuvent obtenir ni vivres ni tabac[5]. Le 15 mai, une lettre manuscrite d'un « syndicat » non adhérent à la Fédération des cheminots se plaint qu'à Saint-Étienne, un conducteur chef « a été enlevé par une quinzaine de grévistes en rentrant de son travail, emporté au siège syndical, contraint de se mettre à genoux, de demander pardon d'avoir travaillé et sommé d'embrasser le drapeau rouge »[6]. Ces anecdotes suffisent à justifier les réclamations des cadres de l'administration ferroviaire quant à l'insuffisance de protection dont sont entourés les agents fidèles[7]. Aussi, les Compagnies multiplient-elles les promesses : le 7 mai, un avis destiné au personnel et portant spécialement sur la répression des brimades infligées aux non-grévistes donne « l'assurance que les mesures nécessaires seront prises pour assurer, en toutes circonstances, la liberté et la sécurité du travail ». Le 15 mai, par un nouvel avis, la Compagnie P.L.M. étend sa garantie aux lieux situés à l'extérieur des bâtiments d'exploitation. En fin de compte, elle proposera d'utiliser les cantines pour nourrir et coucher les « agents fidèles » qui, de cette façon, ne quitteront plus l'enceinte des établissements où les grévistes, eux, n'ont pas accès[8].

S'il faut protéger les « agents fidèles », il faut aussi les encourager. Dès le 11 mai, à Nevers, tout agent qui ramène au travail un gréviste reçoit une prime de 25 francs. Le 21 mai, la Compagnie P.L.M. publie, pour

1. Note confidentielle annexée au dossier de P., gréviste révoqué *(Archives P.L.M.)*.
2. Lettre d'un ébéniste stagiaire au chef des ateliers de voiture pour dénoncer un gréviste qui fut révoqué *(Archives P.L.M.)*.
3. ENGERAND, discours à la Chambre des députés, *J.O.* du 18 mai 1920.
4. « Citation » accordée par l'Union Civique à un agent « fidèle », *dossier « Union Civique » (Archives P.L.M.)*.
5. Conférence du Directeur général du P.L.M. à Lyon, le 2 juin 1920 *(Archives P.L.M.)*,
6. Lettre manuscrite du « Syndicat professionnel des Cheminots de France », 5, rue Cadet. Paris-IX^e, au Directeur général de la Compagnie P.L.M., dossier des notes soumises au Conseil d'administration du P.L.M. *(Archives P.L.M.)*. On trouvera encore beaucoup de faits du même genre dans le dossier « Violences », A.N., F7, 13924.
7. Note manuscrite du 6 mai de l'Ingénieur en chef de la Voie au Directeur général de la Compagnie : celui-ci transmet en particulier la lettre collective des chefs de service locaux de Villeneuve-Saint-Georges au Commissaire de police pour demander une plus grande protection *(Archives P.L.M.)*.
8. Mesure proposée par l'Ingénieur de la 3^e section Traction du réseau P.L.M. *(Archives P.L.M.)*.

saluer la fin de la grève, un ordre du jour où elle remercie les agents restés fidèles et leur accordent deux avantages : l'allocation d'un demi-mois de traitement et le paiement, au double du taux normal, des heures supplémentaires faites pendant la grève. Des récompenses spéciales, dans le domaine de l'avancement, seront en outre décernées aux agents qui se sont particulièrement distingués. Le 28 mai, en raison de la prolongation inopinée de la grève, la gratification d'un demi-mois prévue par l'ordre du jour du 21 mai est portée aux deux tiers d'un mois de traitement fixe. (A noter que, d'après les calculs effectués par les Compagnies elles-mêmes, cette gratification leur coûte relativement peu : elle est compensée par les retenues de salaire sur les grévistes)[1].

L'utilisation des non-grévistes, comme celle des agents des cadres, des bureaux ou des agents retraités, les cheminots grévistes en avaient l'habitude et ils savaient jusqu'à quel point elle pouvait nuire à leur cause. Mais celle d'une cinquième catégorie, les volontaires, devait constituer une redoutable innovation, d'autant plus redoutable que les cheminots n'en connaissaient pas les possibilités exactes d'exploitation[2].

La question avait été abordée au cours de la conférence des directeurs avec Du Castel, le 16 mars[3]. Une semaine plus tard, le 23, les Directeurs, au cours de leur rencontre hebdomadaire, en approfondirent l'étude dans un chapitre spécial : « Concours à demander aux élèves des Écoles Techniques ». Deux décisions sont prises : la première concerne la répartition des « ressources » parisiennes entre les cinq Compagnies principales : à la Compagnie de l'Est, sont réservés les volontaires élèves de l'École des Travaux Publics ; à celle de l'État, les volontaires élèves de l'École des Ponts, de l'École supérieure d'Électricité, des écoles Violet, Bréguet, etc. ; à celle du Nord, les volontaires élèves de l'Institut des Sciences Politiques et de l'École des Hautes Études commerciales ; à celle du P.O., les volontaires élèves des Écoles du Génie Maritime et de l'Aéronautique ; enfin à celle du P.L.M., les volontaires élèves de l'École Centrale, de l'École des Mines et de l'Institut agronomique. (Les écoles sollicitées ne sont donc pas toutes scientifiques ou techniques, elles sont surtout caractérisées par leur appartenance au type général de « Grandes Écoles) ». Quant à la seconde décision prise le 23 mars, elle concerne — les Compagnies sont toujours prévoyantes sur le chapitre des estimations financières — les conditions de rémunération des volontaires élèves : il leur serait alloué 25 francs par jour pour la nourriture et le logement (pour ceux envoyés sur les grandes lignes) — et octroyé un permis sur le réseau de leur affectation (à utiliser dans l'année en cours).

Ces prévisions générales servent dès le 29 avril : ce jour-là, Margot, directeur du P.L.M., note la convocation pour le 1er mai à 8 heures d'une

1. Voici, d'après une note manuscrite du Directeur général de la Compagnie P.L.M., les prévisions de dépense pour le réseau métropolitain : Deux tiers du mois : 19 millions. Heures supplémentaires : 1 million. Retenue de salaires sur grévistes : 12 millions. Reste : 8 millions *(Archives P.L.M.)*.

2. Un dossier portant la cote $C_{212}$ $II_1$ *(Archives S.N.C.F.)* renferme toutes les pièces intéressant la question des volontaires de toutes catégories.

3. « Les Directeurs [des Compagnies] font leur affaire de la formation des volontaires » *(id.)*.

première tranche de volontaires : ceux des Écoles Centrales, des Ponts et des Mines.

Puis les convocations se multiplient, au fur et à mesure des besoins. Au total, 9 470 volontaires se mirent à la disposition des Compagnies : 2 100 sur le réseau du P.L.M. ; 1 986 sur le réseau du P.O. ; 2 477 sur le réseau du Midi ; 2 835 sur le réseau de l'État[1]. Le 8 mai, l'Ingénieur en chef de la traction P.L.M. pouvait recenser 217 volontaires basés à Paris, 78 à Lyon, 350 à Marseille ; 122 à Saint-Étienne ; 43 à Nevers ; 34 à Dijon ; 81 à Nîmes[2]. Le 28 mai, il en décomptait 1 600[3]. Ce qui avait été prévu pour Paris se généralisait en province : le 4 mai, l'École d'Aix envoie 30 de ses élèves, 20 à Nîmes et 10 au Teil ; l'École Sainte-Barbe d'Alais en envoie encore 30 de plus à Nîmes, au Teil et à Alais.[4] D'après une note du 4 février 1921, le montant des salaires payés aux « étrangers au réseau » ayant offert leur concours comme volontaires atteint la somme de 667 412 fr. 50 (non compris les frais de nourriture, soit une dépense d'un million environ avec ceux-ci). Ces chiffres se décomposent ainsi : 90 000 francs pour les volontaires affectés au service Exploitation ; 570 000 francs pour les volontaires affectés au service Matériel et Traction (plus 273 000 francs de nourriture et de frais divers), enfin 7 412 fr. 50 pour les volontaires affectés au service de la Voie... Ce qui, au tarif de 25 francs par jour, représente 27 000 journées de travail.

C'est dire l'efficacité de l'emploi des volontaires. Le 6 mai, Margot souligne que le réseau du Midi fait face à 45 % de son trafic normal grâce à eux[5]. Dans une note du 27 mai 1920, le même Margot, dressant le bilan de leur concours, le qualifie « d'important » ; d'abord affectés aux machines de manœuvre, les volontaires ont rapidement, dans le service de la traction, accédé à la conduite des trains de banlieue, trains omnibus et directs, trains express marchandises et même trains de grandes lignes[6]. Dans le service de l'exploitation, ils ont assuré le trafic des denrées (en messagerie) et (en petite vitesse) le trafic des combustibles, pétrole et ravitaillement général, parvenant à charger 2 500 wagons par jour, soit le quart du chargement moyen d'avril.

Certes, le recours aux volontaires a connu quelques mécomptes, et surtout provoqué de « regrettables accidents » : le plus sérieux est celui du 17 mai où trois élèves de l'École Centrale trouvèrent la mort.

Néanmoins, tous comptes faits, les Compagnies se féliciteront de leur initiative. Elles le feront d'ailleurs savoir par lettre circulaire aux Directeurs des Écoles ayant fourni des volontaires. Toujours économes, elles décideront, « comme témoignage de gratitude », d'octroyer à chaque volontaire non pas un, mais deux permis gratuits de circulation pour des parcours quelconques sur leur réseau respectif[7]. Un an plus tard, Margot redira encore son contentement au Président de l'Association amicale des anciens

---

1. D'après Peschaud, *dossier amnistie*, pièce A *(Archives P.L.M.)*.
2. Extrait de la copie du P.V. du Conseil d'administration du P.L.M., le 12 mai : exposé du Directeur de la Compagnie (A.N.).
3. Conférence du Directeur général du P.L.M. à Lyon, le 2 juin 1920 *(Archives P.L.M.)*.
4. Note de l'Ingénieur Traction (7e section), le 4 juin 1920 *(ibid.)*.
5. Notes quotidienne du Directeur général du P.L.M. *(ibid.)*.
6. P.V. du Conseil d'administration du P.L.M. *(ibid.)*.
7. Note du Directeur général du P.L.M. en date du 19 juin 1920 *(ibid.)*.

élèves de l'École Centrale et versera... 2 000 francs à la caisse de l'Association.

Les Compagnies avaient raison de se féliciter : l'appel aux volontaires-élèves des Grandes Écoles s'est indiscutablement révélé commc une idée heureuse. Heureuse, techniquement parlant : les chiffres l'ont montré, le concours des volontaires n'a pas été négligeable. C'était d'ailleurs, à son début, une simple idée de technicien : lors de la grève de février-mars, six élèves de l'École Centrale Lyonnaise avaient été employés au service de graissage des aiguilles ; cette initiative « ayant donné toute satisfaction », on songea à la généraliser[1]. Mais l'idée n'était pas moins heureuse sur le plan politique et social ; la jeune génération issue des Écoles se rangeait ainsi du côté de l'Ordre social : non seulement les fils de la bourgeoisie — dans les Grandes Écoles — mais ceux de la moyenne et petite bourgeoisie — dans les écoles de second ordre — plaçaient de ce fait, la technique et les techniciens dans le camp conservateur. Quel symbole et de quel retentissement enfin que ce recours, contre les ouvriers, aux futurs membres des Grands Corps de l'État : un discours du Chef du Gouvernement aurait certes été moins significatif que cette façon de mettre à la disposition des Compagnies de jeunes forces normalement réservées au service de la collectivité nationale. D'un seul coup, les Compagnies réunissaient donc ce coup d'éclat : s'associer la Technique, la Science, l'État dans la vitalité de leur avenir.

Le climat était créé pour que la seconde catégorie des mcsures prévues prenne tout son relief : des trains roulaient et ils roulaient grâce à des concours prestigieux en un pays où beaucoup de Grandes Écoles sont liées au souvenir de la Révolution. Le temps de la répression était donc venu.



Conformément à la chronologie établie, dès le 30 avril, un « Avis » officiel de la Direction met en garde les cheminots contre « les bruits tendancieux lancés par des agitateurs ». Après avoir confirmé que la mise à l'échelle provisoire des traitements est terminée, que la solde d'avril comporte des acomptes de rétroactivité, que le statut professionnel sera incessamment publié, que les élections pour la représentation du personnel seront bientôt organisées, la note conclut : « Dans ces conditions, il ne peut être question de revendications corporatives et le mouvement du 1er mai ne peut être considéré autrement que comme une attaque contre l'ordre social ».

Suivirent d'autres « Avis » : les 7 mai (pour « la liberté et la sécurité du travail ») ; 13 mai (sur le caractère *définitif* des sanctions prises contre tous les grévistes) ; 15 mai (sur la protection des agents fidèles même à l'extérieur de l'enceinte des chemins de fer). Ces appels — leur texte en témoigne —, les Compagnies les concevaient à un double usage : comme moyen de pression pour désagréger la résistance cheminote, mais aussi très vite, comme une mise en garde de caractère juridique destinée à établir préventivement le bon droit des Compagnies. Car, dans le moment même

1. Note du 29 octobre 1920 de l'Ingénieur en chef de la Voie du P.L.M. *(Archives P.L.M.)*.

où il s'agissait encore primordialement d'atteindre leur premier objectif — briser une grève en cours —, les Compagnies se préparaient déjà à leur second et décisif objectif : ruiner la combativité ouvrière pour une longue période en brisant le mouvement ouvrier organisé dans son ensemble.

Ces « avis » ne constituent donc que la face publique d'une politique dont les notes et instructions générales aux chefs de service sur les sanctions à l'égard des grévistes révèlent la face interne[1]. Sur tous les réseaux, la mise en œuvre de cette politique de sanction est la même :

1° Avis collectifs destinés à faire connaître aux cheminots que « toute absence volontaire entraînerait la rupture du contrat de travail » ;

2° Mises en demeure individuelles de reprise du service à une date fixée : en cas de refus, révocation ou radiation automatiques ;

3° Nouveaux avis collectifs pour préciser que les révocations seront définitives ;

4° Nouvelles mises en demeure individuelles ouvrant la voie à de nouvelles révocations et radiations, connues dès le départ comme définitives[2].

Sur le réseau P.L.M., le 4 mai (quatrième jour de la grève), une première note de l'Ingénieur en chef de l'exploitation donne aux Inspecteurs principaux la marche à suivre en matière de sanction : envoyer, par lettre recommandée et aux grévistes les plus compromis, une mise en demeure à reprendre le travail ; la date à indiquer pour cette reprise doit être calculée de façon que l'intéressé dispose de 24 heures de réflexion, à compter de l'heure présumée où il recevra l'ordre en question : dès l'expiration du délai, envoyer une seconde lettre recommandée pour lui notifier sa suspension de fonction ; parallèlement transmettre, sous forme de message téléphoné aussitôt confirmé par écrit, une proposition correspondante de radiation au Directeur de la Compagnie.

Le 15 mai, une seconde note recommande aux chefs de service de faire le nécessaire pour ne verser aux grévistes ni solde ni allocations ; quant aux ex-grévistes repentis, il convient de réduire le montant de leurs diverses allocations et indemnités de résidence à raison de 1/30e par jour d'absence.

Le 20 mai, une nouvelle note établit définitivement l'échelle des sanctions contre les agents grévistes : pour les agents classés ou embrigadés, le barème, de bas en haut, comporte :

1° Un blâme du directeur avec réduction de la gratification ;

2° Un blâme du directeur avec retard d'avancement de 1 à 4 mois ;

3° Un blâme du directeur avec retard d'avancement d'un an ;

4° Un blâme du directeur avec descente d'un échelon de traitement ;

5° Le déplacement par mesure disciplinaire ;

6° La rétrogradation à un grade inférieur.

De ce barème les modalités d'application sont dans le même document précisées : pour les agents gradés (ceux qui n'occupent pas un emploi de début, tels les mécaniciens, conducteurs-chefs, aiguilleurs) et les agents

1. Tout ce qui concerne la politique des sanctions a été rassemblé dans un dossier coté $C_{212}$ $II_2$ *(Archives S.N.C.F.)*.

2. *Cf.* Paul, déposition du 22 août 1924 devant la Commission sénatoriale de législation *(Archives P.L.M.)*.

dirigeants (ceux qui détiennent une part d'autorité comme les brigadiers d'équipe), la sanction doit être de préférence la sanction n° 3, les cas plus graves tombant sous le coup des sanctions 4, 5 et 6. Pour les agents classés ou embrigadés ni dirigeants ni gradés, la punition n° 1 s'applique à ceux des cheminots qui sont revenus spontanément avant le lundi 10 mai (elle est encore réduite en fonction du nombre de jours d'absence) ; la punition n° 2 s'applique à ceux d'entre eux qui sont revenus avant le lundi 10 mai, mais après une mise en demeure ; la même punition concerne ceux qui sont revenus spontanément entre le 10 mai inclus et le 19 mai inclus ; la punition n° 3 s'applique à ceux qui sont revenus entre le 10 et le 19 mai, mais après une mise en demeure individuelle ; les punitions n$^{os}$ 3 et 4 sont à choisir pour ceux qui sont revenus après le 19 mai. Les agents stagiaires (ni embrigadés ni classés et par conséquent ni gradés ni dirigeants) se voient octroyer un double barème : s'ils n'ont pas repris leur service après une mise en demeure individuelle, ils doivent recommencer leur stage (durée : un an) ; s'ils l'ont repris, ils ne reçoivent qu'un blâme avec inscription au dossier.

Enfin, outre le barème des sanctions et leurs modalités d'application, la même note fixe la procédure : appliquer d'office, dans le plus bref délai, les sanctions ; ne soumettre aux instances supérieures que des cas exceptionnels ou particuliers.

Au fur et à mesure que le triomphe des Compagnies s'accentue, le rythme des notes de service précisant de nouvelles formes et catégories de sanctions s'accélère : le 22 mai, il est décidé que toutes les punitions entraînent la suppression totale de la gratification de fin d'année. Le 25 mai, une note traite du cas spécial des journaliers nommés stagiaires juste le 1$^{er}$ mai 1920 (si leur nomination leur a été notifiée, les considérer comme stagiaires ; sinon, les considérer comme journaliers). Le même jour, une autre note prive les grévistes qui n'auront pas repris leur travail le 27 mai (et leur famille) de toutes les facilités de circulation — privilège auquel les cheminots sont très attachés — pour les trois mois à venir.

Ces notes et instructions générales de la direction du P.L.M. à ses chefs de service sont à vrai dire d'une lecture stupéfiante : stupéfiante par la minutie avec laquelle leurs auteurs polissent leur code de sanctions disciplinaires. Stupéfiante : d'abord bien sûr, en ce que cette comptabilité administrative, c'est à quoi songent les bureaux des Compagnies tandis que les travailleurs se battent — il convient de le rappeler — pour la nationalisation des chemins de fer, proposition dont on ne peut méconnaître la qualité de l'inspiration sociale. Stupéfiante encore en ce que tout cet échafaudage vise, en instaurant un « prix de grève » différentiel, progressif et hiérarchisé, à ressusciter sous une forme nouvelle et dans un cadre nouveau, l'arme par excellence de la division ouvrière, le principe de l'inégalité des salaires. Stupéfiante enfin : cette lecture donne à réfléchir sur la puissance de la bureaucratie une fois mise en mouvement et lancée avec résolution.

Les notes personnelles prises quotidiennement par le Directeur de la Compagnie, M. Margot, et rassemblées en une liasse sous le titre général *Conférences de M. Millerand*, donnent à leur tour à réfléchir non plus sur

la « théorie des sanctions » mais sur la pratique : elles instruisent sur leur maniement en tant qu'arme de guerre sociale. La première semaine, le combat encore douteux, l'arme frappe ceux qu'on appelle « les meneurs », les militants. Ce n'est que dans la troisième semaine que, l'issue du combat étant alors certaine, l'arme est employée à la manière d'une massue. Quelques dates : 1er mai, aucune mesure disciplinaire ; simplement, la journée, traditionnellement chômée est traditionnellement encore non payée ; 4 mai : 2 révocations à Grenoble, celles de l'ancien secrétaire du syndicat et du secrétaire en fonction ; 5 mai : l'offensive commence, mais elle touche les « récidivistes », donc en général des militants (25 révoqués sur le P.O., 17 sur l'État, 6 sur le P.L.M., 26 sur le Midi) ; 6 mai : 28 révocations sur l'État dont celles de Monmousseau, Dejonckère, Lévêque ; 7 mai : 26 révocations sur le P.L.M., 6 sur l'État, 4 sur le P.O., 40 sur le Midi ; 9 mai : 22 révocations sur l'État, 20 à Carmeaux, 5 à Chaumont ; 10 mai : la fournée décisive des cadres syndicaux de l'État. A partir du 13 mai, les chiffres soudain s'enflent : 261 radiations sur le P.O. ; le 14 mai, 150 révocations ont déjà été prononcées sur l'État.

En définitive et au total, sur les 33 800 agents grévistes du réseau P.L.M., 2 806 tombèrent sous le coup de la sanction n° 1 (réduction de la gratification) ; 770 sous le coup de la sanction n° 2 (retard d'avancement de 1 à 4 mois) ; 19 158 sous le coup de la sanction n° 3 (retard d'avancement d'un an) ; 568 sous le coup de la sanction n° 4 (blâme du directeur avec descente d'un échelon de traitement) ; 314 sous le coup de la sanction n° 6 (rétrogradations). Par ailleurs, 1 684 cas d'agents qui ne s'étaient pas soumis à l'ultime délai de reprise furent révoqués ou radiés (plus 544 agents à l'essai qui, non commissionnés, ne pouvaient être que « congédiés »). Enfin, la Direction prononça 6 352 annulations de stage.

Mais ces chiffres globaux ne permettent d'établir que les rapports quantitatifs entre les différents types de sanctions. Ils ne traduisent pas le mécanisme raffiné de la répression. Il faut, pour s'en convaincre, descendre au niveau d'une unité d'exploitation, par exemple le dépôt de la Chapelle, à Saint-Denis : on y voit de manière plus saisissante encore comment la menace de l'aggravation progressive des sanctions peut jouer contre le moral des grévistes. Le 2 mai un sous-chef de brigade ouvrier, qui a fait grève du 1er au 2 mai est immédiatement frappé d'un blâme de l'ingénieur en chef du service avec réduction de la gratification. Le 4 mai, rentre un manœuvre : il reçoit déjà, pour la prolongation de son absence, la même sanction que son collègue gradé. Le 10 mai, revient un mécanicien : il recueille naturellement un blâme, mais il perd en outre toute gratification. Deux nouveaux rentrants le 10 mai : l'un et l'autre sont affligés d'un blâme, perdent leur gratification, mais en plus (différence avec leur collègue revenu un jour plus tôt), ils sont frappés d'un retard d'avancement de 4 mois. Aussi 3 autres grévistes, les 12, 13 et 14 mai se décident-ils à regagner leur poste : deux élèves-mécaniciens, un peintre. Quant à ceux qui ne rentreront que les 23 et 24 mai, leur retard d'avancement sera porté à un an.

L'analyse de la répression patronale comme arme de désagrégation de la grève d'abord, pour l'écrasement du mouvement ouvrier ensuite et

surtout, ne serait pas complète si n'était évoqué un cas particulier mais significatif : la répression contre les ouvriers des ateliers.

Déjà les incidents de Périgueux en janvier avaient mis en lumière l'extrême importance des ateliers de réparation comme centre d'agitation et d'organisation syndicale. Il est donc normal qu'au mois de mai les ateliers forment encore les nœuds de la résistance ouvrière. Les notes par lesquelles l'Ingénieur, chef de l'atelier Matériel à Oullins, retrace la physionomie générale de la grève dans son secteur, en font foi. Le samedi 1er mai, la journée se présente plus comme celle de la Fête du Travail que comme le Jour J d'une grève générale : aussi le fait que 120 ouvriers seulement sur 2 850 prennent leur poste ne préjuge pas encore des résultats du mouvement en préparation. Le lundi 3 mai constitue par contre un test sûr de la combativité ouvrière. Les agents au travail sont plus nombreux que le 1er mai : 500 aux ateliers Machines, 130 aux ateliers Voitures. Mais les résultats sont néanmoins considérés comme heureux et favorables à l'action décidée par les syndicats. A partir de là, la tactique syndicale s'impose : « empêcher par tous les moyens possibles l'entrée à l'atelier des ouvriers fidèles et organiser des réunions fréquentes (2 par jour) ». En conséquence, la première semaine de grève se déroule sans incidents graves, mais sous la pression des grévistes, le nombre des agents fidèles va en diminuant. Le pourcentage de grévistes se stabilise vers la fin de la semaine aux alentours de 75 à 90 % des effectifs. Quand le « cap du lundi » 10 mai arrive, la direction nourrit l'espoir d'une rentrée importante, car elle sait que, de coutume, le fléchissement dans un mouvement de grève, s'il doit avoir lieu, se manifeste au tournant de la semaine. Mais le lundi 10 mai, se déclenchent la grève des tramways, celle des terrassiers, celle des métallurgistes : l'entrée en lice de ces nouvelles catégories de grévistes consolide la résolution des cheminots qui intensifient leur propre lutte contre leurs non-grévistes. C'est alors que, le 12 mai, prétextant des « atteintes à la liberté du travail », une affiche apposée à l'entrée des ateliers avise les ouvriers qu'ils sont lock-outés : les ateliers resteront fermés du 12 mai au 7 juin. Quand ils rouvriront, ils n'admettront qu'un nombre restreint d'ouvriers convoqués individuellement. Au total, 250 révocations seront prononcées à Oullins. Et dès le 27 mai, une note du Directeur de la Compagnie P.L.M. prévoit qu'à l'avenir, Arles sera fermé en tant qu'atelier de réparation, et que Paris-Machines subira le même sort en 1921.

En fait, on peut se demander si la fermeture de certains ateliers à la suite de la grève de mai n'a pas été une mesure d'intimidation préétablie : dans une note manuscrite du Directeur Général de la Compagnie P.L.M. sur une conférence tenue à la Présidence du Conseil le 1er mai, on lit : « Ateliers : suggestion P.O. : remise à l'industrie privée »[1]. Les Compagnies avaient en effet de fortes raisons de ne pas refuser, si l'occasion s'en présen-

1. Une note du 13 janvier 1920 du Commissaire spécial de police de Rouen au Préfet de la Seine-Inférieure avait combattu en ces termes une information donnée par *Le Républicain Rouennais* selon laquelle l'exploitation des ateliers de réparation de Sotteville-lès-Rouen serait remise à la maison Schneider : « La nouvelle ainsi présentée est pour le moins prématurée et, pour l'instant, complètement fausse », et le commissaire ajoutait : « Il est notoire que la production des ateliers de réparation des chemins de fer de l'État en général, et de ceux de Sotteville-lès-Rouen en particulier, est scandaleusement insuffisante et leur remise à l'industrie privée, souhaitée par toutes les compétences, s'accomplira fatalement » (A.N., F7, 13675).

tait, une telle éventualité. Raison juridique, mineure certes mais sérieuse quand on sait les difficultés financières des Compagnies et leur esprit « d'économie » : les licenciements pour cause de suppression d'emploi sont moins onéreux que ceux pour « rupture de contrat » (motif légal des révocations prononcées contre les grévistes). Seconde raison, politique : les ateliers, selon la formule d'Engerand à la Chambre des Députés, forment « les brigades centrales de la Révolution ». Les Compagnies, en fermant les ateliers, espéraient débrider « l'abcès » qu'ils constituaient sur chaque réseau. Troisième raison, sociale : les ouvriers des ateliers ne sont pas seulement des « cheminots ». Professionnels de toutes spécialités, ils entretiennent des rapports avec les autres corporations prolétariennes. En cas de mouvements sociaux généralisés, ils établissent la liaison avec le milieu ouvrier dans son ensemble. Enfin dernière raison, d'ordre économique : les ateliers constituent une source de difficultés techniques et financières. La grève, engagée pour la nationalisation des moyens de transport, aboutissait donc paradoxalement à supprimer tout contrôle de l'État sur les ateliers de chemins de fer.

En résumé la conjonction des deux ordres de mesures en vue du remplacement immédiat du personnel gréviste d'une part, et de sa « punition » d'autre part, tels qu'ils furent étudiés aux mois de mars et d'avril dans les services des Compagnies et tels qu'ils furent mis en application au mois de mai, fut d'une incontestable efficacité. Si « bataille de la Marne civique » il y eut, elle fut à n'en pas douter gagnée. Les statistiques officielles en témoignent : dans la semaine du 23 au 29 avril (la dernière semaine « normale »), 153 962 wagons furent chargés sur les quatre réseaux (Midi, P.O., P.L.M., État) qui furent particulièrement touchés par la grève les mois suivants. Du 30 avril au 6 mai, ce chiffre tombe à 73 049 — alors que le 30 ne fut pas encore un jour chômé —, soit à 52 % du chiffre de la semaine précédente. Du 7 au 13 mai, le trafic s'affaisse encore : 66 627 wagons chargés. Mais dans la semaine du 14 au 20, il remonte : 75 234, puis 93 899 wagons chargés (soit 61 % de la normale). Sur le réseau du P.L.M., où 60 % des mécaniciens et 64 % des chauffeurs sont en grève, le service pourra être finalement assuré à 99,7 % pour les trains de marchandises et à 55,5 % pour les trains de voyageurs. Il exige en temps normal 2 776 mécaniciens : la Compagnie pourra en mettre en ligne 1 780 qui, en accomplissant provisoirement des heures supplémentaires, rempliront le même office[1].

Cette expérience de la grève de mai, les Compagnies en seront d'ailleurs tellement satisfaites qu'elles entérineront l'instruction du 27 mars 1920 comme une instruction définitive, complétée par une note de juillet 1921, et illustrée par l'organisation de stages pour les Élèves de l'École Centrale.



Ces résultats, les Compagnies se les attribuaient à juste titre. Elles avaient effectivement su, pour leur propre compte, prendre les mesures adéquates. Mais elles devaient aussi beaucoup de leur succès au fait d'avoir

1. *Dossier « amnistie », pièce A (Archives P.L.M.).*

su jeter dans la bataille et à leur côté les forces de l'appareil d'État, les forces de l'Exécutif, celles du Législatif, celles enfin du Judiciaire.

On a déjà noté les précautions prises en ce sens : dès le mois de mars, les Compagnies avaient conclu un accord en bonne et due forme avec le Gouvernement. Ce glissement dans l'attitude du Gouvernement — et surtout de son Chef —, qui avait conduit le Président du Conseil de la recherche d'une position — même timide — d'arbitrage à une prise de position carrément hostile à l'égard du monde ouvrier, résultait donc d'une savante tactique des Compagnies. Mais elle résultait aussi d'erreurs des syndicats. Certes un mouvement social de grande ampleur ne saurait trouver, quel que fût le moment ou le lieu, un accueil chaleureux auprès d'un gouvernement quelconque, d'autant moins quand ce mouvement social affecte un service public et quand ce gouvernement est à l'image des très conservatrices élections de novembre 1919. Cependant même ce gouvernement, même et précisément au cours d'une grève des chemins de fer, avait exercé en février une influence modératrice à laquelle n'avait pas été étrangère la présence de Millerand à la tête des Affaires. Or le phénomène ne se renouvelle pas en mai : c'est qu'entre-temps, tandis que les Compagnies s'étaient employées à régler leur contentieux avec l'État, les syndicats avaient au contraire tendu de plus en plus à soumettre leurs revendications non aux Compagnies mais au Gouvernement, faisant de celui-ci moins leur interlocuteur que leur adversaire. L'ultimatum syndical d'avril avait particulièrement contribué à rejeter pleinement le Gouvernement du côté des Compagnies.

Le bénéfice tiré par les Compagnies du fait qu'elles peuvent soit directement soit indirectement s'appuyer sur l'appareil d'État — que cet appareil agisse de sa propre initiative ou à leur demande expresse — se manifeste dans de nombreux domaines.

Au plan du gouvernement d'abord : chaque jour, durant la grève, les Directeurs des Compagnies confrontent à la Présidence du Conseil et au Ministère des Travaux Publics leurs informations et leurs décisions[1]. Ces conférences quotidiennes permettent donc non seulement une coordination étroite entre les services des Compagnies et ceux du Gouvernement, mais elles donnent l'aval réciproque des deux organismes aux mesures prises en commun.

C'est ainsi que le samedi 1er mai, après avoir constaté que les défections sont moins nombreuses qu'en février, surtout dans les gares, que les grands trains ont tous été assurés (ainsi que les trains omnibus et les trains de ravitaillement), la conférence mixte qui se déroule à la Présidence du Conseil traite de trois points : de la protection de l'infrastructure des chemins de fer, notamment à Villeneuve, de la répression à l'égard des grévistes notamment dans les cas d'abandons de poste — Millerand accepte que les révocations soient prononcées par les chefs de service, ce qui accélère la procédure —, enfin de la question des ateliers.

---

1. Les *Archives P.L.M.* recèlent une note manuscrite de quatre pages sur papier grand format, rédigée par M. Margot et intitulée « Conférences de M. Millerand ». En outre, un dossier intitulé « Renseignements fournis au Ministère des Travaux Publics » contient les notes manuscrites et journalières du Directeur général de la Compagnie, Margot : un feuillet par jour du 1er au 13 mai.

Le dimanche 2 mai, la conférence quotidienne porte sur la définition d'une tactique commune aux Compagnies et au Gouvernement : en raison de la tentative d'extension de la grève à d'autres corporations, tout faire pour ne pas laisser se prolonger la grève des chemins de fer et même pour l'arrêter. Pour cela, ne pas tenir compte des défections du 1er mai (en considérant que cette journée de luttes traditionnelles n'est pas indicative d'une volonté arrêtée de commencer une grève illimitée) mais, par contre, souligner le caractère différent de la grève en cours par rapport à celle de février : l'absence, du côté gréviste, d'un motif corporatif justifiera le recours des Compagnies à l'accusation légale de rupture du contrat de travail. Objectif : « Il faut que le travail soit entièrement repris le jeudi 6 ». Lundi 3, pas de changements. Le mardi 4, les Compagnies sont amenées à formuler nettement leurs exigences à l'égard de l'action gouvernementale, surtout en matière de police. Margot, après avoir souligné que les « quelques rentrées seraient plus nombreuses sans des réunions tolérées à Vincennes », consigne : « Je signale à M. Millerand : les réunions de Vincennes, les attroupements de Villeneuve, l'absence de police à Arles ». Le jeudi 6, les notes du même Margot montrent que le partage des tâches, tel qu'il avait été prévu, entre Compagnies et Gouvernement, est désormais effectif : les représentants du Gouvernement communiquent les mesures prises en matière d'ordre public (circulaire aux Préfets attirant leur attention sur la question de la protection des agents fidèles et les autorisant à procéder aux « arrestations nécessaires » en cas d'entraves à la liberté du travail ; remaniement du plan de protection des installations en vue du regroupement des troupes autour des points névralgiques ; circulaire du Ministère des Travaux Publics, etc.) tandis que les représentants des Compagnies communiquent les mesures prises en matière de sanctions disciplinaires (20 révocations sur le P.L.M., radiations en masse à Périgueux et à Tours, 11 nouvelles radiations sur le Midi, 4 révocations sur l'État).

Ces conférences communes — les notes prises par le Directeur de la Compagnie du P.L.M. en témoignent — font que le Gouvernement s'insère dans le conflit entre Compagnies et cheminots d'une double manière : d'une part il contrôle mais prend à son compte les mesures internes décidées par les Compagnies ; d'autre part, il assume la responsabilité particulière de maintenir l'ordre public.

Le Gouvernement contrôle, mais prend à son compte les mesures internes décidées par les Compagnies : dans l'ordre du remplacement de leur personnel comme dans l'ordre de la répression à son encontre. C'est ainsi que le Gouvernement est amené à connaître d'un conflit qui a éclaté à l'École de Physique et Chimie sur la question du recrutement des Volontaires. De quoi s'agit-il ? L'École compte alors 180 élèves dont 150 se sont inscrits pour répondre à l'appel des Compagnies : le Directeur de l'École, Haller, propose en conséquence de suspendre les cours. Mais la minorité d'élèves qui s'est refusée à se substituer aux grévistes rédige une lettre publique de protestation à l'adresse de Paul Langevin, directeur des études: « En décrétant le licenciement de l'École, déclarent-ils, l'administration accuserait une singulière partialité d'esprit ». A quoi, P. Langevin répond le 17 mai, par une lettre également publique où, après avoir signalé que

les « Professeurs de l'École se prononcent pour la continuation de l'enseignement dans les conditions les plus normales possibles », le savant ajoute : « Je crois également de mon devoir de donner ici mon sentiment très ferme sur la situation qui vient d'être créée aux élèves des écoles techniques par l'introduction de conflits dans lesquels ces jeunes gens se trouvent obligés de prendre position de manière prématurée. Ils ne connaissent encore rien de ce monde du travail industriel où ils doivent entrer et où leur attitude actuelle peut leur créer plus tard de grosses difficultés ».

Mais c'est dans l'ordre de la politique disciplinaire des Compagnies que le Gouvernement est surtout sollicité de donner son avis et son patronage[1] : car le souvenir de la grève de Périgueux et des suites fâcheuses du compromis conclu le 1er mars précédent est encore dans toutes les mémoires Le Gouvernement est donc prié de bien vouloir s'associer à l'élaboration du code des sanctions. C'est lui qui choisit en dernière instance entre la procédure définie par l'administration du P.L.M. et celle définie par l'administration de l'État. C'est Millerand qui, à la conférence quotidienne du 7 mai, après que les Directeurs eurent communiqué les chiffres de la fournée disciplinaire du jour, ajoute « quelques indications » : « Ne prendre que des mesures pouvant être maintenues ; ne pas dépasser certains chiffres (il approuve les chiffres du P.L.M. et considère comme légèrement excessifs ceux du P.O.). Le lundi 10 mai, par contre, le Président du Conseil « n'aura rien à dire à l'égard du chiffre P.O. » et conseillera lui-même « de multiplier les sanctions à partir d'aujourd'hui en raison de la persistance [de la grève], mais, ajoute-t-il, avec esprit de justice ». C'est avec Le Trocquer que le texte d'une affiche soulignant le caractère irrévocable des sanctions disciplinaires est arrêté et c'est avec son accord qu'il est ajouté ce paragraphe : « En aucun cas le Gouvernement n'interviendra auprès des réseaux pour les faire revenir sur ces décisions ». Résolution confirmée par un communiqué spécial du Conseil des Ministres le 14 mai. Le 20 mai, encore, au cours d'une dernière conférence commune, Millerand renouvelle son engagement du 13 mai en termes formels. Le Gouvernement donne d'ailleurs l'exemple en matière de répression : sur le réseau dont il a la charge directe, celui de l'État. Dès le 2 mai, Lévêque, Monmousseau, Dejonckère y sont révoqués. Et le 12 mai, c'est le tour de Le Guen et de Bidegaray.

Ayant donné son aval à l'élaboration et à l'application des mesures internes des Compagnies, le Gouvernement est par ailleurs chargé de maintenir l'ordre public. Dès le 2 avril 1920, le plan de protection établi en mars entre en action : le 1er mai, la grève étant générale, les Préfets ne peuvent disposer de troupes particulières pour la garde des chemins de fer. Ils reçoivent donc le conseil de ne faire surveiller que quelques points névralgiques, les gares et dépôts de Paris, les dépôts de Villeneuve, Perrigny, Lyon-Mouche et Vaise, Marseille sur le réseau du P.L.M. Mais le plan de protection sera pleinement appliqué le 2 mai : il porte une attention spéciale à la garde des bureaux régionaux et des bureaux télégraphiques. Dans ce cadre d'une mobilisation générale des forces de surveillance, le Gouvernement, par le moyen de la police et de l'armée, intervient partout

1. D'après les notes manuscrites prises par Margot aux « Conférences de M. Millerand » *(Archives P.L.M.)*.

où des incidents tumultueux entre grévistes et non-grévistes risquent de dégénérer, par exemple à Oullins[1].

A Oullins, quand, le 3 mai, à 6 heures du matin, après une ultime réunion syndicale, la grève est décidée, moins de 25 % des effectifs normaux du personnel rejoignent leur poste. Convaincu qu'en assurant la liberté du travail, il assurera l'échec de la grève, l'Ingénieur, chef de l'atelier Matériel, demande aussitôt des renforts de police à la Préfecture pour dégager l'entrée des deux ateliers (Machines et Voitures) bloquée par les grévistes : la Préfecture lui dépêche à cet effet des agents de police de Lyon et des gendarmes. Mais les grévistes constituent des barrages dans les rues conduisant aux ateliers. Le 8 mai, la situation se tend davantage quand une délégation de grévistes se présente pour demander, sous la menace d'une manifestation violente, le paiement de la solde d'avril avec rappel. La préfecture à nouveau prévenue envoie sur place un renfort de 50 cavaliers. Le 10 mai (le « cap du lundi »), à 6 h. 45, le Commissaire de police avise l'Ingénieur que les grévistes ont décidé de s'opposer par la violence à la rentrée de 7 heures. Cependant, la rentrée s'effectue sans incidents graves : 48 ouvriers se présentent à l'atelier Machines, 173 à l'atelier Voitures. Mais à 13 heures les grévistes ont dressé un important barrage au Pont d'Oullins ; d'autres barrages sont mis en place à la Mulatière et à Pierre Bénite. Aussi à 16 heures l'Ingénieur fait-il une nouvelle démarche auprès du secrétaire général de la police lyonnaise pour obtenir que « les agents fidèles » soient décidément mieux protégés. Le 11 mai, la sortie du matin se déroule au milieu d'une énorme manifestation : « La foule siffle, crie, hurle mais ne se livre à aucun acte de violence ». A 13 heures, « la rue et la place de la Gare sont occupées par les grévistes ». Sur demande du brigadier de la paix, une patrouille du 54e d'artillerie les dégage. Le brigadier est d'ailleurs blâmé de cette initiative par le commissaire de police d'Oullins qui, depuis le début de la grève, considère que son rôle doit être « passif » (les membres de la police locale hésitent toujours davantage à faire charger des grévistes qui sont par ailleurs leurs concitoyens avec lesquels ils auront nécessairement des rapports ultérieurs quotidiens et étroits, surtout dans une ville ouvrière... à municipalité ouvrière). A 17 heures, une colonne de grévistes se rassemble dans la rue de la Gare : elle se prépare visiblement à « rencontrer » les ouvriers sortant de l'atelier. Pour tenter d'éviter cette « rencontre », la sortie de l'atelier est retardée de 20 à 25 minutes par la direction ; peine perdue : « Malgré la protection d'une escorte de cavalerie, nos agents défilent entre deux haies de grévistes, surexcités par l'atmosphère de la réunion et par les libations de l'après-midi... Au cours de la manifestation, un maréchal des logis a dû dégainer d'abord puis menacer les grévistes de son revolver pour se dégager ». Le 12 mai, la cavalerie reçoit encore des renforts, elle atteint les effectifs d'un escadron (100 hommes environ) ; malgré cela, les grévistes sont toujours maîtres de la rue. A la rentrée de 7 heures, le matin, les « agents fidèles » ont diminué de moitié par rapport à la veille : 214 contre 481 à l'atelier des Machines, 59 contre 173 à l'atelier Voitures. Or une manifestation plus

1. Sur la grève d'Oullins, Petit, ingénieur du Matériel à Oullins, rédigea une très longue note récapitulative, le 7 juin 1920. Tout le récit ci-dessous en est tiré *(Archives P.L.M.)*.

violente encore s'annonce pour la sortie de 11 heures : « Les agents qui ont réussi à pénétrer à l'atelier déclarent qu'ils ne veulent pas continuer parce qu'ils courent trop de risques ». C'est alors que la décision est prise : l'atelier est fermé à 13 heures, après qu'on ait fait sortir à 10 heures (avec une heure d'avance sur l'horaire normal) les derniers « agents fidèles ». Le calme se rétablit aux abords de l'atelier fermé, mais, dans les rues, la poursuite des « jaunes » continue : aussi la Préfecture envoie-t-elle le commissaire de police de Lyon pour prendre la direction du service d'ordre d'Oullins. Des patrouilles de police circulent en permanence, dispersant tout attroupement.

L'exemple d'Oullins, caractéristique en ce que la ville est toute entière concentrée autour de ses ateliers de chemins de fer, donne la mesure de l'importance du rôle répressif de la « force publique », police et armée.

A quoi contribuent encore — au titre des réserves — des organisations sociales paramilitaires, telle l'Union Civique, « désireuse de donner son concours actif au respect de la légalité et au maintien de l'ordre ». Le fait que « l'ordre » n'ait pas été considérablement menacé, et surtout que la police et l'armée aient joué pleinement leur rôle antigréviste, ne permet pas à l'Union Civique de déployer une activité très sérieuse. Le rapport par lequel le général Bailloud, son dirigeant, rend compte au Président du Conseil et aux Directeurs des Compagnies des « états de service » de l'Union Civique au cours du mois écoulé signale plus d'agitation que d'action réelle. Cependant, à l'échelon local, l'Union Civique a su remplir un petit rôle : dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, l'Union Civique, installée le 25 avril, lance un premier appel à la population le 30. Le 1er mai, quelques-uns de ses membres distribuent les télégrammes à la place des postiers, et 200 camions automobiles avec conducteurs sont mis à la disposition du P.L.M. Le 3 mai, nouvel appel à la population. Sur les 2 700 adhérents que rassemble l'Union Civique des Bouches-du-Rhône du 1er au 25 mai, 40 se portent volontaires pour travailler à la Compagnie du gaz, dont 6 ingénieurs ; 126 remplaceront comme manutentionnaires les dockers ; 60 se substitueront aux grutiers de la Compagnie des docks. Le 10 mai, la grève des employés du Tramway fait lever 500 volontaires, dont 467 joueront les wattmen ou les receveurs, 8 les conducteurs d'automobile et 7 les conducteurs de camion : ils transporteront plus d'un million de voyageurs. Au total l'Union Civique des Bouches-du-Rhône a fourni 1 075 volontaires aux différentes administrations publiques : elle a recueilli 201 250 francs des syndicats patronaux, banques ou industriels pour faire face à ses frais.

* * *

L'appareil d'État sur lequel s'appuient les Compagnies, ce n'est pas seulement le Gouvernement, l'Exécutif. C'est aussi le Législatif, lequel va jouer sa partie dans l'entreprise d'écrasement du mouvement ouvrier. Et sa partie spécifique : c'est au niveau du Législatif que seront publiquement produites les accusations visant à donner au conflit une nouvelle dimension, une dimension politique.

Considérer la grève du mois de mai comme un simple affrontement entre Compagnies et personnel des chemins de fer, c'est ne lui concéder

qu'une valeur corporative. L'intervention du Gouvernement et de forces sociales étendues ont déjà réussi à lui conférer une pleine dimension sociale. Mais l'intervention du Législatif, sous la forme d'un retentissant débat parlementaire des 18 au 21 mai, va lui donner une nouvelle coloration : celle d'une épreuve de force décisive entre une révolution étrangère et la patrie française[1]. Déjà le fait pour les grévistes de se dresser contre l'ordre établi pouvait être considéré comme une atteinte à la France victorieuse : c'est le raisonnement utilisé pour convaincre les organisations d'anciens combattants d'apporter leur concours aux Compagnies. Or le Parlement cautionne de son autorité une nuance de pensée supplémentaire et inédite jusque-là : le mouvement ouvrier passe de l'antisocial à l'antinational non simplement par le fait de nourrir des aspirations révolutionnaires mais parce que ces aspirations révolutionnaires sont marquées du sceau de l'étranger. Bref l'entrée en scène du Parlement confère à la lutte dirigée par les Compagnies contre leur personnel une dignité qu'elle n'avait pas encore : celle de paradoxalement défendre l'intégrité française du mouvement ouvrier.

Certes, si Daudet, déclarant : « Vouloir imposer à un pays vainqueur comme la France, l'absurde régime de pions boches, de primaires déments, de gorilles alcooliques qui est celui de la Russie, est, M. le Président du Conseil, une folie »[2], n'avait été qu'une voix solitaire, cela n'aurait pas suffi. Mais c'est devant la chambre, détentrice de la majesté législative, que le Président du Conseil rend compte de son action et la justifie par l'accusation décisive : « Certains groupements jugeaient l'occasion propice pour faire servir l'agitation acceptée, puis développée par la C.G.T. à leurs fins particulières. D'aucuns qui sont en relations directes avec les groupements bolchevistes de Russie... estimaient que c'était le moment de tâcher de faire sortir de cette action généralisée la révolution qu'ils espéraient et que d'autres au-dehors attendent qu'on propage dans notre pays ». C'est encore du haut de la tribune de la Chambre que Steeg, ministre de l'Intérieur, répète : « Sous une inspiration venue d'Orient et qui a trouvé chez nous quelques agents conscients et un beaucoup plus grand nombre d'instruments aveugles, c'est une lutte contre la vitalité économique de la patrie qui a été menée ».

La grève des chemins de fer, manigance de Moscou : la liaison est nouvelle... elle servira encore.

***

Or, cette résonance neuve que le Législatif se charge de donner publiquement au conflit de mai, elle va se retrouver dans le double mode sur lequel le pouvoir judiciaire à son tour sera sollicité d'intervenir. Non que l'appareil de la justice fut mis à contribution, comme on l'a vu de la police ou de l'armée, sur démarches pressantes des Compagnies. Il n'en est ici nul besoin. L'enclenchement, sur les mesures de police, de la procédure judiciaire est relativement automatique, d'autant plus d'ailleurs qu'une telle mise en œuvre ne préjuge pas de la nature des décisions de justice.

1. *J.O.*, 19 mai, p. 1531-1558 ; 20 mai, p. 1559-1592 ; 21 mai, p. 1593-1623.
2. *J.O.*, 20 mai 1920, p. 1561.

Certes, la grève en tant que forme passive de comportement, est légale ; cependant la limite de l'infraction est aisée à atteindre, les exigences du maintien de l'ordre autorisant les inculpations préventives. Mais ceci ne correspond qu'au traditionnel mode d'insertion de l'appareil judiciaire dans un conflit social. Que le conflit ait de surcroît une couleur de trahison nationale, l'appareil judiciaire s'ébranle sur une toute autre échelle. Et c'est pourquoi, ce mois de mai 1920, c'est, bien sûr, le mois où sont banalement traduits en correctionnelle les manifestants du 1er mai, arrêtés et condamnés les cheminots qui se distinguent par leur activité militante, poursuivies les organisations confédérales, mais c'est aussi le mois où le pouvoir judiciaire reçoit la charge d'instruire un sensationnel complot contre la sûreté extérieure de l'État.

Voyons le côté banal : banal seulement parce que très habituel, les peines n'en sont pas moins dures pour les individus fruppés. Le 1er mai, 103 arrestations sont opérées à Paris au cours de la journée. Sur ce lot, 78 personnes sont envoyées au Dépôt, dont 18 sont immédiatement remises en liberté provisoire après un court interrogatoire. Mais 60 sont écrouées à la Santé sous des inculpations diverses : entraves à la liberté du travail, port d'armes, outrage à agents, dégradation de monuments publics, etc. Le 3 mai, la 11e et la 12e Chambre correctionnelle jugent les 17 manifestants qui répondent d'outrages à agents, de voies de fait, de port d'armes : les peines sont lourdes, — de 1 à 6 mois de prison, de 100 à 200 francs d'amende. A la 10e Chambre, pour violences, voies de fait et bris d'objets d'utilité publique, le verdict va de 8 jours à 15 mois de prison.

Le 1er mai n'est qu'un prologue. Très vite, les tribunaux ont à connaître des délits commis en liaison avec le mouvement de grève ultérieur : le 4 mai, un ouvrier chaudronnier est arrêté sous l'inculpation d'entraves à la liberté du travail et excitation au désordre. La circulaire de Millerand le 6 mai autorisant et pratiquement encourageant les Préfets à décider « les arrestations nécessaires »[1], donne une impulsion nouvelle : le 7 mai à Bordeaux, 6 arrestations d'inscrits maritimes. Le 8 mai, le Ministère de la Justice insiste plus particulièrement sur l'opportunité de poursuivre les cheminots se rendant coupables de menaces contre les agents « fidèles » et leurs familles[2]. Ce même jour, 8 mai, on enregistre l'arrestation à Vierzon d'un gréviste pour distribution de tracts à des soldats ; à Amiens, de deux grévistes ; à Paris, deux également (un cheminot et un gazier) ; à Portes-lès-Valence, le secrétaire du syndicat des mécaniciens ; à Granville, le responsable à la propagande sur la ligne Paris-Granville. Le 9 mai, les premiers verdicts sont rendus : à Paris, la 10e Chambre correctionnelle condamne deux métallurgistes, l'un à 15 mois de prison, l'autre à 13 mois, pour avoir frappé un de leurs camarades non grévistes. On arrête un peu partout et... au petit bonheur : le 9 mai, Verfeuil, un militant socialiste connu et sans attache particulière avec l'extrême-gauche de son parti est arrêté à Bourganeuf, incarcéré à Guéret : on le mettra bientôt en liberté provisoire. En Avignon : les représentants du Parquet

1. Note manuscrite de Margot, le 6 mai *(Archives P.L.M.)*.
2. *Ibid.*, le 8 mai.

accompagnés de soldats d'infanterie et du génie ainsi que de gendarmes à cheval se sont présentés à la Bourse du Travail : 30 personnes sont fouillées, une arrestation est maintenue[1]. A Alençon, le 10, le secrétaire de la Bourse du Travail, au cours d'une réunion publique tenue dans une salle de bal, déclare : « Ce que nous voulons, c'est renverser le gouvernement et nous emparer des richesses nationales ». Un procès-verbal lui est dressé et le lendemain, le substitut d'Alençon informe le Procureur Général de Caen de l'ouverture d'une instruction[2]. Le 11 mai, 4 arrestations à Paris. Le 12, à Chalon-sur-Saône, un gréviste de Mâcon est condamné à 4 mois de prison pour violences. Le même jour, à Paris, 42 arrestations ; le 13 à Marseille, 36 grévistes sont arrêtés et transférés à Arles, tandis qu'à Toulouse 12 grévistes des tramways, répondront de violences. Le 15, 4 femmes sont arrêtées à Arles et transférées à Tarascon.

Les Tribunaux correctionnels sont donc surchargés mais jusque-là la répression reste individuelle[3].

C'est alors que le Gouvernement décide de franchir le pas dans la voie de l'exploitation, sur le plan judiciaire, du conflit en cours : l'Exécutif prend délibérément la responsabilité de soumettre à l'appareil judiciaire une procédure qui engage définitivement le Gouvernement et tout l'appareil d'État aux côtés des Compagnies dans une épreuve sociale caractérisée. Le 11 mai en effet, Millerand lui-même annonce à la presse : « Le Conseil des Ministres invite le Garde des Sceaux à faire ouvrir une information contre la C.G.T., aux fins de dissolution, en vertu des articles 3, 5 et 9 de la loi du 21 mars 1884 qui donne pour objet exclusif aux Syndicats et Unions syndicales professionnelles l'étude et la défense de leurs intérêts économiques »[4].

Cette décision énorme qui éclaire brutalement la perspective des Compagnies — l'écrasement du mouvement ouvrier organisé —, le Gouvernement ne s'y est résigné qu'après une longue délibération. Si l'on en croit le journal *Aux Écoutes* du 16 mai, Millerand hésitait encore le 10 mai. Les Ministres étaient partagés, les uns groupés autour d'Isaac et Maginot se prononçant « pour » une telle solution, les autres groupés autour de Steeg et Breton se prononçant « contre ». Millerand aurait encore consulté Poincaré, également hésitant, et Clemenceau. Certes, une telle idée n'était pas neuve : Daudet demandait depuis longtemps la dissolution de la C.G.T.; la Chambre de commerce de Lyon avait envoyé une requête en ce sens au Président du Conseil, ainsi qu'aux Ministres du Commerce, des Travaux Publics et du Travail, aux Sénateurs et députés, aux autres Chambres de

1. *Cf.* tout le récit de l'expédition par le Commissaire spécial de police (A.N., F7, 13274). Dans ce dossier (énorme) se trouvent, insérées au jour le jour, toutes les mesures policières prises sur l'ensemble du territoire sous forme d'arrestations, inculpations, perquisitions, etc.

2. D.I.C.

3. Au total, 69 informations ont été ouvertes contre 88 cheminots (et 10 « X ») dans 35 départements pour entraves à la liberté du travail, provocations de militaires à la désobéissance (publiques et non publiques), propagande révolutionnaire à l'occasion de la grève, entraves à la marche des convois, tentative de sabotage sans résultat, complicité de provocation par voie de presse, menace, cris séditieux, injures aux agents, tentatives de débauchage de non-grévistes, violences et coups contre non-grévistes, coups et blessures, voies de fait, outrages à commandant de la force publique. *Cf.* le Tableau récapitulatif, A.N., F7, 13275, *Rapports de la Préfecture de Police.*

4. Sur toute cette affaire, *cf.* le récit circonstancié dans *La Voix du Peuple*, mai-juin 1920.

commerce de France. Encore faut-il noter que la Chambre de commerce de Lyon avait pour président M. Isaac, précisément ministre du Commerce. La décision ne pouvait au demeurant que recueillir l'adhésion enthousiaste des milieux conservateurs ; *Le Figaro* écrivait le 12 mai : « M. Millerand vient de réaliser le vœu du pays : il dissout la C.G.T... La lutte est ouverte. Livrons-la entière ».

Mais si l'extrême-droite du pays, et même, dans le climat de tension sociale, la droite modérée jugeaient la chose opportune, le Gouvernement et Millerand en particulier nourrissaient quelques inquiétudes. On avait trop usé pendant la guerre du thème de l'Union Sacrée, trop reconnu la légitimité pour la classe ouvrière et ses organisations de s'intégrer dans la vie française, pour brusquement décréter la mise hors la loi et la communauté nationale de la Confédération Générale du Travail. Au surplus, demander la dissolution globale de la C.G.T., c'était renoncer aux possibilités tactiques qu'offrait la lutte des tendances au sein du mouvement syndical et dont Millerand était fort bien informé. C'était de l'extérieur contraindre la C.G.T. à reconstituer son unité de combat et cela dans les conditions de lutte sociale qui impliquaient nécessairement des prises de position et des décisions d'action d'inspiration minoritaire. C'était enfin regrouper autour de la C.G.T. menacée non seulement toute l'opinion ouvrière pour laquelle la C.G.T. constituait indiscutablement le symbole de ses conquêtes sociales, mais cette fraction de l'opinion radicale que risquait d'inquiéter la coupure totale du régime avec la classe ouvrière. Ces considérations avaient d'ailleurs conduit le Gouvernement à envisager une forme d'intervention qui n'implique pas l'inculpation de Jouhaux, compte tenu de « son rôle modérateur pendant la guerre »[1]. Mais, toujours d'après le journal *Aux Écoutes*, A. Thomas (agent de liaison permanent entre les organisations ouvrières et le Gouvernement) jugea « imprudent de ne pas inculper Jouhaux ». Imprudent : non parce que dans la lutte engagée, c'était laisser les mains libres à Jouhaux, mais imprudent parce que le fait de ne pas inculper le leader confédéral aurait, en le rendant suspect aux yeux des ouvriers, diminué son autorité sur ses propres collègues et par conséquent ruiné les possibilités ultérieures d'un compromis. Or le Gouvernement ne pouvait se fermer l'issue politique d'un compromis qui, à un moment donné, pouvait s'avérer nécessaire et que, dans l'état des choses, seul Jouhaux était, tant vis à vis du Gouvernement que de la C.G.T., en position de négocier.

Le Gouvernement abandonne donc l'idée d'une formule intermédiaire et prend la décision que nous avons dite ; Millerand tente seulement d'atténuer la portée du fait en précisant que la poursuite engagée ne vise pas l'exercice du droit syndical mais les modalités de cet exercice : « Le Gouvernement ne songe ni de près ni de loin à porter une atteinte quelconque au droit syndical ».

La décision prise, l'appareil judiciaire se met en mouvement. Le 11 mai, une conférence au Ministère de la Justice réunit le Garde des Sceaux, M. Lhopiteau, le Procureur Général, Lescouvé et le Procureur de la République, Scherdlin.

---

1. Expression du journal *Aux Écoutes* du 16 mai.

C'est le juge d'instruction Jousselin qui reçoit la charge de suivre l'information contre la C.G.T. Son premier geste : délivrer au directeur de la Policc Judiciaire un ordre de perquisition, tant au siège de la C.G.T. qu'au domicile des secrétaires confédéraux ; Jouhaux, Dumoulin, etc. ; on y saisit affiches, brochures, tracts. Ceci fait, dans l'esprit du communiqué gouvernemental, Jousselin tente, les 5 et 29 juin, 6 et 8 juillet, au cours d'une séric d'interrogatoires des dirigeants syndicaux, représentants légaux de la personne morale « C.G.T. », d'établir que l'organisation confédérale est bien sortie du cadre quc la loi de 1884 avait fixé à l'activité des syndicats. A quoi Jouhaux rétorqua aisément que les gouvernements successifs et même cclui de Millerand, avaient, de par leur comportement, accordé une reconnaissance de fait à l'action confédérale. En fin de compte, l'instruction terminée, les cinq membres du secrétariat confédéral Jouhaux, Dumoulin, Laurent, Lapierre et Calveyrach seront, le 30 octobre, renvoyés devant le Tribunal correctionnel de la Seine. Ils y comparaîtront le 16 décembre[1]. Le 13 janvier 1921, la 11e Chambre, présidée par M. Lemercier, rendra un jugement confirmant le bien-fondé de l'inculpation : la C.G.T. sera reconnue coupable d'avoir effectivement violé la loi du 21 mars 1884, modifiée par la loi du 12 mars 1920[2]. Elle l'a, aux termcs du jugement, violé en raison de trois séries de faits : la C.G.T. a omis de déclarer, comme la loi lui en fait obligation, la composition de sa direction et la liste des syndicats adhérents (cette omission remontait à 1902) ; la C.G.T. a admis différents syndicats irrégulièrement constitués (au même titre que la C.G.T., pour ne pas être déclarés dans les formes : unions composées de syndicats non déclarés ; fédérations non déclarées ; groupements de syndicats de fonctionnaires non reconnus comme la Fédération des membres de l'Enseignement laïque ou la Fédération Nationale des P.T.T.) ; enfin la C.G.T. est convaincue d'être sortie des limites dans lesquelles la loi entendait qu'elle enfermât son action, elle n'a cessé d'accroître ses attributions extra-légales et d'étendre ses interventions politiques : « Il suffit de suivre pas à pas son action depuis 1919 en énumérant chronologiquement ses actes et ses décisions pour voir s'en dégager un esprit de révolte et d'émancipation déréglée contre l'ordre légal ».

A vrai dire, excepté le fait qu'un tel jugement, directement soumis aux exigences de l'actualité politique, jette rétrospectivement un jour fâcheux sur l'exercice de la justice, le jugement en lui-même n'avait aucune conséquence ; il n'est pas besoin d'épiloguer ; la C.G.T. juridiquement dissoute survivait ; elle survit toujours.

Mais ce serait une erreur de minimiser, sinon le jugement, du moins l'inculpation et la procédure. Il est de fait que la décision proclamée par le Gouvernement de s'en remettre à la Justice pour faire respecter la loi ne pouvait qu'en imposer à l'opinion publique au moment où tant de pressions d'autres sortes s'exerçaient sur elle. Il est indiscutable qu'à cette occasion et dans cette conjoncture, l'appareil judiciaire a bel et bien

1. *Cf.* le Réquisitoire définitif du Procureur de la République, *La Gazette des Tribunaux*, 17-18-19 décembre 1920 ; *cf.* le compte-rendu des débats de l'instance dans les numéros des 20 et 21 décembre 1920.

2. *Cf. Dossier « amnistie », pièce A*, annexe IV (dissolution de la C.G.T.) *(Archives P.L.M.)*.

constitué un élément de ce formidable front que le parti de la conservation sociale a dressé, à l'initiative des Compagnies de chemins de fer, contre la classe ouvrière.

Encore ne s'agissait-il là que d'une affaire limitée au plan des rapports sociaux. Affaire audacieuse certes ; on ne brandit pas à l'étourdi une menace telle que dissoudre la C.G.T. C'est jeter dans la bataille une arme trop sérieuse pour n'être utilisée qu'à bon escient : soit quand le combat indécis appelle encore une intervention supplémentaire ; soit quand le combat à sa fin autorise l'espoir de transformer une défaite en déroute. Mais enfin une affaire de type classique.

Or le Judiciaire ne devait pas borner là ses interventions. Dans le même temps, il se trouvait formellement sommé de prolonger dans sa sphère propre l'écho des accusations formulées au plan du Législatif.

Comment cela ? Les Compagnies des chemins de fer, dont les mérites sont indiscutables quant à l'initiative de l'entreprise globale de démolition du mouvement ouvrier, entendaient au départ conduire une lutte classique de type économique-sociale. La grève pour la nationalisation des chemins de fer suffisait en effet, dans la conjoncture générale, à enflammer la résolution contradictoire des partisans et adversaires de la revendication et à se transformer en affrontement de classe. De cet affrontement, les Compagnies espéraient bien que l'appareil économique-social de la classe ouvrière, c'est-à-dire le mouvement syndical, sortirait écrasé. Dans le cadre de cet affrontement, l'État, sous la forme de son triple pouvoir, exécutif, législatif et judiciaire, était normalement appelé à donner son concours au camp de la conservation sociale[1].

Mais l'État, surtout sous les formes de l'Exécutif et du Législatif, est un organisme politique. Le Gouvernement pensait donc en termes politiques assez sensiblement différents de ceux dont les Compagnies avaient, elles, primordialement souci. Certes l'État consentait volontiers à collaborer aux fins économiques-sociales des Compagnies. Mais il se préoccupait aussi, pour son propre compte, de traduire, dans le domaine proprement politique, les résultats de la victoire économique-sociale remportée sous la direction des Compagnies par toutes les forces sociales conservatrices. Or si, en termes économiques-sociaux, la victoire des Compagnies, aidées de l'État, signifiait écrasement de la C.G.T., en termes politiques, la victoire de l'État, dans le cadre de l'action dirigée par les Compagnies, signifiait défaite du mouvement ouvrier sous sa forme politique, c'est-à-dire défaite du socialisme.

Cette différence de nature entre les préoccupations essentiellement économiques-sociales des Compagnies et celles du Gouvernement qui ne sont économiques-sociales que par raccroc, mais en fait spécifiquement politiques quand elles sont véritablement les siennes propres, explique que le complot et toute la machination qui s'y rapporte fut une entreprise extérieure au champ des Compagnies ; une entreprise proprement d'État à laquelle collaborèrent les trois pouvoirs d'État et qui, visant le socialisme, n'intéressait plus que l'aile gauche du mouvement ouvrier. L'accusation

1. *Cf.* bibliographie.

de complot ne touche pas le mouvement syndical en tant que tel; elle ne touche pas non plus tout le mouvement ouvrier en tant que tel. Elle touche seulement ceux, qui dans les différents courants et organisations du mouvement ouvrier se réclament d'une théorie et d'une pratique politiques ayant pour objectif non la révolution en général mais la révolution à court terme, la conquête de l'appareil d'État dans les délais les plus brefs.

Ainsi, de même que les grèves de mai, visant à déposséder les Compagnies, ont poussé ces dernièrcs à monter une grande offensive contre le mouvement syndical, de même elles ont offert l'occasion à l'appareil d'État de monter une grande opération contre ceux qui, dans le mouvement ouvrier, se déclarent partisans d'imiter dans un avenir immédiat la Révolution russe. Ce que dit, en d'autres termes, Rosmer : « Une grève de cheminots mal engagée avait fourni au gouvernement le prétexte qu'il cherchait pour mettre en prison les militants socialistes et syndicalistes défenseurs de la Révolution d'Octobre »[1].

Cette interprétation générale du « complot » comme entreprise politique spécifique de l'État — visant la fraction politique qui proclame son intention de le renverser dans les plus brefs délais — nous paraît plus juste que l'interprétation réellement « tendancieuse » de *La Vie Ouvrière* ne voyant dans « l'information » contre la C.G.T. qu'un trompe-l'œil destiné à cacher le véritable objectif, la destruction de l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier français. « Celui, écrit l'hebdomadaire de Monatte, qui voit dans la rage de répression de la bourgeoisie une résistance contre la revendication réformiste de la nationalisation industrialisée et ne voit pas que cette rage de répression est une guerre à outrance contre l'aile communiste du mouvement prolétarien en France est soit aveugle incurable soit un charlatan rusé »[2]. Qu'il se soit ultérieurement accommodé des nationalisations et réaménagé en tenant compte de leur éventualité ne signifie pas qu'au moment où le mouvement syndical en proposa pour la première fois l'idée sur une grande échelle, le capitalisme ne manifesta pas une opposition acharnée et sincère contre ce qu'il considérait comme une première atteinte à son intégrité. Bref, le seul fait de sa coexistence avec l'attaque proprement politique menée par les Pouvoirs d'État contre la fraction révolutionnaire ne saurait annuler la réalité de l'attaque économique-sociale menée contre la C.G.T. à la demande du patronat.

A vrai dire, l'idée d'inculper dans un grand complot l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier, comme conclusion politique à la victoire sociale de la bourgeoisie, n'est pas une idée originale. Greffer une opération politique sur un conflit social relève de la pratique étatique la plus courante : le 10 avril 1920, le journal de Jouhaux, *L'Atelier*, ironisait lui-même : « Le Gouvernement de M. Millerand s'est décidé à faire ouvrir des instructions judiciaires, ici et là, contre des propagandistes socialistes ou anarchistes coupables d'écarts de langage et de pensée... Mais ce que les meneurs de ligues civiques espèrent, c'est le grand complot, celui qu'on découvre tous les ans au 1er mai, et grâce auquel on met à l'ombre qui l'on veut, comme l'on veut, autant que l'on veut ». Une campagne de presse

---

1. ROSMER, *Moscou sous Lénine*, p. 64.
2. M. BOURGET, *La Vie Ouvrière*, 28 mai 1920.

s'était même discrètement développée en ce sens ; le journal *Aux Écoutes* du 21 mars 1920 publiait les lignes suivantes : « Au cours de son récent voyage à Paris, M. C. Benoist a remis à M. Millerand un rapport autour duquel on fait un grand mystère. M. C. Benoist y expose les lignes d'un complot bolcheviste des plus ténébreux. Certaines grèves, dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique auraient été déclenchées à la suite d'intrigues conduites par les artisans de ce complot, lesquels rêvent d'un chambardement général ». 21 mars : un bon mois à l'avance, les *Écoutes* révélaient les grands traits de l'opération politique à venir. Quel est ce M. Benoist ? Le consul de France à Amsterdam. Et quoi de suspect à Amsterdam ? C'est le siège du Bureau auxiliaire de la IIIe Internationale pour l'Europe occidentale. Voilà le fil conducteur : démontrer que d'Amsterdam, relais de Moscou, viennent à Paris les consignes visant à faire du 1er mai le point de départ d'une grève générale révolutionnaire.

On peut d'ailleurs se demander si le Gouvernement en ce début du mois de mai du moins (car dans les mois qui suivront, les circonstances auront changé), n'était pas réellement inquiet, incapable d'estimer à leur juste valeur les informations multiples et concordantes qu'il recevait des services de contre-espionnage en Suisse ou de la police spéciale des chemins de fer et de la frontière.

Le lecteur se souvient peut-être que le Manifeste publié dans le no 1 du *Communiste* en avril 1919 avait donné lieu à l'ouverture d'une instruction judiciaire[1]. Mais qu'en définitive, le Parquet avait conclu qu'il ne tombait pas sous le coup de la loi. Le lecteur se souvient peut-être également qu'à la suite de différents doctrinaux, la Fédération des Soviets, séparée du Parti communiste (deuxième manière), avait fait paraître un premier numéro de son journal, le 24 mars 1920. Ce numéro contenait, sous forme de lettre ouverte à Poincaré, un violent (violent ? — en fait dans le style habituel de ce genre de publications) article signé de son gérant E. Giraud. Le Gouvernement se saisit aussitôt de la chose : le 26 mars, il fait ouvrir une information pour « complot contre la sûreté intérieure de l'État, excitation de citoyen au meurtre, au pillage et à la désobéissance aux lois ». Le 31, le juge d'instruction chargé de l'affaire délivre un mandat d'amener contre Giraud — 21 ans — et une commission rogatoire pour la saisie du *Soviet* dans les kiosques et chez les libraires, outre un ordre de perquisitionner chez Giraud, chez Marius Hanot et au siège du journal (*La Maison Commune*, rue du Château). Chez Giraud, on saisit 1o des listes de souscription, reçus et cartes d'adhérents (vierges) de la Fédération communiste des Soviets ; 2o divers journaux à tendance anarchiste et révolutionnaire ; 3o des tracts et projets de tracts de la Fédération communiste ; 4o des numéros du journal *Le Soviet ;* 5o une correspondance et divers papiers dont une carte au nom de Chauvelon ; 6o des documents divers, carnets, notes ; 7o des notes relatives au Congrès communiste des 25 au 28 décembre 1919 ; 8o les Procès-verbaux des réunions de la Fédération communiste des Soviets ; enfin 9o l'original de la communication du Bureau provisoire de l'Internationale Communiste, signé D. J. Wijnkoop, Henriette Roland-Holst et Rutgers. Chez M. Hanot, la

1. *Cf.* 1re partie, III, 5.

moisson est analogue : séries d'articles, correspondance, numéros du *Soviet*, copies du Manifeste du Bureau provisoire de l'I.C. Il s'y ajoute des documents centrés sur la lutte contre la guerre : statuts de l'Association internationale antimilitariste, morasse d'une publication *L'Antimilitariste*, manifestes de l'Association républicaine des anciens combattants (A.R.A.C.). Au surplus, le 12 avril, des lettres et brochures adressées soit à Giraud, soit à la Fédération des Soviets sont mises sous scellés, et parmi elles, un « Appel au prolétariat anglais, français et belge », document signé du Bureau provisoire de l'I.C., et un « Appel : grève pour le 1er mai 1920 », document signé du Bureau auxiliaire de la IIIe Internationale.

Or le même jour, 12 avril, parviennent au Procureur de la République de la Seine, par la voie hiérarchique — Ministre de l'Intérieur, Garde des Sceaux, Procureur Général — trois informations transmises par le contre-espionnage français à Berne et « pouvant se rapporter à l'instruction ouverte contre *Le Soviet* »[1]. Puis le 15 avril, la Préfecture de Police est avertie que « Monatte aurait reçu du Gouvernement de Moscou 1o 30 000 francs ; 2o 20 000 francs, par intermédiaire du Bureau international d'Amsterdam »[2]. Le 16, l'information précédente est complétée : « Monatte veut profiter de la décision prise par la C.G.T. relative à la grève générale de 24 heures du 1er mai, pour faire durer celle-ci et commencer par ce moyen le mouvement révolutionnaire qu'il attend avec impatience et dont il veut prendre la direction avec Loriot et Souvarine »[3]. Le 16 encore, la même Préfecture de Police signale : « Mon attention a été attirée, en raison de son activité de militant, sur un individu qui joue un rôle en vue dans les milieux communistes et anarchistes, un nommé Bott Henri, imprimeur, dont les parents sont des naturalisés d'origine allemande. Signale tout particulièrement que le nommé Bott se serait mis en rapport avec les Communistes de Belgique et que, par leur intermédiaire, il aurait reçu

1. D.I.C. *pièce 2091*. Ces trois informations de Berne sont transmises le 1er avril par le Bureau militaire (2e section) à la direction de la Sûreté Générale sous les nos 1025 S.B., 1026 S.B., 1028 S.B. L'information 1025 S.B. en date du 17 mars 1920 porte « sur un plan d'action révolutionnaire établi par Humbert-Droz » : « L'informateur a appris dans les milieux communistes de Bâle, qu'un programme nouveau d'action, en cas de troubles révolutionnaires, serait établi en ce moment pour la France et la Suisse. Le pasteur Humbert-Droz, de La Chauds-de-Fonds, collaborerait pour la partie qui regarde le mouvement révolutionnaire en Suisse. Ce programme contiendrait, outre des mesures à prendre, des noms de personnes à arrêter au début des troubles. La rédaction n'en serait pas entièrement terminée. Mais une partie importante du travail se trouverait actuellement à l'impression ou à la correction dans les bureaux de la *Revue Communiste* à Paris ». L'information 1026 S.B. en date du 17 mars 1920 porte sur « des réunions au groupe communiste international de Genève auxquelles ont assisté un certain nombre de délégués français ». « Le but de ces réunions, précise la note du 2e Bureau, serait de grouper un certain nombre de délégués français, italiens et suisses, partisans de l'action directe, et de leur permettre d'élaborer en commun un plan de grèves... Dans la dernière quinzaine, étaient présents les délégués suivants : [suit une liste de délégués dont on ne donne pas l'identité mais l'origine professionnelle et géographique]... les délégués français se seraient trouvés d'accord pour affirmer que de très nombreuses grèves, tendant à aboutir à une grève générale, devaient éclater en France vers la fin du mois ».

Enfin voici le texte de l'information de Berne en date du 19 mars 1920 au sujet « des impressions produites dans les milieux communistes suisses par le coup d'État de Berlin. Instructions transmises à ce sujet de Stockholm et Copenhague à Paris » : ... « Des instructions seraient parvenues à Paris d'une part de Copenhague à *La Vie Ouvrière*, d'autre part du Bureau de la IIIe Internationale de Stockholm au parti communiste français, demandant d'intensifier en France l'action révolutionnaire et le développement des grèves afin d'appuyer l'effet fait par les Spartaciens allemands pour s'emparer du pouvoir... ».

2. *Dossier Sûreté Générale P. Monatte*, XXXII (D.I.C.).

3. *Ibid.*

des offres de subsides du Bureau Bolchevik russe d'Amsterdam. Ces propositions auraient eu lieu au cours d'un voyage qu'il fit à Bruxelles du 19 au 26 mars dernier. Cependant aucun passeport ne lui a été délivré par la Préfecture »[1].

Mais ces quelques éléments d'information transmis par le Gouvernement à l'appareil judiciaire pour lui permettre d'engager la procédure sur un éventuel complot contre la Sûreté Extérieure de l'État ne constituaient en réalité qu'une très mince fraction de la masse de renseignements convergents qui, depuis le mois de janvier 1920, venaient au Gouvernement par ses services de contre-espionnage en Suisse, concernant les préparatifs d'une entreprise révolutionnaire destinée à prendre en Europe occidentale le relais de la révolution russe.

Qu'on en juge en parcourant le gros dossier des notes confidentielles envoyées de Suisse ou d'Annemasse[2].

Le 27 décembre 1919, le 2e Bureau I près l'État-Major de l'Armée communiquait que, selon un « bon informateur », « les communistes allemands doivent prendre contact ces jours-ci avec leurs camarades français dans les environs de Genève. Ils doivent y communiquer les décisions prises à Moscou et préparer le combat contre les puissances capitalistes : France et Angleterre »[3].

Le 29 janvier 1920, le même 2e Bureau, suite à une fiche du 22 janvier 1920[4], communiquait « les passages d'une lettre adressée tout récemment de Russie, émanant du « Bureau de propagande maximaliste à l'étranger », et transmise au « Groupe communiste français et international de Genève ». Que disait cette lettre, d'après le même informateur ? Après s'être félicité de la décision prise par les Alliés de reprendre les relations commerciales avec les Soviets, « événement de première importance en ce qui concerne la propagande révolutionnaire internationale », ... « le Gouvernement de Moscou sera en mesure de subventionner et d'aider à l'organisation de toute action pouvant réellement soutenir le programme nettement posé par les divers Congrès de la IIIe Internationale.

« Dès réception de cette communication — qui doit rester secrète —, il sera absolument nécessaire de désigner des agents spéciaux qui devront assumer la propagande révolutionnaire et auxquels les moyens d'action financiers seront fournis le plus rapidement possible, autant que cela pourra se faire sous le couvert d'entreprises commerciales... »[5]

Le 29 janvier 1920, une note du Commissaire spécial de Morteau (Doubs) faisait état d'une conversation entre des anarchistes suisses où il était question de la venue de correspondances de Russie à Paris à des adresses diverses, poste restante[6].

---

1. *Pièce 861* (D.I.C.).
2. A.N., F7, 13478 (3°).
3. A.N., F7, 13478 (3°. Janvier, n° 33).
4. Fiche S.B., n° 987 : ne figure pas dans le dossier.
5. Précisons bien qu'il s'agit de communications faites au Gouvernement français par ses services spéciaux : rien ne prouve leur véracité. Mais elles nous intéressent dans la mesure où elles expliquent, en partie du moins, l'état d'esprit du Gouvernement et les mesures de précaution prises alors dans l'ordre judiciaire. Naturellement, il serait fort intéressant de pouvoir démêler le vrai du faux : seule une exploration des archives du Komintern pourrait y contribuer. *Cf.* 3e partie, I, 1.
6. A.N., F7, 13478, janvier, n° 1073.

Le 30 janvier 1920, le Commissariat spécial de Pontarlier[1] transmettait à la Sûreté Générale copie d'une lettre en provenance de Bruxelles adressée à Humbert-Droz et signée War Van Overstragen[2] : elle faisait état des efforts conduits en Belgique pour dégager, au sein du P.S. belge, un noyau communiste qui s'organiserait en dehors du Parti.

Le 2 février 1920, le 2e Bureau transmettait à la Sûreté Générale une information de Berne du 22 janvier au sujet de l'impression « considérable » produite dans les milieux communistes suisses par la victoire des Soviets : « Des courriers sont attendus ces jours-ci de Moscou qui doivent apporter des ordres et un nouveau plan d'action. Dès à présent, on constate une reprise de l'activité des communistes révolutionnaires. Ces derniers espèrent s'emparer peu à peu de la direction du P.S. suisse... D'autre part, le changement de gouvernement en France fait naître de nouveaux espoirs. Les lettres reçues récemment par le Groupe anarchiste du *Réveil*, de Genève, lettres émanant de la Fédération communiste-anarchiste de Paris et du groupe Loriot-Péricat, affirmant que les possibilités d'une révolution ont grandement augmenté par le fait de la chute du Ministère Clemenceau »[3].

Le 10 février, le 2e Bureau envoyait à la Sûreté Générale une information du S.R. de Varsovie, si énorme que le fonctionnaire l'avait ponctuée de deux grands points d'interrogation dans la marge : d'après « une personne de confiance arrivée récemment de Suisse », le chef du 2e Bureau de l'État-Major de la Mission Militaire française en Pologne annonçait « qu'il s'est formé en Suisse une Société secrète de Communistes internationaux qui se compose surtout de Russes, de Juifs, de Polonais, d'Allemands, de quelques Français et d'Italiens. Cette Société a pour but de faire éclater au printemps une révolution communiste simultanément en Pologne, Allemagne, France, Italie et Angleterre. Les membres de cette société doivent se mettre en relation avec les communistes de tous les pays et surtout s'entendre avec l'Irlande »[4].

Le 3 février, sous le n° 998, la 2e section du Bureau Militaire de Berne envoyait la traduction « d'un nouveau document venu de Moscou à Genève via Stockholm, adressé au groupe communiste français genevois ». D'après l'agent qui l'a transmis, « l'original du document émanant de M. Boukharine, membre du Soviet Central, porte le sceau du Gouvernement des Soviets. Il s'adresse à tous les camarades de la IIIe Internationale et plus particulièrement aux communistes français ».

Document de cinq pages. Après un premier paragraphe consacré à la victoire militaire des Soviets, et un second où l'on se réjouit de la disparition de Clemenceau de la scène internationale, la décision du Conseil Suprême (interallié) de reprendre les relations avec la Russie est analysée : d'un côté, « les capitalistes » se proposent « d'exploiter la Russie dans le domaine de l'exportation des marchandises dont nous avons grand besoin »; de l'autre, « sous le couvert des relations économiques, nous allons pouvoir être en rapports très actifs avec le prolétariat international ».

1. A.N., F7, 13478, janvier, n° 8674.
2. Le policier a mal lu. Il s'agit de Van Overstraten dont nous avons parlé à plusieurs reprises.
3. A.N., F7, 13478, février, n° 816.
4. A.N., F7, 13478, février, n° 1065.

Ceci étant, « nous mettons de côté pour le moment l'action terroriste et l'alliance avec les éléments anarchistes, l'application de notre programme de l'année dernière risquant de nous attirer la répression des gouvernants de tous les pays. Si nous avons abandonné l'action terroriste, nous croyons qu'il sera bon de développer le mouvement de grèves et de donner à ces dernières, de plus en plus, un caractère réellement international. Que ce soit dans les transports ou dans les mines, il est certainement nécessaire que, dans ces domaines, nous poursuivions notre activité d'éducation révolutionnaire au sein des masses, par le moyen des grandes grèves.

« Le Gouvernement des Soviets soutiendra par tous les moyens, et surtout financièrement, l'action des chefs d'organisations syndicales qui ont adopté les principes de la III^e^ Internationale et qui sont demeurés fidèles au prolétariat. Il faudra que ceux-ci obtiennent la direction du mouvement syndicaliste dans tous les pays ».

Après avoir souligné qu'il était nécessaire de ne pas faire « trop sentir aux populations prolétariennes que, derrière toute action entretenue dans le pays sous forme de mouvement révolutionnaire, se trouve l'appui du Gouvernement des Soviets de Russie », le document conclut : « Le Gouvernement de Moscou a déjà mis à l'étude une action concentrée de grèves et de mouvements révolutionnaires qui pourrait se produire après entente complète entre les divers groupements, le jour où les relations économiques seront reprises avec la Russie des Soviets ».

Le 21 février 1920 — en pleine grève des cheminots — le 2e Bureau faisait parvenir à la Sûreté Générale une note de l'Attaché Militaire à Berne datée du 12 février, traitant des déclarations faites en Suisse par un secrétaire de Litvinoff (lui-même alors à Copenhague) à un informateur « absolument digne de foi en raison des renseignements secrets et de premier ordre qu'il a déjà fournis »[1].

« Nous attachons, aurait déclaré l'envoyé de Litvinoff, un grand prix à ce qui se passe en ce moment en France... Nous savons que des grèves sont imminentes dans les mines et qu'elles sont fatales dans les transports. Nous y travaillons d'ailleurs activement, regrettant seulement que les relations commerciales avec la France ne soient pas reprises. Nous aurons en effet plus de facilité pour faire aboutir notre propagande, au moment où le Gouvernement bourgeois de France néglige les menaces proférées par la C.G.T. elle-même que, pourtant, nous considérons comme un obstacle momentané à l'éclatement de la Révolution. Malgré cela, nous pensons que, avant la fin de la mauvaise saison, la crise économique et surtout financière s'accentuera en France et précipitera les événements ». Et plus loin : « Actuellement nous comptons donc absolument sur une grève générale des mines et des transports en France qui pourrait éclater avant la fin du mois de février ».

Les choses se précisent encore quand, le 28 février suivant, l'Attaché Militaire à Berne fait état par télégramme chiffré d'un renseignement de même source : « Le groupe communiste et internationaliste de Genève vient de recevoir une communication secrète lui annonçant que des agents du

1. A.N., F7, 13748, février, n° 1303.

gouvernement de Moscou et du Bureau de la IIIe Internationale sont parvenus en France via Londres et Boulogne-sur-Mer, et qu'ils sont actuellement à Paris. *Ils auraient l'intention de prendre la tête du mouvement de grève générale des cheminots et des mineurs et de faire évoluer dans le sens révolutionnaire...* »[1].

Cependant la première grève générale des cheminots se termine sans incident majeur. Néanmoins, quinze jours plus tard, les informations en provenance de Berne reprennent et se multiplient : ce sont d'abord les trois notes déjà signalées[2], puis, le 2 avril, un rapport émanant du Commissariat d'Annemasse signale qu'un Congrès communiste secret s'est tenu à Zurich, Stauffacherstrasse 21, les 30 et 31 mars[3] en présence d'Humbert-Droz, Trostel (de Zurich), un envoyé de Litvinoff nommé Rassine, un nommé Lemercier, délégué des communistes français et représentant *Le Soviet*, des délégués communistes allemands, italiens, autrichiens, hongrois, et scandinaves : « Lemercier, délégué français, a donné des précisions sur ce qui est prévu en France. Dans ce pays, les communistes veulent tâcher de s'emparer le 1er mai de la direction de toutes les organisations syndicalistes, chasser les modérés comme Jouhaux et ses amis, et proclamer la grève générale révolutionnaire dans toutes les grandes villes. C'est à la rédaction de *La Vie Ouvrière*, 96, quai Jemmapes à Paris que toute l'organisation secrète de ce mouvement est activement préparée, afin qu'elle puisse donner ses effets avant même le 1er mai, si nécessaire.

« D'autre part, les communistes français croient que le P.S. de leur pays ne pourra pas faire autrement que de prendre nettement position avec les extrémistes au jour du 1er mai — ou avant —, si ces derniers arrivent, comme c'est probable, à lancer le mouvement ».

Enfin le rapport conclut — et il ne faut pas oublier ce qui se passe alors à l'est de la Vistule — : « A l'issue de ce Congrès, on a également parlé d'une avance militaire possible des Armées Rouges russes, qui seraient à même de pénétrer en Allemagne, en cas de succès révolutionnaire certain dans ce pays et en France. Un plan serait d'ailleurs prêt depuis plusieurs mois au Commissariat Militaire du Gouvernement de Moscou. Ce plan donnerait un appui complet, militairement et économiquement, à toute action révolutionnaire énergique entreprise en Allemagne, en Italie ou en France ».

Le 13 avril 1920, par fiche no 1056 S.B., Berne donnait la traduction d'une « circulaire émanant du Gouvernement de Moscou, parvenue récemment à Genève, au Groupe communiste international de cette ville, en vue de la préparation des manifestations et des mouvements communistes pour le 1er mai ». On y aurait lu notamment le paragraphe suivant : « C'est toujours en France qu'une action des éléments courageux et sincères du syndicalisme et du socialisme français doit s'essayer afin d'arriver à la prise du pouvoir de ces organisations. Nous pensons que ce qui a été prévu pour chasser de la C.G.T. Jouhaux et sa bande sera réalisé dans quelques semaines et que ce sera alors le syndicalisme français qui

1. A.N., F7, 13478, mars, no 1794.
2. *Cf.* p. 464.
3. A.N., F7, 13378, avril, no 604, « Urgent et confidentiel ».

prendra la tête de la Révolution et qui obligera le P.S. français à cesser d'être dans une attitude expectative ».

Le 23 avril, par fiche n° 1067 S.B., il était encore fait état « d'une lettre adressée au P.S. suisse par Rutgers, secrétaire du Bureau Exécutif de la IIIe Internationale à Amsterdam, indiquant qu'il faut s'attendre pour le mois de mai au déclenchement des mouvements ouvriers d'une part en Italie et d'autre part en France, dans tous les grands centres industriels et à Paris ».

Enfin, le 24 avril, d'Annemasse, venait l'indication — confirmée dans les faits quelques jours plus tard — que, d'après une lettre de Loriot et Monatte adressée au groupe communiste de Genève « il serait prévu que Midol, Monmousseau et Sirolle prendront la direction effective du mouvement syndical dans les chemins de fer à la suite du Congrès National. L'opinion générale serait qu'un mouvement aura lieu simultanément le 1er mai en France, en Italie et dans le Bassin de la Ruhr où une nouvelle insurrection communiste est en préparation... La lettre de Loriot et Monatte aurait été de suite communiquée à Copenhague, d'où elle doit être transmise par radio au Gouvernement de Moscou ».

Que le Gouvernement français ait donc de prime abord placé son offensive judiciaire dans le cadre international, cela tient, nous semble-t-il, au double constat que l'aile révolutionnaire française réduite à elle-même n'était pas redoutable[1], mais qu'en revanche la situation européenne était préoccupante.

Les rapports entre l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier et le mouvement syndical, les liaisons avec l'étranger — allemand ou russe — d'où viendraient mots d'ordre et argent, voilà qui suffisait à faire lever le soupçon de complot. Mais il manquait encore un élément matériel sur lequel bâtir l'inculpation. Une lettre de Fougerat, membre du Conseil Fédéral des cheminots, adressée le 27 avril à l'un de ses collègues et qui devait tomber entre les mains de la police, le fournit à point nommé[2]. A vrai dire, cette lettre, effectivement très curieuse, bien loin de démontrer l'existence d'un complot minutieusement organisé par des révolutionnaires professionnels à la solde bolchevique, jette une lumière vive sur les idées d'au moins certains membres de la minorité syndicaliste et sur... leurs illusions ; après avoir annoncé que le Conseil fédéral avait décidé la grève générale illimitée à partir du 1er mai, Fougerat ajoutait : « Dis-leur bien [aux cheminots de Quimper] que cette fois c'est « la lutte finale » et que nous ne rentrerons qu'après la prise de direction des chemins de fer par le prolétariat du rail et vraisemblablement la prise du pouvoir par le prolétariat organisé ». Fougerat recommandait encore : « Il est à prévoir que les pouvoirs publics céderont au bout de deux ou trois jours sur nos revendications essentielles et nous demanderont en échange d'assurer le ravitaillement du pays. D'accord mais il reste bien entendu, qu'à ce moment, c'est l'organi-

1. *Cf.* une note politique du Ministère de l'Intérieur le 10 mai 1920 : « Les éléments révolutionnaires... sont groupés au sein de quelques organisations squelettiques, telles que le Comité des Syndicats Minoritaires, le P.C., la Fédération des Soviets, la Fédération Anarchiste, le Comité de la IIIe Internationale. Au sein de ces organisations toutes de façade, aucune cohésion entre leurs membres, aucune force disciplinée armée, qui puisse fournir un simple simulacre de résistance à la force gouvernementale » (A.N., F7, 13275, Notes de service, 10 mai 1920, p. 2).

2. *Pièce 2257* (D.I.C.).

sation syndicale qui reste seule directrice de l'exécution du service sur les ordres de la Fédération.

« Aussi, comme il faut tout prévoir, j'ai pensé qu'en mon absence, en ce qui concerne l'exploitation, il serait indispensable que le camarade Thépot de Quimperlé se rendît à Quimper pour y prendre la directon générale des Services d'exploitation, sur toute l'étendue du Syndicat de Quimper, laissant le soin à la C.E. de désigner les agents d'exécution (voie, exploitation, traction) chargés d'assurer le remplacement de nos anciens galonnés.

« Restant bien entendu que si les anciens titulaires actuels (chefs de gare, sous-chefs de gare, chefs de dépôt, sous-chefs de dépôts, chefs de section, chefs de district) acceptaient de continuer leur fonction sur les ordres de la Fédération et sous le contrôle de notre organisation, ils pourraient le faire à la condition de prêter serment devant la C.E. et de se soumettre à toutes décisions de la C.G.T. »[1].

Cette lettre étant considérée comme la preuve du complot, la machine se met alors en marche.

L'opération « complot » doit se greffer sur le conflit social. Il faut donc solidement l'arrimer à la grève des chemins de fer. C'est pourquoi le 2 mai, le Parquet signe d'abord un premier réquisitoire contre les dirigeants de la Fédération des cheminots — Lévêque, Monmousseau, Midol, Sirolle. Mais le fait que ce premier réquisitoire vise aussi Monatte « et tous autres que l'information fera connaître » souligne dans quel sens on doit attendre les développements ultérieurs.

Les cinq militants sont inculpés d'infraction aux articles 87, 88 et 89 du Code Pénal, aux articles 2 et suivants de la loi du 28 juillet 1894. De quoi s'agit-il ? Les dispositions des articles 86 et suivants concernent la défense de l'ordre social et politique établi[2]. Il y a complot d'après l'article 89, paragraphe 3, dès que la « résolution d'agir est concertée entre deux ou plusieurs personnes dans le but de commettre l'un des crimes prévus par les articles 86, 87 du Code Pénal ». Mais la loi distingue suivant une gradation ascendante : « le complot », c'est-à-dire la résolution d'agir, concertée entre deux ou plusieurs personnes dans le but de réaliser l'un des crimes mentionnés aux articles 86 et 87 ; « le complot, suivi d'un acte commis ou consommé pour en préparer l'exécution » ; enfin « l'attentat », constitué par l'exécution ou tout au moins la tentavtie. Dans ces conditions, le réquisitoire introductif — et le réquisitoire définitif le confirmera — considère « la création de soviets et les grèves non comme un commencement d'exécution caractéristique de la tentative de l'attentat aux termes de l'article 88 mais seulement comme des actes préparatoires de l'exécution du complot ». « Sans retenir l'inculpation d'attentat, établit le Procureur, nous devons rechercher si les faits établis par l'information

1. On saisit là sur le vif la signification globale d'une révolution de type syndicaliste. Comment ne pas rapprocher les termes de cette lettre de cette information puisée dans un compte-rendu d'une réunion de cheminots grévistes de l'État le 12 mai 1920 : « Pedro a ajouté qu'à Laroche, au cours d'une réunion syndicale, trois mariages de cheminots avaient été célébrés par le secrétaire du syndicat des cheminots *(Applaudissements).* « On peut donc se passer, dit-il, du Maire et du Curé » (A.N., F7, 13275, Notes de service).

2. *Réquisitoire définitif*, p. 71. On distingue dans une procédure le réquisitoire introductif qui ouvre l'instruction et le réquisitoire définitif qui la clôt.

présentent bien les éléments constitutifs du crime de complot contre la sûreté intérieure de l'État »[1].

Au surplus, les « pièces jointes » au réquisitoire introductif permettent de définir dans quelle direction s'oriente l'appareil judiciaire. Un premier rapport, non daté, traite en une page de la transformation du C.D.S. en Parti communiste — chose qui, en elle-même, notons-le, est vieille d'un an. Un second rapport du commissaire spécial d'Alais au Préfet du Gard, daté du 8 avril 1920, rapporte la constitution, à Alais, d'un Soviet, dont le bureau est composé de trois maçons, d'un « limonadier » et d'un « propriétaire » (il faut encore noter que le fait avait été rendu public par un numéro du Soviet ; cependant le rapport, circonstancié, franchira toute la hiérarchie administrative pour finir dans le dossier du juge d'instruction de Paris). Vient enfin un rapport du 20 avril, très succinct, sur le Comité de la IIIe Internationale : on signale seulement que ledit Comité, fondé le 31 mars 1919, a pour « chef » Loriot et qu'il se réunit rue de Bretagne ; on joint à ces indications le texte de la motion « Pour l'adhésion à la IIIe Internationale », motion présentée publiquement par la tendance du même nom au Congrès public du Parti socialiste à Strasbourg.

Peut-on considérer que ces trois rapports suffisent à constituer un dossier ? Difficilement, même si on joint encore le 5 mai — trois jours plus tard — des notes de police sur un certain nombre de cheminots et syndicalistes minoritaires : Rey (de Moulins), Dejonckère (de Saintes), Olivier (de Périgueux), Gauthier et Courage (de Sotteville), Totti (de Marseille), Verdier (de Decazeville), Montagne (du Havre). Mais il n'importe : un dossier peut fort bien se garnir en cours d'instruction quand le juge sait ce qu'il cherche.

Donc, le réquisitoire introductif signé, le Parquet délivrait les mandats d'amener correspondants : contre Monmousseau, Monatte, Sirolle, Lévêque et Midol. Mandats d'amener valables pour le 3 mai au matin. Mais Lévêque, Monmousseau et Midol qui, dirigeants de la grève des chemins de fer, se savaient exposés à une arrestation préventive ne se trouvaient pas à leur domicile. Ils échappent à l'arrestation. Par contre Monatte, étranger à la grève des chemins de fer et d'une certaine façon aux responsabilités directes du mouvement syndical, n'avait pas prévu une si brusque offensive : il est donc arrêté et envoyé au Dépôt avant de gagner la Santé. En même temps, le siège de la *V.O.* dont il est le directeur, est soumis à perquisition.

Quant à Sirolle, il est arrêté le 4 mai à 20 heures, en sortant du siège de la C.G.T. rue La Fayette et son logement — une entrée, une cuisine, deux pièces dont une sous-louée — perquisitionné.

Ce n'était là qu'une première phase. Une seconde phase, du 5 au 11 mai, vise à englober dans l'instruction en cours les militants représentatifs des différents groupements de l'extrême et l'ultra-gauche révolutionnaires, de façon à construire pour l'opinion publique le modèle même du complot tel que se l'imagine et veut le suggérer la réaction : un complot où les dirigeants de la minorité syndicaliste, notamment cheminots, avaient le mandat de susciter des grèves que devaient exploiter dans le sens d'une révolution soutenue par Moscou le Comité de la IIIe Internationale — dont

1. *Réquisitoire définitif*, p. 72.

l'action pour faire basculer le Parti socialiste vers l'Internationale communiste était déjà bien connue — ainsi que le Parti communiste et la Fédération des Soviets[1].

On peut s'étonner du fait que le Gouvernement ait cru devoir amalgamer le Parti communiste et la Fédération des Soviets — dont notre analyse antérieure a souligné l'extrême faiblesse et l'incohérence politique et d'organisation — aux minorités syndicaliste et socialiste certes plus redoutables. Faut-il en conclure à une manœuvre machiavélique : compromettre les gens sérieux — Monatte, Loriot — avec des fantaisistes déconsidérés ? Les « gens sérieux » y ont songé, comme en témoigneront certains incidents entre les divers emprisonnés de la Santé. Faut-il en imputer plutôt une habileté policière ? Il n'est pas exclu que certains « militants » du Parti communiste ou de la Fédération des Soviets aient été purement et simplement arrêtés au titre... d'agents que la Sûreté plaçait dans les prisons pour obtenir par eux des confidences imprudentes. Il faut convenir que rien ne permet en cette matière de franchir le stade des hypothèses, plus ou moins accréditées par les rumeurs circulant dans les sphères intéressées. La lecture du dossier suggère en vérité une troisième explication : que le Gouvernement, s'orientant assez mal dans la multiplicité des courants et organisations de l'extrême et de l'ultra-gauche socialiste, anarchiste, syndicaliste, aurait résolu, pour ne pas risquer d'erreur, de faire bonne mesure. Il est au surplus très curieux de constater comment, au cours de l'instruction, la Police, qui, grâce à l'expérience accumulée à la fin du XIX[e] siècle, se trouve à l'aise pour traquer les anarchistes, débrouille mal l'écheveau du mouvement communiste dont les méthodes et la mentalité lui sont encore parfaitement inconnues.

Quoi qu'il en soit, les filets policiers sont jetés à la fois sur la minorité syndicaliste, sur le Comité de la III[e] Internationale, sur le Parti communiste et sur la Fédération des Soviets.

Du côté des dirigeants syndicaux de la Fédération des cheminots : sur instructions venues de Paris, des militants sont poursuivis dans toute la France. Le 3 mai, à Moulins, Rey, secrétaire de l'U.D. de l'Allier ; à Périgueux, Delagrange ; à Rouen, Gauthier et Courage ; à Marseille, Totti. Le 5 mai, le Directeur de la Sûreté Générale informe de ces différentes arrestations, opérées « conformément aux instructions du Gouvernement », le Procureur de la République près le Tribunal de la Seine[2]. Ces emprisonnés seront tous dans les jours suivants transférés à Paris. Seuls, parmi les militants visés, échappent Olivier de Périgueux et Verdier que délivrent, après son arrestation, 50 ouvriers ayant envahi l'Hôtel de Ville de Decazeville. Précisons qu'il ne s'agit ici que des militants syndicaux inculpés dans le complot, à l'exclusion de ceux très nombreux qui, dans le même temps, tels Flandrin, secrétaire général du syndicat des ouvriers du port de guerre, Orsini, secrétaire général de l'U.D. du Var et Nébout, secrétaire du syndicat P.L.M., étaient incarcérés à Toulon pour des infractions liées au seul déroulement de la grève en cours.

---

1. *Cf.* le télégramme, daté du 4 mai — 20 heures, envoyé par le Ministre de l'Intérieur Steeg, aux Préfets (A.N., F7, 13275, Notes de service).
2. *Pièce 2079*, D.I.C.

Du côté du Comité de la IIIe Internationale, après réquisitoire introductif et mandat d'amener signés le 5, Loriot, leader de la fraction extrémiste du P.S., est arrêté le 6 mai à 6 heures du matin.

Du côté du Parti communiste, c'est Sigrand que la Police recherche mais ne trouve pas immédiatement. Ellc se rattrape sur un groupe de distributeurs de tracts émanant du P.C. : cn effet, quelques membres de cette organisation ont décidé, aux lendemains du 1er mai, de diffuser un texte tiré à 140 000 exemplaires et ainsi rédigé : « Peuple, l'instant décisif est arrivé ; sois attentif aux événements, prends conscience de ta force pour effectuer ta libération totale. Forme tes Conseils, prends possession des usines, moyens de transports, magasins, banques, etc. » Or, le 6 mai, un jeune auxiliaire de la Compagnie des chemins de fer de l'État, Marius Alliot, âgé de 18 ans, distribuait de ces tracts avec un camarade, faubourg du Temple. Appréhendé — la distribution de tracts sur la voie publique ne représente jamais qu'une tolérance qu'en période trouble la police ne tolère plus — et interrogé, il avoue que ce matériel de propagande provient de La Fraternelle, l'imprimerie de S. Faure. Aussitôt averti de l'arrestation d'Alliot, Jousselin charge un commissaire de la Police Judiciaire de perquisitionner chez S. Faure. En même temps, une surveillance exercée aux abords de la Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, permet d'arrêter cinq autres membres du même groupe qui se partageaient un nouveau paquet de tracts : Bott, Roux, Rabilloud, Fabre et Maillard. S. Faure, seul laissé en liberté, sera inculpé de complicité.

Enfin, du côté de la Fédération des Soviets, la victime désignée est Marius Hanot, que la Police connaissait déjà pour avoir perquisitionné chez lui en mars et dont l'arrestation est particulièrement spectaculaire, étant liée à une affaire de bombes. Le 7 mai, en effet, *Le Petit Troyen* insère l'avis que M. Hanot, secrétaire de la Fédération communiste des Soviets, prononcera le 9 courant une conférence de propagande. L'existence dans cette petite ville industrielle d'un Soviet en formation — composé d'un garçon de recettes, d'un médecin, d'un mécanicien, d'un sergent de pompiers — justifiait le déplacement d'un responsable parisien. Effectivement, Hanot débarque à Troyes le 9 mai à 10 h 26, et le soir même, devant 200 personnes environ, prononce un grand discours où, après avoir exposé le fonctionnement du régime soviétique en Russie, il se déclare partisan, dans la situation française, d'une grève générale accompagnée de sabotage, ouvrant la voie à l'insurrection libératrice que ferait triompher une Armée Rouge. C'est le lendemain de cette conférence, le 10 mai, que Jousselin signe contre Hanot un mandat d'amener pour complot contre la Sûreté de l'État et propagande anarchiste : le 11 mai, l'orateur de Troyes est donc arrêté. Mais, le 12, le Parquet de Troyes l'inculpe en outre « de détention d'explosifs et menées anarchistes », après la découverte d'un paquet contenant des explosifs, bien que l'enquête, ordonnée dès le 10 par le Préfet de l'Aube, n'ait donné aucun résultat précis.

Ainsi, vers le 11 mai — au début de la seconde semaine de grève — le décor du complot est planté. Remarquons que cette instruction est totalement extérieure à l'instruction contre la C.G.T. qui, elle, ne débute précisément que le 11. Remarquons enfin qu'elle ne va pas sans tâtonnements : le 9 mai, sur mandat de Jousselin, un Commissaire de la Sûreté

reçoit l'ordre de perquisitionner rue Ordener chez un tailleur qui avait lancé par sa fenêtre des tracts révolutionnaires. Le tailleur est bien un membre de la 18e section des Soviets : on l'arrête mais on ne peut vraiment pas l'intégrer dans le complot. Le 12 mai, on arrête un anarchiste russe, Jacques Oustymtchouk, ouvrier fumiste. Le 14 mai, boulevard Garibaldi, la Police appréhende trois jeunes gens — un perceur sur métaux de 21 ans, un ajusteur de 20 et un serrurier de 31 ans — qui collaient des affiches anarchistes : mais on renonce aussi à les inculper pour complot.

La liste des « comploteurs » n'était cependant pas close. Une troisième étape devait amener : d'abord l'arrestation des militants clandestins qui, poursuivis, avaient échappé aux recherches ; ensuite l'arrestation d'une seconde fournée « politique » ; enfin le début de la procédure.

Ils étaient cinq, Sigrand, Chaverot, Lévêque, Monmousseau, Olivier, réfugiés dans l'illégalité. Sigrand est le premier surpris, le 9 mai, à Chartres où un Inspecteur des Renseignements généraux de la Préfecture de Police de Paris, aidé de deux gendarmes, l'arrête sur la place du Marché. Le 11 mai, Chaverot, que la Sûreté Générale traque sur le réseau Nord où, nous l'avons vu, il essaie de susciter la grève que l'Union Nord a repoussée, est rejoint. Le 17 mai, Lévêque ; le 19 mai, Monmousseau, à la sortie du C.C.N. de la C.G.T. — auquel il assistait —, sont pris et dépêchés à la Santé. Les derniers viendront bien plus tard : Olivier, qui, durant tout le mois de mai, était resté caché chez un de ses collègues, est arrêté fin juin, après être retourné au siège de l'Union Ouest, croyant que les poursuites étaient terminées puisque la grève l'était. Verdier, lui, ne sera arrêté que le 16 octobre à Capdenac — bien qu'il ait ouvertement participé aux débats du Congrès confédéral d'Orléans en septembre.

Par ailleurs, on étoffe encore le complot : une dernière fournée d'inculpés comprend Giraud (déjà en prison mais qui, susceptible d'être libéré pour sa première affaire, n'est pas élargi) et Lebourg, pour la Fédération des Soviets, et Boris Souvarine pour le Comité de la IIIe Internationale. Le juge d'instruction aurait volontiers poursuivi du même coup Péricat et Rosmer, mais le premier se trouvait en Italie depuis janvier et le second avait quitté en février la Côte d'Azur pour Moscou : Jousselin doit se contenter de faire perquisitionner à leur domicile.

Ordres de perquisition, mandats de recherche, vérification d'identité, notes de police, dénonciations et confidences se croisent et s'entrecroisent d'ailleurs sur le bureau de Jousselin. Le Juge tente néanmoins de maintenir son instruction dans la direction qui lui a été indiquée : mettre en évidence un lien quelconque entre le mouvement des grèves en cours et un mot d'ordre révolutionnaire émanant de l'étranger. En conséquence, il s'efforce d'établir : 1° que les grèves dirigées par les organisations syndicales sont en réalité préparées, encouragées et finalement orientées par les organisations politiques révolutionnaires ; 2° que ces organisations politiques révolutionnaires reçoivent de l'étranger — Hollande, Suisse — *a*) des ordres ; *b*) de l'argent...

Mais ce qui importe ici, c'est de mesurer les conséquences immédiates, quant à l'avenir du mouvement en cours, d'un tel branle-bas judiciaire. Ce ne sont pas en effet les preuves apportées — la procédure commence

à peine — mais les seules accusations qui jouent leur rôle dans le drame de mai.

Or, il est incontestable que l'instruction du juge Jousselin a prodigieusement excité le public. Certes, la presse y a contribué. Le 3 mai, déjà, Léon Daudet écrivait dans *L'Action française :* « Il faut en finir ! *(ter)*... Une poignée de misérables ou d'abrutis sabotent la France convalescente ». *Le Matin* du 7 mai informe : « D'après l'accusation, on se trouverait en présence d'une vaste organisation ayant pour but de déterminer un mouvement révolutionnaire consécutif à une grève générale. Et c'est le citoyen Monatte qui aurait assumé dans cette organisation un des rôles directeurs ». *Le Matin* d'ailleurs se distingue dans l'opération « complot ». Le 21 mai, il intitule son éditorial : « Sous prétexte de « nationalisation », les militants arrêtés complotaient d'instaurer en France le régime des Soviets », et il confirme : « Monatte devait être le grand dictateur et Loriot, le grand commissaire ». Jusqu'au *Temps* — le 11 juin, il est vrai — qui croit pouvoir, dans un éditorial, affirmer : « *Ce qui est acquis,* c'est que des influences étrangères ont cherché à provoquer en France une crise sociale extrêmement dangereuse pour notre relèvement économique ; c'est que des agents de Lénine auraient voulu manœuvrer le prolétariat organisé pour le dresser contre la nation et en faire un instrument de la révolution universelle. Si le complot a échoué, ce n'est pas à la vigilance de ceux qui se sont institués les directeurs de conscience de la « classe » ouvrière qu'on le doit ; c'est grâce au bon sens de notre peuple, à la résistance énergique des pouvoirs publics, à la volonté de la nation ».

Ainsi fouettée, la curiosité passionnée du public, — la guerre et les souvenirs d'espionnage, hantaient encore les esprits — se donnait libre cours. Un Ingénieur des Mines écrit au Président du Conseil : « Il existe en Suisse à Dumplitz, village près de Berne, une école pour former des propagandistes du bolchevisme, laquelle est en même temps un centre d'agitation. Une dizaine d'instituteurs allemands à la solde de l'Allemagne forment des élèves ». Il ne suffit pas en effet que le mouvement révolutionnaire soit manœuvré par les Russes, mais aussi par l'Allemagne : « Nous nous trouvons en présence d'une tentative criminelle antinationale au premier chef, alimentée par des fonds allemands arrivant en France sous le déguisement russe ». Le 16 mai, un commissaire de police rend compte à Jousselin de ce « qu'une dame, désirant ne pas se faire connaître, veuve d'un officier français et qui durant la guerre aurait rendu différents services à la section du contre-espionnage », avait proposé de s'introduire « dans une tenue appropriée » dans une permanence syndicale.

Mais, outre la sensation causée dans l'opinion publique, l'opération « complot » intervenait directement dans l'issue des luttes en cours : elle contribuait à désorganiser le mouvement ouvrier ; après l'arrestation de deux militants sous l'inculpation de complot, le Préfet de l'Orne ne concluait-il pas : « Cette double arrestation, faite par le Procureur de la République d'Alençon, après entente avec l'administration préfectorale, fut d'un très salutaire effet sur la population ouvrière alençonnaise et contribua à l'échec de la grève dans cette région ! »

## Chapitre VII

# LE MOUVEMENT SYNDICAL DANS LA GRÈVE

- Le 1er mai : son succès. Les ombres : le mouvement de masse se tasse : l'aile syndicale ouvrière s'impatiente.
- La grève des cheminots : bon début. Deux sources d'inquiétude : la carence de la direction syndicale : la brèche du réseau Nord.
- Les vagues d'assaut : la théorie confédérale : la contradiction illustrée par l'incident du Syndicat parisien des métallurgistes.
- L'impuissance : le fiasco de la grève du métro (10 mai) ; la réunion des secrétaires de fédérations syndicales (14 mai) ; la réunion du Conseil fédéral des cheminots (17 mai) ; la réunion du C.C.N. de la C.G.T. (19-21 mai).

Tant que les combats ne sont pas engagés, l'observateur peut à loisir se placer alternativement dans chaque camp, pour y contempler les préparatifs. Mais, quand la bataille fait rage, où aller ? Comment suivre simultanément la stratégie propre à chaque bord et la tactique liée immédiatement aux péripéties de l'action ?

Parce que les Compagnies de chemins de fer, appuyées en arrière-plan sur toutes les forces économiques-sociales conservatrices et de biais par les pouvoirs d'État menant du même coup leur entreprise politique propre, ont su dès l'abord prendre l'initiative, bien qu'apparaissant jouer en défense, on est porté à suivre de leur côté les péripéties de la bataille. Mais l'événement ne se dégagerait pas nettement, si, revenant en arrière, on ne recherchait pas comment le mouvement ouvrier organisé a pu passer d'une position pseudo-offensive à la défensive puis à la défaite et la déroute.



A la veille du 1er mai, les seules décisions syndicales précises sont les suivantes : chômage généralisé le 1er mai pour toutes les corporations sur la plateforme de la nationalisation industrialisée ; ce chômage se poursuivra les jours suivants pour la seule corporation des travailleurs des chemins de fer, la position des autres corporations demeurant fonction et de l'ampleur du mouvement des masses, et d'une décision commune ultérieure de la C.G.T. et des Fédérations syndicales intéressées.

Telle quelle, la journée du 1er mai, comme manifestation d'ensemble

de la classe ouvrière pour la nationalisation de l'industrie, avait été soigneusement préparée à l'échelon du pays. Le 8 avril précédent, la C.A. de la C.G.T. avait en effet arrêté une série de mesures destinées à populariser l'entreprise : tournée de propagande syndicale dans 121 villes de province, édition de deux brochures, apposition d'une affiche dans tout le pays.

A Paris, l'U.D. de la Seine avait également édité une affiche, appelant les travailleurs à chômer le 1er mai. En outre, dans sa session du 21 avril, son Comité général — pour se prémunir contre toute tentative de débordement par la gauche, analogue à celui qui s'était produit le 1er mai 1919 — avait fixé le programme de la journée : pointage des cartes confédérales conformément à la tradition, et vente des cartes commémoratives dans les permanences ouvertes par les comités intersyndicaux d'arrondissement; réunions publiques, le matin ou l'après-midi, avec, à leur ordre du jour, des discours sur les revendications posées à l'occasion du 1er mai : socialisation des moyens de production et d'échange, respect de la journée de 8 heures, défense des droits syndicaux, vote d'une loi d'amnistie. Confier ainsi la démonstration du 1er mai aux Comités intersyndicaux était une formule décentralisatrice susceptible d'éviter un choc massif entre tous les travailleurs d'une part et les forces de l'ordre de l'autre.

Tout commence par se dérouler comme prévu. La journée est splendide ; beaucoup de promeneurs endimanchés portent à la boutonnière le muguet ou l'églantine rouge. Théâtres, cinémas, cafés fermés, voitures et taxis rentrés au garage, les cortèges de banlieue, les meetings, les sections de pointage des cartes syndicales connaissent l'affluence[1]. De même, en province, la démonstration s'annonce très réussie : succès « sans précédent » à Marseille[2], à Lyon et dans beaucoup d'autres villes. Enfin les soudages dans les corporations-pilotes s'avèrent satisfaisants : les employés du métro sont en grève à 90 %. Dans les P.T.T., la participation gréviste est « très importante, inaccoutumée, jamais vue »[3], non seulement dans les services techniques dont les ouvriers — les ouvriers des lignes — sont depuis le Ministère Waldeck-Rousseau organisés en syndicats où ne règne pas « l'esprit fonctionnaire », mais même chez les employés, alors dénommés sous-agents — facteurs des postes, facteurs des télégrammes, gardiens de bureau, jeunes facteurs, leveurs de boîtes postales — qui, eux, sont fonctionnaires et dotés de la sécurité de l'emploi : le pourcentage de grévistes y atteint à Paris 70 %, et le courrier n'est pas distribué ou distribué une seule fois. Jusqu'aux « agents des P.T.T.», — les « intellectuels de la corporation » recrutés par voie de concours et devant en affronter d'autres pour s'élever dans la hiérarchie — qui sont nombreux aux manifestations locales.

Donc un puissant 1er mai. Puissant, mais somme toute banal. Le

1. *Cf.* les rapports de police sur les réunions syndicales à Paris et dans la Seine ce jour-là (A.N., F7, 13275. Le 1er mai 1920). Chaque rapport décrit l'atmosphère, analyse les discours et donne le chiffre approximatif des participants. Ainsi, à Antony : 300 personnes ; Clichy : 1 500 ; Pré-Saint-Gervais : 500 ; Levallois-Perret : 4 000 ; Bicêtre : 2 000 ; Puteaux-Nanterre-Courbevoie : 4 500 ; La Plaine-Saint-Denis : 2 000, etc. Au total, pour 39 réunions recensées, 32 875 personnes.

2. Lettre de Mayoux à l'auteur, du 17 avril 1957. Mayoux était alors secrétaire (ultra-minoritaire) de l'U.D. des Bouches-du-Rhône.

3. Lettre de H. Gourdeaux à l'auteur du 24 mars 1954. Henri Gourdeaux était alors un jeune syndicaliste des P.T.T.

1er mai se serait borné là, il n'aurait eu guère de signification, ou du moins sa signification aurait été douteuse. Mais deux séries de faits interviennent pour en préciser le sens.

Première série : elle révèle que le rapport des forces sociales en présence est en réalité moins favorable au monde du travail qu'il ne semble au premier abord. D'une part, le dispositif de la résistance patronale, gouvernementale et, dans son acception la plus large, bourgeoise, joue effectivement et à plein : par exemple l'élan des volontaires qui se proposent pour conduire tramways et métro est remarquable. D'autre part, le mouvement des masses ouvrières, bien que très impressionnant en chiffres absolus, manifeste des flottements en profondeur. Ce qui s'est passé dans la puissante et significative Fédération des Instituteurs doit attirer l'attention. Un référendum organisé en avril parmi les adhérents du syndicat y révèle en effet une forte opposition à la grève, qu'elle soit limitée au 1er mai, qu'elle soit conçue comme une grève de solidarité ou encore comme une grève corporative[1]. Si bien que le Bureau fédéral décide de ne pas appeler ses mandants à fermer les écoles : il propose simplement aux instituteurs syndiqués de verser intégralement leur journée de salaire à la caisse fédérale, d'organiser en classe des causeries et lectures sur le 1er mai, de faire la grève des études et de participer aux manifestations dans les centres régionaux. Cette décision, Bouet la justifie encore bien plus tard : « Il nous était impossible de maintenir l'ordre de grève dans l'Enseignement : les militants les plus solides nous écrivaient de tous les départements que leurs adhérents se refusaient à marcher »[2].

Or, parallèlement, la deuxième série de faits révèle que la tendance majoritaire des syndicats, malgré toutes les précautions prises pour enserrer la démonstration du 1er mai dans un cadre précis fixé à l'avance, ne peut contenir les désirs de bataille qui bouillonnent dans la fraction la plus avancée des organisations syndicales. L'après-midi, en effet, vers 2 heures, de premiers incidents éclatent boulevard Magenta, près de la Bourse du Travail, où se concentrent traditionnellement les travailleurs en grève : un tramway Saint-Ouen-Bastille, conduit par un volontaire, veut passer à travers la foule qui, interprétant ce geste comme une provocation, assaille le véhicule et fait sauter la perche ; l'occasion est bonne pour que la police intervienne, charges et bagarres se succèdent, les accrochages se multiplient boulevard Sébastopol, boulevard de Strasbourg, boulevard du Temple, dans cet espace — de la gare de l'Est à la République — où, depuis cinquante années, se produisent les heurts entre les prolétaires et la police. A 16 h 30, une colonne de manifestants conduite par Vaillant-Couturier, député socialiste de la Seine et Alexandre Blanc, député socialiste du Vaucluse, débouche place de la République. Les bagarres redoublent. Au total, 2 morts — un manifestant, garçon boucher, et une femme, à sa fenêtre —, de très nombreux blessés — dont 102 gardiens de la paix —, et, du côté ouvrier, 103 arrestations[3].

1. *Cf. L'Émancipation*, n° 118, du 12 juin 1920. Sur tout cet épisode, lire M. Ferré, *Histoire du mouvement syndicaliste révolutionnaire chez les instituteurs.*
2. Lettre de Bouet à l'auteur, du 7 avril 1957.
3. *Cf.* sur la journée à Paris et sur les incidents qui la marquèrent les deux rapports très complets (et illustrés) des 8 et 12 mai établis par l'Inspection Générale des Services de la Préfecture de Police (A.N., F7, 13274).

Ces violences, les dirigeants majoritaires des syndicats avaient tout fait pour les éviter. Le communiqué de l'U.D. le soir même, qui aurait dû normalement se borner à rejeter la responsabilité des troubles sur le Gouvernement et la Police, en accuse d'ailleurs quasi ouvertement l'indiscipline minoritaire : « Douloureux et tragiques incidents à l'occasion de manifestations organisées en dehors du cadre fixé par l'U.D. ».

Ainsi, une analyse approfondie du 1er mai conduit moins à l'exaltation de la puissance prolétarienne qu'à la mise en évidence d'un phénomène de déchirement au sein du monde ouvrier : tandis que la fraction la plus avancée du mouvement syndical exprime avec plus de vigueur son impatience à déclencher une action sociale de grande envergure, les couches profondes du prolétariat connaissent hésitation et désarroi. Disharmonie — en sens contraire par rapport à 1919 — entre l'évolution du mouvement syndical et celle du mouvement des masses.

A vrai dire, il n'était pas aisé de porter un tel diagnostic au soir du 1er mai. On sait mieux compter ceux qui sont déjà descendus dans la rue que ceux qui sont encore restés chez eux. Le 1er mai fut donc généralement considéré comme un prologue de bon augure et encouragea la C.G.T. à confirmer l'entrée en lutte, aux côtés des cheminots, des nouvelles forces sociales.



La décision de la Fédération des cheminots, le 27 avril, avait prévu que la grève des cheminots devait automatiquement prendre le relais du chômage généralisé du 1er mai. Conformément au plan, la grève des chemins de fer débute donc pour son propre compte le 2 mai et le 3, la direction de la Fédération des cheminots pouvait dans un communiqué faire état de la réussite générale de son mot d'ordre, notamment sur les réseaux de l'Est, du Midi, du P.L.M., du P.O. et de l'État.

Pour un début de grève générale des chemins de fer, la situation n'était effectivement pas mauvaise. Cependant, dès les premiers jours, apparaissent deux gros points noirs.

La première source d'inquiétude naît de la carence de direction dont la grève, dès son départ, est affligée. Le 2 mai, le Gouvernement procède, nous le savons, à l'arrestation des leaders syndicaux (cheminots). Certes, plusieurs d'entre eux et des plus importants — Midol, Monmousseau — parviennent à se soustraire personnellement aux recherches. Mais, outre que Monmousseau se fera prendre un peu plus tard — Midol, lui, passera en Suisse —, les mesures gouvernementales, même imparfaitement appliquées, suffisent à atteindre leur objectif : la Fédération des cheminots se trouve décapitée. De cette situation, l'ex-minorité cheminote porte l'entière responsabilité ; car la tactique gouvernementale de répression brutale n'aurait pas porté ses fruits si la nouvelle direction issue du congrès de Japy ne s'était laissé entraîner dans une telle partie sans avoir pris le minimum des précautions d'usage — mise en place d'un appareil parallèle clandestin, désignation préalable d'une éventuelle direction de rechange, etc. La conséquence ? Du 1er au 5 mai, la Fédération des cheminots se trouve pratiquement sans direction ; même s'il est possible, et c'est toujours

possible, de rédiger hâtivement dans la clandestinité une proclamation comme celle du 4 mai ou — beau geste de défi à la légalité — de signer (Lévêque, Monmousseau, Midol) un tract appelant les cheminots à redoubler d'ardeur, comme celui du 5 mai, cela ne saurait remplacer une direction concrète et permanente. Dans ces conditions, la majoritaire direction confédérale a la raison de son côté en intervenant dans les affaires intérieures de la minoritaire Fédération des cheminots : c'est en présence et sur les conseils des secrétaires confédéraux Jouhaux et Dumoulin que la C.E. du Conseil Fédéral des cheminots se réunit le 5 pour désigner, en remplacement des secrétaires fédéraux emprisonnés ou jetés dans l'illégalité, deux nouveaux secrétaires fédéraux intérimaires, Lardeux, secrétaire de l'Union État et Bruges, secrétaire de l'Union Est, Le Guen de son côté faisant fonction, pour le compte de Sirolle, de délégué des cheminots à la C.A. de la C.G.T. Désignations qui ne sont pas seulement d'ordre technique : elles ont une signification symbolique ; la nouvellle direction est en effet une direction mixte, majoritaire et minoritaire. C'est déclarer « la Fédération en danger » et le devoir de se rallier autour d'elle, toutes tendances confondues[1].

Une seconde raison d'inquiétude jaillit du déroulement de la grève elle-même. Certes, il n'est pas très facile de dégager avec précision quel il est. Non par manque d'information mais au contraire par excès : on dispose à la fois des informations officielles — source gouvernementale — et des informations officieuses — fournies par les Compagnies ou les syndicats —, les unes et les autres étant rendues publiques par voie de presse. On dispose encore des informations non révélées à l'époque : soit qu'on en retrouve la trace dans les archives (par exemple les notes quotidiennes du directeur du P.L.M. fourmillent d'indications de cette sorte), soit qu'on en ait fait mention dans les polémiques syndicales ultérieures. Or, comme on peut l'imaginer, ces différentes informations ne concordent pas.

Elles ne concordent pas : d'abord parce que, communiquées de guerre, les informations rendues publiques jouent leur rôle dans la bataille. « On faisait au siège, dira Lardeux, le communiqué aux syndicats comme on faisait à l'armée le communiqué pour les poires ». Le 2 mai, le communiqué syndical prétend que la Fédération n'a reçu aucun renseignement officiel — c'est-à-dire authentifié par l'Union correspondante — pour le réseau du Nord et il ne fait état « officieusement » que d'une « situation bonne à Dunkerque et Amiens » : on verra pourquoi. De même, le 5 mai, le Ministère des Travaux Publics communique à la presse les « renseignements officiels » suivants : « P.L.M. : à Paris, la reprise du travail pour le personnel s'est accentuée à un tel point que l'on peut dire que le service à Paris P.L.M. est assuré d'une façon à peu près normale ; tous les trains de grand parcours sont assurés et le service de la banlieue fonctionne dans de bonnes conditions. Depuis trois jours, les trains de marchandises sont mis en marche, et à l'heure actuelle les gares de triage sont dégagées. On en profite pour intensifier aussi bien le service des trains que le service des marchandises ». Or, le même jour 5 mai, à 10 heures, le directeur du P.L.M. consigne dans

1. *Cf. La Voix du Peuple* de mai-juin 1920.

ses notes quotidiennes : « Paris : situation sans changement ; Bercy : quelques défections nouvelles ; Lyon : aucun changement ; Saint-Étienne : 90 défections nouvelles à l'Exploitation ; Valence : aucun changement ; Marseille : aucun changement ; Arles : esprits surexcités, service d'ordre renforcé ; Nîmes : quelques rentrées à l'Exploitation ; Grenoble : quelques défections nouvelles » et Margot, pour l'ensemble du réseau, conclut : « Pas de nouvelles défections mais pas de rentrées ; stagnation... ». A dire vrai, les recoupements indiquent de part et d'autre un égal gauchissement des faits en vue d'une présentation favorable des résultats. D'un côté comme de l'autre, il faut savoir « lire » les communiqués.

Les informations, rendues publiques ou non dont on dispose, divergent encore parce que des observateurs peuvent commettre sans le vouloir et sans esprit de système, des erreurs d'appréciation : en ce sens, il est intéressant de discerner, à travers elles, comment les dirigeants d'un camp ou de l'autre, crurent devoir juger l'évolution de la situation. C'est ainsi que les Compagnies, ayant considéré que la grève échouerait si elles étaient en mesure de faire circuler des trains, estiment pouvoir annoncer dès le 7 mai qu' « il est probable que la grève touche à sa fin et on parle couramment dans certains milieux ouvriers, à Paris et à Moulins, d'une rentrée en masse pour lundi matin ».

Mais les informations ne concordent pas surtout parce qu'elles sont liées à la conception d'ensemble que chacun des camps se fait de la bataille en cours. Dès le moment où l'on connaît les objectifs que se sont fixés les uns et les autres, on peut interpréter et par conséquent corriger leurs informations pour en extraire le « grain de vérité » : ce qui importe aux Compagnies, c'est de faire marcher les trains ; ce qui importe aux syndicats, c'est que la proportion des grévistes aille en croissant. Par conséquent, les Compagnies insistent sur le nombre des trains qui circulent ; les syndicats sur le pourcentage des ouvriers qui font défection. Ce qui donne : communiqué syndical : « 100 % de grévistes », communiqué des Compagnies : « grands trains voyageurs continuent fonctionner entièrement et régulièrement ; on a pu renforcer service de banlieue Paris ; transports de denrées, particulièrement primeurs du Midi assurés ». Ces deux communiqués sont l'un et l'autre exacts : ils ne parlent pas de la même chose.

Toutes corrections faites, il apparaît en définitive que d'une part, si l'élan gréviste est, dans l'ensemble, impressionnant, cependant il est à l'évidence moins impétueux qu'en février[1] ; une simple statistique très

---

1. *Cf.* aussi le dossier constitué par les rapports (de police) sur les réunions tenues à Paris et dans la Seine par les grévistes à l'appel des organisations syndicales. Ce dossier contient 214 rapports indiquant la date et le lieu de la réunion, le nombre des participants, les nom et qualité des orateurs ainsi qu'un résumé de leurs propos, enfin souvent une note « d'atmosphère ». Ces rapports étant de même nature — des cptes-r. faits par des agents « en bourgeois », qu'il ne faut pas confondre avec les informateurs —, on peut, sans tenir compte des chiffres absolus, en retenir les chiffres relativement les uns aux autres et établir ainsi une courbe d'intensité de la grève.

Voici ces chiffres indicatifs :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2 mai : | 8 réunions avec | 6 476 auditeurs. |
| 3 — : | 8 | — | 9 300 | — |
| 4 — : | 12 | — | 11 850 | — |
| 5 — : | 14 | — | 14 518 | — |

*(suite de la note page suivante)*

partielle le démontre : dans le service de la Voie (P.L.M.), le nombre des agents grévistes en février était estimé à 7 % des effectifs pour le personnel des bureaux, 13 % pour les chefs de cantons et surveillants, 31 % pour les cantonniers, 3,5 % pour les femmes gardes-barrières; ces pourcentages tombaient respectivement en mai à 1,18 %, 2,68 %, 13,12 % et 0,15 %[1]. D'autre part et surtout, le front de grève — déjà médiocrement tenu par l'Union Est — connaît une énorme brèche : le réseau du Nord où l'Union des syndicats ne répercute pas à son échelon l'ordre national de grève[2]. Or le fait en lui-même est d'une exceptionnelle gravité : le réseau du Nord fonctionnant, c'est le charbon transporté, c'est donc le maintien de l'aliment énergétique pour toute l'économie française, c'est la paralysie industrielle évitée; du même coup est manquée la pression économique qu'exerce normalement une grève totale des chemins de fer. Les dirigeants fédéraux le comprennent : ils feront de grands efforts pour lever ce handicap. En vain stigmatiseront-ils l'abstention de l'Union Nord : « Elle [la C.E. des cheminots] regrette que seul le réseau du Nord n'ait pas donné le maximum d'efforts pour obtenir le maximum de résultats. Devant la décision prise par l'Union des Syndicats du réseau Nord, forte des protestations énergiques qui lui parviennent de nombreux syndicats de ce réseau,

---

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 7 mai | : 18 | réunions avec | 14 000 | auditeurs. |
| 8 — | : 10 | — | 9 150 | — |
| 9 — | : 6 | — | 10 600 | — |
| 10 — | : 21 | — | 25 690 | — |
| 11 — | : 18 | — | 18 350 | — |
| 12 — | : 17 | — | 16 200 | — |
| 13 — | : 19 | — | 20 290 | — |
| 14 — | : 13 | — | 9 740 | — |
| 15 — | : 3 | — | 1 400 | — |
| 16 — | : 3 | — | 3 100 | — |
| 17 — | : 1 | — | 500 | — |
| 18 — | : 10 | — | 5 430 | — |
| 19 — | : 5 | — | 1 610 | — |
| 20 — | : 7 | — | 4 150 | — |
| 21 — | : 2 | — | 1 150 | — |
| 22 — | : 8 | — | 5 200 | — |
| 23 — | : 6 | — | 3 380 | — |
| 24 — | : 5 | — | 2 100 | — |

(A.N., F7, 13275).

1. *Rapport à M. le Directeur Général*, Exercice 1920, service de la Voie, Compagnie du P.L.M. *(Archives P.L.M.)*. Un état récapitulatif de la situation le 3 mai à 17 heures donne les indications suivantes (d'origine patronale) pour Paris :

| Compagnies | Effectif normal | Grévistes le 1er mai | Grévistes le 2 mai | Grévistes le 3 mai |
|---|---|---|---|---|
| P.L.M. | 9 052 | 1 803 | 2 393 | 2 405 |
| État | 9 730 | 4 233 | 3 677 | 3 808 |
| Nord | 11 103 | 4 325 | 4 513 | 4 416 |
| Est | 7 677 | 1 702 | 1 681 | 1 669 |
| P.O. | 7 568 | 1 259 | 1 592 | 1 609 |
| Ceinture | 257 | 195 | 192 | 190 |
| TOTAUX | 45 387 | 13 517 | 14 048 | 14 097 |

soit, 29,7 % le 1er mai ; 30,9 % le 2 ; 31 % le 3.
(A.N., F7, 13275, Notes de la Préfecture de Police).

2. Il est à noter que la défection de l'Union Nord était prévue : dans une note du 30 avril 1920, un informateur précise que « des premiers renseignements parvenus rue Baudin [le siège de la Fédération], il ressort que le réseau Nord ne cessera pas le travail ; sur le réseau Est et en Alsace, la grève ne sera pas généralement suivie » (A.N., F7, 13577).

elle désavoue les auteurs responsables de cette décision et tous ceux qui s'y conformeraient ». En vain des militants d'autres réseaux seront-ils envoyés en des points névralgiques du Nord pour arracher des débrayages susceptibles de faire revenir l'Union sur ses décisions : c'est ainsi que Chaverot, de l'Union des syndicats de cheminots de la Région parisienne, se rend à Amiens et Boulogne. Le Commissaire spécial de la police d'Amiens signale le 8 mai au Directeur de la Sûreté Générale que « Chaverot, objet de votre télégramme chiffré du 6 mai, est venu à Amiens dans l'après-midi du 6, a pris la parole à Longueau, puis à 17 h 30, a rejoint trois autres délégués de la C.G.T. à la Bourse du Travail d'où il est reparti en auto en direction de Lille ».

***

Le passage à la clandestinité des principaux dirigeants cheminots, la substitution à la direction minoritaire élue d'une direction mixte intérimaire dépourvue nécessairement d'une audience comparable, rendaient du moins à la majoritaire direction confédérale sa pleine liberté d'action[1]. Comment s'en sert-elle ?

Après avoir pris des dispositions extraordinaires correspondant à une situation de grève — la C.A. de la C.G.T. se transforme en comité de grève et une sous-commission composée de Bartuel (Fédération des mineurs), Rivelli (Fédération des Inscrits Maritimes) et Vignaud siège en permanence pour centraliser les renseignements —; après avoir expédié les affaires protocolaires — réaffirmation le 2 mai du programme économique de la C.G.T., protestation le 3 contre les arrestations de militants syndicaux, circulaire aux U.D. les avisant que le mouvement des cheminots était parti dans l'enthousiasme, réplique à l'argumentation officielle déclarant : « La France victorieuse et pacifique a besoin de travailler et produire » —, la direction confédérale se trouve devant la question cruciale : faut-il laisser les cheminots agir seuls ou faut-il leur adjoindre de nouvelles forces, lesquelles et quand ?

La stratégie générale de la C.G.T. est connue; elle visait à exercer, par des correctifs successifs, la pression exactement nécessaire mais exactement suffisante pour faire céder le Gouvernement, stratégie qu'un journaliste a baptisée d'un terme qui fit fortune : système de vagues d'assaut[2]. La mesure de ce « nécessaire et suffisant » varia d'ailleurs avec ce sur quoi la C.G.T. souhaitait voir le Gouvernement céder. Le 4 mai, une déclaration de la C.G.T. portant sur les revendications du mouvement en cours énumère : « Pour les cheminots : réorganisation des chemins de fer par la nationalisation ; pour les mineurs : projet de réorganisation des mines mis au point par la Fédération des mineurs ; pour les dockers : aboutissement des pourparlers commencés pour la réorganisation des ports ; pour les marins : contre les accords avec les armateurs, nationalisation de la flotte ». Cette « déclaration » se termine par une quasi-offre de discussion : la C.G.T.

---

1. *Cf. La Voix du Peuple*, numéro de mai-juin 1920.
2. Même les minoritaires avaient accepté une telle tactique : « Le système du vase qui se vide est une expérience confédérale que les événements ont jugé... je dois confesser que, pour ma part, je lui ai donné ma sympathie dans une certaine mesure » (BRÉCOT, *op. cit.*, p. 45).

est « prête à examiner ces revendications contradictoirement avec les Pouvoirs Publics ». Déclaration publique accompagnée d'une démarche privée — démarche indirecte évidemment : les intermédiaires plus ou moins accrédités ne manquent jamais en ces sortes de conflit[1]. Une note de Margot, du 5, y fait notamment allusion, d'ailleurs pour en rejeter l'éventualité : « Aucune relation tant que les ordres de grève n'auront pas été retirés ». Effectivement, le Gouvernement ne répond pas à la discrète invite confédérale — il se dit au contraire tout à fait décidé à n'entamer aucun pourparler avant que les grévistes n'aient totalement repris le travail. Le 6 mai, la C.G.T. en rabat et par le biais d'une circulaire de la Fédération des cheminots laisse entendre que la constitution officielle d'une commission mixte chargée d'établir le projet définitif de la nationalisation des chemins de fer serait considérée comme rendant possible la reprise générale du travail.

Par ailleurs, si la mesure du « nécessaire et suffisant » se présente d'abord sous une forme quantitative (combien faudra-t-il de grévistes ?), elle offre aussi un aspect qualitatif : quelles corporations mettre en mouvement ? Le choix est délicat : il faut des corporations significatives, c'est-à-dire dotées d'une « surface sociale » privilégiée ; il faut des corporations dont le rôle économique est analogue à celui des cheminots (pour ne pas contrarier les conséquences économiques de la grève des chemins de fer) — donc des corporations qui fournissent les matières premières et non les corporations qui les consomment ; il faut des corporations dont la fonction présente le caractère d'un service public légitimant leurs aspirations à un statut d'entreprise nationale ; il faut enfin des corporations susceptibles, grâce à un puissant cadre syndical, de répondre à un ordre non strictement corporatif.

En fait le choix, la C.G.T. l'a fait depuis le 30 avril : elle entend mettre en ligne les travailleurs des transports, les marins, les dockers, les mineurs — vieilles corporations, à la discipline sûre, dont la grève contribuera à accroître l'embouteillage économique et dont les revendications peuvent être systématisées dans un projet général touchant à la gestion de l'appareil économique. Le choix de ces quatre fédérations s'imposait d'autant plus que leur participation avait déjà été envisagée lors de la grève de février. Aussi, sauf la Fédération des Moyens de Transports qui se récusa, les trois autres fédérations furent-elles avisées, au soir du 1er mai, de se tenir prêtes à entrer en lutte le lundi 3 mai. Ainsi était constitué, pour les corporations du Cartel[2], ce « noyau solide, l'armature même du mouvement qui allait se développer autour de la grève des cheminots »[3].

Mais ce choix, dans la mesure où il est limitatif, il faut que la C.G.T.

1. « On dit que M. Albert Thomas, sur les conseils de Bidegaray, doit « tâter » aujourd'hui même M. Millerand » (A.N., F7, 13275, Notes de service, 4 mai 1920).

2. C'est au 25e Congrès National des Mineurs (Alais, 22-27 avril 1913) qu'avait été constitué un cartel ou pacte spécial entre les représentants des Mineurs, du Bâtiment, des Inscrits Maritimes, des Dockers et des travailleurs des Transports.

3. D'après la note d'informateur P/1788 du 2 mai, « c'est Jouhaux et Jouhaux tout seul qui a fait voter hier soir l'ordre du jour invitant les Mineurs-Inscrits Maritimes et Dockers à se mettre en grève à partir de lundi matin 3 mai... Bartuel, après une vive résistance, s'est laissé convaincre... Il a dit seulement que les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ne se mettraient probablement pas en grève » (A.N., F7, 13275).

soit en mesure de le faire respecter. C'est pourquoi elle multiplie les appels à la discipline. L'U.D. de la Seine répète encore le 3 mai que l'impatience serait néfaste : « Toute initiative prise en dehors de cctte direction ne pourrait qu'être désavantageuse pour le mouvement lui-même ».

Par là même apparaît une funeste contradiction : la conception confédérale de la bataille en cours implique que le premier critère du choix concernant les fédérations à engager soit en définitive le critère de discipline, lequel caractérise les fédérations à direction majoritaire. Les fédérations à direction minoritaire en reviennent du même coup à leur soupçon : qu'elles sont écartées de la lutte pour des raisons de tendance.

Ainsi, les appels à la discipline — qui, dans un climat de confiance au sein du mouvement syndical, auraient à coup sûr de l'écho — souffrent, dans le contexte de la lutte des tendances, d'être interprétés comme des tentatives majoritaires de briser les initiatives minoritaires.

D'où les manœuvres et fausses manœuvres qui confèrent aux démarches syndicales dans cette première semaine de mai une allure confuse, incertaine et chaotique qui ne peut qu'affaiblir la cause ouvrière.

L'incident le plus sérieux éclate le 5 mai, quand le minoritaire Syndicat des Métaux de la Région parisienne donne à ses ressortissants un ordre de grève pour le lendemain — jeudi 6 mai, ordre qu'il justifie par la nécessité de « soutenir le mouvement engagé », de « protester contre les massacres du 1er mai » et les arrestations[1]. A peine cet ordre de grève était-il rendu publique qu'il est désavoué par la C.A. de la C.G.T., assistée des délégués de la Fédération des cheminots : tout en comprenant les « impatiences légitimes », la C.A. déclare « entendre rester maîtresse de l'action engagée de laquelle elle est responsable » et conclut en « demandant instamment » aux travailleurs de la métallurgie de respecter la discipline syndicale. Document que, réuni précipitamment et extrordinairement, le Comité général de l'U.D. de la Seine — dont dépend sur le plan des Bourses le syndicat des Métaux de la Seine — approuve le jour même, à l'unanimité moins deux voix.

Que faut-il penser de cette décision confédérale ? Il est vrai que le départ en flèche des métallurgistes de la Seine contrevenait à la stratégie générale — et connue — de la C.G.T. : les métallurgistes devaient travailler pour, en utilisant les matières premières stockées, accélérer la paralysie économique. Il est d'ailleurs significatif que les cheminots minoritaires eux-mêmes — Midol en est témoin[2] — se soient associés à la décision confédérale d'inviter les métallurgistcs parisiens à suspendre leur grève.

Mais, même si la direction confédérale pouvait légitimement se déclarer mécontente de l'initiative prise par la métallurgie parisienne, était-ce une

---

1. Le syndicat parisien peut s'appuyer sur la volonté exprimée de ses sections : le 5 mai dans la Seine, 1 800 ouvriers à la Bourse du Travail de Saint-Denis, une centaine à la Maison Commune du XIIIe, 500 dans le XVe arrondissement, 600 à Levallois ont entendu les explications de leurs dirigeants syndicaux. La grève qui va commencer, c'est une grève « non pour les salaires, mais pour la socialisation des moyens de production » — c'est-à-dire, pour les métallurgistes, la prise de possession des usines. Cependant, à ces réunions du 5 mai, « plusieurs assistants protestent contre l'ordre de grève lancé par le syndicat, sans attendre l'ordre de la Fédération et de la C.G.T. » (A.N., F7, 13775, note du 6 mai 1920).

2. Midol, sollicité par les métallurgistes eux-mêmes de donner son avis, les avait incités à obéir aux ordres confédéraux. Quelque trente-cinq ans après, Midol, au cours d'une entrevue qu'il avait bien voulu nous accorder, s'interrogeait encore sur le bien-fondé de cette position.

raison suffisante pour, la chose faite, intimer aux métallurgistes l'ordre express de retourner à leur étau ? Car il était clair qu'une telle décision, si elle était de nature à augmenter le respect dû à la C.G.T. par ses organisations-membres, risquait aussi de briser les enthousiasmes et de casser un élan fort nécessaire au début d'une grande bataille[1].

D'autant plus que son opposition, la C.G.T. devait la lever peu après, sous la pression conjuguée de la Fédération des cheminots — demandant un effort de solidarité pour l'aider à passer le cap du lundi 10 mai — et des fédérations à forte fraction minoritaire : le 8 mai, les Fédérations des Métaux, du Bâtiment, des Moyens de transport, de la Voiture-Aviation, de la Marine fluviale décidaient la grève pour le lundi 10 mai.

Le 10 mai, le mouvement de grève connaît en conséquence un formidable rebondissement. Mineurs — les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais avaient jusque-là retardé leur action —, dockers, inscrits maritimes, 400 000 métallurgistes rejoignent massivement les cheminots en grève. Plus : galvanisés par l'exemple des mineurs, les cheminots du réseau Nord s'ébranlaient.

Et cependant cette journée triomphale en apparence pour la cause ouvrière pouvait, plus encore que le 1er mai, susciter de légitimes inquiétudes.

D'une part, les travailleurs des corporations intéressées n'avaient pas, pour répondre à l'appel de leurs Fédérations respectives, manifesté un enthousiasme excessif, même si les considérations de discipline avaient fait pencher la décision du côté de l'obéissance aux injonctions confédérales[2]. Les métallurgistes se plaignaient de ce que, peu de jours auparavant, on leur avait brutalement enjoint de regagner leur poste alors qu'ils tenaient à débrayer : ils se refusaient à manœuvrer comme des pions sur un échiquier. Les mineurs, de leur côté, rechignaient en voyant encore passer des trains : « Il n'y avait qu'une grève de mineurs, dockers, inscrits maritimes, et il n'y avait qu'une grève partielle de cheminots »[3].

---

1. Ceci explique la médiocrité du nombre des grévistes : « La grève des métallurgistes qui s'est déclenchée ce matin ne paraît avoir aucune chance de succès. Sur 30 usines, il y en a 5 ou 6 dans lesquelles quelques ouvriers ont cessé le travail. Pour préciser, sur 6 420 ouvriers, il y en a 252 en grève » (6-5-1920, rapport du Commissaire divisionnaire du 5e district de Paris — VIe et XIVe arrondissements —, 49.333-5, B a 1614, A.P.P.). Les chiffres du 4e district — Ve et XIIIe arrondissements — étalent le même jour les suivants : 395 grévistes sur 4 903 ouvriers, et en banlieue (Ivry, Gentilly, Choisy), 1 948 sur 11 243 *(ibid.)*. Enfin, d'après un état récapitulatif dressé le 6 mai sur la base de renseignements parvenus à 8 h 30 du matin, il y a 13 683 grévistes sur 69 247 ouvriers (19,6 %), ceci pour 46 maisons des XIIIe, XVe arrondissements, d'Aubervilliers, Boulogne, La Courneuve, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Levallois, Puteaux, Saint-Denis, Saint-Ouen, Suresnes (A.N., F7, 13275, Notes de la Préfecture de Police). Une lettre du Président du groupe des Industries Métallurgiques, mécaniques et connexes de la Région Parisienne, adressée au Ministère de l'Intérieur, précise de son côté : « Le 6 mai, nous comptions environ 15 000 défections sur un effectif de quelque 160 000 ouvriers, soit un peu moins de 10 % ». Il s'agit là des effectifs grévistes dans les entreprises appartenant aux seuls adhérents du Groupement. Le 7 mai, la proportion tombe à 7 % (A.N., F7, 13274, lettre du 18 mai 1920).

2. La chose était prévisible : dans un rapport du 1er mai 1920, un informateur souligne que « les mineurs qui ont eu hier satisfaction au Sénat ne sont pas décidés à marcher pour les cheminots. D'autre part, chez les Inscrits, on note que Rivelli est absent — volontairement — de Paris... Merrheim (Métaux), Vignaud (Dockers) et Passerieu (Électricité) n'ont pas confiance dans l'action menée par Lévêque, Midol et Monmousseau. Et Guinchard (Transports) n'a pas l'autorité suffisante pour lancer un mouvement de longue durée » (A.N., F7, 13577).

3. BARTUEL, Congrès confédéral d'Orléans (septembre 1920), *Cpte-r. stén.* Quant au Bâtiment, la grève n'apportait pas un grand changement économique dans la mesure où 60 % des ouvriers de cette corporation étaient déjà en chômage depuis deux mois. Mais les traditions

Et surtout, la grève du métro à Paris se révélait un fiasco[1]. Déjà la première assemblée générale convoquée pour consulter les employés sur l'opportunité de décider la grève n'avait réuni que 1 800 agents (sur 10 000) : certes, sur ces 1 800, 300 seulement s'étaient prononcés contre la grève, mais que pensaient les 8 200 agents qui ne s'étaient pas dérangés pour entendre Guinchard, le secrétaire pourtant très influent de la Fédération des transports ? Bien plus : à la seconde réunion, salle Bondy de la Bourse du Travail, réunion convoquée cette fois pour faire le premier point de la grève, on comptait à peine 500 grévistes sur les 1 500 qui l'avaient votée. Raoul, secrétaire du syndicat du personnel du métro s'en trouvait confirmé dans son idée : il avait été très réticent quand la C.G.T. l'avait invité à engager son organisation dans le mouvement. Réticent parce que majoritaire ? Certes, mais aussi parce que cet homme d'expérience ne sentait pas que sa corporation fût prête. Les agents du métro avaient conduit une

---

violentes du syndicalisme du Bâtiment pouvaient donner au mouvement tout entier un caractère plus combatif : une note de police du 10 mai indiquait que « les travailleurs du Bâtiment se proposent de renverser les autobus, d'arrêter le métro... » (A.N., F7, 13275, Notes de service).

1. Nous remercions M. Camus, membre de la direction de la Fédération des Transports (C.G.T.), d'avoir bien voulu, en avril 1957, nous recevoir et nous donner son témoignage de cette grève dont il garde un souvenir aigu... puisqu'il y fut révoqué. Un état de la situation dans les transports en commun le 10 mai à 9 heures (d'origine patronale) indique :

| | EXPLOITATION | | ATELIERS | |
|---|---|---|---|---|
| | Effectifs normaux | En grève | Effectifs normaux | En grève |
| Métro | 4 400 | — | 1 400 | — |
| Nord-Sud | 960 | 18 | 402 | — |
| Omnibus | 3 622 | 1 680 | 10 181 | 1 669 |
| Tramway Nord | 1 081 | 362 | 491 | 172 |
| — Sud | 1 205 | 119 | 579 | 179 |
| — Est-P. | 645 | 20 | 436 | 57 |
| — Ouest-P. | 118 | 12 | 62 | 47 |
| — Rive G. | 315 | 300 | 80 | 80 |
| — Nogentais | 719 | 48 | 234 | 0 |
| — Arpajon | 57 | 0 | 50 | 23 |
| — Bois de Boulogne | 82 | 0 | 32 | 23 |
| TOTAL | 7 844 | 2 541 | 12 145 | 2 250 |

Si l'on fait le total (Exploitation + Ateliers), on obtient donc les résultats suivants :

| | Effectifs normaux | En grève | Pourcentage |
|---|---|---|---|
| Métro | 5 800 | 0 | soit 0 |
| Nord-Sud | 1 362 | 18 | — 1,3 |
| Omnibus | 13 803 | 3 349 | — 24,2 |
| Tramway Nord | 1 572 | 534 | — 33 |
| — Sud | 1 784 | 298 | — 16 |
| — Est-P. | 1 081 | 77 | — 7 |
| — Ouest-P. | 180 | 59 | — 32 |
| — Rive G. | 395 | 380 | — 95 |
| — Nogentais | 953 | 48 | — 5 |
| — Arpajon | 197 | 23 | — 21 |
| — Bois de Boulogne | 114 | 23 | — 20 |
| TOTAL | 19 989 | 4 791 | — 23 |

(A.N.,F7, 13275, Notes de la Préfecture de Police). Le 11 mai, le total des grévistes passait à 5 550. Le 12 mai, il tombait à 3 660, le 13 à 1 084 (2 018 employés des omnibus étant rentrés).

grève victorieusement en 1919 : ils y avaient gagné une importante augmentation de salaire et l'institution des commissions mixtes du personnel. Ils en gardaient encore une intense satisfaction qui ne les prédisposait pas à une lutte difficile ; d'autant plus difficile qu'ils savaient devoir combattre de redoutables briseurs de grève : non seulement les élèves des grandes écoles faisant les « monte-à-défaut » (du conducteur) mais encore les métallos qui, en grève dans leur corporation, faisaient parfois les jaunes dans le métro. Au surplus, les sous-stations gardées par la police, l'électricité fonctionnant, une circulation réduite du métro était possible avec un personnel peu nombreux. Finalement, pour éviter un échec trop spectaculaire, le syndicat décidait de suspendre son ordre de grève et d'inviter la poignée d'hommes qui l'avaient suivi à reprendre le travail le lendemain : la courte durée du mouvement et son échec n'empêchaient d'ailleurs pas la Compagnie de prononcer 70 révocations, touchant surtout des délégués du personnel.

L'échec de la grève du métro était un coup sensible pour le camp ouvrier. Une grève des transports parisiens est toujours suivie avec attention et constitue en général un test de combativité. Or un malheureux concours de circonstances allait de surcroît montrer que les difficultés auxquelles le syndicat du métro s'était heurté ne lui étaient pas exclusivement réservées.

En effet, parce que les dirigeants du syndicat du métro avaient rejeté l'échec du mouvement dans leur corporation sur le fait que le courant électrique n'était pas coupé, la C.G.T. avait demandé au syndicat de l'Éclairage de faire le nécessaire pour baisser les feux. Les ouvriers des usines à gaz suivirent bien à la quasi-unanimité l'ordre syndical de grève. Mais grâce aux moyens mis en œuvre par le Gouvernement — surtout l'emploi d'un personnel de remplacement constitué de marins militaires et de Chinois —, la production de gaz ne tardait pas à redevenir normale : la grève inutile, le syndicat de l'Éclairage dut, lui aussi, après celui du Métro, se résigner à donner l'ordre de reprise du travail.

L'argument minoritaire sur « l'impatience des masses » à agir était donc sérieusement ébranlé. Néanmoins, les insuffisances du mouvement de grève n'auraient pas encore pris un tour dramatique — toute grève connaît des alternances de succès et d'échec — si d'autre part on avait senti le Gouvernement et le patronat accuser, le 10 mai, le choc de la nouvelle vague. Mais bien au contraire, c'est le lendemain 11 mai que le Président du Conseil annonce l'ouverture d'un « ordre d'informer » contre la C.G.T. On pouvait bien conclure, comme la circulaire n° 9 de la Fédération des cheminots, que le Gouvernement en était réduit à des « actes de désespoir », « témoignage de son affolement », cette offensive brusquée manifestait une surprenante volonté de vaincre[1].

Si bien que, du même coup, la situation est renversée. Dès le moment en effet où la « mesure » pour faire céder le Gouvernement n'est manifeste-

1. La contre-offensive gouvernementale surprit d'autant plus la C.G.T. que Millerand était considéré par elle comme un irrésolu : aussi la décision de dissoudre la C.G.T. fut-elle généralement tenue pour un succès d'Isaac, Ministre du Commerce, dont l'opinion devait prévaloir sur celle du Ministre de l'Intérieur (A.N., F7, 13 577, note du 12 mai 1920).

ment pas atteinte, la question se pose à nouveau : quelles forces jeter dans la bataille pour doubler le cap du troisième lundi ? Mais, cette fois, elle se pose non plus dans un contexte de choix et d'impatience, mais dans un contexte de pénurie et de réticence. Quelles Fédérations peut-on envisager de lancer dans l'action ? La Fédération postale ? Il n'y a aucune garantie pour que la proportion de grévistes dans cette corporation dépasse 30 % ; en outre l'arrêt des postes n'est d'aucune utilité économique. La Fédération des Produits chimiques ? Les travailleurs des entreprises chimiques, des plus malheureux, des moins évolués — et par conséquent inaptes dans leur majorité à saisir l'intérêt général d'une revendication sociale — n'entreraient dans l'action que sur la base d'une revendication corporative : par exemple pour une augmentation de salaire. La Fédération du Textile ? Son rayonnement demeure localisé, géographiquement et économiquement ; au surplus, elle s'adresse à un milieu surtout composé de femmes et d'adolescents. La Fédération de l'Alimentation ? L'entrée en scène de ses ressortissants, très dispersés, passerait inaperçue, tant cette industrie est relativement secondaire dans la vie de la nation. Aussi, quand le vendredi 15 mai, la direction confédérale réunit les secrétaires de Fédérations pour déterminer avec eux comment étendre encore le mouvement en cours, l'atmosphère est incertaine : « On discute, on envisage les circonstances au milieu desquelles on se débat, on cherche à savoir quel est le chemin qu'il faut prendre »[1]. Jouhaux, résumant la situation, définit l'alternative suivante : ou une grève générale limitée, qui constituerait certes une importante démonstration de la puissance syndicale, mais qui se conclurait nécessairement par un échec quant aux objectifs revendicatifs fixés, le Gouvernement n'ayant aucune raison de céder puisqu'il connaîtrait à l'avance le terme de l'épreuve de force ; ou une grève générale illimitée, hypothèse plus redoutable pour le Gouvernement, mais non moins redoutable pour le prestige du mouvement syndical, « les masses ne devant pas répondre plus à la grève générale qu'elles n'ont répondu à la grève par palier »[2]. Bref l'alternative n'est guère plaisante : les deux termes ne varient que sur la question du plan de l'échec. Il reste évidemment une troisième solution : une reprise générale du travail, qui mettrait fin à une affaire mal engagée et limiterait les dégâts. Solution que préconise le représentant de la Fédération des coiffeurs. Comme cette réunion des secrétaires fédéraux n'est pas habilitée à prendre des décisions ; comme, en outre, toute décision confédérale devrait être préalablement entérinée par les Fédérations déjà concertées, et notamment par la Fédération des cheminots, la réunion se termine sans qu'une conclusion ferme ait été dégagée ; mais d'une part ce sondage d'opinion au niveau des dirigeants syndicaux les plus responsables enregistre la détérioration rapide de la situation ouvrière, d'autre part la seule suggestion retenue, faire participer les dirigeants confédéraux aux délibérations du prochain Conseil fédéral des cheminots, amorce une manœuvre qui va se révéler fatale.

En effet, le bureau confédéral, qui avait pourtant hautement revendiqué le droit d'assumer la direction générale du mouvement — on se

1. Lardeux, Congrès confédéral d'Orléans, septembre 1920, *Cpte-r. stén.*, p. 82.
2. *Ibid.*

souvient des multiples incidents suscités dans les derniers jours d'avril par les initiatives de la minoritaire Fédération des cheminots — cherche, maintenant que son plan stratégique est sévèrement malmené, à s'effacer derrière la Fédération des cheminots. Certes, nul ne pouvait trouver à redire au fait que la C.G.T. n'avait pas le 14 mai pris de décision définitive avant de consulter la Fédération des cheminots, principalement intéressée par le conflit en cours. Mais autre chose était de déléguer quelques-uns de ses membres — Jouhaux, Dumoulin, Laurent, Bartuel, Rivelli, Merrheim, etc. — au Conseil fédéral des cheminots sans leur avoir donné aucune orientation ni aucun mandat : on pouvait légitimement soupçonner que la C.G.T. cherchait à se décharger des responsabilités qui lui incombaient.

Répugnant à « sonner elle-même la retraite », parce qu'elle risquait alors d'être accusée de « lâcher les cheminots », la C.G.T. manœuvrait pour que ce fussent les cheminots qui prissent l'initiative de la reprise générale du travail ou du moins qui rendissent à la C.G.T. sa liberté. Ce soupçon — immédiatement inséré dans le système d'explications que suggèrent les luttes de tendances — va s'épanouir en un dramatique incident.

Le Conseil fédéral des cheminots, qui se réunit le samedi 16 mai, entend d'abord un compte-rendu de Lardeux sur l'état de la grève des chemins de fer lequel n'engage nullement à désespérer. Certes les grosses carences — sur les réseaux du Nord et de l'Est — subsistent. Certes le mouvement de grève ne s'étend plus. Le point fait le 16 mai à 10 heures par la Compagnie du P.L.M. donne même « un mouvement de reprise plus prononcé que la veille » ; mais ces reprises gardent encore un caractère très éparpillé : 10 rentrées au service de l'Exploitation de Bercy, Villeneuve, Laroche ; quelques reprises au service de la Traction à Dôle ; 8 rentrées au service de l'Exploitation de Lyon ; 8 également à Marseille dans chacun des services de l'Exploitation et de la Traction ; quelques rentrées en Avignon. Par contre la combativité des grévistes se durcit encore. L'Inspecteur principal de Saint-Étienne note une modification de la tactique syndicale : « Jusque-là le cortège gréviste circulait directement entre le siège syndical et la Bourse du Travail. Depuis hier, le cortège modifie son itinéraire pour passer devant le domicile d'agents fidèles ». Il ajoute : « On a planté le drapeau rouge devant le domicile de ces agents, on a chanté des chansons révolutionnaires ». La veille encore, de nombreux incidents se sont produits : vers 17 h 30, une machine de manœuvres G.V. de Châteaucreux a été lapidée ; à 23 heures, une bande de grévistes a jeté des pierres dans les fenêtres du sous-chef de train principal qui a tiré un coup de revolver en l'air, etc.

Mais, succédant aux explications relativement optimistes de Lardeux, le tour d'horizon de Jouhaux comme le tableau, dressé par les secrétaires de fédération, de l'état des choses dans leur corporation, sont assez sinistres. Pour Vignaud, la grève des dockers est à bout de souffle : parce que les dockers manquent d'argent, et surtout parce qu'ils sont efficacement remplacés par leurs collègues anglais qui se prêtent au rôle de briseurs de grève ; Rivelli assure que la grève des Inscrits maritimes suivra le sort de la grève des dockers : « Dockers et Inscrits sont frères siamois » (d'ailleurs, ajoute le secrétaire du syndicat des Marins, la reprise du travail n'est pas toujours une défaite) ; le porte-parole des électriciens

et gaziers dit à son tour l'impuissance de ses mandants qui ne savent pas encore comment contrer « le perfectionnement technique de l'outillage depuis 1910 » ; enfin Bartuel, au nom des Mineurs, regrette que les cheminots du Nord, tandis que les mineurs font effectivement la grève par solidarité avec eux, transportent, eux, les charbons d'Angleterre, de la Ruhr et de la Sarre.

L'atmosphère est donc chargée. Mais laissons la parole à Lardeux : « Il était près de midi. A ce moment-là m'arrivèrent deux lettres, une de notre camarade Midol, une de nos camarades emprisonnés à la Santé. Je dis tout de suite, quel que soit le jugement que l'on puisse faire sur ma personne, s'il m'avait été possible de connaître la teneur de ces lettres, jamais personne n'en aurait rien su que ceux qui les avaient écrites et moi ». Retenons ce témoignage : il est important parce qu'il vient d'un minoritaire, modéré certes, mais sincère.

Ces lettres, quel explosif contenaient-elles donc ? La lettre de Midol, datée de Paris — du 15 mai — et adressée à la C.E. de la Fédération des cheminots, commençait par dénoncer « le flottement qui se produisait à la C.A. confédérale ». « Il y a cinq jours au moins que la grève générale aurait dû être déclarée ». Midol ajoutait non sans raison que les dirigeants des Fédérations qui se retranchaient derrière « la prétendue solidarité » qu'ils ont apportée aux cheminots, oubliaient que la C.G.T. était directement en cause dans le conflit puisqu'elle était menacée de dissolution. En conclusion, Midol déclarait : « Je demande à nos camarades de déclencher la grève générale avec toutes ses conséquences, comme elle se dégage déjà en province où l'on est plus courageux qu'à Paris ». Somme toute, Midol demandait à la Fédération des cheminots de prendre l'initiative d'appeler la classe ouvrière à la grève générale en court-circuitant la C.G.T. soupçonnée de lâcheté. Quant à la lettre écrite par les militants emprisonnés à la Santé — Totti, Sirolle, Delagrange, Chaverot, Sigrand, Gauthier, Courage —, elle allait encore plus loin : elle accusait la C.G.T. de s'être déjà résignée à lancer un ordre de reprise du travail sans conditions et qualifiait cette détermination : « plus qu'une faiblesse, une trahison ».

Ces lettres, leur argumentation, leur ton, s'expliquent parfaitement dans le contexte de la lutte des tendances : les difficultés communes peuvent resserrer la cohésion des combattants ; elles peuvent aussi réveiller les vieux griefs : l'attitude du Bureau confédéral pendant la guerre — l'Union Sacrée, le voyage à Bordeaux — ; l'incident Navez à Aubervilliers — « Méfiez-vous de la C.G.T. » — ; et même un récent article paru dans *L'Humanité* où l'on parlait de pourparlers entre la C.G.T. et le Gouvernement. Totti, l'un des signataires de la lettre écrite par les prisonniers de la Santé, s'en expliquera : « Que vouliez-vous que pense un militant emprisonné, qui suit avec angoisse le développement de la lutte, que voulez-vous que pense un militant qui était mis dans l'impossibilité de se jeter dans la bataille, quand on voit que les éléments qui sont à la tête des troupes, envisagent la retraite sans conditions, que voulez-vous que nous pensions quand nous avons vu des petits, des humbles syndiqués inconnus être l'objet d'une répression sauvage et que nous voyons d'autre part ceux qui lançaient quotidiennement les vagues d'assaut rester indemnes devant la farouche haine des patrons et du gouvernement ? ».

Ainsi, au beau milieu d'une lutte difficile — la C.G.T. sous le coup d'une menace de dissolution —, une fraction se mettait à crier à la trahison de l'autre ; méthode peu propre à redresser une situation où la confiance des combattants en leurs chefs restait un atout maître. A vrai dire, une telle prise de position n'aurait été conséquente que si cette fraction avait déjà décidé de se substituer à l'autre pour conduire la lutte générale. Mais il n'en était rien. Tout au plus Monmousseau pensait-il à ce moment à demander aux cheminots de continuer seuls leur propre grève pour leurs propres intérêts corporatifs.

C'est ici l'aspect le plus inquiétant de la lutte des tendances : elle favorise un type d'explications qui substitue à la froide analyse objective, la recherche de raisons attribuées subjectivement à l'action des « autres ».

Même d'ailleurs du point de vue des intérêts de leur tendance, l'affaire des lettres était mauvaise pour la minorité et, bien que tentant, c'était maladroit de rejeter sur la trahison de la C.G.T. majoritaire les évidentes réticences des masses ouvrières : en effet, s'il était excessif de parler de trahison, il y avait du moins manœuvre. Or la manœuvre trouvait une justification inespérée : à peine les lettres étaient-elles connues que les dirigeants confédéraux protestaient contre l'incroyable agression dont ils étaient l'objet et se déclaraient désormais disqualifiés pour continuer à diriger le mouvement : « La C.A. de la C.G.T. est disqualifiée... Le dis-discrédit jeté sur les organismes confédéraux... », etc. Les secrétaires par intérim de la Fédération des cheminots eurent beau désavouer les lettres de leurs collègues, les dirigeants confédéraux furent intraitables : selon la juste formule de Lardeux, les lettres de la Santé devinrent le « pivot de l'inaction confédérale »[1].

Quand donc les délégués confédéraux se retirent du Conseil Fédéral, outragés, ils pensent avoir gagné sur l'essentiel, persuadés que le Conseil Fédéral allait lancer l'ordre de reprise du travail le soir même.

Mais, vers 4 heures, coup de théâtre : Lévêque, Monmousseau et Midol font leur entrée dans la salle où délibère le Conseil Fédéral[2]. Critiquant avec amertume tous les dirigeants confédéraux, les trois cheminots plaident passionnément l'appel à la grève générale. Ils proposent un ordre du jour se terminant par ces mots : « Courage, confiance, discipline, la Fédération des cheminots (y compris les camarades qui sont à la Santé) saura conduire seule la grève à outrance ». Ce qu'approuve à l'unanimité moins une voix, celle du représentant du réseau Nord, le Conseil Fédéral.

Bref, le Conseil Fédéral des cheminots se retranche dans son bon droit : il refuse d'aider la C.G.T. à se dégager. Il se borne à envoyer une délégation auprès de la C.A. confédérale ; cette délégation — Lardeux, Bruges, Vaucouloux — renvoie à la C.G.T. la décision de trancher entre les deux termes de l'alternative suivante : ou bien la C.G.T. décrète la grève générale illimitée de toutes les corporations, ou bien la C.G.T. reprend sa liberté et les cheminots continuent seuls leur action, pour leur propre compte et sur la plate-forme qu'ils jugeront la meilleure. Ayant articulé

1. LARDEUX, Congrès Confédéral d'Orléans, septembre 1920, *Cpte-r. stén.*, p. 85.
2. Note d'un informateur : « La C.G.T. et les cheminots » (17 mai), dans Notes de service, A.N., F7, 13275.

ces propositions, la délégation se retire aussitôt pour laisser délibérer la C.A. Laquelle, se considérant hors d'état de trancher après les lettres insultantes des emprisonnés et de Midol, décide... de s'en remettre au C.C.N. de la C.G.T. Ce dernier est convoqué pour le 19 mai à 10 heures du matin.

Trois jours s'écoulent, durs et incertains. Le 17 mai, le Conseil fédéral des cheminots a bien rendu publique le texte suivant : « Considérant l'importance des buts à atteindre et l'attitude du gouvernement, décide la continuation du mouvement sans répit, et cela en accord avec la C.G.T. ». Le même jour, le syndicat de Paris-État (Rive droite) termine bien encore son tract par la formule : « Tous debout, dans le calme et la discipline, jusqu'au bout ! » et l'Union des syndicats du réseau Est termine bien encore le sien par la formule : « Courage, ténacité »[1]. Mais ce soir-là, 17 mai, Lardeux, passant au siège de la Fédération, trouve un papier : « Vite, pars pour Mantes, on a voté la reprise du travail »[2]. Il s'y rend aussitôt, réveille le comité de grève, organise une réunion pour le lendemain à 8 heures, et fait reprendre la grève à environ 200 agents (sur 900). Mais, toujours le 17 mai, la section du gaz de la Fédération de l'Éclairage a donné l'ordre de reprise à ses organisations de province.

Convoqués par télégramme, les membres du C.C.N. se rassemblent le 19 mai au matin[3]. Parmi eux, Monmousseau qui a jusqu'ici échappé à la police. Plus pour longtemps : le même jour à midi, sortant de la Salle du Globe où la séance du matin vient de se terminer, le secrétaire de la Fédération des cheminots est arrêté[4].

Le C.C.N. avait été précipitamment réuni : mais ses délibérations vont durer deux jours et demi. Toute la matinée du premier jour, Jouhaux l'occupe par un minutieux historique du mouvement en cours. Après la pause du déjeuner, Lardeux expose la situation chez les cheminots. Puis, toute l'après-midi et le lendemain matin, les secrétaires de Fédération d'abord, les secrétaires d'Unions départementales ensuite (cet ordre n'étant pas le fruit du hasard : les secrétaires de Fédération donnèrent de la situation un tableau si noir qu'ils firent impression sur les secrétaires d'U.D.) vinrent présenter à la tribune leur point de vue.

Enfin, à la quatrième séance, le 20 mai après midi, la discussion générale s'engage sur les trois solutions possibles : 1° la grève générale illimitée intercorporative ; 2° la poursuite de la grève du seul cartel ; 3° la poursuite de la seule grève des cheminots. Contre une résolution de Mayoux, disant simplement : « Le C.C.N. déclare la grève générale illimitée », la résolution Million se prononce pour « la reprise générale de toutes les corporations pour le samedi 22 mai » à l'exception de la Fédération des cheminots.

39 Fédérations se rallient à la motion Million contre 1 à la motion

1. Tracts conservés dans le dossier *Documents (Archives P.L.M.)*.
2. LARDEUX, Congrès extraordinaire de l'Union P.L.M., Lyon, juillet 1920, *Cpte-r. stén.*
3. *Cf. La Voix du Peuple*, mai-juin 1920 et A.N., F7, 13577, note du 20 mai 1920.
4. En fait, les Archives du Ministère de l'Intérieur (A.N., F7, 13275, Notes de service) montrent que la police savait à tout moment où se trouvaient Monmousseau et Lévêque. Une note du 17 mai précise même : « A la Préfecture de Police, les agents chargés de procéder aux arrestations de Midol, Lévêque et Monmousseau disent qu'ils ont l'impression que leurs chefs ne veulent pas arrêter ces trois militants extrémistes ». Pratique courante que pister le gibier plutôt que l'abattre...

Mayoux, 3 s'abstiennent[1]. 57 Unions départementales, de leur côté, approuvent la reprise du travail contre 10 qui prennent parti[2] pour la grève générale. 12 s'abstiennent, 11 sont absentes. Au total, 96 voix contre 11 décident de déposer les armes. Le C.C.N. esquisse néanmoins un ultime geste de solidarité avec les cheminots : il décide d'appeler tous les syndiqués à verser 50 centimes par jour au profit des cheminots grévistes. Décision platonique : du 19 mai au 27 juin, le Comité de grève cheminot ne touchera que 135 000 francs.

Le 21 mai au soir, les cheminots se retrouvent donc seuls dans la lutte. Et ils luttent. Certes des individualités flanchent. Mais la masse tient. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les notes prises chaque jour par la direction du P.L.M. sur l'état de la grève à 10 heures du matin. Le 21 mai, le point de 10 heures fait apparaître « sur le sud du réseau, d'assez nombreuses reprises, particulièrement à la Traction. Détente générale se manifeste » ; mais l'analyse de détail indique : « Aucun changement » à Paris ; 2 reprises seulement au service de l'Exploitation à Dijon, 13 à celui de Lyon, 25 à celui de Marseille. La situation est stationnaire à Grenoble et Ambérieu. Le 22 mai, à 10 heures « le mouvement de reprise s'accentue à Marseille et Grenoble. Ailleurs il reste peu développé » : effectivement, à Paris, toujours « aucun changement » ; à Lyon, 10 reprises ; à Saint-Étienne, 9 rentrées ; à Valence, « aucun changement » ; à Nîmes, « situation stationnaire ». Le 23 mai, « si les rentrées prennent de l'extension sur le sud du réseau, par contre à Paris, Lyon, Saint-Étienne et sur le Bourbonnais, elles restent très faibles ». Ce n'est que le 24 mai que « le nombre de grévistes diminue notablement » : 38 rentrées à Lyon, 34 à Saint-Étienne, 15 en Avignon, 52 à Nîmes, mais à Paris, la situation ne change toujours pas. Les 25, 26 et 27 mai, le mouvement de reprise s'élargit, gagne du Sud au Nord, mais il subsiste d'importants noyaux de résistance.

Que peuvent-ils donc espérer ? Une formule transactionnelle honorable ? Le Gouvernement sait la partie gagnée, éconduit et fait éconduire les délégations : il refuse toute discussion avant la capitulation pure et simple. Les 23 mai, 24 mai, 25 mai, 27 mai, les membres de la C.E. fédérale — héroïquement — multiplient les démarches pour tenter de forcer les portes closes. C'est seulement le 27 mai au soir que s'avouant vaincus, ils se résolvent à signer la déclaration pour la reprise du travail fixée au 29 mai.

Ainsi prenait fin la plus longue des grèves de cheminots, l'un des plus importants mouvements de l'histoire ouvrière. Et ce fut alors un spectacle étonnant : après 29 jours d'une grève épouvantablement dure, des hommes trouvèrent la force de se battre encore pour que la rentrée se fît en bon ordre. L'heure des comptes et des bilans sonnait.

1. Fédération de l'Enseignement, des Produits Chimiques, de la Voiture-Aviation.
2. Union des Syndicats des Bouches-du-Rhône, de la Dordogne, Gironde, Indre-et-Loire Lot, Lot-et-Garonne.

## CHAPITRE VIII

# SOCIOLOGIE D'UNE GRÈVE

- Les effectifs de la corporation cheminote le 1er janvier 1920.
- Les effectifs de cheminots grévistes en mai 1920.
  La difficulté d'établir des statistiques de grévistes.
  Les différentes statistiques établies.
  Variations du pourcentage de grévistes suivant les services, les catégories professionnelles, les localités, etc.
- Les effectifs de cheminots grévistes révoqués à l'issue de la grève de mai.
  Six séries de statistiques.
  Les dossiers des grévistes révoqués et réintégrés.
  Pourquoi révoqués ?
  Pourquoi réintégrés : histoire de la réintégration des révoqués.
- Les grévistes se sont-ils recrutés parmi les jeunes gens dépourvus de formation professionnelle ?
  L'âge des cheminots grévistes.
  L'ancienneté des cheminots grévistes.

Une grève est au premier chef un événement d'ordre social[1]. C'est aussi un événement d'ordre politique. On a donc tendance à l'étudier comme un « événement » de l'histoire socio-politique. Avec une telle manière de concevoir l'histoire, ce qui change par rapport à la manière traditionnelle, ce n'est pas la méthode de l'historien mais la nature du fait qu'il considère comme relevant de sa discipline. Il est vrai qu'une telle modification dans la sélection des faits constitue déjà une forme de renouvellement de la science historique : un renouvellement dans le sens de la promotion à la dignité de l'histoire, donc de la mémoire, de personnages et d'actions qui, jusqu'il y a peu, retournaient définitivement se perdre parmi les ombres. Mais l'histoire sociale ne se limite pas à cette sorte de promotion du « fait social ». Elle atteint, plus profondément que le programme, les instruments mêmes de la science historique. En transposant des techniques dont la plupart sont empruntées à la sociologie, l'histoire sociale accumule des données qui éclairent les enchaînemens eux-mêmes, objet spécifique de la science historique.

1. Tous les éléments, chiffrés ou autres, pour lesquels il n'est pas donné dans ce chapitre une référence explicite sont tirés des *Archives du P.L.M. Cf.* Bibliographle et Sources, I, Les archives des Compagnies de Chemins de fer.

C'est dans cet esprit qu'après avoir traité de la grève de mai comme d'un « événement », il semble utile de la traiter comme d'un milieu sociologique défini au passé. Les cheminots grévistes constituent une mode de groupement à la fois transitoire et intermédiaire (instable dans le temps et dans l'espace) participant à une fraction du monde ouvrier — la corporation cheminote — et à une fraction du monde syndical — la Fédération des cheminots. Il est donc raisonnable d'attendre de l'étude sociologique d'un tel groupement des indications datées sur les structures de la classe ouvrière et sur celles du mouvement ouvrier organisé.

Sur les structures passées de la classe ouvrière : on peut dans ce domaine espérer des résultats d'autant plus intéressants que, au sein de la classe ouvrière, la corporation cheminote présentait alors une importance considérable. Parce que c'était une corporation nombreuse (on comptait environ 400 000 cheminots, auxquels il fallait ajouter les retraités et les familles). Parce que c'était une corporation fortement structurée, donc fortement individualisée : structuration poussée due à la communauté d'origine de ses membres (les cheminots étaient dans leur immense majorité d'origine paysanne ; on « entrait aux chemins de fer » grâce à l'appui du député de la circonscription, du curé du village ou du capitaine de sa compagnie) ; structuration poussée également en raison de la politique du logement dont les Compagnies avaient pris l'initiative (la concentration de leurs ressortissants en des cités « cheminotes » multipliait les liens socio-professionnels) ; structuration poussée enfin en raison de la rigidité des carrières cheminotes (les règles d'avancement hiérarchique délimitaient exactement les strates sociales de la corporation tandis que l'extrême diversité technique assurait la diversité des strates professionnelles). Mais l'importance de la corporation, autant qu'à son originalité propre, tenait à l'ampleur de ses possibilités de rayonnement sur tout le monde ouvrier : d'abord de par sa fonction économique, l'activité des cheminots commandant à l'activité des industries clefs qui en sont tributaires pour leur ravitaillement en matières premières, la livraison de leur produit fini et le transport de leurs ouvriers ; ensuite de par les modalités d'exercice de cette fonction, les cheminots se trouvant au contact — il se déplacent souvent, vite et loin — du pays tout entier ; enfin de par la variété technique des travaux qu'elle implique, tous les métiers manuels ayant de leurs gens parmi les cheminots. Bref leur dispersion générale, leur mobilité et leur concentration en noyaux urbains constituent quelques-uns des traits spécifiques par lesquels les cheminots s'assurent à la fois une grande cohésion interne et une grande influence externe.

Sur les structures du mouvement ouvrier organisé : la sociologie du milieu gréviste — en tant que la grève constitue une forme déterminée de l'activité syndicale — doit nous aider à préciser les relations — qualitatives et quantitatives — des facteurs dont la convergence explique la plus ou moins grande aptitude des masses à s'organiser syndicalement : ancienneté de l'implantation ouvrière et syndicale — autrement dit, rôle de la tradition —, rôle des « meneurs », intervention du facteur professionnel, rôle du niveau de vie défini par les salaires, modalités de participation des groupes particuliers — jeunes, femmes —, rôle du facteur familial, etc.

Naturellement cet ensemble d'indications doit être manié avec précaution. D'un côté parce que l'histoire particulière de la grève en question intervient soit pour appuyer soit pour affaiblir les divers facteurs permanents que l'observation retrouve dans tout passage collectif de l'état de travail à l'état de grève. De l'autre parce que ce serait une généralisation abusive d'étendre directement les indications fournies par l'étude sociologique de la fraction des cheminots grévistes à la corporation cheminote tout entière (et qui plus est à la classe ouvrière dans son ensemble).

Les correctifs que l'histoire particulière de la grève impose, nous sommes en mesure de les introduire au fur et à mesure. Mais en est-il de même des correctifs liés à la généralisation au plan de toute la corporation des phénomènes définis au plan de sa fraction gréviste ? Même d'un point de vue simplement statistique, il est difficile d'établir la relation quantitative entre le groupe des grévistes et l'ensemble des cheminots.

Certes le chiffre des effectifs cheminots est connu : d'après un tableau du 26 novembre 1926, les effectifs totaux des agents du cadre permanent, au 1er janvier 1920, se répartissaient ainsi entre les différents réseaux :

| | |
|---|---|
| Nord | 77 282 |
| Est | 61 532 |
| P.O. | 55 228 |
| P.L.M. | 100 788 |
| Midi | 35 132 |

soit, au total : 329 962 agents (attention : ce chiffre représente les agents du cadre permanent pour les seules cinq grandes Compagnies et à l'exception du réseau de l'État).

Pour le réseau du P.L.M. (au niveau duquel certaines comparaisons chiffrées seront plus aisées), les statistiques, établies le 4 novembre 1926, élèvent le chiffre total des effectifs à 106 551 (soit une marge de 5 763 agents — 5 % — avec les statistiques ci-dessus), se répartissant ainsi :

| | |
|---|---|
| Stagiaires | 27 539 |
| Agents commissionnés de tous services autres que les ateliers | 72 340 |
| Agents commissionnés des ateliers | 6 672 |

Si les statistiques portant sur les effectifs des cheminots nous donnent à 5 % près des indications précises, il n'en est pas de même pour les statistiques portant sur les effectifs des cheminots grévistes. D'abord, on l'imagine, parce que ces statistiques ont donné lieu à contestation entre les organisations syndicales ouvrières et les Compagnies des chemins de fer, les directeurs des Compagnies affirmant que les dirigeants syndicaux exagéraient, les dirigeants syndicaux affirmant que les directeurs des Compagnies minimisaient les chiffres réels. Encore cette tendance — compréhensible — à l'exagération du côté syndical et à la restriction du côté patronal a-t-elle aussi varié : après la grève, les Compagnies ou le Gouvernement ont volontiers gonflé les effectifs grévistes pour gonfler l'importance de leur victoire, tandis que les syndicats les affaiblissaient pour atténuer les effets de leur défaite (ceci étant vrai surtout pour la tendance mino-

ritaire des syndicats) ; et quand les révocations furent prononcées, les Compagnies se tinrent aux chiffres gonflés des effectifs grévistes pour masquer l'étendue proportionnelle de la répression tandis que les syndicats se tenaient aux chiffres restreints pour majorer la violence des sanctions.

Au surplus, chaque partie pouvait arguer de chiffres différents en toute bonne foi. Les effectifs grévistes ayant naturellement connu des fluctuations au cours du mois de mai, les dirigeants syndicaux retenaient simplement les chiffres maxima, tandis que les directeurs des Compagnies ne retenaient que les chiffres minima. Si l'ingénieur de la traction dans la 7e section du P.L.M. notait le 4 juin 1920, dans son rapport général sur la période écoulée, que les effectifs grévistes étaient demeurés stables en raison de la vigilance à cet égard des Comités de grève, exigeant le pointage des cartes de grève deux et trois fois par jour, par contre l'ingénieur de la Traction dans la 4e section notait le 14 juin que les effectifs grévistes avaient connu sur son territoire des fluctuations incessantes : à Chalon, par exemple, à la limite supérieure, 49 mécaniciens et chauffeurs sont en grève, à la limite inférieure, 24. Pour l'ensemble du 4e secteur (Nevers, Moulins, Saint-Germain, Clermont, Chagny, Chalon), les chiffres maxima de mécaniciens et chauffeurs en grève s'élèvent à 562, les chiffres minima à 484 : soit une différence de 16 % ; les chiffres maxima d'agents sédentaires en grève s'élèvent à 475, les chiffres minima à 373 : soit une différence de 27 % (confirmation statistique de la plus grande malléabilité des agents sédentaires, moins qualifiés, par rapport aux mécaniciens et chauffeurs). En définitive, pour toute la 4e section et pour tous les agents grévistes de cette section, les chiffres passent d'un maximum — 1 037 — à un minimum — 857 —, soit une différence de 21 %

Enfin, la diversité des catégories au sein même du groupement des grévistes, selon l'appartenance aux divers réseaux, selon le statut juridique, le statut professionnel, le statut de l'emploi, etc. a suscité, en fonction des démonstrations recherchées, des modalités de comptes statistiques qui rendent la chose confuse.

Au niveau le plus élevé, c'est-à-dire au niveau de la corporation toute entière, les statistiques portant sur le nombre de grévistes oscillent entre le chiffre maximum de 200 000 et le chiffre minimum de 120 000. Cette marge statistique — de 66 % — combine donc à la fois la marge « de prestige » entre les exagérations des syndicats et les sous-évaluations des Compagnies et la marge due à la différence réelle entre les pointes minima et maxima de la grève. 200 000, c'est le premier chiffre de la Fédération des cheminots. Mais plus tard, son journal, *La Tribune des Cheminots* en avouera 126 966 (compte non tenu des chiffres des réseaux État et Ceinture) ; le 19 juin 1923, le Ministre des Travaux Publics, Le Troquer, avance le chiffre de 170 000 ; le 22 août 1924, le directeur de la Compagnie du Midi, Paul, conclut au chiffre de 120 000, « en chiffres ronds ».

Nous penchons pour notre part vers un chiffre légèrement inférieur à celui du Ministre, mais très largement supérieur au chiffre du directeur de la Compagnie du Midi. Le chiffre de Paul correspond en effet à un pourcentage global de grévistes égal à 25 % des effectifs totaux de cheminots. Or, le même Paul a déclaré que le pourcentage de grévistes fut de 30 à 40 % sur le réseau du P.L.M., P.O., Midi et État : même en tenant

compte des très médiocres pourcentages de grévistes sur le Nord et l'Est, le pourcentage global auquel parvient Paul est trop faible.

D'ailleurs nous possédons des statistiques par réseaux : au 1er mai le nombre des grévistes du cadre permanent se serait établi ainsi, selon un tableau de *La Tribune des Cheminots* que reprend et corrobore un rapport officiel du 26 octobre 1926 :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nord.............. | 16 490 | grévistes sur | 77 282 | agents, | soit 21,3 % | du personnel |
| Est .............. | 11 510 | — | 61 532 | — | soit 18,7 % | — |
| P.O. ............. | 34 860 | — | 55 228 | — | soit 63,1 % | — |
| P.L.M. ........... | 45 682 | — | 100 788 | — | soit 45,3 % | — |
| Midi ............. | 18 424 | — | 35 132 | — | soit 52,7 % | — |
| Total ........ | 126 966 | — | 329 962 | — | soit 38,4 % | — |

Ce pourcentage — 38,4 % — est bien dans les limites de l'estimation de Paul : « entre 30 et 40 % ». Or le chiffre absolu correspondant à ce pourcentage : 126 966 ne comprend ni les grévistes de l'État, ni les grévistes du réseau de Ceinture. Ce qui nous permet de fixer, au plus près, le chiffre de 160 000 grévistes, pour le cadre permanent inter-réseau : un peu moins de 40 % des effectifs cheminots.

Il est déjà mal-aisé d'établir la relation quantitative globale entre la corporation cheminote dans son ensemble et sa fraction gréviste. Or cette relation quantitative elle-même est assez pauvre en enseignements, compte tenu de son extrême variation aux niveau inférieurs ou différents du niveau global.

C'est ainsi qu'au niveau du réseau P.L.M., la relation quantitative entre le groupe général des cheminots et le groupe particulier des cheminots grévistes varie : suivant les services, suivant les catégories professionnelles, suivant les localités.

*Suivant les services :* sur 100 788 agents (chiffres établis le 26 novembre 1926), la Compagnie P.L.M. (qui reconnaissait le 26 octobre 1926 le chiffre de 45 682 grévistes) n'en retenait que 33 821 dans un rapport du 12 janvier 1933 (la différence devant tenir à la suppression dans les statistiques de 1933 des grévistes des ateliers). Or ces 33 821 agents grévistes se répartissent de la manière suivante entre les trois grands services :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Exploitation............. | 12 428 | grévistes | |
| Matériel et Traction ..... | 20 200 | — | sur 34 165, soit 59 % |
| Voie .................... | 1 193 | — | |

*Suivant le statut juridique :* sur 106 551 cheminots du P.L.M. (statistiques du 4 novembre 1926), les 33 821 grévistes se répartissent ainsi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Stagiaires ............... | 8 814 | grévistes sur | 27 539, soit 32 % |
| Agents commissionnés tous services (autre qu'ateliers).... | 18 958 | — | 72 340, soit 26 % |
| Agents commissionnés : ateliers ................ | 6 049 | — | 6 672, soit 90 % |

*Suivant la catégorie professionnelle :* l'ingénieur de la 3e section (Lyon,

Grenoble, Portes, Mâcon) de la Traction P.L.M. établit dans une note du 22 juin 1920, la répartition de ses grévistes :

| Catégories | Effectifs | Chiffre maximum de grévistes | Pourcentage maximum de grévistes |
|---|---|---|---|
| Mécaniciens | 170 | 29 | 17 |
| Chauffeurs | 200 | 65 | 32,5 |
| Ouvriers | 159 | 21 | 13,2 |
| Manœuvres | 493 | 123 | 24,9 |
| Coketiers | 41 | 31 | 75,6 |
| Divers | 160 | 9 | 5,62 |

*Suivant les localités :* d'après une conférence du Directeur général du P.L.M., prononcée à Lyon le 2 juin 1920, le pourcentage de grévistes dans le service de la traction s'établit à :

| | | |
|---|---|---|
| Section Chambéry | 20 % | de grévistes |
| Roanne | 82 % | — |
| Badan | 71 % | — |
| Saint-Étienne | 70 % | — |
| Perrigny | 35 % | — |
| Dole | 30 % | — |
| Besançon | 30 % | — |
| Vaise | 45 % | — |
| Mouche | 20 % | — |
| Portes | 60 % | — |

Il apparaît donc clairement que la relation quantitative globale entre la masse totale des cheminots et sa fraction gréviste recouvre des variations considérables dans les niveaux intermédiaires : c'est dire que dans le cadre d'une relation globale essentiellement déterminée par l'histoire particulière de la grève, interviennent, aux niveaux intermédiaires, des facteurs stables liés, non à l'histoire de la grève, mais aux structures stables du groupe social des cheminots et de son mouvement syndical. Bref, si les conditions spécifiques dans lesquelles la grève s'est déroulée commandent le pourcentage général respectif de grévistes et de non-grévistes, les facteurs stables liés aux structures stables du groupe social cheminot et de son mouvement syndical font que ce pourcentage ne descend jamais au-dessous d'un certain taux et ne monte jamais au-dessus : il subsiste toujours une double masse résiduelle composée, l'une de ceux qui ne font jamais la grève, quels qu'en soient la date, la nature et les objectifs, et l'autre de ceux qui font toujours la grève, indépendamment de ces mêmes caractéristiques.

Or ces facteurs stables qui expliquent d'une part la présence permanente, dans toute grève, de cette double masse résiduelle ne faisant jamais ou faisant toujours la grève et qui se combinent d'autre part avec l'histoire particulière de la grève en question pour déterminer le niveau variable du pourcentage global de grévistes, nous pouvons en tenter l'analyse grâce

à un matériel original : les dossiers des cheminots révoqués et réintégrés.

Les agents révoqués à la suite de la grève des chemins de fer de mai 1920 se répartissent, on le sait, en deux groupes : les ouvriers des ateliers d'une part, tous les autres agents d'autre part. Mais juridiquement, les uns — ouvriers des ateliers — et les autres — agents de tous services — se retrouvent dans deux catégories : les agents « révoqués » d'une part ; les agents « congédiés, licenciés, supprimés, rayés des cadres » d'autre part.

Les agents congédiés sont les agents à l'essai (donc en cours de stage, le stage durant un an au bout duquel les agents deviennent « commissionnés »). Les agents « licenciés et supprimés » sont les agents renvoyés par défaut d'emploi : c'est le cas des ouvriers des ateliers dont les Compagnies ont volontairement fermé les portes. Les agents « rayés des cadres » sont les agents commissionnés (donc d'une ancienneté supérieure à un an) auxquels les réseaux notifièrent, après mise en demeure, qu'ayant rompu leur contrat, ils étaient rayés des contrôles. Les agents « rayés des cadres » reçoivent une pension (proportionnelle), laquelle est susceptible de mesures de révision : ils peuvent à la rigueur être réintégrés ; au contraire les agents « révoqués » reçoivent une pension dont le montant est fixé une fois pour toutes ; la mesure prise à leur encontre est théoriquement définitive.

A combien se monte le nombre des agents révoqués, rayés des cadres, congédiés ou licenciés après la grève de mai ? Nouveau sujet de controverse. Dans une lettre du 17 avril 1957, Mayoux avançait le chiffre de 25 000, et Lardeux, qui conduisit la grève après l'arrestation des membres du secrétariat fédéral, l'estimait à la même date à « plus de 20 000 ». Il existe par ailleurs un dossier — au réseau Nord — où la liste des grévistes de 1920 rayés des cadres, classés, sans distinction de réseau, par ordre alphabétique, et donnant, pour chacun, leurs date et lieu de naissance, titre, lieu de résidence, réseau et type de sanction, couvre 391 pages : à raison de 52 noms environ par page, on atteint également le chiffre de 20 000.

De façon plus précise, on dispose de six séries de statistiques successives, portant également sur cette catégorie de sanctions.

*État statistique n° 1 :* le 18 avril 1921, le Syndicat des chemins de fer de Ceinture — organisme de coordination patronale — transmet au Ministre des Travaux Publics un tableau portant sur le nombre des agents commissionnés ou affiliés qui ont été révoqués ou rayés des cadres au cours de la grève de mai : au total, 8 613 agents, dont 5 312 ouvriers des Grands Ateliers et 3 301 des services autres que les Grands Ateliers.

Par réseau, le tableau est le suivant :

| Compagnies | Services autres que Grands ateliers | Grands ateliers | Totaux |
|---|---|---|---|
| Est | 287 | 59 | 346 |
| État | 591 | 750 | 1 341 |
| Midi | 378 | 101 | 479 |
| Nord | 528 | 386 | 914 |
| P.L.M. | 693 | 976 | 1 669 |
| P.O. | 824 | 3 040 | 3 864 |

Ces statistiques de 1921 ne comprennent donc ni les agents stagiaires de tous les réseaux, ni les agents « commissionnés » et stagiaires du réseau Ceinture.

*État statistique n° 2 :* celui du 19 juin 1923 : devant la Commission des Travaux Publics de la Chambre, M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, déclara que les Compagnies avaient procédé à 18 318 révocations et licenciements dont 9 786 agents du cadre permanent parmi lesquels 8 793 agents affiliés (ou commissionnés).

*État statistique n° 3 :* celui du 26 août 1924 : c'est la statistique la plus détaillée, mais elle constitue aussi une source de confusion. En effet, la partie qui concerne les ouvriers des ateliers distingue les agents révoqués et les agents rayés des cadres. Or, ce deuxième groupe renferme à la fois des agents commissionnés et des agents stagiaires. Il est donc impossible de confronter cette série statistique avec les autres séries fondées sur la distinction juridique entre agents stagiaires et agents commissionnés. Par ailleurs, cette série n° 3 ne tient compte ni des stagiaires des ateliers du Nord, ni des révoqués commissionnés autres que ceux des ateliers du Nord. Néanmoins, telles quelles, elles s'établissent ainsi :

| | |
|---|---|
| Ouvriers des ateliers révoqués et rayés des cadres ........... | 8 561 |
| Ouvriers autres que ceux des ateliers révoqués et rayés des cadres .............................................. | 8 302 |
| Soit au total.................. | 16 863 |

Sur les 16 863 agents révoqués ou rayés des cadres, elles décomptent 987 révoqués et 15 884 rayés des cadres. Ils se répartissent ainsi entre les réseaux :

| Compagnies | Ouvriers des ateliers | | | Ouvriers commissionnés autres que ceux des ateliers | | Ouvriers stagiaires autres que ceux des ateliers | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Révoqués | Rayés | Total | Révoqués | Rayés | | |
| Est ....... | 27 | 421 | 448 | 96 | 191 | 1 333 | 1 620 |
| Nord ...... | — | 590 | 590 | | 379 | | 379 |
| Midi ...... | 101 | 922 | 1 023 | 389 | | 1 262 | 1 651 |
| P.L.M. .... | 117 | 1 403 | 1 520 | 192 | 356 | 161 | 709 |
| P.O. ...... | — | 4 085 | 4 085 | | 868 | 1 339 | 2 207 |
| État ...... | — | 895 | 895 | 46 | 749 | 726 | 1 621 |
| Ceintures .. | — | — | | 11 | 150 | 54 | 215 |

*État statistique n° 4 :* celui du 26 octobre 1926. Il distingue :

1° *Les agents commissionnés ou affiliés :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nord ........... | 458 agents des ateliers | 541 autres agents | 999 au total |
| Est ............. | 59 — — | 284 — | 343 — |
| P.O. ............ | 1 670 — — | 1 044 — | 2 714 — |

| | | | |
|---|---|---|---|
| P.L.M. .......... | 959 agents des ateliers | 725 autres agents | 1 684 au total |
| Midi ............ | 131 — — | 438 — | 569 — |
| TOTAL ....... | 3 277 — — | 3 032 — | 6 309 — |

2° *Les agents stagiaires :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nord ........... | 0 agents des ateliers | 0 autres agents | 0 au total |
| Est ............. | 390 — — | 1 333 — | 1 723 — |
| P.O. ............ | 860 — — | 1 139 — | 1 999 — |
| P.L.M. .......... | 129 — — | 415 — | 544 — |
| Midi ............ | 126 — — | 1 459 — | 1 585 — |
| TOTAL ....... | 1 505 — — | 4 346 — | 5 851 — |

L'ensemble (agents des ateliers commissionnés ou affiliés révoqués : 3 277 ; agents autres que ceux des ateliers, commissionnés, révoqués : 3 032) atteint le chiffre de 6 309. Mais ne figurent pas dans cet État récapitulatif les chiffres des Compagnies État et Ceintures. Comme les stagiaires congédiés sont au nombre de 5 851 (dans cette estimation ne figurent pas non plus les chiffres des stagiaires révoqués sur les réseaux du Nord, de l'État et de la Ceinture), le total général des révoqués toutes catégories donne la somme de 12 160.

*État statistique n° 5 :* celui du 6 mars 1936. C'est un tableau publié au *Journal Officiel* en réponse à une question écrite d'un député. Cette série reprend exactement le tableau de 1926 auquel on a ajouté les chiffres concernant les réseaux de l'État et des Ceintures. Ce qui donne :

| Compagnies | Révoqués (commissionnés et à l'essai) | |
|---|---|---|
| État .................. | 2 376 | |
| Nord .................. | 999 | (chiffre qui ne comprend pas les stagiaires) |
| Est .................. | 2 066 | (chiffre du 26 octobre 1926) |
| P.O. .................. | 4 713 | *id.* |
| Midi .................. | 2 154 | *id.* |
| P.L.M. .................. | 2 228 | *id.* |
| Ceintures .............. | 224 | |
| TOTAL ............. | 14 760 | |

Enfin *état statistique n° 6* des 18 et 20 mai 1937 :

| Compagnies | Agents commissionnés | Agents à l'essai |
|---|---|---|
| Est .................. | 346 | 1 678 |
| État .................. | 1 343 | 816 |
| Midi .................. | 986 | 1 684 |
| Nord .................. | 1 158 | 1 153 |
| P.L.M. .................. | 1 684 | 544 |
| P.O. .................. | 3 875 | 2 406 |

9 392 agents commissionnés et 8 281 stagiaires donnent un total de 17 673 agents révoqués et licenciés. Ce chiffre total ne comprend pas celui du réseau Ceintures.

Bref les six séries de statistiques ne coïncident pas :

| Statistiques de | Résultats totaux |
|---|---|
| — | — |
| 1921 .................... | 8 613 |
| 1923 .................... | 18 318 |
| 1924 .................... | 16 862 |
| 1926 .................... | 12 160 |
| 1936 .................... | 14 760 |
| 1937 .................... | 17 673 |

Or, les statistiques de 1921 ne comprennent pas les stagiaires ; les statistiques de 1923 sont proches de celles de 1937 ; les statistiques de 1924 ne comprennent pas les ouvriers des ateliers (sauf ceux du Nord) ; les statistiques de 1926, proches de celles de 1937 pour les réseaux de l'État et du P.L.M., ne comprennent pas les stagiaires du Nord, les révoqués toutes catégories des réseaux de l'État et des Ceintures.

Les statistiques de 1937 apparaissent en définitive comme les plus complètes, les mieux « recoupées » par les autres séries. Il est donc possible d'estimer le nombre des agents de toutes catégories, de tous réseaux, révoqués, rayés des cadres ou licenciés à 18 000, soit, en pourcentage, une proportion approximativement égale à 12 % des agents grévistes et à 5 % des membres de la corporation cheminote.

Or, de cette catégorie particulière de cheminots grévistes dont nous connaissons maintenant la relation quantitative au groupe social des cheminots et à sa fraction gréviste, nous pouvons nous faire une idée grâce, en effet, nous l'avons dit, aux dossiers constitués à son propos.

Ce matériel est ainsi composé :

1° *355 États individuels d'agents commissionnés des Ateliers du Matériel appartenant à la Compagnie du P.L.M., révoqués ou rayés des cadres* à la suite de la grève de mai 1920, *dont les demandes de réadmission ont été acceptées par le Directeur général en 1925.* Ces états individuels donnent dix indications : nom ; emploi ; résidence ; traitement ; date de naissance ; date d'entrée à la Compagnie ; date de révocation ; appréciation sur valeur professionnelle, travail et conduite ; emploi depuis la révocation ; situation de famille.

2° *315 États individuels d'agents appartenant à la Compagnie du P.L.M., révoqués ou rayés des cadres* à la suite de la grève de mai 1920, *réadmis en 1933.* Ces états individuels donnent douze indications : nom ; emploi au moment de la révocation ; résidence ; traitement ; date de naissance ; date d'entrée à la Compagnie ; date de la révocation ; date de la demande de réadmission ; décision de M. le Directeur général ; date de réintégration ; emploi de réintégration ; lieu de réintégration.

3° *État nominatif des agents rayés des cadres ou révoqués, ayant appartenu aux résidences d'Oullins et de Lyon, dont la réadmission a été prononcée avant le 30 septembre 1925.* Cet état nominatif renseigne

sur le nom ; l'emploi ; la résidence en mai 1920 ; la résidence en 1925.

4° *États individuels d'agents commissionnés appartenant à la Compagnie du P.L.M., révoqués ou rayés des cadres* à la suite de la grève de 1920, *dont la réadmission est acceptée à la suite de l'amnistie de 1936.* Ces états portent sur les mêmes questions que ceux utilisés pour la réintégration de 1933.

5° *Liste complète des agents révoqués de tous réseaux* (liste trouvée au siège de la région Nord) donnant la date de naissance de 3 203 de ces agents.

6° *Liste récapitulative de 228 agents de la Compagnie du Nord, révoqués ou rayés des cadres en 1920, agents à l'essai, commissionnés ou affiliés des trois services « Exploitation », « Voie », « Matériel et Traction ».* Cette liste porte sur l'ancienneté de ces agents.

Il s'agit en définitive d'un ensemble d'états individuels et de listes récapitulatives d'agents révoqués, réintégrés en 1925, en 1933 ou en 1936.

Or, si tous les cheminots n'ont pas été grévistes (pourcentage = 40 %), de même,

1° Tous les cheminots grévistes n'ont pas été révoqués (pourcentage : 12 %),

2° Tous les cheminots grévistes révoqués n'ont pas été réintégrés.

Pour tirer de l'étude statistique du matériel en question des données sérieuses sur le milieu des grévistes cheminots — grévistes et cheminots —, il faut donc tenir compte de la double correction suivante :

1° *Tous les grévistes n'ont pas été révoqués :* or la connaissance des conditions de révocation permet d'apprécier l'écart à tous points de vue entre grévistes et grévistes révoqués.

2° *Tous les grévistes révoqués n'ont pas été réintégrés,* et surtout pas réintégrés en même temps. Les principales étapes de la réintégration des cheminots révoqués en 1920 se situent dans les années 1925, 1933, 1936. La connaissance des facteurs de réintégration permet d'apprécier l'écart à tous points de vue entre grévistes, grévistes-révoqués, grévistes-révoqués-et-réintégrés en 1925, 1933 ou 1936.

Quelques exemples.

*A propos de l'emploi :* il est normal de rechercher si les grévistes n'ont pas été particulièrement nombreux dans certaines spécialités, bref s'il existe une relation entre l'ardeur gréviste et le poste occupé. Mais il faut interpréter les résultats obtenus sur l'analyse des dossiers de grévistes-révoqués en tenant compte :

1° *Que le nombre des révoqués pour certains emplois est inférieur au pourcentage normal de révoqués* (en rapport avec le nombre de grévistes) non parce que le zèle de ces grévistes était moindre mais parce que le caractère du poste auxquels ils étaient affectés rendait difficile leur remplacement : c'est vrai par exemple pour les agents de traction ;

2° *Qu'au contraire, le nombre d'agents réintégrés dans certains emplois est supérieur au pourcentage normal des agents réintégrés* (par rapport au nombre d'agents révoqués et d'agents grévistes), non parce que leur « culpabilité » dans la grève était atténuée, mais parce que la pénurie de certaines catégories de main-d'œuvre exigeait de la part des Compagnies un esprit de conciliation. C'est vrai par exemple pour les ouvriers des ateliers en 1925.

Deuxième exemple — déjà esquissé : *à propos de la résidence* des

grévistes, il est naturel de rechercher une relation entre la combativité gréviste et la concentration de l'habitat cheminot. Mais il faut tenir compte du fait que la volonté des Compagnies de frapper les centres grévistes les a conduites à décider de révoquer, dans les centres groupés comme les ateliers du Matériel, une proportion d'agents encore supérieure à la proportion normale de révoqués (en fonction du nombre des grévistes).

Troisième exemple : *à propos de l'âge.* Les conditions de révocation font que la répartition des révoqués selon leur classe d'âge ne coïncide pas avec la répartition des grévistes selon le même critère. En effet les cheminots grévistes très jeunes ont été frappés beaucoup plus sévèrement que les grévistes déjà âgés ; c'est vrai surtout pour les agents « à l'essai ». Aussi la proportion des jeunes chez les révoqués est-elle supérieure à cette même proportion pour l'ensemble des grévistes. Mais inversement, les conditions de réintégration font que la répartition des révoqués réintégrés selon leur classe d'âge ne coïncide pas avec la répartition des grévistes selon le même critère. En effet les cheminots révoqués âgés ne peuvent être réintégrés dans la mesure où ils ont été antérieurement atteints par la limite d'âge. Aussi le pourcentage des jeunes cheminots révoqués et réintégrés est-il supérieur au pourcentage des cheminots révoqués et réintégrés dans leur ensemble, et cela d'autant plus que la réintégration est plus tardive.

Il s'impose donc de faire une étude préalable des conditions de révocation et de réintégration afin de pouvoir utiliser ces facteurs correctifs dans l'analyse des indications que fournit, pour la connaissance du milieu des grévistes cheminots, l'étude des dossiers établis sur les cheminots grévistes révoqués puis réintégrés.

Que sont donc les agents révoqués ? Nous connaissons déjà la liste du code disciplinaire mis au point par les Compagnies au début de la grève et les modalités d'application générale de ce code[1]. La révocation est naturellement la sanction suprême. Les causes de révocation ont été multiples, et les critères très variables. Les révocations dépendaient en fait des chefs locaux (qui n'avaient pas pouvoir de décision certes, mais dont les propositions étaient généralement suivies). Or ces chefs locaux tenaient compte d'un ensemble de facteurs où l'atittude du cheminot gréviste n'était pas toujours déterminante. Il se trouve même des militants, comme Sauvé du P.O., qui n'ont pas été révoqués parce qu'on voulait, selon l'expression syndicale, leur « casser les pattes », c'est-à-dire les compromettre aux yeux de leurs mandants. Des raisons professionnelles ont pu jouer (« agent médiocre au point de vue professionnel », lit-on dans une note confidentielle, note que les chefs de service devaient rédiger à l'appui de chaque proposition de révocation). Par contre, une autre fiche de révocation est ainsi « justifiée » : « Est passé près de son chef de dépôt en le regardant fixement et sans le saluer. Sur l'observation que lui a faite son chef touchant les règles élémentaires de politesse à observer dans l'enceinte du chemin de fer, a répondu qu'il ne pouvait pas saluer tout le monde et que si son chef n'était pas content, il n'avait qu'à le mettre à la porte ».

Cependant, une lettre manuscrite de l'Ingénieur en chef de l'exploitation du P.L.M., datée du 17 mai 1920, permet de dégager la « doctrine »

1. *Cf.* 2e partie, chap. VI, p. 446.

des Compagnies en la matière : « Je ne me place pas bien entendu au point de vue absolu, mais au point de vue pratique », prévient ledit Ingénieur. Puis il définit cinq principes : « *a*) Il faut frapper les agents dirigeants qui ont abusé de la confiance que nous avons mise en eux ; *b*) il ne faut pas maintenir des agents fidèles sous le commandement d'agents ayant fait grève ; mais il faut éviter *c*) de désorganiser le service des gares ; *d*) de multiplier les aigris qui formeront des centres d'attraction des mécontents ; *e*) il ne faut pas aller trop loin dans les changements de résidence, car nous nous heurterons vite à la question de logement ». Puis le chef de l'Exploitation P.L.M., après avoir dit son désir de sanctionner notamment les « chefs et sous-chefs de manœuvre, les chefs et sous-chefs de manutention, les chefs d'équipe des grandes gares, les chefs et sous-chefs lampistes », désir difficile à satisfaire en raison de la pénurie de spécialistes qualifiés en ces tâches, conclut : « S'il en est ainsi, il faut subordonner les règles aux possibilités et se contenter d'un certain nombre d'exemples bien choisis. L'objection qu'on pourrait nous faire du point de vue de l'égalité de traitement me laisse parfaitement indifférent. J'ai toujours pensé que les mesures à prendre doivent être dictées surtout par le souci d'assurer la tranquillité dans l'avenir... ».

Les mesures de révocation ont donc, à partir d'un certain degré de participation à la grève, frappé les grévistes au hasard : ou plutôt selon un critère d'intérêt technique que selon un critère de justice individuelle. Cette précision est très importante : elle assure l'historien que le groupe des « cheminots grévistes révoqués » n'est pas un groupe exclusivement constitué de « meneurs », de chefs, de cas exceptionnels, mais formé d'un bon lot de cheminots grévistes moyens.

La chose est d'ailleurs confirmée par l'épaisseur du dossier où la Compagnie du P.L.M., par exemple, a classé les lettres signées des personnalités les plus diverses et sollicitant la réintégration d'ex-cheminots révoqués : dans les seules années 1925-1928, 180 lettres de députés, sénateurs, conseillers municipaux, maires, de prêtres, d'officiers, de membres du corps enseignant, d'avocats, banquiers et gens du monde se chargent de transmettre au directeur du P.L.M. le « repentir » des révoqués. Il faut d'ailleurs reconnaître que ces interventions sont très généralement infructueuses : 24 réponses positives et 156 refus polis. A quoi il faut ajouter les requêtes émanant des révoqués eux-mêmes : « J'ai eu tort de m'être laissé entraîner dans la mauvaise voie... ». « Je regrette vivement aujourd'hui le mouvement de vivacité... ». « Je regrette amèrement... ».

C'est d'ailleurs un curieux problème de psychologie sociale que cet acharnement des cheminots révoqués à se faire réintégrer : que, sitôt après la défaite, la lutte contre les sanctions ait été un thème de rassemblement corporatif, un témoignage d'espérance et de courage sous le signe de la solidarité ouvrière, et d'ailleurs une nécessité urgente pour la survie quotidienne, c'est incontestable. Mais cinq ans après, alors que la plupart des révoqués, par la force des choses, avaient dû se reclasser et l'avaient pu, le chômage étant inexistant, il se trouve que la moitié des révoqués de 1920 présente encore une demande de réintégration. (Pour les années postérieures à 1930, où le chômage et les avantages désormais liés à la réintégration en font une solution très avantageuse, la question se pose autrement.)

Car l'histoire de la réintégration des cheminots révoqués de 1920 s'étend du jour même où les premières révocations sont prononcées jusqu'au 13 février 1939 : près de vingt ans.

De 1920 à 1923, les Compagnies, en accord avec le Gouvernement — il se retranche derrière elles —, s'opposent inébranlablement à toute révision des mesures dès l'abord annoncées comme définitives. Ce n'est pas faute qu'elles soient sollicitées : en décembre 1920, Jouhaux, Laurent, Bidegaray, Dumoulin entreprennent de fréquentes démarches auprès des hommes politiques pour les prier d'intervenir au Parlement. Herriot aurait alors formellement promis qu'à l'occasion de la discussion du nouveau régime des chemins de fer, la Chambre serait saisie d'une demande de réintégration générale. Durant l'année 1921, de timides tentatives parlementaires rappellent la question : le 18 février 1921, la Commission du Travail réunie sous la présidence de Duval-Arnould, entend Le Trocquer sur une proposition de résolution du député Israël « tendant à révision des cas de rétrogradation et de révocation des cheminots frappés pour faits de grève ». Mais le Ministre refuse même de prier les Directeurs des Compagnies d'examiner la chose « dans un esprit de bienveillance et de justice » : tout au plus admettrait-il le terme de « justice ». Le 19 avril 1921, nouvelle discussion à la Chambre à propos du projet de loi d'amnistie, discussion également infructueuse. Le 8 novembre 1921, c'est au tour d'un député radical de la Dordogne (Périgueux, centre cheminot) de suggérer que les agents révoqués soient repris comme agents nouveaux : refus.

Les Compagnies n'ont concédé depuis 1920 que 16 réintégrations dues à des erreurs matérielles ; or, à cette date, les demandes de réintégration présentées aux Compagnies s'élèvent à 9 643 (État : 1 800 demandes ; Est : 66 ; Nord : 314 ; P.O. : 5 442 ; P.L.M. : 1 374 ; Midi : 580 ; Ceintures : 67). Un an se passe encore : le 27 octobre 1922, un député socialiste du Rhône, Rognon, et 188 de ses collègues invitent le Gouvernement « à demander aux Compagnies de reprendre les agents révoqués ». Le député de la Dordogne remanie alors sa résolution précédente et propose le 9 février 1923 aux Compagnies « de procéder après examen de leurs demandes individuelles à la réintégration des cheminots révoqués ». Nuance : pas de réintégration en masse (proposition socialiste), mais mesures de « bienveillance » individuelles ; ce qui n'empêche pas les réseaux de considérer indéfectiblement « qu'ils ont l'impérieux devoir de ne faire aucune réintégration. Cette détermination leur est uniquement dictée par l'intérêt supérieur de la discipline ».

Enfin, après plus de quatre ans, un fait nouveau : la victoire électorale du Cartel des Gauches dont le programme, élaboré en vue de la consultation populaire, comprenait, sur l'insistance d'un groupe spécial des révoqués dit « Union des cheminots révoqués » (Tours en est le siège), un paragraphe sur la réintégration des cheminots révoqués.

Dès son arrivée au pouvoir, le « Cartel des gauches » agit à la fois sur le plan du Gouvernement et à la Chambre. Le nouveau Président du Conseil, Herriot, décide le 14 juin une double action ; il fait entreprendre, à titre d'exemple, l'étude des demandes de réintégration qui relèvent du réseau de l'État : pour 1 846 demandes présentées, le réseau n'opposera que 4 refus ; il prie par ailleurs son Ministre des Travaux

Publics d'entreprendre des démarches auprès des Compagnies pour leur demander d'envisager la possibilité d'effectuer quelques réintégrations par mesures individuelles. Son plan : obtenir l'accord des Compagnies pour la réintégration des révoqués de 1920 contre renouvellement de la promesse gouvernementale d'intervenir en cas de grève. Parallèlement à cette action d'ordre gouvernemental, la Chambre, en juillet, se saisit d'un projet de loi portant sur l'amnistie : elle vote une disposition imposant aux Compagnies la réintégration et l'amnistie administrative en faveur des agents punis de peines disciplinaires.

Mais les Compagnies persistent à résister aussi bien aux démarches persuasives du Gouvernement qu'au vote législatif de la loi d'amnistie. Aux démarches persuasives du Gouvernement : au cours d'une conférence du Comité de direction, tenue le 1er juillet 1924, les Présidents et Directeurs des Grandes Compagnies s'encouragent mutuellement à l'intransigeance.

M. Paul, Directeur du Midi (rendant compte d'une entrevue où le Ministre lui a demandé d'accepter « une cinquantaine » de réintégrations), précise : « J'ai répondu non ».

M. de Rothschild, de la Compagnie du Nord (évoquant l'éventualité où la réintégration serait imposée aux Compagnies par voie législative), propose à ses collègues : « Je veux que nous disions bien que nous ne nous inclinerons pas devant la loi, et que nous irons jusqu'au bout ».

« — M. Vergé : « Combien y a-t-il de chômeurs ? Aucun. Ils veulent rentrer en vainqueurs ».

.....

— M. Teissier : « Je n'en reprendrai pas un malgré la loi ».

— M. de Rothschild : « Alors on prononcera la déchéance ».

— M. Teissier : « On prononcera ce qu'on voudra ».

— M. de Rothschild : « Je suis avec vous jusqu'au bout ».

.....

— M. Teissier : « Nous ne devons aucune [réparation] à des gens qui sont des malfaiteurs ».

— M. de Rothschild : « Nous serions des criminels antipatriotes si nous faisions quoi que ce soit. Je voulais l'entendre dire par vous ».

Après quoi, le Comité de direction rédige une lettre collective de refus motivé : la grève du mois de mai 1920 ne fut pas un fait accidentel « mais le développement méthodique d'un mouvement révolutionnaire », déclenché en dehors de toutes réclamations professionnelles ; la procédure de révocation fut suivie sans précipitation ; depuis, les mesures prises ont eu le plus heureux effet, bon rendement, diminution des accidents, diminution des vols, pertes, avaries ; il n'y a pas de pardon pour les meneurs, ces « fauteurs systématiques de désordre » ; d'ailleurs personne ne souffre du chômage ; la responsabilité des Compagnies dans le fonctionnement de ce service public leur commande de faire respecter la discipline ; « cette indispensable discipline serait compromise, non seulement par la rentrée des éléments dissolvants qu'on voudrait replacer dans nos cadres, mais aussi par la mesure elle-même que tout le personnel regarderait comme un acte de faiblesse », les agents dirigeants et les agents restés fidèles s'opposant légitimement à la réintégration des grévistes révoqués ;

enfin l'introduction dans la loi d'amnistie d'une disposition imposant aux réseaux la réintégration constituerait un intolérable abus de pouvoir.

Quand, en juillet, les Compagnies se trouvent précisément menacées du vote d'une telle loi d'amnistie, elles ne se découragent pas pour autant et se disposent à faire repousser la loi au Sénat. Elles se font donner une consultation juridique établissant leur bon droit en la matière[1], puis, sur cette base, s'adressent à la commission de législation du Sénat, à laquelle elles fournissent un dossier complet sur les grèves, tandis qu'elles déclenchent parallèlement une campagne de presse : « La résistance des Compagnies, dans la limite de leurs obligations contractuelles, est la sauvegarde de l'intérêt général » *(Journal des Débats)* ; « M. Cachin a proclamé que la demande de réintégration des cheminots avait pour principal objet de préparer la Révolution. Il faudra donc ou demander au Sénat de réagir ou descendre dans la rue s'opposer aux manœuvres des saboteurs » *(Démocratie Nouvelle)* ; « Si le Sénat ratifiait cette méconnaissance tragique des lois qui sauvegardent les assises mêmes de la Société, il donnerait libre carrière à tous les désordres, à la révolution sociale, au défaitisme » *(L'Écho de Paris)* ; « Imposer la réintégration à un service concédé, c'est attenter au droit imprescriptible qu'a celui-ci de recruter librement son personnel » *(Le Matin)* ; « Amnistie à jet continu égale répression de plus en plus problématique » *(Le Journal)* ; « Au Sénat maintenant de prendre ses responsabilités et de dire : sous prétexte de ne pas connaître d'ennemis à gauche, il faut que la France meure » *(Le Courrier du Centre)*. Ainsi chapitrée, la Commission de législation civile et criminelle du Sénat ne pouvait que reconnaître le bien-fondé de la consultation juridique, signée d'éminents experts, et faisant ressortir que peines disciplinaires et révocations avaient été prises en vertu du contrat de travail (Statut du personnel), matière à laquelle la loi d'amnistie ne peut s'appliquer. En foi de quoi, le Sénat refusait d'adopter la réintégration obligatoire.

Battu au Sénat, Herriot, président du Conseil, se décide à prendre directement en main les négociations avec les Compagnies. Il provoque, le 8 octobre 1924, un entretien avec les Directeurs, où le même phénomène de dissociation, observé pendant la grève de février 1920, entre les intérêts du Gouvernement et ceux des Compagnies, se renouvelle. Le Gouvernement, par la bouche de Herriot, expose en effet sa doctrine : « La politique du Gouvernement est de s'appuyer sur l'élément réformiste pour combattre et réduire l'élément révolutionnaire. Les réseaux qui ont brisés les syndicats et qui s'en félicitent, les réseaux qui croient pouvoir maintenir l'ordre par la force, contrecarrent cette politique. Le Gouvernement ne pourra pas accepter d'en prendre la responsabilité. Il dira au Parlement que les réseaux ont entendu s'opposer à l'action jugée par lui salutaire ; lui aussi s'enfermera dans son droit strict. Et alors ce sera la guerre. Ne vaut-il pas mieux continuer à collaborer ? »

Cette ligne, Herriot la défend avec force, talent et esprit. Il appuie

1. Consultation juridique donnée par Me Labbé dont M. MARTIN DU GARD, *Les Mémorables*, t. I, p. 29, fait le portrait suivant : « Ce juriste, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, c'est le grand bourgeois parisien, un rien de hauteur, mais satinée, la simplicité d'apparat, l'air de la fortune avec l'autorité. »

d'abord sur le danger d'un renouveau révolutionnaire : « Il faut prendre garde, il y a une certaine agitation, du mécontentement, les Russes... » ; puis il souligne les avantages du syndicalisme modéré : « Les réformistes sont de braves gens très modérés, très sages. Ils me demandent de les aider, ils me déclarent qu'ils ne tiennent plus qu'avec peine leurs camarades à cause des communistes, que, si l'on ne fait rien pour eux, ils ne savent ce qui pourra arriver » ; à l'inverse, aussitôt après, il minimise le danger de la contagion : « Vous n'avez pas d'étang chez vous ? Eh bien, les meilleurs sont ceux où il y a un peu de brochet. Vos réseaux sont comme cela ; il y a quelques brochets ; il faut les garder pour que l'étang reste bon ». Justifiant le principe du syndicalisme ouvrier : « Vous êtes bien, Messieurs, en Comité, vous ne pouvez refuser aux petits le droit de s'unir », il conclut sur sa volonté de distinguer « entre les mauvaises têtes et les autres », chez les travailleurs bien sûr... et chez les Directeurs : sur quoi le Président du Conseil se souvient d'être aussi un agrégé d'histoire et compare le Directeur du Midi, Paul, à Louis XVI.

La position des Compagnies est en tous points antithétique, au plan de la doctrine comme au plan de la politique. Au plan de la doctrine : les Compagnies se prononcent... pour la lutte des classes, considérant que Herriot fait de la « collaboration de classes » : « Ce sont deux conceptions qui s'affrontent, conceptions d'ordre ' social ', dont le côté purement ' politique ' ne saurait être niée ». Contre la « collaboration » de Herriot, l'argumentation patronale est ainsi développée : « La ' collaboration ', c'est la reconstitution et le développement favorisé par nous-mêmes des syndicats ' réformistes ' au détriment des autres, les révolutionnaires. Mais c'est aussi et fatalement la prime donnée à un syndicat, celui que la politique gouvernementale aura le plus d'intérêt à s'attacher ; c'est donc l'affiliation obligatoire ou presque à ce syndicat, la brimade exercée en permanence sur les autres... C'est — l'expérience en a été faite au réseau d'État, sous le ministère Claveille — le syndicat installé sur le réseau, dictant ses décisions au directeur... C'est donc la capitulation progressive de l'administration dirigeante devant une minorité anonyme... ». Opposition de doctrine mais aussi opposition politique : le Gouvernement est engagé publiquement dans cette affaire de réintégration, un échec l'affaiblirait ; or quand un administrateur du P.L.M. propose d'aider le Gouvernement à « sauver la face », « M. Laederich [un autre et puissant administrateur] à mi-voix dit que le Conseil n'a aucun motif de sauver la face du Gouvernement ».

En fait, ledit Gouvernement ne s'est pas embarqué à la légère ; il détient de sérieux atouts pour arracher un accord de compromis, atouts d'ordre économique bien sûr : la majoration des tarifs et le budget des Conventions. Majoration des tarifs : ainsi que le souligne *La France économique et financière*, « comme par hasard on remet en question, dans divers journaux gouvernementaux, la question de la majoration de tarifs ». Ce qu'en d'autres termes laisse entendre M. Moutet, député socialiste : « Puisque l'État est un associé qui doit toujours payer, il faudra bien que les Compagnies lui reconnaissent une autorité de contrôle et de direction, — une autorité qui lui permette, sans intervention abusive, de poser la question de la réintégration des cheminots ».

Arrivés à ce point — et c'est l'intérêt de cette histoire politique de la « réintégration » qui joue le rôle d'une véritable contre-épreuve, nous sommes dans la même situation qu'en février 1920. L'analyse des conjonctures successives de février 1920, mai 1920 et 1924 fait mieux ressortir le jeu respectif — avec ses variations et ses limites possibles — des Compagnies, du Gouvernement et des organisations syndicales. Février 1920 : pour tenter d'enrayer le mécanisme de développement des phénomènes annonciateurs d'une période de tensions sociales, le Gouvernement joue au centre ; il recherche, au prix de concessions sociales, un accord avec la fraction modérée du mouvement syndical contre sa fraction extrême, accord auquel il contraint les Compagnies de souscrire grâce à des pressions de caractère économique liées à ses pouvoirs de contrôle. Une telle disposition des forces garantit une politique de centre gauche : paix sociale et progrès limités. Mai 1920 : le calcul a échoué ; le même Gouvernement (il est intéressant de noter que la composante politique du Gouvernement n'a nullement changé entre temps) est devenu incapable et de lier les mains au mouvement syndical où la fraction extrême l'a emporté et de les lier aux Compagnies qui se sont dégagées des moyens de pression économique ayant servi précédemment. Dès lors que la polarisation sociale se fait aux extrêmes, que le Gouvernement ne peut plus empêcher l'affrontement entre les Compagnies et leur personnel organisé, il opère un nécessaire renversement d'alliance qui le range aux côtés des Compagnies. 1924 : le Gouvernement Herriot (« de gauche » alors que le Gouvernement Millerand était « de droite ») reprend la tactique de février 1920 : alliance avec la fraction modérée du syndicalisme, alliance à laquelle des pressions de caractère économique contraignent les Compagnies à souscrire. Une seule conjoncture encore inédite, celle où la polarisation sociale fait basculer le Gouvernement : non plus du côté des forces patronales mais du côté des forces ouvrières. Est-ce celle de 1936 ?

En tous cas, il apparaît également que les Compagnies, toutes puissantes quand le Gouvernement leur donne le « feu vert », sont placées dans des conditions très délicates dès que le Gouvernement choisit de ne pas conclure alliance avec elles. Les notes des directeurs et présidents des Compagnies, dans cette période d'octobre 1924 où Herriot leur a lancé un ultimatum — répondre favorablement avant le 21 à l'invitation pressante que leur adresse le Gouvernement pour régler la question des réintégrations — révèlent bien la conscience profonde que ceux-ci ont de leur relative impuissance. Le Ministre des Travaux Publics déclare d'ailleurs lui-même que « les Directeurs pris en particulier semblent moins hostiles qu'une fois qu'ils sont réunis ». C'est qu'ils savent *in petto* — et l'un d'eux le note « très posément » — ce que risquent les Compagnies, à s'engager dans un conflit avec le Gouvernement et le Parlement : d'aboutir 1° à une révision des conditions de travail ; 2° à la non-majoration générale des tarifs ; 3° au vote probable de la loi au Sénat après dépôt par le Président du Conseil d'une question de confiance. Or un tel vote mettrait les Compagnies dans la nécessité de s'exécuter, ce qui couvrirait bien leur autorité mais les obligerait à réintégrer absolument tous les révoqués sans distinction ; enfin 4° à une grève probable à bref délai, grève où

les Compagnies seraient isolées et du Gouvernement et de l'opinion publique.

Aussi Directeurs et Présidents des Compagnies calculent-ils très vite que derrière une façade d'intransigeance, il leur faut se préparer à marchander un accord. Dès la mi-octobre, ils étudient « le prix » qu'ils peuvent exiger du Gouvernement contre l'adoption par eux de mesures de réintégration : prix portant à la fois sur les conditions de réintégration et sur les différentes questions pendantes entre les Compagnies et le Gouvernement.

Cette « négociation » durera 15 jours ; le 30 octobre, l'accord sera conclu sous la forme d'un communiqué du Gouvernement : les Directeurs des Compagnies acceptent, à la demande du Gouvernement et sous sa responsabilité, de prendre des mesures de clémence ; ils procéderont à un examen de toutes les demandes de réintégration présentées avant le 1er janvier 1924. Ils reconnaissent de surcroît la nécessité d'une collaboration entre les Compagnies et leurs agents pour la bonne marche des chemins de fer (dernier alinéa ajouté par Herriot lui-même). En revanche, le Gouvernement multiplie les apaisements à l'égard des craintes exprimées par les Compagnies : reconnaissance explicite de la légitimité des mesures prises en 1920 ; reconnaissance explicite de la nécessité pour « tout gouvernement républicain » de s'opposer à une grève dans les services publics et d'y substituer la procédure de l'arbitrage ; renonciation implicite à la réintégration obligatoire des révoqués, à leur réintégration en masse : les réintégrations demeurent facultatives et individuelles ; renonciation explicite au contrôle des « mesures de clémence » : les Compagnies ont « toute liberté » ; accord pour exclure à l'avance des mesures de clémence les « meneurs » et les ouvriers des ateliers remis à l'industrie privée. Tout ceci ne représentant que la partie publique de l'accord, portant sur la seule matière des réintégrations : la partie « économique » ne figure naturellement pas dans le communiqué.

L'histoire politique de la réintégration se termine là, mais l'histoire technique se poursuivra encore pendant quinze ans : nous devons en connaître certaines modalités de façon à interpréter correctement les cas ultérieurs de réintégration.

Le premier accord, celui du 30 octobre 1924, porte sur la réintégration « des anciens agents commissionnés qui se sont laissés entraîner dans le mouvement de 1920 ». Ne peuvent donc bénéficier de la réintégration que des agents commissionnés, ayant présenté une demande avant le 1er décembre 1924 et n'ayant pas bénéficié d'une pension de retraite normale lors de leur révocation. Sont donc écartés : 1° comme ne remplissant pas les conditions techniques exigées : les agents stagiaires en 1920 ; les vieux agents mis à la retraite après leur révocation ; les ouvriers des ateliers licenciés ; 2° comme ne remplissant pas les conditions politiques exigées : les « meneurs », c'est-à-dire tous les agents ayant occupé un poste syndical ou s'étant rendus coupables « d'entraves à la liberté du travail » ; au surplus à côté des critères officiellement établis, furent retenus des critères officieux portant non seulement sur l'attitude pendant la grève mais sur l'atittude après la grève. Ainsi, dans une note confidentielle concernant la réintégration d'un agent considéré comme « meneur », il est indiqué : « Il n'a

pas été possible de connaître son attitude syndicaliste depuis qu'il a quitté le réseau ». Dans une autre note confidentielle concernant la réintégration d'un ancien mécanicien du dépôt de Firminy, il est donné un avis « très défavorable », avec le motif suivant : « Son logis est le centre de réunion des agents syndiqués ». Bref, les agents réintégrés en 1924 sont des agents d'âge moyen, ayant eu une participation « moyenne » à la grève : ce sont « les grévistes moyens ».

L'accord du 4 juillet 1933 stipule que les réseaux acceptent de procéder à une nouvelle fournée de réintégrations dont les critères sont : 1° des critères techniques d'âge (50 ans pour les agents du service Matériel et Traction, 53 ans pour les agents des autres services) ; 2° des critères politiques : sont exclus les « agents dirigeants », ayant exercé une pression sur les non-grévistes, « meneurs », ayant exercé des voies de fait, mal notés pour leur travail professionnel. Les « observations » des ingénieurs à leur propos portent sur la qualité professionnelle ; l'action pendant la grève ; les convictions politiques et syndicales ; l'aptitude à diriger les mouvements de grève ; la situation de famille. Les agents réintégrés en 1933 avaient donc au maximum de 37 à 40 ans en 1920, ils n'étaient ni cadres professionnels, ni cadres syndicaux. Le tour de ces derniers viendra seulement à partir de 1936.

En définitive, un nombre très faible des agents stagiaires en 1920, un peu moins de 60 % des agents commissionnés révoqués en 1920 furent finalement réintégrés avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, pour la moitié en 1924, pour l'autre en 1933.

Nous avons déjà noté que le 21 mai 1921, Le Trocquer, en réponse à une question écrite du député Israël, dénombrait 9 643 demandes de réintégration : soit un peu plus de 50 % des agents révoqués, rayés des cadres, ou licenciés. (En fait d'ailleurs, étant donné que les « agents à l'essai » ne pouvaient être réintégrés par définition puisqu'ils n'avaient pas été intégrés et que les ouvriers des ateliers licenciés ne le pouvaient pas plus puisque les ateliers avaient été cédés à l'industrie privée, la proportion des demandes de réintégrations par rapport au nombre de révoqués était beaucoup plus élevée).

Or, selon un tableau du 26 octobre 1926 (donc après les mesures de 1924), les cinq grandes Compagnies déclarent avoir réintégré 2 303 de leurs agents révoqués (auxquels il faut ajouter les 1 343 agents réintégrés sur le réseau de l'État). Par rapport aux demandes, le pourcentage des décisions favorables s'établit ainsi :

| Compagnies | Nombre de demandes | Nombre de réintégrations | Pourcentage |
|---|---|---|---|
| Nord | 400 | 164 | 40 |
| Est | 410 | 190 | 48,7 |
| P.O. | 2 578 | 1 070 | 41,5 |
| P.L.M. | 1 310 | 681 | 51,9 |
| Midi | 835 | 198 | 23,7 |

Lors du nouvel examen de 1933, la Compagnie du P.L.M.
*reçoit* 402 demandes de réintégration ;
*écarte* 61 d'entre elles dont :

47 qui ont dépassé la limite d'âge,
2 pour infirmités,
3 pour condamnations,
8 pour avoir dépassé la limite d'inscription,
1 (le cas de Sémard, alors secrétaire de la Fédération unifiée des chemins de fer) ;

*annule* 16 d'entre elles dont :

16 ayant renoncé à la réintégration,
7 pour inaptitude physique,
2 pour décès ;

*accepte* 316 d'entre elles.

Au total, d'après le tableau publié au *Journal Officiel* du 6 mars 1936, le nombre d'agents révoqués et réintégrés à la suite du premier accord de 1924 ou du deuxième accord de 1933 s'élève à 6 800 (compte tenu des réintégrations effectuées sur le réseau de l'État). En chiffres absolus, la réintégration de 1924-1925 (3 646 agents) est plus importante que celle de 1933 (3 154). En fait la réintégration de 1924 toucha essentiellement l'État et secondairement les autres réseaux, si bien que, mis à part l'État, la réintégration fut beaucoup plus importante en 1933 qu'en 1924.

Nous disposons donc maintenant de toutes les relations quantitatives nécessaires :

*Les cheminots grévistes* représentent ± 40 % de la masse totale des cheminots.

*Les cheminots grévistes révoqués* représentent ± 12 % de la masse des grévistes et 5 % de la masse totale des cheminots.

*Les cheminots grévistes révoqués réintégrés* représentent ± 50 % de la masse des révoqués, ± 6 % de la masse des grévistes et ± 2,5 % de la masse totale des cheminots.

Sur 100 cheminots de 1920, 40 furent grévistes, 5 de ces derniers révoqués, et 2 ou 3 avaient repris leur poste en 1936.

Nous connaissons également les rapports qualitatifs entre les catégories de cheminots grévistes, cheminots grévistes révoqués, cheminots grévistes révoqués et réintégrés.

De telle sorte que nous sommes en mesure d'inférer les rapports entre le groupe général des cheminots et la catégorie particulière des cheminots grévistes : c'est-à-dire de déterminer avec précision certains des facteurs stables qui conditionnent, dans une conjoncture donnée, le passage de l'état de travail à l'état de grève.

Voici pour exemple l'étude d'un premier facteur : on a prétendu à l'époque et on prétend souvent encore que la masse des grévistes s'était

alors recrutée et se recrute en général de préférence parmi les jeunes dépourvus de formation professionnelle. C'est ainsi qu'on lit dans un rapport parlementaire, daté du 30 juillet 1920 : « Parmi les cheminots, les prédicateurs du moindre effort, de la réduction des heures de service et de l'augmentation parallèle des salaires ne sont pas en général des professionnels du rail ; ceux-ci se savent une élite ouvrière et témoignent pour leur tâche quotidienne d'un dévouement intelligent qui résiste à des accès de mauvaise humeur ». Que les grévistes fussent des jeunes, c'était une idée banalement répandue : dans les milieux patronaux, pour démontrer que les grévistes constituaient la partie la moins intéressante de la corporation ; dans les milieux ouvriers avancés, pour s'enorgueillir de ce que la jeunesse mettait son dynamisme au service de la lutte des classes.

Qu'en est-il exactement : les grévistes appartenaient-ils à la catégorie des jeunes cheminots entrés à la faveur de la guerre dans les chemins de fer ou se comptaient-ils parmi les cheminots d'âge mûr ayant fait carrière dans les chemins de fer ?

Nous sommes en mesure d'apporter à cette question une réponse statistique, fondée sur deux éléments complémentaires que fournissent les renseignements contenus dans les dossiers des cheminots révoqués :

1° Sur une analyse de l'âge des grévistes à la date du 1er mai 1920 ;

2° Sur une analyse de l'ancienneté des grévistes à la même date.

## 1° L'âge des grévistes à la date du 1er mai 1920

Nous ne disposons pas naturellement de statistiques directes et générales concernant l'âge au 1er mai 1920 des cheminots grévistes. Mais nous disposons de statistiques indirectes concernant l'âge au 1er mai 1920 des cheminots grévistes révoqués (série statistique n° 1) ; l'âge au 1er mai 1920 des cheminots grévistes révoqués en 1920 et réintégrés en 1925 (série statistique n° 2) ; l'âge au 1er mai 1920 de cheminots révoqués en 1920 et réintégrés en 1933 (série statistique n° 3).

La série statistique n° 1 a été établie à partir de la liste complète des cheminots grévistes révoqués, liste trouvée au siège actuel du réseau Nord. Cette liste comprend environ 18 000 noms. Mais sur ces 18 000, 3 203 seulement — en fonction, semble-t-il, du seul hasard administratif — sont affectés d'une mention concernant la date de naissance des agents intéressés.

Les séries statistiques nos 2 et 3 ont été établies à partir des « états individuels », dossiers de cheminots appartenant à la Compagnie du P.L.M., révoqués ou rayés des cadres à la suite de la grève de mai 1920, réadmis en 1925 ou en 1933. Il est à noter cependant que les calculs n'ont pas toujours porté sur la totalité des états individuels à notre disposition, certains états ne répondant pas aux indications demandées. C'est ainsi que sur les 355 « états individuels » d'agents réintégrés en 1925, 205 seulement mentionnent la date de naissance des intéressés.

Telles quelles, ces trois séries statistiques fournissent les précisions suivantes :

— *Série n° 1 : sur les 3 203 agents grévistes révoqués,*

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 112, soit | 3,5 % | sont nés avant | 1870 : | ils ont en 1920 plus de 50 ans. | | |
| 403 — | 12,5 % | sont nés entre | 1870 et 1879 : | ils ont en 1920 entre | 41 et 50 ans. | |
| 1 180 — | 37 % | — | 1880 et 1889 : | — | — | 31 et 40 ans. |
| 828 — | 25,8 % | — | 1890 et 1894 : | — | — | 26 et 30 ans. |
| 536 — | 16,7 % | — | 1895 et 1899 : | — | — | 21 et 25 ans. |
| 144 — | 4,5 % | — depuis | 1900 : | ils ont en 1920 moins de 20 ans. | | |

— *Série n° 2 : sur 205 grévistes du P.L.M., révoqués en 1920 et réintégrés en 1925,*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 8, soit | 3,9 % | sont nés avant | 1870 ; |
| 73 — | 35,6 % | sont nés entre | 1870 et 1879 ; |
| 112 — | 54,6 % | — | 1880 et 1889 ; |
| 8 — | 3,9 % | — | 1890 et 1894 ; |
| 4 — | 1,9 % | — | 1895 et 1899 ; |
| 0 | | né après | 1900. |

— *Série n° 3 : sur 312 grévistes du P.L.M., révoqués en 1920 et réintégrés en 1933,*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 0, soit | 0 % | est né avant | 1870 ; |
| 22 — | 7 % | sont nés entre | 1870 et 1879 ; |
| 262 — | 83,4 % | — | 1880 et 1889 ; |
| 17 — | 5,4 % | — | 1890 et 1894 ; |
| 13 — | 4,1 % | — | 1895 et 1899. |

Si l'on compare ces trois séries statistiques, il apparaît clairement qu'elles se recoupent :

| Agents | n° 1 | n° 2 | n° 3 |
|---|---|---|---|
| Nés avant 1870 ............ | 3,5 % | 3,9 % | 0 % |
| Nés entre 1870 et 1879 ..... | 12,5 % | 35,6 % | 7 % |
| Nés entre 1880 et 1889 ..... | 37 % | 54,6 % | 83,4 % |
| Nés entre 1890 et 1894 ..... | 25,8 % | 3,9 % | 5,4 % |
| Nés entre 1895 et 1899 ..... | 16,7 % | 1,9 % | 4,1 % |
| Nés en 1900 et après ....... | 4,5 % | 0 % | 0 % |

Les différences tiennent en effet aux conditions particulières de réintégration en 1925 et en 1933. Par exemple, si le pourcentage des cheminots grévistes âgés de plus de 50 ans en 1920 est nul parmi les cheminots réintégrés en 1933, c'est qu'à cette date, ils avaient été atteints par la limite d'âge. Si par contre, le pourcentage des cheminots grévistes âgés en 1920 de 31 à 40 ans est particulièrement grand parmi les cheminots réintégrés en 1933, c'est qu'à cette date, il fallait les réintégrer d'urgence avant qu'ils ne soient atteints par la limite d'âge. Si par ailleurs, le pourcentage des cheminots grévistes dont l'âge en 1920 oscille entre 31 et 40 ans,

est particulièrement élevé dans la fournée des cheminots réintégrés en 1925, c'est que le manque de main-d'œuvre qualifiée à cette date conduisait les Compagnies à se montrer conciliantes à l'égard d'hommes qui avaient derrière eux un bagage professionnel certain.

On peut donc considérer que la série n° 1 portant sur l'ensemble des cheminots grévistes est bien une série « moyenne » quant à l'âge au 1er mai 1920 des cheminots grévistes qui sont tombés sous le coup de la révocation. Or le fait qu'il y ait eu, sur 3 203 de ces agents, 1 695 agents âgés de plus de 30 ans, soit 52 %, montre bien qu'il ne s'agit pas de « jeunes » mais d'hommes faits.

D'autant plus que la vie professionnelle commençant alors plus tôt qu'aujourd'hui (un homme entre 25 et 30 ans était déjà un « vieux » compagnon), il serait légitime d'englober parmi les hommes faits la catégorie des agents entre 26 et 30 ans.

Par contre, il faut considérer que la moyenne d'âge des cheminots révoqués est plus élevée que la moyenne d'âge de la masse des cheminots simplement grévistes, du fait que les cheminots grévistes alors « à l'essai » (cheminots ayant moins d'une année de service, les plus jeunes du point de vue de l'ancienneté mais aussi, souvent, du point de vue de l'âge) ne figurent pas sur les listes des agents révoqués (ils furent seulement « congédiés »).

Bref, compte tenu de ces divers ajustements, on est en droit de conclure que les cheminots grévistes ne sont nullement composés de « blancs-becs irresponsables ».

Cette conclusion se trouve confirmée par le second élément dont nous disposons :

## 2° L'ancienneté des grévistes à la date du 1er mai 1920

Cet élément est indispensable pour mesurer la maturité professionnelle du milieu gréviste. En effet, la grève est considérée comme manifestation d'écervelés non seulement parce qu'elle est le fait de jeunes hommes mais encore parce qu'elle est le fait d'hommes en début de carrière. Pour le vérifier, nous avons dressé également trois séries statistiques, portant sur l'ancienneté dans la profession à la date du 1er mai 1920 des cheminots grévistes révoqués :

— *Série n° 1 : sur 205 agents grévistes du P.L.M., révoqués en 1920 et réintégrés en 1925,*

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 agent, soit | 0,4 % | avait en 1920 | une ancienneté | inférieure à un an ; | | |
| 8 | — | 3,9 % | — | — | comprise entre | 1 et 2 ans ; |
| 8 | — | 3,9 % | — | — | — | 2 et 5 ans ; |
| 55 | — | 26,3 % | — | — | — | 5 et 10 ans ; |
| 78 | — | 38 % | — | — | — | 10 et 15 ans ; |
| 13 | — | 6,3 % | — | — | — | 15 et 20 ans ; |
| 42 | — | 20 % | — | — | de plus de 20 ans. | |

— *Série n° 2 : sur 310 agents grévistes du P.L.M., révoqués en 1920 et réintégrés en 1933,*

aucun n'avait au 1er mai 1920 une ancienneté inférieure à un an ;

| | | | |
|---|---|---|---|
| 34 agents, soit | 10,9 % | avaient au 1er mai 1920 une ancienneté comprise | entre 1 et 2 ans ; |
| 7 — | 2,5 % | — — — — | — 2 et 5 ans ; |
| 118 — | 38 % | — — — — | — 5 et 10 ans ; |
| 131 — | 42,2 % | — — — — | — 10 et 15 ans ; |
| 14 — | 4,5 % | — — — — | — 15 et 20 ans ; |
| 6 — | 1,9 % | — — — — | supérieure à 20 ans. |

— *Série n° 3 : sur 228 agents grévistes de la Compagnie du Nord, révoqués ou radiés en 1920, et appartenant aux trois grands services* (de l'Exploitation : 112 ; de la Voie : 54 ; du Matériel : 58),

| | | | |
|---|---|---|---|
| 68 agents, soit | 29,8 % | étaient à l'essai (ancienneté inférieure à un an) ; | |
| 40 — | 17,5 % | avaient au 1er mai 1920 une ancienneté comprise | entre 1 et 2 ans ; |
| 6 — | 2,5 % | — — — — | — 2 et 5 ans ; |
| 34 — | 14,9 % | — — — — | — 5 et 10 ans ; |
| 41 — | 17,8 % | — — — — | — 10 et 15 ans ; |
| 24 — | 10,5 % | — — — — | — 15 et 20 ans ; |
| 15 — | 6 % | — — — — | supérieure à 20 ans. |

Pour interpréter ces trois tableaux statistiques, il faut naturellement tenir compte :

— que l'ancienneté à la Compagnie a constitué un facteur des décisions de réintégration prises en 1925 : partant, le pourcentage des « anciens » parmi les réintégrés est supérieur au pourcentage réel des « anciens » parmi les grévistes ;

— que les cheminots de plus fraîche date ayant une ancienneté inférieure à un an ne peuvent figurer parmi les réintégrés ni en 1925 ni en 1933 puisqu'ils n'ont pas été « révoqués » ;

— que les cheminots les plus « anciens », ceux qui avaient plus de vingt ans d'ancienneté à la Compagnie en 1920, ne figurent plus sur la liste des réintégrés de 1933, ayant à cette date atteint la limite d'âge.

Toutes ces corrections faites, il reste que plus de 70 % des cheminots grévistes révoqués en 1920 appartenaient aux chemins de fer depuis plus de 5 ans, que plus de 50 % y appartenaient déjà avant la guerre.

Nos deux indices, âge et ancienneté, sont donc convergents : ils infirment l'un et l'autre l'idée d'une prédominance marquée chez les grévistes de jeunes cheminots dépourvus d'expérience.

Est-il possible de pousser davantage l'enquête ? Certes : au lieu de considérer séparément les deux éléments retenus — âge au 1er mai 1920 et ancienneté à cette même date du cheminot gréviste —, on peut les combiner de façon à acquérir par là une vue globale de la carrière moyenne d'un tel cheminot.

Par exemple, *sur les 205 grévistes du P.L.M. révoqués en 1920 et réintégrés en 1925,*

— 130 étaient entrés à la Compagnie avant 1910, date de la précédente grande grève de cheminots ;
— 58 étaient entrés à la Compagnie après la grève de 1910, mais avant la déclaration de guerre (août 1914) ;
— 5 étaient entrés à la Compagnie après le 2 août 1914, mais avant le 1er janvier 1918, soit dans les trois premières années de la guerre ;
— 4 étaient entrés en 1918, avant le 11 novembre, soit dans la dernière année de la guerre ;
— 8 étaient entrés après le 11 novembre 1918, donc après la guerre.

Ce tableau montre clairement que les cheminots grévistes révoqués n'étaient pas des tards-venus à la Compagnie, entrés seulement pour échapper par exemple à la mobilisation et aux tranchées. Indication qui se confirme dès lors que, connaissant l'âge au 1er mai 1920 et l'ancienneté à la même date des cheminots grévistes révoqués et réintégrés soit en 1925, soit en 1933, on calcule l'âge auquel ces mêmes cheminots étaient entrés à la Compagnie. Cet âge est en effet tenu pour révélateur d'une mentalité : « l'esprit de corporation » se vérifie au fait que la demande d'embauche aux chemins de fer suit de près la libération du service militaire.

*Or sur les 520 cheminots grévistes, révoqués en 1920 et réintégrés soit en 1925, soit en 1933,*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 33 | agents, soit | 6,3 %, | étaient entrés au | P.L.M. | à l'âge de 20 ans et moins ; |
| 279 | — | 53,6 %, | — | — | entre 21 et 25 ans ; |
| 176 | — | 33,8 %, | — | — | entre 26 et 30 ans ; |
| 31 | — | 6 %, | — | — | à plus de 30 ans. |

Ainsi, sur 520 cheminots grévistes, révoqués en 1920, réintégrés en 1925 ou en 1933 — des cheminots donc lourdement frappés, des « meneurs » —, 32 seulement, soit 6 % étaient entrés à la Compagnie après avoir dépassé les 30 ans. 176, soit un peu plus d'un tiers seulement, avaient fait « quelque chose » entre leur temps de service militaire et leur entrée à la Compagnie (ne serait-ce que la guerre !). Mais plus de la moitié était entrée directement à la Compagnie après leur service militaire : signe indiscutable du cheminot de profession.

Voyons encore de plus près : nous avons dit que 32 agents seulement (sur 520) étaient entrés à la Compagnie après avoir dépassé les 30 ans. Il y a là un indice d' « amateurisme » quant au choix de la carrière cheminote. Mais est-il suffisant ?

Sur ces 32 agents, 19 ont été réintégrés en 1925, 15 en 1933. Sur les 19 agents réintégrés en 1925, 5 femmes sont entrées à la Compagnie depuis la guerre : ce sont bien des recrues « amateurs » si « amateur » signifie que l'entrée à la Compagnie fut subordonnée à un accident imprévu, en l'occurrence la guerre.

Quant aux 14 hommes révoqués en 1920, réintégrés en 1925, entrés à la Compagnie âgés de plus de 30 ans, il est à remarquer qu'aucun n'avait pour lieu de travail Paris ou Villeneuve-Saint-Georges. L'un était domicilié à Dijon, 6 étaient domiciliés à Arles, 7 à Oullins : bref dans la vallée

Saône-Rhône. Or, ces 14 agents, s'ils sont entrés à la Compagnie après 30 ans, ne sont pas pour autant des agents nouveaux en 1920 : à l'exception de deux d'entre eux qui n'ont qu'une année d'ancienneté, ils sont entrés à la Compagnie entre 1900 et 1908 ; ils ont donc entre 12 et 20 ans d'ancienneté.

Il se pourrait alors fort bien que ces onze-là soient d'anciens vignerons que la crise vinicole d'une part et le développement des ateliers P.L.M. avaient attirés à la Compagnie dans la première décennie du siècle. Ils appartiendraient dans ce cas à la catégorie bien connue des travailleurs qui passent de la campagne à la ville et non à la catégorie des travailleurs urbains flottants.

Resterait à cerner les traits des deux catégories particulières laissées de côté : celle des agents entrés à la Compagnie en 1919 et celle des femmes cheminotes.

Les agents entrés à la Compagnie du P.L.M. en 1919 sont pour la plupart en mai 1920 encore stagiaires : congédiés, ils disparaîtront sans laisser de trace statistique. Mais les jeunes gens qui étaient entrés à la Compagnie entre janvier et avril 1919 étaient en mai 1920 devenus titulaires. De ceux-là, nous avons gardé la trace : 34 d'entre eux furent révoqués puis réintégrés : 8 en 1925 ; 21 en 1933 et 5 en 1936. Sur ces 34, 15 ouvriers, 5 aides-ouvriers, 2 chauffeurs de route et 2 manœuvres. Or l'âge au 1er mai 1920 de ces 34 agents titulaires entrés dans les quatre premiers mois de l'année 1919, permet de les répartir en deux lots : l'un rassemble 6 hommes qui avaient eu, avant la guerre, une vie professionnelle autre que celle de cheminot, l'autre en regroupe 28 qui n'avaient encore connu que le service militaire et la guerre avant d'entrer directement à la Compagnie.

Il est donc possible d'isoler un certain nombre de cas qui répondent bien à la définition de ces ouvriers flottants, de ces « non-professionnels » du rail chez qui on veut voir les instigateurs révolutionnaires de la grève : leur petit nombre est très remarquable.

L'autre catégorie — celle des cheminotes — constitue un secteur particulier : 9 femmes font en effet partie du lot des 205 cheminots révoqués en 1920 et réintégrés en 1925 ; 18 du lot des 315 cheminots révoqués en 1920 et réintégrés en 1933. Or ces 27 femmes présentent les caractéristiques suivantes : sans avoir jamais auparavant exercé un métier, elles sont entrées à la Compagnie pendant la guerre, non pour y faire carrière, car elles sont déjà âgées, mais pour suppléer au salaire du mari ; elles sont en effet toutes mariées, le plus souvent mères de familles ; elles ont occupé des postes sans qualification où elles gagnent d'ailleurs encore moins que leurs homologues masculins (un manœuvre d'Oullins, 31 ans, 7 ans d'ancienneté, marié, un enfant, gagne 12 fr. 95 par jour ; une femme, manœuvre à Paris, 28 ans, 2 ans d'ancienneté, mariée, un enfant, gagne 10 fr. 40 par jour ; la différence est considérable) ; enfin quand elles sont révoquées, un tiers de ces femmes ne recherchera pas une autre situation. Il apparaît donc que cette catégorie est bien constituée de travailleurs épisodiques ; mais il est aussi clair que ces travailleurs ne sauraient jouer un rôle important dans une grève. Si on a beaucoup parlé des femmes au mois de mai, c'est beaucoup plus des femmes de cheminots que des femmes cheminotes.

# *CONCLUSIONS DE LA DEUXIÈME PARTIE*

La grande bataille du mois de mai 1920 s'achève donc. On peut désormais en dresser le bilan.

Bilan économique d'abord. Quelques chiffres, pour le seul réseau du P.L.M., permettront de le dégager. Le nombre total des grévistes du 1er au 24 mai oscille entre 31 500 et 24 700 (soit entre 29 et 22 % des effectifs). La catégorie des mécaniciens et chauffeurs est la plus atteinte : elle compte entre 4 200 et 3 600 grévistes (soit entre 42 et 36 % de ses effectifs). En conséquence, le nombre de wagons chargés pendant le mois de mai est inférieur de 130 000 à la norme : 102 817 wagons en tout contre 54 363 dans la seule semaine qui précéda la grève. Les pertes de recettes enfin sont estimées à 60 millions[3]. A quoi il faut encore ajouter le retard accumulé sur les grosses réparations (équivalent à la production d'un mois).

Ces chiffres — pour un seul réseau — sont considérables ; ceux, établis pour l'ensemble des Compagnies, ne le sont pas moins : le déficit sur les recettes prévues pour les quatre grands réseaux — P.L.M., P.O., Midi, État — est estimé à 120 millions[2]. Cependant, ces statistiques ne sauraient suffire pour conclure que les grèves ont aggravé la crise des chemins de fer. Car elles se limitent à un point de vue comptable. En fait, grâce au soutien que l'État est contraint de leur accorder, les Compagnies, après la défaite de leur personnel, ont retrouvé une position de force telle qu'elles ont pu éponger rapidement les pertes directement inhérentes à la grève. La *Journée Industrielle* se félicitait peu après de ce que, « d'après des renseignements de source sûre, on constaterait une augmentation très sensible du rendement de travail du personnel des chemins de fer depuis la dernière grève ». Naturellement la *Journée Industrielle* attribuait le fait « à l'assainissement moral résultant de l'élimination des meneurs et au regain d'autorité que le maintien des révocations a donné aux cadres ».

Le bilan économique serait d'ailleurs faussé s'il ne retenait pas ceci : les grèves de mai sont arrivées opportunément pour ralentir le rythme de détérioration de la situation économique générale ; elles ont masqué partiellement les manifestations initiales d'une récession qui ne deviendra de ce fait sévère qu'à l'automne suivant.

Du point de vue des Compagnies, le bilan économique, lourd dans l'immédiat, était donc prometteur pour l'avenir. Du moins pour quelque

1. Note anonyme récapitulative *(Archives P.L.M.)*.
2. *Dossier « amnistie », pièce A (Archives P.L.M.)*.

quinze ans : car la propriété privée de la gestion des chemins de fer n'était, chacun le sait, qu'en sursis.

Quant au bilan social — toujours du point de vue des Compagnies —, il semble qu'il se présentât à l'inverse de l'économique : très satisfaisant dans l'immédiat, moins brillant à longue échéance. A l'avenir en effet, la grève de mai s'intégrera dans la « geste » de la corporation cheminote et contribuera, comme tous les grands combats, même malheureux, à l'enrichissement de la conscience ouvrière. C'est une opinion de Lardeux et nous l'avons vérifiée auprès de nombreux témoins : « A partir de ce jour, l'arrogance du Patronat en général perdit de sa superbe et ne la retrouva jamais »[1]. Mais dans l'immédiat, que de sujets d'insatisfaction ! D'une part les ouvriers, dans la généralité des cas, connurent des jours réellement difficiles : du fait de la perte de leur salaire au mois de mai, les cheminots grévistes — le manque à gagner des agents grévistes se chiffra sur les quatre réseaux du P.L.M., P.O., Midi, et État à environ 40 millions de francs — ; et aussi les ouvriers d'industrie, qui durent chômer soit du fait des grèves de solidarité, soit par manque de matières premières ; mais plus encore que de la diminution des salaires, tous les prolétaires, grévistes ou non, souffrirent du renchérissement des prix fouettés par la spéculation qu'encourageait l'aggravation temporaire de la crise des transports. Il est toujours pénible de distinguer des degrés de misère. Néanmoins, dans cette commune détresse, une catégorie se détache pour la dureté de l'épreuve qu'elle traverse : les cheminots révoqués[2]. Un reportage de *L'Œuvre* évoque la situation désespérée des 5 ou 600 révoqués du Loiret : les patrons coalisés, par solidarité avec les Compagnies, refusaient de les embaucher ; sans travail, les malheureux mangeaient aux « soupes communistes », servies pour 12 sous dans la cour de la Bourse du Travail. Ils étaient, suprême misère, chassés de leurs logements : « Il faut vider les lieux », leur enjoignaient les Compagnies à qui les Cités ouvrières appartenaient.

Aux difficultés matérielles de toutes sortes — terribles mais provisoires —, il faut d'autre part ajouter pour le compte un élément plus durable et plus délicat à surmonter : la démoralisation ouvrière engendrée par la défaite. On peut en juger par cette apostrophe désespérée de Jarrigion, secrétaire de l'Union Midi, majoritaire pourtant modéré : « Le résultat des fautes ne se mesure pas à l'intention qu'on a de les commettre, le résultat se mesure aux faits que l'on constate... Cela a été une perte de salaire, la misère dans les familles pendant des mois, cela a été l'emprisonnement, les révocations, les licenciements, les sanctions... Le résultat de votre faute, cela a été la perte même de la raison pour certains syndiqués qui traînent à l'heure actuelle une existence misérable dans des asiles... Le résultat de vos fautes, cela a été les cadavres que l'on a retirés de la Garonne, ces temps derniers »[3]. Oui, après l'exaltation, la tension formidable des esprits durant un mois entier, le moral lâchait : le 16 juillet 1920, Jouanen — 38 ans —, secrétaire général du syndicat des cheminots d'Alais, se suicidait au Foyer des cheminots[4]. Démoralisation de militants respon-

1. Lardeux, lettre à l'auteur du 29 janvier 1957.
2. *Dossier « amnistie », pièce A (Archives P.L.M.).*
3. Jarrigion, Congrès confédéral d'Orléans, septembre 1920.
4. *Cf. L'Humanité*, du 17 juillet 1920. *Cf.* l'enquête de police, A.N., F7, 13675.

sables vaincus ; mais aussi démoralisation de la masse des cheminots. Les lettres écrites alors par ccrtains révoqués sont lamentables : « 25 mai : Je reconnais trop tard avoir pris le mauvais chemin en abandonnant mon travail, chose que je regrette amèrement... Je n'ai fait que suivre l'ensemble de mes collègues. Jc désire rentrer dans les gardiens de la paix à Paris. Vous jugerez par là que jc n'ai nullement des idées révolutionnaires ». « 7 juin : Je ne suis pas habitué des réunions, je n'ai jamais fait aucune propagande et pendant les journées de grève, je me suis occupé de notre petite fille et à cultiver mon petit jardin ». Le désarroi se manifeste surtout par des protestations de haine contre la « révolution ». Le 9 septembre, un paysan, père d'un cheminot révoqué, s'adresse au Directeur de la Compagnie du Midi : « *La Dépêche de Toulouse* laisserait supposer que les employés des chemins de fer sont des révolutionnaires. J'estime que M. le Directeur ne qualifie pas du tout ainsi mon fils. Les révolutionnaires sont ces mauvaises gens qui voudraient prendre nos terres, se les partager pour ensuite faire les fainéants, les ivrognes, des voleurs »[1].

Ce désarroi n'est pas un phénomène superficiel ; bien sûr, il concerne d'abord quelques lâches, tel ce mécanicien du dépôt de Saint-Cyr qui, pour justifier le 28 mai sa demande de réintégration, écrit, « le cœur bien gros » : « Dès à présent je m'engage à ne plus être membre d'aucune fédération, d'aucun syndicat, ni d'aucun parti. Comme actuellement je suis membre du Conseil Municipal de la commune de Saint-Cyr, je m'engage également à en donner la démission ». Mais l'ampleur de la désertion syndicale témoigne de ce que la démoralisation atteint la masse profonde des travailleurs. Les congrès des Unions de réseaux en juillet-août 1920 reflètent ce sauve-qui-peut : au congrès de l'Union P.O., le 31 juillet, sur 96 syndicats, 42 seulement sont représentés. Au congrès de l'Union P.L.M., le 30 juillet, sur 143 syndicats, 77 seulement sont représentés par 75 délégués (au congrès précédent tenu en mars, 214 délégués avaient représenté 135 syndicats)[2].

Le démantèlement des organisations syndicales s'accompagnait enfin d'un sensible reflux politique : *L'Humanité* qui tirait à 6 610 010 exemplaires en janvier et 7 285 200 exemplaires en mars, avait atteint en mai le chiffre record de 8 564 330 exemplaires ; en juin, elle retombait brutalement à 5 975 900 exemplaires[3].

Tel est le bilan chiffré, économique et social, des grandes grèves du printemps 1920. Il conduit à cette conclusion : que les grèves du prin-

---

1. Toutes ces lettres ont été retrouvées dans les *Archives du P.L.M.* (*Cf.* Bilbiographie).

2. D'après MÉROT, Congrès extraordinaire de l'Union des Syndicats du P.L.M., (Lyon, 30-31 juillet 1920) : « Sur 143 syndicats du P.L.M., 77 seulement ont envoyé des mandats, les autres n'ont pu envoyer ni délégués ni représentants, parce que leurs caisses sont à vide » (p. 8) A.N., F7, 13684, rapport du 1er août 1920 du Commissaire spécial à la Sureté Générale (20 pages). P. FAURE, au congrès du P.S. à Tours, en décembre 1920, cite de son côté les chiffres suivants : en 1919, l'Union des Syndicats de la Seine avait distribué 2 559 282 timbres pour 213 275 adhérents. Dans les quatre premiers mois de 1920, elle en distribue 1 195 093 timbres pour 298 773 adhérents. Dans le deuxième semestre de 1920, les 298 773 adhérents tombent à 140 878 (soit moins de la moitié). Quant à l'Union des Syndicats de cheminots de la Région parisienne, elle avait réparti 82 000 timbres en janvier : depuis la grève, ce chiffre est tombé à 4 000. Le Syndicat des Métaux de la Seine, lui, passe de 191 250 membres en 1919 à 28 000 dans le deuxième semestre de 1920 (*Cpte-r. stén.*, p. 221).

3. Rapport des délégués du Parti au Conseil d'administration et de direction de *L'Humanité* (P.C.F., *Congrès de Marseille*, 1921).

temps 1920 constituent une étape décisive dans le dénouement de la crise interne ouverte dans le mouvement ouvrier français par la guerre et la révolution russe. Décisive en quoi ? D'abord 1° en ce qu'elle a approfondi le fossé entre les deux tendances du mouvement syndical et accéléré la marche à la scission syndicale ; mais 2° en ce qu'elle a, en même temps, mis en évidence *a*) que l'alternative « réformes ou révolution » devait être repensée ; *b*) que l'issue « syndicaliste » de la crise ouvrière était désormais exclue.

***

A la question qui lui était posée : « Quelle importance faut-il attribuer à la lutte de tendances au sein du mouvement syndical dans le cadre de la lutte de classe engagée au printemps 1920 entre la bourgeoisie et la classe ouvrière ? », Monatte devait répondre : « Vous m'embarrassez rudement... » Mais il ajoutait : « L'échec des grèves de printemps a-t-il été un élément d'accélération de la scission syndicale ? Sans nul doute. En voulant rejeter sur les minoritaires leur propre insuccès, les majoritaires avivaient les querelles »[1]. *Le Temps* du 26 juin 1920 allait — avec un autre vocabulaire — dans le même sens : « Ce qui a divisé profondément non pas le socialisme lui-même mais les chefs qui parlent en son nom et les organisations sur lesquelles ils s'appuient, ce ne sont pas tant les principes ni même les questions de tactique, c'est l'échec subi au cours des tentatives répétées contre l'ordre social établi... Si dans la lutte qui se livre depuis près de deux années contre la prospérité du pays, et l'on peut dire contre la patrie, les révolutionnaires avaient obtenu un avantage marqué, la question de l'unité du socialisme ne se poserait pas aujourd'hui. Nous aurions en face de nous le bloc de toutes les volontés de désordre et d'anarchie »[2].

Réformisme ou révolution, plus que jamais cette alternative semble refléter l'opposition des tendances au sein du mouvement syndical.

C'est que chaque camp réclame avec d'autant plus de passion l'adoption de son propre point de vue qu'il veut en voir une confirmation dans l'échec des grèves. Les polémiques auxquelles les événements de mai prêtent leur forme accentuent encore les oppositions. Polémiques de presse, polémiques de congrès et de conférences syndicales, polémiques s'imbriquant les unes dans les autres, rebondissant d'accusations en démentis, de mises au point en désaveux. Des efforts sont bien faits pour rassembler les débris syndicaux : c'est dans un but d'apaisement que le Conseil fédéral des cheminots les 26 et 27 juin décide de rappeler Bidegaray à la tête de la Fédération Nationale, en remplacement de Lardeux. Bidegaray, l'homme habile, qui a su ne pas engager vraiment sa responsabilité dans la conduite du mouvement de mai, sans pour autant s'en désolidariser explicitement. Mais ce geste d'apaisement est évidemment insuffisant : car Bidegaray ne peut pas du même coup annuler le fait qu'il a été longtemps le champion d'une tendance définie. Au surplus les péripéties de l'instruction judiciaire ouverte contre les dirigeants minoritaires maintiennent dans

1. Lettre à l'auteur du 10 novembre 1956.
2. *Le Temps*, du 26 juin 1920.

l'actualité les discussions sur le détail des faits antérieurs à la grève. Enfin les polémiques ne se déroulent pas seulement au niveau de la Fédération des cheminots mais bien plus au niveau du mouvement syndical tout entier, et de ses organismes de direction. L'un des accrochages les plus violents est déterminé par un article de R. Lefebvre, dans le *Journal du Peuple :* « La politique de la planche pourrie ».

Sur quoi portent les polémiques ? En bref, sur quatre questions. D'abord sur le rôle de la division syndicale dans la grève. L'un des emprisonnés qui signe G. R. Lenfermé (Monmousseau ?) écrit dans la *V.O.* du 28 mai : « Une classe ouvrière qui part à la bataille divisée sera toujours vaincue par la force compacte de ses adversaires de classe »[1]. Sur ce fait de la division syndicale, il n'y a d'ailleurs pas discussion. Mais sur le fait de décider la grève *malgré* la division syndicale. Par là, le débat en vient au rôle de chacune des tendances dans le déclenchement de la grève. « C'est la faute à la minorité », répètent les majoritaires. Majoritaires de la Fédération des cheminots : « La grève du mois de mai n'est pas la suite chronologique d'un ordre du jour voté. Elle est la conclusion d'une campagne contre les militants, contre la C.G.T., d'une campagne systématique de ragots et accusations sans précision, où le principal but révolutionnaire consistait à démolir la Fédération »[2]. Majoritaires de la C.G.T. : « Parce que vous (minoritaires) avez pensé qu'il suffisait que trois réseaux donnent une majorité à une tendance plus active, nous n'avez pas tenu compte des faibles minorités des autres réseaux »[3]. « C'est la faute à la majorité », rétorquent les minoritaires : « Bidegaray voulait mettre les révolutionnaires au pied du mur », pense Monatte, et « Jouhaux voulait rattraper la confiance des syndicats »[4]. A quoi s'accroche le troisième thème : le rôle de chacune des tendances dans le déroulement de la grève. Les minoritaires soulignent la mauvaise volonté (prévisible) des ex-majoritaires : ces derniers auraient jusqu'à menacer de « laisser tomber les extrémistes ». Les minoritaires considèrent au surplus comme une preuve d'abandon le fait de n'avoir pas accepté, au cours du C.C.N. du 17 mai, que la grève soit étendue à toutes les corporations[5]. On imagine que les majoritaires ne manquent pas d'arguments pour répliquer et poursuivre finalement l'adversaire sur un quatrième et ultime terrain, celui du rôle de chacune des tendances dans l'échec de la grève.

Certes, pour l'historien, ces polémiques sont vaines quant au fond : nous avons, chemin faisant, tenté de montrer ce qu'il y avait d'inexorable dans cette marche syndicale à la catastrophe, dès lors que la lutte des tendances — qui, conçue d'une certaine manière, peut parfaitement s'adapter à la nature du mouvement syndical — prenait le pas sur les

1. *La Vie Ouvrière*, 28 mai 1920.
2. Bidegaray, Congrès confédéral d'Orléans, septembre 1920.
3. Dumoulin, Congrès de l'Union P.L.M. (Lyon, juillet 1920).
4. Monatte, *ibid.* Encore que la pensée de Monatte soit très nuancée : dans une autre lettre à l'auteur du 3 avril 1957, Monatte écrivait : « J'ai peine à croire que la majorité ait cherché à lancer la minorité dans une épreuve vouée à la défaite. Elle risquait d'en être plus affaiblie que la minorité, surtout aux yeux du patronat et du gouvernement ».
5. *Cf.* l'article de Maurice Auclou (Gauthier ?) dans *La Vie Ouvrière* du 28 mai 1920. Et dans son rapport au 2e Congrès de l'I.C., R. Lefebvre écrivait : « Le 1er mai 1920, les chefs socialistes et syndicalistes ont recommencé, au seuil de la guerre de classe, leur geste de trahison ».

intérêts généraux de l'organisation ouvrière. Mais toutes vaines fussent-elles, les polémiques consécutives à la défaite ouvrière ont hâté la marche à la scission du mouvement syndical.

Cependant, même cette conclusion acquise, il faut en marquer l'exacte signification : la défaite ouvrière et les polémiques qui s'en sont suivies ont *accéléré* la cristallisation des tendances antagonistes au sein du mouvement syndical. Mais elles n'ont pas directement *engendré* la scission syndicale qu'en juin 1920 il n'est même pas possible de prévoir avec certitude. C'est pourquoi Sirolle, en septembre 1920, se permet encore d'insister (un an plus tard, et ce thème sera parfaitement anachronique !) sur l'unité de la classe ouvrière : « Nous (majoritaires et minoritaires) ne sommes pas pour cela des ennemis de classe, puisque nous sommes dans la même classe... Nous sommes partisans d'une collaboration de notre propre classe pour une œuvre commune ».

Il y a là matière à réflexion : les grèves du printemps 1920, si déplorables fût leur dénouement, n'engendrèrent pas directement la scission syndicale qui, loin de la précéder, suivra seulement la scission politique du socialisme. D'où une autre conclusion : si les grèves ont encore approfondi le fossé entre les deux tendances du mouvement syndical, si elles ont par là même constitué un jalon important dans la marche à la scission syndicale, elles ont bien davantage encore fait éclater le noyau commun du syndicalisme, de quelque tendance qu'il se réclame. Et l'ayant fait éclater, elles ont fait place nette pour une solution politique du drame qui déchire la classe ouvrière depuis 1914. Bref, nous sommes portée à considérer que l'importance des grèves du printemps 1920 est peut-être moins liée à la question ultérieure de la scission du mouvement syndical qu'à la mise hors jeu du syndicalisme comme issue, dans l'immédiat, à la crise ouvrière ouverte en France par la guerre.

Comment l'expérience de 1920 pouvait-elle se solder à la fois par une exacerbation de l'hostilité réciproque entre les deux tendances du mouvement syndical et par la détérioration du soubassement qui leur était nécessairement commun? C'est que le syndicalisme fut atteint dans son essence même, et cela suivant un double processus.

D'abord la violence des polémiques ne parvint plus à dissimuler que les divergences, dont les deux courants syndicaux, une fois constitués en tendances, s'emparaient avidemment pour les hisser au rang de joutes doctrinales, n'étaient au départ qu'accidentelles et secondaires : en vérité, les partis-pris de l'une et l'autre tendances, loin de s'insérer dans deux conceptions générales cohérentes et opposées, n'étaient que partis-pris tactiques et subalternes.

Dès lors, si les événements démentaient catastrophiquement la réponse syndicale qui leur était faite, il fallait en inférer que cette dernière était erronée, et erronée non parce que réponse de telle ou telle tendance syndicaliste, mais parce que réponse du syndicalisme : finalement, ce qui était mis en cause, ce n'était plus telle initiative minoritaire ou telle réticence majoritaire, c'était la stratégie et la tactique spécifique du syndicalisme, du syndicalisme tel que quarante années de théorie et de pratique l'avaient légué à la génération ouvrière de 1920.

Premier stade donc : l'usure des oppositions de tendances.

La portée du mouvement syndical constituait par exemple un thème majeur d'opposition. Certes, les adversaires s'accordaient généralement sur le fait que le mouvement syndical ne bornait pas ses ambitions à arracher de simples augmentations de salaires. Bien que, selon le Directeur du Midi lui-même, « dans la période qui précéda la grève, les conditions matérielles devinrent pour les cheminots comme pour tous les Français de plus en plus difficiles à mesure que la cherté de la vie se fit plus durement sentir »[1], la question des salaires était, par les deux tendances, considérée comme inadéquate à une lutte de grande ampleur ; les majoritaires la tenaient pour enfermée dans un cercle vicieux : « Il faut surtout, disait l'un d'eux, faire comprendre aux masses qu'elles n'ont plus rien à attendre des augmentations successives de salaires »[2], les minoritaires la jugeaient partiellement contraire à leur idéal de libération — c'est Sémard qui, au Congrès de l'Union P.L.M. en juillet 1920, déclarait : « Vous (majoritaires) allez dans les syndicats promettant de l'argent, c'est très bien mais c'est aussi une cause d'avilissement de la classe ouvrière. Quand on remplit la poche, on vide le cerveau », et Totti, en septembre, renchérissait : « Nous aussi (minoritaires), nous revendiquons aussi énergiquement que vous le droit à la vie ; nous aussi, nous affirmons nos revendications professionnelles, mais nous jetons dans le cœur des syndiqués un peu de cette foi qui fait des syndiqués autre chose que des *syndiqués de ratelier* ».

Si les uns et les autres refusaient de formuler leurs aspirations en termes exclusifs de revendications matérielles, c'est qu'ils pensaient proposer à leurs adhérents des objectifs plus hauts et plus nobles. Pour les minoritaires, quelle autre raison d'être assigner au mouvement syndical, sinon la révolution ? Au Congrès d'Angoulême, en avril 1920, Olivier explique que si demander des augmentations de salaire n'était plus qu'une « vieille méthode syndicale », une autre et nouvelle méthode s'affirmait désormais : « faire la révolution sociale », laquelle serait d'ailleurs assez facile « en raison de la pourriture du capitalisme, de la neutralité paysanne et de la situation internationale »[3]. Sirolle reprenait la même idée : « La question des salaires n'existe plus ; il faut faire la révolution »[4], et plus tard, donnait cette définition : « Nous (minoritaires) voulons conquérir la majorité au sein du mouvement ouvrier pour l'inspirer révolutionnairement ».

Mais une telle pétition de principe — en faveur de la révolution — ne contrevenait pas pour autant à l'idée d'une nécessaire maturation, d'une inéluctable préparation, bref à l'idée d'une étape transitoire. Ce sur quoi insistait le minoritaire Bureau de leur Fédération dans un manifeste dédié, à la veille de leur grève, « aux cheminots » : « Toute notre action dans la société actuelle doit être de préparer la transformation utile dans les cadres de la société de demain, de façon à simplifier les difficultés de la période transitoire... Nous voulons que ces modifications importantes dans les

1. *Cf.* la déposition de Paul devant la Commission sénatoriale de législation, le 22 août 1924.
2. BASLAND, Congrès de l'Union P.O., Angoulême, 11 avril 1920.
3. OLLIVIER, à ce même Congrès d'Angoulême.
4. *Cf.* dans les *Archives du P.L.M.*, le *Dossier « amnistie »*, annexe n° 1.

conceptions économiques et sociales ne gênent en rien le libre essor du syndicalisme et ne soient pas en contradiction de pensée et de forme avec ce que nous concevons de la vie prolétarienne future ». Et cette maturation, cette préparation, cette transition vers la révolution, les minoritaires ne la concevaient que par un effort général d'éducation : « Nous saurons, j'espère, engager la lutte avec le maximum de chances, lorsque, grâce à la propagande réorganisée sur de nouvelles bases, nous serons assurés qu'ils (les cheminots) sont prêts à la lutte »[1].

Ainsi les minoritaires considéraient « la révolution » comme la vocation du syndicalisme — et c'est pourquoi on les traitait de « révolutionnaires » — mais ils se laissaient néanmoins, pour y satisfaire, quelques délais.

En face, les majoritaires ne se voulaient qu'à la poursuite de « modifications de structure » : c'est dans cet esprit-là qu'ils avaient proposé comme revendication générale et unique la nationalisation industrialisée. Mais ces modifications de structure, ils les concevaient comme une étape vers une transformation radicale. Maxime Leroy[2] exprimait avec une fermeté et une lucidité particulières leur pensée quand il écrivait : « En voulant modifier... le régime des chemins de fer, de la houille blanche, des ports et des mines, il est certain que la classe ouvrière tend à modifier les rapports des gouvernés et administrés à gouvernants et administrateurs tels qu'ils résultent de la Constitution... Indirectement de ce fait, toute la constitution subit un formidable ébranlement »[3]. Et encore : « Cette grève (de mai 1920) aura présenté un tout autre caractère : ce n'est pas pour obtenir une amélioration corporative qu'elle a éclaté, mais pour provoquer la création de nouvelles institutions, l'incorporation des régies dans la Puissance Publique... Cette grève pourrait être appelée constitutionnelle, si l'on veut bien comprendre que nous entendons dire par là que la classe ouvrière s'est mise en mouvement pour modifier nos institutions administratives », et Maxime Leroy concluait : « Cette substitution des grèves constitutionnelles aux grèves simplement corporatives est un fait très important, car ce n'est plus seulement son patron que l'ouvrier regarde et veut remplacer, mais son gouvernant. Il ne pense plus autant qu'autrefois à améliorer son sort par une simple augmentation de salaire, mais à l'améliorer en modifiant le régime d'État lui-même ». Modifier le régime d'État, n'est-ce pas l'essence même de toute entreprise révolutionnaire ?

Mais alors, à bien réfléchir, quel est donc ce fossé qui sépare révolutionnaires et réformistes ? Les uns comme les autres visent en dernier ressort la subversion sociale, les uns comme les autres s'accordent un temps de préparation au cours duquel ils doivent conduire des luttes corporatives. Certes, les uns mettent l'accent sur l'étape finale, les autres sur l'étape préliminaire, mais faut-il en rester à une différence d'accentuation ? On ne saurait qu'approuver M. Leroy quand il constate, tout surpris de

1. Publié dans *La Tribune des Cheminots*, le 1er mai 1920.
2. L'auteur doit ici exprimer ses regrets : elle n'a pas — alors que chronologiquement elle l'aurait pu — consulté Maxime Leroy. Elle n'a découvert — par hasard — les écrits de cet homme pénétrant et juste que quelques mois après sa mort. C'est avec un sentiment de vif respect qu'elle inscrit ici le nom d'un homme de science et de pensée que le drame de la division ouvrière a sans doute partiellement privé de l'audience à laquelle son intelligence et sa noblesse de cœur lui donnaient droit de son vivant.
3. Maxime Leroy, *Les techniques du syndicalisme*, p. 168.

ne plus retrouver la matière même des interminables polémiques entre les adversaires de tendance : « Si l'on examine les pratiques syndicalistes, on voit que les réformistes sont révolutionnaires, que par contre les révolutionnaires sont eux-mêmes partisans du système des améliorations successives »[1].

Ce constat s'impose au point que, dans le même temps où révolutionnaires et réformistes se déchirent dans leurs respectifs discours au niveau de la théorie et de la spéculation, ils tombent d'accord au niveau de l'événement et du réel : cette grève de mai 1920, c'est le Gouvernement, c'est le patronat, c'est la presse conservatrice qui la veulent « révolutionnaire ». Il suffit, pour en juger, de lire le compte-rendu d'une entrevue — orageuse — entre les dirigeants de l'Union Midi et le Directeur Paul :

« — Paul : « C'est inutile d'insister. Si vous aviez réussi votre mouvement révolutionnaire, vous n'auriez pas hésité à prendre ma place. Heureusement que j'ai vu clair et ça m'a servi de prendre mes dispositions à ce sujet ».

— Le Délégué : « Nous n'avons jamais eu l'intention de prendre votre place ».

— Paul : « Si ce n'est pas vous, c'est d'autres. Il y a un fait : la grève a revêtu un caractère révolutionnaire, vous êtes sorti du cadre corporatif. Si vous aviez réussi, il ne me restait qu'à partir »[2].

Trois ans plus tard encore, en 1923, la Commission des Travaux Publics de la Chambre des Députés enregistre sans broncher cette affirmation d'un de ses membres : « La grève de 1920 a eu un caractère nettement révolutionnaire »[3].

Au contraire, les dirigeants syndicaux, toutes tendances confondues, protestent — avant, pendant, après cette grève de mai — de ce qu'ils n'ont pas nourri directement d'objectifs révolutionnaires. La grève était faite pour ce qu'elle disait être faite : la nationalisation industrialisée. Grève non corporative ? Certes. Donc grève révolutionnaire ? Non pas. Mais grève institutionnelle. Qu'à un moment donné « l'occasion » surgît, les syndicalistes ne la laisseront pas échapper. Mais cette occasion — et nous retrouvons ici la discussion évoquée plus haut[4] — était à des titres divers considérée comme improbable. En tous cas à ce point, le débat entre majoritaires et minoritaires ne se situait plus au niveau du principe de l'exploitation révolutionnaire d'une grève de caractère social.

Le débat clos quant à la portée de la lutte syndicale, en retrouverons-nous matière plus consistante dans la question mieux précisée de la grève générale comme tactique vers la révolution ?

Encore moins : car si une idée à cette date appartient à tout syndicaliste, de quelque philosophie, de quelque politique qu'il se réclame, c'est bien cette idée de la grève générale comme mode d'enclenchement de la révolution sociale. Vieille idée : selon la tradition anarchiste, Joseph Tortelier, le premier, la lança dans les nombreux discours qu'il

1. *Ibid.*, p. 84.
2. Compte-rendu d'une entrevue entre les délégués de l'Union Midi et le Directeur de la Compagnie, le 10 septembre 1920, *Archives P.L.M.*
3. M. Persil, à la Commission des Travaux Publics, le 19 juin 1923.
4. *Cf.* 2e partie, chap. III, p. 400.

prononça durant les années qui vont de 1887 à 1896[1]. Idée proprement ouvrière : surgie des profondeurs prolétariennes ; elle apparaît comme l'arme majeure que la classe ouvrière seule peut se permettre de forger, et qu'elle forge précisément du fait de son organisation spécifique en syndicat. Bref, la grève générale s'enorgueillit d'être tout ensemble une tactique exclusivement prolétarienne et le témoignage — en négatif — le plus spectaculaire de la puissance du travail, une fois que les travailleurs se sont groupés. Comme tel, le mythe de la grève générale s'oppose par nature à celui d'insurrection et de guerre civile que les révolutions bourgeoises antérieures avaient fait leur. Pourquoi ? Parce que la guerre civile rassemble, sans distinction de classe, tous ceux qui souhaitent le renversement de l'État. Et parce qu'elle suppose l'usage de la violence armée. Cette double caractéristique donne à imaginer le fossé qui en sépare les syndicalistes : eux n'exaltent pas les vertus du citoyen, mais du producteur ; eux ne s'appuient pas sur la force, mais sur l'organisation[2].

Il est vrai que le conflit entre syndicalistes ne portait pas sur le fait d'emprunter la voie de la grève générale, voie unanimement admise, mais sur la forme particulière qu'avait revêtue le processus de grève générale en mai 1920 : celui des « vagues d'assaut ». A noter d'abord que le terme lui-même n'est l'œuvre d'aucune des deux tendances syndicalistes : il a été forgé par les journalistes. A noter ensuite que ce qu'il désigne, c'est-à-dire un mouvement général déclenché par paliers, a été adopté par la majoritaire C.A. de la C.G.T. *en accord* avec la minoritaire Fédération des cheminots : Lardeux, minoritaire, reconnaîtra explicitement qu'avec ses camarades de tendance, « il s'est associé » à la manière de voir de la direction confédérale[3]. A noter enfin que cette technique des « vagues d'assaut » était, nous l'avons vu, conforme à une certaine logique économique et des circonstances. La logique économique, c'était de pousser dans le sens où allait la grève des chemins de fer : « La grève du rail paralysait le grand trafic intérieur. Il fallait compléter cet effort en paralysant le trafic avec l'étranger : dockers, marins dont l'activité détermine dans une large mesure celle des cheminots devaient être appelés à cesser le travail. Également les mineurs, pour supprimer la production de cet élément essentiel de l'activité industrielle : le charbon ». La logique des circonstances, c'était d'une part de profiter de la situation d'après-guerre où les stocks étaient inexistants — « Depuis l'armistice jusqu'au moment de la déclaration de la grève, nous avions traversé une période qui avait été beaucoup plus un période de consommation que de production » — ; c'était d'autre part de tenir compte des évidentes limites de résistance dont la classe ouvrière pouvait faire preuve : « Nous étions obligés de conclure que la grève serait longue, que la résistance du gouvernement serait opiniâtre, qu'elle serait renforcée par l'opinion du Parlement, que les campagnes de presse réactionnaire allaient s'intensifier contre nous ». Parce qu'elle était ainsi fondée en logique, la tactique des vagues d'assaut présentait dans son principe une réelle ingénuosité ; en août 1924, le direc-

1. *Cf.* J. Humbert, *Sébastien Faure*, p. 35.
2. M. Leroy, *op. cit.*, p. 62 et suiv.
3. Lardeux, septembre 1920.

teur de la Compagnie du Midi, Paul, croit encore devoir au nom de tous ses collègues attirer l'attention de la commission sénatoriale de législation sur les risques encourus : « La grève aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves si les cheminots du Nord et les mineurs avaient obéi aux ordres pressants de la Fédération et de la C.G.T. et s'étaient joints aux cheminots en grève. Dans ce cas en effet, les réseaux dont les approvisionnements en charbon étaient fort restreints dans la deuxième quinzaine de mai, n'auraient plus pu se ravitailler suffisamment et la paralysie en serait résultée ; la vie économique de la Nation aurait été arrêtée ; les réseaux et le Gouvernement auraient été contraints de composer avec la Fédération et la C.G.T. ».

Il résulte de ces divers éléments que si la pratique des vagues d'assaut comme processus de la grève générale a donné lieu à polémiques, ce furent seulement des polémiques a posteriori, donc nullement de principe; elles sont le fruit de l'échec du procédé et non d'une opposition au procédé lui-même. La preuve en est que non seulement les minoritaires n'ont commencé à critiquer la méthode qu'à la fin de mai, mais aussi que majoritaires et minoritaires ont pu s'en rejeter mutuellement la responsabilité. Quant à la critique minoritaire, elle est instructive ; elle n'a jamais envisagé sérieusement que la tactique des vagues d'assaut se réduisît à une manœuvre machiavélique destinée dans l'esprit des majoritaires à faire échouer le mouvement général de grève et à basculer la tendance adverse. Monatte, sur ce point, est formel : « Tactique savantasse de gens se regardant comme de grands généraux de la classe ouvrière, sans doute. Manœuvre calculée pour faire échouer le mouvement, je ne le crois pas »[1].

Les minoritaires n'ont donc retenu dans la technique confédérale inédite autant qu'originale que des fautes d'exécution : par exemple, ils considéreront que la direction confédérale a commis une faute en ne corrigeant pas par un décret de grève générale immédiate l'échec de la grève par paliers (les majoritaires objecteront naturellement qu'on ne surmonte pas une première difficulté — celle due aux défaillances des réseaux Nord et Est — en courant au-devant d'autres difficultés). Quoi qu'il en soit, même en admettant cette faute, il n'y a pas là matière à théoriser la division syndicale.

Il n'y en a pas davantage quand, déplaçant la critique du processus confédéral de grève générale par vagues, les minoritaires soulignent qu'un tel processus est en fait lié à une conception militariste du mouvement syndical : « On prend, rue Grange-aux-Belles, écrit P. Lémont dans *La Vie Ouvrière* du 14 mai, des habitudes de commandement militaire... On se croirait à Chantilly, au G.Q.G. ». « On parle quelquefois, disait encore Totti à Orléans, avec un esprit de mathématicien, avec un esprit de géomètre, de l'organisation des grèves, comme si la grève, comme si le mouvement prolétarien étaient sous la dépendance, dans les organisations, des calculs des militants de la classe ouvrière[2] ». Notations intéressantes certes, mais ce qui est en cause ici, ce n'est plus la tactique de la grève générale, ni la

---

1. Lettre de P. Monatte à l'auteur (10 novembre 1956). Il faut rappeler à ce propos que, dans les milieux syndicalistes, on désignait couramment Léon Jouhaux par le terme de « général », *cf.* R. Manevy, *Histoire de la presse*, p. 21.)

2. Totti, Congrès confédéral d'Orléans, septembre 1920, *Cpte-r.*, p. 134.

pratique des vagues d'assaut, c'est le problème de la disciplinc syndicale. Thème doctrinal que nous avons chemin faisant évoqué, qui n'est pas une affaire de tendance, mais une donnée constante de la matière sociale vivante : la dialectique de la spontanéité ct de l'organisation, la dialectique du groupe social et de ses cadres. Si bien que là encore, l'opposition de tendances se révèle pour ce qu'elle est, une manière — malheureuse — de surmonter des difficultés, voire de se dérober à l'examen de problèmes réels ; en fait, si difficultés il y a, ce sont des difficultés pour lesquelles, toutes tendances confondues, le mouvement syndical doit élaborer ses propres palliatifs circonstanciels.

Vocation générale du syndicalisme — la révolution après une étape transitoire de préparation — ; mode d'action privilégié — la grève génćrale — : deux thèmes donc de discours contradictoires, mais contradictoires tant qu'on en reste aux affirmations verbales. La contradiction résistera-t-elle davantage à l'occasion d'un troisième thème (combien exploité !), le thème de la collaboration de classe ? Un monstre au triple visage : collaboration de classe dans le domaine social, collaboration de classe sur le plan économique, collaboration de classe au niveau du politique. Voyons un peu.

Il semblerait au premier abord qu'il soit aisé de comprendre ce que voulaient dire les minoritaires quand ils accusaient les majoritaires de collaboration de classe dans le domaine social : en bref le syndicalisme est un syndicalisme de lutte de classe ; patrons et ouvriers sont faits pour se combattre parce que leurs intérêts sont nécessairement antagonistes.

Mais ceci dit, où commence, où s'arrête la lutte de classe, où commence où s'arrête la collaboration ? La grève est évidemment une forme parfaitement claire de lutte de classe. Mais la grève demeure en tout état de cause un événement de caractère exceptionnel, tandis que le syndicalisme constitue un mode d'action permanent. Au surplus, toute grève est elle-même précédée et suivie par des négociations. Ces négociations ne constituent-elles pas une forme de collaboration ? Cela dépend naturellement de l'esprit dans lequel elles sont conduites : « Il y a lutte de classe, précise Olivier, lorsque les dirigeants patronaux sont en contact, en conversation avec les représentants ouvriers au sujet de nos revendications ; il y a collaboration de classe lorsque les discussions peuvent contribuer au maintien du régime »[1]. Mais comment prévoir à l'avance si l'issue des discussions servira ou non la lutte des classes ?

Problème d'autant plus délicat que les efforts victorieux du syndicalisme pour s'imposer comme interlocuteur du patronat tendent à institutionnaliser des modes de rapports réguliers entre les deux forces hostiles : commissions paritaires, réccptions trimestrielles des délégués du personnel, participation syndicale au Comité directeur de l'Exploitation des chemins de fer, recours à l'arbitrage obligatoire, autant de relations nouvellement réglementées qui permettent, bien sûr, au personnel des chemins de fer de pousser ses revendications corporatives mais qui lui permettent aussi de les faire aboutir par simple négociation.

Dans ces conditions, les minoritaires, très vite excédés des palabres

1. Olivier, Congrès de l'Union P.O., Angoulême, avril 1920.

auxquelles chacune des revendications, à peine formulée, donne naissance, sont tentés de mettre en accusation ces organismes dont ils ne savent s'ils sont des conquêtes de la classe ouvrière ou des modalités imaginées par le patronat pour berner leur personnel : « Quand nous avons décidé d'une base d'échelle de traitements, nous nous sommes arrêtés à 2 400. Les commissions paritaires ont fonctionné pendant plusieurs mois... Les événements se succédant avaient amené une telle hausse du prix de la vie que les 2 400 francs étaient insuffisants... Ainsi l'action des commissions paritaires n'est pas à la hauteur des événements »[1]. Et encore : « Ceux qui diront que les fonctions de délégués au Conseil supérieur des chemins de fer ne constituent pas une collaboration de classe auront tort »[2].

La chose importune d'autant plus les minoritaires que ces organismes de conciliation absorbent un nombre toujours plus considérable de militants « qui auraient mieux à faire que de passer leur temps à discuter avec les patrons ». Aussi, en attendant d'en trancher le principe, les minoritaires en veulent-ils du moins limiter et contrôler le fonctionnement. Ils proposent en conséquence deux palliatifs susceptibles de faire pencher le nouvel usage du bon côté : d'abord les délégations qui iraient discuter avec les Pouvoirs Publics devraient être porteuses d'un mandat impératif dont elles n'auraient pas à démordre (solution fragile : car c'est priver les mandataires ouvriers de toute possibilité de manœuvre. C'est donc ou les condamner à la défaite, ou les inviter à renoncer aux fruits éventuels d'un marchandage heureux). Second palliatif : s'assurer que délégués du personnel et membres ouvriers des commissions paritaires ne se dresseront pas en rivaux des organisations syndicales mais qu'au contraire ils exerceront leurs fonctions par délégation expresse. Ainsi « les commissions paritaires qui discutaient, tranchaient, approuvaient ou désapprouvaient, sans que l'organisation syndicale en soit saisie, ont fait leur temps. La Fédération entend rester maîtresse de ces discussions »[3].

Encore ces précautions sont-elles jugées insuffisantes par les plus extrêmes des minoritaires qui périodiquement demandent la suppression de tout écran entre le patronat et les syndicats.

Même difficulté et mêmes inquiétudes quand, du plan social, on passe au plan économique : la revendication de la nationalisation industrialisée n'est-elle pas de nature à consolider la société capitaliste ? Certes, quand le mot et la chose ont été lancés — l'un et l'autre notamment par le groupe d'intellectuels et de techniciens de l'U.S.T.I.C.A.[4], (assez remarquable

1. *Ibid.* C'est en 1917, dans les usines de guerre, que le ministre socialiste de l'Armement, A. Thomas, avait institué les premiers délégués d'atelier, habilités à discuter paritairement avec le patronat les conditions de travail et de salaire (1re partie, I, 6). A ce propos, le P.V. de la C.E. fédérale des Métaux en date du 28 juillet 1917 relate une très intéressante discussion : « Fournier déclare que son syndicat est contre la constitution des délégués d'atelier. Il craint que nous n'allions nous jeter dans une voie dangereuse pour le syndicalisme. Dumercq combat la proposition de Fournier et croit que les délégués appartenant aux organisations syndicales seront une garantie et une force si toujours ces camarades s'appuient sur leurs syndicats respectifs et la Fédération. Merrheim est absolument de l'avis de Dumercq. Le syndicalisme a tout à gagner à accepter les délégués d'atelier » (I.F.H.S.).

2. SÉMARD, congrès de l'Union P.L.M., Lyon, juillet 1920.

3. Manifeste « Aux Cheminots », du nouveau Bureau Fédéral, paru dans *La Tribune des Cheminots*, le 1er mai 1920.

4. L'Union Syndicale des Techniciens du Commerce et de l'Industrie, organisation extérieure à la C.G.T. mais travaillant en accord avec elle. *Cf.* l'ouvrage de son principal animateur R. FRANCQ, *Le travail au pouvoir*, 1919.

préfiguration de ce que seront plus tard, autour de chaque grand leader des affaires de ce monde, les brain-trusts d'experts), les organismes confédéraux, toutes tendances réunies, les ont approuvés, et l'idée de nationalisation industrialisée s'est emparée du corps syndical avec la même puissance que l'idée de grève générale à l'aube du même siècle.

Cependant les minoritaires, tout en accordant leur aveu — la minoritaire Fédération des cheminots n'a pas donné d'autre objectif à la grève de mai que la nationalisation des chemins de fer —, demeurent réservés. Ils insistent sur le fait que dans leur esprit la nationalisation est un moyen de transformation sociale : il faut donc se garder d'y voir une formule qui permette de faire l'économie d'une révolution. Les plus modérés des minoritaires prennent soin de justifier le mot d'ordre de nationalisation en tant qu'il constitue une plate-forme syndicale commune ouvrant la perspective d'une action commune. Mais ils tiennent à se prémunir contre toute interprétation réformiste en précisant que nationalisation ne signifie qu'expropriation. Les plus impatients des minoritaires par contre repoussent carrément cet objectif, n'y trouvant qu'une manière inacceptable de taire la seule question qui méritât d'être posée : la question de la révolution. « On ne fait pas du communisme à la petite mesure ! Tant que nous serons dans l'ordre capitaliste, la nationalisation est une blague »[1].

Au surplus, l'affaire prend toute sa dimension proprement économique quand, la couverture de la nationalisation étant rejetée, apparait la question plus fondamentale de la participation ouvrière à l'augmentation de la production. La nationalisation : c'est avant tout pour le mouvement syndical une formule qui entraîne une répartition plus équitable des revenus du travail tels qu'ils existent. La participation ouvrière à l'augmentation de la production, c'est autre chose : c'est cette idée que la remise en ordre du potentiel économique français, certes profitable pour le patronat, pourrait *aussi* profiter à la classe ouvrière. Cette idée donc, tellement antithétique à l'histoire, aux traditions et probablement à l'essence du syndicalisme, que les intérêts du patronat et des ouvriers pourraient, dans le domaine économique, circonstanciellement coïncider. Or la détérioration dramatique de l'économie française, aux lendemains de la guerre, a posé en pleine lumière cette solidarité de fait[2] : sans s'embarrasser de considérations théoriques, la direction confédérale a alors mis sur pied un organisme d'un caractère nouveau, le Conseil Économique du Travail (C.E.T.), à qui elle a demandé d'élaborer un plan de reconstruction et de développement économique orienté évidemment de telle sorte que les travailleurs en soient les plus grands bénéficiaires. Par là la C.G.T. manifeste que les travailleurs organisés sont capables de promouvoir une France économiquement prospère : cela implique que les travailleurs organisés sont aussi capables de prendre la relève de la bourgeoisie, sur tous les plans, y compris le plan de la prévision économique.

Mais cela implique du même coup que le redressement économique

---

1. MAYOUX, C.C.N. *de la* C.G.T., le 28 mars 1920.

2. *Cf.* cette excellente formule de J. CAILLAUX : « La participation des travailleurs à la gestion industrielle ne prévaudra qu'autant qu'elle sera utile à la production. Elle ne serait pas tolérée, elle serait intolérable si elle compromettait la bonne marche des entreprises » (Préface, p. XXVIII au livre de E. CAZALIS, *Syndicalisme ouvrier et évolution sociale*).

du pays est possible avant et hors de la révolution sociale. D'où la méfiance générale des minoritaires. Certes encore une fois, certains minoritaires modérés acceptent la chose, le principe, tout en multipliant les précautions : ils insistent pour que le C.E.T. soit partie intégrante et subordonnée de la C.G.T., pour que le rôle des intellectuels et des indispensables techniciens y soit bien limité à celui de conseiller, les options fondamentales demeurant entre les mains de la direction confédérale ; ils insistent enfin pour que le C.E.T. ait surtout pour mission de rechercher dans le présent les zones de conflit possible avec le patronat et de prévoir pour l'avenir le plan de développement économique de la future France socialiste. Mais d'autres minoritaires plus tranchants, condamnent catégoriquement cet organisme qui leur apparaît comme l'expression la plus probante de la collaboration de classe : des ingénieurs et des techniciens, par essence bourgeois, n'y siègent-ils pas ?

De la collaboration de classe en matière économique, on passe naturellement à la collaboration de classe dans le domaine politique. Collaboration de classe avec le Pouvoir : la question vient à se poser dès le moment où le Pouvoir intervient dans les conflits sociaux. De même que toute grève est nécessairement précédée et suivie de négociations entre ouvriers et patrons, négociations qui peuvent, selon les circonstances, diversement s'interpréter, de même, depuis que les Pouvoirs Publics interviennent dans la gestion économique du pays, les éventuels conflits mettent nécessairement en contact les travailleurs et l'appareil d'État. Dès lors, les problèmes de collaboration qui se posaient au plan des rapports ouvriers-patrons se posent aussi au plan des rapports ouvriers-État. Qu'en est-il alors des rencontres avec les Ministres, le Président du Conseil, les Services officiels ?

Mais — et le problème à résoudre n'en est que plus délicat en devenant un problème interne du mouvement ouvrier —, le Pouvoir, ce n'est pas seulement le Gouvernement, l'Exécutif, c'est aussi le Législatif auquel appartient, d'une certaine manière, ne serait-ce que dans l'opposition, le Parti socialiste. Y a-t-il collaboration de classe du fait qu'il y ait collaboration avec le Parti socialiste ? Une telle interrogation aurait été absurde au milieu du siècle précédent : alors les deux appellations (socialiste et syndiqué) constituaient deux étiquettes pour un même flacon. Mais l'histoire a voulu que la différenciation s'établisse, profonde, entre le citoyen et le producteur. La C.G.T. s'est posée en s'opposant au Parti socialiste. Ce qui évolua en Allemagne, en Angleterre, dans le sens d'un rapprochement allant jusqu'à l'interpénétration et la subordination, évolua en France dans le sens d'une toujours plus radicale césure. Au point que l'autonomie syndicale s'est faite charte. Il est vrai que dans la réalité des choses la revendication unanime de l'autonomie syndicale masque des rapports différenciés avec telle ou telle tendance du socialisme. Les majoritaires confédéraux rencontrent régulièrement les majoritaires socialistes avec qui ils préparent interventions parlementaires et démarches auprès des Ministres. Les minoritaires confédéraux se concertent de leur côté avec les minoritaires socialistes parce qu'ils sont « prêts à collaborer pour une œuvre commune avec tous ceux qui sont animés d'un désir révolution-

naire ». Mais ces contacts des uns et des autres demeurent enveloppés de discrétion et à tout instant menacés de la dénonciation adverse.

Nos efforts sont donc vains : nous ne parvenons pas à définir en termes rigoureux l'alternative théorique et pratique que normalement devrait, sur chaque problème, susciter l'opposition entre « réformistes » et « révolutionnaires ». Qu'il s'agisse de l'objectif dernier du mouvement syndical — la révolution —, qu'il s'agisse de sa tactique particulière — la grève générale —, qu'il s'agisse enfin de son moteur essentiel — la lutte de classe —, il apparait, dès qu'on enlève le vernis des mots, ou bien que les deux tendances sont fondamentalement d'accord, ou bien que la tendance minoritaire fait le procès des circonstances plus que des principes.

De cette identité profonde il est d'ailleurs remarquable que de nombreux militants ont une nette conscience ; ils sont particulièrement frappés par le fait que majoritaires et minoritaires se conduisent pareillement dans la vie quotidienne, s'occupent ensemble des revendications de leurs compagnons de travail, de l'état d'esprit des masses, etc.

Pour expliquer cette obscure division entre majoritaires et minoritaires, ils font alors état de la diversité des « tempéraments » syndicalistes. Les minoritaires seraient désignés par leur flamme, leur élan et aussi leur imagination théorique. La prudence empirique, le bon sens et l'habileté calculatrice concerneraient plutôt les majoritaires. En somme, les « créateurs », les « inspirés » iraient vers la minorité, tandis que les « administrateurs » se rangeraient dans la majorité.

La moindre sensibilité à la psychologie des cadres syndicaux confirme la qualité de ces notations : les querelles de personnes s'en éclairent. Et s'en éclairent d'une manière réconfortante quant à la qualité morale des mobiles et des motifs qui dictent les conduites humaines. C'est vrai que le goût du concret et du quotidien, le souci de l'action efficace, une sensibilité tournée vers l'émotion devant la misère qui est là, devant soi, le plaisir et la douleur de vivre au présent conduisent à la majorité. C'est vrai que l'attirance vers les grands mystères de demain, le goût des vastes horizons et des grands sacrifices, le choix de l'absolu pour soi et pour les autres — pas nécessairement mystique, pourquoi ne se voudrait-il pas rationnel ? — conduisent à la minorité. Là-dessus interviennent les hasards de l'existence et les amitiés humaines. Et que, le parti une fois pris, interfèrent des intérêts de carrière et des susceptibilités de prestige, des réactions complexes d'ambition et d'amertume, qui s'en étonnerait ?

De là à tout réduire à ces investigations psycho-sociales ? Non. L'usure des oppositions de tendances — cette incapacité à cerner le contenu doctrinal de l'opposition entre les « réformistes » et les « révolutionnaires » — enveloppe plutôt cette conclusion : que la lutte de tendances qui déchire alors le mouvement ouvrier français ne porte nullement sur deux conceptions différentes du syndicalisme ; l'opposition « réformes » ou « révolution » ne s'identifie pas à l'opposition entre syndicalisme réformiste et syndicalisme révolutionnaire.

Remarquons d'abord que le syndicalisme réformiste — c'est-à-dire un syndicalisme qui ne se pose pas, ni pour aujourd'hui, ni pour demain, la question de la modification du régime social — n'a jamais constitué

qu'un petit courant étroitement localisé dans le mouvement ouvrier français. (Ce qui n'est pas vrai pour d'autres pays où le syndicalisme ne s'est guère associé à quelque promotion socialiste que ce soit de l'économie et de la société.) En France, le syndicalisme, nous l'avons déjà dit, s'est historiquement constitué comme mouvement du prolétariat organisé, s'appuyant sur ce qui est l'essentiel de la fonction prolétarienne, c'est-à-dire la fonction de production, et exprimant une grande et unique aspiration : la suppression du salariat (le maître mot d'ordre pour le syndicalisme français).

Ceci pour dire que le syndicalisme français ne se postule que révolutionnaire, si « révolutionnaire » signifie d'abord et avant tout partisan de transformer les structures sociales. En ce sens, majoritaires et minoritaires de 1920 sont tout aussi révolutionnaires les uns que les autres. Pourquoi interpréter comme un simple souci démagogique le fait que dans sa présentation du 1er mai 1920 *L'Atelier*, pourtant machine de guerre contre *La Vie Ouvrière*, écrive : « Révolutionnaires, nous n'attendons la libération que de la classe ouvrière organisée dans ses syndicats et dans ses fédérations » ? Pourquoi soupçonner la bonne foi d'un leader majoritaire, le cheminot Coudun, de l'Union Est, déclarant : « Nous n'avons jamais eu peur de la révolution. Je vous déclare que je suis prêt à faire cette révolution ; j'en attends impatiemment le jour »[1] ? Pourquoi ne voir que manœuvre quand, au congrès de Japy, Bidegaray, comme Monmousseau, se réclame de la résolution d'Amiens qui est la charte de tous les révolutionnaires ? Bien au contraire, ces prises de position faisaient mélancoliquement conclure à Peschaud, au nom de ses collègues des Compagnies de chemins de fer : « Les deux tendances ( syndicales) ne se sont jamais différenciées que par la méthode. La première est plus opportuniste, la seconde plus directe. Mais l'une et l'autre sont révolutionnaires »[2]. Et cette appréciation d'un grand commis patronal rejoignait celle que professait le chef incontesté du courant socialiste « pour l'adhésion à la IIIe Internationale », Loriot, écrivant : « Il n'y a plus de réformistes, au moins dans la C.G.T. française, il n'y a plus que des révolutionnaires »[3].

Or, le syndicalisme français sort grièvement atteint par l'échec des grèves de mai, précisément parce qu'il est tout entier révolutionnaire et que les événements ne répondent pas à son espoir de subversion sociale : l'échec des grèves ne saurait affaiblir seulement ni les majoritaires pour y avoir poussé, ni les minoritaires pour y avoir cédé ; il affaiblit en réalité tout le syndicalisme. En bref, il le disqualifie comme issue à la crise ouvrière ouverte en France par la guerre et la révolution russe.

Ainsi donc, si l'exacerbation des luttes de tendances, prélude à la scission syndicale ultérieure, constitue l'effet le plus spectaculaire, le plus directement et généralement saisissable des grèves du printemps 1920, la désagrégation du syndicalisme révolutionnaire, toutes tendances réunies, en constitue par contre l'effet majeur, plus délicat à isoler, mais de beaucoup plus longue portée.

Car, à partir de là, le syndicalisme révolutionnaire, frappé dans ses

---

1. *Dossier « amnistie »*, annexe n° 1 *(Archives P.L.M.)*.
2. *Ibid.*
3. LORIOT, *L'Internationale Communiste*, n° 6, octobre 1919, p. 929.

œuvres vives, disparait comme courant de masse à l'intérieur du mouvement ouvrier français. Disparait ? D'aucuns objecteront qu'il s'enfouit seulement pour resurgir beaucoup plus tard, plus ou moins transformé. Il est vrai que le syndicalisme révolutionnaire n'a pas cessé d'irriguer certains milieux syndicalistes : de vieux militants, à la pensée formée, y sont demeurés fidèles et parfois y ont conquis de jeunes adeptes. Des corporations entières mêmes, dont l'éveil syndical en avait été profondément marqué, s'en réclament toujours. Et puis certaines idées, certaines préoccupations, certaines répugnances, certaines aspirations, certains comportements actuels dans le mouvement syndical seraient indéchiffrables pour qui ne tiendrait pas compte de la longue école que fut le syndicalisme révolutionnaire. Au point que l'observateur s'interroge parfois : le feu ne couve-t-il pas encore sous la cendre ? L'avenir seul peut répondre. Il reste néanmoins qu'à l'échelle du mouvement ouvrier, à l'échelle du pays et à l'échelle des quarante dernières années, le syndicalisme révolutionnaire ne s'est pas encore relevé des aventures de 1920.



Cette double conclusion — exacerbation des luttes de tendances syndicales et néanmoins désagrégation du syndicalisme révolutionnaire — laisse un problème irrésolu : à le résoudre, nous allons retrouver le mécanisme grâce auquel les grèves de 1920 ne constituent pas seulement la fin d'une période (la fin du XIX^e^ siècle ouvrier) mais aussi le début de la période suivante.

Le problème irrésolu : quelle est donc la véritable signification de la lutte des tendances, quelles sont donc ces vraies questions pour lesquelles le syndicalisme révolutionnaire n'est pas parvenu en temps utile à formuler des réponses assurées, sur lesquelles il s'est divisé et finalement s'est désagrégé de telle sorte qu'en tant que mouvement total pour une réponse totale au problème social il a disparu, ne laissant place qu'à un syndicalisme « fonctionnel » — un syndicalisme intégré, se posant volontairement en rouage de la présente machine sociale ?

Nous voici enfin au cœur de problèmes non plus idéologiques — c'est-à-dire d'orientation, et pour tout dire d'option et de pari —, mais plus proprement théoriques — c'est-à-dire d'observation et de généralisation.

Autant il est malaisé, quand on identifie purement et simplement la division entre syndicalistes majoritaires et syndicalistes minoritaires de la guerre et de l'après-guerre français à la division entre syndicalistes réformistes et syndicalistes révolutionnaires, de cerner précisément les divergences entre eux, autant il devient fructueux, quand il est bien entendu que tous les syndicalistes, à quelque tendance qu'ils se réclament, veulent aller à la révolution, de mettre en évidence ce qui sépare les uns et les autres.

Loriot, tout en constatant « qu'il n'y avait plus que des révolutionnaires » avait le mérite d'ajouter : « Il s'agit seulement de s'entendre sur le mot de révolution ». C'est bien là toute l'affaire. C'est parce que les solutions stratégiques et tactiques, jadis élaborées par le mouvement syndical pour la maturation d'une situation révolutionnaire, ne trouvent pas en France matière à se concrétiser que le mouvement syndical, tout

entier révolutionnaire, se partage sur la manière de s'adapter ou non à la réalité.

Si bien que le fond du débat touche à la conception que chacun se fait de la marche de la société capitaliste au lendemain de la première guerre mondiale.

Depuis qu'en août 1914, l'Europe et le monde avaient été entraînés dans un maelstrom, la guerre et la révolution russe avaient jour après jour semblé confirmer la thèse ouvrière de toujours : que le capitalisme était condamné à succomber sous le poids de ses crises. Les difficultés énormes des premiers mois d'après-guerre, dans le pays même que la victoire militaire consacrait comme le maître du concert européen, ces difficultés avaient encore accru la confiance socialiste dans le verdict de mort porté à l'égard du régime de l'exploitation sociale, nationale et coloniale.

Mais, un an plus tard, loin de s'aggraver, la situation du capitalisme s'était, en France, non rétablie (ce qui implique une simple idée de restauration), mais transformée assez pour que ce ne soit plus la survie du régime qui fasse problème, mais ses mutations.

De cette métamorphose, que fallait-il conclure ? Que, au plan le plus général, la critique socialiste — et plus précisément la marxiste — s'était trompée quant au sens de l'évolution prévisible de la société capitaliste ? Que, à un degré inférieur d'abstraction, la critique socialiste — et plus précisément la gauche marxiste — s'était trompée quant au rythme de cette évolution dans un sens général catastrophique ? Que, sur un plan plus restreint encore, la critique socialiste s'était trompée quant à l'extension géographique de cette évolution dans un sens général catastrophique ?

A vrai dire, ces interrogations n'étaient pas, à l'échelle de l'histoire, neuves. C'étaient même de ces questions (souvent travesties en dilemmes) que la IIe Internationale avait nourri les péripéties de son existence durant les quelque quarante années qui vont de sa constitution à la première guerre mondiale. R. Luxembourg, par exemple, ne faisait qu'exprimer une idée déjà banalement admise lorsqu'elle rappelait en 1904 le double écueil sur lequel le socialisme était menacé de s'échouer : « la rechute à l'état d'une secte et la transformation en mouvement de réformes bourgeoises ». La IIe Internationale n'avait finalement réussi, à la veille de la guerre, qu'à formuler — mais pas à résoudre — sa problématique : « concilier, disait Bauer, la pratique réformiste du moment présent avec une perspective révolutionnaire rejetée dans l'avenir ». Pour le reste, c'est-à-dire quant aux données réelles —, il s'avérait que, plus le mouvement ouvrier se développait comme puissance de frappe destinée à abattre le vieux monde, plus la démocratie politique s'enracinait, intégrant toujours davantage la classe ouvrière dans les structures sociales et nationales établies[1].

Mais enfin la guerre de 1914 avait paru écraser sous le ridicule — sinon sous le tragique — la tendance à considérer que le socialisme risquait de s'enliser dans le confort et la liberté bourgeoises. Lénine avait immédiatement saisi cet aspect purificateur de la catastrophe : « Dans

1. *Cf.* sur l'adoucissement des antagonismes sociaux internes à la veille de la première guerre mondiale : F. Sternberg, *Le conflit du siècle*, p. 167 et 399.

tous les pays avancés, écrit-il dès août 1914, la guerre met à l'ordre du jour la révolution socialiste »[1].

Or, voici que, les plaies des hommes à peine fermées, la destruction des biens à peine effacée, la société capitaliste condamnait à nouveau le socialisme au ronronnement : car cette société n'était pas seulement vivante, mais pleine d'une vitalité qui annonçait bien sûr un certain et somme toute, pour un temps, tolérable retour à la « normale » — donc au minimum (en vocabulaire socialiste) une pause dans le processus de crise générale — mais même, plus surprenantes, de véritables innovations : l'une de ces innovations, parmi les plus spectaculaires, les plus riches d'avenir portant (avec beaucoup de tâtonnements) sur l'établissement de rapports imprévus entre patrons et salariés.

Imprévus ? Certes imprévus, à ne considérer que la littérature socialiste ou syndicaliste courante, dominée par les interprétations allemandes du marxisme et répandue par les féconds auteurs attachés à la IIe Internationale : on n'y trouvait guère d'analyses sur les mutations possibles, autres que directement politiques, de la société industrielle.

Moins imprévus par contre, si l'on voulait bien admettre l'existence d'une littérature également ouvrière mais longtemps oubliée (du moins pour un vaste public socialiste) : la proudhonienne. Car Proudhon avait annoncé la venue d'une « démocratie industrielle » impliquant la « double déchéance du Capital et du Pouvoir » et dont les formes nouvelles du syndicalisme, nées pendant et après la guerre, pouvaient constituer des éléments préfiguratifs.

La saisie par la C.G.T. des problèmes de gestion — sous la forme des projets de C.E.T. ou de nationalisation industrialisée — ne correspondait-elle pas à l'idée maîtresse selon laquelle « l'atelier doit remplacer le gouvernement » ? L'institution de rapports stables entre le syndicalisme ouvrier et le patronat ne contribuait-elle pas à déplacer la question sociale du plan politique au plan économique ? N'y avait-il pas dans la proclamation réitérée de la vocation politique du syndicalisme l'assurance que le moment venait où le temps des citoyens allait faire place au temps des producteurs ?

D'ailleurs cette convergence entre quelques-unes des formes par lesquelles, pendant et après la guerre, le mouvement syndical s'était adapté à une situation nouvelle — délégués du personnel, comités mixtes d'arbitrage, de gestion, de législation, participation ouvrière aux organismes d'État de production, de répartition, d'administration, etc. — et les idées jadis émises par le théoricien français, n'échappent pas aux contemporains : le « retour à Proudhon » constitue la marque doctrinale des années 1919-1920[2].

Sans doute, tout un courant ouvrier n'avait-il jamais cessé de s'abreuver à la source proudhonienne, notamment à l'intérieur de la C.G.T. Le syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre n'avait jamais renié l'héritage du Maître, recueilli par l'intermédiaire de Pelloutier. Le groupe d'intellectuels qui se réunissaient en « cercle proudhonien » dans la première décennie du

1. Lénine, *Le socialisme et la guerre.*
2. *Cf.* Guy-Grand..., etc., *Proudhon et notre temps*, 1920.

siècle, n'avait jamais non plus laissé éteindre la flamme. Cependant la nécessité aussitôt l'armistice de rattacher (peut-être *a posteriori*, car il n'est pas aisé de discerner si les formes nouvelles du syndicalisme ne se dégagèrent pas avant que la caution proudhonienne ne leur fût délivrée) la mutation syndicaliste à une tradition française — satisfaction supplémentaire en ce temps où la pensée allemande portait le poids de la défaite militaire allemande — devait encourager un effort doctrinal plus original destiné à ordonner l'étape syndicale de l'après-guerre dans une perspective historique qui lui donnât tout son sens : plongeant loin en arrière dans la pensée philosophique et sociale française, M. Leroy en établissait brillamment la filiation théorique à partir de Montesquieu et Saint-Simon par A. Comte et surtout Proudhon. Dès lors, chacun se crut autorisé à se réclamer de l'ancêtre : « Proudhon est Protée », constatait ironiquement Bouglé[1]. En tous cas, le discours-programme de la C.G.T., prononcé par Jouhaux en juillet 1919, le discours du même Jouhaux au Congrès fédéral de septembre 1919, n'hésitaient pas à invoquer ce patronage spirituel.

Il ne suffisait pas cependant du parrainage proudhonien pour que les novations du syndicalisme fussent reconnues telles, c'est-à-dire promises à un si riche avenir qu'en définitive, toutes polémiques subalternes oubliées, ce qui subsiste de la première après-guerre dans le mouvement ouvrier, c'est cet ensemble d'institutions, encore fragiles et ambiguës alors, mais dont le développement impétueux a envahi littéralement la vie sociale ; que serait aujourd'hui le syndicalisme cheminot par exemple, sans le puissant réseau de délégués du personnel et de comités mixtes sur lequel il prend appui ? Que serait aujourd'hui tout le syndicalisme du secteur public et nationalisé, sans cette puissante vague de 1919-1920 pour la nationalisation industrialisée ?

Mais ce qu'il est aisé de comprendre et d'estimer quarante années plus tard, l'était-il à l'époque ? Ces pratiques nouvelles, dont on sait à présent d'expérience qu'elles correspondaient à une mutation du capitalisme ; ces pratiques nouvelles, qui donnent aux années 1919-1920 le prestige rétrospectif d'un commencement, celui de la société industrielle moderne (ici sur le plan social, bien que ce soit vrai aussi sur d'autres plans) ; ces pratiques nouvelles, même alors insérées dans un ensemble théorique remarquable, même alors empiriquement adoptées et même alors débouchant naturellement sur un néo-syndicalisme (qui aurait dû par sa seule éclosion renvoyer à plus tard la question ambiguë de la révolution) ; ces pratiques nouvelles ne faisaient que coexister avec la vieille et antérieure aspiration : faire la révolution sociale.

Voilà qui éclaire, nous semble-t-il, les discussions entre « majoritaires » et « minoritaires », dont plus haut nous déplorions la signification confuse : elles sont à la fois un reflet doctrinal — médiocre — des changements intervenus après-guerre dans la situation de la classe ouvrière par rapport au régime social économique et politique du pays et l'expression d'une divergence qui porte non pas tant sur les objectifs généraux du mouvement ouvrier — l'instauration d'une société nouvelle — que sur une appré-

1. *Ibid.*, préface de Bouglé, p. viii.

ciation du développement historique réel de la société contre laquelle se déroule le combat ouvrier.

En fait, ces deux éléments sont indissolublement liés : c'est précisément parce que ni les majoritaires ni les minoritaires n'ont une conscience très nette de ce qui se passe à l'époque dans les profondeurs de l'organisme social qu'ils peuvent discuter à l'infini des potentialités révolutionnaires de la situation française après-guerre.

A l'inverse, c'est parce que majoritaires et minoritaires ont une opinion opposée sur les chances d'une révolution à court terme — et non de « la révolution » en soi — qu'ils commencent confusément à diverger sur la mise en perspective de l'évolution capitaliste.

Les chances d'une révolution à court terme ? A quoi se réduit finalement la controverse. Controverse de fait, et non de droit. Au départ, les réponses possibles sont multiples. Mais les partisans des réponses extrêmes (aucune chance révolutionnaire et toutes les chances révolutionnaires) sont fort rares. Tous comptes faits, se rangent parmi les majoritaires ceux qui penchent pour un calcul pessimiste, assorti des arguments suivants : les masses — ouvrières et paysannes — ne sont pas prêtes à répondre à un mot d'ordre révolutionnaire ; les masses paysannes ne suivraient pas la classe ouvrière dans une démarche révolutionnaire ; les techniciens non plus ; l'impérialisme étranger s'y opposerait ; enfin de la révolution russe, on ne sait trop que penser... Les minoritaires au contraire regroupent ceux qui parviennent à un calcul optimiste, fondé sur l'argumentation inverse.

Qui fait le calcul juste ?

Bien sûr, il est aisé de voir où les minoritaires se trompaient : leur estimation reposait toujours sur l'analyse de la force ouvrière, souvent sur celle de la force paysanne, parfois sur celle de la force technicienne (cadres moyens de l'industrie). Mais jamais sur l'analyse de la force bourgeoise. Les minoritaires confondaient donc « l'élan révolutionnaire » qui dépend seulement du dynamisme révolutionnaire interne de la classe ouvrière (dynamisme effectivement formidable après la guerre) et la « situation révolutionnaire » qui dépend, elle, d'un rapport de forces entre les deux camps opposés (et par conséquent de l'élan contre-révolutionnaire de la bourgeoisie. Or nous avons suffisamment analysé la coalition d'intérêts qui se noua en mai contre toute tentative de subversion sociale pour savoir que l'élan contre-révolutionnaire de la bourgeoisie ne le céda en rien à l'élan révolutionnaire ouvrier).

Les minoritaires n'étaient d'ailleurs pas seuls à faire cette confusion. Même une fraction de la bourgeoisie avait cru sa dernière heure venue en mai 1920[1]. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire dans les journaux de l'époque l'annonce suivante : « En cas d'émeute, il est prudentd'assurer

1. Une fraction, une toute petite fraction, semble-t-il. Une lecture attentive des rapport hebdomadaires établis par les Commissaires divisionnaires des districts de Paris sur l'état d'esprit de la population parisienne en témoigne. A aucun moment n'apparaît une quelconque inquiétude. Ainsi : « Le public semble se préoccuper fort peu des événements qui peuvent surgir à l'occasion du 1er mai. Il paraît s'en désintéresser et ne fait aucune provision. Les commerçants s'en plaignent... » (Rapport du 29 avril 1920 du Commissaire divisionnaire du 5e district de Paris — VIe et XIVe arrts —, 49.333-5, B a/1614, A.P.P.). Et voici le « rapport de physionomie » établi le 13 mai par le Commissaire divisionnaire du 5e district (VIe et XIVe arrts) : « Les différentes grèves qui se déclenchent successivement depuis quelques jours ont causé très peu de troubles »

vos biens, vos immeubles, vos usines contre les dégâts matériels consécutifs aux faits de guerre, émeutes, troubles, mouvements populaires. Une société d'Assurances, sous le patronage de puissants groupements professionnels de Roubaix assure tous les risques... ». Relevons aussi à ce propos la confidence que livrait en 1927 le secrétaire d'Anatole France : « Un moment, Anatole France crut que [la révolution] éclaterait en France en mai 1920, lorsque la grève générale fut déclarée et que les cheminots réclamaient la nationalisation des chemins de fer » ; et le mémorialiste ajoutait encore : « Anatole France disait alors : ' Je commence à croire à la Révolution. Elle a déjà trouvé sa devise. Et c'est très important. Toutes les Révolutions ont leur mot d'ordre. Pour la Révolution de 89, c'est le mot fameux de Sieyès sur le Tiers-État... Cette fois-ci, la formule est heureuse et bien faite. C'est la nationalisation ' »[1].

Cette erreur de jugement n'est pas, il faut y insister, une erreur seconde, une erreur du seul fait que l'histoire aurait de peu manqué de ratifier ce qui aurait pu éventuellement se produire. Non, c'est une erreur majeure : liée à la non-distinction de deux ordres de grandeurs.

Erreur explicable d'ailleurs : car si les deux ordres en question sont distincts, ils sont aussi partiellement corrélatifs. « L'élan révolutionnaire » mesure en effet la subjectivité de la classe révolutionnaire, mais dépend évidemment des données objectives réelles sur lesquelles il prend appui. A l'inverse, il constitue un élément objectif dans la genèse d'une situation conjoncturelle qui dépend, elle, en partie de la subjectivité respective des classes antagonistes.

Cette corrélation inéluctable n'est pas pour autant automatique, elle ne joue pas non plus toujours dans la même mesure, si elle joue dans le même sens. Il peut se faire que le tonus révolutionnaire du prolétariat soit inférieur aux virtualités révolutionnaires du rapport de forces réelles entre les classes hostiles. Mais il se peut aussi qu'il y soit supérieur.

Faut-il croire qu'il en fut ainsi l'année 1920 ? Non. Il est difficile de prétendre que le mouvement ouvrier français de l'époque ait réussi, malgré le handicap d'une situation défavorable, à élever plus que proportionnellement l'ardeur révolutionnaire des masses ouvrières. Même si paraît mal fondée l'accusation minoritaire, selon laquelle la « trahison des réformistes », intervenant dans une situation objective favorable, est responsable du désastre, ce n'est pas une raison pour prétendre exactement le contraire.

La discordance à l'époque entre l'élan certain des masses travailleuses vers une brutale secousse sociale et la relative stabilité de la situation sociale française tient à notre sens à une discordance objective : la discordance capitale entre la relative stabilité française et l'extraordinaire instabilité européenne.

Si, en effet, au niveau de la France, la situation, examinée de sang-froid, n'apparaissait guère explosive, il en était tout autrement de la situation en Europe. Et c'est à ce point que la discussion sur les mérites respectifs des thèses majoritaire et minoritaire peut rebondir. Les majoritaires n'avaient certes pas tort de montrer de la prudence quant à

1. M. Corday, *Anatole France*, p. 184.

l'estimation des chances révolutionnaires en France. De même qu'un malade ridiculise, en survivant, la condamnation médicale portée à son encontre, de même la société capitaliste toujours debout rend absurde le diagnostic de mort prochaine établi sur elle il y a quarante ans ; et du même coup, par ses prolongements imprévus, elle justifie l'importance accordée aux changements réels qu'elle avait alors introduits — volontairement ou non — en son sein. Mais les minoritaires, eux, n'avaient pas tort non plus de voir plus haut et plus loin que l'état du capitalisme en France : ce qu'ils supputaient, c'était les chances de la révolution en Europe.

Voilà qui n'est pas le moindre paradoxe des modifications apportées par l'issue des grèves du printemps 1920 au dénouement de la crise ouverte en France par la guerre et la révolution russe : alors que le déclin évident de la perspective révolutionnaire en France rendait patente la vanité dans l'immédiat d'un effort fondé sur le patrimoine idéologique et l'organisation du syndicalisme révolutionnaire à la française, l'aile la plus avancée du mouvement ouvrier français, au lieu d'en tirer une conclusion plus ou moins attentiste, au lieu d'en venir à s'accorder pour atteindre son but de nouveaux délais, au lieu de simplement rajuster ses dates prévisionnelles, se prononçait au contraire pour le maintien — et même l'accentuation — de ses espérances révolutionnaires dans le plus proche avenir. Mais la révolution n'était désormais plus conçue comme un assaut organisé de la classe ouvrière française contre un capitalisme intérieur vermoulu (dans le cadre bien sûr d'un assaut plus ou moins international). Elle était désormais conçue comme une entreprise nécessairement internationale dont la révolution russe apparaissait comme le premier chaînon et dont la révolution française serait seulement une péripétie entre d'autres. Bref la gauche ouvrière française, pour garder intacte sa foi en une révolution prochaine, était conduite à se tourner ardemment vers le seul élément qui paraissait de taille à mettre le feu social à l'Europe : la révolution russe. Or, si cette perspective n'a pas été confirmée par les faits, par contre elle a certainement contribué à aider la révolution russe à passer le cap difficile des premières années.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que le mouvement ouvrier français, en difficulté avec lui-même, allait chercher réconfort dans une expérience étrangère, bien qu'il fût en général très imbu de ses prérogatives, ce que Marx avait un jour appelé « son droit d'aînesse historique de représentant de la révolution »[1]. Représentant de la révolution parce que fils de la Grande Révolution bourgeoise ? Oui, mais aussi, parce que, sur sa naissance, avait plané le génie de Proudhon (toujours selon Marx), le « penseur le plus hardi du socialisme français »[2]. C'est au nom de Proudhon, avec les idées de Proudhon, que les délégués français, dans les premiers congrès ouvriers internationaux du siècle précédent, avaient pris l'avantage : « Il semble vraiment, écrivait encore Engels, que cette fois les Français aient vraiment emporté le congrès, tellement est grand le nombre des résolutions proudhoniennes »[3]. Ceci constaté sans aucune joie (l'année précédente, Marx

1. *Correspondance Marx-Engels*, Éd. Costes, trad. Molitor, t. VIII, p. 144-145.
2. Marx, *La Sainte Famille*, œuvres philosophiques, Éd. Costes, trad. Molitor, t. II, p. 38.
3. Lettre d'Engels à Marx, *Correspondance*, Éd. Costes, trad. Molitor, t. IX, p. 212.

n'avait-il pas souligné que « MM. les Parisiens avaient la tête pleine des phrases les plus vides de Proudhon »[1] ?).

Mais les revers nationaux — la guerre de 1870 et la Commune — avaient conduit le mouvement ouvrier français à se recueillir d'abord, à se tourner ensuite, pour tirer leçon de ses échecs, vers des courants de pensée jusqu'alors ignorés, surtout l'allemand. C'est alors que le marxisme avait acquis ses fortes bases françaises. (Ce que Marx lui-même avait prévu : « La prépondérance sur le théâtre du monde du prolétariat allemand sur le prolétariat français serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon... ».)

Or voici que cette fois, ce n'était plus la défaite de la patrie, mais au contraire sa victoire, apparaissant comme la victoire des couches dirigeantes françaises, qui poussait le mouvement ouvrier français à aller chercher une réponse à ses difficultés du côté de l'extrémisme russe. C'était le nationalisme déchaîné de la bourgeoisie française qui orientait la classe ouvrière française vers le bolchevisme.

Ainsi se dessine la conjoncture historique dans laquelle le mouvement ouvrier français s'est tourné vers le bolchevisme : c'est une conjoncture de défaite. Défaite à la double accentuation : défaite directement politique quand aux élections de novembre 1919, les candidats du Parti socialiste n'ont pas rencontré l'accueil qu'ils escomptaient ; défaite sociale — la plus grave — avec l'échec dramatique des grèves que la C.G.T. avait au printemps pris la responsabilité de conduire, alors même que les prémices d'une crise économique contribuaient déjà, comme toute crise économique, à paralyser l'action ouvrière.

Ces défaites successives ont fermé les issues. L'échec relatif que le Parti socialiste a subi aux élections a fermé en novembre 1919 l'issue « parlementaire », c'est-à-dire l'espoir de la conquête d'une majorité socialiste au Parlement, dont le socialisme modéré s'était longtemps bercé. De son côté, l'échec des grèves, qui n'affecte pas seulement la majorité confédérale mais qui, en brisant le noyau commun du syndicalisme, atteint aussi la minorité, a exclu dans l'immédiat l'issue « syndicaliste ». Ce double constat, M. Cachin le faisait à juste titre devant le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste : « De même que le 16 novembre, le bloc des partis capitalistes français a vaincu le socialisme sur le terrain politique, de même il a vaincu, il y a quelque temps, le syndicalisme »[2]. Dès lors, n'apparaissait plus qu'une issue possible à la fraction du mouvement ouvrier qui ne se résignait pas à considérer que l'échéance révolutionnaire devait être reportée à plus long terme : se tourner vers le bolchevisme.

Dans ces conditions, à quelle formation, à l'intérieur du mouvement ouvrier, revenait la charge de tenter l'expérience ? A la seule formation qui n'avait pas engagé sa responsabilité directe dans les défaites précédentes : à l'extrême-gauche du Parti socialiste. Celle-ci se trouvait en effet seule intacte, non compromise par quelque échec que ce soit, du double fait de son opposition connue à la direction officielle du Parti socialiste et

1. *Lettres à Kugelmann* (1862-1874), E.S.I., 1930, p. 60-61.

2. M. Cachin, Rapport au C.E. de l'I.C. le 19 juin 1920, publié dans *Le Parti socialiste et l'Internationale*, p. 12.

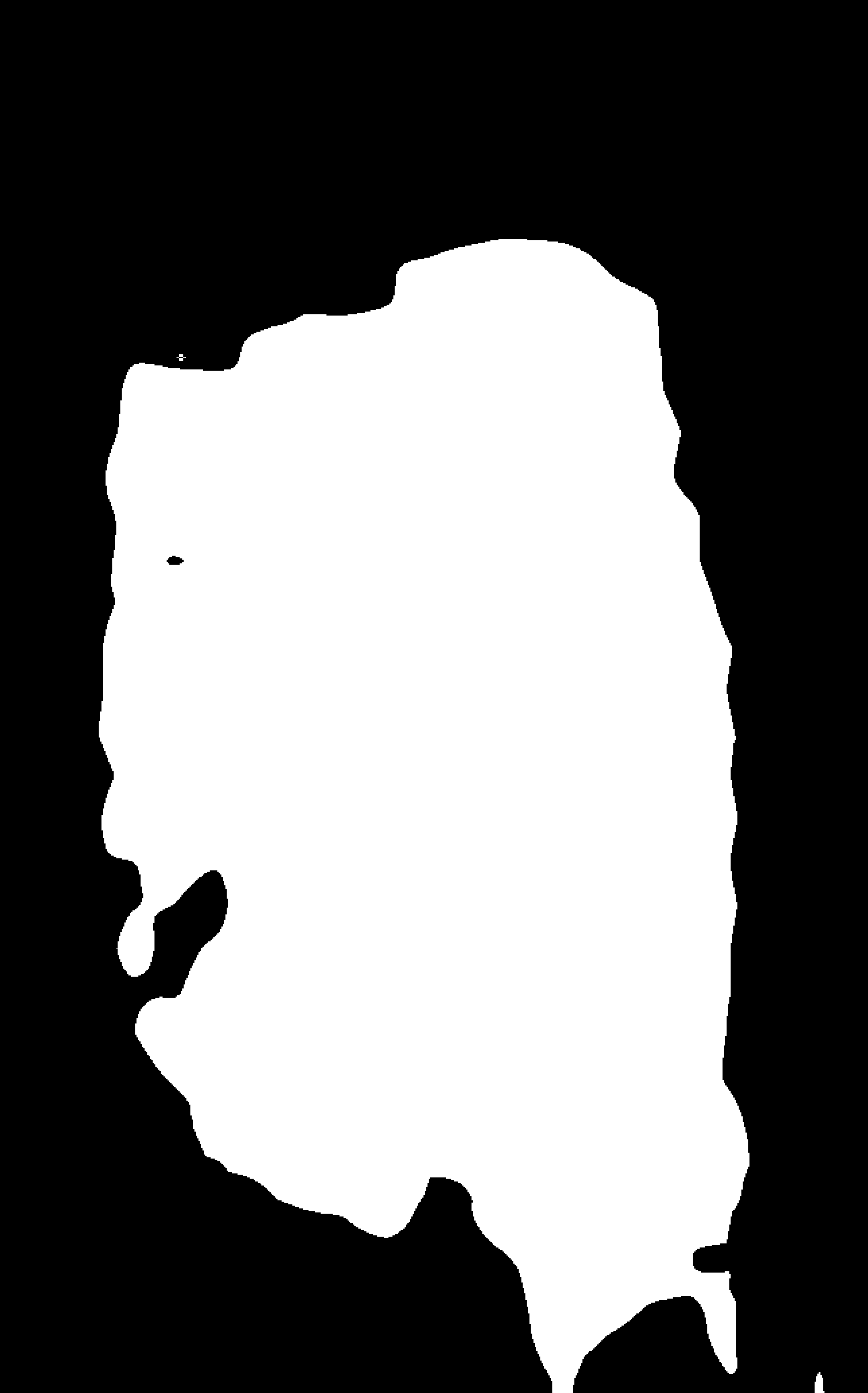
de son extériorité à la minorité syndicaliste (avec laquelle elle sympathisait mais ne s'était jamais confondue sur le plan de son organisation). C'est donc elle que nous allons maintenant voir reparaître en pleine lumière et qui va effectivement donner une solution — pour de nombreuses années — à la crise du mouvement ouvrier français.

Mais deux événements de dernière minute vont compliquer le déroulement du dénouement et souligner les extraordinaires ressources de l'histoire, même conséquente et logique : d'une part les dirigeants de l'extrême-gauche socialiste, à qui tout promet désormais le premier rôle, se trouvent malencontreusement en prison ; d'autre part, le poids de la défaite ouvrière de mai donne rétrospectivement une signification plus accusée à la décision prise antérieurement par le Congrès socialiste — à Strasbourg, en février — d'entrer en relation avec Moscou, décision dont l'application vient maintenant à échéance. D'où quelques surprises dans les ultimes péripéties au cours desquelles une fraction du mouvement ouvrier français, basculant vers le bolchevisme, va ouvrir une période nouvelle de l'histoire ouvrière dans notre pays.

IMPRIMERIE NATIONALE. N° 63 0645 0 67 018 2







# Date Due

| DATE | ISSUED TO |
|---|---|
| | 115822 |
| | |
| | |
| | |
| | |